



UNIL | Université de Lausanne

Unicentre

CH-1015 Lausanne

<http://serval.unil.ch>

---

Year : 2017

## Carrières et après-carrières des hockeyeurs suisses dans un contexte de professionnalisation de la pratique

Moret Orlan

Moret Orlan, 2017, Carrières et après-carrières des hockeyeurs suisses dans un contexte de professionnalisation de la pratique

Originally published at : Thesis, University of Lausanne

Posted at the University of Lausanne Open Archive <http://serval.unil.ch> Document URN :  
urn:nbn:ch:serval-BIB\_CD71365F3ED78

### **Droits d'auteur**

L'Université de Lausanne attire expressément l'attention des utilisateurs sur le fait que tous les documents publiés dans l'Archive SERVAL sont protégés par le droit d'auteur, conformément à la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins (LDA). A ce titre, il est indispensable d'obtenir le consentement préalable de l'auteur et/ou de l'éditeur avant toute utilisation d'une oeuvre ou d'une partie d'une oeuvre ne relevant pas d'une utilisation à des fins personnelles au sens de la LDA (art. 19, al. 1 lettre a). A défaut, tout contrevenant s'expose aux sanctions prévues par cette loi. Nous déclinons toute responsabilité en la matière.

### **Copyright**

The University of Lausanne expressly draws the attention of users to the fact that all documents published in the SERVAL Archive are protected by copyright in accordance with federal law on copyright and similar rights (LDA). Accordingly it is indispensable to obtain prior consent from the author and/or publisher before any use of a work or part of a work for purposes other than personal use within the meaning of LDA (art. 19, para. 1 letter a). Failure to do so will expose offenders to the sanctions laid down by this law. We accept no liability in this respect.



UNIL | Université de Lausanne

## **Carrières et après-carrières des hockeyeurs suisses dans un contexte de professionnalisation de la pratique**

### **Thèse de doctorat**

présentée par :

**Orlan Moret**

à la Faculté des sciences sociales et politiques  
de l'Université de Lausanne pour obtenir le grade  
de Docteur ès sciences sciences du sport

Directeur de thèse :

**M. Fabien Ohl,**

Professeur ordinaire, Université de Lausanne

Co-directrice de thèse :

**Mme Gaële Goastellec,**

Maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne

Membres du jury :

**M. Didier Demazière,**

Directeur de Recherche CNRS, Institut d'Etudes Politiques de Paris

**M. Jacques-Antoine Gauthier,**

Maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne

**M. Manuel Schotté,**

Maître de conférences, Université de Lille 2

LAUSANNE

2017







UNIL | Université de Lausanne

## **Carrières et après-carrières des hockeyeurs suisses dans un contexte de professionnalisation de la pratique**

### **Thèse de doctorat**

présentée par :

**Orlan Moret**

à la Faculté des sciences sociales et politiques  
de l'Université de Lausanne pour obtenir le grade  
de Docteur ès sciences sciences du sport

Directeur de thèse :

**M. Fabien Ohl,**

Professeur ordinaire, Université de Lausanne

Co-directrice de thèse :

**Mme. Gaële Goastellec,**

Maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne

Membres du jury :

**M. Didier Demazière,**

Directeur de Recherche CNRS, Institut d'Etudes Politiques de Paris

**M. Jacques-Antoine Gauthier,**

Maître d'enseignement et de recherche, Université de Lausanne

**M. Manuel Schotté,**

Maître de conférences, Université de Lille 2

LAUSANNE

2017



UNIL | Université de Lausanne

Faculté des sciences  
sociales et politiques

### IMPRIMATUR

Le Conseil de la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne, sur proposition d'un jury formé des professeurs

- Gaële GOASTELLEC, co-directrice de thèse, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne
- Fabien OHL, co-directeur de thèse, Professeur à l'Université de Lausanne
- Didier DEMAZIERE, Directeur de recherche du Centre national de la recherche scientifique
- Manuel SCHOTTE, Maître de conférences à l'Université de Lille
- Jacques-Antoine GAUTHIER, Maître d'enseignement et de recherche à l'Université de Lausanne

autorise, sans se prononcer sur les opinions du candidat, l'impression de la thèse de Monsieur Orlan Moret, intitulée :

**« Carrières et après-carrières des hockeyeurs suisses dans un contexte de professionnalisation de la pratique »**

Lausanne, le 31 octobre 2016

**Le Doyen de la Faculté**

Professeur  
Jean-Philippe Leresche

## Résumé

Les « après-carrières » sportives ont peu été traitées sous un angle sociologique, notamment dans une perspective longitudinale mettant en lumière ce que l'« après » carrière doit à l'« avant ». Cette recherche vise à combler cette lacune à partir de l'exemple des hockeyeurs suisses en observant trois générations de joueurs ayant évolué au sein de la Ligue Nationale (LN) : ceux nés entre 1963-72, 1973-82 et 1983-92. L'enquête s'appuie sur 36 entretiens et 605 questionnaires biographiques, et développe une approche compréhensive situant le sportif dans la pluralité de ses contextes : sportif bien sûr, mais aussi familial, conjugal, amical et scolaire.

Les résultats montrent que la position atteinte au sein de la LN constitue une première clé de lecture pertinente des transitions professionnelles, tant au niveau des postes occupés que du rapport développé à leur endroit : une carrière durable et reconnue permettant généralement d'accéder à des postes valorisés et d'opérer une prise de distance plus aisée avec le « milieu ». Le type de transition n'est toutefois jamais indépendant des autres dimensions et ressources de l'individu. Le travail invite à ne pas considérer que les propriétés sportives ou biologiques sont autosuffisantes pour expliquer les carrières et les « après-carrières » alors qu'elles doivent beaucoup au rôle déterminant de l'économie symbolique du hockey sur les expériences des individus. Les transitions professionnelles des hockeyeurs sont en outre soumises à l'influence du processus de professionnalisation de la pratique, se traduisant par une prise de distance plus aisée avec les organisations et le « milieu » au fil des générations, mais aussi par davantage de difficultés à s'insérer grâce aux réseaux du hockey du fait d'un ancrage local plus faible.

## Summary

Post-sports careers have rarely been addressed using a sociological approach, in particular in a longitudinal perspective highlighting how what comes before the career affects what comes after. This research aims at filling this gap by studying the example of Swiss hockey players. It focuses on three players' generations having evolved within the National League (NL): those born between 1963-72, 1973-82 and 1983-92. The investigation relies on 36 in-depth interviews and 605 questionnaires. It develops a comprehensive approach taking into account the plurality of contexts within which the sportsman evolves : sports, but also family, couple, friends and school.

The results show that the position reached within the NL constitutes a first relevant key to read the occupational transitions, both at the level of the positions occupied and of the relationship developed towards them: a long and well-recognized career allows generally to reach valued jobs and to distance oneself more easily from the hockey environment. However the type of transition is never independent from other dimensions and resources of the individual. The work invites not to consider that the sports or biological capacities are self-sufficient to explain careers and post-sports careers. On the contrary, they owe a lot to the determining role of the symbolic economy of hockey on the experiences of individuals. The occupational transitions of hockey players are besides submitted to the influence of the professionalization process of hockey. This process leads to an easier detachment from organizations and the hockey environment over the generations, but makes it more difficult to get a job thanks to the hockey networks because of a weaker local anchoring.



## Remerciements

Mes remerciements vont :

en premier lieu à mon directeur de thèse, Fabien, et à ma directrice de thèse, Gaële, avec qui il a été extrêmement agréable et enrichissant de travailler durant toutes ces années, notamment grâce à leur vivacité et ouverture d'esprit, leur disponibilité et leur bienveillance ;

aux membres du Jury, Didier Demazière, Jacques-Antoines Gauthier, Manuel Schotté, pour m'avoir fait l'honneur d'accepter de lire, commenter et discuter mon travail ;

à Jacques-Antoine Gauthier, pour m'avoir initié avec patience à l'analyse de séquences ;

à Pascal Bertschy, pour m'avoir accueilli chez lui au début de ce travail et m'avoir transmis ses connaissances sur l'histoire du hockey ;

à Frédéric Mauron, pour son aide déterminante ;

à mes amis hockeyeurs, pour m'avoir donné accès à leurs réseaux ;

aux joueurs qui ont répondu au questionnaire et à ceux qui ont accepté d'être interviewé, sans qui le travail n'aurait pu se faire ;

à l'Université de Lausanne, et plus particulièrement aux membres de l'ISSUL et collègues de bureau, pour m'avoir offert un cadre de travail stimulant et une chaleureuse compagnie ;

à mes parents, à qui je dois énormément, pour leur amour et leur soutien indéfectible ;

à Sandrine, qui m'a encouragé à me lancer dans ce travail, l'a vécu de l'intérieur et m'a accompagné avec tendresse et fermeté tout au long des étapes qui l'ont jalonné.



« Pour raconter, il faut avant tout se construire un monde »

**U. Eco**





<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<b>I. L' « après-carrière » des hockeyeurs comme objet sociologique</b> .....	<b>2</b>
<b>1. Intérêts pour l' « après-carrière » des hockeyeurs</b> .....	<b>2</b>
<b>2. Contextualisation et problématisation</b> .....	<b>4</b>
<b>3. Du terrain aux enjeux théoriques</b> .....	<b>9</b>
<b>II. Démarche méthodologique</b> .....	<b>19</b>
<b>1. Entre terrain connu et terre inconnue</b> .....	<b>19</b>
<b>2. Articuler les méthodes, les temporalités et les modèles sociologiques</b> .....	<b>21</b>
<b>3. L'enquête et son déroulement</b> .....	<b>22</b>
3.1 Pré-enquête qualitative : les entretiens exploratoires.....	22
3.2 Enquête quantitative : les questionnaires biographiques.....	23
3.3 Enquête qualitative : les entretiens de profils types.....	33
<b>III. Structure et programme de la thèse</b> .....	<b>39</b>

## PARTIE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DES GOÛTS ET DES ASPIRATIONS

<b>Chapitre 1 : S'engager dans le hockey</b> .....	<b>45</b>
<b>I. Pourquoi le hockey ?</b> .....	<b>49</b>
<b>1. Le rôle des familles</b> .....	<b>50</b>
1.1 Des familles suisses plutôt bien établies.....	50
1.2 Des familles engagées dans le sport, dans le sillage du père.....	54
<b>2. L'influence de la proximité de l'offre sportive</b> .....	<b>58</b>
2.1 Des infrastructures limitées et localisées.....	59
2.2 Etre dans le giron d'un club de Ligue Nationale.....	61
<b>3. Les familles et la proximité n'expliquent pas tout</b> .....	<b>66</b>
3.1 Un sentiment de compétence et des sensations corporelles.....	66
3.2 La fascination pour le matériel.....	69
<b>II. L'évolution des ressorts de l'engagement au fil des générations</b> .....	<b>72</b>
<b>1. Les effets du développement de l'offre d'encadrement</b> .....	<b>72</b>
1.1 Des engagements plus précoces.....	73
1.2 Un élargissement du bassin de recrutement et des horizons.....	76
<b>2. Une transformation des configurations familiales</b> .....	<b>78</b>
2.1 Vers un recrutement social plus élitiste ?.....	78
2.2 Des familles plus engagées dans le sport.....	80
<b>Conclusion</b> .....	<b>83</b>
<b>Chapitre 2 : Négocier ses engagements</b> .....	<b>85</b>
<b>I. Une socialisation sportive, familiale et scolaire</b> .....	<b>87</b>
<b>1. Des expériences sportives valorisées et valorisantes</b> .....	<b>87</b>
1.1 Les premières confirmations de l'institution.....	87
1.2 Les confirmations externes.....	90
<b>2. Des expériences de formation variées</b> .....	<b>93</b>
2.1 Le capital culturel institutionnalisé des hockeyeurs.....	93
2.2 Les parcours de formation sous influence.....	95
<b>II. Les effets de la professionnalisation du hockey</b> .....	<b>102</b>
<b>1. Une différenciation des voies de professionnalisation</b> .....	<b>102</b>
1.1 Vers une intensification de la pratique.....	102
1.2 Des repositionnements plus fréquents et éloignés.....	104
<b>2. Une projection et une construction de l'avenir socialement structurées</b> .....	<b>107</b>
2.1 Une transformation des aspirations.....	107
2.2 Vers des formations dédiées à la pratique sportive.....	112
2.3 D'un modèle d'éducation distant à un modèle participatif.....	119
<b>Conclusion</b> .....	<b>124</b>

## PARTIE 2 : LE HOCKEY COMME PROFESSION

<b>Chapitre 3 : Entrer dans la Ligue Nationale de hockey .....</b>	<b>129</b>
<b>I. L'économie du droit d'entrée .....</b>	<b>130</b>
<b>1. Les « passeurs » et leurs moments .....</b>	<b>133</b>
1.1 Des intermédiaires directs aux indirects .....	133
1.2 L'entraîneur : the « gatekeeper » .....	138
<b>2. Les moments et leurs sportifs .....</b>	<b>144</b>
<b>II. Entre enchantement et ajustement .....</b>	<b>149</b>
<b>1. Entrer dans la cour des grands .....</b>	<b>149</b>
1.1 Le rite d'institution comme sentiment d'élection .....	149
1.2 Entrer dans un vestiaire .....	152
1.3 Entrer dans le monde des adultes .....	155
<b>2. Enchantement de position et de condition .....</b>	<b>157</b>
2.1 Vers une acceptation du « sale boulot » .....	158
2.2 Du loisir rémunéré au travail salarié .....	164
2.3 Du fiston au concurrent .....	166
<b>Conclusion .....</b>	<b>169</b>
<b>Chapitre 4 : Se maintenir en Ligue Nationale .....</b>	<b>171</b>
<b>I. Objectiver la condition des hockeyeurs .....</b>	<b>174</b>
<b>1. Le salaire sportif comme instrument d'objectivation .....</b>	<b>176</b>
1.1 Des « recalés » aux « élites » .....	176
1.2 Un accroissement de la concurrence et des inégalités .....	180
<b>2. Inscrire la carrière sportive dans une trajectoire sociale .....</b>	<b>184</b>
2.1 Nuancer la « fermeture » du recrutement aux classes populaires .....	185
2.2 Des « intermittents » aux « professionnels » .....	187
2.3 Vers une vie privée dédiée à la pratique ? .....	193
<b>II. Des positions, des dispositions et des évènements .....</b>	<b>206</b>
<b>1. L'économie symbolique du capital sportif .....</b>	<b>206</b>
1.1 La construction sociale du joueur performant .....	207
1.2 Rationalisation et subjectivité en tension .....	212
<b>2. Une adhésion entre soumission et résistance .....</b>	<b>216</b>
2.1 De la « violence » des rapports de travail .....	217
2.2 Corps au travail et mise en jeu de la santé .....	225
2.3 Le maintien à l'épreuve de l'imprévisibilité .....	235
<b>Conclusion .....</b>	<b>242</b>
<b>Chapitre 5 : Considérer le hockey comme un travail ? .....</b>	<b>243</b>
<b>I. Un cadre de travail particulier .....</b>	<b>247</b>
<b>1. Du rapport contractuel .....</b>	<b>249</b>
1.1 « J'ai les mêmes droits ! » .....	249
1.2 Du don de soi comme modalité d'engagement à l'échange .....	253
<b>2. Du contrat moral : Boire, manger, dormir, penser hockey .....</b>	<b>262</b>
2.1 Du « temps libre » aux « heures supplémentaires » .....	263
2.2 Du « corps jouissant » à l'« outil de travail » .....	270
<b>II. Un travail particulier .....</b>	<b>282</b>
<b>1. Au jeu des représentations .....</b>	<b>283</b>
<b>2. Ce que le travail signifie pour les hockeyeurs .....</b>	<b>287</b>
2.1 Le <i>statut</i> du travail .....	287
2.2 L' <i>activité</i> « travail » .....	289
<b>3. Ce que le hockey signifie pour les hockeyeurs .....</b>	<b>295</b>
3.1 Un jeu avant tout ? .....	296
3.2 Un travail, après tout ? .....	301
<b>Conclusion .....</b>	<b>305</b>

## PARTIE 3 : L' « APRÈS-CARRIÈRE » DES HOCHEYEURS

<b>Chapitre 6 : Sortir de la Ligue Nationale.....</b>	<b>309</b>
<b>I. Prologue : Le début de la fin .....</b>	<b>313</b>
1. De quoi sort-on ? .....	313
2. Penser la sortie ?.....	320
<b>II. L'économie variable d'une sortie « prévisible » .....</b>	<b>329</b>
1. Objectiver les modalités de sortie .....	329
1.1 Âge de la retraite et incapacité physique .....	330
1.2 Ressources et contraintes à la sortie .....	333
2. La mise en scène discursive de la sortie.....	337
2.1 Les « événements » négatifs comme support narratif .....	339
2.2 Contraintes de « sortir par la grande porte » ?.....	342
2.3 L'évolution générationnelle du récit de légitimation de la sortie.....	346
<b>III. Epilogue : Devenir un « Ex » .....</b>	<b>355</b>
1. Jouer les prolongations ? .....	356
1.1 L'économie des rappels .....	356
1.2 Sortir de la Ligue Nationale mais continuer à jouer.....	362
2. Qui connaît (avoue) une période de flottement ?.....	371
<b>Conclusion .....</b>	<b>377</b>
<b>Chapitre 7 : Se reconvertir ? .....</b>	<b>379</b>
<b>I. De l'emploi des ex-hockeyeurs .....</b>	<b>384</b>
1. Accès à l'emploi et mobilités.....	384
1.1 L'économie générale du « premier » emploi.....	385
1.2 Des effets de l'engagement sportif à long terme?.....	392
2. Au cœur des marchés.....	397
2.1 S'insérer hors du « milieu » : l'effet des configurations générationnelles.....	398
2.2 Rester dans le « milieu » : quelle autonomie ?.....	412
<b>II. Du travail des ex-hockeyeurs.....</b>	<b>426</b>
1. Du rapport à la nouvelle activité .....	427
1.1 Prolonger sa carrière au sein du « milieu ».....	428
1.2 Etre inséré ou reconverti hors du « milieu ».....	436
2. Du sentiment de compétence .....	446
2.1 Des « travailleurs » socialisés dans la culture du hockey.....	447
2.2 De l'influence des contextes professionnels.....	456
<b>Conclusion .....</b>	<b>464</b>
<b>CONCLUSION.....</b>	<b>467</b>
<b>Discussion et enseignements.....</b>	<b>475</b>
Apports et perspectives .....	475
Retour sur le triptyque « vocation – conversion – reconversion » .....	476
Retour sur l'articulation des échelles d'observation et d'analyse .....	480
Une démarche fructueuse pour appréhender les « après-carrières » sportives.....	481
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>485</b>
<b>ANNEXES.....</b>	<b>511</b>
<b>A1. Table des graphiques, tableaux, illustrations .....</b>	<b>511</b>
<b>A2. Questionnaire.....</b>	<b>515</b>
<b>A3. Guide d'entretien .....</b>	<b>523</b>
<b>A4. Index des joueurs interviewés .....</b>	<b>524</b>



# INTRODUCTION

---

J'ai à peine 4 ans, mon père patine derrière moi en me soutenant sous les bras. Le souvenir du vent qui file et de la sensation de glisse est définitivement ancré en moi. Depuis ce jour, le hockey ne m'a plus quitté. L'intérêt porté à cette pratique et le choix d'en traiter dans une thèse sont donc intimement liés à mon propre engagement.

Au-delà des heures passées à jouer et à m'entraîner, c'est également un environnement favorable au hockey qui a marqué mon expérience. Je me rappelle à la fois ma mère, qui a longtemps dû m'accompagner au vestiaire pour attacher mes patins, et de ce club, celui de ma ville, qui jouait les premiers rôles en LNB avec l'ambition, certaines saisons, de rejoindre la LNA<sup>1</sup>. Les souvenirs de la virtuosité, de l'engagement ou du charisme de certains joueurs, de mon oncle au sein de l'équipe, d'une patinoire pleine, de la ferveur populaire, des chants identitaires, des échauffées entre supporters, de l'odeur des saucisses, des annonces publicitaires ont participé à construire une représentation enchantée de cette pratique. J'ai baigné dans ce milieu et dans le microcosme urbain qui lui est lié. J'y ai observé et côtoyé des joueurs issus de différentes générations, qu'ils soient au début, au zénith ou au crépuscule de leur carrière.

Plus tard, je parvenais modestement à rejoindre à mon tour la première équipe de ce club, celle que j'admirais plus jeune. J'y ai évolué un court laps de temps en LNB, suffisamment pour prendre de l'intérieur le pouls de ce monde particulier. L'époque avait néanmoins changé, mon expérience ne correspondait pas vraiment à ce que j'avais observé plus jeune. On peut évoquer l'enchantement du passé (Nerval, 1853), mais l'engouement du public était objectivement moins important<sup>2</sup>. Le décalage m'avait déjà rendu sensible à l'effet des contextes, et plus largement à celui du temps qui passe. Cette observation participante non planifiée – au sens où elle n'était pas inscrite dans un protocole de recherche – m'a toutefois permis de côtoyer de près une nouvelle génération de joueurs. Au fil des rencontres, des interactions et des discussions, j'avais été interpellé par la diversité des modalités d'engagement de mes coéquipiers. Si certains étaient engagés exclusivement dans le hockey, d'autres travaillaient à temps partiel ou étudiaient ; à mon grand étonnement, je découvrais également que certains s'étaient désengagés de leur formation au profit d'un engagement exclusif dans le hockey. Ce constat avait d'ailleurs motivé la réalisation d'un travail de mémoire qui traitait qualitativement de la tension entre engagement sportif et parcours de formation<sup>3</sup>. Les observations ayant présidé au choix du sujet de mémoire indiquaient déjà une attention portée à l'« après-carrière », car traiter de la question de la formation c'est appréhender « l'un des processus qui la facilite ou y participe » (Javerlhac, 2010, p. 14).

En somme, ma proximité avec le « milieu » me conduisait intuitivement à penser que les hockeyeurs de LN étaient inégalement préparés pour aborder cette phase de transition mais aussi que le type de carrière accompli et la génération à laquelle les joueurs appartenaient semblaient fortement influencer les expériences et les trajectoires. Ces quelques constats issus d'observations informelles ont renforcé mon intérêt et mon souhait d'approfondir empiriquement le sujet. La volonté de prolonger la réflexion sur les hockeyeurs fut en définitive plutôt évidente au regard de mon rapport au « milieu » et des interrogations qui le traversaient, d'autant que cette population demeurait encore, en dehors de ses performances sportives, fortement méconnue en Suisse.

---

<sup>1</sup> La Ligue Nationale (LN) de hockey comprend les deux championnats les plus élevés en Suisse : La Ligue Nationale A (LNA), le premier niveau, et la Ligue Nationale B (LNB), le second niveau.

<sup>2</sup> Les affluences durant les années 1990 se situaient en moyenne entre 2'500 et 3'000 spectateurs, celles durant mon passage (2006-2008) se situaient plutôt entre 500 et 1'000 spectateurs.

<sup>3</sup> Titre du mémoire : « *Les facteurs pouvant influencer le choix de mettre un terme ou non à sa formation. Le cas des hockeyeurs de LNB* ».

L'objet de cette thèse est de rendre compte de manière quantitative, qualitative et longitudinale de l'« après-carrière<sup>4</sup> » des hockeyeurs suisses ayant évolué en LN dans un contexte de professionnalisation de la pratique. Une première section aborde la construction de l'objet en soulignant d'abord l'intérêt du sujet, puis en le contextualisant et en le problématisant, enfin elle précise le positionnement théorique du travail. Une deuxième section présente la démarche méthodologique sur laquelle il repose en motivant les raisons qui ont présidées au choix des outils de collecte de données et en décrivant la manière dont l'enquête s'est déroulée.

## I. L'« après-carrière » des hockeyeurs comme objet sociologique

### 1. Intérêts pour l'« après-carrière » des hockeyeurs

A différents niveaux et pour différents types d'acteurs s'intéressant de près ou de loin à cette thématique, l'« après-carrière » des hockeyeurs suisses suscite l'intérêt en même temps que son analyse sociologique en revêt.

#### > *De l'intérêt médiatique au désintérêt institutionnel*

Des influences externes, de différentes natures, ont renforcé notre volonté de travailler sur l'« après-carrière » des hockeyeurs. Dans un premier temps, nous avons été interpellés par un intérêt médiatique et populaire pour ce sujet. D'une part, avec la parution régulière d'articles de presse traitant, avec une vision plutôt essentialiste, des caractéristiques de l'« après-carrière » des hockeyeurs. En s'intéressant à la thématique, S. Fleuriel et M. Schotté (2011) avaient d'ailleurs déjà relevé que « les médias se saisissent régulièrement sous la forme binaire et généralement peu nuancée d'une réussite absolue ou d'un échec patent des ex-athlètes concernés » (p. 115). Si le récit médiatique d'anciens hockeyeurs devenus rapidement arbitres de LN<sup>5</sup> ou de l'intronisation du trio « Fischer – Hollenstein – Von Arx »<sup>6</sup> à la tête de l'équipe nationale donne le sentiment de transitions éminemment réussies, d'autres contenus – une majorité – renvoient à davantage de souffrances et de difficultés : « *Pourquoi tant de champions ne supportent pas la retraite ?* », « *Le grand malaise des hockeyeurs désocialisés du jour au lendemain* », « *Un sportif qui s'arrête, c'est un peu comme s'il perdait sa maison* », « *Hockey : Soudain, tout est fini* »<sup>7</sup>. D'autre part, en étant confronté à des discours d'*outsiders* qui, apprenant sur quelle population portait notre travail, formulaient toujours la même question, sans même

---

<sup>4</sup> Le terme générique d'« après-carrière » est préféré à celui couramment usité de « reconversion ». La notion de « reconversion » n'est en effet pas toujours adaptée aux situations dans la mesure où elle nécessite, objectivement, que l'individu s'insère dans un nouveau secteur d'activité, ce qui n'est pas toujours le cas, et, de manière plus subjective, qu'il ait été au préalable « converti » à l'activité, puis « déconverti » et enfin « reconverti » à une nouvelle activité, ce qui, pour chacune de ces trois étapes, ne va pas non plus de soi.

<sup>5</sup> Plusieurs articles ont vanté les « reconversions réussies » d'anciens joueurs de LN devenus arbitres, en soulignant notamment leur rapidité d'adaptation et d'accession à l'élite.

<sup>6</sup> Nommés en décembre 2015 à la tête de l'équipe nationale, Patrick Fischer, Félix Hollenstein et Reto Von Arx sont trois ex-joueurs et figures du hockey suisse. En parlant d'un « Traumszenario » (« scénario de rêve »), du « Trio Grande » ou encore des trois « Alpha-Tiere » (« mâles dominants »), les médias renvoient une image extrêmement positive de leur transition.

<sup>7</sup> Ce type d'article revient avec récurrence dans les journaux d'actualité. Ceux-ci ont été publiés dans le quotidien régional *Le Matin* en parallèle de l'élaboration de la thèse entre mars 2011 et novembre 2014.

savoir quel en était l'objet : « *Et alors, que font-ils maintenant ? Que sont-ils devenus ?* ». Leur intérêt étant d'autant plus marqué qu'un certain nombre d'idées spontanées à l'égard de cette population – là aussi plutôt contrastées – accompagnaient leur curiosité : « *Les hockeyeurs ont un faible niveau de formation* » ; « *Les hockeyeurs ne font rien de leur temps libre* » ; « *Les hockeyeurs sont des privilégiés qui ont la belle vie* » ; « *Les hockeyeurs n'anticipent pas leur après-carrière* » ; « *Les hockeyeurs connaissent des transitions facilitées dans le milieu du hockey* », etc. De plus, à en croire ceux qui les professent, ces a priori semblent concerner avec plus d'insistance les joueurs actuels, car « *à l'époque c'était différent...* ». Intuitivement, lorsqu'une thématique intéresse autant la presse et le public, elle peut constituer un terrain fertile pour le sociologue, dont les motivations sont en principe différentes.

Dans un second temps, nous nous sommes rendus compte que l'intérêt manifesté par l'auditoire du hockey, au sens large, renvoyait au désintérêt des instances dirigeantes, davantage préoccupées par le temps du jeu et les succès sportifs. Nous en avons fait l'expérience, puisqu'une année de correspondance irrégulière a été nécessaire pour obtenir un entretien avec l'un des membres de l'organisation faïtière du hockey en Suisse (Swiss Ice Hockey Association). Le but principal de cette rencontre était de poursuivre l'exploration des différentes sources et ressources potentiellement utiles au développement du travail de thèse, dont nous proposons par ailleurs de partager ultérieurement les résultats. Ce manque d'intérêt pour le devenir de leurs membres – et accessoirement principaux acteurs du système dont ils ont la charge du bon fonctionnement –, ainsi que les coûts différés liés à de tels engagements ont renforcé notre envie de travailler sur le sujet.

#### **> De l'intérêt d'interroger les transitions professionnelles à partir d'une population ciblée**

Les manières d'aborder les transitions professionnelles dans la littérature sont multiples et débouchent sur des conclusions relativement hétérogènes. C. Negroni (2005) les appréhende en termes de « projet construit par l'acteur » alors que V. Hélarlot (2006) les analyse sous l'angle des « bifurcations ». Plus récemment, S. Denave (2015) préfère les associer à une « rupture » éludant même la question de la « reconversion », une notion davantage prise en compte dans le secteur sportif, pour lequel les travaux sociologiques portant sur les transitions professionnelles sont rares. Les enquêtes portant sur l'« après-carrière » des ex-athlètes olympiques allemands (Conzelmann, Nagel, 2003) et français (Fleuriel, Schotté, 2011) sont à ce titre précieuses pour se faire une idée des trajectoires objectivées mais aussi perçues.

Les divers constats et montées en généralité de ces travaux reposent par ailleurs sur l'analyse de carrières, trajectoires, parcours ou récits de vie de femmes et d'hommes issus de différents métiers ou pratiques sportives. Si cette méthode d'agrégation a l'avantage de donner un aperçu général des processus de transition, elle permet moins, en revanche, d'interroger l'effet de chaque contexte local, des événements et des interactions, comme dans le cas des enquêtes centrées sur une pratique – la gymnastique (Papin, 2007) ou la danse (Sorignet 2004a) – bien qu'elles s'appuient quasi essentiellement sur des données qualitatives.

L'analyse à la fois quantitative, qualitative et longitudinale d'un unique secteur professionnel, celui du hockey, dans lequel sont, de surcroît, essentiellement représentés des hommes, du moins en Suisse – la plupart des enquêtes soulignent l'effet marqué du sexe sur les trajectoires professionnelles en Suisse (Giudici, Gauthier, 2009 ; Widmer, Ritschard, Müller, Gabadinho, Gauthier, Studer, 2009 ; Levy, Gauthier, Widmer, 2006) –, revêt ainsi un intérêt certain car elle rend plus aisé la mobilisation de différents cadres théorique, la tenue de différents niveaux d'observation et d'analyse et permet de mieux rendre compte de micro-variations dans les cheminements individuels.



### **> Un intérêt épistémologique plus large**

Si nous sommes convaincus qu'un travail de recherche n'a de sens qu'à partir du moment où il est ancré dans un contexte, il n'est toutefois pas exclu que les enseignements tirés à partir d'une population puissent avoir une portée plus large.

Au-delà de l'enjeu d'apporter des connaissances spécifiques sur la population des hockeyeurs, travailler sur la question de l'« après-carrière » – et sur celle des sportifs de haut niveau plus largement – trouve un écho particulier dans un contexte marqué par une forte mobilité professionnelle. Nous rejoignons ainsi C. Fabre, A.-L. Gatignon-Turnau et S. Ventolini (2011) quand elles affirment que « la situation du sportif professionnel est sans doute emblématique (...) la fin de carrière sportive présente des caractéristiques très spécifiques, qui en font un idéal-type, susceptible à ce titre d'apporter un éclairage nouveau à la question des parcours professionnels dans le contexte actuel des relations de travail. Au-delà de l'enjeu de cette question pour le sportif professionnel, il semble donc que l'étude de ces reconversions professionnelles puisse avoir une portée plus universelle » (p. 4).

Dans un contexte de précarisation des parcours professionnels (Castel 2003), les transitions professionnelles, même lorsqu'elles sont non souhaitées, deviennent probables voire inéluctables. La majorité des travailleurs n'ont de nos jours plus un parcours professionnel tout tracé, il y a plutôt des « carrières informelles généralement ni organisées ni définies de façon consciente » (Dubar, Tripier, 2005, p. 99). Ce constat général s'observe également en Suisse où, lors des trois derniers recensements fédéraux (1980, 1990 et 2000), la part des travailleurs qui a changé de profession par rapport à celle apprise n'a cessé de croître. Il semble qu'« on n'apprend plus une profession pour la vie mais qu'il faut être prêt à en changer plusieurs fois au cours de son existence. Ainsi, en 2000, près d'une personne active sur deux exerçait une profession différente de celle pour laquelle elle avait été formée. Sans surprise, le pourcentage (...) augmente avec l'âge mais l'essentiel des changements ont lieu avant 35 ans » (Flückiger, Falter, 2004, p. 33). Il en va de même pour les hockeyeurs.

## **2. Contextualisation et problématisation**

Traiter la problématique de l'« après-carrière » suppose de saisir les paramètres et les événements qui précèdent les transitions afin de comprendre ce moment de la trajectoire sportive et professionnelle. Difficile en effet d'appréhender l'« après-carrière » sans enquêter sur ce qu'elle doit à « l'avant ». Cet « avant » renvoie à la prise en compte des origines, des parcours, des ressources, mais aussi des contextes dans lesquels les hockeyeurs ont été observés et ont évolué.

### **> Les contextes sportifs et leurs implications pour la recherche**

La liste des arguments justifiant l'intérêt de travailler sur l'« après-carrière » des sportifs peut se prolonger au regard des spécificités du contexte sportif helvétique. En Suisse, les sportifs de haut niveau ne jouissent traditionnellement pas d'un grand soutien de la part des autorités fédérales. S'il entend faire carrière, l'athlète doit se comporter en « petit entrepreneur individuel » (Faure, Suaud, 1998) et peu de pratiques sportives offrent les conditions d'une professionnalisation. Cette politique de soutien favorisant le « sport santé » et le « sport pour tous » au détriment du « sport professionnel » est fréquemment dénoncée par les médias, voire par les athlètes eux-mêmes, qui jugent les mesures d'accompagnement insuffisamment développées. Appréhendé dans une perspective distanciée, ce choix semble indirectement prévenir certains risques liés à un engagement trop exclusif dans le sport, dont on sait qu'il peut engendrer des effets négatifs sur l'« après-carrière » (Coakley, 2006). Ainsi, l'un des intérêts d'analyser le cheminement de sportifs

en mesure de se professionnaliser en Suisse réside dans leur relative autonomie par rapport à l'« emprise institutionnelle » assez réduite à laquelle ils sont confrontés. Cette configuration offre la possibilité d'une plus grande diversité dans les parcours et ouvre ainsi au questionnement des effets des différentes modalités de l'engagement sportif sur les trajectoires et les transitions professionnelles.

La littérature scientifique portant sur la « carrière » et l'« après-carrière » des sportifs semble d'ailleurs fortement marquée par les politiques nationales de soutien au sport de haut niveau. « Une discipline scientifique n'échappe pas au contexte social dans lequel elle se développe » (De Bie, 2010) et les objets d'étude et l'angle d'approche choisis ont ainsi toutes les chances d'être influencés par ce dernier. En France, les recherches développent souvent une analyse sociologique en termes de *vocation* et sur le travail de *conversion* réalisé par le biais d'une institution, qui est parfois apparentée à une forme d'« institution totale » (Goffman, 1979 [1961]) – c'est par exemple le cas avec les footballeurs dans les centres de formation analysés par J-M. Faure et C. Suaud (1999), J. Bertrand (2008) ou F. Rasera (2012b) ; ou avec les gymnastes observés par B. Papin (2007) – ou sur l'emprise de l'Etat dans la formation des élites (Fleuriel, Schotté, 2015 ; Javerlhac et al., 2011 ; Fleuriel, 1997) ; cette situation ayant des effets sur l'« après-carrière » ou sur la *reconversion* des sportifs. Cet angle d'analyse privilégié semble en partie dépendant du modèle sportif français – un modèle plutôt centralisé, même si le « modèle à la française » (Faure, Suaud, 2004) oscille aujourd'hui entre une gestion libérale et étatique (Javerlhac, 2013) – qui crée les conditions favorisant une socialisation et une prise en charge institutionnelles des athlètes. La littérature anglophone sur l'« après-carrière » – dont les pays constituant les terrains de recherche sont plus libéraux en matière de politiques sportives – semble en revanche davantage dominée par un foisonnement d'études orientées par une approche psychosociale (Stephan, Bilart, Ninot, 2005), qui insiste sur le rapport individualisé des sportifs à leur fin de carrière, moins sur les conditions sociales qui l'entourent et dans lesquelles elle se réalise.

Si les trajectoires des sportifs doivent à notre sens toujours être replacées dans leurs contextes et leurs configurations, les conditions de pratiques rencontrées en Suisse redoublent cette injonction en imposant de prêter une attention particulière à la diversité des parcours au sein de l'espace du hockey, mais également, pour les comprendre, dans les autres espaces de socialisation. « Tout parcours de vie peut être considéré comme un entrecroisement de multiples lignes biographiques plus ou moins autonomes ou dépendantes les unes des autres [qui sont] autant de fils qui tissent la matière biographique » (Hélarlot, 2006, p. 60). Autrement dit, nous soutenons qu'une approche longitudinale de l'« après-carrière » offre le meilleur moyen de comprendre ce phénomène puisqu'on ne peut a priori pas identifier quels événements, engagements ou étapes des parcours auront ou non une influence sur cette phase. Une approche intégrant la diversité des engagements au fil du temps (biographique et historique) apparaît ainsi nécessaire pour saisir les déterminants des transitions et des fins de carrière dans un contexte de professionnalisation de la pratique. Une telle démarche suppose donc de connaître les contextes et les configurations dans lesquels se font les choix, ce qui impose aussi de différencier les populations selon des cohortes, non par principe, mais parce que l'économie et l'organisation du hockey – et avec elles les expériences et les représentations liées à l'« après-carrière » – ont considérablement changé au cours des trente dernières années.

## > L' « après-carrière » à l'aune de la professionnalisation du hockey suisse

Parler, en la généralisant, de l' « après-carrière » ne fait pas vraiment de sens, même si les sportifs étudiés sont issus d'une discipline en particulier. Au-delà de la diversité des cheminements individuels, il est nécessaire de contextualiser les parcours. La problématique de l' « après-carrière » s'éclaire de manière différenciée en fonction des processus de professionnalisation<sup>8</sup> propres à chaque pratique sportive, et ne revêt pas les mêmes significations pour les joueurs et leur entourage en fonction des époques. Afin d'ancrer notre problématique dans un contexte objectif (Lahire, 2012), nous souhaitons rappeler quelques étapes majeures des mutations observées dans l'espace du hockey suisse.

Les années 1970 sont marquées, d'une part, par une croissance démographique sportive<sup>9</sup> (Lamprecht, Stamm, 1998), et d'autre part, par une offre de professionnalisation relativement faible au sein des 16 clubs de LNB comme des 8 clubs de LNA. Durant cette période, la question de l' « après-carrière » existe, mais elle se pose en des termes différents puisque la quasi totalité des joueurs de LN travaille à temps plein en parallèle<sup>10</sup>. La situation vécue par les joueurs de hockey fait écho aux conditions de maintien de l'amateurisme retrouvées plus largement dans le champ sportif (Wahl, Lanfranchi, 1995). Les premiers joueurs ayant pu vivre de leur activité sportive dès le début de leur carrière ont pu le faire à partir du début des années 1980<sup>11</sup>. Privés de modèles identificatoires, quelques privilégiés découvrent « *qu'il y a de l'argent* » et vont ainsi ouvrir la voie aux générations futures.

---

<sup>8</sup> Selon P. Chantelat (2001), l'appréhension de la professionnalisation des organisations sportives renvoie à différents types de discours issus du sens commun ou des sciences sociales (p. 16-17) : concernant le sens commun, la professionnalisation repose sur l'officialisation de la rémunération des sportifs et sur l'engagement exclusif des sportifs dans leur activité ; concernant les sciences sociales, elle renvoie à la rationalisation des techniques de l'entraînement sportif, à la transformation d'une activité « gratuite » en une activité rémunérée, à la rationalisation du fonctionnement organisationnel et à la structuration institutionnelle d'une profession. D'un point de vue sociologique, on assiste au « passage du sport comme pratique d'élite, réservée aux amateurs, au sport comme spectacle produit par des professionnels et destiné à la consommation de masse » (Bourdieu, 1984, p. 184-85). Le champ sportif va ainsi progressivement se transformer en s'autonomisant et en se structurant autour des institutions dominantes qui défendent une *doxa* leur permettant de maintenir leur position. L'arrivée de nouveaux acteurs dans le champ – souvent issu du monde économique – aura notamment pour effet « de créer, à travers un jeu complexe de relations d'interdépendances sociales, de nouvelles exigences comportementales pour les sportifs de haut niveau » (Frauenfelder, 2009, p. 35). Ce processus va s'étaler sur plusieurs décennies.

<sup>9</sup> Concernant le hockey sur glace en Suisse, entre la fin des années 1960 et le début des années 1980, le nombre de joueurs double, passant d'environ 10'000 à 20'000.

<sup>10</sup> René Huguenin, élu à l'époque meilleur « défenseur » de Suisse, confesse : « *En 1972, avec les JO de Sapporo, le programme était vraiment très chargé. J'ai dû demander à être libéré de mon travail pendant trois mois. En équipe nationale, les joueurs célibataires touchaient 50 francs par jour, les mariés 70 francs, en guise de dédommagement.* » (propos recueillis dans un supplément des quotidiens neuchâtelois *L'Express* et *L'Impartial* paru le 2 octobre 2009 et réalisé pour le 90<sup>ème</sup> anniversaire du Hockey Club (HC) la Chaux-de-Fonds (1919-2009). Jusqu'à la fin des années 1970, les joueurs étaient amateurs et ils étaient rémunérés en tant que tels. Lorsque les joueurs du Schlittschuhclub (SC) Langnau décrochèrent leur seul titre de champion suisse de LNA en 1976, tous les joueurs, unis par un contrat collectif, ont reçu 10'000 francs pour la saison. Le budget de l'équipe s'élevait alors à 650'000 francs (Swiss Ice Hockey, 2008).

<sup>11</sup> Ces évolutions s'inscrivent plus largement dans le contexte de transformation du sport professionnel dans le giron du mouvement olympique. Si le hockey est professionnel au Canada depuis le début du XX<sup>ème</sup> siècle, il demeure amateur en Suisse jusqu'à ce que le Comité international olympique (CIO) annonce la fin de la doctrine de l'amateurisme. Ce moment est essentiel dans la dynamique de transformation, même si des changements sont déjà engagés. On passe ainsi d'une occupation qui se définit comme un loisir amateur à une occupation qui se professionnalise tout en conservant un statut ambigu.

Le hockey sur glace va connaître des évolutions majeures lors des trois décennies suivantes. L'introduction du système des playoffs<sup>12</sup> lors de la saison 1985/1986 marque à ce titre un tournant symbolique. Plus qu'un nouveau système d'affrontement, ce passage renvoie surtout à une évolution dans l'« esprit » de professionnalisation: « *On change de monde ! C'est là que ce qu'on pressentait les années précédentes se cristallise, ça se concrétise, ça devient vraiment sérieux* » assure le journaliste passionné et observateur averti Pascal Bertschy<sup>13</sup>. Dès lors, la professionnalisation et la marchandisation croissante du hockey sur glace en Suisse dans le courant des années 1990<sup>14</sup>, puis des années 2000<sup>15</sup>, ont engendré des aspirations à faire carrière de plus en plus marquées, même à des niveaux d'engagement relativement ordinaires. Le nombre de salariés dans le hockey augmente alors linéairement pour atteindre et se stabiliser autour d'environ 450 professionnels. Bien sûr, le hockey n'est pas le seul sport permettant de gagner sa vie, mais combien compte-t-on de sportifs pouvant vivre de leur performance en tennis, ski, athlétisme, basket-ball ou volley-ball en Suisse ? Très peu. En revanche, le hockey – la même logique s'applique au football – offre à un nombre plus important d'individus cette option, et peut

---

<sup>12</sup> Système dans lequel les 8 meilleures équipes de la saison régulière s'affrontent dans une seconde partie de championnat, pour le titre ou pour une éventuelle promotion. Lors de cette saison, on enregistre également une hausse du nombre de clubs en LNA (de 8 à 10) et une chute drastique du nombre de clubs en LNB (de 16 à 10).

<sup>13</sup> Auteur des ouvrages « *J'ai le hockey* » (2011, Editions La Sarine) et de « *Je hais le hockey* » (2016, Editions Slatkine), il nuance toutefois en disant que c'est une « *introduction gentille* », car les séries se jouent au meilleur des 5 matchs et pas encore des 7, et que « *les réels effets de la professionnalisation ne sont encore pas vraiment effectifs* ».

<sup>14</sup> Les années 1990 vont être le témoin de la concrétisation de l'« esprit » de professionnalisation qui a émergé lors de la décennie précédente. Les changements effectifs vont se manifester au travers de plusieurs indicateurs. On assiste au début de la décennie – voire déjà à la fin de la décennie précédente – à l'émergence d'un nouvel acteur qui renseigne sur la transformation du marché: l'agent de joueur (cf. chapitre 3, p. 131). Par ailleurs, le budget des clubs de l'élite va doubler, celui de Fribourg-Gottéron passe de 2,9 millions (en 1990) à 6,3 millions de francs (en 2000). Durant la même période, celui du Club des patineurs (CP) de Berne passe de 4,8 à 9 millions, celui de Kloten de 3,3 à 8,1 millions. Dans un premier temps, afin de soutenir cet accroissement économique, le nombre de matchs dans le championnat régulier va être augmenté lors de la saison 1996/97 (de 36 à 44 matchs). Dans un second temps, lors de la saison 2001/02, on décide d'augmenter le nombre d'équipes (de 10 à 12) en LNA comme en LNB (le nombre de 12 clubs n'est pas forcément atteint en LNB, certains clubs devant renoncer pour cause de budget insuffisant). Pour parachever ce cheminement vers des structures plus professionnelles, les clubs sont d'ailleurs contraints, à la fin des années 1990, de se muer en personnes morales – Société Anonyme (S.A.) – pour obtenir une licence et le droit d'évoluer en LN. Ces mesures concrètes de professionnalisation s'observent parallèlement dans le développement de structures de formation scolaire adaptées aux sportifs, qui ont commencé à être fréquentées régulièrement par les hockeyeurs à partir du milieu des années 1990.

<sup>15</sup> Dans les années 2000, les budgets de la plupart des clubs de LNA continuent leur progression et oscillent désormais autour des 10 millions de francs suisses (CHF), certains clubs dépassant même la barre des 15 millions. Les budgets des clubs de LNB stagnent entre 2 et 4 millions, ce qui laisse entrevoir des espoirs de promotion relativement faibles. Si la LNA reste en théorie une ligue ouverte, elle deviendra dans les faits de plus en plus fermée. Les clubs de LNA sont désormais gérés comme de petites et moyennes entreprises (PME), à l'image du club de Fribourg-Gottéron, qui emploie au début des années 2010 une septantaine de collaborateurs à plein temps dans son organisation. Cet accroissement économique est surtout lié à la part grandissante du sponsoring dans les budgets des clubs (environ 50 % désormais). Avec plus de 300 sponsors, le club de Fribourg-Gottéron jouit par exemple d'un grand soutien de la part du tissu économique local. Cet intérêt plus marqué des sponsors (qui s'exprime notamment par le « naming » de certaines patinoires) est engendré par une visibilité croissante du hockey. Lors de la saison 2006/07, la Ligue Suisse de hockey vend une partie des droits de retransmission télévisuelle des matchs de LNA à des chaînes privées (BluewinTV, antenne de Swisscom). Les droits passent de 3,5 à 8,5 millions, puis sont renégociés en 2012 à hauteur de 19 millions de francs par saison. Au niveau sportif, l'équipe nationale se classe régulièrement parmi les 8 meilleures équipes du monde et le championnat suisse acquiert une reconnaissance au niveau européen et mondial, qui se traduit notamment par un plus grand nombre de joueurs suisses accédant à la National Hockey League (NHL), la ligue de référence nord-américaine.

en conséquence accroître les sentiments de « vocation<sup>16</sup> ». Dans ce contexte de mutations structurelles et économiques de la pratique<sup>17</sup>, on ne peut nier qu'une part grandissante des individus investis dans le hockey ambitionne, davantage que dans d'autres disciplines, de donner la priorité à leur pratique. Le hockey peut légitimement devenir l'activité autour de laquelle se structurent les autres engagements qui sont eux, parfois, mis entre parenthèses, d'autant plus que l'espace du hockey semble être le lieu de fabrication du jeune athlète suisse et viril. Le hockey sur glace occupe de surcroît une position privilégiée en Suisse<sup>18</sup> en étant l'un des sports les plus médiatisés et pour lequel la population manifeste le plus d'intérêt<sup>19</sup> (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2014, p. 47). Cet engouement se traduit par une importante consommation médiatique de la pratique, mais également par une fréquentation soutenue du « lieu de l'action » (Goffman, 1974) puisque le championnat de hockey suisse est le plus suivi en Europe depuis de nombreuses années<sup>20</sup>. Cette configuration contribue en outre à produire une « économie de la célébrité » (Heinich, 2011) – même si elle demeure localisée – qui renforce et alimente les aspirations à faire carrière.

La professionnalisation de l'activité de hockeyeur n'a cependant pas levé l'incertitude pesant sur le devenir des joueurs. Outre les faibles chances de réussite (Poupart, 1999)<sup>21</sup>, les conditions de pratique de l'activité de hockeyeur demeurent précaires (Robidoux, 2001): risque de blessures, contrats à durée déterminée, réévaluation permanente des compétences, etc. Une seule certitude caractérise ces carrières : leur durée limitée, qui contraint le hockeyeur à effectuer, le moment venu, une nécessaire transition professionnelle. En d'autres termes, si la transition professionnelle des hockeyeurs est certes prévisible, elle est toutefois menacée d'imprévisibilité.

Comme pour les autres activités nécessitant un corps « performant » – sport, danse, mannequinat, police, armée, etc. –, l'inéluctabilité de la transition professionnelle demeure une constante dans l'analyse de l'« après-carrière » des hockeyeurs, mais elle s'éclaire de manière différenciée en fonction des évolutions observées au sein de l'espace du hockey. Notre travail vise donc à mieux comprendre l'évolution des modalités de construction de l'« après-carrière » des hockeyeurs suisses à l'aune des parcours réalisés dans un contexte de professionnalisation de la pratique.

---

<sup>16</sup> La vocation se caractérise par un rapport à sa propre autodétermination et s'exprime fréquemment par des discours du type : « J'ai toujours voulu faire ça » ou « Je suis né pour ça », une posture tendant à nier les effets de socialisation et de certains déterminismes. Dans une certaine mesure, le sentiment de vocation renvoie à une moindre réflexivité, puisque les fondements de l'engagement ne sont guère questionnés.

<sup>17</sup> On relève au passage que ces transformations ne se limitent pas au territoire suisse, mais qu'elles s'inscrivent dans un processus plus large de globalisation du marché du hockey (Whitson, Gruneau, 2006).

<sup>18</sup> Le rôle symbolique du hockey en Suisse n'est pas comparable avec celui au Canada (Whitson, Gruneau, 2006 ; Robidoux, Trudel, 2006), mais il joue aussi un rôle important. Le développement du hockey peut être lié au succès des sports d'hiver en Suisse ; en 1927, cette pratique était l'une des cinq activités sportives obligatoires à l'école (avec la gymnastique, le ski, la nage et la marche). Le hockey en Suisse est plus populaire que dans les pays environnants et jouit d'un processus de professionnalisation plus abouti (sur ce point voir par exemple la thèse de N. Delorme (2011) sur l'échec de la professionnalisation du hockey en France) ; il semble être utilisé pour affirmer une identité nationale singulière différenciant la Suisse.

<sup>19</sup> Concernant cet intérêt, le hockey sur glace arrive en 4<sup>ème</sup> position derrière le football, le ski et le tennis (dont le classement est en partie dû à la présence de deux joueurs suisses parmi les meilleurs joueurs mondiaux). Malgré une couverture médiatique déjà importante, ces quatre disciplines sont également celles pour lesquelles « la demande d'informations complémentaires » est la plus forte (p. 47)

<sup>20</sup> Avec une moyenne d'environ 7'000 personnes par match en 2016, le niveau le plus élevé du championnat suisse (LNA) est la ligue de hockey la plus suivie en Europe. Ce taux reste relativement bas en comparaison de la NHL (autour de 17'000), mais reste très élevé étant donné que la Suisse est un pays de seulement 8 millions d'habitants.

<sup>21</sup> L'étude de J. Poupart porte sur le marché du hockey canadien, un marché plus important que celui de la Suisse, ce qui réduit probablement encore les chances de réussite dans le hockey en Suisse, même si objectivement moins de joueurs aspirent à une carrière.

### 3. Du terrain aux enjeux théoriques

Mener une analyse sociologique renvoie à engager des enjeux « théoriques » sur des objets « empiriques » (Bourdieu, Wacquant, 1992). Plutôt que de présenter de manière abstraite les concepts et l'articulation théorique mobilisés dans ce travail, nous allons plutôt partir des données empiriques pour tenter de les éclairer, c'est-à-dire de la confrontation au terrain et sur ce que cette dernière nous a invités à mettre en place pour interroger l'« après-carrière » des hockeyeurs.

Partant de trois extraits d'entretiens portant sur l'« après-carrière » (encadrés 1, 2 et 3), nous souhaitons souligner, d'une part, en quoi l'analyse des étapes qui la précèdent permet d'apporter un éclairage plus riche du phénomène et, d'autre part, la nécessité de recourir à l'articulation de différents concepts mais aussi de différentes temporalités (diachroniques et synchroniques) pour rendre compte de cette étape.

Les extraits proviennent de joueurs identifiés dans 3 cohortes distinctes (cf. méthode, p. 25-27) renvoyant à différentes étapes du processus de professionnalisation. Les joueurs dont le nom d'emprunt commence par la lettre **A** appartiennent à la cohorte (A) regroupant les joueurs nés dans les années 1960, respectivement par la lettre **B** pour la cohorte (B) et les joueurs nés dans les années 1970, et par la lettre **C** pour la cohorte (C) et les joueurs nés dans les années 1980.

#### ENCADRÉ 1

##### Qu'est-ce qui s'est passé à la fin de cette dernière saison ?

*Malheureusement on n'avait pas tout reçu de nos salaires. Moi j'avais un peu tapé du poing sur la table en étant capitaine. J'aurais dû aller voir \*\*\* (le président) avec les 2 assistants et pour finir je me suis retrouvé seul, les 2 autres ne sont jamais venus. Mais j'ai tout déballé quand même et c'est là qu'il m'a dit : « Ben si c'est comme ça, t'as qu'à te tailler ! » Et puis voilà quoi... Mais c'est clair que sans ça j'aurais encore joué 4-5 ans en Ligue Nationale autrement.*

##### Tu ne voulais donc pas arrêter...

*Non non moi je voulais pas arrêter... Non moi à 32 ans j'ai arrêté à \*\*\* (LNB), mais c'était pas prévu... Donc j'avais pas vraiment encore pensé à la suite si tu veux...*

##### Et t'as vécu ça comment ?

*Ben c'est quand même une page qui se tourne... Peut-être que j'en avais un peu marre aussi, mais c'est pas facile, ça fait un peu drôle... Parce que j'ai quand même fait ça pendant plus de 10 ans à ce niveau... donc là tu quittes la Ligue Nationale... Ouais tu changes de monde, tu changes un peu de vie quoi... t'as plus le même rythme...*

##### Parce que le hockey ça occupait quelle place ?

*Ah mais pour moi c'était pratiquement la chose la plus importante. Ça passait au premier plan. C'est pour ça que chaque fois que j'avais des copines, des fois ça lâchait à cause de ça, parce que je pensais vraiment que hockey. Moi les meilleurs moments que j'ai passés dans ma vie c'était au hockey. On a vécu des moments extraordinaires... ce qu'on a vécu durant notre période de Ligue Nationale, j pense qu'aujourd'hui c'est plus possible de faire... On a vraiment bien vécu. Peut-être même que dans les autres clubs c'était pas pareil. Mis à part d'être hockeyeur, on a vraiment bien vécu à côté, on s'est bien amusés, on était vraiment une équipe de copains.*

##### Et maintenant ça occupe quelle place ?

*Je dirais que j'ai encore besoin d'être dans une structure de hockey. Pas besoin d'aller tous les jours à la patinoire sur la glace, mais besoin de m'occuper de quelque chose en lien avec ce monde, c'est quelque chose d'important. Même si le job en soi c'est pas... ou qu'il n'a pas un lien direct avec le hockey.*

##### Parce que le réseau du hockey, ça aide pour trouver des places de travail ?

*C'est clair qu'au début, en sortant de hockeyeur, il y a des gens pour qui c'est plus facile pour trouver une place de boulot, parce que si t'as été un joueur, il y a le nom quand même qui fait que voilà... Mais après c'est clair qu'il faut bosser. Mais pour la première étape, je dis que ça aide énormément d'être hockeyeur. Je pense dans n'importe quelle branche. T'as toutes les portes qui s'ouvrent vraiment plus facilement. (Adrien)*

## ENCADRÉ 2

### Comment ça se passe pour toi la transition ?

*Au moment où je décide de reprendre mes études, mon avenir se détourne du hockey, même si je continue encore à jouer... Et la reprise des études... ben comme je t'ai dit avant, elle est liée à mon meilleur ami. Mais vraiment. Dans la décision-même de reprendre les études, je pense que c'est un élément-clé. Parce que lui il en faisait et il progressait... et moi j'étais à la traîne et à l'écart dans les discussions...*

### Donc pour toi c'était clair que t'allais pas rester dans le milieu du hockey...

*Ah oui oui ! Mais clairement ! Et tu sais même de dire : « Ouais les réseaux ça peut t'aider... » Mais les réseaux du hockey faut pas trop compter dessus quand t'as été un joueur comme moi ! Enfin bref, si on refait un parallèle avec ce qu'on disait avant, au moment où je décide un peu de lever le pied avec le hockey... et que je m'investis plus dans les études, il y a un basculement dans le rapport avec mon père... En fait je suis passionné par ce que je fais, je suis à fond dedans, j'suis pris dedans, je suis absorbé, comme j'ai pu l'être au début avec le hockey. Et là le rapport change avec mon père, avec ma mère ça va toujours très bien. D'ailleurs elle est institutrice, enfin... elle est plus proche du milieu, pas universitaire parce qu'elle a pas fait l'uni, mais de la formation on va dire. Alors évidemment que j'ai changé, mais lui il entre dans un autre rapport, il me considère comme l'intello... tu vois ? Lui a pas fait d'études, il est cheminot... Enfin j'suis devenu l'intello quoi. Evidemment à chaque fois qu'il y a des discussions en famille ou avec des amis et où je suis avec lui, enfin voilà on sent qu'il y a une... une rupture quoi ! Il y a une rupture avec mon origine sociale quoi, vraiment. Avec l'ensemble de la famille du côté de mon père, c'est ça.*

### Il y avait plus d'affinités avec lui quand tu étais hockeyeur ?

*Ouais... Même que lui n'était pas « sportif », mais il y avait plus de cohérence quand j'étais hockeyeur... Le hockey c'était effectivement un terrain où on pouvait plus se « retrouver »... ou parler le même langage. Enfin je vais pas poser moi le regard sociologique ! (rires) Mais ouais sans doute qu'il ne se projette plus. Je pense qu'il sent aussi cette distance et cette autorité qui disparaît parce que... ben en fait l'autorité par le savoir... qu'il n'avait pas mais qu'il contournait... ben en fait c'est moi qui l'ai maintenant quoi ! Dans son esprit en tout cas... parce que honnêtement pour moi je suis pas du tout dans ce rapport, mais pas du tout. Et en plus je suis pas à l'aise à l'uni, avec ce milieu intellectuel et étudiantin. Donc en fait je suis beaucoup plus proche que ce que lui il imagine, de mes origines sociales quoi ! Mais du coup ça crée un rapport... je suis entre deux quoi ! Je suis entre l'uni et mon père... et ouais on s'éloigne, on est très éloigné quoi. On ne peut pas discuter.*

### C'est toujours le cas actuellement ?

*(silence) Je pense que ça perdure, mais le rapport s'est encore transformé. Mon père maintenant est à la retraite, depuis 5 ans d'ailleurs. Et depuis quelques années on partage plus d'activités ensemble. C'est-à-dire qu'on joue à la pétanque, on joue un peu au tennis ensemble. Et donc du coup on a contourné de nouveau la relation qu'on pouvait avoir sur des sujets un peu intellectuels. Par un autre rapport qui est en fait le sport, le jeu. D'ailleurs maintenant que j'ai repris le hockey, il vient de temps en temps, ça aide à recréer un lien... Je pense qu'il était content que je reprenne... content de pouvoir retourner à la patinoire voir des matchs de hockey surtout.*

### Parce que pour lui le hockey...

*Ben au tout début mes parents m'emmenaient voir les matchs, avec mon père surtout, de manière assez régulière mais pas non plus de manière fanatique. Et le hockey c'est... Je vois bien mon père... Même encore aujourd'hui c'est assez amusant. Ça m'énerve un peu par moment... Il est obligé dans une discussion de dire à un moment donné : « Il a joué à \*\*\* (LNB-LNA) ! » Moi ça me fait rire... je rebondis jamais dessus. Mais c'est assez amusant, il a toujours eu cette fierté. (Baptiste)*

### ENCADRÉ 3

Tu te souviens dans quel état d'esprit tu étais à ce moment-là ?

*Ben comme je t'ai dit, la reconversion ça a toujours été important pour moi.*

Mais ça te vient d'où ça ?

*Mais j'veux dire dans le contexte actuel c'est quand même important d'y penser, avant peut-être moins je sais pas... Et puis tu sais quand j'étais petit, même si j'avais tout le temps le hockey en tête, je faisais ce que j'avais à faire à l'école et même après pour la formation aussi. C'était aussi important pour mes parents, même s'ils me poussaient un peu dans le hockey. D'ailleurs après ma scolarité obligatoire, je suis allé dans une classe... ils avaient fait une classe à l'école de commerce pour les hockeyeurs, qui n'a pas fonctionné mais... ouais c'était important pour eux que j'aie une formation...*

Donc ça vient un peu de ton éducation en fait...

*Ouais mais même de moi, tu vois en fait si tu veux j'y ai toujours pensé à ma reconversion, vu que j'ai quasiment tout le temps travaillé à 50 % à côté... même que j'aurais pas eu « besoin ». Franchement moi j'ai jamais tellement apprécié rien faire l'après-midi et jouer à la playstation... Etre toujours dans le monde du travail ça c'était vraiment important pour moi. Et puis aussi pour m'occuper, toujours un peu m'instruire parce que je veux pas dire mais si pendant une année tu fais rien avec toutes les discussions dans le vestiaires qui tournent autour du hockey, ça vole pas toujours très haut... Alors d'être dans le monde du travail c'était assez important.*

Pour toi la transition a été moins nette alors ?

*Ouais et puis si tu veux à partir du moment où je suis rentré en \*\*\* (sa région d'origine) pour jouer à \*\*\* (LNB), ça faisait encore une étape supplémentaire dans cette direction. Et y'a ma copine qui a joué un rôle aussi (rires), parce qu'elle venait de là et puis si tu veux avancer aussi plus loin ben il fallait revenir en \*\*\*... Et donc à partir de ce moment-là, je savais que si j'avais une seule opportunité intéressante pour un job à 100 % dans la région, j'arrêtais. Mais c'était pas facile hein ! Ça je dois quand même dire... Là ça paraît facile quand je le dis, mais quand tu te dis que t'arrêtes, c'est pas facile quand même. Mais tu vois après ça m'a pas manqué du tout ! (rires) Bon t'es aussi content d'arrêter parce que là ça devenait exagéré tu pouvais plus rien faire à côté pratiquement ! (Clément)*

Notre positionnement découle à la fois du type de récits auquel nous avons été confrontés mais également des enseignements et des constats que nous avons pu retirer des travaux ayant abordé la question de l' « après-carrière » des sportifs de haut niveau.

#### > **Eclairer l' « après-carrière » par l' « avant »**

La question de l' « après-carrière » des sportifs a été traitée sous plusieurs angles dans la littérature, mais peu souvent dans une perspective de *carrière* ou de *trajectoire*, c'est-à-dire en intégrant à l'analyse les étapes qui la précèdent. L'appréhension des récits sur l' « après-carrière » fait pourtant état d'une série d'événements et d'engagements antérieurs – et extérieurs – à cette étape qui semblent l'éclairer de manière distincte. L'analyse des extraits d'entretiens choisis renvoie premièrement à une temporalité différenciée de l'appréhension de l' « après-carrière ». Si Adrien y pense au moment de l'arrêt (encadré 1), Baptiste l'anticipe pendant la carrière (encadré 2) et Clément avant même de s'y lancer (encadré 3). Au-delà de la prise en compte du *degré d'anticipation* – qui sont avec *les modalités de retrait*, les deux principaux facteurs pris en



compte par les approches psychosociales menées sur l' « après-carrière »<sup>22</sup> (Stephan, Bilart, Ninot, 2005) – il s'agit plutôt de rendre compte des conditions sociales qui produisent ces différences d'anticipation. Les réflexions menées par Clément ou Baptiste sur la poursuite ou la reprise de leurs études, renvoient à l'importance d'intégrer à l'analyse de l' « après-carrière » les étapes liées au parcours de formation, mais elles invitent surtout à les contextualiser dans un réseau de contraintes sociales et institutionnelles (Javerlhiac, 2010). Les relations que les joueurs entretiennent peu avant la fin de leur carrière avec leur président (Adrien), leur conjoint (Clément), leur meilleur ami (Baptiste) ou leur famille (Baptiste, Clément) sont autant d'éléments invitant à creuser l'influence des interactions sportives et extra sportives en amont de cette phase de transition. Plus largement, ce qui semble provoquer un sentiment d'attachement durable au hockey chez Adrien (encadré 1) mais un détachement plus rapide chez Clément (encadré 3) semble aussi devoir se comprendre sur le temps long.

En outre, l'analyse des récits permet également de distinguer deux dimensions de l' « après-carrière ». D'un côté, une dimension objective, qui repose sur un changement de position sociale : Baptiste qui passe du statut de hockeyeur à celui d'universitaire ou Clément qui passe d'un statut de hockeyeur semi-professionnel à celui d'employé à temps plein. D'un autre côté, une dimension subjective, qui renvoie davantage à la manière dont la transition est vécue : Adrien, pour qui la transition professionnelle semble se comprendre davantage dans le lien affectif qu'il conserve avec le hockey plutôt que par la position qu'il occupe au sein de la hiérarchie sociale, ou Baptiste pour qui la rupture avec ses origines sociales s'appréhende davantage dans les effets subjectifs qu'elle engendre dans la relation avec son père que par un changement de statut objectif. S. Fleuriet et M. Schotté (2011) ont mis en évidence cette dualité de la transition professionnelle post-carrière sportive en identifiant la tension existant entre une absence de déclassement social objectif et un sentiment de déclassement subjectif chez une part importante des ex-athlètes olympiques observés. Ce constat souligne ainsi l'importance de comprendre ce que l'expérience sportive fait aux individus pour rendre compte de la manière dont ils vivent et se représentent leur « après-carrière ». Si le sportif doit passer par une « épreuve de la petitesse » (Guiot, Ohl, 2008), il s'agit également de saisir la « grandeur » du temps sportif, mais également le potentiel processus de *conversion* (Faure et Suaud, 1999 ; Schotté, 2005 ; Bertrand, 2008) à la pratique sportive qui précède celui de *reconversion* (Papin, 2007). En ce sens, la reconversion renvoie à « l'enchaînement de transformations subjectives qui accompagnent et conditionnent [...] la transformation du statut social » (Suaud, 1978, p. 14). Il y a donc une transition professionnelle objectivée, mais aussi un processus plus subjectif de reconversion à prendre en compte, qui impose, pour se saisir du phénomène d' « après-carrière », de prêter attention au cheminement emprunté et aux socialisations plurielles associées en amont de la sortie.

Parler d' « après-carrière » suppose donc qu'il y ait eu un « avant ». Cette constatation triviale n'est pourtant pas sans conséquence théorique car elle nous invite à préciser comment nous allons rendre compte de ce passage pour les hockeyeurs ; autrement dit, comment nous allons appréhender les parcours individuels mais aussi les contextes dans lesquels ils se déroulent.

---

<sup>22</sup> L'analyse scientifique de l' « après-carrière » des sportifs a été abondamment traitée – et continue de l'être – par une approche psychosociale centrée sur les questions identitaires. D. Lavalée, P. Wylleman et D. Sinclair (2000) répertoriaient déjà plus de 220 travaux au début des années 2000 et la production scientifique n'a pas faibli depuis, puisqu'une revue de la littérature plus récente identifiait près de 70 publications supplémentaires entre 2000 et 2010 (Park, Lavalée, Tod, 2013). Cette période de « transition » a souvent été décrite comme une période de « crise » (Kerr, Dacyshyn, 2000) pouvant engendrer une période de « flottement identitaire » (Chamalidis, 1997). En s'articulant autour de l'identité et d'un équilibre personnel à trouver – « trouver plus d'équilibre dans les déséquilibres » (Chamalidis, 2015, p. 39) –, ces approches développent toutefois une appréhension très universelle du phénomène. Les individus apparaissent en « apesanteur social » alors que les données et les observations suggèrent plutôt d'ancrer cette étape dans une réalité sociale et historique. Pour une revue de la littérature plus complète sur cette approche, se référer à l'introduction du chapitre 6.

### > **Articuler les temporalités diachroniques et synchroniques**

Les concepts ne manquent pas au sein des sciences sociales pour rendre compte du « devenir biographique » (Passeron, 1989) des individus : *biographie*, *carrière*, *itinéraire*, *trajectoire*, *histoire* ou *parcours de vie* sont autant de notions mobilisées pour l’appréhender. L’utilisation de ces concepts ne semble a priori pas neutre et renvoie souvent à des mots « totems » (Pudal, 1994) permettant de marquer son appartenance à une école de pensée. En ce sens, le concept de *trajectoire* est traditionnellement lié à l’articulation entre habitus et champ, développée dans les travaux de P. Bourdieu (1979a, 1986) et conçoit les biographies comme une « intériorisation des possibles » ; le concept de *carrière* fait quant à lui écho à la théorie des mondes développée par les travaux de H. Becker (1985, 1988) ou à ceux de E. Goffman (1979) en « institution totale », et appréhende plutôt les biographies comme un enchaînement d’étapes et d’interactions sans nécessairement tenir compte de ce qui précède l’entrée dans la carrière, une posture conduisant à situer l’approche comme « une théorie à basse portée » (Goffman, 1981).

Or, les usages de ces concepts peuvent être multiples. Le concept de *trajectoire* tel qu’il est développé chez P. Bourdieu (1979a, 1986) n’a pas la même signification que la version de A. Strauss (1992). Rattaché à la tradition interactionniste, ce dernier mobilise le concept de *trajectoire* dans son travail sur la maladie pour « faire référence non seulement au développement physiologique de la maladie de tel patient, mais également à toute l’organisation du travail déployée à suivre ce cours, ainsi qu’au retentissement que ce travail et son organisation ne manquent pas d’avoir sur ceux qui s’y trouvent impliqués » (p. 143). Au sein même de la seconde école de Chicago le sens du concept de *carrière* revêt des acceptions différentes chez H. Becker (1985) et E. Goffman (1979), ce dernier tenant davantage compte des structures institutionnelles s’imposant aux individus.

Il s’agit pourtant de dépasser ces apparentes oppositions. D’une part, en soulignant ce qui réunit les deux concepts malgré une manière propre d’appréhender les cheminements individuels : saisir des dynamiques processuelles en les contextualisant. Dans cette logique, comme le rappelle O. Fillieule (2001), « les concepts de trajectoire et de carrière s’inscrivent donc dans une même tradition et partagent un certain nombre de propriétés, soit une attention égale aux processus et à la dialectique permanente entre histoire individuelle et institution et, plus généralement, les contextes (...) Dans ce cadre, l’emploi de l’une ou l’autre notion importe peu » (p. 200-201). D’autre part, en conservant principalement ce que ces instruments analytiques peuvent nous apporter pour rendre compte de l’« après-carrière » des hockeyeurs. Nous souhaitons ainsi plutôt mobiliser les concepts de *trajectoire* ou de *carrière* en fonction de ce que le terrain nous suggère et en les considérant comme deux outils utiles pour désagréger les différentes dimensions du parcours des individus.

Si les deux concepts intègrent à l’analyse les dimensions objectives et subjectives, le concept de *trajectoire* – telle qu’il est initialement développé dans *La Distinction* (Bourdieu, 1979a) – semble plus adapté pour appréhender la dimension objectivée de l’« après-carrière », c’est-à-dire les changements de position ou de statut évoqués par Baptiste (encadré 2) ou Clément (encadré 3), renvoyant plus largement à la question de la mobilité sociale intra- et intergénérationnelle. On retrouve notamment cette utilisation féconde du concept de *trajectoire* dans les travaux mettant l’accent sur cette dimension de l’« après-carrière »<sup>23</sup> (Fleuriel, Schotté, 2011 ; Conzelmann, Nagel, 2003), où se pose en filigrane la question du transfert des compétences sportives. En outre, ces travaux soulignent l’« effet génération » sur ce processus de transfert. Cette question émerge d’ailleurs dans les discours d’Adrien (encadré 1) et Baptiste (encadré 2), deux joueurs issus de générations différentes, discours qui invitent à questionner davantage les conditions sociales et les contextes encadrant le transfert des compétences sportives. F. Eisenberg (2007) montre par

---

<sup>23</sup> Pour une revue de la littérature plus complète se référer à l’introduction du chapitre 7.

exemple que la professionnalisation du rugby en France a transformé la logique de réseautage de la « famille rugby ». Les clubs, les anciens joueurs et le milieu fédéral interviennent de moins en moins pour faciliter la reconversion des sportifs depuis que les joueurs sont rémunérés. Le même constat est formulé plus largement pour les sportifs de haut niveau observés par S. Javerliac (2010) lorsqu'elle affirme que « le sport, connu pour fonctionner en réseau, met aujourd'hui de moins en moins ce réseau au service des athlètes (...) dès lors que les athlètes sont payés pour pratiquer leur sport, même si cette rémunération est minime, cela se traduit par un détachement du réseau sportif. Un réseau fonctionne, mais entre les sportifs internationaux médaillés qui se côtoient et s'entraident en dehors de toute frontière sportive. Cela ne va cependant pas au-delà et ne concerne pas les SHN (sportifs de haut niveau) dans leur ensemble » (p. 285).

Parallèlement le concept de *carrière* et ses implications théoriques semblent constituer un outil d'analyse pertinent pour appréhender certaines dimensions de l'« après-carrière »<sup>24</sup>. Il semble notamment plus adapté pour rendre compte de l'articulation des dimensions objectives et subjectives qui trouve un écho particulier dans notre cas empirique. « Dans sa dimension objective, une carrière se compose d'une série de statuts et d'emplois, clairement définis, de suites typiques de positions, de réalisations, de responsabilités et même d'aventures. Dans sa dimension subjective une carrière est faite de changements dans la perspective selon laquelle une personne perçoit son existence comme une totalité et interprète la signification de ses diverses caractéristiques et actions, ainsi que tout ce qui lui arrive » (Becker, 1985, p. 121). Dans cette optique, les étapes de la carrière peuvent être utilisées comme instrument d'objectivation, de construction de l'objet sociologique (Darmon, 2008) ; dans sa dimension subjective, la carrière se compose de changements que l'acteur essaie d'interpréter par un travail de mise en cohérence. Le concept de *carrière* – et plus largement le courant interactionniste – semble ainsi pertinent pour rendre compte du rapport différencié à la sortie observé chez Adrien (encadré 1) et chez Clément (encadré 3) en appréhendant les différentes étapes de leur parcours tout en analysant les transformations subjectives de leur rapport à l'activité, de leur croyance ou de leur niveau de conversion à la pratique : il s'agit en effet de ne pas considérer que les individus sont convertis ou non une fois pour toute, mais plutôt qu'ils oscillent constamment entre différents degrés d'adhésion. Le concept permet ainsi d'être attentif aux points de vue des acteurs et à leurs manières personnelles de définir les situations dans lesquelles ils sont engagés. Par ailleurs, comme le rappelle D. Demazière (2011), « il est évident, à tout le moins dans une perspective interactionniste, que les relations avec autrui sont des lieux de production de signification biographique et des instances de production des parcours personnels » (p. 65). Les interactions entrevues dans les extraits proposés avec différents types d'acteur (président, conjoint, ami, famille) semblent plus à même d'être appréhendées avec des concepts qui mobilisent un niveau d'analyse plus attentifs aux dynamiques relationnelles focalisées, indépendamment du potentiel rapport de domination qui les structure.

---

<sup>24</sup> Lors d'un colloque, nous avons été interpellés par la remarque d'un discutant très critique à l'égard du concept de *carrière* en l'associant à une « sociologie de droite » – autrement dit, un concept faisant fi des origines sociales des sujets observés – et, partant, refusant catégoriquement sa mobilisation. Si nous sommes en partie d'accord avec sa remarque, nous pensons néanmoins que le concept de *carrière* possède une valeur heuristique et qu'il peut offrir un niveau d'analyse pertinent pour appréhender les parcours des hockeys. Utiliser la notion de *trajectoire* sans prendre en compte les effets des interactions peut être réducteur. À moins de penser que l'issue de toutes les interactions est déterminée par des propriétés plus macrosociologiques, c'est se priver d'une partie de la complexité du réel. De façon symétrique, imaginer que les interactions se font en dehors de cadres sociaux spécifiques conduirait aussi à amputer la connaissance d'une partie des déterminismes sociaux. C'est à la fois la conséquence de privilégier un niveau d'analyse et une opposition au sein du champ scientifique. Plutôt que d'opposer le concept de *trajectoire* et de *carrière*, nous pensons qu'ils peuvent être complémentaires à l'analyse des données observées.

### > **Articuler les niveaux d'analyse**

Si l'ambition de ce travail n'est certainement pas de produire une « théorie générale du social », nous sommes néanmoins désireux de faire varier les niveaux d'analyse pour rendre compte de manière plus complète des phénomènes observés. À cette fin, nous nous situons à la fois à un niveau d'analyse proche de celui développé dans la « théorie des champs » issus des travaux de P. Bourdieu et de celui mis en œuvre dans la « théorie des mondes » issus des travaux de H. Becker. Bien que nous mobilisions certains outils d'analyse issus de ces deux approches sociologiques, nous entretenons un rapport distancié avec elles. En effet, effectuer une analyse en termes de « champ » aurait davantage porté sur son émergence ou sur les luttes qui s'y déroulent, or il s'agit plutôt d'étudier un espace professionnel non pas pour lui-même mais pour ce qu'il fait aux individus. De même, une analyse en termes de « monde » se serait attachée à interroger les différents groupes ou acteurs qui contribuent à orienter, freiner, pousser les carrières et « après-carrières » sportives, alors que l'analyse développée se nourrit essentiellement du point de vue des joueurs. On se retrouve ainsi dans un implicite bourdieusien ou beckerien, plutôt que dans une reprise fidèle des deux modèles.

La théorie des champs reste particulièrement heuristique pour analyser l'espace du hockey comme segment du champ sportif : au cours de l'histoire, le champ sportif s'autonomise progressivement et se structure autour des institutions dominantes qui défendent une *doxa* leur permettant de maintenir leur contrôle sur la pratique. Cette structuration du champ crée « les conditions particulières qui rendent possible l'expérience doxique du monde social » (Bourdieu, 1980b, p. 45). L'idée de champ est indissociable de l'habitus dans la mesure où ce concept rend compte de la manière dont les normes sont intériorisées et s'inscrivent dans les corps (Bourdieu, 1980b, p. 99). L'habitus, comme histoire incorporée, explique l'ajustement des individus aux logiques du champ (Bourdieu, 1980b, p. 111), qui se déclinent différemment en fonction de l'époque concernée (cf. p. 6-8).

Les extraits d'entretiens semblent le suggérer, lorsqu'Adrien (encadré 1) laisse entendre des « extras » encore possible à côté du hockey : « *Ce qu'on a vécu durant notre période de Ligue Nationale, j pense qu'aujourd'hui c'est plus possible de faire* », renvoyant au témoignage de Clément, issu d'une génération plus récente : « *T'es aussi content d'arrêter parce que là ça devenait exagéré tu pouvais plus rien faire à côté pratiquement !* » ; parallèlement, la mention du fait qu'il a pu accéder à une structure sport-études s'inscrit dans une époque. Le travail des institutions sportives sur les croyances et le corps expliquent l'adhésion des individus à l'*illusio*<sup>25</sup>, au sens « d'être pris au jeu, pris par le jeu, de croire que le jeu en vaut la chandelle, ou pour dire les choses simplement, que ça vaut la peine de jouer » (Bourdieu, 1988, p. 26). Ainsi les difficultés rencontrées par Adrien (encadré 1) pour quitter la LN peuvent se comprendre à l'aune de son adhésion pour le hockey et d'un engagement qui « *passait au premier plan* ». Cette croyance et cet investissement intensif se retrouve chez Baptiste (encadré 2), lorsqu'il évoque ses modalités d'engagement dans les études ou le hockey : « *Je suis à fond dedans, j'suis pris dedans, je suis absorbé, comme j'ai pu l'être au début avec le hockey* ». Chez Clément (encadré 3) cette adhésion se retrouve dans l'appréhension et la crainte de sa sortie, bien qu'il semble par la suite éprouver moins de difficultés à s'en détacher. En ce sens, la communauté des hockeyeurs peut être

---

<sup>25</sup> On peut postuler que l'espace social est constitué de toute une série d'*illusio*, chacun d'entre eux constituant une source de motivation, une incitation à agir ou à s'engager. En ce sens, les individus adhéreraient plus ou moins à une succession d'*illusio* qui seraient au fondement de leurs actions. Bien qu'il existe des nuances, l'*illusio* du hockey serait particulièrement prégnant pour les personnes observées. L'*illusio* du hockey peut en outre reposer sur différentes croyances : croire que les émotions vécues avec le hockey ne se retrouvent pas ailleurs, croire qu'il rend meilleur, croire qu'il est le seul espace de valorisation, croire qu'il n'est pas un travail mais une passion, etc. L'*illusio* peut aussi prendre des formes différentes au fil des générations, notamment en raison de l'évolution des contraintes institutionnelles qui pèsent sur les joueurs. Malgré cette diversité, l'*illusio* du hockey repose néanmoins sur un socle constitué de croyances dans la valeur de la compétition.

appréhendée comme un sous-espace du champ sportif « délibérément séparé de la société » (Robidoux, 2001, p. 5) et caractérisé par une *doxa* dominante (Bourdieu, 1979a) à laquelle les individus vont adhérer de différentes façons. La socialisation des hockeyeurs dans cet espace repose sur un processus plus ou moins marqué de *conversion* (Suaud, 1978) et conduit à ce qu'ils adhèrent modérément, partiellement ou totalement à *l'illusio* du hockey. Au cours des générations observées, la structuration progressive de la pratique en espace du hockey professionnel a pour corollaire une transformation de son économie mais également des modalités d'adhésion des acteurs.

Ce niveau d'analyse et cette approche théorique permettent cependant moins de rendre compte des « événements » ou des « interactions » qui jalonnent les parcours. Comme le souligne B. Lahire (2012) « la théorie des champs est une théorie plus macrosociologique que l'étude des interactions situées ou des institutions et elle se concentre sur les luttes pour l'appropriation ou la re-définition du capital spécifique entre les agents des champs ; la théorie des mondes suppose un niveau de réalité à peu près semblable, mais elle privilégie une échelle d'observation souvent plus microscopique et s'intéresse à un réseau d'acteurs beaucoup plus diversifié (en fait, l'ensemble des acteurs participant à la division du travail dans le secteur concerné) » (p. 17). Cette distinction est à l'origine de certaines critiques formulées à l'égard du concept de champ où, « obnubilé par la question du pouvoir, des stratégies de conquête de capitaux, de reproduction ou de reconversion de son capital, Pierre Bourdieu réduit la sociabilité, les relations interpersonnels (dont les relations amicales) à du « capital social » potentiellement mobilisable. Dans un tel cas de figure, c'est la nature des liens sociaux qui est ignorée » (Lahire, 1999, p. 41).

Si une analyse en termes de champ est très utile pour comprendre le phénomène d'adhésion des acteurs et leurs positionnements les plus caractéristiques, ou pour intégrer au travail une perspective sociohistorique de l'espace observé, l'approche en termes de monde social permet d'appréhender les acteurs aux différents moments de leur carrière. H. Becker définit un monde social – en se référant à l'analyse du monde de l'art – comme « le réseau de tous ceux dont les activités, coordonnées grâce à une connaissance commune des moyens conventionnels de travail, concourent à la production des œuvres » (Becker, 1982, p. 22). Les mondes sociaux reposent sur des règles du jeu et des conventions qui orientent les comportements et les interactions entre les individus. Ces interactions peuvent être structurées ou non en activités fréquentes et régulières, laissant sous-entendre que tous les mondes peuvent être plus ou moins organisés (Becker, 1974, p. 774 ; 1976, p. 705). Ainsi, cette conceptualisation est sans doute mieux adaptée pour rendre compte de l'interaction – ou du « turning point » (Hughes, 1996 [1950]) – qui provoquera la fin de la carrière en LN d'Adrien (encadré 1). De la même manière, l'approche interactionniste semble mieux outillée pour analyser les relations que Baptiste (encadré 2) entretient avec son meilleur ami, mais aussi le processus d'étiquetage (Becker, 1985) qu'il subit avec son père – « *il me considère comme l'intello* » – qui semblent à la fois déterminantes de son arrêt et influencer la perception de sa transition. Enfin, les interactions de Clément avec son amie (encadré 3) concourent également à la compréhension de son « après-carrière » dans la mesure où elles semblent modifier son rapport à l'activité sportive. Ainsi, parce qu'elle met en œuvre une échelle d'analyse portant l'attention sur des éléments plus microsociologiques, la théorie des mondes sociaux est intéressante pour analyser les comportements des acteurs interagissant les uns avec les autres.

Sans nécessairement ajouter une nouvelle « couche » à notre cadre théorique, mais plutôt en cherchant à favoriser son articulation, les théories des champs et des mondes peuvent être ponctuellement prolongées par le concept de *configurations* (Elias, 1985 ; Elias, Dunning, 1994 ;

Elias, Scotson, 1997) qui vise à identifier les réseaux d'interdépendances reliant les individus<sup>26</sup>. Les configurations peuvent être appréhendées comme des formes récurrentes d'interactions et se situent donc à un niveau d'analyse intermédiaire entre les logiques du « champ » et les interactions au sein du « monde ». Par ailleurs, ce concept permet de contourner certaines limites des théories des champs et des mondes. En effet, « malgré les différences qui la [théorie des mondes] séparent de la théorie des champs, elle partage avec elle une focalisation sur les acteurs en tant qu'ils sont membre d'un monde (ou d'un champ) (...) La théorie des champs comme celle des mondes présupposent d'emblée, par leur découpage, que l'œuvre n'est affectée que par des acteurs, des institutions, des relations, des interactions internes au monde ou au champ, alors que l'ensemble des expériences individuelles, qui ne se situent pas entièrement dans les limites étroites du monde ou du champ, sont déterminantes et participent à sa structuration » (Lahire, 2012, p. 202-3). C'est ce que suggère notamment la plupart des réseaux de relations hors-champ ou hors-monde évoqués : les relations avec les pairs et la famille chez Baptiste (encadré 2) ou avec le conjoint chez Clément (encadré 3) même si parfois certains d'entre eux peuvent aussi adhérer à l'*illusio* ou à la *doxa* de l'espace du hockey sans y évoluer directement.

Le concept de *configuration* permet ainsi de mieux mettre en relation des individus situés à l'intérieur ou à l'extérieur du monde ou du champ (espace) du hockey professionnel – notamment en incluant à l'analyse les relations amicales ou familiales –, mais surtout de faire le lien entre la théorie des champs et des mondes, entre structures et interactions<sup>27</sup>. Si N. Elias privilégie « le recours au concept de « configuration » plutôt qu'à ceux de « structure » ou d' « interaction » (Ducret, 2011, p. 6), nous le voyons comme un moyen d'articuler l'observation des logiques d'interaction et celles des transformations des structures. Cette posture permet de rendre compte de l'évolution des liens entre les individus au fil du temps sans nécessairement faire de l'individu et de la société des entités différentes : « nous faisons partie les uns des autres » (Elias, 1987, p. 87). Toutefois, la mobilisation du terme « configuration » ne nous privera pas, quand les observations le suggèrent, de recourir à celui de « structure » ou d' « interaction ».

Articuler théorie des champs et des mondes sociaux engage ainsi à être attentif à la fois aux logiques partagées par les joueurs issus de la même génération, influencées par la structuration du champ à un moment donné de l'histoire de la pratique, mais également, selon les données collectées, aux effets des interactions entre les acteurs et aux configurations singulières dans lesquels ils sont engagés, afin de saisir les parcours de ces sportifs dans leurs multiples dimensions.

Au final, notre positionnement repose sur la nécessité d'articuler les temporalités, les concepts et les niveaux d'analyse. Même si les dimensions s'interpénètrent, de façon schématique, la diachronie est appréhendée avec l'aide conjointe des concepts de *carrière* et de *trajectoire* ; la synchronie avec l'articulation de l'état du *champ* ou du *monde* à un moment ou une époque donnée ; le concept de *configuration* favorisant ponctuellement l'articulation de ces deux niveaux d'analyses.

Les usages des concepts sont multiples et on peut retrouver des textes où le concept de *trajectoire* est mêlé à une approche interactionniste, ou celui de *carrière* à une approche

---

<sup>26</sup> Nous ne souhaitons pas développer une sociologie éliassienne mais plutôt mobiliser certaines postures utiles à l'articulation de notre cadre théorique, postures qui semblent d'ailleurs largement partagées par les différents courants sociologiques.

<sup>27</sup> Selon N. Heinich (2002), penser en termes de *configuration* « c'est raisonner non plus en termes d'individualités reliées les unes aux autres mais en termes de relations, forcément variables entre des positions définies par le système de ces relations » (p. 92). L'intérêt étant de mettre en évidence les dépendances de l'individu envers des comportements. On retrouve ce précepte dans la sociologie interactionniste, où le cadre de l'interaction crée un ensemble de comportements possibles pour l'acteur (Goffman, 1991) mais aussi dans l'approche bourdieusienne qui rend également compte de ces contraintes et de l'« espace des possibles » de l'individu. N. Heinich rappelle d'ailleurs cette proximité lorsqu'elle affirme à propos de la *configuration* que « le concept a été popularisé par Pierre Bourdieu, sous le terme de champ » (p. 91).

déterministe. Il aurait été plus aisé et confortable de choisir une approche plus normative et ancrée dans une tradition sociologique mobilisant des concepts parents, mais notre objet et nos données empiriques suggéraient plutôt d'articuler différents concepts et de faire varier les niveaux d'analyse afin de rendre compte plus finement des cheminements individuels observés. Nous ne cherchons pas à plaider en faveur d'une approche ou d'une autre. Ce positionnement relativement œcuménique soulèvera peut-être quelques critiques, mais il est assumé et nous tenterons d'en souligner la richesse au cours du travail.

## II. Démarche méthodologique

La vérification d'un modèle ou d'une approche sociologique particulière n'est pas le but principal de la démarche, qui repose plutôt sur l'utilisation de données empiriques pour ensuite monter en généralité. Au départ, une posture théorique a été provisoirement adoptée afin de donner une structure cohérente au travail. Le modèle et les concepts utilisés ont par la suite été alimentés et reconstruits sur la base des informations récoltées. En conséquence, malgré certaines perspectives théoriques indispensables à la construction des outils de collecte de données, nous nous sommes plutôt inspirés de la théorie enracinée ou *Grounded Theory* (Glaser, Strauss, 1967), en inscrivant notre démarche dans une méthode très ouverte à l'inductif. Par exemple, bien que nous ayons commencé nos entretiens exploratoires avec une grille initiale inspirée par la littérature, certains indicateurs ont ensuite été regroupés dans d'autres types et d'autres ont émergé pendant et après la collecte des données ; cette démarche correspond à la diversité des usages de l'approche inductive (Charmaz et Bryant, 2011). La problématique d'une recherche se construisant avec le temps, les expériences, les erreurs, et les matériaux recueillis (Beaud, Weber, 1998) ; la révision des hypothèses étant la principale caractéristique de la *Grounded Theory* (Corbin, Strauss, 1990, p. 11).

Le but de cette section est, dans un premier temps, de donner au lecteur les clés de notre démarche méthodologique en retraçant les conditions de production du savoir et de celles qui ont présidées au choix des outils de collecte de données pour appréhender l'« après-carrière » des hockeyeurs suisses dans un contexte de professionnalisation de la pratique ; dans un deuxième temps, nous décrivons le déroulement de l'enquête, avec ses enjeux, ses enseignements, les points d'interrogations qu'elle a soulevé et ses limites.

### 1. Entre terrain connu et terre inconnue...

Puisque le rapport au terrain constitue un élément clé de « l'univers interprétatif » (Paillé, Mucchielli, 2008), il apparaît indispensable de commencer par décrire la relation particulière qui nous unit à ce dernier.

Comme évoqué dans les premières lignes de ce travail, le hockey a pour ainsi dire toujours fait partie de notre quotidien, rythmé nos semaines, séquencé notre agenda annuel. À l'instar des personnes que nous avons observées, nous avons également dû apprendre à patiner et à maîtriser les gestes et les techniques de cette pratique. Comme eux, nous nous sommes engagés dans le but de nous amuser, puis dans un esprit plus compétitif, jusqu'à pratiquer quasiment tous les jours, voire parfois deux fois par jour. Même si notre parcours au sein de l'élite est très modeste, nous aurions effectivement pu faire partie de l'échantillon des personnes observées, faisant de nous un *insider*, au sens strict du terme.

À ce moment-là, nous ne savions encore pas que nous nous lancerions dans un travail de thèse, mais cette connaissance intime du terrain demeure. Bien que nous n'ayons pas formellement effectué d'observations dans le cadre de ce travail, notre première démarche a été d'« apprendre à utiliser au profit du travail intellectuel l'expérience acquise dans la vie » (Mills, 1997 [1967], p. 200) et ainsi de bénéficier déjà des enseignements de ce que M. Bulmer (1982) nomme une « observation participante rétrospective ».

De manière générale, cette familiarité et cette connaissance des rouages nous a permis de pénétrer plus facilement le terrain, d'avoir un rapport privilégié avec les enquêtés et de gagner du temps en nous focalisant sur certaines dimensions des parcours ; nous reviendrons ultérieurement – dans la partie portant sur le déroulement de l'enquête – sur les implications pratiques liées à notre statut.



Si nous avons la chance de posséder une « familiarité de membre » (Coulon, 1987, p. 43), comme le rappelle S. Javerlhiac (2010) – qui, dans le cadre de son travail de thèse, se décrit comme une « chercheuse toute entière incluse dans sa recherche » (p. 9), une posture dans laquelle nous nous retrouvons –, « les problèmes liés à cette position sont tout aussi importants que les avantages acquis par la parfaite connaissance du milieu, de ses rouages, non-dits et enjeux » (p. 13). Ce terrain nous apparaît si familier que cette connaissance peut conduire à des pièges car elle repose sur une vision individuelle et une expérience personnelle de cet univers. De plus, cette configuration de recherche, avec un chercheur au statut d'*insider* et impliqué dans le terrain, expose le travail à la critique d'une démarche militante, voire de réhabilitation des hockeyeurs. Il a donc fallu mettre à distance un monde que l'on connaît a priori plutôt bien ; autrement dit, réussir à « rendre étranger ce qui est familier » (Beaud, Weber, 1998, p. 146). En ce sens, la recherche s'inscrit dans une démarche compréhensive qui privilégie une neutralité axiologique. Nous n'avons aucun intérêt à « redorer le blason » de cette population, ni au contraire à le ternir, mais souhaitons simplement mieux comprendre les parcours et leur diversité. Ce travail de distanciation fut nécessaire et les personnes qui ont encadré ce travail, des *outsiders*, ont d'ailleurs veillé à nous faire prendre la distance nécessaire.

Au-delà de cette expérience du terrain, ce dernier apparaît pourtant, lorsque l'on change d'échelle d'observation, comme une terre inconnue. De manière générale, les études sur les sportifs de haut niveau font défaut en Suisse. Si nous possédons quelques indicateurs sociaux en fonction des types de sport (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2009), ces données regroupent aussi bien le joueur occasionnel que le sportif de compétition. Des chercheurs français avaient, dans le cadre d'une recherche comparative européenne, tenté d'esquisser une sociologie de l'élite sportive suisse (Blanc, Faure, Suaud, 1998). Cette dernière nous apprend que les profils sociologiques des joueurs de haut niveau sont relativement différents en fonction des types de sport<sup>28</sup>. Toutefois, si cette étude nous offre déjà de précieuses informations sur l'origine sociale des joueurs, nous savons peu de leur trajectoire pendant la carrière sportive. De plus, l'enquête ne fournissait que des données relativement sommaires et quantitatives et n'avait porté que sur des sports individuels. Notre démarche méthodologique est donc en partie orientée par un déficit de connaissances : aucune donnée sociodémographique ou aucun recensement n'existe sur l'élite du hockey suisse. Par une étude systématique du vécu et du devenir des hockeyeurs, nous cherchons ainsi à combler un vide empirique sur cette population.

En conséquence, cette connaissance asymétrique du monde du hockey professionnel au départ de l'enquête a orienté notre démarche méthodologique en nous incitant à concentrer nos efforts sur des niveaux d'analyse qui nous permettraient de combler des dimensions que nous jugions lacunaires. Notre « connaissance de proximité » du terrain – mais aussi les enjeux de notre problématique – nous a ainsi conduit à écarter la méthode d'observation au profit d'autres méthodes plus adaptées à notre objet. Si notre préférence personnelle est celle des méthodes qualitatives, l'état des données objectivées disponibles sur les hockeyeurs en Suisse nous a toutefois rapidement confrontés à la nécessité de « défricher le terrain » en menant une enquête quantitative sur cette population. Cette décision repose également sur un sentiment de frustration éprouvé à la suite de notre mémoire de licence, où nous n'étions pas en mesure de situer les expériences observées au sein de la communauté plus large des hockeyeurs ; en particulier, si le décrochage de la formation était un phénomène isolé ou s'il correspondait à une pratique plus répandue. Notre inclination pour les démarches qualitatives nous a par la suite naturellement conduits à articuler cette enquête avec des entretiens.

---

<sup>28</sup> On découvre par exemple que la gymnastique et l'escrime sont aux antipodes sur l'espace des sports de haut niveau. La moitié des gymnastes proviennent ainsi des classes populaires, alors que les escrimeurs sont issus à 70 % de familles de cadres supérieurs.

## 2. Articuler les méthodes, les temporalités et les modèles sociologiques

Selon T. S. Kuhn (1983), l'évolution des sciences est marquée par un passage d'un paradigme méthodologique à l'autre. Les différents types de méthodes reposent traditionnellement sur des paradigmes propres : d'un côté, l'empirisme logique pour les méthodes quantitatives, dont la démarche repose habituellement sur une construction théorique qui précède la collecte de données (approche hypothético-déductive) et qui tente notamment d'identifier des lois causales ; de l'autre, le constructivisme pour les méthodes qualitatives, dont la démarche repose plutôt sur une montée en généralité à partir des données collectées (approche inductive) et dérivent notamment de l'approche compréhensive initiée par M. Weber et reprise plus tard par les chercheurs issus de l'école de Chicago. Comme le rappellent Pluye et al. (2009, p. 127), cette approche souligne notamment la nature socialement construite de la réalité, la relation intime entre le chercheur, le phénomène étudié et son contexte (Denzin, Lincoln, 1994).

Plutôt que d'opposer ces deux types de méthodes, nous postulons que ces approches peuvent être complémentaires et qu'elles se nourrissent l'une de l'autre. Les recherches articulant des méthodes mixtes (*mix methods research*) – parfois appelées études triangulées ou multiméthodes – ont d'ailleurs le vent en poupe dans le domaine des sciences sociales (Johnson et al., 2007). Cet engouement semble reposer sur le constat d'une impossibilité d'avoir des informations complètes sur un phénomène (Silverman, 2009), l'utilisation de différentes méthodes pour récolter les données permet ainsi d'avoir une connaissance plus riche de l'objet observé. En ce sens, il s'agit de privilégier une triangulation méthodologique (Denzin, 1978), où les données qualitatives peuvent être vérifiées, corroborées ou à tout le moins approfondies par des méthodes statistiques (Erzberger, Kelle, 2003).

Cette volonté d'articuler les méthodes – notamment d'entreprendre une enquête quantitative – découle donc d'une part, de l'état encore peu exploré de notre terrain de recherche mais, d'autre part, des enjeux liés à notre objet : Comprendre l'« après-carrière » des hockeyeurs suisses à la fois dans une perspective longitudinale et dans un contexte de professionnalisation de la pratique. Cette problématique impose de prendre en compte l'articulation diachronique et synchronique des carrières. Si ces parcours seront certes rythmés par une temporalité individuelle (ou biographique) – c'est-à-dire soumis à l'effet des cycles de vie des individus –, ils devront également être situés dans une temporalité historique – c'est-à-dire dans des périodes ou des époques renvoyant à une structuration ou une configuration propre de l'espace ou du monde du hockey. En effet, si nous souhaitons effectuer des observations à un âge précis ou à des étapes de la carrière – c'est-à-dire des observations isochrones –, nous devons tenir compte des évolutions des structures du hockey suisse et plus généralement du contexte socioéconomique, voire de formation.

Le développement des enquêtes par questionnaires, dont l'enjeu principal est d'identifier des logiques biographiques, mais sans que ce type d'enquête ne remplace les apports de la méthode de l'entretien (Lelièvre, Vivier, 2001), permet de dépasser le débat entre les méthodes qualitatives et quantitatives pour les faire dialoguer. Si l'on peut intuitivement penser que l'entretien est l'outil privilégié pour recueillir la dimension subjective des biographies et que le questionnaire permet davantage d'objectiver les données, « la confrontation des deux modes montre que ce clivage n'est pas totalement pertinent » (Battagliola, Bertaux-Viame, Imbert, Ferrand, 1993, p. 337). Dans le cadre de l'entretien, « le récit est soumis à des règles narratives qui le balisent peut-être aussi fortement qu'un ensemble de question préalablement construites (...) [alors qu'] en dépit du cadre standardisé des questionnaires, les personnes enquêtées disposent d'une marge de manœuvre (...) La confrontation entre les réponses au questionnaire et le récit obtenu par entretien met en évidence les mécanisme de sélection des faits biographiques (...) quel qu'en soit le mode de recueil » (ibid., p. 338). Ainsi, si nous ne sommes pas naïfs sur la déformation propre à toute entreprise narrative (Heinich, 2010), le croisement des outils de récolte de données biographiques permet de mieux approcher les logiques sous-jacentes au vécu de l'individu. Loin d'être opposées, ces différentes méthodes permettent plutôt de faire varier les niveaux d'observation et de répondre à des injonctions théoriques apparemment en tension.

### 3. L'enquête et son déroulement

Ce point décrit minutieusement la manière dont les phases successives de récolte de données se sont déroulées, puis comment le matériau produit a été traité. Il retrace autrement dit les conditions de production des données et de leurs analyses, tout en précisant au passage les obstacles rencontrés.

En résumé, le processus s'est déroulé en trois phases : une pré-enquête qualitative avec une série d'entretiens destinée à entrer dans le terrain et à l'explorer ; ensuite une enquête quantitative par questionnaires permettant principalement de situer les individus interrogés ; enfin, une seconde enquête qualitative avec des entretiens ciblés de profils types établis sur la base des données récoltées dans le questionnaire.

#### 3.1 Pré-enquête qualitative : les entretiens exploratoires

Au-delà de notre connaissance du « milieu », un « premier » contact avec le terrain a été établi sur la base de 9 entretiens semi-directifs réalisés entre mars et juin 2008 dans le cadre d'un mémoire de licence portant sur les facteurs incitant à mettre un terme ou non à sa formation chez les hockeyeurs évoluant en LNB. Sur 9 individus interrogés alors, 8 ont été revus entre avril et juin 2012 ; 1 seul individu a refusé de répondre à notre nouvelle sollicitation. Afin de compléter ces données, une salve de 8 entretiens supplémentaires, très peu dirigés, a été menée, portant le total des joueurs rencontrés à 17. Les joueurs devaient avoir accédé à la LN pour être sélectionnés, ils ont par ailleurs été choisis de manière à obtenir une diversité de profils, notamment en termes de générations et de durabilité de la carrière. De fait, le critère de l'accès à la LN correspond principalement à une forme d'« accomplissement symbolique » qui recouvre une diversité de positions en termes de reconnaissance et de durée de la carrière. Ce qui est visé avec ce critère est ainsi moins l'assurance d'avoir des joueurs intégrés professionnellement de façon durable qu'une appartenance à une élite sportive, fût-elle ponctuelle.

Les entretiens, d'une durée moyenne de 1h40 – la moyenne englobe également les entretiens réalisés dans le cadre de la seconde enquête par entretiens –, se sont déroulés de manière individuelle (en face-à-face) dans des lieux calmes (café peu fréquenté, bureau, domicile) à la convenance des joueurs. Une relation de confiance, nécessaire à une bonne collecte de données (Kaufmann, 2004b, p. 44), a pu être établie à la fois par un engagement de l'entretien sur la carrière sportive, du fait de la bonne connaissance du milieu par l'enquêteur et d'une disposition à l'empathie, tout en veillant à avoir une attitude aussi neutre que possible vis-à-vis des propos des enquêtés<sup>29</sup>. Les joueurs ont volontiers parlé de leur sport et ne semblent pas avoir particulièrement cherché à dissimuler des informations même si, évidemment, le récit de vie est sélectif et que des stratégies de valorisation ne sont pas exclues, surtout par rapport à un enquêteur issu du « milieu ». Une seule personne, l'enquêteur, a collecté les données. L'anonymat des joueurs a été assuré grâce à l'utilisation de noms d'emprunt et l'absence de mention du nom des clubs et des palmarès. Les personnes étaient averties qu'elles pouvaient arrêter l'entretien à tout moment et renoncer à ce que les données collectées soient utilisées ; à ce stade de l'enquête, personne n'a émis un souhait allant dans ce sens.

Ces 25 entretiens exploratoires – car 8 joueurs ont été interrogés deux fois – ont permis, dans un premier temps, de délimiter plus précisément le périmètre de la recherche et d'affiner notre guide d'entretien, mais également de nous conforter dans l'idée d'interroger plusieurs générations de joueurs. En effet, les premières analyses ont révélé qu'un « effet génération »

---

<sup>29</sup> Nous sommes conscients que l'appréhension de ces interactions nécessite de dépasser les « concepts trop généraux, comme la neutralité bienveillante ou le rapport social de domination » (Demazière, 2008, p. 16), toutefois développer une écoute attentive ou une empathie respectueuse servent de repères pour la posture de l'enquêteur (Demazière, Dubar, 1999).

structurait particulièrement les biographies, non seulement durant la phase de la carrière sportive, mais également sur l'« après ». Dans un deuxième temps, l'appréhension de ces récits a également permis d'identifier les thèmes et les indicateurs pertinents pour affiner notre problématique et élaborer notre outil de collecte de données quantitatives.

### 3.2 Enquête quantitative : les questionnaires biographiques

Une part importante des données issues du questionnaire a été récoltée en les inscrivant dans le temps. « L'approche biographique a permis l'accession à un nouveau paradigme qui privilégie l'individu qui parcourt, tout au long de sa vie, une trajectoire complexe qui dépend, à un instant donné, de sa trajectoire antérieure et des informations qu'il a pu acquérir dans son passé » (Courgeau, Lelièvre, 1996). À une large échelle, l'enquête biographique par questionnaires apparaît comme un outil adapté pour pouvoir, d'une part, appréhender simultanément les différents engagements des hockeyeurs au cours de leur carrière et, d'autre part, pour cerner les potentiels « effets de génération » qui structurent les biographies. Aborder un phénomène social sous l'angle de la temporalité, c'est considérer que ce que vit un individu découle d'un certain nombre d'états précédemment vécus, de leur ordre et de leur durée, mais également de leur inscription dans un contexte historique donné.

Cette enquête quantitative a également permis de combler un vide en termes de connaissances en interrogeant les joueurs sur leurs origines sociales, configurations familiales, formations accomplies, emplois occupés, mobilisation de réseaux, cohabitation, mais aussi sur une série de projections et de représentations sur des thèmes ayant notamment émergé lors des entretiens exploratoires.

#### *AVANT : Elaboration du questionnaire et structuration de la population*

Notre démarche concernant la partie biographique du questionnaire a été inspirée par un rapport méthodologique très détaillé de P. Blanchard (2010) sur les carrières militantes – s'appuyant sur des recherches préexistantes de O. Fillieule et C. Broqua (2000, 2001) –, où les parcours des individus ont été appréhendés de manière à pouvoir intégrer à l'analyse les divers espaces de socialisation dans lesquels ils évoluent simultanément. Sur ce modèle, les données biographiques recueillies dans notre questionnaire ont permis d'explorer le parcours de vie des hockeyeurs en le décomposant en trois dimensions ou carrières : sportive, extra sportive et « sociale ».

La **carrière sportive** est renseignée par deux indicateurs : le *niveau de jeu* dans lequel le joueur a évolué durant son parcours : LNA, LNB, 1<sup>ère</sup> ligue, 2<sup>ème</sup> ligue (qui équivalent aux 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> niveaux), etc., ainsi que les catégories juniors), et le *salaire* standardisé en catégories<sup>30</sup> qu'il a gagné grâce à son activité sportive.

La **carrière extra sportive** comprend deux sous-carrières : les types de *formation accomplie* (apprentissage, école de commerce, maturité, université, etc.) et les occupations liées à un *emploi* qui sont détaillées en fonction du *type d'emploi* (secteur, poste), de la *durée*, du *taux d'occupation*, du *salaire* et de *l'intermédiaire* – indicateur aussi standardisé en catégories – par lequel l'emploi a été décroché.

La **carrière « sociale »** a été appréhendée en tenant compte des configurations d'individus – troisième indicateur standardisé en catégories – avec lesquelles le joueur a vécu durant son parcours, autrement dit, sa carrière cohabitationnelle.

---

<sup>30</sup> Nous aurions préféré avoir le montant exact, mais la série de pré-tests réalisés a révélé une certaine sensibilité sur la question des salaires, entraînant une part importante de non-réponse. La proposition de différentes catégories ou classes salariales, jugée moins intrusive, a donc été préférée.

Pour chaque année (ou saison) à partir de leurs 15 ans – c’est-à-dire à la sortie de la scolarité obligatoire – les joueurs devaient remplir un tableau biographique portant sur leur carrière sportive, extra sportive et cohabitationnelle (illustration 1).

## II. PARCOURS DE VIE

Nous allons essayer de retracer les grandes étapes de ton parcours.

En t'aidant des **exemples en rouge**, remplis les cases du tableau. Pour gagner du temps, si la réponse est la même que la case d'en dessus, écris simplement le signe égal (=).

Commence par remplir toute la section A)

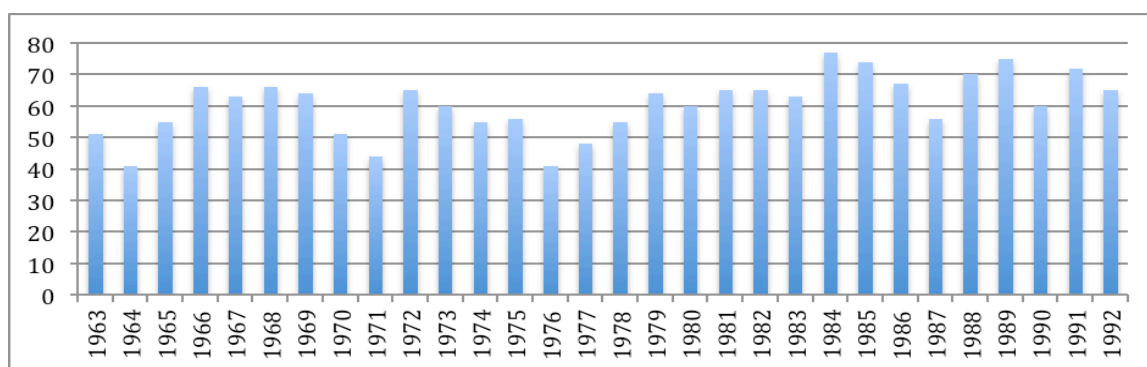
A) CARRIERE SPORTIVE		B) CARRIERE EXTRA SPORTIVE			C) VIE SOCIALE	
NIVEAU (1)		FORMATION (3)	EMPLOI (4)	DÉTAILS EMPLOI (4')	COHABITATION (5)	
<b>A quel niveau as-tu joué ?</b> <i>Novices, Juniors (A/Top/Elites)</i> LNA, LNB, 1L, 2L, etc. X = Arrêt de la compétition Si tu as joué dans 2 niveaux, mentionne-le. Si tu as été entraîneur, ajoute un code en plus du niveau: (E) = Entraîneur (EJ) = Entraîneur-Joueur		<b>Combien as-tu touché ?</b> (salaires annuel brut) 4 = Aucun revenu 1 = 1-7300 2 = 7300-15000 3 = 15000-30000 4 = 30000-45000 5 = 45000-60000 6 = 60000-75000 7 = 75000-90000 8 = 90000-105000 9 = 105000-120000 10 = 120000-135000 11 = 135000-150000 12 = 150000-210000 13 = 210000-240000 14 = plus de 240000	<b>Étais-tu en formation ?</b> (Si NON, laisse la case vide) CFC menuisier Maturité professionnelle électricien Diplôme de culture générale Diplôme de commerce Maturité gymnasiale (collège) Licence universitaire Droit Bachelier HES Travail social Master EPFL Architecture	<b>Travaillais-tu à côté du hockey ?</b> (Si NON, laisse les cases vides) Vendeur (magasin de sport) Chef (informatique) * Ouvrier (bâtiment) Infirmier Employé (administration) Patron (agriculture) * Collaborateur (club sportif) * à ton compte (indépendant)	<b>a) Comment as-tu décroché cet emploi ?</b> 1 = Tout seul (pas d'intermédiaire) 2 = J'ai travaillé pour le club 3 = J'ai travaillé pour un sponsor du club 4 = Le réseau du hockey a joué un rôle 5 = Le réseau familial a joué un rôle 6 = Un de mes amis proches a joué un rôle 7 = Une de mes connaissances a joué un rôle 8 = L'entreprise avait un secteur réservé aux sportifs 9 = Par le chômage <b>b) Quel salaire (mensuel) touchais-tu ?</b> <b>c) Quel était ton taux d'occupation ?</b> <b>d) Combien de mois as-tu travaillé ?</b> Exemple: 4 - 2500 - 50% - 8 mois	<b>Avec qui as-tu habité ?</b> 1 = Père et mère 2 = 1 parent (père ou mère) 3 = 1 parent + partenaire 4 = Autre membre famille 5 = Seul 6 = Un/des am(s) 7 = Un/des coéquipier(s) 8 = Ma partenaire 9 = Ma partenaire et enfant(s) Si c'est une autre configuration, écris simplement la réponse.
AGE	SAISON					
15/16 ans	1999/00					
16/17 ans	2000/01					
17/18 ans	2001/02					
18/19 ans	2002/03					
19/20 ans	2003/04					
20/21 ans	2004/05					
21/22 ans	2005/06					
22/23 ans	2006/07					
23/24 ans	2007/08					
24/25 ans	2008/09					
25/26 ans	2009/10					
26/27 ans	2010/11					
27/28 ans	2011/12					
28/29 ans	2012/13					

Illustration 1 : Extrait du tableau biographique à compléter par les joueurs

Ces données ont également été complétées par des questions sur différents éléments marquants des biographies comme des blessures, la collaboration avec un agent, des périodes de chômage ou d'invalidité, mais aussi le mariage, la naissance d'un enfant, le divorce de parents, etc. Ces différentes variables ont été saisies dans une autre section du questionnaire mais ont également été datées afin de pouvoir être intégrées à l'analyse biographique des carrières.

### > La population totale : les joueurs concernés par l'enquête

Les hockeyeurs suisses nés entre 1963 et 1992 et ayant joué au moins une saison dans l'un des 2 plus hauts niveaux du championnat suisse (LNA et/ou LNB) constituent la population de notre enquête. Au total, **1'814 joueurs**<sup>31</sup> correspondent à ces critères (graphique 1).



Graphique 1 : Nombre de joueurs par année de naissance (population totale, n=1'814)

<sup>31</sup> Cela représente environ 900 joueurs encore en activité et 900 joueurs à la « retraite ». Environ un tiers des joueurs en activité n'évoluent plus en LNA ou LNB, mais sont toujours actifs dans des ligues amateurs, comme la 1<sup>ère</sup> ligue et la 2<sup>ème</sup> ligue.

Deux raisons principales motivent et justifient le choix de remonter jusqu'à l'année de naissance 1963. La première est d'ordre théorique et contextuel : cette date permet d'approcher des joueurs qui, d'une part, ont effectué la quasi intégralité de leur carrière dans le mode de championnat en vigueur actuellement – introduction des playoffs lors de la saison 1985/86 – et, d'autre part, qui correspondent environ aux premiers joueurs à avoir pu être « professionnels » dès leur entrée en LN ; autrement dit, ce choix permet d'enquêter sur une population ayant intrinsèquement une cohérence et une consistance propres. La seconde relève plutôt d'une contrainte pragmatique. La base de données comprenant la population totale (difficilement) obtenue n'a été élaborée qu'à partir de la dite saison 1985/86, si bien que les joueurs qui n'évoluent plus dans l'un des 2 championnats nationaux à partir de cette saison n'y figurent pas. Après analyse des effectifs, la représentativité des joueurs nés avant 1963 était largement insuffisante (nette sous-représentation dès l'année 1962).

La décision de s'arrêter aux joueurs nés en 1992 s'explique quant à elle plus simplement par le fait que la base devait comprendre des joueurs suffisamment âgés pour permettre de tirer des conclusions valables, notamment en ce qui concerne le parcours de formation. Les ultimes relances ont été effectuées pour compléter les données en mars 2014 ; les plus jeunes d'entre eux avaient donc au minimum 22 ans. Effectuer un travail sur l'« après-carrière » alors que certains individus interrogés sont encore en activité peut surprendre. Or, ce choix est assumé et repose sur la volonté de récolter également des données sur les parcours des joueurs en activité et, partant, d'avoir la possibilité de faire des projections et des hypothèses sur l'« après-carrière » de la génération actuelle. Ce choix renvoie donc au souhait de destiner une partie des résultats à une potentielle application pratique, c'est du moins l'ambition qui présidait au départ de l'enquête.

### **> Découpage de la population en trois cohortes**

L'intervalle relativement large considéré – 30 ans sépare le plus jeune joueur de notre échantillon du plus âgé – comprend plusieurs générations de joueurs. Comme nous avons pu le vérifier au travers de nos entretiens exploratoires, « une génération n'est pas seulement un groupe d'âge ; c'est une cohorte qui porte aussi les marques des mutations culturelles, économiques, sociales, technologiques, voire historiques » (Méda, Vendramin, 2010, p. 7). La génération est ainsi prise comme un « proxy du contexte », au sens d'un intermédiaire qui renseigne sur l'état de la structure sociale, des institutions et des organisations, voire d'un certain air du temps. Chaque génération de joueurs est entrée dans l'espace professionnel du hockey, et a interagit plus largement avec son environnement social plus étendu, quand celui-ci avait des caractéristiques particulières en termes institutionnelles, d'offres de formations scolaires et sportives, d'opportunités professionnelles, de possibilités de projection. Ancrer les cheminements individuels dans leurs contextes est ainsi « une manière d'échapper à l'unité pré-construite de la biographie comme flux autonome d'évènements singuliers pour restituer, dans le mouvement d'une trajectoire, l'entrelacs de plusieurs conjonctures, définies dans diverses histoires sectorielles [...] [Les générations] sont des expériences historiques particulières (conjonctures sociales, intellectuelles) qui s'inscrivent dans une institution, prenant par là une consistance (qui tient à l'agrégation d'expériences homogènes dans une génération ou une promotion) et une inertie (stabilisation et ralentissement liés à la présence dans une institution qui impose un rythme déterminé de déroulement des carrières individuelles), ainsi se trouvent fixées ou pérennisées institutionnellement des conjonctures sociales et idéologiques » (Chamboredon, 1983, p. 26-28).

Les évolutions sociétales liées au marché de la formation et de l'emploi, conjuguées aux changements structurels observés dans l'espace du hockey suisse durant l'intervalle considéré, invitent à découper la population en plusieurs cohortes. Bien que la pertinence d'un tel découpage puisse être discutée, il repose sur des évolutions objectives (cf. introduction, p. 6-8) qui transforment les expériences des individus.

Afin de délimiter les bornes de nos cohortes, nous avons placé sur une « ligne du temps » (illustration 2) une série d'évènements et d'évolutions marquants dans l'espace du hockey suisse et interprété l'effet qu'ils pouvaient avoir sur les parcours.

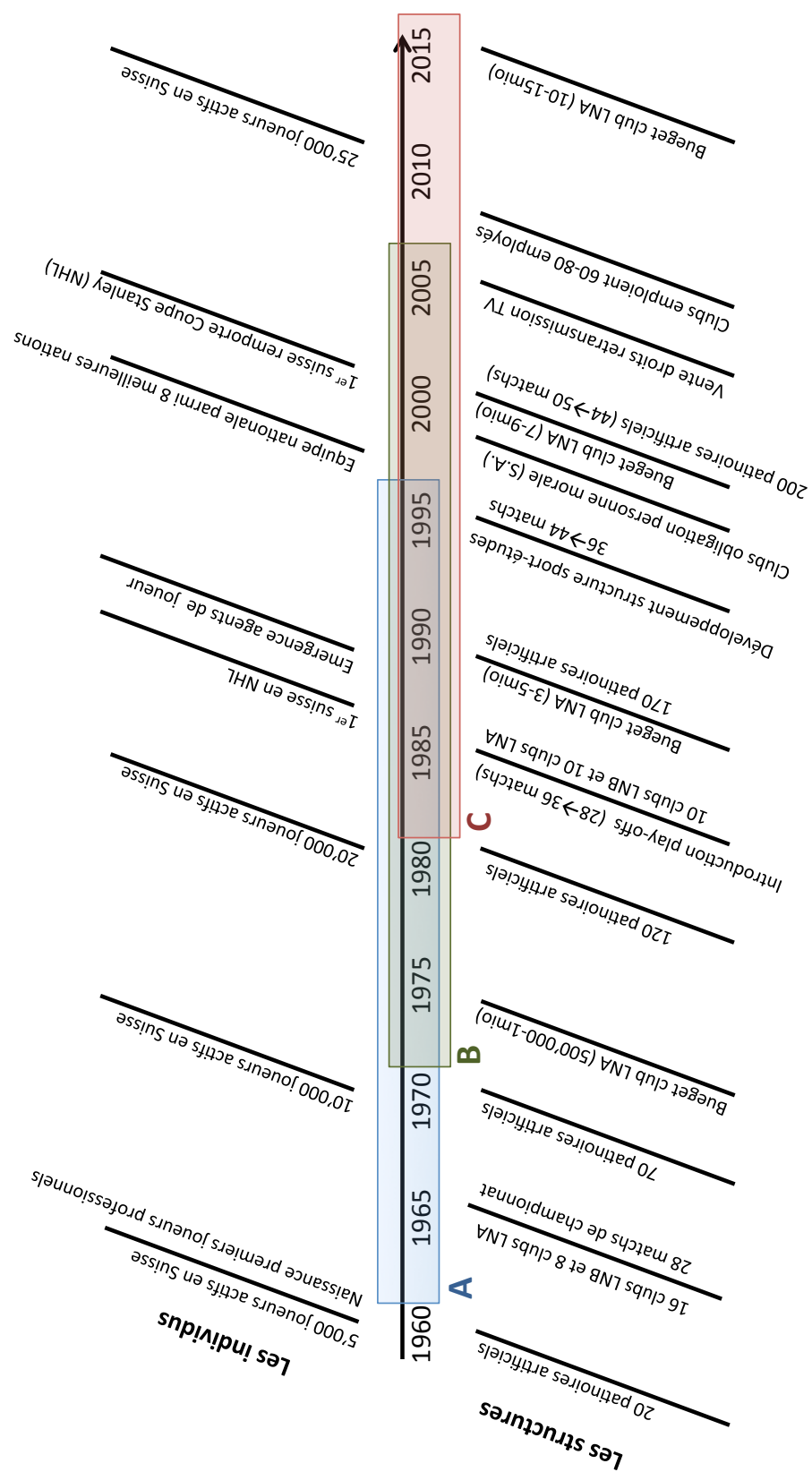
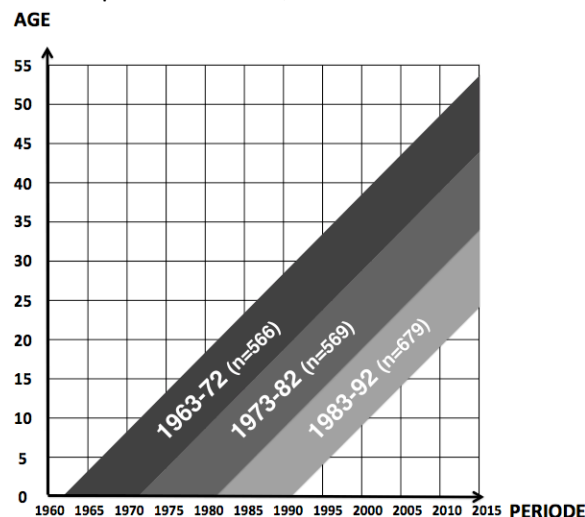


Illustration 2 : Evènements et évolutions concernant l'espace du hockey suisse

À l'issue de ce travail, le choix s'est porté sur un découpage de la population en trois cohortes de dix ans (graphique 2) : **1963-72**, **1973-82** et **1983-92** ; nommées respectivement cohorte **(A)**, **(B)** et **(C)**<sup>32</sup>. Les catégories constituées ne sont toutefois pas hermétiques au sens où un joueur en fin de carrière appartenant à la cohorte 1963-72 (A) a pu évoluer en même temps qu'un joueur en début de carrière appartenant à la cohorte 1983-92 (C) et, partant, être confronté aux mêmes événements, par exemple à l'émergence des agents de joueur ou des structures sport-études. Or, être confronté à cet événement à l'âge de 15 ans ou de 35 ans n'a probablement pas la même signification pour les individus, ni le même effet sur les parcours. Ainsi, des chevauchements peuvent être observés, mais il importe surtout de tenir compte dans l'analyse de l'articulation diachronique et synchronique des événements. Le découpage opéré repose donc sur certains compromis, mais nous avons cherché à identifier les éléments structurels qui concernaient le plus une cohorte : au début de leur carrière, les joueurs issus de (A) n'ont par exemple pas eu l'opportunité de fréquenter des structures sport-études, n'ont pas accédé à la LN par l'intermédiaire d'un agent et n'ont pas connu d'organisations orientées vers une rationalisation de la production de la performance. Nous sommes ainsi au cœur de la dynamique entre temps social et temps historique, où les individus évoluent et agissent en fonction des conjonctures temporelles qui s'imposent à eux.



Graphique 2 : Les carrières au croisement des temporalités biographiques (âge) et historiques (période)

En distribuant la population en fonction de la cohorte et de la région d'origine des joueurs (tableau 1), on constate au premier coup d'œil une nette surreprésentation des joueurs suisses-alsémaniques, ainsi qu'une certaine stabilité de la proportion des effectifs au fil des cohortes. On relève également que la cohorte 1983-92 (C) enregistre une hausse d'environ 20 % (+ 110 joueurs) par rapport aux cohortes précédentes. Cette augmentation semble être la résultante de plusieurs phénomènes : l'augmentation du nombre de matchs lors de la saison 1996/97 (de 36 à 44 matchs) conjuguée à l'augmentation du nombre d'équipes de LN au début des années 2000, a engendré en amont des besoins en effectifs supplémentaires<sup>33</sup>.

POPULATION TOTALE	DE		FR		IT		Total		Age moyen
	n	%	n	%	n	%	n	%	
63-72	361	63.8	160	28.3	45	8.0	566	31.2	1967.9
73-82	370	65.0	152	26.7	47	8.3	569	31.4	1978.0
83-92	441	64.9	180	26.5	58	8.5	679	37.4	1987.2
Total	1172	64.6	492	27.1	150	8.3	1814	100.0	1980.0

Tableau 1 : Distribution en fonction de la cohorte et de la région linguistique, population totale (n=1'814)

<sup>32</sup> Pour rappel, afin de faciliter le suivi générationnel, les joueurs issus de la cohorte (A) ont un prénom d'emprunt qui commence par **A**, respectivement par **B** pour la cohorte (B) et par **C** pour la cohorte (C).

<sup>33</sup> On observe une augmentation du nombre de joueurs au sein des équipes : passage d'un jeu de 3 à 4 blocs, le bloc étant la cellule de joueurs présents ensemble à un moment donné sur la glace (cf. chapitre 4, p. 142). Cette augmentation semble illustrer un des effets du processus de professionnalisation de la pratique.



### > **Atteindre cette population : la récolte d'adresses**

Au départ de l'enquête, il n'existait aucune base de données disponible comportant les coordonnées des hockeyeurs suisses ayant joué en LN, pas plus qu'un moyen permettant de correspondre massivement avec cette population. Il n'existe par exemple aucune association d'ancien joueur, ni aucun syndicat. Une base de données *ad hoc* a donc dû être constituée pour les besoins de l'enquête.

Cette phase a représenté l'un des premiers grands défis de la recherche. Afin de pouvoir atteindre un maximum de joueurs, les adresses mails et postales ont été recherchées. Les adresses mails ont été recherchées en priorité pour plusieurs raisons. Elles possèdent, d'une part, l'avantage de suivre le joueur, même si celui-ci déménage, d'autre part, elles permettent, au travers du questionnaire en ligne auquel elles donnent accès, d'éviter ou du moins de faciliter le travail de saisie informatique des réponses. Enfin, d'un point de vue économique, l'envoi postal engendre un coût certain. Le questionnaire a donc été réalisé en format numérique et en format papier – et proposé dans les trois langues nationales officielles (allemand, français, italien) – en veillant à ce que les questions et les modalités de réponse restent identiques entre les différentes versions<sup>34</sup>.

Un intérêt a d'abord été porté aux organisations faitières du sport en Suisse (Swiss Olympic) et plus particulièrement du hockey sur glace (Swiss Ice Hockey Association). Un premier contact a été établi à la fin du mois de septembre 2011 avec ces 2 organisations. Rapidement Swiss Olympic nous a conseillé de nous rabattre sur la seconde organisation, sur laquelle notre attention s'est donc focalisée. Après quelques échanges entre octobre et décembre 2011, le choix de collaborer avec Swiss Ice hockey pour l'obtention des adresses a été momentanément mis entre parenthèse, au profit d'un contact plus direct avec les clubs.

Durant le mois de février 2012, le contact des clubs a débuté par l'entremise des entraîneurs, des chefs techniques, du secrétariat, mais surtout des joueurs ; ces contacts ont notamment été facilités par notre statut d'*insider*. Connaissant un certain nombre de joueurs, cette technique a rapidement permis de pouvoir récolter les premières et précieuses « listes d'équipe », comprenant les coordonnées des joueurs. Parfois, les joueurs plus réticents transmettaient uniquement quelques adresses mails de leurs coéquipiers. À la fin du mois de février, notre base de données comptait 250 adresses mail, soit à peine plus de 10 % de la population visée.

Durant les mois de juin et juillet 2012, par l'entremise de rappels, la récolte des adresses a repris, pour porter le total à 450 adresses mail. Le bilan n'était pas réjouissant et le constat plutôt clair : il fallait absolument trouver le moyen de récolter plus d'adresses, sans quoi l'enquête aurait été fortement compromise. À noter qu'en passant directement par les clubs, notre base avait le désavantage de comporter surtout des joueurs encore en activité ; ceux ayant déjà mis fin à leur carrière n'étant plus dans le système, ils se sont révélés très difficiles à retrouver.

Nous nous sommes alors souvenus que nous recevions chaque année, à notre domicile, des catalogues des principaux fournisseurs de matériel de hockey en Suisse. Les équipementiers ont donc été approchés durant la fin du mois de juillet 2012. Après d'âpres négociations, portant surtout sur la confidentialité et la protection des données, nous avons pu obtenir environ 900 adresses postales, dont environ 250 qui redoublaient une adresse mail déjà en notre possession. À ce moment de la recherche, notre total s'élevait donc à environ 1'100 adresses (650 postales et 450 mails).

---

<sup>34</sup> Pour la traduction des versions « allemande » et « italienne » du questionnaire, nous avons collaboré à chaque fois avec une personne dont l'allemand, respectivement l'italien, était la langue maternelle.

Dans le courant des mois d'août et de septembre 2012, en rencontrant notamment plusieurs agents de joueurs et plusieurs journalistes ainsi qu'en relançant nos différents contacts, nous avons finalement réussi à élever notre total à **1'353 adresses récoltées** (tableau 2), ce qui couvre 74,5 % de la population totale.

MAILS	DE	FR	IT	Total	POSTALES	DE	FR	IT	Total
63-72	75	30	9	114	63-72	101	44	13	158
73-82	97	67	11	175	73-82	195	55	26	276
83-92	230	107	23	360	83-92	180	60	30	270
<b>Total</b>	<b>402</b>	<b>204</b>	<b>43</b>	<b>649</b>	<b>Total</b>	<b>476</b>	<b>159</b>	<b>69</b>	<b>704</b>

Tableau 2 : Répartition des adresses mails et postales en fonction de la cohorte et de la région

L'analyse de la distribution des joueurs potentiellement atteignables (tableau 3), révèle que les proportions sont respectées en matière de région linguistique. La répartition au niveau des cohortes laisse en revanche entrevoir une première limite dans la démarche de recherche. Les joueurs issus de la cohorte 1963-72, majoritairement « sortis du circuit » au moment de l'enquête, se sont révélés indéniablement plus difficiles à retrouver. Ainsi, si 92 % (630 sur 679) des adresses ont pu être trouvées pour les joueurs issus de la cohorte 1983-92, respectivement 79 % (451 sur 569) pour la cohorte 1973-82, à peine plus de 48 % (272 sur 566) des adresses ont été récoltées pour la cohorte 1963-72.

POPULATION TOTALE	DE		FR		IT		Total		Age moyen
	n	%	n	%	n	%	n	%	
63-72	361	63.8	160	28.3	45	8.0	566	31.2	1967.9
73-82	370	65.0	152	26.7	47	8.3	569	31.4	1978.0
83-92	441	64.9	180	26.5	58	8.5	679	37.4	1987.2
<b>Total</b>	<b>1172</b>	<b>64.6</b>	<b>492</b>	<b>27.1</b>	<b>150</b>	<b>8.3</b>	<b>1814</b>	<b>100.0</b>	<b>1980.0</b>

ADRESSES RECOLTEES	DE		FR		IT		Total		Age moyen
	n	%	n	%	n	%	n	%	
63-72	176	64.7	74	27.2	22	8.1	272	20.1	1967.9
73-82	292	64.7	122	27.1	37	8.2	451	33.3	1977.9
83-92	410	65.1	167	26.5	53	8.4	630	46.6	1987.6
<b>Total</b>	<b>878</b>	<b>64.9</b>	<b>363</b>	<b>26.8</b>	<b>112</b>	<b>8.3</b>	<b>1353</b>	<b>100.0</b>	<b>1980.4</b>

Tableau 3 : Comparaison de la population totale et de la population atteignable

#### PENDANT : La diffusion du questionnaire

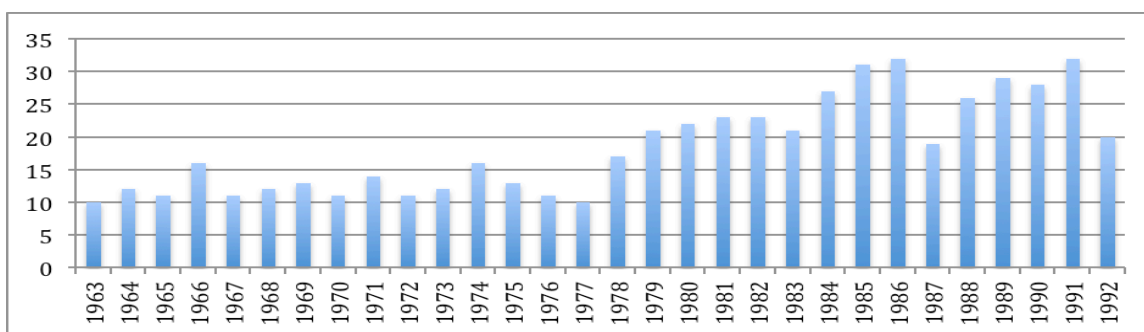
Le questionnaire a été diffusé soit par mail – contenant un lien vers le questionnaire en ligne –, soit par courrier – contenant un questionnaire en format papier, individualisé selon la langue et l'année de naissance du joueur (illustration 2). La collecte s'est déroulée entre octobre 2012 et mars 2013. Durant ce laps de temps, trois relances ont été effectuées auprès des individus contactés par mail. Une dernière relance ciblée a été effectuée en mars 2014 sur la population appartenant à la cohorte 1983-92 (C) afin d'obtenir une année supplémentaire de données dans le tableau biographique.



Illustration 3 : Aperçu de la phase d'envoi des questionnaires imprimés

### > L'échantillon final : les joueurs ayant répondu au questionnaire

Au final, **605 joueurs** ont répondu au questionnaire renvoyant à un taux de réponse très satisfaisant de 44,7 % (tableau 5) et à une couverture de la population totale de 33,4 % (graphique 3 ; tableau 4).



Graphique 3 : Années de naissance des joueurs (échantillon final, n=605)

POPULATION TOTALE	DE		FR		IT		Total		Age moyen
	n	%	n	%	n	%	n	%	
63-72	361	63.8	160	28.3	45	8.0	566	31.2	1967.9
73-82	370	65.0	152	26.7	47	8.3	569	31.4	1978.0
83-92	441	64.9	180	26.5	58	8.5	679	37.4	1987.2
Total	1172	64.6	492	27.1	150	8.3	1814	100.0	1980.0

ADRESSES RECOLTEES	DE		FR		IT		Total		Age moyen
	n	%	n	%	n	%	n	%	
63-72	176	64.7	74	27.2	22	8.1	272	20.1	1967.9
73-82	292	64.7	122	27.1	37	8.2	451	33.3	1977.9
83-92	410	65.1	167	26.5	53	8.4	630	46.6	1987.6
Total	878	64.9	363	26.8	112	8.3	1353	100.0	1980.4

ECHANTILLON FINAL	DE		FR		IT		Total		Age moyen
	n	%	n	%	n	%	n	%	
63-72	86	58.5	50	34.0	11	7.5	147	24.3	1967.6
73-82	88	52.7	66	39.5	13	7.8	167	27.6	1978.2
83-92	166	57.0	101	34.7	24	8.2	291	48.1	1987.5
Total	340	56.2	217	35.9	48	7.9	605	100.0	1980.3

Tableau 4 : Comparaison de la population totale, de la population atteignable et de l'échantillon final

La sous-représentation de la cohorte 1963-72 (A) est finalement moins nette qu'attendu grâce à un excellent taux de réponse (54 %) des joueurs issus de cette cohorte (tableau 5). On constate également que, d'une manière générale, le bon rendement obtenu est en partie dû aux joueurs issus de la région romande (FR), qui avec son score de près de 60 %, bonifie le taux de réponse. Nos origines romandes y sont certainement pour quelque chose, nos connaissances directes des joueurs les ayant probablement davantage incité à répondre, a fortiori lors des relances.

TAUX REP	DE	FR	IT	Total
63-72	48.9	67.6	50.0	<b>54.0</b>
73-82	30.1	54.1	35.1	<b>37.0</b>
83-92	40.5	60.5	45.3	<b>46.2</b>
Total	<b>38.7</b>	<b>59.8</b>	<b>42.9</b>	<b>44.7</b>

Tableau 5 : Taux de réponses par cohorte et par région

En détaillant les retours obtenus en format numérique et/ou en format papier (tableau 6), comme on pouvait s'y attendre au regard de la littérature, on constate que les taux de réponse sont nettement supérieurs pour les joueurs qui ont rempli le questionnaire en ligne comparés à ceux qui ont reçu un courrier à la maison. La possibilité de relancer les joueurs par mail a contribué à ce taux de réponse favorable.

MAILS	DE	FR	IT	Total
63-72	60.0	86.7	33.3	75.4
73-82	54.6	68.7	36.4	58.9
83-92	44.3	74.8	52.2	53.9
Total	<b>49.8</b>	<b>74.5</b>	<b>44.2</b>	<b>57.2</b>

POSTALES	DE	FR	IT	Total
63-72	40.6	54.5	61.5	46.2
73-82	16.9	40.0	34.6	23.2
83-92	35.6	35.0	40.0	35.9
Total	<b>29.0</b>	<b>42.1</b>	<b>42.0</b>	<b>33.2</b>

Tableau 6 : Taux de réponses (selon les envois par mails ou par adresses postales) par cohorte et par région

### APRES : Traiter et analyser des données statistiques

L'analyse des données issues du questionnaire a débuté formellement en mai 2013, c'est-à-dire à partir de la fin de la saisie des questionnaires papier et d'un travail de recodage nécessaire de certaines questions ouvertes.

#### > Une analyse descriptive, puis interprétative

Pour chaque question, les données ont fait l'objet d'une analyse descriptive (tri à plat), afin d'observer les différentes répartitions selon les modalités de réponses. Cette opération a engendré, lorsque cela faisait sens, un nouveau recodage de certaines modalités de réponse trop peu représentées.

Différents croisements de données ont ensuite été testés en fonction des hypothèses émises en amont de l'élaboration du questionnaire, mais également ayant émergé au cours de l'analyse. Les données sont présentées principalement à l'aide de tableaux croisés ou de graphiques (histogrammes) ; des représentations visuelles complémentaires sont ponctuellement proposées comme des droites de régression (cf. graphique 3.1, p. 135 ou graphique 6.2, p. 321) ou une analyse des correspondances multiples (cf. graphique 5.1, p. 286). Tous les croisements de données ont subi des tests de significativité. Pour alléger le texte, les résultats des tests ne sont pas systématiquement donnés. Lorsque le commentaire évoque une corrélation ou un lien significatif, cela signifie que le  $p$  est inférieur à 0.01.

Ces analyses ont servi, d'une part, à soutenir et à situer les données récoltées dans l'enquête qualitative et, d'autre part, à émettre des hypothèses qui ont pu ensuite être confrontées aux récits récoltés. Afin de nourrir la réflexion, nous avons donc privilégié une articulation et un va-et-vient permanent entre les deux approches.

### > Une analyse séquentielle

Les données extraites du « tableau biographique » (cf. illustration 1, p. 24) ont été analysées à l'aide de l'analyse d'appariement optimal<sup>35</sup> (*Optimal Matching Analysis : OMA*), dans le but de créer des profils (ou *patterns*) de carrière par rapport à une variable choisie : niveau de jeu, salaire, formation, emploi, cohabitation (cf. illustration 1). L'intérêt de cette technique réside dans la possibilité de comparer des biographies ou des trajectoires individuelles dans leur totalité sans devoir isoler les événements ou les étapes qui les composent. L'analyse de ces « carrières » s'inscrira plutôt dans une perspective descriptive et compréhensive, voire d'analyse narrative, écartant de fait une volonté d'accorder trop de poids à une certaine causalité des événements. Plutôt que de focaliser notre attention sur *pourquoi* les hockeyeurs ont certains types de carrières, l'étude se concentrera plutôt sur pourquoi les hockeyeurs ont *certain types de carrières* (Abbott, 2001, p. 161).

Concrètement, l'OMA consiste à quantifier la différence – ou la distance – existant entre 2 séquences d'états standardisés afin d'apparier les biographies les plus ressemblantes. Dans un premier temps, les différentes distances sont regroupées dans une matrice de mesure des « distances ». Celles-ci sont définies « en comptant le nombre minimal d'opérations logiques (échange, ajout ou élimination d'éléments) nécessaires à transformer une séquence en une autre. Ces trois opérations de transformation peuvent être pondérées de manière différenciée par l'attribution de « coûts » » (Levy, Gauthier, Widmer, 2006, p. 467-468). Comme nos séquences sont d'inégales longueurs – car les joueurs observés n'ont pas tous le même âge –, nous avons fixé les coûts d'insertion et d'élimination à la moitié de la valeur des coûts de substitution, selon une recommandation de A. Abbott et A. Hrycak (1990), afin d'éviter que cette longueur ne détermine les résultats de la comparaison. Dans un deuxième temps, cette analyse est à son tour soumise à une analyse de type « cluster » afin d'identifier de potentielles séquences qui se ressemblent. L'analyse des différents clusters permet ensuite de fournir des profils de trajectoire (Gauthier et al., 2010).

Le but de la démarche est d'étudier des trajectoires par le biais de séquences empiriques plutôt qu'à partir de stades fondés a priori sur des critères empiriques (Abbott, 2001). La comparaison de séquences standardisées débouche sur une classification automatique mais contrôlée des biographies. Les données sont ensuite présentées au moyen de graphes « monocarrière<sup>36</sup> », c'est-à-dire en lien avec une variable choisie (pour voir le résultat de ces analyses, se référer au chapitre 4, section I, p. 174-205).

Par la suite ces profils peuvent être croisés avec des variables dépendantes, portant notamment sur des représentations (voir tableau 5.1, p. 285) ou des variables explicatives, telles que les données portant sur l'origine sociale des joueurs, mais aussi leur cohorte d'appartenance. En les croisant avec la cohorte, les données peuvent ainsi être lues dans le contexte socioéconomique du moment, et plus largement dans l'histoire de la pratique sportive ; elles fournissent également un aperçu de la structuration générationnelle de l'élite des hockeyeurs en Suisse.

---

<sup>35</sup> Ce type d'analyse a été réalisé avec le logiciel statistique R via le module *TraMineR*. À l'origine, cette technique a été importée de l'informatique et de la biologie – notamment utilisée pour le séquençage du génome (Delcher et al. 1999) – et adaptée depuis à la sociologie des professions et des parcours de vie (sur ce point voir les travaux précurseurs de A. Abbott (1988, 1992) puis, pour n'en citer que quelques uns plus récents, de B. Halpin et T. W. Chan sur les carrières professionnelles, de P. Blanchard et O. Fillieule sur les carrières militantes, de E. Widmer et G. Ritschard sur les trajectoires familiales et professionnelles, de R. Levy, E. Widmer J.-A. Gauthier sur les parcours de vie masculins et féminins ou de J.-A. Gauthier et L. Gianettoni sur les transitions de la formation professionnelle à l'emploi).

<sup>36</sup> La possibilité de faire une analyse « multicarrière » (*multichannel analysis*) – c'est-à-dire en lien avec plusieurs variables simultanément – existe, a été testée, mais n'a finalement pas été retenue car les profils obtenus n'étaient pas assez marqués et unifiés pour permettre une interprétation. Cela est notamment dû à la taille trop restreinte de la base de données.

### 3.3 Enquête qualitative : les entretiens de profils types

#### *AVANT : Sélection des joueurs et ajustement du guide d'entretien*

Afin d'obtenir des éléments riches et nuancés, E. Hughes (1958) rappelle que c'est la personne elle-même qui est la mieux placée pour décrire et analyser son travail, son « *social drama of work* ». Comprendre les parcours des hockeyeurs, avec leurs différents engagements, temps forts et difficiles, les anticipations et bifurcations, ne peut se faire sans le témoignage des personnes concernées.

Les données issues du questionnaire nous ont permis de distinguer les joueurs à partir d'une diversité de propriétés. Nous en avons sélectionné une série afin de créer des profils idéaux-typiques (Weber, 1965 [1904-1917]), qui ont servi par la suite de base de données pour échantillonner les joueurs avec lesquels nous souhaitons réaliser un approfondissement par entretien. Ces profils reposaient sur plusieurs indicateurs relatifs à la situation « initiale » (cohorte, origine sociale<sup>37</sup>, niveau de formation<sup>38</sup>), à l'expérience vécue en LN (positionnement sportif et extra sportif<sup>39</sup>) et à la transition professionnelle (modalité de sortie et anticipation<sup>40</sup>, secteur professionnel<sup>41</sup>). Après avoir situé et intégré les entretiens déjà réalisés lors de la phase exploratoire, les combinaisons étant nombreuses, nous avons veillé à faire varier les profils autant que possible afin de compléter notre panel.

Parallèlement, l'analyse des données quantitatives nous a également permis d'affiner notre guide d'entretien et les thèmes qui y figuraient. Plusieurs versions du guide ont été testées. Dans sa dernière version (cf. annexes), le guide contenait des questions ouvertes, puis un certain nombre de sous-thèmes que nous souhaitons aborder avec les individus. La grille était naturellement flexible et s'adaptait aux discours des interviewés.

#### *PENDANT : Le rapport intervieweur-interviewé*

Le rapport qui nous lie aux individus interrogés débute dès le moment où nous sommes entrés en contact avec eux dans le but de les solliciter pour un entretien. Tous ont été contactés par téléphone et une large majorité savait plus ou moins qui nous étions : certains très bien (22), d'autres « de vue » (8), quelques-uns pas du tout (6)<sup>42</sup>. Pour les personnes plus éloignées de notre « cercle », un mail a été envoyé au préalable pour favoriser l'entrée en contact et pour réduire la dimension intrusive que constitue toujours un entretien (Demazière, 2008, p. 20). Sous couvert d'une « simple discussion autour d'un café », l'entretien biographique n'a pourtant rien de naturel, et les personnes interviewées doivent essayer de trouver un sens à la demande de l'enquêteur et, ultérieurement, une posture qui tiennent la route, car bien souvent si elle a été choisie c'est en raison d'un enjeu particulier.

Le fait que le « contrat de communication » (Ghiglione, 1986) reposait sur l'interrogation de leur parcours de vie dont la trame principale était constituée de leur carrière de hockeyeur – ils ont

---

<sup>37</sup> Cf. chapitre 1

<sup>38</sup> Cf. chapitre 2

<sup>39</sup> Cf. chapitre 4

<sup>40</sup> Cf. chapitre 6

<sup>41</sup> Cf. chapitre 7

<sup>42</sup> Une minorité – issue surtout d'une autre génération que la nôtre – n'était donc pas spécialement au courant que nous avions également pratiqué du hockey sur glace ou l'a appris au cours de l'entretien seulement. La réception et la possession de cette information influençant alors le cadre de l'interaction et les réponses (voir par exemple encadré 6.6, p. 347).

d'ailleurs été sélectionnés pour cela, et nous le leur avons rappelé – a facilité l'entrée en matière tout en donnant aux individus un sentiment de légitimité par rapport au fait qu'on leur donne la parole. On peut donc affirmer que les joueurs ont accepté plutôt facilement (3 cas ont nécessité plus de temps : 2 principalement en raison d'un agenda surchargé, c'est à tout le moins le motif qui nous a été donné ; 1 cas a été plus compliqué en raison d'une fin de carrière relativement récente et jugée délicate). Par ailleurs, les joueurs issus de la cohorte 1963-72 (A) se sont montrés particulièrement enthousiastes à l'idée de répondre à notre sollicitation, comme si cette dernière marquait un intérêt porté à leur égard, sur le registre sportif, ravivant ainsi une dimension valorisée de leur parcours probablement plus en retrait actuellement.

La définition du cadre de l'interaction semblait clair pour les individus interrogés et a été rappelée au moment des rencontres en face-à-face qui, comme les entretiens exploratoires, se sont déroulées dans des lieux calmes (café peu fréquenté, bureau, domicile) à la convenance des joueurs. À ce moment, nous avons garanti l'anonymat aux joueurs et leur avons annoncé que, pour les besoins de l'enquête, l'entretien serait enregistré. Aucun joueur n'a semblé gêné par ce dispositif – ou du moins ne l'a exprimé –, les seules remarques émises étaient sur le registre de la transparence : « *Je n'ai rien à cacher* », de l'empathie ou de la compassion : « *Tu vas devoir retranscrire tout ce qu'on se dit là ? Mot pour mot ?* » ou de l'humour : « *Bon alors il ne va pas falloir que je dise trop de conneries !* (rires) », cette dernière posture rendant aussi indirectement compte de la dimension scénique de l'entretien et des formes de récits dans lesquelles les aspects les plus valorisants de la carrière risquent d'être sélectionnés.

### **> Une posture intermédiaire à trouver**

Disons-le clairement, le fait d'avoir été dans la majorité des cas associé à « un des leurs » a permis d'avoir un rapport privilégié avec les enquêtés. Il fut ainsi plus aisé d'obtenir des discours sur leurs expériences personnelles du « milieu », sans devoir s'attarder sur les détails de la « compréhension pratique » de l'activité, de son univers ou de son vocabulaire. L'entretien biographique sert du reste « moins à renseigner le fonctionnement d'un monde social (Bertaux, 1980, 1997) qu'à saisir les engagements dans une activité sociale » (Demazière, 2011, p. 63). Cette culture partagée a ainsi occasionné un gain de temps certain, qui se manifestait régulièrement par des phrases du type : « *Enfin tu vois ce que je veux dire* », « *Tu sais ce que c'est* » ou « *Toi tu comprends ça...* ». Ce processus d'enrôlement n'est toutefois pas sans conséquence sur l'ordre de l'interaction. En nous associant à « un des leurs » les enquêtés nous attribuent un rôle et une identité (Schwartz, 1993) et ce faisant produisent ce que D. Demazière (2008) nomme des « contre-interprétations ». En nous incluant dans leurs discours, les interviewés nous forcent ainsi, directement ou indirectement, à prendre position, ou à tout le moins à produire une forme d'acquiescement, nous faisant par là même sortir momentanément de notre neutralité axiologique. Bien que nous nous sentions libres de les relancer si un élément ne nous apparaissait pas si évident, l'équilibre était parfois délicat à trouver car nous devons à la fois préserver et prolonger notre proximité d'*insider*, tout en adoptant et en rappelant notre posture d'observateur externe.

Le rappel de cette posture de chercheur a été facilité par l'utilisation d'un calendrier biographique (illustration 3). Ainsi, si ces entretiens semi directifs ont permis de laisser l'interlocuteur s'exprimer de façon peu guidée, ils ont également été l'occasion de les confronter aux étapes/positions objectives de leur carrière, en fonction de ce qu'ils avaient eux-mêmes déclaré dans le questionnaire. Ces étapes/positions ont été reproduites sur un calendrier qui était présenté à l'interviewé au début de la rencontre et présent devant nous pendant la totalité de l'entretien. Pragmatiquement, cet outil a servi de support à la discussion et a permis de mieux situer dans le temps les prises de position des individus portant sur les différentes étapes, orientations et transitions de leur cheminement individuel ; plus symboliquement, cet instrument s'est révélé parfois très utile pour recadrer ou « rappeler (notre) interlocuteur à l'ordre de l'interaction » (Demazière, 2008, p. 26).



ENTRETIEN N°: [REDACTED] NOM: [REDACTED] DATE: [REDACTED] LIEU: [REDACTED]

AGE	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	32	33
SAISONS	92/93	93/94	94/95	95/96	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04	04/05	05/06	06/07	07/08	08/09	09/10
HOCKEY	Eiffes 1L	Eiffes 1L	Eiffes 1L	LNB	LNB	LNB	LVA	LVA	LVA	LVA	LNB	LVA	LNB	LNB	LNB	LNB	X	X
FORMATION	MATU	⊗	CFC	CFC	CFC						MATU PROF.			MATU	UNI	UNI	UNI	
EMPLOI						Employé bureau SOI.					Employé bureau SOI.		Employé bureau SOI.	Employé bureau SOI.				
VIE SOCIALE	Parent					Parent	SEUL	SEUL	SEUL						SEUL	SEUL		
EVENEMENTS		1 <sup>er</sup> club formation				COLLAB AGENT						FIN COLLAB AGENT					1 <sup>er</sup> an club	Marriage

Illustration 4 : Calendrier utilisé lors des entretiens (exemple fictif)

Ces calendriers ont facilité la parole tout en favorisant une forme de rationalité chez les enquêtés, une réflexivité qu'ils n'avaient, selon leurs dires – « *Tiens je n'avais jamais pensé à ça* », « *C'est fou mais en voyant les évènements comme ça sous mes yeux, ça me fait voir les choses différemment* » – pas vraiment développée auparavant. Le fait de provoquer chez l'interviewé des réflexions tout comme des remerciements – « *Là j'ai toute ma vie devant moi... et je te remercie encore parce que je trouve que c'est extraordinaire tout ce que tu as fait là... c'est vraiment cool... c'est vraiment sympa, t'as plein de souvenirs qui ressortent* » – sont autant de signes de la valeur des données récoltées (Quivy, Van Campenhoudt, 2011).

### > Hockeyeurs mais pas que...

Tenir compte du fait que c'est un hockeyeur qui interroge d'autres hockeyeurs est naturellement indispensable. Pourtant ce rapide constat donne une vision tronquée et partielle du cadre de l'interaction. Au-delà de la relation asymétrique qui unit l'enquêteur et l'enquêté – l'un pose des questions, l'autre y répond –, comme le rappelle D. Demazière (2008) « l'interviewer et l'interviewé occupent des positions systématiquement différenciées dans l'espace social – sauf dans les rares cas où le sociologue interroge ses propres pairs (Platt 1981) » (p. 17), plaçant la plupart du temps l'enquêteur, malgré lui, en position de « surplomb social » (p. 18). Même si nous avons, de notre côté, essayé de gommer les éventuelles distances sociales pouvant émerger au cours de l'entretien en adoptant une attitude aussi neutre que possible, nous ne sommes pas les seuls engagés dans cette interaction que E. Goffman définit d'ailleurs comme le moment où l'individu perd l'autonomie de sa représentation. L'indétermination relative de la situation est liée au fait que la représentation du chercheur par l'interviewé ne dépend pas de l'enquêteur, quelle que soit la « présentation de lui » qu'il donne à voir.

Du côté des enquêtés, au-delà de leur statut « commun » de hockeyeur de LN – bien qu'il existe encore des hiérarchies sur cette dimension – les occupations « parallèles » différencient fortement les joueurs de notre échantillon. Tous sont des hockeyeurs de LN mais certains n'ont pas de formation (7), alors qu'à l'autre extrémité, d'autres ont un diplôme de niveau universitaire (8), voire même sont en train de réaliser un doctorat (2). À ce titre, certains joueurs sans formation – et parfois marqués par des échecs scolaires – semblent partager des caractéristiques avec une partie de la population observée par D. Demazière et C. Dubar (2004), en ce qu'ils ressentent une plus faible légitimité à la parole, en particulier sur les questions liées à leur parcours extra sportif. La longueur des développements sur leurs expériences sportives a ainsi renvoyé à la brièveté des énoncés sur leurs parcours de formation, alors que chez les autres



joueurs le bilan est nettement plus équilibré. Par ailleurs, ces derniers se sont également davantage enquis de l'enjeu de la recherche et de l'utilisation future de ces données – « *C'est quoi le but de ta recherche ?* », « *Ça va te servir à quoi de connaître tous ces détails ?* », « *Et tu vas faire comment une synthèse de ça maintenant ?* » –, alors que les hockeyeurs ayant un profil plus distant de notre position n'ont pas posé de question, une situation exprimant, à tout le moins partiellement et malgré nous, « un rapport de domination sociale et culturelle » (Demazière, 2008, p. 21). La perception de cette violence symbolique et de cette « distance » est apparue de manière plus marquée lorsque nous avons rencontré certains d'entre eux directement dans nos bureaux à l'université. A posteriori, ce choix n'était sans doute pas la meilleure option.

Au final, nous avons donc essayé d'avoir un retour réflexif sur notre positionnement en partant du principe que ce dernier n'était d'une part pas neutre, et d'autre part qu'il se redéfinissait dans l'interaction, notamment en fonction des propriétés sociales des personnes interviewées. Nous avons tenté de garder ces enseignements en tête pour analyser le type de données recueillies.

### APRES : Analyser et travailler sur des discours

Les entretiens ont été traités par une analyse de contenu thématique réalisée à partir d'un codage ouvert, axial puis sélectif. La première étape du codage ouvert a eu pour but de faire émerger, à partir des discours, des concepts ou des indicateurs (tableau 7) et de mettre à jour leurs propriétés et leurs dimensions (Strauss, Corbin, 1998). En d'autres termes, nous avons disséqué les thématiques, les idées, les explications, les arguments, les représentations exprimées afin d'être en mesure de cerner les logiques sous-jacentes du récit. Ce travail de « mise en pièce » du texte repose à la fois sur les enseignements tirés de la littérature portant sur les carrières et « après-carrières » sportives, sur notre connaissance du « milieu » ainsi que sur les questions de recherche ayant servi de cadre au travail.

HOCKEY	EN PARALLELE	TRANSITION
<b>1. ENGAGEMENT</b>	<b>1. SCOLARITE OBLIGATOIRE</b>	<b>1. TRANSITION PROFESSIONNELLE</b>
Age_Type club_Multipratique	Aspirations professionnelles	Anticipations_Démarches
Goût pratique	Attitude parentale	Avis réseaux hockey
<b>2. ANNEES JUNIORS</b>	Influence hockey	Compétences_Transferts
Ambitions carrière	Positionnement scolaire	Rapport travail_Reconversion
Attitude parentale	Rapport école	Secteur_Intermédiaire
Positionnement sportif	<b>2. FORMATION POST-OBLIGAT.</b>	<b>2. TRANSITION SPORTIVE</b>
Rapport matériel	Attitude parentale	Activité sportive
<b>3. ENTREE LN</b>	Conciliation_Influence sport	Identité_Traces
Enchantement_Valorisations	Formation_Intermédiaire	Période de flottement
Positionnement_Ajustement	Importance_Projection	Raisons arrêt LN
Rôles acteurs sportifs	Interactions	Rendre en retour
Rôles famille	<b>3. EMPLOI</b>	Sentiment accomplissement
<b>4. EXPERIENCE LN</b>	Conciliation hockey	<b>3. INFLUENCE AUTRUI</b>
Environnement	Interactions	Acteurs sportifs
Evenements (turning point)	Niveau de vie_Précarité	Acteurs extra sportifs
Lieu d'origine	Rapport travail	Conjoint
Marché_Contrats	Type_Intermediaire_%	
Rapport activité	<b>4. VIE SOCIALE</b>	
Aime dans hockey	Partenaire	
Argent	Transition age adulte	
Avantages_Enchantement		
Charge		
Collectifs - individuels		
Communauté_Milieu		
Corps_Hygiène de vie		
Désenchantement		
Identité_Conversion		
Inconvénients_Difficultés		
Injonctions professionnelles		
Projections_Ambitions		
Rôle endossé_évolution		
Temps		
Travail		
Rôles acteurs sportifs		
Agents		
Dirigeants		
Entraîneurs		
Joueurs		

Indicateurs complémentaires
Canadien_Suisse-allemand
Etre au command
Exemples_Autruï significatif
Dimension folklorique
Gente féminine
Milieu familial
Période préférée
Reconnaissance
Regard époque_joueur
Regrets
Relation père-fils

Tableau 7 : Listes des Indicateurs ayant émergé du processus de codage ouvert des entretiens

A titre illustratif, l'indicateur « goût pour la pratique » renvoie à plusieurs dimensions comme l'influence de la famille, des pairs, du contexte de l'offre, de la connotation genrée de la pratique ou de sa place valorisée en Suisse, ces différentes dimensions revêtant elles-mêmes différentes propriétés : par exemple, l'« influence de la famille » se décline différemment avec des familles sportives pratiquant le hockey, des familles sportives pratiquant un autre sport ou des familles non sportives.

Dans un second temps, nous avons procédé à un codage axial en reliant les catégories entre elles selon leurs dimensions et propriétés afin d'observer comment les éléments se combinent. Par exemple, l'une des dimensions constituant l'indicateur « raisons de l'arrêt en LN » s'articulait autour des « logiques de l'honneur » entourant les récits de la sortie, ces dernières étant plus ou moins marquées selon les individus en fonction de la durabilité et de la reconnaissance de leur carrière sportive : une carrière durable et reconnue imposant davantage la production d'un récit légitime de sortie. Ce travail a d'abord été réalisé de manière « artisanale » en associant, comparant et rapprochant « concrètement » les différents extraits de discours à l'aide d'un espace dédié à ce processus d'analyse (illustration 6).



Illustration 5 : Aperçu du processus de codage axial « manuel » (avec 16 des 36 entretiens).

Pour cette phase de codage, le programme *Nvivo* a servi de support à l'analyse. Il a permis de rapprocher des portions de discours non seulement en fonction de l'indicateur choisi et de ses différentes dimensions et propriétés – en offrant la possibilité de coder les extraits avec différents niveaux de « nœuds » –, mais également en fonction des attributs des joueurs interviewés (cohorte ; origine sociale ; niveau de formation ; profil de carrière sportive, extra sportive et cohabitationnelle ; modalité de sortie de la carrière sportive ; secteur de transition professionnelle). Il fut ainsi possible de comparer les verbatims selon des configurations choisies : par exemple, de connaître spécifiquement le rapport à l'école des joueurs d'origine modeste issus d'une famille sportive et ayant eu une carrière durable et reconnue. Dans cette étape, la compréhension des liens unissant les différentes propriétés et dimensions a constitué un élément central du processus d'analyse.

Enfin, nous avons par la suite effectué un codage plus sélectif pour faire émerger des éléments sémantiques fondamentaux afin de les regrouper en « catégories » (Strauss, Corbin, 1998). Ce codage n'a pas été fait sur *Nvivo*, mais à l'aide de notre propre synthèse des données. Cette phase a surtout permis d'affiner le processus d'analyse et de le mettre en récit par un travail d'interprétation des indices issus des entretiens.

Au-delà du découpage et du codage des récits, nous avons constamment veillé à nous rappeler que nous travaillions sur des discours rétrospectifs produits au cours d'une interaction. Ainsi, « l'objet analysé est moins le parcours en lui-même que le récit qui en est fait par les individus : l'approche biographique est alors indissociable d'une analyse des mises en forme narrative » (Hélaridot, 2006, p. 62) ou de ce que P. Ricoeur (1985) nomme des « mises en intrigue ».

A ce titre, le fait d'avoir interrogé, à deux reprises et à quatre années d'intervalle, 8 joueurs sur des thèmes comparables, permet de mettre en relief la nature des données à disposition, et en particulier de renseigner le processus de construction narratif et la dimension rétrospective des discours. Disons-le d'emblée, nous avons été interpellé par la cohérence des discours produits, qui prenait parfois la forme d'une reproduction à l'identique. Si ce constat est rassurant sous certains aspects – au sens où il renvoie à une certaine « solidité » et « consistance » des discours et des données récoltées –, il interroge par ailleurs la manière dont le récit est produit. En effet, la réminiscence d'un élément du passé est-elle « mise en mots » instantanément dans un processus de va-et-vient entre le souvenir, son décodage et le choix des mots pour le raconter, ou alors ce processus a déjà eu lieu et l'individu d'en restituer simplement son produit ? Cette distinction n'est pas sans conséquence, car dans la première option le sens des événements est réinterprété en fonction du présent et de ce que vit actuellement l'individu, dans la seconde les événements sont figés et immuables et la lecture du passé est inlassablement identique.

Cette impression d'un récit parfois « rabâché » a également été ressentie lorsque les joueurs évoquaient certaines dimensions caractéristiques du « milieu » renvoyant à des discours en partie issus de la *doxa*. À ce titre, notre statut d'*insider* a été utile pour savoir décoder ce langage ; le croisement avec les données issues du questionnaire nous a également permis de pondérer et de mettre à distance les récits : À certains moments les joueurs semblent avoir accentué des éléments – certains imaginant que nous partagions aussi cette *doxa* et se sentant donc à l'aise pour l'exprimer –, mais nous retrouvons des récits qui raisonnent par rapport à nos données statistiques et certains discours récurrents par rapport aux profils identifiés.

Cette prise de distance avec le matériau peut s'observer notamment dans l'analyse de la mise en scène discursive de la sortie de carrière (chapitre 6, p. 337 ou p. 371) qui renvoie à des logiques de l'honneur différentes selon le profil et la cohorte observées.

Au final, nous avons donc analysé le matériau à la fois dans ce qu'il nous apprenait sur les singularités des cheminements individuels, mais également dans ce qu'il nous disait des logiques qui structurent la production des discours.

### III. Structure et programme de la thèse

La construction de l'objet et la démarche méthodologique pour l'appréhender débouchent sur l'histoire des hockeyeurs suisses, de leur « carrière » et « après-carrière », dans un contexte de professionnalisation.

Cette histoire se décline en **7 chapitres** retraçant la chronologie des différentes étapes menant à l'« après-carrière », regroupés dans **3 parties** (avant, pendant et après la LN) qui permettent de donner une métastructure au récit. Le découpage en parties, relativement intuitif, repose sur les représentations des hockeyeurs qui ont majoritairement considéré les étapes d'entrée et de sortie de la LN comme deux moments marquants de leur parcours.

Au-delà de la structure chronologique du travail, le programme de la thèse s'attache à montrer que les différents types d'« après-carrière » résument les effets des caractéristiques sociales des individus sur leur carrière de hockeyeur – associée à un type de « capital sportif »<sup>43</sup> inhérent – et des stratégies de construction de ressources parallèles. Ces effets et stratégies varient selon les modalités de l'organisation du hockey comme espace professionnel, tant au niveau de son économie générale que de son économie symbolique, dont l'analyse, la compréhension et la mise en lumière constituent l'un des apports du travail.

Pour dénouer l'écheveau des dimensions infléchissant l'« après-carrière », il importe donc de développer une approche compréhensive de la carrière de l'individu dans la pluralité de ses contextes (sportif, familial, conjugal, scolaire, etc.), qui intègre autant les déterminants sociaux et les effets de champ que les interactions prenant place dans les différentes sphères sociales. Il s'agit autrement dit de ne pas considérer que les propriétés sportives sont autosuffisantes pour expliquer les carrières et les « après-carrières », mais bien, à chaque étape, de situer le sportif dans des configurations plus larges, dans des histoires sectorielles. Si le registre sportif est central dans la compréhension de l'« après », il n'est jamais indépendant des autres dimensions et ressources de l'individu.

---

<sup>43</sup> Les activités en lien avec le sport renvoient à des propriétés qui semblent fonctionner comme un « capital » (Bourdieu, 1980) dans des configurations spécifiques. Dans un premier temps, le « capital sportif » peut s'appréhender comme une forme spécifique de capital culturel et donc se décliner à l'état objectivé, institutionnalisé et incorporé (Forté, Mennesson, 2012). A l'état objectivé, il renvoie à des supports matériels comme des articles ou des films sportifs, des médailles ou des coupes ; à l'état institutionnalisé, aux titres et statuts décernés par l'institution sportive (Forté, Mennesson, 2012 ; Schotté, Fleuriet, 2008). A l'état incorporé, il désigne d'une part, les *savoir-faire et savoir-être* spécifiques à la pratique et qui sont incorporés de façon durable (Faure et Suaud, 1999 ; Bertrand, 2008), c'est-à-dire les compétences techniques et physiques ou plus largement les ressources et dispositions acquises dans l'expérience de la pratique (goût de l'effort, discipline, abnégation, etc.) ; d'autre part, le *paraître sportif* (Hidri Neys, Bohuon, 2011), soit une forme de capital corporel représentant l'« allure sportive » ou dans certains cas le « physique de l'emploi » (Gasparini, Pichot, 2011). Dans un deuxième temps, au-delà du volume de « capital sportif » détenu et des propriétés auxquelles il renvoie, il s'agit également de tenir compte de sa reconnaissance, puisque ses propriétés n'ont valeur de capital qu'à partir du moment où elles sont reconnues. Cette reconnaissance est surtout d'ordre symbolique dans la mesure où elle dépend des représentations des individus qui l'évaluent, au sein comme en dehors du champ sportif. Au final, le « capital sportif » peut être mobilisé dans son champ originel – c'est-à-dire dans l'espace du hockey, tant que le joueur est encore en activité – mais également dans d'autres espaces, pour autant que ses propriétés soient reconnues, symboliquement, comme un capital. En dehors du champ sportif, ce n'est donc pas le capital corporel qui est en jeu – ou plus largement des qualités physiques et techniques – mais le « capital sportif » comme capital symbolique, qui s'accompagne généralement d'une série de croyances liées à son potentiel transfert dans un autre espace ou secteur professionnel.

## **PARTIE 1 : LE DÉVELOPPEMENT DES GOÛTS ET DES ASPIRATIONS**

Les engagements dans le hockey ne sont pas neutres mais dépendent du rôle des familles, de l'influence de la proximité de l'offre et d'un sentiment de compétence, mais aussi du rôle symbolique joué par le hockey en Suisse (**chapitre 1 : S'engager dans le hockey**). Au fil des cohortes, on assiste à une transformation structurelle de la pratique mais aussi des configurations familiales dès l'entrée dans la pratique. L'engagement initial nécessite un support additionnel et un engagement plus important des parents favorisés par la professionnalisation du hockey qui crée un rapport plus instrumental au contexte et à la proximité de l'offre.

À la fin de la scolarité obligatoire, les engagements dans l'espace sportif et dans celui de la formation sont fréquemment en tension (**chapitre 2 : Négocier ses engagements**). Les engagements dans le hockey renvoient le plus souvent à des expériences très positives, alors que les expériences scolaires sont plus diverses. Les dispositifs de valorisation du sport ont des effets variables selon les univers familiaux et les parcours scolaires. Au fil des générations, les parcours de formation s'ajustent aux exigences croissantes de l'engagement sportif, mais aussi en lien avec un espoir accru de professionnalisation. L'implication plus marquée des parents dans le projet sportif conduit à mettre les engagements davantage en tension.

## **PARTIE 2 : LE HOCKEY COMME PROFESSION**

L'entrée en LN est vécue sur un registre enchanté où le joueur accède à la « cour des grands » par un rite d'institution qui le distingue du joueur « ordinaire » (**chapitre 3 : Entrer dans la Ligue Nationale de hockey**). Ce passage donne à l'individu le sentiment d'avoir de la valeur, d'être élu, contribuant au final à renforcer son adhésion à la *doxa* et à l'*illusio* de l'espace du hockey. L'entraîneur détient un rôle important dans ce processus, puisqu'il a le pouvoir de réévaluer le « capital sportif » des aspirants en accordant sa confiance mais aussi en donnant confiance. Le processus de professionnalisation débouche sur une standardisation progressive des voies d'accès et sur davantage de contraintes pour les joueurs dans l'exercice de leur travail. Ces évolutions nourrissent l'hypothèse d'une transformation de la dynamique de l'enchantement avec un rapport à l'activité devenu plus pragmatique ou à tout le moins plus conforme aux nouvelles exigences de leur pratique.

Au-delà des compétences physiques et techniques légitimes pour jouer dans l'élite, le maintien des joueurs en LN revêt une dimension éminemment sociale (**chapitre 4 : Se maintenir en Ligue Nationale**). D'une part, la relation avec l'entraîneur apparaît au cœur de la dynamique du maintien et s'inscrit dans une économie symbolique de la confiance. D'autre part, l'expérience de la LN renvoie à une multitude de conditions liées à la distribution asymétrique des salaires mais aussi à une pluralité de modalités d'engagements parallèles, allant du hockeyeur professionnel célibataire au joueur travaillant à temps partiel et vivant avec femme et enfants. La pluralité des engagements observés contribue à expliquer comment les dispositions à se maintenir en LN s'actualisent dans l'espace du hockey et débouchent sur des processus de soumission ou de résistance. L'évolution des organisations sportives vers un processus de rationalisation de la production de la performance modifie les manières de prendre part à l'activité et de faire carrière. Se maintenir au sein de la LN nécessite un mode d'engagement plus exclusif, au niveau professionnel comme dans la vie privée.

Au sens de la loi, l'ensemble des hockeyeurs de LN observés constitue des travailleurs à part entière mais la plupart d'entre eux éprouvent des difficultés à considérer leur activité comme un « travail » (**chapitre 5 : Considérer le hockey comme un travail ?**). Le processus de professionnalisation du hockey a toutefois entraîné un renouvellement de la perception de l'activité. Les joueurs ont un discours plus affirmé par rapport à la reconnaissance de leur activité en travail. En même temps, leur expérience est fort différente, les nouvelles métrologies mobilisées par les organisations imposent un mode de vie plus ascétique, le « temps libre » est

devenu du « temps de travail » nécessaire à la récupération, si bien que l'activité a beaucoup plus d'emprise sur le quotidien. De surcroît, l'autonomie des individus dans le jeu se réduit drastiquement, une situation qui pousse les joueurs à redéfinir le professionnalisme et à adhérer à une autre forme d'*illusio* où la croyance porte davantage sur une dimension matérialiste et extrinsèque au « jeu ».

### **PARTIE 3 : L' « APRÈS-CARRIÈRE » DES HOCHEYEURS**

L'expérience de la LN marque inégalement les individus et renvoie à une pluralité de modalités et de conditions de sortie, mais aussi de discours ou de mises en scènes discursives (**chapitre 6 : Sortir de la Ligue Nationale**). Les individus qui sortent peuvent jouer les prolongations, d'une part de manière physique en continuant à jouer au sein des ligues inférieures, d'autre part de manière symbolique, en entrant dans une économie des rappels au statut d'« ex ». La fréquence et l'intensité des rappels dépendent du degré de reconnaissance de la carrière sportive, mais avant tout des différentes époques. Les joueurs achèvent des carrières réalisées au sein de configurations structurées par leurs propres tensions. On passe de rappels populaires fréquents au travers d'une « économie de la célébrité » régionalement ancrée – même pour les joueurs au bénéfice d'une carrière peu reconnue –, à des rappels plus éphémères, voire non souhaités par des joueurs développant progressivement une certaine distance au rôle de hockeyeur, durant la période d'activité sportive, comme durant leur retraite.

Au final, peu de joueurs semblent reconvertis, soit parce qu'ils restent dans le « milieu », soit parce qu'ils continuent dans d'autres secteurs à fonctionner « comme un hockeyeur » (**chapitre 7 : Se reconvertir ?**). Il y a une croyance collectivement partagée que d'avoir joué à haut niveau donne des compétences particulières, d'autant plus marquée qu'elle est adoptée par un certain nombre d'employeurs. Cette croyance se décline en outre différemment selon le type de secteur professionnel réinvestit exprimant au final une forme d'équilibre entre ceux dont le lien avec le hockey est plus visible et ceux qui ressentent le besoin de l'exprimer. Par ailleurs, la population des joueurs de LN est inégalement disposée pour appréhender la phase de transition professionnelle. Premièrement, en fonction du type de carrière accompli, où la reconnaissance symbolique d'une carrière durable et reconnue semble en partie gommer l'influence de l'origine sociale, deuxièmement en fonction de la cohorte, où il paraît plus difficile de trouver un sens *dans* le travail pour les premières générations, mais de trouver *du* travail par le biais des réseaux du hockey pour les joueurs issus de générations plus récentes.



# **PARTIE I**

## **LE DÉVELOPPEMENT DES GOÛTS ET DES ASPIRATIONS**





# Chapitre 1 : S'engager dans le hockey

---

La compréhension des transitions professionnelles des hockeyeurs, ou plus largement de leur « après-carrière », nécessite au préalable de s'intéresser aux éléments qui ont façonné leur « carrière », et ce, dès leur entrée dans la pratique.

Le lecteur est rendu d'emblée attentif au fait que les données présentées ne sont pas représentatives de l'ensemble des individus qui s'engagent dans le hockey en Suisse, mais seulement de la minorité qui accédera ultérieurement à la LN, s'y établissant durablement ou non. L'analyse ne porte autrement dit pas sur des engagements « ordinaires », mais sur la genèse d'un processus conduisant ultérieurement les individus à faire partie d'une élite, celle des hockeyeurs suisses de LN.

À l'instar d'autres « domaines caractérisés par un désintéressement affiché » (Schotté, 2014b, p. 150), les modalités d'engagements des élites sportives ont fréquemment été abordées dans la littérature à l'aune du concept de *vocation*. Emprunté à l'analyse de l'engagement religieux (Suaud, 1978), le concept a été mobilisé pour appréhender les modalités d'engagement dans le football (Faure et Suaud, 1999 ; Slimani, 2000, Bertrand 2008, 2009), le cyclisme (Lefèvre, 2007, 2010), l'athlétisme (Forté, 2006), la course à pied (Schotté, 2005, 2012), la gymnastique (Papin, 1998, 2007), mais aussi la danse (Laillier, 2012, 2011a,b ; Sorignet, 2010), la musique (Ravet, 2007 ; Buscatto, 2004) ou l'écriture (Sapiro, 2007). Dans ces travaux, la vocation occupe une place importante dans le processus de socialisation des futures élites sportives ou artistiques et se caractérise par un engagement intensif et un degré d'adhésion marqué à l'égard de l'espace de pratique fréquenté. Cette modalité d'adhésion constituant souvent un « droit d'entrée » (Bourdieu, 1980, p. 113) ou une condition d'appartenance légitime à l'espace de la pratique. Dans cette logique, l'association fréquente de la notion de *reconversion* à la phase d' « après-carrière » prend du sens au travers du potentiel processus de *conversion* qui la précède. Se convertir à une pratique c'est s'y investir « corps et âme » (Wacquant, 2000) et adhérer fortement à l'*illusio* ou à la croyance que le « jeu vaut la peine d'être joué » (Bourdieu, 1988).

La connotation initialement religieuse de la vocation invite naïvement à la considérer comme une « illumination individuelle et instantanée ». Il n'est en effet pas rare de retrouver chez les individus des discours rétrospectifs sur le caractère inné de leur vocation. À l'instar des musiciens et musiciennes de Jazz interrogés par M. Buscatto (2004, p. 41), nombre de récits du type : « *J'ai toujours voulu faire ça* » ou « *Je suis né pour ça* », relatent un appel (calling) ou une inclination s'imposant à eux dès l'enfance. Or, si la vocation doit certes se comprendre comme le fait de *se destiner* à une pratique, il faut pourtant se distancier de toute prédestination. Le concept de vocation doit être utilisé comme « *un outil de rupture avec les définitions indigènes de l'engagement* » (Bertrand, 2008, p. 267). Il s'agit donc d'identifier les mécanismes qui entraînent l'intériorisation d'un tel sentiment plutôt que de le naturaliser.

Comprendre les fondements de cet investissement ou du développement de cette croyance impose de remonter à leurs origines en interrogeant les conditions qui entourent la phase d'engagement initial, c'est-à-dire celles qui président au choix du hockey sur glace. Partant, ce premier chapitre se structure autour de deux questionnements auxquels nous allons tenter d'apporter une réponse : Quels sont les déterminants des engagements dans le hockey sur glace ? Ces déterminants sont-ils les mêmes au fil des générations ?

À l'origine de la vocation, les engagements dans le hockey expriment initialement un goût, mais quelle est la nature de ce dernier ? Un goût familial ou d'une position sociale<sup>44</sup> ; celui de ses pairs ou celui d'une affirmation sexuelle ; celui d'un quartier, d'une localité, d'une région, voire d'une nation ? Difficile en effet d'omettre que le hockey est fortement genré quand en Suisse 98 % de ses pratiquants sont des hommes<sup>45</sup>. Par ailleurs, si l'engouement pour le hockey sur glace est marqué en Suisse, on ne peut pas en dire autant dans les pays qui l'entourent. La naissance et le développement du goût pour le hockey doivent faire l'objet d'une analyse sociologique afin d'en identifier les déterminants, mais aussi les conditions dans lesquels il peut émerger, se manifester et s'actualiser. L'intérêt d'une telle démarche réside dans l'inscription de sa construction au sein de configurations et de contextes afin d'éviter toute forme de naturalisation ou d'essentialisation du goût.

Les engagements dans le hockey partagent, avec d'autres activités, la particularité de se réaliser à un âge relativement précoce, une spécificité qui accorde un rôle prépondérant aux familles. À l'instar des engagements dans le domaine artistique – dans la musique (Ravet, 2007 ; Buscatto, 2004) ou dans la danse (Sorignet, 2001 ; Laillier, 2011) –, de nombreux travaux ont mis en évidence l'influence marquée de la socialisation familiale dans le choix précoce d'une activité sportive : dans le football (Faure et Suaud, 1999 ; Slimani, 2000 ; Bertrand, 2008, 2009), l'athlétisme (Forté, 2006, 2008), la course à pied (Schotté, 2005, 2012), la gymnastique (Papin, 2007), le cyclisme (Lefèvre, 2007, 2010), ou plus largement pour les élites sportives (Fleuriel, 2004).

Ces travaux rendent compte, dans la majorité des cas, de processus de transmission familiale d'un système de dispositions favorables à l'égard des activités pratiquées et mettent en exergue l'effet différencié de l'origine sociale sur le choix des pratiques et sur les modalités d'investissement. Ainsi, on apprend par exemple que les musiciens professionnels reproduisent fréquemment l'expérience de leurs parents ou celle d'un parent proche (Ravet, 2007) ou que la population des danseurs est sur-dotée en capital culturel, avec des parents eux-mêmes professionnels du spectacle ou occupant des postes de cadres et professions intellectuelles supérieures (Sorignet, 2006, p. 50). Dans le champ sportif, si la plupart des sportifs de haut niveau proviennent majoritairement de familles fortement dotées en capital économique et culturel (Fleuriel, 2004), les cyclistes professionnels observés par N. Lefèvre (2010) sont quant à eux plutôt d'origine populaire avec des parents qui « occupent majoritairement des emplois à qualifications réduites concentrés autour de la catégorie des ouvriers et des employés » (p. 52). Dans le cas des cyclistes, cette origine modeste semble constituer, en plus d'une culture cycliste familiale marquée (p. 53), un cadre favorable à la transmission d'un rapport instrumental au corps soutenant la capacité à endurer la dureté physique imposée par la pratique (Lefèvre, 2007 ; Brissonneau, Aubel, Ohl, 2008). Le recrutement social des footballeurs se réalise également majoritairement au sein des classes populaires, même si « leur présence est cependant loin d'être hégémonique » (Bertrand, 2008, p. 72). Cette diversité relative du recrutement social renvoyant à des modes d'entrée différenciés dans la pratique, avec davantage de multipratique et des orientations plus tardives vers le football chez les jeunes issus des classes favorisées. Par ailleurs, les trois quarts des pères

---

<sup>44</sup> Même s'ils doivent faire l'objet d'une analyse critique, les travaux sociologiques de P. Bourdieu constituent un point de repère et une base réflexion sur la genèse sociale du goût. Selon l'auteur, la naissance du goût se trouverait au croisement des concepts d'*habitus* – entendu comme un « principe générateur de pratiques objectivement classables et de systèmes de classement » (Bourdieu, 1979, p. 190) – de *classe sociale* et de *champ*. Les différences de goûts, ainsi que les comportements, consommations et engagements associés, sont ainsi générées par un *habitus* enraciné dans la structure des champs sociaux et distinguent notamment les classes sociales qui y sont en concurrence. Autrement dit, cette théorie postule une homologie entre les goûts et les positions sociales.

<sup>45</sup> Sur les 44 pratiques sportives recensées par l'enquête portant sur la consommation sportive des Suisses, le hockey sur glace est la pratique avec la plus large représentation d'hommes (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2014, p. 19).

des footballeurs analysés par H. Slimani (2000), respectivement les deux tiers de ceux analysés par J. Bertrand (2008) pratiquaient eux-mêmes du football. Malgré un processus fréquent de reproduction caractérisé par la transmission parental d'un capital sportif, tous ne sont pas pour autant des « héritiers sportifs ». La plupart des travaux identifient d'ailleurs également, même s'ils demeurent minoritaires, des conditions d'accès et « des modes de socialisation différenciés selon les configurations familiales » (Forté, Mennesson, 2012, p. 12). Ainsi, s'il ne s'agit pas de nier l'effet de la socialisation familiale ni que les différentes pratiques sont socialement marquées, il importe pourtant de ne pas figer les goûts et les vocations dans un milieu et une configuration sociales ou familiales, mais bien d'observer la diversité des cas observés.

Parallèlement, d'autres espaces de socialisation semblent participer au développement des goûts et soutenir la naissance d'une vocation à l'égard d'une pratique sportive. Comme le suggère S. Fleuriel (1997), la vocation sportive se construit également à partir du double sens de la détermination, celui de la détermination de l'individu et celui « de la puissance coercitive des institutions sportives » (p. 98). C'est d'ailleurs dans le même registre que C. Suaud et J.-M. Faure (1997) affirment que « l'institution sportive élit le futur champion tout autant que celui-ci choisit son sport » (p. 9), une situation d'autant plus probable si le pouvoir symbolique de l'institution – ou son prestige sur le marché du sport – est important (Bertrand, 2008, p. 147-148). Il y a donc d'un côté une offre institutionnelle qui produit un certain nombre de positions possibles dans l'espace de la pratique, de l'autre les dispositions des acteurs à vouloir occuper ces positions avec leurs propres représentations. La genèse sociale d'une vocation s'ancre donc également dans un contexte, qui s'étend au-delà de la sphère familiale, ou plutôt qui crée un espace des possibles dans lequel évoluent les familles. L'expérience familiale est ancrée dans une réalité. Nous nous inscrivons ainsi dans la perspective critique de A. Hennion (2005) qui souhaite dépasser les goûts en tant que « marqueurs sociaux », notamment en réintroduisant « les pratiques culturelles et les goûts dans un monde réel, fait de possibles mais aussi de contraintes, les rapportant à la fois à des circonstances et des conditions (matérielles, techniques, économiques, institutionnelles) » (p. 1). En d'autres termes, appréhender l'économie du goût ou les premières étapes conduisant à l'émergence d'une vocation implique également de questionner la rencontre entre une offre et une demande, entre un marché et de potentiels pratiquants. Le choix d'une activité sportive peut résulter d'un arbitrage entre différentes modalités d'engagement comme cela a par exemple été observé chez certains nageurs qui n'ont pas nécessairement choisi cette pratique parce qu'ils éprouvaient en premier lieu du plaisir à nager ou un goût pour la natation, mais avant tout parce qu'ils pouvaient être avec leurs amis ou simplement par proximité (Ohl, 1996). Si l'offre ne crée pas nécessairement la demande, elle la rend néanmoins possible ou la facilite. Les enquêtes sur les consommations sportives montrent en effet que la proximité de l'offre est un facteur important dans les incitations à pratiquer une activité (Aubel, Lefèvre, Tribou, 2008 ; Mignon et Truchaut, 2002). En poursuivant sur l'exemple de la natation, cette activité est inégalement pratiquée selon les différentes régions linguistiques helvétiques, avec notamment davantage de pratiquants en Suisse alémanique (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2014, p. 24) ; or cette région linguistique compte dans le même temps une densité supérieure de piscines (Kempf, Weber, Renaud, Stopper, 2011, p. 17). Plus largement, on peut également relever que les activités sportives pratiquées par la population suisse sont différentes selon le lieu d'habitation. Ainsi, la randonnée pédestre et le ski alpin sont davantage pratiqués à la campagne, alors que le football, le tennis, le volleyball, le golf ou la danse sont plus prisés en ville ; des disparités renvoyant en partie à la proximité de l'offre. Au-delà d'engagements ordinaires, G. Sapiro (2007) rappelle pour les écrivains que « les barrières d'accès au champ littéraire sont également géographiques » (p. 21). Plus précisément, ce n'est pas tant l'accès au métier mais à l'élite qui semble dépendre de la proximité de l'offre. À ce titre, « la provenance géographique est moins une condition de formation de la vocation qu'une condition d'accès à la consécration et à « l'universalité » (p. 21).

Ainsi, le goût n'est pas uniquement lié à des interactions au sein des familles, mais il semble également dépendre plus largement du contexte de l'offre. Il s'agit ainsi de ne pas faire fi des contingences du goût. Même si la famille joue un rôle déterminant, le goût ne peut être actif que dans un environnement précis : équipement, densité, temps d'accès à l'offre. L'offre sportive devient ainsi une variable explicative de la construction des goûts et de la sociogenèse d'une vocation. Comprendre comment les goûts pour le hockey se construisent chez les individus implique donc également de saisir le contexte et les configurations locales dans lesquels il peut se développer. Cette posture est d'autant plus pertinente dans un contexte de mutation de l'espace du hockey sur glace car « à moins de considérer le goût comme une structure figée, on ne peut négliger l'influence des transformations de l'offre qui renouvellent les expériences sociales » (Ohl, 2004, p. 215).

Dans une première section, nous allons mettre à l'épreuve des faits, pour le cas du hockey sur glace en Suisse, ce qui apparaît dans la littérature comme les principaux déterminants des engagements dans une activité sportive (configurations familiales, contexte de l'offre), des réflexions qui nous conduiront vers une approche plus « sensorielle » ou « corporelle » du goût, même si la reconnaissance des sensations, des sentiments et des émotions peut parfois faire peur à la sociologie, qui y perçoit une dérive naturaliste (Hennion, 2005, p. 12). Dans une seconde section, nous allons ensuite discuter des effets des transformations de l'espace et du marché du hockey sur les conditions sociales d'engagement dans la pratique.

## I. Pourquoi le hockey ?

La construction du goût et d'une vocation pour le hockey repose sur plusieurs dimensions qu'il s'agit d'analyser. Même si notre démarche repose en partie sur des hypothèses issues de la littérature portant sur les engagements sportifs – en particulier sur le rôle central de la famille –, nous souhaitons accorder une place privilégiée aux données empiriques dans la structuration de notre argumentaire. En préambule, le témoignage de Blaise (encadré 1.1) est à ce titre emblématique. D'une part, il réunit les principales composantes du développement du goût : la socialisation familiale et celle entre pairs ; les contingences, avec la question de l'accès à l'offre, et éventuellement la concurrence d'autres offres ; mais également la dimension « sensorielle ». D'autre part, il permet d'ouvrir des pistes de réflexion fructueuses pour l'analyse des engagements dans le hockey.

### ENCADRÉ 1.1

**Tu peux commencer par me raconter tes débuts dans le hockey... De ce que tu te souviens...**

*J'en ai pris des pétés dans ma carrière, mais je me souviens quand même encore de comment ça s'est passé non ? (rires) Pourquoi le hockey sur glace ? Parce que je viens d'une région... enfin mon village y'avait pas autant de sports qu'actuellement... Je faisais du foot l'été, le hockey l'hiver et il y'avait encore la petite gymnastique...*

**Tu as fait un peu de gym ?**

*Ouais mais pas longtemps... (l'air gêné) avec les sandales blanches... enfin bref. J'ai laissé tomber. J'avais mon grand-père qui était gardien, j'avais mon père qui a joué, j'avais mes cousins aussi... Et de fil en aiguille, au bout d'un moment t'as les deux sports qui montent...*

**Jusqu'à quel âge t'as fait les deux ?**

*J'pense jusqu'à l'âge de 10 ans. J'ai commencé le hockey j'avais 5 ans et demi – 6 ans, par là. Pis ben l'été je faisais l'foot, mais je m'entraînais encore à côté pour le hockey. Mais au bout d'un moment il a fallu faire un choix et mon choix a vite été fait de toute façon, je savais... j'étais pas bon en foot. Et puis j'étais beaucoup plus attiré par ça, parce que... parce que c'était peut-être dans les gènes, c'est dans le sang. Y'a tout un processus de génération qui fait que tu t'emmanches là-dedans.*

**Donc un environnement plutôt sportif...**

*Ouais et il y avait les frères \*\*\* aussi... (dont l'un sera international et comptera plus de 1'000 matchs en LN). Moi je viens du village de \*\*\*, au-dessus de \*\*\* et eux ils habitaient 2 km plus loin, ils étaient déjà beaucoup plus vieux que moi. \*\*\* (le futur international) il devait avoir 12-13 ans de plus que moi, c'était un peu le « chief » des deux villages. C'est pas que je m'identifiais, mais... Et ouais il y avait quand même un engouement assez prononcé pour le hockey, parce que moi je suis né au tout début des années 1980... Et c'est là qu'ils ont fait leurs trois titres de champion suisse. En 78, 81 et 83... Et moi j'arrivais là-dedans.*

**Donc le fait que tu sois proche de...**

*Ouais et puis le hockey c'est un jeu magnifique, ça va vite, y'a de l'engagement, de l'intensité, moi ça m'a tout de suite plu quoi ! C'était physique, c'était beau quoi ! (Blaise)*

Comme cela a été observé chez une part importante d'individus s'engageant dans une activité à vocation, que ce soit dans le milieu artistique (Buscatto, 2004) ou sportif (Bertrand, 2008), on retrouve chez Blaise un discours qui tend à naturaliser, voir à « biologiser » son goût pour le hockey. Dans le même temps, le joueur semble néanmoins conscient de l'inscription de son engagement dans un contexte local et familial lui étant favorables. Son récit permet à ce titre de reprendre une critique formulée par A. Hennion (2005) à propos de l'intériorisation par les individus des déterminismes qui pèsent sur leurs engagements. Les « amateurs présentent souvent eux-mêmes leurs goûts exclusivement comme de purs signaux sociaux, déterminés par

leur origine, qu'ils savent relatifs, historiques, prétextes à des rituels divers — et paradoxalement c'est le sociologue qui doit « dé-sociologiser » l'amateur pour qu'il reparle de son plaisir, de ce qui le tient, des techniques étonnantes qu'il développe pour parvenir, parfois, à la félicité » (p. 5). Il s'agit donc également d'être attentif à ce phénomène, d'où l'intérêt de ne pas négliger la dimension « sensorielle » du goût, même si cette dernière est socialement construite. Par ailleurs, son discours suggère également que le choix du hockey pourrait en partie reposer sur l'affirmation d'une identité masculine. La gêne occasionnée par l'évocation de son engagement dans la « *petite gymnastique* » et le port de « *sandales blanches* » renvoie diamétralement à son enthousiasme pour « *l'engagement* », « *l'intensité* » et la dimension « *physique* » qu'il associe au hockey. La surreprésentation marquée des hommes dans la pratique semble d'ailleurs en correspondance avec les perceptions des pratiquants puisque près de neuf joueurs interrogés sur dix (89,1 %, soit 449 individus sur 504) considèrent le hockey comme un « sport d'homme ».

Cette section appréhende les engagements dans le hockey en essayant de déconstruire les discours du type « *être fait ou né pour ça* » tout en gardant à l'esprit que le hockey représente probablement un moyen pour les jeunes individus d'affirmer une forme de masculinité, mais peut-être également pour les familles qui, de par leur soutien, se rapprochent d'une certaine conformité normative en élevant de « vrais garçons ». Au-delà de ces considérations qui demeurent en toile de fond, les engagements dans le hockey sont observés dans un premier temps au travers des configurations familiales dans lesquelles ils s'inscrivent ; des environnements familiaux qui seront eux-mêmes replacés, dans un second temps, dans le contexte plus large de l'offre pour enfin les analyser, dans un troisième temps, à l'aune des sensations et des émotions procurées par la pratique.

## 1. Le rôle des familles

Les engagements précoces dans le hockey – en moyenne vers 6 ans pour les 3 générations observées – renvoient au rôle prépondérant des familles dans le processus d'engagement, et plus largement dans celui du développement du goût ou d'une vocation pour le hockey. L'analyse traite d'abord la question du recrutement social de la pratique avant de se focaliser sur les relations des familles avec le hockey sur glace et plus largement avec le milieu sportif.

### 1.1 Des familles suisses plutôt bien établies

Bien que l'on ne puisse pas vraiment parler d'une « pratique de distinction » (Lamprecht, Stamm, 2009), la pratique du hockey sur glace engendre pour les familles des coûts objectifs relativement élevés, liés aux déplacements, aux cotisations<sup>46</sup> et surtout au matériel<sup>47</sup>. S'il convient d'être attentif à d'autres types d'obstacles – notamment ceux d'ordre culturel ou symbolique –, la dimension économique peut constituer une première barrière à l'entrée pour une certaine frange de la population.

La majorité des hockeyeurs interrogés a d'ailleurs le sentiment<sup>48</sup> d'appartenir à une famille plutôt à l'aise financièrement (graphique 1.1), qu'ils jugent leur situation « bonne » (49,0 %) voire « très

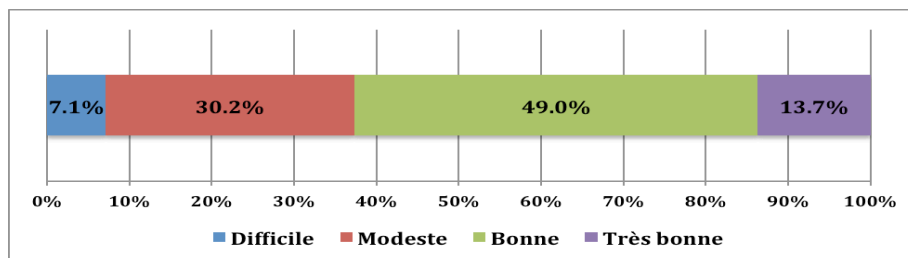
---

<sup>46</sup> La moyenne nationale des cotisations s'élève environ à 500 CHF par année.

<sup>47</sup> On peut estimer qu'un équipement standard de hockey sur glace coûte actuellement environ 1'500 CHF. Si certaines pièces de l'équipement peuvent durer quelques saisons, en raison de la croissance des jeunes joueurs, d'autres doivent se changer plus régulièrement, notamment les patins, qui représentent environ un tiers du prix de l'équipement.

<sup>48</sup> Les premières versions du questionnaire testées ont fait émerger des difficultés à objectiver la position sociale des joueurs en passant par le revenu des parents. En effet, les commentaires des répondants ont

bonne » (13,7 %). Même si elle demeure minoritaire, une part relativement importante des joueurs a néanmoins déclaré être issue d'une famille ayant connu une situation financière modeste (30,2 %), voire difficile (7,1 %). Si le recrutement social des footballeurs observés par J. Bertrand (2008) s'effectue plutôt au sein des classes populaires tout en restant ouvert aux milieux plus favorisés, à l'inverse on peut suggérer que celui des hockeyeurs en Suisse se réalise plutôt au sein des classes favorisées sans pour autant exclure totalement les milieux plus modestes.



Graphique 1.1 : Perception de la situation financière parentale (n=504)

Cette perception a été objectivée par le niveau de formation des parents des joueurs, sensiblement plus élevé – surtout chez les mères – que celui de la population suisse (CH) correspondante (tableau 1.1). De même, la comparaison des catégories socioprofessionnelles occupées est également « en faveur » des parents des hockeyeurs, notamment au niveau du taux de « dirigeants et de cadres supérieurs » qui est significativement plus élevé que celui de la population suisse (tableau 1.2).

PERE	CH	Hockey	MERE	CH	Hockey	
Isced 0-2	13.4%	9.4%	47	26.4%	14.5%	73
Isced 3-4	49.4%	54.1%	273	55.5%	66.2%	334
Isced 5-6	35.2%	36.5%	184	18.1%	19.3%	97
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.1 : Niveau de formation des parents comparé à la population suisse correspondante

Remarque : ISCED 0-2 correspond à une absence de formation post-obligatoire ou à un niveau secondaire inférieur, ISCED 3-4 à un niveau secondaire supérieur ou post-secondaire non terminé et ISCED 5-6 aux diplômés du tertiaire.

PERE	CH	Hockey	MERE	CH	Hockey	
Dirigeants, cadres supérieurs	11.4%	23.8%	120	5.6%	9.7%	49
Prof. intellectuelles et scientifiques	23.6%	23.4%	118	20.6%	19.8%	100
Professions intermédiaires	18.1%	18.3%	92	19.3%	19.0%	96
Employé de type administratif	5.3%	7.3%	37	18.5%	19.8%	100
Personnel des services et vente	5.7%	7.3%	37	21.5%	18.7%	94
Agriculteurs	6.1%	2.6%	13	2.4%	0.8%	4
Artisans et ouvriers	20.7%	14.7%	74	4.8%	5.8%	29
Conducteurs et assembleurs	6.9%	1.2%	6	1.8%	0.4%	2
Ouvriers et employé non qualifiés	2.2%	1.4%	7	5.5%	6.0%	30
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.2 : Catégorie socioprofessionnelle des parents comparée à la population suisse correspondante

fait état soit d'une incapacité à y répondre par ignorance, soit de plus rares reprises, d'une réticence par embarras. Dans un premier temps, il a donc été préférable de mettre de côté l'objectivation de la position économique occupée en les interrogeant plutôt sur la perception de la situation financière de leurs parents. Cette perception a par la suite été « consolidée » par plusieurs croisements de données qualitatives et quantitatives.



Dans un premier temps, le croisement de la perception de la situation financière familiale (cf. graphique 1.1, p. 51) avec le niveau de formation et la catégorie socioprofessionnelle du père souligne la cohérence des représentations des joueurs. En effet, les joueurs se sentant appartenir à des familles ayant une « bonne » voire une « très bonne » situation financière ont des pères qui ont un niveau de formation (tableau 1.3a) et une profession (tableau 1.3b) significativement plus élevés que les joueurs ayant le sentiment d'être issus d'une situation « modeste » voire « difficile », et inversement.

PERE	isced 0-2		isced 3-4		isced 5-6		Total	
Très bonne/Bonne	5.7%	18	46.2%	146	48.1%	152	100.0%	316
Modeste/Difficile	15.4%	29	67.6%	127	17.0%	32	100.0%	188
<b>Total</b>	<b>9.3%</b>	<b>47</b>	<b>54.2%</b>	<b>273</b>	<b>36.5%</b>	<b>184</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.3a : Perception de la situation financière parentale et niveau de formation du père

PERE	Prof. sup.*		Autres		Total	
Très bonne/Bonne	80.7%	255	19.3%	61	100.0%	316
Modeste/Difficile	39.9%	75	60.1%	113	100.0%	188
<b>Total</b>	<b>65.5%</b>	<b>330</b>	<b>34.5%</b>	<b>174</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.3b : Perception de la situation financière parentale et type de profession du père

\* Les « professions supérieures » regroupent les catégories « dirigeants, cadres supérieurs », « professions intellectuelles et scientifiques » et « professions intermédiaires ».

Dans un second temps, la confrontation des déclarations enregistrées dans les questionnaires et les entretiens a révélé une correspondance étroite entre la perception du positionnement économique familiale (graphique 1.1) et les discours s'y rattachant :

*Il faut dire ce qui est, je viens d'un milieu assez aisé, mes parents ont une bonne situation... Mon père en étant directeur de banque c'est clair que j'ai pu me permettre certaines choses... Sans ça la vie à côté du hockey ça n'aurait pas été la même chose, et après au niveau professionnel non plus... (Alan, « très bonne »)*

*Mon papa il est entrepreneur dans la maçonnerie et ma maman travaille là en tant que secrétaire. Donc c'est clair qu'on n'était pas pauvres, mais pas très riches non plus, on va dire une classe moyenne qui vit bien quand même... (Colin, « bonne »)*

*C'était un milieu modeste. Mon père il est cheminot, donc il bosse au guichet au CFF (chemins de fer fédéraux), donc il a un salaire... bon il est monté dans les classes, mais quand j'étais plus jeune c'était relativement modeste. Ma mère a fait un peu de tout, elle donnait des cours d'allemand comme elle est originaire des Grisons, mais elle a arrêté quand on est nés avec mon frère. Donc non plutôt modeste quoi. On n'était pas dans la dèche, mais je me souviens d'avoir souvent entendu à chaque fin de mois : « Comment on va payer ça ? ». (Baptiste, « modeste »)*

*Mes parents n'avaient pas tellement de formation. Mon père était cantonnier, sans apprentissage rien. Et ma mère était sommelière. Elle a fait quand même le cours de cafetier. Donc quand même un milieu très très simple. Par exemple au niveau des équipements, j'avais toujours des vieux équipements que je récupérais des anciens joueurs. Pour les cannes de hockey, à tous les matchs quand il y avait une canne cassée, j'allais la chercher, j'avais de la colle pour les coller, on mettait même des clous dedans et on jouait avec ça. Et j'allais même nettoyer les vestiaires de la première équipe pour avoir une canne. (Alphonse, « difficile »)*

L'analyse des discours fait apparaître une relative hétérogénéité du recrutement social de la pratique. Si les joueurs issus des classes populaires ne sont pas exclus de l'élite du hockey suisse, leur présence reste toutefois minoritaire (cf. graphique 1.1, p. 51). L'influence de la dimension économique sur les processus d'engagement est d'ailleurs fortement présente dans les récits :

*Il faut savoir que le hockey c'est un sport qui coûte cher, c'est pas permis à tout le monde. Au niveau du coût et des déplacements, y'a pas tout le monde qui peut se le permettre... Moi j'avais des copains qui n'ont pas pu commencer à cause de ça par exemple. (Corentin)*

Les dépenses nécessaires à la pratique de l'activité influencent les représentations et les jugements des joueurs sur les conditions d'entrée dans la pratique. La plupart des joueurs rencontrés semblent en effet lier les inégalités d'accès à la question financière, une situation contribuant pour certains à expliquer le nombre relativement restreint de joueurs de nationalité étrangère<sup>49</sup> dans le hockey sur glace en Suisse :

*Economiquement, suivant quelle famille... C'est pour ça que maintenant j'essaie de me battre quand je m'occupe des petits, je dis toujours : « Il faut pas que financièrement ce soit un frein, il faut faire gaffe à ça! » Parce qu'il faut pas se leurrer, pourquoi il y a « peu » d'étrangers qui font du hockey ? Parce qu'ils ont pas assez de sous... Et tu loupes peut-être des monstres stars! Au foot tu vois, y'a que des... (rires) Mais pourquoi ? Parce que t'as un short et tu vas dehors! Alors il faudrait pas que ce soit une barrière, parce qu'un équipement ça coûte cher. (Alain)*

Le hockey est effectivement pratiqué quasiment essentiellement par des joueurs d'origine caucasienne<sup>50</sup>, respectivement par moins de 10 % de joueurs de nationalité étrangère (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2015, p. 39) quand ces derniers représentent, à titre de comparaison, plus de 60 % des footballeurs évoluant en Suisse (p. 15). La composition de l'équipe nationale suisse de football a d'ailleurs suscité quelques débats dans la mesure où presque tous les joueurs sont des migrants de la deuxième génération, ce qui n'est pas du tout le cas pour le hockey. De manière générale, les données suggèrent que la plupart des joueurs de hockey sur glace en Suisse sont indigènes et issus de la classe moyenne cultivée. Les rares cas de joueurs interrogés d'origine étrangère ont d'ailleurs évoqué un désintérêt initial de leurs parents pour le hockey :

*Ecoute moi j'ai plutôt commencé par rapport aux copains, pas par rapport à ma famille... Mes parents sont italiens tu vois... Ils sont pas nés en Suisse, moi j'suis né là... Donc tu vois pour eux le hockey ça voulait pas dire grand chose... (André)*

Ainsi, si la dimension économique peut expliquer partiellement la sous-représentation de la population étrangère dans le hockey, la dimension culturelle ne doit pas être négligée dans la mesure où, contrairement au football, le hockey n'est pas un sport majeur – ou n'est carrément pas pratiqué – dans les pays d'origine des principales communautés étrangères de Suisse<sup>51</sup>. Au-delà de la question économique, on peut postuler qu'une forme d'entre-soi semble vouloir être préservée dans le hockey sur glace, alors qu'en comparaison le football apparaît davantage multiculturel<sup>52</sup>. Même s'il convient de nuancer cette affirmation, le hockey semble incarner une pratique « pour les Suisses ». Par ailleurs, il existe également des effets des apprentissages

---

<sup>49</sup> À titre de repères, la part de la population résidante étrangère en Suisse était d'environ 10 % en 1960, de 15 % en 1980 et proche de 25 % en 2015 (source : OFS, 2015).

<sup>50</sup> Comme indication sommaire, pour la saison 2015/16, les 22 équipes de LNA et LNB alignaient 615 joueurs, dont 0,8 % étaient noirs. En comparaison, le rapport est très différent dans les équipes de football, où 14,2 % des joueurs de la ligue la plus élevée (247 joueurs) sont noirs.

<sup>51</sup> Les principales communautés étrangères en Suisse sont dans l'ordre : Italie (15,3 %), Allemagne (14,9 %), Portugal (13,1 %), France (5,8 %), Kosovo (5,0 %), Espagne (4,0 %), Serbie (3,9 %), Turquie (3,5 %) (source : OFS, 2015). À l'exception de l'Allemagne, et dans une certaine mesure de la France, le hockey n'est quasiment pas pratiqué dans ces pays.

<sup>52</sup> Cette hypothèse est en outre renforcée par le règlement imposé aux joueurs de l'élite. Contrairement au football, la Swiss Hockey League limite le nombre de joueurs étrangers, et ce depuis 1933 : sur la période couvrant nos trois cohortes, au maximum 2 joueurs étrangers peuvent être alignés en LNB et 4 en LNA (art. 2 du Règlement de jeu de la Ligue Nationale ; art. 1.3 des Directives pour le déroulement du championnat de LNA, LNB). Le caractère légal d'une telle limitation est par ailleurs très incertain. « Le Règlement de la Swiss Hockey League constitue une sorte de *gentleman agreement* entre les clubs, et il ne résisterait probablement pas à l'examen d'un juge » (Oswald, 2010, p. 178). À partir de la saison 2017/18, la Ligue veut également appliquer ce principe aux équipes juniors en limitant à 5 le nombre de joueurs étrangers. Cette disposition est encore à l'étude, notamment par rapport à sa conformité avec les accords bilatéraux signés avec l'Union européenne, en particulier avec l'Accord sur la libre circulation des personnes.

précoces en tant que « droits d'entrée mieux cachés » que les obstacles économiques (Bourdieu, 1979, p. 240) qu'il s'agit d'analyser, notamment au travers de la transmission ou non de dispositions favorables à la pratique sportive.

## 1.2 Des familles engagées dans le sport, dans le sillage du père

La population suisse semble très sportive. Au niveau européen, seuls les pays scandinaves comptent davantage de sportifs réguliers. Avec un taux d'inactivité sportive fluctuant depuis près de 40 ans entre 25 et 30 %, le bilan concernant les non-sportifs est un peu moins flatteur mais reste néanmoins parmi les meilleurs à l'échelle de l'Europe (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2014, p. 7-8). Ce contexte général plutôt favorable à l'activité physique et sportive semble encore exacerbé au sein de la population des hockeyeurs.

La plupart des hockeyeurs suisses ont effectivement été socialisés dans des environnements propices au développement d'un goût ou de dispositions positives à l'égard du sport. Au sein des différentes cohortes, nombre de récits renvoient à des portraits de familles engagées dans le milieu sportif, même si les activités parentales ne sont pas en correspondance directe avec la pratique du hockey :

*Mes parents étaient sportifs... Ils faisaient pas mal de ski, mon père faisait aussi de la course à pied. (Alban)*

*Mon père était guide de montagne, son premier métier c'est guide et après il a enseigné. Donc on passait tous nos étés en montagne... On aimait bien courir et puis on marchait beaucoup en famille, on faisait des cabanes (dormir en cabane) (Benjamin)*

*Dans ma famille tout le monde a fait du sport, donc c'est vrai que j'ai baigné là-dedans depuis tout petit. (Corentin)*

Dans l'optique de souligner l'éthos sportif de la famille, cet environnement familial favorable au sport se décline même pour certains de manière exclusive, comme si le goût pour le sport n'était pas compatible avec celui développé envers d'autres formes d'activités culturelles :

*C'est clair qu'à la maison le sport était le principal sujet de conversation, avec mon père c'est pas dire qu'on parlait d'art ou de littérature (rires)... (Armand)*

*J'ai toujours vécu dans un milieu sportif, dans une famille sportive. Par exemple, dans ma famille il n'y a personne qui était dans la musique ou le dessin. Mon père était très sportif, donc j'ai tout de suite été attiré par le sport, j'ai tout de suite baigné dans le sport. (Christian)*

Les mères sont les grandes absentes des discours portant sur l'initiation à la pratique. Ce constat général soutient premièrement l'idée d'une division sexuée des rôles au sein de la famille et, deuxièmement, que les engagements dans le hockey renvoient à des formes d'affirmation masculine. La suite du discours de Christian indique d'ailleurs que l'engagement sportif familial repose en grande partie sur la figure paternelle, comme si le goût du père donnait le ton et incarnait plus largement le goût familial :

*Je pense que c'est plutôt mon père qui était sportif, parce que le reste c'est pas vraiment des grands sportifs. C'était surtout mon père qui était un mordue de sport. Donc j'ai toujours eu du soutien familial. (Christian)*

L'analyse des données quantitatives confirme la tendance générale dégagée par les entretiens en révélant une forte influence de la socialisation familiale transitant principalement par le père. En effet, moins d'un joueur sur cinq (19,4 %) déclare avoir un père qui n'a pas pratiqué une activité physique, contre respectivement plus d'un sur deux (56,1 %) concernant les mères (tableau 1.4a). Même si des évolutions sont identifiées au fil des cohortes (cf. section II, p. 72), les générations de parents de joueurs observées sont caractérisées par un modèle asymétrique où les hommes

pratiquent davantage que les femmes. Comparé à la population suisse correspondante<sup>53</sup>, le taux d'inactivité sportive des pères des joueurs semble plutôt faible alors que celui des mères apparaît quant à lui très élevé. La différence est surtout marquée au niveau des modalités de pratique, avec une part très importante des pères pratiquant en compétition (56 %), alors que la moyenne nationale se situe à un niveau nettement inférieur (environ 25 %).

PERE			MERE		
Aucune pratique	19.4%	98	Aucune pratique	56.1%	283
Loisir	24.6%	124	Loisir	29.6%	149
Compétition	56.0%	282	Compétition	14.3%	72
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>	<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.4a : Activité sportive des parents selon la modalité de pratique

Par ailleurs, le type d'activité sportive pratiqué par les pères renvoie à une proximité importante avec l'engagement de leur enfant, puisque plus d'un sur deux est engagé dans un sport collectif (53,8 %) dont plus de la moitié dans le hockey sur glace ; les mères pratiquent quant à elles majoritairement un sport individuel (tableau 1.4b). La transmission familiale du goût à pratiquer une activité se réalise souvent au travers d'un « parent-clé » en fonction de la connotation genrée de la pratique (Forté, Mennesson, 2012). Ainsi l'accès aux pratiques intellectuelles et artistiques est plutôt conditionné par les mères (Sapiro, 2007 ; Sorignet, 2001), en revanche le sport de haut niveau, qui reste un « fief de la virilité » (Elias, Dunning, 1994), entraîne une transmission effectuée surtout par le père (Mennesson, 2007).

PERE			MERE		
Aucune pratique	19.4%	98	Aucune pratique	56.2%	283
Sport individuel	26.8%	135	Sport individuel	33.5%	169
Sport collectif	25.0%	126	Sport collectif	9.7%	49
Hockey	28.8%	145	Hockey	0.6%	3
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>	<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.4b : Activité sportive des parents selon le type de pratique

Cette transmission sexuellement différenciée de dispositions à la pratique sportive s'exprime notamment dans les modalités de pratique (tableau 1.5a) et les types d'activité sportive (tableau 1.5b) dans lesquels sont engagés les frères et sœurs des hockeyeurs observés. À ce titre, trois frères sur quatre (75,2 %) pratiquent en compétition, alors que seulement un tiers des sœurs (34,1 %) sont engagées dans ce registre.

FRERE			SCEUR		
Aucune pratique	9.0%	35	Aucune pratique	35.9%	115
Loisir	15.8%	61	Loisir	30.0%	96
Compétition	75.2%	291	Compétition	34.1%	109
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>387</b>	<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>320</b>

Tableau 1.5a : Activité sportive des frères et sœurs selon la modalité de pratique

<sup>53</sup> À l'exception des données sur les clubs sportifs, les enquêtes portant sur l'activité sportive en Suisse ne remontent pas avant 1978, où le taux de personnes inactives s'élevait alors à 30 % (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2014, p. 7) et où aucune différence significative entre les hommes et les femmes n'était relevée en matière d'inactivité (source : Schweizerischer Landesverband für Sport (1984): Die sportliche Aktivität der Schweizer Bevölkerung im Vergleich 1978-1984, p. 4). On peut en outre supposer que ce taux était supérieur dans le courant des années 1960 et 1970 – c'est-à-dire pour les parents des joueurs issus de (A) et (B) –, puisque durant cette période le sport était davantage pratiqué dans le cadre des clubs et que leur nombre de pratiquants était moins important en 1968 qu'en 1978 (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2012, p. 6).

De même, plus de quatre frères sur cinq (81,7 %) sont engagés dans un sport collectif, dont une forte proportion dans le hockey sur glace (68,5 %) – les autres plutôt dans le football –, alors que les sœurs sont quant à elles deux fois plus engagées dans des disciplines individuelles que collectives.

FRERE			SŒUR		
Aucune pratique	9.0%	35	Aucune pratique	35.9%	115
Sport individuel	9.3%	36	Sport individuel	41.9%	134
Sport collectif	13.2%	46	Sport collectif	19.4%	62
Hockey	68.5%	254	Hockey	2.8%	9
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>387</b>	<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>320</b>

Tableau 1.5b : Activité sportive des frères et sœurs selon le type de pratique

Les entretiens confirment d'ailleurs l'orientation des enfants en fonction de la connotation genrée des pratiques. Cette répartition sexuée renforce au passage l'idée que les engagements dans le hockey renvoient à la construction d'une identité de « vrai garçon ». On retrouve ainsi principalement les sœurs dans des pratiques mixtes voire dans lesquelles les femmes sont surreprésentées :

*J'ai trois sœurs plus petites que moi, elles étaient pas dans le truc non plus, elles étaient un peu dans le ski, mais pas du tout dans le monde du hockey. (Adam)*

*Ils ne nous ont jamais vraiment forcés pour qu'on fasse du sport... Mais ouais... Moi j'ai fait du hockey et ma sœur elle faisait du patinage artistique... (Colin)*

Si la socialisation apparaît parfois implicite et laisser une place à une certaine auto-détermination de l'enfant, dans d'autres configurations, les choix semblent davantage guidés par la pratique sportive des parents :

*Mon père était entraîneur de hockey. Ma mère s'occupait d'une association de gym et ma sœur faisait de la gym... (Adrien)*

À l'instar du cas d'Adrien (voir la suite ci-dessous), la transmission du goût pour la pratique s'opère parfois sur le modèle d'une reproduction à l'identique, le père ayant lui-même été engagé en compétition dans le hockey. Cette situation semble se répéter au fil des générations :

*Pour moi c'était je dirais un peu facile, parce que mon père avait fait une carrière de hockeyeur, donc j'ai suivi les traces de mon père. Quand j'ai eu l'âge de 6 ans, mon père était coach, donc j'étais tous les jours à la patinoire. (Adrien)*

*J'ai commencé parce que mes parents ils travaillaient à la patinoire et que mon papa jouait en même temps dans la première... et je pense qu'il m'a mis sur la glace au début. (Bastien)*

*Le sport, le hockey c'est mon père, il en pratiquait aussi en étant plus jeune. Donc ouais pour moi la question s'est pas trop posée. (Claude)*

Le père hockeyeur constitue ainsi une figure à laquelle s'identifier, mais aussi un modèle que les jeunes individus enchantent et magnifient, même si la « carrière » du père n'a pas été aussi aboutie que celle qu'ils accompliront eux-mêmes par la suite :

*Mon père a eu entre guillemets un passé de hockeyeur... parce qu'il a vécu ce que nous quand on était jeunes hockeyeurs on entendait comme la « grande époque ». Pareillement que vous pour qui notre génération était la grande époque. Enfin tu vois de générations en générations les choses qui se passent... Ça se répète si tu veux... (Alan)*

*Mon père a toujours joué un petit peu au hockey, il n'a jamais joué à un très haut niveau, pas plus que la 1<sup>ère</sup> ligue, mais il jouait dans l'équipe de mon village et pour moi il a toujours été une identification étant jeune, l'équipe de mon village correspondait à une équipe de LNA pour moi. C'est donc à ça que je m'intéressais, à lui que je m'identifiais. (Bernard)*

Au-delà d'une identification directe par la pratique, les futurs hockeyeurs se réapproprient également les goûts paternels en matière de spectacle sportif :

*Du côté de mon papa, je pense qu'on commence souvent comme ça hein... c'est toujours un peu les affinités que le papa a... ou le frère. Moi c'était mon père qui suivait le hockey à l'époque, j'ai commencé parce qu'il s'intéressait un peu au hockey... Mais il n'en faisait pas, non pas du tout... il faisait de la boxe. Par contre il aimait bien le hockey. (Alexandre)*

*Ecoute c'est très simple, mon oncle et mon père étaient des grands fans de hockey, ils allaient voir les matchs... et moi petit ben ils m'ont amené à la patinoire et après de fil en aiguille j'ai commencé avec l'école de hockey. (Arthur)*

*Mon père était sportif, mais c'était surtout un fan de hockey, donc tout petit il m'emmenait voir les matchs juste à côté de mon village et puis dès que j'ai pu j'ai commencé à jouer. (Christian)*

Si pour ces pères la passion développée à l'égard du hockey semble reposer initialement sur un goût plus large pour la pratique sportive, pour d'autres, le lien se manifeste plutôt au travers des relations professionnelles du père entretenues avec le hockey :

*Mon papa était... et est toujours médecin de l'équipe de \*\*\* (LNA), donc c'est vrai qu'on était toujours connectés, d'une manière ou d'une autre à ce sport. (Brice)*

*Mes parents ne faisaient pas de sport, mais mon papa il avait une entreprise, qu'il a toujours du reste... et il soutenait le club... C'était vraiment le seul lien apparent si tu veux. (Camille)*

Le sponsoring se réalise souvent sur le registre affectif et renvoie à un engagement assez fort et désintéressé car les retours sur investissements sont incertains et les profits souvent uniquement d'ordre symbolique.

Au-delà du rôle central du père dans le processus d'inculcation de la vocation, le développement du goût pour le hockey peut également être relayé par d'autres figures masculines de la famille :

*Moi c'est un peu une histoire de famille. Toute ma famille était dans le hockey, mon grand-père, mon oncle, et depuis tout petit ils m'ont entraîné dans les patinoires pour aller regarder les matchs. (Corentin)*

Dans d'autres configurations familiales, les (grands) frères représentent parfois une figure masculine de substitution et semblent déterminants dans les processus d'engagement :

*C'est mes deux grands frères qui m'ont amené à la patinoire, eux ils jouaient déjà, ils avaient 7-8 ans de plus que moi et ils se sont dit : « Tiens le petit on va le prendre avec ». (Arnaud)*

*J'ai mon grand frère qui a fait du hockey... Il avait deux ans de plus, voire même une année et demie donc on jouait souvent ensemble. Ouais ça c'était cool. (Boris)*

*J'ai commencé à cause de mon frère, il faisait du hockey. Je l'ai suivi quoi... (César)*

Ainsi, le modèle dominant encadrant les processus d'engagement des futurs hockeyeurs de LN s'articule autour de familles sportives, incarnées surtout par le père ou à tout le moins par une figure masculine familiale.

Or, malgré cette récurrence, il s'agit parallèlement de ne pas passer sous silence les « variations familiales des modes d'initiation » (Bertrand, 2008, p. 75). En effet, les données sur les pratiques sportives des parents des hockeyeurs indiquent également que les futurs joueurs de LN ne sont pas tous des « héritiers sportifs ». Ne pas avoir eu un père pratiquant fait varier significativement le moment de l'entrée dans la pratique. Si l'âge moyen d'entrée est de 6 ans, les individus dont le père a pratiqué du hockey sur glace débutent à 5 ans, alors que ceux dont le père ne pratique pas d'activité sportive commencent à 7 ans. Le même « décalage » a par ailleurs été observé par J. Bertrand chez les footballeurs qui ne sont pas nés dans une « famille de footeux ».

Bien que minoritaires, les joueurs issus de familles non engagées dans le sport existent, des configurations familiales que l'on retrouve par ailleurs plus fréquemment au sein de la classe populaire (tableau 1.6). Autrement dit, les voies d'accès semblent se décliner également différemment en fonction du recrutement social.

	Très bonne		Bonne		Modeste		Difficile		Total	
Aucune pratique	11.4%	8	14.6%	36	24.3%	37	48.6%	17	19.4%	98
Loisir	27.1%	19	24.7%	61	25.7%	39	14.3%	5	24.6%	124
Compétition	61.4%	43	60.7%	150	50.0%	76	37.1%	13	56.0%	282
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>70</b>	<b>100.0%</b>	<b>247</b>	<b>100.0%</b>	<b>152</b>	<b>100.0%</b>	<b>35</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.6 : Modalité de pratique sportive du père selon la situation financière perçue

Cette tendance s'est reflétée dans les entretiens puisque la quasi totalité (8 sur 9) des joueurs interrogés ayant déclaré une origine modeste ou difficile ont également mentionné avoir des parents qui ne pratiquaient eux-mêmes pas une activité sportive. Pour les joueurs ayant grandi dans ces modèles familiaux alternatifs, deux tendances marquées ont émergé.

Premièrement, la forte influence des pairs dans le processus d'initiation. Cette observation fait une nouvelle fois écho à celle réalisée sur les apprentis footballeurs par J. Bertrand (2008), qui constate également « le rôle de « leurs » copains dans leurs premiers contacts avec la pratique » (p. 81). De la même façon, l'influence des sociabilités masculines semble partiellement dépendante du goût des parents et l'engagement dans le hockey est accepté dans la mesure où il ne vient pas « heurter la socialisation familiale » (p. 82). Aucune aversion pour le sport n'a en effet été relevée au sein de ces familles, dont certaines consomment même des spectacles sportifs à défaut de pratiquer. Ce constat renvoie indirectement à la seconde tendance observée, celle de l'effet marqué de la proximité de l'offre, une dimension qui doit faire l'objet d'un examen plus approfondi.

## 2. L'influence de la proximité de l'offre sportive

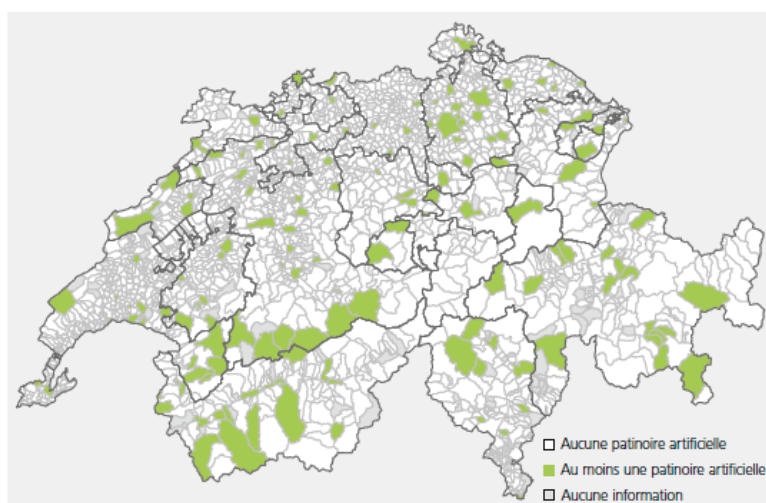
Avant d'aborder cette dimension de l'engagement, il est important de rappeler que la proximité de l'offre n'a d'effet que s'il y a une population disposée à l'utiliser. Toute chose égale par ailleurs, l'accès aux installations sportives est la même pour les filles et les garçons ou pour les suisses et les individus d'origine étrangère, pourtant les filles et les étrangers demeurent relativement exclus de la pratique. Les engagements ne reposent pas uniquement sur la proximité des infrastructures, l'accès à l'offre peut être limité par des obstacles économiques, culturels et symboliques qui maintiennent certaines catégories d'individus à l'écart.

Toutefois, si la proximité de l'offre en elle-même n'entraîne pas mécaniquement un processus d'engagement ou de consommation, elle en facilite néanmoins les usages. Il s'agit ainsi d'ouvrir la focale d'observation afin de replacer les expériences familiales et les engagements au sein du contexte plus large de l'offre sportive. À ce titre, si plus de 50 % des pères pratiquaient un sport collectif dont plus de la moitié du hockey sur glace (cf. tableau 1.4b, p. 55), c'est aussi parce qu'ils ont eux-mêmes vécu dans des contextes où l'offre le leur permettait.



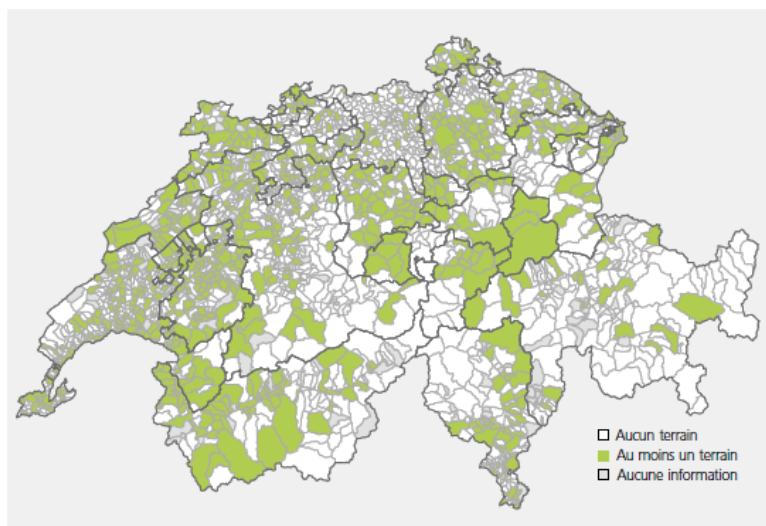
## 2.1 Des infrastructures limitées et localisées

Malgré sa très forte popularité, le hockey n'est paradoxalement pas si répandu et pratiqué en Suisse. Avec 330 clubs, le hockey est une pratique relativement « confidentielle » comparée notamment aux 3'300 clubs de gymnastique<sup>54</sup>. Souvent comparé au football – en termes de popularité, de médiatisation, mais aussi parce que ce sont les deux seules pratiques sportives en Suisse comprenant des ligues professionnelles (Kempf, Weber, Renaud, Stopper, 2013) –, le hockey sur glace compte pourtant dix fois moins d'actifs<sup>55</sup> et huit fois moins d'aires de jeu<sup>56</sup> que le football. La comparaison de la répartition territoriale des patinoires artificielles (graphique 1.2a) et des terrains de football (graphique 1.2b) permet de rendre compte visuellement de la relative faible densité de l'offre en surface de glace. En outre, si les patinoires semblent se répartir plutôt uniformément sur le territoire national, elles se concentrent plutôt « dans les régions urbaines ou les centres régionaux et touristiques des régions alpines » (Balthasar et al., 2013, p. 20).



**Graphique 1.2a : Communes suisses équipées d'une patinoire (couverte ou en plein air)**

Source : *Installations sportives en Suisse : statistiques 2012*



**Graphique 1.2b : Communes suisses équipées d'un terrain de football aux normes (gazon naturel ou artificiel)**

Source : *Installations sportives en Suisse : statistiques 2012*

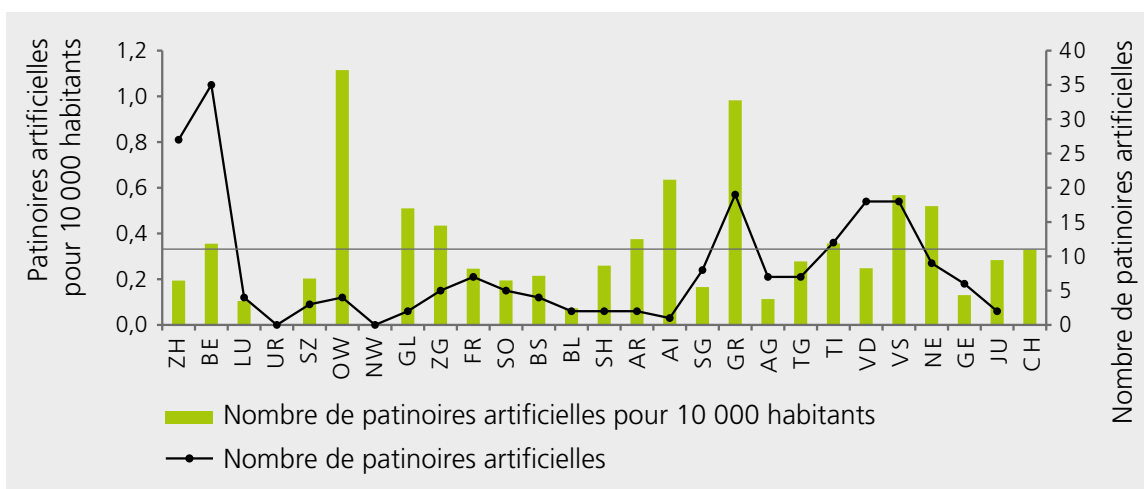
<sup>54</sup> La gymnastique est la pratique qui compte le plus de clubs en Suisse, suivent ensuite la fédération sportive de tir (3'000), le football (1'400), le tennis (850), le ski (800), le volley (600) et le scoutisme (600), le cyclisme (500). Le hockey sur glace n'apparaît d'ailleurs pas dans les dix activités sportives les plus pratiquées.

<sup>55</sup> En Suisse, en 2016, le hockey sur glace compte environ 25'000 pratiquants contre 250'000 pour le football.

<sup>56</sup> Bien qu'il existe près de 4'000 terrains de football en Suisse, seuls les 1'700 terrains aux normes sont comptabilisés.



Une seconde échelle d'observation permet de rendre compte de l'inégale répartition des patinoires artificielles dans les 26 cantons suisses (graphique 1.3). Avec respectivement 35 et 28 patinoires, Berne (BE) et Zurich (ZH) sont les cantons les plus équipés en surfaces de glace ; suivis du canton des Grisons (GR) avec 19 installations, de Vaud (VD) et du Valais (VS) avec respectivement 18 structures chacun. Par ailleurs, les cantons d'Obwald (OW) et des Grisons (GR) sont largement suréquipés au regard de la taille de leur population, à la différence des cantons d'Uri (UR) et de Nidwald (NW) qui sont eux sous-équipés en ne disposant d'aucune installation. Si la moyenne nationale se situe à 0,3 patinoire pour 10'000 habitants, à titre de comparaison on arrive proportionnellement à 1,4 sites de piscine, 1,9 terrains d'athlétisme, 2,5 terrains de football, 4,1 salles de gymnastique ou 7,9 courts de tennis.



**Graphique 1.3 : Couverture en patinoires artificielles (couverte et plein air) au niveau cantonal**

Source : Installations sportives en Suisse : statistiques 2012

L'offre en infrastructures proposée par le hockey sur glace en Suisse demeure, rapportée à d'autres types de pratiques sportives, relativement limitée et localisée. Si la littérature sur les consommations sportives identifie des déterminismes liés à la répartition de l'offre et, partant, à son accès, ces derniers semblent ainsi s'appliquer particulièrement à la pratique du hockey sur glace. L'analyse des discours des hockeyeurs confirme assez clairement l'effet de ces contraintes structurelles en révélant, pour une majorité de joueurs, une proximité relativement marquée avec une patinoire, un constat qui a émergé indépendamment de la cohorte observée :

*Le hockey c'est presque un hasard. Parce que presque tous mes frangins (il en a 7) ils étaient dans le foot. Je pense que le truc qui a fait que je commence, c'est que j'allais manger tous les midis à la patinoire vu que \*\*\* (l'un de ses frères) il tenait la cantine. (Alain)*

*La patinoire se trouvait à dix mètres de la maison et donc j'ai appris à patiner relativement tôt. En somme j'me suis lancé dans le hockey assez naturellement si tu veux... (Bernard)*

*J'habitais à cinq minutes à pied de la patinoire, donc c'est vrai que d'une certaine façon j'étais assez proche de ce sport, au sens propre (rires) ! (Charles)*

Pour les joueurs habitant dans des zones d'habitation périphériques, davantage que la proximité d'une patinoire, c'est également l'absence d'une offre alternative – ou plutôt sa faible diversité – qui semble en partie guider et orienter les processus d'engagement dans le hockey :

*À la base moi je viens d'un petit village. Donc l'hiver à \*\*\* c'est simple, c'est soit tu fais du ski, soit tu joues au hockey. Alors nous on faisait les deux. Donc on allait skier la journée et le soir on allait essayer de patiner... (André)*

*Pourquoi le hockey ? C'est assez simple... en étant originaire de \*\*\*, c'est pas que tu peux choisir entre le beach volley, le tennis ou le foot... (rires) Donc il y avait que le hockey... ou le ski à la limite. (Brice)*

*Bon moi du village d'où je viens c'est clair que c'était plutôt axé sur les sports d'hiver... Il y en a beaucoup qui faisaient du ski mais moi c'était le hockey, j'allais tout le temps patiner. (Colin)*

Ce premier constat permet légitimement de penser que l'inégale répartition territoriale des installations sportives nécessaires à la pratique du hockey sur glace, mais aussi leur nombre relativement limité, a des effets sur le recrutement des joueurs, en particulier celui de renforcer l'importance d'avoir un accès privilégié aux infrastructures.

Or, davantage que la proximité des installations, c'est surtout celle de l'élite du hockey qui semble déterminante dans les engagements des futurs joueurs de LN. Nous proposons de tester cette hypothèse en l'adossant plus spécifiquement à la réalité des joueurs observés, c'est-à-dire en observant les dynamiques liées non pas à la proximité d'une patinoire, mais plutôt à celle d'un club de LN.

## 2.2 Etre dans le giron d'un club de Ligue Nationale

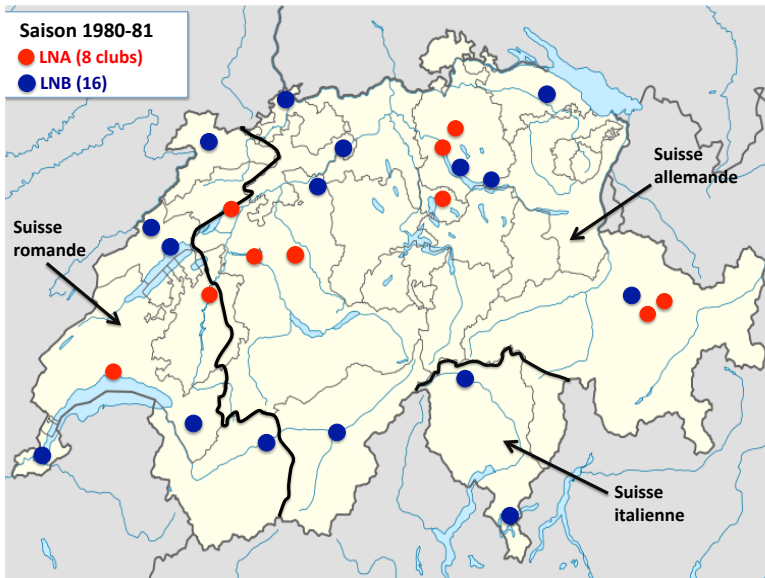
Les données du questionnaire indiquent que près de 60 % des joueurs de notre échantillon se sont engagés, dès leurs premiers coups de patins, dans l'un des 20 à 24 clubs de Ligue Nationale A (LNA) et de Ligue Nationale B (LNB) qui représentent pourtant, selon la période considérée, seulement 7 à 8 % de l'ensemble des clubs inscrits auprès de la Swiss Ice Hockey Association (anciennement Ligue Suisse de Hockey sur Glace). De manière encore plus spécifique qu'un accès aux installations sportives, la proximité d'un club dont la première équipe évolue en LN semble favoriser les engagements et renforcer la naissance d'une vocation chez les futurs joueurs de LN<sup>57</sup>.

À l'instar de la répartition des infrastructures sportives, toutes les régions ou tous les cantons ne possèdent pas un club de LN et de surcroît pas au même moment (graphiques 1.4a, 1.4b, 1.4c). Chaque club possède son histoire propre, ses temps forts et ses périodes moins glorieuses. Dresser un portrait de la situation actuelle – c'est-à-dire au moment où le questionnaire a été transmis – n'apporterait qu'une information partielle. Afin de saisir les dynamiques en jeu, il est nécessaire de tenir compte de l'évolution de la répartition des clubs au cours des dernières décennies.

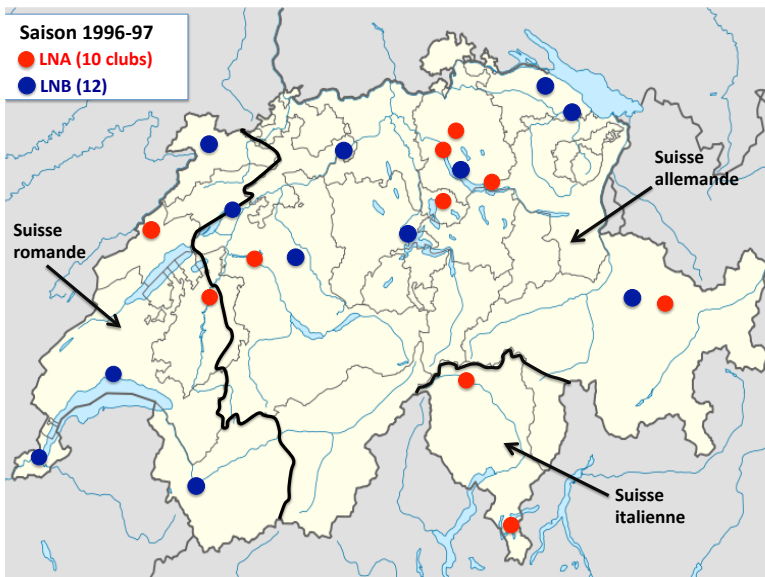
Au fil des saisons, les modifications du nombre d'équipes ainsi que les différentes promotions et relégations des clubs de LN ont eu des répercussions sur l'origine géographique des joueurs. Ces effets peuvent s'observer au travers de différents niveaux d'observation : à l'échelle des régions linguistiques, des types de milieu (rural vs urbain), ou encore des cantons.

---

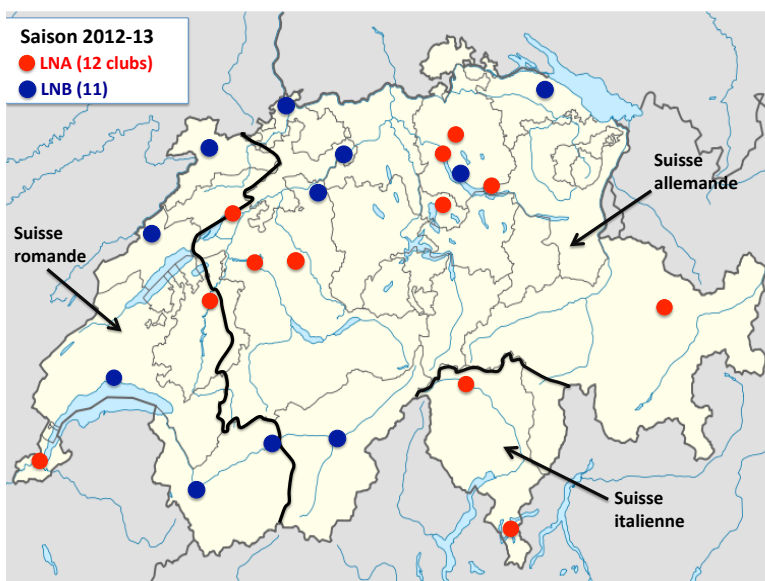
<sup>57</sup> Notre propos n'est pas de soutenir que seuls les clubs de LN sont susceptibles de créer de l'engouement ou de la ferveur populaire. Les clubs dont la première équipe évolue au sein des ligues amateurs peuvent également constituer un produit d'appel. Cette situation s'observe d'ailleurs fréquemment pour les joueurs issus de (A) (cf. chapitre 2, p. 107-108).



Graphique 1.4a : Distribution des clubs de LNA et LNB (saison 1980/81)



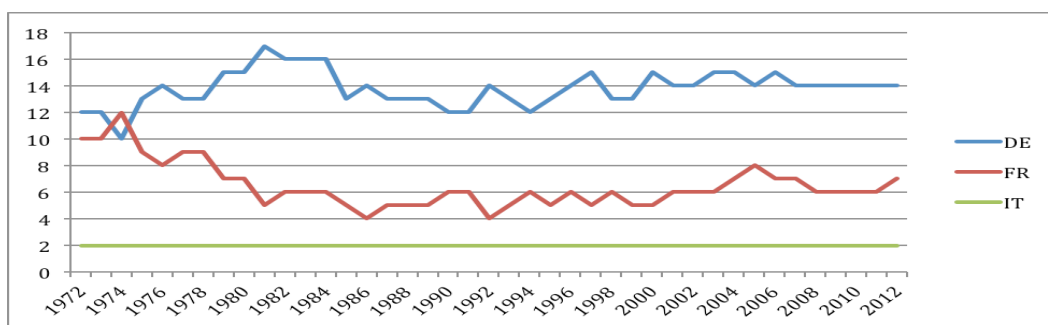
Graphique 1.4b : Distribution des clubs de LNA et LNB (saison 1996/97)



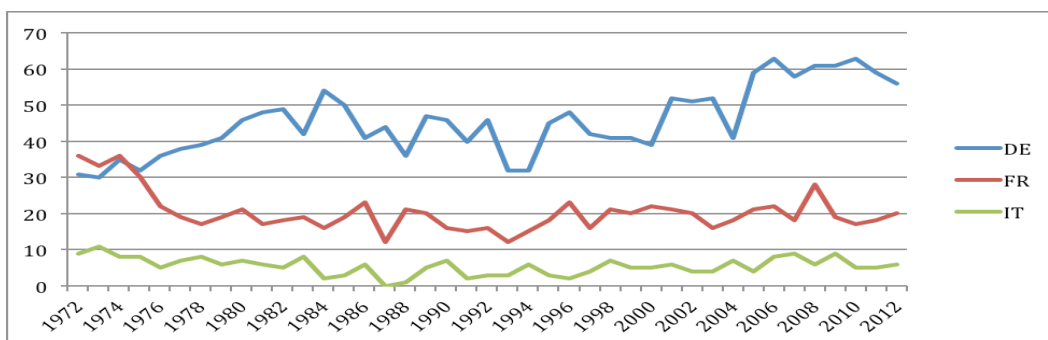
Graphique 1.4c : Distribution des clubs de LNA et LNB (saison 2012/13)

Comme l'illustrent les graphiques 1.4a à c, la Suisse est divisée en trois régions linguistiques majeures : Suisse allemande (De), romande (Fr) et italienne (It). Au début des années 1970, à l'exception de la région du Tessin (Suisse italienne) qui est nettement minoritaire, les clubs de LN ne sont pas surreprésentés dans une région linguistique particulière. Les clubs se répartissent quasi équitablement entre la Suisse alémanique et la Suisse romande, avec parfois même davantage de clubs francophones (graphique 1.5a).

Toutefois, ce rapport va par la suite progressivement se déséquilibrer en LNA pour devenir fortement défavorable aux clubs romands à partir des années 1980 et le rester jusqu'à nos jours. Depuis plus d'une trentaine d'années, la LNA est donc clairement dominée par les clubs alémaniques, il faut d'ailleurs remonter à la saison 1972/73 pour retrouver le dernier champion qui soit romand<sup>58</sup> ! En LNB, la distinction entre clubs romands et alémaniques est moins nette. Dans un premier temps, on observe le même phénomène qu'en LNA à partir des années 1980, à savoir une progression des clubs alémaniques au détriment des clubs romands puis, dans les deux décennies suivantes le rapport tend de nouveau plus ou moins à s'équilibrer. Au dernier pointage effectué (2012/13), la LN comptait deux fois plus de clubs alémaniques (14) que de romands (7)<sup>59</sup>. Ce basculement a entraîné une dynamique démographique puisqu'on constate très clairement une correspondance entre le nombre de clubs de LN par région linguistiques (graphique 1.5a) et le nombre de joueurs de LN issus de ces dites régions (graphique 1.5b). La région du Tessin affiche quant à elle une belle stabilité en détenant constamment deux clubs en LN. Suite à quelques promotions et relégations durant les années 1970 et le début des années 1980, les deux clubs phares de la région sont devenus depuis des acteurs incontournables du championnat de LNA.



Graphique 1.5a : Evolution du nombre de clubs de LN selon la région linguistique



Graphique 1.5b : Evolution du nombre de joueurs ayant joué en LN selon la région linguistique d'origine

Remarque : Ce graphique a été produit à partir de la base de donnée de la population totale (n=1'814, cf. p. 23)

<sup>58</sup> Le HC Chaux-de-Fonds fête son 6<sup>ème</sup> et dernier titre consécutif lors de cette saison.

<sup>59</sup> Comparativement à la répartition de la population suisse (2014) – suisse alémaniques (63,3 %), suisse romands (22,7 %), suisse italiens (8,1 %) – le nombre de clubs de LN est toutefois plutôt favorable à la région romande. Par ailleurs, si les trois régions linguistiques comptaient dans l'absolu la même population, sur 100 hockeyeurs, 48 seraient suisse allemands, 28 suisses romands et 26 suisse italiens (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2014, p. 25). Autrement dit, le hockey est, rapporté à la population, davantage pratiqué en Suisse alémanique. Partant du principe que les joueurs suisses allemands sont autant susceptibles d'atteindre la LN que leurs compatriotes romands et tessinois, cette observation renforce l'effet de la proximité d'un club de LN.

Le même type de rapprochement peut être réalisé avec les origines rurales ou urbaines des joueurs et l'emplacement rural ou urbain des clubs. Lors des quatre dernières décennies, 41 clubs différents ont accédé à la LN. 31 d'entre eux sont implantés dans des régions urbaines, dont 7 dans l'une des 8 « grandes villes » de Suisse. Sur ces 31 clubs urbains, 20 sont suisse-allemands, 10 suisse-romands et 1 suisse-italien. Parmi les 10 clubs d'origine rurale, 7 sont suisse-allemands (dont 5 bernois), 2 suisse-romands et 1 suisse-italien.

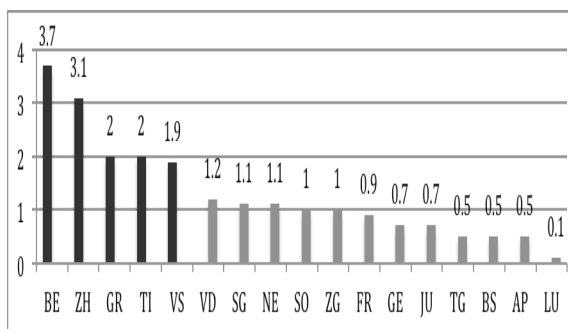
En conséquence, dans l'absolu, un club sur quatre est établi en région rurale, ce qui correspond d'ailleurs à la répartition de la population suisse en termes de lieu d'habitation. Toutefois, cette proportion ne tient pas compte de la longévité des clubs. Durant les années 1970, on est plutôt proche de 1 club rural sur 3, puis de 1 sur 4 entre 1980-1985, puis de seulement 1 sur 6 dès 1985. On assiste ainsi à un glissement vers une certaine « urbanisation » de la LN. Actuellement, toute proportion gardée, environ 20 % des clubs alémaniques sont encore établis en région rurale contre moins de 5 % des clubs romands, c'est-à-dire 1 club sur 22. Avec un club d'origine urbaine et un d'origine rurale, la région du Tessin à quant à elle une répartition paritaire.

Traditionnellement, les clubs ruraux sont implantés majoritairement en Suisse allemande et on retrouve dans notre échantillon significativement plus de joueurs germanophones d'origine rurale que de francophones (tableau 1.7), un phénomène d'autant plus marqué qu'il n'existe aucune différence de répartition entre la population urbaine et rurale selon les différentes régions linguistiques.

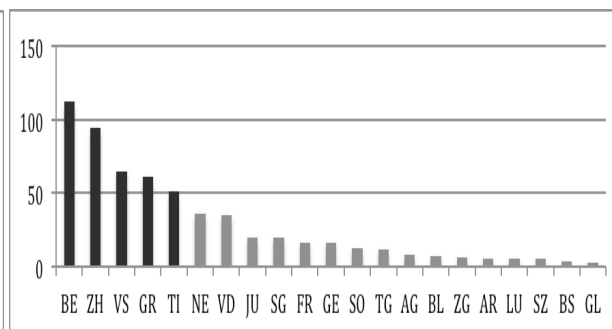
	Rural		Urbain		Total	
DE	58.8%	193	41.5%	137	100.0%	145
FR	37.3%	81	62.7%	136	100.0%	165
IT	68.8%	35	31.4%	16	100.0%	288
<b>Total</b>	<b>51.7%</b>	<b>309</b>	<b>48.3%</b>	<b>289</b>	<b>100.0%</b>	<b>598</b>

Tableau 1.7 : Origine des joueurs selon le lieu d'habitation et la région linguistique

Enfin, l'influence de la proximité d'une organisation de LN se retrouve également à l'échelle cantonale. Sur les 40 dernières années, Berne (BE) est le canton qui a eu le plus de clubs de LN sur son territoire avec en moyenne 3,7 clubs, suivi de Zurich (ZH) avec 3,1 clubs, du Tessin (TI) et des Grisons (GR) avec 2 clubs et enfin du Valais (VS) avec 1,9 clubs (graphique 1.6a). Cette représentation fait de plus écho à celle portant sur la répartition de l'offre en patinoires (cf. graphique 1.2b, p. 59). Il n'est donc pas surprenant de retrouver le même quinté, quant à la provenance des joueurs (graphique 1.6b), ni qu'aucun joueur de notre échantillon ne provienne des cantons d'Uri, d'Unterwald, d'Obwald, de Nidwald ou de Schaffhouse, où aucun club de LN n'a jamais élu domicile. Berne et Zurich sont donc les cantons qui « fournissent » le plus de joueurs de LN mais ils sont en même temps les plus peuplés de Suisse, leur exemple n'est donc pas très parlant. En revanche, les cantons du Valais, des Grisons et du Tessin – respectivement classés aux 3, 4 et 5<sup>èmes</sup> rangs (graphique 1.6b) – représentent à eux trois environ 10 % de la population suisse, mais un tiers de celle des hockeyeurs de LN. La « fabrique » des futurs joueurs de l'élite semble donc liée à la proximité d'un club de LN.



Graphique 1.6a : Moyenne du nombre de clubs de LN par canton entre 1972 et 2012



Graphique 1.6b : Canton de provenance des joueurs de LN de notre échantillon (n=554)

Ces différentes dynamiques démographiques s'observent également à l'échelle locale. Les clubs de LN représentent pour les jeunes individus des « mondes enchantés » avec un fort potentiel d'attraction, des organisations qui vendent du rêve et véhiculent des émotions :

*J'allais voir les matchs du HC \*\*\* (LNA-LNB) et ils jouaient assez bien à ce moment-là, c'était fédérateur, ça rassemblait les gens. Ça te procurait des émotions quoi ! Et j'ai vite accroché et commencé le hockey... (Benjamin)*

*Ecoute c'est relativement simple, j'ai commencé au HC \*\*\* (LNB), parce que c'était le club le plus proche de là où j'habitais. C'est clair qu'à l'époque il y avait un engouement dans les régions pour les clubs, même de deuxième division... Et le club avait aussi eu la chance de jouer en LNA... ou la malchance après coup (rires), peut-être plutôt de la malchance! Mais voilà dans une petite région comme chez nous, c'était un engouement extraordinaire! (Bertrand)*

*L'ambiance des matchs à \*\*\* (LNB)... Ah oui c'est clairement l'élément déclencheur, c'était de voir cette ferveur... que je retrouvais en fait nulle part ailleurs que dans cette patinoire tu vois... Et je trouvais ça intéressant, captivant même... et puis ben après j'ai commencé quoi... (Camille)*

Les termes associés aux clubs de LN font ainsi référence à une passion collective, rappelant que le goût se construit également au travers des interactions et d'un « collectif d'amateurs » (Hennion, 2005) qui partagent la même inclinaison pour une activité. Les récits des engagements dans le hockey présentent une forte tonalité émotionnelle qui semble liée à la fois aux événements qui se déroulent à la patinoire, aux grands matchs et aux personnages « importants » qui gravitent autour de cet univers. Le goût pour le hockey repose en partie sur cette admiration pour les héros et les événements locaux. Cette forte dimension émotionnelle trouve un écho dans les perspectives développées par A. Schutz (1970, 1974), qui articulent notamment émotions et liens collectifs et permettent de saisir les effets de l'émotion sur l'attachement à un collectif auquel l'individu a le sentiment d'appartenir. Ainsi, même s'il existe des déterminismes, les expériences locales sont marquantes et participent à la naissance des vocations. À ce titre, l'engouement pour les futurs adhérents est à son paroxysme lorsque le club de la ville devient champion suisse à plusieurs reprises :

*Moi j'ai commencé à jouer dans une ville où le hockey c'était quand même quelque chose... Quand j'étais gamin le club enchaînait les titres, c'était les grandes années tu vois... Ouais c'était quand même fabuleux cette époque... (Achille)*

*En fait à la base j'étais plutôt parti pour être footballeur. Mais c'était les années où \*\*\* (LNA) était champion. Et donc tout le monde voulait faire du hockey! Donc clairement l'attraction du HC \*\*\* (LNA) qui faisait ses titres... En 78, 81, 83... C'est ça qui m'a fait commencer ! (Bruno)*

Les récits s'articulent ainsi autour du registre de la passion tout en faisant émerger en creux l'influence de la proximité d'un club de LN et ses succès sur les appétences développées à l'égard du hockey. Au final, cette contingence doit être prise en compte dans l'analyse du processus de recrutement de la pratique et, plus largement, du développement d'un goût ou d'une vocation à son égard. Les dynamiques structurelles et démographiques observées semblent indiquer que les engagements des futurs joueurs de LN dans le hockey sur glace sont partiellement dépendants du contexte de l'offre. L'appréhension de la genèse sociale du goût pour le hockey doit ainsi se comprendre au travers de ses contingences, bien qu'il s'agisse de tenir compte des différents usages de l'offre. On ne peut en effet pas se satisfaire de l'influence de la proximité de l'offre – ni même du rôle des familles – pour expliquer les choix des individus, en particulier pour ceux dont le goût pour le hockey était manifestement moins attendu, en termes de culture familiale comme de proximité.

### 3. Les familles et la proximité n'expliquent pas tout...

Si la culture du hockey sur glace est relativement répandue au sein des familles – environ 30 % des pères sont pratiquants (cf. tableau 1.4b, p. 55), de nombreuses familles se rendent aux matchs et la pratique est parfois relayée par un parent proche – le hockey n'est toutefois pas toujours l'activité familiale de prédilection. De surcroît, la plupart des individus interrogés ont eu accès à une offre sportive relativement développée et ont d'ailleurs été engagés, à un âge précoce, dans plusieurs activités en parallèle du hockey. Confrontée à la multipratique, et à des cultures familiales alternatives, la question initialement formulée se repose ainsi avec plus d'acuité : Pourquoi toujours le hockey finalement ?

#### 3.1 Un sentiment de compétence et des sensations corporelles

L'enfance des futurs joueurs de LN a fréquemment été marquée par des engagements sportifs multiples. Si la prise en compte de la proximité de l'offre permet dans un premier temps de comprendre le premier « tri », elle peine cependant à expliquer la préférence accordée finalement au hockey sur glace au détriment d'autres activités également accessibles. Pour une large majorité des individus en situation de multipratique, la concurrence des autres engagements semble à terme écartée par un sentiment de compétence plus élevé dans le hockey. Ce processus de sélection a été identifié indépendamment de la génération observée :

*Il y avait beaucoup d'attentes dans le foot au niveau de la famille et puis il faut être assez franc j'étais pas terrible (rires). J'étais pas terrible au foot et j pense que j'étais un peu meilleur au hockey et on était beaucoup moins à jouer alors on avait un peu plus de responsabilités. (Alain)*

*Quand j'étais gamin mes parents ils m'ont mis dans tous les sports. J'ai fait de la natation, du ski de compétition, du hockey, tout ce qu'il y avait... Et à un moment donné il a fallu décider lequel je préférais. La natation, j'avais envie de m'amuser mais pas de faire des traversées... Le ski j'aimais bien mais j'finissais toujours troisième à trois secondes du premier, il était dix fois meilleur ! Alors j'avais aucun plaisir, du coup j'aimais moins ! Et le hockey c'était avec les copains, et je pense que j'étais un peu meilleur aussi, c'est pour ça que ça m'a plu hein... (Boris)*

*J'ai toujours fait plusieurs sports, du foot, du tennis, du golf, et puis à 12-13 ans il a fallu un peu s'orienter vers un sport et je pense qu'assez souvent les jeunes s'orientent vers le sport où ils sont les meilleurs, donc c'est là que j'ai le plus commencé à jouer au hockey. (Charles)*

En situation de concurrence – créée par l'abondance de l'offre, mais aussi comme Alain, par une culture familiale alternative en termes de pratique sportive – les joueurs semblent établir leur choix sur la base d'une hiérarchie fondée sur leurs degrés d'aptitudes dans les différentes pratiques. Comme le rappelle M. Schotté (2014b) pour la transmission du métier et de la passion viticole, la famille n'est pas la seule responsable dans la construction de la vocation. Cette dernière « ne saurait se limiter à la seule question de l'appétence » (p. 151), elle a également un coût, notamment celui d'imposer aux individus qu'ils développent des compétences spécifiques et surtout « l'assurance d'être à la hauteur ». Ces capacités spécifiques se construisent et sont renforcées par l'investissement plus marqué dans le hockey qui alimente la conviction que cette pratique est l'élue (encadrés 1.2 et 1.3).



### ENCADRÉ 1.2

Parallèlement tu faisais donc d'autres sports...

*Ah ouais ouais... L'hiver je faisais du ski, bon c'est comme quand t'es en Valais, suivant où t'habites tu peux concilier les deux, le téléski il est à côté... Après c'est clair que malgré tout l'hiver, j'ai fait partie pendant deux saisons d'un club de ski. Mais ma priorité c'était le hockey quand même.*

Mais comment tu expliques ça ?

*Mais parce que c'était un peu moins, en tout cas à l'époque, le ski c'était un peu moins structuré. Le hockey t'avais déjà un championnat qui était régulier, avec des matchs, avec... Le ski c'était un peu des compétitions une ici, une là... donc automatiquement tu faisais plus de hockey parce qu'il y en avait plus... Et donc indirectement tu te développais davantage dans ce sport, tu devenais meilleur quoi. (Achille)*

### ENCADRÉ 1.3

Et tu faisais d'autres sports ?

*En fait je crois qu'il n'y a jamais eu de concurrence, même si j'ai fait plein d'autres sports. Parallèlement j'ai fait de la gymnastique... artistique (rires) Est-ce qu'elle était artistique ? Je faisais plein de sports mais pour mon plaisir. Mais donc il y a jamais eu de concurrence entre est-ce qu'il faut choisir entre la gym ou une autre activité...*

Sous-entendu qu'il y avait déjà quelque chose en plus pour le hockey ?

*Je faisais le hockey pour le plaisir aussi hein ! Mais ouais y'avait déjà plus pour le hockey.*

Comment tu expliques cela ? Tu avais déjà des ambitions avec le hockey ?

*Non, non, des ambitions non. Honnêtement je pense que le sport en général me procurait du bien, me faisait plaisir, j'en pratiquais passablement. Et puis pourquoi plus le hockey que d'autres sports ? Parce que comme je me suis inséré dans cette structure assez rigide où tu as deux à trois entraînements par semaine, forcément que... déjà t'es meilleur dans ce sport parce que tu pratiques plus souvent et donc ça prend le dessus sur les autres... tu as plus d'« expertise » si tu veux. Et quand j'te dis que je faisais d'autres sports, bon la gymnastique c'était vrai, mais c'était une fréquence moins importante, ça devait être une fois par semaine...*

Alors que le hockey...

*Bon l'école de hockey ça devait être une fois par semaine, mais ensuite ça devait déjà être deux fois plus un match, assez rapidement disons que tu as beaucoup d'entraînements. Donc tu fais de moins en moins d'autres sports à côté. (Baptiste)*

Ces témoignages renvoient en creux à l'effet du développement de l'offre qui, au-delà de la question de la proximité, pèse sur la fréquence des engagements. Ainsi, plus la pratique propose une offre d'encadrement structuré, plus les jeunes semblent développer rapidement un sentiment de compétence ou d'« expertise ». Pour d'autres, la préférence envers le hockey paraît plutôt reposer sur une modalité d'engagement physique prononcée qu'autorise ce type de pratique (encadrés 1.4 et 1.5).



#### ENCADRÉ 1.4

*J'ai d'abord commencé le foot... parce que mon meilleur pote il était footeux. Mais j'ai pas joué longtemps même que j'étais bon au foot hein ! Moi tout ce qui est ba-balle c'est assez facile pour moi... la coordination, les machins... Donc je vais au foot, les deux entraînements du mercredi après-midi... Terrain de merde, il flottait, et je me suis dit : « Pfff... », et là j'avais encore pas commencé le hockey...*

*C'est simplement ça qui t'as décidé ?*

*Je sais pas... Je me suis dit : « Nom de bleu... se faire chier sur des terrains sans herbe... », parce que les trois quarts du terrain c'était de la terre, du sable, du cheni... il flottait... c'était dégueulasse... Le gars avec son sifflet il m'emmerdait... Parce moi j'ai une charogne de caractère, si j'arrive pas à faire ce que j'ai envie de faire, je suis dur quoi... Et puis le gars avec son sifflet je me disais : « Putain mais pourquoi il nous fait faire ça... ? », parce que moi j'analyse tout, j'suis peut-être con, mais j'analyse tout, donc j'ai dit : « Ecoutez les garçons c'est pas pour moi, je bâche... » Et je me suis inscrit au hockey... que j'ai trouvé beaucoup plus sain, en ce qui me concernait hein... je trouvais le jeu beaucoup plus fluide, c'était plus dans mon caractère... quand t'es fonceur, si tu veux aller planter quelqu'un (il tape le poing dans sa paume), tu peux...*

*Tu trouvais ça plus... franc ?*

*C'était plus franc voilà ! C'était plus franc du collier, tu pouvais y aller franco de port... comparé au football où il fallait toujours jouer dans la retenue... (Alexandre)*

#### ENCADRÉ 1.5

*Tu me dis « famille de footeux »...*

*Mon père faisait du foot, mon oncle aussi, pas du haut niveau mais il y a jamais personne qui a fait du hockey dans ma famille. Je suis le premier, les autres ils avaient aucune idée du hockey.*

*Alors comment ça s'est passé au début pour toi ?*

*Bon tu sais comment c'est quand tu commences le hockey, tu veux aussi toujours faire du foot parce que tes autres copains ils font du foot. Donc à partir de 6 ans, j'ai fait un peu les deux, jusqu'à 12 ans... et après ben je devais faire un choix parce que le hockey ça me prenait pas mal de temps et c'était le hockey... pour moi c'était clair et net que c'était le hockey.*

*Mais pourquoi le choix est si simple ? T'étais meilleur au hockey qu'au foot ?*

*Mais même pas, c'était même pas ça... c'était parce que je préférais le hockey, je trouvais que c'était quand même plus intensif, plus engagé, c'était mieux quoi ! (Clément)*

Si les individus peinent parfois à expliquer les fondements de leurs préférences, Alexandre et Clément semblent justifier leur inclination pour le hockey en l'opposant au football en particulier sur le registre de l'engagement et de l'intensité. La structure des différents jeux n'est pas neutre. Sans chercher à l'essentialiser, le jeu du hockey repose en partie sur des contacts, des affrontements et sur une mise en échec physique de l'adversaire. Ce positionnement semble renvoyer d'une part à l'affirmation de certaines valeurs associées à la masculinité hégémonique (Pappas, 2004 ; Weinstein, Smith, Wiesenthal, 1995) et, d'autre part, à un sentiment d'auto-détermination en ayant l'impression de choisir eux-mêmes leur pratique sportive. Il y a donc une forme de correspondance entre leurs goûts, leurs aptitudes et les caractéristiques de la pratique. Le sentiment de compétence et d'auto-détermination (ou d'autonomie) étant d'ailleurs avec le sentiment d'appartenance les trois composantes principales de la motivation à agir (Deci et Ryan, 2002).

Au-delà du fait de se sentir compétent et aux commandes du projet sportif, les engagements dans une activité sportive renvoient plus largement à une expérience physique. Le développement du goût « suppose aussi un engagement du corps qui goûte (...) – et l'auteur de filer la métaphore de

l'engagement sportif – c'est un engagement qui va de l'entraînement des facultés, au sens quasi sportif du terme, sur le long terme, au caractère actif de la mise en condition de soi au moment de goûter (au moment de la performance, pour rester dans l'image du sportif) » (Hennion, 2005, p. 6). Les engagements dans le hockey renvoient également à des sensations corporelles, dont l'une des dimensions fréquemment évoquée est celle de la vitesse ressentie :

*Le hockey c'est du pur bonheur... Rien que le fait de glisser, moi j'adore la glisse. Et on va quand même vite au hockey, il y a quand même une impression de vitesse quoi ! Quand tu prends un virage à fond, tu sens quand même quelque chose, à la base c'est ça qui m'a plu. (Alban)*

*Même quand tu commences, le hockey c'est déjà un jeu assez rapide où il y a de la vitesse. Moi c'est ça que j'aimais, c'était un jeu avec de la vitesse quoi. (Bastien)*

*Ah dès que mes parents ils m'ont mis sur les patins, j'ai tout de suite accroché ! J'avais des bonnes sensations tu vois. Ce qui m'a plu c'était la vitesse et les contacts. (Charly)*

Ainsi, placés en situation de choix, la préférence pour le hockey repose, telle qu'elle est présentée par les joueurs, sur une expérience physique et corporelle valorisante. La critique formulée par A. Hennion – à propos du compte-rendu excessivement réflexif et distancié fait par les individus sur leurs goûts (cf. p. 49-50) – trouve donc un écho dans l'analyse des témoignages des individus. Or, lorsqu'ils sont davantage incités à se prononcer sur les fondements de leur goût pour le hockey, ils nous donnent accès à des ressentis qui apparaissent davantage en adhésion ou en conformité avec la construction d'un éthos de la pratique.

### 3.2 La fascination pour le matériel

Les engagements dans le hockey semblent également relever de ce que les tenants de la théorie de l'acteur-réseau nomment le « non-humain » (Houdart, Thiéry, 2011), c'est-à-dire des objets qui nous entourent et qui participent à structurer nos rapports sociaux. L'analyse des discours portant sur les engagements fait état d'une attirance marquée des jeunes joueurs pour le matériel ou l'équipement nécessaire à la pratique du hockey. De façon plus marquée que pour d'autres activités, le hockey sur glace a effectivement la particularité de se pratiquer avec un équipement imposant et spécialisé, qui se décline en de multiples « protections ». Ce goût pour les objets donne un support matériel aux processus d'engagement et de construction de la vocation, tout en contribuant à l'inscrire dans un monde enchanté. Dans certaines configurations, même s'il s'articule avec d'autres mécanismes sociaux, l'objet semble provoquer un « déclic » ou un « choc émotionnel » en faveur de l'engagement dans la pratique :

*On peut aller dans l'émotif ? Dans l'émotionnel ? Ça te sert de savoir ça ? Moi les premiers souvenirs qui me font dire : « Moi je veux faire du hockey... » quand j'étais tout gamin donc, c'est que je voyais déjà à l'époque la Coupe Spengler à la TV, c'était noir-blanc à l'époque je me rappelle, mais malgré tout y'avait des joueurs qui avaient des casques et tu voyais briller les casques ! Tu vois des fois ils jouaient la journée... Et j'me disais : « Putain c'est beau ça ! Moi aussi je veux avoir un casque comme ça ! » Alors voilà si tu veux un peu dans le cerveau du petit garçon qui dit : « Ouais moi un jour je veux faire ça. » (Alan)*

Le caractère « déclencheur » de l'objet doit être situé dans la dynamique de socialisation des jeunes individus. L'objet suscite une admiration notamment parce qu'il est dépositaire de l'identité des personnes qui l'utilisent ou parce qu'il symbolise, à certains égards, un instrument associé à une dimension virile<sup>60</sup>. Ce phénomène est de plus renforcé par la couverture médiatique du hockey. « La dramaturgie sportive confère une grande partie du sens des marchandises

---

<sup>60</sup> Relevons que d'autres objets peuvent au contraire constituer un repoussoir, comme les « sandales blanches » portées pas Blaise (cf. encadré 1.1, p. 49).

sportives. En effet, l'abondante médiatisation des spectacles, largement exploitée par les marques, fournit une trame symbolique à l'usage des objets sportifs » (Ohl, 2003, p. 168). Si le reflet des casques éblouit symboliquement le regard du petit garçon, l'intérêt porté aux cannes de hockey a émergé de manière encore plus marquée dans les récits :

*Je me souviens qu'un des trucs qui m'a donné le goût de commencer c'était qu'il y avait un des joueurs de la première qui commençait à sortir avec ma sœur. Je l'avais vu l'après-midi à la maison pendant qu'il préparait ses cannes, ça m'avait fasciné... (Alain)*

*Il y a un joueur qui m'avait filé sa canne à la fin du match. Je les regardais rentrer au vestiaire, j'avais rien demandé et il y en a un qui m'avait tendu sa canne. Ça a été le déclic. (Alban)*

*C'était le temps où on avait encore le droit d'aller sur la glace pour demander des cannes aux joueurs tu vois... pendant qu'ils se serraient la main. Et nous, en tout cas moi avec mes copains, à la fin du match le but c'était vraiment d'aller prendre une canne d'un joueur... (Arthur)*

La canne prolonge d'une certaine manière l'identité du joueur admiré, car le « lien par les choses, est un lien d'âmes, car la chose elle-même a une âme, est de l'âme » (Mauss, 1997 [1923]). En donnant une canne, le joueur donne ainsi quelque chose de lui-même. Du côté du jeune aspirant, recevoir une canne renvoie dans une certaine mesure à être reconnu, et la transmission de l'objet participe à un processus d'élection, à tout le moins au sentiment d'avoir été choisi.

Si le matériel a connu des évolutions importantes au cours des dernières décennies, le rapport enchanté aux objets semble quant à lui demeurer et faire également vibrer les générations plus récentes. Les objets ont un caractère expressif mais ils provoquent également des émotions chez les individus et renforcent leur adhésion :

*Le matériel c'est quand même quelque chose quand t'es gamin... Quand tu mets l'équipement... Tous les joueurs se souviennent de leur premier équipement, tu peux pas oublier ça ! (Clément)*

*On aime tous le matériel quand on est petit, ça nous fascine... C'est une des raisons pour laquelle beaucoup de jeunes veulent commencer le hockey... D'ailleurs beaucoup veulent faire gardien au début... Je me souviens de chaque partie de mon premier équipement, je dois même encore en avoir des pièces. (Camille)*

Les différents éléments composant le premier équipement renvoient ainsi à des objets sacrés qui n'ont pas de prix, des reliques qu'il s'agit de conserver précieusement :

*Quand j'ai commencé, le matériel de hockey c'était ce qu'y avait de plus précieux à mes yeux. J'ai d'ailleurs pas le souvenir d'avoir ressenti un attachement et une fascination aussi forts pour des objets par la suite. Je pense que si on m'offrait une voiture à 500'000 balles, ça me ferait de loin pas autant d'effet qu'une canne de hockey ou qu'un casque à l'époque... Pour te dire, je dormais avec mes dernières acquisitions quand j'étais gamin. La plus belle pièce d'équipement que j'ai eue c'est un casque « CCM » qu'un coéquipier avait réussi à commander aux USA. C'était les casques de la NHL impossible à trouver en Europe. Sinon je jurais que par la marque « Titan » pour les cannes. La première canne que j'ai reçue d'un joueur de l'époque c'était d'ailleurs une « Titan ». J'suis persuadé que j'aurais marqué bien plus de buts si cette marque n'avait pas disparue à un certain moment (rires) ! (Bruno)*

Les récits sont aussi truffés de détails précis, de marques d'équipement qui illustrent la vivacité et l'ancrage de ces souvenirs à forte charge émotionnelle :

*L'année où j'ai commencé le hockey, en '78, j'ai reçu à Noël ma première paire de patins... et cette année c'était la première fois qu'il y avait le sabot du patin pas en fer... mais que le sabot en plastique est apparu, il était noir au début... Si t'avais ça, t'étais le king ! Et moi je déballe le paquet, c'était des « CMM Tacks », mais avec le sabot en fer... j'ai pleuré ! (Alain)*

*Comme tous les jeunes joueurs j'espérais avoir de beaux gants, casque, patins, canne... Je me rappelle des jalousies envers mes amis qui allaient au Canada et qui revenaient avec des sacs entiers de matériel. Je me rappelle aussi très bien l'émotion quand à Noël j'ai reçu ma première canne en alu, une « Easton » noire et grise de Gretzky... (Charles)*

L'acquisition du matériel se réalise la plupart du temps au sein des familles, notamment sous la forme de « cadeaux » qui renforcent symboliquement leur valeur. Le matériel est donc également un vecteur servant à renforcer les liens familiaux et en particulier les sociabilités entre père et fils. L'acte d'achat ou le fait de « transformer » des pièces d'équipement restent des événements marquants des biographies et des récits de début de carrière et participent à la construction des identités masculines :

*Deux ans après que j'ai commencé, je m'étais cassé l'épaule... À mon retour de blessure mon père m'avait fait customiser des épaulières avec une sorte de renfort en mousse à l'intérieur. On appelait cette partie de l'équipement un "Frankenstein" ! Je le revois encore... (Alan)*

*À l'époque les clubs ils ne fournissaient pas tellement d'équipement et j'ai eu la chance d'avoir mon père qui m'a payé un équipement, sinon je pense que ça n'aurait pas été possible. Je me souviens on a été ensemble au magasin de sport acheter un équipement de gardien. Je m'en souviens comme si c'était hier... (Armand)*

*Un joueur de la première m'a donné sa canne... c'était la première canne que je recevais, je me rappelle comme si c'était hier. Mais malheureusement il était droitier et moi gaucher. Mon père a posé la canne sur une marmite pleine d'eau, donc de vapeur, pour la courber dans l'autre sens... Au final, je l'ai pendue au mur car elle était inutilisable ! (Arnaud)*

Le rapport aux objets et au matériel se comprend aussi au travers du milieu familial fréquenté par les joueurs. Issu d'un milieu peu favorisé, Arnaud raconte comment il a dû littéralement « gagner » son matériel :

*Il faut dire que à cette époque dans mon quartier, on était un peu tous dans le même panier, c'était un milieu modeste tu vois. À 10 ans, j'ai travaillé six semaines en été à la récolte du tabac pour m'acheter mes patins... des « Daoust » bleu avec le support de lame transparent ! J'ai très vite compris la valeur de l'argent et d'un équipement. Ensuite vers 11 ans, j'avais fait un pari avec mes grands frères. On avait un voisin homosexuel dans l'immeuble et sa maman avait la mauvaise habitude de donner à ma maman tous les habits que ses enfants ne portaient plus. Et dans le lot une fois il y a eu un pantalon patte d'éléphant rose!!! (rires) Donc si j'acceptais de passer un début de soirée au restaurant avec mes grands frères, qui ont 10 et 8 ans de plus que moi, et que je faisais tout ce qu'ils me demandaient avec le pantalon, ils m'achetaient des gants de hockey. Ca a été la première honte de ma vie, mais j'ai gagné mes gants ! (rires) (Arnaud)*

Le témoignage d'Arnaud repose également sur une forte dimension genrée, qui oppose implicitement le matériel de hockey, constitué d'objets associés à des normes viriles, et des objets plus efféminés. Ainsi, la fascination pour le matériel renvoie à celle de la pratique et semble traduire la force de l'engagement.

En définitive, si le rôle des familles et l'effet de la proximité de l'offre – en particulier de la force d'attraction des clubs de LN – apparaissent difficilement discutables, le goût et la vocation développés à l'égard du hockey se construisent également au travers d'une expérience pratique de l'activité. Aimer le hockey c'est également éprouver un sentiment de compétence, des sensations physiques qui passent par le corps. L'intérêt pour le matériel joue également un rôle dans les processus d'engagement. Il contribue à enrichir les expériences et constitue un support matériel dépositaire d'une forte valeur symbolique (sacrée, élective, masculine) qui renforce l'attrait et l'investissement des futures élites.

## II. L'évolution des ressorts de l'engagement au fil des générations

Il ne s'agit pas de différencier concrètement les manières de prendre part à l'activité, mais plutôt d'interroger l'évolution des ressorts de l'engagement au fil des générations. L'hypothèse soutenue est que la transformation des processus de recrutement va avoir ultérieurement des effets sur la manière de s'engager et de faire carrière et, partant, sur la manière de sortir de cette dernière. Comprendre les transitions professionnelles des hockeyeurs doit ainsi s'inscrire dans une analyse à la fois diachronique – renvoyant à la temporalité biographique des carrières – et synchronique – renvoyant à la temporalité historique des cohortes. Il s'agit autrement dit de saisir les étapes qui précèdent la phase d' « après-carrière » en les contextualisant.

Les conditions d'engagement des futures élites dans le hockey semblent subir, d'une part, les effets conjoints du développement de l'offre d'encadrement de la pratique – c'est-à-dire du développement des installations sportives, des clubs et de leurs structures de formation, mais aussi de la visibilité de l'offre et de ses débouchés professionnels – et, d'autre part, des transformations des configurations familiales, qui semblent résulter, pour certaines dimensions, du renouvellement du cadre de la pratique.

En outre, nous postulons qu'au fil des cohortes le contexte de l'offre a moins de prise sur le développement du goût pour le hockey ou, dit autrement, que les engagements dans le hockey sont moins dépendants d'un ancrage local. La naissance de la vocation pour le hockey serait ainsi moins liée aux contingences du goût, mais reposerait davantage sur les interactions familiales, caractérisées par un accroissement de l'implication parentale dans le projet sportif. Se pose en filigrane la question de la mobilité géographique acceptable pour pratiquer, et plus largement de la valeur de l'activité sportive et des représentations du hockey sur glace relayées au sein des familles. À ce titre, la professionnalisation de la pratique entraînerait un accompagnement plus marqué des familles dans l'espoir d'une potentielle carrière.

Cette section dresse ainsi un portrait qui rend compte premièrement des effets du développement de l'offre d'encadrement sur la précocité des engagements et sur l'élargissement du bassin de recrutement et des horizons et, deuxièmement, de la transformation des configurations familiales au niveau du positionnement des familles dans la hiérarchie sociale, mais également de leur engagement sportif. L'articulation de ces types d'évolution permet par ailleurs de discuter de l'influence de la transformation de l'offre sur les attitudes des familles.

### 1. Les effets du développement de l'offre d'encadrement

Au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, le hockey sur glace connaît en Suisse un développement de la structuration de son offre d'encadrement, une évolution qui se réalise à des rythmes différents. La première patinoire artificielle non couverte a été construite à Zurich en 1930 (illustration 1.1). 30 ans plus tard en 1960, la Suisse comptait 20 installations de ce type, renvoyant, pour la période concernée, à un taux de développement plutôt faible de 0,66 patinoire construite par an. En comparaison, ce ratio est multiplié par 7,5 lors des trois décennies suivantes où en moyenne 5 patinoires ont été bâties chaque année.



Illustration 1.1 : La patinoire artificielle du « Dolder » à Zurich en 1930

Ainsi, lorsque les premiers joueurs issus de (A) voient le jour au début des années 1960, les structures d'encadrement sont encore relativement réduites en Suisse. L'offre va par la suite considérablement se développer à l'échelle des trois cohortes observées, avec la construction d'autres patinoires artificielles, mais également la fondation de nouveaux clubs, la création d'équipes supplémentaires entraînant dans leurs sillages une croissance démographique en termes de membres et de pratiquants (tableau 1.9). L'évolution des rapports entre ces différents indicateurs (en grisé dans le tableau) permet de souligner plus finement le développement structurel de la pratique : au fil du temps, moins de clubs doivent se partager la même patinoire ; les clubs comptent davantage d'équipes, ce qui atteste notamment du développement de leur offre en matière de formation ; les équipes deviennent plus étoffées – en partie pour absorber le nombre accru de pratiquants –, des contingents qui semblent ensuite se stabiliser en moyenne autour de 21 à 22 joueurs.

	Patinoires	Clubs	Equipes	Actifs	Membres	Clubs/ Patinoires	Equipes/ Club	Actifs/ Equipes
Début 1960	20	220	350	5'000	30'000	* 11.0	1.6	14.3
Début 1970	70	270	650	12'000	50'000	3.9	2.4	18.5
Début 1980	120	300	800	19'000	60'000	2.5	2.7	23.8
Début 1990	170	320	1'000	23'000	64'000	1.9	3.1	23.0
Début 2000	200	330	1'250	27'000	68'000	1.7	3.8	21.6

**Tableau 1.8 : Evolution structurelle et démographique du hockey en Suisse**

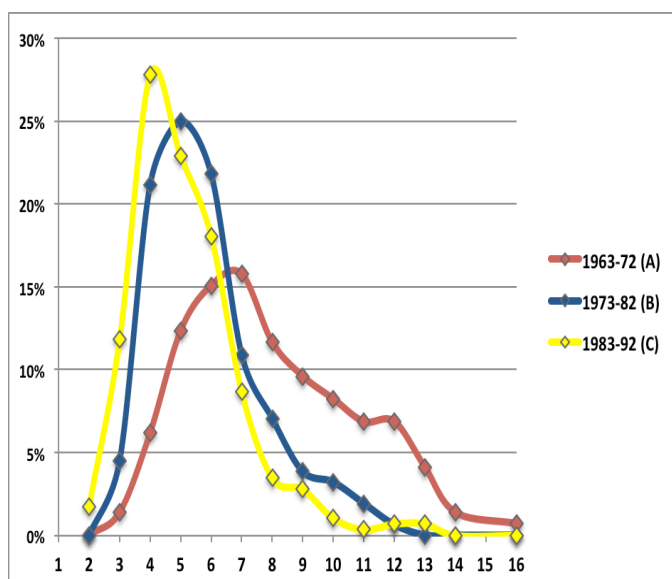
\* Le nombre est surévalué dans la mesure où beaucoup de clubs évoluent encore sur des patinoires naturelles dans les années 1960.

Cet accroissement structurel et démographique atteint toutefois un palier au début années 2000. Dès lors, les nombres de patinoires, de clubs, d'équipes ou de joueurs restent plus ou moins stables, et ont même tendance à légèrement décliner. Au passage, ce phénomène d'essoufflement ne concerne pas uniquement le hockey sur glace puisque le nombre de clubs sportifs a eu tendance à diminuer en Suisse à partir des années 2000 (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2011, p. 4)

À partir des années 2000, le développement structurel du hockey sur glace semble ainsi être arrivé à maturation, ou du moins à saturation au niveau quantitatif. Si quelques nouvelles patinoires artificielles ont encore été construites au cours des années suivantes – on en recense 209 en 2012 (Balthasar et al., 2013, p. 4) –, le nombre de pratiquants a quant à lui diminué pour atteindre en 2016 environ 25'000 joueurs actifs, soit moins de 0,4 % de la population suisse.

### 1.1 Des engagements plus précoces

Au fil des cohortes, les engagements dans les mouvements juniors des clubs sont plus précoces (graphique 1.7). Si les joueurs issus de (A) débutaient encore en moyenne vers 8 ans ( $M=7.94$  ;  $ÉT=2.70$ ), les joueurs issus de (B) s'engagent vers 6 ans ( $M=5.82$  ;  $ÉT=1.85$ ), respectivement vers 5 ans ( $M=5.18$  ;  $ÉT=1.82$ ) pour les joueurs issus de (C). La plus haute dispersion des valeurs des joueurs issus de (A) – c'est-à-dire le plus grand écart-type ( $ÉT$ ) – souligne le développement asymétrique des mouvements juniors à cette période. Ces disparités dans l'offre d'encadrement contribuent partiellement à expliquer la variance des réponses des joueurs issus de (A), alors que les âges d'entrée tendent ensuite vers davantage de standardisation.



Graphique 1.7 : Âge d'engagement dans le hockey selon la cohorte (n=146 (A), n=166 (B), n= 289 (C) : N=601)

Durant les années 1970, si certains clubs offrent déjà des « structures assez développées pour l'époque » (Achille), beaucoup d'autres proposent encore un nombre de catégories<sup>61</sup> relativement réduit :

*Il n'y avait pas encore toute l'infrastructure et l'organisation au niveau mouvement junior, tout ça n'existait pas. Tu commençais à patiner avec les écoles. C'était pas comme maintenant où dans tous les clubs il y a toutes les catégories pour les jeunes. Chez nous tu pouvais commencer vers 10-11 ans, pas avant. Moi j'ai commencé en Novices, je devais avoir 12 ans je pense. (Alan)*

*À l'époque la patinoire n'était pas couverte. Le mouvement junior ce n'était pas comme maintenant, où tu commences à 5 ans. Là, la catégorie la plus jeune c'était les Novices, y'avait pas plus bas. J'ai commencé à 11 ans avec les Novices et à 14 ans je pense que je faisais encore Novices, Juniors et des fois avec la première... Il n'y avait pas beaucoup d'équipes en fait. (Armand)*

*J'ai commencé le hockey à 12 ans, j'ai eu ma première licence... Mais au niveau du mouvement juniors c'était... quasi inexistant quoi ! Je pense qu'il devait quand même y avoir une équipe de Minis-Novices, mais si tu veux moi j'ai quasiment jamais joué dans ces mouvements juniors, parce que j'ai commencé le hockey à 12 ans, je crois que c'était l'âge Minis, j'ai fait un ou deux matchs et on m'a planté directement avec les Novices. C'est aussi qu'il n'y avait pas beaucoup de joueurs et autant de concurrence que maintenant tu comprends... (Alexandre)*

Le nombre d'actifs relativement limité à cette période (cf. tableau 1.8, p. 73), entraîne des chevauchements de catégories assez fréquents. Il n'est d'ailleurs pas rare que les joueurs de cette

<sup>61</sup> La structure du hockey suisse se compose de deux strates : les mouvements juniors (jusqu'à 20 ans) et les actifs (adultes). Les joueurs actifs évoluent dans l'un des deux championnats nationaux : la LNA (1<sup>ère</sup> catégorie) et la LNB (2<sup>ème</sup>) ou dans des ligues amateurs régionales, comme la 1<sup>ère</sup> ligue (3<sup>ème</sup>), 2<sup>ème</sup> ligue (4<sup>ème</sup>), etc. Seuls les championnats nationaux octroient des salaires permettant de vivre de sa pratique. Les mouvements juniors constituent donc les voies d'accès aux différents championnats adultes et se déclinent également en plusieurs catégories en fonction de l'âge des joueurs (Ecole de hockey : 6 ans et moins, Bambinis : 7-8 ans, Piccolos : 9-10 ans, Moskitos : 11-12 ans, Minis : 13-14 ans, Novices : 15-16 ans, Juniors : 17-20 ans), mais également en fonction de leur niveau. Ainsi, comme les catégories qui la précèdent, la catégorie « juniors » (17-20 ans) est hiérarchisée : Elites A (1<sup>ère</sup> catégorie), Elites B (2<sup>ème</sup>), Top (3<sup>ème</sup>), A (4<sup>ème</sup>), B (5<sup>ème</sup>). Même s'il existe des exceptions, en principe une analogie peut être faite entre le niveau de l'équipe junior et celui de la 1<sup>ère</sup> équipe active du club. Par exemple, tous les clubs de LNA ont une équipe de Juniors Elites A. Au fil des générations, les intervalles d'âge ont été décalés dans le temps et les catégories actuelles ne correspondent ainsi pas totalement à celles qu'ont connues les joueurs issus de (A).



génération n'ayant pas eu l'opportunité d'avoir accès à des structures d'encadrement développées doivent débiter dans la pratique avec des joueurs plus âgés :

*Il n'y avait pas beaucoup de catégories... Moi j'ai commencé à 6-7 ans mais j'étais avec des gars de 10 ans quoi. Donc j'ai commencé à jouer comme ça... (André)*

*Moi j'ai commencé à 8 ans, mais j'étais qu'avec des plus grands (rires), des gaillards qui avaient au moins 4 ans de plus que moi... (Alphonse)*

Par ailleurs, une lecture pragmatique des âges d'entrée (cf. graphique 1.7, p. 74) montre qu'il semble plus difficile avec le temps d'atteindre le haut niveau lorsque l'on s'engage (trop) tardivement. À l'âge de 7 ans, 90 % des futurs joueurs de LN issus de (C) avaient déjà débuté leur formation dans un club, quand seulement 50 % des joueurs issus de (A) étaient dans cette situation. Certains joueurs issus de (A) ayant eu accès à des structures d'encadrement encore peu développées semblent d'ailleurs conscients que les conditions d'engagement rencontrées compromettraient actuellement grandement leurs chances de faire carrière :

*À l'époque ça commençait direct en Novices, il n'y avait pas avant. Et puis l'année où j'ai commencé, ils ont fondé la catégorie des Minis. Donc moi j'ai commencé à 10-11 ans, ce qui maintenant serait certainement déjà trop tard. (rires) (Alain)*

*Dans le village il y avait une petite patinoire naturelle et j'ai commencé comme ça... Il y avait de la neige dessus, on allait déblayer nous la neige. Tu vois avec le recul de commencer si tard, maintenant ce serait impensable ! Même déjà à l'époque pour moi, de réussir à jouer en Ligue Nationale, en commençant à 14 ans c'était incroyable ! Quand je vois aujourd'hui les petits clubs comme ça, je me dis que c'est presque impossible d'y arriver. Dès le départ t'as moins d'entraînements que les autres. (Adam)*

Le différentiel avec les générations plus récentes est sans équivoque, notamment avec les expériences des joueurs issus de (C), pour qui la question de la précocité est un thème important pouvant générer des inquiétudes :

*J'ai commencé dans un club quand même bien structuré... Mais assez tard en fait, j'ai commencé à 8 ans, ce qui est assez tard pour l'époque. Heureusement que j'avais fait plein de sports à côté et que j'avais déjà une bonne coordination, parce que sinon... (Célien)*

*J'ai commencé à 8 ans, c'est vrai que c'était un peu tard, mais mes parents n'ont pas voulu me mettre tout de suite au hockey. D'ailleurs au début j'étais pas tellement dans les bons hein... Dès le départ on avait trois entraîneurs professionnels. Disons que les moyens étaient mis en œuvre pour former au mieux les jeunes. (Carlos)*

Une autre différence notable avec les joueurs issus de (A) se situe au niveau du développement généralisé de l'offre d'encadrement, même au sein de plus petites organisations :

*J'ai commencé le hockey à 4 ans. De ce que je me souviens, les structures étaient je dirais à la hauteur du club. C'était pas très professionnel, mais c'était pas non plus pas professionnel... Il y avait déjà des partenariats avec d'autres clubs de la région, déjà un peu de copinage à gauche à droite aussi... mais ça allait, c'était bien, les horaires étaient bien, non franchement pour la taille du club, l'encadrement était pas si mal. (Camille)*

Comme le laisse sous-entendre le témoignage de Camille, les souvenirs de la phase d'engagement sont parfois un peu flous. Les débuts si précoces de certains joueurs issus de (C) semblent parfois empêcher de formuler une représentation précise de l'état de développement de l'organisation et de ses structures :

*J'ai commencé l'école de hockey à 3 ans... Je me souviens pas de tout, mais il me semble que c'était bien organisé, on était beaucoup de gamins à commencer le hockey. (Clément)*

*J'ai commencé à 3 ans, 3 ans et demi. Donc ouais je me souviens plus trop comment c'était, mais ouais on était quand même bien encadrés. (César)*



Au fil des générations, les engagements dans le hockey sont donc décalés dans le temps et répondent à la logique du développement de l'offre d'encadrement. La large diffusion de ces mutations rend possible des engagements relativement précoces (au moins vers 4 ans) dans la plupart des clubs. Ces nouvelles conditions de pratique permettent d'interroger indirectement l'importance de la proximité d'un club de LN pour les différentes cohortes.

## 1.2 Un élargissement du bassin de recrutement et des horizons

Il ne s'agit pas de remettre en cause totalement l'influence de la proximité de l'offre, notamment de celle d'un club de LN, qui semble indéniablement influencer l'économie du goût développé pour la pratique (cf. p. 61-65). Si l'engouement suscité par les clubs de LN semble traverser les générations, les transformations de l'espace vont toutefois agir sur le processus de recrutement. Au fil des cohortes, l'accès à la pratique – et *in fine*, pour ces joueurs, à une carrière dans le hockey – est dans une certaine mesure moins dépendante de la proximité avec un club de LN, à tout le moins en ce qui concerne l'engagement initial (tableau 1.10). Avec le temps, si les engagements s'effectuent encore majoritairement au sein des clubs de LN, les données suggèrent un élargissement progressif du bassin de recrutement aux clubs amateurs<sup>62</sup>, un phénomène directement lié au développement de l'offre d'encadrement de la pratique.

	LNA		LNB		Amateur		Total	
<b>1963-72 (A)</b>	37.2%	54	26.2%	38	36.8%	53	100.0%	145
<b>1973-82 (B)</b>	36.1%	60	25.3%	42	38.6%	64	100.0%	166
<b>1983-92 (C)</b>	32.8%	95	20.0%	58	47.2%	137	100.0%	290
<b>Total</b>	<b>34.8%</b>	<b>209</b>	<b>23.0%</b>	<b>141</b>	<b>42.2%</b>	<b>246</b>	<b>100.0%</b>	<b>601</b>

**Tableau 1.9 : Type de club fréquenté lors de l'entrée dans la pratique**

Remarque : Le type de club est déterminé par la ligue dans laquelle évolue la première équipe.

Ce constat se reflète également dans la provenance des joueurs en termes de lieu d'habitation, puisque le processus de recrutement s'est davantage ouvert aux joueurs issus de régions rurales (tableau 1.11). Un phénomène d'autant plus marqué que les clubs de LN subissent avec le temps, à l'instar de la population suisse<sup>63</sup>, un phénomène inversé d'urbanisation (cf. p. 64).

	Rural		Urbain		Total	
<b>1963-72 (A)</b>	41.4%	60	57.2%	85	100.0%	145
<b>1973-82 (B)</b>	50.3%	83	48.5%	82	100.0%	165
<b>1983-92 (C)</b>	57.6%	166	42.4%	122	100.0%	288
<b>Total</b>	<b>51.7%</b>	<b>309</b>	<b>48.3%</b>	<b>289</b>	<b>100.0%</b>	<b>598</b>

**Tableau 1.10 : Provenance des joueurs selon le lieu d'habitation**

Les joueurs étaient auparavant davantage recrutés dans une zone géographique très proche d'un club de LN. À ce titre, certains joueurs issus de (A) se souviennent des transformations dans la politique de recrutement des organisations évoluant dans l'élite :

<sup>62</sup> Nous verrons cependant que ce phénomène est temporaire et qu'il conduit à des reclassements ultérieurs beaucoup plus fréquents (cf. tableaux 2.4a et 2.4b, p. 104). Il traduit également un maillage plus fin de la part des organisations – via l'intermédiaire de scouts ou d'agents – capables de recruter bien au-delà de leur sphère directe d'influence.

<sup>63</sup> Le taux de la population urbaine passe en Suisse de 51,3 % (1960), à 61,5 % (1980) à 73,4 % (2000) pour ensuite se stabiliser autour de cette valeur.

*C'était le début de l'école de hockey à \*\*\* (LNB), ça devait être en 1975... Et le club manquait fortement de joueurs parce que le hockey à l'époque c'était que la basse-ville, c'était assez restreint et fermé... Et donc ils cherchaient à recruter, c'est pour ça que petit à petit ça s'est ouvert et que ceux du haut et des régions périphériques ont été acceptés... (Arnaud)*

Le développement de l'offre d'encadrement pour la formation dans le courant des années 1970 a entraîné – ou nécessité – un accroissement du nombre d'actifs. Ce besoin en ressources humaines des organisations s'est traduit par un processus de communication et de recrutement via les établissements scolaires :

*Ils ont commencé à demander un peu aux écoles, s'il y en avait qui voulait faire du hockey. Alors moi là avec la génération des \*\*\*, \*\*\*, \*\*\*, l'équipe là, on a commencé un peu tous en même temps en Minis, j'avais 11 ans... (Alain)*

Cette politique de recrutement s'est d'ailleurs poursuivie avec une partie des joueurs issus de (B). Cette dernière a eu un écho notamment chez ceux dont les parents n'étaient pas vraiment engagés dans le sport, ou à tout le moins qui n'entretenaient aucun lien avec le milieu du hockey :

*Ils avaient fait une annonce à l'école. Il y avait mon cousin, deux ou trois copains, et en avant quoi ! J'ai commencé comme ça. (Billy)*

*En fait j'ai commencé à \*\*\* (LNB) un peu par hasard, j'étais en première ou deuxième primaire et il manquait des jeunes dans le mouvement junior. Et ils ont envoyé des publicités dans les écoles. Et en voyant cette pub je me suis un peu lancé mais je savais même pas patiner, j'avais jamais mis des vrais patins, j'avais je pense 6 ans. Et c'est parti comme ça. (Basile)*

Le fait d'avoir commencé en répondant à une « appel d'offre », renvoie à un effet de contexte déterminant des initiations à la pratique. Les engagements des joueurs issus de (C) apparaissent ensuite moins dépendants des contingences de l'offre, un phénomène notamment engendré par le processus de professionnalisation de la pratique qui semble attiser les espoirs de carrière et les aspirations. Les joueurs issus de (C) semblent se projeter plus rapidement dans une carrière, à tout le moins sportive à défaut d'être encore professionnelle. Ces ambitions semblent parfois déterminantes des choix, notamment lorsqu'il s'agit de trancher entre plusieurs pratiques sportives :

*J'ai commencé assez tôt plusieurs sports en compétition, mais j'ai tout de suite donné la priorité au hockey, même que le hockey c'était « plus loin » de la maison, car je jouais dans un club dont la première équipe évoluait en LNB et puis au foot j'étais dans l'équipe de mon village où j'avais peu de chances d'arriver à quelque part. (Christian)*

*J'ai eu le choix entre plusieurs sports mais j'ai choisi le hockey parce que comme j'habitais quand même à côté d'une grande ville de hockey, avec le foot dans mon village il n'y avait presque pas d'espoir pour aller plus loin... (Claude)*

Dans un contexte où l'offre sportive est plus étoffée, si les choix en faveur d'une pratique reposent fréquemment sur un sentiment de compétence plus élevé (cf. p. 66-69), une partie des joueurs issus de (C) accorde sa préférence au hockey car il semble mieux positionné dans la hiérarchie et le marché du sport. Les récits semblent également suggérer que la proximité de l'offre est moins déterminante, dans la mesure où le choix du hockey renvoie à davantage de mobilité géographique pour les familles.

Cette logique de raisonnement reposant sur des choix plus « intéressés » ou plus ambitieux est en partie dépendante des parents qui, pragmatiquement, disposent des ressources et/ou de la volonté d'offrir cette mobilité à leur enfant. À ce titre, certains parents semblent clairement orienter les choix en faveur du hockey :

*Mes parents ils m'ont poussé aussi un peu... Ils ont plus vite vu mes capacités, moi je ne les voyais pas encore... donc ils m'ont poussé dans le hockey. C'est eux qui m'amenaient tout le temps à l'entraînement en fait. J'ai commencé à l'âge de 5 ans... Tu vois, j pense que comparé à d'autres pratiques sportives, dans le hockey je pouvais avoir un futur aussi... (Charly)*

Dans d'autres configurations, les parents peuvent en revanche constituer un frein aux aspirations de l'enfant. Si la proximité des autres offres sportives semble orienter les choix qu'ils opèrent pour leur enfant, le goût affirmé du jeune pour le hockey relativise une nouvelle fois, dans une forme de récit héroïque renvoyant à un processus d'auto-détermination (cf. p. 68), l'influence de la proximité de l'offre au profit d'aspirations plus ambitieuses et moins locales :

*De 4 à 7 ans j'ai pas arrêté de rabâcher à mon père : « Je veux faire du hockey, je veux faire du hockey... ». Tu vois avec le hockey t'avais plus d'opportunités, tu pouvais aller faire des tournois au Canada par exemple. Mais mes parents ils étaient pas trop chauds parce qu'ils savaient que c'était beaucoup plus de voyages, beaucoup plus d'entraînements qu'au foot. Tu joues pas contre le village d'à côté, c'est tout de suite des trajets... Et puis finalement quand ils ont remarqué qu'ils ont presque essayé de tout me faire, sauf du hockey... J'ai fait du tennis, de la natation, du judo. Et moi je disais : « Non mais je veux pas continuer... » Et la fois qu'ils se sont vraiment dit : « Allez on va le mettre », c'est que je devais aller à l'entraînement de judo, ma mère devait venir me chercher à l'école et puis j'avais fugué. J'avais été me cacher pour ne pas y aller. Et puis c'est là que ça a fait le déclic : « Bon on y va, on te laisse aller voir... ». (Carlos)*

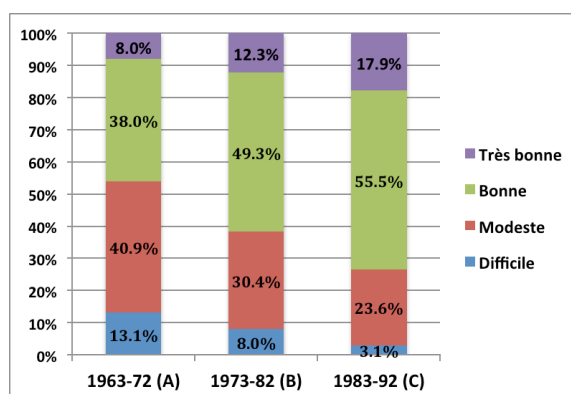
Les parents de Carlos semblent toutefois prendre goût au hockey par la suite, puisque le joueur confie ensuite « qu'après ils l'ont bien suivi tout le long et qu'ils assistaient à tous les matchs ». Les discours semblent ainsi ambivalents et plus complexes que le simple frein initial à la pratique. L'évolution de l'implication familiale semble aller de pair avec la réussite sportive de l'enfant.

En définitive, de fortes disparités sont observées à l'échelle des cohortes, avec des engagements dans le hockey se réalisant à un âge toujours plus précoce. Ces différences sont directement influencées par le développement de l'offre d'encadrement de la pratique, qui a également pour conséquence collatérale d'élargir le bassin de recrutement mais aussi les horizons des jeunes individus, qui se mettent davantage à rêver de grandeur ou d'ailleurs. Ces engagements plus précoces, plus « délocalisés » et plus ambitieux sont, comme l'analyse a commencé à le suggérer, dépendants des profils des familles et de leurs attitudes à l'égard du hockey. Le processus de professionnalisation crée un autre rapport au contexte et à la proximité de l'offre. Les parents sont prêts à emmener leur enfant plus loin, mais parce que le développement du marché du hockey crée d'autres espoirs. Il y a donc d'un côté une rationalisation de l'offre, mais ce processus semble également se répercuter sur les familles, qui se retrouvent davantage dans une dynamique d'anticipation conforme aux transformations du marché.

## 2. Une transformation des configurations familiales

### 2.1 Vers un recrutement social plus élitiste ?

Le recrutement social du hockey sur glace a été décrit comme un processus se réalisant plutôt au sein des classes favorisées de la population sans pour autant exclure totalement les classes populaires (cf. p. 50-53). Au fil des cohortes, cette ouverture envers les joueurs d'origine modeste semble toutefois se réduire puisqu'une part croissante d'individus a le sentiment d'appartenir à une famille ayant une « bonne », voire une « très bonne » situation financière (graphique 1.8).



Graphique 1.8 : Perception de la situation financière parentale selon la cohorte (n=504)

Afin d'objectiver le sentiment d'appartenance des joueurs, l'évolution des perceptions a une nouvelle fois été adossée à celle du niveau de formation des parents (tableau 1.12) et de la catégorie socioprofessionnelle qu'ils occupent (tableau 1.13). Au-delà de l'évolution générale du niveau de la population suisse sur le plan de la formation et de la profession, les données semblent suggérer, pour les hockeyeurs, un recrutement social plus élitiste. Concernant le niveau de formation, la part des parents de hockeyeurs ayant un niveau de formation peu élevé (iscd 0-2) a drastiquement diminué, en particulier chez les mères, pendant que le « retard » en matière de formations tertiaires (iscd 5-6) a été comblé puis renversé, en particulier chez les pères.

PERE	1963-72 (A)			1973-82 (B)			1983-92 (C)			Total		
	CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey	
Iscd 0-2	16.5%	14.3%	19	12.6%	8.1%	11	11.4%	5.8%	13	13.4%	9.4%	47
Iscd 3-4	51.2%	61.0%	81	49.8%	55.1%	78	47.3%	46.1%	106	49.4%	54.1%	273
Iscd 5-6	32.3%	24.7%	33	37.6%	36.8%	52	41.3%	48.1%	111	35.2%	36.5%	184
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>132</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>141</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>231</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

MERE	1963-72 (A)			1973-82 (B)			1983-92 (C)			Total		
	CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey	
Iscd 0-2	35.0%	24.6%	32	25.9%	13.2%	18	18.2%	5.8%	13	26.4%	14.5%	73
Iscd 3-4	54.8%	65.8%	87	55.2%	66.4%	94	56.5%	66.5%	154	55.5%	66.2%	334
Iscd 5-6	10.2%	9.6%	13	18.9%	20.4%	29	25.3%	27.7%	64	18.1%	19.3%	97
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>132</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>141</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>231</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.11 : Niveau de formation des parents selon la cohorte comparée à la population suisse

Concernant l'évolution des catégories socioprofessionnelles occupées, un déplacement vers le haut peut être observé à l'échelle de la population suisse, avec davantage de poste de « dirigeants, cadres supérieurs » et de « professions intellectuelles et scientifiques » et moins de postes d' « agriculteurs » et d' « artisans et ouvriers ». À l'instar de l'évolution du niveau de formation, cette translation apparaît encore plus marquée chez les parents des hockeyeurs (tableau 1.13).

PERE	1963-72 (A)			1973-82 (B)			1983-92 (C)			Total		
	CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey	
Dirigeants, cadres supérieurs	9.7%	16.7%	22	11.3%	22.7%	32	13.2%	28.6%	66	11.4%	23.8%	120
Prof. intellectuelles et scientifiques	20.8%	18.9%	25	23.5%	22.0%	31	26.6%	26.8%	62	23.6%	23.4%	118
Professions intermédiaires	18.5%	18.9%	25	18.0%	18.4%	26	17.7%	17.7%	41	18.1%	18.3%	92
Employé de type administratif	5.6%	8.3%	11	5.3%	7.8%	11	4.9%	6.5%	15	5.3%	7.3%	37
Personnel des services et vente	4.7%	5.3%	7	6.1%	7.8%	11	6.2%	8.2%	19	5.7%	7.3%	37
Agriculteurs	6.7%	5.3%	7	6.1%	2.1%	3	5.5%	1.3%	3	6.1%	2.6%	13
Artisans et ouvriers	25.7%	22.7%	30	20.5%	15.7%	22	16.2%	9.6%	22	20.7%	14.7%	74
Conducteurs et assembleurs	6.1%	2.3%	3	7.1%	2.1%	3	7.5%	0.0%	0	6.9%	1.2%	6
Ouvriers et employé non qualifiés	2.2%	1.5%	2	2.1%	1.4%	2	2.2%	1.3%	3	2.2%	1.4%	7
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>132</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>141</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>231</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

MERE	1963-72 (A)			1973-82 (B)			1983-92 (C)			Total		
	CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey	
Dirigeants, cadres supérieurs	4.5%	6.1%	8	5.5%	9.9%	14	6.9%	11.7%	27	5.6%	9.7%	49
Prof. intellectuelles et scientifiques	16.1%	14.4%	19	20.8%	19.1%	27	24.9%	23.4%	54	20.6%	19.8%	100
Professions intermédiaires	17.1%	15.9%	21	19.3%	18.4%	26	21.4%	21.2%	49	19.3%	19.0%	96
Employé de type administratif	22.9%	23.5%	31	18.6%	20.7%	29	14.1%	17.3%	40	18.5%	19.8%	100
Personnel des services et vente	23.7%	22.0%	29	21.1%	18.4%	26	19.8%	16.9%	39	21.5%	18.7%	94
Agriculteurs	2.7%	1.5%	2	2.4%	0.7%	1	2.1%	0.4%	1	2.4%	0.8%	4
Artisans et ouvriers	5.2%	7.6%	10	5.0%	6.4%	9	4.2%	4.3%	10	4.8%	5.8%	29
Conducteurs et assembleurs	1.7%	1.5%	2	1.9%	0.0%	0	1.7%	0.0%	0	1.8%	0.4%	2
Ouvriers et employé non qualifiés	6.1%	7.6%	10	5.4%	6.4%	9	4.9%	4.8%	11	5.5%	6.0%	30
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>132</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>141</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>231</b>	<b>100.0%</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.12 : Catégorie socioprofessionnelle des parents selon la cohorte comparée à la population suisse

À titre de comparaison, si les données présentées par B. Papin (2007) illustrent la permanence du recrutement des gymnastes de haut niveau au sein des classes moyennes et populaires (p. 203-204), les différentes observations réalisées dans le football (Faure et Suaud, 1999 ; Slimani, 2000 ; Bertrand, 2008) semblent quant à elles indiquer que le processus de professionnalisation et d'institutionnalisation de la pratique à élargi son recrutement social, notamment en s'ouvrant davantage aux classes supérieures.

Nos données s'inscrivent dans la tendance observée pour l'élite footballistique en France – au sens d'une augmentation de la proportion de joueurs issus d'une origine favorisée –, mais elles vont toutefois à l'encontre d'un élargissement du recrutement social, en suggérant plutôt une exclusion progressive des classes populaires.

Le renouvellement de ces barrières à l'entrée peut être engendré par plusieurs facteurs. Il semble premièrement reposer sur une dimension économique, liée aux coûts supérieurs engendrés par la pratique en raison du matériel de hockey<sup>64</sup>, des cotisations, mais aussi de la mobilité géographique accrue imposée par la pratique. Deuxièmement, il semble également reposer sur une dimension symbolique, liée au positionnement, à l'image et aux valeurs véhiculées par le hockey en Suisse. Considéré auparavant comme un sport rural et populaire, la professionnalisation croissante de ses structures semble avoir fait du hockey un débouché plus désirable pour les familles de classes sociales supérieures. La professionnalisation est également un processus de légitimation, dépendant notamment de l'influence grandissante des médias dans le champ sportif. « Les médias en tant que nouvelles formes culturelles dominantes jouent un rôle considérable comme instance de consécration. Ils permettent d'expliquer que les pratiques populaires ont gagné en légitimité et que des personnes issues de milieux moyens ou supérieurs puissent vouloir s'en rapprocher » (Ohl, Taks, 2008, p. 41). Au fil des cohortes, le hockey est probablement devenu plus prestigieux en Suisse : être à haut niveau renvoie à faire partie d'une économie de la célébrité, même locale. Parallèlement, comme l'a montré J. Laillier (2011b, p. 67-68) pour les danseurs, les familles peuvent également adhérer, dans un premier temps, non pas à la profession – au sens où le métier de danseur est envisagé pour leur enfant – mais d'abord à l'institution, au nom des valeurs et du prestige qu'elle représente. L'accroissement de la reconnaissance sociale du hockey semble ainsi produire des effets sur le recrutement social du hockey.

Par ailleurs, cette évolution vers un recrutement social plus élitiste semble soutenir l'hypothèse d'une érosion progressive de l'influence de l'ancrage local sur les processus d'engagement. Les classes supérieures apparaissent moins ancrées dans un territoire et moins influencées par ce dernier, alors que, même si leur condition n'exclue pas une certaine mobilité (Fol, 2010), l'espace local est un lieu de ressources ou un support d'identification fort pour les classes populaires (Chamboredon, Mathy, Méjean, Weber, 1985), qui peuvent parfois en tirer des profits sous la forme d'un capital d'autochtonie (Renahy, 2010 ; Retière, 2003). On peut ainsi postuler que la diminution du nombre de joueurs d'origine modeste s'accompagne d'une baisse de l'influence de l'ancrage local sur les engagements.

## 2.2 Des familles plus engagées dans le sport

Parallèlement à l'évolution du positionnement des familles des hockeyeurs dans la structure sociale, ces dernières sont également davantage engagées dans le sport au fil des générations (tableaux 1.14a et 1.14b). Cette évolution est cohérente dans la mesure où une corrélation est établie entre une situation économique, un niveau de formation et une catégorie

---

<sup>64</sup> De manière générale, si l'évolution des prix du matériel de hockey épouse celle du coût de la vie, certaines pièces d'équipement, notamment celles qui doivent être renouvelées le plus souvent (cannes, patins) ont connu une évolution exponentielle. A titre d'exemple, en 1980 la canne la plus chère proposée sur le marché suisse coûte 24 CHF, ce montant est 16 fois plus élevé 35 ans plus tard ! En comparaison, l'indice des prix à la consommation a à peine doublé en Suisse entre 1980 et 2015.

socioprofessionnelle élevés d'une part, et une pratique sportive soutenue d'autre part (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2014, p. 26). De manière générale, la baisse du taux d'inactivité sportive repose sur l'augmentation de la pratique de loisirs plutôt que celle de compétition, qui varie moins. Concernant les types d'activités pratiqués, l'augmentation se situe plutôt au niveau des sports collectifs chez les pères et des sports individuels chez les mères.

<b>PERE</b>	<b>1963-72 (A)</b>		<b>1973-82 (B)</b>		<b>1983-92 (C)</b>		<b>Total</b>	
Aucune pratique	28.8%	38	19.9%	28	13.9%	32	19.4%	98
Loisir	18.9%	25	24.1%	34	28.1%	65	24.6%	124
Compétition	52.3%	69	56.0%	79	58.0%	134	56.0%	282
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>132</b>	<b>100.0%</b>	<b>141</b>	<b>100.0%</b>	<b>231</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

<b>MERE</b>	<b>1963-72 (A)</b>		<b>1973-82 (B)</b>		<b>1983-92 (C)</b>		<b>Total</b>	
Aucune pratique	69.7%	92	58.2%	82	47.2%	109	56.2%	283
Loisir	18.2%	24	31.2%	44	35.1%	81	29.6%	149
Compétition	12.1%	16	10.6%	15	17.7%	41	14.3%	72
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>132</b>	<b>100.0%</b>	<b>141</b>	<b>100.0%</b>	<b>231</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.13a : Activité sportive des parents (modalité) selon la cohorte

<b>PERE</b>	<b>1963-72 (A)</b>		<b>1973-82 (B)</b>		<b>1983-92 (C)</b>		<b>Total</b>	
Aucune pratique	28.8%	38	19.9%	28	13.9%	32	19.4%	98
Sport individuel	23.5%	31	24.8%	35	29.9%	69	26.8%	135
Sport collectif	16.7%	22	27.0%	38	28.6%	66	25.0%	126
Hockey	31.1%	41	28.4%	40	27.7%	64	28.8%	145
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>132</b>	<b>100.0%</b>	<b>141</b>	<b>100.0%</b>	<b>231</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

<b>MERE</b>	<b>1963-72 (A)</b>		<b>1973-82 (B)</b>		<b>1983-92 (C)</b>		<b>Total</b>	
Aucune pratique	69.7%	92	58.2%	82	47.2%	109	56.2%	283
Sport individuel	25.0%	33	29.8%	42	40.7%	94	33.5%	169
Sport collectif	5.3%	7	12.1%	17	10.8%	25	9.7%	49
Hockey	0.0%	0	0.0%	0	1.3%	3	0.6%	3
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>132</b>	<b>100.0%</b>	<b>141</b>	<b>100.0%</b>	<b>231</b>	<b>100.0%</b>	<b>504</b>

Tableau 1.13b : Activité sportive des parents (type) selon la cohorte

Les données quantitatives sont en correspondance avec les entretiens dans la mesure où nous avons davantage rencontré de joueurs issus de (A) dont les deux parents n'ont jamais été engagés dans le sport (6 sur 12), alors que cette caractéristique n'était évidemment pas un critère de sélection de notre échantillon. L'absence d'une transmission familiale de dispositions favorables à l'égard du sport renvoie fréquemment à l'influence de la proximité de l'offre pour les joueurs de cette génération :

*Non mes parents ne faisaient pas de sport. Ecoute moi j'ai commencé parce que la patinoire était au milieu du village... (André)*

*Mes parents n'étaient pas du tout sportifs. Non moi comme je te dis j'ai commencé parce que j'étais tout le temps à la patinoire et j'me souviens que j'étais resté scotché devant \*\*\* (un joueur de la première évoluant en 1<sup>ère</sup> ligue), il faisait des combines avec le puck, c'est ça qui m'a donné le goût de commencer ! (Alain)*

*Mes parents ont fait un peu de sport en étant jeunes, mais là à l'époque rien... Justement c'est ça qui est quand même étonnant c'est que je faisais beaucoup de sport seul... Je m'identifiais beaucoup aux grandes stars... de tous les sports. Je visionnais beaucoup, j'étais un visionneur... tu te mets dans la peau de... Et comme j'étais dans une grande ville de hockey... Je me souviens, j'étais tout seul et j'allais voir presque tous les entraînements de la 1<sup>ère</sup>. Ah j'étais un mordu, je regardais les joueurs... À l'époque il y avait \*\*\*, \*\*\*, \*\*\*,... (des joueurs de la première équipe évoluant en LNA) (Achille)*

Le développement du goût et de la vocation pour le hockey semble être davantage influencé par le contexte de l'offre que par un effet de la socialisation familiale. Pour Alain et Achille, cette influence repose également sur des figures locales qui participent à l'enchantement. Les récits portant sur les engagements des joueurs issus de (A) sont en effet truffés de références à des joueurs évoluant dans la 1<sup>ère</sup> équipe de leur club d'origine, alors que de telles mentions s'estompent au fil de cohortes.

En comparaison, une plus faible proportion des joueurs issus de (B) rencontrée a grandi dans des familles qui ne pratiquaient pas de sport (3 sur 12). Les récits renvoient de nouveau à l'importance de la proximité de l'offre mais également à celle des sociabilités masculines de substitution, que ce soit par l'intermédiaire du grand frère ou des pairs :

*Mon père il s'est blessé jeune et puis il a jamais été très sportif. (...) Moi j'ai commencé le hockey pour être avec les copains... et avec mon grand frère. (Boris)*

*Non mes parents pas de sport. Mon père il en faisait pas. Ma mère non plus. Mon grand frère il a aussi commencé le hockey. Mais j'ai fait du hockey parce qu'à l'époque il y avait des gouilles dehors qui gelaient, des champs de maïs... Il y avait des endroits où il y avait les bouts de maïs qui sortaient, fallait les éviter, fallait les contourner comme on pouvait. On avait des petits goals, il fallait pas tirer à côté parce qu'il fallait aller le chercher dans la boue de l'autre côté du champ ! C'est comme ça qu'on a commencé avec les copains. (Bob)*

Bien que cela concerne une minorité, un second élément à émerger des témoignages des joueurs issus de (B) : le rôle des mères. Grandes absentes des récits, elles semblent néanmoins occuper une place dans le processus d'initiation au hockey de Benjamin et Baptiste :

*Ma famille était sportive, mais plutôt dans les activités en plein air, en montagne, des choses comme ça. Par contre il faut dire que ma mère elle était assez fan de hockey. (Benjamin)*

*Mes parents n'étaient pas vraiment sportifs. Disons sportif du dimanche pour mon père... Et ma mère... comment dire... elle marche beaucoup, elle a une grande énergie, mais elle fait pas un sport en particulier. Donc rien à voir avec le hockey. Je vais rajouter quand même quelque chose... Ta question est biaisée car ils ne faisaient pas de sport en revanche ma mère appréciait énormément le hockey. Et donc ça a sans doute joué un rôle (rires), dans ce qui m'a effectivement amené à la patinoire. Elle allait voir les matchs quand elle était jeune. (Baptiste)*

Sans nécessairement avoir pratiqué elles-mêmes, le goût maternel pour le spectacle sportif du hockey semble avoir influencé l'orientation sportive des jeunes individus observés. Au passage, le rire de Baptiste semble suggérer que cette transmission maternelle du goût pour le hockey n'est toutefois pas toujours entièrement assumée. Le renouvellement des configurations familiales, caractérisé par une implication plus marquée des mères, a par la suite été observé de façon plus récurrente chez les joueurs issus de (C) :

*Non mes parents n'étaient pas sportifs, mais ils étaient fans, enfin fans... Ils allaient regarder les matchs de \*\*\* (LNB), mon père et ma mère. Donc quand j'étais petit on allait voir les matchs du week end en famille, on avait les abos... (César)*

L'affirmation d'un rôle plus actif des mères dans les processus d'engagement doit cependant être nuancée, dans la mesure où une répartition sexuée des rôles est tout de même observée avec des mères qui endossent souvent le rôle de soutien à l'organisation de la pratique, comme cela a par exemple été observé dans le tennis (Humblot, 1990), le rugby (Saouter, 1995) ou le football (Bertrand, 2008) :

*Mes parents ne faisaient pas de sport mais par exemple c'est ma maman qui m'emmenait toujours aux entraînements... (Camille)*

*C'est clair que mes parents ils m'emmenaient souvent aux matchs et aux entraînements, ma mère souvent aux entraînements d'ailleurs... (Claude)*



Au-delà du soutien organisationnel, les mères encouragent parfois l'investissement dans le hockey dans une optique sanitaire, autrement dit pour la bonne santé de leur enfant, même si le hockey peut avoir un caractère risqué au vu de l'accidentologie de la pratique :

*Ma mère elle me disait toujours ça quand j'étais petit, j'avais de l'asthme, je faisais des crises, et dès que j'ai commencé le hockey j'avais plus rien du tout. Alors elle m'a poussé un peu dans le hockey, en tout cas ça ne la dérangeait pas... (Clément)*

La plupart des récits des joueurs issus de (C) témoignent de dispositions maternelles plutôt favorables à la pratique du hockey. Dans certaines configurations familiales, cette inclinaison s'accompagne d'une expérience pratique du hockey, voire plus largement du sport de compétition :

*En fait pour moi ça été un peu bizarre car mon père a fait du hockey, enfin il était plutôt arbitre et ma mère en a fait aussi. Ils m'ont mis sur la glace à 4 ans et au début c'était pas la joie mais après je m'y suis fait. Donc ça a démarré comme ça, j'ai vu jouer ma mère au hockey, j'ai vu arbitrer mon père et c'est un engrenage, tu tombes là-dedans, c'est comme une drogue, tu lâches plus. (Charly)*

*Mon père a joué au hockey très longtemps jeune, mais il a aussi fait de l'athlétisme. Ma maman faisait aussi de l'athlétisme, elle a fait championne suisse de 400 ou de 200 m, je sais plus... Donc j'ai eu plusieurs influences. D'abord j'ai fait du rugby avec mon petit frère, j'ai fait 2-3 ans, je pense entre 6 et 9 ans. Et après en fait mon père jouait au hockey à ce moment-là en ligue régionale... et puis là ça m'a donné envie... de faire du hockey. Donc c'est quand même un peu via mon père que... Et puis bon il regardait aussi plein de sports à la TV, mais surtout beaucoup de hockey sur glace parce qu'il en faisait. (Célien)*

Si le récit de Célien semble indiquer que le choix du hockey repose en grande partie sur une reproduction de l'engagement paternel, l'expérience maternelle du sport de haut niveau apparaît également importante dans le processus de socialisation préparant à accéder à un secteur de l'élite sportive.

Au final, on assiste ainsi à une double transformation conjointe de l'espace de la pratique et des configurations familiales. La professionnalisation de la pratique engendre une modification des processus de recrutement. Au fil des cohortes, les engagements sont plus précoces et apparaissent plus intéressés ; le recrutement géographique est plus large en s'étendant aux clubs amateurs et aux régions rurales alors que dans le même temps le recrutement social semble se réduire en se concentrant davantage sur les classes supérieures et sur les familles engagées dans le sport ou possédant des dispositions favorables à la pratique sportive.

## Conclusion

Les engagements dans le hockey reposent sur plusieurs dimensions complémentaires. Si le rôle des familles apparaît central dans les processus d'initiation et d'affirmation d'une identité genrée – en particulier via le rôle du père ou d'une figure familiale masculine –, ces configurations familiales doivent être plus largement replacées dans le contexte de l'offre sportive. En effet, les données indiquent que l'inégale répartition des infrastructures sportives, et plus spécifiquement des clubs de LN, influence le processus de recrutement des futures élites du hockey suisse. Au-delà de l'accès à l'offre et du désir des familles à s'engager, les situations où le hockey est en concurrence avec d'autres pratiques sportives invitent à être davantage attentif à l'expérience sensorielle et corporelle de la pratique. Le hockey est choisi car sa pratique renvoie à un sentiment de compétence et d'auto-détermination, mais aussi car les caractéristiques du jeu semblent en correspondance avec l'éthos des individus. La fascination pour le matériel de hockey rentre dans cette logique du goût par l'expérience pratique et permet d'apporter un support à la construction des vocations.



Au fil des cohortes, les engagements dans le hockey semblent toujours dépendre de la socialisation familiale et du contexte, mais le projet devient davantage structuré par la famille. Les entrées dans la pratique sont de plus en plus précoces, ce qui suppose notamment un support additionnel et un engagement plus important des parents. Les changements structurels de la pratique renvoient également à une évolution de l'engagement familial dans un projet plus rationalisé. Si l'initiation se réalisait auparavant un peu comme par « magie » et au gré des opportunités offertes par le contexte, au fil des cohortes les engagements dépendent moins de l'ancrage local. La plus grande visibilité de la carrière entraîne une modification des investissements familiaux. Autrement dit, l'attitude des familles change dès l'entrée dans la pratique. Les parents sont prêts à davantage de mobilité pour que leur enfant puisse pratiquer, mais aussi parce que le hockey et la professionnalisation créent un rapport plus instrumental au contexte et à la proximité de l'offre. On assiste ainsi à une transformation structurelle de la pratique mais aussi des configurations familiales, qui s'adaptent dans une certaine mesure aux nouvelles exigences de la pratique tout en investissant également le hockey d'un espoir de professionnalisation de l'enfant plus marqué.

## Chapitre 2 : Négocier ses engagements

---

En Suisse, le nombre de hockeyeurs professionnels répartis entre la LNA et LNB a augmenté linéairement à partir de la fin des années 1970 pour atteindre actuellement environ 450 professionnels. Bien que la possibilité de professionnalisation soit modeste, elle existe et suscite une aspiration à un engagement quasi exclusif dans la pratique. En s'engageant dans le hockey, les jeunes individus jouent sur un registre pouvant se structurer en activité professionnelle, même s'il y a peu d'élus. Outre les faibles chances d'aboutissement et de concrétisation du projet sportif (Poupart, 1999), les conditions de pratique de l'activité de hockeyeur demeurent précaires : risques de blessures, contrats à durée déterminée, réévaluation permanente des compétences sont le lot de ces travailleurs sportifs (Robidoux, 2001). Une seule certitude caractérise ces carrières, leur durée limitée, qui contraint le hockeyeur à effectuer, le moment venu, une nécessaire transition professionnelle.

Les individus qui s'engagent dans le hockey se retrouvent donc dans la situation de devoir gérer une transition professionnelle prévisible, mais menacée d'imprévisibilité. Si nous savons déjà que les individus observés parviendront à accéder à la LN – bien que certains d'entre eux ne réussiront pas à s'y maintenir durablement –, à cette étape, eux ne pouvaient encore que l'espérer. À ce titre, l'appréhension du parcours de formation en parallèle de la pratique permet d'apporter un éclairage sur la manière dont la phase de transition est pensée ou anticipée. Ce chapitre propose ainsi d'explorer comment les futures élites du hockey suisse ont négocié leurs engagements entre l'espace sportif et l'espace de formation scolaire puis professionnelle.

Les effets de l'engagement sportif sur le parcours scolaire ont été peu explorés dans la littérature, y compris par les auteurs qui traitent des carrières dans le hockey (Robidoux, 2001). Certains auteurs observent que le faible capital culturel familial des cyclistes et les sanctions symboliques de l'institution scolaire alimentent une « vocation négative » pour la carrière scolaire renforçant ainsi l'engagement sportif (Lefèvre, 2011, p. 65). J. Bertrand (2011, p. 98) montre que, en dehors des familles très mobilisées autour de la cause sportive, les attentes scolaires peuvent agir comme un frein à l'engagement sportif. Se lancer corps et âme dans un sport atteste de l'emprise très importante de la passion sportive. Les joueurs déjà « convertis » au hockey s'engagent parfois de façon très exclusive. À l'image des séminaristes décrits par C. Suaud (1978), les futurs sportifs de haut niveau sont soumis à l'emprise d'un travail corporel et mental qui prépare les dispositions à un engagement le plus total dans la pratique. L'engagement sportif est physique, mental et social. Il accapare, façonne, forge et peut même entraîner une certaine déposssession de soi (Lally, 2007). Les individus peuvent donc être incités à reléguer d'autres formes d'engagement à un rang très secondaire et parfois même à se désinvestir progressivement des autres engagements. À l'image de la carrière du déviant (Becker, 1985), s'engager dans le sport, c'est fréquenter un nouvel univers dont l'adhésion progressive aux normes peut entrer en conflit avec les normes scolaires (Lahire, 1998).

Certains travaux permettent par ailleurs de penser que le sport et ses modèles identificatoires pourraient être un des facteurs explicatifs des plus grandes difficultés observées chez les garçons à l'école (Coakley, Pike, 2009). Le sport est un univers de figures masculines qui met surtout en scène des modèles virils de réussite (Messner et Sabo, 1990). L'aspiration à devenir professionnel du sport est d'ailleurs à la quatrième place des professions envisagées par les jeunes suisses et tout particulièrement par les garçons<sup>65</sup> (Joye et al., 2012). On sait par ailleurs que les jeunes

---

<sup>65</sup> Le sport professionnel en Suisse peut pourtant être estimé à moins de 2'000 emplois en 2011, soit moins de 0,05 % des places de travail (base de calcul à partir de OFS, 2011, activité professionnelle et temps de travail – Résultats détaillés de la STATEM). Le sport de haut niveau reste une destination professionnelle désirée par les garçons malgré les faibles chances objectives de professionnalisation.

hommes en Suisse sont significativement moins nombreux que les jeunes femmes à transgresser les normes de genre en matière d'orientation professionnelle (Gauthier, Gianettoni, 2013, p. 41). S'engager dans le sport, et a fortiori dans le hockey, reviendrait également à se conformer à une norme dominante de la masculinité. Il est donc intéressant de comprendre comment les processus d'adhésion au sport se construisent et quels sont leurs effets éventuels sur les parcours de formation.

Chercher à savoir si l'engagement sportif est favorable ou défavorable à une formation réussie tendrait à essentialiser le sport et laisserait entendre qu'il aurait par nature des défauts ou des vertus, alors que les liens entre engagement sportif et engagement scolaire ne peuvent être étudiés indépendamment des modalités de l'un et de l'autre. La diversité des usages et des effets du sport impose d'observer de façon plus fine les interactions entre engagement sportif et engagement scolaire. Il est donc nécessaire de prendre également en considération l'influence de la famille ainsi que le rapport des individus à l'école. Selon la littérature, ce serait-là deux des principaux prédicteurs du désinvestissement scolaire, puis du désengagement de la formation (Janosz et al., 2000).

Dans une première section, nous allons rendre compte des expériences sportives, scolaires et familiales des hockeyeurs dans l'optique d'interroger l'« emboîtement des socialisations » (Darmon, 2006, p. 112). À l'instar des observations réalisées par J. Bertrand (2008) sur les jeunes joueurs qui se lancent dans le football, « cette perspective incite à envisager la force de l'emprise de l'institution en relation avec les temps « hors champs » des apprentis footballeurs et leurs appartenances extérieures au club » (p. 39). Dans une seconde section, nous discuterons des effets du processus de professionnalisation du hockey sur les modalités d'engagement et d'investissement dans la pratique sportive et, partant, sur les parcours de formation et les configurations familiales.

## I. Une socialisation sportive, familiale et scolaire

Cette section analyse les engagements parallèles dans le hockey et dans le parcours de formation des futurs joueurs de LN, en interrogeant les relations entre ces deux espaces de socialisation, qui peuvent pour certains entrer en concurrence. Des tensions semblent notamment émerger dans des situations de valorisations asymétriques entre l'espace du hockey, qui renvoie souvent l'individu à des expériences très positives, et l'espace scolaire – ou plus largement celui de la formation –, où les expériences sont plus variées et peuvent, pour certains, faire écho à des difficultés. Dans ce contexte, questionner la valeur de la réussite scolaire face à celle de la réussite sportive semble particulièrement pertinent. Les données suggèrent que la valeur associée aux expériences sportives et scolaires semble en outre largement dépendante du rôle modérateur des parents.

### 1. Des expériences sportives valorisées et valorisantes

Les premières étapes de la carrière sportive des jeunes individus interrogés renvoient généralement à des expériences très positives. 33 joueurs sur 36 ont en effet confié avoir eu le sentiment d'être « *assez rapidement dans les bons* ». Ce sentiment de compétence dans le registre sportif – et dans le hockey en particulier – contribue à amplifier la force de leur adhésion et de leur engagement et, partant, la construction d'un sentiment de vocation. Ce dernier va être alimenté par des rites confirmatifs<sup>66</sup> (Goffman, 1973) issus, d'une part, de l'institution sportive elle-même, qui va confirmer et reconnaître la valeur du joueur par une série de dispositifs allant de simples interactions informelles à des rites d'institution plus officiels et, d'autre part, des configurations externes formées de différents acteurs (famille, pairs, gent féminine, médias) au sein desquelles le « statut en devenir » du jeune joueur va également être reconnu.

#### 1.1 Les premières confirmations de l'institution

La fréquentation assidue de l'espace du hockey<sup>67</sup> va progressivement transformer les jeunes individus. Au-delà des transformations physiques et du « dressage des corps » des apprenants afin qu'ils soient adaptés aux exigences de la pratique (Wacquant, 2000), le travail de l'institution engendre également des effets d'ordre symbolique. En effet, l'institution sportive possède un pouvoir symbolique, car elle est capable notamment de « discréditer » les acteurs mais également de leur « donner de la valeur ». Les sanctions positives qu'elle délivre vont conduire à un processus d'attachement à la pratique, voire de « conversion » (Papin, 2007), reposant sur la croyance que l'avenir se joue au sein de cet espace. Il s'agit ainsi de comprendre le pouvoir d'attraction ou la « force de l'appel » (Bertrand, 2008, p. 147) de l'institution sportive en appréhendant les valorisations symboliques qu'elle peut produire.

L'engagement initial est généralement marqué par un sentiment de compétence précoce et par des sensations corporelles en conformité avec l'ethos de la pratique (cf. p. 66-69). Les premières étapes de la carrière viennent souvent alimenter ces représentations par l'établissement d'une hiérarchie qui distingue les bons joueurs des moins bons. De la même façon que l'institution scolaire, l'institution sportive produit des processus d'évaluation reposant sur des systèmes de

---

<sup>66</sup> En s'inspirant des travaux d'E. Durkheim sur *Les formes élémentaires de la vie religieuse* (1968 [1912]), dans lesquels il oppose les rites positifs et les rites négatifs, E. Goffman a développé les concepts de rite confirmatif (pour les rites positifs) et de rites d'évitement (pour les rites négatifs). Le « rite », comme « effort que doit faire l'individu pour surveiller et diriger les implications symboliques de ses actes » (Goffman, 1974, p. 51), a ainsi pour but de signifier la valeur accordée à la personne (ou à l'objet), autrement dit de confirmer sa valeur.

<sup>67</sup> Pour une vision d'ensemble de la structure du hockey en Suisse, se référer à la note n° 61 (p. 74).

classements (buts, assistes, catégories, temps de jeu, etc.) qui permettent très tôt aux jeunes joueurs de se positionner :

*En tant que junior j'avais extrêmement beaucoup de facilité dans ma génération. J'ai toujours été dans les meilleurs, meilleur pointeur, meilleur scoreur... J'étais au plafond quoi ! (Blaise)*

*Personne ne me disait, mais je sentais bien. Un match je me souviens, c'était en Novices, on a gagné 24-0 et j'avais mis 14 goals, donc t'as pas besoin qu'il y en a un qui vienne te dire que t'es incroyable ! Tu le sais ! (rires) (Billy)*

*J'ai toujours été dans les meilleures équipes, y'avait plusieurs catégories par niveau tu vois... Et dans ces équipes j'étais à chaque fois aussi dans les joueurs qui jouaient le plus... (César)*

L'espace sportif est ainsi structuré qu'il classe, ordonne et discrimine les individus sur la base d'une série de catégories et de métrologies qui sanctionnent leur valeur inégale. Bien que les confirmations du milieu semblent, à ce titre, superflues pour Billy, les jeunes apprenants ont fréquemment rapporté que leurs compétences sportives ont été reconnues par des observateurs avertis. Plus spécifiquement, l'expression « avoir du potentiel » a émergé de manière récurrente dans les discours, comme si cette dernière invitait les futurs joueurs de LN à investir encore davantage cet espace afin de le développer :

*Dans les gens qui gravitent autour du hockey, t'entends des fois des petits compliments... comme quoi t'es bon et que t'as du potentiel... (Alban)*

*Oui bon c'est vrai que dans le milieu j'ai assez souvent entendu dire autour de moi : « Ouais il est bon, il a des qualités, il a un potentiel ». (Bastien)*

*J'ai souvent entendu des trucs du genre : « Ouais il a du talent... » ou : « Il a du potentiel », des choses comme ça... tu sais t'entends ce genre de chose quand t'es gamin. (Colin)*

La correspondance des jugements internes et externes entraîne un renforcement du sentiment de compétence des jeunes individus. Ce positionnement favorable est ainsi rapidement intériorisé par les joueurs et repose chez certains sur une naturalisation de leurs compétences, un type de perception qui reste prégnant au fil des générations :

*C'est vrai que j'ai tout de suite été assez dans les leaders... j'ai toujours fait parti des bons. Encore une fois c'est beaucoup de travail, mais c'est aussi un don... quelqu'un qui est doué, qui aime ça, ben automatiquement tu fais tout de suite parti des bons en général... (Achille)*

*À la base, je patinais déjà mieux que la plupart des autres qui avaient déjà commencé, donc c'est clair que moi j'ai commencé le hockey à 7 ans... Donc j'ai du faire 5-6 entraînements à l'école de hockey et après j'ai tout de suite été mis dans les Picolos... (Bertrand)*

*Tu sais comme c'est, quand t'es gamin y'en a qui sont plus doués que d'autres... Tu te rends compte quand même assez vite... et quand t'es un minimum bon, tu sautes des catégories... (Clément)*

L'essentialisation de leur « talent » nourrit l'impression d'être « fait pour ça » et alimente un sentiment de vocation pour le hockey :

*Ailleurs dans les autres domaines je touchais pas le puck, mais au hockey j'étais un leader étant jeune... C'était mon truc si tu veux, j'étais plus fait pour ça. (Bob)*

Cette conviction d'évoluer dans une pratique pour laquelle on possède des dispositions naturelles est très fréquemment relayée par l'institution qui autorise, comme dans le cas de Clément, des « sauts » de catégories ; autrement dit, d'être en avance sur son âge et de se distinguer des joueurs « ordinaires ». Cette forme de confirmation de l'institution permet en outre à certains de justifier leur positionnement sans nécessairement se mettre en avant :

*J'étais pas dans les moins bons de l'équipe disons... (l'air gêné) Bon je vais répondre autrement pour ne pas me mettre en avant. En fait je pense que depuis les... déjà même en Moskito (11-12 ans) j'ai été surclassé, ce qui n'était pas le cas de tout le monde, donc... (Baptiste)*

*Je faisais les 2 championnats. J'étais dans les bons déjà. Il n'y a pas tout le monde qui pouvait venir. Mais moi depuis les Minis, je faisais chaque fois double championnat. (Billy)*

Le fait que ce surclassement ne concerne pas « *tout le monde* » participe à créer un sentiment d'élection chez les jeunes joueurs, d'avoir été choisi pour « *jouer avec les plus grands* ». Jouer dans des catégories « supérieures » durant sa période de formation semble en outre dépendre parfois du développement de la structure d'encadrement du club fréquenté (cf. p. 76-78) :

*J'ai toujours été dans les bons c'est vrai. Et du fait de jouer dans ce club, comme il n'y avait pas beaucoup de joueurs, j'ai eu la chance de pouvoir jouer dans 2 catégories par année. (Bastien)*

De la même façon que pour les catégories « juniors », ce phénomène est également constaté pour l'accès aux ligues amateurs :

*Très jeune je me suis retrouvé dans des ligues d'adultes parce que je jouais dans un petit club et donc je me suis vite retrouvé en 1ère ligue à l'âge de 14 ans. (Bernard)*

*Ah oui j'étais dans les bons, on était tellement peu que oui. Pour te dire, à 13 ans, je jouais déjà en 1ère ligue... (Boris)*

La précocité avec laquelle certains accèdent à des « ligues d'adultes » alimente le sentiment d'élection et le pouvoir d'attraction de l'institution. Pour les joueurs ayant évolué dans des structures plus développées, ce pouvoir repose parfois sur un artefact créé par l'entraîneur qui produit des effets – même si les joueurs n'en sont pas dupes – et renforce l'adhésion des aspirants :

*L'entraîneur de la 1ère c'est un malin hein... de temps en temps il en choisissait un ou deux pour les intégrer avec la 1ère... même que t'as 16-17 ans et que t'étais encore pas « prêt ». En fait il te montre ce que c'est que l'environnement LNA : « T'as vu le su-sucre ? Il est bon hein ? », « Ah ouais il est bon ! » « Tu veux bosser pour ça ? » Ah ben ouais tu bosses ! Et c'est comme ça qu'il te tient par les couilles... T'as goûté et t'en veux encore... donc tu bosses dur et tu fais des résultats. Il a fait ça avec pratiquement tous les jeunes... (Charly)*

Avoir le sentiment que l'on est « *dans les bons* » passe également par des confirmations plus officielles de l'institution, d'abord au niveau cantonal et régional, puis national. En effet, près des trois quarts des joueurs de notre échantillon (73 %, n=508) ont été sélectionnés en équipes nationales juniors :

*J'ai fait toutes les sélections nationales. À partir de 14 ans j'ai joué chaque année tous les tournois. Donc à partir de là tu te dis que t'es quand même pas une chèvre ! Ecoute dans les classes juniors, c'est pas pour me vanter, mais je faisais la différence... (Adrien)*

*Les sélections cantonales, c'était plus du plaisir. Après ça devient plus sérieux quand tu commences les sélections suisses. Là tu prends vraiment conscience de ta valeur. (Billy)*

*J'ai toujours joué les classes nationales, donc toi tu sais que t'es bon, mais après ça crée aussi des jalousies, c'est jamais très facile. Parce que tu peux être bon mais quand même ne pas être en sélection. (Christian)*

Les sélections valident plus institutionnellement ce sentiment d'appartenance à une élite et contribuent à conforter le joueur dans la position privilégiée qu'il occupe au sein de cet espace. L'institution sportive jouit d'une force d'attraction mais possède ainsi en sus le pouvoir symbolique de consacrer. Valorisés dans cet espace, les jeunes individus construisent un sentiment de compétence et d'élection puissant qui renforce leur adhésion à la pratique. Si les valorisations liées à l'espace sportif alimentent la croyance et le processus de conversion dans le hockey, il s'agit également d'appréhender les configurations plus larges dans lesquelles évoluent les individus et qui les renvoient également à leur position privilégiée dans l'espace sportif ; il s'agit, autrement dit, de décloisonner les espaces de socialisation pour comprendre plus finement comment s'opèrent les processus de valorisation dans le hockey.

## 1.2 Les confirmations externes

Les jeunes individus n'évoluent pas en vase clos dans l'espace de formation du hockey. Les conditions de pratique expérimentées par les hockeyeurs en Suisse n'ont pendant longtemps pas vraiment été comparables à celles analysées dans plusieurs autres pratiques qui visent également l'excellence et la production de corps performants. Contrairement à ce qui a été observé en France pour les pratiques sportives et artistiques comme la danse ou la gymnastique (Papin, 2007, 2008 ; Sorignet, 2004) ou pour le football (Faure et Suaud, 1998 ; Bertrand, 2008 ; Rasera, 2012b), où les espaces de formation prennent les contours d'une « institution totale<sup>68</sup> » (Goffman, 1979 [1961]), les jeunes hockeyeurs suisses ont été pendant plusieurs générations moins soumis à l'emprise de l'institution. Les individus étaient moins contraints d'inscrire précocement leur projet de vie dans un monde « qui a ses propres normes [et qui] exige que l'on rompe avec le style de vie ordinaire, les relations habituelles, pour vivre à contretemps voire à contre-espace au sein d'un univers où le domaine du privé n'a plus guère de sens » (ibid., p. 199). Leur engagement dans le hockey s'inscrit plus largement dans un tissu de relations sociales extra sportives qui sont « en contact » avec ce dernier.

Dans cette logique, cette partie rend compte de la prolongation des processus de valorisation au-delà de l'espace sportif, qui se déclinent dans différents types d'interactions et espaces de socialisation (famille, pairs, média), et sous différentes formes (soutien parental, admiration amicale, consécration médiatique).

### > *Un soutien familial nécessaire*

Une caractéristique remarquable des liens familiaux et des processus de transmission est qu'ils reposent sur le récit d'une logique du don ou du sacrifice parental. Parce que « *sans eux tu peux rien faire* », près de 90 % des joueurs interrogés par questionnaire déclarent que leurs parents ont financé volontiers les frais relatifs au hockey, indépendamment de leur situation financière :

*Moi j'ai quand même eu du bol, on roule pas sur l'or, mais j'ai jamais eu un problème pour payer une cotisation. Et je trouvais ça tout à fait normal que les parents paient la cotisation, que t'aies une paire de patins quand t'as besoin, je me suis jamais posé la question! (Alain)*

*Le hockey n'a pas du tout été une contrainte pour mes parents, peut-être un peu financière car c'est toujours un investissement d'avoir un enfant qui fait du sport et surtout du hockey. Mais j pense qu'ils ne me le reprocheront jamais, ils ont toujours préféré avoir un fils sportif qu'un fils qui fasse peut-être d'autres choses qui ne sont pas autant bien que du sport. (Bernard)*

*Ah oui ! Alors là-dessus mes parents je les remercie franchement. Les sommes qu'ils ont dépensées, c'est juste hallucinant. Il faut quand même toujours acheter le matériel... Non je leur dis mille fois merci quoi ! (Charly)*

En addition d'un soutien économique parental indispensable, un soutien logistique est également nécessaire à la pratique. Ainsi, de nombreux joueurs témoignent du « *temps important qu'ils (les parents) ont consacré au hockey* », notamment pour « *faire le taxi pour tous les entraînements* ». Pour certains, des adaptations structurelles plus importantes sont nécessaires à leur bonne progression, telles que celles liées à un changement de club (cf. p. 104-107). Ces situations de mobilité géographique accrue participent à inscrire l'engagement sportif dans un projet familial organisé autour du joueur et renvoient davantage ce dernier au sentiment que son engagement

---

<sup>68</sup> Par « institution totale » on entend « un lieu de résidence et de travail où un grand nombre d'individus, placés dans la même situation, coupés du monde extérieur pour une période relativement longue, mènent ensemble une vie recluse dont les modalités sont explicitement et minutieusement réglées » (Goffman, 1979 [1961])

sportif a de la valeur. En outre, l'investissement parental est fréquemment reconnu et apprécié par les jeunes joueurs – au moins a posteriori – qui « *ne pourr(ont) jamais assez les remercier* ». Cette logique du don parental semble néanmoins « obliger » le jeune sportif à honorer sa destinée par une performance faisant office de contre-don (Mauss, (1997 [1923])), un phénomène d'autant plus important que l'implication sportive des parents est marquée : plus des trois quarts des joueurs (76,1 %) ont déclaré que leur père, respectivement près des deux tiers (66,1 %) pour les mères, était impliqué dans leur pratique sportive et les avait poussé dans le hockey (n= 484). Cette logique du don parental, en temps, en attention, en argent, favorise cette transmission verticale tout en alimentant les liens familiaux. Les résultats vont dans le sens de ceux de B. Papin (2000) qui a observé que l'investissement considérable des parents des gymnastes de haut niveau constitue un support matériel et affectif socialisant, qui participe à la construction d'une « vocation » sportive. Dans cette logique, M. Schotté (2005) rappelle les difficultés éprouvées par les sportifs issus de familles précarisées à poursuivre une pratique de haut niveau en raison d'une acquisition plus coûteuse d'un système de dispositions conformes à l'espace sportif investi.

### > **Une admiration des pairs et de la gent féminine**

Les jeunes hockeyeurs sont également renvoyés à leur statut valorisé au travers des interactions qu'ils entretiennent avec leurs pairs, notamment dans le cadre scolaire :

*C'est clair que mes copains à l'école, ils savaient que je faisais du hockey... et à quelque part ils étaient un peu fiers quand je commençais à bien jouer... Mais bon voilà moi je suis toujours resté le même quoi... Je parlais pas trop de ça non plus. (André)*

*En secondaire, quand tu prends congé deux semaines parce que tu dois partir au Canada avec une sélection romande, le regard des camarades change un petit peu... au niveau des enseignants aussi : « Ah quand même, le hockey... ». (Baptiste)*

*Dans la classe t'es associé un peu au gars sportif tu vois... Les profs aiment encore assez bien j'ai l'impression... Et ouais le hockey c'est assez un sport de... garçons... Donc c'est vrai que t'as plutôt une bonne image auprès des copains. (Clément)*

Les engagements dans le hockey semblent plutôt perçus positivement en dehors de l'espace sportif, que ce soit auprès des pairs ou même du corps enseignant. La remarque de Clément rappelle au passage que le hockey est un sport pratiqué quasi essentiellement par des garçons et associé à des valeurs viriles. Ce dernier est ainsi valorisé au sein des sociabilités masculines, mais pas seulement :

*Là je commençais à... j'étais encore pas l'idole, mais je commençais un peu à être connu par rapport aux copains, aux filles aussi ! (Alain)*

*À 15 ans, j'ai redoublé une année... et je suis tombé dans une classe de filles l'année suivante où ça s'est extrêmement bien passé (rires) ! Au niveau du hockey, le rapport avec les filles il change un peu, même si ce côté-là ne m'intéresse pas vraiment... le côté admiratif tu vois. Mais y'a quelque chose oui... (Baptiste)*

*Je pense que ça avait aussi une influence sur les contacts avec les filles... mais plus que le hockey, j'pense qu'elles aimaient bien ce côté sportif surtout... (Charly)*

Ayant le sentiment que le hockey est plutôt valorisé chez les enseignants, les copains et la gent féminine, les individus construisent ainsi une représentation extrêmement positive de leur engagement sportif. Ces valorisations sont d'autant plus efficaces qu'elles émergent en partie au sein de l'espace scolaire, qui représente potentiellement un espace de concurrence à l'engagement sportif. Le pouvoir symbolique de consécration du hockey s'étend autrement dit à d'autres sphères en empiétant et en influençant l'ordre local des interactions.



### > Les premières consécration médiatiques

Les confirmations du statut privilégié des jeunes individus peuvent également provenir des médias – de la presse locale principalement – qui viennent relayer le soutien familial et l'admiration des pairs et renforcer le sentiment de compétence et de valorisation des jeunes hockeyeurs :

*Ah oui oui c'est clair que tu passais ! Ouais j'ai encore des coupures à la maison. Bon c'était la presse locale hein... (Alan)*

*À cette période ça m'arrivait de passer dans la presse locale... Ouais c'est clair, j'ai même quelques archives... j'ai quelques archives (rires). (Baptiste)*

Ces premières apparitions dans les médias inscrivent les individus dans une économie de la célébrité, même si cette dernière demeure encore cantonnée à l'échelle locale. Par ailleurs, la conservation des premiers articles renseigne sur leur valeur symbolique et émotionnelle, ils sont d'autant plus importants qu'ils apparaissent relativement tôt et plus particulièrement à une période charnière où les jeunes individus arrivent en fin de scolarité obligatoire. Cette précocité attisant en retour l'intérêt des médias :

*Oui ben c'est clair qu'il y a des petits articles sur toi, quand t'es très jeune et que tu commences déjà à jouer avec les plus grands ben les gens ils s'intéressent un peu... (Bastien)*

*Il y avait eu un article : « Billy X., le junior qui monte... ». Et à partir de là, j'étais un peu plus souvent dans les médias. Bon quand t'as 14-15 ans les gens font pas trop attention, mais ceux qui tournent autour du hockey ils savent... (Billy)*

*Disons que ça a été assez vite pour moi, c'était assez précoce, alors ça je pense que les journalistes ils aiment bien ça... donc ouais y'a eu quelques articles. (Colin)*

Plus largement cette économie émergente de la célébrité est souvent ancrée dans un fief acquis à la cause du hockey, ce qui renforce l'impact sur l'ordre local des interactions et oriente positivement les jugements et la réception des contenus médiatiques :

*Ah oui bien sûr qu'il y avait des articles ! Oui oui, bien sûr. Dans la presse et il y avait même pas mal de reportages à la télévision, sur l'équipe de \*\*\* (son club d'origine) par exemple... Donc ouais ouais le hockey ça marchait bien à \*\*\*, il y avait de l'engouement quoi. (Armand)*

*J'ai eu quelques petits articles... (rires), mais tu vois surtout en plus à \*\*\* (sa ville d'origine) qui est quand même une ville de hockey. Donc le hockey ça intéresse les gens et les médias. (Bruno)*

*Je minimisais un peu la réussite que j'avais dans le sport et de qui j'étais quoi. Des fois j'avais des articles sur moi dans la presse... J'étais toujours très fier. C'était quand même une fierté, mais envers les autres je mettais pas ça en avant. Et sûrement pas assez. C'était une fierté clairement, mais je le montrais sûrement pas assez... D'autant que le hockey était quand même valorisé dans cette région... (Célien)*

Au final, la prolongation des processus de valorisation au-delà de l'espace sportif renvoie l'individu à une perception extrêmement positive de son statut de hockeyeur en devenir. Les confirmations consacrent le jeune individu, renforcent son sentiment d'appartenance à l'espace du hockey, mais aussi l'idée que son avenir peut se jouer dans cet espace dans lequel il est valorisé. Partant de ce constat, il est alors intéressant de comprendre les effets de l'engagement sportif sur les parcours de formation.

## 2. Des expériences de formation variées

### 2.1 Le capital culturel institutionnalisé des hockeyeurs

Au même titre que l'institution sportive, l'institution scolaire produit également une forme de capital<sup>69</sup> distribué de manière inégale entre les individus. En questionnant les hockeyeurs suisses ayant accédé à la LN sur leurs moyennes générales<sup>70</sup> obtenues au niveau primaire (de 6 à 11 ans), ils apparaissent plutôt comme de bons élèves<sup>71</sup>, même si une minorité semble éprouver plus de difficultés (tableau 2.1). On relève à ce titre un taux de redoublement au niveau primaire plutôt important de 7,2 % (n=557)<sup>72</sup>, dont on peut faire l'hypothèse qu'il découle déjà de la concurrence des agendas sportif et scolaire, même si, à cet âge, l'engagement sportif est encore modéré. Ces résultats somme toute relativement favorables peuvent être mis en relation avec l'origine sociale plutôt favorisée des joueurs (cf. p. 50-51), ce que corrobore une corrélation significativement positive entre un niveau de formation élevé chez le père et/ou la mère et de bons résultats scolaires de l'enfant ; des résultats allant dans le sens des travaux de P. Bourdieu et J.-C. Passeron (1964, 1970). Les effets de l'origine sociale apparaissent importants et transversaux aux différents systèmes scolaires, ce que soulignent les conclusions de G. Felouzis, S. Charmillot et B. Fouquet-Chauprade (2011).

La Suisse se caractérise par une diversité de systèmes scolaires<sup>73</sup>, ces derniers étant largement régis par les cantons. Au niveau secondaire I (de 12 à 15 ans), les différents systèmes cantonaux<sup>74</sup> rendent difficile une comparaison entre les élèves. Afin d'avoir un indice de comparaison à la fin de leur scolarité obligatoire, nous nous sommes attachés à relever si ces derniers remplissaient ou non les exigences pour entrer dans une école de maturité gymnasiale – la filière menant ultérieurement à des études universitaires – ou s'ils étaient au contraire « contraints » d'opter pour une autre voie (apprentissage, école de commerce ou de culture général). Le bilan est encore plutôt favorable, avec un peu moins d'un joueur sur deux (47,8 %, n=590) qui remplissaient ces exigences, soit plus que la proportion générale d'élèves y répondant en Suisse. Le taux de redoublement de 8,9 % (n=537) est plus élevé qu'au niveau primaire, mais une augmentation est également observée au niveau de la population<sup>75</sup>.

MOYENNE ECOLE PRIMAIRE		
5 et plus	53.4%	314
Vers 4.5	41.3%	243
Vers 4.0	4.9%	29
Vers 3.5	0.4%	2
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>588</b>

Tableau 2.1 : Moyenne générale au niveau primaire

<sup>69</sup> L'état institutionnalisé du capital culturel est l'une des trois formes identifiées par P. Bourdieu (1979b) et fait référence aux évaluations et aux titres scolaires.

<sup>70</sup> En Suisse, la plupart des cantons note sur une échelle de 1 à 6, 6 étant la meilleure note et 4 la moyenne.

<sup>71</sup> À l'instar de la remarque de F. Eisenberg (2007, p. 59) sur la représentativité de son échantillon de rugbyens, il est probable que les joueurs ayant des parcours difficiles sont précisément ceux qui sont le plus difficile à trouver d'une part, et qui sont les moins enclins à répondre à ce type d'enquête d'autre part.

<sup>72</sup> Au niveau primaire, la moyenne nationale sur la période considérée se situe autour de 1,6 % (Source : OFS, 2011).

<sup>73</sup> Le concordat intercantonal HarmoS, entré en vigueur le 1<sup>er</sup> août 2009, tend depuis à une certaine harmonisation des différents systèmes de scolarité obligatoire. Les cohortes observées ne sont toutefois pas concernées par ce processus.

<sup>74</sup> Bien qu'il existe encore des variantes propres à chaque canton, on peut identifier 3 types de système : sans filières ; avec filières ; avec un niveau pour chaque branche principale. Même s'il faudrait idéalement prendre en compte les spécificités de chaque système, il faut bien se résoudre à une certaine uniformisation à travers la construction de catégories de jugement transversales aux disparités scolaires afin de rendre notre recherche opérationnelle.

<sup>75</sup> Au niveau secondaire I, la moyenne nationale sur la période considérée se situe autour de 3,3 % (Source : OFS, 2011)

Contrairement aux préjugés portant sur certains sportifs de haut niveau – notamment sur ceux engagés dans des sports collectifs médiatisés permettant de bien gagner sa vie –, seule une faible proportion des hockeyeurs interrogés (8,2 %) n’a pas poursuivi sa formation au niveau secondaire II (apprentissage, diplôme de commerce, maturité gymnasiale) à la sortie de la scolarité obligatoire (tableau 2.2a). La population des hockeyeurs s’inscrit donc largement dans la norme, puisque sur la période correspondante, 9,8 % des jeunes hommes suisses étaient dans cette situation. Les hockeyeurs suisses s’orientent principalement vers la filière professionnelle (apprentissage), alors qu’environ un tiers des individus optent pour une formation générale (diplôme de commerce, maturité gymnasiale)<sup>76</sup>. Par la suite environ 30 % des joueurs continuent leur formation au niveau tertiaire (tableau 2.2b) ; de manière significative, ces derniers ont plus souvent des parents ayant eux-mêmes atteint ce niveau de formation<sup>77</sup>. Au final, un quart de la population des hockeyeurs (25,1 %) accomplit une formation universitaire, un taux supérieur à celui de la population suisse correspondante.

Pas de formation	8.2%	40
Apprentissage (CFC)	56.0%	275
Diplôme commerce	13.6%	67
Maturité gymnasiale	21.0%	103
Autres	1.2%	6
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>491</b>

Tableau 2.2a : Première formation après la scolarité obligatoire

Pas de formation	8.2%	40
Apprentissage (CFC)	46.4%	228
Diplôme commerce	8.1%	39
Maturité gymnasiale	7.3%	36
Autres	1.2%	6
Professionnelle supérieure	3.9%	19
Formation universitaire	25.1%	123
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>491</b>

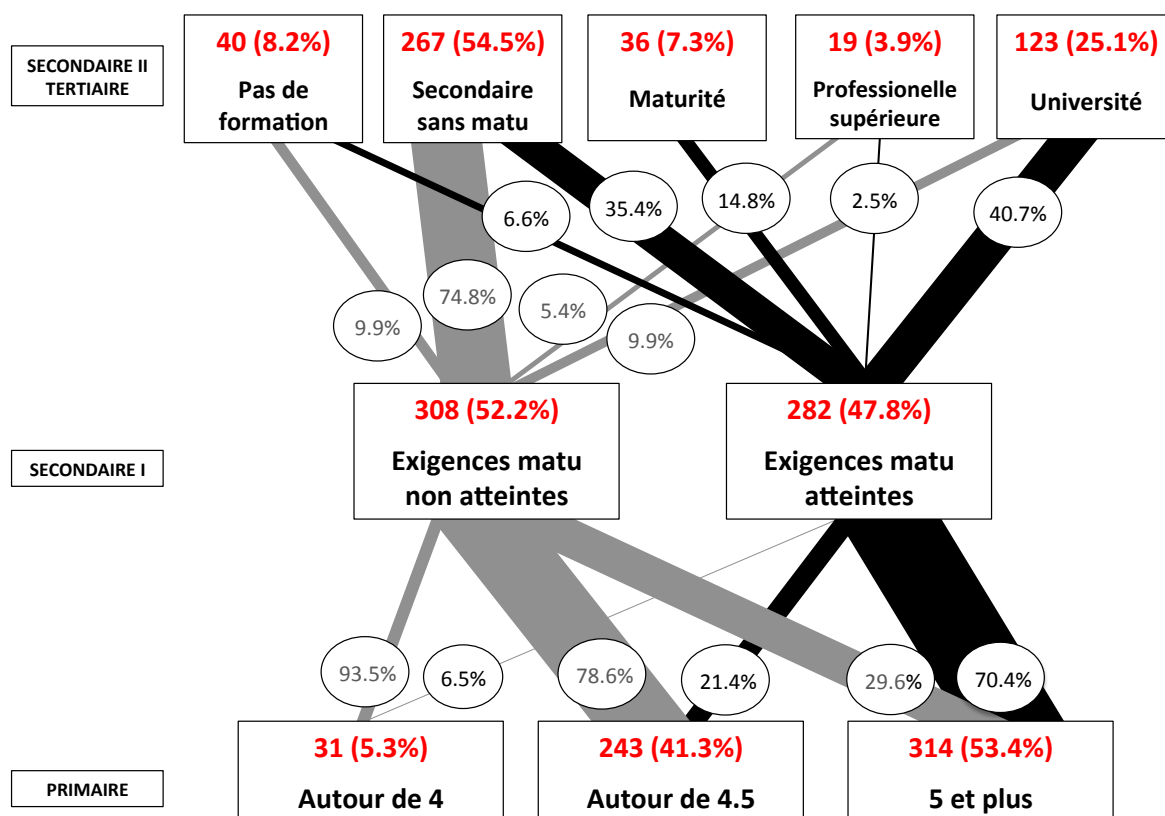
Tableau 2.2b : Plus haute formation obtenue

### > Des renoncements liés à l’engagement sportif ?

L’analyse longitudinale des parcours de formation – du niveau primaire à la plus haute formation obtenue (graphique 2.1) – permet de mettre en tension la question des résultats scolaires et de l’orientation. Une partie des joueurs observés ne semble pas avoir effectué le parcours de formation auquel ils étaient « statistiquement destinés » ou à tout le moins auquel on aurait pu s’attendre au vu de leurs résultats scolaires : le taux d’élèves ayant atteint les exigences pour entrer en maturité – et ultérieurement potentiellement à l’université – est élevé (47,8 %), pourtant la plupart de ces élèves (56,8 %) n’ont pas poursuivi dans cette voie. En d’autres termes, ils ont les capacités pour entrer dans la filière la plus prestigieuse mais y renoncent, ramenant le bilan final à une distribution proche de celle de la population. Même si les « études » ne sont naturellement pas un but en soi, ces orientations moins « ambitieuses » s’apparentent à un choix rationnel ou stratégique liés à l’effet de l’engagement sportif. Sur la base de ce constat, les relations entre parcours sportif et parcours de formation doivent faire l’objet d’une investigation plus fine et contextualisée.

<sup>76</sup> Ces proportions sont un peu différentes de celles de la population, puisque sur la période correspondante, 7 jeunes suisses sur 10 s’orientaient vers un apprentissage. Les variations observées entre les régions linguistiques – en Suisse allemande cette proportion est de 8 sur 10, elle est de 6 sur 10 dans le reste du pays – se retrouvent pour la population des hockeyeurs.

<sup>77</sup> Les joueurs dont le père a atteint ce niveau de formation sont deux fois plus nombreux que les autres à l’avoir atteint également (41,1 % contre 21,3 %).



Graphique 2.1 : Arborescence du parcours de formation

Au passage, cette représentation permet également de souligner que le système suisse de formation sélectionne précocement<sup>78</sup> ; cette observation est d'autant plus importante que les hockeyeurs entrent de plus en plus tôt dans la pratique (cf. p. 73-74). Ainsi, les résultats à la sortie du niveau primaire (à 11-12 ans) sont déjà fortement déterminants pour le reste du parcours de formation. Peu d'élèves réussissent à rattraper le retard accumulé et à remplir en particulier les exigences pour entrer en maturité.

## 2.2 Les parcours de formation sous influence

Le bilan concernant le capital culturel institutionnalisé des hockeyeurs renvoie à certaines interrogations. En effet, l'objectivation des parcours de formation ne renseigne en rien sur l'effet présumé de l'engagement sportif et, disons le clairement, tous les joueurs interrogés ont confié avoir été influencés, au moins ponctuellement, par leur investissement dans le hockey, qu'il suscite d'ailleurs des aspirations ou non :

*Ah bien sûr qu'il y a des effets... Et y'a pas besoin d'avoir d'ambitions pour que ça influe hein ! Un temps assez important à consacrer au hockey, ça suffit déjà... (Baptiste)*

La plupart des récits portant sur les parcours de formation sont marqués par l'emprise de l'engagement sportif. Au-delà des résultats scolaires obtenus, du type de formation choisi ou du

<sup>78</sup> En comparaison internationale, le système suisse se caractérise en effet par une sélection très précoce (Meyer, 2008). Lors de l'accès au niveau secondaire I vers 12 ans, la plupart des élèves est déjà répartie dans différentes filières d'enseignement (classe de niveau) qui orientent et déterminent déjà fortement leur avenir. Ce système contribue à creuser davantage les inégalités (Felouzis, Charmillot, Fouquet-Chauprade, 2011 ; Duru-Bellat, Mingat, 1997).

fait d'avoir accompli ou non une formation, l'influence du hockey a fréquemment été mentionnée, alors que la question initiale portait plutôt sur leurs expériences scolaires :

*J'suis le type d'élève qui pouvait travailler plus, mais qui a fait le strict minimum parce qu'il a qu'une chose dans la tête, c'est le hockey sur glace... Donc après c'est clair que ça influence tes choix aussi dans les types de formation que tu veux faire... (Blaise)*

*Au cycle (secondaire I), j'avais 4,3. Alors comme je voulais aller au collège (gymnase), j'me souviens que le titulaire me menaçait, il me disait : « Ouais ça va pas comme ça ... » Mais après au collège j'avais de nouveau des 4,3... Mais en fait j'ai toujours eu des 4,3, ça suffisait... J'aurais pas eu 4 parce que c'était trop risqué, mais j'aurais pas eu 5 parce que c'était trop ! (rires). Tu vois c'était trop d'investissement par rapport au hockey, je perdais trop sinon... (Benjamin)*

*J'étais parti pour faire la matu, mais j'ai fait qu'une année, pas tellement brillante... Elle était pas brillante un peu à cause du hockey... Ouais quand même... T'as 15 ans, tu commences à t'entraîner un peu plus et le collège c'est quand même difficile... Et comme il y avait l'option sport-études depuis quelques années... J'ai fait plutôt une école de comm'... que j'ai pas finie d'ailleurs ! (Basile)*

Comme le suggère Basile, l'influence est généralement plus marquée lorsque les joueurs sont soumis à une augmentation de la fréquence des entraînements et en particulier lorsqu'ils commencent à s'entraîner avec la 1<sup>ère</sup> équipe :

*C'est là que les choses se sont gâtées. Là j'ai justement 15 ans, c'est là que je me fais prendre dans la 1ère, je joue Novices-Juniors-1ère et j'ai plus que le hockey en tête. Je m'inscris en classique au collège, c'est-à-dire en latin, et je loupe la 1ère année... À 3,8 je crois. (Alan)*

*Jusqu'à la fin de l'école obligatoire, ça allait quoi. J'avais de la facilité, donc je faisais toujours des bonnes notes. Après plus tard au gymnase, là c'était plus compliqué parce que je suis en Elites et j'ai commencé gentiment à m'entraîner avec la 1ère... Ouais les années là j'étais plus trop motivé pour... Je pensais plus au hockey qu'aux études. (Bruno)*

*J'avais redoublé la 1ère année, je la refais et au bout de quelques mois... En fait j'étais pas hyper motivé à l'école quoi. Je pensais plus au hockey... Ça a tourné quand j'ai commencé à aller m'entraîner avec la 1ère... (César)*

Partant, nous souhaitons ancrer l'analyse autour de la période de la fin de la scolarité obligatoire et des choix qui y ont été opérés en matière de formation. À ce titre, les joueurs semblent plutôt conscients de la valeur des diplômes, les données issues du questionnaire indiquent qu'une large majorité (92,6 %) considère important d'avoir une formation. Or, on peut être de cet avis sans nécessairement posséder un diplôme :

*C'est clair que pour moi c'était un sacré handicap de pas avoir de formation... Mais j'étais heureux d'avoir fini ma scolarité obligatoire, merci ciao bonne ! J'ai pas cherché à aller plus loin, j'ai pas cherché à aller faire une école, un gymnase... d'aller faire une passerelle... Ah non non, là j'ai vraiment mis l'accent sur le hockey. (Charly)*

De surcroît, avoir une formation ne signifie pas qu'on lui attribue du sens ou de la valeur ou qu'on l'associe nécessairement à un projet professionnel :

*Je pouvais tout faire en fait puisque j'avais tellement de facilité à l'école, donc mes profs m'ont évidemment tous dit que j'avais fait une erreur en choisissant de faire une école de commerce, plutôt que de faire une maturité. Mais moi l'objectif était clair, obtenir dans un minimum de temps un diplôme et me lancer dans le hockey, donc en 3 ans... Si j'avais pu le faire en 2 ans au lieu de 3, j'aurais essayé ! (Bertrand)*

Ayant intégré l'importance des diplômes, les joueurs cherchent néanmoins à écourter leur parcours de formation afin de se consacrer à leur pratique sportive. La volonté de raccourcir leurs études chez les jeunes hockeyeurs s'éclaire en outre de manière différenciée quand on sait qu'en Suisse, pour les formations professionnelles, les voies « les plus longues sont suivies par une large majorité d'hommes (90%) » (Gauthier, Gianettoni, 2013, p. 40).

L'analyse des discours nous invite à répartir les joueurs dans trois catégories. Ceux n'ayant pas effectué de formation post obligatoire ; ceux qui possèdent un diplôme mais qui, subjectivement, lui attribuent peu de valeur : « *Il fallait faire quelque chose c'est tout, mais j'en avais rien à foutre !* » (Alain) ; enfin, ceux ayant obtenu un diplôme qui s'inscrit dans un véritable projet d'insertion professionnelle : « *J'ai maintenu mes études parce que je savais que je devais passer par là pour faire le métier que je voulais, c'était un chemin qui était tracé* » (Adam). La présentation des résultats se structure autour de ces trois sous-groupes.

### > Le rapport des joueurs à l'école

Au-delà de l'effet de l'engagement sportif, la littérature met en évidence que des expériences vécues négativement – mauvais rendement scolaire, sentiment de faible compétence – seraient un facteur important de désinvestissement et de décrochage scolaire (Rumberger, 1995 ; Violette, 1991).

RAPPORT POSITIF ECOLE		
Oui	20.3%	119
Plutôt oui	45.1%	264
Plutôt non	30.5%	179
Non	4.1%	24
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>586</b>

À ce titre, deux joueurs sur trois ont déclaré avoir un rapport à l'école plutôt positif (45,1 %), voire positif (20,3 %) (tableau 2.3). On observe par ailleurs assez logiquement une corrélation positive entre de bons résultats scolaires (cf. tableau 2.1, p. 92) et un rapport à l'école positif, bien que pour certains la relation ne soit pas si mécanique.

Tableau 2.3 : « *De manière générale, aimais-tu l'école ?* »

Les joueurs qui ont poursuivi une formation post obligatoire articulée avec un projet professionnel, font part d'une expérience scolaire généralement bien vécue et faisant écho à l'attitude des parents. Ce rapport positif à la scolarité semble surtout déterminé par le sentiment de compétence des sujets interrogés :

*C'était assez facile pour moi l'école. Ouais j'avais pas besoin de beaucoup étudier pour m'en sortir en fait, donc c'était plutôt une période agréable... (Arnaud)*

*J'avais une monstre facilité à l'école, j'étais bon partout, j'avais des bonnes notes partout quoi... Donc non l'école c'était assez cool pour moi. (Bob)*

*Il me semble en tout cas que ce n'était pas un calvaire d'aller à l'école, surtout parce que j'avais beaucoup de facilité ! (Christophe)*

La facilité éprouvée entretient ainsi le sentiment et le souvenir d'une expérience plutôt positive de l'école. Pour les joueurs qui ont décroché subjectivement et qui ont simplement « fait un papier », on retrouve en revanche un rapport plus mitigé à l'école, une situation qui semble liée à la concurrence de la sphère sportive :

*Le rapport à l'école ça allait, sans plus quoi, mais moi c'était le sport tu comprends. Donc je faisais ce qu'y avait à faire mais moi c'était le sport. L'école... mouais, ça va quoi... (André)*

*Des jours j'aurais mieux aimé aller jouer au hockey, je me disais : « Qu'est-ce que tu te fais chier à être à l'école, à faire ces mathématiques ! ». Dans l'ensemble ça allait, mais... (Bastien)*

*J'allais à l'école... mais y'a jamais quelque chose qui me faisait me dire : « Ah c'est cool d'aller à l'école ! » Pour moi reprendre l'école c'était toujours un peu lourd après l'été tu sais c'était... Je n'ai jamais détesté l'école, j'avais la chance d'être bon, mais c'est jamais quelque chose qui m'a attiré et qui m'a poussé à travailler... pour l'école et pour les études. Je faisais les trucs à l'école et après le seul truc qui importait c'était d'aller jouer au hockey dehors. (Charles)*

De façon plus marquée, les individus qui n'ont pas obtenu de diplôme indiquent un désintérêt pour la culture scolaire et une relation plus difficile à l'école en l'exprimant avec des jugements relativement tranchés :

*J'avais encore assez de facilité, heureusement parce que l'école c'était pas mon truc quoi... j'aimais pas trop. Il y avait le sport qui vraiment, c'était ça qui était la priorité quoi. D'ailleurs j'ai même pas vraiment fini ma scolarité obligatoire, j'ai fini une année avant ! (rires) (Achille)*

*On peut pas dire que j'aimais l'école ... même que j'étais dans la moyenne on va dire, j'étais pas au top, mais j'étais toujours autour de 5, au cycle (secondaire I) j'étais tout en niveau 1 (le meilleur) par exemple... On va dire que je détestais avoir des mauvaises notes, donc je cravachais pour être bon ! Sans avoir trop de facilité... (Basile)*

*Je n'ai jamais aimé l'école et j'ai toujours été convaincu que je pourrais arriver à devenir hockeyeur professionnel. J'ai toujours tout misé là-dessus et depuis tout petit. Je me suis toujours dit que l'école j'en avais rien à faire, j'ai jamais bossé à l'école. J'ai jamais redoublé mais j'avais des notes moyennes. Si j'avais bossé un minimum, j'aurais eu vraiment de la facilité. Mais ça m'embêtait de faire les devoirs, je préférais aller jouer au hockey dehors. (Christian)*

Pour Achille ou Christian ce n'est pas tant le fait qu'ils n'y arrivaient pas ou qu'ils avaient de mauvaises notes, c'est que leur désamour de l'école est en correspondance avec leur passion sportive. Ainsi, leur degré d'adhésion marqué au hockey va de pair avec une certaine démobilité scolaire. Par ailleurs, pour d'autres joueurs sans formation l'explication donnée à leur faible attirance pour l'école est plutôt liée aux difficultés éprouvées :

*Non l'école j'aimais pas trop, j'avais de la difficulté... Et en plus ouais... j'avais pas du tout de facilité, donc ça aide pas. (César)*

*Ah moi l'école... J'étais pas tellement dans les bons... À l'époque il y avait A et B. Moi j'étais tout en B et j'en foutais pas une. J'avais pas non plus beaucoup de facilité... J'arrivais à faire le minimum et ça passait. Mais c'était le niveau B en même temps. J'ai jamais vu le niveau A, j'en sais rien... (Boris)*

Les différentes orientations choisies après la scolarité obligatoire et la valeur attachée à la formation apparaissent ainsi fortement liées aux expériences scolaires en elles-mêmes, même si la nature de ces dernières n'est pas indépendante de l'influence de l'engagement sportif. En ce sens, l'engagement sportif conjugué à un rapport à l'école négatif peut favoriser un désengagement scolaire.

### **> Les parents et la transmission de la culture sportive**

Malgré l'importance du soutien familial pour tous les joueurs, il apparaît que ceux possédant une formation, orientée ou non vers un projet professionnel, ont été moins exclusivement guidés vers une carrière de hockeyeur. Le discours dominant est celui de l'autodétermination pour le sport :

*Ils ne m'ont jamais mis de pression sur quoi que ce soit, ni le sport, ni poussé à être au top à quelque chose. Ils étaient contents que j'aie une place d'apprentissage, que je fasse du hockey... (Bob)*

*C'est moi qui ai décidé si je voulais continuer ou non. Ils ne m'ont pas poussé dans le hockey, ils étaient contents pour moi, ils m'aidaient moralement quand ça n'allait pas. (Corentin)*

*Ce n'est pas ma famille qui m'aurait vraiment poussé dans le milieu du sport (...) j'ai eu du soutien, mais disons que par rapport à certains joueurs je n'ai pas du tout été poussé. (Charles)*

Pour ces joueurs, la tendance semble être celle d'une intervention plutôt indirecte des parents, ou en tout cas permettant la réappropriation du projet par l'enfant. En revanche, les joueurs qui ont arrêté précocement leur formation sont issus de familles, incarnées surtout par le père, significativement plus engagées à leurs côtés :

*Mon père m'a toujours poussé. Il était aussi entraîneur, il m'a entraîné, il m'a toujours aidé au maximum. (Christian)*

*Mon père il est très sportif, ma maman pas du tout, c'est plutôt la famille du côté de mon papa qui est plus sportive, mon grand-père aussi était très sportif. Et donc oui j'ai eu beaucoup de soutien pour le hockey de ce côté-là... (Colin)*

Ce lien fort développé avec le père par l'intermédiaire du hockey renforce la construction d'une identité masculine. Cet encouragement à une carrière sportive se retrouve également dans le regard admiratif du père, qui vit parfois la carrière du fils par procuration. Alan et Bernard finiront par obtenir leur diplôme, mais tous deux ont rencontré des difficultés et des abandons dans leur parcours de formation :

*Mon père il m'a quand même tout le temps poussé à faire du hockey, parce que déjà c'est un sport qui lui plaisait et voilà quand t'es père et que tu vois ton gamin... t'as envie d'être toi... Tu vois à quelque part je pense qu'il se projette aussi... dans sa progéniture et que t'as envie que ça aille bien (rires). Donc il me poussait plutôt à faire du hockey... et à côté il voyait que ça allait bien, donc il s'est jamais vraiment inquiété du reste. Ouais en fait jusqu'à ce que ça n'aille pas (rires) ! (Alan)*

*Je dirais que cela a été beaucoup par rapport à mon père car il en faisait. Il m'a toujours dit que si je voulais faire les choses, il fallait les faire comme il le faut (...) Je pense que mon père, à travers moi, a aussi vécu ce qu'il aurait voulu vivre en étant jeune, c'était aussi une fierté, un rêve qu'il n'a pas pu vivre lui-même. Il aurait pu être un bon hockeyeur, mais l'environnement autour de lui était un peu néfaste, il est de la vieille école et à cette époque-là dans son village par rapport à ses parents et grands-parents il n'allait pas aller jouer ailleurs. (Bernard)*

Les résultats issus du questionnaire montrent d'ailleurs clairement que l'implication du père dans la carrière sportive est significativement corrélée avec les ambitions de carrière du joueur, mais aussi avec les abandons de formation<sup>79</sup>. Bien que minoritaire, le modèle d'éducation où la mère est engagée sur le registre sportif existe néanmoins :

*Ma maman qui est pourtant institutrice, qui est assez à cheval sur l'école, m'a toujours poussé dans le hockey : « T'as un talent dans le sport, ce n'est pas toutes les personnes qui ont cette chance, ce serait dommage de laisser passer l'occasion de rejoindre ce grand club, si tu veux y aller il n'y a pas de problème pour nous ». (Basile)*

Cette incitation à s'engager plus intensivement dans la carrière sportive est d'autant plus forte que ce choix impliquera parallèlement l'abandon de sa formation. Comme dans le cas de Basile, certains parents ne se contentent pas d'accompagner leur enfant, mais semblent aussi guider les choix :

*Mes parents ils m'ont vraiment poussé pour le hockey. Ils étaient vraiment cool pour ça, ils m'apportaient partout. Ils ont toujours essayé de trouver des solutions pour que je puisse mieux progresser. (Boris)*

*Mes parents m'ont toujours un peu forcé, ils m'ont toujours poussé (...) ils ont plus vite vu mes capacités, moi je ne les voyais pas encore, alors ils m'ont poussé dans cette voie. (Charly)*

Les joueurs ne possédant pas de formation post obligatoire ont le sentiment d'être tenus de faire aboutir des ambitions sportives partagées par les parents et, en conséquence, survalorisent l'engagement sportif par rapport à toute autre forme d'engagement.

---

<sup>79</sup> 16,9 % ont abandonné leur formation (n=503). Environ la moitié d'entre eux ont ensuite repris et terminé une nouvelle formation.



### > Attitudes des parents à l'égard de la formation

Les sportifs qui ont poursuivi une formation porteuse de sens pour eux, ont des parents qu'ils décrivent comme des accompagnateurs actifs :

*Mes parents étaient derrière à l'époque, il fallait faire les devoirs, faire les leçons, donc ça suivait, y'avait pas de laisser-aller à ce niveau-là. (Adam)*

*J'avais quand même une certaine pression des parents, fallait pas que le sport passe devant. (Bob)*

*L'école primait. Clairement ils m'ont toujours poussé à l'école, c'était la priorité numéro 1. Pas de question. Ensuite, mes parents ont aussi voulu que je fasse le gymnase. Comme eux avaient aussi fait des études, ils voulaient quand même que j'en fasse. (Célien)*

Les parents des joueurs dont la formation a été choisie par dépit et « *parce qu'il fallait faire quelque chose* » semblent surtout rassurés par les diplômes, sans forcément prêter attention à leur valeur et à leur finalité :

*Mes parents m'ont toujours dit : « Tu fais ton apprentissage, après quand t'as fini, tu feras ce que tu veux ». (André)*

*Bon moi j'étais aussi assez terre-à-terre ... Et mes parents me disaient aussi qu'il fallait que je fasse un papier ou une autre école, que j'aie quelque chose avant de me lancer... à la limite peu importe quoi mais quelque chose il fallait faire. (Bastien)*

*Ils m'ont toujours laissé faire en pensant que... en m'orientant je pense. Ils m'ont poussé dans le hockey en me disant qu'il fallait quand même avoir un papier, quelque chose. (Christophe)*

L'expression « *faire un papier* », récurrente dans le discours rapporté des parents de joueurs constituant ce groupe illustre bien cette attitude certes proactive, mais peu impliquée dans la création d'un projet professionnel. En comparaison, pour ceux qui ont arrêté leur formation, le soutien des parents aux études est moins important :

*Le sport c'était vraiment la priorité. Et là j'ai eu justement la chance d'avoir des parents à cette époque, qui sont partis dans ma voie... parce qu'il y a beaucoup de parents qui te forçaient plutôt à faire des études et là moi j'ai eu cette chance là qu'ils me laissent tranquille de ce côté-là. (Achille)*

*Ils ont toujours été cool, ils ne m'ont jamais embêté avec l'école, tant que j'avais la moyenne ils s'en foutaient. Non il y a jamais eu de problème (...) Tu vois eux je suis même pas sûr qu'ils ont une formation, mon frangin non plus, à part faire sa scolarité obligatoire. C'était pas du tout basé là-dedans. Je me suis rendu compte quand j'étais plus vieux que les parents disaient toujours à tous les jeunes qui faisaient du hockey : « Ouais c'est bien joli de faire du hockey, mais tu sais pas ce qu'il y a demain, il faut que tu aies un papier... ». Et les jeunes faisaient plus des diplômes ou des écoles. Mais là non, moi ils m'en ont jamais parlé. Ils m'ont dit : « Si tu veux pas faire d'études, ben tu bosseras... ». Et puis voilà ! On avait plutôt une mentalité comme ça. Du boulot il y en a toujours, après voilà tu choisis pas toujours lequel... (Boris)*

Dans le cas de Boris, le niveau d'éducation peu élevé de ses parents semble avoir influencé sa décision de ne pas poursuivre une formation. Les données de notre questionnaire ne révèlent toutefois pas de corrélation claire entre les décrocheurs de la formation post-obligatoire et le niveau d'éducation ou économique des parents. Au contraire, elles indiquent que les joueurs n'ayant pas de formation sont issus d'une diversité de catégories sociales, voire même qu'ils se situent plutôt dans les familles ayant un bon niveau de formation et une bonne situation financière. Ce constat souligne la force d'attraction de l'institution sportive et suggère que son emprise peut modifier l'influence des origines sociales sur le rapport à la scolarité. Par ailleurs, ces configurations familiales sont souvent caractérisées par un accompagnement marqué du père sur le registre sportif. À la post-adolescence, les liens filiaux développés au travers des sociabilités masculines semblent écraser provisoirement une partie des différences sociales, mais parce qu'il y a aussi un fort espoir de professionnalisation dans le hockey. Ce n'est donc pas un décrochage de la formation conduisant à un déclassement social mais imaginé dans l'optique d'une mobilité

ascendante dans un autre domaine, d'une mobilité sociale par le sport ; cette situation donne lieu à un écrasement fictif des origines sociales dans la mesure où il n'y a pas de renoncement à une mobilité sociale. Dans certaines familles, le « capital sportif » semble ainsi remplacer le capital scolaire ou plus largement le capital culturel institutionnalisé. Autrement dit, même pour les familles d'origines sociales supérieures qui engagent leurs enfants dans le hockey – avec de plus ou moins bons résultats scolaires – la démarche peut correspondre à une stratégie visant le registre de l'excellence. Cette stratégie est d'autant plus acceptable qu'elle peut renvoyer, d'une part, à la fabrication du jeune suisse selon un modèle viril, et d'autre part, à la perception d'une valorisation et d'une légitimité, réelle ou imaginaire, du hockey en Suisse.

Si l'encouragement au sport est marqué dans ces familles, les jeunes individus sans formation semblent avoir été laissés seuls face à leurs choix en matière de formation renvoyant ainsi à une délégation de la responsabilité sur l'enfant :

*Quand j'ai arrêté, ils m'ont dit que c'était mon choix, que je devais l'assumer. (Colin)*

*Mes parents auraient bien voulu que je continue mes études, mais ils auraient bien voulu aussi que je continue le sport. Ils m'ont dit : « Tu fais ton choix, c'est ta vie ». (Charly)*

Les données statistiques sur cette question confirment que les joueurs dont les parents – et encore plus significativement la mère – se sont peu impliqués dans le parcours de formation, connaissent davantage de redoublement au niveau primaire et secondaire I et considèrent moins important d'avoir une formation post obligatoire. En outre, ces choix se font parfois dans des contextes peu propices à la poursuite de la formation :

*Je suis rentré dans un apprentissage et après un an et demi, j'ai eu un grand club qui s'est proposé à moi, j'ai donc décidé d'arrêter l'apprentissage, ça ne me plaisait pas plus que tant non plus. Ils ont été tout de suite derrière moi, parce que c'est pas tous les jours que t'as ce grand club qui vient frapper à ta porte, qui vient te proposer un contrat. Quand j'ai signé dans ce grand club ils (les dirigeants) ont été clairs : « Ici t'es professionnel ». Mais j'aurais signé peut-être deux ans plus tard avec l'entraîneur qui lui a succédé et lui il m'aurait poussé à continuer. (Christian)*

*Au début quand j'ai décidé d'arrêter ma mère était pas tellement... d'accord quoi. Et là on a été convoqué avec ma mère par le directeur du sport-études et il a dit à ma mère : « Ah non mais c'est mieux pour lui... comme ça il se consacre au hockey ». Et donc après elle a accepté quoi. (César)*

Cette adhésion familiale à l'*illusio* du sport – au sens où le hockey peut représenter pour les familles un espace de promotion et de valorisation sociale – est d'autant plus forte qu'un dispositif institutionnel, avec des présidents de club et surtout des entraîneurs, « accompagne » et conforte une certaine distance familiale avec la culture scolaire ; dans ces conditions, l'arrêt de la formation devient alors plus évident.

## II. Les effets de la professionnalisation du hockey

### 1. Une différenciation des voies de professionnalisation

Le processus de professionnalisation de la pratique a entraîné une modification des voies d'accès à la LN. Jouer dans l'élite suppose au fil des cohortes une intensification de la pratique et les jeunes aspirants doivent s'astreindre à un volume et à une qualité d'entraînements plus importants. Pour ce faire, les joueurs se repositionnent plus fréquemment dans l'espace de formation du hockey afin de pouvoir bénéficier des structures d'encadrement qui donnent « légitimement » accès à la LN, alors que l'entrée en LN paraît auparavant moins dépendante du type de club fréquenté.

#### 1.1 Vers une intensification de la pratique

Au fil des générations, les engagements dans les mouvements juniors des clubs sont devenus plus précoces (cf. p. 73-74), un phénomène ayant pour corollaire un allongement du temps de formation sportive<sup>80</sup> : les joueurs issus de (A) ont en moyenne été formés pendant 10,6 ans avant d'accéder à la LN, pendant respectivement 12,9 ans et 14,4 ans pour les joueurs issus de (B) et (C).

La charge d'entraînements différencie également les trois cohortes. Nonobstant la mise en scène ou l'accentuation potentielle de certains détails dans les récits, une part importante des joueurs issus de (A) semble avoir tout de même évolué dans des structures relativement peu développées, ce type d'encadrement ne les ayant toutefois pas empêché ultérieurement d'accéder à la LN :

*On s'entraînait oui... mais c'était pas très poussé tu sais. Pendant longtemps on s'entraînait 2 fois par semaine en fin de journée. Ça a commencé vraiment gentiment quoi. (André)*

*On s'entraînait 1 ou 2 fois par semaine, c'était du pousse-puck. Ce qui aurait été mieux c'est d'être dans un club avec des vrais entraîneurs depuis l'âge de 7-8 ans, mais bon c'était une autre époque, tu peux pas comparer. (Alphonse)*

*Les entraîneurs n'étaient pas très compétents (rires). Le pire c'était en Junior... La dernière année ils ont couvert la patinoire et pendant une demi-saison, il n'y avait pas de glace à cause de ça et donc il n'y avait pas d'entraînement. On jouait le championnat sans s'entraîner ! (rires) On prenait des cartons tous les dimanches ! Là c'était le folklore, les 2 entraîneurs étaient nuls, il y avait des gaillards dans l'équipe tu te rends même pas compte... (Armand)*

Davantage que la fréquence des entraînements, c'est également la qualité de l'encadrement qui est fréquemment remise en question dans les discours. Nombre de récits soulignent les défaillances de certains entraîneurs « qui savaient à peine patiner » ou dont « on ne savait même pas si un jour ils avaient fait du hockey », ou encore insistent sur leurs tenues « vieillottes » ou « débraillées » renvoyant à une présentation de soi (Goffman, 1973 [1959]) jugée inadéquate. Avoir débuté dans un « petit club » semble pour beaucoup de joueurs issus de (A) avoir tout de même ses avantages dans la mesure où cela permet de « se frotter aux plus grands » en sautant des catégories. Ce type de parcours de formation a encore été observé chez certains joueurs issus de (B) se considérant chanceux d'avoir pu évoluer dans de petites structures :

*Comme il n'y avait pas beaucoup de joueurs, j'ai eu la chance de pouvoir jouer dans 2 catégories par année. Avec le recul je pense que ça m'a beaucoup aidé, parce que j'ai toujours été en contact avec des gars plus grands, plus forts physiquement, donc ça m'a permis peut-être de développer d'autres qualités de jeu. (Bastien)*

---

<sup>80</sup> Le léger décalage dans le temps de l'âge d'entrée en LN participe également au processus d'allongement de la période de formation (cf. chapitre 3, p. 133).

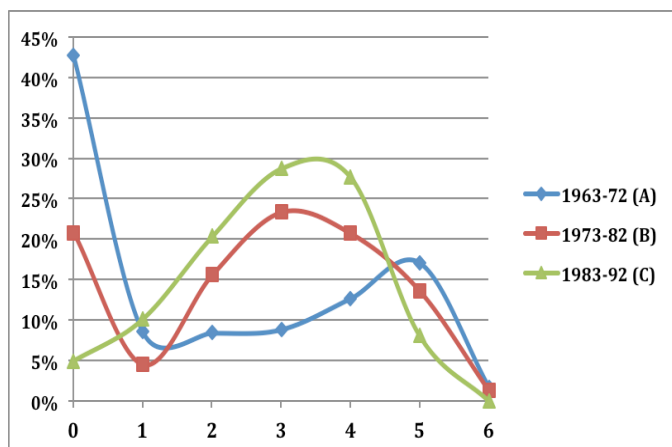
*C'était un petit club mais qui avait des équipes dans toutes les catégories... mais avec quand même un bassin de population et de recrutement assez faible... Donc la chance pour les joueurs c'est d'avoir été dès le plus jeune âge quasiment surclassés, j'ai passé toute ma période Junior, à jouer avec des plus âgés. On jouait dans 3 catégories d'âge, ça n'est évidemment plus autorisé aujourd'hui avec le règlement. On jouait en Novices, en Juniors et avec la 1ère équipe (1ère ligue), donc on avait 14 ans et on jouait contre des gars de 20 ans si tu veux. Alors à l'époque, vu la structure de la formation dans les clubs c'était clairement une chance, aujourd'hui je pense qu'on a complètement voulu changer ça, ce qui en fait est certainement juste, parce qu'à un moment donné il faut... chaque chose en son temps comme on dit. (Bertrand)*

Ces expériences ne constituent toutefois déjà plus la norme à cette époque – 4 cas sur 12 dans notre échantillon – et la plupart des joueurs issus de (B) ont tout de même déjà fréquenté des structures développées :

*Les entraînements à \*\*\* (LNA), c'était quand même une adresse assez réputée, il y avait quand même des personnes compétentes... On avait une bonne structure quoi. (Blaise)*

*Il y avait des structures déjà bien ancrées et développées à \*\*\* (LNB). J'ai commencé à l'école de hockey à 6 ans et j'ai fait le parcours classique en passant par toutes les catégories. Disons que j'ai pas appris à patiner sur la patinoire naturelle d'un village (rires) ! (Baptiste)*

De manière plus spécifique, les différences entre les expériences vécues par les joueurs des trois cohortes sont plus marquées à partir des dernières années du parcours de formation, notamment avec la fréquentation accrue de la filière « Juniors Elites » que 95 % des joueurs issus de (C) ont empruntée au moins 1 saison avant d'entrer en LN (graphique 2.2). Les joueurs issus de (A) y ont passé en moyenne 1,8 saison, ceux issus de (B) et (C) respectivement 2,6 saisons et 3,1 saisons. Cette catégorie de « jeu » semble devenue un passage indispensable pour accéder à l'élite.



Graphique 2.2 : Nombre de saisons passées dans la catégorie « Juniors Elites »

Cette catégorie de jeu se caractérise par un volume et une qualité d'entraînement relativement proches des exigences de la LN, surtout concernant la catégorie des « Elites A ». Comparés aux joueurs issus de (B), qui s'entraînaient en moyenne 3 à 4 fois par semaine dans cette catégorie de jeu – les joueurs issus de (A) sont plus proches de 3 entraînements hebdomadaires –, la charge d'entraînement imposée s'est encore accrue pour les joueurs issus de (C) :

*Avec les Juniors Elites on avait un entraînement tôt le matin et un le soir, tous les jours... et 2 matchs le week end, un le vendredi et un le dimanche. (Claude)*

*Avec les Elites on s'entraînait tous les jours, parfois même 2 fois. Sans compter encore les entraînements de force. C'est simple on s'entraînait plus qu'en Ligue Nationale ! (César)*

Au-delà de la fréquence des entraînements, qui augmente au fil des générations, les récits renvoient l'image d'une socialisation à l'élite plus marquée au sein de cette catégorie de jeu :

*J'étais dans l'infrastructure de \*\*\* (LNA) tu vois. Là où ils te mettent vraiment tout à disposition, t'es vraiment traité comme un joueur professionnel, même si t'en encore Junior et que t'as 16-17 ans tu vois. (Charly)*

Cet apprentissage du professionnalisme passe pour les joueurs issus de (C) par un accroissement de la division du travail sportif renvoyant à une spécialisation de plus en plus précoce des rôles :

*C'est clair qu'avec les Elites t'as déjà un système qui est bien établi, en quelque sorte on te formate déjà par rapport à ce que tu devras faire si t'es appelé plus haut... Et puis après ça dépend encore du rôle que t'as dans l'équipe. (Charly)*

*En Juniors Elites, quand j'avais 16 ans, on avait une équipe trop talentueuse pour que je puisse espérer jouer dans les 2 premières lignes. Je luttais pour être le 6ème défenseur... toujours avec 2 autres joueurs. Donc mon unique chance de jouer, c'était de provoquer, de taper, même de me battre tout le temps comme un chien... J'ai toujours regardé l'équipe en me disant : « Où est-ce que j'peux jouer ? Qu'est-ce que j'peux apporter ? ». J'veux dire, la fin justifie les moyens... Là je me dis : « Il faut que je fasse la pute ! », alors je faisais la pute, je m'adaptais à la situation. (Camille)*

Le joueur adapte ainsi sa manière de jouer dans « le processus du jeu (qui) est précisément une configuration mouvante d'êtres humains dont les actions et les expériences s'entrecroisent sans cesse, un processus social en miniature » (Elias, Dunning, 1994, p. 70). Ces observations invitent à une mise en abîme des configurations formées à l'échelle même des équipes et des joueurs qui la composent, en interrogeant leur intégration plus large dans la configuration de l'espace sportif dans lequel se construisent les voies de professionnalisation.

## 1.2 Des repositionnements plus fréquents et éloignés

Pour rappel, les données sur les processus d'engagement initial dans la pratique indiquaient un élargissement du bassin de recrutement aux clubs amateurs et aux régions rurales (cf. tableau 1.10, p. 76). La comparaison du type de club dans lequel les individus ont commencé à pratiquer (tableau 2.4a) et celui dans lequel ils ont poursuivi et terminé leur formation (tableau 2.4b) permet d'apporter des éléments d'analyse complémentaires à ce phénomène d'ouverture, notamment en soulignant l'apparente inertie de la cohorte (A) et, à l'autre extrémité, le dynamisme de la cohorte (C) en matière de repositionnements.

	LNA		LNB		Amateur		Total
<b>1963-72 (A)</b>	37.2%	54	26.2%	38	36.8%	53	100.0% 145
<b>1973-82 (B)</b>	36.1%	60	25.3%	42	38.6%	64	100.0% 166
<b>1983-92 (C)</b>	32.8%	95	20.0%	58	47.2%	137	100.0% 290
<b>Total</b>	<b>34.8%</b>	<b>209</b>	<b>23.0%</b>	<b>141</b>	<b>42.2%</b>	<b>246</b>	<b>100.0% 601</b>

Tableau 2.4a : Type de club fréquenté lors de l'entrée dans la pratique

	LNA		LNB		Amateur		Total
<b>1963-72 (A)</b>	38.4%	53	25.4%	35	36.2%	50	100.0% 138
<b>1973-82 (B)</b>	47.6%	79	32.5%	54	19.9%	33	100.0% 166
<b>1983-92 (C)</b>	64.3%	187	24.1%	70	11.7%	34	100.0% 291
<b>Total</b>	<b>53.6%</b>	<b>319</b>	<b>26.7%</b>	<b>159</b>	<b>19.7%</b>	<b>117</b>	<b>100.0% 595</b>

Tableau 2.4b : Type de club fréquenté en junior après repositionnement

Ainsi, le recrutement plus large observé au fil des générations fait écho ultérieurement à des repositionnements plus fréquents dans l'espace de la formation sportive. Il semble de plus en plus difficile d'accéder à la LN en ayant effectué sa formation dans un club « amateur » :

*C'est clair que c'est plus en restant dans un club qui végète en 1ère ligue que je pouvais espérer me faire repérer pour aller plus haut (Corentin).*

En effet, si encore plus d'un joueur sur trois (36,2 %) issu de (A) atteint la LN après avoir terminé sa formation dans un club « amateur », seulement 1 joueur sur 5 (19,9 %) issu de (B) et environ 1 joueur sur 10 (11,7 %) issu de (C) y accèdent désormais avec ce type de cheminement (tableau 2.4b). En conséquence, l'accès à la LN apparaît de plus en plus réservé à des joueurs issus du réservoir même des clubs de LN, et plus particulièrement de LNA.

Afin de se donner les meilleures chances d'atteindre la LN, les apprentis hockeyeurs changent donc davantage de club au fil des générations. Le « marché », auparavant marqué par une certaine inertie, enregistre davantage de circulation et de concurrence au fil des générations. Les repositionnements observés au cours de la période de formation différencient significativement les trois cohortes, avec un taux de mobilité ascendante<sup>81</sup>, qui passe de 21 % pour la cohorte (A) à 39 % (B), pour atteindre 52 % (C). Plus marquant encore, ces transferts s'effectuent avant la fin de la scolarité obligatoire pour seulement 27 % (A), contre 63 % (B) et 81 % (C) :

*Mes classes juniors je les ai faites dans un petit club pas loin de chez moi jusqu'à la dernière année Mini (13-14 ans). Mais après je suis parti en Novice dans un plus grand club... Disons que si tu voulais avoir une chance d'arriver quelque part t'étais obligé de bouger. (Christophe)*

*J'ai commencé mes premières classes à \*\*\* (LNB), j'habitais chez mes parents. Après quand j'ai commencé à rentrer dans les cadres suisses, j'ai eu un grand club de LNA qui m'a contacté et c'est là que j'ai signé mon premier contrat où j'suis vraiment arrivé dans un centre de formation où ils intègrent les jeunes, j'avais 14-15 ans. (Charly)*

*Mes classes juniors je les ai faites dans mon village jusqu'à 11-12 ans. Ensuite je suis descendu une année en ville, là j'étais toujours à la maison et j'allais à l'école dans un village plus haut. Ensuite je suis parti dans une ville un petit peu plus loin à 13 ans, et là je vivais dans une famille là-bas, pendant 2 ans, là c'était Mini-Novice, je rentrais quand même assez régulièrement le week-end. Ensuite à 15 ans, j'suis parti dans un bon club à l'autre bout de la Suisse, là ça été la grosse coupure, là c'est arrivé que pendant 6 mois je rentrais pas, des fois c'est eux qui venaient, et là je suis resté 2 ans et demi là-bas. (Colin)*

Les entretiens réalisés avec des joueurs romands révèlent des différences dans le choix de la destination. Les rares joueurs issus de (A) ayant changé de club ont choisi généralement l'organisation la plus proche de leur région d'origine et surtout un club francophone :

*J'étais trop attaché... un des regrets c'est de ne pas être allé à Zurich ou à quelque part d'autre dans un club... où tu sors un peu de ton coin. Mais pour ça j'ai jamais été trop poussé je pense par mes parents à faire ça. (Alan)*

*Mon père m'a dit : « Tu choisis, c'est Lausanne ou Zurich ». Zurich, grande ville, tu parles pas un mot d'allemand, oui tu as peur. Mais c'est dommage, ça aurait été une super aventure. Il y a peut-être aussi le rôle des parents, qui auraient dû plus m'encourager en me disant qu'il fallait pas avoir peur. À 16 ans... Lausanne pour moi c'était comme si j'allais à New York, j'étais jamais sorti de ma région, jamais parti de la maison. Tu débarques à Lausanne t'as l'impression d'être à Chicago ! (Armand)*

Si la mobilité géographique dépend notamment de l'état, aux différentes époques, de la structuration de l'offre en matière de transports et des ressources à disposition, l'appréhension du monde environnant semble également dépendre pour partie des socialisations familiales de cette génération, qui paraissent transmettre des dispositions encore peu favorables à une mobilité géographique. Cette dimension est également palpable dans le discours d'André qui ne semble pas vraiment initié au monde extérieur :

---

<sup>81</sup> C'est-à-dire que le niveau de la 1<sup>ère</sup> équipe du club rejoint est supérieur à celui de son club précédent.

*Dans mon village... Ouais il ne faudrait peut-être pas parler comme ça, mais c'était un petit bled... Ailleurs, moi je savais pas ce que c'était moi. Comme tu peux voir, je suis parti jouer en Juniors à Lausanne, mais je savais pas ce que c'était vraiment. Tu vois moi je suis resté pendant longtemps à \*\*\* (son village) avec mes parents. (André)*

Pour les joueurs issus de (A), le réseau d'interdépendance reste confiné à un espace local, où les grandes villes sont encore des endroits méconnus qui impressionnent et la région alémanique une contrée lointaine. En comparaison, le critère de proximité apparaît en revanche moins déterminant pour les joueurs issus de (C), qui n'hésitent pas, à l'instar de Colin, à partir en Suisse-allemande et qui cherchent avant tout à rejoindre les meilleures adresses pour progresser :

*J'ai assez vite pris conscience qu'il y avait un autre monde que ma région. Ça m'intriguait, d'aller voir ce qu'il y avait... Je savais que mes deux potes, qui étaient partis à Klotten une année avant moi, jouaient déjà en Novices Elites. Et ils me disaient : « Tiens, là on a joué à Davos, on a joué Zurich... » Et puis ben là j'ai discuté avec ma famille, je me suis dit : « Qu'est-ce qu'on va faire ? ». Et ils m'ont dit : « Franchement nous on te conseille d'aller dans un endroit en Suisse-allemande... tu vas apprendre l'allemand, ça va être une expérience géniale pour toi, on te soutiendra financièrement quand tu as besoin...pas de souci». Ben c'est comme ça que je suis parti. (Camille)*

*Je suis tombé dans cette équipe où il y avait tous les meilleurs joueurs de Suisse de mon année quasiment. Je pourrais te les énumérer... en fait les 2 première lignes on joue tous en LNA. La finale Klotten-Berne de Novices Elites quand j'avais 16 ans, les 4 blocs qui jouaient l'un contre l'autre, il y a tout le monde qui a joué en LNA ou LNB. Donc c'était vraiment une marmite de talents et de gens qui allaient faire professionnel. Donc il fallait partir pour progresser, c'était obligatoire, même qu'au début c'était difficile parce que je parlais pas allemand. Quand je suis arrivé l'entraîneur m'a dit que j'étais un paysan et qu'il avait fait de moi un noble au niveau de la technique. J'ai fait d'énorme progrès et c'est là que je fais mes armes pour la LN...A je pense. Parce que je pense que si j'étais resté à \*\*\*(LNB), je serais peut-être resté un paysan au niveau de la technique, c'est pas dit hein... mais j'aurais peut-être joué « que » en LNB, ou même pas. (Célien)*

Au fil des cohortes, renforcé par les discussions et les sociabilités entre pairs, l'horizon sportif s'étend progressivement, avec des joueurs et des familles qui n'hésitent plus à rejoindre des organisations se situant hors du rayon de proximité, voire même hors de leur région linguistique. Camille souligne même que les repositionnements s'effectuent de plus en plus à l'international, en particulier dans le pays qui accueille le championnat le plus relevé au monde :

*À l'époque les bons joueurs restaient en Elites A... T'avais des gars qui étaient en U20 (équipe nationale des moins de 20 ans) ou qui jouaient déjà en LNA... et qui jouaient encore en Elites. Y'avait encore aucun jeune qui partaient au Canada jouer dans ces ligues juniors tu vois... Tous les bons jeunes joueurs suisses jouaient encore en Elites A. Maintenant il y en a de plus en plus qui tentent leur chance au Canada. (Camille)*

Les déclarations récoltées dans le questionnaire corroborent la tendance exprimée par Camille. L'émergence d'un phénomène de départs au Canada ou en Amérique du Nord est effectivement observée et concerne environ 5 % des individus issus de la cohorte (C), ce taux étant deux fois plus important en considérant uniquement la « moitié jeune<sup>82</sup> » de la cohorte.

Le marché de la formation du hockey devient ainsi plus concurrentiel et globalisé. Les voies d'accès à la LN se standardisent progressivement – près de 9 joueurs sur 10 issus de (C) ont terminé leur formation dans un club de LN (cf. tableau 2.4b, p. 103) – faisant de ces organisations les principaux réservoirs de recrutement de l'élite. En leurs seins, les jeunes aspirants jouissent d'une visibilité accrue, mais également des conditions propices au développement d'un « capital sportif » conforme aux exigences de l'élite. Ce façonnement passe notamment par une intensification de la pratique – à la fois sur le plan quantitatif et qualitatif – que seules les organisations de LN semblent désormais en mesure d'offrir aux jeunes joueurs.

---

<sup>82</sup> La « moitié jeune » de la cohorte (C) correspond aux années de naissance 1988 à 1992.

On observe ainsi une autonomisation progressive des voies de professionnalisation, voire une sectorisation de la formation des élites en opérant une distinction entre les mouvements juniors des clubs amateurs et ceux des clubs de LN, représentant désormais les principales fabriques des futurs hockeyeurs de LN. Cette forme d'injonction au professionnalisme entraîne une transformation des rapports à l'espace géographique, avec des repositionnements plus précoces qui s'affranchissent davantage d'un ancrage local. Par ailleurs, l'augmentation de la fréquence des entraînements, des matchs, des déplacements et des repositionnements au niveau de l'espace du hockey, requière une adaptation, une flexibilité et un investissement des parents en termes de ressources financières et temporelles de plus en plus conséquents. Au passage ces nouvelles configurations semblent en partie expliquer l'évolution du recrutement social de la pratique vers les couches plus favorisées de la population (cf. graphique 1.8, p. 77).

## 2. Une projection et une construction de l'avenir socialement structurées

Les choix et les engagements des individus ne peuvent se comprendre qu'à la condition de les replacer dans le contexte dans lesquels ils se sont construits. L'enjeu est d'appréhender les effets du processus de professionnalisation et plus largement des effets de génération, sur la manière de se projeter et, partant, de négocier ses engagements pour l'avenir. Les joueurs et leurs familles sont soumis aux transformations de l'espace qui façonnent les expériences et les représentations. À ce titre, si le parcours de formation est plutôt balisé en parallèle du hockey pendant les 12 premières années, la période de la fin de la scolarité obligatoire – lorsque l'individu a 15-16 ans – est particulièrement propice à l'analyse des aspirations des jeunes joueurs, car elle impose de faire des choix en matière d'avenir.

### 2.1 Une transformation des aspirations

Bien que les réponses, récoltées tant qualitativement que quantitativement, doivent être appréhendées à l'aune des positions occupées par la suite – notamment en fonction du type de carrière accomplie<sup>83</sup> – la professionnalisation du hockey a transformé les aspirations des jeunes individus et leur manière de se projeter. L'analyse des différentes générations indique d'une part que les ambitions de carrière apparaissent plus affirmées, plus tôt dans le temps et moins limitées dans l'espace ; d'autre part, que les engagements sportifs s'articulent davantage avec un projet professionnel.

#### > **Des ambitions plus marquées, plus précoces et moins locales**

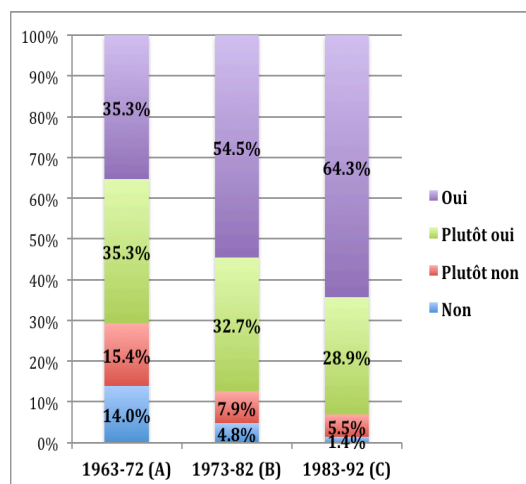
Les ambitions de carrière sont significativement plus présentes au fil des cohortes (graphique 2.3), et tout comme les engagements, apparaissent également plus tôt : vers 15 ans et demi pour les joueurs issus de (A) (M=15.33 ; SD=2,74), «*par la force des choses*» car «*on ne savait même pas qu'un jour on allait pouvoir gagner notre vie avec le hockey en Suisse*», respectivement vers 13 ans pour les joueurs issus de (B) (M=12.7 ; SD=3.1), où «*le déclic correspond plutôt aux premières sélections*» et vers 12 ans pour les joueurs issus de (C) (M=11.95, SD=3.07), où les envies de carrière semblent se construire davantage autour de discours mobilisant le registre de la vocation : «*J'ai tellement depuis tout petit pensé qu'au hockey que je n'avais que ce projet en tête*».

---

<sup>83</sup> Contre-intuitivement, ce sont les joueurs qui connaîtront par la suite les carrières les plus durables et reconnues qui ont déclaré des ambitions moins marquées.



Les ambitions de carrière semblent socialement structurées par un rapport à l'espace de la pratique, mais aussi géographique, différencié selon les générations. Sous l'effet conjoint de la professionnalisation et de la visibilité croissante du hockey en Suisse et au-delà<sup>84</sup>, les ambitions se déclinent à différents niveaux d'excellence sportive (tableau 2.5). L'objectif visé pour les joueurs issus de (A) est souvent de «jouer dans la première équipe», peu importe la ligue dans laquelle elle évolue. En revanche, la LNA est le but à atteindre pour les joueurs issus de (B), qui ne disposaient pas « des outils internet comme maintenant » et qui « n'avaient aucune idée de ce qu'était encore la NHL », alors que les joueurs issus de (C) oscillent plutôt entre la LNA et la NHL. La connaissance du « marché » du hockey et les aspirations associées passent ainsi progressivement d'un rayonnement local à national, puis international.



Graphique 2.3 : « À la sortie de la scolarité obligatoire, voulais-tu faire carrière dans le hockey ? » (n= 592)

	Aucun		1ère ligue		LNB		LNA		NHL		Total
<b>1963-72 (A)</b>	5.0%	7	15.8%	22	18.7%	26	60.4%	84	0.0%	0	100.0% 139
<b>1973-82 (B)</b>	3.6%	6	5.4%	9	12.0%	20	71.3%	119	7.8%	13	100.0% 167
<b>1983-92 (C)</b>	1.4%	4	4.8%	14	8.9%	26	60.8%	177	24.1%	70	100.0% 291
<b>Total</b>	<b>2.8%</b>	<b>17</b>	<b>7.5%</b>	<b>42</b>	<b>12.1%</b>	<b>72</b>	<b>63.7%</b>	<b>380</b>	<b>13.9%</b>	<b>83</b>	<b>100.0% 597</b>

Tableau 2.5 : Niveau visé à l'âge Novice (15-16 ans)

Pour les joueurs issus de (A), le rayonnement du club de la ville ou de la région exerce une forte attraction et alimente souvent l'ambition de jouer « pour ses couleurs » :

*Mon but c'était de jouer dans la 1ère. Ils étaient en 1ère ligue... C'était plus pour la gloriole, de dire je joue dans la une. Je trouve qu'il y avait moins ce truc maintenant, d'ailleurs nos idoles c'étaient ceux qui jouaient dans la une ! (Alain)*

Si l'attachement au club de sa région semble dans un premier temps l'avoir détourné d'une carrière plus ambitieuse, il a néanmoins fonctionné comme un moteur important dans l'évolution du sens accordé à la pratique. Une logique d'affiliation similaire s'observe pour ce joueur :

*Quand t'es jeune et que tu viens de ma région, t'as qu'un seul objectif c'est de jouer au HC \*\*\* (le club de la région). J'avais été voir une fois un match à \*\*\* (la ville du même nom) et mon admiration c'était de voir les joueurs du HC \*\*\*. Parce qu'à l'époque on voyait pas tellement ce qui se passait à l'extérieur, dans les autres cantons, la LNA par exemple. On voyait ce qui était proche de nous. \*\*\* c'était en LNB, c'était le club phare de la région, c'était les médias, c'était \*\*\*. Mon rêve à moi c'était \*\*\*. Donc partir d'un petit village comme le mien, c'était un rêve pour moi extraordinaire de pouvoir jouer une fois au HC \*\*\*. J'ai même pas pensé à aller plus loin parce que la même année que je suis parti à \*\*\*, j'aurais pu aller en LNA. Et puis non... moi c'était \*\*\* en LNB. (Adam)*

En quelques lignes, la mention à neuf reprises du nom de son club de cœur illustre bien le travail d'imprégnation réalisé par l'institution, mais aussi le fort ancrage local des ambitions. Captif dès le plus jeune âge, l'attachement au club repose sur un sentiment d'appartenance et d'identification très marqué au club et à la région.

<sup>84</sup> Ce processus s'inscrit plus largement dans un processus de globalisation du sport (Maguire, 2005) qui affecte la circulation des joueurs et l'espace local, bien que, pour une compréhension fine des processus inhérents aux différentes pratiques, « l'articulation du local et du global doit être réaffirmée » (Donnelly, 1996, p. 251).

Au fil des cohortes ce type d'attachement et de liens forts avec les organisations est moins prégnant. On retrouve effectivement très peu de mentions du nom du club d'origine dans les récits. La référence au club est plus anonymisée et la première équipe devient plutôt une étape dans la carrière :

*Ben moi je me disais que c'était normal en fait d'arriver dans le 1ère (LNB-LNA), qu'on allait tous passer par là. C'était Minis-Novices-Juniors-1ère... et je me disais : « Ah je jouerai avec mon frère dans la 1ère ! ». Pendant longtemps je pensais que c'était normal en fait... qu'on joue tous là ! Y'avait rien d'extraordinaire à jouer avec la 1ère quoi... (rires) (César)*

Dans cette logique, le but avoué des joueurs issus de (C) est clairement d'atteindre l'élite du hockey :

*Mon but c'était de faire carrière dans le hockey et d'aller jouer en LNA. Tu pouvais pas viser plus bas en fait. Pourquoi tu veux miser plus bas ? (Charly)*

*Quand tu vises une équipe, tu regardes une équipe de LNA quand t'es plus petit... tu vas pas viser une équipe de LNB... à part si c'est ta ville... et encore ! (Corentin)*

*Je me voyais professionnel dans le sport, mais pas forcément dans le hockey car dans ma ville le club n'était pas tout en haut de l'élite (LNB), donc on n'avait pas l'exemple du professionnalisme devant nous, il n'y avait pas un grand club devant nous qui faisait rêver tu vois. (Charles)*

Comme l'indiquent les données issues du questionnaire, pour une part non négligeable de joueurs – environ 1 joueur sur 5 – les ambitions s'étendent même au-delà du marché national :

*Ah quand j'avais 9-10 ans mon but c'était clairement d'aller en NHL... Ah oui oui ! Ah oui ça c'était clair ! (Colin)*

*Moi mon but c'était la LNA. Mais ça m'a fait rire parce qu'à l'époque l'entraîneur il nous avait fait un petit questionnaire « Quels sont tes rêves et tout ça...? » J'avais marqué : « Ouais au moins un jour... jouer en LNA quoi ! » Et tout le monde avait mis « NHL, jouer en NHL ». Et moi j'étais un des seuls à avoir mis : « déjà jouer en LNA ce serait déjà pas mal » (rires) (Carlos)*

Au fil des cohortes les ambitions sont plus élevées mais surtout moins dépendantes d'un ancrage local. Le marché du hockey devient davantage globalisé (Bairner, 2011 ; Whitson, Gruneau, 2006) et les joueurs adaptent leurs ambitions à ces nouvelles configurations.

### > Des ambitions sportives aux ambitions professionnelles

La professionnalisation de la pratique semble accroître les ambitions et élargir les horizons. La comparaison avec les aspirations professionnelles<sup>85</sup> des jeunes individus à la sortie de la scolarité obligatoire (tableau 2.6) éclaire les représentations du hockey, notamment son association ou non à un projet professionnel. Il faut en effet distinguer les ambitions sportives des ambitions professionnelles. On peut s'investir dans le hockey sans nécessairement encore imaginer en faire son activité professionnelle ou plus largement le considérer comme un métier.

	Métier		Secteur		Hockey		Pas de projet		Total	
<b>1963-72 (A)</b>	43.9%	58	5.3%	7	6.8%	9	43.9%	58	100.0%	132
<b>1973-82 (B)</b>	24.1%	39	6.8%	11	9.9%	16	59.3%	96	100.0%	162
<b>1983-92 (C)</b>	15.6%	45	10.4%	30	19.4%	56	54.7%	158	100.0%	289
<b>Total</b>	<b>24.4%</b>	<b>142</b>	<b>8.2%</b>	<b>48</b>	<b>13.9%</b>	<b>81</b>	<b>53.5%</b>	<b>312</b>	<b>100.0%</b>	<b>583</b>

Tableau 2.6 : Aspiration professionnelle à la sortie de la scolarité obligatoire

<sup>85</sup> La question posée était délibérément neutre afin d'observer si le hockey pouvait constituer un projet professionnel pour eux : « Après ta scolarité obligatoire, avais-tu une idée de ce que tu voulais faire (un projet professionnel) ? »

Au fil des cohortes, les individus apparaissent de moins en moins en mesure de se projeter professionnellement à la sortie de la scolarité obligatoire, mais envisagent davantage le hockey comme une option professionnelle. On peut ainsi faire l'hypothèse que la professionnalisation du hockey concurrence la projection sur un métier « ordinaire » et vient « perturber » l'élaboration d'un projet professionnel. Bien qu'une large majorité ait déclaré avoir des ambitions de carrière dans le hockey (cf. graphique 2.3, p. 107), l'association de ces ambitions à un projet professionnel ne va pas de soi pour la plupart des individus interrogés, même pour les joueurs issus de (C) : plus de 90 % avouent avoir des ambitions de carrière, mais moins d'un joueur sur cinq (19,4 %) mentionne le hockey comme projet professionnel. Ces représentations pourraient reposer sur un processus de légitimation encore inachevé du hockey sur glace en activité professionnelle. Le processus de professionnalisation semble donc également renvoyer à un processus de légitimation de l'association de l'occupation à un travail ou à un métier. Par ailleurs, comme le relève J. Bertrand (2008, p. 367), « si l'exercice du jeu dans le club professionnel n'est plus assimilé à un « loisir » par les apprentis footballeurs, il n'en est pas pour autant clairement associé au « travail ». Leur expérience est plutôt vécue comme une « chance », une « passion », voire comme le moyen d'« échapper au travail ordinaire ». Cette réticence des jeunes sportifs à penser leur activité en « travail » semble de plus renforcée par le fait que l'accès au marché de la performance sportive n'est en définitive protégé par aucune certification requise, engendrant cette fois des obstacles à penser son activité sportive en « profession ». « Sous un effet de naturalisation, la question des compétences des sportifs se cloisonne ainsi autour du capital corporel, ce dernier s'imposant comme unique droit d'entrée sur le marché du travail » (Lefèvre, 2011, p. 157). Ces difficultés à se projeter professionnellement dans le hockey semblent particulièrement prégnantes pour les joueurs issus de (A):

*Mon but c'était de jouer au plus haut niveau, c'était des ambitions sportives, mais pas professionnelles. (Alban)*

*Honnêtement je ne crois pas que tu réfléchis vraiment en termes de carrière... Un métier ? Non il n'était pas question de dire : « Je vais faire de ça mon métier ». (Arnaud)*

*Je n'ai jamais pensé devenir professionnel. Moi le premier but c'était de jouer en première équipe. J'ai jamais pensé au fric. Je ne me suis jamais dit peut-être qu'un jour je vais gagner ma vie avec ça. Rien. (Alain)*

Si on ne peut ignorer un effet de reconstruction accentué par leur plus longue expérience professionnelle à la suite de leur carrière sportive – environ 15 ans sépare leur sortie de la LN du moment de l'entretien –, l'état du marché du hockey rend objectivement les aspirations professionnelles moins évidentes. De surcroît, les joueurs issus de (A) marquent une opposition entre la notion de « plaisir » et de « travail », qui rend l'articulation d'un projet professionnel autour du hockey illégitime :

*Non tu pouvais pas imaginer faire ça comme métier. Le hockey c'était un commencement si tu veux, mais pour moi la notion de travail était quand même plus importante. (André)*

*J'ai jamais eu cette ambition ou cette vision : « Je vais gagner ma vie avec le hockey ». Il n'y avait pas cette notion « plaisir » et « gagner sa vie » en même temps. J'avais juste l'ambition de jouer au plus haut niveau. De toute façon quand on était gamins personne ne faisait encore ça professionnellement. (Alan)*

Les joueurs issus de (A) développent ainsi prioritairement des ambitions sportives reposant sur une logique du désintéressement associée à une rhétorique de la vocation. Ces difficultés à imaginer un avenir professionnel dans le hockey proviennent également de l'absence de modèles auxquels s'identifier :

*Mon club jouait pour le titre, ils avaient tous les meilleurs joueurs et ceux-là gagnaient un peu d'argent. Mais on ne parlait pas de carrière. On avait un joueur suisse-allemand qui habitait chez nous, on avait un petit studio. Mais il travaillait dans le garage à mon père... Donc je pouvais pas m'identifier ou me dire : « Je vais être professionnel », parce qu'il y avait un joueur qui était là, mais lui il travaillait... (Achille)*

La capacité de projection de cette cohorte est en partie atténuée par l'observation des modalités d'engagement pluriel de la génération précédente. En comparaison, les joueurs issus de (B) ont quant à eux bénéficié de l'exemple de leurs prédécesseurs :

*J'ai voulu être professionnel de hockey en fait dès que j'ai su que c'était possible, que j'ai vu des joueurs... J'allais voir les entraînements à 9 ans et je voyais des gars qui pendant que j'étais en vacances allaient le matin à l'entraînement et c'était leur travail... (Benjamin)*

En observant les hockeyeurs devant eux, au sens propre comme au figuré, certains joueurs issus de (B) développent « l'ambition d'en faire leur métier », bien que la comparaison avec une occupation « ordinaire » reste encore très présente :

*Je rêvais d'être hockeyeur professionnel, dans un coin de ma tête en tout cas... même si au départ je pensais plus à faire un métier normal. (Bastien)*

*C'était pas comme aujourd'hui où tous les jeunes veulent être professionnels à tout prix et faire une carrière. Nous le plus important c'était l'école ou d'avoir un métier tu vois. (Bruno)*

Les récits sont encore caractérisés par une certaine retenue concernant la possibilité de s'engager exclusivement dans une carrière sportive. Les joueurs issus de (C) semblent en revanche davantage assumer de se projeter professionnellement dans le hockey :

*C'est clair que depuis tout petit je me suis assez rapidement dit que je voulais être hockeyeur professionnel ou en tout cas que j'allais essayer d'en faire mon métier. (Colin)*

*Tu sais on devait écrire à l'école ce qu'on voulait faire... et pour moi à la fin c'était toujours professionnel d'un sport. Parfois c'était professionnel de golf, après de tennis et après de hockey... Donc je crois que j'ai jamais eu quelque chose qui me conduisait à une carrière académique, enfin qui m'aurait poussé à être intéressé à l'école. (Charles)*

*J'ai toujours été convaincu d'arriver à devenir hockeyeur professionnel, j'ai toujours tout mis là-dessus depuis tout petit, j'étais passionné. Je me suis toujours dit que l'école j'en avais rien à foutre, j'ai jamais bossé à l'école. Mon projet professionnel c'était le hockey. (Christian)*

Les joueurs issus de (C) nourrissent plus précocement l'ambition de devenir « hockeyeur professionnel ». Au-delà de cette dimension vocationnelle, les discours de cette génération témoignent également d'une réconciliation plus marquée de la notion de « travail » et de « plaisir » :

*Disons que maintenant tu m'amènes à la réponse que oui je voulais faire du hockey... Oui, c'est clair que c'était le métier que je voulais faire. Quand j'étais plus jeune j'envisageais cela déjà comme un métier, bien sûr c'était une passion, et que je j'avais du plaisir à jouer mais ça pouvait devenir en même temps un travail. (Christophe)*

*C'est clair que depuis tout gamin c'est ta passion, mais t'es pas aveugle non plus, tu comprends aussi assez vite que tu peux quand même gagner de l'argent avec ça aussi. (Clément)*

Le processus de professionnalisation de la pratique engendre également un rapport à l'activité plus intéressé et renvoie à l'imaginaire anticipé d'une rentabilité économique. Les joueurs issus de (C) ont davantage mis en avant les profits économiques que les engagements dans le hockey pouvaient leur apporter :

*En Juniors, quand j'ai commencé à m'entraîner quelques fois avec la 1<sup>ère</sup> (LNA), ben là je voyais qu'ils gagnaient tous leur vie... et bien ! Tu vois que eux ils arrivent tous avec des grosses bagnoles et tout... donc tu te dis que c'est là qu'il y a l'argent, alors l'école on met un peu de côté quoi. Tu comprends assez vite que ça peut devenir ton métier en fait. (César)*

*Quand j'ai débarqué en Juniors Elites dans mon premier club de LNA à 17 ans, c'était quand même super bien organisé, donc là ils m'ont trouvé l'appartement, la deuxième année j'ai passé mon permis en avril, j'avais directement une voiture à disposition. Comme je venais d'arriver, on a signé un contrat junior d'un an de 20'000 francs pour la saison. Donc ouais tu vois que c'est quand même du sérieux, que tu peux t'imaginer un avenir là-dedans... (Charles)*

Les engagements des jeunes sportifs issus de (A) sont marqués par une logique du don (Mauss, 1997 [1923]) encouragée par des organisations encore animées par une vision paternaliste (Schotté, Fleuriel, 2008) qui valorisent cet engagement désintéressé. En outre, le contre-don de l'institution n'est encore qu'hypothétique, notamment en raison de l'état peu développé du marché. Le don se distingue en effet de l'échange en ne donnant pas le droit à celui qui engage la transaction de pouvoir exiger une contrepartie (Testar, 2001). Parce qu'ils sont davantage attentifs aux contreparties récompensant les efforts fournis et la sueur versée, qu'elles soient symboliques ou matérielles, l'expérience sportive des jeunes joueurs issus de (C) se réalise davantage sur le registre de l'échange. Ce type d'engagement renforce la représentation du hockey en activité professionnelle. L'augmentation de la charge, ainsi que la spécialisation croissante des tâches dévolues aux hockeyeurs (cf. p. 102-104) facilitent également la légitimation du projet professionnel. Ces dynamiques configurationnelles ont des effets sur les choix en matière de formation.

## 2.2 Vers des formations dédiées à la pratique sportive

Pour faire simple, deux voies s'offrent principalement aux jeunes vivant en Suisse à la fin de leur scolarité obligatoire : la formation *générale* (maturité gymnasiale, école de commerce ou de culture générale) ; ou la formation *professionnelle* (apprentissage), menant à un Certificat Fédéral de Capacité (CFC). L'apprentissage est caractérisé par son « système dual » – théorie à l'école professionnelle et pratique en entreprise – et dure généralement trois ans<sup>86</sup>.

À l'exception de certaines formations professionnelles et écoles de culture générale, qui offrent des enseignements élémentaires, le système de formation suisse laisse, en principe, la possibilité d'accéder au niveau tertiaire, indépendamment de la filière d'études secondaires suivie. Toutefois, il n'en demeure pas moins que chaque filière d'études est organisée pour conduire (ou non) ceux qui l'empruntent vers un espace de formation tertiaire spécifique : les hautes écoles universitaires pour les détenteurs de la maturité gymnasiale ; les formations professionnelles supérieures et les hautes écoles spécialisées, depuis 2000, pour les titulaires d'une maturité professionnelle. En dépit de ces multiples voies d'accès, une hiérarchie et un ordre symbolique semblent toutefois demeurer entre les formations générales et professionnelles.

Plus concrètement, les formations professionnelles orientent l'individu sur un ou des métiers précis, les formations générales ouvrent un espace des possibles plus large en termes de destinations professionnelles.

### > Hausse de la fréquentation des formations générales et des décrochages

Au fil des cohortes, un premier constat établit une forte diminution des parcours en voies professionnelles (CFC) au profit des voies générales (tableau 2.7). Si les parcours de formation des joueurs issus de (A) se rapprochent encore de ceux des individus de leur génération, les orientations choisies par les joueurs issus de (B), et plus encore par ceux issus de (C), s'en distancent. Parallèlement, on enregistre également une hausse significative du taux de joueurs issus de (C) ne poursuivant pas sur une formation post obligatoire, dans un contexte générationnel marqué pourtant par la tendance inverse et au sein d'un recrutement social plus élitiste (cf. p. 77-78). Ce taux atteint même 20 % en considérant uniquement la « moitié jeune » issue de (C). À défaut d'observer un effet de l'origine sociale des parents (cf. p. 100-101), on peut

---

<sup>86</sup> Pour rappel, cette voie est la plus empruntée par les jeunes en Suisse, puisque environ 7 individus sur 10 débutent un apprentissage à la sortie de la scolarité obligatoire. Depuis 1993, le CFC peut se prolonger d'une année dans le but d'obtenir une maturité professionnelle.

donc postuler que la professionnalisation du hockey et la visibilité accrue des carrières influencent les parcours de formation en débouchant potentiellement sur davantage de désengagements ou à tout le moins de reports de la formation.

	Professionnelle			Générale			Sans formation			Total
	CH	Hockey		CH	Hockey		CH	Hockey		
<b>1963-72 (A)</b>	73.9%	68.8%	83	15.3%	25.6%	31	10.8%	5.6%	7	100.0% 120
<b>1973-82 (B)</b>	70.6%	62.6%	93	19.5%	33.1%	49	9.9%	4.3%	6	100.0% 148
<b>1983-92 (C)</b>	71.1%	46.8%	104	20.1%	41.2%	92	8.8%	12.0%	27	100.0% 223
<b>Total</b>	<b>71.9%</b>	<b>56.5%</b>	<b>277</b>	<b>18.3%</b>	<b>35.2%</b>	<b>173</b>	<b>9.8%</b>	<b>8.3%</b>	<b>41</b>	<b>100.0% 491</b>

Tableau 2.7 : Type de formation choisie à la fin de la scolarité obligatoire

Les joueurs issus de (A) se sont majoritairement orientés vers des formations professionnelles (tableau 2.7). L'inventaire des domaines de formation des joueurs interviewés interpelle par son hétérogénéité. On retrouve ainsi pêle-mêle des formations de géomètre, de forestier-bûcheron, de vendeur, de dessinateur en génie civil, de plâtrier-peintre, de constructeur de bateaux, d'électronicien. Plusieurs joueurs insistent également sur le fait qu'il fallait apprendre un métier, pas nécessairement pour se prémunir contre l'imprévisibilité d'une carrière sportive, mais plutôt par absence de perspectives professionnelles dans le hockey :

*Il n'y avait pas trop cette conscience de dire : « Fais un diplôme parce que c'est dangereux, parce qu'il y a des blessures... » Je pense qu'on parlait pas trop de blessures comme maintenant tu vois. C'était pas du tout un tabou mais on parlait pas de ça. (Arthur)*

*Maintenant on dit : « Ouais mais si t'es blessé... », mais ça nous on s'est jamais posé la question... Par contre faire un apprentissage, ça il fallait faire, parce qu'on savait pas qu'on allait pouvoir gagner notre vie avec le hockey en Suisse... (Alexandre)*

*Je suis très content d'avoir joué à mon époque et pas maintenant. J'ai eu la chance de commencer quand il y a eu les premiers pros seulement. Avec ton entourage qui te dit qu'il faut faire ton apprentissage, alors tu le fais. Et c'est seulement après qu'il y a ces rêves qui sont arrivés... (Arnaud)*

Ces perceptions font écho à l'« effet génération » décrit par F. Eisenberg (2007) à propos des rugbymen professionnels français ayant débuté leur sport « à une époque où celui-ci était exclusivement amateur. Dès lors, l'absence totale de perspective d'une pratique sportive professionnelle les a tout naturellement amenés à privilégier la poursuite d'études quand bien même pouvaient-ils être suffisamment performants pour rêver de jouer, un jour, parmi l'Elite » (p. 67). En conséquence, le développement encore peu avancé du marché du hockey, conduit les joueurs issus de (A) à se former, comme n'importe quel autre jeune sortant de la scolarité obligatoire en Suisse. Des aménagements sont parfois trouvés avec les patrons, mais les exigences de la pratique de l'époque ne nécessitent encore pas trop d'ajustements.

Pour les joueurs issus de (B), ne disposant encore pas pour la plupart de structures ajustées, les entretiens révèlent des choix orientés vers des formations plus adaptées aux exigences croissantes de la pratique sportive. Les représentations d'un travail manuel énergivore incitent certains à préférer un métier jugé moins éprouvant physiquement :

*J'ai commencé par un apprentissage de ferblantier. C'était un métier quand même très pénible, l'hiver c'était des longues journées dures, plus les entraînements, plus les matchs, j'étais lessivé. Donc j'ai arrêté et j'ai fait un apprentissage d'employé de commerce. (Bernard)*

*Quand j'avais 15 ans, je voulais devenir bûcheron comme mon papa, mais il m'a conseillé de choisir plutôt un travail moins pénible pour une carrière sportive. J'ai fait un apprentissage de vendeur dans un magasin de sport. (Bastien)*

L'intervention du père suggère déjà une implication plus prononcée des parents dans le projet sportif. L'absence de structures de formation adaptées aux sportifs incite également cette génération de joueurs – c'est le cas de Bastien –, à rechercher des employeurs conciliants :

*Durant l'apprentissage, je faisais tous les entraînements à midi, donc je pouvais partir du boulot à 11h30 pour l'entraînement, après j'allais vite à la maison manger, je retournais au boulot à 14h. Le soir je partais plus souvent autour des 17h, au lieu des 18h30 prévu. Et le week-end la même chose. Le samedi j'étais pas souvent là au boulot. J'ai eu la chance de pouvoir avoir des patrons compréhensifs. Parce qu'il n'y avait pas encore vraiment des écoles sport-études. Je me serais peut-être orienté vers ce type de formation sinon... (Bastien)*

*L'entreprise qui m'a engagé comme apprenti, le patron, son fils jouait avec moi... On n'était pas les meilleurs potes mais on s'entendait super bien, on allait patiner ensemble les samedis matins. Alors c'est clair que j'avais quand même de la flexibilité, même si je devais quand même assurer au boulot. (Blaise)*

Pour les joueurs issus de (B) s'engageant plutôt dans les voies générales, la plupart a pu bénéficier de la « sympathie » des directeurs d'établissement scolaire reposant notamment sur un goût prononcé pour le hockey, et parfois même pour le club dans lequel évolue le joueur :

*J'ai eu des aménagements parce que le directeur était vraiment fier d'avoir quelqu'un qui joue au hockey dans son collège. Il était fan du club... Donc à chaque fois que je devais partir, aucun problème... Il me disait : « Tant que tu vas bien à l'école, il n'y pas de souci... Tu pars quand tu veux ! » (Brice)*

*Il n'y avait pas d'aménagement particulier, mais moi j'avais la chance d'être dans une position assez privilégiée par rapport à la direction de l'école et des professeurs... Il y avait une certaine sympathie pour les hockeyeurs... Mais des fois c'est à double tranchant parce qu'il peut y avoir des supers talents dans les écoles, et en fait c'est des gars qui foutent rien à l'école, qui se foutent de tout... Mais bref, moi je pouvais me permettre quasiment de demander tout ce que je voulais je l'obtenais, mais encore une fois c'était toujours en partant du principe que de l'autre côté j'assumais mes responsabilités. Alors des fois ça fait un peu grincer des dents par rapport à d'autres... Style la fille qui demande congé un vendredi après-midi pour aller jouer un match de volley et la demande est refusée parce qu'on a un contrôle... et moi je suis pas là ! (rires) (Bertrand)*

*J'ai eu beaucoup de chance parce qu'à partir d'un certain nombre d'absences au gymnase, cela pouvait te punir fortement, ils pouvaient refuser de te faire passer. Et là je suis tombé sur un doyen très sympathique qui était fan de hockey sur glace et qui avait l'abonnement du club. Donc quand j'allais le voir dans son bureau, je devais lui faire signer les feuilles d'absences... et il ne me demandait rien ! Il signait direct et il me disait : « Ben alors ce dernier match ?!!! » (rires) Donc ouais là j'ai eu de la chance, sinon j'aurais dû faire une autre formation. (Baptiste)*

L'accueil favorable réservé par les responsables d'établissement participe, au même titre que les confirmations de l'institution sportive (cf. p. 87-89) ou celles venant des configurations externes (cf. p. 90-92), à valoriser les individus sur le registre sportif et à alimenter leur adhésion à cet espace. En outre, pour les joueurs de cette génération déjà, les orientations choisies semblent être souvent des formations « alibi » dans lesquelles l'engagement réel est faible. Conscients de la nécessité de décrocher un diplôme, ils se débrouillent pour rendre ce devoir compatible avec leur engagement dans le hockey. En prolongeant l'incertitude autour du choix du futur métier, les formations générales permettent de mieux intégrer l'éventualité d'une professionnalisation dans le hockey. Une fois de plus, l'absence de structures sport-études est soulignée par les joueurs de cette génération :

*J'ai toujours été bon élève mais j'ai été vite passionné par le hockey, je pensais un peu qu'à ça. Je suis allé au gymnase, mais sans savoir vraiment ce qui m'attendait au bout du truc quoi. Disons que c'est une formation qui te laissait une ouverture... et c'était important pour mes parents, ils me poussaient à avoir un papier. Mais j'étais toujours un peu entre-deux. Je me faisais chier toute la journée, ça me plaisait pas. Mais il fallait le faire... Donc j'essayais de faire bien, enfin plus ou moins... j'essayais de m'en sortir pour les études et de faire de mon mieux pour le hockey, alors que*

*tu vois pour finir tu fais rien de vraiment bien. J'pense qu'aujourd'hui un jeune dans ma situation ben à la limite il arrête les études pour faire que du hockey tu vois. Mais bon eux ils peuvent avoir des structures adaptées maintenant... (Bruno)*

*Je savais pas vraiment ce que je voulais faire à part du hockey dans la vie, donc je suis allé au collège... Mais c'était pas facile hein, parce qu'il y avait encore pas de structure pour les sportifs... À part des gens qui étaient indulgents pour le sport, t'avais aucune adaptation du programme... et t'as des profs qui s'en foutaient que tu sois rentré à 3h du mat' parce que t'avais joué la veille à l'autre bout de la Suisse. Tous les joueurs de ma génération ils faisaient vite un apprentissage ou une école de commerce pour liquider ça et se consacrer au hockey. Et si j'avais fait ça, peut-être que j'aurais fait une meilleure carrière. Parce que j'aurais fini ma formation à 18 ans et j'aurais peut-être été meilleur plus tôt, moins équilibré mais meilleur plus tôt. Repéré par des clubs plus grands peut-être... C'est clair que si y'avait eu un collège pour sportif, j'aurais pu faire mieux. Bon maintenant y'a seulement les écoles privées qui sont bien, sinon y'a pas vraiment de sport-études en Suisse. C'est que des combinaisons de machins, de trucs... Y'a jamais un sport-études où t'as le sport en principal et après l'école. C'est d'abord l'école, et on agence ensuite... (Benjamin)*

Benjamin semble avoir eu moins de compréhension ou de sympathie de la part du directeur d'établissement que Brice, Baptiste ou Bertrand, notamment concernant l'aménagement de son cursus. Par ailleurs, si les joueurs ont opté de plus en plus pour des formations générales (cf. tableau 2.7, p. 113), l'analyse détaillée des formations professionnelles révèle une explosion des CFC d'employé de commerce : 13,5 % (A), 25,6 % (B) et 55,6 % (C)<sup>87</sup>. L'orientation massive des joueurs issus de (C) vers ce type de formation s'explique à la fois par les représentations que les joueurs lui associent et par l'évolution de la configuration « hockey-formation ». En effet, les réseaux du hockey ont pris une importance grandissante en tant que fournisseurs de places d'apprentissage, qui semblent constituer une stratégie et un « produit d'appel » pour les clubs. Ainsi 14,8 % des places d'apprentissage des joueurs issus de (A) ont été dénichées par les réseaux du hockey, contre 27,7 % pour la cohorte (B) et 40,9 % pour la cohorte (C). D'autre part, Les joueurs considèrent cette formation comme peu « professionnalisante », ou du moins peu orientée professionnellement, leur permettant ainsi, au même titre qu'une formation générale, de prolonger l'incertitude autour du choix du futur métier. Enfin, cette formation s'articule selon eux très bien avec les exigences de leurs pratiques sportives, en constituant une qualification « passe-partout » pour trouver du travail chez un sponsor, qui semble déjà être sensible à la cause sportive, renforçant ainsi l'adhésion des jeunes individus à la pratique :

*Le club m'a trouvé une place d'apprentissage pour continuer en tant qu'employé de commerce, où là c'était clair d'entrée, si je dois partir pour l'entraînement, c'est libre. (Carlos)*

*Il était en même temps président et sponsor du club, il m'a proposé de venir dans son entreprise terminer mon CFC d'employé de commerce où il faisait vraiment quelque chose pour les sportifs, il m'a dit : « J't'engage, tu viens le matin, l'après-midi tu fais tes cours, ton hockey, t'es libre de faire ce que tu veux ». (Corentin)*

En tenant compte du caractère très général que les joueurs associent à ce type de CFC, ce n'est au final pratiquement plus que 2 hockeyeurs sur 10 issus de (C), qui ont le sentiment de s'orienter vers un « métier », contre encore près de 6 sur 10 pour la cohorte (A). Sans encore évoquer l'émergence des structures sport-études, les formations paraissent au fil des cohortes davantage adaptées, voire dédiées à la pratique sportive. Tellement dédiées qu'une part non négligeable des joueurs issus de (C) décroche même de la formation :

---

<sup>87</sup> Même si ce type de CFC est depuis quelques temps le plus choisi en Suisse – cette situation est par ailleurs due en bonne partie au nombre important de jeunes filles se lançant dans ce type de formation – la comparaison laisse songeur. En prenant en compte uniquement le nombre de jeunes hommes ayant effectué ce type d'apprentissage en Suisse, le taux s'élève à une valeur moyenne d'environ 13 % pour la génération correspondant aux joueurs de (C).



*Aujourd'hui je me dis encore que j'ai eu raison de quitter ma formation, parce si tu fais 10 ans de carrière professionnelle en hockey, tu reviens dans ton apprentissage et le métier a totalement changé, donc t'es obligé de recommencer. (Christian).*

*Si je fais une formation maintenant dans n'importe quel métier manuel, dans 20 ans il aura complètement changé le métier, donc je ne sais pas si c'est important d'avoir une formation. (Colin)*

Les joueurs issus de (C) justifient le désengagement de leur formation en l'inscrivant dans une logique d'anticipation d'une probable professionnalisation sportive. Ainsi, les individus sont dans la croyance que « pouvoir et vouloir se former ne résout cependant rien. Elle donne une qualification aux athlètes qui, sans insertion professionnelle durant leurs carrières, voient leurs diplômes devenir obsolètes, leurs savoirs ne pas se transformer en compétences » (Javerliac et al., 2011, p. 285). Cette démarche est néanmoins risquée car elle suppose que le joueur puisse effectivement faire carrière dans le hockey ultérieurement.

### > L'émergence des structures sport-études

L'émergence des structures sport-études est une conséquence directe des processus de professionnalisation des pratiques sportives. Traditionnellement, le sport d'élite suisse ne jouit pas d'un grand soutien de la part des autorités fédérales. Comparé au modèle français plus centralisé, où le choix d'une carrière sportive est davantage reconnu et protégé par l'Etat, la politique sportive suisse se rapproche davantage du modèle anglo-saxon, où « le choix du haut niveau est un choix individuel à haut risque. Faiblement investi d'une fonction symbolique collective, l'athlète de haut niveau se comporte en petit entrepreneur individuel » (Faure, Suaud, 1998).

Les données sur la fréquentation de structures sport-études (tableau 2.8) confirment l'apparition tardive de ces structures de soutien, puisqu'elles n'existaient pas pour les joueurs issus de (A) et seulement les plus jeunes joueurs issus de (B) ont pu en bénéficier. En revanche, plus d'un tiers des joueurs de (C) (37,5 %) a poursuivi sa formation dans une de ces structures dont l'offre s'est surtout développée pour les formations générales, contribuant de fait à expliquer un peu plus le succès de ce type d'orientation.

	Sport-études		Arrangements		Cursus normal		Total	
<b>1963-72 (A)</b>	0.0%	0	7.1%	9	92.9%	118	100.0%	127
<b>1973-82 (B)</b>	7.5%	12	12.4%	20	80.1%	129	100.0%	161
<b>1983-92 (C)</b>	37.5%	107	14.4%	41	48.1%	137	100.0%	285
<b>Total</b>	<b>20.8%</b>	<b>209</b>	<b>12.2%</b>	<b>70</b>	<b>67.0%</b>	<b>384</b>	<b>100.0%</b>	<b>573</b>

Tableau 2.8 : Joueurs ayant fréquenté une structure « sport-études » ou ayant bénéficié d'arrangements

Le développement de l'offre d'encadrement pour les sportifs en matière de formation semble répondre à une demande – ou contribuer à la développer – puisque l'investissement dans ce type de structures est croissant. Le taux de fréquentation de ces structures adaptées atteint même 50 % en considérant uniquement la « moitié jeune » issue de (C). L'émergence de ces structures permet ainsi aux jeunes joueurs de davantage concilier leur formation et un engagement sportif devenu avec le temps plus exigeant :

*En fait ces structures elles te permettent de ne pas mettre entre parenthèse ta formation, parce que sinon c'est quand même difficile maintenant. (Camille)*

*Faire des études en parallèle avec un cursus normal, y'en a très peu qui y arrivent... parce que maintenant c'est vraiment dur à concilier. (Charles)*

La fréquentation d'une structure sport-études dépend en outre du positionnement des familles, dans la mesure où une part importante de ces structures en Suisse, notamment les plus réputées, sont des établissements privés et donc payants. Cette situation pourrait également constituer un des facteurs explicatifs d'un recrutement social effectué dans les couches plus favorisées de la

population au fil des cohortes. Les données indiquent que ces structures sont surreprésentées par les joueurs ayant déclaré une « bonne », voire une « très bonne » situation financière parentale<sup>88</sup> :

*C'était une école privée pour les sportifs, ça il faut le dire aussi. C'est important parce que mes parents ils se sont quand même pas mal endettés pour payer cette école. L'école coûtait environ 3'000 francs le trimestre... Mais la perspective de pouvoir faire un sport-études et une formation de hockeyeur sur glace pour peut-être devenir professionnel, elle était là la perspective. Les gens à l'école ils savaient très bien que c'était important qu'on soit très performant au sport, donc tout l'horaire était aménagé pour qu'on puisse faire ces entraînements le matin, venir à l'école ensuite, faire l'après-midi l'école et puis le soir qu'on ait le temps d'aller à l'entraînement. C'était nickel, vraiment taillé pour le hockey. (Célien)*

*Ouais c'était une école payante, c'est clair que t'as pas tous les joueurs qui peuvent se le permettre... enfin les parents surtout. Mon père m'a laissé assez libre, mais il voulait que j'aie un papier... Et là, à Berne, c'est quand même une bonne adresse... Tu peux bien progresser au hockey, tu vois tu t'entraînes tous les jours, matin et soir... Et aussi côté formation, même que là j'ai dû m'arranger un peu... parce qu'avec l'allemand c'était pas facile... Non c'était dur... Bon à la fin ça te donnait un CFC d'employé de commerce. Donc c'est quand même reconnu par l'Etat. C'est des examens étatiques si tu veux, c'est pas n'importe quoi. Bref, j'ai réussi un peu à couteaux tirés quoi... J'ai pu bénéficier de quelques soutiens de l'école quand même. (Camille)*

Au-delà de la valeur de la formation pour les joueurs, ces structures de soutien privées permettent également aux individus de répondre aux attentes plurielles des parents, qui investissent au sens propre comme au figuré sur l'avenir de leur enfant.

La plupart des hockeyeurs interrogés ayant suivi un cursus sport-études ont toutefois fréquenté des établissements publics. Si la mise à disposition d'aménagements pour les sportifs d'élite semble en théorie faciliter et soutenir la réalisation d'un double projet, dans les faits, la plupart des expériences partagées renvoient, pour les voies générales, à des structures pas vraiment adaptées aux spécificités du hockey sur glace :

*En fait tu as des fausses facilités. Parce que le gymnase sport-études, qui est une superbe idée, mais qui n'est en fait pas du tout adapté aux différents sports. Evidemment que dans un sport individuel ça ne posait pas de problème, en revanche dans les sports collectifs, ben nous on s'entraînait à 10h30 le matin (rires) et une fois le soir... Et comme t'avais les cours le matin... (Baptiste)*

*Je suis parti à l'école de commerce en « sportifs-artistes », mais ce n'était pas adapté au hockey, parce qu'on avait l'école de 8h à 12h tous les jours, mais les entraînements étaient à midi, donc on devait partir à 10h pour aller à l'entraînement, donc c'est pas vraiment ce qu'il fallait parce qu'on n'avait pas besoin de toute l'après-midi de congé quand même. (Christophe)*

*À l'école de comm', ils avaient fait une classe à part, mais avec d'autres sportifs, donc il y avait des horaires un peu adaptés, mais pour les autres élèves aussi. En fait rien n'a jamais fonctionné, donc on devait louper les cours... Donc autant te dire que c'était pas possible... C'est pour ça qu'après 4 mois j'ai arrêté et que j'ai commencé le CFC d'employé de commerce chez mon oncle... (Clément)*

Si certains joueurs déplorent le faible degré de spécialisation de l'offre, l'absence de contrôle conduit certains jeunes individus à « profiter » de leur statut de sportif d'élite et des avantages associés – notamment du temps libre à disposition – à défaut de les mettre à profit pour progresser dans leur carrière sportive :

*J'étais pas tellement études, mais j'aurais pas su quoi faire sinon. J'aurais bien aimé faire prof de sport... Mais après j'ai vu que c'était beaucoup d'études... même plus que prof normal. Donc j'suis allé au gymnase parce que j'ai eu la chance de faire le gymnase pour sportifs... Mais les premières*

---

<sup>88</sup> On retrouve deux fois plus de joueurs issus de famille ayant une « bonne » situation financière – respectivement trois fois lorsque la situation économique est jugée « très bonne » – que de joueurs issus de familles ayant une situation financière « modeste » ou difficile ».

*années, je prenais clairement les après-midis de congé, tranquille, à jouer à la playstation... plutôt que de m'entraîner ou de m'investir pour le hockey. Je profitais plus du privilège... (Corentin)*

Non adaptés à la variété des agendas sportifs, les ajustements trop généraux des horaires apparaissent parfois contre-productifs et ne semblent pas nécessairement favoriser les apprentissages. Parallèlement, le constat pour les aménagements des voies professionnelles n'est guère plus reluisant. La fréquentation de formations fraîchement établies – notamment de l'apprentissage de « sportif professionnel » – laisse également entrevoir quelques dysfonctionnements :

*Dans l'apprentissage de hockeyeur, on avait un jour et demi de cours normaux, au centre professionnel... On faisait comme un employé de bureau en fait... compta, allemand, anglais... plus des cours sur le corps humain... Mais sinon on n'a pas fait grand chose quoi. On aurait dû travailler au bureau, faire employé de bureau et tout ça, pour le club... et au final rien. De temps en temps on allait aider à préparer les loges VIP pour les matchs mais c'est tout. (César)*

*Je suis rentré dans l'apprentissage de hockeyeur, mais il y a eu quelques problèmes... C'était pas comme en Suisse- allemande où ils étaient bien rodés, où ils étaient stricts avec le hockey et avec la formation à côté dans le bureau. Bon pour le hockey on a eu la chance d'avoir deux entraînements par jour et d'avoir toujours un entraîneur derrière nous, qui était là à 100 %, ça c'était bien... Mais du côté de la formation... ça dure 4 ans, c'est comme un apprentissage, c'est un jour et demi d'école, avec français, allemand, anglais comme dans tous les apprentissages et ensuite il y avait la nutrition, la base de l'entraînement, c'est-à-dire comment s'entraîner, comment programmer un entraînement, une année d'informatique et c'est tout. Ouais avec cette formation tu vas pas bien loin... On n'a quasiment pas fait de pratique au bureau en plus... D'ailleurs j'ai dû refaire un autre CFC d'employé de commerce après... (Claude)*

Introduit à partir des années 2000, l'apprentissage de sportif professionnel était proposé par onze clubs de hockey sur glace (Lamprecht, Stamm, 2005). Cette formation n'ayant pas fait ses preuves a depuis été abandonnée par la totalité des clubs<sup>89</sup>. Pour la première génération à avoir bénéficié de structures faisant le lien entre sport et formation, il ressort clairement que certains établissements n'étaient pas encore vraiment préparés à répondre aux exigences d'une gamme variée de pratiques. Malgré ces dysfonctionnements il demeure néanmoins que ces structures ont permis aux joueurs d'avoir au moins une qualification. Une différence marquée semble en outre distinguer les structures privées des établissements publics dans la qualité de l'aménagement offert.

Au final, la professionnalisation du hockey a des effets sur les parcours de formation des individus, qui semblent s'adapter aux nouvelles règles du marché sportif. Avant de se lancer dans leur carrière sportive, les joueurs issus de (A) apprennent généralement un « métier » – le plus souvent manuel – mais parce qu'ils ne pouvaient encore imaginer une professionnalisation par le hockey. En l'absence de structures de formation aménagées pour les sportifs, les joueurs issus de (B) optent pour des formations plus adaptées aux exigences croissantes de la pratique et essaient de trouver des solutions pour se maintenir en formation. Les joueurs issus de (C) optent d'une part, très largement pour des formations générales – ou qu'ils jugent à tout le moins non « professionnalisantes » – et, d'autre part, fréquentent de manière de plus en plus régulière des structures sport-études. Au fil des générations, de moins en moins de joueurs réussissent ainsi à accéder à la LN en obtenant un diplôme post-obligatoire dans le cadre d'un cursus « normal ». En

---

<sup>89</sup> Malgré cet abandon, d'autres projets ont vu le jour sous l'impulsion de Swiss Olympic, qui a lancé en 2005, les *Swiss Olympic Sport Schools* et les *Swiss Olympic Partner Schools*. Ces écoles se démarquent surtout des écoles traditionnelles par leur très grande flexibilité et par les mesures d'accompagnement qu'elles mettent en place pour les sportifs. En 2011, 5 Sport Schools (responsables de la formation sportive et scolaire) et 36 Partner Schools (uniquement responsables de la formation scolaire, la formation sportive étant déléguée à un partenaire, un club ou une fédération) étaient détentrices du label Swiss Olympic.

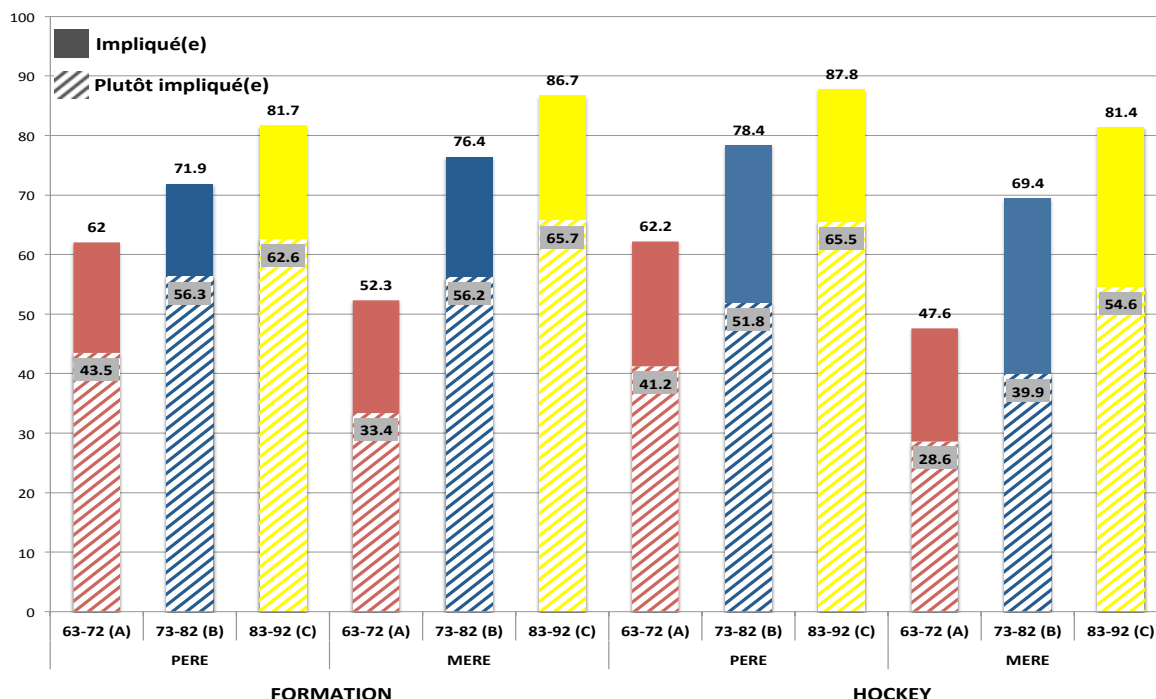
prenant une nouvelle fois en référence la « moitié jeune » issue de (C) et en additionnant le taux des joueurs ayant fréquenté une structure sport-étude (50 %) ou ayant pu bénéficier d'aménagements (15 %), à celui des joueurs sans formation (20 %), seulement 15 % ont décroché un diplôme dans les mêmes conditions que les jeunes de leur âge.

La transformation des carrières se réalise plus largement dans un contexte de mutation des politiques publiques, où les cantons tentent de mieux soutenir la relève du sport de haut niveau avec un marché de la formation qui cible les athlètes. La professionnalisation du hockey s'accompagne de mutations dans le paysage suisse de la formation.

On passe ainsi progressivement d'une configuration « cloisonnée », où les relations entre espace de formation et espace sportif sont très faibles, à une configuration « encastrée », où l'interdépendance des deux mondes est beaucoup plus marquée. L'encastrement se manifeste à deux niveaux : d'un point de vue institutionnel, avec l'imbrication du marché sportif et du marché de la formation dans des structures communes ; d'un point de vue interactionnel, avec l'encastrement des marchés et des réseaux sociaux – au sens des travaux de M. Granovetter (1985), qui mettent en avant « la force des liens faibles » – avec les réseaux du hockey qui jouent davantage le rôle d'intermédiaire dans la recherche de places d'apprentissage.

### 2.3 D'un modèle d'éducation distant à un modèle participatif

Si on ne peut pas uniquement imputer l'évolution du profil social des familles au processus de professionnalisation du hockey, les deux tendances semblent néanmoins avoir des affinités électives. Les mutations observées au niveau des conditions de pratique et du profil social des familles semblent se répercuter sur les modèles d'éducation. Les joueurs ont déclaré une plus forte implication de leurs parents au fil des cohortes, aussi bien sur le plan de la formation que sur celui de la pratique sportive (graphique 2.4). Cette implication accrue des parents va de pair avec un changement de leur profil sociologique, caractérisé par une augmentation de leur niveau de formation (cf. tableau 1.11, p. 79) et de leur taux de pratique sportive (cf. tableau 1.13a, p. 80). La comparaison « inter-parent » fait ressortir une progression significative de la perception de l'implication des mères – dans la formation comme dans le hockey – avec en moyenne une croissance de 30 % entre la cohorte (A) et (C), contre 20 % pour les pères.



Graphique 2.4 : Perception de l'implication respective des parents dans la formation et le hockey (n=484)

Les témoignages recueillis dans les entretiens sont en correspondance avec les tendances générales exprimées, ils permettent toutefois d'apporter quelques nuances. La plupart des joueurs issus de (A) ont relativisé l'importance de l'implication de leurs parents, en particulier dans leur parcours de formation, en liant cela principalement au contexte de l'époque :

*L'école avant n'était pas autant importante que maintenant... Il fallait faire l'école parce que c'était obligatoire et ils étaient contents que je suive et que je passe l'année... mais je veux dire j'ai jamais fait des devoirs avec ma mère... mon père ne s'est jamais mis à table avec moi non plus. L'école dans les années 75... à ce moment-là les parents ils ne s'immisçaient pas autant dans le développement du gamin quoi... là de mon côté c'était école, apprentissage et après vita e bella ! Ça s'arrêtait là quoi ! Il fallait pas aller chercher plus loin... (Alexandre)*

Si l'implication des parents dans la formation semble plutôt faible, de la même manière, les encouragements et les soutiens dans le registre sportif demeurent relativement discrets, voire inexistantes :

*Non non il n'y avait pas un grand soutien ni d'un côté ni de l'autre... Pour te dire mon père ne m'a jamais vu jouer au hockey. (Alphonse)*

*Pour la formation, avec mon papa, j'ai jamais parlé. Jamais, rien. Maman, elle regardait un peu plus quand même, même si... ouais elle disait : « Il faut faire quelque chose, il faut au moins un papier ». Par contre côté sport, j'ai de la peine à savoir. Parce que j'ai toujours eu l'impression que mon papa n'en avait pas grand chose à faire. Je pense qu'il savait juste que je faisais du hockey. D'ailleurs j'ai l'anecdote du premier match que j'ai joué dans la 1ère, il a demandé qui c'était le numéro 6 avec la grille, il savait même pas que je jouais ! (Alain)*

En dehors de quelques apparitions furtives et sporadiques, les mères sont relativement absentes des discours des joueurs issus de (A). Elles ont néanmoins occupé une place plus en vue dans des familles à fort capital culturel et dotée d'une très bonne situation financière, dans des rôles marquant plutôt une opposition genrée entre culture classique et sportive :

*J'avais quand même un esprit d'ouverture assez large... je faisais de la musique à l'époque. Quand j'étais gamin, ma mère elle m'avait toujours dit : « Oui fais du piano, c'est bien... » (...) elle en faisait elle-même... (Alan)*

*J'ai choisi le hockey, aussi par volonté, mais j'avais vraiment peut-être un don artistique, en théâtre... à un moment donné, moi dans ma vie j'étais soit dans le sport avec mon père, soit le théâtre avec ma mère, qui était dans le théâtre et le cirque... Je faisais pas mal de cirque en parallèle... et de théâtre, c'est quelque chose peut-être qui m'aurait plu... (Arthur)*

L'influence des pères sur le parcours sportif de leur enfant, quand elle existe, semble plutôt se développer dans l'ombre. Pour les pères déjà investis dans le monde du hockey, l'incitation semble aller de soi sans qu'elle n'ait nécessairement besoin d'être verbalisée ou de se manifester par un soutien actif :

*Mon père était quand même impliqué dans le hockey, il était dans ce monde tu vois, donc sans forcément me le dire explicitement, je savais qu'en quelque sorte il me soutenait dans le hockey... (Alan)*

*Bon mon père il était quand même content que je fasse du sport, même s'il ne me le disait pas directement... Mais c'est clair que le fait qu'il soit là-dedans, qu'il soit président du club, indirectement ça te pousse quand même dans le hockey. (Armand)*

Plus pragmatiquement, les parents semblent également relativement peu sollicités pour le soutien logistique, que la patinoire se situe à quelques centaines de mètres du domicile familial ou à plusieurs kilomètres :

*La patinoire était au milieu du village, donc c'est pas que les parents devaient t'amener en voiture pour aller jouer. (André)*

*À cette époque on s'entraînait 2 fois par semaine, c'était vraiment une autre époque. On habitait à la rue de la \*\*\* (environ à 1,5 km de la patinoire), je partais en vélo avec le sac de gardien sur le dos et la canne dans la main, on n'avait pas de vestiaire, on n'avait rien. (Armand)*

*Je me déplaçais tout le temps à vélo... J'habitais à \*\*\* et donc je faisais entre 8 à 10 km pour aller bosser (dans le cadre de son apprentissage) ou pour aller à la patinoire, donc je faisais tout à vélo ou en bus... On n'avait pas de vestiaire, c'était le sac sur l'épaule... je devais monter un béquet comme ça (il montre une forte pente) pendant 10 minutes pour prendre le bus... (Alexandre)*

Le recrutement de « proximité » encore en vigueur pour les joueurs de cette génération (cf. p. 76-77) et le faible taux de repositionnement dans le marché de la formation (cf. p. 104) autorisent un investissement familial relatif en matière de déplacements et de mobilité géographique. Autrement dit, la configuration du marché influence également les modes de participation des familles.

De manière générale, les joueurs issus de (B) ont connu un modèle d'éducation caractérisé par une implication parentale plus soutenue en matière de formation et d'engagement sportif, renvoyant dans certaines familles au modèle de l'excellence ; autrement dit, à une incitation à être bon sur les deux registres. Plus spécifiquement, les expériences sont marquées par des configurations familiales où les rôles semblent davantage répartis, la mère s'investissant davantage dans le parcours de formation et le père dans la pratique sportive, bien que ce modèle ne soit pas généralisé :

*J'ai vécu dans un bon contexte avec aussi ma mère qui se dévoue pour les enfants, qui est à la maison... bon elle était fan de hockey aussi. Mon père il a aussi joué un rôle... c'était un homme très intelligent et un grand sportif aussi, c'était un peu un exemple. (Benjamin)*

*Pour ma mère c'était pas facile, parce que pour elle c'était surtout important les études. À la maison, c'était pas tellement mon père qui s'occupait de ma scolarité, c'est ma maman. Elle voulait vraiment que je finisse... ouais typique parents quoi... que j'aie un papier, etc. Il y avait toujours ce conflit un peu. Pour eux le sport c'était pas important... Mais encore que mon père il y a pris goût après... Bon lui il aimait beaucoup le sport... il en a jamais fait mais pour lui c'était génial parce qu'il venait voir les matchs, il se déplaçait... (Bruno)*

Bruno poursuit en ancrant plus largement le modèle d'éducation de ses parents dans le contexte de l'époque, où le hockey n'entre pas nécessairement en contradiction avec la culture familiale, sans pour autant encore constituer une « voie de salut » (Weber, 2000 [1904-1905]) ou une option de professionnalisation légitime pour les parents :

*À l'époque il me semble qu'il y avait pas cette concurrence, déjà rien que chez les parents, tu vois c'était pas... on nous amenait à la patinoire et voilà... Ils pensaient pas plus loin que ça. Aujourd'hui c'est tout de suite : « Ah mon fils il va faire carrière... ». Et même chez nous les joueurs, il y avait personne qui parlait de ça... On jouait, mais pas dans cette optique. (Bruno)*

*J'ai pas eu des parents qui se calquaient sur moi, sur ma possible future carrière, ils ont pas dit : « Ah moi je veux que mon fils il aille en LNA », comme on voit de plus en plus... ce qui est dommage. Eux ils m'ont toujours soutenu, dans un certain sens c'est grâce à eux que j'ai pu faire ce que j'ai fait, ils m'ont toujours soutenu, mais jamais poussé si tu veux... (Blaise)*

L'impression générale est donc celle d'un soutien parental à la carrière sportive présent, mais encore relativement modéré. Comme Blaise le confie, le hockey est au contraire plutôt utilisé comme moyen de pression pour favoriser un engagement plus prononcé dans la formation :

*Les premiers matchs de la 1ère que je suis allé voir je devais avoir 10-11 ans, avant j'allais pas. Et puis mes parents ils me préservaient de ça à cause de l'école aussi. Ouais y'avait la limite. Fallait que j'atteigne une limite, fallait quand même que ça suive à l'école pour que je puisse aller... c'était le moyen de pression qu'ils avaient envers moi. Rien qu'en me menaçant j'avais tellement peur de louper un entraînement ou bien de pas pouvoir aller faire un tournoi à... C'était efficace ! (Blaise)*

*Mes parents avaient une éducation assez stricte... Donc c'était exclu que je ne fasse pas la maturité. Ils me disaient : « Si tu vas pas bien à l'école... on supprime les entraînements ». Et tu vois toi à 15-16-17 ans, tu comprends pas ça toi... Tu te dis : « Mais ils sont bêtes ou quoi ? » Parce que toi la seule chose que tu veux faire c'est faire 12h d'entraînement par jour et pas aller à l'école. (Brice)*

Par ailleurs, si les récits indiquent une certaine retenue des familles en matière de « professionnalisation » de leur enfant au travers du hockey, ils suggèrent néanmoins une implication parentale déjà plus prononcée en termes de soutien logistique :

*C'est clair que mes parents ils m'ont toujours beaucoup soutenu pour le hockey, il y avait quand même pas mal de déplacements et ils étaient cool ils m'amenaient partout... (Boris)*

*Mes parents m'ont beaucoup soutenu, mon frère aussi, ils faisaient le taxi ! C'est clair qu'ils restreignaient parfois par rapport à l'école, mais il y avait beaucoup de soutien en même temps. (Blaise)*

*Le hockey représentait d'abord une charge pour mes parents parce qu'il fallait nous amener aux entraînements. À 15-20 minutes, selon la circulation. Il fallait traverser la ville en fait. Mais le hockey était aussi un plaisir partagé pour mes parents... C'était aussi pour eux un lieu de socialisation parce qu'ils ont gardé des contacts assez étroits avec d'autres parents de joueurs. D'ailleurs leurs meilleurs amis actuels, après 25-30 ans sont les parents d'un joueur avec qui j'ai évolué quand j'étais petit. C'est assez amusant... (Baptiste)*

Se rendant davantage eux-mêmes avec leurs enfants dans les patinoires, les parents multiplient les rencontres avec leurs homologues. Les interactions entre les parents des joueurs ayant cours dans le cadre de la pratique – ils échangent et partagent une culture commune, ont les mêmes soucis en matière d'investissement –, participent à façonner des « générations de parents » de hockeyeur, une dynamique qui semble favoriser le soutien accordé à la pratique sportive :

*J'adorais le hockey... On était un groupe de bons joueurs qui jouaient ensemble, les parents étaient copains, ils s'entendaient bien... D'ailleurs on faisait des voyages à l'étranger avec les sélections cantonales, c'était quelque chose de spécial... (Benjamin)*

*Mes parents ne me poussaient pas plus que tant dans le hockey, mais disons que le groupe de parents qui étaient là, ils nous suivaient beaucoup... Ils étaient souvent ensemble donc ils aimaient bien... Après j'crois pas que mes parents ils m'aient dit quelque chose par rapport à ma formation. Mais bon à l'époque il y avait des mauvais exemples, des gaillards qui étaient plus âgés, qui étaient bons aussi et qui n'ont pas continué... ils ont eu des boulots comme ci, comme ça, et ça m'a suffit... Je voulais pas ressembler à ça. (Billy)*

À partir des joueurs issus de (B), les configurations familiales marquées par une faible implication parentale en matière de formation peuvent être relayées par la confrontation à des expériences négatives de joueurs de la génération précédente.

Les joueurs issus de (C) sont encore davantage marqués par un modèle d'éducation reposant sur le registre de l'excellence avec, d'une part, une implication marquée des deux parents dans la formation et dans la pratique sportive – ce phénomène semble au passage renforcé par l'augmentation du niveau de formation (cf. tableau 1.11, p. 79) et du taux de pratique sportive des parents (cf. tableau 1.13a, p. 80) – et, d'autre part, plus régulièrement par un modèle d'éducation qui accorde la priorité à la carrière sportive :

*Ils me poussaient quand même un peu dans le hockey, mais l'école c'était aussi très important. J'aurais pu partir à 16-17 ans... toutes ces années j'aurais pu partir mais pour ça c'était vraiment important pour moi et pour mes parents aussi. Donc voilà, s'ils avaient voulu me pousser vraiment, je serais peut-être parti et j'aurais peut-être jamais fait une formation au final. (Clément)*

*En résumé, ils voulaient toujours un 5 minimum, ça donnait la ligne. Tant que j'avais 5, c'était bon. En-dessous ça râlait déjà... Et après c'est clair que mes parents ont aussi insisté pour que je fasse des études... À côté de ça, vu que les 2 étaient très compétiteurs, à haut niveau, c'est clair qu'ils m'ont poussé aussi énormément dans le sport. (Célien)*

La progression la plus significative (cf. graphique 2.4, p. 119), s'observe au niveau de l'implication des mères dans la pratique sportive de leur enfant, qui semble même parfois prendre le pas sur celle liée à la formation. Les mères des joueurs issus de (B) (cf. cas de Basile, p. 99, ou de Benjamin, p. 121) puis surtout de (C) apparaissent plus régulièrement dans les récits et davantage en lien avec la pratique sportive, dans laquelle elles prennent une part plus active, comme dans la suite du discours de Célien :

*Le club ne voulait pas me pousser plus que ça. Alors que le potentiel était là. Et là mes parents ont joué en grand rôle parce qu'ils ont senti que ça manquait de « push »... en fait c'est ma mère qui est allée voir le conseil d'administration et qui a dit : « Maintenant vous le poussez en avant d'une catégorie sinon il va à quelque part d'autre quoi ! Qu'on lui donne sa chance quoi ! » (Célien)*

Les modèles familiaux de la cohorte (C) sont aussi marqués par une réappropriation et une rationalisation plus forte du projet sportif par les parents. Certaines familles semblent en ce sens avoir intériorisé ce que J. Coakley (1983) nomme un « ethos orienté vers la performance » (performance-oriented ethos) qui tend à survaloriser le « capital sportif » :

*Ouais mais c'est sûr, sans tous les efforts qu'ils ont faits, j pense que c'est beaucoup plus difficile, ils m'ont beaucoup aidé quand même, ils m'ont poussé dans le hockey. Mon père a été sportif professionnel, donc il m'a bien guidé pour percer dans le hockey. (Christophe)*

Parallèlement, le renouvellement des attitudes parentales occasionne des effets sur le rapport à la formation des individus, en particulier chez les joueurs qui ne possèdent pas de formation (encadrés 2.1 et 2.2 ; cf. aussi cas de Christian, p. 101). Pour rappel ce modèle a été observé indépendamment du capital culturel des parents, suggérant que l'emprise de l'institution sportive écrase l'influence des origines sociales. Parallèlement, on peut également faire l'hypothèse que des origines favorisées donnent une sécurité supplémentaire et rendent moins nécessaire d'avoir une formation ou à tout le moins en minimisent la valeur.

#### **ENCADRÉ 2.1**

**Pour toi dans ta tête, arrêter cette formation ça avait quelle place ?**

*Ouais moi c'est ça le problème, c'est que j'ai toujours trop pensé au hockey. Pis après pour moi c'est des trucs qui n'avaient pas d'importance par rapport au hockey.*

**Et tes parents ils disaient quoi par rapport à ça ?**

*Pfff... Disons qu'ils ont jamais vraiment... Ma mère elle a toujours dit qu'il aurait fallu que je voie à côté quand même... Mais ils m'ont jamais vraiment forcé. Ils ont vu que... Ils m'ont toujours laissé vraiment... faire comme je voulais en fait. Parce qu'ils ont vu que j'étais tellement motivé par le hockey, et que ça allait bien donc... Donc il m'ont surtout apporté beaucoup de soutien pour le hockey. (Colin)*

#### **ENCADRÉ 2.2**

**Comment ça se passait avec tes parents à ce niveau ?**

*J'ai toujours été quelqu'un d'un petit peu nonchalant on va dire... Oui j'ai du talent mais j'ai jamais bossé plus que les autres parce que j'ai du talent tu vois. Et puis là-dessus mais parents ont peut-être plus forcé... C'était pas forcément des baisses de régime, mais là où ils ont vu que j'étais un peu plus facile, ils m'ont peut-être forcé à bosser un peu plus, à développer ces capacités, à la place de se satisfaire de ce que j'avais. À développer mon potentiel.*

**Et point de vue formation ?**

*Non là ils m'ont laissé tranquille, c'était pas la priorité tu vois...*

**Ils t'ont pas dit : « Charly il faudrait que tu aies une formation... »**

*Non, mes parents ont été les deux premiers à me pousser dans le hockey. Ma mère surtout. (Charly)*



En outre, les récits sont marqués par une implication familiale plus étendue suggérant que l'engagement sportif impacte davantage la famille au sens large, et que le hockey devient aussi un projet touchant l'ensemble de la famille :

*Ils ont toujours été derrière moi pour le hockey. J'ai toujours eu du soutien, pas seulement des parents mais aussi de mon frère et de ma sœur. Ils me motivaient et ils me poussaient pour que j'aie le plus loin possible. Donc ouais des fois on vivait un peu à mon rythme... (Claude)*

*Ah oui là il y a toute la famille qui a fait des sacrifices, même ma sœur qui a peut-être eu moins de temps avec mes parents, parce qu'ils devaient m'amener, ils venaient voir les matchs. Toute la famille a fait des sacrifices pour moi. (Christian)*

Comme le rappelle J. Laillier (2011b) à propos des parents des jeunes danseurs, « si l'on peut parler d'investissement « sacrificiel », c'est d'abord parce qu'il touche à toutes les sphères de la vie familiale, qu'il s'agisse des choix d'habitation, des choix budgétaires, de la vie de couple, de la vie professionnelle et du temps de la famille. (...) une telle décision a demandé une réorganisation complète de la famille » (p. 63). L'investissement et le soutien logistique des parents des joueurs issus de (C) apparaissent exacerbés par rapport aux générations précédentes :

*Comme je jouais aussi dans un mouvement junior très éloigné de la maison, il fallait m'amener aux entraînements quand on n'avait pas le permis. (Corentin)*

*J'ai toujours pu compter sur eux, je pense que je ne pourrais jamais assez les remercier. Tous les jours, ils m'amenaient à l'entraînement, ça faisait au moins 40 minutes aller et 40 minutes retour, plus le fait d'être encore là pendant l'entraînement. (Claude)*

En définitive, si les profils sociaux des familles se sont transformés (cf. chapitre 1, p. 78-82), le processus de professionnalisation semble accompagner et renforcer cette transformation, en influençant notamment les modèles d'éducation. Au fil des cohortes, on passe ainsi d'un modèle plus distant, où les parents sont encore relativement peu impliqués dans la formation et la pratique sportive de leur enfant, à un modèle plus participatif où les parents s'investissent et soutiennent davantage le double projet, avec parfois une attention accrue portée au projet sportif.

## Conclusion

Les engagements dans le hockey des futurs joueurs de LN – c'est-à-dire de la minorité qui accédera aux catégories de jeu les plus élevées – renvoient le plus souvent à des expériences très positives. Les individus sont valorisés par les confirmations formelles et informelles de l'institution sportive qui détient le pouvoir symbolique de leur donner de la valeur. Cette perception extrêmement positive de la valeur de la carrière sportive est en outre accentuée par une valorisation externe des qualités et des compétences de ces sportifs. Un dispositif médiatique, dans la presse et les réseaux locaux dans un premier temps, puis plus étendus, favorisent une reconnaissance par leurs pairs (à l'école ou dans le sport) ou les réseaux locaux de sociabilité (famille, amis, connaissances, rencontres amoureuses). De plus, la valorisation de l'affrontement qui caractérise le hockey représente en Suisse une culture sportive très virile (Messner, 1990) favorisant une sorte de curriculum caché (Kimmel, 2010, p. 34) pour les garçons dans lequel l'engagement scolaire est beaucoup moins valorisé et reconnu que l'engagement sportif. Ainsi, prendre des risques en se désinvestissant de la formation – à tout le moins subjectivement – est normalisé. Ils façonnent leurs compétences autour du sport et sont reconnus et valorisés sur ce registre. À un âge où les jeunes individus doivent construire leur avenir et faire des choix en matière d'orientation professionnelle, les engagements dans l'espace sportif et dans celui de la

formation sont en tension. Les dispositifs de valorisation du sport, en particulier par les pairs, ont toutefois des effets variables selon les univers familiaux et les parcours scolaires. Si le rapport à l'école influence la valeur accordée à la formation, les données indiquent que le degré d'implication parentale occupe une place centrale dans les processus de jugements et de choix. Ainsi, un soutien parental défaillant au niveau de la formation conjugué à une survalorisation de l'engagement sportif peut conduire à minimiser l'importance ou la valeur des diplômes et, pour certains, à se désengager de la formation.

Afin de rendre compte plus finement de ces processus de valorisation tout comme des représentations des joueurs et des familles, il faut les appréhender dans le contexte de professionnalisation de la pratique et de mutation du paysage de la formation. À ce titre, on observe à la fois une transformation de la structuration du champ ou de l'espace du hockey et, à un niveau plus microsociologique, une évolution des modalités d'interactions entre les différents acteurs, en particulier au sein des familles qui s'ajustent également aux transformations de l'offre. Dans cette optique, proposer un niveau de lecture intermédiaire en pensant les différentes cohortes dans une dynamique configurationnelle permet d'être attentif aux interdépendances existant entre les différents espaces de socialisation (famille, formation et pratique sportive) et donc de sortir du champ ou du monde sportif tout en étant proche des relations entre les différents acteurs au cours du temps.

Les données peuvent ainsi être lues au prisme de l'évolution des réseaux d'interdépendances reliant les individus et déboucher, en guise de synthèse, sur trois « configurations générationnelles » idéal-typiques. L'idée est de sélectionner les caractéristiques les plus saillantes de ces configurations, en décrivant notamment les types de relations mettant aux prises les individus et leurs transformations au cours du temps.

#### **> Une configuration « locale » et « cloisonnée »**

Le joueur issu de (A) débute relativement tardivement (8 ans), dans un club qui dispense des entraînements peu fréquents et de qualité moyenne. Il grandit dans un espace qui ne permet pas d'envisager une offre concrète de professionnalisation entraînant par conséquent une demande timorée, voire illégitime. S'il nourrit une ambition, elle est surtout sportive et son rayonnement reste local (jouer dans la première équipe), elle devient professionnelle uniquement lorsque les événements se concrétisent. Le joueur accède à la Ligue Nationale en restant dans son club d'origine. D'autre part, il a le sentiment d'appartenir à une famille issue de la classe moyenne inférieure et assez engagée dans le sport. Ses parents attachent une importance relative à sa formation et à son parcours sportif. Le modèle d'éducation se distingue par une présence plus marquée du père, qui fait autorité en matière de formation et de pratique sportive. Le joueur se projette sur un métier en dehors du hockey et opte en conséquence pour une formation professionnelle accomplie dans un cursus « normal », indépendamment de sa pratique sportive.

#### **> Une configuration « bricolée » de « réseaux élargis »**

Le joueur issu de (B) débute assez précocement (6 ans) et se repositionne dans l'espace du hockey après la fin de sa scolarité obligatoire. Le rayonnement de son ambition est national et la LNA est son objectif. Les ambitions sportives deviennent professionnelles lors des premières confirmations de l'institution (sélections nationales). Le joueur accède à la Ligue Nationale via son club d'origine ou le club qu'il a récemment rejoint. D'autre part, il a le sentiment d'être issu d'une famille plutôt aisée financièrement et engagée dans le sport. Ses parents sont impliqués à la fois dans sa formation et dans son parcours sportif, qui représente parfois un moyen de pression pour l'inciter à se former. Le modèle d'éducation se caractérise par le registre de l'excellence reposant sur une division sexuée des rôles, la mère étant davantage impliquée dans la formation, le père

davantage dans la pratique sportive. Le joueur peine à définir un projet professionnel en dehors du hockey, mais également dans le hockey, dont la légitimation professionnelle est peu évoluée. Il opte pour une formation professionnelle, souvent réalisée grâce à des arrangements. En définitive, le joueur grandit dans un espace où une offre de professionnalisation existe, mais elle n'est pas suffisamment développée pour répondre à la demande, impliquant des parcours bricolés et négociés.

**> Une configuration de « marché » « encadrée »**

Le joueur issu de (C) débute précocement (5 ans) et se repositionne très vite dans l'espace du hockey. Le rayonnement de son ambition est national, voire international (NHL). Son ambition est très tôt professionnelle et se construit sur le registre de la vocation, non pas sur le mode du désintéressement mais au sens d'une projection très précoce dans une occupation laissant entrevoir une perspective de carrière. Le joueur accède à la Ligue Nationale via son club d'origine, mais de plus en plus souvent via le club qu'il a rejoint très jeune. D'autre part, il a le sentiment d'être issu d'une famille à l'aise financièrement et très engagée dans le sport. Ses parents sont très impliqués dans sa formation et sa pratique sportive. Le modèle d'éducation se fonde encore sur le registre de l'excellence, mais penche plus souvent à l'avantage de l'engagement sportif qui semble, dans certains cas, remplacer l'absence de diplôme. Le joueur peine à définir un projet professionnel en dehors du hockey, qui devient une option professionnelle légitime. Il opte pour une formation générale, très souvent réalisée dans une structure sport-études ou aménagée. En définitive le joueur évolue dans un marché de la formation sportive structuré où l'offre, même si elle reste réduite – beaucoup d'appelés peu d'élus – répond aux exigences de la demande. Ce marché est également caractérisé par son encastrement dans un ensemble de réseaux sociaux, liés au domaine sportif, à celui la formation, ou à la sphère familiale.

Le renouvellement des configurations invite à réfléchir sur le but et le sens accordés à la formation par les joueurs. Si on apprenait auparavant un métier pour le futur, en réalisant une parenthèse sportive, la carrière sportive s'impose progressivement comme une étape du parcours professionnel, voire même du parcours de formation. Au fil des cohortes, les mutations dans l'espace du hockey laissent entrevoir des possibilités de professionnalisation plus tangibles pour le joueur, mais également pour les familles, engendrant davantage d'interférences avec les parcours de formation, auparavant plus cloisonnés. L'émergence des structures sport-études opère officiellement un rapprochement entre espace sportif et espace de formation, même si la force d'attraction et d'enchantement du hockey empiète déjà sur les parcours de formation. Par ailleurs, si à milieu social comparable, l'attitude des parents infléchit les parcours scolaires (Lahire, 1995), l'évolution du profil social des familles, notamment de leur plus grande proximité avec l'espace sportif, favorise le partage d'une *doxa* sportive (Bourdieu, 1984). Cette logique du don parental, en temps, en attention, en argent, favorise une transmission verticale tout en alimentant les liens familiaux. En s'impliquant davantage dans le parcours de formation, puis dans une sphère éducative traditionnellement réservée aux hommes, le rôle des mères dans l'espace sportif alimente la thèse d'un « glissement de la balance des pouvoirs entre les sexes » (Dunning, Maguire, 1995) et conduit à mettre davantage en tension parcours sportif et parcours de formation.

## **PARTIE II**

### **LE HOCKEY COMME PROFESSION**



## Chapitre 3 : Entrer dans la Ligue Nationale de hockey

---

L'analyse de l'entrée dans le champ ou dans le monde du sport professionnel est utile à la compréhension du phénomène d'« après-carrière » en ce que cette accession produit sur les individus. Nous postulons ainsi que la phase de transition s'éclaire de manière différenciée en intégrant à l'analyse les effets de cette étape marquante des biographies sportives. L'importance de la prise en compte de cette dimension s'observe notamment dans l'enquête de S. Fleuriel et M. Schotté (2011) sur la reconversion des sportifs d'élite français dans la mesure où elle permet de nuancer « une situation sociale qui n'est objectivement pas si calamiteuse » (p. 12) qu'attendue. Il est ainsi suggéré que les athlètes peuvent vivre, indépendamment de la position objectivement occupée après leur carrière sportive – fusse-t-elle privilégiée – une « misère de position », au regard notamment du statut précédemment occupé et du prestige lui étant associé. Dans cette logique, la littérature portant sur les élites sportives et leurs premiers pas « officiels » dans les structures du haut niveau rend compte d'un sentiment de fierté (Bertrand, 2008, p. 147) et d'élection (ibid, p. 150). Ce ressenti extrêmement positif semble reposer d'une part sur le pouvoir d'enchantement et de consécration de l'institution sportive (Brissonneau, Aubeil, Ohl, 2008 ; Forté, 2008) et d'autre part, sur le sentiment d'avoir franchi la première étape d'une quête d'excellence où « le sport de haut niveau apparaît comme un modèle de référence de la pratique sportive » (Papin, 2000, p. 407). Entrer dans les structures du haut niveau s'apparente à accéder à un cercle restreint qui distingue les élites des pratiquants « ordinaires ». L'imposition de ce qui constitue légitimement la modalité de pratique de référence se réalise dans un espace de concurrence où « le propre des dominants et d'être en mesure de faire reconnaître leurs manières d'être particulière comme universelle » (Bourdieu, 1998, p. 89). Représenter ou incarner un modèle de référence impose en retour à l'individu consacré un investissement conséquent et de « se montrer à la hauteur de la dignité conférée par l'investiture » (Bourdieu, 1997, p. 278). Entrer dans l'élite d'une pratique sportive transforme les individus par un rite d'institution (Bourdieu, 1982) qui confère à la personne une valeur particulière aux yeux des autres, mais modifie également ses représentations, ses attentes et sa perception du monde.

Ce chapitre rend ainsi compte, pour différentes générations de jeunes joueurs, des étapes qui entourent l'entrée ou l'accession à la Ligue Nationale de hockey, appréhendée ici comme un univers à part représenté par une élite. L'analyse tient en outre compte de potentiels effets d'enchantement du passé qui pourraient être plus marqués pour les joueurs issus de (A) car plus distants dans le temps et sous l'influence de la position occupée au moment de l'entretien. Pour rappel, nous souhaitons conceptualiser cet univers autour de la théorie des champs (Bourdieu, 1979a, 1986) particulièrement heuristique pour analyser les droits d'entrée dans l'espace du hockey perçu comme segment du champ sportif, mais aussi autour de la théorie des mondes sociaux (Becker, 1985, 1988) très utile pour appréhender les logiques d'interactions présentes à ce « moment » de la carrière.

Ce chapitre traite en premier lieu de l'économie du droit d'entrée, en identifiant les acteurs qui détiennent le pouvoir d'évaluer et de reconnaître le « capital sportif » des joueurs, tout en veillant à replacer les différents protagonistes dans les configurations dans lesquelles ils sont enchâssés. Dans un deuxième temps, l'analyse aborde plus spécifiquement l'acte de « magie sociale » et la dimension enchantée sur lesquels reposent les entrées dans la Ligue Nationale de Hockey tout en rendant compte des ajustements nécessaires, qui semblent évoluer au fil des cohortes.

## I. L'économie du droit d'entrée

Accéder à la Ligue Nationale n'est dans les faits pas réservé à tout le monde. Les joueurs de LN représentent en effet moins de 10% des joueurs actifs évoluant en Suisse<sup>90</sup>. La répartition des joueurs s'apparente à une structure pyramidale, le nombre de joueurs se réduisant à mesure que l'on monte dans la hiérarchie. Cet écrémage progressif ne semble d'ailleurs pas être ignoré par certains parents lorsqu'il s'agit de sensibiliser leur enfant aux perspectives objectives d'avenir :

*Mon père pour ce genre de truc il est assez malin tu sais, il a vite été voir combien de joueurs perçaient chaque année, tu vois... et on tombe sur 3-4 défenseurs par année d'âge... Il m'a dit : « Tu vois c'est comme ça, c'est les chiffres... » (Camille)*

Si le nombre de postes dans les équipes de LN est effectivement limité, non extensible et cette réalité quantifiable ou objectivable, les conditions qui déterminent cet accès sont en revanche moins tangibles, moins palpables. Aucune qualification, au sens d'un diplôme reconnu par une institution, n'est requise pour entrer dans le champ du hockey professionnel. Ce « vide institutionnel » place souvent spontanément au centre des discours, pour ne pas dire naïvement, la question du « talent sportif » pour justifier la réussite ou l'échec de certains, le capital corporel s'imposant comme unique droit d'entrée sur le marché du travail sportif (Lefèvre, 2011, p. 157). Pour l'auteur il s'agit de dépasser cette vision réductrice, d'autant que d'autres données empiriques semblent indiquer que ce ne sont pas forcément ceux qui sont reconnus comme les plus talentueux à un moment donné qui ont, en définitive, les carrières les plus abouties (Schotté, 2012). N. Lefèvre propose d'analyser plutôt le marché du travail sportif en termes d'économie des singularités (Karpik, 2007) qui dans le cas du cyclisme repose « sur des relations interpersonnelles, le plus souvent informelles et fondées sur la confiance » (Lefèvre, 2015, p. 451). Autrement dit, l'idée défendue est que la valeur du sportif ne se construit pas simplement dans l'ajustement de l'offre et de la demande, mais plutôt sur des dispositifs de jugements personnels organisés en réseaux. Quels sont donc véritablement les éléments déterminants pour évoluer en Ligue Nationale de Hockey ? Mais aussi et surtout qui fixe les règles et qui décide des droits d'entrée ? En tentant donc de dépasser le simple « talent sportif », au sens où il serait un « donné », il convient plutôt de comprendre sa construction et sa reconnaissance différenciée au fil des cohortes ; autrement dit, d'adopter la perspective de M. Schotté<sup>91</sup> qui vise à « mettre au cœur de son projet la question de la fabrique des différences interindividuelles de capacités et de réussite » (2014, p. 151). Sans soutenir qu'il n'existe pas de différences interindividuelles entre les joueurs – mais sans pour autant leur attribuer une essence naturaliste – l'analyse vise à explorer les conditions ou les configurations qui permettent à certaines compétences ou capacités d'être reconnues. Autrement dit, l'objectif est de comprendre comment certaines configurations façonnent les modalités d'évaluation du « capital sportif »<sup>92</sup> du joueur bien que plusieurs interprétations restent possibles.

Appréhender l'économie du droit d'entrée dans l'espace national du hockey professionnel suppose au préalable de prendre en considération la manière dont ce dernier est structuré et d'identifier les intérêts des différents acteurs qui évoluent en son sein. Les clubs sont les « unités opérantes » du champ du hockey professionnel, qui en compte 24 selon les statuts, répartis équitablement entre la LNA et la LNB<sup>93</sup>. Si les deux catégories de jeu marquent explicitement une hiérarchie entre les clubs, il existe des différences de « statut » au sein même des ligues. Il est ainsi des clubs plus prestigieux que d'autres, de réputation, mais aussi plus objectivement par leur

---

<sup>90</sup> On peut estimer que sur 6500 joueurs actifs dans le championnat suisse (répartis sur 330 clubs), « seulement » 550 d'entre eux évoluent en LN (répartis actuellement sur 22 clubs).

<sup>91</sup> B. Lahire (1995) emprunte la même perspective dans ses travaux portant sur les résultats scolaires.

<sup>92</sup> Cf. note de page n° 43, p. 39.

<sup>93</sup> Pour connaître l'évolution du nombre d'équipes en LN (cf. chapitre 1, p. 62-63)

palmarès<sup>94</sup>. Les clubs sont des organisations composées de différents acteurs dont les rôles et les intérêts, s'ils concourent tous en apparence à la « réussite » du club, sont néanmoins différenciés, notamment en fonction de leur position et de leur influence au sein du champ. Si les joueurs sont les principaux acteurs du champ, au sens où ce sont eux qui travaillent à l'accumulation du capital spécifique et qui sont en concurrence pour détenir les meilleures positions dans le champ, ces derniers semblent en revanche avoir très peu de pouvoir quant à la fixation des règles et des normes qui structurent le champ, notamment celles portant sur le droit d'entrée. « La question des limites du champ est toujours posée dans le champ lui-même et, par conséquent, n'admet pas de réponse a priori. Les participants d'un champ (...) travaillent (...) à exclure du champ une partie des participants actuels ou potentiels, notamment en élevant le droit d'entrée ou en imposant une certaine définition de l'appartenance » (Bourdieu et Wacquant, 1992, p. 75-76). Certes indirectement, en élevant le niveau respectif de leur jeu, les joueurs augmentent les standards et rendent ainsi plus difficiles l'accès au champ. Toutefois ce ne sont pas eux qui détiennent le pouvoir de décision finale pour statuer sur l'entrée d'un « nouvel entrant », autrement dit le rôle de « passeur » n'est pas de leur ressort. « Il faut en effet distinguer entre la simple possession de capital (économique ou culturel par exemple) et la possession d'un capital conférant un pouvoir sur le capital, c'est-à-dire sur la structure même d'un champ, donc, entre autres choses, sur les taux de profit, et par là, sur l'ensemble des détenteurs ordinaires de capital » (Bourdieu, 2011, p. 128). Au sein d'un club de hockey, on distingue ainsi *les joueurs*, comme acteurs détenant le capital culturel spécifique lié au champ, autrement dit le capital sportif ; des acteurs qui détiennent un pouvoir sur ce capital. Parmi cette « classe dominante » on peut identifier *les entraîneurs* comme acteurs détenant le capital culturel permettant d'avoir un pouvoir d'évaluation et de réévaluation du capital sportif des joueurs ; et *les dirigeants*, qui possèdent également un pouvoir sur le capital des joueurs, mais qui sont avant tout détenteurs du capital économique.

Si joueurs et entraîneurs sont des acteurs « stables » au fil des générations, au sens où ces figures ont toujours existé, les instances dirigeantes ont connu des mutations orientées vers une division du travail et donc une multiplication des postes occupés au sein de cette « classe ». On observe ainsi la délégation de certaines tâches à des figures émergentes, notamment celle du directeur administratif ou du directeur sportif. Un quatrième type d'acteur, extérieur à l'organisation du club, s'ajoute à la configuration tripartite « joueurs-entraîneurs-dirigeants », *l'agent de joueur*<sup>95</sup>. L'émergence de ce nouvel acteur sportif n'est pas indépendante de l'évolution de la structuration du champ. Son apparition dépend à la fois de conditions juridiques, économiques et géographiques (Poli, 2010), à l'instar de ce qui a été observé pour le cas du football en France (Frenkiel, 2014). Si les années 1990 sont marquées par l'obligation pour les clubs de LN de se muer en personnes morales, par la multiplication par deux des budgets des organisations et par une internationalisation progressive du marché (Whitson, Gruneau, 2006) – avec notamment les premiers joueurs suisses tentant leur chance dans le championnat de NHL – elles sont également le témoin de l'essor des agents de joueur en Suisse. L'émergence de ces nouvelles figures a entraîné des évolutions dans le processus de sélection des « nouveaux entrants ». Parfois relayés déjà par des « scouts » – c'est-à-dire des éclaireurs ou des dénicheurs, sous-entendu de talents – « qui construisent un maillage du marché de sorte que les talents puissent difficilement leur échapper » (Frenkiel, 2014, p. 2), l'un des modèles récurrents observé dans les années 1980 est celui du président mécène et omnipotent, se chargeant notamment lui-même du recrutement. Cette tâche est par la suite le plus souvent déléguée au directeur technique, voire même directement aux entraîneurs et surtout modérée par l'intervention d'un agent de joueur<sup>96</sup>. Si la

---

<sup>94</sup> On rappelle ici que depuis l'introduction des playoffs (1985/86), à l'exception d'une seule saison, seulement 4 clubs ont remporté la totalité des titres nationaux.

<sup>95</sup> Les tâches de l'agent de joueur regroupent « l'intermédiation, c'est-à-dire la mise en relation entre deux parties, le conseil du sportif ou du club, ainsi que la gestion du sportif (communication, image, sponsoring, patrimoine et publicité) » (Frenkiel, 2014, p. 3).

<sup>96</sup> Afin d'alléger le texte, cet acteur est parfois désigné simplement par le terme « agent ».



partition présentée initialement – entre les acteurs détenteurs du capital culturel spécifique et ceux détenant un pouvoir sur ce capital – permet grossièrement de comprendre qui est en mesure de « tirer les ficelles », les relations observées dans ces organisations particulières s'avèrent néanmoins plus complexes. En effet, en dépit de leur position de « dominés » – dans le sens où ils détiennent peu de pouvoir pour influencer les structures du champ – les joueurs ont néanmoins un pouvoir indirect sur les entraîneurs et dans une certaine mesure sur certains postes responsables du recrutement (on pense au directif sportif), car c'est de leur engagement et de leur réussite collective sur la glace que dépend l'avenir de ces derniers. Parce qu'il est plus simple, selon la rengaine<sup>97</sup>, de remplacer un directeur sportif et surtout un entraîneur qu'une vingtaine de joueurs, ce sont souvent ces acteurs qui paient les frais des contreperformances sportives. Si l'entraîneur détient donc un pouvoir sur le capital des joueurs, sa position peut néanmoins être rendue précaire par ces mêmes acteurs sur lesquels il détenait un pouvoir<sup>98</sup>. L'économie du champ national du hockey professionnel, et par là celle du droit d'entrée, est donc fondée sur un principe de réciprocité qui met en tension les échanges et les relations au sein de ces organisations<sup>99</sup>. La même logique s'applique aux relations que l'agent entretient avec les clubs et surtout avec les joueurs. S'il possède un certain pouvoir sur la structuration du champ, sa position dans ce dernier est dépendante du rendement des joueurs pour lesquels il travaille. Dans le championnat suisse, l'agent prélève une commission qui équivaut environ à 5% de la rémunération brute annuelle du joueur. « La rémunération et la carrière de l'agent sportif sont directement (commission proportionnelle) ou indirectement liées à la qualité et la quantité des relations qu'il parvient à tisser et des modalités de régulation et de distribution des relations dont il est le modérateur » (Sekulovic, 2013, p. 160). À la différence du joueur dont la position est définie de façon unique, celle des agents est déterminée par l'ensemble des relations qu'il entretient avec son « portefeuille de joueurs », ce qui leur permet, par effet cumulatif, d'accroître et de diversifier leur influence au sein du champ. C. Pociello (1999) analyse d'ailleurs le milieu des agents comme un champ à part entière où les acteurs « tissent des relations d'alliance et de concurrence et engagent des stratégies visant à satisfaire leurs intérêts personnels et collectifs » (p. 139-40). Au final, comprendre l'économie du droit d'entrée des « nouveaux entrants » au fil des générations passe par une prise en considération de l'évolution des particularités de ces organisations, de leur positionnement au sein du champ ainsi que des modalités d'échange et de relation entre les différents acteurs impliqués dans le processus de sélection.

---

<sup>97</sup> Expression issue d'un article intitulé « *Virer ne paie pas* » du quotidien suisse *Le Matin* paru le 12.12.2011.

<sup>98</sup> Il est difficile de donner une statistique représentative de la « durée de vie » d'un entraîneur à son poste. Si depuis l'introduction des playoffs en 1985/86, le club de Fribourg-Gottéron a connu 20 entraîneurs en 30 ans (renvoyant à une durée moyenne d'une saison et demi), l'entraîneur de Genève-Servette – également copropriétaire du club depuis 2010 – et celui de Davos, sont en place respectivement depuis 15 et 19 ans. À l'exception de la longévité hors norme de ces deux mandats, on peut néanmoins observer que le poste d'entraîneur est relativement précaire, dans la mesure où il est très fortement dépendant des résultats sportifs, par nature incertains (Yonnet, 1998).

<sup>99</sup> Ces tensions sont d'ailleurs illustrées par les mouvements de grève initiés par le syndicat des joueurs (l'Association des Joueurs de la Ligue Nationale de Hockey – AJLNH) dans le championnat nord-américain de NHL, à propos de la volonté des instances dirigeantes de plafonner les salaires des joueurs. Ce bras de fer avait débouché sur l'annulation de la moitié de la saison 1994/95 et 2012/13 et sur l'annulation complète de la saison 2004/05. Un tel syndicat n'existant pas en Suisse, les éventuelles revendications des joueurs n'ont pas le poids d'une action collective et ont ainsi moins de chance de constituer un contre-pouvoir.

## 1. Les « passeurs » et leurs moments

### 1.1 Des intermédiaires directs aux indirects

Jouer pour son club d'origine reste la meilleure option – ou le meilleur positionnement pour être précis – pour entrer dans l'espace national du hockey professionnel (tableau 3.1). La majorité des hockeyeurs interrogés (56.5%) ont accédé à la LN par l'intermédiaire de leur club d'origine, ou à tout le moins celui considéré comme étant le club d'origine. Cette voie d'accès décline toutefois assez nettement au fil des cohortes : elle concernait encore une forte proportion (71.8%) des joueurs issus de (A), mais moins d'un joueur sur deux (47.8%) issus de (C) a déclaré avoir vécu cette situation.

	Club d'origine*		Club rejoint en junior		Autre club		Total	
<b>1963-72 (A)</b>	71.8%	94	6.9%	9	21.4%	28	100.0%	131
<b>1973-82 (B)</b>	58.0%	83	26.6%	38	15.4%	22	100.0%	143
<b>1983-92 (C)</b>	47.8%	122	38.4%	98	13.7%	35	100.0%	255
<b>Total</b>	<b>56.5%</b>	<b>299</b>	<b>27.4%</b>	<b>145</b>	<b>16.1%</b>	<b>85</b>	<b>100.0%</b>	<b>529</b>

Tableau 3.1 : Premier club de Ligue Nationale

\* La catégorie « club d'origine » comprend également les clubs affiliés de la région

Ce passage est réalisé en moyenne à l'âge de 19 ans, bien qu'avec le temps on observe des entrées légèrement décalées dans le temps : les joueurs issus de (A) entrent en moyenne à 18.7 ans, les joueurs issus de (B) à 19.1 ans et les joueurs issus de (C) à 19.4 ans. Les données indiquent également une plus grande dispersion (écart-type) des âges d'entrée pour la cohorte (A) (1.65) et (B) (1.58), comparée à celle de (C) (1.28) suggérant une stabilisation progressive du marché et une uniformisation de l'âge d'entrée en LN.

#### > Un recrutement « direct » et de proximité où le père fait office d'agent

Les joueurs issus de (A) qui n'ont pas accédé à la LN dans leur club d'origine ont généralement été enrôlés par un club proche géographiquement. Dans les années 1980 – la décennie durant laquelle les joueurs issus de (A) sont entrés en LN – le marché du recrutement est encore peu organisé et les joueurs embauchés par le bouche-à-oreille, qui rappelle le processus de sélection fondés sur des « réseaux de confiance » observé par N. Lefèvre (2015). Dans bien des cas, l'intermédiaire est le dirigeant lui-même, qui à cette période, occupe souvent différents rôles au sein du club, notamment celui de recruteur :

*Durant cette bonne saison en 1<sup>ère</sup> ligue, depuis le mois de novembre, le président de \*\*\* (LNB) n'a fait que de m'appeler, il m'a vraiment poussé pour que je signe avec \*\*\*. Et à la fin de la saison j'ai dit oui, en plus c'était encore pas trop loin. (Adrien)*

*C'était le président de l'époque, qui m'avait contacté. Il voulait 2 jeunes gardiens, un peu du même âge... et c'est comme ça que je suis arrivé là-bas en LNB. (Armand)*

D'autres joueurs issus de (A) ont été recrutés par des acteurs qui sont en quelque sorte les antennes du dirigeant en place. Parfois appelés « scouts » dans le « milieu », ces acteurs sportifs travaillent pour un club et sont les « ancêtres » de l'agent de joueur, tel qu'on le connaît aujourd'hui. Ces agents semblent officier dans un rayon de recrutement relativement local :

*J'ai fait 2 saisons en 1<sup>ère</sup> ligue et lors d'un match dans la région, il y a des « scouts » qui sont venus visionner pour prendre des jeunes... et puis j'ai été transféré au HC \*\*\* en LNB, c'était en 82, j'avais 19 ans. (Adam)*

*Je jouais encore en juniors... et c'est là que des « scouts » m'ont repéré, du coup j'ai eu cette opportunité de partir à \*\*\* (LNB) et je l'ai tout de suite prise. En plus c'était le club le plus proche pour moi. (Arthur)*

*Lors de ma saison en 1<sup>ère</sup> ligue le club de \*\*\* (LNB) avait mandaté un agent... je sais plus qui c'était l'agent, parce que ça existait déjà... et donc j'ai débarqué en LNB. (Alexandre)*

En effet, les « agents » existaient déjà en Suisse, mais à la différence qu'ils étaient encore, au début des années 1980, financés par les clubs et non par le joueur. En attendant l'arrivée de cet acteur qui représentera le joueur par la suite, il est assez fréquent que ce rôle soit endossé par les pères des joueurs issus de (A) (encadré 3.1) :

*Au début c'était mon père qui est venu. Après la 1<sup>ère</sup> année, j'avais demandé aussi une augmentation et il me l'avait donnée. Mais l'argent ce n'était pas une priorité si tu veux, c'était plus un jeu avec mes parents. Je me rappelle toujours, mon père il était là, il regardait le type, il lui faisait comme ça (le pouce en haut pour faire monter le chiffre) ! (André)*

### **ENCADRÉ 3.1**

*J'avais fait une bonne 1<sup>ère</sup> saison en LNB et donc assez rapidement j'ai signé en LNA. Je vais avec mon père parce qu'il fallait aller se présenter, moi j'allais comme ça hein (il montre une main tremblante). J'avais encore juste pas 20 ans... On arrive dans le bureau, le président à l'époque c'était \*\*\*, avocat, il a fait de la politique... La table était cinq fois plus grande que celle qu'on a devant nous (notre table faisait environ 1 mètre sur 1), il y avait son responsable administratif du Conseil d'administration, enfin c'était des Comités à l'époque... il y avait un juriste qui était là et le Président...*

*C'était assez impressionnant...*

*Ah... ! Et si tu voyais mon père ! Boucher de métier, mon père il faisait 1m72 pour 100kg ! Il avait des bras comme ça (il mime énormes), il était petit, mais trapu ! Et puis on arrive... Et le Président dit : « Ouais voilà alors on est intéressés... bla bla bla... », il me fait la proposition de contrat, on était en face, il prend le contrat : « Voilà ce qu'on peut lui proposer pour la saison prochaine... ». Et il pousse la feuille vers nous. Mon père qui était petit il se lève (il mime la scène), il prend la feuille avec son doigt, il la retourne... il fait comme ça (il lit en s'aidant du doigt), il se relève, il repousse la feuille vers le Président en la tournant...*

*Ah carrément !*

*J'te jure comme ça ! Il me fout un coup de coude, il me dit : « Viens petit ! On y va... », je me suis dit : « Putain il fout quoi mon père là ! » et moi j'osais pas dire un mot ! Moi j'allais comme ça (main tremblante)... et puis il me dit « Viens on y va ! », « Ok c'est gentil pour la proposition on va réfléchir... Au revoir M. le Président, au revoir, au revoir... ». On sort du bureau, on ferme la porte : « Non de Dieu papa tu fous quoi ! Putain c'est un contrat en LNA je vais faire quoi la saison prochaine ! » Moi j'étais paniqué quoi ! Mon père il me dit : « Petit... c'est des conneries ça, ça c'est pas te respecter, avec la saison que tu fais, je suis sûr que tu vau mieux que ça financièrement. T'inquiète pas, on sera pas arrivé à la maison qu'ils vont rappeler... ». Moi pas un mot... j'étais comme ça dans la voiture (bras croisés dans mon coin), la grosse paniquée ! La grosse déception ! Parce que moi à la limite l'argent je m'en foutais... moi je voulais jouer ! À cette époque-là, je veux dire il fallait jouer ! Et puis on arrive le soir à la maison... « Dring... », le téléphone... « Bonsoir M.\*\*\* à l'appareil, veuillez repasser au bureau s.v.p.... ». On repasse au bureau... le même rituel, donc ils ont repris les chiffres, mon père qui se relève, il regarde, il refait la même chose et il dit : « On va pouvoir commencer à discuter... »*

*Oh mon Dieu ! (rires)*

*Je me suis dit : « Ah nom de Dieu de nom de Dieu... on va jamais y arriver quoi ! ». Et puis bon là j'ai eu un très bon contrat... et avec ce que j'ai fait sur la glace, j'veux dire... ils ont eu leur retour sur investissement sans problème quoi. (Alexandre)*

Dans la configuration d'un marché pas vraiment stabilisé et en voie de développement, la signature des contrats semble parfois s'apparenter à un jeu, où les acteurs disposent encore de marge de manœuvre importante pour négocier.

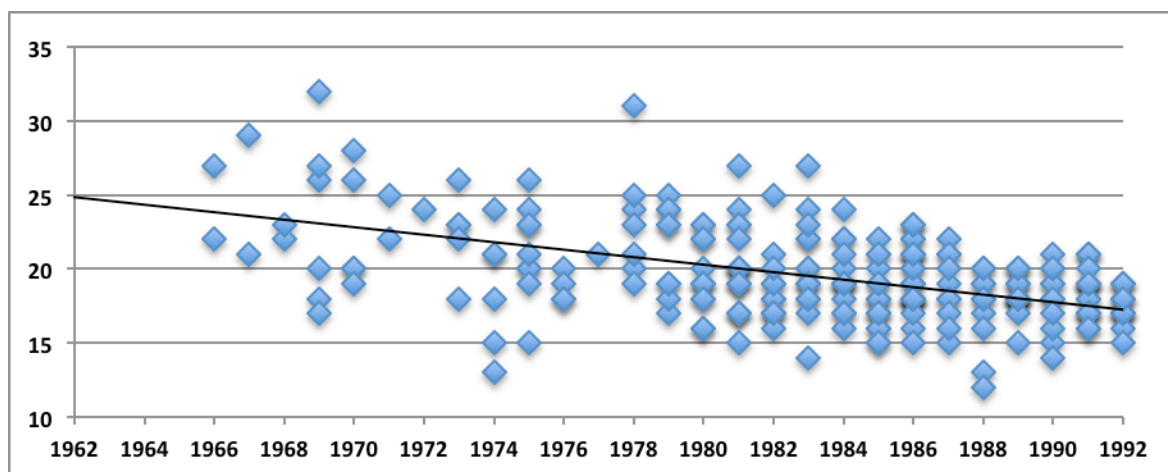
Ainsi, les joueurs issus de (A) ont accédé à la LN au travers d'un recrutement localisé et d'une transaction « directe », c'est-à-dire par l'intermédiaire d'acteurs travaillant ou représentant le club : entraîneur, président ou « agents de club ». A cette époque, les pères représentent encore fréquemment leur fils dans les premières négociations.

### > Un recrutement plus large et « indirect » ou l'avènement de l'agent de joueur

Les données recueillies par questionnaire montrent que très peu de joueurs issus de (A) ont collaboré avec un agent de joueur au cours de leur carrière, alors que cette pratique est beaucoup plus répandue pour les joueurs issus de (B) et (C) (tableau 3.2). Si en moyenne la collaboration avec un agent débute à 19.5 ans<sup>100</sup>, cet âge différencie significativement les 3 cohortes (graphique 3.1) : 23.7 ans (A) ; 20.4 (B) et 18.4 (C), suggérant une professionnalisation de plus en plus précoce. Suivant la même logique que les âges d'entrée en LN, les écarts-types déclinent également au fil des cohortes et indiquent une normalisation et une standardisation des voies d'accès. Même si certains joueurs issus de (A) s'assureront plus tard les services d'un agent, leur accès à la LN ne semble pas dépendre de cet acteur sportif.

	agent		Total	
63-72 (A)	17.9%	22	100.0%	123
73-82 (B)	58.9%	83	100.0%	141
83-92 (C)	64.8%	158	100.0%	244
<b>Total</b>	<b>51.8%</b>	<b>263</b>	<b>100.0%</b>	<b>508</b>

Tableau 3.2 : Joueurs ayant collaboré avec un agent au cours de leur carrière



Graphique 3.1 : Age lors du début de collaboration avec un agent rapporté à l'année de naissance du joueur

Remarque : Le coefficient de détermination  $R^2 = 0.2909$

En dehors des quelques apparitions sporadiques avec la 1<sup>ère</sup> équipe<sup>101</sup>, les joueurs issus de (B) et surtout de (C) ont accédé à la LN par l'intermédiaire d'un agent. Les expériences rapportées sont assez variées en fonction du positionnement du joueur au sein de l'équipe, mais aussi de celui de

<sup>100</sup> Cette moyenne semble faire écho à l'âge moyen d'entrée en LN (19 ans).

<sup>101</sup> Il n'est effectivement pas rare qu'arrivés presque au terme de leur parcours junior, certains soient appelés à faire quelques apparitions avec la 1<sup>ère</sup> équipe, avec les conséquences que cela engendre (voir p. 145).

l'agent, en termes d'influence, mais également d'étape de sa carrière. Les relations rentrent dans le cadre d'un marché où offre et demande sont en tension. Pour certains joueurs issus de (B) bien positionnés la collaboration est engagée par l'agent lui-même et débute relativement tôt :

*Il nous a approchés après mes premières apparitions en LNB, j'avais 16 ans. Il nous a expliqué un peu comment son business fonctionnait, ce qu'il voyait un peu pour moi en termes de progression, du style jusqu'à 20-22 ans, plus ou moins un petit plan de carrière. (Bastien)*

*Ça a été assez vite puisque vers 13 ans, il y a un agent qui m'avait approché. C'était au tout début qu'il commençait dans le métier (...) J'ai eu la chance de pouvoir jouer à ce niveau-là (1<sup>ère</sup> ligue) à 13 ans et après quand t'as un gars qui parle à tous les clubs, que t'es libre... ben déjà ils te connaissent... Après il faut espérer qu'il y a un gars qui t'ait vu jouer une fois... à l'époque ça n'existait pas trop. (Boris)*

Le cas de Boris est relativement atypique – il suffit d'observer le graphique précédent à l'intersection « 1974 » et « 13 ans » – dans la mesure où sa détection précoce ne correspond pas vraiment aux pratiques observées à son époque. L'analyse de la configuration locale dans laquelle ce joueur a évolué permet de comprendre les mécanismes qui ont provoqué sa détection et ce sentiment d'une trajectoire « en avance sur sa génération ». Issu d'un village de montagne possédant un club de 1<sup>ère</sup> ligue n'ayant pas un contingent très étoffé, son intégration très précoce au contingent de la 1<sup>ère</sup> équipe a suscité l'attention et une première forme de reconnaissance à l'échelle locale. Dans le même temps, un des premiers agents en Suisse, établi dans le même canton, débute dans le « métier ». Cette collusion d'événements a entraîné cette collaboration peu courante pour l'époque avec un joueur si jeune.

Si l'intérêt de l'agent dépend donc du capital sportif du joueur, la configuration formée par ces deux acteurs dépend également de la position de l'agent dans le champ et de l'étape à laquelle il se trouve dans sa carrière :

*Mon agent avait 200 joueurs, c'est pas qu'il faisait des plans de carrière avec tous ses joueurs (sourire). C'était un peu son point faible. C'est un bon agent, il est puissant, mais il a pas le temps de s'occuper vraiment de ses joueurs. Bref. Par contre il m'a amené en LNB. (Benjamin)*

Il n'est pas rare que l'agent ait été choisi « par défaut », parce qu'il appartient à un réseau de proches. Dans cette configuration, les expériences vécues semblent généralement perçues négativement :

*Je le connaissais bien de par mon meilleur ami... On se connaissait depuis longtemps et lui il avait lancé un petit truc qui n'a pas marché parce que c'est un monde de requins. (Carlos)*

*Ouais j'avais un agent... pas très compétent. C'est lui qui est venu me chercher quand je suis arrivé à \*\*\* en fait. Et on l'a gardé comme agent, parce que c'était un ami à mes parents et mon ancien coach aussi. Et puis ouais c'était un petit peu un espèce d'escroc... (Charly)*

Contrairement à la situation vécue par les joueurs issus de (A), où les parents pouvaient encore parfois faire office d'intermédiaire, les joueurs de (B) et (C) semblent contraints de faire appel à un agent :

*Mes parents n'avaient aucune idée du hockey hein... alors quand ils ont vu que je commençais à jouer un peu avec la 1<sup>ère</sup>, ma maman côtoyait un peu l'entraîneur car elle avait sa fille à l'école... comme elle le voyait régulièrement, elle a commencé à parler un peu de moi et elle lui a demandé ce qu'il pensait pour mon futur... Et lui il l'a orientée vers un agent. Alors après j'ai pris contact et on a regardé un peu les possibilités et l'option de \*\*\* (LNB) est arrivée... (Basile)*

Dans un marché en voie de développement, l'agent devient progressivement un acteur indispensable pour accéder à l'espace du hockey professionnel, qui plus est pour les familles distantes du « monde sportif ». Si l'agent ouvre l'espace des possibles et facilite le lien avec les potentiels nouveaux clubs, il est aussi contacté pour mettre à profit ses connaissances du marché, notamment celles portant sur la valeur des joueurs :

*C'est moi qui l'ai approché... moi et mon père. J'ai le souvenir d'avoir été à une table de restaurant avec mon père pour négocier justement ma 2<sup>ème</sup> année de contrat, ces 18'000 francs. Mon père pfff... il est pas à l'aise du tout, de toute façon il connaît pas du tout le marché, moi personnellement je déteste parler d'argent. Pfff on décide de contacter un agent, qui accepte évidemment avec plaisir puisqu'il y a un peu d'argent à se faire. Non il est très sympathique, mais c'est pas dans l'optique « On va te placer le mieux possible », c'est dans l'optique on n'aura plus besoin d'aller s'asseoir à une table pour aller négocier de l'argent, alors qu'on n'en a aucune idée. On n'a aucune idée du marché. On sait qu'on se fait un peu flouer quand on signe les contrats. Disons que là tu te fais flouer autrement ! (rires) Mais t'as le sentiment de ne plus l'être... en tout cas tu ne le vis pas. Donc c'est plus dans cette optique là qu'on va le voir que dans l'optique de baliser ma carrière. (Baptiste)*

Le recours de plus en plus fréquent à cet intermédiaire sportif semble lié à la place croissante occupée par l'argent dans la négociation des contrats. « La rémunération des sportifs et, plus largement, les moyens financiers mis à la disposition des acteurs liés d'une manière ou d'une autre à l'univers sportif est au cœur de la compréhension de la place des intermédiaires dans le sport » (Sekulovic, 2013, p. 160). La représentation des agents est en tension entre la nécessité grandissante des services qu'il apporte et l'acceptation que ces derniers ont un coût :

*C'était lui qui est venu vers moi et c'est vrai qu'on peut dire ce qu'on veut des agents, qu'ils prennent un pourcentage sur le contrat, mais quand t'as besoin d'un agent, t'es bien content qu'ils soient là... Au début c'est un peu difficile quoi. Toi t'en as aucune idée de savoir ce que tu peux demander... il y a des choses dans les contrats franchement... (Clément)*

Si l'agent met donc à profit ses connaissances du marché, il semble également précieux pour débloquer des situations :

*J'avais pas trop d'options et c'est là que j'avais appelé un agent... Du coup \*\*\* (LNA) ils m'avaient offert un contrat pour les Juniors Elites et c'est comme ça que je suis rentré dans la filière. (Charles)*

*Si j'étais resté après les Juniors à \*\*\* (LNA), j'aurais jamais joué. Donc je me suis dit que pour trouver une équipe en LNB il fallait un agent quoi. J'en ai pris un et il m'a proposé \*\*\* (LNB) (sourire). C'était quand même entre guillemets mon club du début quoi. (César)*

Ce joueur semble avoir également souffert de sa « réputation », qui à l'instar des échanges observés dans une économie des singularités (Karpik, 2007), semble déterminante :

*En Juniors Elites, je pense que le dernier coach que j'ai eu il m'a un peu saqué quoi. Je sais plus son prénom... À la fin des Juniors je pense... pour aller dans d'autres équipes. Parce qu'entre guillemets on se marrait un peu sur la glace, on faisait un peu les cons et puis il m'a dit : « Tu crois que je dis quoi sur toi quand les clubs ils m'appellent ? » (César)*

Plus qu'un intermédiaire externe, la position privilégiée de certains agents leur permet d'avoir accès directement au dernier « passeur » à convaincre :

*J'avais 17 ans... et mon agent me disait que l'entraîneur de \*\*\* (LNB) c'était un de ses copains et qu'ils avaient vraiment peu de joueurs, ils avaient des blessés... Du coup c'était une chance pour moi de venir là... Je me suis dit « Bon ben à 17 ans de jouer en LNB, c'est pas mal quoi... » (Colin)*

Au fil des cohortes, l'entrée dans le champ du hockey professionnel requiert de manière plus marquée la participation active d'un tiers qui aide à décoder les nouvelles règles du jeu pour les joueurs et leurs familles.

## 1.2 L'entraîneur : the « gatekeeper »

Si l'entrée dans l'espace du hockey professionnel dépend partiellement du volume de capital spécifique détenu par le joueur, ce capital n'a intrinsèquement pas une grande valeur tant qu'il n'est pas reconnu. Ce phénomène semble plus largement se vérifier dans le monde du sport (Schotté, 2012) comme dans le monde de l'art (DeNora, 1992, 1998 ; Menger, 2009). Dans l'absolu être « bon » – si tant est qu'on puisse l'objectiver – ne donne accès à rien. Être reconnu « bon » par les acteurs influents de l'économie du droit d'entrée est en revanche une condition incontournable pour pénétrer dans l'espace. L'impact réel du capital sportif du joueur est donc dépendant des acteurs qui détiennent le pouvoir de décision sur les droits d'entrée.

L'espace du hockey professionnel – et la remarque est valable pour les différents espaces se structurant autour des sports collectifs – a la particularité de contenir en son sein une seconde « porte d'entrée », celle qui s'ouvre sur l'« aire de jeu », celle qui sépare le banc de touche ou les coulisses de la scène sportive. Un joueur peut donc faire partie du « champ » (ou de l'équipe), mais sans prendre part au jeu, ou seulement sporadiquement. Parce qu'il détient le pouvoir ultime de décision sur la participation ou non du joueur au « jeu », ainsi que sur son taux de participation, l'entraîneur est le dernier acteur à convaincre, le dernier « gardien du temple ». Chaque entraîneur possède sa propre culture du jeu, sa propre vision quant aux facteurs de réussite dans le jeu. En fonction de la marge de manœuvre dont il dispose au sein du club, il privilégiera des dimensions du jeu qui pour d'autres seront moins importantes, voire insignifiantes. Il attachera de l'importance à des compétences spécifiques, qui pourront apparaître secondaires à ses homologues. Un joueur détenant un certain volume de capital spécifique peut donc apparaître relativement différemment en fonction de l'entraîneur et de la configuration de l'organisation dans laquelle ils sont tous deux engagés.

### > De l'autonomie de l'entraîneur

Au-delà de ses propres considérations, l'entraîneur doit également rendre des comptes à des dirigeants et plus largement à un « auditoire<sup>102</sup> » constitué d'un public qu'il faut contenter, des médias qui vont décortiquer sa manière d'entraîner et qui vont surtout l'évaluer plus radicalement sur ses bons ou mauvais résultats. Comme le rappelle H. Becker, « les consommateurs de l'œuvre participent également de sa production. L'œuvre n'a d'effet qu'à condition que des gens la voient, l'entendent ou la lisent, ce qu'ils font de différentes manières, à nouveau en fonction de l'organisation sociale du monde dans laquelle l'œuvre est produite » (Becker, 2003, p. 30). L'intégration d'un jeune joueur ne se comprend donc pas simplement dans l'interaction entre le joueur et l'entraîneur, mais également dans le cadre particulier de son travail, qui l'encourage en quelque sorte à justifier ses choix. En fonction de la position du club dans l'espace sportif – et plus concrètement de sa position au classement – ainsi que des ambitions des dirigeants, en termes sportifs, mais aussi en termes de formation, l'entraîneur aura plus ou moins de marge de manœuvre. Se joue dans cet équilibre le renouvellement permanent de la confiance que les dirigeants placent en lui, autrement dit son poste de travail.

En essentialisant les goûts de l'entraîneur – ou plutôt son rejet des « jeunes joueurs » – tous les prétendants à l'entrée ne semblent pas avoir conscience de ce système de contraintes :

*Y'a quand même l'entraîneur que j'ai eu à ce moment-là, qui doit te donner à un moment la chance de jouer et te la laisser... Donc s'il aime pas les jeunes tu peux rien faire...(Christophe)*

---

<sup>102</sup> A. Abbott (2001) mobilise le terme pour observer les interdépendances entre les professions, et comment ces dernières émergent, disparaissent ou luttent pour leur maintien et leur reconnaissance. La métaphore de l'« auditoire » reste néanmoins intéressante pour analyser le « drame social du travail » (Hughes, 1958) ou la « scène théâtrale de travail » (Ughetto, 2013) ; autrement dit, pour appréhender la dimension scénique des échanges et des interactions dans le cadre du travail.

*Ça dépend aussi du type d'entraîneur que t'as. Tu peux dire ce que tu veux mais à un moment donné un entraîneur qui ne t'aime pas, qui ne fait pas confiance aux jeunes, t'as pas de chance et c'est fini... (Clément)*

Si l'entraîneur a le pouvoir d'évaluer le capital sportif du joueur – c'est-à-dire les qualités jugées nécessaires pour prendre part au jeu – à la hausse ou à la baisse, ses décisions doivent surtout être appréhendées au regard de l'autonomie dont il dispose et donc des intentions de ses employeurs :

*Normalement je devais jouer avec la 1<sup>ère</sup> aussi. Mais ils étaient chaque fois dans les fonds de classement à cette époque quoi, ça n'allait pas. Alors il faisait pas jouer les jeunes... Il devait entre guillemets aussi sauver sa place. (César)*

*C'était pas simple, parce que l'entraîneur il changeait chaque 6 mois (...) \*\*\* s'est fait gicler. Ils l'avaient pris parce qu'il était soi-disant bien avec les jeunes, mais pour finir ça s'est révélé que pas trop. Après il y a eu \*\*\* et là ça allait étonnement bien avec lui, on a pu commencer à jouer. (Billy)*

Si au sein de cette organisation l'entraîneur semble avoir été remercié parce qu'il n'a pas suffisamment favorisé le développement des jeunes joueurs ; dans une autre configuration, une trop grande « permissivité » en faveur des jeunes peut au contraire se retourner contre l'entraîneur : « *Je me suis fait licencier car j'avais, selon les dirigeants, inséré trop de juniors au sein de la première équipe malgré leurs excellents résultats en équipes juniors* »<sup>103</sup>. Si la perception de l'entraîneur reste décisive pour l'entrée dans le champ, ses décisions peuvent donc être utilisées à ses dépens pour justifier son éviction. L'entraîneur n'est donc pas totalement maître de ses choix.

### **> Des affinités électives entre joueurs et entraîneurs ?**

Si les conditions d'entrée en LN doivent être mises en perspective avec la configuration locale de l'organisation, les interactions entre l'entraîneur et le joueur révèlent également des mécanismes sociaux intéressants. Que dire en effet de cette confession à propos de sa relation avec son entraîneur :

*Quand j'ai débarqué là en LN, j'étais un peu le fils de l'entraîneur... c'est bizarre parce que j'étais de loin pas le plus fort, mais il m'aimait bien... (Bernard)*

Si l'un des enjeux est de comprendre le processus de sélection des « nouveaux entrants » en essayant d'analyser comment et dans quelles conditions le capital sportif est reconnu, quelle est la part de l'« extra-sportif » dans ce processus ? N'y a-t-il que des propriétés distinctives de l'espace qui entrent en ligne de compte ? Comme le suggère M. Schotté à propos des métiers artistiques, « ne peut-on pas imaginer que, dans ces conditions, les différents acteurs chargés de repérer un artiste « prometteur » vont chercher ailleurs que dans l'œuvre elle-même des éléments « sécurisants », c'est-à-dire à même de garantir la conformité de l'artiste avec leurs attentes ? » (2014, p. 153). Le cas de cette relation entre un entraîneur, lui-même universitaire, et son joueur amène à considérer ce que P.-M. Menger désigne par un « jeu des appariements sélectifs », c'est-à-dire des collaborations qui favoriseraient « une action multiplicative sur l'expression des qualités individuelles » (2009, p. 357) :

*L'entraîneur m'a beaucoup développé en tant que joueur. Il est venu à l'uni aussi, il a parlé au directeur de l'uni, en lui disant : « Des fois ce serait bien s'il peut louper des cours, mais il rattrape, on va l'aider... » Des fois c'est même lui qui me laissait partir ou louper un entraînement parce que j'avais un cours important à l'uni... C'était une année exceptionnelle parce que c'était ma 1<sup>ère</sup> année en LN et puis on est montés en LNA direct et l'entraîneur m'aimait bien. (Benjamin)*

---

<sup>103</sup> Interview d'un entraîneur ayant officié comme entraîneur principal dans plusieurs clubs de LN en Suisse (publiée sur le site [planetehockey.com](http://planetehockey.com) le 27.10.2008).



Peut-on suggérer que l'homologie des trajectoires sociales extra-sportives entre le joueur et son entraîneur a influencé positivement l'évaluation du capital sportif du joueur ? Mais plus encore, ne contribue-t-elle pas à magnifier et à renforcer le sentiment de compétence et le capital confiance du joueur ? Ces affinités qui semblent socialement enracinées se rapprochent de ce que P.-E. Sorignet (2004b) a observé dans les relations mettant aux prises de jeunes danseurs et leur professeur. Même si ce phénomène n'est ni avoué ni avouable, l'évaluation ne semble pas relever uniquement de la sphère artistique, mais partiellement reposer sur des affinités sociales implicites.

Un second exemple, unissant le même entraîneur et un autre joueur, également universitaire, semble confirmer cette intuition. Bien que les circonstances et les configurations locales ne l'aient pas conduit à être choisi par cet entraîneur, sa relation avec lui a pourtant d'emblée démarré sous les meilleurs auspices :

*On a un nouveau coach, et donc il amène avec lui beaucoup de nouveaux joueurs, qu'il a choisis, donc moi mon contrat formation devait porter sur plusieurs années parce qu'on peut pas dire qu'il m'ait choisi, il m'a pris parce que j'étais là. Tout en m'aimant plutôt bien d'ailleurs... il m'a tout de suite bien aimé alors que c'était vraiment un gars très dur. (Baptiste)*

Les représentations différenciées des joueurs envers ce même entraîneur (5 joueurs de notre échantillon ont eu affaire à lui) illustrent les relations asymétriques entretenues. Les données de nos entretiens montrent que, s'il a été qualifié de « *gars très intelligent* », le même entraîneur était un « *malade mental* » pour un autre joueur, leur perception dépendant largement de la reconnaissance plus ou moins favorable de leur capital sportif respectif par le dit entraîneur. L'inégal traitement réservé aux joueurs, qui ne semble reposer que partiellement sur une évaluation des compétences sportives, débouche ainsi sur une asymétrie des échanges confirmatifs (Aubel, 2005) entre joueurs et entraîneur.

On relève au passage que ces relations privilégiées ne passent pas forcément par l'entraîneur, mais peuvent également réunir directement le joueur et le dirigeant :

*Le président je me souviendrai toujours, c'était \*\*\* à l'époque, j'étais pas son chouchou, mais presque... Je me souviens de petites anecdotes, on avait des voitures de leasing par l'intermédiaire du club et puis j'ai dit : « Moi je veux pas celle-là, j'veux celle-là ! » Et puis il m'avait fait ce cadeau parce qu'il m'aimait bien. (Adam)*

Dans certaines configurations, le joueur peut même souffrir des bonnes relations entretenues par l'entraîneur avec un autre coéquipier :

*J'étais un peu en concurrence avec lui, et comme lui c'était le petit génie... et le chouchou de l'entraîneur, c'était pas évident pour moi derrière. Comme toujours, il y en a cinq qui sont intouchables et puis il y avait \*\*\* qui jouait super bien, pour son âge... il avait 15 ans ! Il avait 15 ans et il jouait en LNB... (Boris)*

En dépit de certaines affinités électives observées au niveau des interactions, la configuration de l'organisation dans laquelle est engagée l'entraîneur n'autorise parfois pas la « conversion » systématique de cette proximité en temps de jeu :

*J'essayais de montrer une bonne attitude tu sais, je m'entraînais beaucoup, dès que je jouais pas beaucoup, j'étais quand même tout de suite après au fitness... Et l'entraîneur m'aimait beaucoup, même s'il me faisait pas beaucoup jouer, il me disait : « Ecoute je t'aime vraiment beaucoup mais j'peux pas... » Et puis tu sais je le voyais aussi comme il était dans son attitude avec les autres, et après comme il était avec moi... c'est vrai qu'il voulait me faire progresser, il voyait que je me donnais à fond mais que j'arrivais peut-être pas... (Camille)*

Le discours de ce joueur rappelle qu'au-delà des affinités électives, les compétences physiques et techniques restent essentielles pour l'entraîneur, notamment en raison des injonctions plus ou moins fortes qui pèsent sur lui. Les affinités électives semblent donc produire leurs effets à des

niveaux de jeu relativement comparables et en fonction de la marge de manœuvre dont dispose l'entraîneur.

D'autres exemples viennent compléter l'hypothèse de l'« appariement sélectif », mais cette fois en reflétant plutôt le processus inverse, c'est-à-dire des propriétés sociales qui créent plutôt de l'éloignement ou de la distance entre les protagonistes :

*Ça n'a pas trop été pour moi parce que... ben déjà avec le coach, j'm'entendais pas forcément, y'avait pas de communication, il parlait pas français et je parlais pas allemand. Donc il me faisait pas trop jouer quoi... (César)*

*J'ai joué toute la saison titulaire, arrivé en playout (la seconde partie de championnat, dans laquelle l'équipe peut être reléguée), il me voit en tenue militaire, il savait, tout le monde lui avait expliqué, il vient vers moi et il me dit : « Ah maintenant t'es un G.I., concentre-toi sur l'armée quoi ! » Moi j'ai pas trop compris la raison quoi. Et je me suis retrouvé tous les playouts dans les gradins en habit militaire. Juste parce que je faisais l'armée ! (Carlos)*

Les raisons exactes qui ont motivé l'entraîneur à ne plus accorder de temps de jeu à son jeune joueur ne peuvent évidemment pas être connues : Aversion pour l'armée ? Absence vécue comme une infidélité ? Excuses pour promouvoir un autre joueur ? Néanmoins, on peut raisonnablement penser qu'elles ne concernent pas directement la sphère sportive, étant donné que le joueur occupait une bonne position avant son départ sous les drapeaux. Si l'encadrement technique, physique et médical des sportifs laisserait spontanément penser que les organisations sportives tendent essentiellement à produire des corps performants et à rationaliser la performance, les données suggèrent plutôt d'intégrer à la compréhension du marché des joueurs la dimension sociale des interactions entre entraîneur et joueur.

### **> Un capital sportif façonné par la reconnaissance de l'entraîneur**

Qu'en est-il à présent du produit de cette sélection ? Comment se traduisent ces interactions dans le cadre de l'aire de jeu ? Comme le regrette B. Lahire, « attachée à analyser les luttes qui se jouent entre les agents appartenant au même univers, ou à celles qui s'instaurent entre des agents issus de champs différenciés, la théorie des champs a fini par négliger l'étude de la nature et de la spécificité des activités qui se déroulent dans les différents univers considérés » (2012, p. 203). À l'instar des processus de différenciation rencontrés dans les secteurs qui se professionnalisent, le « métier » de hockeyeur a également connu une division du travail. Au fil des cohortes, le capital sportif spécifique du hockeyeur s'est diversifié dans de nouvelles compétences reconnues. Les jeunes joueurs issus de (A), qui sont encore au début du processus de structuration de l'espace en champ professionnel, semblent le découvrir sur le moment. Cette évolution va permettre à une plus grande diversité de joueurs, en termes de profil, d'accéder et de s'établir en LN dans certains créneaux encore « insoupçonnés » :

*Il l'a fait à la canadienne, style camp d'entraînement « J'veux voir des joueurs ». Donc lui il est dans les gradins, il regarde... il prend des notes. Celui-là patinage, celui-là engagement... (...) Et le jour-là j'étais assez en forme, j'avais tout fracassé (rires) ! Enfin fracassé... au niveau physique quoi ! Même sans avoir conscience qu'un entraîneur canadien il allait aimer un joueur physique. Et donc après ben j'ai joué cette carte à fond ! (Alan)*

Même s'il n'est pas question d'attribuer à l'entraîneur le pouvoir de « transformer un candidat quelconque à la réussite en une star » (Menger 2009, p. 327), l'entraîneur semble en mesure de sélectionner et d'identifier les propriétés qu'il souhaite ensuite valoriser. Mais plus encore, il paraît également en mesure de remodeler et de façonner le capital sportif du joueur, en l'orientant vers une dimension particulière du jeu :

*C'était \*\*\* l'entraîneur... depuis le début il m'a donné confiance. C'est un peu lui aussi on va dire qui m'a mis dans mon style de jeu que j'ai eu au début de ma carrière. Un peu attaquant défensif, « checking line », c'est lui qui m'a poussé là-dessus quoi. Bon malgré le style de jeu qu'il voulait que je fasse, il me mettait quand même dans une ligne offensive j'avais deux bons joueurs à côté mais c'était plus dans l'optique de finir les checks, de jouer dur, un peu cette mentalité de jeu. (Basile)*

L'entraîneur va à la fois reconnaître les qualités qui lui semblent intéressantes pour faire carrière, dans lesquelles il a confiance en quelque sorte, mais il donne également confiance, contribuant à renforcer le sentiment de compétence du joueur et la reconnaissance de son capital. En retour, le joueur accepte cette « soumission » à l'entraîneur afin d'améliorer sa position au sein de l'espace. Ce processus semble se poursuivre lors de l'étape suivante de sa carrière :

*Quand t'as 18 ans tu veux avoir le plus de temps de glace possible pour t'améliorer donc le plus dur ça été ça, parce que j'étais pas sûr d'avoir ma place et de jouer. Après j'ai parlé avec l'entraîneur de \*\*\* (LNA), j'étais en discussion avec lui et puis il m'a rassuré dans les discussions, il m'a dit : « Ecoute si je veux que tu viennes dans mon équipe, c'est pas pour te laisser sur le banc ». Et quand t'as la confiance de l'entraîneur tu joues dix fois mieux. (Basile)*

En fonction de la marge de manœuvre dont il dispose, un entraîneur peut donc faciliter les conditions d'entrée pour certains joueurs dans lesquels il décèle un potentiel, notamment en les rassurant sur leur avenir immédiat au sein du club.

Pour mieux comprendre ce dont on parle, il est nécessaire de s'arrêter quelques instants sur la composition et la structuration d'une équipe de hockey. Sur la glace, seuls cinq joueurs de champ (trois attaquants et deux défenseurs) et un gardien représentent l'équipe, et affrontent les représentants, dans la même composition, de l'autre équipe. À la différence des gardiens qui restent sur la glace pendant la totalité de la partie, les cinq joueurs de champ évoluent donc par intermittence sur la glace. Après environ 30 à 40 secondes de jeu effectif, ces joueurs sont remplacés par cinq autres joueurs. Les cinq joueurs de champ forment ce qu'on appelle indifféremment dans le jargon une « ligne », un « bloc » ou une « unité ». En fonction de la période historique concernée, une équipe est composée de trois ou quatre lignes<sup>104</sup> et une hiérarchie existe entre elles. En règle générale, pour une équipe composée de quatre lignes, les deux premières sont offensives, la troisième est « mixte » et la quatrième est clairement dévolue à des tâches défensives. Au sein des différents blocs, on distingue normalement les trois attaquants (appelés aussi « triplète ») des deux défenseurs (appelés aussi « paire »), de sorte qu'il est possible de parler de la 1<sup>ère</sup> ligne d'attaque, respectivement de la 1<sup>ère</sup> ligne de défense. En règle générale, la 1<sup>ère</sup> ligne d'attaque évolue avec la 1<sup>ère</sup> ligne de défense, même si ce principe n'est pas toujours respecté. L'entraîneur décide quelle « ligne d'attaque » et quelle « ligne de défense » vont sur la glace, il peut également décider à sa guise de « surexploiter » ou de « sous-exploiter » une « unité » ou certains joueurs de l' « unité ».

Au cours des générations, avec l'introduction progressive du 4<sup>ème</sup> « bloc », l'entraîneur a disposé de « places de travail » supplémentaires, utiles notamment pour l'insertion des jeunes joueurs. Pour accorder un poste sur ce 4<sup>ème</sup> « bloc », les entraîneurs semblent porter une attention

---

<sup>104</sup> Les équipes n'ont pas toujours comporté le même nombre de joueurs au fil des générations. Avant l'introduction des séries éliminatoires (playoffs) lors de la saison 1985/86, les 8 équipes de LNA et les 16 équipes de LNB s'affrontent dans un championnat de 28 rencontres. A cette époque, les équipes sont composées majoritairement de 2 « lignes » de défense et de 3 « lignes » d'attaque ce qui semble suffire au vu de la sollicitation des joueurs. A partir de la saison 1985/86, les désormais 10 clubs de LNA et 10 clubs de LNB s'affrontent sur 36 rencontres et poursuivent le championnat avec des séries éliminatoires, pouvant potentiellement ajouter 21 rencontres pour les deux finalistes. Durant les saisons qui suivent l'introduction de ce nouveau mode de championnat, une 3<sup>ème</sup> ligne de défense vient rapidement garnir l'équipe. Progressivement, dans le courant des années 1990, une 4<sup>ème</sup> ligne d'attaque va intégrer les équipes, le tournant décisif étant l'augmentation du nombre de rencontres à 44 lors de la saison 1996/97. A partir des années 2000 – on passe notamment à 12 équipes lors de la saison 2001/02 et à 50 matchs lors de la saison 2007/08 – les équipes de LN sont très souvent composées de 4 lignes d'attaque et de défense.

particulière à l'engagement, la discipline et le travail fournis par les « nouveaux entrants ». Ces qualités deviennent progressivement des conditions sine qua non pour faire son entrée dans le champ du hockey professionnel :

*L'entraîneur nous a fait confiance \*\*\*, \*\*\* et moi. On était 4<sup>ème</sup> bloc. Il nous donnait des consignes, on ne devait surtout pas prendre de goals. On avait fait 12 matchs sans prendre un goal. En ayant 3 shifts par tiers. Et on était tout fiers, tout content de ça. (Bob)*

*Il était dur avec les jeunes, peu importe le talent que t'avais, si tu bossais pas, t'avais aucune chance de jouer. Et nous il aimait bien notre caractère quoi. Parce qu'on crochait et puis on y allait quoi. (Billy)*

Cette expérience semble rappeler que ce ne sont pas forcément les plus « talentueux » qui sont sélectionnés, mais plutôt ceux qui, à un moment donné, sont conformes aux attentes de l'organisation. Même s'il peut toujours exister des différences interindividuelles, l'évolution vers des organisations qui rationalisent la performance contribue à « niveler » – plutôt par le haut – les qualités physiques des joueurs. Sans prétendre que ces caractéristiques ne sont pas importantes dans le processus de sélection, l'entraîneur semble fonder son jugement sur d'autres qualités, notamment celle de savoir respecter les consignes. Davantage que les joueurs des générations précédentes, les joueurs issus de (C) relatent ce passage quasiment obligatoire par le travail parfois « ingrat » du 4<sup>ème</sup> « bloc ». L'accomplissement de ces tâches imposées par le « gatekeeper » étant leur seule manière de prendre part au jeu :

*Quand tu débarques ben c'est clair que t'es en 4<sup>ème</sup> ligne... Ce qu'il demandait beaucoup c'est justement de jouer intensif, de pas prendre de goal et d'aller chercher des pénalités, ça tout le temps... Si tu commençais à t'amuser, à faire des passes dans le dos et que ça ne marchait pas... ben tu sais que tu ne jouais plus jusqu'à la fin. (Clément)*

*Il faut dire qu'en 4<sup>ème</sup> ligne on faisait extrêmement bien notre job, on était menés par un tyran, c'était vraiment le dictateur. En gros il fallait fracasser tout ce qui bougeait et fini. Tu le fais, parce que si tu le fais pas... tu prends un gros risque de ne pas faire le saut. Si j'avais pas fait ça, j'aurais peut-être fini finalement je sais pas où... en 1<sup>ère</sup> ligue ou en LNB. Sauf que là tu... Alors il me disait pas « va lui mettre un coude dans la gueule », mais... il t'envoyait clairement à la guerre et puis fracasser tout le monde, il t'envoyait clairement fracasser tout le monde, ça il faut le dire. Ça c'est clair et si tu le faisais pas, si t'étais ne serait-ce qu'un petit peu mou, t'es out quoi ! (Célien)*

Les jeunes joueurs qui accèdent à la Ligue Nationale entrent ainsi officiellement dans l'espace du hockey professionnel et dans la lutte pour la détention du capital spécifique lui étant associé. Si certains « surdoués » font des entrées fracassantes dans l'espace, la plupart des jeunes joueurs – et le phénomène semble se renforcer au fil des cohortes et faire progressivement partie des conditions d'entrée dans le champ – occupent une position en bas de l'échelle à leur entrée. Incarnant le dernier gardien du temple, l'entraîneur joue un rôle prépondérant dans cette concurrence puisqu'il a le pouvoir de réévaluer le capital sportif des jeunes prétendants en accordant sa confiance mais aussi en donnant confiance. La question du talent sportif apparaît ainsi de manière bien relative puisque ce dernier semble être constamment redéfini dans l'interaction. « Ce qui est ordinairement appelé talent pourrait alors n'être rien d'autre que le cumul intégré, et s'exprimant sous la forme de capacités et de la reconnaissance dont elles font l'objet, de l'ensemble des ressources dont dispose un artiste reconnu » (Schotté, 2014, p. 157). Prises dans des configurations singulières, les décisions de l'entraîneur doivent de surcroît se comprendre dans un système de contraintes qui limite sa marge de manœuvre et oriente les jugements qu'il porte sur les joueurs.

## 2. Les moments et leurs sportifs

Bien que focalisée davantage sur le rôle des passeurs, l'analyse entreprise au point précédent révèle l'importance de la prise en compte des structures, des configurations ou des cadres dans lesquels sont engagés les acteurs, ou pour le dire autrement, des « moments » dans lesquels les interactions se produisent. Soucieux de s'affranchir de toute forme de psychologisme, c'est d'ailleurs en ce sens que E. Goffman s'attache à analyser « non pas les hommes et leurs moments ; mais plutôt les moments et leurs hommes » (Goffman, 1974, p. 8). Nous souhaitons donc décaler notre regard en portant cette fois notre attention sur les moments dans lesquels se jouent les entrées dans la Ligue Nationale. En intégrant à l'analyse une temporalité diachronique – c'est-à-dire la temporalité individuelle et biographique des carrières – mais également synchronique – c'est-à-dire une temporalité générationnelle ou historique –, ces « moments » portent ainsi une double signification : un moment (une étape) de la carrière, à un moment (une période) donné. Penser les moments où les joueurs accèdent à la LN suppose de prêter une attention particulière aux situations encadrant et rendant possible ces passages, c'est-à-dire de réaliser une « sociologie des circonstances » (ibid, p. 8).

### > *Relativiser le poids du hasard*

Suivant la même logique que les entrées dans la pratique (cf. chapitre 1), certains récits insistent sur l'importance de la proximité de l'offre d'un club de LN :

*J'étais un joueur de hockey qui a eu la chance que le club où il habite soit en LNB et qu'on soit venu me chercher comme ça sans plus... Si c'était la ville d'à côté qui était en LNB, ben j'aurais jamais joué à ce niveau. (Bob)*

Par fausse modestie ou par manque de recul, plusieurs joueurs semblent placer leur accession à la LN sous le coup du hasard – de n'avoir été finalement là qu'au « bon moment » – comme l'illustre encore davantage ce joueur en déclarant : « *Pour moi n'importe qui, avec un peu de chance, un peu de hasard, y arrive...* » (Baptiste). Si l'on peut admettre que certaines configurations peuvent créer des conditions favorables à un recrutement dans l'élite, le hasard – au même titre qu'une part de talent inné et inexplicable<sup>105</sup> – ne fait cependant pas bon ménage avec la rigueur imposée par une analyse sociologique. Il s'agit plutôt de remettre en perspective cette bonne « fortune », en essayant de comprendre le moment de l'entrée en LN comme la résultante d'une série d'étapes et d'interactions placées dans un cadre particulier.

Si l'évolution du marché a certes entraîné des modifications dans les voies d'accès à la professionnalisation (cf. chapitre 2, p. 101-105), on ne peut ignorer que les joueurs accèdent à la LN la plupart du temps – en moyenne dans environ 85% des cas (cf. tableau 3.1, p. 132) – par l'intermédiaire du mouvement junior du club dans lequel ils ont terminé leur formation. Être au « bon endroit » constituerait donc des prémices importantes dans le processus de sélection des « nouveaux entrants ». Or ce constat ne signifie nullement que cette situation soit le simple fruit du hasard. Au fil des cohortes, la plus forte proportion des joueurs qui entreprennent un changement de club pour intégrer une organisation de LN renvoie à une volonté de réduire l'incertitude, de dompter le hasard, de se donner finalement toutes les chances d'être là « au bon endroit et au bon moment ». De plus, comme nous l'avons observé dans la partie précédente, il s'agit encore de pouvoir faire correspondre ses compétences aux attentes des personnes ayant le pouvoir de décision.

Laisser entendre que son accession en LN repose sur la chance, c'est également omettre les raisons économiques qui encouragent les personnes en charge du recrutement à « se servir » dans le réservoir du club. Jusqu'à la saison 2007/08, le joueur était en quelque sorte la

---

<sup>105</sup> Sur ce point voir les critiques adressées par M. Schott à P.-M. Menger dans son article intitulé *Le don, le génie et le talent* (2014).

« propriété » du club. Enrôler un junior du club n'occasionne donc pas de frais supplémentaire (du fait qu'il n'y a ni transfert ni prêt). Parallèlement, cet acte constitue un moyen pour le club de faire prendre de la valeur au joueur. En effet, l'entrée en LN est un « acte officiel » reconnu par l'institution. L'incursion du joueur dans l'espace du hockey professionnel est notifiée par son inscription sur une « feuille de match » et est surtout, comme le décrit ce joueur, porteuse de conséquences économiques :

*Avant il y avait des tarifs pour un prêt et des tarifs de transferts. Si je me souviens bien, je pense qu'un joueur de LNB, c'était par rapport à l'âge, c'était même pas par rapport aux performances, il valait entre 60 et 100'000 balles. Et un prêt c'était le quart de la somme de transfert. C'est-à-dire que si tu voulais aller jouer une année à \*\*\* (LNB) par exemple, ils payaient 25'000 balles de prêt pour une saison, c'était énorme. Les licences elles appartenaient aux clubs. Il y avait des clubs qui mettaient un junior sur la feuille de match en LNB parce que comme ça il coûtait directement 60'000 balles même s'il n'avait jamais joué. Il y avait des jeunes qui ont quasiment dû arrêter le hockey parce qu'ils valaient 60'000 sans avoir jamais joué. Le club qui voulait le prendre en prêt c'était 15'000 balles, et personne ne va payer ça pour un gars qui a jamais joué. Donc si tu ne trouvais pas un terrain d'entente entre les clubs, t'as un joueur qui pouvait être mort. C'était des valeurs qui étaient surréalistes pour certains joueurs, c'était débile. Donc ça je trouve que c'est bien que ça ait changé. C'est ridicule que des jeunes soient pénalisés et qu'ils puissent plus faire de hockey parce qu'ils coûtent trop chers. Alors qu'ils n'ont aucune expérience. (Armand)*

Dans ce système, l'entrée en LN modifie *ex nihilo* la valeur économique du joueur sur le marché. On se retrouvait donc dans la situation de joueurs considérés *de facto*, par acte d'institution, comme « professionnels », mais qui devaient ensuite devenir des professionnels, au sens où ils devaient apprendre le « métier ». En introduisant une dissonance entre la valeur et les compétences réelles du joueur, ce système permettait dans un premier temps aux clubs de rendre le jeune joueur captif, avec des conséquences potentiellement néfastes si l'apprenti ne répondait pas aux attentes que l'on avait placées en lui. La représentation spontanée des joueurs du caractère chanceux de leur enrôlement cache dans les faits une réalité plus pragmatique, la volonté pour les clubs de minimiser leurs risques en matière d'investissement, tout en pouvant par la suite espérer faire une plus-value si le jeune joueur était transféré ou prêté à un autre club. Le club, par l'intermédiaire de l'entraîneur, avait ainsi la possibilité de mettre plus ou moins ses jeunes joueurs dans de bonnes configurations en fonction des intentions qu'il développait à leur égard. Ces intentions se résument pragmatiquement à garder ou vendre (prêter) le joueur. Cette influence du club sur le marché et sur la valeur du joueur se vérifie également lorsque c'est le jeune joueur qui cherche à quitter son club parce qu'il n'est pas satisfait du rôle qu'il y occupe :

*Quand j'ai commencé à dire que je voulais plus trop rester, tout d'un coup je jouais à toutes les sauces. Et quand j'ai finalement signé, le lendemain de la signature j'étais remplaçant ! Alors j'ai dit : « Non... il se fout de ma gueule ! », j'ai été vers le comité et j'ai dit : « Moi j'me casse ! » Ils m'ont dit : « C'est dommage, réfléchis... » J'ai dit : « Non non, c'est bon, j'ai décidé ». (Alain)*

Davantage qu'être là au « bon moment », les joueurs font état de circonstances, de configurations spécifiques et locales, qui auraient permis ou rendu difficile leur accession en LN. Les joueurs entrent ainsi dans une lutte pour accéder à un nombre de postes réduits et convoités, entraînant parfois des coups d'arrêt qui semblent survenir au plus mauvais moment dans leur progression :

*J'ai eu deux blessures la 1<sup>ère</sup> saison... à chaque fois que je venais un peu en forme je me faisais mal. D'ailleurs je me suis blessé le premier match où je devais être titulaire. L'entraîneur m'avait déjà dit que j'étais titulaire, que je jouais dans une bonne ligne... Alors là c'était dur, après le temps de revenir, de regagner sa place et après je me suis de nouveau fait mal... (Basile)*

*L'année où je suis vraiment intégré à la 1<sup>ère</sup> équipe les places sont chères, je joue assez peu, mais ça va, 3<sup>ème</sup> ligne pour une 1<sup>ère</sup> année c'était plutôt correct, sauf qu'au mois de novembre j'me blesse, j'me brise le métacarpe. J'ai 2 mois et demi d'arrêt. Donc je manque les championnats du monde des moins de 20, ce qui ne m'a pas aidé je pense pour la suite ! 2 mois et demi sans compétition,*

*ben quand tu reviens c'est en janvier-février, fin de championnat, les lignes tournent vu qu'on est premier du classement... Donc je reviens je joue quasiment pas, en plus ils tournent à 3 blocs seulement. (Baptiste)*

En plus d'avoir gagné la confiance de l'entraîneur, il faut être apte à jouer au bon moment. Dans le même registre, certains joueurs ont en revanche confié avoir pu tirer profit d'une défaillance (voir aussi encadré 3.3) au sein de l'équipe, qui semble incarner une opportunité à ne pas manquer :

*La 1<sup>ère</sup> était en LNB et le 2<sup>ème</sup> gardien s'était blessé... du coup ils ont pris le gardien des juniors Elites comme 2<sup>ème</sup>... pis ben c'était moi. Je pense qu'il y a aussi une part de chance quand même. Je pense qu'il y a des joueurs qui ont peut-être pas eu l'opportunité, qui ont pas eu la chance de jouer et qui au final n'étaient pas plus mauvais qu'un autre. Bon après c'est clair qu'à un moment donné tu dois avoir un minimum de sérieux et t'entraîner comme il faut, mais après pffff... (Armand)*

*Le dernier match de championnat, le meilleur défenseur est malade... J'ai eu de la chance parce que l'équipe n'était pas bonne, donc t'as beaucoup de place, c'est à toi de t'affirmer hein ! Quand une équipe est très forte c'est compliqué d'arriver. L'entraîneur il sait typiquement qu'il va prendre moins de risque de mettre un jeune, parce que l'équipe est déjà mauvaise et puis il aura une meilleure... les gens vont moins le critiquer. Alors c'est plein de circonstances qui font que t'arrives... et t'as un moment une chance et tu as intérêt de la saisir. Parce que t'en as pas beaucoup qui se présentent. (Arnaud)*

### **ENCADRÉ 3.3**

**Donc tu étais 2<sup>ème</sup> gardien en 1<sup>ère</sup> ligue...**

*Ouais... Et avant Noël, il y a le directeur sportif (LNA) qui m'appelle... Et puis là il me dit : « Ecoute pour l'année prochaine tu serais intéressé à intégrer la 1<sup>ère</sup> équipe comme 2<sup>ème</sup> gardien ? » « Ben ouais pourquoi pas... ! » Et le gardien titulaire se blesse... Donc je suis 1<sup>er</sup> gardien... je fais mes 10 minutes contre \*\*\*, on perd mais ça se passe bien parce que je joue quand même assez bien... et puis le directeur sportif il me dit : « On va probablement aller chercher un autre gardien... »*

**C'était le début de la saison ?**

*Non non, c'était en novembre... Il restait pas mal...*

**Tu as pris ça comment ? Comme un manque de confiance ?**

*Non non pas du tout... moi-même j'avais pas confiance en moi, je me disais : « Jamais je peux jouer plus qu'un match ». Donc je dis « Ouais ouais ok... ». Et après il y a eu la Coupe d'Europe... et le match c'était contre \*\*\*. Donc c'était un derby, mais à l'échelle continentale... Donc tu vois c'était un truc très médiatisé... déjà que le derby en soi il était déjà médiatisé... mais là c'était à fond quoi ! Et là, ils étaient vraiment beaucoup plus forts et le match se termine 1 à 1 et on gagne aux penalties... J'avais arrêté près de 60 shoots ! Et donc après ça le directeur sportif il s'est dit : « Bon ben on va encore attendre un peu... » Et après les 5 ou 6 prochains matchs où le premier gardien il était encore out, on les perd tous. Mais on perd 2 à 1, 3 à 2... donc ça va assez bien, étonnamment. Et puis donc après ils ont dit : « Ok on va pas prendre de gardien... ». Il revient après 4 semaines... Donc j'avais fait mes 10 matchs... il perd contre \*\*\*, je me rappelle encore... Et après 40 minutes il le sort et c'est moi qui rentre. Et après le lendemain on joue contre \*\*\* et puis tous ces matchs contre \*\*\*, \*\*\*, c'était vraiment le bas de classement. Et je me rappellerai toujours ce match-là... c'était un dimanche après-midi, l'entraîneur nous convoque tous les 2 dans son bureau. Il lui demande : « Ça va ? T'es prêt ? » « Mouais... je sens encore un petit peu quelque chose, mais ça devrait aller » et après à moi : « Et toi ? » « Moi c'est bon, j'y vais ! », mais tu sais sans vraiment réfléchir... et il dit : « Ok c'est toi qui joue ! » Et à partir de là j'ai commencé à recevoir des offres de clubs en LNA... (Brice)*

Si la « chance » est encore mise en avant dans le discours d'Armand, Arnaud et Brice, cela occulte le fait qu'être le premier candidat désigné pour substituer un joueur titulaire ne relève justement pas du hasard. Un second élément interpelle également dans le dernier discours : son arrivée

dans une « mauvaise » équipe constitue un bon moment pour faciliter son intégration. Prendre part et progresser dans un sport collectif met en effet en tension performance individuelle et performance collective. Il semble qu'intégrer l'élite au sein d'une équipe peu performante soit une configuration d'équipe qui facilite l'accession à la LN :

*Ça devenait plus intéressant parce qu'ils avaient une équipe qui était un petit peu moins forte que l'année d'avant, ils avaient un peu des problèmes d'argent. Donc ils devaient un peu plus jouer avec les jeunes. Et puis ben des fois je jouais s'il y avait un blessé. (Boris)*

*Ils ont eu des gros problèmes financiers. Donc ils ont dû vendre un peu les meilleurs joueurs et on s'est retrouvés la 2<sup>ème</sup> année avec une moins bonne équipe et pas mal de jeunes. Du coup t'avais plus de temps de jeu. (Basile)*

Les problèmes de trésorerie des clubs favorisent donc indirectement le développement et l'intégration de « nouveaux entrants ». Les équipes très performantes constituent en revanche des obstacles au droit d'entrée, des configurations non favorables, des « mauvais moments » pour frapper à la porte d'entrée. Ces configurations peuvent parfois prendre forme rapidement, par l'arrivée d'un simple acteur sportif :

*Tout d'un coup t'as un homme qui arrive avec ses connaissances du hockey et beaucoup d'argent... et il s'est pas posé en disant : « Voilà j'ai envie d'être président d'un club avec des jeunes du coin... », il avait sa philosophie de travail et pour lui c'était vraiment de prendre tous les meilleurs joueurs qui étaient en LNB. Et là il y a de la déception, de l'incompréhension, tu te poses beaucoup de questions : « J'y étais presque... maintenant j'y suis plus... » Il a acheté des joueurs à gauche à droite... il y a eu beaucoup de Canadien-suisse qui sont arrivés... et nous les petits du coin, on a été recalés si tu veux. Vraiment une période difficile pour moi... (Arthur)*

Cette expérience ne l'a cependant pas empêché d'accéder à la LN une saison plus tard, une situation qui relativise une nouvelle fois le poids du hasard dans les processus d'entrée. Les difficultés rencontrées dans l'accession à la LN soulignent ainsi la capacité des joueurs à surmonter les coups du sort.

### **> Des transformations du marché qui réduisent le « hasard »**

Les joueurs issus de (A) et (B) qui terminent leurs classes juniors (20-21 ans) sans avoir reçu leur « ticket d'entrée » sont parfois contraints de passer par un club de ligues amateurs (souvent la 1<sup>ère</sup> ligue) pour engranger du temps de jeu et retenter leur « chance » à un autre moment :

*La dernière année on a fait la promotion en Elites A et puis j'ai pas reçu... on m'a signifié un petit peu d'aller voir ailleurs pour me développer. Ouais j'ai eu quand même un creve-cœur ! Parce que plus t'avances, plus tu vois tes coéquipiers qui jouent aussi avec cette 1<sup>ère</sup> équipe et puis tu as aussi envie d'aller : « Mais pourquoi lui et pas moi ? ». Au final à la fin de la saison avec les Elites, on m'a rien donné, je me suis dit : « Bon ben j'vais voir ailleurs ». (Blaise)*

L'entrée en LN est parfois dépendante de l'offre sportive disponible à un moment donné, c'est-à-dire à une période précise de la structuration du marché et des réglementations l'encadrant :

*Quand on était junior, on n'a pas eu la chance de pouvoir continuer... Si on veut à l'époque, il n'y avait pas encore les « Partnerteams » qui existaient en LNB. Il fallait faire le saut Juniors Elites - LNA, ce qui était à part une ou 2 exceptions, impossible. Tandis que maintenant ils sont mieux lotis, ils peuvent jouer en LNB ou en 1<sup>ère</sup> ligue. Il y a vraiment plus de possibilités pour les joueurs maintenant. (Blaise)*

Contrairement à leurs prédécesseurs, les joueurs issus de (C) ont pu bénéficier des modifications dans le règlement sur la circulation des joueurs. Dès la saison 2000/01, les clubs ont pu enregistrer auprès de la Ligue des « clubs partenaires » (Partnerteam). Ainsi, un club de LNA peut depuis avoir un club partenaire en LNB et/ou en 1<sup>ère</sup> ligue. Ce partenariat permet de faciliter l'évolution de certains jeunes joueurs tout en les maintenant « attachés à leur club ». En cas de



bonne performance dans un club de ligue inférieure, ils peuvent ainsi à tout moment être rappelés par leur club de ligue supérieure :

*Les choses se sont accélérées, j'suis engagé par \*\*\* (LNA) et on était 5 à aller jouer à \*\*\* (LNB), le club partenaire. Eux ils n'avaient pas de moyens, ils avaient besoin de joueurs... Et moi ça été ma plus grande chance, j'suis arrivé au bon moment au bon endroit parce que j'ai eu du temps de glace, je jouais sur les 2 premiers blocs. On a pu m'exploiter comme moi je pouvais amener le mieux. Et c'est vraiment là que je me suis dit : « Là il y a quelque chose à faire ». L'entraîneur de \*\*\* (LNA) venait nous voir. Et à la fin d'année « Bingo ! », on avait fini fin janvier avec \*\*\* (LNB) on n'avait pas fait les playoffs, et il me reprend à \*\*\* (LNA). (Carlos)*

Si ces nouvelles configurations augmentent l'espace des possibles et les chances des jeunes joueurs d'accéder à la LN, la problématique d'intégration d'une équipe « trop » performante demeure :

*Ils avaient un partenariat avec \*\*\* (LNB) qui était un club très vieux... tout le monde était vieux avec de l'expérience, moi j'avais aucune chance de jouer là-dedans... On ne me faisait jamais jouer quasiment, il y a beaucoup de matchs où je me suis changé mais j'ai pas beaucoup joué... J'étais pas du tout considéré. Dans l'après-midi, avant le match, je dormais dans ma voiture sur le parking. Y'a personne qui voulait me donner un appartement tu vois, donc je traînais dans ma voiture, j'allais en bas dans la physio et je zonais par cette patinoire toute la journée quoi (rires) ! (Camille)*

L'impact sur la progression du joueur est d'ailleurs significatif lorsque le club de LNA auquel il appartient décide de changer de club partenaire :

*En fait t'as un meeting avec le Sport Chef des Elites A et il te demande ce que tu veux faire et je dois avouer qu'il était bien, il était arrangeant, il voulait faire ce que toi tu voulais faire... Et puis là ben ils ont conclu un nouveau partenariat avec \*\*\* (LNB), parce qu'avec \*\*\* (LNB) ils se sont rendus compte que ça ne servait à rien parce que les jeunes ne jouaient jamais... tous ceux qui étaient passés avant moi n'avaient pas joué... Donc ils ont fait avec \*\*\* qui était néopromu et qui avait besoin de joueurs. Bref on se retrouvait là et on était vraiment pourri... on a gagné 4 matchs de la saison je crois, mais voilà je joue une chiée... ça c'était bien. (Camille)*

En définitive, si l'intégration à l'analyse des circonstances dans lesquelles l'accès à la LN a été réalisé semble indispensable, interpréter ce passage uniquement comme une confrontation hasardeuse à des conditions consisterait à ôter toute capacité d'ajustement aux acteurs. Les jeunes joueurs sont pris dans des relations d'interdépendance, qui orientent leurs actions mais auxquelles ils peuvent également réagir, par exemple en s'adaptant ou en développant des comportements susceptibles de convaincre les personnes détenant le pouvoir de décision. Alors que le joueur garde le sentiment de devoir être prêt ou de devoir frapper à la porte de la Ligue Nationale au bon moment, son positionnement de candidat potentiel à l'entrée est la résultante d'une série d'étapes qui ne doivent rien au hasard, mais sont bien le fruit d'une construction guidée par une ambition. Par ailleurs, on ne peut également exclure que cette posture soit liée à la logique de l'entretien et au cadre de l'interaction dans lequel les données ont été recueillies qui pourraient imposer aux individus une forme de retenue et de modestie. Nos observations suggèrent en tous les cas de tenir compte des configurations singulières dans lesquelles sont plongés les joueurs à un moment donné de la structuration du marché, tout en n'omettant pas de prendre en considération leur capacité d'adaptation. L'analyse de la structuration de l'espace au fil des cohortes permet effectivement de déceler des récurrences dans les conditions d'entrée qu'il impose aux « nouveaux entrants ». Les relations d'interdépendance entre les différents acteurs sportifs, ces formes d'interactions récurrentes, permettent de nuancer des interprétations ou des usages trop « mécaniques » des logiques de l'espace du hockey.

## II. Entre enchantement et ajustement

### 1. Entrer dans la cour des grands

#### 1.1 Le rite d'institution comme sentiment d'élection

Entrer en Ligue Nationale semble pour la plupart des joueurs renvoyer à une expérience très positive. Au travers de récits enchantés, les joueurs parlent ainsi tour à tour d'un « *grand moment* », d'un « *rêve* », d'un « *instant magique* », voire d'un « *kiffe* ». Si ce rite de passage est vécu positivement, il marque également un « avant » et un « après ». En mobilisant les termes « *y arriver* », « *y être* », « *y accéder* », les discours des joueurs laissent transparaître le sentiment d'une étape franchie, mais plus particulièrement d'une intrusion dans un nouveau monde :

*C'est la Ligue Nationale... c'est là que tu te dis « Ben voilà on est dedans ». (Blaise)*

*J'ai des super souvenirs, quand t'es aux portes de la LNA, les premières fois que tu y vas c'est... c'est quand même génial, ta vie change à quelque part. (Bruno)*

La métaphore de la « porte d'entrée » renvoie à ce « passage » vers un univers qui est à découvrir. Pour certains, l'expérience de l'espace national du hockey professionnel peut parfois être vécue d'abord de « l'extérieur », dans la mesure où l'entrée en LN est parfois précédée d'un rite d'initiation, mais qui illustre toujours le sentiment de découverte d'un monde à part :

*De 17 à 19 ans j'ai joué 2 ans en 1<sup>ère</sup> ligue dans la 2<sup>ème</sup> garniture du club qui évoluait en LNB et jusqu'au dernier match, j'avais pas encore vu un match de LNB ! Jamais été. Ça m'a jamais intéressé. Je voulais jouer au hockey pour jouer au hockey. Plaisir, jeu et voilà. Et puis là il y a le président qui m'a contacté pour l'année d'après, pour savoir si je voulais aller en LNB. J'étais étonné qu'on me propose un contrat en LNB. Et puis je me suis décidé à aller voir un match de la une. Je suis rentré dans la patinoire et je me suis dit : « Putain c'est quoi ça ! Y'a 4000 personnes, les gens ils sont fous ! Il y a des joueurs étrangers sur la glace, c'est incroyable ! ». Donc j'ai vu le match-là et puis l'année d'après je me retrouvais dans le vestiaire avec eux. Là perdu au milieu, à essayer de me faire un ou deux copains. (Bob)*

La découverte soudaine du monde de la LN se réalise dans les interactions avec les individus qui fréquentent ce monde. Cette première incursion dans le « milieu » semble faire office d'électrochoc et l'inciter à accepter d'entrer à son tour dans le jeu, tout en lui donnant le sentiment de rejoindre la « cour des grands ».

Comme le rappelle P. Bourdieu, la théorie du rite de passage omet de s'intéresser à la fonction sociale du rite. « On peut en effet se demander si, en mettant l'accent sur le passage temporel — de l'enfance à l'âge adulte par exemple —, cette théorie ne masque pas un des effets essentiels du rite, à savoir de séparer ceux qui l'ont subi non de ceux qui ne l'ont pas encore subi, mais de ceux qui ne le subiront en aucune façon et d'instituer ainsi une différence durable entre ceux que ce rite concerne et ceux qu'il ne concerne pas. C'est pourquoi, plutôt que rites de passage, je dirais volontiers rites de consécration, ou rites de légitimation ou, tout simplement, rites d'institution » (Bourdieu, 1982a, p. 58). Si le rite d'institution instaure donc un « avant » et un « après », il consacre surtout la différence entre les joueurs « dignes » du rite et les autres. L'accession à la Ligue Nationale instaure donc une distinction au sein même de la population des hockeyeurs et « c'est bien ce que fait le rituel d'institution. Il dit : cet homme est un homme — sous-entendu, ce qui ne va pas de soi, un vrai homme. » (ibid, p. 59). Sans affirmer qu'il est de « vrais » joueurs et des joueurs « recalés » ou « de seconde zone » ; d'autant qu'à y regarder de plus près, la différence entre certains joueurs de LN ou de ligues amateurs peut être relativement ténue, « pourtant la magie sociale parvient toujours à produire du discontinu avec le continu. L'exemple par excellence est celui du concours, point de départ de ma réflexion : entre le dernier reçu et le premier collé, le concours crée des différences du tout au rien » (ibid, p. 59-60). Si l'analogie du concours est un peu poussée, l'entrée en Ligue Nationale est néanmoins vécue comme une consécration qui n'est pas accessible à tout le monde :

*La première chose je pense c'est que tu es très heureux d'y être... donc je le vis premièrement comme un plaisir et un privilège. (Baptiste)*

*C'est quand même beau... On est des privilégiés, tous les jeunes qui... qui n'ont pas réussi et qui jouent en 3-4<sup>ème</sup> ligue, mais leur rêve ça aurait été de faire du hockey la plupart... Donc c'est vrai qu'on est des privilégiés. (Corentin)*

*J'ai fait partie des mecs qui ont pu vivre leur rêve de jouer en Ligue Nationale, au moins une saison... qui ont pu jouer professionnel. Il y en a beaucoup qui rêvent de ça... mais on n'est pas beaucoup d'élus. Et encore dans ces élus, il faut faire encore le tri... et j'en ai fait partie tu vois. (Charly)*

Ce sentiment d'élection, d'avoir été (s)électionné pour faire partie des « happy few » se retrouve dans l'utilisation des termes « appel », renvoyant implicitement à la genèse de la vocation religieuse, au « calling » d'une instance supérieure ; mais aussi à celui d'avoir « été choisi » :

*L'entraîneur voulait 2-3 juniors dans le contingent et il ne connaissait personne alors il a demandé un peu à l'entourage et puis il m'a choisi moi. (Alain)*

*J'me rappelle, la première fois que j'ai été appelé pour aller avec la 1<sup>ère</sup>, ça s'est avéré que c'était à Berne. Alors t'arrives, t'as les portes qui s'ouvrent... t'arrives devant le mur, t'as 15'000 personnes, même que tu joues pas c'est vachement impressionnant ! C'est des bons souvenirs quoi... (Armand)*

*Bon une certaine fierté aussi ! Je me rappelle quand ils m'ont appelé pour le premier match, c'était un match amical contre Bienne à 17 ans... Ouais pour toi c'était un truc super cool quoi. T'es appelé, tu te dis : « Waouh ! »... (Brice)*

Par ailleurs, il s'agit également de ne pas omettre le revers ou le coût qui accompagne le rite d'institution. Comme le rappelle P. Bourdieu (1997), il s'agit également pour l'individu consacré de se montrer « à la hauteur » de son nouveau statut. Etre appelé pour jouer en Ligue Nationale engendre également une pression liée à la valeur que les jeunes individus associent à l'espace pénétré :

*Quand tu les vois sur la glace tu fais le grand James, t'es jeune... mais tout d'un coup tu rentres dans le car avec, là tu dis « Bonjour M'sieur », t'es tout paniqué... Et dans mon idée c'était « Banquette, bout du banc », j'avais déjà froid je pense... Et puis l'entraîneur donne la composition, et puis je suis en 2<sup>ème</sup> bloc de défense... « Ah merde il va falloir jouer en plus ! » (Arnaud)*

*Mon premier match c'était... Ouais là il y a un truc qui se passe... C'est électrique, tu peux pas... C'est inexplicable, enfin déjà la veille j'ai pas beaucoup dormi... Et tu te dis : « Ben ouais, là départ ! » Je sais pas, c'est comme de partir à la guerre... T'as la boule au ventre, c'est du concret, c'est du réel, on t'envoie... on t'en a parlé et maintenant tu y vas. (Charly)*

Ainsi, davantage qu'un « acte officiel » reconnu par l'institution et porteur de conséquences économiques (cf. p. 145), l'entrée en LN est vécue comme un rite de passage enchanté composé de rites confirmatifs<sup>106</sup> (Goffman, 1973). Ces échanges, qui se passent dans les interactions, vont venir confirmer pour le joueur le sentiment d'avoir de la valeur, d'avoir du talent, d'être élu, contribuant au final à renforcer son adhésion à la doxa du champ.

### **> Un effet sur l'ordre local des interactions**

Le rite d'institution lié à l'entrée en LN s'appréhende également par les effets qu'il produit sur l'ordre local des interactions. La reconnaissance par l'auditoire direct du joueur de son nouveau « statut », modifie ses relations avec autrui et instaure dans certains cas une déférence à son égard. « L'investiture exerce une efficacité symbolique tout à fait réelle en ce qu'elle transforme réellement la personne consacrée : d'abord parce qu'elle transforme la représentation que s'en

---

<sup>106</sup> Se référer à la note de bas de page n° 66 (p. 87).

font les autres agents et surtout peut-être les comportements qu'ils adoptent à son égard (le plus visible de ces changements étant le fait qu'on lui donne des titres de respect et le respect réellement associé à cette énonciation) ; et ensuite parce qu'elle transforme du même coup la représentation que la personne investie se fait d'elle-même et les comportements qu'elle se croit tenue d'adopter pour se conformer à cette représentation. » (Bourdieu, 1982a, p. 59) :

*Tu le sens parce qu'il y a déjà les premières personnes qui te reconnaissent, c'est des fan's eux-mêmes qui veulent se prendre en photo avec toi, tu commences à signer des autographes, il y avait quand même des photos, tu signes des trucs, tu fais des photos. Ouais c'est valorisant parce que tout d'un coup... ces gens s'identifient un peu à toi, donc tu donnes un peu du... pas du rêve mais... ils s'identifient à toi. (Blaise)*

Cette efficacité symbolique s'observe notamment dans les rapports entretenus avec la gent féminine qui viennent, sur un registre différent des échanges ayant cours à l'intérieur de l'espace de la pratique, confirmer le statut du joueur :

*Franchement moi j'en n'avais pas trop conscience. Après ça devient... des fois tu rentres à un endroit, tu vois que les gens ils parlent de toi. Et puis t'es presque obligé... t'es quand même pas con quoi ! Tu sais que t'as une certaine notoriété... par rapport aux filles aussi ! (rires) (Alain)*

*Ouais quand t'arrives en LNB, je pense quand même que le regard change, non le regard change même beaucoup, énormément. (silence) Comment t'es perçu ? Ben avec les filles il change un peu, mais ça ne m'intéresse pas du tout. En fait à ce moment-là je sors avec une violoniste, qui est complètement étrangère au sport, qui en plus en a strictement rien à faire du sport... et donc qui n'est pas admirative devant le sportif et je pense d'ailleurs même que je recherche davantage ça. Je sais que d'autres à côté de moi, des jeunes qui aussi arrivaient en Ligue Nationale s'amusaient à sortir dans les bars et à clamer haut et fort au bar qu'ils jouaient à \*\*\*... j'étais très éloigné d'eux. Donc j'étais pas du tout dans ce rapport. (Baptiste)*

Si pour certains le capital symbolique lié au nouveau « statut » est mis à profit pour attirer la gent féminine, la configuration singulière formée avec sa copine ne partageant pas forcément l'*illusio* du hockey, « atténuée » en quelque sorte l'effet du rite d'institution. Malgré cela l'effet ne semble pas pouvoir être totalement occulté :

*Pour ma copine de l'époque, je sais où il y a des moments où c'était assez compliqué parce que effectivement tu sors avec des amis ou tu rencontres des gens, etc. Elle dit qu'elle est violoniste, en plus tu sais peut-être dans la musique comment ça s'passe ? Ils bossent sans doute beaucoup plus que le sportif hein, c'est une discipline assez monstrueuse. Mais en fait tout était tourné vers moi quoi. Evidemment, imaginons en période de play offs où tu as effectivement des articles de journaux, alors pas toujours sur toi en particulier, mais sur l'équipe, tous les jours, enfin voilà c'est... J pense que c'est difficile pour les gens qui t'entourent. Quand ils ne sont pas complètement admiratifs de ce que tu fais, ce qui serait d'ailleurs assez pénible hein ! Mais du coup, ouais c'est assez compliqué, on s'intéresse assez peu à ce qu'ils font. (Baptiste)*

La confrontation à ce processus d'institution d'un nouveau statut social n'épargne également pas la famille de ce joueur. Si l'acte d'institution se mesure au niveau du champ, on prend ici la mesure de la durabilité de ses effets sur les interactions :

*Ouais le rapport change pour les gens proches, c'est-à-dire que mes parents étaient sans doute très fiers, mon père surtout. Mon petit frère, je pense... a eu sans doute une période... pas de jalousie parce qu'il y a toujours ce côté admiratif de son grand frère, donc qui est mêlé à la jalousie, mais il y a évidemment un peu une attention accrue sur toi et je pense qu'il y a des moments où voilà il a dû un peu mal le vivre... Mais après il s'en est sorti autrement et même très bien. Moi ça me mettait mal à l'aise, honnêtement. Mais je parlais assez peu du hockey avec les gens qui m'entourent. J'étais pas dans un... Je portais pas ça comme une fierté. Mais oui ça change un peu le rapport aux gens. (Baptiste)*

Devenir un joueur de LN semble donc peser sur l'ordre local des interactions. Dans le cas de son petit frère, cela entraîne pour le joueur un travail de mise en retrait de son identité de hockeyeur,

trop encombrante dans l'interaction. Ce travail d'effacement de l'identification externe dans la présentation de sa façade personnelle facilite une déférence et équilibre les échanges. L'acte d'institution entraîne dans ce cas une ritualité négative pour le joueur, dans le sens d'un rite d'évitement (Goffman, 1973), qui par une mise en retrait – et on serait tenté de dire par tact, que D. Le Breton définit en faisant référence à G. Simmel comme « un principe social d'adoucissement » (2004, p. 118) – tente en quelque sorte de « dédramatiser » la situation. Le nouveau statut engendré par le rite d'institution peut ainsi être vécu de manière différenciée en fonction de l'univers considéré, notamment entre l'espace du hockey et la sphère familiale.

En revanche, si l'auditoire est « admiratif » des activités ou semble le devenir comme dans le cas de cet autre joueur, la configuration diffère. Réticents et pas vraiment enclins à le soutenir à ses débuts, le statut acquis semble modifier progressivement le regard de ses parents sur l'activité :

*Ouais après ils ont toujours bien suivi. Mon père surtout... Ils ont eu de la peine à accepter que je fasse du hockey, mais après ils m'ont suivi tout le long. En Ligue Nationale ils suivaient tous les matchs. (Carlos)*

Dans un registre différent mais toujours illustratif de l'influence et des effets produits par le rite d'institution sur la vie hors-champ – dans le sens où le rituel est un travail sur la signification et où il va rendre visible des propriétés plus ou moins reconnues par les acteurs engagés dans l'interaction –, avoir fait sauter le verrou du monde du hockey professionnel peut modifier dans certaines configurations les droits d'entrée dans d'autres mondes :

*Ouais ben voilà de 19 à 22 ans ... j'ai profité un peu de ce nouveau statut. T'as la jeunesse, t'es un peu pris pour un... t'es une personne publique. T'as plus d'accès... Mais ça m'a aussi causé des problèmes. (Carlos)*

*La plus belle période c'était quand j'suis entré en LNB à 20 ans, là c'était incroyable ! Parce que tu te croyais... t'étais dans les journaux, tu sortais... Tout d'un coup tu pouvais rentrer à des endroits où t'avais moins accès avant... même un soir, on avait fait les cons, on avait fini en prison, chacun dans une cellule... Les types ils arrivaient : « Hey Monsieur \*\*\* si l'entraîneur vous voyait là ! ». (André)*

Dans ce cas précis, la connivence manifeste des forces de l'ordre semble attester d'une modification de l'ordre local des interactions attendues entre un détenu et un policier. Ce nouveau statut semblant même apporter, en plus de bénéfices symboliques, des ressources concrètes liées au capital social des acteurs qui gravitent dans le champ :

*Mais tu sais la première fois que j'ai joué à \*\*\* il y avait tellement de monde... J'avais l'impression que ça pouvait m'ouvrir pas mal de portes pour la suite... (Christophe)*

Cette impression que le nouveau statut augmente la perméabilité des autres mondes et rend les frontières moins étanches participe au processus d'enchantement de l'entrée en LN. La nouvelle position sociale acquise consacre le joueur comme un individu appartenant à une catégorie à part. Davantage que la sacralité accordée par E. Goffman à la personnalité humaine (1974, p. 65), la sacralisation instaurée par le rite d'institution – au sens de consacrer une personne – alimente ainsi une économie de la célébrité, même si son rayonnement reste local. Cette consécration est relayée dans les interactions et dans les yeux de son auditoire direct, composé d'acteurs du monde sportif ou extra sportif, qui confirment son nouveau statut.

## 1.2 Entrer dans un vestiaire

Plusieurs travaux sociologiques ont montré que le vestiaire peut être vu comme un cadre particulier qui participe à redéfinir les liens et les modalités d'interactions entre les acteurs. Si pour les équipes masculines universitaires observées par T. J. Curry (1991), le vestiaire est un lieu propice au développement d'une sous-culture, visant notamment une « célébration de la masculinité », cet espace confiné permet aux hockeyeuses analysées par N. Theberge (1995) de construire une « communauté » au sein d'un contexte organisationnel dominé par les hommes.

L'auteur montre qu'en dépit des différentes appartenances et origines des joueuses, « le cadre (setting) le plus important pour le façonnage de ces préoccupations et intérêts est le vestiaire, où les joueuses se réunissent avant et après les matchs et entraînements » (traduit de l'anglais, *ibid*, p. 394). Mais au niveau de l'interaction, le vestiaire constitue le lieu de rapports sociaux normés et codifiés qui rassemblent et traduisent un sentiment d'appartenance à un collectif. Franchir la porte de cet espace clos s'apparente à pénétrer dans un sas qui prépare le joueur à mettre temporairement en sourdine toute autre forme d'appartenances pour devenir un membre « à part entière » d'une équipe. Le vestiaire est d'ailleurs le lieu où l'on « se change » afin de revêtir une « tenue commune ».

De façon plus concrète que l'appel pour le « premier match » en LN, entrer dans le vestiaire d'une équipe de LN traduit physiquement et matériellement pour les jeunes joueurs interviewés leur entrée dans l'espace du hockey professionnel, un acte qui revêt également une forte valeur symbolique. Le vestiaire, son espace clos et réservé (illustration 3.1), son odeur et l'ambiance qui y règne participent à l'enchantement et à l'adhésion des acteurs. Entrer dans le vestiaire de la 1<sup>ère</sup> équipe, mieux avoir l'autorisation d'y laisser son équipement et de s'y changer, c'est entrer dans le saint des saints :

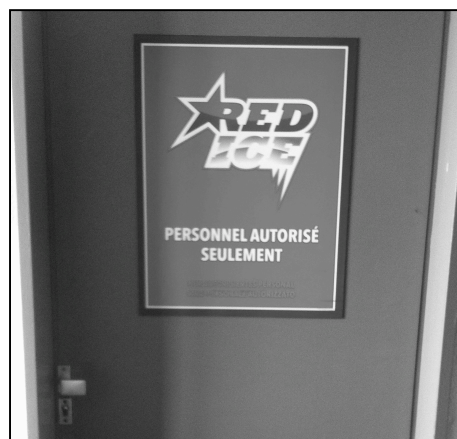


Illustration 3.1 : Porte d'entrée du vestiaire du HC Red Ice, pensionnaire de LNB établi à Martigny

*C'est un super moment quoi, ben déjà juste le premier entraînement. Et arriver là dans le vestiaire, de pouvoir se changer avec eux et ensuite de t'entraîner... c'était déjà quelque chose. (Basile)*

*C'est tout simplement extraordinaire. Déjà les vestiaires de l'équipe professionnelle qui sont ouverts pour toi, t'as la clé, tu vas quand tu veux. Tu t'entraînes avec les Juniors mais t'as ton équipement dans le vestiaire de la 1<sup>ère</sup>, tu peux te faire un sauna ou un bain à bulles... ouais c'est génial. (Célien)*

Les équipements supplémentaires et l'aménagement matériel démarquent le vestiaire d'une première équipe, qui plus est de LN, d'un vestiaire « ordinaire ». Arriver dans les vestiaires est vécu par les joueurs comme une consécration. Se voir retirer ce droit peut en revanche être vécu comme un affront symbolique :

*On était en LNB, on avait fait quelques matchs et après, suite à un changement dans la direction du club, on a dû repartir dans le vestiaire des Juniors... C'est là je pense qu'il y a eu aussi un changement dans ma vision... c'est de voir ailleurs, de quitter le club... C'était vraiment une période assez difficile pour moi. (Arthur)*

L'entrée dans le vestiaire est un rite de passage enchanté qui fait en même temps prendre conscience au jeune joueur qu'il n'entre pas n'importe où :

*J'étais pas mal... Mais au début un peu de souci... Tu sais t'arrives dans le vestiaire et il y avait des gros noms au niveau des joueurs... Le fait de rentrer dans un club plus professionnel, avec les bons joueurs qu'y avait là, c'était intéressant mais impressionnant. (Bastien)*

*C'est un monde de fous ! (rires) Tu te fais une idée parce qu'en fait tu les côtoies tout le temps les joueurs de LNA, tu sais tu passes vers le vestiaire de la 1<sup>ère</sup>, tu discutes avec le chef mat', donc tu es déjà un petit peu imprégné. Mais quand tu y vas pour ton premier match, tu rentres dans le vestiaire, c'est quand même impressionnant... (Charly)*

Discuter avec le chef du matériel, c'est entrer en contact avec ceux que H. Becker (1988 [1982]) associe aux « personnels de soutien », c'est-à-dire aux individus qui participent à la réalisation de l'activité qui se trouve au centre du « monde » observé. Leur fréquentation participe ainsi par procuration – parce qu'ils font partie du monde convoité – à l'enchantement du joueur. Quant au côté « impressionnant » mentionné par beaucoup de joueurs, il se prolonge et se concrétise dans les interactions au sein même du vestiaire :

*C'est pas mal d'appréhension, parce qu'on sait très bien que quand on arrive des Juniors Elites, ben voilà c'est des plus vieux, il y a le respect, il y a tout ça. Qu'est-ce qu'on doit faire quand on rentre dans un vestiaire ? On doit fermer sa gueule. Moi j'ai eu d'la chance c'est qu'au moment où j'ai commencé à être intégré en LNB, j'avais mon cousin qui jouait. Et ça m'a pas mal aidé. J'me souviendrais toujours de mon 1<sup>er</sup> entraînement. J'ai débarqué et les gars ils ont tous leur maillot avec le numéro. Toi tu débarques, tu vois que t'es en rouge... et tu demandes : « Comment est-ce qu'on fait avec les maillots ? » « Ben c'est simple, tu vas demander à un gars de la 1<sup>ère</sup> équipe qui est en noir actuellement mais qui a aussi un maillot rouge avec son numéro... » Mon cousin était aussi en rouge comme moi, j'me suis dit : « Merde j'peux pas demander à mon cousin ». Il me fait attends... il va vers un des étrangers de l'équipe : « Il peut prendre ton maillot ? » « Ouais ouais pas de souci » Je vais chercher son maillot, je trouve pas le maillot... J'lui demande : « Tu n'as pas de maillot rouge... ? » Et c'est là qu'il s'est levé dans le vestiaire, j'me souviens on devait être 6-7 juniors, il est passé derrière tout le monde pour chercher qui avait pris son maillot sans lui demander... Et c'était un des juniors ! (rires) Il lui a enlevé le maillot et il lui a dit : « La prochaine fois tu demandes ! » Et là j'me suis dit que ça rigole plus. Tu rentres dans un vestiaire... (Carlos)*

Le vestiaire est donc également un lieu de socialisation qui rappelle la hiérarchie établie. Entrer dans le vestiaire de la 1<sup>ère</sup> équipe, à l'instar des boxeurs pénétrant dans le *gym* décrits par L. Wacquant (1995), c'est entrer dans un espace clos, un microcosme où l'ordre social des interactions est défini et établi selon une hiérarchie implicite. En franchissant la porte d'entrée du vestiaire le joueur endosse instantanément son rôle et sa position au sein de l'espace. Le fait de devoir « fermer sa gueule » est revenu à plusieurs reprises dans les discours des joueurs. Cet acte, ou plutôt ce non acte se définit en creux, à l'instar d'un rite d'évitement (Goffman, 1973), qui marque la déférence accordée aux joueurs déjà en place. E. Goffman justifie d'ailleurs le sens du terme *rituel* « parce qu'il s'agit ici d'actes dont le composant symbolique sert à montrer combien la personne agissante est digne de respect, ou combien elle estime que les autres en sont dignes. » (Goffman 1974, p. 21). Il faut ainsi éviter de parler ou plutôt éviter de se faire « trop grand » pour ne pas perturber l'ordre local des interactions établi. Lorsque le comportement d'un jeune joueur sort du cadre autorisé des interactions, le rappel à l'ordre peut se faire de manière assez brutale en faisant en quelque sorte « perdre la face » au jeune joueur devant l'auditoire. La scène du « retrait du maillot » s'apparente en effet à une déculottée publique. Le maillot symbolisant l'appartenance, en le retirant, le joueur légitime dit momentanément : « je te retire le droit d'être un joueur de l'équipe ». Ce rite de passage inconfortable est là pour rappeler la hiérarchie et les codes à respecter.

L'entraîneur peut également se charger de renforcer cette hiérarchie, par l'imposition d'actes hautement symboliques, où le nettoyage du « sanctuaire » mérite même qu'on s'agenouille ou qu'on soit littéralement à ses pieds :

*À mon arrivée en LNB dans le vestiaire, pour l'entraîneur aussi c'était important que les jeunes respectent la hiérarchie... on était 4 jeunes, on a dû nettoyer le vestiaire à quatre pattes avec des brosses... (Clément)*

Certains rites de passage peuvent donc être perçus comme des moments dénigrants, mais ils rappellent implicitement la hiérarchie et les valeurs liées à la sous-culture du champ. Les joueurs l'assimilent à un rite de passage, à une étape aussi que d'autres vivront après eux, contribuant paradoxalement à renforcer leur sentiment d'adhésion et d'accéder à un lieu prestigieux. Certains vestiaires sont d'ailleurs organisés pour rappeler spatialement la hiérarchie :

*Toi t'es dans le vestiaire d'à côté, tu te changes... on avait 2 vestiaires avec la 1<sup>ère</sup>, il y avait 2 parties à \*\*\* (LNB). Et d'un côté il y avait que les jeunes. Et eux ils étaient à côté, donc nous on venait écouter la théorie dans leur vestiaire. (Boris)*

Si ce cadre de l'interaction impose le respect d'un certain ordre hiérarchique, il fait également office de lieu de socialisation en permettant également aux jeunes joueurs d'apprendre les rudiments, les comportements et les astuces du joueur professionnel :

*Lors de ma 1<sup>ère</sup> saison dans le vestiaire, après les matchs amicaux, \*\*\* il avait tiré deux fois par-dessus le goal, je le vois au vestiaire foehner (chauffer avec une source d'air chaud) sa canne pour modifier sa courbe, parce que la palette était trop ouverte, je me suis dit : « Putain ici c'est pro, c'est incroyable ! » Moi j'avais mes vieilles cannes en bois. J'en commandais une avec n'importe quelle palette dessus et je m'adaptais après à la canne. Et les autres je me disais : « Mais ils sont sur une autre planète ces gens ! » J'avais jamais vu ça avant. (Bob)*

En définitive, si les rites d'institution s'observent dans le cadre du champ et d'un point de vue plus macrosociologique, on observe au niveau de l'interaction toute une série d'échanges et de rituels au sein du vestiaire qui participe à rendre ce cadre spécial, voire à le définir lui-même comme un lieu sacré. Le vestiaire marque donc physiquement une séparation entre ceux qui sont « à l'intérieur » et « à l'extérieur », entre les membres et les non-membres, mais pénétrer dans le vestiaire revêt surtout une signification symbolique dans la mesure où cet acte consacre l'entrée du joueur dans la « cour des grands ».

### 1.3 Entrer dans le monde des adultes

En évoquant les souvenirs de leur entrée en LN, la plupart des joueurs ont mentionné de manière assez spontanée leur incursion dans le « monde des adultes ». Ce signalement semble renvoyer cette fois explicitement et trivialement à leur entrée dans « la cour des grands » :

*Tes premières impressions quand t'arrives en Ligue Nationale c'est que tu passes du monde junior au monde adulte. (Blaise)*

Tout comme le fait d'obtenir sa majorité, cette transition résonne souvent comme un passage attendu et vivement souhaité :

*J'étais tout content, peu importe si je jouais un quart d'heure par match ou bien 3 minutes, pour moi j'étais déjà super content d'être en 1<sup>ère</sup>, de pouvoir m'entraîner et surtout de côtoyer un peu des adultes quoi. (Billy)*

*T'es avec des adultes, enfin ! Des gens que tu regardais jouer il y a quelques années, donc je le vis plutôt comme un plaisir et un privilège, premièrement. (Baptiste)*

Les études dont l'approche est centrée sur les parcours de vie (ou *lifecourses* en anglais), associent traditionnellement l'étape de « transition à l'âge adulte », au fait d'entrer sur le marché du travail et de quitter la maison parentale, qui seraient deux des principales conditions menant à l'indépendance (Hammer, 2007, p. 51). Même si différents profils de parcours sont observés dans notre échantillon, l'entrée des jeunes joueurs en Ligue Nationale cristallise dans bien des cas ces deux conditions. Pour autant que cette transition n'ait pas déjà été réalisée auparavant, entrer en LN rime donc parfois avec d'autres changements dans la vie du joueur, notamment celui du départ de la maison familiale. Les données de notre questionnaire indiquent que les joueurs ont quitté en moyenne le domicile parental à l'âge de 19.5 ans<sup>107</sup>, qui semble effectivement faire écho à l'âge moyen d'entrée en LN (19 ans). Cette transition « supplémentaire » participerait également à rendre ce passage enchanté et à l'inscrire encore davantage sous le registre de la découverte. Les récits recueillis sont d'ailleurs contés sous la forme d'épopées :

*C'est un peu l'aventure quoi... c'était pas triste (...) tu pars dans une inconnue, mais ça m'allait très bien quoi ! (Alban)*

---

<sup>107</sup> Au fil des cohortes, si nos données rejoignent le constat « d'une désynchronisation des « seuils » du passage à l'âge adulte » (Bidart, 2006a, p. 9) – on relève effectivement des écarts-types plus élevés au fil des générations –, elles s'écartent de celui « d'un allongement général de la jeunesse » (ibid, p. 9). Si les joueurs issus de (A) et (B) quittent en moyenne le domicile familial autour de 20 ans, les joueurs issus de (C) partent quant à eux plutôt vers 19 ans. Ces résultats semblent sous l'influence des départs précoces réalisés pour rejoindre une meilleure adresse pour se former (cf. chapitre 2, p. 104-107).



*C'était un peu de la science-fiction ! J'ai vécu chez les étrangers du club. J'me suis dit : « C'est ça être professionnel de hockey ? Ben ça va aller ! » Les mecs c'était des branleurs de 12 quoi ! Payés comme des barons, ils étaient 2... et ils avaient 13 pièces ! Je sais pas pourquoi le club leur avait mis à chacun un 6 pièces ½ à disposition... et moi j'avais une chambre là-bas dedans ! (Alexandre)*

Ce départ du domicile familial semble d'autant plus attendu lorsque la configuration familiale impose une certaine sévérité. Le sentiment d'enchantement et de « libération » du joueur semble d'autant plus marqué :

*Je sortais de la maison où je peux pas dire que j'étais dans un environnement très strict mais presque... et là je me suis retrouvé avec plein de libertés, avec pas mal d'argent aussi et puis du coup (sourire) voilà quoi... je pensais pas qu'au hockey on va dire ! (Bruno)*

Dans le cas de ce joueur, les avantages liés à son entrée dans la Ligue Nationale de hockey semblent paradoxalement éloigner son attention de l'activité qui lui permet pourtant de jouir de sa nouvelle situation. Si l'entrée en LN est donc souvent associée par les jeunes joueurs à la fréquentation du « monde des adultes », elle l'est aussi plus implicitement à une quête d'indépendance à la fois morale et matérielle :

*J'avais mon premier contrat avec mon nom, un salaire, les bonus et tout... Et j'suis parti et puis voilà... c'est ce que je voulais. C'est la 1<sup>ère</sup> année où je partais de la maison, c'était aussi prendre un peu mon envol... (Blaise)*

La question de l'entrée dans le monde du hockey professionnel s'articule donc parfois avec une socialisation à la vie seule ou collective, mais surtout caractérisée par l'absence de figures parentales, auparavant garantes de l'organisation domestique :

*J'avais un petit appartement... je me suis retrouvé là avec 4 chaises et un matelas... à devoir faire à manger mais j'en avais aucune idée ! J'ai fait des pâtes au ketchup pendant presque une semaine ! Et elles collaient à la casserole... Mais c'était une belle expérience tu vois... te retrouver dans un appart à te faire à manger alors que tu étais tout le temps cocooné par ta maman... Tu découvres la vie ouais... tu te dis : « Whouah ! Qu'est-ce qui s'passe là ! ». (Arthur)*

*J'avais quand même 17 ans, tu pars de la maison pour aller habiter seul, bon c'était cool (rires) ! Mais d'un côté t'as quand même un peu les boules, déjà pour la bouffe, pour ci pour ça, t'arrives le soir t'es seul dans un appart, ça change... T'as plus tes petits repères, tes habitudes. (Bastien)*

Cette socialisation à l'autonomie prend également les contours d'une socialisation professionnelle dans le sens où le joueur doit apprendre progressivement à se faire à manger et plus généralement à organiser sa vie pour être performant dans son activité sportive. Lorsque le départ de la maison se réalise dans une autre région linguistique, l'expérience socialisatrice est encore plus marquante :

*C'est un peu un choc quand même... pas un choc négatif hein, mais tu te retrouves du jour au lendemain effectivement à vivre seul, donc t'as à peine plus de 18 ans... tu te retrouves dans un environnement qui est complètement différent, parce que c'est un club complètement professionnel déjà par rapport à ce que t'as connu en club jusqu'à présent. Tu te retrouves dans un environnement où personne ne parle français, et puis tu te débrouilles quoi ! Mais encore une fois j'étais préparé à ça, c'était aussi mon choix. Mais j'pense qu'après ça fait partie de la vie et de l'apprentissage, ça ferait du bien à tout le monde de le faire, tout le monde n'a pas l'occasion de le faire, mais je pense que c'est positif pour le développement personnel aussi. (Bertrand)*

De manière générale, les témoignages des joueurs relatent que les transitions semblent néanmoins facilitées par le potentiel soutien offert par la « communauté » des joueurs :

*En allant à \*\*\* (LNB), j'suis parti tôt de la maison, tout seul... après tu t'habitues un peu. Mais une équipe de hockey c'est une équipe de hockey quoi. Tu sais que tu vas avoir au moins 20 coéquipiers, ça facilite les choses quand t'arrives dans un endroit où tu connais pas. (Basile)*

En définitive, si l'incursion dans le « monde des adultes » causée par l'entrée en LN entraîne des réactions diverses en fonction des configurations dans lesquelles sont engagés les joueurs, elle reste dans la plupart des cas un instant de découverte. Cette nouveauté contribue à séduire les « nouveaux entrants » – même si elle peut aussi en effrayer certains en raison d'une distanciation avec la famille ou d'un apprentissage de l'autonomie – et se mêle ainsi au rapport enchanté produit plus directement par l'entrée en LN.

## 2. Enchantement de position et de condition

L'entrée en LN est vécue par les joueurs sur le registre de l'enchantement. Le rite d'institution participe à un sentiment d'élection qui consacre le joueur en officialisant la place à part qu'il occupe au sein de l'espace du hockey, mais également hors de l'espace pour les gens qui associent ce nouveau statut à des propriétés, généralement perçues positivement. C'est en ce sens que nous parlons d'un « enchantement de position », où le joueur retire une certaine fierté d'« être un joueur de Ligue Nationale » et d'être étiqueté comme tel (Goffman, 1975 ; Becker, 1985). Contrairement aux cas étudiés par E. Goffman et H. Becker, le processus de labellisation des hockeyeurs renvoie plutôt à des échanges positifs, même si dans certaines configurations, l'étiquette peut devenir embarrassante (cf. le cas de Baptiste p. 151). Renforcé par l'émergence de nouveaux paramètres liés au jeu – eux-mêmes souvent perçus positivement – tels que le fait d'être rémunéré ou de jouer devant un auditoire plus étoffé et plus exigeant, l'entrée du joueur en LN renvoie ainsi dans les interactions à toute une série d'ajustements, à l'intérieur comme à l'extérieur du milieu professionnel. Portant sur sa manière de jouer et plus généralement sur sa manière d'être, ces nouvelles modalités de pratique participent à rendre ce passage spécialement envoûtant. C'est en ce sens que nous parlons d'un « enchantement de condition », qui représente en quelque sorte les effets déployés et produits par le rite d'institution.

Au fil des cohortes, la professionnalisation progressive des organisations a pour corollaire un processus de rationalisation de la performance (Loirand, 2003), reposant en partie sur l'introduction de nouvelles métrologies qui semblent entraîner des modifications dans le rapport entretenu par les joueurs avec leur activité. Comme le suggère C. Lafabrègue (2011), « il ne serait pas étonnant que les pratiquants soient de plus en plus incités à fonder la mesure de leur propre valeur sur les bases comptables instituées par les autorités fédérales » (p. 14). Qu'en est-il du rapport enchanté que les « nouveaux entrants » entretiennent avec leur activité ? Résiste-t-il à ce processus de rationalisation ? Se transforme-t-il ? Comme le soulignait M. Weber (1985) à propos de l'opposition de la sphère religieuse à la sphère économique ou politique, le processus de rationalisation est à l'origine du « désenchantement du monde ». Même si le phénomène observé ne semble pas aussi tranché, nous faisons l'hypothèse d'un glissement progressif d'un enchantement de condition à un enchantement de position. Autrement dit, nous soutenons que l'enchantement des joueurs issus de (A) est davantage alimenté par les conditions dans lesquelles ils accèdent et pratiquent leur activité, alors qu'à l'autre extrémité, le rapport enchanté des joueurs issus de (C) apparaît davantage lié à leur position ou à leur statut de joueur de LN, qui semble faire écran aux nouvelles conditions (de travail) imposées aux jeunes joueurs. Comme le rappelait encore M. Weber (1985), bien que le processus de rationalisation ait été instauré dans un but d'émancipation, il peut également conduire à un asservissement de l'individu. Nous tenterons d'illustrer ce glissement au travers de différentes dimensions liées à leur engagement dans l'activité.

## 2.1 Vers une acceptation du « sale boulot »

Dans le monde du travail, si des professions sont reconnues, d'autres sont moins valorisées. Les activités sportives professionnelles, qui occupent de surcroît le devant de la scène médiatique, passent généralement pour des activités valorisantes, tant au niveau des conditions salariales qu'elles offrent, que du « drame social du travail » qu'elles donnent à voir. Pourtant, ces activités sont composées de tâches variées dont certaines peuvent être considérées comme ingrates ou comme du « sale boulot » (traduction de la notion de « dirty work » empruntée à E. C. Hughes [1962]). Si les travaux de Hughes (1958, 1996 [1951]) insistent sur le « rôle social » attribué au métier, ils mettent également l'accent sur le processus de négociation identitaire résultant du décalage entre le métier imaginé voire idéalisé, qui comporte son lot de valorisations symboliques, et la réalité du métier, qui peut être composée de temps forts mais aussi de temps faibles avec des tâches jugées plus pénibles. Ces représentations anticipées, plus ou moins conformes à la réalité, dépendent largement des organisations chargées de former et de préparer les « nouveaux entrants » au futur métier.

À ce titre, les conditions d'entrée dans le champ du hockey professionnel suisse n'étaient pendant longtemps pas vraiment exclusives et vécues au sein d'une « institution totale<sup>108</sup> » (Goffman, 1979 [1961]). Moins institutionnalisées et ne fonctionnant pas vraiment sur le modèle des centres de formation, les voies d'accès à la professionnalisation se sont néanmoins transformées au fil des générations, avec une tendance à un investissement de plus en plus intensif, en particulier durant les dernières années de « formation sportive » (cf. p. 102-104).

Un second phénomène contribue à accentuer davantage les différences entre les expériences vécues par les apprentis joueurs au fil des cohortes : le professionnalisme est arrivé « par le haut » – c'est-à-dire d'abord par le biais des 1<sup>ères</sup> équipes – et s'est ensuite progressivement, et à des rythmes différents, répandu aux différents mouvements juniors. Dans les années 1980, il n'était pas rare de trouver des clubs de LN dont la première catégorie junior ne commençait pas avant 10, voire 12 ans. De même, les années 1990 laissent encore entrevoir des clubs de LN aux mouvements juniors peu développés, en termes de structures et de ressources.

Le développement structurel qui caractérise le hockey en Suisse va avoir un double effet sur les transitions des joueurs : d'une part, une adaptation plus rapide au fil des cohortes aux exigences organisationnelles et structurelles de l'élite ; mais d'autre part, des ajustements plus marqués au niveau de la manière de jouer<sup>109</sup>.

### > Vers une préparation plus précoce au « professionnalisme »

Les jeunes joueurs issus de (A) sont ceux pour qui la découverte de certaines dimensions du « professionnalisme » – même si le processus en était encore à ses balbutiements – fut paradoxalement la plus abrupte, car les structures d'encadrement fréquentées en matière de formation ne les y préparaient pas vraiment (cf. p. 102) :

*Dans certains clubs t'avais quand même une grande différence entre le mouvement junior, où des fois c'était un peu le folklore, et la 1<sup>ère</sup> qui était déjà beaucoup plus structurée... Donc le saut au niveau de l'encadrement il était quand même important si tu veux, même si après ben tu t'adaptes... (Alain)*

Pour les joueurs issus de cette génération, la perception de cet écart est probablement accentuée dans les récits dans la mesure où les mouvements juniors actuels – très développés – offrent pour eux un point de comparaison susceptible d'avoir un effet sur la reconstruction rétrospective de leur expérience. Parallèlement, dans certaines configurations ce phénomène a été renforcé par l'engagement dans les 1<sup>ères</sup> équipes de nouveaux entraîneurs étrangers – canadiens pour la plupart

---

<sup>108</sup> Se référer à la note de bas de page n° 68 (p. 90).

<sup>109</sup> Actuellement, ce second effet tend probablement à disparaître, dans la mesure où les joueurs sont préparés, déjà dès les dernières années juniors, aux adaptations dans le « jeu ».

– qui ont modifié la culture alors en place dans le monde du hockey suisse, notamment en accélérant la transition vers un modèle organisationnel plus structuré :

*C'était un changement radical, il y a eu pas mal de joueurs qui ont eu de la peine à s'adapter. Il y en a qui ne se sont pas adaptés du tout. Des gars un peu plus âgés que moi, des gars talentueux qui ont pas supporté... T'as un gars qui arrive et du jour au lendemain il veut tout changer et tout hein ! Les entraînements, la nourriture, bon c'était exagéré hein... mais pas de jeans pour aller au match, pas de baskets, pas de cheveux longs (rires) ! C'est vrai que quand t'as un gars comme ça qui débarque, c'est ou tu suis le train et le mouvement ou tu descends du train et puis c'est fini. C'est clair qu'on n'avait jamais vu ça, c'était hard hein ! (Armand)*

Incarné par l'arrivée d'un nouvel entraîneur, le professionnalisme, qui passe ici en partie par une représentation d'équipe (Goffman, 1974), fait ainsi une entrée fracassante, qui semble difficilement supportable pour des joueurs établis et habitués à un autre « régime ».

Les expériences des joueurs issus de (B) renvoient quant à elles au développement asymétrique des mouvements juniors au sein des clubs de LN. Ainsi, même s'il a effectué son apprentissage au sein d'un club de LN, le joueur semble seulement confronté à des entraîneurs perçus comme légitimes lors de son entrée dans l'espace du hockey professionnel :

*L'entraîneur c'était un canadien, c'était nouveau pour moi, c'était presque le premier « vrai » entraîneur que j'avais, qui te pousse, qui te gueule dessus. Tu sais c'était un peu nouveau. Avec les Juniors on connaissait pas ça tu vois... (Bastien)*

L'expérience d'un contemporain semble en revanche confirmer que l'acclimatation est déjà plus prononcée dès la phase de formation et renvoie plus explicitement à un processus de rationalisation de la performance :

*De plus en plus tôt il faut produire. On te juge, on te calcule. Ben on le sentait déjà quand on était en Juniors Elites... Tu le sais quand t'es junior, t'as tes tests de 12 minutes, combien tu soulèves de poids, combien tu pousses, combien tu fais d'abdos, enfin bref tout quoi ! T'es déjà dans le bain, tu connais tout ça... (Blaise)*

La diffusion progressive du professionnalisme aux différentes catégories de la pyramide de formation des clubs semble avoir atténué quelque peu l'intensité des ajustements à entreprendre. À l'instar du précédent témoignage, la plupart des joueurs issus de (C), semblent mieux « préparés » à leur entrée en LN :

*J'ai pas vraiment senti qu'il y avait une adaptation à avoir ou un apprentissage à faire entre les Juniors et la LNB... Au niveau de ton comportement ou des choses comme ça. On était assez dedans déjà en Elites quoi. (César)*

*Avant de rentrer en LN, la différence ça allait encore... C'était quand même assez professionnalisé déjà... Donc on peut pas dire qu'il y avait un grand saut non plus tu vois... En quelque sorte on était déjà un peu préparé pour la suite. (Corentin)*

La confrontation à certaines dimensions du professionnalisme semble euphémisée par un travail plus prégnant et plus précoce de l'institution en amont. Au fil des cohortes, la transition apparaît ainsi plus fluide et les joueurs davantage préparés à ce qui les attend au sein de la « cour des grands ». Les jeunes recrues issues des générations plus récentes semblent autrement dit avoir déjà intériorisé des dispositions conformes aux exigences de l'élite.

### **> Vers des ajustements plus marqués dans le « jeu »**

Comme le processus de division du travail semble encore à un stade peu avancé, les discours de la plupart des joueurs issus de (A) laissent apparaître peu d'éléments liés à des adaptations de leur « manière de jouer » lors de l'accession à la LN. Les transitions semblent plutôt bien vécues et marquées par une certaine insouciance :

*Au début de saison, il y en a 2-3 qui m'ont dit : « Ça va être dur pour toi, ils ont engagé beaucoup de monde ». Mais moi j'en avais rien à foutre, j'avais confiance en moi, je fais ce que je peux et puis on verra... Et puis ça a bien été au début de saison, j'ai pu commencer à être titulaire tout le temps. Et puis pour une 1<sup>ère</sup> saison en LNB, je sais pas, j'ai dû marquer 7, 8, 10 goals. J'étais titulaire à 100% et puis ouais ça a bien marché. (Alain)*

Les discours relatent des premières saisons qui sont souvent très bonnes, voire davantage, mais où surtout très peu de passages par des « sales boulots » sont mentionnés :

*J'avais fait une excellente saison la 1<sup>ère</sup> année de LNB, c'était une bonne année, excellente année en Elites A aussi. J'avais quand même marqué 44 goals en LNB... Maintenant si tu fais ça tu vas direct en LNA, et dans une des très bonnes équipes hein ! (André)*

S'il convient de replacer sa performance dans le contexte de l'époque, son total de buts reste important pour un « nouvel entrant » dans l'élite. Le niveau pratiqué à l'échelon supérieur ainsi que les éventuels ajustements à apporter à leur « jeu » ne semblent par ailleurs pas être les préoccupations principales des joueurs issus de (A), l'aspect relationnel occupe davantage les esprits :

*Ça m'a pas fait plus que ça parce qu'on était une bande de copains, tu t'amusais et voilà. T'es plus impressionné de côtoyer les gens que de dire que tu vas jouer... (Arnaud)*

*Ce qui m'a marqué c'est d'être un peu la tête de Turc mais le niveau je me rappelle plus trop... j'ai fais quelques matchs... quelques shifts... mais t'étais avec l'équipe, t'étais déjà content d'être avec l'équipe. Mais j'ai pas de flash par rapport au niveau... ou par rapport à une manière différente de jouer... (Arthur)*

Certains joueurs issus de (B) mais encore proches de (A), ont également connu une progression fulgurante, sans avoir dû vraiment ajuster leur manière de prendre part au jeu :

*C'était une année exceptionnelle parce que c'était ma 1<sup>ère</sup> année en LN et puis on est montés en LNA direct. Et puis moi je venais de 1<sup>ère</sup> ligue, j'ai joué direct en 2<sup>ème</sup> ligne et puis j'ai eu de nouveau un rôle important. On avait une bonne ligne, avec de la vitesse, moi j'étais le distributeur... (Benjamin)*

On relève d'ailleurs de l'incompréhension lorsqu'un joueur issu de (A) doit s'ajuster au nouveau rôle qui lui est confié dans l'équipe, en étant notamment chargé d'un job qui ne correspond pas à ses attentes :

*L'entraîneur m'avait dit : « Mais tu te rends compte, c'est ta 1<sup>ère</sup> année en LNA, t'es titulaire ! ». J'avais joué 40 matchs sur 44. Et moi je lui disais : « Ouais mais tu m'fais pas assez confiance... ». Tu vois moi je comprenais pas que j'étais en 3<sup>ème</sup> bloc et que notre premier but c'était de pas encaisser. Moi je voulais jouer plus offensif ! (Alain)*

Au fil des cohortes, les récits semblent faire état de davantage de concurrence. À l'instar des mutations observées dans les transitions entre la formation et le marché du travail ordinaire – pour le distinguer de celui de la performance sportive –, les transitions entre la sortie des mouvements juniors et l'entrée en LN semblent être moins mécaniques :

*Evidemment j'étais aussi le plus jeune de l'équipe, j'étais changé quasiment tous les matchs, par contre après c'est clair que j'avais pas forcément beaucoup de temps de glace, parfois même pas du tout comme c'est le cas aujourd'hui (...) alors oui c'est un apprentissage évidemment. Aujourd'hui ça se passe la même chose, la seule différence c'est que j'avais 18 ans donc j'étais pas du style le jeune qui sort de la catégorie junior et qui est intégré dans la 1<sup>ère</sup> équipe... j'étais vraiment encore un Junior, j'avais 18 ans quoi. (Bertrand)*

Cette situation renvoie au phénomène évoqué précédemment (cf. p. 138-139) où le joueur se retrouve « bloqué entre deux portes ». Il s'agit pour le nouvel entrant de franchir la « seconde porte ». Paradoxalement son premier enseignement semble donc d'abord d'apprendre à ne pas jouer, ou plutôt d'apprendre à accepter cette situation. Avoir du « temps de glace » ou du

« temps de jeu », voilà ce après quoi patine un jeune hockeyeur. Si l'expression n'est jamais revenue dans la bouche des joueurs de (A), elle est fréquente dans celle des joueurs de (B) et incontournable dans celle des joueurs de (C). Et gagner du temps de jeu semble passer de plus en plus au fil des cohortes par un apprentissage du « métier » et des nouvelles compétences qu'il requiert :

*La 1<sup>ère</sup> année ça a été dur parce que j'ai rien compris, j'étais complètement à côté de la plaque. J'avais pas beaucoup de temps de jeu, j'étais un petit peu perdu. Soit t'es bourré de talent et puis tu pètes tout, soit tu fais ta petite place. Donc tu... tu fais le nécessaires, tu fermes ta gueule, tu fais ce qu'il y a faire. Ce qui a été logique pour moi. J'avais pas trop de temps de jeu et il a fallu que je m'acclimate à cette histoire. (Blaise)*

Dans un premier temps, accomplir ces tâches « ingrates » semble constituer une étape déterminante et nécessaire pour réussir son intégration, dans l'espoir, dans un deuxième temps, de prendre du gallon au sein d'un collectif. Ce « sale boulot » semble directement dépendre de la position occupée par le joueur dans l'espace au moment de son entrée. Cette règle du jeu s'exprime encore avec plus d'acuité avec l'expérience de Célien :

*Tu es un apprenti, tu dois apprendre le métier de hockeyeur sur glace. T'apprends en fait ce que les gens qui jouent... même en LNB encore j'ai l'impression, j'avais fait quelques matchs en LNB, même en LNB encore tu peux te permettre si t'as un bon niveau... t'as pas cette... après tout dépend de ton niveau parce que si t'es ultra talentueux on va te laisser directement, même en LNA, jouer peut-être dans les 3 premières lignes et puis tu vas pouvoir développer ton jeu et appliquer ton jeu technique. Mais si t'es juste à peine en-dessous, t'apprends le travail de... je sais pas comment dire ça, mais t'apprend le « travail de l'ombre » de LNA, et puis tu l'apprends correctement et c'est dur quoi. Mais tu sais que si tu ne l'apprends pas et que tu ne l'appliques pas, t'es out quoi. Donc tu le fais quoi qu'il arrive et... j'suis pas très fier de certains trucs que j'ai fait quand j'ai commencé à jouer en LNA... Sous-entendu des charges au début de ma carrière, où je traversais la glace pour mettre un coup de coude dans la tête de quelqu'un. C'est des choses que... mais si je le faisais pas... j'allais pas plus loin quoi. Parce que l'entraîneur ne me faisait pas jouer sinon. (Célien)*

Comme le laisse sous-entendre ce Célien, « jouer physique » ou effectuer le « travail de l'ombre », ne se résume pas à une simple débauche d'énergie. Cette tâche doit être accomplie correctement et semble, elle aussi, résulter d'un apprentissage :

*Dans mon premier club de LNB j'avais aucune chance de jouer. On m'aurait jamais joué quasiment. Les Elites ça allait sûrement plus vite que la LNB, à l'époque... mais ça allait dans tous les sens, il y avait des charges, il y avait des gars qui « jumpaient »... Tu vois moi j'allais toujours pour l' « open ice » (charger l'attaquant au milieu de la glace lorsqu'il reçoit le puck du défenseur en sortie de zone), même si des fois je le prenais, sauf qu'après ça partait en 2 contre 1... Après les joueurs ils m'ont dit : « Ouais c'est bien, joue physique... mais il y a des moments pour jouer physique... » (sourire). Et c'est vrai que j'ai appris pas mal, même si j'ai pas beaucoup joué... (Camille)*

L'intériorisation précoce de cette nouvelle manière de prendre part à l'activité, où le joueur adapte sa façon de « jouer » ou plutôt faudrait-il parler de sa façon de « travailler », marque durablement le joueur dans son comportement sur la glace :

*Le problème qu'il y a c'est que... j'veux dire j'ai tellement été tôt en LNB, que cet aspect « jeu » que je disais avant, je l'ai perdu assez rapidement. Parce qu'en étant jeune dans les classes juniors on te demande de marquer des buts... et t'en marques. Mais quand t'arrives en LNB on te demande plus de marquer des buts, on te demande de pas encaisser et d'avoir un rôle défensif, d'aller chercher des pénalités. Ça c'était pas mon rôle au début, moi j'étais pas comme ça, mais à force de demander ça, tu deviens un joueur comme ça... (Clément)*

Hormis les plus « talentueux » – ou plutôt les joueurs dont les entraîneurs reconnaissent rapidement les compétences pour évoluer sur l'un des 2 premiers « blocs » – qui passent plus furtivement au travers de cette étape, voire qui l'esquivent pour certains, la majorité semble devoir passer par cet apprentissage du « sale boulot » et l'accepter. Pour les joueurs qui

intériorisent très tôt ce nouvel « habitus de hockeyeur », le risque est ensuite d'être étiqueté, labellisé comme « joueur d'énergie » ou « joueur de 4<sup>ème</sup> bloc » et de pouvoir ensuite difficilement se départir de ce stigmaté (Goffman, 1975) :

*Au début quand ils m'intégraient gentiment avec la 1<sup>ère</sup> équipe, je jouais pas et on m'a rapidement mis un peu dans ces tiroirs de joueurs qui doivent aller foutre des checks et bosser, et il y avait rien d'autre. Il fallait faire le job pour l'équipe, comme l'apprenti qu'on fait balayer et tout. Avant, même si je ne marquais pas énormément, j'étais offensif en Juniors Elites. Mais c'est clair que là on m'a mis direct dans un tiroir... et je suis pas quelqu'un qui me révolte facilement, donc je me suis un peu laissé faire et après j'ai eu de la peine à m'en sortir... à me sortir de ce tiroir. (Célien)*

Nous lui avons alors demandé s'il a un moment hésité entre les conditions dans lesquelles il pourrait jouer en LNB et sa position de joueur de l'ombre de LNA :

*J'ai été tenté ouais. D'ailleurs j'ai des potes qui ont fait un autre choix que moi, qui a fait le choix de jouer en LNB, et qui a eu je pense, énormément de plaisir pendant toute sa carrière. Je dis pas que j'ai pas eu de plaisir, parce qu'après j'ai eu du plaisir dans les choses que je faisais en LNA, même si c'était du travail « ingrat ». Mais lui a fait clairement l'autre choix. Il s'est dit moi j'ai pas envie d'aller fracasser tout le monde en LNA pendant 3 ans... avant de pouvoir jouer un peu au hockey. J'avais dit à \*\*\* (LNB) : « Moi j'aimerais bien rester avec vous, ça me donne envie » Et là l'entraîneur m'a clairement fait comprendre que ma place elle était pas là... qu'il fallait que je tente ma chance plus haut. Et tenter ma chance plus haut, pour moi, pour mon caractère passait par peut-être que j'aurais pu... que j'aurais dû... mais c'est passé par là, cette phase difficile de frustration, où voilà tu joues pas beaucoup, tu vas fracasser... donc tu rentres frustré parce qu'on te fait faire en gros du travail de merde et tu joues pas beaucoup. Et tu refous du travail par-dessus, mais peut-être que tu le fais pas comme il le faut. (Célien)*

Encouragé par un entraîneur, il n'a pas souhaité troquer son statut de joueur de LNA contre une place objectivement moins élevée dans la hiérarchie des joueurs, mais avec laquelle il aurait peut-être été moins frustré. En définitive, à l'instar d'autres joueurs de sa génération, il a préféré conserver sa *position* au sein de la hiérarchie au détriment de *conditions* de jeu plus favorables. Si ce travail est qualifié par les joueurs de travail « ingrat », il semble néanmoins reconnu et valorisé – et d'une certaine manière valorisant – sur le marché du travail du hockey (encadré 3.4).

#### ENCADRÉ 3.4

##### À tes débuts en LNB tu te situes où ?

*Pffff... j'étais correct, mais je performais absolument pas. J'étais un peu retombé dans mes histoires de faire des checks, d'aller foutre la merde et voilà... Je jouais power play, mais on était tellement nul que je voyais rien du tout comme avenir...*

##### Comment tu t'en sors alors ?

*La pirouette c'est que (d'un air amusé), je vais te dire un truc... dans ma carrière il y a 2 checks qui ont changé ma vie... Le premier il s'est passé lors de ma 1<sup>ère</sup> sélection en équipe suisse, on avait un match en U16, chaque équipe nationale avait 3 équipes... On jouait contre la Slovaquie, qui avait aussi 3 équipes... Donc c'était pas encore l'équipe suisse à proprement parler... et j'ai gelé un Slovaque au milieu de la glace ! Mais vraiment je l'ai fini, il est sorti en civière et tout... et c'était correct j'ai même pas pris 2 minutes. Et l'entraîneur de l'équipe suisse, il rentre à Kloten, c'était l'entraîneur de Kloten... et il dit à un de mes potes qui jouait dans son équipe : « Ecoute y'a un gars, un de tes potes, il a défoncé un Slovaque, je suis obligé de lui donner une chance... ».*

##### Et lui il t'a répété après...

*Il m'a dit : « Mais qu'est-ce t'as fait au Slovaque ??? », « Ben je l'ai gelé en open ice... (un check au milieu de la glace) » et puis il m'a dit : « Ecoute tu vas te faire prendre parce que t'as défoncé le gars... ». Bref, alors là ça a lancé les choses un peu... Et puis après comment je suis passé de LNB en LNA ? Quasiment la même histoire ! On joue contre \*\*\* qui était au top de la LNB, et puis on joue contre eux, back to back (match aller-retour), on joue à \*\*\*, je joue un match correct... et genre 2 jours plus tard on rejoue contre eux à \*\*\*, il restait genre 3-4 matchs avant la fin des transferts...*

Oui à la fin janvier...

Voilà, tout le monde partait... Et je vois \*\*\* prendre de la vitesse au milieu, il y a un D to D derrière le goal (une passe d'un défenseur à l'autre), et je le vois qui lève la tête, je me rappelle toujours, je vois l'angle... (sourire) et là je me dis : « C'est bon il est à moi... ». Donc lui il est centre, il swingue au milieu et j'ai vu, je savais que le défenseur... je me suis dit : « Il va la mettre, c'est sûr... ». Et puis moi j'arrive et je lui envoie une monstre branlée ! Bref, le shift d'après je me chope avec je sais plus qui sur cette glace, parce que bien sûr ils voulaient tous m'aligner... mais ma charge était correcte... Et 2 jours plus tard (rires)...

Le téléphone qui sonne...

2 jours plus tard on joue à \*\*\*, j'étais nul à chier... je vais dans le bus, je reviens, mon entraîneur il me prend à part : « Ecoute... au vu de ce que t'as montré ce soir c'est un scandale, mais y'a \*\*\* (LNB) qui te veut pour les playoffs... ! Je sais pas comment ça s'est fait, ils t'ont vu jouer les 2 derniers matchs, t'as défoncé un gars, ils ont besoin d'un gars comme toi dans leur équipe, ils sont pas contents avec \*\*\*... ils hésitent entre toi et \*\*\* mais ils préfèrent donner la chance à un jeune... », et tu penses moi à cette époque \*\*\* c'était LE club en LNB...

...qui pouvait en plus faire la promotion...

C'est clair ! Donc je dis : « Mais nom de Dieu bien sûr quoi ! y'a pas à discuter 150 ans ! » J'avais le choix entre retourner faire les playoffs avec les Elites A ou avec \*\*\* (LNB)... ben écoute je vais à \*\*\* (LNB) ! J'arrive... le coach me prend dans son bureau pour m'expliquer le système, pendant 1 semaine j'ai eu droit tous les jours au système... Premier match contre \*\*\*, je fous une merde monumentale, je me prends 3 pénalités... mais je sors chaque fois un gars avec moi...

Bon en même temps ils t'ont pris un peu pour ça non ?

Ouais à la fin du match, il me dit : « Ecoute c'était bien mais... un peu moins (rire) ! » Et puis je fais : « Ok pas de souci... ».

Donc là tu fais la fin de championnat avant de commencer les playoffs... ?

Je fais 2 matchs, et après les playoffs commencent... et puis j'avais jamais joué de playoffs en LNB, je savais pas ce que c'était... et on tombe contre \*\*\*... le derby. Je me rappelle j'allais fêter mes 20 ans à cette époque-là... On joue le 2<sup>ème</sup> match à \*\*\*... je marque un one-timer (un tir sur réception, sans contrôler le puck) de la ligne bleue, tac. C'était mon 2<sup>ème</sup> match des playoff, donc...

3<sup>ème</sup> match, on joue et je marque un de mes plus beaux goals de ma carrière... j'ouvre le score... une passe de derrière le goal, je descends, pouf dans la lucarne... Le match d'après bagarre générale... moi j'suis dedans (rire) et puis tu vois à la fin j'ai fini homme de la série alors que j'étais pas autant important... j'étais 6<sup>ème</sup> ou 5<sup>ème</sup> défenseur, mais j'avais réussi à faire un petit truc à chaque match...

Tu avais réussi à marquer les esprits...

Voilà exactement ! Pis ben ça s'est bien passé... 2<sup>ème</sup> série, on joue contre \*\*\*... de nouveau il m'envoie tout le temps contre \*\*\* foutre la merde... Bref ça s'est bien passé, on passe de nouveau, on joue la finale, moi j'étais toujours 5-6<sup>ème</sup> défenseur... je jouais en box play, mais pas le power play... parce qu'on avait quand même une bonne défense... On avait \*\*\*, \*\*\*, \*\*\*, \*\*\*... que des joueurs qui ont joué en LNA assez longtemps... Bon après je me blesse en finale contre \*\*\*... je me pète la clavicule, donc là c'était fini pour moi... mais ils me proposent un contrat pour l'année prochaine... (Camille)

En définitive, les joueurs issus de (A) semblent entrer en LN « dans la continuité » de leur parcours junior – même si certaines dimensions du professionnalisme ont davantage été accueillies sur le registre de la rupture – et sans vraiment avoir d'appréhension ou même de conscience des ajustements à entreprendre. Les plus jeunes joueurs de notre échantillon, particulièrement ceux issus de (C), ont en revanche dû s'adapter aux exigences d'une activité qui, en étant orienté vers un modèle rationalisé de production de la performance, a modifié les attentes des employeurs et de leur représentant direct, l'entraîneur. De par la plus grande diffusion du professionnalisme aux catégories de formation, ces nouvelles exigences ont par contre pu être apprivoisées beaucoup plus tôt par l'apprenant. Au final, le passage progressif du « jeu au travail » au « travail joué » semble avoir modifié les ressorts de l'enchantement liés à l'entrée dans le champ du hockey



professionnel. Si auparavant, le joueur semble enchanté par les conditions dans lesquelles il peut pratiquer son « hobby préféré », le joueur des générations suivantes est mieux préparé à éprouver des conditions de jeu difficiles – et plus largement une augmentation des contraintes dans l'exercice de son travail – et semble tirer son adhésion davantage de la position qu'il occupe dans l'espace, sous-entendu de son statut de joueur de Ligue Nationale.

## 2.2 Du loisir rémunéré au travail salarié

Les modifications observées au fil des générations dans la dynamique de l'enchantement s'observent également dans le rapport à l'argent, qui est un bon indicateur des relations qu'entretiennent les joueurs avec leur pratique sportive. Les joueurs issus de (A) ne semblent pas vraiment conscients de la réalité du marché lorsqu'ils débarquent en LN :

*Quand j'ai signé en LNB à 19 ans, je savais même pas qu'il y avait de l'argent. J'ai signé et on m'a dit voilà le contrat ! Ah bon y'a de l'argent...? Je savais pas, j'aurais été pour zéro. J'm'en foutais, je savais pas... (Adam)*

*J'ai dû signer un contrat... moi je veux bien mais pour quoi faire ? Tu vois c'était ça ! Mais ouais depuis l'âge de 18 ans, je gagnais quand même un peu d'argent... ça me faisait une super paie d'apprenti hein ! (Arnaud)*

Même si ces postures incarnant un certain désintéressement peuvent être reconstruites a posteriori pour se démarquer des jeunes joueurs actuels – jugés plus avides –, les compensations financières semblent tout de même reléguées au second plan et ne pas encore vraiment faire sens pour les joueurs issus de (A). Ces derniers sont généralement incrédules lorsqu'ils reçoivent une somme d'argent, aussi maigre soit-elle, pour pratiquer l'activité qu'ils affectionnent tant :

*C'était mon meilleur hobby, et en plus on me donnait de l'argent pour ça. Alors... C'est pour ça que moi j'ai jamais fait de cas de combien on me donnait. C'était même un miracle qu'on me donne de l'argent pour faire ce que j'aime le plus. Je pense que ça a bien changé maintenant ! (Alain)*

*On monte en LNB... on a un souper d'équipe, tous les joueurs sont là. Le gars arrive avec une vingtaine d'enveloppes. J'attends... et tout d'un coup mon prénom ! Tout le monde devait passer à tour de rôle devant le mec... il avait une feuille comme ça avec tous les noms... et il donnait les primes. Et je vois à côté de mon prénom « 800.- »... je regarde ça, je me dis : « Putain... 800 balles ! » Et attends j'avais rien demandé hein ! C'était ma 3<sup>ème</sup> année de hockey ! J'ai dit quoi 800 balles... Le gars : « Tiens ton enveloppe ! Signe là... » Et les autres ils avaient 1'000, 1'200, 1'500... il y en avait un qui avait 2'000... donc c'était au vu de tout le monde ! Il n'y avait rien à cacher quoi ! (rires) Putain je prends c'te enveloppe, j'arrive, je me fous à table, j'ouvre... putain y'avait 800 balles à l'intérieur ! À l'époque je veux dire... c'était en 1980, j'avais 15 ans... (Alexandre)*

Le même phénomène se passe également en 1<sup>ère</sup> ligue dans les clubs qui visent la promotion, indiquant plus largement une diffusion et un développement du marché au niveau des ligues amateurs :

*Je me rappelle en 86 ou 87, je crois que c'était la 1<sup>ère</sup> année où on a été payé, sans qu'on ne demande rien. C'est le club qui a dit maintenant on vous fait des contrats. Donc la 1<sup>ère</sup> année c'est comme si tu gagnais à la loterie... mais pourtant je me rappelle c'était 5'000 francs. Le club te donne 5'000 francs. Pour nous c'était quelque chose d'incroyable. À 18 ans... (Armand)*

*Avant d'arriver en LNB, je me rappelle à l'époque, la 1<sup>ère</sup> année que j'ai joué en 1<sup>ère</sup> ligue à Genève, on avait 50 francs par point, qu'ils payaient directement dans une enveloppe après les matchs (rires). Mais moi à 16 ans, quand on gagnait un match et je me faisais 100 balles, ben c'était extraordinaire quoi ! (Alban)*

L'impulsion ne semble effectivement pas être venue des joueurs eux-mêmes et de leurs revendications, mais bien des clubs et de leurs dirigeants qui décident à un moment donné de rémunérer les joueurs. La configuration est telle qu'on ne s'imagine pas pouvoir être

professionnel. Les années 1980 marquent véritablement la genèse de la structuration de l'espace du hockey en marché. Pour reprendre la distinction faite par B. Lahire (2006) à propos de l'espace dans lequel travaillent réellement la plupart des écrivains, on passe ainsi sous l'impulsion de certains dirigeants du « jeu » au « champ » du hockey professionnel. En effet, l'activité va progressivement permettre à ses agents d'être suffisamment rémunérés pour en faire leur source de revenu et leur foyer d'attention principaux. Certains joueurs pionniers font ainsi office d'exemple pour les futures générations de joueurs en devenant, à proprement parler, les premiers acteurs de l'espace du hockey professionnel :

*Je me souviens qu'il y a eu un gros changement quand j'ai quand même décidé... parce que là on m'a proposé un contrat justement... Je me souviens je gagnais 10'000 balles. Et puis je me souviens toujours, ça c'est clair que ça a été un changement dans la façon de pouvoir percevoir le sport, de pouvoir faire que ça. Je faisais plus que ça, je pouvais m'entraîner à midi, et puis les autres ils bossaient... Là moi je suis parti dans l'idée, quand on m'a proposé de jouer en 1<sup>ère</sup>... de ne faire plus que ça, mais c'était révolutionnaire à l'époque ! C'est pour ça que je dis que j'étais le 1<sup>er</sup> jeune à décider d'être professionnel en Suisse avec le hockey, du moins à tenter de l'être... (Achille)*

Si la plupart des « nouveaux entrants » issus de (A) considèrent encore largement le hockey comme un loisir qui a la chance d'être rémunéré, le discours des joueurs issus de (B) n'est déjà plus sur le même registre :

*Pour ma 1<sup>ère</sup> année en LNB le contrat c'était vraiment une misère : 6'000 francs pour la saison. (Bob)*

*Mon premier contrat je crois que j'ai touché 7'000 francs pour la saison et ensuite 10'000. C'était pas grand chose... (Billy)*

*Des énoormes contrats ! Des contrats très juteux ! Euh... non c'était... la 1<sup>ère</sup> année, le premier contrat d'entrée en 99/00 je pense que c'est... j'ai presque honte de le dire, c'est 5'000 francs par mois... non je plaisante ! Par année ! C'est 5'000 francs par année, c'est ce qu'ils appelaient le contrat-formation, bien que je jouais plus en Juniors Elites... (Baptiste)*

Les conditions salariales sont donc jugées moins satisfaisantes, déjà par les joueurs issus de (B), car elles s'inscrivent dans le développement d'un marché économique plus organisé. Dans les faits, on passe du « black » au salariat, de la distribution d'enveloppes aux rémunérations déclarées, en d'autres termes au développement d'une économie formelle. Si les joueurs issus de (B) acceptent difficilement d'être considérés comme des apprentis – qu'ils sont encore d'ailleurs – et d'être rémunérés en tant que tels, les configurations dans lesquelles les joueurs sont plongés peuvent faire varier leur rapport à l'argent. Ainsi pour Baptiste, jeune étudiant vivant encore chez ses parents, toute somme semble bonne à prendre :

*Mais j'avais pas 18 ans ! J'étais heureux ! J'étais au gymnase, tu vis chez tes parents, t'as 500 balles d'argent de poche par mois, donc non là à pas 18 ans j'étais très content d'avoir ça... en réalité c'était une somme maigrelette. En fait ça s'inscrit exactement de la même manière au hockey que si tu étais stagiaire, finalement. (Baptiste)*

Les propos des joueurs issus de (C) sont de la même teneur que ceux issus de (B), même si certains fustigent encore davantage le fait d'être rémunéré comme un « nouvel entrant » :

*La 1<sup>ère</sup> année en LNB j'avais rien, j'avais du genre 700 francs par mois, après ça a monté à 25'000 francs (pour la saison) la 2<sup>ème</sup> année, ouais là tu joues vraiment pas pour l'argent ! (Colin)*

*Ouais le contrat du jeune, de la prostitution quoi ! C'était environ 10'000 pour la saison, autant dire rien quoi ! (César)*

Au final, l'évolution du rapport à l'argent traduit un glissement de la représentation de la pratique chez les joueurs. Cet intérêt plus marqué pour l'argent est un indicateur fort du passage d'un « jeu », pratiqué pour lui-même, à un « travail », accompli également pour sa contrepartie financière. Autrement dit, si l'activité était encore considérée comme une fin en soi par les joueurs issus de (A), les générations suivantes l'inscrivent plus rapidement dans un rapport

marchand. Ces représentations différenciées alimentent la thèse d'un glissement sémantique de l'enchantement. Si auparavant les conditions de jeu se « suffisent » à elles-mêmes pour enchanter le joueur, elles semblent par la suite avoir besoin de substituts pour alimenter l'*illusio* que le jeu vaut toujours la peine d'être joué.

### 2.3 Du fiston au concurrent

Les premières impressions confiées par les joueurs lors de leur entrée en LN renvoient, dans un premier temps, à des individus plutôt contents et impatients d'entrer en contact avec des adultes. Le rapport entretenu avec ces derniers semble néanmoins se différencier au fil des cohortes, que ce soit dans les interactions au sein du vestiaire, de l'aire de jeu ou en dehors du cadre à proprement parler de leur pratique.

#### > Un accueil taquin et paternaliste ou l'admiration des entrants

Les récits des joueurs issus de (A) font état d'une découverte plutôt enchantée de ce « monde des adultes » où ils font la connaissance de « *gros barbous* » et de « *joueurs qui jouent aux cartes dans le car* », même si certains joueurs révèlent avoir été chambrés par les « anciens » :

*Ce qui m'a marqué c'est d'être le petit jeune qui se fait embêter. Et puis là je pense que c'est important parce que tu dois faire ton caractère, tu dois faire ton trou. Mais de manière générale c'était quand même assez cool. (Arthur)*

Même discours pour ce joueur issu de (B) (mais très proche en âge) :

*Les souvenirs c'est un peu spécial. Moi je viens d'un village de montagne et puis il y a tout des gars de la ville, c'est tous des Genevois, des Lausannois, des machins là... ils étaient un peu chiant certains, les plus vieux. Je me rappelle d'un mec, qui était super bonnard mais il me faisait toujours chier : « Hey le paysan, tu joues avec moi aujourd'hui ? » il me faisait toujours chier. Mais à part ça il était bonnard, les autres aussi... (Boris)*

Les brimades semblent rester dans le cadre du « qui aime bien châtie bien ». Au fond les joueurs de (B) les plus proches de (A) racontent la même histoire, une aventure d'abord, la découverte du monde des adultes, qui leur réserve d'ailleurs un accueil plutôt positif :

*Ils prenaient toujours les jeunes avec pour aller boire des verres, enfin c'était pas « Ouais ce petit jeune c'est une merde quoi ». (Bruno)*

*Dans l'équipe on était très soudé, que ce soit les anciens ou les jeunes, pour ça j'ai eu de la chance, parce qu'il y a pas mal d'équipes actuellement où quand t'es jeune, tu es un peu laissé de côté. Nous on a jamais trop ressenti ça. On était tous une équipe de copains, les jeunes comme les joueurs d'expérience, on jouait vraiment pour le plaisir. (Billy)*

*Le gardien titulaire m'a un peu pris sous son aile. Il m'a quand même pas mal soutenu. Quand il y a eu ce déclin c'était pas l'entraîneur, c'est lui qui m'a motivé : « T'as du talent... », il m'avait filé un équipement... ouais il m'a pas mal donné de coups de main. (Armand)*

Davantage qu'un accueil positif, le joueur titulaire offre un soutien moral et matériel, constituant une aide précieuse pour faciliter la progression du nouvel entrant. La découverte de ce « monde des adultes » pour les joueurs issus de (A) et (B) rime également avec une personnification, voire une incarnation des « agents spéciaux » de l'espace. Comme issus d'une sorte de panthéon sportif, les récits font étalage de modèles auxquels les joueurs s'identifient et qui participent à l'enchantement de l'entrée dans l'espace du hockey professionnel :

*Le fait de rentrer dans un club plus professionnel, avec les bons joueurs qu'il y avait là, y'avait un peu des légendes du hockey, c'était intéressant. (Bastien)*

L'effet sur les entrants semble d'autant plus fort qu'ils ont idéalisé depuis qu'ils étaient dans les premières catégories de la pyramide de formation les joueurs installés :

*C'est un super moment quoi, déjà juste le premier entraînement, c'était encore l'époque de \*\*\* et \*\*\*, c'était mes deux stars on va dire... (Basile)*

*À l'époque à \*\*\* il y avait vraiment des joueurs... il y avait des gars comme \*\*\* et \*\*\*, c'était mes idoles quand j'étais petit. Je me souviens même que mes premiers entraînements il y avait encore \*\*\* et \*\*\*, c'était immense quoi ! (Bruno)*

Evoluer avec des joueurs « vus à la TV » semble représenter une consécration supplémentaire, qui renforce le fait d'entrer dans un monde à part, un monde qui jusqu'à présent n'était pas le leur :

*Ah quand même... T'es impressionné par rapport aux joueurs, parce que tu les voyais à la télévision et c'était vraiment des sacrées tronches tu vois : \*\*\*, \*\*\*, \*\*\*, \*\*\*... C'était pas n'importe qui ces mecs ! Et toi tu joues avec eux après... (Arthur)*

*On regardait à la TV, c'était les années où y'avait Klotten qui avait gagné 2-3 fois de suite le titre... Y'avait Hollenstein qui jouait, Wäger, Schlagenhauf et compagnie... Et je me disais : « Ouais je vais jouer contre ceux-là l'année prochaine ! » (Benjamin)*

Les entrées en LN des joueurs issus de (A) – et encore de la plupart des joueurs issus de (B) – sont ainsi placées sous le sceau de la bienveillance et du respect, avec des joueurs « établis » facilitant l'intégration du « nouvel entrant ».

### > **Un accueil méfiant ou l'irrévérence des entrants**

Les joueurs issus de (C) font en revanche preuve de moins d'égards par rapport aux adultes, ces derniers le leur rendant bien. Les joueurs en place n'incarnent pas vraiment des figures auxquelles s'identifier, les joueurs plus âgés sont plutôt anonymisés et considérés uniformément comme des « vieux » semblant appartenir à un autre temps :

*Pour le premier match où tu es appelé... Ouais là tu rentres dans le vestiaire, t'as tous les vieux qui sont là. C'est que des vieux tu sais... (Charly)*

*Tu sais tout le monde était vieux... il y avait \*\*\* (35 ans), \*\*\* (33 ans)... et moi j'avais aucune chance de jouer là-dedans... on me faisait jamais jouer quasiment... (Camille)*

*Ça allait mais c'est juste que la 1<sup>ère</sup> année en LNB, j'étais qu'avec des gars qui avaient l'âge de mes parents, alors ça fait un peu bizarre. (César)*

Même si dans les faits les joueurs mentionnés sont bien moins âgés que ses parents, l'impression laissée par le décalage générationnel semble davantage marquer les esprits de cette génération de joueurs<sup>110</sup>.

Les rares moments où les noms des joueurs sont mentionnés sont plutôt associés à des événements négatifs :

*Pour mon premier match en LN il m'avait mis en 1<sup>ère</sup> ligne pour le 3<sup>ème</sup> tiers avec \*\*\* et \*\*\*, c'était les 2 étrangers... et le souvenir qui me reste c'est que \*\*\* (un des 2 joueurs étrangers) il m'avait insulté dans le vestiaire, j'avais pas encore joué et il m'avait insulté comme de la merde... (Clément)*

Le vestiaire reste un lieu propice pour rappeler explicitement la hiérarchie (cf. p. 153). A ce titre, les joueurs issus de (C) ont d'ailleurs fait part, davantage que les joueurs qui les ont précédés, d'une hiérarchie à respecter. Cette dernière semble être intériorisée implicitement :

---

<sup>110</sup> Il faut cependant mentionner qu'on relève davantage de joueurs plus âgés au fil des générations, ce qui peut également contribuer à ce sentiment. Il est cependant difficile de donner une moyenne qui fait du sens car, dans le même temps, la concurrence accrue entraîne davantage de retraits précoces de l'espace national du hockey. On est donc face à deux effets qui s'annulent.

*La hiérarchie il y en a toujours, c'est sûr que les plus vieux c'est normal qu'il y ait plus de respect pour eux, quand t'es jeune et que tu rentres en LN, tu dois un peu te fixer aux règles. (Colin)*

*L'apprentissage il se fait aussi quand t'arrives en LNB et que tu as des adultes qui sont dans l'équipe. T'es en 4<sup>ème</sup> ligne... t'es considéré comme le junior. C'était même pas bizuter, c'était vraiment le respect des vieux, et tu savais ce que c'était... tu restais le dernier pour ramasser les pucks, tu portais les gourdes... t'avais même pas besoin qu'on te le dise. (Clément)*

*Ah oui j'ai quand même senti une hiérarchie, c'est surtout certains joueurs qui sont un peu stupides qui te la font sentir. Ce n'est généralement pas les plus vieux et les plus forts qui te la font sentir, mais ceux qui sont entre-deux, qui se croient un peu plus forts. (Christian)*

D'avantage qu'une question de respect, ce dernier témoignage semble plutôt indiquer une stratégie de défense ou de protection des joueurs « intermédiaires », ceux dont le poste peut objectivement plus être mis « en danger ». Les témoignages des joueurs plus jeunes – issus de (C) et la moitié jeune de (B) – révèlent que la fréquentation des adultes s'inscrit rapidement sous un régime de concurrence. Le jeune est perçu comme une potentielle menace, puisqu'il est – ou sera dans un futur proche – en mesure de prendre la place d'un titulaire :

*Tes premières impressions quand t'arrives en Ligue Nationale c'est que tu passes du monde junior au monde adulte. Là tu rentres dans un système où... inconsciemment tu le sais pas, mais avec le recul tu sens que t'es dans un monde un peu... c'est du business, c'est ta pomme à toi. Et puis il y avait 2-3 types qui n'étaient pas forcément sympas, qui ne sont pas forcément sympas avec les nouveaux, ce qui est logique ! Ce que j'ai fait par la suite moi aussi. (Blaise)*

*C'est là qu'on voit, je me souviens, même qu'ils jouent en LNB, les gars ils ont déjà peur des jeunes. Ils vont pas t'aider, la plupart du temps à l'époque, ils t'aideront pas. C'était très rare qu'il y ait un vieux qui vienne vers toi te donner des conseils... pour que tu lui prennes sa place quoi (...) Alors voilà même que je m'entendais bien avec tout le monde, c'est clair qu'on sent derrière que « Ah putain le petit jeune-là, il va bien, il casse un peu les couilles quoi ». (Carlos)*

Cette bascule progressive vers une lutte et une concurrence accrues tend à raffermir les frontières du champ et rendre plus difficile les conditions d'entrée en son sein. « On sait que dans tout champ on trouvera une lutte, dont il faut chaque fois rechercher les formes spécifiques, entre le nouvel entrant qui essaie de faire sauter les verrous du droit d'entrée et le dominant qui essaie de défendre le monopole et d'exclure la concurrence » (Bourdieu, 1980a, p. 113-114). L'expérience vécue par ce joueur tend cependant à relativiser l'effet du champ sur les comportements. Il raconte effectivement avoir été plutôt bien accueilli lors de son entrée en LN :

*Je suis plutôt bien intégré parce que justement, je suis là juste avec le plaisir de jouer, donc je suis pas tellement dans un esprit de concurrence. Je suis déjà content d'être là. J'me dis pas : « Il faut que je gravisse les échelons, il faut que je joue dans la 1<sup>ère</sup> ligne, etc. » Je suis bien intégré dans l'équipe, j'suis un peu le fiston pour certains... T'arrives en LN t'es le nouveau-venu, tu sais que tu vas pas beaucoup jouer, donc t'acceptes la 1<sup>ère</sup> année... c'est évident. Tu vois qu'en plus à côté de toi, ben oui ce sont des adultes, qui sont quand même beaucoup plus forts que toi, j'entends physiquement en tout cas, donc voilà il faut faire tes armes, donc ça tu l'acceptes. (Baptiste)*

Parce qu'il ne semble pas vraiment entrer dans le jeu de la concurrence et en acceptant sa « domination » par les acteurs mieux positionnés que lui, les comportements semblent plutôt bienveillants à son égard. Au-delà de cette constatation, cet exemple montre les limites d'une analyse en termes de champ pour expliquer les rapports des agents en son sein. Si l'état du champ à cet instant instaure déjà une forte concurrence – les discours des autres joueurs nous permettent de l'attester empiriquement – dans son cas, c'est bien une analyse en termes de configurations qui permet de comprendre les relations et les comportements des individus, à cette étape de sa carrière et à ce moment de la structuration de l'espace.

Les plus jeunes joueurs de notre échantillon nous font part d'un rapport plus froid et plus pragmatique au monde des adultes. L'essentiel étant parfois, même dans des conditions difficiles, d'apprendre une leçon :

*Je n'étais pas du tout considéré. On ne me faisait jamais jouer quasiment mais ça m'a quand même montré une 1<sup>ère</sup> fois ce que c'était le hockey d'adultes tu vois. Je ne sais pas si l'entraîneur n'a jamais su mon prénom mais... ça m'a quand même appris un petit peu... Ça m'a appris ce que c'était que le hockey d'adulte. Hockeyistiquement parlant c'était pas magnifique, mais au niveau expérience de vie... ça m'a endurci un petit peu... (Camille)*

*J'ai appris ce que ça voulait dire le mot travail là. C'est quand même plus tranquille la 1<sup>ère</sup> ligue... t'es plus là pour rigoler en 1<sup>ère</sup> ligue, que pour travailler... Le 1<sup>er</sup> entraînement avec deux autres jeunes on a voulu partir en même temps que les autres... et il nous a rappelés au coup de sifflet. Les autres ils étaient en train de manger et nous on était toujours sur la glace 1h30 après... (Corentin)*

En définitive, le processus de rationalisation de la performance pèse sur l'ordre local des interactions. Si la plus faible concurrence observée entre les joueurs issus de (A) autorise l'entraide et des rapports certes taquins mais bienveillants, la génération des joueurs issus de (B) est le témoin de l'évolution des rapports entre les joueurs en place et les « nouveaux entrants ». Le jeune joueur devient progressivement une menace qu'il s'agit de contrôler en lui rappelant fréquemment la hiérarchie établie. En retour, la nouvelle recrue fait preuve d'une certaine irrévérence, pas au sens d'une impolitesse, mais plutôt d'une remise en question plus assumée de la hiérarchie ou de l'ordre établi. Ces évolutions observées au sein même des interactions nourrissent également l'hypothèse d'une transformation de la dynamique de l'enchantement. Pour les plus anciennes générations, les conditions d'accueil des « nouveaux entrants » réservées par les joueurs établis génèrent des récits emprunts de nostalgie, alors que ces échanges sont davantage décrits au fil du temps comme des rapports concurrentiels. Les joueurs issus des nouvelles générations sont ainsi pressés d'améliorer leur position au sein de l'équipe – et plus largement au sein de l'espace du hockey –, afin de reproduire et d'infliger à leur tour ce qu'ils ont vécu.

## Conclusion

L'économie du droit d'entrée repose sur une configuration tripartite « joueurs-entraîneurs-dirigeants », au sein de laquelle la participation active d'un tiers – l'agent de joueur – occupe au fil des cohortes un rôle de plus en plus important, à l'instar de ce qui est observé pour le marché du football (Demazière, Jouvenet, 2013). L'entraîneur, lui-même pris dans un système de contraintes, garde toutefois un rôle prépondérant puisqu'il a le pouvoir de réévaluer le capital sportif des aspirants en accordant sa confiance mais aussi en donnant confiance. Dans la logique du processus d'entrée, la question du talent sportif doit ainsi être pensée comme une construction sociale dépendant notamment de la reconnaissance des personnes ayant un pouvoir sur le capital sportif des joueurs. De la même façon, la question de la « chance » ou du « hasard » doit être mise en perspective. Si certains joueurs ont le sentiment d'avoir simplement été là « au bon moment », leur statut de candidat potentiel à l'entrée est pourtant la résultante d'une série d'étapes qui ne doivent rien au hasard, mais qui sont le fruit d'une construction guidée par une ambition.

Plus symboliquement, l'entrée en LN est vécue comme un rite de passage enchanté composé de rites confirmatifs (Goffman, 1973), qui donnent au joueur le sentiment d'avoir de la valeur et d'être élu, contribuant au final à renforcer son adhésion à la *doxa* de l'espace national du hockey. Par ailleurs ce nouveau statut augmente la perméabilité des autres mondes et rend les frontières moins étanches, une situation qui participe au processus d'enchantement de l'entrée en LN.

L'entrée consacre le joueur et alimente ainsi une économie de la célébrité, même si son rayonnement reste local. Cette consécration est relayée dans les interactions et dans les yeux de son auditoire direct, composé d'acteurs du monde sportif ou extra sportif, qui confirment son nouveau statut.

Plus pragmatiquement, l'entrée en LN suppose également une série d'ajustements qui semblent varier au fil des générations. Les joueurs doivent être prêts à éprouver des conditions de jeu plus difficiles et une augmentation des contraintes dans l'exercice de leur travail, ainsi qu'à endosser le fait qu'ils représentent progressivement une menace pour les joueurs établis ; en échange, ils semblent développer un rapport à la pratique plus intéressé.

Ces différentes évolutions nourrissent l'hypothèse d'une transformation de la dynamique de l'enchantement. Le processus de rationalisation de la performance observé dans les organisations débouche-t-il sur le façonnement d'une génération désenchantée ? Cette question volontairement provocatrice semble trop drastique et insuffisamment nuancée. En revanche l'hypothèse d'un enchantement différencié, voire moins prononcé au fil des générations peut se défendre. Organisées encore sur un système de production « artisanale » – et d'une certaine manière « artistique » – les organisations mutent progressivement vers un modèle plus « industrialisé ». La plupart des plus jeunes joueurs de notre panel semblent ainsi entretenir un rapport plus froid et pragmatique à leur activité de hockeyeur, même si certains « artistes » mieux positionnés et mieux reconnus ressentent encore de manière moins intense les effets de cette rationalisation.

Il est toutefois important de relever que l'entrée en LN semble vécue par tous les individus sur le registre de l'enchantement, que ce soit par le sentiment d'élection ou les avantages qu'elle procure, notamment de l'économie de la célébrité lui étant associée, ou tout simplement parce qu'entrer dans une patinoire garnie de milliers personnes doit probablement rester impressionnant à toutes les époques. En revanche, ce souffle envoûtant semble s'estomper plus rapidement pour les joueurs des plus jeunes générations. Plus rapidement rattrapés par les injonctions professionnelles qui pèsent sur eux, les joueurs nés à la fin des années 1970, puis surtout ceux nés dans les années 1980 développent un rapport, certes encore enchanté, mais plus conforme aux nouveaux modes d'organisation et à leurs manières de produire de la performance.

## Chapitre 4 : Se maintenir en Ligue Nationale

---

L'analyse de l'économie du maintien en LN revêt un intérêt pour l'appréhension de l'« après-carrière », car elle permet de rendre compte des ressources et des dispositions à se maintenir, éléments qui vont jouer un rôle majeur dans les processus de transition.

Accéder à la LN ne signifie nullement que cette position au sein de l'espace soit acquise de manière durable ; ni qu'elle soit toujours « appréciée » – au double sens du terme – de la même façon au cours de la carrière.

Le maintien des joueurs en LN semble ainsi dépendre à la fois de l'ajustement permanent de leurs compétences aux attentes de l'organisation (Lefèvre, 2011) mais également de leur degré d'adhésion à l'*illusio*, c'est-à-dire à la croyance que le jeu vaut la peine d'être joué (Bourdieu, 1988). Se maintenir en LN, c'est donc pour le joueur répondre à une double injonction, celle de faire de ses qualités physiques et « morales » un capital conforme aux exigences du « métier », mais aussi de rester convaincu du bien-fondé de sa démarche, autrement dit du maintien de son engagement. Les deux processus sont imbriqués dans la mesure où, d'une part, le degré d'adhésion des acteurs conditionne leur investissement et leur volonté de se conformer aux attentes, et, d'autre part, les modalités d'évaluation de leur travail – c'est-à-dire les critères choisis pour mesurer les potentiels écarts aux performances attendues – peuvent avoir des effets sur leur rapport à l'activité, en particulier dans les organisations qui tendent vers un processus de « rationalisation radicale » (Monchatre, 2011). En dehors du milieu hôtelier observé par S. Moncharte, ces systèmes d'évaluation « automatisés » semblent se répandre dans la plupart des grandes organisations publiques et privées et susciter de vives controverses (Dujardier, 2010).

Dans les milieux sportifs et artistiques, la question du « talent » est au cœur des débats portant sur l'évaluation du travail. S'il semble difficile, en matière de « génie artistique », d'objectiver des différences de « talent » au-delà d'un certain niveau de performance (Menger, 2009, 2002b), le sport constituerait en revanche « un formidable laboratoire pour comprendre comment celui-ci se façonne » (Schotté, 2012, p. 12) puisque, « du fait de « l'objectivité » des hiérarchies sportives – en particulier en athlétisme, sport qui classe les concurrents sur un étalon chronométrique universel –, on peut définir, précisément et à tout moment, le niveau de performance d'un sportif » (ibid, p. 12). Le processus d'évaluation se complexifie néanmoins avec le hockey sur glace – et la même remarque s'applique à l'ensemble des sports collectifs qui s'articulent autour d'un principe de « jeu », puisque le temps que met un hockeyeur à faire un tour de patinoire ne renseigne que très partiellement sur ses compétences ou son présumé « talent ». Afin de « dompter » les qualités en apparence insaisissables qui le façonnent, les instances dirigeantes des sports collectifs professionnels semblent attacher une importance grandissante aux « statistiques de jeu » des joueurs. Les travaux de B. Gerrard (2007, 2010) sur le football anglais sont à ce titre particulièrement révélateurs de cette volonté de mesurer scientifiquement « le stock disponible de talent » (« the available stock of playing talent ») considéré comme « la ressource clé des équipes sportives professionnelles ». Dans le championnat suisse de hockey, les récents changements de règlement concernant les transferts des joueurs illustrent également cette volonté de cerner de plus près la « valeur » des joueurs<sup>111</sup>. Appréhender les relations entre l'évolution des systèmes de mesure de la performance sportive et celle des processus d'adhésion

---

<sup>111</sup> Le nouveau règlement est entré en vigueur lors de la saison 2008/09. La « valeur » du joueur est désormais calculée à l'aide d'une « savante » équation constituée de « facteurs », dont la valeur numérique est déterminée subjectivement – bien qu'un processus d'objectivation soit recherché –, en fonction de l'âge, du club, de la nationalité et du nombre de matchs réalisés dans les différentes ligues.



des acteurs permet à la fois de mieux comprendre comment les hockeyeurs des différentes générations observées se maintiennent ou non en LN et d'étayer le débat sur la condition des travailleurs sportifs.

La reconnaissance par les organisations des propriétés physiques et « morales » des sportifs semble jouer un rôle fondamental dans le renforcement de l'adhésion. Ce mode d'élection favorise l'engagement et alimente également un processus de conversion à la pratique sportive. Le travail de synthèse de H. Gooren (2007) donne des repères précieux sur l'utilisation de la notion de *conversion*, initialement mobilisée dans le monde religieux. S'inscrivant dans une dynamique processuelle faisant écho au concept de *carrière*, le converti passe par différents stades d'affiliation avant d'opérer un « changement radical » de son identité et de sa vision du monde. L'auteur insiste également sur la mobilisation transversale (« ubiquitous utilization ») de sa « nouvelle » identité de converti dans toutes les autres sphères de vie. L'univers se construit progressivement autour d'une activité qui crée de fait un isolement avec d'autres espaces et provoque des formes de dépossession de l'espace et du temps. La conversion renvoie en ce sens à une forme poussée d'adhésion. Est converti celui qui adhère totalement. L'entrée dans le « champ » se prolonge par une entrée dans le « centre », dans le « noyau dur », où le rapport à la croyance est plus orthodoxe. La force de la croyance conduit ainsi certains individus à ne plus questionner les fondements de leur engagement et à adopter entièrement la *doxa* du « milieu ».

Au-delà de ces formes d'isolement et de « soumission », l'analyse des potentiels processus de conversion permet surtout d'observer les effets qu'ils produisent sur les modalités de pratique ainsi que sur les rapports entretenus avec les différentes dimensions de l'activité. Plusieurs travaux portant sur des activités mettant au travail le « corps » des individus – la gymnastique (Papin, 2007), la course à pied (Schotté, 2005, 2012), le cyclisme (Brissoneau, Aubel, Ohl, 2008 ; Lefèvre, 2007), la danse (Sorignet, 2004b ; Laillier, 2011a), la boxe (Wacquant, 2000), le football (Faure et Suaud, 1999 ; Bertrand, 2008) – ont mis en exergue le processus de conversion à des dispositions ascétiques requises par la pratique de haut niveau. « L'adoption d'une ascèse de vie particulière, spécifique à la pratique sportive de haut niveau se présente comme le symbole du trait d'union d'une double logique d'intériorisation des contraintes de vie qui met l'entraînement sportif au centre des activités journalières d'une part, et d'un rapport au corps finalisé et ajusté à la performance sportive d'autre part » (Papin, 2007, p. 234). Les athlètes convertis à leur pratique mettraient ainsi tout en œuvre pour gérer leur « capital-corps » et acquérir « un sens de l'épargne corporelle » (Wacquant, 2000, p. 126). Dans des configurations particulières, ce processus de conversion peut pourtant mener à normaliser certaines conduites à risque concernant le corps et, plus largement, la santé des athlètes. Les phénomènes de normalisation de la douleur et des blessures (Young, 2004 ; Roderick, Waddington, Parker, 2000 ; Curry, Strauss, 1994 ; Nixon, 1992) ou celle des conduites dopantes (Brissoneau, Aubel et Ohl, 2008 ; Coquet, Ohl, Roussel, 2014) mettent en tension une attention certes portée au corps, mais cherchant avant tout à le rendre performant. Faire partie des élus et être reconnu comme tel renforce l'engagement et alimente la conversion. Cette reconnaissance explique la force de la croyance et le fait que les athlètes peuvent accepter de souffrir, de jouer blessés voire, dans certains cas, de se doper. Ces conduites doivent ainsi être replacées dans leur contexte particulier, en tenant notamment compte des attentes du « milieu » ou des organisations. Se conformer à ces attentes renvoie au processus d'adhésion des acteurs, qui est aussi une condition *sine qua non* de leur maintien dans leur espace de pratique respectif. Si la mise en jeu du corps a fait l'objet d'un corpus de recherches important pour interroger l'adhésion des acteurs sportifs, les effets des modalités d'évaluation de leurs « performances corporelles » ont en revanche moins été étudiés.

Il s'agit donc, d'une part, d'appréhender comment les clubs de LN gèrent leurs ressources et structurent la production de la performance au fil des cohortes et, d'autre part, de questionner conjointement les processus d'adhésion et d'ajustement des joueurs pour comprendre, au-delà de leurs dispositions physiques et techniques, les déterminants de leur maintien en LN. Les

caractéristiques singulières de l'espace du hockey et celles de ses membres ainsi que la diversité des trajectoires observées permettent de nuancer empiriquement – au sein même de la population des hockeyeurs, mais aussi par rapport à d'autres pratiques sportives de haut niveau – les modalités d'adhésion et de conversion des joueurs.

L'enjeu de ce chapitre est, dans un premier temps, d'objectiver différents types de carrière afin d'observer plus finement, dans un second temps, comment les déterminants structurels s'articulent avec les événements de la carrière. Autrement dit, l'objectif est de comprendre quelles propriétés ont des effets sur le rapport aux événements et comment ces derniers participent à « faire » les carrières. Au final, la conversion ne peut pas être appréhendée de manière globale, il y a des processus d'accompagnement et d'appropriation, mais aussi de résistance, qui ne sont pas vécus de la même façon en fonction des positions et des dispositions particulières des acteurs. L'hypothèse défendue est que les déterminants structurels n'ont pas simplement des effets à l'échelle globale de l'espace, mais aussi sur ce qui se passe dans les interactions et donc sur le degré d'adhésion et de conversion des acteurs. Comme dans les chapitres précédents, différents niveaux de lecture sont articulés afin de ne pas tomber dans un choix abusif des contextes pertinents qui donnerait une priorité explicative au « champ », au « monde », au « marché » ou à la « situation ». « La seule chose que peut faire un chercheur pour compenser les effets de la partialité des points de vue consiste à varier la focale de son objectif pour faire apparaître des dimensions différentes concernant les phénomènes étudiés » (Lahire, 2012, p. 296). Allant des positions objectivement occupées au sein de l'espace du hockey aux interactions prises dans des relations d'interdépendance à l'intérieur et à l'extérieur de cet espace, nous proposons d'articuler différentes dimensions et niveaux d'analyse. Faire varier la focale d'observation doit permettre de mieux comprendre les ressorts du maintien ou non des joueurs en LN.

## I. Objectiver la condition des hockeyeurs

La rémunération et le « temps libre » que la pratique du hockey sur glace offre aux acteurs les plus en vue du championnat, ainsi que l'association de l'activité à un « jeu », peuvent donner l'illusion que le hockeyeur de LN, quelle que soit sa position au sein de l'espace, mène la « belle vie ». Si l'entrée en LN distingue certes les élus du reste des joueurs, cette « élite » forme-t-elle pour autant un groupe homogène ?

À première vue, l'observation du cahier des charges d'un hockeyeur de LN, qu'il évolue en LNA ou LNB, ne permet pas d'opérer une réelle distinction entre les joueurs. Sous des allures démocratiques, chères aux organisations sportives, tous les joueurs de LN semblent soumis au même régime : une participation à un nombre identique de rencontres et d'entraînements<sup>112</sup>. Une fois que les joueurs sont intégrés à un club de LN, les organisations leur fournissent un cadre général de développement et d'affrontement sensé offrir à tous les membres des conditions de pratique plus ou moins égalitaires. La situation objective des hockeyeurs de LN est ainsi éloignée des conditions de pratique très hétérogènes et inégalitaires vécues par l'élite athlétique (Schotté, 2012), voire tennistique (Yonnet, 1998), qui tendent à renforcer les écarts entre les sportifs confirmés et ceux qui espèrent le devenir<sup>113</sup>. Malgré ces différences notoires, un constat général rapproche les différentes pratiques de haut niveau : Dans la « cour des grands » – et semble-t-il surtout en son sein – tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Les athlètes sont certes réunis sous la bannière du « sport d'élite », mais il est encore possible de distinguer l'« élite de l'élite ». Ce constat trouve notamment un écho dans la rémunération des sportifs, dont la distribution asymétrique renvoie, au-delà des conditions de pratique à proprement parler, à la condition de l'athlète. Sans être dans la situation extrême où « le vainqueur rafle tout » (Mignon, 2006) ou dans une *winner-take-all society* (Frank, Cook, 1995), si les hockeyeurs de LN sont donc soumis à peu près à la même charge de travail, leur rémunération n'est pas toujours proportionnelle à leur investissement. Ces inégalités salariales sont observées par J.-F. Bourg et J.-P. Gougnet (1998) pour les footballeurs et les tennismen de haut niveau. Répartis sur trois types de marchés leur rémunérations sont fortement inégales : le marché primaire international, où les stars jouent dans les grands championnats ou les grands tournois ; le marché primaire inférieur, où les bons joueurs nationaux jouent dans des clubs à vocation européenne ou dans les grands tournois mais sans faire partie, concernant les tennismen, des 100 meilleurs joueurs mondiaux ; enfin le marché du travail secondaire, où les « anciens » et les « nouveaux entrants » jouent le maintien dans des organisations souvent précaires et sur un marché essentiellement national.

Dans le secteur artistique, comme l'a observé B. Lahire (2006) pour les écrivains, l'hétérogénéité des conditions et des modalités d'exercice du « métier » tranche avec une vision uniforme et stéréotypique d'un individu « entièrement dédié à son art ». Plongés dans un monde littéraire « faiblement rémunérateur et très peu professionnalisé » (p. 10), les écrivains sont ainsi souvent

---

<sup>112</sup> Au fil des générations, les joueurs de LNA et LNB se sont affrontés sur le même nombre de rencontres dans le championnat régulier : 36 matchs, puis 44 (dès 1996-97), puis 50 (dès 2007-08). À mesure que le nombre de match croît, le nombre d'entraînements diminue. On passe en moyenne de 6-7 séances hebdomadaires à 5 séances. Pour une génération donnée, si l'on peut observer de légères variations entre les clubs, en principe la charge de travail est la même pour tous les joueurs évoluant au sein des deux Ligues Nationales.

<sup>113</sup> M. Schotté décrit un « marché stratifié » (p. 57-60) où les « grands champions » sont favorisés par le processus de sélection des organisateurs au détriment des « autres athlètes ». Les coureurs renommés sont ainsi en mesure de choisir les meetings auxquels ils souhaitent participer et donc de planifier leur préparation en conséquence. Les autres athlètes doivent en revanche être « disponibles en permanence », au risque d'être parfois en méforme physique. Le système organisationnel de l'athlétisme n'est pas le seul à favoriser l'« élite de l'élite », le système des « têtes de série » au tennis contribue également à introduire un biais dans la compétition. Les meilleurs joueurs sont « protégés » dans la mesure où leur classement leur permet d'affronter dans les premiers tours des tournois des joueurs moins bien classés.

contraints de mener une « double vie » et d'exercer un « second métier ». Ce constat invite l'auteur à réinterpréter la théorie bourdieusienne des champs en parlant plutôt d'un « jeu littéraire », puisque ces acteurs ne peuvent être définis uniquement en tant qu'agent stable d'un champ. Il distingue notamment trois grandes « figures de joueurs » (p. 78) : *le joueur occasionnel*, qui écrit et publie à temps perdu entre de multiples autres activités ; *le mordu du jeu* qui consacre l'essentiel de son énergie à la littérature sans pour autant pouvoir s'y adonner entièrement et enfin *le joueur professionnel*, qui réussit quant à lui à tirer des revenus suffisants de son activité littéraire. À l'instar du « jeu littéraire », les rémunérations fortement inégales offertes par l'espace national du hockey suisse – elles le sont de plus en plus au fil des cohortes, à l'intérieur comme entre les Liges – participent à façonner des parcours singuliers. Restituer fidèlement le degré d'adhésion et le rapport entretenu par les joueurs à leur pratique impose de prendre en considération la condition des hockeyeurs qui ne se limite pas aux frontières du monde sportif et surtout de penser sa diversité.

Cette partie vise donc à rendre compte de la pluralité des carrières des joueurs au sein de l'espace national du hockey suisse, mais également de leur articulation avec des carrières « parallèles ». Le joueur établi en LNA n'évoluera pas dans les mêmes conditions que celui qui lutte pour gagner sa place en LNB et, nous en faisons l'hypothèse, n'aura pas le même rapport à son activité. Il s'agit autrement dit d'inscrire la carrière sportive dans une trajectoire sociale, en la situant par rapport à l'origine sociale et plus largement la condition singulière de l'acteur.

Les approches interactionnistes qui appréhendent les « carrières » des individus sont traditionnellement réticentes aux enquêtes par questionnaire qui saisissent des phénomènes de manière synchronique. Dans son travail sur les carrières militantes, O. Filleule (2001) rappelle pourtant que « l'analyse statistique n'interdit pas par nature de temporaliser les observations ni de mener des analyses multivariées tenant compte de la diachronie. Bien au contraire, l'analyse par cohorte permet, par la reconstruction d'itinéraires qui suivent des séquences ordonnées, de répondre aux exigences d'une approche en termes de carrière » (p. 202). Afin d'identifier différents types de parcours<sup>114</sup>, les données du questionnaire récoltées sous forme biographique (illustration 4.1) ont donc permis de constituer une base de données *ad hoc* sur l'évolution des carrières sportives des hockeyeurs, mais plus généralement de leur trajectoire sociale. Pour chaque année de vie à partir de la sortie de la scolarité obligatoire (15-16 ans), des « états » standardisés ont été collectés liés à la carrière sportive des joueurs, mais aussi à leurs carrières « parallèles », c'est-à-dire à leur vie hors de l'espace du hockey (parcours de formation, emplois occupés, cohabitation). En fonction de la variable considérée, la succession diachronique des « états » forme ainsi pour chaque individu une « séquence biographique ».

Commence par remplir toute la section A)

A) CARRIÈRE SPORTIVE		FORMATION (3)	B) CARRIÈRE EXTRA SPORTIVE	EMPLOI (4)	DETAILS EMPLOI (4')	C) VIE SOCIALE COHABITATION (5)
NIVEAU (1)	SALAIRE (2)	Étais-tu en formation ? (Si NON, laisse la case vide)	Travaillais-tu à côté du hockey ? (Si NON, laisse les cases vides)		a) Comment as-tu décroché cet emploi ?	Avec qui as-tu habité ?
<b>A quel niveau as-tu joué ?</b> Novices, Juniors (A/Top/Élites) LNA, LNB, 1L, 2L, etc. X = Arrêt de la compétition  Si tu as joué dans 2 niveaux, mentionne-le.  Si tu as été entraîneur, ajoute un code en plus du niveau: (E) = Entraîneur (EJ) = Entraîneur-Joueur	<b>Combien as-tu touché ?</b> (Salaires annuel brut) 0 = Aucun revenu 1 = 1-7500 2 = 7500-15000 3 = 15000-30000 4 = 30000-45000 5 = 45000-60000 6 = 60000-75000 7 = 75000-90000 8 = 90000-105000 9 = 105000-120000 10 = 120000-150000 11 = 150000-180000 12 = 180000-210000 13 = 210000-240000 14 = plus de 240000	CFC mensaisier Maturité professionnelle électricien Diplôme de culture générale Diplôme de commerce Maturité gymnasiale (collège) Licence universitaire Droit Bachelier HES Travail social Master EPFL Architecture	Vendeur (magasin de sports) Chef (informatique) * Ouvrier (Bâtiment) Infirmier Employé (administration) Patron (agriculture) * Collaborateur (club sportif) * à ton compte (indépendant)	1 = Tout seul (pas d'intermédiaire) 2 = J'ai travaillé pour le club 3 = J'ai travaillé pour un sponsor du club 4 = Le réseau du hockey a joué un rôle 5 = Le réseau familial a joué un rôle 6 = Un de mes amis proches a joué un rôle 7 = Une de mes connaissances a joué un rôle 8 = L'entreprise avait un secteur réservé aux sportifs 9 = Par le chômage	b) Quel salaire (mensuel) touchais-tu ? c) Quel était ton taux d'occupation ? d) Combien de mois as-tu travaillé ? Exemple: 4 - 2500 - 50% - 8 mois	1 = Père et mère 2 = 1 parent (père ou mère) 3 = 1 parent + partenaire 4 = Autre membre famille 5 = Seul 6 = Un/des amis 7 = Un/des colocataire(s) 8 = Ma partenaire 9 = Ma partenaire et enfant(s)  Si c'est une autre configuration, écris simplement la réponse.
AGE	SAISON					
15/16 ans	1997/98					
16/17 ans	1998/99					
17/18 ans	1999/00					
18/19 ans	2000/01					
19/20 ans	2001/02					
20/21 ans	2002/03					
21/22 ans	2003/04					
22/23 ans	2004/05					
23/24 ans	2005/06					
24/25 ans	2006/07					
25/26 ans	2007/08					
26/27 ans	2008/09					
27/28 ans	2009/10					
28/29 ans	2010/11					
29/30 ans	2011/12					
30/31 ans	2012/13					

Illustration 4.1 : Extrait du questionnaire biographique soumis à un joueur né en 1982

<sup>114</sup> Le terme « parcours » est mobilisé pour désigner le cheminement global de l'individu, au travers des différentes sphères de socialisation dans lesquelles il est engagé. Le terme « carrière » est utilisé pour désigner la succession des étapes réalisées au sein d'un espace défini ou autour d'une activité.

Pour rendre possible une comparaison entre les joueurs issus de nos différentes cohortes, l'intervalle considéré couvre leur âge biologique allant de 15 à 30 ans, même si certaines carrières sportives se poursuivent au-delà. Selon le critère retenu, la séquence devait au minimum couvrir la moitié de l'intervalle (c'est-à-dire aller au minimum jusqu'à l'âge de 23 ans pour les plus jeunes joueurs de notre échantillon, nés en 1992). Cette méthode a été utilisée pour identifier la succession des positions objectivement occupées par les individus au cours de leur parcours.

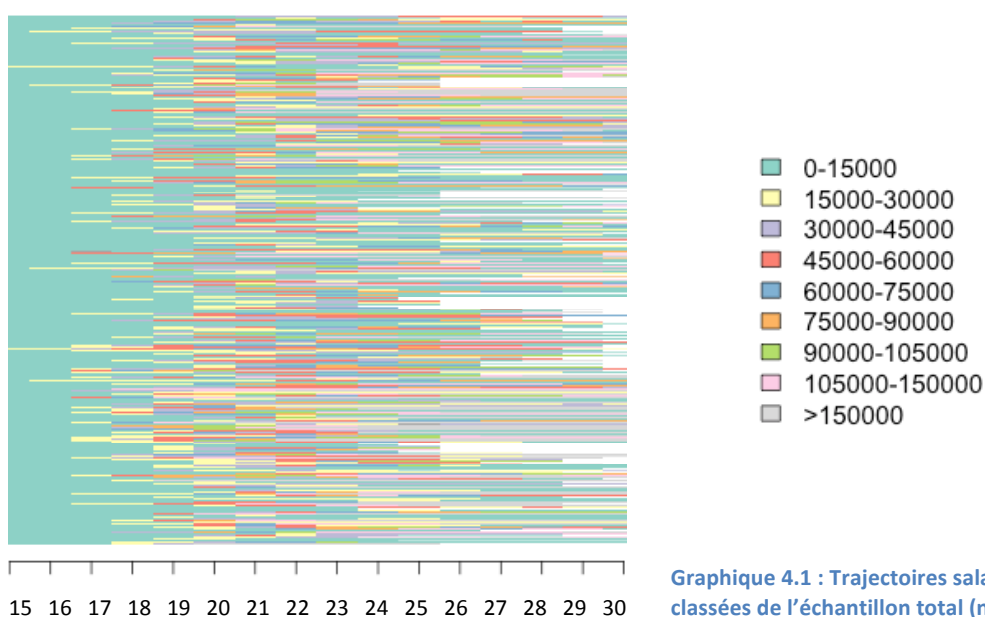
## 1. Le salaire sportif comme instrument d'objectivation

En mobilisant des processus d'agrégation et de comparaison, une analyse en termes de « carrière » peut être mobilisée comme instrument d'objectivation (Darmon, 2008). Mettre en relation des individus occupant successivement des positions semblables permet de rompre momentanément avec leurs prises de position et d'accomplir un travail d'objectivation.

Afin de cerner précisément la succession des positions occupées par les joueurs au sein de l'espace national du hockey, la variable « salaire » a été préférée à celle du « niveau de jeu ». En effet, de grandes variations peuvent être constatées entre les salaires perçus au sein d'un même niveau de jeu, au point qu'un joueur de LNA peut se trouver dans des conditions salariales moins favorables qu'un joueur de LNB. Le « niveau de jeu » pourrait donc donner une image floue de la position occupée au sein de l'espace et masquer partiellement la réalité vécue par le joueur. En d'autres termes, le « salaire » – une donnée qui fait souvent défaut dans l'analyse de la condition des « travailleurs sportifs » et dont l'absence en alimente une vision erronée (Fleuriel, Schotté, 2008, p. 74-75) – permet, par sa dimension quantifiable, – et donc en complément du processus décrit par M. Darmon – une « objectivation » de la position du joueur. Plus largement, cette variable est un indicateur du niveau de vie dont jouit le joueur et participe à ancrer sa carrière sportive dans une trajectoire sociale. Enfin, le « salaire » donne également de précieuses indications pour comprendre les motivations à s'engager dans une activité parallèle.

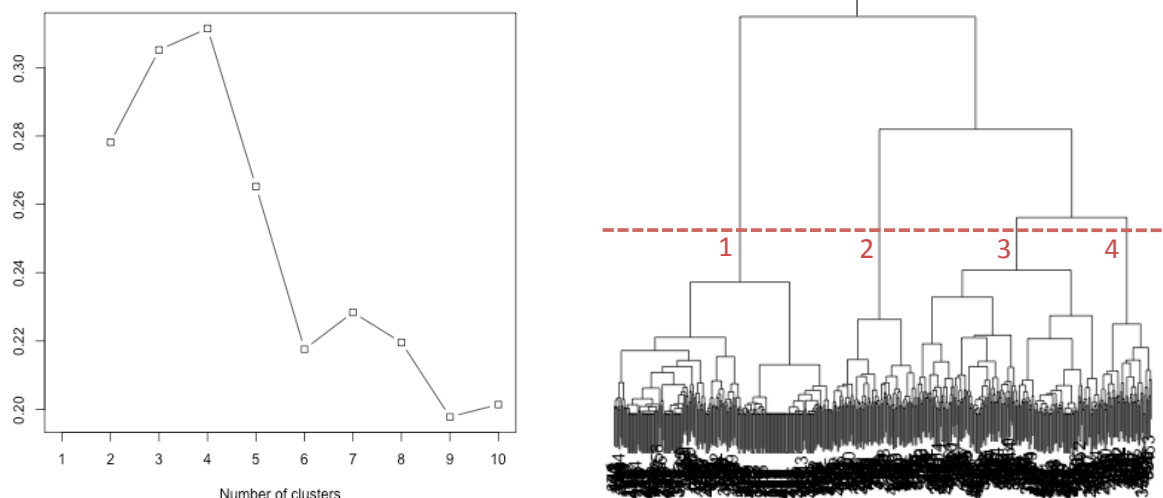
### 1.1 Des « recalés » aux « élites »

L'analyse porte sur un échantillon de 508 joueurs. Le logiciel statistique R permet de traiter ces « séquences » et de les représenter visuellement (graphique 4.1). Les montants composant les différentes « classes salariales » expriment le salaire annuel brut (CHF) perçu par un joueur pour une saison.



Si le graphique des séquences donne une représentation visuelle intéressante des trajectoires et permet de constater la pluralité des situations, il ne fournit pas, en l'état, des résultats exploitables. Une analyse par *Optimal Matching* (cf. p. 32) a permis de trier et d'ordonner ces données biographiques afin de les rendre intelligible pour le chercheur.

L'algorithme d'appariement optimal (*optimal matching*) rapproche les « séquences biographiques » les plus semblables et autorise un regroupement en *clusters*. Cette technique permet d'identifier différents profils (ou *patterns*), au sens d'idéaux-types (Weber, 1965 [1904-1917]). Le choix du nombre de profils incombe au chercheur, même s'il peut s'appuyer sur un indice de fiabilité. Pour ce jeu de données, l'indice recommande un découpage en 4 *clusters* (graphique 4.2).



Graphique 4.2 : Indice de fiabilité et découpage du dendrogramme (n=508)

Les regroupements des séquences classées sont ensuite labellisés par interprétation du chercheur et une nouvelle fois représentés visuellement (graphique 4.3a).

Le premier profil identifié est constitué des joueurs « **recalés** » (n=190 ; 37,4 % de l'échantillon) qui n'ont en moyenne pas réussi à se maintenir en Ligue Nationale plus de deux saisons. En ayant perçu des salaires annuels ne dépassant pas la plupart du temps les 15'000 CHF, ces joueurs n'ont pas tiré des revenus suffisants de leur pratique pour en faire leur activité principale.

Le second profil représente les salariés « **précaires** » (n=103 ; 20,3 %) qui, contrairement aux joueurs recalés, se sont maintenus en Ligue Nationale en percevant au cours de leur carrière des revenus oscillant en moyenne entre 30'000 et 60'000 CHF.

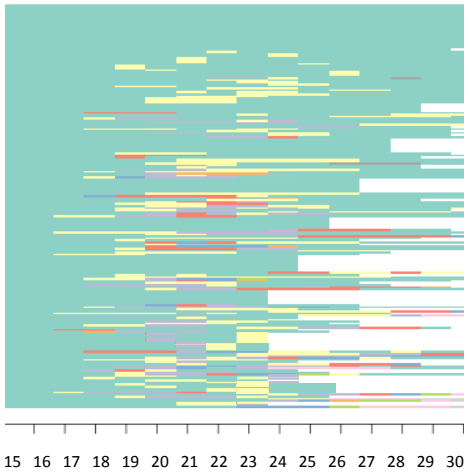
Le troisième profil comprend les joueurs « **confirmés** » (n=123 ; 24,2 %) dont la trajectoire s'apparente à une carrière de « cadre d'entreprise ». Leur salaire poursuit une progression linéaire, en moyenne de 60'000 à 105'000 CHF, voire jusqu'à 150'000 CHF pour certains.

Enfin, le quatrième profil contient les « **élites** » du hockey suisse (n=92 ; 18,1 %). Ces joueurs ont une trajectoire professionnelle caractérisée par une évolution rapide et exponentielle de leur salaire entre 20 et 25 ans, avec notamment un dépassement du seuil des 150'000 CHF<sup>115</sup> en moyenne vers 22 ans.

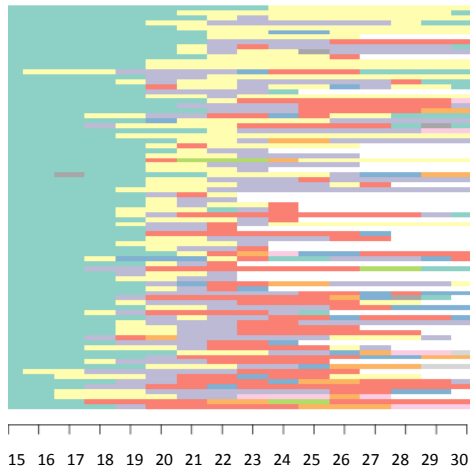
Si les profils « recalés » et « élites » sont très homogènes, on relève un spectre plus large des types d'évolutions salariales pour les « précaires » et les « confirmés », qui renseigne sur une plus grande diversité de conditions.

<sup>115</sup> Précisons que certains joueurs gagnent largement plus de 150'000 CHF par saison. Certains salaires avoisinent le demi-million de francs suisses, voire davantage pour de rares exceptions. Le but du questionnaire n'était pas de connaître précisément le montant de ces « gros salaires », mais d'identifier les joueurs très bien rémunérés et qui occupent de fait des positions privilégiées dans cet espace.

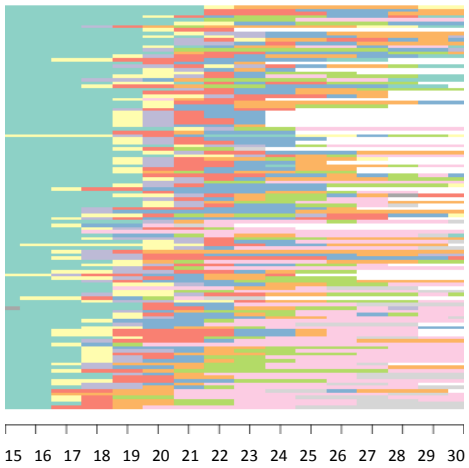
« Recalés » N=190 ; 37,4%



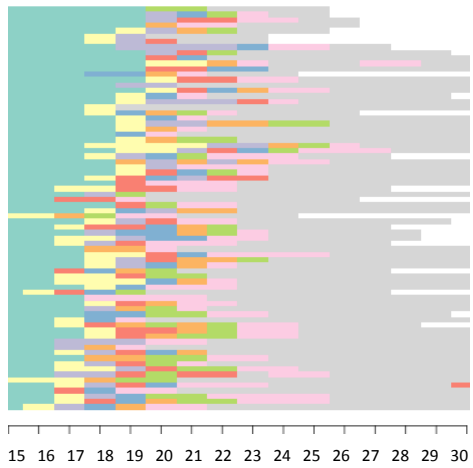
« Précaires » N=103 ; 20,3%



« Confirmés » N=123 ; 24,2%



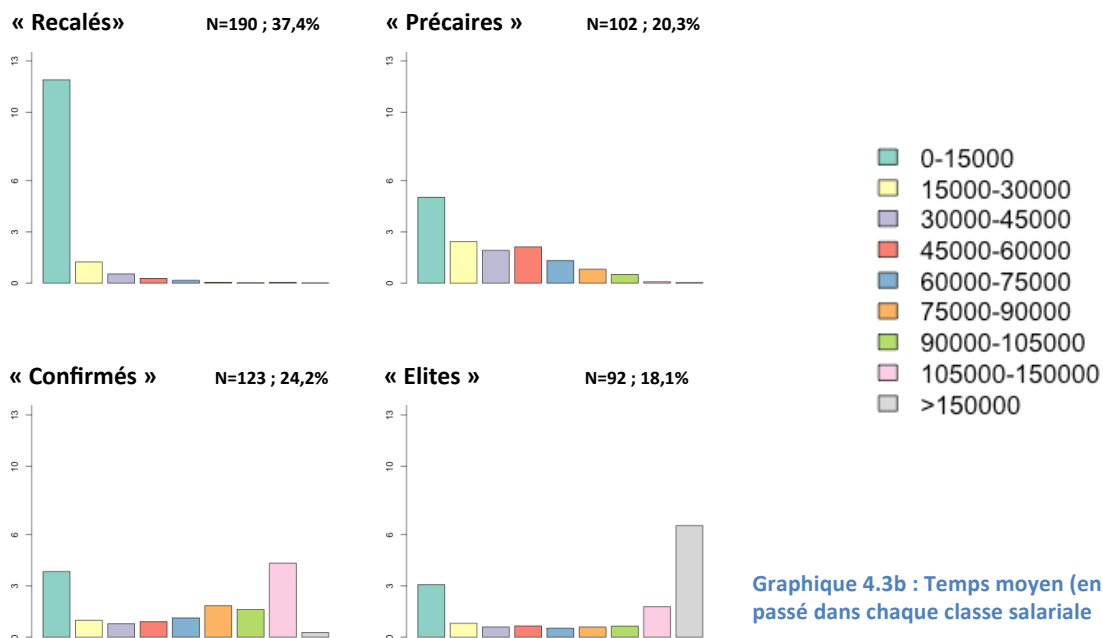
« Elites » N=92 ; 18,1%



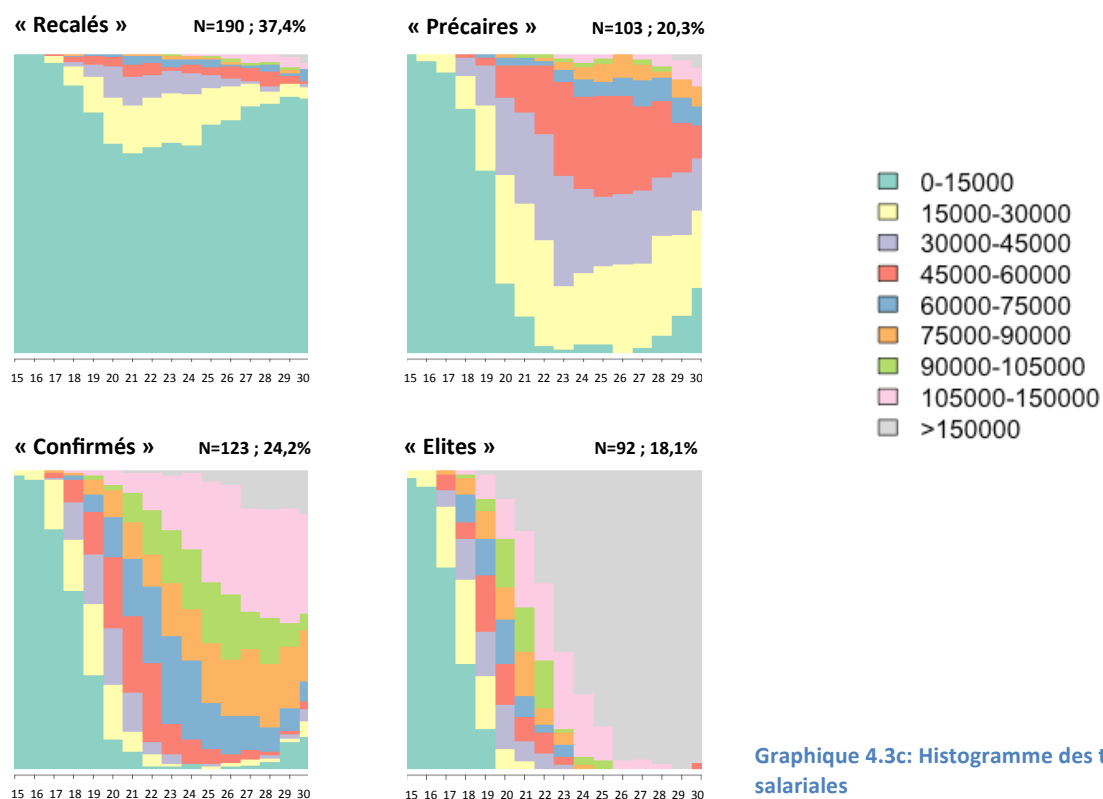
- 0-15000
- 15000-30000
- 30000-45000
- 45000-60000
- 60000-75000
- 75000-90000
- 90000-105000
- 105000-150000
- >150000

Graphique 4.3a : Trajectoires salariales classées et regroupées en 4 clusters

Des représentations graphiques complémentaires facilitent l'identification et la caractérisation des différents *patterns* retenus. Le graphique 4.3b donne le temps moyen passé dans chaque classe salariale. Le graphique 4.3c représente « l'histogramme des trajectoires » et doit donc en principe se lire verticalement. Cette représentation plus « visuelle » renvoie une image partiellement conforme à la réalité observée dans la mesure où, pour chaque année de vie, les états semblables sont agglomérés et classés, puis pondérés sans tenir compte des données manquantes.



Graphique 4.3b : Temps moyen (en année) passé dans chaque classe salariale



Graphique 4.3c: Histogramme des trajectoires salariales



Les 4 profils identifiés reposent ainsi sur différentes conditions salariales, mais ils se distinguent également par une longévité variable des carrières<sup>116</sup> (tableau 4.1). À l’instar des observations réalisées par M. Schotté sur les coureurs à pied africains évoluant dans les meetings européens, « les possibilités d’installation durable dans la carrière varient nettement selon le niveau de l’athlète<sup>117</sup> : tandis que la durée moyenne de présence effective sur le marché des athlètes de rang secondaire est comprise entre une et deux saisons, celle des athlètes de niveau intermédiaire est d’environ six saisons, et celle des « grand champions » proche de huit » (2012, p. 58). Si les carrières des hockeyeurs sont en moyenne plus longues que celles des coureurs à pied, une forte asymétrie se dégage également entre les différents profils de joueurs identifiés. « Les athlètes les plus performants sont donc aussi ceux qui jouissent des conditions de pratique les plus stables. En plus d’être ceux qui retirent le plus de gains de leur pratique, ils ont également accès au marché le plus étendu dans le temps » (ibid, p. 58).

	<b>Recalés</b>	<b>Précaires</b>	<b>Confirmés</b>	<b>Elites</b>
<b>Age d'entrée</b>	19.6 (+/- 2.0)	19.5 (+/- 1.3)	19.0 (+/- 1.7)	18.2 (+/- 1.3)
<b>Age de sortie</b>	21.9 (+/- 2.2)	27.1 (+/- 3.4)	32.4 (+/- 3.4)	36.1 (+/- 3.4)
<b>Nbre de saisons</b>	<b>2.3 (+/- 1.6)</b>	<b>7.6 (+/- 3.7)</b>	<b>13.4 (+/- 3.2)</b>	<b>17.9 (+/- 3.5)</b>

**Tableau 4.1 : Âge moyen d'entrée et de sortie de la LN selon le profil de carrière sportive (n=508)**

*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux écart-types*

Même si le salaire perçu ne saurait expliquer que partiellement la durée de la carrière, jouir d’une bonne situation financière pourrait favoriser un établissement plus durable des individus au sein de la LN, quand des conditions plus précaires contribueraient à raccourcir leur carrière. Le capital corporel ne serait ainsi pas l’unique variable explicative de la durée relativement courte des carrières sportives. Ces premières observations invitent à nuancer le regroupement trop homogène des « joueurs de LN » qui, en plus de ne pas percevoir les mêmes rémunérations, se maintiennent plus ou moins longtemps dans la « cour des grands ».

## 1.2 Un accroissement de la concurrence et des inégalités

Les 4 profils de carrières sportives identifiés ne se répartissent pas uniformément entre les cohortes (tableau 4.2). Cette distribution inégale s’explique principalement par deux facteurs. Premièrement, la concurrence a crû au fil des générations, ce qui se traduit notamment par une plus grande mobilité des hockeyeurs : Les joueurs issus de (A) changent de club toutes les 3,4 saisons, quand ceux issus de (B) et (C) toutes les 2,6 et 1,8 saisons respectivement<sup>118</sup>. On peut également évoquer une augmentation progressive du nombre total de prétendants : Si « seulement » un quart des joueurs issus de (A) ayant accédé à la LN ne parvient pas à s’y établir – ils sont donc identifiés en tant que joueur « recalé » –, ce « déclassement » touche un tiers des

<sup>116</sup> L’âge peu avancé de certains joueurs issus de (C) empêche de donner des résultats définitifs, en particulier pour les joueurs « élites » qui connaissent des carrières relativement longues. La comparaison des cohortes (A) et (B) laisse néanmoins penser que la tendance est plutôt à une sortie de plus en plus tôt des joueurs « précaires » et à un allongement des carrières des joueurs « confirmés » et surtout des « élites », ce qui semble indiquer une polarisation des parcours. Les données sur les joueurs « recalés » restent relativement stables au cours du temps.

<sup>117</sup> Le « niveau » de l’athlète ne doit pas être assimilé à son « niveau de performance », mais bien à son « niveau de jeu », au sens des « catégories » dans lesquels il concourt. Sans cela, on déduirait que la performance devient un facteur explicatif et n’est pas la résultante d’une construction sociale.

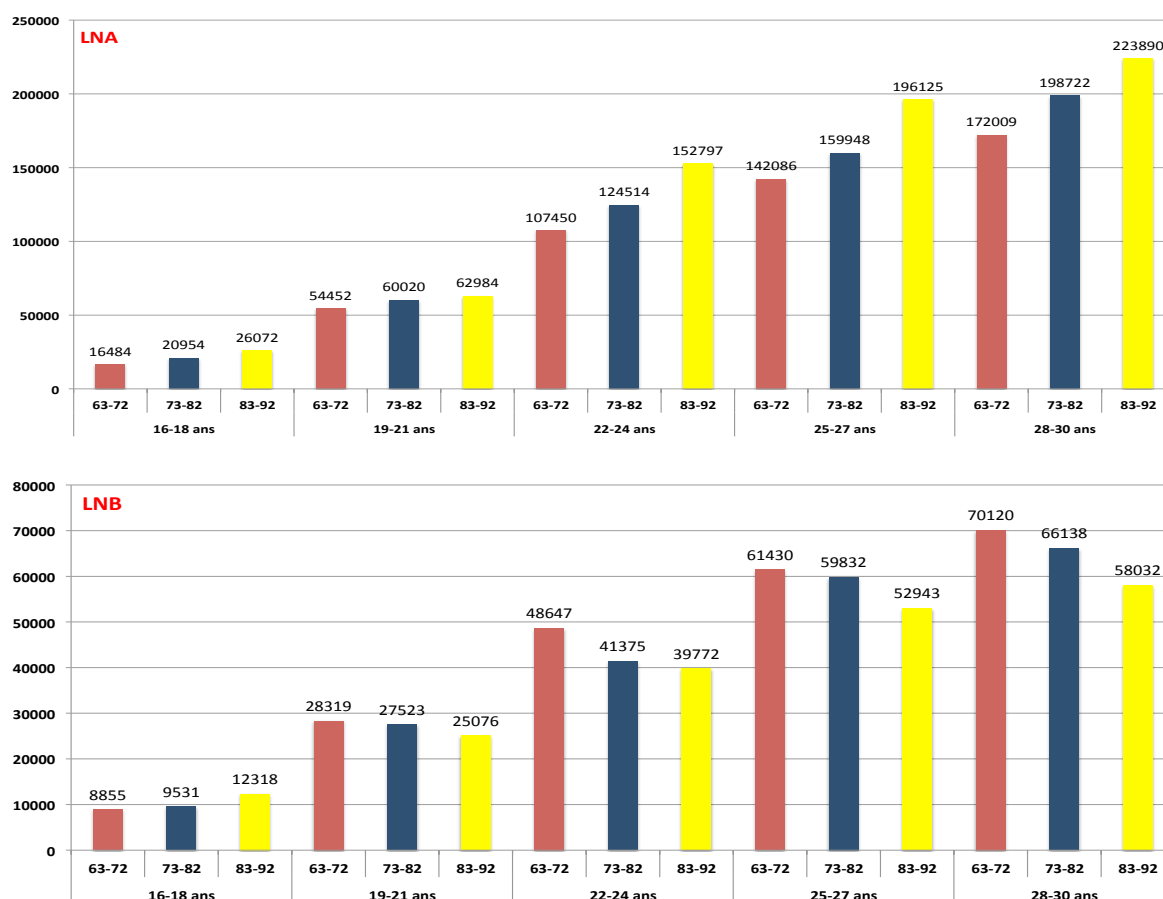
<sup>118</sup> Les données ont été calculées sur la base du fichier comprenant la population totale des joueurs (n=1'814 ; cf. p.24). Elles ont été pondérées en fonction du nombre de matchs effectués par les joueurs et tiennent compte de l’évolution du nombre de matchs dans le championnat régulier (de 36 à 44, puis à 50).

joueurs de issus de (B) et près de la moitié des joueurs issus de (C). Le nombre de postes disponibles au sein de la LN n'étant pas extensible, cet afflux de candidats influe sur les taux de joueurs qui parviennent à s'y maintenir plus durablement.

	Recalés		Précaires		Confirmés		Elites		Total	
<b>63-72 (A)</b>	25.2%	31	24.4%	30	34.1%	42	16.3%	20	100.0%	123
<b>73-82 (B)</b>	33.5%	52	17.4%	27	25.8%	40	23.2%	36	100.0%	155
<b>83-92 (C)</b>	46.5%	107	20.0%	46	17.8%	41	15.7%	36	100.0%	230
<b>Total</b>	<b>37.4%</b>	<b>190</b>	<b>20.3%</b>	<b>103</b>	<b>24.2%</b>	<b>123</b>	<b>18.1%</b>	<b>92</b>	<b>100.0%</b>	<b>508</b>

Tableau 4.2 : Distribution des joueurs selon le profil de carrière sportive et la cohorte

Deuxièmement, les salaires ont évolué de façon asymétrique<sup>119</sup> au fil de cohortes (graphique 4.4). Ainsi, la surreprésentation des joueurs « confirmés » issus de (A) est causée par des salaires en moyenne moins élevés à cette période en LNA et dans le même temps plus élevés en LNB – le même phénomène s’observe en 1<sup>ère</sup> ligue. Autrement dit, une partie des joueurs les mieux rémunérés en LNA issus de (A) ne sont pas classés avec les « élites » car les salaires perçus à l’époque y sont moins importants ; à l’inverse, une partie des bons joueurs de LNB sont classés avec les « confirmés » car les joueurs étaient auparavant mieux payés dans cette catégorie de jeu.



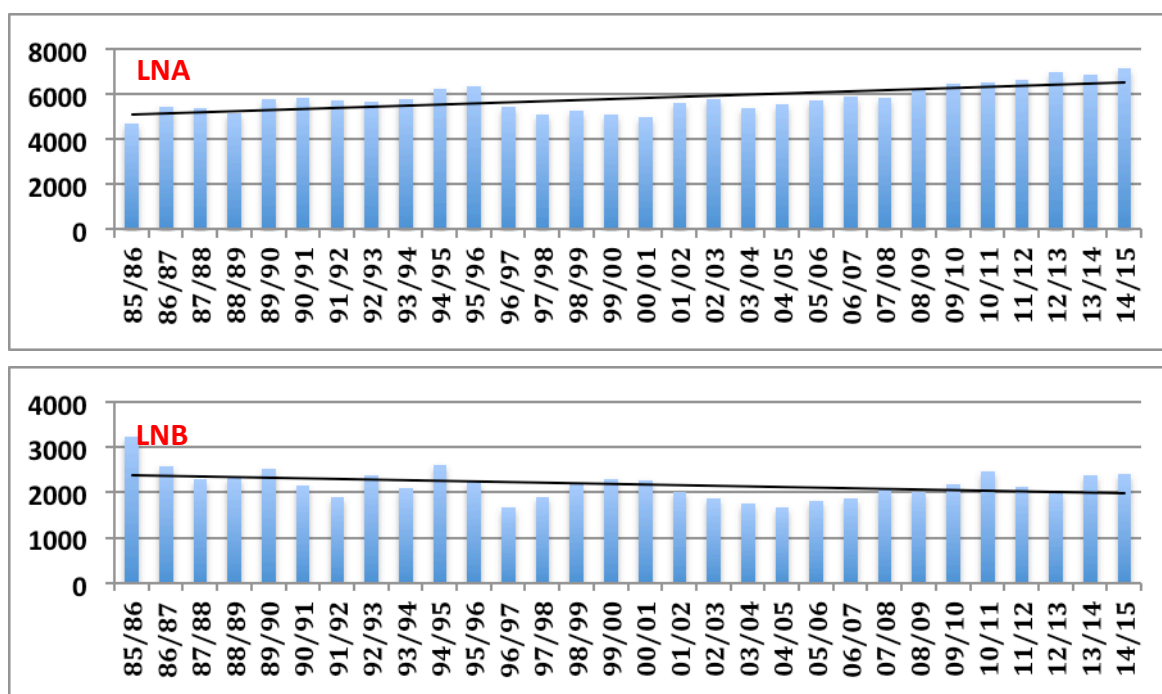
Graphique 4.4 : Evolution des salaires en LNA et LNB selon l'âge et la cohorte

<sup>119</sup> L'évolution asymétrique des salaires rend difficile l'intégration d'une pondération linéaire des résultats. Une limite de la comparaison salariale intergénérationnelle non pondérée est ainsi atteinte, mais peut être atténuée et compensée dans l'analyse qualitative par le positionnement perçu des joueurs et par les autres indications objectives en notre possession (statistiques, sélections, etc.).

Le processus de professionnalisation observé au fil des cohortes pourrait conduire spontanément à imaginer une évolution linéaire et ascendante des salaires à tous les niveaux de jeu, or ce phénomène se vérifie uniquement en LNA.

Pour la cohorte (A), si le salaire d'un joueur de LNA est 2 (à 16-18 ans) à 2,5 fois (à 28-30 ans) plus élevé que celui d'un joueur de LNB, ce rapport passe de 2 à 3 pour (B) et de 2 à 4 pour (C). Au fil des cohortes, les écarts de salaires et les inégalités se sont creusés entre la LNA et la LNB. On assiste simultanément à une précarisation progressive de « l'antichambre de l'élite », la LNB, et à une amélioration des conditions salariales en LNA, où la richesse s'est davantage concentrée<sup>120</sup>.

L'évolution des salaires au fil des saisons n'est pas indépendante de l'influence croissante des médias dans le champ sportif (Rowe, 2004) qui, en plus de fournir une manne financière non négligeable pour les clubs, a également modifié les modalités de consommation des acteurs, notamment dans les stades, où « les consommateurs de spectacle le sont plus souvent par la télévision, Internet et la presse » (Ohl, Taks, 2008, p. 43). L'évolution asymétrique des salaires trouve ainsi un écho dans les fluctuations<sup>121</sup> de la moyenne des spectateurs, qui progresse en LNA mais décline sensiblement en LNB (graphique 4.5).



Graphique 4.5 : Evolution de la moyenne des spectateurs en LNA et LNB

Source: UK Hockey Statistik, Portail Hockeyfans.

En dehors de la LNA, qui reste le championnat de hockey le plus suivi en Europe selon les chiffres publiés en 2016 par la fédération Internationale de Hockey sur Glace (IIHF), la LNB, qui représentait auparavant un spectacle local prisé, semble progressivement perdre de son intérêt. Cette baisse d'audience n'est pas liée au spectacle proposé en soi – qui sous certains aspects est probablement plus attractif qu'auparavant – mais plutôt aux nouvelles structures de diffusion, qui donnent une plus grande légitimité aux spectacles télévisés (Moles, Pruneau, Pigeassou, 2001). Ce « pouvoir de consécration » de la télévision – qui s'observe également pour d'autres formes de

<sup>120</sup> Pour A. Wahl et P. Lanfranchi (1995), l'explosion des salaires dans le football a eu un effet pervers sur les joueurs modestes, notamment de deuxième division. En effet, les clubs cherchent souvent à les remplacer par des stagiaires qui « coûteront » moins cher. Cette « dualisation du marché du travail sportif » est également mise en avant par R. Polli (2006).

<sup>121</sup> On relève par exemple une chute de l'affluence dans les deux Ligues au passage de 36 à 44 matchs lors de la saison 1996/97.

productions culturelles, notamment littéraires (Le Guern, 2003) – donne ainsi une légitimité externe (Marchetti, 1998, 2002) plus importante aux pratiques sportives et aux catégories de jeu retransmises sur le petit écran. Même si en Suisse cette configuration émergente n’a pas directement modifié le modèle économique des clubs de hockey, la couverture médiatique nationale télévisuelle a favorisé la collaboration avec de nouveaux sponsors plus lucratifs, notamment de *Postfinance* qui est le sponsor principal de la LN depuis 2001<sup>122</sup>. La restructuration du champ médiatique a ainsi des effets collatéraux sur le champ sportif et contribue partiellement à expliquer la concentration de la valeur sur la LNA. Malgré le déclin généralisé de la presse (Poulet, 2009), les clubs de LNA comme ceux de LNB sont néanmoins toujours très soutenus par la presse quotidienne régionale, notamment en Suisse Romande (Schoch, 2013), même si cette dernière est moins lue, en particulier chez les jeunes. « L’avenir de la LNB » est d’ailleurs depuis plusieurs années une thématique régulièrement traitée dans la presse régionale<sup>123</sup>, dont les rubriques sportives constituent un facteur d’audience important (ibid., 2013). Le débat porte principalement sur l’identité de la LNB qui oscille, d’une part, entre les défenseurs d’une « Ligue de formation » avec des conditions facilitant l’engagement dans une activité parallèle et, d’autre part, les tenants d’une « Ligue professionnelle » qui doit rester un « produit » attractif pour les spectateurs et les sponsors. La difficulté depuis plusieurs saisons à réunir 12 équipes au sein de la LNB – seules 10 équipes s’affrontent actuellement dans ce niveau de jeu – ajoute également un élément critique au débat.

L’analyse des carrières des hockeyeurs suisses doit donc tenir compte de l’évolution asymétrique des conditions salariales au fil des générations. Auparavant, les joueurs issus de (A) évoluant en LNB pouvaient davantage s’y complaire. Pour certains joueurs ayant la possibilité d’évoluer à l’échelon supérieur, la LNA n’est alors pas un « eldorado » recherché à tout prix :

*Mon agent essayait quand même de me dire : « Mais tu te rends compte t’as un club de LNA qui s’intéresse à toi ! » Et moi je lui avais répondu : « Ouais mais c’est \*\*\* », ça faisait pas tellement rêver tu vois... (Alain – précaire)*

Aucune mention négative relative aux conditions salariales offertes en LNB n’est rapportée. Au contraire, les joueurs issus de (A), comme Alain, semblent plutôt contents de leur revenu, qui semble parfois supérieur à ce qu’ils auraient perçu en LNA :

*Pour l’époque je pense que c’était pas trop mal, j’avais dans les 80’000 en LNA à 23 ans avec les primes ça faisait un peu plus, pour l’époque c’était un bon salaire. La 2<sup>ème</sup> année, ils m’ont proposé de rester, le comité m’avait dit : « On veut absolument te garder ». Mon agent me disait : « Faut rester ! ». Mais je suis quand même revenu en LNB... et pour le même salaire, j’avais même un peu plus qu’en LNA. (Alain – précaire)*

*À l’époque c’était des tarés ! J’avais demandé une villa, la voiture, et j’étais aussi dans les 80-90’000... ils donnaient hein ! En LNB hein ! Alors tu vois je voyais pas vraiment l’intérêt de rester là en LNA... Ensuite là à \*\*\* c’était un des plus gros contrats que j’ai eus... et là je dépassais facile la barre des 100’000.- et c’était aussi en LNB... (André – confirmé)*

Au fil des cohortes, si l’évolution des salaires a permis aux joueurs « élites » « d’envisager l’avenir plus sereinement » et de « pouvoir faire plus facilement des économies ou des placements pour la suite », la polarisation des conditions salariales semble avoir touché dans une plus large mesure les joueurs « précaires », comme ce joueur issu de (B) proche de (C) :

---

<sup>122</sup> Le magazine mensuel *Bilan* (article paru le 30.10.2013 : *Sponsoring sportif : nos chiffres exclusifs*), réputé pour ses analyses économiques en Suisse Romande, estimait que la part représentée par les droits TV dans le budget des clubs suisses de foot (Super League) et de hockey (LNA) représentait environ 5 % ; à titre de comparaison ce taux s’élève à 60 % pour les clubs de football français (D1). Toujours selon le mensuel, le hockey sur glace serait le deuxième sport le plus sponsorisé en Suisse (derrière le football et devant le ski) en percevant environ 50 millions de francs suisses chaque année, dont 15 à 17 millions de *Postfinance*.

<sup>123</sup> Le quotidien régional *Le Nouvelliste* a, par exemple, consacré un article par jour au sujet entre le 10 et le 14 novembre 2014 (dossier « LNB : Quel avenir ? »)

*Je me suis trouvé dans une situation où je n'ai pas eu beaucoup de chance vu que les clubs de LNB en Suisse commençaient à se porter très mal. Je me trouvais un peu trop cher par rapport au marché. Donc c'était soit revoir mon salaire à la baisse, soit retourner en ligue amateur et gagner ma vie différemment. (Bernard – précaire)*

Les discours des joueurs issus de (C) sont univoques, ces derniers ne souhaitent pas vraiment « stagner » dans cette LNB devenue moins « confortable » et où tu peux seulement « gagner moyen » :

*Je voulais continuer à jouer en LNB et devenir un joueur important dans une équipe, mais pas non plus y rester 10 ans pour toucher la même chose qu'un joueur pourrait toucher en 1<sup>ère</sup> ligue et rester loin de chez moi quoi. (Corentin – précaire)*

*La LNB ça n'a jamais été un objectif pour moi, de rester en LNB. Je m'étais dit : « Soit la LNA soit rien, soit cette saison m'ouvre à nouveau des portes soit j'arrête... » Pour faire 40'000 ou 50'000.- par année, ou même pas... ça vaut pas la peine au bout d'un moment tu sais. (Charles – précaire)*

*Dans ma tête je voulais pas moisir en LNB en fait. Je commençais déjà à chercher une solution pour gagner mieux ma vie quoi. En LNB, il fallait faire 50 points par saison (statistiques personnelles) pour gagner correctement ta vie. Là c'était plutôt essayer de survivre. (César – recalé)*

Pour la plupart des joueurs issus de (C) – et ceux issus de (B) proches de (C) – une carrière au sein d'une LNB en proie à des tensions sur la reconnaissance et la définition de son identité, ne permet plus, comme cela était le cas auparavant, de gagner suffisamment d'argent et d'envisager l'avenir sereinement. Cette instabilité rend le maintien en LN plus contraignant et peut inciter certains à écourter leur carrière. Au fil des cohortes, la concentration de la valeur sur la LNA a ainsi renforcé la concurrence et les inégalités observées à l'échelle des joueurs. En définitive, le processus de différenciation salariale s'accompagne également d'un processus de polarisation qui oppose progressivement des carrières visibles, reconnues et durables en LNA à des carrières plus précaires et moins reconnues en LNB, conduisant à des exclusions plus nombreuses et plus précoces. Ce phénomène semble refléter les effets du processus de professionnalisation du hockey sur glace et plus largement des différentes pratiques sportives.

## 2. Inscrire la carrière sportive dans une trajectoire sociale

Les transformations structurelles de l'économie du hockey observées ont des effets sur les carrières des joueurs et notamment sur ce qui fait le maintien ou non en LN. Penser le positionnement du hockeyeur à travers son salaire permet à la fois de le situer au sein de la LN, et de donner des renseignements sur sa condition de travailleur sportif. Cette condition ne se limite cependant pas aux frontières de l'espace sportif, elle s'inscrit plus largement dans une trajectoire, dont l'origine sociale mais aussi les engagements parallèles à l'activité sportive (formation, emploi, cohabitation), participent à sa structuration.

Il s'agit ainsi d'analyser les effets plus larges de ces nouveaux types de carrières sportives sur les trajectoires sociales mais aussi sur la vie quotidienne et le style de vie des joueurs. L'enjeu est d'observer la réflexivité des acteurs, qui ne sont pas passifs face à ces évolutions, ainsi que leurs processus d'adaptation face aux nouvelles injonctions professionnelles de la pratique, notamment celles liées à la plus grande mobilité géographique demandée au fil des cohortes (cf. p. 179). Pour le dire autrement, analysons comment les acteurs vont s'approprier ces nouvelles contraintes structurelles, quelle maîtrise ils ont de ces nouvelles règles du jeu et quels profits ils en tirent ou pas.

Au-delà des effets observés, l'analyse de ce phénomène semble déjà annoncer que ce ne sont pas uniquement les capacités physiques et techniques – ou le « talent » – qui sont responsables ou non du maintien en LN, mais bien la capacité du joueur à s'adapter « socialement », autant que « sportivement », aux exigences de l'organisation. Les facteurs sociaux jouent ainsi un rôle central dans la production de la performance sportive.

## 2.1 Nuancer la « fermeture » du recrutement aux classes populaires

Nos observations sur les origines sociales des hockeyeurs indiquent une évolution vers un recrutement social de plus en plus élitiste (cf. chapitre 1, p. 77-79). Le croisement des données sur les origines sociales avec les différents profils de carrière sportive identifiés permet cependant d'apporter un éclairage nouveau. Bien que ce phénomène d'« élitisation » soit généralisé à l'ensemble des profils de carrière identifiés, les données montrent que les joueurs les mieux rémunérés – autrement dit ceux dont les compétences ont été « objectivement » les plus reconnues – proviennent davantage de familles ayant une situation financière jugée modeste ou difficile (tableau 4.3). Inversement, les joueurs qui ont occupé des positions moins en vue au sein de la LN se sentent appartenir à des familles d'origines plus aisées<sup>124</sup>.

	Recalés		Précaires		Confirmés		Elites		Total	
<b>Très bonne</b>	18.9%	32	14.0%	12	9.3%	10	7.9%	7	13.5%	61
<b>Bonne</b>	53.3%	90	55.8%	48	48.6%	52	37.1%	33	49.4%	223
<b>Modeste</b>	23.1%	39	23.3%	20	33.6%	36	43.8%	39	29.7%	134
<b>Difficile</b>	4.7%	8	7.0%	6	8.4%	9	11.2%	10	7.3%	33
<b>Total</b>	<b>100.0%</b>	<b>169</b>	<b>100.0%</b>	<b>86</b>	<b>100.0%</b>	<b>107</b>	<b>100.0%</b>	<b>89</b>	<b>100.0%</b>	<b>451</b>

Tableau 4.3 : Distribution des joueurs selon le profil de carrière et la situation financière des parents

Au fil des cohortes, si le processus de sélection conduisant à la LN semble progressivement exclure les joueurs d'origine populaire, le phénomène est toutefois moins marqué pour les joueurs « confirmés » et « élites ». A mesure que l'on monte dans la hiérarchie sportive, le recrutement apparaît donc, paradoxalement, comme plus « démocratique » et plus ouvert. Alors que l'offre des clubs, notamment en formations, ou plus largement le rapport à la culture sportive, peuvent influencer les chances de faire carrière, certains joueurs d'origine modeste auraient-ils davantage la volonté (ou l'obligation) de réussir ? À l'inverse, la volonté des hockeyeurs issus de familles aisées serait-elle atténuée par la perspective et la sécurité de projets professionnels alternatifs ? Ces « bouées de secours » apparaissent dans le discours de certains joueurs identifiés « précaires » mais issus de familles aisées :

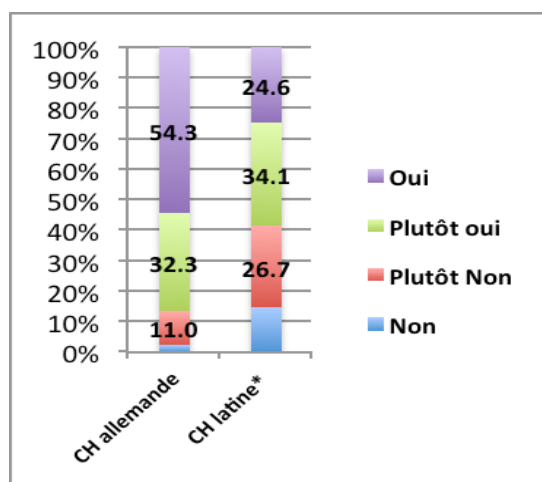
*Au niveau du hockey j'aurais pu partir pour peut-être essayer d'aller plus haut mais je l'ai pas fait. Jusqu'à 25-26 ans on va dire que je me laisse un peu vivre... Mais bon j'ai aussi une bonne situation, des parents qui me le permettent, ça il faut le dire. Si j'avais pas eu cette situation, avec mon père qui était derrière pour me donner les bons inputs, notamment en étant directeur de banque et de me permettre certaines choses (...) Mon père il me reprend un peu en main. Il me fait faire un stage « all-around » dans sa banque, qui te permet de découvrir un peu tous les secteurs. Ouais un milieu assez aisé... qui professionnellement te met hop hop hop l'air de rien où il faut... (Alan – précaire)*

*Ce plan existe depuis un moment. Mes parents m'ont toujours dit : « Si tu le souhaites tu pourras reprendre ». C'est pas un plan de secours... mais je me dis que c'est une opportunité que peu de monde peut avoir... Donc c'est clair que ça te fait relativiser un peu le hockey. (Corentin – précaire)*

<sup>124</sup> Un phénomène proche a été constaté pour d'autres populations de sportifs. Chez les athlètes de haut niveau observés par L. Forté et C. Mennesson (2012), les « héritiers sportifs », généralement issus d'un milieu favorisé, sont au bénéfice d'une carrière moins aboutie – notamment en raison de la concurrence du projet scolaire valorisé par les parents –, alors que les « non héritiers », plutôt d'une origine populaire, accèdent quant à eux davantage au haut niveau. Dans une autre discipline, N. Lefèvre (2007) a identifié une différence de recrutement entre les cyclistes de haut niveau « professionnels », issus d'une origine modeste, et les « non professionnels », davantage issus d'un milieu favorisé. Au sein d'une même activité et d'une « même » modalité de pratique, l'origine sociale semble peser sur les trajectoires sportives.

Suivant la même logique, le niveau de formation atteint par les joueurs, qui n'est pas indépendant de leur origine sociale (cf. chapitre 2, p. 92-93), peut également participer à concurrencer l'engagement sportif – et ainsi avoir un effet sur le profil de carrière accompli – en constituant les fondements d'un projet alternatif. À ce titre, les joueurs « recalés » disposent significativement d'un niveau de capital culturel plus élevé que les autres profils, dans la mesure où environ 40 % d'entre eux détiennent un diplôme de niveau tertiaire, contre 20 % pour les autres profils. À l'autre extrémité, les joueurs « élites » se distinguent des autres profils par un taux élevé d'individus qui ne possèdent pas de formation post-obligatoire, s'élevant à environ 20 % contre 5 % pour les autres profils. Pour ces joueurs sans diplôme, dont une part non négligeable se sent appartenir à un milieu modeste, le hockey peut apparaître comme un vecteur de mobilité sociale prisé.

Les données issues des réponses au questionnaire n'indiquent pourtant pas d'effet significatif des origines sociales sur le fait de percevoir le hockey comme principale « voie de salut » (Weber, 2000 [1904-1905]), alors que les origines culturelles (région linguistique) discriminent en revanche fortement les résultats (graphique 4.6). Cet effet semble aller dans le sens des observations réalisées par J.-M. Faure et C. Suaud (1998) sur les sportifs de haut-niveau de l'espace européen, notamment sur le « modèle de consécration culturelle à l'allemande ». Dans ce modèle « les valeurs sportives sont intégrées aux valeurs culturelles communes. Ainsi, l'excellence sportive est une forme de l'excellence culturelle qui revêt une coloration nationale. L'accès au haut niveau prend le sens d'un temps fort du développement de soi ».



Graphique 4.6 : « Considérerais-tu le hockey comme le moyen de réussir ? » (n=486)

\* La Suisse latine regroupe les francophones et les italophones

L'influence des pays limitrophes des différentes régions linguistiques de la Suisse pourrait ainsi expliquer en partie ces résultats. Pour des raisons pratiques, n'ayant conduit des entretiens qu'avec des hockeyeurs francophones, ces résultats ne peuvent pas être étayés par des éléments qualitatifs.

En définitive, le phénomène d'« élitisation » répandu à l'échelle des différents profils de carrière sportive n'interdit pas d'observer les dynamiques sociales et culturelles à l'œuvre ainsi que leurs potentiels effets sur les trajectoires des joueurs. En dépit de son recrutement effectué de plus en plus dans les couches favorisées de la population, le hockey peut encore être synonyme d'ascenseur social pour certains individus, y compris pour les joueurs des générations plus récentes.

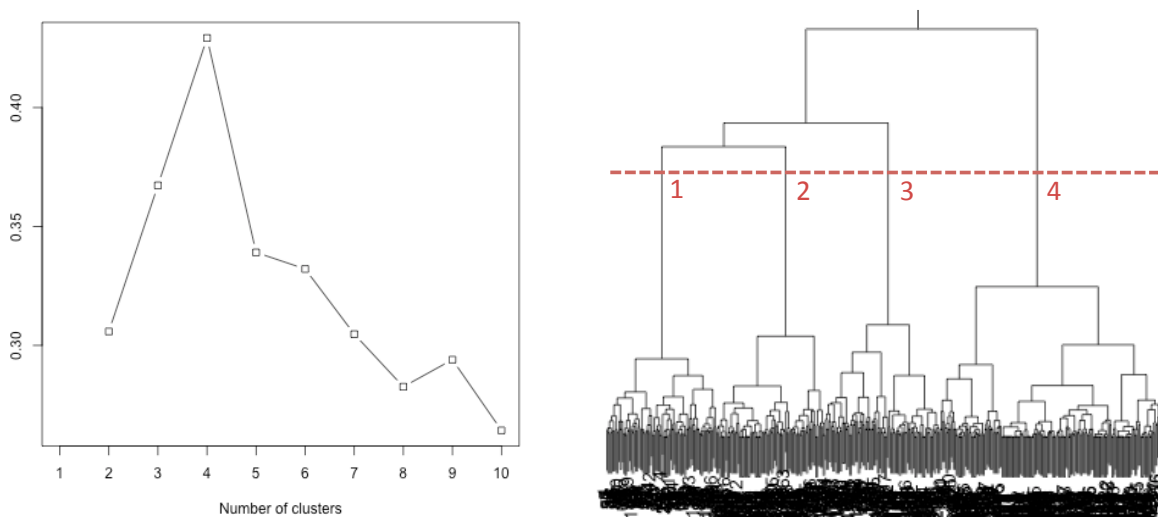


## 2.2 Des « intermittents » aux « professionnels »

Les différentes conditions salariales offertes aux joueurs de LN entraînent pour une partie d'entre eux l'obligation de s'engager dans une activité « secondaire », sans que cela exclue pour autant la possibilité pour d'autres de s'engager par choix dans une telle occupation. La situation vécue par certains hockeyeurs se rapproche donc de celle des écrivains observés par B. Lahire (2006), qui sont pour la plupart contraints d'exercer un « second métier ». « Les participants à l'univers littéraire sont de ce fait plus proches de *joueurs*, qui sortent régulièrement du jeu pour aller « gagner leur vie » à l'extérieur, que d' « agent permanent » d'un champ » (Lahire, 2010, p. 184). Appréhender les parcours des hockeyeurs de LN sous l'angle unique de leur engagement sportif reviendrait donc à « commettre une erreur d'abstraction et d'intensification des pratiques » (ibid, p. 186). Comprendre le rapport qu'entretiennent les individus à leur pratique, c'est donc tenir compte des différentes modalités de socialisation auxquels ils sont confrontés : une socialisation totalisante, qui enveloppe entièrement l'individu dans l'espace sportif, ou plutôt une socialisation discontinue, qui influe par intermittence sur l'individu. L'objectivation des différentes formes d'engagement parallèle à l'activité sportive permet dans un premier temps d'élaborer un cadre d'analyse utile à la discussion du processus d'adhésion et de conversion des acteurs rencontrés.

Adoptant le même processus d'identification entrepris pour les carrières réalisées au sein de l'espace sportif, une analyse séquentielle par *Optimal Matching* a également permis de cerner différents profils de « carrière occupationnelle », c'est-à-dire de la succession des positions occupées (formation ou emploi) en parallèle de la carrière sportive. Ces différentes positions ont été standardisées en des états extrêmement simplifiés afin d'obtenir une plus grande lisibilité des résultats.

L'analyse porte sur un échantillon de 458 joueurs. Suivant la même procédure, les joueurs dont la séquence ne couvrait pas au minimum la moitié de l'intervalle considéré (15-30 ans) ont été écartés. L'indice de fiabilité propose une nouvelle fois un découpage en 4 *clusters* (graphique 4.7).



Graphique 4.7 : Indice de fiabilité et découpage du dendrogramme (n=458)

Les regroupements des séquences classées et labellisées sont représentés visuellement par le graphique 4.8a. La légende utilisée pour caractériser les différentes occupations « extra sportives » concerne les engagements en matière de formation (niveau secondaire ou tertiaire) ou d'emploi (temps plein ou partiel). Le label « sans occupation » signifie que les individus n'ont pas d'activité en dehors du hockey.



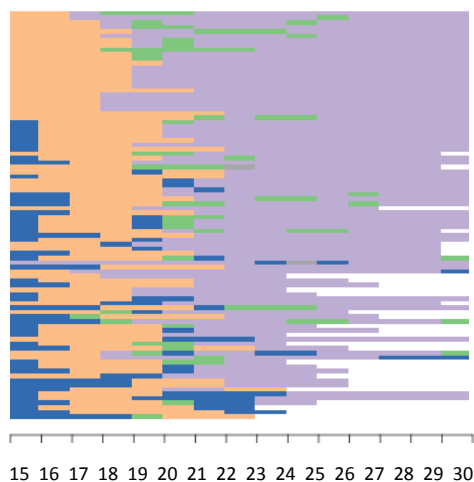
Le premier profil désigne les joueurs qui ont majoritairement travaillé à « **temps plein** » (n=90 ; 19,6 %) après leur formation de niveau secondaire, avec occasionnellement quelques phases de temps partiel.

Le second profil contient les joueurs qui ont plutôt travaillé à « **temps partiel** » (n=95 ; 20,8 %) après leur formation de niveau secondaire, en alternance parfois avec des périodes sans occupation.

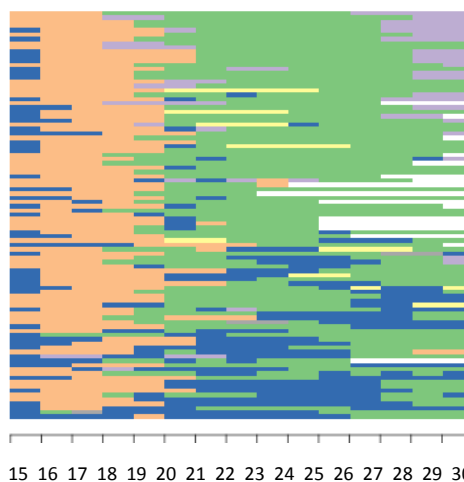
Le troisième profil représente les joueurs qui ont poursuivi leurs « **études** » au niveau tertiaire (n=91 ; 19,9 %), que ce soit à l'université ou dans les écoles polytechniques, dans les hautes écoles ou dans la filière des formations professionnelles supérieures.

Enfin, le quatrième profil illustre les joueurs qui ont été la plupart du temps « **sans occupation** » en parallèle de leur carrière sportive (n=182 ; 39,7 %), dont une part qui est sortie très rapidement du système de formation.

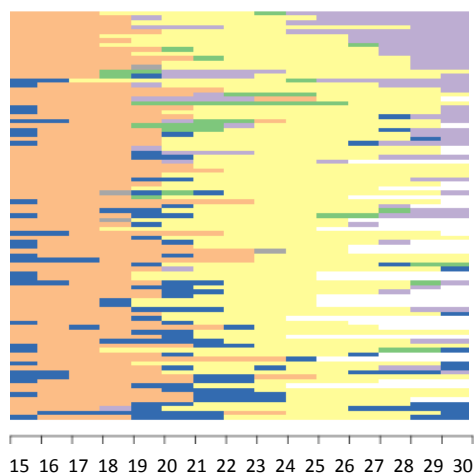
« Temps plein » N=90 ; 19,6%



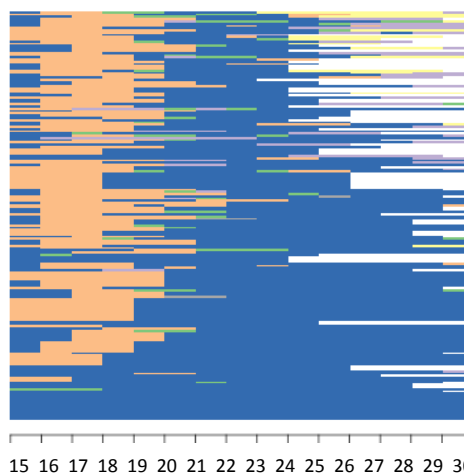
« Temps partiel » N=95 ; 20,8%



« Etudes » N=91 ; 19,9%



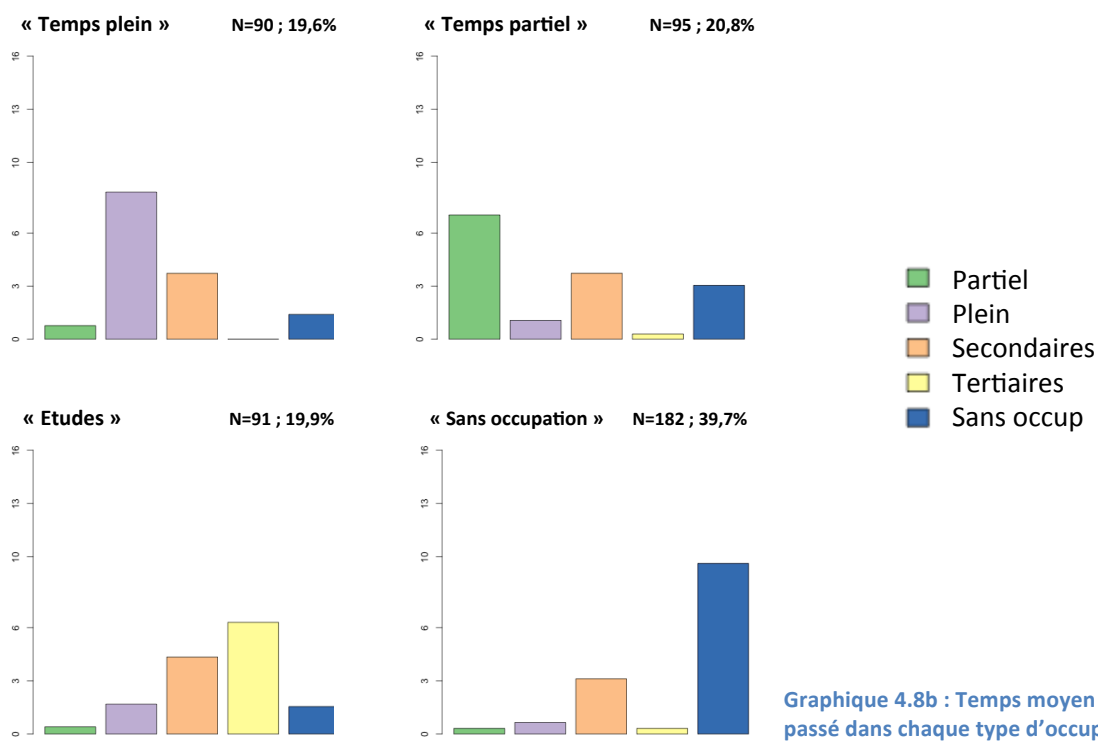
« Sans occupation » N=182 ; 39,7%



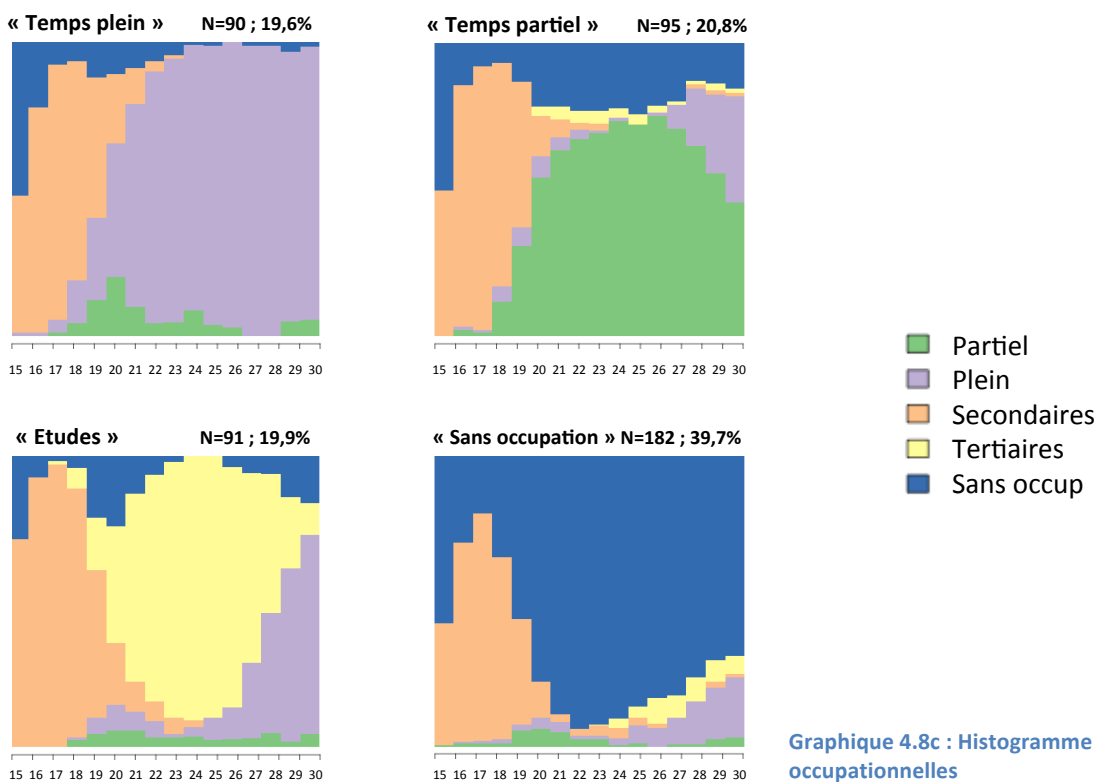
- Partiel
- Plein
- Secondaires
- Tertiaires
- Sans occup

Graphique 4.8a : Trajectoires occupationnelles classées et regroupées en 4 clusters

Comme pour l'identification des types de carrière sportive, le graphique 4.8b montre le temps moyen passé dans chaque « type d'occupation » ; le graphique 4.8c représente « l'historgramme des trajectoires » occupationnelles.

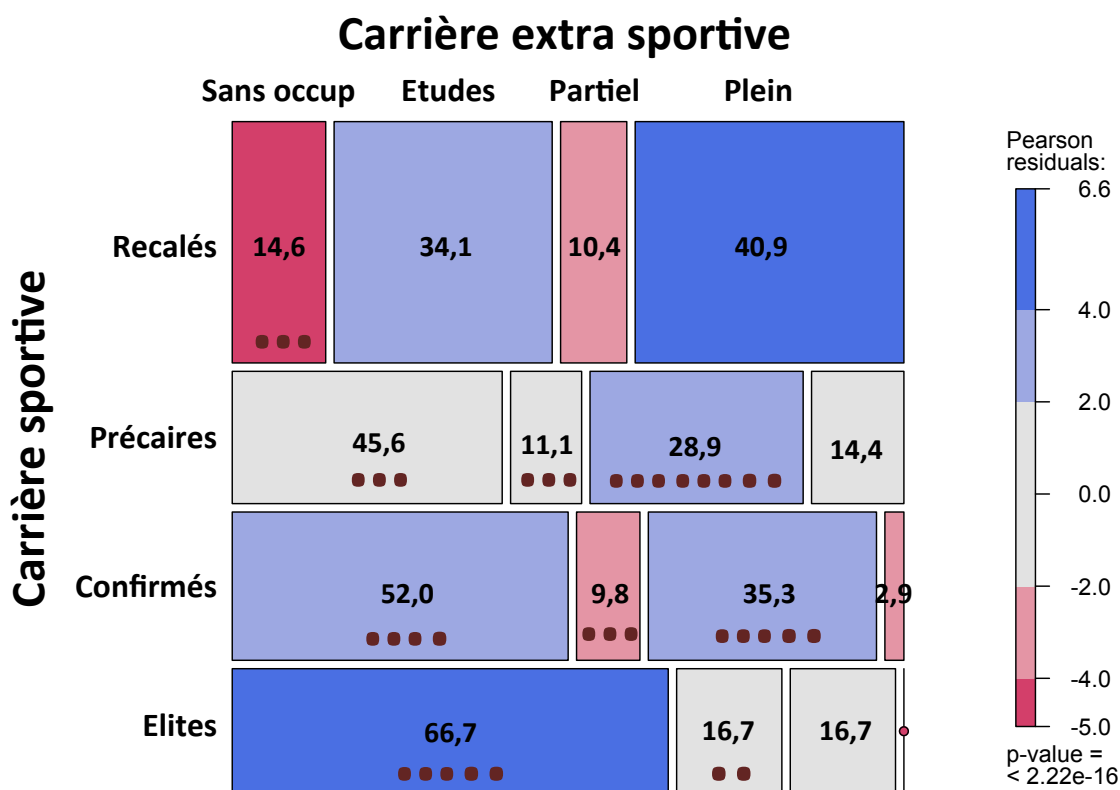


Graphique 4.8b : Temps moyen (en année) passé dans chaque type d'occupation



Graphique 4.8c : Histogramme des trajectoires occupationnelles

Croiser les profils de carrière sportive et extra sportive permet de construire une représentation générale des différents types de parcours empruntés par les hockeyeurs suisses (graphique 4.9). On constate ainsi qu'une part significative des joueurs « recalés » travaille à temps « plein », alors qu'on ne retrouve – avec une certaine logique – aucun joueur « élite » et très peu de joueurs « confirmés » dans cette situation. De même, une part significative des joueurs « élites » ou « confirmés » se consacre entièrement à leur activité sportive. Pourtant, même si certaines catégories ne constituent pas la norme – voire sont parfois sous-représentées – elles existent et suscitent un intérêt particulier. En effet, que dire des joueurs « recalés » étant « sans occupation » ou des joueurs « élites » et « confirmés » menant en parallèle des études universitaires ? Bien que non majoritaires, ces types de parcours rencontrés moins fréquemment alimentent et nuancent le portrait de la condition des hockeyeurs.



**Graphique 4.9 : Croisement des profils de carrière sportive et extra sportive**

Les catégories en bleu sont significativement surreprésentées et les catégories en rose sous-représentées.

Les nombres dans les rectangles donnent la répartition (en %) des profils de carrière sportive.

Les points rouges foncés (●) représentent chacun des 36 hockeyeurs interviewés. Les entretiens réalisés ont donc été effectués dans le but de couvrir une grande variété de types de parcours. N'étant pas en mesure d'explorer de manière approfondie tous les profils, les hockeyeurs ayant travaillé à « temps plein » ainsi que plus généralement les joueurs « recalés » – à l'exception de ceux n'ayant exercé aucune activité parallèle durant leur temps en LN – n'ont pas fait l'objet d'un approfondissement par entretien.

Une rapide observation des expériences vécues par les hockeyeurs confirme la pluralité des conditions et la pertinence de la construction des différentes catégories. Cette pluralité fait surtout émerger différentes stratégies mises en place par les joueurs pour assurer leur maintien en LN. En effet, certains sont contraints de s'engager dans des occupations alimentaires pour compléter leur revenu sportif :

*Il fallait se démerder pour faire le lien pour vivre. J'ai fait des petits boulots, je travaillais à la piscine l'été et l'hiver j'ai bossé dans un magasin de sport, je faisais les skis. J'ai été au chômage, ouais c'était un peu le royaume de la démerde ! Je bouchais les trous comme je pouvais. Là je dirais que c'était un peu dur pour la vie de tous les jours, j'étais juste entre-deux. (Alain – précaire, partiel)*

Alors que d'autres peuvent jouir de leur « temps libre » et pratiquer leur activité sportive dans des conditions plus confortables :

*À 18 ans je gagnais déjà 6000 par mois et après ça a augmenté... Alors tu te dis : « Wouah c'est cool ! » (rires) Et après ben tu t'habitues un peu à cette vie... J'étais conscient que j'avais de la chance de gagner autant d'argent en faisant ça. C'est sûr que c'était un privilège. Quand je voyais des autres qui allaient bosser tous les matins et moi j'allais juste faire un entraînement et ensuite j'avais tous les après-midi congé... (Bastien – élite, sans occup.)*

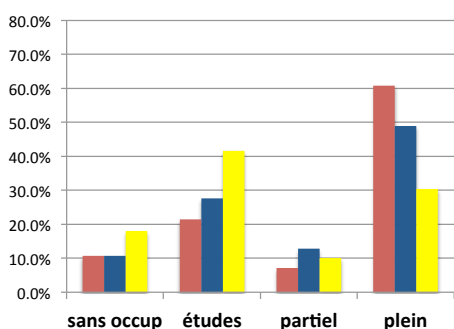
Si la qualité de vie et la liberté offertes par son statut de joueur « élite » renforce son adhésion et contribue à son maintien en LN, d'autres s'engagent dans des occupations par choix et organisent leur emploi du temps afin de mener de front un double projet :

*J'ai fait le cursus comme tout le monde, pendant 5 ans, Bachelor et Master. J'allais le plus possible aux cours, ce qui veut dire que je faisais des sprints à la fin de l'entraînement... des fois les gens me disaient : « Mais qu'est-ce que tu fous ? » Je transpirais encore, j'me change vite, je sprinte en vélo à l'uni, je fais les cours de l'après-midi... Le matin j'allais à l'uni ne serait-ce que pour 45 minutes... Une vie vachement remplie ouais.... J'me lève à 6h45... je bosse des trucs pour l'uni pendant 1h30... après je file à l'entraînement pour 9h15, je m'entraîne, à 12h je viens vite à l'uni, je mange et je suis les cours jusqu'à la fin de la journée... (Célien – confirmé, études)*

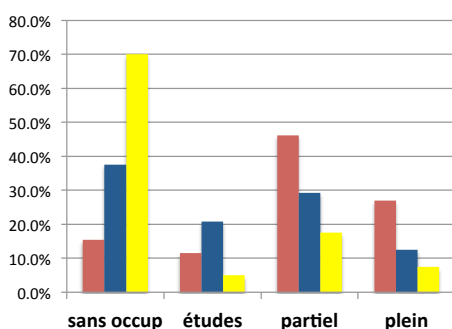
Ces deux types d'engagement sont interdépendants dans la mesure où, d'un côté, sa carrière académique est perçue comme « complémentaire » et comme « une des raisons qui (lui) permet d'être bien dans le hockey » et d'un autre côté, le hockey lui permet « de ramener des enveloppes à la maison et de payer un peu ce que (ses) parents (lui) avaient avancé pour (ses) études ». Ce choix du double projet n'est par ailleurs pas indépendant du type de parcours emprunté par ses parents, eux-mêmes très impliqués dans les deux espaces en tant qu'universitaires et sportifs de haut niveau – sa mère a été championne suisse du 400m.

Si ce bref aperçu renseigne sur la pluralité des conditions de maintien au sein de la population des hockeyeurs de LN, le croisement des types de parcours avec la cohorte d'appartenance permet d'observer que certains profils sont en progression, alors que d'autres se rencontrent moins fréquemment au fil des générations (graphique 4.10).

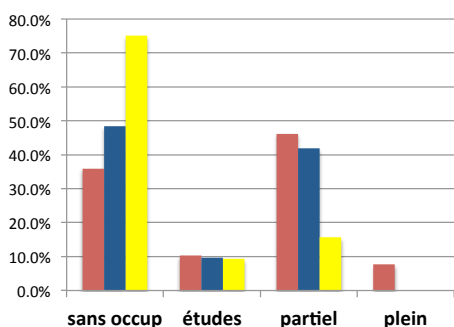
### Recalés



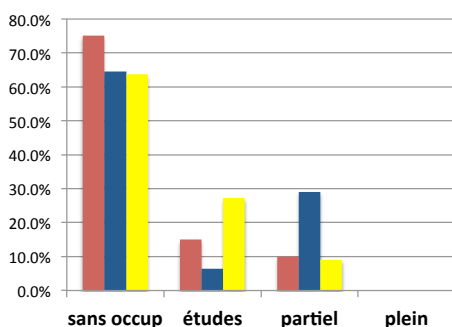
### Précaires



### Confirmés



### Elites



■ 1963-72 (A)  
 ■ 1973-82 (B)  
 ■ 1983-92 (C)

Graphique 4.10 : Distribution des profils de carrière sportive et occupationnelle en fonction de la cohorte

Les engagements dans des emplois à « temps partiel » sont en nette perte de vitesse – en particulier pour les joueurs « précaires » et « confirmés » – au profit d’une carrière sportive réalisée « sans occupation » en parallèle. Auparavant, ces profils de carrière sportive étaient moins engagés exclusivement dans le hockey. Certains joueurs issus de (A) se réclamant d’une origine modeste expliquent ce phénomène par l’intériorisation de dispositions sociales associées au respect de la valeur « travail », dispositions qui semblent par la suite s’actualiser et favoriser un engagement pluriel :

*J’ai tout le temps travaillé.... Non parce que t’as du temps hein... T’es joueur de hockey t’as une pétée de temps ! Et puis bon il faut être honnête, toutes les décisions que tu prends depuis que t’es petit... il y a quand même toujours des gens derrière qui te conditionnent, qui te drilent un petit peu... Moi j’ai perdu mon père vite et puis c’est mon grand frère qui m’a... sans m’imposer quelque chose, mais ça fait partie des valeurs qu’on a... La question ne se posait pas de finir l’apprentissage ou de travailler à côté du hockey, même que j’en avais pas vraiment besoin hein... Quand tu viens d’une famille modeste ça aide énormément je pense, tu vois ce que je veux dire...  
(Arnaud – confirmé, partiel)*

Pour les joueurs issus de (B) se réclamant également provenir de familles modestes, les dispositions à s’engager parallèlement semblent plutôt se façonner par rapport aux normes du « milieu » et dans les interactions avec les autres joueurs. Même si nos données indiquent que les joueurs « précaires » et « confirmés » de cette génération sont encore respectivement entre 30 et 40 % à travailler à « temps partiel », les représentations de ce que doit incarner un « joueur de LNA » prennent le dessus et orientent les modalités d’engagement :

*J’ai pas demandé de boulot, je gagnais 80’000, c’était bon, je m’suis dit : « Maintenant j’suis pro ! » (rires) Bien que je pense qu’en LNA c’est même presque mieux pour travailler à côté qu’en LNB, t’as presque plus de temps libre... Mais je voulais pas être le seul joueur de LNA à travailler et que les autres me regardent de travers. (Bob – confirmé, sans occup.)*

*C’est des années d’errements, les années où j’ai fait que ça, vraiment. Pfff... non mais c’est certain. Je pense que j’ai fait ça parce que je voulais être au même statut, avoir le même statut que les autres en LNA, parce qu’il y a personne qui travaillait à côté, c’est tout. (Baptiste – précaire, études)*

On semble ainsi s’éloigner de la position des *joueurs professionnels* participant au « jeu littéraire », un des trois idéaux-types identifiés par B. Lahire (2006), qui ne sont pas toujours les plus reconnus au sein du « milieu ». Etre « professionnel » dans le monde du hockey sur glace participe en revanche au processus de légitimation. Pour les joueurs « précaires » et « confirmés », ce basculement progressif vers une absence de compétition entre différentes formes d’engagement – même si certains semblent a posteriori le regretter – favorise d’une part une affirmation de soi par l’engagement sportif, et d’autre part une mobilité sociale par le sport.

Aux deux extrémités de la hiérarchie, « recalés » et « élites » sont par contre plus nombreux à s’engager en parallèle dans des « études », surtout pour les joueurs issus de (C). Pour les « recalés », l’évolution vers un recrutement social plus élitiste, davantage marqué pour ce profil de joueur, favoriserait ces engagements en formation. Le phénomène pourrait ainsi, pour certains d’entre eux, expliquer en partie leur incapacité (ou leur renoncement) à se maintenir en LN. Pour les « élites », chez qui les engagements dans une formation de niveau tertiaire semblent « compenser » le phénomène généralisé de chute des « temps partiel », l’interprétation est plus hasardeuse :

*Quand t’es bien établi en LNA, c’est clair que là tu penses plus à travailler. Bon d’un côté tu te dis que ce serait peut-être bien de faire quelque chose parce que t’as du temps libre, mais bon c’est pas trop courant... y’en a toujours 1 ou 2 qui bossent à côté, mais en LNA c’est quand même des exceptions. Mais sinon c’est vrai que dans les plus jeunes y’en a pas mal maintenant qui sont aux études... (Bastien – élite, sans occup.)*

*Bosser à côté en LNA ? Quand j’y étais mmh... y’en avait, mais très peu. La plupart ils faisaient des études plutôt. Mais bosser à côté... à part certains qui étaient au secrétariat du club ou des choses comme ça... et faut dire aussi que c’est pas toujours bien vu par les clubs. (Carlos – précaire, partiel)*

Tout en rappelant la norme du « milieu », ces joueurs semblent néanmoins percevoir une évolution dans les modalités d'engagement des joueurs évoluant en LNA. Le fait d'être « bien établi » pourrait expliquer que les joueurs « élites » soient en mesure et aient la volonté de diversifier leurs engagements. La suite du discours de Bastien propose une probable explication du phénomène, qu'il semble rattacher à un effet de l'évolution du recrutement social de certains membres de l'organisation sportive et aux affinités que cela crée avec les joueurs :

*Notre manager il aime bien ça, parce qu'il a fait la même chose en fin de carrière, il a commencé des études de psy et donc il aime assez les joueurs qui essaient de faire quelque chose. Il essaie d'aider, de trouver des solutions... Et comme à ces postes t'as quand même maintenant des gens compétents, ça joue peut-être un rôle aussi. (Bastien – élite, sans occup.)*

L'ensemble des mutations observées n'est ainsi pas indépendant de l'évolution des conditions salariales, ni de celle du recrutement social de la pratique. La précarisation de la LNB semble avoir modifié le profil des joueurs évoluant en son sein. Pour les joueurs issus de (C), plus de 90 % des joueurs « recalés » et « précaires » étant « sans occupation » ont déclaré provenir d'une famille ayant une « bonne », voire une « très bonne » situation financière. Autrement dit, les joueurs évoluant actuellement dans l'antichambre de l'élite semblent pouvoir compter sur un soutien économique familial nécessaire à la poursuite d'une carrière « ordinaire » au sein de cette catégorie :

*Pendant ma carrière heureusement que j'ai des parents qui m'ont aidé aussi. C'est quand même une période où tu as encore besoin d'eux financièrement. (Colin – précaire, sans occup.)*

*Non je n'arrivais pas à vivre de ma pratique. Je gagnais à peine 20'000 pour la saison. J'ai pu continuer à jouer grâce à mes parents qui m'aidaient. (Claude – recalé, sans occup.)*

*J'avais pas le choix, je gagnais pas assez... C'est soit ça, soit t'arrêtes... Donc durant toute cette période en Ligue Nationale je vivais toujours chez mes parents... (Charly – recalé, sans occup.)*

Au fil des cohortes, l'évolution des profils sociaux des joueurs et de leurs modalités d'engagement, semble répondre aux nouvelles injonctions de la pratique sportive. À l'exception des joueurs « élites » qui sont plus engagés dans des études qu'auparavant – même si près de deux tiers d'entre eux demeurent « professionnels » –, les hockeyeurs de LN construisent progressivement un rapport plus exclusif à leur pratique sportive. Ces adaptations semblent de surcroît atteindre la « vie sociale » des joueurs, comme l'illustre le cas de ce dernier joueur, contraint de demeurer au domicile familial pour se maintenir en LN.

### 2.3 Vers une vie privée dédiée à la pratique ?

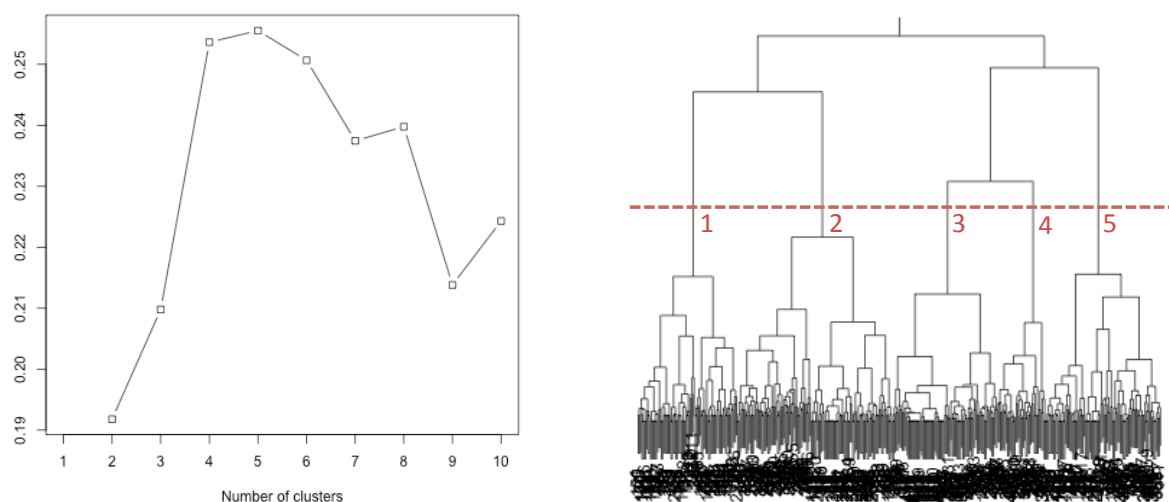
La pluralité des engagements et des conditions de maintien ainsi que leur évolution au fil des cohortes confirment la nécessité d'élargir la focale d'observation en inscrivant les carrières sportives dans leur dimension sociale ; c'est-à-dire en prêtant une attention particulière à l'« économie parallèle » à l'espace sportif. Dans cette perspective, il s'agit d'observer si les mutations observées à l'échelle des occupations parallèles des joueurs se prolongent sur leur vie privée. D'où vient le joueur avant de se rendre au vestiaire ? De chez ses parents ? Est-il seul ou accompagné de coéquipiers ? A-t-il embrassé sa compagne ou même ses enfants avant de partir ?

L'influence réciproque entre vie professionnelle et vie privée n'est pas nouvelle et a été identifiée dans de nombreux travaux, que ce soit à propos des effets sexués du mariage (De Singly, 1987, 1982) ou ceux de la parentalité (Giudici, Gauthier, 2009 ; Levy, Gauthier, Widmer, 2006 ; Widmer, Levy, Gauthier, 2004) sur la trajectoire professionnelle, de l'interdépendance entre la mobilité géographique professionnelle et les modes de vie familiaux (Bonnet, Collet, Maurines, 2006), mais aussi plus spécifiquement – en ce qui nous concerne – de l'impact de la vie de couple et des « événements associés » sur la carrière sportive (Guiot, 2011). Afin de ne pas réduire l'individu à

son statut de sportif ou de travailleur, il semble donc important de questionner cette dimension de la carrière des hockeyeurs pour comprendre comment l'espace sportif et la sphère privée s'articulent et dans quelle mesure les configurations singulières ainsi formées influencent ou non le maintien en LN.

Quels types de configurations embrassent donc les hockeyeurs observés, *jouent-ils* plutôt collectif ou individuel ? Une troisième et dernière analyse de séquence par *Optimal Matching* permet d'apporter une forme de réponse à ce questionnement en cernant différents profils de « carrière cohabitationnelle<sup>125</sup> », c'est-à-dire la succession des configurations de personnes avec lesquelles l'individu a vécu en ménage. Si les travaux portant sur cette thématique (voir par exemple Widmer, Gauthier, 2011) identifient une grande diversité d'états – la « cellule familiale parentale » peut par exemple être composée des deux parents biologiques, d'un parent biologique et de son partenaire ou encore d'un seul parent biologique –, les différentes positions occupées par les hockeyeurs de notre échantillon ont quant à elles été standardisées en des états extrêmement simplifiés afin d'obtenir une plus grande lisibilité des résultats.

L'analyse porte sur un échantillon de 432 joueurs. Suivant le même protocole, les joueurs dont la séquence ne couvrait pas au minimum la moitié de l'intervalle considéré (15-30 ans) ont été écartés. L'indice de fiabilité, qui est moins tranché que pour les deux analyses précédentes, propose cette fois un découpage en 5 *clusters* (graphique 4.11).



Graphique 4.11 : Indice de fiabilité et découpage du dendrogramme (n=432)

Les regroupements des séquences classées et labellisées sont représentés visuellement par le graphique 4.12a.

Le premier profil désigne les joueurs qui ont vécu la majeure partie de leur carrière « **en couple** » (n=128 ; 29,6 %), avec pour certains une alternance avec de courtes périodes seul ou en collocation.

Le second profil contient les joueurs qui sont devenus parents relativement rapidement – en moyenne entre 24 et 25 ans – et qui ont donc vécu « **en famille** » (n=82 ; 19,0 %) après une plus ou moins longue période en couple.

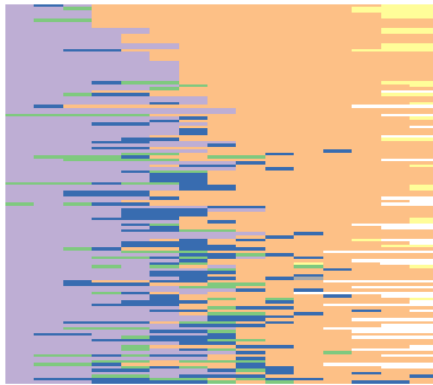
Le troisième profil représente les joueurs qui ont habité « **seul** » (n=95 ; 22,0 %) sur une période assez étendue avant, pour certains, de se mettre en couple.

<sup>125</sup> On précise que cette terminologie, qui est celle mobilisée dans la littérature, ne signifie pas – contre intuitivement – que les individus n'ont pas habité seul à certains moments.

Le quatrième profil illustre les joueurs qui ont vécu « **en collocation** » (n=40 ; 9,3%), la plupart du temps avec des coéquipiers.

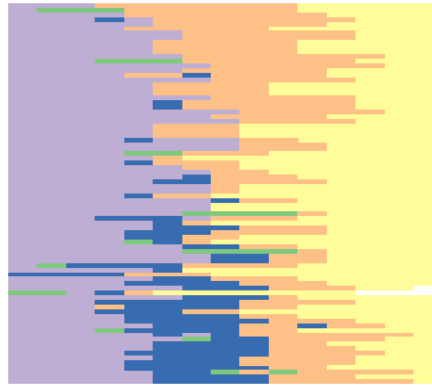
Enfin, le cinquième profil désigne les joueurs qui sont restés longtemps « **à la maison** » (n=87 ; 20,1%) chez leurs parents, certains qui y sont encore.

« **En couple** » N=128 ; 29,6%



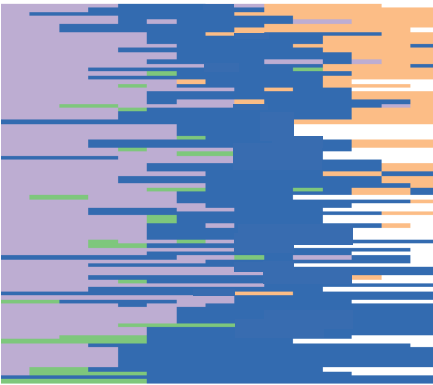
15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

« **En famille** » N=82 ; 19,0%



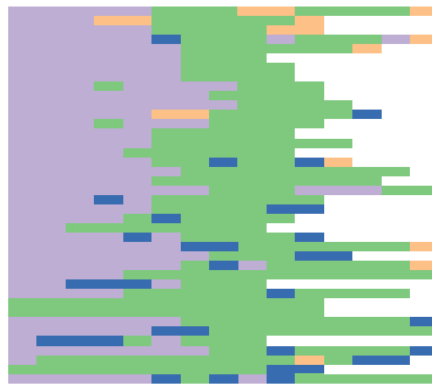
15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

« **Seul** » N=95 ; 22,0%



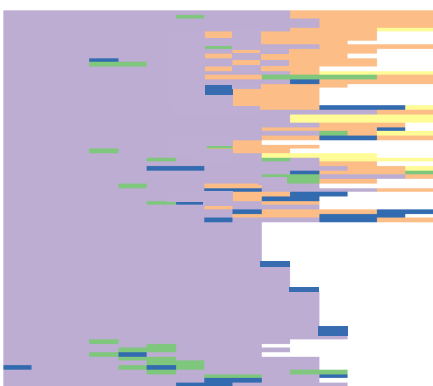
15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

« **En collocation** » N=40 ; 9,3%

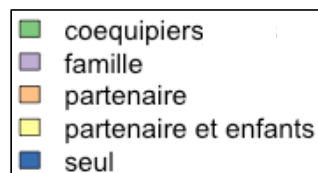


15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30

« **A la maison** » N=87 ; 20,1%



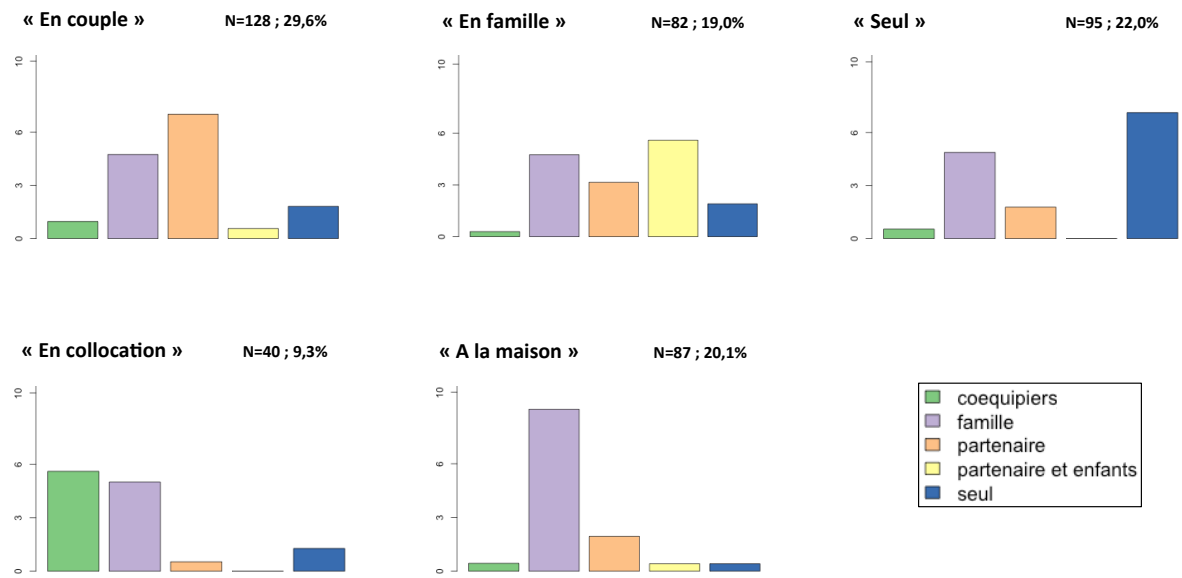
15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30



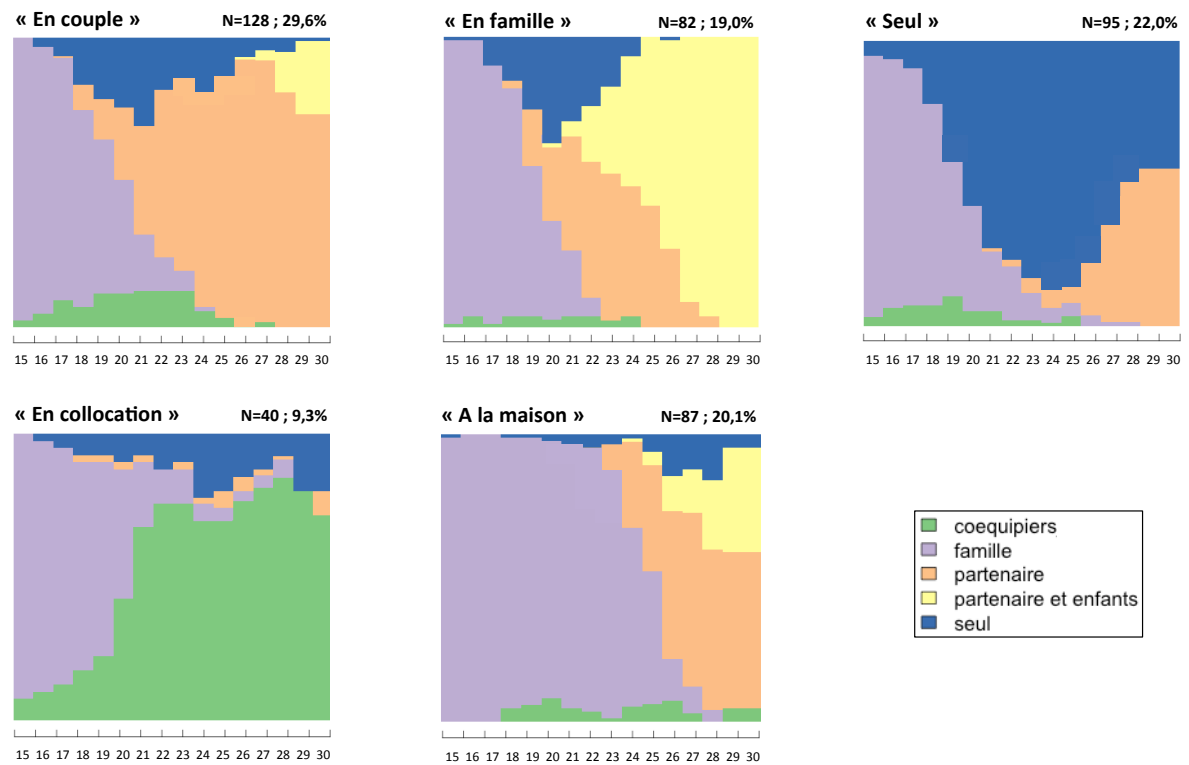
Graphique 4.12a : Trajectoires cohabitationnelles classées et regroupées en 5 clusters



Comme pour l'identification des types de carrière sportive et occupationnelle, le graphique 4.12b donne le temps moyen passé dans chaque « type de cohabitation » ; le graphique 4.12c représente « l'histogramme des trajectoires » cohabitationnelles.



Graphique 4.12b : Temps moyen (en année) passé dans chaque type de cohabitation



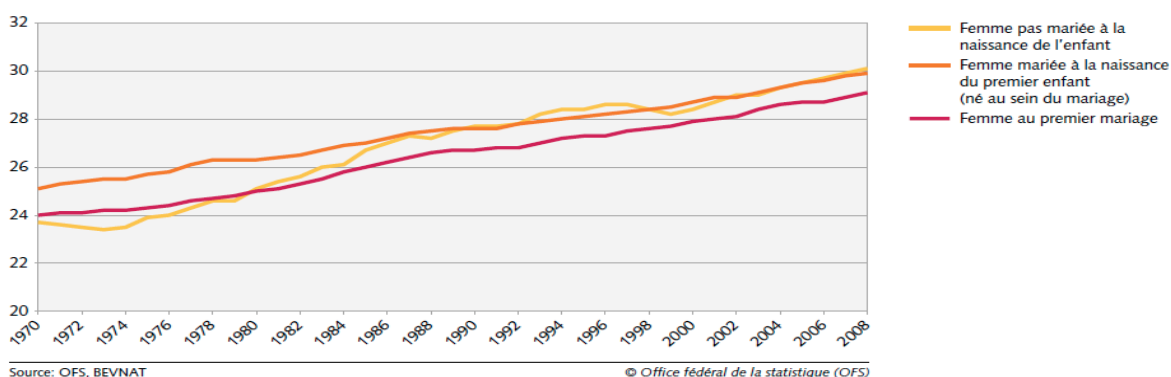
Graphique 4.12c : Histogramme des trajectoires cohabitationnelles

À l’instar des modalités d’engagements parallèles à la pratique sportive, certains profils cohabitationnels tendent à décliner au fil des cohortes (tableau 4.4), tels que vivre « en couple » ou « en famille », alors que d’autres modèles sont en légère augmentation, tel que vivre « seul », ou sont davantage émergents, tels que rester plus longtemps « à la maison » ou habiter « en collocation » avec des coéquipiers<sup>126</sup>.

	Couple		Famille		Seul		Collocation		Maison		Total	
<b>63-72 (A)</b>	40.4%	46	37.7%	43	14.9%	17	1.7%	2	5.3%	6	100.0%	114
<b>73-82 (B)</b>	35.0%	48	25.5%	35	22.7%	31	5.1%	7	11.7%	16	100.0%	137
<b>83-92 (C)</b>	18.8%	34	2.2%	4	26.0%	47	17.1%	31	35.9%	65	100.0%	181
<b>Total</b>	<b>29.9%</b>	<b>128</b>	<b>19.0%</b>	<b>82</b>	<b>22.0%</b>	<b>95</b>	<b>9.3%</b>	<b>40</b>	<b>20.1%</b>	<b>87</b>	<b>100.0%</b>	<b>432</b>

Tableau 4.4 : Distribution des joueurs selon le profil cohabitationnel et la cohorte

Certaines de ces mutations s’observent plus largement à l’échelle de la population, puisqu’en Suisse l’âge du départ de la maison a reculé au cours des dernières décennies (Schumacher, Spoorenberg, Forney, 2006), tout comme celui de la mise en couple (Charton, Wanner, 2001 ; Kellerhals, Widmer, 2012) ou celui du premier enfant<sup>127</sup> (graphique 4.13). Selon le rapport de l’OFS, ces évolutions seraient causées par des dynamiques structurelles, notamment celle de l’allongement de la durée des études et de la période d’insertion sur le marché du travail.



Graphique 4.13 : Evolution de l’âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant

Bien que, d’une part, la comparaison avec des types de carrières plus « standards » reste purement théorique et que, d’autre part, les temps d’observation sont plus restreints (jusqu’à 30 ans<sup>128</sup> pour notre échantillon), les résultats observés pour les hockeyeurs semblent aller à l’encontre des modèles « traditionnels » – en vigueur hier (De Singly, 1982) mais se vérifiant toujours actuellement (Guionnet, Neveu, 2009) –, qui associent généralement les carrières professionnelles ascendantes des hommes avec le fait d’être marié, d’avoir des enfants ou plus largement d’avoir du soutien, alors que les femmes feraient au contraire davantage carrière

<sup>126</sup> Certains répondants issus de la cohorte (C) étant encore relativement jeunes au moment de la passation du questionnaire – 24 ans pour les plus jeunes pris en compte pour cette analyse –, on ne peut écarter que les résultats ne découlent pas uniquement d’un effet de cohorte, mais également d’un effet d’âge. De la même manière, les discours recueillis peuvent également subir un effet de reconstruction lié à des phases de cycle de vie différentes. Les tendances observées entre la cohorte (A) et (B) permettent néanmoins de soutenir l’interprétation proposée.

<sup>127</sup> Ne disposant que de données précises et rétrospectives sur les mères, l’étude précise que « les pères, toujours plus âgés en moyenne que les mères, ont probablement également retardé la naissance de leur premier enfant » (Stutz, OFS, 2008, p. 8).

<sup>128</sup> L’âge peu avancé de certains joueurs issus de (C) empêche également de donner des tendances définitives. Néanmoins les profils dans lesquels ces derniers sont majoritairement inscrits (« maison » et « seul ») laissent penser qu’ils ne sont pas vraiment sur le point de fonder une famille, ce qui se produit en moyenne vers 24-25 ans pour les joueurs identifiés dans le profil « famille ».

lorsqu'elles sont célibataires. Plus récemment, une étude réalisée aux Etats-Unis démontrait encore l'impact favorable de la parentalité sur le salaire des hommes, alors qu'elle péjore celui des femmes (Budig, 2014). Le constat pour les hockeyeurs semble ainsi suggérer que « faire carrière » au sein de la LN s'articulerait désormais moins avec le soutien d'un partenaire, mais tendrait davantage vers un modèle plus individualisé et plus proche de celui orchestrant la réussite professionnelle des femmes.

Si l'évolution des patterns observés pour les hockeyeurs de LN s'inscrit dans une tendance générale, il n'est cependant pas exclu que l'accroissement des exigences professionnelles dans l'espace du hockey – plus de mobilité, de contraintes, d'exigence de rendement, d'intensité imposés dans le « drame social du travail » (Hughes, 1996 [1976]) – ait également une incidence sur eux et qu'il contribue à renforcer ces mutations. Cette montée d'une injonction au professionnalisme (Bouchard, Demazière, Milburn, 2010) au travers d'un processus de rationalisation du marché et de la performance requiert de plus en plus pour les sportifs de haut niveau un investissement corps et âme (Wacquand, 2000). Autrement dit, cette injonction au professionnalisme prend progressivement une emprise considérable sur les individus et se traduit également par une injonction à changer son mode de vie. En ce sens, les engagements sportifs exclusifs, caractérisés par l'absence d'occupation en parallèle de la pratique – des configurations identifiées plus fréquemment au fil des cohortes pour les joueurs « précaires » et « confirmés » et restant largement la norme chez les « élites » malgré une baisse initiale entre la cohorte (A) et (B) (cf. graphique 4.10, p. 190) – auraient ainsi également une résonance dans la vie privée des joueurs. La hausse de certains profils cohabitationnels, comme le fait d'habiter « seul », « en collocation » ou encore « à la maison », qui permettent aux joueurs d'avoir une attention plus focalisée sur la pratique sportive en comparaison à une vie « en couple » ou « en famille », semble répondre aux exigences croissantes du « métier ». En effet, désormais « le marché du travail exige la mobilité sans tenir compte des situations personnelles (...) Le sujet du marché est l'individu seul, débarrassé de tout "handicap" relationnel, conjugal ou familial » (Beck, 2001, p. 257). Au fil des cohortes, les joueurs ont d'ailleurs connu des carrières plus itinérantes – s'inscrivant dans une dynamique plus générale d'« intensification du travail » (Gollac, Volkoff, 2006 ; Burchell, Ladipo, Wilkinson, 2001) –, qui pourraient être moins compatibles avec une vie « en couple » ou « en famille ». Pour rappel, les joueurs issus de (A) changent de club toutes les 3,4 saisons, quand ceux issus de (B) et (C) changent toutes les 2,6 saisons, respectivement 1,8 saison. En favorisant les homosociabilités, l'émergence du modèle communautaire de la vie « en collocation » – entre hockeyeurs – va dans le sens d'une vie sociale structurée autour de l'activité sportive.

Les mutations observées à l'échelle nationale semblent ainsi avoir de fortes affinités électives avec celles identifiées pour les hockeyeurs. D'autant plus que si l'entrée plus tardive et moins « mécanique » des jeunes individus sur le marché du travail est en partie à l'origine de ces mutations en Suisse, les hockeyeurs de LN sont par définition moins touchés par le phénomène. En effet, chacun d'entre eux dispose d'un emploi – même s'il demeure précaire et à durée déterminée – et l'âge d'entrée dans ce dernier n'a guère évolué au fil des cohortes (autour de 19 ans). Ce constat semble alimenter l'hypothèse d'un effet sur les profils cohabitationnels du processus de professionnalisation du hockey, et par là d'une emprise croissante de la pratique et donc de la nécessité d'un professionnalisme exclusif. Ce phénomène renvoie, dans le cadre d'une sociologie du travail, à la question des métiers à vocation et des processus de conversion des individus, où les transformations structurelles du hockey vont avoir des effets plus marqués sur le quotidien et favoriser ainsi un engagement plus exclusif.

#### **> Une partenaire qui devient plus « encombrante »**

Près de 80 % des joueurs issus de (A) vivent « en couple » ou « en famille » (cf. tableau 4.4, p. 197), selon ce qui s'apparente à un « modèle de conciliation ». Ce taux élevé ne signifie pas pour autant qu'à cette période la partenaire occupe toujours une place centrale au sein de l'union, ni que la

stabilité de cette dernière ne soit pas mise en péril par la concurrence de l'engagement sportif. Pour certains, l'avis du conjoint semble néanmoins influencer leur carrière sportive, pour laquelle ils entretiennent une croyance ouverte à d'autres formes d'engagement extra sportifs :

*Bien sûr que je la consultais, ça semble logique... Nous on discutait quand même pas mal des choses, quand on est revenu à \*\*\* (sa ville d'origine) on en a pas mal discuté... C'était des discussions en couple, c'était pas la carrière sportive qui « drivait » le truc... (Alban – confirmé, partiel, couple)*

*Au niveau du hockey là-bas, les gens étaient magnifiques, une ambiance extraordinaire, l'entraîneur top, j'avais tout pour moi, je devais jouer qu'offensif, les gens s'énermaient quand j'essayais de défendre... Le seul hic c'est qu'après Noël on s'est séparés avec ma femme... Voilà c'est des choses qui arrivent. Et bien sûr \*\*\* (LNA) ils voulaient me garder parce que j'avais fait une super saison... et moi je serais bien resté aussi, c'était la meilleure saison de ma carrière ! Ils me donnaient tout pour bien faire ! Et là j'ai 31 ans et... en décidant de revenir à \*\*\* (LNA), j'ai donné une chance à mon mariage. Et depuis ça marche toujours, donc tant mieux... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

Pour ces joueurs « confirmés » engagés parallèlement dans une activité à « temps partiel » et une vie « en couple », leur adhésion à l'*illusio* est concurrencée par des éléments extérieurs à l'espace sportif. Dans le cas de ce dernier joueur, si un premier transfert dans un autre club avait précipité une séparation, sa vie privée finit par infléchir sa trajectoire sportive, alors qu'il confie vivre « la meilleure saison de sa carrière ». Le fait qu'il soit proche de la fin de sa carrière semble également jouer un rôle prépondérant dans l'attention portée à son « mariage ». L'influence du partenaire n'est pourtant pas toujours aussi prégnante. Malgré une union relativement durable, la partenaire d'Alain a moins d'emprise sur ses choix sportifs et semble contrainte de composer avec la force d'adhésion de son compagnon :

*Moi je lui ai toujours dit : « J'ai pas envie que tu partes, j'ai envie de rester avec toi, mais faut pas que tu me mettes le frein, que tu me dises c'est ou le sport ou moi, parce que ce sera de toute façon le sport ». Je lui ai toujours dit : « Pour l'instant c'est malheureux de dire ça, mais le sport ça passe avant ». Après bien sûr tu vieillis un peu, ça faisait longtemps que j'étais avec elle. Mais même là j'aurais choisi le hockey propre en ordre... même là. Même que ça faisait presque 10 ans qu'on était ensemble... Bon elle ne me mettait pas d'ultimatum, elle me connaissait tellement... Elle savait ce que ça représentait et donc elle ne m'a jamais mis les pieds contre le mur, mais parce qu'elle était sûre de la réponse. On a quand même eu pas mal de hauts et de bas, on s'est quittés, on s'est remis ensemble, pfff... une vie de patachon quoi ! (Alain – précaire, partiel, couple)*

Les joueurs issus de (B) ne semblent pas avoir renoncé aux modèles de vie « en famille » ou « en couple » – même si une baisse est toutefois observée : on passe de 80 % à 60 % entre (A) et (B) (cf. tableau 4.4, p. 197) – mais plutôt cherché à trouver une partenaire qui accepte et comprenne leur condition de hockeyeur, voire même dans le meilleur des cas qui l'apprécie :

*Elle est d'une famille sportive aussi. Tu vois son père il était footballeur, son frère aussi, donc elle sait ce que c'est le sport, elle a passé sa vie au bord des terrains de foot, donc pour ça c'était parfait. C'était bien d'avoir changé de copine, avant elle détestait le hockey... j'ai changé pour ma femme actuelle, ça c'était un truc très important dans ma carrière. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*Je pense que la vie sociale c'est important aussi... très important. Tu vois avec ma copine on n'a pas tout de suite habité ensemble, mais j'étais déjà avec depuis quelques années... Une copine qui comprenait que moi j'étais jamais là... tu vois ? Qu'on pouvait faire 1 semaine de vacances par année... Entre la fin des examens universitaires, et le début du hockey... 1 semaine par année ! Pendant la semaine, elle travaillait et moi je bossais... et le week end j'avais des matchs. La priorité c'était ma carrière... mais ça elle le comprenait. (Brice – élite, étude, famille)*

En recherchant une homosociabilité ou une attitude compréhensive chez leurs partenaires, les joueurs issus de (B) semblent encore chercher à concilier carrière sportive et vie privée. En revanche, les joueurs issus de (C), qui ne sont plus que 20 % à vivre « en couple » ou « en famille » (cf. tableau 4.4, p. 197) sont quant à eux plus catégoriques sur la place réservée aux « copines » :

*Alors moi les filles... J'ai eu des copines mais elles ont toujours passé au 2<sup>ème</sup> plan, j'ai eu des problèmes dans mes relations parce que finalement c'était toujours le hockey d'abord... ça n'a jamais été la priorité et c'est dur pour une fille... de comprendre ça. Si le hockey ça n'allait pas, le reste aussi... Mon humeur elle ne dépendait que de ça. (Colin – précaire, partiel, collocation)*

*J'ai été en couple de 20 à 26 ans... mais sans vraiment habiter avec elle, c'était compliqué de toute façon. Quand je suis parti jouer à \*\*\* (LNA), ça n'a eu aucun poids. Là tu pars... et si elle suit, elle suit... C'est malheureux j'veux dire, mais dans ce cas de figure ça n'avait aucun poids. (Camille – élites, études, seul)*

En plaçant leur engagement sportif au premier plan, les joueurs issus de (C) se rendent ainsi plus disponibles sur le marché sportif qui, à l'instar de l'évolution générale des marchés professionnels, exhorte les individus à davantage de flexibilité. Ces formes poussées d'employabilité semblent ainsi s'inscrire dans une « nouvelle logique de l'esprit du capitalisme » (Boltanski, Chiapello 1999), qui légitime l'engagement fort des acteurs par des activités porteuses de sens.

Les joueurs issus de cette génération semblent donc éprouver davantage de difficultés à se mettre « en couple » et à se stabiliser<sup>129</sup>. L'explication pourrait également se trouver du côté de la gent féminine issue de cette génération, moins prête à accepter d'être dans l'« ombre » du conjoint ou dépendante de sa mobilité professionnelle. En Suisse, même s'il reste encore relativement bien implanté en comparaison de la France ou des pays scandinaves, le modèle de la « femme au foyer » a fortement décliné depuis une vingtaine d'année, puisque qu'entre 1992 et 2012 « sa part a pratiquement diminué de moitié dans tous les types de ménages constitués d'un couple<sup>130</sup> » (OFS, Branger, 2013, p. 19). Au-delà des aspirations professionnelles de chacun, qui peuvent être en tension, les goûts et les styles de vie des deux membres du couple peuvent aussi être divergents :

*C'est vrai que c'est pas facile pour les hockeyeurs... pour la copine aussi hein ! Parce qu'elle te demande toujours certaines choses, parce qu'elle ne comprend pas tout du hockey, il y a certaines circonstances qui font que voilà... tu peux pas faire ce qu'elle te demande. Genre le dimanche elle veut faire un truc et toi tu es fatigué... Elle veut aller aux bains et toi tu peux pas, tu sais que ça va pas... Mais elle comprend pas. Si tu as la chance d'avoir une copine depuis longtemps qui comprend et qui sait... là ça devient plus facile... et qui te suit aussi, parce qu'il n'y a pas toutes les copines qui suivent quand tu changes de club... Et elles ont aussi un job ! Des relations à distance, c'est bien joli mais à 3h loin de l'autre... c'est trop loin quoi. (Clément – précaire, partiel, seul)*

*C'est vrai que par expérience c'est pas facile à gérer. Ça dépend toujours de la personne que t'as, si c'est une personne qui est aussi dans le milieu du sport et qui comprend facilement ton milieu. Moi je suis tombé souvent sur des copines qui ne comprenaient rien au sport, qui te demandaient de sortir la veille d'un match ou le lendemain d'un match alors que tu peux pas... Déjà 1. T'as pas le droit, et 2. Si t'es un peu intelligent tu sais que si t'as fêté la veille d'un match c'est pas trop l'idéal. Et ça reste aussi toujours difficile parce que les sportifs ont est quand même des personnes publiques et c'est jamais facile avec les fans... les fans féminines, pour les copines c'est jamais facile... (Christian – confirmé, sans occup., seul)*

---

<sup>129</sup> A noter que ces résultats divergent par rapport aux observations réalisées par F. Rasera (2012b) sur les footballeurs professionnels. Pour ces derniers, la mise en couple semble plutôt constituer un atout en leur permettant d'avoir une vie non sportive plus conforme aux exigences de la pratique. Dans le cas des hockeyeurs observés, il semble pourtant que ce respect d'une certaine forme d'ascétisme soit imposé de facto par l'intensification de la pratique. Plus largement, les pratiques sportives et les contextes ne sont pas directement comparables créant de fait des variations sociodémographiques importantes auxquelles s'ajoutent des différences en matière de mobilité géographique et de revenus tirés de la pratique.

<sup>130</sup> Au cours de cette période, ce taux passe de 61,5 % à 29,2 % dans les ménages formés d'un couple avec enfants de moins de 7 ans, de 38,1 % à 19,8 % pour les couples avec enfants de plus de 7 ans, et de 23,1 % à 12,4 % pour les couples sans enfant.

Le phénomène des « groupies » n’est certainement pas nouveau, mais a peut-être été renforcé au fil des générations par une visibilité accrue des joueurs. L’exemple de Camille confirme cette impression et synthétise à lui seul l’ensemble des obstacles pouvant perturber une vie « en couple » :

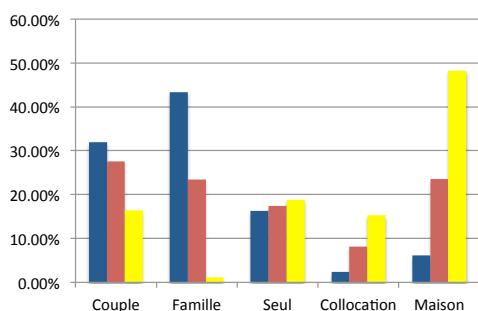
*Je dois avouer que pour les copines, c’est une situation très difficile. Tu sais on n’est pas toujours attentif, on est très occupé, on est souvent fatigué... Et des fois inconsciemment t’as peut-être tes pensées négatives du hockey qui influencent... Donc je pense que pour les copines c’est très difficile de vivre avec un hockeyeur, surtout que moi j’ai eu pas mal de mouvements dans ces années-là... Et honnêtement (sourire), \*\*\* c’est une ville où ça sort pas mal... t’es vite reconnu. Donc si ta copine est jalouse, c’est pas facile parce que tu sais nous... tu dois aller en costard au match, après tu dois aller voir les VIP, t’as les hôtesse... T’as des nanas qui traînent par là, tu sais pas ce qu’elles foutent là, t’as les filles des sponsors... « Tiens je vais te présenter ma fille... », c’est tout juste s’ils te disent pas : « Va la choper ! ». Et ça c’est pas facile à vivre pour elle. Et moi aussi j’aimais bien rentrer dans ma région et en plus je faisais l’uni donc ouais... si je regarde en arrière, je me dis que ça a dû être très difficile... (Camille – élite, études, seul)*

L’accroissement des tâches « extra sportives » à accomplir par les joueurs au fil des cohortes, comme les relations avec les sponsors ou avec la presse, ont modifié les formes d’échange et accru la perméabilité entre les différents espaces, favorisant ainsi les rencontres. Ces nouvelles configurations médiatico-sportives peuvent ainsi contribuer à générer des tensions.

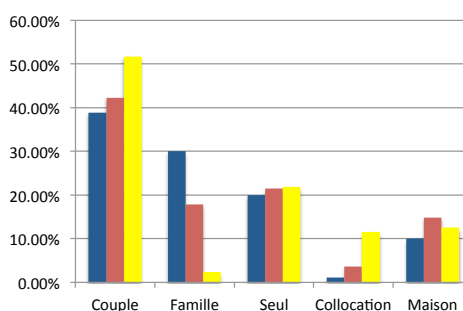
### > La vie de couple comme obstacle à la durabilité de la carrière ?

Le croisement de ces données – c’est-à-dire de l’évolution des profils cohabitationnels au fil des cohortes – avec les différents profils de carrière sportive (graphique 4.14) permet d’élaborer une analyse plus nuancée et d’étayer l’hypothèse formulée.

#### Recalés



#### Précaires

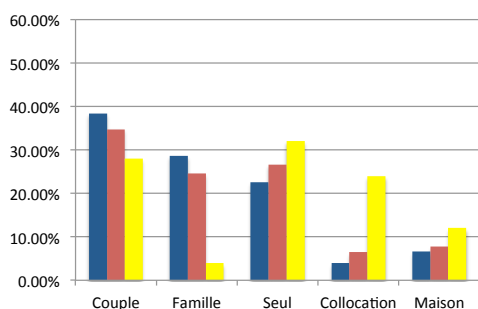


■ 1963-72 (A)

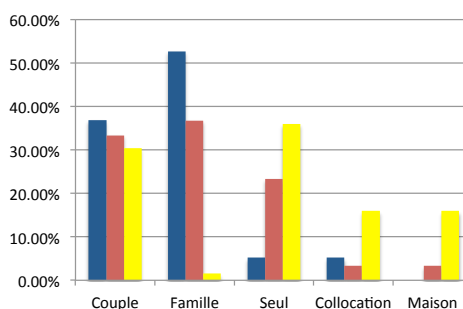
■ 1973-82 (B)

■ 1983-92 (C)

#### Confirmés



#### Elites



Graphique 4.14 : Distribution des profils de carrière sportive et cohabitationnelle en fonction de la cohorte

Au fil des cohortes, le modèle de la vie « en famille » décline très nettement pour tous les profils de carrière sportive et semble ainsi aller dans le sens de la tendance nationale qui enregistre un délai toujours plus grand avant l'arrivée du premier enfant.

Pour les joueurs issus de (A) – et surtout pour les « élites », dont la stabilité financière semble jouer un rôle – la paternité semble « compatible » avec une carrière au sein de la LN, comme Arthur qui vivra encore 12 saisons au sein de l'élite en étant devenu père :

*Est-ce que ça a changé quelque chose d'avoir des enfants ? Pour ma carrière sportive, franchement pas grand chose... ma femme était à la maison. Mais personnellement ça m'a... je dirais pas posé, mais... reposé peut-être. Au lieu de rien faire et de traîner un petit peu... ben j'avais une vie et ma vie se construisait comme ça, avec mes enfants, avec ma femme. Et je crois que c'est important pour un hockeyeur de ne pas rester seul. (Arthur – élite, sans occup., famille)*

La situation vécue et ressentie par ce joueur va dans le sens des observations réalisées sur les couples en Suisse, où les trajectoires professionnelles masculines demeurent peu influencées, voire même renforcées par l'arrivée des enfants (Guidici, Gauthier, 2013 ; Widmer, Kellerhals, Levy, 2004). La transition à la parentalité contribuerait d'ailleurs à renforcer les stéréotypes traditionnels des rôles sexués (Levy, Kellerhals, Widmer, 2002).

Le discours est pourtant déjà différent pour les joueurs de la génération suivante, où l'arrivée d'un enfant est davantage associée à une contrainte et à un manque de liberté nécessaire à la flexibilité croissante imposée par une carrière au sein de la LN :

*J' pense qu'ici, si j'avais été encore qu'avec ma femme et qu'il n'y avait pas eu les enfants, peut-être que j'aurais tenté ma chance dans un autre club. Mais là il fallait quand même une certaine sécurité, du coup j'étais un peu bloqué. (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

La forte mobilité géographique inhérente au « métier » de hockeyeur met ainsi en tension carrière professionnelle et vie familiale. Or, pour certains joueurs la transition à la parentalité peut également représenter une stratégie pour lutter contre la « menace itinérante » pouvant mettre les couples à l'épreuve :

*Moi j'ai pas eu ce problème, mais ce que j'ai vu chez d'autres, c'est qu'ils la foutaient enceinte comme ça elle suivait. C'est ce que je me suis dit, ils la foutent enceinte et après elle suit, c'est la meilleure solution. Parce qu'avoir des enfants à 24 ans je vois pas l'intérêt quand tu fais du hockey. À part si tu te dis : « Ouais ben voilà, maintenant j'ai plus tellement le choix ». Mais moi heureusement le problème ne s'est pas posé. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Pour Boris, l'arrivée d'un enfant dans les conditions éprouvées par un hockeyeur de LN ne fait pas sens et il ne semble d'ailleurs l'envisager qu'en cas de force majeure. Renoncer à une vie de famille pour satisfaire aux injonctions de la pratique ne s'accomplit cependant pas pour tous sans une pointe d'amertume, ces regrets survenant avec plus d'intensité dans les temps faibles de la carrière :

*Moi c'est pas que je devais demander l'avis de ma femme ou de ma copine, parce que la plupart du temps j'en avais pas... enfin pas une fixe quoi. Donc je faisais comme je voulais. Le hockey occupait la première place dans ma vie et il fallait être assez malin pour gérer ça au niveau de ma copine quoi, des différentes copines que j'ai eues... Mais quand je vois comment ça va ces dernières années, du fait d'avoir mis un peu le hockey de côté, mon couple va 1'000 fois mieux qu'avant ! D'ailleurs je regrette un peu la vie familiale que j'ai pas eue à côté. J'ai pas à me plaindre, mais... Le seul truc c'est que si c'était à refaire, c'est d'avoir des gamins et d'avoir une vie sociale... C'est pas que je me suis interdit d'en avoir une, mais c'était pfff... tu vas jouer une année là, une année ici. T'essaies de déplacer ta copine, mais après ça casse... Et d'un autre côté, pour prendre par exemple le cas de \*\*\*, du moment qu'il s'est installé et qu'il a construit sa villa, \*\*\* (LNA) a divisé en deux son contrat. Ils étaient pas cons, ils savaient qu'il allait plus bouger... Donc d'un côté si tu veux vraiment faire carrière faut pas avoir trop d'attaches... (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

L'ambivalence de son discours, qui balance entre regrets et conscience des choix rationnels, en dit long sur les tensions générées par les effets de la professionnalisation, notamment par la concurrence accrue rencontrée sur le marché.

Les enfants peuvent toutefois également être « planifiés » et arriver dans une configuration qui semble, selon les dires du joueur, idéale. Si son profil de joueur « élite » et « sans occupation » rappelle celui d'Arthur (cf. page précédente), sa situation est singulière dans la mesure où c'est un « clubiste » – une espèce en voie de disparition – puisque sur ses 14 saisons passées en LNA, 12 l'ont été au sein du même club. Cette stabilité peut contribuer à expliquer la nature de son discours :

*Pour moi les enfants c'est bien tombé on va dire... Je sais pas pourquoi mais j'ai toujours eu envie d'avoir des enfants jeune. Et ma femme aussi. Donc je me suis dit : « Non de bleu, là j'ai un bon salaire, je suis jeune, c'est l'idéal de faire les enfants maintenant », parce qu'une fois arrivé à la fin de ma carrière, ils seront déjà un peu plus grands, ils pourront se débrouiller un peu tout seul... Quand moi je devrai travailler plus, j'aurai moins de temps... peut-être que ma femme devra aussi travailler... Et donc il y a eu aussi cette pensée quoi. Maintenant quand je regarde en arrière je suis content, parce que quand je vois maintenant c'est pas toujours facile, des fois ils doivent un peu se débrouiller tout seul, mais bon ils ont 11 et 9 ans, ils sont un peu plus grands et ils peuvent se débrouiller. Moi si j'avais un enfant de 3 ans maintenant... ce serait un peu moins rigolo hein... (Basile – élite, sans occup., famille)*

Même si le modèle de la vie « en famille » décline et semble perçu comme de moins en moins compatible avec un maintien en LN, les représentations sont dépendantes de la configuration singulière dans laquelle évolue le joueur, comme le cas de Basile qui reste atypique.

La tendance générale demeure tout de même au déclin de ce profil cohabitationnel, dont l'évocation avec les joueurs issus de (C) provoque des réactions d'étonnement : « *Moi un enfant ??? Tu plaisantes !* » ou cherchant à désamorcer le sujet : « *J'arrive déjà pas à garder une copine !* » Pour Carlos, l'unique joueur de cette génération identifié dans ce profil cohabitationnel, son parcours renvoie d'ailleurs l'image d'un cheminement plutôt chaotique :

*Je vivais avec un joueur parce qu'on s'était séparés... ça ne fonctionnait plus trop quand j'étais parti jouer à \*\*\* (LNB) et après de fil en aiguille on s'est remis ensemble. À moins de trouver la femme que tu peux entretenir et déplacer partout c'est quand même difficile... Donc là ça avait coupé, et du moment que je suis revenu sur \*\*\* (autre LNB), c'est reparti quoi ! Pour mieux se recouper un petit coup après ! C'est pas facile à gérer quoi ! (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Le modèle de la vie « en couple », qui décline lui aussi mais de manière moins marquée, est cependant en augmentation chez les joueurs « précaires ». Toutes cohortes confondues, ce profil de carrière sportive enregistre ainsi un taux relativement élevé pour ce modèle cohabitationnel (proche de 45 %). Si le constat peut surprendre, il permet néanmoins d'alimenter l'hypothèse d'un effet présumé de la vie « en couple » sur la durée limitée de ce profil de carrière : âge moyen d'arrêt vers 27 ans (cf. tableau 4.1, p. 179). Ce lien serait d'autant plus fort qu'il semble renforcé par la représentation effectivement « précaire » et peu durable que la partenaire associe à l'activité sportive :

*Arrivé vers 27-28 ans, elle commençait à me dire : « Tu comptes te marier ? Ou fonder une famille ? » Et aussi à me dire : « Tu penses bientôt arrêter et te trouver un vrai job ? » En plus c'est vrai que je gagnais plus des masses là... (Alain – précaire, partiel, couple)*

*J'arrive au bout quoi, il fallait que je passe à autre chose. A ce moment-là j'ai quand même 28 ans... après là il y a aussi si on met en parallèle la vie sentimentale, enfin voilà il y a d'autres choses qui se mettent en place... Je sais pas si on peut parler d'horloge biologique, on parle plutôt de ça chez les femmes quoi, mais voilà tu te dis : « Qu'est-ce que je fais ? Est-ce que je veux avoir une famille ? » (...) A l'époque je suis avec ma copine, on va se marier, donc elle... elle en a aussi marre du hockey, pour elle s'était plus un amusement, elle m'a jamais poussé à continuer, au contraire elle était toute contente si j'arrêtais. (Alan – précaire, études, couple)*



Pour Alan, la configuration dans laquelle il se trouve facilite son détachement car la période concorde également avec la fin de ses études et une perspective d'embauche assurée dans la banque que son père dirige. Le cas de Billy est très proche, même si la « révélation » semble venir de lui-même et moins provoquée par sa partenaire :

*Quand j'ai su que j'allais avoir mon premier enfant, ça a fait quand même un peu pencher la balance... De ne pas continuer à faire le clochard et de demander à gauche à droite en LNB pour jouer encore. Il est arrivé au bon moment... Elle est tombée enceinte, donc je me suis dit que c'était une bonne raison de commencer à bosser, de me dire : « T'as 28 ans et t'as encore jamais bossé à 100 %, t'as cotisé quasiment rien ». Mais j'ai été libre du début jusqu'à maintenant, jamais personne ne m'a demandé d'arrêter pour me consacrer à mon boulot et à ma famille !  
(Billy – précaire, partiel, couple)*

La même dynamique configurationnelle semble se répéter inlassablement de génération en génération pour les joueurs « précaires », à l'image de Carlos dont la situation familiale le contraint à mettre un terme à sa carrière au sein de la LN :

*À la fin de cette saison, \*\*\* (LNB) ne me voulait plus... J'avais 27 ans et j'avais déjà la petite... J'avais encore une dernière option, mais c'était loin... Donc j'leur ai dit : « Ecoutez si je veux venir jouer chez vous, je dois déménager toute la famille sur \*\*\*, donc il faut aussi trouver du boulot pour ma copine ». Et là je me voyais pas déplacer toute la famille dans un canton suisse-allemand. Moi j'ai jamais eu de souci de langue, mais voilà... Donc là j'ai choisi la famille, la proximité et j'ai arrêté la LNB. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Au fil des cohortes, pour les joueurs « précaires » et « en couple », voire même pour certains « en famille », l'instabilité de leur position sportive, conjuguée à une « pression conjugale » – même si elle n'est pas toujours exprimée – ont finalement raison de leur maintien en LN, après en moyenne 7 à 8 saisons passées à jouer dans la « cour des grands ».

La situation des joueurs « élites » est différente : leur engagement sportif est perçu comme plus légitime par leur conjoint, leur maintien en LN est donc moins contesté et remis en question :

*Moi j'ai pas eu de souci avec ça. Quand on a bougé à l'autre bout de la Suisse, il n'y a eu aucun souci, c'était « On va faire un tour et voilà... ». Bon elle a pas eu besoin de travailler durant toute ma carrière... ça comptait aussi. (Achille – élite, sans occup., couple)*

*Elle suivait de toute façon. Elle a toujours été prête, encore maintenant, pour bouger. Elle m'a toujours soutenu, suivi, il n'y avait aucun problème. J'ai eu de la chance. Mais c'est clair que pendant 10 ans ma femme a pas eu besoin de travailler, parce qu'avec un salaire de joueur de LNA tu t'en sors très bien... et ça elle en profitait aussi hein... (Basile – élite, sans occup., famille)*

Les salaires confortables perçus par les joueurs « élites », mais aussi la reconnaissance accrue de la LNA, semblent ainsi, du point de vue des joueurs, légitimer davantage leur engagement et atténuer une partie des tensions potentielles au sein du couple.

En définitive, le processus de professionnalisation du hockey suisse – qui a notamment eu comme conséquence collatérale d'accroître les inégalités entre les Ligues – semble avoir modifié les profils sociaux des joueurs, de leurs origines à leurs modalités d'engagement en parallèle de l'activité sportive. Au fil des cohortes, les joueurs ont le sentiment d'appartenir à des familles plus aisées, ce qui semble surtout être une condition nécessaire au maintien des joueurs « précaires » – et dans une certaine mesure des « recalés » – évoluant au sein d'une LNB précarisée. À l'exception des joueurs « élites », les autres profils se désengagent progressivement d'occupations parallèles, un phénomène qui semble trouver un écho jusque dans la sphère privée des individus qui se structure autour de l'activité sportive. Une exception est une nouvelle fois à signaler avec les joueurs « précaires » qui vivent de plus en plus « en couple » au fil des générations. Ce phénomène contribuerait à expliquer en partie – en plus de la précarisation de la LNB – la durée relativement courte de leur carrière, qui aurait même tendance à diminuer au fil

des cohortes, alors que de manière générale les carrières des joueurs « confirmés » et « élites » auraient, elles, tendance à se rallonger.

Ce constat objectivé fournit un premier cadre d'analyse structurel utile pour appréhender dans un second temps, au travers des interactions et des événements de la carrière, les processus d'adhésion des joueurs. L'articulation de ces différents niveaux d'analyse doit être complémentaire et permettre une meilleure compréhension du maintien ou non des joueurs en LN.

## II. Des positions, des dispositions et des événements

Ainsi, les hockeyeurs de LN ne forment pas un groupe homogène, mais occupent une pluralité de positions au sein ou en dehors de l'espace sportif. Parallèlement au recrutement social plus élitiste observé au fil des cohortes – même si ce dernier est moins marqué pour les joueurs « confirmés » et « élites » –, ces modalités d'occupation sont elles-mêmes en évolution. Puisqu'on peut parler de « relation de complicité immédiate entre position et dispositions » (Bourdieu, Wacquant, 1992, p. 111), les différentes configurations formées – à partir des différents espaces : hockey, formation, emploi parallèle, cohabitation – peuvent contribuer, en fonction de l'adaptation des hockeyeurs aux positions occupées, à développer ou actualiser de manière différenciée leurs dispositions à se maintenir en LN.

Afin de comprendre les ressorts du maintien en LN et ce qui fait les carrières, l'enjeu de cette partie est donc d'observer, au travers des différents positionnements des acteurs, comment leurs dispositions à se maintenir et à s'engager vont « fonctionner », confrontées aux événements de la carrière. En effet, les dispositions « ont des propriétés ontologiques différentes de celles de leurs actualisations événementielles (...) Elles ne sont pas « quelque chose qui arrive », bien qu'elles se manifestent dans des événements actuels qui, eux, arrivent bel et bien » (Kaufmann, 1999, p. 433). La disposition n'est donc pas une qualité ou une compétence, mais « un penchant, une inclination, une propension » qui peut s'accompagner d'appétence ou de dégoût (Lahire, 2002). En conséquence, « la loi dispositionnelle ne peut être énoncée sous une forme générique, prédictive et systématique (...) elle constitue une loi normative, et donc conditionnelle, qui porte sur un individu particulier » (Kaufmann, 1999, p. 433).

En tenant compte des dispositions acquises dans différentes « matrices de socialisation » – pour reprendre une expression de B. Lahire – nous souhaitons observer comment les joueurs inscrits dans les différents profils identifiés vont agir et réagir aux événements rencontrés dans un même espace de pratique, en l'occurrence celui de la Ligue Nationale. Ces « événements » peuvent être de différente nature. Ils peuvent être isolés dans le temps tout en ayant des conséquences sur la durée, comme une blessure ou un contrat non renouvelé, mais peuvent aussi être constitués de « simples » interactions avec les différents acteurs sportifs (entraîneur, dirigeants, agents de joueurs, joueurs), périphériques (médias, public) ou extra sportifs (famille, amis, conjoint). Ces interactions peuvent être ponctuelles ou récurrentes et ainsi former des configurations, qui peuvent être identifiées, en complément de la définition de N. Elias (1985), par la stabilité de leur occurrence. Elles peuvent concerner différentes dimensions de leur travail, allant d'échanges autour du « jeu » au processus d'évaluation de leurs compétences. L'observation de ces événements et de la manière dont ils sont gérés et perçus renseignent sur le degré d'adhésion du joueur et sur ses capacités à se maintenir en LN.

### 1. L'économie symbolique du capital sportif

Comme le relève N. Lefèvre (2015), « les processus de régulation des marchés du travail sportif sont souvent perçus comme résultant d'échanges parfaitement ajustés entre l'offre et la demande » (p. 446), où chaque compétence ou performance sportive correspondrait à une valeur représentative et à un prix cohérent. Structuré par des classements, des hiérarchies, des mesures, des records, la spécificité de l'espace sportif rendrait de surcroît l'objectivation du processus d'évaluation plus aisé. En ce sens, l'essentialisation des compétences sportives autour des dispositions physiques et techniques des athlètes ferait « du capital corporel la variable « idéale » de coordination du marché » (ibid, p. 447). Tout se passe ainsi comme si les qualités sportives étaient reconnues, par tous et en tout temps, de manière similaire. L'analyse entreprise par M. Schotté (2012) des ajustements entre « l'offre » proposée par les coureurs marocains et la « demande » émergente des marchés athlétiques européens, montre pourtant bien que ces derniers sont en partie dépendants des dynamiques historiques à l'œuvre. Cette vision naturaliste

semble de plus négliger les processus de valorisation analysés notamment par C. Paradeise (1987), qui inscrivent la qualification dans le rapport social élaboré par les acteurs au-delà du contenu des compétences et des savoir-faire, et qui participent également à réguler le marché du travail.

Pour se maintenir en LN, le joueur doit contribuer activement au bon fonctionnement d'une de la vingtaine d'organisations qui la structure, mais surtout faire reconnaître et être reconnu pour sa contribution. La question de la reconnaissance est ainsi centrale dans le phénomène de maintien car, d'une part, elle valide le processus d'ajustement entrepris par l'acteur pour se conformer aux attentes de l'organisation, et d'autre part, elle participe, en lui marquant son estime, à renforcer son adhésion et son engagement dans l'organisation. En tant qu'unités structurant l'espace national du hockey, les clubs sont les organisations où s'opère cette reconnaissance, entre ses différents membres, et au travers de processus de coopération et de concurrence. Si le capital sportif est l'objet de cette reconnaissance et que ses propriétés ne fonctionnent comme un capital qu'à travers elle, nous soutenons néanmoins qu'il ne peut pas être simplement évalué à l'aune d'aptitudes, de compétences ou de savoir-faire physiques et techniques, mais qu'il s'appréhende au travers d'une économie spécifique et d'interactions « équipées » symboliquement et matériellement (Goffman, 1991). Le capital sportif s'inscrit donc dans une économie symbolique « du fait que le capital symbolique n'est pas autre chose que le capital économique ou culturel lorsqu'il est connu et reconnu, lorsqu'il est connu selon les catégories de perception qu'il impose, les rapports de force symbolique tendent à reproduire et à renforcer les rapports de force qui constituent la structure de l'espace social » (Bourdieu, 1987, p. 160). La reconnaissance du capital sportif, qui le fait objectivement exister au-delà d'une essence physicaliste, revêt une dimension symbolique dans la mesure où le processus d'évaluation s'actualise dans l'interaction entre l'entraîneur (ou le dirigeant) et le joueur et qu'elle se fonde principalement sur le système de valeurs des personnes porteuses du jugement de valeur.

### 1.1 La construction sociale du joueur performant

Difficile de contester que le maintien en LN dépend d'un socle de compétences et d'aptitudes physiques et techniques nécessaires à la réalisation d'une carrière au sein de l'« élite ». La thèse développée n'est ainsi pas de soutenir que l'entraîneur dispose d'une « baguette magique » capable de « transformer un candidat quelconque à la réussite en une star » (Menger 2009, p. 327). Toutefois, parmi les témoignages des joueurs disposant des compétences « légitimes » pour se maintenir en LN, de nombreuses représentations laissent entendre que le capital sportif existerait et se façonnerait au travers de la reconnaissance que lui porte l'entraîneur. Le propos cherche ainsi moins à discuter de « l'existence de différences substantielles de talent » (ibid, 2009, p. 238) entre les individus, mais bien de soumettre à l'analyse sociologique les conditions sociales qui favorisent la production d'une performance sportive et, de là, la construction d'un joueur performant. En ce sens nous nous inscrivons dans la même démarche que les travaux de B. Lahire (1995) en milieu scolaire ou de M. Schotté (2012) dans celui de la course à pied, qui visent à mieux comprendre la « fabrique » des différences interindividuelles.

L'interaction entre l'entraîneur et le joueur participerait donc activement à infléchir les carrières. Or cette relation ne s'inscrit pas nécessairement dans un processus d'évaluation des aptitudes physiques ou techniques, mais plutôt de reconnaissance mutuelle et de « mise en confiance » :

*Au fil des entraînements, on a eu un feeling les deux et finalement il avait une confiance aveugle et moi je l'appréciais.... Et je marquais des goals, donc il me laissait tranquille. Quand je suis parti, il comprenait, même s'il était quand même un petit peu déçu, mais quand ça n'allait pas à \*\*\* (LNA),*

*on va dire même à partir d'octobre, il m'appelait pour que je revienne. « André, ta place est auprès de moi, fais-toi pas de souci, je reviens te chercher. » (André – confirmé, sans occup., seul)<sup>131</sup>*

*À la fin de la saison j'ai demandé à l'entraîneur : « T'as vraiment envie que je revienne ? » Et lui : « Oui. Tu sais très bien. On oublie le petit coup de poignard que tu m'as fait l'année passée et on repart à zéro ». (Carlos – précaire, partiel, famille)*

À l'instar d'« histoires d'amour », les relations entretenues entre certains acteurs témoignent de fortes affinités et s'inscrivent dans un registre passionné : le « coup de poignard » est le symbole même du « crime passionnel ». Ces interactions particulières s'observent au fil des différentes générations et suggèrent que même au travers d'un univers professionnel qui tend à se rationaliser, la dimension affective reste très forte. Pour Y. Andonova et B. Vacher (2009, p. 137), « la reconnaissance de l'individu au travail est un processus communicationnel mutuel mais pas nécessairement réciproque. En effet la reconnaissance émerge dans l'interaction (équipée) mais elle n'est pas un simple échange, elle est un partage ». Si l'échange est le résultat d'un rapport de force et d'une négociation, le partage est quant à lui un acte « désintéressé », même si un retour peut être espéré. En accordant sa confiance, l'entraîneur « donne confiance » au joueur, qui en retour donne des signes de son adhésion et produit une performance bénéfique pour les deux acteurs. Ce contre-don du joueur (Mauss, 1923-4) s'inscrit dans une économie de la confiance, où les différentes formes de reconnaissance peuvent conduire à des engagements supérieurs et à la production de « meilleures » performances, des comportements qui alimentent à leur tour le crédit accordé par l'entraîneur au joueur. La logique de l'échange « don/contre-don » se fonde d'ailleurs sur la négation de la dimension économique de cet échange. Le caractère émotionnel observé dans les interactions entre joueur et entraîneur ajoute ainsi une dimension symbolique à l'échange et contribue à masquer l'économie réelle et la relation contractuelle unissant les deux acteurs.

Lors de son changement de club mentionné dans l'extrait précédent, ce même joueur semble connaître une altération de ses performances, alors qu'une vision essentialiste de ses compétences aurait misé sur leur stabilité. Le même discours faisant jouer un rôle déterminant à l'entraîneur est mobilisé par le joueur, autant pour désigner des interactions favorisant son maintien, que pour celles entraînant son exclusion. Autrement dit, quand ça va bien c'est grâce à l'entraîneur et quand ça va moins bien, c'est à cause de lui ! La récurrence de l'explication laisse penser à un discours repris de la *doxa* du « milieu » et auquel les joueurs adhèrent :

*À \*\*\* (LNB), ça s'est pas passé comme j'aurais voulu. C'était même catastrophique au niveau de mes performances ! On aurait dit que c'était pas moi, la saison d'avant j'enfilais les goals et là... Je pense que c'était un bon entraîneur, mais les relations humaines avec moi c'était une catastrophe. Il ne m'a pas... j'ai pas l'impression qu'il ait tout fait pour moi vraiment. Mais est-ce que moi je l'ai fait aussi suffisamment ? Je ne sais pas. La chance que j'ai eu à \*\*\* (LNB), ben finalement je l'ai pas eue à \*\*\* (autre LNB). Je ne regrette pas d'être parti, parce que j'ai appris énormément avec lui. Mais il faut avoir la confiance de l'entraîneur... Par exemple, avec \*\*\* on avait à peu près le même profil, les mêmes stats, mais avec \*\*\* ça n'allait pas et avec moi ça allait super. Et à \*\*\* le contraire, lui ça allait bien et moi ça n'allait pas. Tu sais pas pourquoi... (André – confirmé, sans occup., seul)*

« En a-t-il fait suffisamment ? » L'interrogation du joueur sur la nature de son contre-don, c'est-à-dire de sa performance sportive, en dit long sur la dynamique du « donnant-donnant » qui semble régir la relation entraîneur-joueur et rendre durable le processus de « mise en confiance » initié par l'entraîneur. Cette « chaîne de causalité », voyant l'attitude de l'entraîneur influencer sur la performance du joueur, ne fonctionne donc pas à sens unique et se comprend dans la configuration organisationnelle où, contraint de rendre des comptes à ses employeurs et soumis à l'injonction de gagner, l'entraîneur dispose d'une marge de manœuvre relative. Il semble ainsi

---

<sup>131</sup> Dans un souci d'homogénéité, le profil des joueurs – composé désormais de 4 variables (cohorte, salaire sportif, occupation parallèle, cohabitation) – est donné même si toutes leurs propriétés sociales ne sont pas à chaque fois mobilisées ou pertinentes pour interpréter leurs comportements et leurs dispositions à agir.

peu probable que ce dernier ne cherche pas à alimenter la confiance d'un joueur qu'il juge performant.

Ces relations de confiance marquées par de fortes affinités électives ne concernent pas uniquement les joueurs issus de (A) mais perdurent au fil des générations, comme l'indique l'expérience de ce joueur issu de (C) :

*C'est lui qui m'avait fait venir à \*\*\*. J'ai eu de la chance parce qu'il m'aimait bien. Il m'a donné confiance, il m'a donné ma chance, je l'ai saisie et après il m'a toujours fait jouer avec des bons joueurs, pendant les 6 saisons... J'avais vraiment une très bonne relation avec lui... Avec les autres c'était pas pareil après. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

Si l'entraîneur peut « donner confiance » au joueur, il peut aussi le déstabiliser et lui faire « perdre confiance » en lui accordant un rôle différent au sein de l'équipe, jugé moins valorisant par l'individu. Le rôle de l'entraîneur apparaît à nouveau déterminant dans la manière dont les joueurs perçoivent la reconnaissance de leur capital sportif et son influence sur le rôle qui leur est confié. Les deux saisons suivantes, passées au sein du même club, ne se sont en effet pas déroulées dans les mêmes conditions, alors qu'en naturalisant une nouvelle fois ses qualités sportives, elles ne devraient pas avoir disparu ou changé si soudainement :

*Avec l'entraîneur de l'année passée, ça s'est pas bien passé du tout... Lui c'était vraiment le jeu canadien, en plus on arrivait à 9h à la patinoire et on repartait c'était 16h... c'était vraiment exagéré. Il n'a pas aimé mon style de jeu. J'étais pas assez physique pour lui. Il pensait qu'il y avait vraiment que les deux étrangers qui pouvaient jouer un peu... le reste c'était que pour jouer physique. Du coup, il m'a donné un rôle beaucoup plus défensif. Et cette année c'est pareil... Là je songe vraiment à arrêter la LNB... (Corentin)*

Le capital sportif ne semble ainsi pas être une propriété stable, mais prendre forme plutôt au travers de la reconnaissance déterminante de l'entraîneur, qui peut en fonction de ses propres dispositions, valoriser ou non certaines compétences et, dans certains cas plus extrêmes, être le déterminant du maintien ou non en LN :

*Celui qui m'a tout appris pour survivre en LNA c'est \*\*\*. La première année, il m'a tout appris les coups de pute. Tu vois moi j'étais le plus petit défenseur je m'en serais difficilement tiré sinon. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

*J'avais encore pas une vision du jeu incroyable, il faut être honnête... Je jouais encore pas en power play à cette époque-là mais j'avais retrouvé un bon shoot et à l'entraînement du matin un des exercices ça commençait toujours avec un défenseur à la ligne bleue, seul... et il devait shooter sur le gardien pour démarrer l'exercice... et c'était toujours l'entraîneur qui faisait la passe et moi j'allais en premier et je marquais une fois sur deux... et au bout d'un moment il s'est dit : « Putain je vais lui laisser une chance en power play... on va le mettre à la pointe et on va juste lui demander de shooter... » Et puis ben là j'ai commencé à marquer quelques goals. Et depuis là j'ai gentiment pu commencer à réduire mes tâches défensives et mon agressivité pour devenir un joueur qui participait plus à l'offensive... Et c'est entre guillemets grâce à cet entraîneur qui m'a donné une chance à ce poste... Parce que cantonné à mon sale boulot je sais pas combien de temps j'aurais tenu non plus... (Camille – élite, études, seul)*

Dans le cas de ce joueur, la reconnaissance par l'entraîneur de qualités et de compétences jusqu'alors « invisibles » – parce qu'encore non reconnues – infléchit sa trajectoire sportive, qui aurait pu selon ses dires, s'interrompre plus précocement.

Si l'entraîneur peut déceler et renforcer certaines qualités chez le joueur, il peut également se fonder sur la réputation de ce dernier et participer à son développement :

*Bien sûr, si tu veux en fait c'est les entraîneurs qui te guident un petit peu, qui t'aident à faire carrière en te mettant avec d'autres joueurs, ils ressentent un petit peu, ils voient comment tu joues et bien sûr ils regardent aussi l'étiquette que tu as. (Arthur – élite, sans occup., famille)*

Les entraîneurs semblent ainsi également s'appuyer sur un « processus d'étiquetage » (ou labelling theory) (Becker, 1985) pour « profiler » le joueur et l'aider à développer certaines

qualités. Cette « étiquette », en portant par exemple sur une dimension physique ou corporelle, peut représenter un handicap pour les joueurs :

*Quand t'as joué tant de saisons en Ligue Nationale ça veut dire que t'es pas un tocard, j'ai quand même eu des responsabilités... mais j'ai dû me battre contre des entraîneurs canadiens qui disaient que j'étais trop petit, que j'étais trop léger. Avec certains entraîneurs mon gabarit a été un handicap même que sur la glace j'étais performant... (Adrien – précaire, partiel, seul)*

Le processus de jugement peut également s'articuler autour d'un « statut parallèle » occupé par le joueur, dont l'entraîneur semble être plutôt distant et qu'il associe probablement à un manque d'engagement. En effet, « lorsque nous examinons, comment l'individu participe à l'activité sociale, il nous faut comprendre que, en un certain sens, il ne le fait pas en tant que personne globale, mais plutôt en fonction d'une qualité ou d'un statut particulier ; autrement dit, en fonction d'un moi particulier » (Goffman, 1974, p. 47). En entrant en interaction avec l'entraîneur appareillé d'un statut pouvant potentiellement être jugé « hors-cadre » ou inapproprié, le joueur perd ainsi davantage « l'autonomie de sa représentation » :

*Par exemple cet entraîneur quand je lui dis que j'ai des examens à l'uni, il ne comprend pas... Pour lui j'étais un « étudiant »... Depuis que je lui ai demandé pour manquer un ou deux entraînements pour l'uni il y a eu une cassure. (Brice – élite, études, famille)*

L'« étiquette » peut également, dans une certaine mesure, se rapprocher d'un « stigmaté », renvoyant à un processus d'assignation symbolique et normatif. « Le normal et le stigmatisé ne sont pas des personnes, mais des points de vue. Ces points de vue sont socialement produits lors des contacts mixtes, en vertu des normes insatisfaites qui influent sur la rencontre » (Goffman, 1975, p. 161). Dans certaines configurations d'équipe caractérisées par une mixité linguistique particulière, la représentation de l'entraîneur peut se construire majoritairement autour d'une dimension culturelle et entrer dans la catégorie que E. Goffman désigne comme les « stigmatés tribaux » :

*Au début je m'entraînais plus que les autres, même si j'ai toujours eu une réputation de joueur qui... tu sais typique le Romand qui aime bien faire la fête et qui s'entraîne pas. Alors que je m'entraînais plus que beaucoup de monde, mais une fois que les gens ont une idée, ça dure longtemps. Il y a des entraîneurs qui m'ont d'ailleurs fait chier à cause de ça... (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

*Arrive le changement d'entraîneur... au moment où je commençais à bien jouer et \*\*\* il m'a directement mis de côté pour faire venir des jeunes. Il pouvait pas me saquer... Il aimait pas trop les Romands. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

*En novembre l'entraîneur s'est fait virer et ils ont pris un clampin, un entraîneur qui aimait pas trop les Romands, il se foutait un peu de notre gueule, il disait qu'on avait pas de vitesse, alors qu'avant qu'il soit là c'est nous qui marquions tous les goals. (Bastien – élite, sans occup., couple)*

Si le croisement des récits des joueurs et des entraîneurs n'a pas été entrepris pour vérifier la concordance des jugements émis, les discours recueillis permettent néanmoins d'observer que les joueurs construisent les réputations des entraîneurs en rapport à des identités régionales ou linguistiques<sup>132</sup>. Il y a donc un double système de représentations et de réputations qui détermine les interactions et la construction des causalités par les acteurs.

Le processus de labellisation peut également porter sur des qualités ne concernant pas directement le « jeu », tel que le fait d'être capable de s'intégrer à un collectif de travail ou de se soumettre aux règles de conduite de l'organisation. Ces « labels » peuvent également porter

---

<sup>132</sup> Il est important de préciser que le propos ne cherche pas à stigmatiser les entraîneurs suisse-alémaniques, en prétendant qu'ils auraient des a priori négatifs sur les joueurs romands et surtout que le phénomène se produirait uniquement dans ce sens. N'ayant pas interviewé de joueurs suisse-alémaniques nous ne pouvons pas écarter qu'ils élaboreraient également des formes de représentations similaires envers les entraîneurs romands.

préjudice aux joueurs associés à une « mauvaise réputation » et identifiés comme « déviants » par certains acteurs impliqués dans le recrutement. Et il semble utile de rappeler que « la déviance n'est pas une qualité de l'acte commis par une personne, mais plutôt une conséquence de l'application, par les autres, de normes et de sanctions à un "transgresseur" » (Becker 1985, p. 32) :

*Je me suis retrouvé en pleine saison sans club, vers novembre-décembre... Je crois que ça faisait 10 jours que je jouais plus... Mais pour te dire le fumier... et je pense qu'il a dit ça a beaucoup de clubs... parce que justement j'ai pas eu beaucoup de clubs qui m'ont appelé... En fait, il disait aux entraîneurs qui l'appelaient pour prendre des renseignements qu'il ne fallait pas me prendre... Que j'étais un joueur à problèmes... Quand j'ai pu enfin avoir un contact avec un club, le gars me dit : « Ouais tu sais on n'a pas eu des bons échos sur toi... », heureusement qu'il me connaissait de l'équipe nationale... il m'a dit : « Bon moi je te connais et pour moi c'est pas un souci... » mais bon le reste du comité était pas trop chaud... Et après il y a aussi \*\*\* qui m'a appelé et il m'a dit exactement la même chose... (Achille – élite, sans occup., couple)*

Dans son cas, le réseau d'entraîneurs joue un rôle important dans le processus de recrutement. À l'instar des observations réalisées par N. Lefèvre (2015) pour le marché des cyclistes, on se retrouverait ainsi dans une économie des singularités (Karpik, 2007) ou une « économie des réputations », où la valeur du sportif ne se construit pas simplement dans l'ajustement de l'offre et de la demande, mais plutôt sur des dispositifs de jugements personnels organisés en réseaux. Les configurations organisationnelles du hockey et du cyclisme ne sont certainement pas totalement comparables. En cyclisme, les sportifs sont auto-organisés dans une pratique individuelle et les réputations y occupent de ce fait une place très importante. En hockey, la figure essentielle est celle de l'entraîneur, qui veille à l'organisation de son groupe et qui travaille au sein d'un collectif plus large. Pourtant, si les réputations se construisent probablement sur d'autres modèles que ceux observés pour le cyclisme, en émanant notamment des entraîneurs, elles peuvent néanmoins influencer le recrutement des organisations. Certaines d'entre elles semblent d'ailleurs se prémunir légalement contre ces « mauvaises réputations » :

*Je discute avec lui pour l'année d'après mais l'entraîneur précédent il m'avait tellement démonté auprès de lui, qu'il voulait pas me garder, il osait pas me signer. Comme quoi j'étais un gros joueur à problèmes qui avait monté toute l'équipe contre lui, qu'il devrait me foutre dehors avec les renseignements qu'il avait pris. Et puis il m'a obligé à prendre un agent. Le problème que j'avais avec lui c'est qu'il parlait que anglais et moi je parlais pas un mot anglais. Alors pour discuter avec lui, c'était impossible. Je pense qu'il avait besoin aussi de quelqu'un qui parle anglais et qui fasse un contrat un peu spécial. Il y avait 50 pages de clauses disciplinaires, si je faisais ci ou ça j'étais foutu dehors, j'avais un contrat au jour le jour, après à la semaine, après au mois. Parce que \*\*\* il m'avait tellement descendu qu'il avait une monstre trouille de moi. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Les processus de jugement peuvent ainsi « troubler » ou modifier les interactions, en masquant partiellement une évaluation plus objective des compétences sportives, et contribuer à influencer la valeur du joueur sur le marché. Si ces représentations normatives peuvent nuire aux carrières, à l'inverse elles peuvent également contribuer au maintien des joueurs en LN :

*J'ai toujours été un joueur qui luttait, qui se battait... Et ça les entraîneurs aiment bien ce genre de joueur, ils savent qu'ils prennent moins de risque. Si sportivement t'es un peu moins efficace, au niveau comptable, ben ils savaient que je faisais bien mon boulot... Cet aspect là m'a aidé pour décrocher mes derniers contrats. (Basile – élite, sans occup., famille)*

*J'avais une bonne réputation de joueur défensif dans la Ligue... Il y avait des entraîneurs qui étaient intéressés par la qualité du travail que je pouvais fournir en tant que joueur défensif, j'étais connu et reconnu pour ça. (Célien – confirmé, études, couple)*

Ces « labels » semblent ainsi contribuer à faire et défaire les carrières. Ce dernier joueur qui avait le sentiment d'avoir été placé dans un « tiroir » (cf. p. 162), celui des joueurs dévolus aux tâches défensives, y est d'ailleurs resté durant toutes ses saisons effectuées en LN. L'« étiquette » peut



ainsi être persistante et peser durablement sur la carrière. Sous un autre angle, ce « tiroir » peut également être vu comme une « niche » lui ayant permis de se maintenir en LN.

En définitive, le rôle de l'entraîneur semble prépondérant dans le discours des joueurs quant à l'influence que cet acteur produit sur leurs performances. La performance sportive serait ainsi le produit conjugué de qualités physiques et techniques indispensables, mais également d'une construction sociale élaborée dans l'interaction entre le joueur et l'entraîneur. Au-delà de la place centrale attribuée aux entraîneurs, une analyse plus fine laisse penser que les joueurs ayant le sentiment que leurs compétences ne sont pas suffisamment reconnues, auraient plus tendance à évoquer des éléments externes, comme les cultures locales ou régionales, alors que des qualités intrinsèques seraient plutôt mises en avant dans les situations où leurs compétences sont reconnues.

## 1.2 Rationalisation et subjectivité en tension

La professionnalisation des organisations sportives a entraîné parallèlement un processus de rationalisation de la performance (Loirand, 2003). Dans le courant des années 1980 et 1990, si les modalités de reconnaissance semblent encore relativement ouvertes et laisser davantage de place aux joueurs et au « jeu », à partir des années 2000<sup>133</sup> les organisations ont progressivement imposé une forme de bureaucratie, au sens de M. Weber (1922), élaborée d'abord dans le but d'être plus concurrentielles et supposant par la suite une évaluation plus objective de la performance des hockeyeurs sur le marché. Si des relations de confiance privilégiées entre entraîneurs et joueurs s'observent tout au long des différentes cohortes, une évolution dans la manière de cerner les compétences et les qualités des joueurs peut effectivement être relevée, plus précisément une évolution de la culture des entraîneurs, qui tendent vers une évaluation « en apparence » plus rationnelle des performances. Désireux de « laisser le côté émotionnel au vestiaire », certains entraîneurs fondent leur jugement sur des critères jugés objectifs ou sur ce que M. Berry (1983) appelle des « technologies invisibles ». La sociologie des organisations s'est longuement penchée sur la question des processus d'évaluation et de gestion du travail. La thèse soutenue par M. Berry est que les « instruments de gestion sont souvent des éléments décisifs de la structuration du réel, engendrant des choix et des comportements échappant aux prises des hommes, parfois à leur conscience » (p. 1).

Cette question se pose avec beaucoup d'acuité dans l'évolution du management des organisations sportives, que ce soit dans la gestion d'un collectif de travail ou celle, plus individuelle, d'un joueur. Afin d'optimiser le rendement de leur équipe, les organisations, et par procuration les entraîneurs, semblent de plus en plus enclins à mesurer et gérer le capital sportif des joueurs selon des principes visant à l'objectiver. A ce titre, il semble important de comprendre les effets des processus d'objectivation dont la dimension rationnelle peut être contestée par les joueurs. Si certains y voient des formes « d'échange confirmatifs » de leur qualité, d'autres peuvent y déceler une dissimulation de la subjectivité des décideurs infirmant leurs qualités.

Ces types d'évaluation visant à objectiver la performance se retrouvent plus fréquemment dans les discours des joueurs issus de (B), puis avec plus d'insistance dans ceux issus de (C), traduisant ainsi le rôle croissant de ces métrologies dans l'évaluation des qualités professionnelles des joueurs :

---

<sup>133</sup> Au cours de la seconde moitié des années 1990, les clubs de LN se muent du reste progressivement en entités juridiquement reconnues, c'est-à-dire en Sociétés Anonymes (S.A.), un statut qui devient rapidement obligatoire, puisqu'il est imposé par la Ligue Suisse de Hockey à la fin de la décennie.

*L'entraîneur c'était \*\*\*, il était hyper pro, presque chiant. Mais voilà c'était vraiment pro, j'avais jamais vu ça encore, les entraînements poussés, les statistiques. Lui c'était un fan des statistiques, il y en avait pour tout ! T'étais évalué sous toutes les coutures ! C'était un peu nouveau ça... Enfin les stats ont toujours existé mais de là à coacher par rapport à ça... (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Les entraîneurs mobilisent plus fréquemment ces « mesures objectivées » dans la gestion de leurs « ressources » afin, dans certaines configurations, de justifier une partie de leurs décisions :

*Je signe à \*\*\*(LNB) et 2 jours après ils engagent \*\*\* comme entraîneur quoi... Pas de souci moi ! j'avais pas d'appréhension, je le connaissais pas du tout. Il avait fait \*\*\*(LNB) et \*\*\*(LNB) où il avait fait des bons résultats. Il était venu avec sa petite clique, ses petits artistes et ça se passe pas du tout. Aucun contact les 2 premières semaines, il me faisait patiner avec une canne de 3 kilos ! Tout l'entraînement ! Pas touché aux pucks pendant 2 semaines. Pfff... j'ravale mon frein quoi ! Lui il disait que j'étais pas en condition, alors que c'était l'année où j'étais le plus fit ! Putain le plus fit quoi ! Aux 12 minutes j'ai fait 3000 mètres ! Maintenant j'le fais en 15 minutes... Et à l'époque en 14... Tous mes tests étaient excellents, j'avais vraiment travaillé, même l'entraîneur physique lui avait dit : « Il a bossé d'arrache-pied ! » et lui : « Non il est pas fit ! » Et de fil en aiguille, en discutant dans le vestiaire avec un gars qui était avec lui l'année d'avant : « L'année passée il en avait un aussi qui était bon, il a pris le gars et il a pas mis les pieds sur la glace, pourtant il était bon. Il a toujours une bête noire, si c'est toi, tu vas te faire chier toute la saison ! » Des fois il arrivait à l'entraînement, il venait pas me le dire à moi, il allait vers un de ses petits toutous : « Ah si jamais tu peux dire à l'autre, il a pas besoin de venir sur la glace ». Et toi t'avais déjà mis les patins et la cuissette hein ! (Carlos – précaire, partiel, couple)*

Dans la défense de ses positions, le joueur met en avant ses qualités physiques intrinsèques, alors que des représentations ou des manières de faire sont évoquées pour critiquer l'entraîneur. En labellisant le joueur comme n'étant « pas en forme », l'entraîneur le stigmatise en réduisant ses compétences à une seule et unique dimension et, ce faisant, se pose en « entrepreneur de morale » (Becker, 1985, p. 171) en définissant la norme et ce qui s'en écarte. Alors que ses excellents tests – « l'année où (il est) le plus fit » – auraient dû en principe parler en sa faveur, les représentations divergentes de l'entraîneur ont le dernier mot. Ironie du sort, les éléments objectifs sensés renforcer sa place au sein de l'équipe contribuent plutôt à son éviction. Ces cadres d'évaluation, tels que les résultats de tests physiques, élaborés pour objectiver la performance semblent ainsi inévitablement soumis à la lecture personnelle et subjective de l'entraîneur et utilisés à sa guise pour justifier ses décisions (voir aussi encadré 4.1). Ayant le sentiment que la subjectivité de l'entraîneur est « déguisée » derrière des éléments objectivés et mesurables, les joueurs soumis à ces processus d'évaluation semblent les remettre en question.

#### **ENCADRÉ 4.1**

**Tu avais quoi comme rapport avec lui ?**

*Tu peux pas discuter avec lui... Tu vois lui il donne des notes à ses joueurs.*

**À tous les matchs ?**

*Tous les matchs ouais. Il est sûr que c'est infaillible.*

**Alors que c'est...**

*Mais c'est extrêmement subjectif ! C'est lui qui donne uniquement ces notes. Donc tu vois sa perception n'est peut-être pas la même que celle de tout le monde. S'il t'a en grippe, et qu'il te donne un 3 au lieu d'un 4.5... à la fin tu vas toujours te retrouver avec une note de merde et il va arriver et il va te dire : « Tiens regarde... pour moi t'es un bon joueur de LNB, rien de plus... »*

**Mais il te disait ça dans le bureau ?**

*Ouais il me défonceait tout le temps... Un match j'avais fait 2 points contre \*\*\*(LNA), on avait gagné 3 à 2 et je suis élu meilleur joueur du match. Le lendemain matin, j'arrive dans le vestiaire... je passe avec \*\*\* et \*\*\*... il me voit passer : « Camille, office ! » et puis les deux ils me regardent genre désespérés... genre « on est désolés pour toi quoi ! Je sais pas ce qu'il a contre toi ». J'arrive je pose mon cul dans la salle : « Va chercher \*\*\* (le coach assistant) ! »... et puis moi je parlais quand même anglais correctement, mieux que beaucoup d'autres...*

Bon c'est peut-être un stratagème pour te...

*Ouais pour me déstabiliser ! « \*\*\* dis lui ce que ça veut dire, j'ai l'impression qu'il ne comprend rien... ». Et après il me sortait de ces conneries, toujours ces tableaux avec ces notes... Et tu sais moi je regardais mes matchs, dès que j'ai pu, même en LNB, je demandais toujours la vidéo de mes matchs pour m'améliorer. D'ailleurs là j'ai tous mes matchs... et je veux bien, j'ai eu fait des conneries... mais je méritais pas un traitement pareil à mon avis... (Camille – élite, études, seul)*

Élu meilleur homme du match par un auditoire composé d'observateurs avertis et auteur de 2 points personnels, l'apparente bonne performance du joueur est dégradée par les « notes » attribuées par l'entraîneur. Ce processus de « dévalorisation » semble lié à l'écart entre les performances attendues et le salaire attribué au joueur, qui confie par la suite qu'« (il) étai(t) trop cher pour ce qu'(il) faisai(t) » et que l'entraîneur « en attendait plus ». Si ses performances ne semblent objectivement pas si mauvaises, son rendement est jugé insuffisant par l'entraîneur.

Au fil des générations, les données quantitatives ont donc pris une part prépondérante dans le processus de sélection et d'évaluation des joueurs, et notamment celles des statistiques de jeu : Nombre de buts, de passes décisives, de minutes de pénalités, de tirs et de charges effectués, de mises en jeu remportées... et surtout la statistique chère aux entraîneurs, le bilan plus/minus<sup>134</sup>. Comme dans l'exemple précédent, ce bilan chiffré de la prestation sportive – élaboré cette fois sur la base d'éléments objectivables : être sur la glace lorsqu'on prend (-1) ou marque un but (+1) –, qui constitue pour l'entraîneur un outil de gestion de son collectif de travail, peut également être instrumentalisé pour renforcer et prolonger l'adhésion des joueurs en début de carrière, en influençant le regard porté sur leurs propres performances :

*On était 4<sup>ème</sup> bloc. Il nous donnait des consignes strictes, on devait finir le match avec un bilan neutre... ou positif... mais on devait surtout pas prendre de goals. On avait fait 12 matchs sans prendre un goal, en ayant 3 shifts par tiers. Et on était tout fiers, tout contents de ça. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

*Tu vois j'avais un bon bilan avec ma ligne, on finissait régulièrement le match à zéro ou +1... On produisait pas un jeu incroyable, mais on était constants et bénéfiques pour l'équipe. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Au-delà de la confirmation et de l'infirmité directe apportée par le bilan plus/minus, ce dernier peut également conduire à des contradictions en exprimant un sentiment positif et une mesure négative – et inversement – ou créer une dissonance entre la prestation sportive et son évaluation objectivée, comme dans le cas de Camille :

*J'me rappelle un match, on perd 5 à 2, je joue pas terrible mais je sors avec un bilan de +2, je sais pas comment c'est possible. Et puis à la fin l'entraîneur il arrive dans le vestiaire... il regarde tout le monde comme des merdes... et puis il regarde ses statistiques et il se dit : « Tiens je vais regarder combien Camille il est... +2... » Il fait : « Ah... » et il me fait un petit signe de la tête genre « pas mal... », contre toute attente tu sais... (Camille – élite, études, seul)*

Dans ce processus d'évaluation – qui semble également pouvoir donner naissance à un processus d'individualisation de la performance se traduisant par un bilan positif individuel mais une défaite collective –, la performance réelle de l'athlète – décevante selon les dires du joueur – est masquée par son bilan plus/minus, qui semble positivement influencer l'entraîneur et engendrer une forme de reconnaissance. La reconnaissance peut se manifester « par de la gratitude qui

<sup>134</sup> Le bilan plus/minus (+/-) est une statistique générale calculée soit à l'échelle d'un seul match soit à l'échelle plus large du championnat. Chaque fois que le joueur est sur la glace lors d'un but de son équipe, son bilan est crédité d'une unité, à l'inverse il est péjoré d'une unité s'il encaisse un but. Ce décompte a lieu uniquement lorsque les joueurs évoluent à 5 contre 5 et pas dans les situations spéciales (avantage ou désavantage numérique lors de pénalités).

prend toutefois des formes différentes (sourire, gratification pécuniaire, honneurs, etc.) et dépend des places respectives de chacun (subordonné, responsable, directeur) ainsi que des situations particulières dans lesquelles elle s'exprime » (Andonova, Vacher, 2009, p. 137). La reconnaissance se manifeste ainsi dans l'interaction par un « échange confirmatif ». Ce « petit signe de tête » de l'entraîneur marque une déférence à l'égard du joueur et s'inscrit parmi « les signes de dévotion grâce auxquels l'acteur célèbre et confirme la relation qui l'unit au bénéficiaire » (Goffman, 1974, p. 51).

Prendre pour argent comptant ces « statistiques » c'est pourtant passer sous silence les décisions en amont, notamment des entraîneurs, qui contribuent à les influencer. La plupart des joueurs issus des différentes cohortes semblent d'ailleurs avoir une certaine réflexivité sur ces processus :

*Je veux dire les entraîneurs à quelque part, en me mettant avec eux (les deux étrangers), ils m'ont aussi aidé à jouer quelques années, tu vois ce que j'veux dire... L'année où j'ai fini meilleur compteur suisse de LNB, c'était grâce à eux. C'était pas moi, c'était eux. Bon j'étais là, mais c'était eux. Ils m'ont aidé quand même à performer je veux dire...(André – confirmé, sans occup., seul)*

*C'est la saison où j'ai marqué le plus de buts. Bon je jouais avec deux très bons joueurs, ça aide aussi (rires) ! Ceux qui ne connaissent pas le hockey, ils ne se rendent pas compte l'impact que ça a, avec qui tu joues. La plupart ils savent pas que si t'es en 4<sup>ème</sup> ligne et que tu joues avec deux qui savent pas faire une passe, ça va être peut-être un peu plus difficile pour marquer un but hein ! (Basile – élite, sans occup., famille)*

Les « insiders » savent ainsi que les statistiques personnelles des joueurs dépendent largement de la position que l'entraîneur leur accorde au sein de l'alignement et également de leur participation ou non aux « situations spéciales », notamment à celle des avantages numériques (ou powerplay) :

*Si tu regardes mes stats j'avais quand même fait 20 points et j'avais pas joué un shift en powerplay. Donc j'avais fait une bonne saison... (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*Il m'avait mis dans cette ligne presque toute l'année, ça allait bien, je me sentais bien, mais je jouais pas les powerplay ou les boxplay, juste à 5 contre 5. Et quand t'as toujours joué normalement les situations spéciales, ben ça te faisait un peu chier, je crissais un peu ! J'me disais : « Je joue autant bien que ceux qui jouent le powerplay ! » Et tu sais que si tu ne joues pas les situations spéciales c'est peut-être 15-20 points en moins sur la saison... Et faut pas se leurrer ça compte pour négocier les contrats. Alors dans l'ensemble la saison point de vue statistique c'était pourri ! (Bastien – élite, sans occup., couple)*

Cette évolution vers une gestion qui tend à rationaliser la performance semble donc devoir être contextualisée dans les logiques qui produisent ces évaluations. En effet, le bilan comptable du joueur est fortement dépendant de la position accordée au joueur par l'entraîneur. Autrement dit, en évoluant dans une bonne ligne, son bilan aura toutes les chances d'être plus favorable. Si ces statistiques donnent certaines indications objectives, elles sont néanmoins influencées en premier lieu par la subjectivité de l'entraîneur, et subissent encore a posteriori son interprétation. L'analyse des expériences partagées par les joueurs permet ainsi de relativiser l'objectivité apparente de ces processus de rationalisation, qui semblent d'une part fortement dépendants de la subjectivité des décideurs et d'autre part, instrumentalisés pour justifier leurs choix.

En définitive, la mobilisation de ces métrologies par les entraîneurs, qui tentent d'asseoir la légitimité de leur autorité jusqu'alors traditionnelle ou charismatique par une autorité rationnelle (Weber, 1922), façonne un cadre d'interaction normatif avec lequel les joueurs doivent composer. Constituant un « support » au jugement émis par l'entraîneur, ces mesures objectivées entrent dans le cadre d'« échanges confirmatifs » et valident la performance du joueur ; d'autre part, elles peuvent également contribuer à produire des « rites négatifs », au sens d'E. Durkheim (1968 [1912]) et agir comme une sanction par rapport à une performance rendue normativement insatisfaisante. « Une norme est une sorte de guide pour l'action soutenue par des sanctions

sociales ; les sanctions négatives pénalisent l'infraction, les sanctions positives récompensent la conformité exemplaire » (Goffman, 1973, p. 101). Pour E. Goffman, il s'agit de saisir la remise en ordre dans l'interaction, qui ne donne pas forcément lieu « au spectacle de la normalité », mais peut déboucher sur des formes de résistance. Ce processus de rationalisation peut effectivement conduire à des contradictions ou, dans certains cas, être remis en question par la réflexivité des joueurs se sentant floués et injustement évalués.

## 2. Une adhésion entre soumission et résistance

L'interaction entre les joueurs et les entraîneurs est déterminante de l'ordre local établi et semble supplanter un ajustement purement « économique » de la valeur des joueurs par le marché. Même s'il convient toujours de nuancer sa marge de manœuvre en fonction de la configuration organisationnelle dans laquelle il exerce, l'entraîneur occupe une position centrale dans la mesure où il détient le pouvoir de valoriser ou non les qualités professionnelles des joueurs, c'est-à-dire le pouvoir de contrôler le capital produit et de le faire exister.

Le cadre professionnel du hockey est en outre marqué par des rapports de subordination exacerbés s'exprimant, dans leurs conditions les plus extrêmes, par la mise en jeu du corps des travailleurs sportifs. L'institution sportive, plus particulièrement les clubs de LN, possèderaient ainsi les conditions d'une « déshabitude » (Berger, Luckmann 2006, p. 144) de ses membres, à l'instar du fonctionnement observé dans l'institution policière (Gourisse, 2008) ou militaire (Grojean, Kaya, 2012), qui visent une altération des habitus des individus engagés par l'imposition d'un nouveau rôle et par une mise à distance des dispositions et des appartenances culturelles précédentes.

Or, ce processus de « soumission », qui fait écho au processus d'adhésion des acteurs, ne se déroule pas sans accroc. La forte violence symbolique, mais aussi physique présente dans les rapports de travail de l'espace du hockey donne lieu à des processus de résistance qui peuvent reposer sur des appuis externes : d'une part, le marché offre aux joueurs la possibilité d'une mobilité horizontale ou verticale et les « soumet » ainsi à l'évaluation et au jugement d'autres organisations. D'autre part, l'auditoire, composé du public et des médias, mais aussi des acteurs sportifs, peut dans certaines configurations faire office de « contre-pouvoir ». Au-delà de ces solutions de soutien externes, les différentes formes de résistance sont encore modulées et dépendantes des positionnements respectifs des entraîneurs, contraints d'obtenir des résultats, et des joueurs, qui peuvent tenter de réguler ce rapport de subordination en fonction de leur position occupée au sein de l'équipe et plus largement du club. Enfin, les dispositions des joueurs – issues de leur positionnement sportif et extra sportif actuel, mais aussi de leurs expériences passées dans différentes sphères de socialisation – influenceraient également leurs modalités de résistance, comme c'est le cas dans l'institution militaire (Grojean, Kaya, 2012). Ce phénomène d'une réception différenciée des formes d'autorité en fonction des ressources culturelles des individus serait aussi observé dans le discours des individus « soumis » à des formes de torture qui « font apparaître un sens donné à l'épreuve différent selon le capital politique des individus » (Dorronsoro, Grojean, Hersant, 2008, p. 5). Cette piste semble à explorer, même si les forces coercitives ne sont évidemment pas comparables à celles rencontrées dans les organisations sportives. En définitive, la marge de manœuvre des joueurs et leur rapport au processus de « soumission » semblent à la fois dépendre de leur positionnement et de leurs dispositions qui, tout en s'actualisant dans le contexte agiraient sur leur réflexivité et leur prise de distance. Il semble donc important de questionner ces rapports de travail particuliers ainsi que leur négociation afin de mieux cerner les ressorts du maintien des joueurs en LN.

## 2.1 De la « violence » des rapports de travail

L'analyse des discours des joueurs révèle que les entraîneurs ont été souvent qualifiés de personnages « durs », « autoritaires », voire parfois « tyranniques ». La culture du hockey est imprégnée d'un management top-down exacerbé, qui requiert des joueurs, s'ils entendent se maintenir et faire carrière en LN, qu'ils l'acceptent et s'y soumettent. La relation verticale unissant l'entraîneur et le joueur serait d'ailleurs l'une des caractéristiques fortes de la construction des équipes de garçons fondée sur des normes masculines (Messner et Sabo, 1990). Ce processus de « soumission » à l'entraîneur, comme élément constituant de la *doxa* du « milieu » et de la structure particulière de l'organisation de la production de la performance, ne semble toutefois pas vain. Plusieurs études dans le domaine de la psychologie sociale ont montré qu'une attitude permissive de l'entraîneur est perçue négativement par les athlètes (Vanden, Van Mele, Wylleman, Durand, 1994) ou que le comportement dominateur d'un entraîneur associé à un comportement de soumission de l'athlète favorise une relation bien structurée ainsi que la performance sportive (Jowett, 2005). Cette configuration « productive » s'est retrouvée à de maintes reprises dans l'expérience des joueurs interviewés, même si sa mise en place requiert des ajustements parfois difficiles :

*Avec lui ça a été la situation la plus bizarre dans la gestion de l'être humain, jusqu'où tu peux être poussé en tant qu'être humain. Il partait sur les relations privées, sur ta famille... Sur la glace, partout, tout le temps. Tu sentais que t'avais une épée de Damoclès au-dessus de ta tronche quoi ! Une fois j'ai failli lui péter la gueule quoi ! Mais... ça a été un électrochoc, il m'a tellement secoué que ça m'a fait changer de mentalité et je suis devenu meilleur. Je sais pas... C'est peut-être lui qui a su exploiter le plus mon potentiel, avec mes qualités et mes défauts. C'est comme s'il te pressait pour avoir jusqu'à la dernière goutte. Que t'en peuves plus. Mais un malade, j'te jure ! Un malade... Mais après je l'ai regretté... (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

*Avec \*\*\* c'était des manipulations psychologiques incroyables sur chaque joueur. C'est un immense acteur de cinéma, tu sais jamais si c'est vrai ou pas. Tu sais pas vraiment ce qu'il pense, et tu vas pas essayer d'aller jusqu'au bout pour le découvrir. Parce que t'as peur de lui quoi ! S'il te prend à part ou même devant tout le monde et qu'il t'engueule, euh... tu fais au pantalon. Le type il est impressionnant et il est fou. Après une semaine, toute l'équipe était pas d'accord avec son système de jeu, parce qu'il arrivait du Canada, il nous fait un système qu'on n'avait jamais vu et on pensait pas qu'on pouvait réussir avec son système de merde. On avait envoyé \*\*\* le capitaine, qui est quand même quelqu'un dans son vestiaire. Il a fait 2 secondes, il est ressorti et il a dit : « On joue comme il veut... S'il vous plaît ! » 2 semaines plus tard, il insultait \*\*\*, qui était le type qui avait brisé la carrière de je ne sais pas combien de joueurs parce que c'était un tueur, il faisait 2 mètres, c'était un type hyper respecté... Il l'a insulté, « look at me, in the eyes quand je t'insulte ! ». Il était la tête en bas, il osait pas le regarder quoi... Il y a plein de joueurs, pour avoir discuté plus tard avec leur femme, elles me disaient : « Mon mari il rentre tous les soirs en pleurant à la maison, il voulait arrêter le hockey, il voulait plus en entendre parler... ». Mais au final son système c'était hyper productif, on était incroyables. Il savait qui il pouvait insulter pour qu'il y ait toute l'équipe qui ait une réaction, sans que le joueur qu'il a insulté soit moins fort. C'est le meilleur entraîneur que j'ai eu. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Au-delà des effets positifs sur la performance provoqués par ces méthodes, les expériences vécues par ces joueurs font échos aux « techniques de mortification » et de « mise en conformité » observées par O. Grojean et S. Kaya (2012) dans des institutions totales comme l'armée. Ce processus de « soumission » semble néanmoins spécifique, cantonné à un espace de pratique particulier et dépendant d'une forte adhésion. Les dispositions à se soumettre à l'autorité semblent en effet fonctionner différemment dans l'espace du hockey, comparé à d'autres espaces professionnels où l'adhésion est moins marquée :

*Quand j'ai bossé à la Poste, il y avait des gens engagés pour te surveiller ! Alors que tu savais très bien ce que tu avais à faire ! T'avais bien fait ton travail, mais le mec derrière toi il venait t'engueuler parce que t'avais pas été faire le travail là-bas ! Alors que c'était pas à toi de le faire ! C'était incroyable ! J'ai bossé deux mois et j'ai arrêté, je pouvais pas bosser avec un mec qui te dit en permanence quoi faire et comment le faire ! (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Pas vraiment enclin à se soumettre à l'autorité au sein d'un espace professionnel dans lequel son engagement est faible – une manière d'agir qui semble également faire écho à la manière dont il a été rendu par ses parents peu sensible au respect d'une forme d'autorité : « *Mes parents ont toujours été cool, ils ne m'ont pas embêté avec l'école, c'était assez permissif, on avait plutôt une mentalité comme ça* » – , Boris semble cependant supporter cette injonction dans l'espace du hockey, dans lequel son adhésion à la *doxa* et son intériorisation des normes et du mode de fonctionnement de l'organisation sont plus fortes :

*J'me suis fait engueuler jours et nuits pendant 20 ans... L'entraîneur est toujours sur ton dos. J'ai fait 7 fois la finale de LNB, mais j'ai jamais eu un entraîneur content. On était vice-champion suisse avec une équipe moyenne et à la fin ils étaient quand même pas contents. On se fait insulter jours et nuits, on te fait comprendre qu'on fait jamais assez, qu'on est tous des privilégiés, des enfants gâtés, c'est que ça. Alors c'est difficile, mais en même temps tu fais c'que t'aimes. (Boris)*

Ses derniers mots en disent long sur son adhésion, qui a dû être suffisamment robuste pour « supporter » pendant une vingtaine de saisons ces excès de surveillance et d'autorité, alors qu'il n'a gardé que deux mois son emploi à la Poste. Son passé incorporé, lié au modèle d'éducation permissif éprouvé, n'ont fait que renforcer le contraste avec le contexte du hockey. À l'instar des *Portraits sociologiques* réalisés par B. Lahire (2002) pour démontrer la complexité dispositionnelle des individus, son cas confirme l'influence des contextes sur l'activation des dispositions. Il ne semble donc pas y avoir de disposition générique à se soumettre à l'autorité, mais bien des contextes et des configurations qui favorisent ce processus. Sa forte adhésion à l'*illusio* du hockey – au sens où le fondement de son engagement sportif n'est guère remis en question – lui permet ainsi d'endurer des conduites critiquables, qui semblent néanmoins courantes et instituées, mais qu'il ne tolère pas dans d'autres espaces.

Le degré de croyance des individus influe donc sur la réception et l'acceptation du processus de « soumission ». Ces modalités d'adhésion semblent varier en fonction des positions-dispositions du joueur et dépendre à chaque fois de la configuration organisationnelle qui cadre l'interaction. Une équipe avec un contingent fourni, une valeur incertaine sur le marché du travail ou le fait d'être jeune et de vouloir faire carrière pourraient ainsi favoriser un processus de « soumission », et inversement.

### **> Des résistances individuelles et collectives**

Au fil des cohortes, les joueurs font référence avec plus d'insistance à l'imposition de systèmes de jeu plus contraignants, qui réduisent notamment leur liberté créatrice. Le processus de « soumission » se diffuse ainsi jusqu'au cœur même de l'activité, en touchant leur façon de prendre part au « jeu » et de faire le « métier ». Pour certains joueurs issus de (A) ayant vécu une longue carrière, la rencontre avec ce que beaucoup d'*insiders* nomment le « hockey moderne », peut être relativement abrupte :

*Au niveau sportif j'ai ramassé une secouée ! Pour l'entraîneur j'avais quand même un rôle important... 1<sup>er</sup> bloc avec l'étranger derrière... donc il attendait quand même de moi, j'avais un bon rôle... Je me souviens je pars, tac je fais un « drop » (avancer en laissant le puck derrière lui) avec du mouvement tu vois... Il siffle ! Ah putain des insultées !!! « Non ici c'est pas comme ça ! » « You are left D, you stay left ! » (« Tu es défenseur gauche, tu restes à gauche ! ») Et surtout en LNB avec l'autre défenseur qui était bon, je veux dire il y aurait eu moyen... Mais non il nous a stoppés net (rires) ! Ah nom de Dieu ça été un apprentissage, c'était le système à la lettre, y'avait plus de créativité, tu dois réapprendre à jouer au hockey... (Achille – élite, sans occup., couple)*



Confessant par la suite avoir voulu « rentabiliser » sa fin de carrière, ce joueur accepte, malgré son statut de joueur « élite », de se soumettre au nouveau système de jeu imposé par l'entraîneur. D'autres, en revanche, accueillent plus difficilement ces nouvelles injonctions professionnelles, exprimant une forme de résistance générationnelle :

*\*\*\* est arrivé et c'était un gars qui était strict. Il a mis des bases et il a fait vraiment changer les choses du tout au tout. Pour les jeunes je pense que c'était bien, même qu'on en a chié quoi. Mais je pense que c'était bien. C'était surtout bien pour les jeunes parce que les anciens ils ont pas supporté, ils avaient pas l'habitude, ils disaient : « Mais machin c'est qui ? On est où là ? » Et donc ça a fait une sélection naturelle. (Armand – précaire, partiel, couple)*

*Tout le monde détestait l'entraîneur sauf moi. Il me faisait jouer et il en avait viré un ou deux et moi je jouais à leur place, alors moi je l'adorais. C'était le meilleur entraîneur du monde pour moi ! (rires). Tous les plus vieux faisaient des assemblées pour essayer de le virer parce qu'ils venaient fous, ils se faisaient tout le temps insulter... Ils avaient 35 ans et le gars il les traitait comme des merdes ! Moi ça m'arrangeait, j'avais 19-20 ans, il pouvait les engueuler hein ! Lui il me prenait des fois à part, il me donnait des conseils, parce que moi j'avais envie d'apprendre. Alors que les autres qui étaient plus vieux, ils avaient juste envie de faire ce qu'ils savaient déjà faire. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Cette résistance peut donc également prendre la forme d'un rapport de force ou de pouvoir entre les différents acteurs. En s'unissant pour défendre leurs intérêts, les « plus vieux » tentent ainsi de résister à l'attitude de l'entraîneur, qui bouleverse les façons de faire établies, en particulier par un durcissement des rapports et des conditions de travail. Si dans ce cas précis les « assemblées » constituées n'ont pas porté leurs fruits, une action collective peut toutefois avoir gain de cause dans une autre configuration organisationnelle, caractérisée notamment par des liens forts entre joueurs et dirigeants :

*Ça n'allait pas avec l'entraîneur, moi surtout mais aussi le reste de l'équipe. Et le lundi à l'entraînement, le capitaine me dit : « On va faire une votation pour savoir qui veut garder \*\*\* ou pas ». On était 19 joueurs, il y a eu 17 qui voulaient le foutre dehors, 1 abstention et 1 qui était pour le garder. Alors j'ai bien rigolé ! \*\*\* s'est fait congédier de suite et on a eu un nouvel entraîneur. (Adrien – précaire, partiel, seul)*

Ces actions collectives semblent constituer un processus de défense salutaire, notamment pour un joueur « précaire », dont la position n'autorise pas vraiment une opposition individuelle pour améliorer sa condition :

*Des fois il ne me laissait pas m'entraîner ! Ah le courant ne passait pas du tout avec lui... Au bout de 2 semaines il fait une réunion dans son bureau... J'lui dis : « Ecoute j'suis désolé on est venu me chercher, on connaît mes qualités, tu me permets pas de te les montrer, tu me dis que j'suis pas en forme, j'ai jamais fait des tests aussi bons de ma carrière, j'comprends pas quoi ! » Il m'fait : « Ok ok... j'vais chercher mes 5 joueurs de confiance ». Y'avait \*\*\*, \*\*\*, \*\*\*, \*\*\* et \*\*\*. Moi j'étais face à lui, les 5 étaient derrière moi. Il regarde les 5 et il leur fait : « J'vous mets en situation, on est au 7<sup>ème</sup> match de playoff, demi-finale, je vous mets avec lui sur la glace, vous y allez ? » Il commence avec \*\*\*, pourtant lui je pensais qu'il allait me saquer... il dit : « Ouais c'est un bon joueur, j'l'ai déjà vu jouer, ouais j'y vais ». Il commence à tirer la gueule. \*\*\* : « Ouais moi aussi... ». Lui il s'attendait à ce que tout le monde dise non. \*\*\* : « Écoute moi j'l'ai jamais vu jouer ! J'l'ai jamais vu toucher un puck, mais en tout cas il patine bien ! » (rires) \*\*\* la même chose... Il me fait : « Bon vas t'équiper ! » (Carlos – précaire, partiel, couple)*

Un collectif de joueurs peut donc constituer un contre-pouvoir décisionnel et remettre notamment en question l'entreprise de dévalorisation et d'exclusion d'un joueur par l'entraîneur. « Lorsque quelqu'un enfreint volontairement ou non l'une des règles de l'étiquette, on peut voir les autres personnes se mobiliser afin de restaurer l'ordre cérémoniel, un peu comme ils le feraient pour toute autre transgression » (Goffman, 1974, p. 102). L'évaluation de l'entraîneur est ainsi « recadrée » par un auditoire composé de ses « joueurs de confiance », qu'il a lui-même convoqués et qu'il serait délicat de désavouer.



Or, si la position d'un entraîneur peut être fragilisée par un processus collectif de résistance, elle peut l'être également par un seul joueur, dont le statut suffit à peser sur les interactions :

*Quand je suis arrivé de \*\*\* (LNA), j'étais quand même un joueur qui en impose, j'étais aussi en équipe nationale... Alors c'est clair que l'entraîneur impose sa direction et son système, mais toi tu as quand même beaucoup plus de libertés que certains. (Arthur – élite, sans occup., famille)*

*Je me suis pas entendu avec tous les entraîneurs mais finalement vu que j'étais assez bon, ils étaient obligés de me faire jouer tu vois. Parfois j'ai pu même me permettre certains écarts... (rires) Donc j'ai pas eu de gros problèmes, parce que pour la LNB si tu veux j'étais toujours dans les meilleurs quoi, alors ils avaient pas trop le choix... (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

Dans le cas de ce joueur, l'auditoire peut s'étendre au-delà de la configuration de l'organisation, à sa périphérie directe – en touchant plus largement le public et les médias qui suivent les résultats de l'équipe – et contribuer à réduire la marge de manœuvre de l'entraîneur :

*À \*\*\* (LNB) c'est vrai que j'étais bien connu parce que déjà j'étais un des seuls formés au club et qui venait du coin. Tout le monde me connaissait. C'est vrai que les journalistes venaient chaque fois vers moi. En plus \*\*\* ça a quand même été toujours une ville de hockey quoi. Même en LNB, les gens... enfin il y avait que ça quoi. Donc ouais c'était cool, c'était pas la démesure non plus, mais mon statut à \*\*\* était agréable. Je pense que j'étais plus connu à \*\*\* qu'un type qui a fait peut-être toute sa carrière à Berne (LNA) et que finalement personne ne connaît vraiment. (Bruno)*

L'entraîneur doit donc lui aussi s'ajuster et composer son rôle au sein d'une configuration locale et organisationnelle spécifique. Conscient du pouvoir détenu par certains joueurs, l'entraîneur en position de faiblesse tente parfois de retourner la situation à son avantage. En effet, le statut privilégié d'Achille qui « ne pouvai(t) pas faire 20 mètres à \*\*\* sans que quelqu'un ne (l) reconnaisse dans la rue » et qui s'étend donc au-delà de l'espace sportif *stricto sensu*, est instrumentalisé par l'entraîneur pour servir ses intérêts :

*L'entraîneur m'avait dans le collimateur... et il me dit : « Fous le camp ! » Pas de problème, je pars de la glace... Et après l'entraînement il me dit : « Vas voir le président ! » Honnêtement lui il pensait que j'allais y aller pour lui dire : « C'est ou lui ou moi ! » Parce que comme ça il aurait pu dire : « c'est \*\*\* qui m'a viré ! » C'est clair que j'avais beaucoup de pouvoir dans l'équipe, moi je l'aurais foutu dehors, pour moi y'a pas de problème... Si je voulais là, j'aurais dit : « Maintenant décidez ! » Et puis il était loin ! Mais j'ai pas voulu ça... je pouvais pas moi prendre la responsabilité, parce qu'après tu vois si le club va encore plus mal, ben c'est toi qui es responsable... (Achille – élite, sans occup., couple)*

Cette configuration, où l'opposition joueur-entraîneur est « arbitrée » par la direction, illustre le pouvoir du joueur, dont la position au sein de l'équipe – et plus largement d'une région – est suffisamment ancrée pour décider du sort de l'entraîneur. Dans cette même configuration, on peut d'ailleurs observer une issue différente lorsque le joueur ne semble littéralement pas en « position » de négocier :

*Moi ça n'allait pas avec l'entraîneur... Et j'ai eu pas mal de discussions avec d'autres joueurs où ils disaient : « Non mais c'est pas possible, on peut pas continuer avec lui, il a aucune idée ». Et c'était le groupe des gars importants de l'équipe, les 2 premiers blocs. Donc à l'entretien je dis au directeur technique : « Voilà moi j'suis prêt à repartir, c'est mon club, j'suis prêt à faire beaucoup de choses, mais moi si c'est \*\*\* l'entraîneur, il faut pas compter sur moi. » J'ai pas dit non plus : « Si vous voulez m'garder, faut virer \*\*\* » J'ai dit : « Voilà toi tu prendras ta décision, mais si vous l'gardez, moi j'irai voir ailleurs. C'est pas contre vous ou le club, mais je peux pas refaire une saison avec lui », « Écoute on le garde, qu'est-ce tu fais ? » « Ok je vais voir ailleurs... ». Et voilà dans les journaux ça avait paru comme quoi j'avais voulu faire pression... (Carlos – précaire, partiel, couple)*

En prenant à partie les dirigeants de son club, le joueur « précaire » prend le risque de ne pas faire le poids dans l'économie globale de l'organisation. Dans une configuration proche, mais où les dirigeants semblent notamment moins mis devant le fait accompli et forcés à prendre une décision, ces derniers peuvent également prendre le parti du joueur « précaire » :

*J'étais sorti avant un match et il l'avait su, en plus j'étais déjà en froid avec lui : « Quand je pense que tu dois me convaincre et tu fais des choses pareilles, maintenant c'est tout reparti à zéro, j'ai plus confiance en toi, t'as de la chance que le président est derrière toi sinon je t'aurais foutu dehors ! » (Alain – précaire, partiel, couple)*

En plus de devoir faire face au poids de positions individuelles ou d'actions collectives menées par les joueurs, l'entraîneur dispose donc également d'une marge de manœuvre relative par rapport aux injonctions de ses dirigeants (voir aussi chapitre 3, p. 138-143). Bien qu'également soumis à la pression des résultats, ces acteurs responsables du pouvoir économique semblent moins menacés que les autres acteurs sportifs, dans la mesure où leur avenir professionnel ne se joue pas dans le hockey<sup>135</sup>.

### **> Des résistances provoquées par des socialisations hétérogènes**

Indépendamment de la configuration organisationnelle, des processus de résistance peuvent également être alimentés par les engagements parallèles des joueurs et contribuer à dissiper et à réduire l'intensité de leur adhésion. Lorsque l'engagement sportif n'est pas ou plus exclusif, d'autres systèmes de valeurs peuvent entrer en concurrence avec les normes du milieu et l'individu peut ainsi être « soumis à des principes de socialisation hétérogènes et parfois même contradictoires » (Lahire, 1998, p. 35). En conséquence, les joueurs semblent alors davantage enclins à remettre en question les fondements de leur engagement :

*Dès le début de cette saison j'suis relâché... parce que je suis à l'uni et que j'ai réussi ma 1<sup>ère</sup> année... Je suis relâché au sens où de toute façon j'ai ça... Comment je t'ai dit, au moment où je décide de reprendre mes études, mon avenir se détourne progressivement du hockey. C'est amusant mais j'pense qu'il ne se détourne pas vraiment... parce qu'il ne l'a jamais été en réalité... Mais là c'est le déclin en fait. Déjà parce que l'entraîneur est un immense connard ! (rires) Un de plus ! (rires) Un cinglé ! (rires) Il se cachait derrière les buissons pendant les échauffements d'avant match ! (rires) Pour voir si on courait ! Non des sales moments ! Un malade ! Le premier jour on a fait un circuit de fitness et ensuite on a enchaîné avec un 15 km quoi ! Et un entraînement sur la glace l'après-midi, enfin... et puis les trajets... En fait c'est un déclin. C'est marrant... parce que les trajets, cet entraîneur complètement cinglé... et puis j'ai dit : « Non mais... » Là j'ai senti que j'allais bientôt dire « stop ». (Baptiste – précaire, études, maison)*

*Je fais les meilleurs playoffs de ma vie. Mais en fait le truc c'est que l'entraîneur me tapait sur les nerfs depuis longtemps parce que très souvent tu te fais traiter comme un gamin, même si ça fait déjà longtemps que tu es dans le circuit, quand t'es hockeyeur tu te fais traiter comme un gamin. Et si t'es que hockeyeur à la limite... peut-être que tu vis dans cette bulle où on te traite mal, où ça marche qu'au bâton-carotte... On te traite comme un gamin et tu l'acceptes parce que c'est ton monde. Sauf que moi j'étais aussi dans l'autre monde, dans le vrai, dans la réalité aussi, à côté je fais ma thèse, je travaille, j'avais 28 ans, j'étais sur le point d'avoir une famille, j'étais plus du tout un gamin... Et là je commence à en avoir plein le cul qu'on m'emmerde pour des trucs où je sais que j'ai fait faux mais qu'on retape dessus 50 fois. Parfois il me prenait vraiment pour un con et moi je supporte plus. Surtout je supporte plus qu'après 8 ans de carrière à \*\*\* (LNA) où je suis quand même ultra régulier, ultra appliqué dans mon job, même si je fous pas 50 goals... Pourquoi on pouvait pas gentiment me donner des contrats de 2 ou 3 ans ? Mais qu'on m'emmerde toujours à me faire attendre en janvier... J'ai tout le temps signé des contrats d'une année et je les ai toujours signés au dernier moment, au mieux à Noël, mais souvent même en janvier-février. Et là cette insécurité de l'emploi, vu que j'estimais que je faisais très bien mon travail, que j'étais très méticuleux comme dans tout ce que je fais... j'en avais plein le dos, vraiment. Et après si t'ajoutes*

---

<sup>135</sup> Le propos concerne les présidents de club et non les managers ou les directeurs techniques qui sont salariés du club. Les présidents ne perçoivent pas de rémunération pour leur engagement. Ils tirent généralement leurs revenus d'une entreprise implantée dans la région et s'investissent bénévolement pour leur club.

*par-dessus ce comportement d'entraîneur typique de LNA qui fait son tyran, qui fait chier tout le monde, comme si on était des gamins de 5 ans, j'en pouvais plus. Ce qui fait que, quand il a commencé à me laisser poireauter à la fin de la dernière saison, là je me suis révolté !*  
(Célien – confirmé, études, couple)

Pour ces deux joueurs, leur révolte les conduira à mettre un terme à leur collaboration avec leur club respectif. La naissance de ce processus de résistance semble prendre racine dans la trop grande dissonance existant entre les normes du monde du hockey et celles du monde extérieur. Dans ses réflexions sur la multipositionnalité, L. Boltanski (1973) affirme que « si l'on accepte de définir l'individu concret comme la réunion de toutes les personnalités socialement requises qu'il est en mesure de produire, bref comme un groupe, on voit que la gestion ou l'autogestion de ce groupe individuel ou, pour parler comme Goffman, de ce *holding*, exige la mise en œuvre de stratégies complexes nécessaires, par exemple, pour produire la personnalité qui convient à chaque lieu et à chaque temps ou encore pour empêcher des personnalités mal accordées de se rencontrer et de dialoguer » (p. 16) Cette multipositionnalité peut ainsi être génératrice de tensions lorsque les individus perdent « l'aptitude à circuler entre les champs et à exister sous une multiplicité de rapports différents » (ibid, p. 15) ou lorsque la « distance au rôle » (Goffman, 1973) – comme moyen de rappeler ou de se rappeler qu'on n'existe pas seulement sous le rapport défini par la position occupée momentanément, mais également sous d'autres rapports – n'est plus suffisante. Dans ces témoignages, un engagement non exclusif et l'approche d'une fin de carrière semblent favoriser une plus grande réflexivité par rapport à l'engagement sportif.

#### **> Des résistances aux transformations du marché**

Le même phénomène de dissonance s'observe dans le refus de certains de se soumettre aux lois émergentes du marché du hockey, que beaucoup associent désormais à un « business ». Ce système capitaliste, où les joueurs sont des produits que l'on échange, n'est pourtant pas accepté par tous les joueurs. Cette résistance semble également plus vive pour les joueurs engagés dans d'autres espaces de socialisation et disposant ainsi d'autres points de repère pour mettre en perspective leur situation. Ces engagements pluriels favoriseraient une forme de réflexivité et un processus de résistance au système imposé. Les observations réalisées par O. Grojean et S. Kaya (2012) au sein du monde militaire ou de B. Gourisse (2008) dans celui de la police, montrent que l'adhésion aux valeurs de l'institution dépend des dispositions et des « ressources initiales » de l'individu, qu'elles soient culturelles, financières ou symboliques. Or « si l'hypothèse « dispositionnelle » est séduisante, elle ne doit pas faire oublier que l'acceptation de la discipline, la soumission ou l'attachement à une institution sont des processus évolutifs (et donc réversibles) qui dépendent souvent de logiques de situation et de phénomènes contingents » (Dorransoro, Grojean, Hersant, 2008, p. 5). Ce refus de se soumettre entièrement peut donc également dépendre de la configuration dans laquelle le joueur est engagé ainsi que l'étape dans laquelle il se trouve, avec respectivement une carrière qui est encore devant lui (encadré 4.2) ou plutôt déjà derrière lui (encadré 4.3) – ces deux joueurs étant identifiés comme faisant partie des joueurs « élites » aux « études ».

Dans le cas de Camille (encadré 4.2), malgré son statut de joueur « élite », la maîtrise de son lieu de travail reste relativement faible. Se servant de la dynamique vocationnelle souvent présente chez le jeune joueur, l'entraîneur se permet des pratiques aux limites du cadre légal sportif, mais plus largement contraires au Droit du travail suisse. Même si le joueur se sent au final contraint d'accepter, ses compétences recherchées sur le marché – il est notamment crédité d'une bonne habileté offensive et d'un très bon shoot, des qualités rencontrées peu fréquemment chez les défenseurs suisses – lui permettent néanmoins de résister un tant soit peu et de négocier une compensation financière en retour. En outre, au-delà du soutien moral apporté par ses coéquipiers, aucune action collective concrète n'est entreprise pour dénoncer ou protester contre ce genre de pratique.

## ENCADRÉ 4.2

*Je pouvais pas sentir venir parce que je savais pas que ça existait ! Je m'suis dit : « C'est quoi ce bordel !? » Je pensais peut-être à la fin de la saison ou pendant l'été... qu'il allait me dire : « Écoute on compte plus sur toi, trouve toi un autre club... », ça il l'a déjà eu fait. Mais pas à ce qu'il m'échange comme ça en pleine saison !*

*Mais au niveau contrat, au niveau loi du travail...*

*Au niveau de la loi du travail t'as pas le droit... c'est très clair. Les licences apparemment ils ont le droit de se les échanger sans l'accord du joueur... Par contre un contrat de travail, tu peux pas le passer d'une entreprise à l'autre. On n'est pas dans un circuit fermé où toutes les entreprises collaborent entre elles. Et là j'ai dit à l'entraîneur : « Tu sais, je vais à l'école, je sais ce que c'est un contrat de travail, tu peux pas m'échanger comme ça... ». Tu vois j'ai vu des mecs qui ont accepté direct, mais parce qu'ils savaient pas, ils avaient pas les armes... Et il me fait : « C'est ou tu vas là-bas ou tu viens à tous les entraînements mais tu joues pas... ».*

*Mais t'as pas cédé...*

*Non ! Je lui ai dit : « J'accepte pas ton histoire ! », « Écoute c'est comme ça, tu joueras plus... on t'a échangé avec \*\*\* il faut que t'ailles jouer pour \*\*\* (autre LNA) maintenant ». J'appelle mon agent et j'lui dis : « Fondamentalement je suis pas opposé à l'idée d'aller à \*\*\*, mais tu me trouves quelque chose, une compensation... il n'est pas question que je bouge à \*\*\* comme ça, me faire entuber par ce gaillard ! » Le lendemain je me pointe à l'entraînement et ils avaient déjà enlevé mon nom de ma place... si tu veux pour le contrat je devais être là mais sans être là.*

*Et les autres joueurs...?*

*Ils étaient tous avec moi... Après à \*\*\* (LNA, le club qui l'a échangé) c'est une mentalité spéciale... Eux ils ont l'habitude de ça. Je me rappelle, \*\*\* il m'avait dit : « Tu sais, c'est comme ça... c'est le business ». Finalement dans la journée j'ai réalisé que je pouvais plus jouer à \*\*\*, parce que ma licence était loin, il n'y avait plus de transfert possible et ils allaient pas faire une exception... Et au final j'avais envie de jouer bordel ! Donc après j'ai dû dégager mon appartement dans les 2 jours... et je suis arrivé, j'me rappelle j'avais ma voiture avec tous mes cartons et mon bordel dedans. Je vais voir le nouveau coach qui voulait direct me faire jouer et j'lui dis : « Non non je joue pas avec vous... tant que j'ai pas un nouveau contrat et que c'est fait en bonne et due forme, vous ne me voyez pas sur la glace ! » Eux ils croyaient que j'allais accepter ça ! Moi ça me rendait fou de devoir faire ça et de baisser mon froc ! Je me suis dit : « Ces saloperies de gaillards ils vont pas venir me faire chier ici ! » Alors finalement j'étais prêt à faire la pute... si on me donnait plus d'argent, j'acceptais. Et finalement c'est ce qu'ils ont fait, ils ont pas eu le choix, ils m'ont donné ce que je voulais, et après je me suis présenté à l'entraînement...*

*(Camille – élites, études, seul)*

La configuration est différente pour Brice (encadré 4.3), qui est en fin de carrière et « sur le point », en tous les cas en apparence dans son discours, d'opérer une transition professionnelle. En soumettant le joueur à un processus d'intimidation – s'exprimant par une forte pression psychologique qui semble même pouvoir déboucher sur de la violence physique – l'entraîneur espère faire plier le joueur et le faire entrer dans le rang. Au final, la démarche de l'entraîneur est rendue vaine, d'une part par l'espace des possibles ouverts que s'est aménagé le joueur – il a en effet accumulé un volume de capital social important au cours de sa carrière et semble en mesure de le convertir en poste de travail – et, d'autre part par sa capacité à ne pas céder, qui pourrait également se comprendre au travers de dispositions à la négociation, construites et actualisées tout au long de son parcours. La sensibilisation à des manières d'agir débute, comme souvent, dans l'enfance et dans la sphère familiale : « Mes parents me disaient : « Si tu vas pas bien à l'école... on supprime les entraînements ». Cette situation, où les deux parties sont engagées dans une relation d'échange avec leurs propriétés et leurs motivations respectives, semble ainsi avoir été intériorisée assez tôt et être reproduite par la suite en tant que jeune gymnaste : « J'avais été voir le directeur du gymnase pour négocier avec lui mes heures d'absence, j'avais conclu un

deal avec lui que tant que j'avais des bonnes notes il me laissait partir » ; que conjoint : « Avec ma copine c'était clair, je lui avais fait comprendre que j'avais très peu de temps pour elle, je l'avais convaincue que c'était important pour moi, et elle le comprenait » ; ou déjà en tant que hockeyeur dans son club précédent : « Tous les présidents étaient pas tous ouverts à ce que tu mènes des activités en parallèle, je connaissais des exemples où ça c'était mal passé... Moi je me rappelle j'étais en face de lui pour signer le contrat... et je lui ai dit : « Écoute, j'aimerais quand même mettre une petite clause comme quoi t'es d'accord que je suis à l'uni quoi », et au bout d'un moment il me donne le contrat et il me dit : « Vas-y, écris ce que tu veux... ». Cet art de la négociation – ou celui d'arriver à ses fins – illustre une propension ou une inclination à agir intériorisée et construite dans différents contextes de socialisation, et qui semble s'actualiser de façon récurrente au fil de son parcours.

### ENCADRÉ 4.3

À la fin juillet l'entraîneur me convoque dans son bureau et il me dit : « Écoute on a signé pour 3 ans avec \*\*\* », « Ok pas de souci... » et il me dit : « Ouais mais tu vas plus jouer un match... », « Pas de souci, j'ai 2 ans de contrat, moi je reste là... »

Mais ça t'était égal de ne pas jouer ?

Ouais... j'avais d'autres projets tu sais, y'avait pas que le hockey et en plus ils devaient continuer à me verser mon salaire... et j'avais déjà fait ma carrière entre guillemets. Et il me dit : « Tu vas plus trouver de club après, tu vas plus faire un match... » et j'ai dit : « Mais je m'en fous de toute façon je vais arrêter le hockey donc... ». Et puis je pouvais plus m'entraîner avec l'équipe. Donc l'équipe avec laquelle j'avais joué et vécu jour et nuit pendant 3 ans... Dans le vestiaire il avait réduit ma place de deux tiers !

Il te mettait la pression...

Ah ouais ouais... De août à novembre c'était comme ça, on ne se parlait plus. Tous les jours, il me convoquait dans son bureau : « Tu veux partir ? » « Non moi je reste... ». Là c'était la guerre, donc l'équipe s'entraînait et moi je m'entraînais seul après... je devais m'entraîner par rapport au contrat tu vois... Donc tu vois c'était le monstre fun ! Et puis là j'avais des contacts avec \*\*\* (LNB), ils me voulaient... mais moi je voulais un buy-out et je voulais pas que ça soit 1'000 balles... je voulais quand même quelque chose... Mais lui il disait : « Non je paierai rien... ». « Ok... ». Fin août le salaire tombe, pas de souci, fin septembre le salaire tombe... Mais des fois j'avais peur qu'il me foute une baffe !

Ah carrément...

Ah ouais ! Par contre je devais faire tous les déplacements hein... Donc on allait jouer à Rapperswil (LNA), je devais prendre le bus, aller à Rapperswil...

Mais tu pouvais te changer ?

Ah non... Je bouffais des saucisses dans les gradins ! Et bon après 3 mois à la fin octobre il me dit : « Bon ok c'est où ton truc de buy-out, je te signe... » Et puis dans l'après-midi j'ai signé avec \*\*\*, tout était prêt. Bon lui il savait que j'allais avec eux... (Brice – élite, études, famille)

En définitive, la forte violence symbolique imposée par le marché du hockey et les organisations qui le constituent permet de révéler et de mettre en lumière les processus qui conduisent les joueurs à se soumettre ou à résister. Chaque joueur est « équipé » d'un « statut » – exprimé de manière synchronique (positionnement) comme diachronique (étape de la carrière) – et de dispositions issues d'expériences passées qui s'actualisent ou se développent dans les événements de la carrière. Au-delà de leurs compétences physiques et techniques, au demeurant indispensables, le maintien ou non des joueurs en LN s'établit ainsi dans les interactions au travers de configurations spécifiques impliquant des acteurs sportifs mais aussi extra sportifs. D'une manière générale, si pour les joueurs issus de (A) – et pour certains joueurs de (B) proches de (A) – les processus de résistance portent davantage sur l'évolution vers des systèmes de jeu et d'organisation offrant moins de liberté, pour les générations suivantes les oppositions concernent

davantage l'évolution vers un marché libéralisé et dérèglementé posant notamment des problèmes éthiques. Au fil des cohortes, les joueurs semblent avoir de moins en moins d'emprise, individuellement ou collectivement, sur l'économie de l'organisation et on peut s'interroger sur les faibles mobilisations collectives des joueurs, mobilisation qui a même tendance à décliner avec le temps.

Il demeure néanmoins, toutes cohortes confondues, que les joueurs dont l'espace des possibles se structure majoritairement autour du hockey ont moins tendance à remettre en question les fondements de leur adhésion, quand les joueurs engagés dans d'autres espaces sont plus réflexifs sur leur situation. De même, le joueur en début de carrière remet moins en question l'autorité et se soumet plus volontiers aux injonctions du milieu, alors qu'il est davantage critique en fin de carrière. Cette prise de distance avec la *doxa* du « milieu », dont les fondements sont ainsi davantage remis en question, s'exprime dans un processus de désenchantement qui traduit lui-même une certaine forme d'usure face à la violence des rapports de travail, mais également une usure du corps qu'il s'agit de questionner.

## 2.2 Corps au travail et mise en jeu de la santé

Au-delà de la forte violence symbolique observée dans les rapports et les conditions de travail des hockeyeurs, la mise en jeu du corps imposée par l'activité sportive exprime une violence d'une nature plus tangible, plus physique. Cet engagement corporel qui, poussé à l'extrême, est synonyme de « soumission totale », est un indicateur précieux des processus d'adhésion déterminants du maintien ou non des joueurs en LN.

Le « lieu de travail » des hockeyeurs est un « lieu de l'action », au sens de E. Goffman (1974), qui place d'ailleurs « en premier lieu, les compétitions sportives professionnelles » (p. 158) au rang de pratique où l'« action » est présente. L'action « se rencontre partout où l'individu prend en connaissance de cause des risques importants et apparemment évitables. D'ordinaire l'action est absente de la routine journalière, professionnelle ou domestique (ibid, p. 158). De par la nature des risques auxquels le travailleur sportif accepte de se « soumettre », il n'exercerait donc pas un « métier » comme les autres. Les activités sportives exigent un engagement « par corps » et « le fait qu'il existe des amateurs pour les pratiquer librement, gratuitement et en privé, par récréation, renforce l'apparence d'un libre choix ou d'une vocation chez les professionnels » (ibid, p. 158). Au final, l'auteur estime ainsi que les sportifs « pourraient choisir d'autres métiers, ou du moins s'abstenir de participer (...) et que c'est toujours plus ou moins volontairement qu'ils prennent des risques » (ibid, p. 159).

### > *Un engagement et un façonnement du corps socialement structuré*

Les activités sportives professionnelles ne sont pas les seules à mettre le « corps [des individus] au travail », mais elles se distinguent par l'intensité de la mobilisation, qui a d'ailleurs pour corollaire des carrières caractérisées par leur durée relativement courte : en moyenne les hockeyeurs de LN cessent de l'être peu après 30 ans<sup>136</sup>, bien qu'exceptionnellement certains atteignent désormais 40 ans. L'engagement marqué du corps, caractéristique des sports de contact ou de collision auxquels le hockey sur glace appartient, n'est évidemment pas sans conséquence sur la santé des

---

<sup>136</sup> La statistique ne tient pas compte des joueurs « recalés », qui ne tiennent en moyenne pas plus de 2 saisons au sein de la LN. Sans les joueurs « recalés », la moyenne est de 30,8 ans, et avec de 26,5 ans (voir le détail par profil, tableau 4.1, p. 180). Les variations de l'âge de sortie observées – les « précaires » sortent en moyenne à 27 ans – permettent pourtant de se demander si le corps est l'unique barrière au maintien, ou s'il n'y aurait pas également une forme d'usure du champ sportif.

pratiquants. Avec 1,43 blessure nécessitant un traitement médical (pour 1'000 heures de pratique), le hockey apparaît dans les premiers rangs de l'accidentologie en Suisse<sup>137</sup> (bfu-report 64, 2010, p. 53).

Au fil des cohortes, l'intensité croissante observée dans les rencontres, qui fait une nouvelle fois écho au processus généralisé d'« intensification du travail » (Gollac, Volkoff, 2006 ; Burchell, Ladipo, Wilkinson, 2001), se traduit également dans les données issues de notre questionnaire. Ces dernières révèlent, d'une part, un accroissement du nombre de joueurs ayant connu, avant 25 ans, au moins une blessure conséquente – c'est-à-dire les ayant mis sur la touche au minimum la moitié d'un championnat (3 mois) –, et d'autre part, une augmentation de la durée moyenne du temps d'arrêt engendré (tableau 4.5).

	Au moins 1 blessure (>3 mois)			Total	
<b>63-72 (A)</b>	26.4%	32	(4.3 mois)	100.0%	121
<b>73-82 (B)</b>	35.9%	51	(4.9 mois)	100.0%	142
<b>83-92 (C)</b>	44.3%	98	(6.0 mois)	100.0%	221
<b>Total</b>	<b>37.4%</b>	<b>181</b>	<b>(5.1 mois)</b>	<b>100.0%</b>	<b>484</b>

Tableau 4.5 : Taux de joueurs ayant été blessés au moins 3 mois avant 25 ans et durée moyenne du temps d'arrêt

Selon un recensement effectué par la Fédération Internationale de Hockey sur Glace (IIHF) entre 1998 et 2007, les blessures aux membres inférieurs et supérieurs sont courantes dans la pratique, mais les blessures à la tête sont les plus fréquentes. Ces dernières sont d'ailleurs au centre du débat, mentionnons en particulier les commotions cérébrales qui, bien que ne constituant pas un phénomène nouveau, n'ont pourtant attiré l'attention des médias et de la Ligue Suisse de Hockey que récemment<sup>138</sup>. Le Dr. Mona, médecin du sport et accessoirement d'un club de LNA, rappelle dans un article consacré au protocole de retour au jeu après une commotion cérébrale, qu'entre 1990 et 1999, aux Etats-Unis, leur taux de survenue a augmenté de 269 % pour le hockey sur glace (Mona, Bouziane, 2008). Et cette croissance ne s'arrête pas là, puisque les statistiques de l'IIHF révélaient ensuite que le nombre de commotions avait doublé entre 1998 et 2005.

Les joueurs issus de (A), qui semblent avoir été moins touchés par ce phénomène, lui portent un regard songeur. L'un d'entre eux l'évoque d'ailleurs spontanément lors d'une question plus générale portant sur les évolutions marquantes du hockey :

*Ce qui me frappe c'est le nombre de commotions, que les joueurs doivent maintenant partir aux Etats-Unis pour se soigner, ça c'est assez impressionnant. Ce qui me frappe c'est de voir le nombre de jeunes qui doivent se mettre dans le noir pour récupérer. Et ça à mon époque il n'y avait pas. Avant si tu veux, les grands et gros joueurs étaient pas aussi rapides. Maintenant tu peux avoir des grands joueurs en taille mais qui vont aussi vite que les petits. Avant il y avait quand même une différence, plus t'étais grand moins t'étais mobile. Maintenant j'ai l'impression qu'ils sont grands et mobiles. Donc je pense que la façon de s'entraîner, la façon de se nourrir... Les clubs sont devenus plus professionnels et je pense qu'ils arrivent maintenant à développer des jeunes qui sont vraiment des machines. Ça explique certainement pourquoi maintenant il y a plus de commotions et de blessures... (Arthur – élite, sans occup., famille)*

Cette impression de joueurs mieux préparés physiquement – qui incarnent ou incorporent littéralement ces évolutions – est confirmée « visuellement » par Boris, qui est issu de (B) mais proche de (A) :

<sup>137</sup> Le hockey sur glace est devancé par le football, dont le taux s'élève à 1,8 blessure.

<sup>138</sup> En Suisse, les médias se sont emparés de la question à partir de la fin des années 2000, multipliant les articles dans la presse locale et régionale pour dénoncer « la commotion, ce fléau de la glace » (Article paru le 29.02.2012 dans le quotidien *24 heures*). La même année, la Ligue Suisse de Hockey décidait de publier une brochure préventive « *Respect my head: commotion cérébrale* », destinée principalement aux entraîneurs afin de sensibiliser et de responsabiliser le joueur dans son comportement sur la glace.

*Maintenant dans le championnat t'as que des grands gaillards musclés, des machines quoi ! À l'époque... tu voyais des mecs à torse nu, t'aurais jamais dit qu'ils faisaient du sport ! Maintenant ça n'existe plus ! Non ça a bien changé... (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Les études comparatives menées sur le profil physiologique des hockeyeurs professionnels confirment l'impression exprimée par les joueurs, avec au fil du temps un gain de masse corporelle et de force et une amélioration de la  $VO_{2\max}^{139}$  (Montgomery, 2006). Ce constat fait écho à la question de la « transformation matérielle des corps » (Schotté, 2016, p. 204) et renvoie à « la façon dont le social détermine les possibles corporels » (ibid. p. 204). Et l'auteur de rappeler en se référant à P. Bourdieu que le corps a « la propriété (biologique) d'être ouvert au monde, donc exposé au monde et, par là, susceptible d'être conditionné par le monde, façonné par les conditions matérielles et culturelles dans lesquelles il est placé dès l'origine » (Bourdieu, 1997, p. 161). Ainsi, le biologique, associé naïvement à la nature, est pourtant influencé par le social et plus précisément par l'état des techniques de préparation physique associé à une période donnée. Basile a lui-même vécu ces transformations qui ont pris forme – comme son corps – dans l'évolution des méthodes d'entraînement :

*Au fil du temps les entraînements sont devenus différents... Je me rappelle on avait un entraîneur physique c'était un ex-bodybuilder... Lui il nous faisait tout pour la masse si tu veux. On devenait des machines là. On faisait moins d'endurance pure aussi, mais plus des sprints ou des choses comme ça, alors tu gardes plus la musculature mais aussi ta vitesse. On était plus puissants. Non franchement c'était bien et aussi mentalement c'est un plus parce que tu te sens fort et t'as l'impression qui ne peut rien t'arriver. T'as l'impression que t'es une machine quoi ! (Basile – élite, sans occup., famille)*

La mobilisation récurrente par les hockeyeurs du terme de « machine », fait ainsi penser à un code de langage issu de la *doxa* du « milieu ». Au-delà des significations qui lui sont attribuées, le qualificatif fait référence épistémologiquement à un « exécutant insensible » soumis aux « commandes » d'un décideur. La préparation et le façonnage du corps à l'affrontement par les organisations, qui donne aussi un sentiment de toute-puissance au joueur, peuvent le conduire progressivement à négliger les dommages collatéraux de la pratique. Si les représentations exogènes portant sur le hockey sur glace l'associent à une pratique « violente » et « dangereuse », les *insiders* ont plutôt tendance à euphémiser ses conséquences néfastes et à normaliser les conduites à risque en acceptant de jouer selon « les règles du jeu<sup>140</sup> » :

*T'y penses pas consciemment, c'est clair que c'est un sport de contact qui peut être rude parfois, tu encoures des blessures plus ou moins grosses. Tu travailles fort l'été pour que ces blessures restent minimales. Maintenant on est obligé d'accepter qu'on puisse être blessé et que notre carrière s'arrête là. Je ne me suis jamais souhaité cela et je ne souhaite cela à personne, mais c'est une éventualité qu'il faut toujours garder en tête et il faut l'accepter si ça arrive. Mais faut pas y penser, tu peux pas jouer sinon ! (Bernard – précaire, sans occup., seul)*

*Des blessures j'en ai eu 2-3, des commotions aussi... donc quand même ça m'a fait réfléchir... Mais en même temps t'y penses pas trop... Des fois je me suis dit qu'il aurait fallu que je termine mes études comme ça j'aurais diminué en quelque sorte le risque... Mais t'y penses pas, genre « faut pas que je me fasse mal à ce match là car ça foutrait tout en l'air », tu peux pas y penser à ce point-là car sinon... J pense que si t'as peur que ça arrive ben ça va arriver, donc faut être positif et ma foi accepter les conséquences. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

---

<sup>139</sup> L'étude de D.L. Montgomery compare notamment l'évolution des données physiologiques des hockeyeurs ayant évolué aux Canadiens de Montréal (NHL) entre 1980 et 2000. La force et la masse corporelle augmentent significativement durant toute la période, la  $VO_{2\max}$  surtout entre 1980 et 1990.

<sup>140</sup> Le documentaire de P. Morath et de N. Peart, *Les règles du jeu* (2005), réalisé en immersion dans un club suisse de LNA, illustre la valorisation de la qualité d'être « dur au mal » des hockeyeurs ; où un des protagonistes y repousse constamment l'arrêt de sa saison malgré ses diverses blessures.



Cet état de non-conscience – caractéristique de la « machine » – semble ainsi recherché par les joueurs pour prendre part au « jeu ». Cette mise en jeu de leur « capital-corps » atteste de leur degré d'adhésion qui apparaît, au même titre que la gestion autoritaire de l'entraîneur, comme une des normes dominantes de la culture du hockey et plus largement des sports collectifs professionnels (Young, 2004) :

*J'ai joué la plupart de ma carrière dans des clubs qui luttait pour faire les playoffs, donc dans des équipes moyennes en LNA. Il fallait toujours lutter... et donc quand t'es blessé ben tu joues quand même... La moitié de mes matchs dans ma carrière je les ai joués blessé. Mais quand t'es à \*\*\*(LNA) t'es obligé de jouer parce que t'as peut-être 5-6 bons joueurs... C'était dur parce que j'ai eu des problèmes d'adducteur récurrents, je jouais avec un tape (bandage qui limite l'amplitude de mouvement), avec des piqûres... et c'était dur là. J pense qu'à \*\*\*(LNA) j'ai eu une ou deux bonnes saisons et tout le reste j'ai joué blessé, tout le temps... J'ai été opéré, j'ai tout fait, mais ça ne partait pas. J'ai toujours joué au mieux à 80 %. J'avais un tape qui me tirait la jambe, j'attachais comme ça (il mime) et ça me tirait la jambe, ça m'aidait pour la ramener. Ouais c'était dur...  
(Benjamin – confirmé, études, famille)*

*A la fin des playoffs, je me déchire le ménisque, je m'étais fait sauter dans le genou... Mais 2 jours plus tard le téléphone qui sonne : « Hey Camille ! Ca te dirait de venir faire la préparation pour les Mondiaux ? » Je me suis dit : « Putain c'était peut-être ma seule chance de jouer une fois en équipe suisse... » Donc t'y vas quoi ! Alors après ça faisait mal, mais j'ai survécu pendant 3 semaines quoi.  
(Camille – élite, études, seul)*

Le fait de jouer blessé et d'accepter la douleur associée permet au joueur de montrer la force de son adhésion et de son engagement « corps et âme », qui sont aussi des conditions de son maintien en LN. Cette « dévotion » n'est toutefois pas propre au hockey sur glace, mais a été identifiée dans des pratiques proches – c'est-à-dire des sports collectifs de contact ou de collision –, comme le football (Rasera, 2012a ; Bertrand, 2008 ; Roderick, 2000), le football américain (Waddington, Roderick, 1996) ou le rugby (Fenton, Pitter, 2010 ; Howe, 2001), mais aussi dans des pratiques en apparence plus éloignées, comme la danse (Sorignet, 2004b, Lailier, 2011a) ou la gymnastique (Papin, 2007), où « la banalisation de la blessures atteste que le gymnaste de haut niveau et son environnement envisagent exclusivement la question de santé à son égard sur le très court terme » (ibid, p. 245). Ces formes poussées d'engagement corporel, quasi sacrificielles, renvoient à une « soumission totale » puisque l'athlète donne davantage que sa force de travail en engageant également une partie de sa santé, une part de lui. Selon une proposition de E. Durkheim, si « la personne se voit impartir une espèce de sacralité qui se manifeste et se confirme au travers d'actes symboliques » (Goffman, 1974, p. 43), dans le cadre des organisations sportives, son atteinte peut s'étendre au-delà d'une dimension symbolique, puisqu'en plus de « perdre la face », le joueur peut également y laisser son intégrité physique. Comme le rappellent S. Fleuriel et M. Schotté (2008, p. 51), se référant à P. Bourdieu (1997), « si une telle situation de travail peut persister c'est qu'elle n'apparaît jamais pour ce qu'elle est auprès de ceux qui en subissent les conséquences. Vécue sur le mode de la passion, la réalité objective de ce marché est déniée par ceux-là même qui la subissent ».

Si cette « soumission » du corps semble intériorisée, pour ne pas dire incorporée – et relayée dans les discours dominants issus de la *doxa* –, elle peut être rappelée et encouragée de manière plus explicite en émanant d'une injonction de l'entraîneur (voir aussi encadré 4.4) :

*Un des juniors qui s'entraînait avec nous arrive vers l'entraîneur, il avait mal à une cheville, moi je faisais du vélo tranquille dans la salle de force et le gamin va vers l'entraîneur et il lui dit : « J'ai pris un shoot dans la cheville... », il enlève sa godasse... Putain sa cheville était énorme ! Et l'entraîneur le regarde : « Ça fait mal ? », « Oui oui très mal », « Ouais c'est très enflé... », « Oui ! »... L'entraîneur regarde sa montre : « Dans un quart d'heure t'es sur la glace !!! » (rires)  
(Alexandre – élite, sans occup., famille)*

#### ENCADRÉ 4.4

*Ça m'est arrivé au mois de novembre, j'ai eu le ligament de l'épaule, j'en avais pour 6 semaines au minimum. Mais après 4 semaines je rejouais...*

*T'as été poussé à revenir plus vite ?*

*Ah oui oui, c'est clair, par lui. Pour ça ça été dur...*

*Mais comment ça s'est passé en fait ?*

*Comme je pouvais pas employer l'épaule, j'allais toujours patiner, faire mes stop and start... Et là ça a été une pute parce qu'en plus d'être blessé, j'étais malade... j'étais grippé, j'avais de la fièvre... je vais chez le médecin qui me dit : « Non faut pas jouer... », mais l'entraîneur : « Ouais mais écoute j'ai besoin de toi... même si t'es pas à 100 % il faut quand même que tu joues... » et quand l'entraîneur te dit ça tu peux pas... tu vois comme c'est. Et bien sûr ça n'a pas manqué, je me suis fait démonter... c'est clair que c'était trop vite... j'avais mis du tape mais bon... le tendon... 2 mois out ! Après la 1<sup>ère</sup> blessure, il venait tout le temps me demander comment ça allait... mais depuis ce jour-là il m'a pris dans son bureau, il m'a insulté, il m'a dit que c'était tout de ma faute... mais putain c'était pas ma faute ! Déjà que tu me fais jouer en étant grippé et blessé ! Mais depuis ce jour-là, fini ! Il m'a plus jamais demandé comment ça allait ou quand est-ce que je pouvais revenir...*

*Tu ne lui étais plus « utile »...*

*Je veux dire t'es pas con... tu passes d'un statut privilégié... à rien. Vraiment à rien... Au contraire même à te mettre dans des situations... tu sais c'est difficile quand t'es un joueur qui jouait beaucoup et là on te met que de temps en temps... il faut arriver à ne pas faire de conneries... Mais avec l'expérience j'ai réussi à ne pas trop me laisser influencer par ça... tu te concentres et tu fais le job... (Achille – élite, sans occup., couple)*

Alors que le joueur accepte de mettre en jeu sa santé à la demande de son entraîneur, son « sacrifice » n'est pas récompensé puisqu'une fois blessé à un moment avancé de la saison – et donc d'une certaine manière devenu « inutile » à l'entraîneur –, il passe d'une position privilégiée avec une attention focalisée au statut d'ignoré. Dans un monde professionnel où le corps est le principal outil de travail, les sportifs qui ne peuvent pas pratiquer sont stigmatisés (Roderick et al., 2000). Cette violence symbolique rappelle que le sport de haut niveau reste une pratique d'hommes forts et valides (Bodin, Debarbieux, 2001).

A posteriori, dans l'économie globale du championnat et de sa durée, les décisions de cet entraîneur se révèlent objectivement contre-productives, puisqu'en alignant un joueur blessé, il s'expose fortement, et pour une période plus étendue, à la privation des services d'un de ses bons éléments.

Au fil des cohortes, le processus de professionnalisation, qui exhorte les organisations à évaluer de manière plus objective la performance (cf. p. 212-216), devrait également entraîner une gestion plus rationnelle de leurs ressources sur la durée. Cet état de fait n'a pourtant été rapporté qu'une seule fois par un joueur issu de (C) et semble relativement isolé :

*Quand t'es blessé tous les entraîneurs ne sont pas cons non plus... Les mentalités ont évolué, enfin... c'est vrai que j'en ai pas connu beaucoup, qui... J'ai connu un entraîneur qui ne laissait pas les joueurs recommencer trop vite, parce qu'ok tu vas pouvoir faire 1 ou 2 matchs, mais après si t'es out pendant 10 matchs ben tout le monde est perdant... Mais bon ils avaient aussi le contingent pour se le permettre. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Ce management plus rationnel des « corps de travail » semble ainsi dépendre à chaque fois des propriétés qui structurent la configuration organisationnelle dans laquelle l'entraîneur doit prendre ses décisions, telles que la profondeur de l'effectif dont il dispose ou du degré de pression de résultats à court terme auquel il est soumis. La gestion à long terme des ressources vives de l'organisation ne semble donc encore, paradoxalement, pas si répandue au sein des clubs de hockey en Suisse.

Un des obstacles à ce processus de gestion rationnelle du capital corporel des employés réside dans la dissimulation par certains joueurs des maux dont ils souffrent :

*Quand tu reçois un coup ou que t'es un peu blessé tu vas pas forcément le dire... Déjà parce que ça se fait pas de pleurnicher... mais surtout parce que vis-à-vis de l'entraîneur tu dois être à 100 % et pas montrer de faiblesses. (Bernard – précaire, sans occup., seul)*

Si la « culture » du hockey pèse dans les interactions, sa position de joueur « précaire » semble également influencer son comportement et l'exhorter à « avoir l'air » apte à jouer. Comme le rappellent M. Gollak et S. Vollkoff (2006), « les travailleurs précaires se mettent à distance de leur travail, ce qui entraîne la tolérance paradoxale de conditions de travail souvent très dures » (p. 5). Le même phénomène a d'ailleurs été mis en évidence au travers du processus de professionnalisation du rugby (Howe, 2001), au cours duquel « les joueurs semblent avoir été encouragés à taire leur douleur quand leur position dans l'équipe était menacée » (p. 295, traduit de l'anglais). L'étude ethnographique de D. Howe révèle ainsi que l'évocation de la blessure dépend du rôle du joueur dans l'équipe : un titulaire indiscutable pouvant se permettre d'évoquer sa blessure, quand un joueur moins bien positionné et soumis à la concurrence s'efforce de la garder pour lui. Cette quasi absence de gestion à long terme observée, pourrait ainsi être produite également par les joueurs eux-mêmes, qui en masquant partiellement leur état de santé, s'exposent d'ailleurs par la suite à des blessures plus importantes (Howe, 1997). De surcroît, les différents acteurs de la santé impliqués dans le fonctionnement des clubs semblent également en tension autour de l'intériorisation des motivations des athlètes et des organisations, et en particulier sur leur contribution à la production d'une performance à plus ou moins long terme (Scott, 2010). Dans les faits, « le pouvoir médical se trouve lui aussi relativement assujéti à l'ordre dirigeant. Ses capacités d'intervention pour limiter les effets négatifs du travail intensif sont de fait assez réduites » (Fleuriel, Schotté, 2008, p. 83). Au final, le corps médical semble ainsi reconstruire leur rapport à la santé en fonction des normes compétitives et plus largement de celles du « métier » (Rasera, 2012a ; Viaud, 2009).

### **> La blessure comme baromètre de l'adhésion**

La blessure est une composante inhérente des carrières sportives. Rares sont ceux qui sont épargnés – tous les joueurs interviewés ont été confrontés à des périodes de blessure plus ou moins durables – et les injonctions liées à la culture professionnelle du hockey (Robidoux, 2001) n'incite pas vraiment à la retenue, mais plutôt à un engagement physique prononcé. Il demeure néanmoins que les violences physiques subies par les hockeyeurs, bien que normalisées dans les discours issus de la *doxa* dominante, restent des atteintes fortes à leur intégrité. Partant, le rapport aux blessures est un bon indicateur pour illustrer le degré d'adhésion, voire de conversion des joueurs :

*Moi j'ai été souvent blessé, mais tu te dis pas que tu vas arrêter, non... Parce qu'en fait jouer blessé t'as un peu fait ça tout le temps (sourire). Non c'est ta vie hein ! C'est ta passion, tu veux trouver une solution. Après quand ça part pas, ça part pas, ça part pas... Ca te fais chier, mais tu te dis toujours : « C'est quoi les solutions ? » Donc tu trouves des solutions pour jouer à tout prix. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

Ces coups d'arrêt ne nuisent ainsi pas forcément au maintien de l'engagement, mais semblent pour certains le renforcer en leur faisant prendre conscience de la chance qu'ils ont de pratiquer leur passion :

*Quand je me suis blessé là j'avais 26 ans... Mais pour moi franchement j'imaginai pas autrement que de recommencer quoi ! J'étais à bloc ! Pour moi c'était presque comme si de rien n'était. Je me suis dit : « Ben je fais 6 mois sans rien faire, et après c'est reparti comme en 40 ! » Pas une seconde j'ai envisagé un autre scénario... D'ailleurs durant cette période je trépisais, je venais fou de pas pouvoir jouer ! (Alain – précaire, partiel, couple)*

La violence symbolique de sa mise à l'écart alimente ainsi son adhésion. Cette situation exprime la théorie de l'« union des contraires » du philosophe Héraclite. Dans certains des fragments retrouvés, le penseur d'Ephèse affirme que « ce qui s'oppose coopère, et de ce qui diverge procède la plus belle harmonie, et la lutte engendre toutes choses (...) Unis sont tout et non tout, convergent et divergent, consonant et dissonant; de toutes choses procède l'un et de l'un toutes choses (...) La maladie fait trouver du plaisir dans la santé, le mal dans le bien, la famine dans l'abondance, l'épuisement dans le repos. » Autrement dit, la blessure rend agréable la validité ou l'aptitude à jouer et la rend d'autant plus appréciable que le joueur l'a momentanément perdue. Les sociologues traitant de la question du corps et de ses représentations – tel D. Le Breton (2010) écrivant dans son ouvrage sur les *Expériences de la douleur* qu'elle est « la rançon de la dimension corporelle de l'existence » ou C. Marin (2008) pour qui « la souffrance, dans son mode impératif, intensifierait la vie » – montrent bien comment les événements mettant à l'épreuve les corps des individus contribuent à le rendre éminemment présent et à redéfinir la perception des moments « épargnés ».

Le cas de Colin (encadré 4.5) est particulièrement illustratif de la manière dont blessures et adhésion se répondent mutuellement, voire même comment les atteintes physiques contribuent *in fine* à façonner et à alimenter l'adhésion du joueur.

#### ENCADRÉ 4.5

*Après \*\*\* (LNB), j'ai décidé d'aller à \*\*\* (LNA). L'été là je me suis mis encore plus de pression : « Il faut que je travaille plus dur parce que je commence en LNA, je dois prendre du poids, je dois prendre de la masse... » J'en ai fait encore plus... Le docteur m'a d'ailleurs dit quand il a ouvert le genou qu'il était dans un sale état... Je peux pas dire si c'est parce que j'en ai trop fait plus jeune que j'ai eu toutes ces blessures, mais... C'est plutôt ma façon de fonctionner qui a fait que je suis resté longtemps blessé. Bon après mon caractère a aussi fait que je joue encore au hockey... c'est un peu à double tranchant.*

*Donc là tu connais une première blessure...*

*Je me suis blessé et on m'a opéré... Maintenant je sais pas si on m'a mal opéré, si le coach a voulu que je joue plus vite... parce qu'après 3 semaines je jouais alors qu'il aurait fallu 6 semaines. Après le match mon genou était comme ça (très enflé) et le docteur qui m'a opéré maintenant m'a dit que ça n'aurait rien changé... que le premier docteur avait trop enlevé du ménisque et que de toute façon mon genou était condamné. Et pendant les 3 mois qui ont suivi, à la place d'aller trouver un spécialiste, j'ai forcé, forcé... j'arrivais pas à jouer, j'essayais, j'essayais... Et du coup je me suis retrouvé avec un genou complètement foutu... J'ai été voir deux spécialistes qui m'ont dit que le hockey c'était fini, donc là c'était dur. Mais pour moi c'était inenvisageable... Et donc j'ai été voir un troisième spécialiste qui m'a dit qu'il y avait encore quelque chose à faire même si c'était compliqué... Mon genou il allait 5 cm à gauche, 5 cm à droite. Et lui il m'a fait cette opération, qui normalement se fait sur des gens qui ont 60 ans et de l'arthrose ! Tu scies le tibia-péroné et tu changes l'axe de la jambe... Du coup maintenant ma jambe droite elle est normal... et l'autre elle est en X, de peut-être 5°C... Pendant 1 année et demie j'avais mon genou qui enflait donc je me disais que ça n'irait jamais... Et après 1 année et 6-7 mois, parce que j'avais encore des plaques de fer, j'ai dû les enlever... et après ça a commencé à aller mieux...*

*Mais pourtant tu vas de nouveau être blessé...*

*Ben j'avais encore mon contrat à \*\*\* (LNA) et eux ils m'ont dit : « On te prête en LNB... » et comme ça allait bien à l'entraînement, j'ai dit : « Non moi je veux jouer ici... » Et j'en ai de nouveau voulu trop, trop vite et puis j'ai forcé... et le genou n'a pas tenu... Donc là c'est de nouveau 6 mois de rééducation à m'entraîner comme un malade.*

*Tu reviens une nouvelle fois...*

*Je reviens et je vais faire quelques matchs avec \*\*\* (LNA), je joue 5 matchs, et je joue super bien notamment contre \*\*\*, qui une semaine après m'appelle et je signe avec eux 2 ans pour l'année suivante. Et là mes problèmes d'adducteurs commencent... En plus le physio m'avait dit : « Fais gaffe parce que ta jambe gauche opérée elle est pas encore... t'as un manque de force, manque de mobilité et tu risques de... » Et moi : « Non non mais c'est pas grave... » Et là avant le début de mon contrat j'ai*

*envie d'aller en LNB faire des matchs... Et là avec ce manque d'équilibre tu vois, ce changement d'axe... ça a commencé avec les adducteurs. Et à la place de me dire : « Bon j'ai 2 ans de contrat en LNA, je prends cette saison off, je me remets bien et je suis prêt pour partir l'année prochaine... », j'ai forcé, forcé... J'ai encore moi-même trouvé un docteur, un vétérinaire (rires) qui m'a fait des piqûres de cortisone dans les adducteurs et donc quand j'étais sensé commencer à \*\*\* (LNA) l'année suivante, j'ai dû les appeler 2 semaines avant : « Bon on casse le contrat, c'est pas la peine... » J'avais été voir un docteur, qui m'avait dit : « T'en as pour 6-8 mois avec les adducteurs là... », donc j'aurais de toute façon pas passé les tests médicaux, je voulais pas aller là-bas faire le guignol. Surtout que ça avait déjà été assez dur à \*\*\* (LNA) loin de tout, avec ces blessures... Donc là c'était une bonne décision, je me suis dit : « Bon maintenant je prends le temps, vraiment... ».*

*Tu n'as jamais pensé à arrêter ?*

*À un moment donné je ne me voyais plus faire du hockey, j'me disais : « Mais j'y arriverai jamais avec ma santé, c'est impossible... ». Mais franchement l'envie revenait assez vite...*

*(Colin – précaire, sans occup., collocation)*

Comment expliquer la capacité de résilience de ce joueur ? Resté près de 4 ans blessé – il n'a participé durant cette période qu'à une trentaine de rencontres sur environ 250 possibles – il refuse cependant catégoriquement tout arrêt « prématuré » de sa carrière. Si le joueur rattache son abnégation à un trait de caractère, c'est-à-dire plutôt à une dimension psychologique, il s'agit plutôt de s'intéresser à la fabrique de ses dispositions à se penser uniquement dans l'espace du hockey. Très précocement considéré comme un « talent », les relations entretenues avec son auditoire composé de dirigeants, entraîneurs, joueurs, agents, médias ou public lui renvoient principalement des « échanges confirmatifs » et le valorisent dans le monde du hockey. Parallèlement à ces confirmations « symboliques », son statut est également confirmé par l'institution, puisqu'il est sélectionné successivement et sans exception dans toutes les équipes nationales juniors – des « moins de 14 ans » (U14) aux « moins de 20 ans » (U20) – Toutes ces « confirmations » alimentent un processus de conversion à la pratique, qui le conduira d'ailleurs à abandonner sa formation lorsque l'occasion d'entrer en LN s'est présentée : « *J'ai toujours trop pensé au hockey. Pour moi cette formation n'avait aucune importance par rapport au hockey* ». Durant cette étape déterminante, ses parents l'« *ont toujours laissé vraiment faire comme (il) voulait en fait. Parce qu'ils ont vu qu'(il) était tellement motivé, et que ça allait tellement bien dans le hockey* ». L'absence de construction d'une vie en dehors de la pratique, notamment à l'aide d'un projet professionnel alternatif – et illustrée également par les relations compliquées qu'il entretient avec ses copines (cf. p. 199) – débouche sur une identité et une définition de soi reposant quasi essentiellement sur la pratique. Cette configuration tend à expliquer le maintien quasi inébranlable de son adhésion et, de là, de son maintien en LN.

En outre, sa conversion dans le hockey peut avoir une influence sur sa perception du risque et expliquer que, dans ses moments de fragilité, il fasse appel aux services d'un « vétérinaire » ou que plus largement ses normes concernant la prise de compléments médicamenteux se déplacent :

*Tu sais je vois beaucoup de joueurs de hockey qui sont pas bien dans leur tête hein. J'ai vu ça ces dernières années aussi, le nombre de gars qui bouffent des pilules, des somnifères à longueur de journée. Je connais des gars à \*\*\* (LNB) qui peuvent pas dormir sans somnifères. Ils boivent de l'alcool, ils prennent des somnifères. Et puis il y en a plus qu'un. Et aussi avec les antidouleurs, moi j'peux te dire que j'ai bouffé des antidouleurs pendant longtemps, et je vois des gars qui sont complètement accroc à ça, alors après c'est... Et puis la santé... tu vois « la belle vie », ouais ben écoute à 26 ans, t'as eu déjà 15 opérations comme moi, un genou à moitié foutu... On me dit qu'à 40 ans j'aurai déjà quasiment sûr une prothèse... Euh... je suis pas sûr que la vie elle est si belle ! Tu sais on joue notre santé aussi hein ! Quand je vois toutes ces commotions qu'il y a tous les jours, ces charges... (Colin)*

Conscient de la mise en jeu de sa santé, l'évolution de ses propres normes la concernant est néanmoins sous l'influence de la fréquentation assidue d'autres joueurs, eux-mêmes consommateurs de compléments pour palier à la douleur. Cette dynamique processuelle et interactionnelle, qui s'observe également dans le cyclisme (Brissonneau, Aubel et Ohl, 2008) ou dans le bodybuilding (Coquet, Ohl, Roussel, 2014) et qui renvoie à l'adhésion progressive des individus aux pratiques du « milieu », a pour effet une normalisation et une banalisation des conduites à risque (Young, 2004).

### > Trop c'est trop ! Quand l'adhésion des acteurs s'effrite...

Dans des configurations particulières, ou lorsque les injonctions et les demandes dépassent certaines limites acceptables pour les joueurs, des processus de résistance peuvent provenir des joueurs eux-mêmes. Ces processus émergent souvent à partir d'un événement déclencheur – même si une série d'autres micro-événements le précède – débouchant sur une « séquence bifurcative qui modifie la manière dont le travail et la santé se façonnent mutuellement au fil des parcours » (Hélaridot, 2006, p. 81) :

*Je me rappelle cette saison, une semaine avant le début de championnat, je m'étais fait opérer du ménisque et 2 semaines après tu joues, parce qu'on te le demande (l'entraîneur par procuration de la direction)... Et puis là t'es pas couvert par la direction, ni par l'entraîneur... Donc ça j'ai pas accepté. Comme tes performances sont pas au top tu te fais critiquer... Bien sûr le public et la presse sont pas au courant... mais en haut ils doivent te couvrir. Et là il y a un type de la direction qui avait dit dans la presse : « Arnaud X. ne mérite pas son salaire ! » Donc ça j'avais pas accepté ! « Ok c'est comme ça ! Ben du coup comme je suis blessé, j'arrête et je vais soigner mon genou ». Et bon après cet épisode c'était plus pareil... j'ai fait une entente avec un autre club et à la fin de la saison j'suis parti... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

*Le puck est en l'air, j'le prends dans la main et l'étranger de \*\*\*(LNA) me casse la canne dans la main. J'ai le doigt qui s'est retourné et ça a pété l'articulation des 2 côtés. Alors l'entraîneur il me disait : « Tu coupes le doigt ! » « Quoi !??? Non, moi je veux me faire opérer ! » « T'amputes le doigt là et tu peux jouer... » Je lui ai dit : « Ecoute, je suis pas au Canada, je gagne pas 5 millions par année... alors maintenant j'arrête de jouer ! » (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

À l'instar des observations réalisées dans des institutions régaliennes (armée ou police), « une rupture de temporalité dans les activités réglées de l'institution peut par exemple conduire à une remise en question des rôles institués, voire à une prise de distance quand la disjonction entre les attentes de l'institution et celles de l'individu deviennent trop importantes » (Dorronsoro, Grojean, Hersant, 2008, p. 5-6). Dans le cas de ces deux joueurs, leur statut de « confirmés » leur permet de tenir tête aux injonctions de l'entraîneur ou de la direction et d'avoir d'autres options qui s'offrent à eux. Tous deux quitteront d'ailleurs leur club à la suite de ces comportements, jugés « hors cadre » ou « hors norme », autrement dit, des injonctions qui, bien qu'ils adhèrent à cet espace, dépassent les bornes. Cette rupture peut également être liée à un événement extraordinaire, qui touche un autre membre de la communauté :

*Physiquement c'est clair que c'est exigeant... Je me rappelle il y a des trucs qui me choquaient à l'époque, quand il y a eu l'accident de Pat Schaffauser, qui s'était pété la colonne et qui est sur une chaise... là tu te dis : « Ouais ça peut arriver... » Et quand tu commences à penser à ça... Après ça dépend si t'es un joueur qui est plutôt technique et talentueux et que tu t'appuies pas sur ton physique, c'est peut-être moins important, mais c'était pas mon cas. Et voilà au bout d'un moment je pense que gentiment ça switche... et tu te dis : « Ouais j'en ai marre... ». Parce que le jeu en soi ça reste dur... (Alan – précaire, études, couple)*

Cette dureté du jeu semble perdurer au fil des générations et être indépendante du statut du joueur, comme semble le confirmer ce joueur issu de (C) identifié parmi les « élites » :

*Un entraîneur m'avait dit ça : « Les gars, à la fin de votre carrière, c'est pas le jeu qui vous manque, parce que le jeu c'est dur... » Et il a raison, le jeu c'est dur... l'entraînement c'est dur... C'est pas toujours une partie de plaisir... (Camille – élite, études, seul)*

L'accumulation de facteurs négatifs, tels que des blessures à répétition, une précarité économique ou une relation difficile avec l'entraîneur peut conduire à un processus de désenchantement de la pratique. Ainsi, comme le rappelle P. Guiot et F. Ohl (2008) « ce n'est généralement pas un évènement qui impose un arrêt immédiat (...) C'est plus souvent le temps et le cumul de plusieurs facteurs qui font diverger les trajectoires » (p. 407). Dans le cas de Basile (encadré 4.6), si les blessures l'atteignent peu en début de carrière, leur enchaînement met littéralement à mal son adhésion ; dans le cas de Bob, elles provoquent à tout le moins un processus de rationalisation (encadré 4.7).

#### **ENCADRÉ 4.6**

*Les gens ils ne se rendent pas toujours compte... de la fatigue physique, ce que c'est qu'un effort physique, d'être toujours à la limite, les blessures... parce que j'ai pas été épargné par les blessures non plus hein. Et puis c'est clair qu'après t'accumules les blessures, t'accumules les blessures... c'est dur hein de chaque fois t'entraîner, revenir au meilleur niveau...*

*T'en as eu encore sur la fin ?*

*Ouais... ben les 2 dernières saisons j'ai joué... j'ai eu une grosse blessure l'avant-dernière saison là, j'ai eu une fracture à une vertèbre là.*

*Sur une charge ?*

*Ouais mais sur une petite charge hein... c'était un coup de malchance, je suis tombé où la porte de l'adversaire était ouverte et je me suis pris le coin de la porte dans la tête quoi. Et après j'ai eu une petite fracture à la vertèbre. C'était la fin de la saison, alors en même temps ça allait... j'ai loupé juste les playouts quoi ! Bon après déjà de revenir de la blessure là, c'est-à-dire tout l'été s'entraîner encore plus pour revenir... Après, dernier match amical de la dernière saison, je me suis blessé, je suis resté 2 mois et demi dehors. En début de carrière tu fais moins de cas, mais après ça devient de plus en plus dur... (Basile – élite, sans occup., famille)*

#### **ENCADRÉ 4.7**

*On finit la saison fin mars pour se sauver des playouts et le 15 avril on avait déjà le début des entraînements d'été, donc 2 semaines plus tard... Il fait -4°, tu cours au bord d'une rivière et tu te dis : « Mais je fous quoi là ? ». On s'entraîne de nouveau comme des malades jusqu'à ce que mon corps ne supporte plus et que je me foute en l'air le dos. Là j'ai fait 6 mois, c'était depuis le 2<sup>ème</sup> entraînement sur glace au mois d'août, jusqu'à Noël j'ai pas joué, problème de dos. J'avais des espèces de coups de couteau dans le dos, tu peux plus bouger quoi. Tu te lèves plus. Il y a tout qui va bien 2 jours et tout d'un coup tu peux plus bouger quoi ! Tu fais les meilleurs physio, chiro, médecine sportive, il y a personne qui sait rien !*

*Et là tu voyais comment la suite ?*

*Ben j'avais les monstres jetons ! Quand t'es dans un bloc opératoire et qu'on te plante une seringue pour t'injecter de la cortisone... Euh... T'as les caméras, tu vois la seringue passer au milieu des vertèbres et quand il te l'enlève t'as l'électricité jusqu'au bout des pieds. T'oses pas te lever parce que tu sais pas si t'es en chaise roulante ou pas.*

*Mais t'avais peur aussi pour la suite de ta carrière...*

*Ben j'arrivais à la trentaine et je me suis dis : « J'ai pas de boulot à côté, j'ai rien... »*

*Et t'avais un petit matelas financier pour voir venir ?*

*Non. Je claquais pas mal, j'avais une belle baraque, une belle bagnole, et les impôts... Ah mon Dieu les impôts que j'ai payés ! Je commençais à me poser des questions parce que j'me disais : « Putain je gagne bien ma vie, mais quand j'ai payé mes impôts, ma baraque, mon leasing de ma bagnole, payé-ci, payé-ça », il me restait je sais pas 1'500 balles pour vivre quoi !*  
*(Bob – confirmé, sans occup., seul)*



Pour Bob, si cette énième blessure n'a au final pas affecté directement son maintien en LN, elle a eu pour conséquence de lui faire une piqûre de rappel – sans mauvais jeu de mots – sur la précarité de sa carrière sportive et sur la quasi absence d'anticipation de sa future et potentiellement imminente transition professionnelle. Il demandera d'ailleurs un emploi à temps partiel à son futur employeur sportif.

Le milieu du hockey sur glace est ainsi un « lieu de l'action » dans lequel les acteurs prennent des risques. Si les risques encourus semblent en début de carrière peu perceptibles par le joueur, comme masqués par un processus d'enchantement, leur adhésion tend à s'effriter en cours de carrière et à faire émerger des considérations morales jusqu'alors absentes. Chaque événement « fâcheux », chaque mise en danger du corps, est ainsi l'occasion d'observer l'actualisation des dispositions à se maintenir en LN, en balance entre des processus de « soumission » et de « résistance ». L'accumulation progressive de fêlures dans la chair des individus, comme dans leur « édifice adhésif », engendre fréquemment une prise de conscience des joueurs de la violence, à la fois symbolique et physique du monde du hockey sur glace. La succession d'« épreuves » dans la carrière peut ainsi déboucher sur une crise de la vocation et conduire les individus à se « déconvertir » ou à effectuer une forme de conversion inversée. Cette remise en cause passe à la fois par le corps, mais aussi par un affaiblissement de l'adhésion et un rapport plus réflexif à la pratique. Au fil des cohortes, l'augmentation simultanée, d'une part, de la fréquence des blessures, ainsi que de leur durée (cf. tableau 4.5, p. 226), et d'autre part, du nombre de prétendants (cf. p. 180-181), renforce la « dureté » des rapports de travail et contraint les joueurs à développer une adhésion toujours plus forte. Si pour les joueurs « élites » ou « confirmés » issus de (C), cette adhésion peut être alimentée par de meilleures compensations financières (cf. graphique 4.4 p. 175), les joueurs « précaires » sont quant à eux, de par la précarisation de la LNB, doublement perdants. Cette configuration pourrait contribuer au raccourcissement progressif des carrières de ce profil de carrière sportive.

On assiste ainsi à une mise en scène classique du « drame social du travail » – proche de l'effet Mathieu décrivant les mécanismes par lesquels les plus favorisés tendent à accroître leurs avantages sur les autres –, qui donne à voir des effets d'inégalités sociales, sportives, charismatiques, où certains vont occuper des postes valorisés, alors que d'autres vont faire le sale boulot. Le hockey offre une dimension merveilleuse mettant en avant une forte charge émotionnelle et le plaisir de jouer, mais il y a également une forme de prolétarianisme et d'exploitation des corps qui se paient pour la plupart par des conditions salariales (cf. pt. 1.2) et d'exercice du métier difficiles.

### 2.3 Le maintien à l'épreuve de l'imprévisibilité

Bien que les sociologues se méfient généralement des éléments imprévisibles dans leurs modèles explicatifs (Bensa, Fassin, 2002), il ne semble pourtant pas exclu d'appréhender sociologiquement ces contingences et d'en faire des éléments structurants des biographies (Grossetti, 2006). Le concept de « turning point » (ou tournant) développé par E. C. Hughes (1996) renvoie à des phases de transitions plus ou moins imprévisibles, institutionnalisées et étalées dans le temps, mais sans vraiment discuter de ses effets sur les parcours. A. Abbott (2001) apporte des précisions en le décrivant comme un concept « inévitablement narratif, puisqu'un tournant ne peut être conçu sans que l'on puisse établir une nouvelle réalité ou direction, ce qui implique au moins deux observations séparées dans le temps. Tous les changements soudains ne sont pas des tournants, seulement ceux qui débouchent sur une période caractérisée par un nouveau régime » (p. 258). Or selon M. Grossetti (2006) pour identifier des « bifurcations », terme préféré à celui de « turning point », « il n'est pas nécessaire de croire à un contraste absolu entre des phases où rien ne change et d'autres où tout serait possible. On peut très bien admettre que tout peut changer tout le temps, mais à des coûts plus ou moins élevés. (...) Mais il n'y a pas de bifurcation sans la



mise en rapport d'au moins deux niveaux de temporalité et sans l'hypothèse que le temps « court » peut influencer sur le temps « long » et que ce qui se passe dans ce temps « court » est, au moins partiellement, imprévisible » (p. 14).

La plupart des blessures sont l'occasion d'une simple réévaluation de la force d'adhésion du joueur, dans d'autres cas, elles constituent un véritable « turning point » et influencent durablement les carrières. Même si les conséquences et le moment de leurs survenues sont imprévisibles, les blessures font toutefois partie intégrante d'une carrière sportive (cf. tableau 4.5, p. 226) et sont donc sous cet angle de nature plutôt prévisible. C'est pourquoi nous avons choisi d'observer un autre type d'« évènement ».

Un évènement peut également avoir des conséquences à impact collectif. Six joueurs de notre échantillon ont en commun d'avoir été confrontés au même évènement imprévisible : la faillite administrative de leur club (LNB). Si on peut évidemment discuter du caractère soudain de l'évènement et de son degré d'imprévisibilité, son issue l'est néanmoins et les discours des joueurs ne livrent pas vraiment d'indices annonciateurs. Cet évènement unique n'a cependant pas eu le même impact sur les carrières des individus concernés, qui occupaient des positions relativement variées au sein et en dehors de l'espace sportif, et qui étaient également à des étapes différentes de leur carrière lors de sa survenue. L'évènement s'apparente à un « turning point » dans la mesure où il débouche pour tous les joueurs sur un changement de « statut » (départ de la maison, premier job, position sportive ascendante, arrêt de carrière, période de chômage). La manière dont chacun a « digéré » l'évènement donne des indications sur son espace des possibles mais aussi sur sa volonté de se maintenir en LN et, de là, sur son degré d'adhésion.

Pour les trois plus jeunes d'entre eux, la faillite du club renvoie surtout à l'intégrité de leur adhésion. L'évènement semble vécu comme un incident de parcours plutôt anecdotique et implique une réaction unanime et univoque : trouver un nouveau club.

Malgré son jeune âge, la position privilégiée de Bastien – même si en principe nous ne devrions pas encore, à ce stade de sa carrière, être en mesure de le classer parmi les joueurs « élites » –, ainsi que les démarches d'un agent ayant su se manifester au bon moment, semblent lui avoir permis d'envisager la situation et l'avenir avec sérénité :

*À Noël on savait que c'était fini mais franchement je ne me suis pas trop fait de souci... Pour moi c'était clair qu'il me fallait un nouveau club, mais j'avais encore pas discuté de contrat, ni décidé où je voulais aller... J'ai commencé les discussions seulement en février-mars... C'est clair que si ça avait continué pourquoi partir dans un autre club en LNB alors que t'as un club dans ta ville et que tu peux rester encore une année chez tes parents, j'avais que 17 ans... mais après voilà je voulais pas rester en 1<sup>ère</sup> ligue. Et donc à ce moment un agent nous a approchés et expliqué un peu comment son business fonctionnait, ce qu'il voyait un peu pour moi en termes de progression, du style jusqu'à 20-22 ans, plus ou moins un petit plan de carrière. Et là l'offre de \*\*\*(LNB) est arrivé et je suis parti habiter là-bas... (Bastien – élite, sans occup., couple)*

Son absence totale d'hésitation sur sa capacité à être engagé dans un nouveau club conjugué à un marché favorable, semblent augurer d'une carrière durable au sein de LN. En fonction de sa position et de ses dispositions, l'« espace des possibles » semble plus restreint pour Billy (encadré 4.8). Si ses choix de carrière ne semblent objectivement pas si réduits, ses représentations liées à son attachement à sa région d'origine et à sa copine, le conduisent à ignorer certaines options de carrière proposées. En disposant de surcroît d'un capital social qu'il peut mobiliser et faire reconnaître à l'échelle locale, le joueur préfère rester dans un environnement qu'il maîtrise et sur lequel il peut avoir une influence.

#### ENCADRÉ 4.8

*Je n'imaginai pas que \*\*\*(LNB) puisse tomber en faillite. Donc effectivement à la fin de l'année on est restés un peu sur le cul quoi ! Les joueurs commençaient à partir fin janvier.... On a fini à 2 lignes avec 5-6 juniors ! C'était un peu le folklore mais bon...*

*T'as 21 ans, ton club fait une faillite administrative... tu te dis quoi à ce moment-là ?*

*Ma licence appartenait à \*\*\* (LNB) et le président essayait de retirer un peu de pognon, il a essayé de me placer un peu partout, donc j'aurais pu aller à \*\*\* (autre LNB), j'aurais pu aller aussi dans deux autres clubs en Suisse allemande. Mais après discussion, je sentais bien qu'ils ne me voulaient pas vraiment... J'aurais eu un peu un rôle de merde...*

*Comme tu venais de finir ta formation, tu leur demandais aussi un boulot ?*

*Toujours. À \*\*\*(LNB), ils me proposaient 800 balles de salaire, un boulot à côté et un logement. Et puis à \*\*\* (LNB) c'était un petit peu plus, c'était 1'000 balles par mois et le reste la même chose.*

*C'était quoi comme boulot ?*

*Chez le sponsor, employé de comm', ou coursier, ou magasinier, une connerie comme ça. Mais là ma confiance dans le président était pas au top hein, je savais qu'il voulait se faire du pognon, je pensais pas qu'il faisait ça pour mon bien.*

*Parce qu'avant durant les 5 années que t'étais à \*\*\* t'avais pensé à partir ?*

*Ben non, j'étais en Ligue Nationale et je jouais... pourquoi partir ? Pourquoi aller ailleurs quand on est bien ? J'ai jamais pris d'agent, j'ai toujours fait tout seul. Après c'est clair que si t'as un agent...*

*Tu penses que ça aurait changé ?*

*Oui ! Mais j'avais pas besoin ! J'étais à \*\*\*, c'était nickel ! Pour moi \*\*\* et \*\*\* c'était loin, trop loin pour moi... J'avais de l'attachement à \*\*\*, je pense que ça a joué un grand rôle. Et puis bon j'étais depuis quelques années avec ma copine. C'est pour ça qu'après j'ai téléphoné à \*\*\* (le club le plus proche en LNB) et puis ça m'a plu. Et encore une fois, j'avais pas trop confiance dans les autres options du président...*

*Et là tu vivais toujours chez...*

*Ouais toujours chez mes parents. J'ai fait les déplacements tous les jours...*

*Et le club te proposait aussi un boulot ?*

*Non, pas ce club alors... L'année-là, j'ai un peu bossé à gauche à droite.... c'est tout du bouche-à-oreille, j'me suis démerdé un peu tout seul. Des petits trucs à gauche à droite et puis j'ai passé l'année comme ça. Un peu de chômage aussi pour compléter le petit salaire que j'avais au hockey. J'avais 30'000 balles... Mais j'étais déjà super content quoi. (Billy – précaire, partiel, famille)*

Dans la manière dont Billy présente les événements, l'absence de confiance dans les intentions de son président est mobilisée pour masquer et compenser sa dépendance à une configuration locale. Une saison plus tard, il connaîtra à nouveau le même événement (faillite d'un club), ce qui le poussera cette fois à s'engager dans un club davantage éloigné. Cet exil forcé a cependant eu cette fois un effet positif plus marqué sur sa carrière :

*Les années à \*\*\* (LNB) c'était vraiment les meilleures années. Au niveau équipe, ambiance, et résultats aussi, personnels ou collectifs. Là j'étais vraiment épanoui quoi. J'ai eu des bonnes années ici aussi (son club d'origine), mais j'ai été plus reconnu en haut ça c'est sûr. Le fait de s'expatrier ailleurs ça fait beaucoup... (Billy)*

Pour Bob, qui est également encore relativement jeune (24 ans) au moment de la faillite, l'évènement va littéralement infléchir sa trajectoire sportive et incarner le début d'une « nouvelle » ère (encadré 4.9). L'éclosion de sa carrière « post-événement » confirme dans son cas que le temps « court » peut influencer sur le temps « long ».

#### ENCADRÉ 4.9

*Si le club avait continué, j'aurais pas bougé de là. J'ai jamais eu l'ambition de me dire : « Un jour je vais jouer en LNA ». J'étais un joueur qui cassait des autres joueurs, qui suivait des étrangers, qui prenait pas de goals et qui avait une réputation de « dur ». J'étais pas une machine qui marquait des goals. Mes stats, j'avais 100 minutes de pénalités, 2 goals, 8 assists et puis voilà quoi.*

*Mais ça te convenait ça ? Parce que tu me disais que tu aimais le « jeu »...*

*Ben moi j'étais content de jouer à \*\*\* (LNB), il y avait une super ambiance dans le vestiaire. C'était une grande famille quoi ! Il y avait plein de gens pour aller boire des verres après les matchs.*

*Donc tu mettais entre parenthèse le côté « jeu » parce qu'il y avait une bonne ambiance...*

*J'étais content de pouvoir jouer en LNB. C'est un niveau incroyable. Je me disais presque que j'étais une star parce que je jouais en LNB à \*\*\*. T'avais ton nom dans les journaux. Dans les bars, tous les gens qui étaient là venaient voir les matchs. Si un jour tu marquais un goal ou que tu faisais un super check, le lendemain c'était : « Hey ! Super ce que t'as fait hier ! ». Quand on battait les bonnes équipes, t'attendais rien que de te lever le lendemain, d'aller boire le café et de regarder si dans le journal il y a une ligne sur toi. Chaque fois que tu fais un bon match, tu vas lire l'article le lendemain. Et quand t'as lavé (mal joué), tu vas aussi lire pour voir s'ils marquent quelque chose sur toi (rires) ! Et après il y a eu la faillite administrative du club... Là j'avais signé à \*\*\*(LNB), j'avais été faire finir la saison avec eux, faire les playoffs...*

*T'as eu plusieurs offres quand il y a eu la faillite ?*

*Là j'avais pas d'agent, rien... J'avais appelé ce club et puis j'ai été négocié avec eux un contrat, et je gagnais je crois 800 ou 1000 balles le match ! J'ai été direct expliquer aux copains dans le vestiaire : « Je gagne 800 balles pour le match, c'est incroyable, j'y vais ! »*

*Et là-bas tout était beaucoup plus pro. L'entraîneur \*\*\*, il savait me dire avec quelle canne j'avais joué dans toute ma carrière, que c'était pas la bonne palette et le bon manche, qu'il fallait que j'essaie ci et ça... Il voulait que je joue dur, il voulait me mettre dans une ligne comme ci comme ça. En fait Il m'a donné un rôle bien meilleur que ce que j'avais à \*\*\*. Et il m'a re-signé...*

*C'était aussi la première année où tu partais de la maison ?*

*Ouais aussi, j'étais jamais parti... Mais là j'avais besoin d'argent pour vivre donc.... Et j'ai touché un contrat de 48'000 francs...C'était incroyable quoi ! C'était plus du double que j'avais à \*\*\* !*

*J'habitais seul à \*\*\*, un coin complètement perdu, dans une ville où il y a rien, personne. J'ai vraiment trouvé un super truc. 6 mois plus tard, le premier que j'invite à la maison, il regarde l'intérieur de l'appart et puis il dit : « Mais il y a quelqu'un qui habite ici ? » (rires) Il y avait un canapé, une table et un lit (rires) ! Dans une chambre il y avait un hamac ! (rires) J'avais rien quoi ! Pas dire qu'il y avait des tableaux, des rideaux ou bien un tapis par terre...*

*Et puis là super saison. Sur la glace et en dehors de la glace. Les gens, la mentalité. Les sorties c'était de la folie. Vu qu'on gagnait tous les matchs et qu'il y avait que des bons gars dans l'équipe, que tout tournait bien et que je faisais des bons résultats personnels... Les gens là-haut ils vivent le hockey, c'était leur truc, leur sortie. C'est vraiment une ville qui est positive sur tout quoi. J'ose pas tout dire ce que j'ai fait là-haut ! (rires) Là c'était la première année que j'habitais pas à la maison et puis j'ai profité de la vie, avec les gonzesses, à fond ! Tout le monde vivait le hockey et c'était vraiment une super saison, même l'entraîneur était fantastique. Je jouais avec \*\*\*, un des étrangers et puis \*\*\*. On faisait un bon trio, on faisait tourner les matchs.*

*Ton rôle a changé en quelque sorte ?*

*C'est la première année où un entraîneur ne connaissait pas les joueurs et les a jugés en regardant comment ils jouaient. Et ensuite il a fait ses lignes. Les trois on allait bien ensemble et puis on était surtout une ligne de Romands. Il y avait une ligne de Suisse-Allemands, une de Tessinois et une ligne c'était tous les jeunes. Il avait compris qu'il fallait pas tout mélanger.*

*Et puis la saison-là j'ai fait des playoffs de folie, je scorais à tous les matchs, j'étais élu meilleur joueur 1 match sur 2. Vraiment le truc... Enfin moi je trouve que c'est tellement cool d'avoir plein de monde à la patinoire qui crient ton nom, dans les journaux ça parle de toi, c'est tout un ensemble qui fait que ça te booste, ça te monte. Donc j'étais un illustre inconnu et là j'étais devenu quelqu'un qui tire l'équipe quoi ! Tu sens que les gens ils sont derrière toi et qu'ils comptent sur toi.*

*Des bons playoffs et en plus vous faites la promotion...*

*Ouais et j'ai reçu la proposition de rester là en LNA... en plus je sortais avec la fille du président du club... (rires) ! Mais ouais avec du recul j'aurais dû montrer plus vite que j'étais un technicien qui marquait des goals... Le fait de pas l'avoir direct montré, j'ai perdu 4 ans, le temps de partir et de montrer ce que je valais. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Ce joueur d'origine modeste semble en effet se « satisfaire » de sa situation, faisant écho dans une certaine mesure à la « résignation » et à « l'acceptation de leur sort » des classes populaires observées par P. Bourdieu : « La nécessité impose un goût de nécessité qui implique une forme d'adaptation à la nécessité, et, par là, l'acceptation du nécessaire, de résignation à l'inévitable » (1979a, p. 433). Même si sa situation n'exprime aucun misérabilisme, le joueur est heureux comme ça et n'a pas vraiment d'ambition autre que de jouer pour « son » club. Au-delà de son « goût de nécessité » – qui se retrouve également dans le cas de Billy (cf. encadré 4.8) : « *Pourquoi partir ?* » –, son cas illustre une nouvelle fois la reconnaissance symbolique du capital sportif et la manière dont un entraîneur peut contribuer à valoriser une carrière.

Depuis cet événement et son départ provoqué, son rôle et sa position dans les équipes, en LNB comme en LNA, n'ont plus été les mêmes. Au début de sa carrière, enfermé dans un rôle défensif et « destructeur », son exil forcé a engendré une réévaluation de ses qualités techniques et créatrices. L'émergence d'une forme de confiance caractéristique des économies de la singularité n'a ainsi pas eu lieu dans « son » club. L'évaluation de ses qualités par les entraîneurs, mais aussi par les agents ou les médias n'a pas fonctionné dans un contexte local où l'auditoire semble s'être habitué au rôle qui lui était confié. Ce phénomène illustrant que « nul n'est prophète en son pays » – qui s'observe également dans le cas de Billy (à la suite de l'encadré 4.8) –, ne semble de loin pas isolé, mais identifié pas d'autres joueurs :

*Je trouve que j'ai été beaucoup plus considéré ailleurs qu'à \*\*\* (son club d'origine) où au bout d'un moment je faisais partie des meubles et pff... plus personne ne parle de toi, ni en bien ni en mal... Même dans la presse, quand tu marques 3 buts c'est normal, quand t'en marques zéro, ben t'es sur le déclin... J'étais devenu presque banal... (Alain – précaire, partiel, couple)*

*Très objectivement j'ai observé ce phénomène à plusieurs reprises. C'est assez affolant. Des joueurs qui ici étaient assez peu considérés, ils partent 2-3 ans en Suisse allemande, et quand ils reviennent c'est des stars (rires) ! Je l'ai aussi vécu en allant à \*\*\* (LNB), là-bas l'entraîneur et même les gens me voyaient différemment, sous un regard nouveau... J'ai vraiment l'impression que pour être apprécié à ta juste valeur il faut partir. (Baptiste – précaire, études, maison)*

Etre moins considéré dans son club d'origine, pourrait ainsi être lié à un processus d'« étiquetage » qui enferme le joueur dans une représentation, mais aussi plus concrètement dans un rôle qu'on lui attribue. Cette labellisation ne semble pas se limiter à celle entreprise par l'entraîneur (cf. p. 209-210), mais s'étendre plus largement aux acteurs évoluant en périphérie directe de l'espace du hockey (médias, public). Ce phénomène a cependant majoritairement émergé dans le discours des joueurs issus de (A), pour qui partir permettait encore une nouvelle « invention de soi » (Kaufmann, 2004a) au sein de la LN et une recomposition de son personnage sur la scène sportive. Toutefois la meilleure diffusion de l'information concernant la valeur des joueurs – liée aussi aux métrologies mises en place pour les évaluer – rend actuellement la (re)découverte totale d'un joueur moins probable. La mobilité n'est ainsi pas la même au fil des cohortes et cette dernière devient progressivement une forme de reconnaissance par le marché et un élément important de la transformation de ce dernier.

La faillite est en revanche vécue différemment par les joueurs plus âgés, pour qui la question de l'adhésion se pose avec plus d'acuité. Pour deux d'entre eux, cet événement sonne la fin de leur carrière, que André semble accepter sans coup férir et avoir, dans une certaine mesure, cherché à anticiper les effets :

*C'était une saison de merde ! Sur le plan sportif aussi, indépendamment de la faillite. D'ailleurs cette année-là j'ai commencé à bosser... M. \*\*\* (l'homme qui reprendra le club) m'avait trouvé un boulot. L'hiver je travaillais à mi-temps et l'été à 100 %, mais après une année ils ont dû revoir un peu leur effectif... Moi je m'en foutais, à la limite j'étais même content. Et là j'ai connu un petit peu le chômage. Mais pour moi la Ligue Nationale c'était fini à cet âge-là, à 30 ans. Je me suis même pas posé la question... (André – confirmé, sans occup., seul)*

La décision est en revanche moins évidente pour Alain. Même s'il a dû finalement s'y résoudre et renoncer à ce projet, sa volonté de se maintenir en LN est encore présente :

*Ça s'est détérioré à la fin de la saison, le président ne pouvait plus nous payer, il savait que c'était foutu... Là le vestiaire commençait à se vider... Tous les joueurs se sont taillés et ça a été le début de la fin. Pour moi ça a surtout été le début des grandes questions. La LNB s'arrêtait, j'ai eu quelques discussions avec \*\*\*, \*\*\* et \*\*\* (3 clubs de LNB) mais là j'avais ma fille qui avait même pas 1 année, j'avais 32 ans... Tu vois les clubs ils voulaient pas trop payer... J'avais discuté un peu plus avec \*\*\*, ils voulaient me donner 3000 balles par mois, quasiment pro, mais j'ai dit : « pfff... ». Je devais repartir à zéro, déménager, j'avais la gamine qui avait une année, ils payaient pas des masses... Et il faut bien dire que j'étais un peu à la fin aussi. Et pour finir c'est \*\*\* qui m'a dit : « C'est moi qui reprend le club en 1<sup>ère</sup> ligue, reste ! T'encadres un peu les jeunes ... ». Et pour finir j'étais tout content de pouvoir rester et jouer encore... Et puis là j'ai fait 6 mois-1 année de chômage... Et au bout d'un moment ils m'ont trouvé une place... (Alain – précaire, partiel, couple)*

Même si son adhésion semble encore rester très vive – il a 32 ans, alors qu'en moyenne les joueurs de son profil mettent fin à leur carrière en moyenne vers 27 ans –, sa position de joueur « précaire » au sein de la Ligue ne lui permet pas d'obtenir des offres financières suffisamment intéressantes pour contrebalancer les changements qu'occasionnerait son enrôlement dans un autre club.

La situation vécue par Alban (encadré 4.10, 34 ans au moment de la faillite) est un peu différente. Malgré son âge relativement avancé, son « envie de jouer » atteste encore d'une forte adhésion. À la différence d'Alain, son statut de joueur « confirmé » lui permet de bénéficier de rémunérations importantes pour la LNB, ce qui semble avoir également favorisé son maintien en LN.

#### **ENCADRÉ 4.10**

*Juste avant que la faillite soit déclarée, j'ai été viré... J'ai été envoyé à \*\*\*(LNB) ! Qui faisait aussi le forcing pour m'avoir c'est vrai... Mais \*\*\*(le club en faillite) me devait à peu près 30'000 balles... et il m'a dit : « Ben si tu veux ton pognon tu vas à \*\*\*(LNB), autrement tu te les... » En gros ! (rires) c'était à peu près ça...*

*Bon pour toi c'était pas non plus le baignon d'aller à \*\*\*...*

*Ouais c'était pas le baignon, mais c'était quand même pas très pratique non plus, j'étais installé avec ma femme à \*\*\*, c'était pas le plus pratique de partir comme ça.*

*Oui parce que tu étais marié avec un enfant...*

*Voilà et quand j'ai été envoyé à \*\*\*, c'était dans le but d'y rester. Parce que là j'avais signé un contrat oral de 100'000 balles, oral... parce que le mec avec qui je discutais c'était un copain... Et puis après il y a \*\*\* qui est arrivé et il me dit : « Alors comment pour l'année prochaine, tu comptes rester ici ? », « Ben oui j'ai un contrat ! », « Comment t'as un contrat ? », « J'ai discuté avec l'autre, j'ai un contrat de 100'000 balles... », « Ah non ça va pas... », « Quoi ? Ça va pas ? » je me lève « Salut... à bientôt ! » (il mime la scène)... et il me fait : « Mais on peut discuter... », « Je discute pas avec les cons qui veulent m'arnaquer ! » (rires) Ah moi j'ai toujours été franc. J'aime pas les faux-cul... Mais bon malgré ces histoires j'avais quand même encore envie de jouer, donc après je suis allé à \*\*\*(LNB) une saison. Et comme j'avais aussi quelques problèmes d'argent...*

*(Alban – confirmé, partiel, couple)*

En définitive, la faillite du club a des conséquences variées en fonction du statut des joueurs sur le marché. Si l'évènement ne semble pas vraiment affecter Bastien, mais simplement précipiter son départ, pour d'autres joueurs en début de carrière comme lui, l'évènement permet une valorisation et un renforcement de leur adhésion. La reconnaissance plus élevée de Billy liée à son exil (encadré 4.8), et surtout l'expérience enchantée de Bob (encadré 4.9) – qui sur le plan sportif ne reçoit que des échanges confirmatifs de sa valeur et en parallèle profite de la vie, fréquente des filles, et même celle du président ! – alimentent ainsi une forme de conversion à la pratique. À l'échelle des joueurs plus âgés, certains se retrouvent précarisés et exclus. N'y croyant plus, André s'adapte et essaye de se reconvertir. Mais dans les exclus, certains demeurent dans l'*illusio* que le jeu vaut encore la peine d'être joué, comme Alain. Son cas renvoie à davantage de souffrance et de désenchantement, puisque sa précarité est redoublée par la non-acceptation de sa situation.

## Conclusion

La durée relativement courte des carrières sportives est souvent associée à l'incapacité à mobiliser un corps performant sur le long terme. Or, considérant la grande variabilité des âges d'arrêt (cf. tableau 4.1, p. 179), la dimension corporelle, bien que centrale, ne semble pas être l'unique facteur faisant obstacle au maintien. Au-delà des compétences physiques et techniques légitimes pour jouer dans la « cour des grands », le maintien des joueurs en LN revêt une dimension éminemment sociale.

Ainsi, les dispositions à se maintenir, en partie issues des expériences passées et se construisant également dans les événements de la carrière, s'actualisent dans les interactions entre les différents acteurs de l'économie sportive, mais aussi de son économie « parallèle ». En ce sens, le modèle d'analyse construit par M. Schotté (2012) à partir de l'observation des coureurs marocains et les conclusions auquel il aboutit – « à savoir que le succès est façonné par le social » (p. 10) – trouve un écho dans notre cas empirique. D'une part, la relation avec l'entraîneur apparaît au cœur de la dynamique du maintien et s'inscrit dans une économie symbolique de la confiance mais aussi de la singularité (Karpik, 2007) reposant sur des réseaux d'influence. D'autre part, le maintien – qui renvoie à différents degrés et formes de « succès » – est influencé par des chaînes d'interdépendances extra-sportives, liées à la famille, à la formation, à l'emploi ou à la vie conjugale. L'expérience de la LN est singulière et la catégorie « inclusive » des hockeyeurs de LN renvoie à une multitude de conditions. Ce constat trouve un écho dans la distribution asymétrique des salaires mais s'inscrit plus largement dans une trajectoire sociale renvoyant à une pluralité de modalités d'engagements parallèles à l'activité sportive, allant du hockeyeur professionnel célibataire au joueur travaillant à temps partiel et vivant avec femme et enfants.

Si la pluralité des conditions rencontrées empêche une montée en généralité sur la condition du hockeyeur, elle exprime néanmoins l'importance d'inscrire la carrière sportive dans la trajectoire sociale de l'individu. La pluralité des engagements observés contribue à expliquer comment les dispositions à se maintenir en LN – et notamment celles permettant de supporter la violence symbolique et physique des conditions de travail éprouvée par les hockeyeurs – s'actualisent dans l'espace du hockey et débouchent sur des processus de soumission ou de résistance. Ces qualités « morales » ne sont pas immuables, mais évoluent, au même titre que l'adhésion des acteurs, au gré des événements de la carrière. Au final, bien que centrale, la dimension corporelle ne semble pas être l'unique facteur faisant obstacle au maintien ou expliquant la relative courte durée des carrières des hockeyeurs ; autrement dit, le biologique semble façonné par le social (Schotté, 2016) et les arrêts n'apparaissent pas si « naturels » que cela.

L'évolution généralisée des organisations sportives vers un processus de rationalisation de la performance (Loirand, 2003) a modifié les manières de faire carrière. Se maintenir au sein de la LN nécessite de plus en plus un mode d'engagement exclusif, conduisant les joueurs, même les plus précaires, à se désengager d'occupations professionnelles à temps partiel, mais aussi d'une vie conjugale devenue plus difficile à maintenir dans un contexte de professionnalisation exigeant une mobilité géographique accrue. Par ailleurs, cette transformation des organisations sportives, visant à modifier le système établi en attribuant aux compétences sportives une valeur correspondante sur le marché, semble être une manière de légitimer rationnellement leur autorité (Weber, 1922), alors que la subjectivité des décideurs (entraîneurs, dirigeants) demeure à l'origine de la production de ces métrologies et ultérieurement de leur utilisation.

## Chapitre 5 : Considérer le hockey comme un travail ?

---

L'analyse sociologique des déterminants du maintien en LN (chapitre 4), dans des conditions précaires ou confortables, a permis de rendre compte de la façon dont les joueurs adaptent leurs dispositions – ou demeurent en décalage – par rapport aux exigences du marché en vigueur aux différentes époques et selon les positions qu'ils occupent au sein de la LN. Afin de mieux comprendre ces processus d'ajustement physique ou moral, il s'agit de saisir plus finement la dynamique de cet espace, dont le cadre légal est celui du travail. Ce chapitre cherche ainsi à approfondir l'analyse de l'expérience du hockey au fil des générations au travers des discours se rapportant au cadre de l'activité et aux façons de l'exercer. Le produit de ces adaptations se reflète dans les représentations que les hockeyeurs associent à leur activité, en particulier lorsqu'ils lui prêtent plus ou moins les attributs d'un « travail ». Cette analyse trouve un écho dans l'appréhension de l'« après-carrière » dans la mesure où les transitions s'éclairent de manière différenciée si l'individu a le sentiment de « commencer à travailler » ou simplement l'impression de « changer de métier ».

Poursuivre une analyse en termes de *champ* – ou de sous-espace spécifique, celui de la LN – permet, au travers des transformations objectives du marché et des organisations, de saisir la tension entre les statuts et les pratiques professionnelles, entre le cadre de travail et la perception de ce dernier. De manière complémentaire, articuler ce niveau d'observation à celui mis en œuvre dans la théorie des *mondes sociaux* permet de comprendre – même en fondant uniquement l'analyse sur le point de vue des joueurs – les règles du jeu et les conventions qui orientent les comportements et les interactions entre les individus plongés dans des configurations spécifiques. Au sein des trois cohortes observées, on exerce ainsi objectivement son activité dans un cadre professionnel, puisque les joueurs sont rémunérés dans le cadre d'un rapport contractuel et possèdent légalement le statut de travailleur. Or, tous les joueurs ne le perçoivent pas ou ne l'expriment pas de cette manière en fonction de la *doxa* dominante à certaines époques, des représentations qui se façonnent au croisement des structures de l'espace et des interactions qui s'y développent.

Les activités sportives pratiquées dans un cadre professionnel – le même raisonnement s'applique aux activités artistiques – ont fréquemment été associées dans la littérature à des *Beruf*<sup>141</sup>, c'est-à-dire à des *vocations professionnelles*<sup>142</sup>. L'analyse de ces activités possède une forte valeur

---

<sup>141</sup> Les travaux de M. Weber (2000 [1904-1905]) – notamment sur les types de salut délivrance et leurs influences sur la conduite de vie – ont fortement contribué à l'usage profane du terme *vocation*. À l'aide de son concept de *Beruf*, qui intègre simultanément les notions de métier et de vocation, Weber propose une explication du glissement progressif vers le capitalisme moderne en Occident. Pour l'auteur, le capitalisme moderne n'a pu se développer qu'en présence d'un *esprit du capitalisme* venant légitimer la recherche du profit. Longtemps condamnée par l'Eglise, l'accumulation de richesses devient progressivement tolérée bien que la jouissance de ce capital soit réfrénée. C'est dans le protestantisme ascétique et dans l'éthique puritaine qu'il va trouver l'essence de sa théorie, où les types d'activités apparemment dirigées vers le profit, sont considérés comme une vocation envers laquelle le travailleur développe une obligation morale. Il s'agit dès lors d'accomplir sa vocation dans sa tâche. Le travail reçoit, sous l'influence de ce mouvement religieux, ses lettres de noblesse, au contraire de la vie religieuse qui éloigne plutôt l'homme de son devoir (Weber, 1996, p. 414).

<sup>142</sup> Sous l'impulsion des travaux de M. Weber, l'historien C. Chevandier dresse dans l'introduction de son article traitant de la « vocation professionnelle » (2009), un portrait de l'évolution du sens du terme « vocation » dans le dictionnaire. Relevant son ancrage initial dans le champ lexical religieux, il constate que son utilisation dans le domaine des métiers et des professions s'est répandue déjà à partir des années 1920, quand le concept est défini parallèlement au sens ecclésiastique comme « une inclination que l'on sent pour un état ». Mais c'est à partir des années 1960, que « le mot échappe véritablement aux seuls états (littéraires et artistiques) pour concerner également des professions » (2009, p. 95-96). Ce constat épistémologique le conduit à formuler simplement que « la vocation est une modalité d'accès à un état, à une profession » (2009, p. 106).



heuristique – en plus de représenter un défi à l’analyse sociologique (Freidson, 1986) –, car elle permet de questionner les représentations « ordinaires » du travail. Les travaux dans le milieu artistique sur les danseurs (Lailier, 2012, 2011ab ; Sorignet, 2010, 2004a), les comédiens (Menger, 2002a) les musiciens (Becker, 1985 ; Buscatto, 2004 ; Ravet, 2007) ou les écrivains (Heinich, 1995, 2000 ; Lahire, 2006) ; mais également ceux dans le milieu du sport sur les footballeurs (Suaud, Faure, 1999 ; Bertrand, 2008 ; Raser, 2012b), les cyclistes (Brissonneau, Aubel et Ohl, 2008 ; Lefèvre, 2015, 2010 ; Aubel, Lefèvre, Ohl, 2015), les coureurs à pied (Schotté, 2012, 2005), les gymnastes (Papin, 2007, 2000) ; les nageurs (De Bruyn, 2006), les athlètes (Forté, 2006) ou les cavaliers (Chevalier, 1995), nous apprennent que toutes ces activités singulières peuvent être éclairées par la perspective d’une sociologie du travail, mais surtout des vocations. La plupart de ces recherches rendent effectivement compte de la mobilisation par les individus d’une rhétorique de dénégation du travail. Le domaine sportif serait historiquement structuré par « un processus de dénégation qui ne permet à cet univers de pratique de fonctionner qu’à la condition de se penser comme un monde social inversé où la peine est transfigurée en plaisir et le travail en jeu » (Defrance, 1987, p. 182). Les registres de la « passion » et du « don » sont d’ailleurs fréquemment mobilisés dans les discours des athlètes pour justifier la force de leur engagement (Bertrand, 2008 ; Fleuriel, 1997 ; Faure et Suaud, 1999, Lefèvre, 2010 ; Schotté, 2012, 2005). Sans omettre les contreparties offertes par la pratique, « la vocation sportive peut être comprise comme le résultat d’un double processus qui consiste non seulement en l’élaboration de profits plus ou moins complexes et plus ou moins visibles, – matériels ou symboliques, immédiats ou différés, etc. –, mais aussi en un travail d’inculcation de valeurs sportives normatives où le désintéressement, le don de soi, l’amour du sport sont les seules finalités pensables et avouables » (Fleuriel, 1997, p. 99). L’adhésion des sportifs à leur univers de pratique masquerait donc en partie le « travail » effectué tout comme le « cadre du travail » dans lequel ils évoluent, qui peut certes être décrit comme un cadre particulier (Mignon, 2008), mais qui demeure néanmoins un espace générant des emplois, dans lequel des modes de reconnaissance existent et où on peut espérer faire carrière.

Les différentes études semblent ainsi indiquer des réticences des sportifs à se penser en « travailleur », notamment en raison de leur très forte adhésion à l’*illusio* et à la *doxa* reposant sur l’idée que leur engagement vient avant tout d’une vocation. Si ces croyances tendent à masquer certains attributs du travail, ces représentations semblent pourtant évoluer au cours de la carrière et en fonction du statut des joueurs. L’immersion faite par C. Mauny (2009) auprès de handballeurs professionnels permet de mettre en évidence la pluralité des rapports des joueurs à l’activité en lien avec leur position objective et les étapes de leur carrière. Ainsi, les « apprentis » handballeurs doivent encore « travailler pour jouer », les joueurs confirmés se partagent entre les joueurs *missionnés* (les mercenaires), qui vivent leur activité comme un « travail joué », les *fidèles* (les clubistes), qui « jouent au travail » et les joueurs en fin de carrière, qui doivent plutôt « s’entretenir pour jouer ».

L’entrée des hockeyeurs en LN, qui peut être associée à un processus d’enchantement et de consécration (chapitre 3), contribue à alimenter la force de leur engagement et une forme de dénégation du travail. De manière imagée, la « poudre magique » créée par le rite d’institution – puisque « l’institution est un acte de magie sociale » (Bourdieu, 1982a, p. 59) – « recouvre » la nature même des tâches à accomplir ; le travail est pourtant là, gisant sous cette poussière enchantée. Mais cette entrée dans la « cour des grands » est également synonyme de rencontre avec un monde professionnel structuré par ses propres règles du « jeu » et ses injonctions. À son contact l’adhésion des acteurs n’est ainsi pas immuable et sans faille, il y a des processus de résistance, de recomposition ou de crise de la vocation (cf. chapitre 4). Ces dernières sont observées dans le milieu du football par J. Bertrand (2009, p. 371-73), qui identifie des crises d’*ajustement* (aux nouvelles conditions de pratique) ou de *déclassement* (sportif), mais aussi dans le milieu de la danse (Lailier, 2011a, Sorignet, 2004b), de l’enseignement (Perrier, 2004) ou chez les musiciens de Jazz rencontrés par M. Buscatto qui doivent, pour beaucoup d’entre eux, accepter de passer de « la vocation artistique au travail musical » (2004, p. 44), une transition vécue

« comme une contrainte à l'expression de soi, à la réalisation de sa vraie musique » (p. 45). Le rapport à l'activité n'est ainsi pas toujours celui espéré, mais également pas nécessairement le même au cours de la carrière. En parallèle de leur carrière professionnelle, il y a donc une carrière « morale » (Becker, 1985 ; Goffman, 1968) entendue comme le « cycle des modifications du système de représentations » de l'individu, à prendre en compte. Ces fêlures dans l'édifice vocationnel peuvent ainsi entraîner un processus de reconfiguration, voire de « dépoussiérage » de l'activité, contribuant à rendre les traits du « travail » plus saillants. En outre, ce processus n'est pas qu'interne, les représentations sociales du travail sportif peuvent également agir sur la perception externe des hockeyeurs, et c'est donc aussi auprès des proches, du public et de la scène médiatique que l'activité sportive véhicule son image « scintillante ». De l'extérieur, la visibilité des performances sportives renvoie symétriquement à l'invisibilité de leur production et reproduction (Bourdieu, 1980) et tend ainsi à faire méconnaître le quotidien des travailleurs sportifs. Les différentes interactions avec les auditoires du hockey – plus ou moins impliqué dans le « milieu » – contribuent également à façonner les représentations des hockeyeurs concernant leur activité.

Parallèlement aux évolutions diachroniques du rapport à l'activité liées à l'avancement dans la carrière, ce processus de requalification s'observe également de manière synchronique, c'est-à-dire à l'échelle des différentes générations observées. La mise en évidence pour les trois cohortes de déterminants structurels et de modalités d'interactions différenciés intervenant dans le processus d'entrée en LN (chapitre 3) puis dans celui du maintien (chapitre 4) a déjà permis de rendre compte des effets des transformations de l'espace national du hockey suisse sur les adaptations physiques et morales des joueurs aux exigences croissantes des organisations. Pour rappel, bien que les premiers hockeyeurs « professionnels<sup>143</sup> » apparaissent en Suisse dans le courant des années 1980, à cette époque les clubs produisent de la performance à partir d'un modèle flottant et artisanal qui accorde beaucoup de libertés aux joueurs. Lors de la décennie suivante, les clubs se muent progressivement en personnes morales et développent un modèle plus structuré et formalisé, mais qui offre aux joueurs une marge de manœuvre encore relativement importante. Dans le courant des années 2000, cette autonomie se réduit drastiquement, la production de la performance devient plus rationalisée, « industrialisée » et orientée vers le rendement.

Ce chapitre prolonge ainsi la réflexion sur les effets du processus de professionnalisation en mettant l'accent sur l'évolution au fil des générations des rapports des joueurs à leur activité. En précisant les particularités et les dynamiques du contexte sportif suisse et de ceux du hockey sur glace, il s'agit autrement dit de comprendre quelle emprise l'évolution de cet espace a sur les modalités d'engagement, comment elle transforme l'expérience du hockey et, de là, conduit à un processus de requalification de l'activité. Nous faisons l'hypothèse d'un rapport à la professionnalisation socialement et temporellement construit, alimenté par un processus de sélection se différenciant au fil des cohortes. Les mutations structurelles observées à l'échelle de la Ligue Nationale et des organisations qui la constituent ont ainsi pour corollaire une modification du rapport à l'activité chez les joueurs, à la fois de manière diachronique et synchronique. En effet, les joueurs issus des différentes cohortes n'ont pas été formés et n'ont pas évolué dans les mêmes conditions, bien que des chevauchements puissent être observés. Un joueur en fin de carrière issu de (A) peut évoluer en même temps qu'un nouvel entrant issu de (C). Les deux joueurs sont ainsi confrontés à la même étape du processus de professionnalisation ou au même stade de développement du marché, mais pas aux mêmes âges. Contextualiser les discours recueillis en fonction de l'époque et de l'étape de la carrière à laquelle ils font référence paraît donc indispensable.

---

<sup>143</sup> Au sens où le marché offre depuis cette période des revenus suffisants aux joueurs évoluant dans l'élite pour que ces derniers s'engagent de manière exclusive dans leur pratique.

Afin de mieux comprendre le façonnement chez les hockeyeurs des différentes représentations de leur activité, le chapitre se structure en deux sections. Après un aperçu des rapports de travail « violents » qui ont cours dans la pratique (chapitre 4), une première section interroge, cette fois du point de vue juridique et contractuel, le *cadre de travail particulier* du hockey sur glace en Suisse. Une seconde section traite des représentations génériques associées au « travail » par les hockeyeurs afin de mieux comprendre par la suite le rapport qu'ils entretiennent avec le *travail particulier* demandé par leur activité sportive, dont la dimension ludique semble parfois « oubliée » par les études traitant de cette thématique.

## I. Un cadre de travail particulier

Comprendre le rapport que les individus entretiennent avec leur activité nécessite premièrement de prêter attention aux particularités de leur « cadre de travail », qui fixe le « format de participation » (Goffman, 1991 [1974]) à l'activité. Si le cadre de travail sportif repose fondamentalement sur une mise en jeu du corps au sein d'une économie symbolique de services – au sens où le sportif ne produit rien d'autre qu'une performance physique soumise à la reconnaissance subjective d'un auditoire –, il varie cependant en fonction du degré de professionnalisation de la pratique ainsi que des différentes politiques sportives en vigueur selon les pays. La comparaison de différents contextes nationaux permet de mettre en lumière et de positionner les normes professionnelles encadrant l'activité des hockeyeurs en Suisse.

Une analyse récente portant sur les conditions de travail des joueurs professionnels européens (2014)<sup>144</sup> a souligné que près des deux tiers des sportifs interrogés avaient le sentiment que leur pratique sportive constituait un risque pour leur santé alors que moins d'un tiers d'entre eux étaient en possession d'une assurance les protégeant contre les risques liés à une fin de carrière provoquée par une blessure. Les conclusions générales de l'enquête dressent ainsi un portrait guère réjouissant de la condition des travailleurs sportifs en Europe. Concernant spécifiquement la pratique du hockey sur glace, si la perception d'une mise en péril de la santé liée à la pratique est moins répandue, plus de la moitié des joueurs l'évoque tout de même. Les auteurs soulignent en outre qu'il existe une polarisation entre les réponses des joueurs slovènes et polonais, et celles des joueurs danois, finlandais et suédois, indiquant des « différences réelles entre la maturité et la structure du sport (hockey) en tant que profession à travers l'Europe » (traduit de l'anglais, p. 75). Cette distinction se manifeste principalement par une contractualisation des rapports de travail pour les hockeyeurs scandinaves, contrairement aux joueurs provenant des pays de l'est qui n'ont pas de contrat. Tous les hockeyeurs scandinaves disposent par ailleurs d'une assurance en cas de blessure, alors qu'aucun joueur de l'est interrogé n'en possède une. Ce constat permet de souligner l'importance d'intégrer à l'analyse le processus de professionnalisation des pratiques observées. À ce titre, les conditions de travail des hockeyeurs suisses se rapprochent davantage de celles des joueurs scandinaves.

Parallèlement au degré de professionnalisation, le « cadre de travail » du sportif se définit également sous l'influence de la politique sportive menée dans les différents pays. Dans leur ouvrage sur *La Condition des travailleurs sportifs* (2008), S. Fleuriel et M. Schotté mettent le doigt sur les spécificités du système sportif d'élite français qui rendent la vision du sportif en « travailleur » moins évidente. Tirailés entre les « gardiens du temple » et les « évangélistes du marché » – c'est-à-dire entre d'un côté une tutelle fédérale encadrée par des dirigeants sportifs paternalistes attachés aux valeurs de l'amateurisme et, de l'autre, des acteurs prônant une politique libérale et le développement du professionnalisme –, « les sportifs sont soumis à une double injonction. D'une part on exige d'eux qu'ils se comportent en « vrais professionnels », mais sans les garanties ordinairement associées à une profession. D'autre part, on les conjure de garder un état d'esprit « amateur », gage de la valeur morale de leur investissement » (p. 71). L'« exception sportive », mise en avant par les tenants des deux camps, rend ainsi difficile l'association du sportif à un « travailleur », les fédérations se souciant de rappeler et de préserver les valeurs du sport quand les acteurs économiques visent avant tout sa rentabilité. Le « passage » d'une tutelle fédérale vers une « libération » par le marché est de plus non linéaire et marqué par une certaine « inertie idéologique ».

---

<sup>144</sup> Financée par *UNI global union* et par *l'Association européenne des athlètes d'élites* et menée par le cabinet d'expertise *Syndex*, l'enquête porte sur quatre sports (hockey sur glace, rugby, handball, basket-ball) et concerne douze pays de l'Union Européenne (avec par ordre alphabétique : Allemagne, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Italie, Lituanie, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Suède).

Concernant le processus de professionnalisation, les auteurs mettent ainsi en lumière la dissonance existant entre l'étiquette ou le label assigné aux pratiques sportives dites « professionnelles » et la réalité des conditions-cadres qu'elles offrent à leurs membres. L'argumentaire se fonde principalement sur la pratique de l'athlétisme qui, selon le propre aveu des auteurs, « représente sans doute un cas extrême » (p. 55). Ainsi, dans le cas de l'athlétisme, « ce n'est pas tant qu'il soit devenu professionnel (...) mais précisément que ce « professionnalisme » se soit structuré d'une façon tout à fait particulière, qui ne reprend aucun attribut de ce qu'est une profession. (...) Le rapprochement de ce dernier avec le modèle typique de la profession permet de mettre au jour le faible degré de régulation réglementaire et l'incertitude qui caractérise le marché athlétique. Se définissant par une absence de barrière juridiquement établie à l'entrée, et par une totale indétermination des issues, ce marché s'avère le lieu d'une vulnérabilité structurelle » (p. 54-55). « Rémunérés sous la forme de primes et non de salaire, ils sont obligés de s'investir au maximum de leurs capacités avec le risque de concourir pour rien » (p. 69). Qu'ils soient sous la tutelle des dirigeants fédéraux ou livrés aux lois du marché, les athlètes ne seraient également pas vraiment couverts par les assurances garanties normalement dans le « cadre du travail ». Ce portait univoque semble confirmer, pour le cas de l'athlétisme, l'identification de « professionnels sans profession ».

Les auteurs poursuivent cependant en étendant leur analyse aux sports collectifs, tels que le football, le rugby, le handball, le volley-ball ou le basket-ball, si bien que le bilan critique émis au sujet de l'athlétisme, prend une valeur à portée plus universelle<sup>145</sup>. Ces pratiques sportives restent ainsi, « quand bien même le salariat n'y est pas absent, (...) pour la majorité des pratiquant dits « professionnels », des espaces de travail hautement incertains. Le montant astronomique des gains des champions les plus reconnus ne doit pas masquer ce qu'est l'ordinaire des sportifs engagé à temps plein, un ordinaire fait de précarité. D'une façon générale, le problème n'est donc pas que le sport soit devenu professionnel, mais que ce « passage » (...) ne s'accompagne pas de la création d'un réel statut de sportif qui lui donnerait accès à un ensemble de droits. » (p. 55). La plupart des travailleurs sportifs, dont l'univers est défini par l'incertitude, ne supporteraient en conséquence que les effets négatifs du travail – notamment sur la santé – sans bénéficier de ses avantages associés.

L'encadrement du sport de haut niveau en Suisse n'a toutefois pas la même histoire. Les acteurs en charge de sa réglementation et de son développement ont, contrairement au cas français, dû rapidement inscrire ces activités dans un cadre s'accompagnant de droits et d'obligations, à l'instar de n'importe quel autre type d'activité à caractère professionnel. Cette forme d'injonction précoce au professionnalisme permet d'identifier plus spécifiquement les effets propres du hockey sur les représentations de l'activité. Notre analyse ne cherche par ailleurs pas à remettre en cause la précarité et l'instabilité des carrières sportives, tout comme les inégalités causées notamment par les politiques libérales des organisations produisant de la performance. Ces difficultés sont rencontrées par beaucoup de sportifs « professionnels » en Suisse et elles s'observent notamment chez une partie des hockeyeurs de notre panel. Cette section cherche plutôt à mettre l'accent sur l'influence du cadre de travail et de son évolution sur le rapport à l'activité.

Dans un premier temps, les particularités du cadre contractuel des hockeyeurs suisses sont présentées afin d'observer ensuite la perception plus ou moins forte de ce dernier par les joueurs, notamment au travers du rapport salarial. Dans un deuxième temps, l'analyse porte sur la dimension « morale » du contrat, en particulier celle qui exhorte les joueurs à mener un mode de vie compatible avec les exigences liées à leur pratique sportive. Le rapport à ces injonctions contractuelles renseigne sur le fait de se penser ou non en travailleur.

---

<sup>145</sup> Si sous certains aspects cette montée en généralité ne peut être contestée, elle mériterait sans doute un développement plus nuancé en fonction des « cadres du travail » particuliers offerts par chacune des disciplines.

## 1. Du rapport contractuel

### 1.1 « J'ai les mêmes droits ! »

La pratique du hockey sur glace en Suisse permet d'apporter un éclairage complémentaire sur la problématique du « travailleur sportif ». La situation helvétique n'est en effet pas totalement comparable à la situation française. En Suisse on ne passe pas, comme c'est le cas en France, des « gardiens du temple » aux « évangélistes du marché ». Traditionnellement, la gestion du sport d'élite en Suisse est une affaire d'ordre privé et « les clubs sont les piliers du sport de performances et du sport de compétition » (Lamprecht, Fischer, Stamm, 2011, p. 8). Le processus de professionnalisation des pratiques sportives ne s'inscrit donc pas dans le contexte d'un affranchissement de la tutelle de l'Etat, mais se développe plus « librement » et avec moins de « contraintes idéologiques ». L'instance dirigeante du hockey – aujourd'hui appelée Swiss Ice Hockey Association (SIHA), anciennement Ligue Suisse de hockey sur glace (LSHG) – et les clubs de LN sont ainsi dès le départ – en ce qui concerne l'échelle temporelle de nos cohortes – orientés vers le marché même si, dans les années 1980, son rayonnement reste relativement local et sa structuration peu développée. Cette configuration politico-sportive est à l'origine de la considération relativement précoce, sur le plan légal, des hockeyeurs comme « travailleurs ». Ainsi, même si le sport d'élite suisse ne jouit pas d'un grand soutien de la part des autorités fédérales, les conditions cadres qui entourent l'activité des hockeyeurs – à l'exception d'une absence de syndicat<sup>146</sup> illustrant tout de même un développement peu abouti d'une « culture » professionnelle – sont proches de celles de n'importe quel travailleur. La loi suisse sur le travail (LTr, art. 1) définit très largement un « travailleur » comme « toute personne occupée dans une entreprise soumise à loi, de manière durable ou temporaire, durant tout ou partie de l'horaire de travail. » Aux yeux de la loi, les hockeyeurs de LN unis contractuellement avec un club sont donc des travailleurs à part entière. Cette reconnaissance juridique est en vigueur pour les trois générations observées, qui ont donc été encadrées légalement plus ou moins dans les mêmes conditions.

Concernant le cadre de son activité, le joueur est tenu de participer à tous les entraînements et à tous les matchs<sup>147</sup>, mais également aux diverses manifestations organisées par le club (illustrations 5.1, 5.2 et 5.3).

Art. 1 Le joueur se met à la disposition du club en qualité de joueur actif de la 1<sup>ère</sup> équipe. En sa qualité, il s'engage notamment à donner suite à toutes les convocations du club, soit pour les entraînements, soit pour les rencontres amicales et de championnat, ainsi que pour toutes les manifestations organisées par le club ou avec ses principaux sponsors et à prendre part à toutes les réunions des joueurs dans le cadre du club.

Illustration 5.1 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1995-96

---

<sup>146</sup> Des syndicats sont par exemple présents en NHL (National Hockey League) au Canada et aux Etats-Unis - et plus généralement dans les ligues professionnelles fermées nord-américaines (basket, baseball, football américain) et permettent de constituer un contrepoids aux instances dirigeantes et de fournir ainsi des dispositifs de protection supérieurs à ce qui s'observe en Europe.

<sup>147</sup> Pour une analyse plus détaillée des « charges de travail » et de leur évolution, se référer au point 2.1 : Du « temps libre » aux « heures supplémentaires », p. 263.

### 3. Prestation du joueur

En contre-prestation, le joueur est pendant la durée du contrat à la disposition du club pour tous

- les entraînements de culture physique ou programme spécial fixés par [REDACTED] qui doivent être suivis au moins à 85 %; toute absence supérieure à 15 % est pénalisée par le club par une amende de Fr. 100.-- par absence.
- les entraînements sur glace et le camp d'entraînement,
- les matches amicaux,
- les matches de championnat,
- les manifestations extra-sportives,

Illustration 5.2 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 1990-91

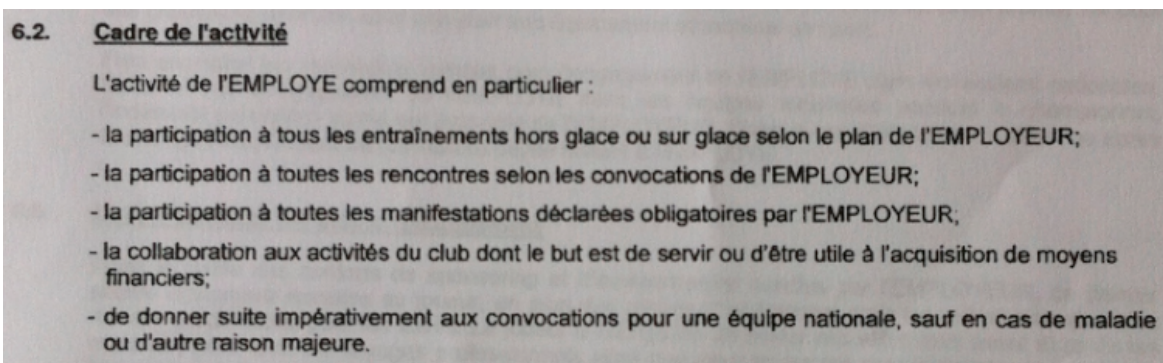


Illustration 5.3 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 2013/14

Au fil des cohortes, quelques évolutions peuvent être relevées dans les contrats des joueurs, qui tendent toutefois vers une certaine standardisation. Certaines sont symboliques, comme la modification du terme désignant le « fournisseur de prestations ». En effet, si la plupart des contrats réunis datant des années 1980, 1990 et 2000 utilisent le terme « joueur », les contrats plus récents désignent ce dernier par le terme « employé » (cf. illustration précédente) – respectivement le « club » devient l' « employeur » – ce qui renvoie à une volonté de considérer formellement le « joueur » en « travailleur » – et parallèlement pour les clubs de se considérer comme une organisation professionnelle.

Une évolution majeure concerne l'apparition dans les contrats d'une clause restrictive portant sur l'engagement dans une activité professionnelle parallèle (illustration 5.4). Cette disposition semble en partie expliquer l'augmentation du taux de joueurs « sans occupation » en parallèle de la pratique (cf. graphique 4.10, p. 190) et souligne cette fois plus concrètement, le souhait de l' « employeur » de donner à l'activité sportive le statut d'activité professionnelle principale.

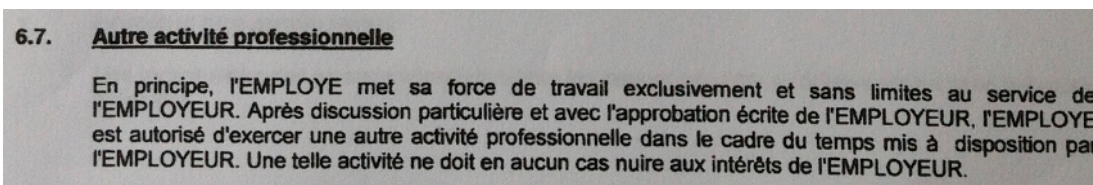


Illustration 5.4 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 2013/14

Concernant la rémunération, le hockeyeur de LN, généralement sous contrat pour une durée de 1, 2 ou 3 saisons, est salarié. Il perçoit donc un revenu mensuel sur lequel une part légale est retenue pour les assurances sociales – rente vieillesse (AVS), invalidité (AI), etc. – comme sur n’importe quelle fiche de paie d’un travailleur ; de leur côté, les clubs sont ainsi tenus de déclarer leur employé comme n’importe quelle entreprise (illustration 5.5).

1.3. Sur tous les montants versés à titre de salaire ou de prime seront déduites toutes les charges sociales devant être légalement supportées par le joueur (AVS, AI, APG, AC, LAA pour les accidents non-professionnels, LPP, ... etc.).

Le [REDACTED] assure en sa qualité d'employeur ses joueurs en conformité aux exigences légales contenues dans la loi fédérale sur les assurances accidents (LAA) du 20.03.1981. La prime afférant aux accidents non-professionnels est à charge du joueur (art. 91 al. 2 LAA).

#### Illustration 5.5 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 1990-91

En dehors de rares exceptions, le joueur évoluant en LNA est en principe payé sur 12 mois alors qu'en LNB, il l'est le plus souvent sur 8 ou 9 mois (illustrations 5.6 et 5.7). Il est également courant, mais pas obligatoire – parfois proposé traditionnellement par le club ou conclu après négociations –, que les joueurs aient la possibilité de « gonfler » leur salaire fixe avec des primes liées aux points réalisés par l'équipe ou alors à leurs points « personnels » (buts et assists). Concernant ce dernier point toutes les « fantaisies » sont ainsi permises, comme le confirme Bob :

*La 1<sup>ère</sup> année à \*\*\* c'était 120'000.- fixe, mais si je mettais plus de 10 goals, j'avais un bonus de 10'000.- et plus de 20 buts, c'était 20'000.- ! Donc la 2<sup>ème</sup> année c'est reparti à 130'000.- et c'était le même cirque... si je remettais plus de 10 goals, ça faisait 140'000... Ouais y'avait 2-3 combines dans le style dans les contrats (rires) ! Et ça c'est du basique encore ! (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

1. Le [REDACTED] verse au joueur les montants suivants à titre de salaire et de primes :

1.1. un salaire brut annuel de Fr. [REDACTED]. -

Ce montant est versé en 12 mensualités de Fr. ... la première fois le 1.4. 1990

1.2. Rétributions supplémentaires :

Au salaire annuel brut s'ajoutent :

un montant de Fr. 500 par point réalisé dans le cadre du tour de qualification avant play-offs et pour autant que le joueur a effectivement participé au match au cours duquel le, resp. les points a/ont été réalisé(s) (mention sur la feuille de match). Si le joueur est empêché de participer au match à la suite d'une blessure qu'il avait subie dans le cadre de l'exécution de son contrat (dans un match ou pendant l'entraînement) ces primes lui sont également dues.

#### Illustration 5.6 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 1990-91



2. Le club s'engage à verser au joueur les prestations financières suivantes :
- Salaire de base (fixe) pour la saison 1991-1992 : Fr. 72'000.- (septante-deux mille francs)  
Ce montant est versé en 8 mensualités de Fr. 9'000.- (neuf mille francs) . La première fois le 30 août 1991, la dernière fois le 31 mars 1992.
  - Primes par point récolté par le club durant les matches officiels (championnat, play-offs, finales etc. ) : Fr. 300.- (~~deux~~ <sup>trois</sup> cent) par point.  
Si le joueur est empêché de participer à un ou plusieurs matches à la suite d'une maladie ou d'un accident, ces primes lui sont également dues.
  - Primes de point personnel (but, 1er assist, 2e assist durant les matches officiels, championnat, play-offs, finales, barrages, etc.) : Fr. 100.- (cent)

**Illustration 5.7 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1992-93**

On constate cependant une « régression » du point de vue des conditions-cadres des travailleurs évoluant en LNB, puisque certains clubs proposent actuellement des contrats d'une durée de 6 mois, en exhortant les joueurs à s'inscrire au chômage pour les mois restants :

*Dans ce club je pense qu'ils ont le pire concept qui existe, parce que maintenant ils paient sur 6 mois... Il y a mon fils qui y est... ils ont attendu pour lui offrir un contrat de 6 mois quoi ! Et avec ça ils encouragent les gens à aller au chômage les 6 derniers mois. Ils faisaient ça dans le foot avant et le canton a dit : « Non mais vous vous foutez de notre gueule ou bien ! »  
(Alexandre – élite, sans occup., famille)*

Les clubs profitent ainsi de la reconnaissance du hockeyeur en « travailleur », puisque ces derniers bénéficient sans restriction des droits associés à ce statut, notamment ceux liés aux assurances chômage, accident et invalidité. L'évidence de cette situation a d'ailleurs été rappelée vivement par Baptiste quand nous l'avons questionné sur une période de chômage : « *J'ai les mêmes droits ! Les mêmes que n'importe quel travailleur...* »

Comme un symbole, le hockeyeur a droit au même nombre de semaines de vacances – 4 étant le nombre minimum légal, il est maintenant passé à 5 dans le milieu du hockey comme ailleurs – et est tenu d'informer son employeur en cas de maladie et de fournir un certificat médical passé le délai légal, comme n'importe quel travailleur en Suisse (illustration 5.8).

3. Le joueur a droit à quatre semaines de vacances par an. Elles doivent être prises durant la période de relâche. La date des vacances est fixée par le club. Le club peut fixer la date des vacances en dehors de la période de repos.
4. En cas de maladie, le joueur est tenu d'informer le club sans délai et de fournir un certificat médical dans les 3 jours.

**Illustration 5.8 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1988-89**

Au-delà de ce droit aux assurances sociales et aux congés payés, le hockeyeur jouit également des services d'un staff médico-sportif (médecin, kinésithérapeute, physiothérapeute) qui veille à l'entretien et à la préservation de son « outil de travail ». Au regard des données produites sur l'accidentologie du hockey sur glace (cf. p. 225-226), il semble pourtant inévitable d'évoquer cette fois l'« exception sportive » et de souligner l'ambivalence de son « cadre de travail » en matière de santé. En effet, comme le relèvent justement S. Fleuriel et M. Schotté (2008), « aucune entreprise ne pourrait afficher un tel score en matière de santé sans s'exposer à l'intervention alarmée des services de médecine et d'inspection du travail, le cadre de référence des pratiques

sportives permet aux fédérations sportives de produire et exploiter les athlètes sans devoir se soumettre à la législation du travail » (p. 78). Si les joueurs de hockey jouissent juridiquement des mêmes dispositifs de protection que l'ensemble des travailleurs, une zone grise demeure sur le degré de risque sanitaire toléré dans cet espace professionnel.

Les joueurs de hockey suisses issus des différentes cohortes et évoluant en LNA comme en LNB jouissent ainsi des mêmes conditions-cadres qu'un « travailleur lambda ». Un débat reste néanmoins ouvert pour évaluer si la nature particulière du travail demandé – représentant notamment une menace pour l'intégrité physique des joueurs – n'appelle pas à la création de conventions collectives de travail, inexistantes dans l'espace du hockey professionnel suisse. Contrairement à leurs homologues français, les travailleurs sportifs helvétiques ont de surcroît été moins socialisés dans un champ sportif les incitant à incarner les valeurs de l'amateurisme. Pourtant, même si des évolutions sont observées, une majorité de hockeyeurs éprouvent, à l'instar d'autres sportifs, des difficultés à se penser en travailleur. Dans cette configuration, il semble donc pertinent de questionner les processus qui tendent à masquer ou à faire apparaître les attributs du travail dans leur discours.

## 1.2 Du don de soi comme modalité d'engagement à l'échange

L'engagement et l'investissement des sportifs de haut niveau dans leur pratique se réalisent la plupart du temps sur le registre de la « vocation ». L'idéologie du « don » et de la « passion » sont ainsi fréquemment cités par les athlètes pour justifier la force de leur engagement (Bertrand, 2008 ; Fleuriet, 1997 ; Faure et Suaud, 1999, Lefèvre, 2010 ; Schotté, 2012, 2002). Les hockeyeurs de notre panel ne font pas exception et vivent également l'entrée en LN de manière enchantée (cf. chapitre 3). Par la suite, si une certaine usure de la vocation peut certes être observée au fil de la carrière (cf. chapitre 4), dans un premier temps, les efforts fournis pas plus que l'incertitude et les douleurs conséquentes à la nature particulière de leur activité ne sont perçus dans un rapport contraint et laborieux. À l'instar des professions artistiques, l'activité « n'est pas considéré(e) comme un *vrai* travail puisqu'on est né pour ça » (Buscato, 2004, p. 41). L'engagement dans ces types d'activité engendre une « rationalisation spécifique » (Lailier, 2011a), c'est-à-dire un processus de fondation rationnelle de l'orientation d'un comportement visant à le justifier et lui donner un sens (Weber, 2000 [1904–1905]). Cette très forte adhésion des acteurs contribue à rendre le « cadre du travail » plus invisible, notamment le rapport salarial qui le structure.

Si le rapport à l'activité et à sa dimension économique peut évoluer au fil de la carrière, cette partie souligne plutôt les différences de discours observées entre les générations et se structure ainsi autour des trois cohortes. Ce niveau d'observation permet d'analyser les tensions entre la rationalisation progressive du marché et le degré d'adhésion à l'*illusio* sportif, dont les fondements évoluent avec le temps. Tous les hockeyeurs observés sous contrat avec un club de LN, quelle que soit leur cohorte d'appartenance, sont salariés de ces organisations. Objectivement présent chez tous les joueurs interrogés, ce rapport salarial ne semble pourtant pas perçu de la même manière au fil des générations, où l'idéologie du « don » semble progressivement laisser la place au rapport plus pragmatique de l'« échange ». Ce processus illustre les effets des transformations du sous-espace de la pratique sur les expériences du hockey.

### > La dénéiation de la dimension économique

Même si la dimension économique joue déjà un rôle important à leur époque, la majorité des joueurs issus de (A) ont mobilisé une rhétorique du désintéressement en ne présentant pas la contrepartie financière comme une composante principale voire essentielle de leur engagement. La dénéiation de la dimension économique de leur activité fait écho à celle observée par O. Aubel

et F. Ohl (2004) chez les *free-climbers*, qui mobilisent cette stratégie pour « dépasser les contradictions entre leur éthos anti-économique et le marketing de leur performance » (p. 130, traduit de l'anglais) qui vient dénaturer l'essence de la pratique. En outre, si la dénégation de l'économie est fortement liée aux discours sur la vocation, elle permet parallèlement de légitimer certaines pratiques ou prises de position : la reprise des discours dominants sur l'amour du sport pour différencier cet espace d'autres pratiques sociales, l'affirmation d'une autonomie à l'égard du marché tout en profitant de ce dernier, ou encore la normalisation des écarts de salaires importants. À ce titre, il est utile de rappeler que l'écart salarial entre un « nouvel entrant » évoluant en LNB et un joueur établi en LNA peut varier de plus de 5'000 % (!), respectivement d'environ à peine 1'000 CHF par mois à plus de 50'000 CHF.-. Les joueurs « précaires » peuvent ainsi donner l'impression qu'ils attachent moins d'importance à cette dimension de leur activité car, d'une part, les montants qu'ils perçoivent sont objectivement moins élevés et que, d'autre part, le salaire sportif ne constitue pas l'unique source de revenu de ces hockeyeurs souvent engagés parallèlement dans un emploi à temps « partiel » :

*Dès le départ j'ai jamais pensé au fric. J'ai jamais pensé à me dire peut-être qu'un jour je vais gagner ma vie avec ça. Rien. Et même par la suite moi j'ai jamais fait de cas de combien on me donnait. C'était même un miracle qu'on me donne de l'argent pour faire ce que j'aime le plus. Je pense que ça a bien changé maintenant ! (rires) (Alain – précaire, partiel, couple)*

*Moi j'ai jamais joué pour l'argent. Je dirais que ça m'a bien aidé à démarrer dans la vie si on veut bien. Mais ça n'a jamais été la motivation principale. Après c'est clair que si tu touches 30'000 et qu'il y a un club qui te donne 60'000, je dis pas que tu pars à la course mais tu discutes avec ton club en lui disant qu'un autre t'offre ça, t'essaies un peu de faire augmenter c'est humain. Mais ça n'a jamais été ça l'important... (Armand – précaire, partiel, couple)*

Mis à part les gains parallèles perçus, la situation financière aisée de la famille d'Armand et les avantages associés l'incitent certainement à relativiser le poids de l'argent dans sa carrière sportive. Les données issues du questionnaire montrent en effet que seulement un peu plus d'un tiers (35,1 %) des joueurs issus de familles ayant une bonne, voire une très bonne situation financière associent le hockey à de l'« argent », contre près de deux tiers (64,7 %) des joueurs se sentant appartenir à une famille vivant dans une situation financière modeste ou difficile. Ce rapport à l'argent semble aller dans le sens des observations de C. Baudelot et M. Gollac (1997) qui montrent que, pour les classes sociales favorisées, le travail est une composante du bonheur alors que pour celles qui le sont moins, il en est une condition. Si les détenteurs d'une profession en haut de l'échelle sociale associent le travail au bien-être et à la sécurité, pour les travailleurs en bas de l'échelle, il est davantage synonyme d'un « avoir », c'est-à-dire lié à la possession d'argent ou d'un revenu. Les joueurs d'origine plus modeste, à l'instar d'Alphonse ou Adam, semblent donc développer un rapport à l'argent moins détaché, notamment au regard de leurs origines sociales :

*Au départ l'argent n'était pas important, c'était la passion et le jeu. Et après du moment que je voyais que certains gagnaient passablement... alors au bout d'un moment je me suis dit : « Mais nom de bleu... ». Au départ j'aurais joué pour rien. Mais oui après il y avait quand même de l'argent... c'est pas comme maintenant c'est clair, mais comme mes parents n'avaient pas grand chose et que je devais donner aussi de l'argent à la maison, c'est clair que le rapport il change... c'était pas évident, ils avaient pas grand chose. (Alphonse – précaire, plein, couple)*

*Pour la LNB, ils me proposaient un salaire de 50'000.-, plus appart', plus voiture. Donc pour moi c'était impressionnant parce que voilà à cet âge-là... À \*\*\* je restais en LNA pour 10'000... Mais pour moi c'était pas l'argent. J'étais content de jouer en LNA pour 10'000, même pour zéro ! Mais quand mes parents ont vu l'autre contrat, ils sont presque tombés par terre parce que pour eux c'était beaucoup d'argent. Tu vois je venais d'un milieu tout simple, assez modeste. Donc c'était un appartement, c'était une voiture, c'était de l'argent, c'était me financer les études. Donc je suis parti à \*\*\* en LNB plutôt. (Adam – confirmé, études, seul)*

Les origines sociales influencent le rapport des joueurs à l'argent. Au-delà des effets de ces socialisations familiales différenciées, si une différence substantielle de salaire peut évidemment faire pencher la balance, les joueurs issus de cette génération ne semblent néanmoins pas rechercher à tout prix les meilleurs contrats, mais avant tout la meilleure qualité de vie :

*Ah ils me donnaient plus ailleurs hein ! J'avais 80'000 balles pour aller jouer à \*\*\* (LNA)... c'est vite vu je suis allé pour la moitié à \*\*\* (LNA), pourquoi ? Parce qu'à \*\*\* j'étais près des montagnes... à l'époque je faisais de la grimpe, du ski, du snowboard... donc j'étais un peu dans ma passion... je pouvais vivre de toutes mes passions si on voulait... Par exemple quand on est tombés en 1<sup>ère</sup> ligue... moi j'avais des offres de LNA et j'suis pas allé, j'étais bien là en fait... Et cette année là ils m'avaient filé 10'000 balles. J'étais resté pour 10'000 balles... alors qu'ailleurs j'avais des contrats à 80-90'000, donc... (Alban – confirmé, partiel, couple)*

*Les gens des fois ne comprennent pas. Ils ont pensé que j'étais parti pour l'argent, c'était pas du tout une question d'argent, je suis parti à \*\*\* (LNA) pour 120'000... C'est clair que c'est un bon salaire, et avec le titre de champion j'ai gagné plus... Mais pour un joueur de ma catégorie c'était de loin pas un gros contrat ! Parce que si j'étais parti avec un agent c'était pas 120, c'était 250 ! Je me souviens les discussions ont été vite expédiées, c'était maison, voiture... et malgré ça c'était un petit contrat, quand je sais ce que les autres ont gagné... Mais pour moi c'était pas... j'ai pas fait une carrière pour ça. Honnêtement c'était pas pour l'argent, c'était pour essayer de faire une fois un titre et aussi pour le cadre de vie que je suis parti. Parce qu'il faut dire aussi, il y avait le hockey qui était important, mais moi j'ai toujours eu la pêche tu vois... pour moi ça a tout le temps été là, c'était mon autre passion... D'ailleurs je suis allé là-bas parce qu'il y avait un lac, j'ai demandé une maison au bord du lac, parce que moi je pouvais pas sinon... (Achille – élite, sans occup., couple)*

Le « cadre de vie » influence ainsi fortement les décisions des joueurs issus de (A), notamment en les poussant à accepter des contrats qui semblent bien en-dessous de leur « valeur » sur le marché. L'exemple d'Achille laisse également entendre que rejoindre une équipe compétitive peut contribuer à rendre le rapport salarial moins important. Ce phénomène est confirmé par Arnaud et Arthur qui, au lieu de rentabiliser financièrement leur fin de carrière, ont préféré rester au meilleur niveau :

*Moi j'aime que la performance, c'est que ça qui m'intéresse. Je veux être le meilleur, je l'ai pas toujours été, mais au moins je voulais jouer dans la meilleure ligue avec les meilleurs. Sur la fin j'aurais eu parfois des meilleurs contrats en LNB, financièrement parlant, mais ça ne m'intéressait pas du tout ! L'argent n'était pas le moteur, vraiment pas... c'est la performance, c'était de pouvoir jouer à un bon niveau... pas de gagner 10 ou 20'000 balles en plus... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

*J'avais plusieurs options assez lucratives en LNB, mais moi je ne voulais pas... Par rapport à mon objectif qui était aussi de faire encore des JO... je voulais rester au top, et ça voulait dire rester en LNA, même si je devais renoncer à certaines choses... Non l'argent n'a jamais guidé mes choix. (Arthur – élite, sans occup., famille)*

Confronté à une forme de « choc des cultures », Arthur avait d'ailleurs été interpellé en début de carrière par le comportement des joueurs étrangers de son club :

*Je me souviendrai toujours avant de partir à un match, ça m'avait marqué... Les Canadiens n'avaient pas reçu leur argent et ils refusaient de monter dans le car : « No money, no play ! » Tu vois à l'époque ça faisait bizarre... (Arthur)*

En Suisse, à l'époque des joueurs issus de (A), le professionnalisme est encore à ses balbutiements ; les joueurs canadiens – qui connaissent dans leur pays un processus de professionnalisation plus avancé – vivent déjà leur engagement sportif comme un travail et sont ainsi perçus par les joueurs autochtones comme des « mercenaires ». Ce décalage semble d'ailleurs avoir contribué à façonner dans l'esprit des hockeyeurs de cette génération une mauvaise réputation des joueurs canadiens, en les associant à des « radins », des « profiteurs », voire même des « voleurs ».

Sans affirmer que l'argent ne compte pas pour les joueurs de cette génération, le rapport salarial semble néanmoins passer au second plan et s'effacer derrière la recherche de la performance ou plus généralement derrière le « jeu » :

*Quand je traversais des sales moments, j'avais pas ce rapport de me dire : « Ouais je gagne trop par rapport à comment je joue ». Par contre j'avais du souci de comment je jouais, tu vois j'étais conscient que j'étais pas au top. Je me disais : « Mais putain Alain, qu'est-ce qui se passe ?! ». Ça m'embêtait par rapport à moi, par rapport à mon jeu, pas par rapport au salaire que je touchais. (Alain – précaire, partiel, couple)*

*Je considérais que cet argent m'était dû, que je joue bien ou mal tu vois ! J'pensais pas que c'était vraiment un... boulot quoi. C'était un truc où on me donnait de l'argent parce qu'on était content avec moi. J'ai jamais pu considérer ça comme du travail ou du boulot quoi ! C'était plus un jeu quoi ! Et ouais ben c'est clair que tu gagnais de l'argent mais je faisais pas tellement le lien entre les deux tu vois... (Alban – confirmé, partiel, couple)*

Les discours des joueurs issus de (A) renvoient ainsi à une forme de cloisonnement, où prestation et compensation ne se répondent pas. Cette perception détachée du rapport économique renvoie symboliquement à la vision enchantée du « milieu », et plus concrètement, aux difficultés à considérer son activité sportive comme un travail.

### **> Vers une conscience accrue du rapport marchand**

Pour la plupart des joueurs issus de (B), si le « jeu » occupe encore une place importante, l'argent entre progressivement dans l'équation. Cette perception plus marquée du rapport marchand d'employeur à employé peut ainsi – contrairement aux exemples d'Alain et Alban – mettre le joueur dans l'embarras en cas de performances jugées insuffisantes par ses employeurs, mais aussi par le joueur lui-même, qui semble avoir intériorisé la relation contractuelle unissant les deux parties :

*Ils m'ont proposé de m'échanger avec \*\*\* (autre LNB), ils m'ont dit : « Avec le salaire que tu touches chez nous, ça joue pas... » Tu vois j'avais fait que 5 points et je touchais 45'000 balles... Ça allait pas trop, je performais pas assez pour le salaire que j'avais, donc j'avais pas trop le choix d'accepter. Et moi ça me gênait un peu aussi. (Billy – précaire, partiel, couple)*

Les joueurs de cette génération font un lien plus évident entre la prestation sportive et sa valeur sur le marché. À l'instar de beaucoup de ses contemporains confiant dans un premier temps « ne pas jouer pour l'argent », Blaise confesse également que son engagement sportif « mérite salaire », notamment en s'étalonnant sur les rémunérations perçues par ses coéquipiers :

*Le hockey c'était le fun. C'est sûr que je jouais pas pour le pognon parce que c'est sûr que j'aurais arrêté ! C'était la passion, moi j'ai joué pour la passion, tout le temps par passion. Même si au fil des années après l'argent à prix l'ascenseur, ça c'est clair (...) Je jouais pas pour le pognon, mais je me suis toujours dit, j'me suis toujours regardé dans la glace en pouvant me dire : « Moi je mérite le salaire qu'on me donne ». C'était pas non plus de la merde, des peanuts, mais c'était pas l'explosion non plus. J'avais un salaire... un peu plus qu'un monteur-électricien, un bon salaire, plus encore le salaire à côté, donc je m'estimais heureux d'avoir ces deux salaires. Donc là je me suis dit : « Non je veux quand même pas baisser... déjà que j'en ai pas beaucoup » Surtout qu'il y en a certains... parce que ça parle dans le vestiaire. Quand tu sais combien le type il touche, alors qu'il est là le 70% du temps et que le reste il a mal au dos ou il est malade... (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

Cette expertise du marché et de la valeur des « biens » qui y circulent, semble se construire progressivement au cours de la carrière au travers des interactions entre les joueurs et leurs

agents, qui sont des acteurs de plus en plus incontournables du marché<sup>148</sup> et dont l'influence dans les négociations est grandissante :

*Quand j'ai signé 3 ans j'étais très content hein, mais avec les années et un peu d'expérience, avec les discussions avec ton agent, je me suis dit que c'était un peu bête d'avoir signé 3 ans. Toi t'es jeune, tu connais pas bien le marché, tu connais pas quels sont les salaires, tu te poses pas trop de questions... et t'as déjà un bon salaire pour 19-20 ans... mais parce que tu sais pas ce que les autres ils gagnent. Et vu que la 2<sup>ème</sup> année j'étais déjà en équipe nationale... point de vue financier ça aurait été déjà un autre step ! (Basile – élite, sans occup., famille)*

*Au début l'argent tu t'en fous un peu... Moi j'avais plus dans l'optique que c'était encore un jeu, du plaisir, même si j'étais conscient que j'avais de la chance de gagner de l'argent en faisant ça. Après petit à petit tu commences à te faire une idée de ce que tu peux gagner... Bon t'as aussi ton agent qui t'aide à te repérer et te dire ce que tu peux demander... Et à \*\*\* (LNA) il y avait un projet pour monter une bonne équipe et aussi un peu d'argent ! (rires) Ils payaient beaucoup ! Avant je touchais 120'000, donc ça me faisait presque 10'000 balles par mois, mais là à \*\*\* (LNA) ça n'avait rien à voir... c'était beaucoup plus ! Donc c'est difficile à refuser, y'avait de l'argent... Même si on joue pas que pour ça, mais là y'avait vraiment une différence énorme. Quand je suis parti je suis passé un peu pour un trou de balle, enfin bref. Pour moi c'était égal, je savais ce qui s'était vraiment passé. Mais c'était un peu chiant de lire dans les journaux : « Il part à cause de l'appel de l'argent ». (Bastien – élite, sans occup., couple)*

Les joueurs en vue dans le championnat doivent également composer avec leur image médiatique et subir les critiques liées à leurs hauts revenus. Comme le rappellent S. Fleuriel et M. Schotté, « parce que la passion pour le sport est censée constituer la seule motivation acceptable pour le pratiquer, le soupçon de corruption par l'argent pèse perpétuellement sur les épaules du sportif professionnel » (2008, p. 33). D'autre part, cette comparaison des contrats n'est certainement pas nouvelle – se référer au cas d'Achille (p. 255) qui apprend un peu tard combien touchent certains de ses coéquipiers – mais apparaît avec plus d'insistance à partir des joueurs issus de (B) et débouche surtout sur des négociations de contrats plus importantes :

*Au début y'en avait pas beaucoup des stars avec des gros contrats... Mais ça commençait avec quelques salaires assez importants. Je pense qu'après il y a eu plus de surenchère, tout le monde voulait des bonnes équipes, en LNB et LNA. Il y a des gars de LNA qui venaient en bas, qui étaient payés hyper chers. Mais le problème c'est que s'il y en a un qui est payé tellement cher, tu dois rajouter un peu à ceux de derrière. Parce que les joueurs sont pas cons... ils parlent entre eux hein. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

*Quand on a fait la promotion en LNA, je savais le montant des contrats de certains... Quand le chef technique m'a approché pour discuter pour la LNA et que j'ai vu combien ils me proposaient... C'était un truc comme 70'000 balles. J'en avais gagné 48 en LNB et là c'était 70. Mais je savais qu'un gars comme \*\*\* il gagnait 120'000 pour la LNB ! Et tu prenais mes « stats », tu les divisais en deux et t'avais les siennes ! Alors j'ai essayé de jouer à la hausse et ils m'ont dit : « Hey, on t'a déjà donné 30-40 % de plus par rapport à l'année passée et tu peux jouer en LNA en plus... » Mais tu vois si je joue en LNA, mais que je peux plus travailler à côté, j'ai meilleur temps de jouer en LNB et de travailler, je gagne plus. (...)*

*Moi j'avais quand même plus envie de rester à \*\*\*, mais entre 90 et 110, je préférais gagner 110. C'était la barre des 100 qui me faisait un truc, même si j'aimais moins le club. (Bob - confirmé, sans occup., seul)*

Si la plupart des joueurs issus de (B) mobilisent encore la « rhétorique du désintéressement » tout en tenant un discours différent au fil de la discussion, l'intérêt de Bob pour l'argent est quant à lui moins feint et plus ouvertement assumé. Dans des cas plus extrêmes, mais révélateurs de l'évolution des mentalités au fil des cohortes, l'écart entre la prestation sportive délivrée et le

---

<sup>148</sup> Pour rappel le taux de joueurs ayant collaboré avec un agent passe de 17,9 % pour (A) à 58,9 % pour (B) (cf. tableau 3.2, p. 135)

salaires peut également être « favorable » aux joueurs et ne semble poser aucun problème à ces derniers pour l'accepter :

*\*\*\* (LNA) me voulait pour les playoffs, mais le problème c'est que j'étais suspendu les 3 premiers matchs et qu'on s'est fait éliminer au 4<sup>ème</sup> ! Donc pour un match il a payé 20'000 balles pour ma licence et 30'000 pour moi et j'ai peut-être joué 2 minutes 30 ! (rires)*

*Quand j'me suis blessé, j'aurais pu revenir plus vite au jeu, mais j'suis resté un mois de plus à l'assurance pour toucher 6000-7000 balles sans rien faire ! (Bob)*

*Là je m'en foutais de pas jouer, j'avais un salaire qui tombait... Et il me dit : « Ouais mais tu vas plus trouver de club après, tu vas plus faire un match... » et je lui dis : « Mais je m'en fous de toute façon je vais arrêter le hockey... » Même que j'ai pas arrêté après. (Brice – élite, études, famille)*

Le « jeu » et le plaisir d'y prendre part passent ainsi au second plan, devancés par la compensation financière qui semble momentanément dominer le rapport à la pratique. La conscience accrue de ce rapport marchand incite les joueurs à se battre plus fermement pour faire respecter les termes de leur contrat :

*Le truc c'est que j'allais à \*\*\* (LNA) pour moins d'argent et c'est lui qui devait payer la différence et il a jamais payé. Alors j'ai dû aller jusqu'au prud'homme pendant 2 ans avec lui. Et j'ai récupéré cet argent. Parce qu'il fait ça avec tout le monde, il met la pression à tous les joueurs... mais après il faut aller jusqu'au bout. Et la moitié ils vont pas donc il gagne de l'argent.*

*(Benjamin – confirmé, études, famille)*

Pour Benjamin, comme pour Brice, l'attention plus importante accordée à la contrepartie économique réside également dans le fait que cet argent sert à financer une carrière professionnelle parallèle :

*Le hockey c'est un travail parce que tu peux gagner ta vie avec ça... Je considérais ça aussi comme un moyen pour financer mes études. Parce que franchement j'étais assez fier que mon papa depuis mes 21-22 ans... il m'a plus donné 1 franc. (Brice)*

*Au bout d'un moment tu gagnes un peu plus d'argent, tu te dis : « Ok je pourrais laisser tomber l'uni », mais j'adore, j'adore faire les deux... C'est comme si l'uni ça devenait presque un hobby quoi. Mon vrai travail ça me paie mes études, entre guillemets... (Benjamin)*

Les joueurs issus de (B) développent ainsi un rapport au salaire plus conscient tout en luttant davantage pour faire reconnaître leur valeur sur le marché. Ils en parlent également plus ouvertement, dans un rapport à l'argent plus affirmé, même si certains tentent de rappeler que cette dimension n'est pas centrale dans leurs choix de carrière, notamment parce que la rhétorique du désintéressement est encore souvent celle qui est valorisée par l'auditoire.

### **> À la recherche du rendement**

Les joueurs issus de (C) sont sur un registre assez proche. La précocité avec laquelle leur activité est perçue dans un rapport de travail interpelle néanmoins, en particulier au niveau du rapport salarial :

*Jusqu'à la fin des Juniors Elites c'était... pas un travail, mais... très rapidement, dès que j'ai intégré la 1<sup>ère</sup> équipe c'est clairement presque directement un travail. Ça devient très vite un travail parce que... c'est pas que je touchais des énormes salaires au début, mais... dès que tu commences à toucher un peu d'argent c'est plus la même chose. (Célien – confirmé, études, couple)*

*Au début c'était un jeu, le plaisir du jeu, mais après ça devient rapidement un travail. Quand ça change vraiment c'est... peut-être quand tu dois vivre de ça aussi. Enfin tu sais que l'année prochaine tu dois... t'essaies de trouver un contrat. Bon je travaillais à côté donc je savais que j'étais pas... mais même t'essaies quand même de trouver un bon contrat. Donc là ça devient un travail. Tu sais que t'es jugé sur tes performances, tu sais que le travail il paie, et que tu dois avoir un contrat pour l'année prochaine... et on va pas se le cacher, tu veux toujours trouver un joli contrat avec un peu plus d'argent. (Clément – précaire, partiel, seul)*

En fondant son engagement sur la croyance que « le travail paie » – qui fait écho à un slogan de la campagne présidentielle française de 2007 : « travailler plus pour gagner plus » et renvoie plus généralement à une évolution actuelle du rapport au travail (Castel, 2013) – Clément inscrit, dès son entrée en LN, son activité sportive dans une rationalité économique. Les joueurs issus de (C) ont d'ailleurs intériorisé rapidement la notion de rendement associée :

*Les inconvénients du hockey c'est qu'il y a quand même pas mal de pression, il faut avoir du rendement, tu peux pas te dire... bon c'est comme dans tout métier il faut avoir du rendement, tu peux pas te contenter de jouer, il faut produire... (Corentin – précaire, partiel, couple)*

*Bien sûr que c'était mon boulot, c'est ce qui m'a permis de vivre pendant une dizaine d'années. Bien sûr que c'était une passion, mais c'était en même temps un travail, je devais pas travailler à côté (rires). La rémunération... ben ouais. C'est clair que l'état d'esprit il est pas le même quand tu fais ça pour le plaisir, que quand t'es payé pour le faire. T'as une obligation envers ceux qui te paient, c'est normal... Tu dois t'entraîner, tu dois... en contrepartie tu dois être performant... C'est clair qu'il y a du plaisir, mais des moments dans l'année comme pendant l'été... tu préfères aller à la piscine (sourire)... (Christophe – précaire, études, couple)*

*C'est difficile à dire si le rapport il a évolué... parce que dès que tu gagnes de l'argent la relation de travail elle est là... Parce que là par exemple tu vois je gagnais peut-être 80'000 balles... donc dès que t'as cet argent-là... Y'a quand même un rapport avec l'argent... Tu dois livrer la marchandise, clairement. Et on te le fait ressentir. Mais je trouve ça normal. Tu vois après à \*\*\* (LNA) en fait j'étais trop cher pour ce que je faisais. Il m'avait vraiment donné un bon contrat, il m'avait donné 3 ans... Et ouais le rendement c'était pas ce qu'il voulait lui... Lui il attendait plus. Et voilà... (Camille – élite, études, seul)*

Si les organisations sportives se sont progressivement orientées vers une politique d'optimisation et ont davantage cherché à rationaliser la performance de leurs employés, de leur côté les joueurs tendent également vers une stratégie de rendement. En effet, cette génération se caractérise par une intériorisation rapide des injonctions professionnelles liées à la performance et en particulier par la place plus importante prise par l'argent, au point que les objectifs financiers semblent parfois remplacer les ambitions sportives :

*Ben tu vois 80'000 c'est vraiment un salaire de début en LNA, si tu finis en LNA les 100'000 tu les touches. Donc moi je pense que si en jouant au hockey tu gagnes déjà 100-150'000 c'est déjà bien gagner sa vie. Je gagnerai jamais 250'000, mais ça je le sais, mais moi si j'arrive à gagner 130'000 par année en jouant au hockey, ce serait un bon objectif et ce serait très bien gagner ma vie ça. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

*J pense que là pour l'instant je suis dans les petits salaires en LNA, pour atteindre les 200'000 j pense qu'il faut être dans les cadres nationaux. J pense que si je reste dans mon club actuel j'aimerais bien passer au-dessus des 100'000 la saison prochaine, ce serait vraiment un minimum. (Christian – confirmé, sans occup., seul)*

Cette barre des « 100'000 », qui semble représenter un cap symbolique pour plusieurs joueurs (cf. le cas de Bob, p. 257) fait l'objet d'un véritable « plan d'investissement » pour Christian, qui, tout en acceptant une certaine mobilité, gère sa carrière à la manière d'actions qu'on place en espérant à terme qu'elles prennent de la valeur :

*Je voyais que j'étais un peu dans une impasse donc j'ai accepté d'aller dans ce petit club de LNB où je pense que j'étais à 22-23'000 pour la saison. J'ai accepté ce petit salaire pour me relancer, mes parents ont aussi mis de leurs poches. J'ai fait une bonne saison et la saison d'après je suis allé dans autre petit club en LNB, mais j'étais déjà remonté à 50'000 tu vois, c'était pas encore un gros gros salaire, disons que c'est un bon salaire pour ce club, et là j'ai fait ma meilleure saison... Et donc après j'ai pu remonter en LNA et toucher entre 80'000 et 90'000. Donc petit à petit j'y arrive... c'était une bonne tactique ! (Christian)*



Christian a d'ailleurs le sentiment de devoir rendre à ses parents l'argent qu'ils ont « investi » sur lui, comme si eux-aussi avaient effectué un placement – même si les parents n'attendent pas forcément de contre-don :

*Jusqu'à maintenant j'ai jamais réussi à mettre de l'argent de côté. Parce que c'est vrai que toutes ces années en LNB j'ai quand même fait que professionnel, j'ai jamais bossé, ça fait quand même des arriérés, même si c'est aux parents, donc tu mets jamais de l'argent de côté, même si tu gagnes un peu plus, tu vas le rendre. Même si c'est les parents je pense que tu dois leur rendre l'argent. (Christian)*

Cette notion d'investissement se retrouve également dans la perception de Colin, qui vise plutôt un rendement sur le long terme :

*Au début je ne regardais pas trop l'argent, je pensais plutôt à progresser dans le hockey, je me disais que l'argent ça viendrait si tu fais le reste juste. (Colin – précaire, sans occup., collocation)*

À l'instar de Christian, Colin a d'une part également accepté de « jouer pour rien » – ou de reculer pour mieux sauter – à un certain stade de sa carrière, dans l'espoir d'obtenir de meilleurs contrats et, d'autre part, a lui aussi pu compter sur un soutien parental nécessaire à son maintien en LN :

*Quand j'ai eu toutes ces blessures pendant six mois j'ai dû me débrouiller, heureusement que j'ai mes parents qui m'ont aidé aussi. Donc là c'est quand même des périodes où tu te poses pas mal de questions, tu te dis : « Mon Dieu... ». Après ces dernières années j'ai aussi toujours fait un peu des sacrifices... À \*\*\* (LNA) j'suis allé gratuitement faire un essai. À \*\*\* (autre LNA) l'année passée, je suis quasiment resté pour pas beaucoup d'argent... Donc après oui j'aurais pu revenir en LNB, j'aurais gagné plus d'argent sur le moment, mais à long terme c'était pas tellement un bon calcul... (Colin)*

Le récit de son expérience permet de souligner son adhésion à l'*illusio*, en acceptant de jouer contre une rémunération en-dessous de son potentiel sur le marché. Colin, qui a connu beaucoup de mobilité durant cette période pour tenter de se relancer, fixe cependant une limite à la valeur de son travail :

*Finalement de jouer gratuitement ou quasiment... c'est pas non plus une bonne solution parce que... pour ton amour propre c'est pas le mieux non plus. Parce qu'à la fin tu te sens un peu comme une merde. (Colin)*

Cette perception et sa capacité à supporter un rapport salarial défavorable semble néanmoins dépendre des configurations parentales et familiales dans lesquelles il a évolué :

*J'suis pas trop un gars vénal... L'argent ça n'a jamais été... il en faut pour vivre. Peut-être que je dis ça aussi parce qu'on a jamais eu de problème d'argent dans la famille. Des fois je vois des gars qui ont eu peut-être des parents avec moins de moyens et je les vois qui sont plus proches de l'argent. Donc ça ça fait aussi... Après je suis conscient qu'il y a besoin d'argent, mais disons que ces dernières années j'ai jamais priorisé l'argent. J'ai aussi 26 ans, pour l'instant j'ai pas de famille, j'ai personne à m'occuper, donc je peux encore vivre comme ça, après si j'avais deux enfants... Ben tu vois à \*\*\* (LNA), par exemple il y avait \*\*\* qui était avec moi, lui il attend son deuxième enfant... il voyait pas les choses de la même manière que moi. Tu vois lui je crois qu'il a signé 3 ans à \*\*\* (LNB)... Il me disait : « Moi j'peux pas me permettre d'être à moitié quelque part et de gagner à moitié ». (Colin)*

Cette situation rappelle que l'association du hockey à l'argent est davantage l'apanage des classes sociales moins favorisées (cf. p. 254). Au final, pour parachever le parallèle avec la situation vécue par Christian, Colin se sent également redevable de l'« investissement » de ses parents :

*J'aime pas du tout devoir dépendre des gens, et j'ai pas du tout aimé cette période, d'ailleurs maintenant que j'ai reçu de l'argent, j'ai remboursé mes parents... ça c'est des choses... je suis pas à l'aise même si c'est ma famille... Donc du coup je me suis jamais dit : « Y'a pas de problème, de tout façon ma famille ils ont assez d'argent... », non vraiment pas... (Colin)*

Ce sentiment de devoir éponger les avances parentales se retrouve chez Célien, qui a « *remboursé l'endettement de ses parents* (pour payer son sport-études) *aves (s)es premiers contrats professionnels* ». Plus largement, la notion d'« investissement » se retrouve chez lui lorsqu'il aurait espéré que des organisations placent de l'argent sur lui :

*J'ai tout essayé pour continuer le hockey et surtout pour rester en LNA... Y'a eu des gens intéressés, mais ils voulaient pas investir assez d'argent, alors que je demandais pas du tout énormément... parce que j'ai toujours été payé de façon très raisonnable, comparé à toutes les starlettes que t'avais dans les équipes... surtout ici à \*\*\* (LNA). Je ne demandais pas beaucoup pour la qualité de travail que je peux fournir en tant que joueur défensif. J'estimais que je faisais très bien mon travail, que j'étais très méticuleux comme dans tout ce que je fais... Et bref, il y a des gens qui étaient intéressés, mais qui ne voulaient pas investir assez. (Célien – confirmé, études, couple)*

Ce rapport salarial insatisfaisant le conduira d'ailleurs à mettre un terme à sa carrière, alors qu'il aurait pu continuer à jouer en acceptant de baisser son salaire. Ce cas renseigne sur la place plus centrale occupée par l'argent dans le rapport à la pratique des joueurs issus de (C), à tel point que, s'il vient à manquer, l'engagement ne fasse plus de sens :

*C'est un peu gros ce que je vais dire mais... Le hockey ça me paie beaucoup de choses quoi, ça me paie mes vacances par exemple ! Donc moi j'suis dans l'optique que tant qu'ils me donnent de l'argent pour jouer, je vais continuer à jouer en fait... Mais si y'a pas l'argent c'est clair que j'arrête... (César – recalé, sans occup., couple)*

*Chaque année j'avais un peu peur à la fin de la saison, parce que je me disais : « En dessous de... c'est limite... » L'argent ça compte quand même je veux dire... En-dessous de ça je voulais pas aller... Le jour où j'arrivais plus à mettre de l'argent de côté j'arrêtais le hockey. J'ai jamais été comme ça de vivre au jour le jour, vivre au-dessus de mes moyens je ne peux pas... Le jour où je sais que je dois aller demander de l'argent à quelqu'un pour vivre, ben là j'arrêtais le hockey. Parce que j'en ai connu des joueurs... où y'avait les parents qui devaient... je dis pas quand t'es jeune et que t'as 19 ans, y'a aucun problème... mais le jour où t'as 25-27 ans et que tu fais juste du hockey, tu travailles pas à côté, tu fais pas de formation... et que tu dois demander 5'000 francs à tes parents ou des choses comme ça, ben c'est pas mon cas... là j'arrête le hockey. (Clément – précaire, partie, seul)*

Sans argent, le jeu vaut-il encore la peine d'être joué ? L'argent aurait-il remplacé la passion – du moins dans les discours – dans ce qui alimente la croyance et l'adhésion à l'*illusio* ? L'échange s'est-il substitué au don ? Si « jouer au hockey » permet de s'offrir des vacances, c'est-à-dire de s'offrir des loisirs, l'activité sportive est ainsi renvoyée à une définition classique du travail.

En définitive, tous les hockeyeurs interrogés, quelle que soit leur cohorte d'appartenance sont dès leur entrée en LN des salariés de leurs organisations. La perception de ce « cadre du travail » est toutefois relativement tardive – ou parfois totalement absente – pour les joueurs issus de (A), progressivement perceptible ou ponctuelle pour les joueurs issus de (B) et semble en revanche initialement présente pour les joueurs issus de (C). Sans aller jusqu'à affirmer que l'argent ne compte pas pour les joueurs issus de (A) – car il compte, on l'a vu –, les joueurs de cette génération s'engagent encore sur le modèle du don de soi, de la passion et cherchent avant tout une bonne qualité de vie, même si certains visent à rentabiliser leur fin de carrière. Les joueurs issus de (B), coincés entre deux générations, mobilisent encore la rhétorique du désintéressement – « je ne joue pas pour l'argent » – héritée de la génération précédente, mais traduisent déjà un rapport différent à la pratique en recherchant encore le plaisir et la qualité de vie mais plus à n'importe quel prix. Enfin, les joueurs issus de (C) semblent avoir davantage intériorisé la relation contractuelle qui les lie avec leur employeur, ainsi que la dynamique de rendement associé. Entretenant un rapport à la carrière plus rationalisé, ils cherchent plus ouvertement à décrocher les meilleurs contrats et sont d'ailleurs prêts à davantage de mobilité pour les obtenir. Ce rapport plus utilitariste et calculateur à la carrière se comprend au travers de la transformation des organisations et du marché – autrement dit, du sous-espace de la LN –, qui modifie les perceptions de l'activité. Auparavant, les joueurs se trouvent plutôt dans une forme de déni de l'économie réelle renvoyant à une logique sociale du désintéret économique en lien avec une

prégnance de la passion et de la vocation. Les générations plus récentes continuent d'adhérer à l'*illusio*, mais il y a plusieurs versions de cette croyance : une *doxa* de l'amateurisme, qui suppose une méfiance à l'égard du marché et du calcul et une *doxa* du professionnalisme, qui transforme le rapport à l'argent. En outre, garder un vernis symbolique de « passion » et de « vocation » semble essentiel pour « vendre » le spectacle et laisser croire aux auditoires du hockey que l'on se « donne » totalement pour le club.

## 2. Du contrat moral : Boire, manger, dormir, penser hockey

Au-delà d'imposer explicitement aux joueurs une participation à tous les entraînements, matchs et manifestations (cf. illustration 5.3, p. 250), les contrats de travail des hockeyeurs, récents ou anciens, de LNA comme de LNB, suggèrent plus subtilement un « temps de travail total » (illustrations 5.9, 5.10 et 5.11). En utilisant, à propos de la mise à disposition des capacités sportives du JOUEUR ou de L'EMPLOYE, des formules comme « sans restriction », « tout entreprendre », « de manière illimitée » ou en l'exhortant « à mener un mode vie compatible avec sa carrière sportive » ou à « éviter tout ce qui est de nature à nuire à ses capacités sportives » – notamment l'exercice d'une autre activité sportive –, le CLUB ou L'EMPLOYEUR laisse entendre que les périodes où le hockeyeur n'est pas en train de réaliser l'activité principale pour laquelle il est rémunéré – jouer au hockey – doivent être utilisées pour optimiser ses capacités sportives. Les organisations exercent ainsi leur emprise non seulement sur le « jeu », mais cherchent également à avoir une influence sur les carrières morales des joueurs.

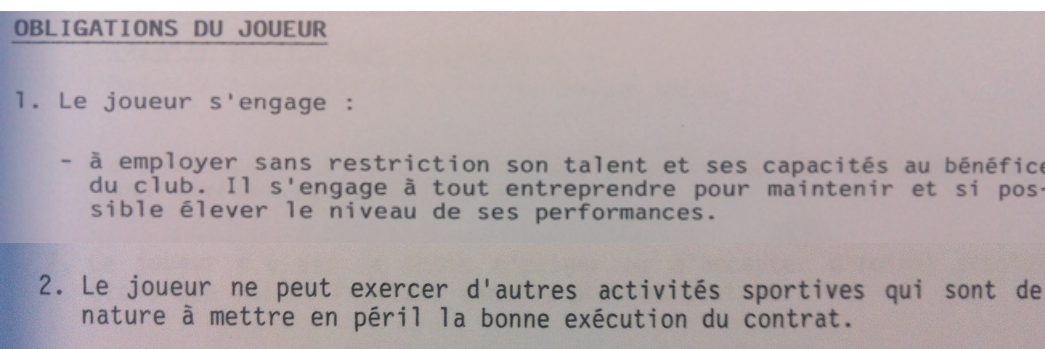


Illustration 5.9 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1988-89

Il s'engage :

- à être en pleine possession de ses moyens, à affiner sa condition physique
- à mener un mode de vie compatible avec sa carrière sportive

Illustration 5.10 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1995-96

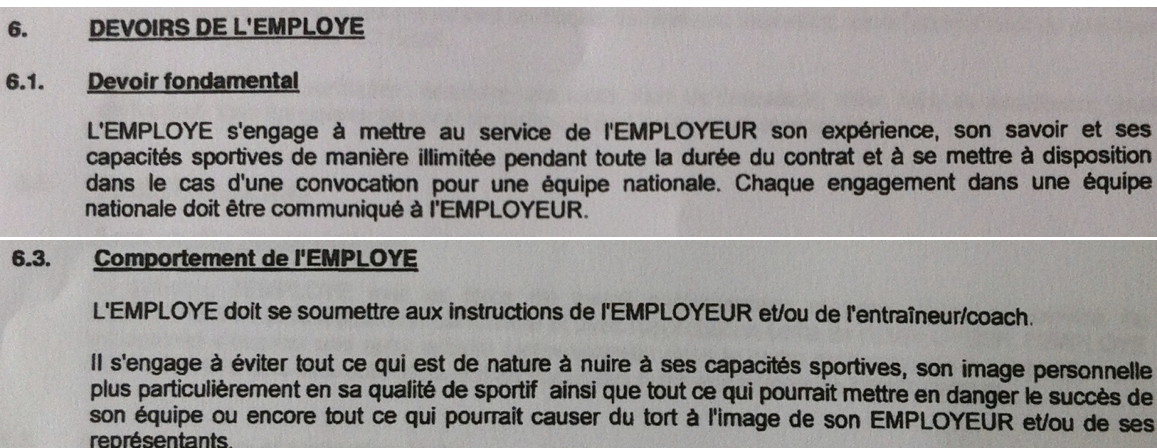


Illustration 5.11 : Extrait d'un contrat d'un joueur de LNA valable pour la saison 2014-15

La mobilisation récurrente dans les contrats du verbe « s'engager », comme l'injonction pesant sur les joueurs, n'est également pas anodine. On attend effectivement des joueurs qu'ils s'engagent « corps et âme » (Wacquant, 2000). Cet « investissement de soi » et le fait de « tout mettre en œuvre » pour produire la meilleure performance possible est d'ailleurs un des fondements de la *doxa* du sport de haut niveau et de la reconnaissance du « milieu » (Coakley, Pike, 2009). L'engagement total demandé aux individus renvoie aux processus d'adhésion et de conversion des joueurs, qui dépassent les frontières de l'activité et s'étendent aux autres sphères de vie (Gooren, 2007). Au-delà de la « simple » relation contractuelle portant sur la prestation réalisée sur la glace – sur le produit final –, il se dégage également un « contrat moral » (Duret et Trabal, 2001) fondé sur les valeurs sportives, où le joueur est tenu d'éviter « tout comportement contraire aux règles du sport ».

Caractéristiques des activités mettant intensivement le corps des individus au travail, ces devoirs et obligations « transversales » – au sens où leur respect empiète sur les autres espaces de socialisation – apparaissent dans les contrats des hockeyeurs depuis au moins une trentaine d'années. Autrement dit, ces injonctions contractuelles sont imposées à l'ensemble des joueurs de notre panel, même si comme nous le verrons, elles ne seront respectées qu'à mesure que le marché se transforme et que les organisations adaptent leur manière de produire et de contrôler la performance.

Cette partie questionne l'évolution au fil des cohortes du rapport des joueurs à ces contraintes professionnelles particulières s'étendant au-delà du temps passé à la patinoire, mais aussi en quoi cela influence leur rapport au travail. Que font les hockeyeurs des différentes générations lorsqu'ils ne pratiquent pas leur activité ? Les activités entreprises durant le temps *ipsatif* – c'est-à-dire le « temps pour soi » – mais que le joueur est en principe plus ou moins contraint d'accorder implicitement à son « employeur », renseignent sur le rapport à l'activité sportive. En premier lieu, ce rapport au temps est interrogé en tenant compte des évolutions objectives au fil des cohortes concernant la « charge de travail » imposée aux joueurs. Dans un deuxième temps, le rapport au corps est exploré, et plus particulièrement la problématique de l'hygiène de vie des joueurs.

## 2.1 Du « temps libre » aux « heures supplémentaires »

Comparée à certaines autres activités sportives de haut niveau étudiées dans la littérature, la pratique du hockey sur glace est relativement peu chronophage. Les pongistes observés par S. Javerlhac (2011) doivent s'entraîner 5 heures par jour, et cela 48 semaines sur 52 ; la gymnastique de haut niveau décrite par B. Papin (2007) impose une charge d'entraînement de « quatre à six heures par jour, répartie en une, deux ou trois séquences tous les jours de la semaine » (p. 218) ; sans parler de la natation (De Bruyn, 2006), de l'athlétisme (Forté, 2006), de la course à pied (Schotté, 2012) ou du cyclisme (Lefèvre, 2015 ; Aibel, Ohl, 2015) qui imposent également plusieurs heures d'entraînement quotidien.

Contrairement à une croyance répandue, le nombre d'heures que le hockeyeur de LN passe sur la glace durant la saison<sup>149</sup> a diminué au fil des cohortes. Globalement on peut retenir que les joueurs issus de (A) s'entraînent davantage (en termes de volume) mais jouent moins de matchs, alors qu'à l'opposé les joueurs issus de (C) ont moins d'entraînements mais disputent plus de rencontres. Les joueurs issus de (B) se situent quelque part entre ces deux modalités. Cette

---

<sup>149</sup> La saison « sur la glace » s'étale généralement sur 8 mois (de août à mars), dont les premières semaines sont dédiées à la préparation et aux matchs amicaux (de août à mi-septembre, qui marque le début du championnat). Avant de toucher à la glace, la préparation physique (hors glace) dure généralement 3 mois et demi (de mi-avril à juillet).

évolution fait aussi partie d'un processus de rationalisation orienté vers une meilleure gestion de la fatigue, une dimension auparavant moins présente dans des modèles d'organisation plus « artisanaux ». Il y a ainsi des nuances à prendre en compte dans l'analyse des effets de la marchandisation sur les conditions de travail. Des effets positifs peuvent émerger, même si ces derniers ne semblent pas résulter d'un choix éthique visant à mieux soutenir les hockeyeurs. Ils découlent, d'une part, d'une dimension pragmatique : les matchs sont plus nombreux, plus intenses et ils produisent beaucoup de fatigue ; on s'entraîne ainsi moins parce que la répétition des matchs suffit au maintien de la condition, mais aussi parce les organisations ont de meilleurs indicateurs pour évaluer la forme physique des joueurs. D'autre part, les effets de la marchandisation découlent d'une dimension économique : Les clubs engagent davantage d'argent et ils ont donc également intérêt, dans une optique de rationalisation des corps, à préserver le joueur même si, dans la pratique, les organismes sont toujours poussés à la limite.

Au total, on peut estimer que les hockeyeurs issus de (A) ont passé en moyenne environ 16-17 heures par semaine sur la glace – réparties sur 6-7 séances d'entraînement (1h15-30) se déroulant en fin de matinée (de 10h30 à 12h) et en début de soirée (de 18h à 19h30), 2 « warm up » d'avant match avant midi (30-45 minutes) et 2 matchs (2h30) –, quand ceux issus de (C) sont plus proches de 13-14 heures hebdomadaires – réparties le plus souvent sur 3-4 séances d'entraînement (uniquement avant midi), 3 « warm up » et 3 matchs. En conséquence, en dehors des jours de match, le hockeyeur de LN passe actuellement rarement plus d'une heure et demie sur la glace par jour. Il faut toutefois relever que si le temps à consacrer à l'exercice de l'activité est certes moindre par rapport à d'autres pratiques, ces horaires d'entraînements occupant la quasi totalité de la matinée ne facilitent pas vraiment un engagement dans des occupations extra sportives. Le hockey sur glace s'éloigne donc de pratiques structurées autour d'un « modèle sportif à conciliation » (Bouchetal Pellegrini et al., 2006, p. 34), qui organisent leurs séances d'entraînement en fin d'après-midi, permettant davantage à leurs membres de s'engager dans diverses formations ou emplois.

Si le nombre et la durée des séances d'entraînement sur la glace ont généralement diminué, leur intensité semble néanmoins plus forte. Cette impression est confirmée par les joueurs issus de (B) qui ont été confrontés aux deux « régimes » :

*Au niveau du contenu ça a changé mais pas au niveau du volume. Donc le volume... c'est-à-dire le nombre d'entraînements, là il y a pas beaucoup de changements, ça a même peut-être diminué... Par contre après sur le contenu là il y a beaucoup plus... Sur la cadence, sur l'intensité... c'est devenu plus intense aujourd'hui... (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

Afin d'être exhaustif, il faut encore mentionner les séances « hors glace » (environ 30 minutes), qui se déroulent généralement avant les séances sur la glace et qui sont dédiées principalement au renforcement musculaire (jambes, ceinture abdominale). L'imposition de ces séances est relativement variable en fonction des entraîneurs, mais on peut relever qu'elles ont eu plutôt tendance à augmenter au fil du temps. Leur mention est plus fréquente chez les joueurs issus de (C) :

*La LNB a évolué d'une manière impressionnante. Parce qu'à mes débuts on travaillait fort, mais il y avait beaucoup moins de hors glace, on avait de temps en temps, une fois par semaine pas plus. Et là c'est tous les jours depuis quelques années... Faut être là 1h avant pour faire du hors glace, ce qui change énormément. Les séances après sont plus courtes mais plus intenses.*

*(Corentin – précaire, partiel, couple)*

Même s'il a changé de structure et de contenu, l'un dans l'autre, le temps dédié à l'activité physique est aussi long pour les joueurs issus de (C) que de (A). Au demeurant, le hockeyeur de LN dispose dans les faits d'un temps certain en dehors de son activité. Selon les modalités d'occupation des joueurs et surtout en fonction de la génération à laquelle ils appartiennent, la perception de ce temps n'est pourtant pas la même et renvoie conjointement à différents rapports et représentations de l'activité.

### > À l'époque des engagements hédonistes

Les joueurs issus de (A) se caractérisent par une recherche de plaisir marquée, dans le hockey et plus largement dans leurs activités parallèles. Le temps passé en dehors du hockey est associé encore majoritairement à du temps libre qu'ils peuvent utiliser pour se divertir, notamment en pratiquant d'autres activités sportives. La perception de ce temps libre semble naturellement renforcée par le fait de n'occuper aucune activité professionnelle – ou de n'être pas en formation en parallèle du hockey :

*J'avais tellement peur que ça s'arrête... c'était tellement bien ! Si c'était pas bien j'aurais pas tiré en longueur, moi je suis quelqu'un de pragmatique, faut pas me faire chier hein ! Parce c'est quand même une belle vie... Le hockey ça te permet de faire plein de trucs. Moi les dernières saisons, j'ai jamais fait autant de peau de phoque que ça ! (rires) Sur mes dix dernières années j'étais tout le temps en montagne ! (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

*Souvent entre l'entraînement du matin et du soir, j'allais faire du surf ou du ski l'après-midi... Je faisais tout le temps du sport à côté, j'avais plein de passions et donc c'était magnifique parce qu'avec le hockey t'as plein de temps libre ! Donc les années où j'ai pas bossé à côté j'ai fais une période de sport ! (Alban – confirmé, partiel, couple)*

La dépense énergétique supplémentaire et les risques potentiels engendrés par les activités sportives pratiquées en dehors du hockey – dont la plupart sont d'ailleurs interdites par leur contrat –, reflètent encore une attitude non « professionnelle », dans la mesure où ils ne visent pas à optimiser la performance, comme le demande l'employeur et la relation contractuelle (cf. illustrations 5.9, 5.10, 5.11, p. 262).

En se structurant autour des deux matchs, qui se déroulent toujours le mardi et le samedi, la semaine-type des joueurs issus de (A), en LNA comme en LNB, est durant la majeure partie de leur carrière facilement identifiable (illustration 5.12). En dehors des jours de matchs, les joueurs s'entraînent deux fois (sauf le mercredi), le dimanche est généralement un jour de repos.

	LUNDI 11.12	MARDI 12.12	MERCREDI 12.12	JEUDI 14.12	VENDREDI 15.12	SAMEDI 16.12	DIMANCHE 17.12
	entr. 10h15- 11h45	entr. 10h45- 11h30	entr. 10h15- 11h45	entr. 10h15- 11h45	entr. 10h15- 11h45	entr. 10h45- 11h30	
MIDI							
	entr. 18h- 19h30	<b>match</b> <b>maison 20h</b> <b>Zürich</b>		entr. 18h- 19h30	entr. 18h- 19h30	<b>match</b> <b>maison 20h</b> <b>Lausanne</b>	
SOIR							

Illustration 5.12 : Extrait d'un planning hebdomadaire d'un club de LNA (saison 1995/96)

À la fin de la saison 1996/97, la Ligue décide d'augmenter le nombre de rencontres de 36 à 44. Cette mesure est principalement destinée à soutenir, par l'accroissement des recettes de billetterie, le développement économique des clubs de LN, dont la plupart vont doubler leur budget au cours des années 1990 (cf. note de bas de page n° 14, p. 7). Si cette augmentation a eu des répercussions sur le financement des organisations, elle a également eu des conséquences sur les modalités d'entraînement – avec globalement une diminution du volume et une augmentation de l'intensité – et, plus largement, sur la « semaine de travail » des hockeyeurs. Suite à cette modification, le match du mardi a été maintenu et les « doubles confrontations » durant le week-end sont apparues dans l'agenda des joueurs : la plupart du temps le samedi et le dimanche, mais aussi le vendredi et le samedi.

Les joueurs issus de (A) qui ont poursuivi leur carrière au-delà de 30 ans n'ont été touchés par cette restructuration qu'en fin de carrière et semblent avoir éprouvé des difficultés à l'accepter (voir aussi encadré 5.1). Ce bouleversement de la routine établie, qui permettait



auparavant de mieux organiser sa vie en parallèle, contribue à rendre la pratique plus contraignante et à l'associer davantage à un « travail » :

*Quand c'est devenu une contrainte j'ai arrêté. On commençait à jouer n'importe quand. Avant t'avais quelque chose qui était assez linéaire, tu gardes ton rythme et surtout tes amis extérieurs au hockey. Mes copains ne venaient vraiment pas que du hockey tu vois. J'adore le hockey, mais au bout d'un moment tu te casses, t'as un autre cercle, tac et tu reviens. Mais là tu pouvais moins t'organiser et au final tu loupes tout. Tu sais plus, tu dois regarder ton agenda quand c'est que t'as un match... le dimanche ça m'énervait... Enfin l'accumulation de ces contraintes, j'me suis dit que c'était plus pour moi, y'avait moins de plaisir à aller jouer, ça devenait presque trop comme un boulot... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

#### **ENCADRÉ 5.1**

##### **Est-ce que tu considérais le hockey comme un travail ?**

*Jamais non... Moi ça a toujours été le jeu et les copains, je pense jusqu'à la fin de ma carrière... d'ailleurs j'ai préféré le début parce que c'était plus « copain » qu'à la fin... où c'était un peu plus professionnel quand même. Des fois ça me faisait chier d'aller à l'extérieur ou des trucs comme ça... le hockey en soi jamais... c'est ce qui allait avec, autour... des fois ben je serais un menteur de dire non... ces voyages, ces machins, au bout d'un moment t'en a un peu plein le cul...*

##### **Ça faisait partie du « job »...**

*Oui oui ça faisait partie du job, mais... je dis du hockey jamais, mais des trucs à côté, ben oui. C'est aussi un peu ce qui a pesé dans la balance à la fin pour arrêter. Tu supportes mieux au début certaines choses qu'à la fin. Et puis il y a surtout eu de plus en plus quoi...*

##### **T'as senti une évolution ?**

*Ben ça a commencé avec jouer trois fois par semaine... et nous trois fois par semaine c'était souvent mardi-samedi-dimanche... donc moi c'est là où ça m'a dégoûté... Samedi-dimanche... c'était de la merde finie quoi ! J'ai jamais supporté ça ! À trop jouer au bout d'un moment tu perds le plaisir de jouer...*

##### **Mais ça, c'est arrivé sur le tard pour toi...**

*Ouais c'était arrivé vers la fin. Ça m'a pas mal dégouté quoi... Jouer samedi-dimanche, faut être assis dans un fauteuil pour faire des règles comme ça. Parce que même aujourd'hui... je trouve que les matchs du lendemain si tu regardes les performances c'est pas terrible... mais c'est normal, c'est pas possible quoi ! Il faut avoir joué au hockey pour savoir que le lendemain normalement tu fais pas un match de hockey quoi (rires) ! Logiquement... si on veut être dans la logique et humain, je dirais... Pour moi c'est des décisions de mecs qui n'ont jamais joué au hockey... à la Ligue. C'est pas possible qu'un joueur propose un truc comme ça, c'est impossible.*

*(Alban – confirmé, partiel, couple)*

Les joueurs de cette génération semblent dans l'incapacité de penser leur activité sportive en « travail » et y mettent d'ailleurs un terme lorsque les exigences accrues les éloignent de la notion de « jeu » et de « plaisir », ou plus simplement du « plaisir de jouer » ; autrement dit, lorsque l'activité devient une contrainte. La modification structurelle de la « semaine de travail » est d'autant plus forte et ressentie que la comparaison se fait à partir d'une structure travail/congé « standard ». Augmenter la densité des matchs sur le week-end a contribué à inscrire davantage les hockeyeurs à contre-courant des travailleurs ordinaires, qui peuvent profiter de la fin de la semaine pour se détendre, pratiquer leurs loisirs ou fréquenter leurs amis. Cette situation marque un décalage entre la nouvelle répartition de la charge de travail et les dispositions des joueurs issus de (A) qui se retrouvent désajustés par rapport au contexte de socialisation auquel ils ont été habitués : un cadre structurel permettant encore un rapport hédoniste et non exclusif à la pratique. Dans ces conditions la pratique semble plus difficilement associée par les joueurs à un travail et la transition vers des modalités de pratique plus « professionnelles » conduit à des auto-exclusions.

### > L'acceptation d'une emprise plus forte de la pratique

À la différence de la génération précédente, les joueurs issus de (B) ont été confrontés plus rapidement dans leur carrière à cette restructuration. Ils semblent ainsi davantage contraints de « faire avec » et de s'adapter à ces nouvelles injonctions structurelles, indépendamment du profil de carrière sportive concerné :

*T'as toujours du plaisir à jouer, mais effectivement ça devient quand même un travail. Au bout d'un moment sur douze mois ça t'en prenait onze, donc c'est du travail, mais t'as pas le choix tu t'adaptes. Et par rapport à la charge qu'il y a, t'es jamais libre. Pendant que les autres ils vont en ski le week-end, ben toi t'as match. Tu sacrifies pas mal...Y'a des week end où s'il fait beau t'aimerais aller skier ou faire autre chose. Plus ça été de l'avant, plus il y a eu, et plus il a fallu se motiver. C'est vrai que le hockey, quand tes potes ils font la fête ben toi tu patines samedi matin, samedi après-midi, le dimanche... T'arrêtes pas quoi ! (Billy – précaire, partiel, famille)*

*On va dire que les premières années je n'ai pas considéré le hockey comme un travail... mais après un peu plus parce que bon le hockey a changé aussi... Déjà il y a eu plus de matchs, avant il y en avait moins... Les premières saisons que j'ai faites à \*\*\* (LNA), on jouait tout le temps mardi-samedi. Alors qu'après t'as plus le temps, tu commences ta saison, t'as que le hockey. Quand t'as un jour de congé par semaine t'es déjà content... et puis tu joues trois matchs par semaine... Mais bon après ça fait partie de ta vie. Après c'est ton boulot... je veux dire tu le fais, tu t'adaptes, ça devient une habitude. (Basile – élite, sans occup., famille)*

N'étant pas en fin de carrière au moment de la densification du calendrier, les joueurs issus de (B) qui ont souhaité poursuivre en LN ont ainsi dû ajuster leurs dispositions aux nouvelles exigences de la pratique. Devoir se priver d'autres activités, par manque de temps ou par obligations contractuelles, semble parallèlement créer les conditions favorables à l'association plus prononcée du hockey à un « travail ».

Si l'ajout d'un match supplémentaire durant le week-end renvoie à un processus de « restructuration », à partir de la saison 2007/08, on assiste plutôt à une « déstructuration » de la « semaine de travail ». Une seconde augmentation – marquée par le passage de 44 à 50 matchs – a entraîné avec elle une programmation des rencontres plus aléatoire. Les effets sur l'agenda des joueurs sont cette fois plus conséquents, puisque la répartition de la charge de travail est dès lors différente quasiment pour chaque semaine (illustration 5.13).

Montag, 3.	Dienstag, 4.	Mittwoch, 5.	Donnerstag, 6.	Freitag, 7.	Samstag, 8.	Sonntag, 9.
10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	11:00-12:00 Eistraining 19:45 Spiel in Rapperswil	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	11:15-12:15 Eistraining 19:45 Spiel in Zug	frei
Montag, 10.	Dienstag, 11.	Mittwoch, 12.	Donnerstag, 13.	Freitag, 14.	Samstag, 15.	Sonntag, 16.
10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	11:00-12:00 Eistraining (KEBO) 19:45 Spiel gegen Fribourg	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	11:00-12:00 Eistraining (Hallenstadion) 19:45 Spiel gegen Lugano	11:15-12:15 Eistraining 19:45 Spiel in Ambrì	frei
Montag, 17.	Dienstag, 18.	Mittwoch, 19.	Donnerstag, 20.	Freitag, 21.	Samstag, 22.	Sonntag, 23.
10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	11:00-12:00 Eistraining (Hallenstadion) 19:45 Spiel gegen Zug	frei	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	11:00-12:00 Eistraining (Hallenstadion) 19:45 Spiel gegen Biel	15:45 Spiel in Davos
Montag, 24.	Dienstag, 25.	Mittwoch, 26.	Donnerstag, 27.	Freitag, 28.	Samstag, 29.	Sonntag, 30.
frei	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	frei	10:15-12:00 Eistraining 12:00-12:30 Off-Ice	11:15-12:15 Eistraining 19:45 Spiel in Biel	frei

Illustration 5.13 : Extrait du planning (janvier) d'une équipe de LNA lors de la saison 2010/11

À l'instar des joueurs issus de (A) ayant expérimenté la première modification du calendrier, les joueurs issus de (B) ont également été confrontés à cette deuxième transformation sur la fin de leur carrière. Elle a ainsi également généré des tensions et des processus de résistance,



notamment chez certains joueurs « précaires », qui semblent moins y trouver leur compte. Ces derniers paraissent moins prêts à faire des sacrifices à n'importe quel prix, en particulier sur des périodes propices au relâchement des travailleurs « normaux »<sup>150</sup> :

*Tu vois avant à Noël on jouait pas... tandis qu'après les matchs ont commencé à être placés n'importe où ! Là des fois tu te dis : « Non mais c'est pas possible ! ». A Noël tu joues le 26... tu joues entre Noël et Nouvel-An, tu joues le 2 janvier... Et ouais la semaine n'est plus structurée comme avant... Si t'es en LNA et que tu gagnes je sais pas combien tu t'en fous... tu te dis : « Ok je vais le 26... », mais là à un moment donné... (Baptiste – précaire, études, maison)*

Au-delà de la programmation de rencontres durant la période des fêtes de fin d'année, la réorganisation du « temps de travail » renforce plus largement la priorité et la place centrale accordée à l'activité sportive. Cette redéfinition du mode de participation a pour corollaire d'assigner le joueur à une plus grande flexibilité et, ainsi, de rendre plus difficile son inscription dans des occupations parallèles. Cette disponibilité et cette mobilisation permanente du joueur sont d'ailleurs exprimées explicitement par l'employeur sportif :

*Comme j'avais terminé mes études, quand j'ai débarqué dans ce club, la condition c'était aussi que je puisse commencer à travailler à côté. Et là il m'avait dit : « Ok, tu peux travailler, mais alors moi je te paie à 60% seulement... » (rires) Tu vois comme il est ! Pour finir j'avais dû poser des conditions, j'avais mis une clause dans le contrat. (Brice – élites, études, famille)*

Cet exemple fait écho au renouvellement des dispositions contractuelles – visant à réguler et réglementer l'engagement dans des emplois en parallèle – qui ont émergé dans les contrats à partir du milieu des années 2000 (cf. illustration 5.4, p. 250). Au-delà de l'effet sur l'engagement dans des activités plus récréatives, cette modification structurelle touche donc également les activités professionnelles.

Cette nouvelle répartition des charges de travail impose de « prendre le rythme » de l'activité. Si le temps social est structuré par les activités significatives qui le constituent (Sorokin, Merton, 1937), l'imposition d'une structure temporelle, qui donne des repères à l'individu, est une des caractéristiques attribuées au « travail » (Jahoda, 1984). Dans le cas de l'évolution du cadre de travail des hockeyeurs, la mise en place de routines journalières par les joueurs semble répondre à la « déstructuration » de la « semaine de travail » :

*Oui c'est devenu chargé, oui tu joues n'importe quand, mais en même temps après tu le prends comme un travail... J pense que du moment qu'on a pris le rythme de l'entraînement et que l'on a commencé sur la glace on a plus des journées types. Les jours de matchs on a tous aussi nos petits rituels, être là à telle heure, faire les choses comme-ci comme ça et je pense que c'est un rythme que l'on prend. Une fois qu'on l'a pris, on calque notre rythme de vie dessus et on essaie de faire les choses justes. (Bernard – précaire, sans occup., seul)*

Pour Bernard, « faire les choses justes » implique concrètement d'étendre son « temps de travail » au-delà du temps passé à la patinoire :

*On se lève quand même une ou deux heures avant l'entraînement, si on a l'entraînement à 10h on se lève à 8h, on déjeune on va à l'entraînement, dans le vestiaire on se met déjà en condition, on fait notre entraînement, après il faut aussi bien manger, avoir notre période de repos, bien s'aérer aussi à côté, changer son état d'esprit pour essayer de sortir un peu du hockey pour ne pas être que là-dedans, pour être frais et dispo quand tu reviens à la patinoire. (Bernard)*

L'idée d'une extension du temps consacré à l'activité émerge progressivement dans les discours issus de (B). Le « temps libre » est davantage mis en relation par les joueurs avec leur pratique et mise à profit pour récupérer, améliorer leur rendement et se mettre dans de bonnes dispositions pour pratiquer leur activité sportive.

---

<sup>150</sup> À titre de comparaison, lors de la saison 1996/97 (la dernière saison avant l'augmentation du nombre de rencontres), le dernier match de l'année a été disputé le 14 décembre et le premier de l'année suivante le 5 janvier.

### > Vers un temps de « travail total »

Les références aux périodes de « repos » et de « récupération » ont émergé avec beaucoup plus d'insistance chez les joueurs issus de (C), sans que les questions ne les orientent nécessairement vers cette dimension de leur activité. Si la plupart reconnaissent jouir d'un certain « temps libre » en dehors du cadre propre de l'activité, ce dernier est explicitement associé à du « temps de travail ». Cette représentation doit se comprendre dans un contexte de rationalisation de la performance et d'intensification de la pratique qui débouche sur une attention accrue portée au corps et à la prévention de son usure :

*Je pense que c'est un métier qui laisse relativement beaucoup de temps libre, mais qui demande beaucoup d'énergie, donc au final t'es pas vraiment libre tu vois ce que je veux dire... Tu dois tout le temps faire attention à te ménager... (Christian – confirmé, sans occup., seul)*

*Par rapport aux gens qui travaillent de 8h à 18h on a quand même plus de temps libre qu'eux. Mais contrairement à ce que beaucoup de gens pensent, on a peu de temps libre. Dans le temps libre il faut compter la récupération, une vraie récupération qui est importante, et les gens ne le savent pas ça. Avec le temps tu te rends compte à quel point c'est important de vraiment récupérer. Quand tu joues plusieurs fois trois matchs par semaine, les semaines elles peuvent commencer à être lourdes et c'est là justement qu'on revient au truc de la récupération, et au fait qu'étudier ou bien faire autre chose à côté ça peut être très dur. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Pour les rares joueurs issus de (C) encore engagés dans des activités à « temps partiel » (cf. graphique 4.10, p. 190), le rythme imposé désormais par le calendrier ne paraît plus vraiment compatible avec un engagement parallèle :

*Mes journées étaient très chargées... Avec le travail à côté j'avais énormément de fatigue. Non c'était énorme... J'ai d'ailleurs fait un petit burnout, c'était beaucoup trop... Je suis arrivé un matin au travail, j'arrivais plus à allumer l'ordinateur, c'était impressionnant ! En fait il faut avoir ce temps pour te reposer surtout mentalement, plus que physiquement, t'es obligé sinon tu tiens pas. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

Les joueurs « sans occupation » ont d'ailleurs presque sans exception mis en avant cette « fatigue mentale » conséquente aux nouvelles injonctions – avec un accroissement des rencontres, de leur intensité et du rendement imposé – qui pèsent sur eux :

*Même qu'on s'entraînait environ six fois par semaine, je ne ressentais pas trop de fatigue physique. Mais par contre au niveau psychique, ça te ronge, il y a beaucoup de pression, donc t'as besoin d'avoir des plages pour t'aérer. Tu peux pas faire quelque chose à côté, c'est pas possible. (César – recalé, sans occup., couple)*

*La fatigue psychique, pour moi elle est pas mal présente, plus que la physique. La physique tu gères, on est quand même bien préparés maintenant... Mais ouais tu dois être bon tout le temps, c'est usant. (Claude – recalé, sans occup., maison)*

Le discours des joueurs issus de (C) laissent ainsi entendre que le « temps de travail » ne se limiterait pas seulement au temps consacré aux entraînements et aux matchs, notamment en raison de l'investissement poussé désormais requis par la pratique. La perception de ce « temps de travail total » s'observe également dans la focalisation prononcée de leur attention sur leurs objectifs sportifs :

*On fait pas un métier où tu peux partir le matin bosser et puis... Tu peux pas faire ce métier en étant pas passionné, en ayant plus envie ou alors t'es pas bon et tu fais à moitié. C'est un métier où tu dois quand même être tout le temps dedans... Le soir tu penses déjà au match du lendemain, t'es tout le temps connecté à ça en fait. Je dis pas que c'est dur, je dis que c'est une vie qui est quand même complètement dédiée à ça. T'es toujours là-dedans, tu finis pas le boulot à 17h et tu déconnectes... (Colin – précaire, sans occup., collocation)*

*C'est du travail en continu... Tu rentres dans une espèce de bulle en fait... où ce que t'as envie de faire au final tu peux pas le faire parce que t'as un contrat... et même... parce que t'arrives pas à suivre sinon... Tu peux pas aller skier, tu peux pas faire d'autres activités... Tu peux pas aller voir tes amis quand t'en as envie... Ta vie c'est le hockey, si tu veux réussir tu dois pas t'éparpiller... Et ça, ça a été un peu mon problème. (Charly – recalé, sans occup., maison)*

En définitive, les joueurs issus de (C) font référence à un temps de « travail total » – en référence à une « institution totale » (Goffman, 1979 [1961]) qui dépossède de l'espace et du temps – et à la nécessité de focaliser leur attention sur le hockey. S'ils paraissent préparés physiquement à endurer l'intensité de la compétition, les injonctions au rendement pèsent moralement et requièrent des « heures supplémentaires » pour les supporter. Certains d'entre eux, à l'instar de Charly, n'arrivent pas à s'adapter et à « prendre le rythme » imposé par la pratique – en particulier celui en dehors du cadre propre de l'activité. Ces difficultés d'ajustements peuvent déboucher sur des exclusions.

Au fil des cohortes, les joueurs semblent davantage respecter les injonctions contractuelles qui les somment d'adopter un comportement conforme à leur engagement sportif (cf. illustrations 5.9, 5.10, 5.11. p. 262). Les joueurs des générations plus récentes ne sont pourtant pas plus vertueux ou disposés à adopter des conduites ascétiques que leurs prédécesseurs. Leur rapport au temps et à l'occupation de ce dernier est façonné par la transformation de l'espace du hockey et des modes de participation à l'activité. La charge en elle-même n'est pas plus importante, mais l'intensité et la « déstructuration » du « temps de travail » entraînent une emprise beaucoup plus forte sur l'ensemble des activités. Le contrat moral est ainsi davantage respecté, mais plutôt par obligation et en raison des contraintes liées aux nouvelles exigences de la pratique. Ces mutations créent parallèlement un contexte favorisant la perception du hockey dans un « cadre de travail ».

## 2.2 Du « corps jouissant » à l'« outil de travail »

L'hygiène de vie observée par les joueurs au cours de leur carrière renseigne sur le rapport entretenu avec leur pratique sportive et plus précisément sur leur degré d'adhésion par corps. Même si cette dernière n'est pas uniquement liée à un rapport contractuel – à entendre le discours de certains joueurs amateurs qui rendent également leur style de vie compatible avec leur activité sportive –, elle renvoie à l'adoption d'une attitude « professionnelle » et plus largement au fait de se considérer davantage en « travailleur ». Le respect d'une hygiène adaptée pourrait ainsi être associé par les joueurs, ponctuellement ou de manière plus durable, à un des attributs du travail, plutôt qu'à ceux d'un « jeu », qui par définition se suffit à lui-même.

Les contrats de travail des joueurs issus de (A) sont encore assez spécifiques et explicites sur les comportements à proscrire (illustration 5.14), notamment ceux en lien avec les sorties, l'alcool et le tabac. Ces dispositions ont ensuite disparu des contrats, ou alors sont devenues plus implicites, en exhortant plus généralement l'EMPLOYÉ à éviter « tout ce qui est de nature à nuire à ses capacités sportives ». Tout se passe ainsi comme si ces recommandations allaient davantage de soi au fil des générations et qu'il n'était plus nécessaire de rappeler au sportif la nécessité d'avoir une bonne hygiène de vie.

#### 4. Sanctions

4.1. Le chef technique est compétent pour prononcer des amendes à

l'égard du joueur pour

- retards
- rentrées tardives
- excès d'alcool et de nicotine
- comportement aux entraînements
- absences aux entraînements
- pénalités "évitables" et manque d'engagement
- tout autre comportement contraire aux règles du sport.

Illustration 5.14 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 1990-91

En revanche, même si le hockey semble jusqu'alors relativement épargné par la problématique du dopage – seulement quelques suspensions et amendes ont été prononcées pour usage de cannabis – de nouvelles clauses ont été introduites concernant ces comportements (illustration 5.15). À l'instar des effractions comportementales ci-dessus, les conduites dopantes sont exposées à des sanctions financières – jusqu'à 40'000 CHF d'amende dans certains contrats – voire à des exclusions.

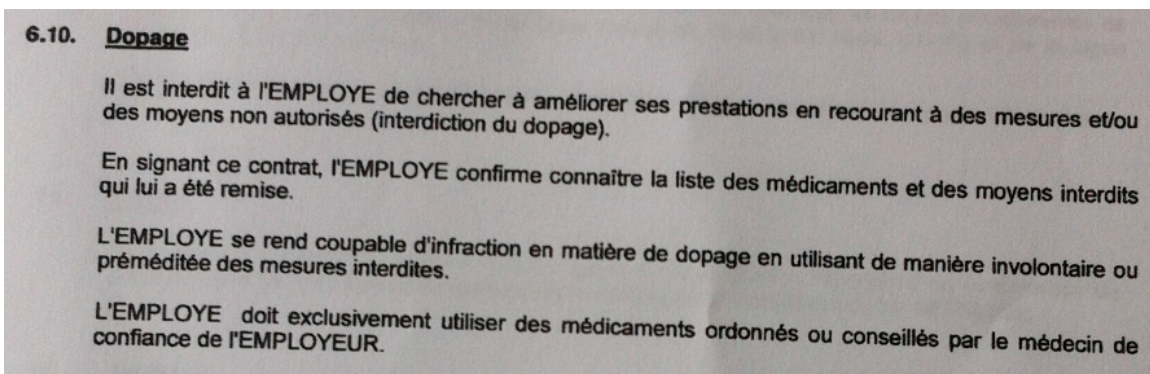


Illustration 5.15 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 2012/13

On relève néanmoins une ambiguïté vu la normalisation et la prévalence actuelle chez les hockeyeurs de la consommation de snus (tabac à chiquer), qui, malgré son potentiel effet bénéfique sur la performance, n'est pas interdit dans l'espace sportif, même si sa vente est depuis 2015 prohibée en Suisse. Ce mode de consommation de la nicotine serait préférable à la cigarette car, contrairement à cette dernière, le snus n'a pas d'effet négatif sur le système respiratoire. En Suisse, F. Marclay et M. Saugy (2010) ont relevé que sur les 72 échantillons prélevés sur les joueurs de LN, 82 % suggéraient une exposition à la nicotine durant les trois jours qui précédaient la rencontre et 53 % juste avant, voire même pendant, indiquant une potentielle utilisation du produit dans le but d'améliorer la performance sportive.

### > Des configurations favorisant le respect d'une bonne hygiène de vie

Un premier niveau d'analyse permet d'identifier l'influence des positions occupées au sein de la Ligue – en particulier des plus reconnues –, ainsi que celle des engagements parallèles (études, vie conjugale), sur l'adoption d'un mode de vie adapté aux exigences physiques et contractuelles de la pratique. Ces adaptations émergent dans le discours des joueurs.

La plupart des joueurs « élites » interrogés, indépendamment de leur cohorte d'appartenance, ont confessé prêter une attention particulière à leur mode de vie en dehors de la pratique. Ces derniers semblent d'ailleurs associer leur « réussite » au respect d'une bonne hygiène de vie et plus largement d'une « attitude professionnelle ». À ce titre, les discours s'articulent autour de la valeur du sacrifice – même s'il est parfois dénié – et d'une forme de méritocratie :

*En fait moi j'ai toujours été professionnel dans le sens où j'ai jamais pensé à faire autre chose ou à sortir plus avant un match... J'étais assez un garçon assez stable par rapport à ça et je pense que c'est dû à ça que ma carrière a quand même été assez longue, c'est grâce à ces sacrifices. Parce que j'ai connu des joueurs qui ont fait beaucoup la foire à gauche à droite, et tout d'un coup ben le corps il dit « stop ». J'ai jamais eu un trou par rapport à mon hygiène de vie... par rapport à mon travail tu vois. (Arthur – élite, sans occup., famille)*

*Dès que j'ai commencé à jouer dans des bonnes équipes, j'ai davantage contrôlé mon alimentation, parce qu'au-début j'étais encore un peu « bébé », pas grassouillet, mais un peu « bébé ». Donc j'ai fait attention... Et concernant les sorties, j'ai jamais été trop du style... Ça m'arrivait de sortir mais en premier c'était le hockey et après le reste... Pour moi c'était pas un sacrifice, c'était normal, c'était la vie que je voulais faire et je savais qu'en écoutant les plus vieux et ma famille, que si je faisais trop l'con ça allait pas le faire... Et après ben j'ai essayé de garder ce mode de vie, cette attitude professionnelle on va dire. (Bastien – élite, sans occup., couple)*

*En soirée moi je bois jamais d'alcool. Zéro vin. Pendant l'été de temps en temps, mais pendant la saison honnêtement jamais, non franchement... Parce que ça me faisait perdre trop de temps tu vois... après je perdais du temps pour mes études aussi... Et puis j'avais de la pression, quand tu commences à signer des bons contrats tu dois être tout le temps performant, donc j'ai jamais été dans un confort suffisant pour pouvoir me dire : « Tiens, là tu peux te permettre de sortir... » (Camille – élite, études, seul)*

Pour les joueurs identifiés dans le profil « élite », un rapprochement peut être entrepris entre le respect d'une bonne hygiène de vie et le rapport de « travail » les unissant avec leur organisation. Le cas de Camille, parallèlement engagé dans des études, ce qui, selon lui, l'incite doublement à vivre sainement, permet d'aborder une seconde propriété semblant avoir un effet sur l'adoption d'un mode de vie « rangé », même si cette attitude apparaît cette fois plus indépendante du rapport contractuel.

Cette modalité d'engagement respectueuse des exigences de la pratique s'observent en effet chez les joueurs fortement engagés dans un projet parallèle qui densifie l'emploi du temps et empêche de se disperser :

*J'avais pas le temps, de sortir après les matchs... J'ai quand même vécu toute la période du début de ma carrière sans trop de sorties... y'avait pas moyen. Quand je voyais tous mes amis qui sortaient, qui allaient faire ci ou ça. Pour les deux choses je faisais des sacrifices, pour les études et le sport. Ça c'est clair, c'était indissociable, tu pouvais pas. C'est clair si tu fais pas ces sacrifices à un moment donné, ben t'arrives pas à quelque chose au bout. Et puis il y aurait pas eu assez d'heures dans une journée pour tout faire. Tu peux pas faire des études et sortir... Il y avait un moment pour tout. (Adam – confirmé, études, seul)*

*J'ai toujours été assez sérieux par rapport à ça. En même temps j'avais pas trop le choix non plus parce que j'étais engagé des deux côtés, avec le hockey et l'uni... Donc je devais avoir une bonne hygiène pour les deux si on veut. Et puis après quand j'ai eu fini l'uni, ben tu gardes les habitudes tu sais... Tu viens plus âgé et puis t'as les enfants la famille aussi, donc tu gardes cette bonne hygiène de vie. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*Avec l'uni t'as pas le temps... tu fais la noce de temps en temps, mais t'as pas le temps vraiment de te perdre... Mon hygiène de vie dès le début était très bonne, j'étais ultra méga sportif, forcément. Tout le temps à la salle de force ou train de m'entraîner avec différentes équipes... Donc assez sérieux... très sérieux même. (Célien – confirmé, études, couple)*

La fin du discours de Benjamin fait référence à une troisième propriété qui pourrait également avoir une influence sur le mode de vie des hockeyeurs : la situation conjugale. Avoir une partenaire ou des enfants favoriserait ainsi indirectement – au même titre qu'un engagement académique – le respect des engagements contractuels liés au mode de vie :

*Disons que les sorties j'en faisais plus en tant que célibataire qu'après quand t'es en couple, ça je pense que c'est un peu normal. Je sortais quand même de temps en temps, mais moins tard et quand même beaucoup moins. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

*J'avais pas le choix si je voulais continuer à entretenir mon fils. Le hockey était quand même mon gagne pain principal. Donc je me suis remis au top, en forme, j'ai perdu 10 kilos cet été pour pouvoir tenir le plus longtemps possible dans ma carrière. Me racheter une conduite et tutti quanti. Je me suis dit : « Maintenant je fais le pas et je vais vraiment à fond... » Et avec la vie de famille, forcément t'es moins dehors, tu sors pas. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

À l'instar d'être engagé dans des études, être en couple ou avoir une vie de famille incite également les joueurs à réduire leurs sorties et à mener un mode de vie plus rangé. Au-delà de l'effet de ces différentes formes d'engagements parallèles – ou de celui des carrières reconnues – sur le rapport au corps, à l'hygiène de vie et au travail, les transformations des modes de production de la performance au fil des générations influencent encore davantage les comportements et la structuration des récits. Un second niveau d'analyse permet ainsi d'observer l'évolution des modes de vie en fonction des différentes cohortes.

### **> Des « écarts » qui constituent la norme**

Les discours des joueurs issus de (A) laissent transparaître une hygiène de vie pas vraiment adaptée à une pratique sportive de haut niveau et, de là, au respect de leurs obligations contractuelles (cf. illustration 5.9, p. 262 ; illustration 5.14, p. 271). Les questions relatives aux sorties et aux abus associés ne faisaient initialement pas partie de notre guide d'entretien. L'évocation spontanée de cette dimension de la carrière lors de notre premier contact avec le terrain a ensuite permis de questionner systématiquement les joueurs sur cette dimension. Ainsi, en demandant au premier joueur interrogé à l'issue de l'entretien si un thème important pour comprendre son parcours n'avait pas été abordé, voici sa réponse :

*Bon je sais pas exactement ce que tu veux en faire, mais moi je dirais un peu la vie à côté (il mime « boire un coup » avec son pouce). On faisait quand même pas mal la bombe... Les sorties, les soirées, les préparations de match, pffff... Personnellement je pense que j'ai pas toujours été au top sur ce point, même si je dirais que c'était un peu général au niveau des joueurs... Sur le moment t'es conscient que c'est pas bien, mais... Bon j'ai jamais été trop « veille de match à faire le con », mais l'hygiène de vie c'était loin d'être comme un sportif professionnel doit être. Mais ça j'suis pas le seul aussi, j'veux pas lancer la pierre en disant : « Ouais mais lui... », mais c'était assez répandu. Là-dessus maintenant par rapport au sport actuel c'est le jour et la nuit. Si tu compares nous à l'époque, et je dis même à haut niveau, certains joueurs c'était quasiment des alcoolos ! Et ils étaient au top mondial ! Maintenant je doute que ce soit possible quoi ! Maintenant ils font attention à tout, la nourriture, tout ce qu'ils s'entraînent à côté, en dehors du hockey, ils laissent rien au hasard, alors que nous c'était vraiment le folklore ! Moi j'ai par exemple rarement autant fait la fête que l'année où j'étais en LNA ! (Alain – précaire, partiel, couple)*

Le discours de ce sportif, qui se sent loin d'être « professionnel », semble suggérer qu'à son époque on est également loin du processus de conversion à des dispositions ascétiques retrouvé fréquemment dans la littérature traitant des carrières sportives ou artistiques de haut

niveau<sup>151</sup>. La suite des entretiens réalisés avec les joueurs de cette génération confirme d'ailleurs l'impression générale décrite par Alain, c'est-à-dire des socialisations à un éthos hédoniste – très éloigné des normes ascétiques et hygiénistes – véhiculées au sein d'organisations qui n'ont encore pas vraiment entrepris un processus de rationalisation de la production de la performance :

*Je ne faisais pas trop attention à mon hygiène. Bon à l'époque j'ai toujours fait un peu de muscu, de vélo, de la planche à voile aussi... Donc j'ai toujours été super actif quoi. Mais je le faisais pour moi, pas pour le hockey. J'aimais courir aussi... tu vois j'étais pas le mec à qui les entraînements d'été... le physique ça me faisait pas chier si tu veux... Si on devait aller courir 8 ou 12 km, j'étais plutôt à me tirer la bourre devant avec les gars qui aimaient courir. Je faisais ces trucs en m'amusant plutôt... Mais à côté de ça j'étais un... (rires) J'étais aussi dans les leaders au niveau des sorties (rires) ! C'est clair on s'amusait quoi ! On a fait des monstres conneries. Bon je regrette rien parce qu'on a vécu des années fabuleuses, mais on a vachement exagéré je pense ! (Alan – précaire, études, couple)*

Dans la suite de son discours Alan exprime également cette différence entre les générations et la configuration qui a rendu possible ces « écarts » :

*Maintenant ça serait plus possible... On a vécu dans un entre-deux, dans ces années-là où s'est en train de se professionnaliser mais où on avait encore de la marge. Des années dorées où économiquement ça va bien, t'es payé parce que l'économie va bien, les entreprises vont bien... ça te professionnalise donc tu augmentes ton niveau, mais en même temps t'as encore les choses conviviales à côté, pour le dire comme ça. Des pistes où tu sors, tu fais le con... C'était un peu ces années-là que j'ai vécues... qu'on a vécues... (Alan)*

Alan décrit un contexte offrant des conditions de professionnalisation – c'est-à-dire un espace qui rémunère suffisamment ses membres pour en faire des « professionnels » –, mais où les exigences « professionnelles », celles liées à la performance sont encore peu poussées.

Davantage que le respect d'une bonne hygiène de vie, les pratiques légitimes du « milieu », qui renvoient aussi à des discours issus de la *doxa*, semblent plutôt s'articuler autour du « faire ensemble », des activités communes qui se réalisent souvent autour d'un ou de plusieurs verres :

*Dès le premier contact quand je suis arrivé à \*\*\* (LNB) ça s'est très bien passé. Je me rappelle le premier jour que je suis rentré dans le vestiaire, j'ai dit à tout le monde : « Vous allez boire un verre ? » Et j'ai été directement intégré dans l'équipe, ça s'est fait naturellement tu vois... (Adrien – précaire, partiel, seul)*

Cette intégration par le groupe se réalise donc la plupart du temps au travers du temps passé en dehors de la glace, comme le confirme Armand en relatant cette vie communautaire :

*T'es un peu en dehors des réalités. C'est presque une secte... Tu vis presque comme une secte, parce que finalement on faisait beaucoup de trucs ensemble. Déjà tu vas le matin, tu t'entraînes, t'es au vestiaire, tu passes des heures au vestiaire, on mangeait ensemble presque tout le temps après l'entraînement, des fois c'était 15h quand on avait fini de manger et après à 18h t'es de nouveau là. Sans compter les déplacements en car... et les sorties aussi... (Armand – précaire, partiel, couple)*

Cette vie en « espace clos » favorise les homosociabilités et la transmission d'une sous-culture propre au groupe tout en alimentant l'adhésion des joueurs. La suite du discours d'Armand laisse néanmoins entendre que l'hygiène de vie discutable des joueurs a dû évoluer en parallèle de l'accroissement progressif des injonctions de l'organisation (voir aussi encadré 5.2) et plus spécifiquement de l'augmentation du nombre de rencontres :

*On sortait quand même ouais. On allait quand même boire quelques bières après les matchs. Bon après c'est toujours la même chose, il y a des joueurs qui font plus attention que d'autres... Mais sur la fin quand les week-ends tu commençais à jouer samedi et dimanche, tu ne pouvais pas tellement*

---

<sup>151</sup> Pour rappel : la gymnastique (Papin, 2007) ; la course à pied (Schotté, 2012) ; le cyclisme (Brissonneau, Aubel et Ohl, 2008 ; Lefèvre, 2007) ; la danse (Sorignet, 2004b ; Laillier, 2011a) ; la boxe (Wacquand, 2000) ; le football (Faure et Suaud, 1999 ; Bertrand, 2008).



te permettre d'aller boire des verres, c'était juste plus possible. Ça allait une fois ou deux, mais au bout d'un moment tu payais la facture. (Armand)

## ENCADRÉ 5.2

### Quelle hygiène de vie t'avais en parallèle du hockey ?

*Ecoute moi je suis pas vraiment l'exemple du joueur (rires) le plus sérieux qui a eu... J'étais un battant, je m'engageais ça c'est sûr, j'aimais ça... mais j'aimais bien aussi vivre à côté ! Niveau hygiène de vie, j'étais pas au top des tops si on veut... je fumais pas mal aussi... Mais les gens c'est pas ce qu'il regardait, tant que t'es performant...*

### Tant que tu livrais la marchandise...

*Voilà c'est ça. Si je livrais pas la marchandise je pense qu'on m'aurait fait chier comme pas permis, ça j'en suis persuadé quoi ! Je sais pas si je me mettais aussi cette pression à moi-même... Peut-être inconsciemment. D'ailleurs si je prenais une caisse la veille, le lendemain j'allais à fond quoi ! C'était peut-être un peu plus difficile mais j'y allais...! (rires) C'est clair que j'me prenais pas des caisses tous les soirs... mais presque ! Parce que pour finir t'es dans le vestiaire, t'es beaucoup en équipe, tu bois une bière, deux bières, trois bières... Disons que l'hygiène de vie relative au hockey, elle s'est améliorée dans le temps, mais pas... je dirais par la force des choses...*

### Avec l'âge tu veux dire ?

*Ouais pas forcément par l'âge... mais parce que la discipline elle devenue aussi beaucoup plus stricte, on demandait de plus en plus.*

### Tu as vu une évolution ?

*Ah ben c'est clair, au début quand on partait en car, on virait un sac des remplacements pour mettre des caisses de bières à la place ! (rires) Et puis sur la fin, si on avait une bière pour rentrer on était content ! C'est à peu près les différences entre le début et la fin... C'est devenu plus professionnel... Le niveau il a quand même vachement augmenté en Suisse depuis ma génération... (Alban – confirmé, partiel, couple)*

Si Alban semble également avoir profité des « années dorées » décrites par Alan, au fil de son discours, il confesse néanmoins avoir dû adapter son hygiène de vie. En outre, on retrouve également chez Arnaud – lui aussi fumeur et adepte de la bonne chère – le même « retournement positif » de sa « mauvaise » hygiène de vie, au sens où les écarts sont présentés comme un moyen de se conditionner et comme une forme d'injonction à réaliser une bonne performance :

*Alors l'hygiène de vie... Je me suis jamais privé de rien du tout. J'adorais faire la fête, mes amis, manger... Mais il y a juste des moments où tu peux pas... c'est-à-dire la veille de match seulement (rires) ! Mais sinon... Non l'avant-veille pfff... Si on va boire un verre on va boire un verre... Je pense vraiment que le plaisir passe par dessus tout. À vraiment tout faire juste, tu sais pas pourquoi t'es pas bon... hein ? En l'occurrence j'ai toujours fumé. J'ai toujours fumé et puis avec ça tu sais j'osais pas me plaindre... parce que si t'es pas bon, t'ose pas dire que t'es malade, t'ose pas trouver une excuse parce que t'es déjà un bout dans le faux... t'es déjà fautif. Donc t'as juste rien le droit de dire... démerde-toi pour être bon ! Alors je fumais pas beaucoup, mais c'était un argument pour... Tu sais ceux qui font tellement tout juste, avant de commencer ils ont déjà une excuse parce qu'ils ont pas réussi. Donc en gros pas l'hygiène d'un joueur modèle... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

En mobilisant des expressions comme « pas un modèle » ou « pas un exemple », les joueurs issus de (A) se présentent ainsi comme des individus en marge – sous-entendu pas « professionnels » par rapport aux normes légales et morales de leur contrat –, pourtant l'agrégation qualitative de leur discours laisse plutôt penser qu'ils constituent au contraire la norme et les pratiques du « milieu ». E. C. Hughes disait d'ailleurs – repris par H. Becker dans *Les ficelles du métier* – « il n'y a rien que je sache qu'au moins un des membres de ce groupe ne sache également, mais, comme je sais ce qu'ils savent tous, j'en sais plus que n'importe lequel d'entre eux » (Becker, 2002, p. 166). La lecture croisée des récits permet ainsi de dégager les codes et les usages en vigueur de l'époque. La suite du discours d'Arnaud donne également des indications sur la manière dont les



conseils sur la nutrition promulgués par des médecins du sport – déjà présents à son époque – ne semble pas vraiment trouver un écho chez les joueurs :

*On en a eu pas mal de ces mecs qui venaient nous parler de diététique, de machins... On en a eu une pétée et dès le début... sur les hydrates de carbone, ces machins... On a eu une fois un docteur qui est venu, c'était la première année des russes... Il a fait une grosse théorie en disant qu'il ne fallait pas boire de bières... Non mais tu vois, tout le monde a éclaté de rire ! Et puis dans la suite de la discussion, il a pris un exemple, ça je me rappelle... il dit : « Si vous voulez être une fois champion olympique, il faut arrêter de manger des mars, du sucre rapide... » Et puis avant chaque match, \*\*\* (l'un des deux Russes), qui avait été plusieurs fois champion du monde et champion olympique avec son équipe nationale, mangeait deux mars ! Donc c'était à mourir de rire... Et après on a eu un autre docteur, un triathlète. C'est un ami d'enfance... Il est venu nous faire une fois un résumé. Il avait essayé son programme sur lui. Pendant une année il avait essayé de tout faire juste et l'année d'après il s'est dit : « Je me refuse rien, mais au bon moment » et ses résultats étaient 10 fois meilleurs quand tu te refuses rien du tout. Donc voilà moi je conçois... y'a rien qui peut passer sans le plaisir. Je pense que tu peux te surpasser avec du plaisir, s'il n'y a pas de plaisir pfff... t'oublies, ça vaut pas la peine... (Arnaud)*

L'« éclat de rire » général des joueurs renvoie à une représentation d'équipe (Goffman, 1973 [1959]) marquant un consensus normatif autour des pratiques légitimes qui ont cours dans le « milieu ». Cette situation marque ainsi un décalage entre les dispositions des joueurs et un contexte organisationnel qui tente timidement de bouleverser l'ordre local par des changements structurels visant à faire évoluer les mentalités. À ce titre, l'abrogation d'une forme de rituel sacré – la bière d'après match – ne fait pas sens pour les joueurs, qui le manifestent « comme un seul homme ».

Arnaud apporte cependant une nuance à son discours et laisse entendre une forme de temporalité différenciée de l'hygiène de vie, avec une période de la saison où il faut y faire plus attention :

*Pendant la saison tu me demandais mon hygiène de vie... Pour moi tu fais ta saison c'est clair tu dois être performant, mais bon... Par contre, quand on arrivait en play-off, même à la maison ma femme elle savait, là maintenant je suis au hockey. Je mangeais et dormais hockey... Là tu dois pouvoir... Avant tu te pourris la vie si tu le fais, ça c'est ma version, parce que c'est trop long. Mais là par contre oui... tu dois tout mettre, t'es aux Jeux Olympiques, t'es en finale... Là t'as le droit. Là tu peux tourner le bouton et penser qu'à ça sur une période de deux mois. Mais autrement t'arrives pas tu vois... (Arnaud)*

Malgré le respect d'une certaine ascèse durant la période des play-offs, son discours est révélateur du rapport au corps et de la socialisation à un éthos hédoniste des joueurs issus de sa génération. Les sacrifices consentis par Arnaud qui, à l'entendre, sont uniquement envisageables sur une période courte et limitée, renvoient aux difficultés à se conformer durablement à ce qui est considéré comme une « bonne hygiène de vie ».

### **> Entre sorties placées et résistance de l'éthos hédoniste**

Les joueurs issus de (B), principalement ceux ayant vécu « en couple » ou « en famille », ont un discours sur un registre assez proche de celui d'Arnaud, avec une attention portée au corps plus poussée en fonction des « moments » de la semaine ou plus largement de la saison :

*J'étais très sérieux. Je savais quand est-ce qu'on pouvait faire la fête et quand on pouvait pas. Des sorties placées quoi... J'suis jamais sorti la veille d'un match sur toute ma carrière. Je n'ai jamais bouffé des frites avant le match ou la veille des matchs... pendant 15 ans. Je faisais quand même attention... Ah ouais à tout... tout. C'est pour ça que c'est un job. Voilà t'as une vie de famille, un travail, tu dois être responsable. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

Benjamin associe clairement le respect d'une bonne hygiène de vie au « travail », à ses contraintes, mais aussi aux responsabilités liées à sa vie familiale. Au fil de leur carrière, les joueurs développent également une expertise de leur corps et une meilleure gestion de leur capital-corps en fonction des temps forts et des temps faibles de la saison :

*Au fil des années tu apprends rapidement à connaître ton corps et comment il réagit. Dans une bagnole tu peux pas rouler au Diesel si tu lui mets d'la Super hein ! On est d'accord ! T'apprends aussi quand tu peux relâcher et quand tu peux pas. Quand j'suis passé en LN, j'ai quand même fait attention à ce que je mangeais, même si t'as des périodes où t'as plus de leste et où tu fais un peu plus d'écart. Mais quand c'était le temps de se préparer, ben on se préparait... J'ai toujours essayé de faire attention, sans vraiment pousser le bouchon trop loin. Le poulet sans sel et le riz sec, c'est pas pour moi ! Donc je suis resté humain. Je suis toujours un bon vivant. Après le match une petite bière... mais bon tu vas pas traîner quand il y a quelqu'un qui t'attend à la maison... Comme j'étais en couple, ben c'est clair que tu sors beaucoup moins, pour ça le fait d'avoir une copine, ben ça te tient un peu tu vois, indirectement... (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

Les joueurs issus de (B) ayant vécu « seul » (voir aussi encadré 5.3) tiennent en revanche un discours proche de leurs prédécesseurs issus de (A). Le « profil cohabitationnel » paraît ainsi avoir une influence marquée sur le style de vie mené par les joueurs :

*J'étais bien à \*\*\* (LNB), je pouvais faire la bombe, il y avait plein de gens pour aller boire des verres après les matchs. À cette période, la LNA ça ne m'intéressait pas, même pas à la TV. Moi ce qui m'intéressait c'était de jouer au hockey, avoir du plaisir dans le vestiaire, faire le con, sortir, boire des verres et draguer les gonzesses ! Et même après en LNA... Parce que du temps libre t'as qu'ça ! Mais c'est mauvais parce que t'es occupé de 11h à 13h et le reste du temps il faut meubler. Et meubler, t'as le type qui est hyper crocheur, motivé, qui va faire des études et plein de papiers. Et il y a l'type comme moi, qui va rentrer à 3h du mat', dormir jusqu'à 10h, à 11 h l'entraînement, et à 14h qui va faire la sieste... Je me réveillais à 19h, j'allais bouffer un truc et je ressortais... tous les soirs de la semaine. Si j'avais été marié, avec des gamins, ça aurait été différent c'est clair... (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

*C'est le gros problème qu'on a eu... Ma génération c'était hygiène de vie zéro. Et zéro, c'est zéro. On faisait la fête jours et nuits, c'était incroyable. J'me disais : « C'est pas possible de faire du sport et faire ce qu'on faisait ». Si tu manges et tu bois comme on a fait, tu finis obèse et alcoolique ! On avait la chance de faire du sport deux fois par jour, qui éliminait tout ça. Je sais pas comment c'est maintenant, mais nous c'était fiesta tout le temps. Bon à \*\*\* (LNB), j'étais un peu jeune, je sortais moins, mais à \*\*\* (LNB) c'était la fiesta et à \*\*\* (LNB) c'était encore pire... On avait un minimum de condition physique et ça suffisait... Alors on faisait toujours attention... pas la veille de match. Mais le soir du match, après le match, le lendemain du match... y'avait que le soir avant le match où on sortait pas ! C'était du 5-6 sur 7, c'était la folie ! Bon ça change aussi si t'es en couple ou pas... et c'est vrai que le niveau il était quand même moins bon que maintenant. Ça allait moins vite, c'était moins... les mecs étaient moins préparés physiquement. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Pour Boris, cette autorisation à faire la fête semble également liée à la configuration formée par l'équipe et son auditoire, prêts à fermer les yeux tant que les résultats suivent (cf. le cas d'Alban, encadré 5.2, p. 275) :

*C'était génial parce qu'on était vraiment une équipe super soudée et comme on était toujours dans les premiers du classement, tu pouvais faire la fête tous les soirs en ville, ils t'embêtaient jamais. Alors que maintenant j'ai discuté avec des copains de \*\*\* (LNB) ils osent plus sortir... Parce que s'ils sortent le lendemain, les mecs ils viennent dans les gradins et ils disent : « Putain les mecs ils étaient dehors lundi, mercredi, c'est un scandale ! » tu vois ? Alors qu'avant, moi je faisais la fête avec les supporters, dont certains étaient devenus des copains... Tous les dimanches il y avait une soirée fondue, on faisait la fête... non franchement c'était une période incroyable, une ambiance super et beaucoup de plaisir... (Boris)*

### ENCADRÉ 5.3

#### Quelle hygiène de vie t'avais en parallèle du hockey ?

*J'pensais pas qu'au hockey on va dire ! (rires) Ouais j'suis toujours bien sorti, on a toujours bien fait la fête quoi (sourire). Bon j'étais libre aussi la plupart du temps tu vois. Non j'avais clairement pas une hygiène de vie idéale pour faire une grande carrière. Après il y en a d'autres qui avaient des hygiènes de vie pires que moi et qui ont fait une carrière...*

#### Et en venant sur l'âge, tu adaptes un peu ?

*Ben là quand j'ai fait mes meilleures saisons, ces 3-4 saisons... où j'avais déjà entre 28 et 31, là c'est quand j'ai commencé à courir, commencer à m'entraîner tu vois, à travailler un peu sur mon corps. Mais c'était un peu trop tard tu vois. Disons que si j'avais déjà eu rien qu'internet ou t'as accès à comment t'entraîner, ce que tu peux faire pour t'améliorer, je pense que ça aurait changé beaucoup de choses. Mais nous tu vois à l'époque, il n'y avait rien. Aujourd'hui les jeunes, tu vas sur internet, t'as les vidéos pour apprendre la technique machin, pour t'entraîner... t'as accès à plein d'informations qui te permettent d'être meilleur.*

#### Est-ce que tu faisais attention à ce que tu mangeais ?

*Non non... quand même pas !*

#### Et quand tu dis « sortir... », tu sortais les veilles de matchs ?

*Non pas les veilles de match, ça m'est peut-être arrivé une ou deux fois. Mais sinon le reste de la semaine, ouais on sortait bien ! (rires) Maintenant ça a bien changé... Par exemple la nourriture tu vois... nous on pouvait manger ce qu'on voulait, enfin personne te disais rien, même de la musculation, ça n'existait pas quoi. Aujourd'hui c'est le jour et la nuit. Les joueurs continuent certainement à sortir un peu, mais là nous les années en LNB, le seul soir où on sortait pas c'était peut-être le... qu'est-ce qu'on va dire... peut-être le vendredi soir parce qu'il y avait un match le samedi ! (rires) (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

Bob, Boris et Bruno confessent ainsi sortir quasiment tous les soirs de la semaine en dehors des fameuses « veilles de matchs », une pratique approuvée par l'ensemble des hockeyeurs, qui semble également renvoyer à un discours issu de la *doxa* ; même si la *doxa* dominante évolue dans le temps, certains éléments restent partagés par les différentes générations. La fréquence des sorties semble liée à la fois aux normes et aux exigences du « milieu » qui tolèrent encore ces « écarts » – qui n'en sont en fait qu'en rapport à un regard extérieur ou à leurs exigences contractuelles –, mais également au « profil cohabitationnel » de ces joueurs.

Intercalés entre une génération qui sort beaucoup en équipe et une nouvelle génération qui développe une autre forme de culture légitime, certains joueurs issus de (B) ont ressenti une transition vers une attention accrue portée à l'hygiène de vie, et plus généralement un glissement d'un modèle d'adhésion « communautaire » à une adhésion plus « individuelle » :

*Il semblerait qu'aujourd'hui ça a un peu évolué... même sur la fin de ma carrière déjà. Il y a peut-être moins de gars qui sortent... et qui sortent ensemble. Moi quand j'ai commencé, c'était encore l'époque où l'équipe sortait une fois par semaine ensemble. Toutes les semaines, c'était la tradition... Genre tous les jeudis soirs. Evidemment quand on a commencé à jouer vendredi-samedi, ben on sortait plus le jeudi... Après les choses ont effectivement changées, maintenant c'est plus des petits groupes... ou plus en solitaire... Après je suis jamais sorti la veille, j'ai toujours été super correct par rapport à ça... Par contre c'est clair que si on jouait un samedi soir à domicile et qu'on jouait le prochain match le vendredi d'après... tu savais où aller trouver l'équipe après le match quoi ! (rires) Mais ça faisait aussi partie de l'esprit d'équipe. J'avais une hygiène de vie adaptée au fait que j'étais sportif professionnel, mais j'ai jamais été un austère ou un abstinent de tout. Moi j'aime bien manger, j'aime bien boire un verre... Mais quand t'es sportif professionnel, tu mesures tout, parce que tu sais que le lendemain... si un soir t'as de la visite tu sais que tu vas pas pouvoir boire encore quatre Williamines (un alcool fort) après le souper ! (rires) Parce que le lendemain matin, évidemment que comme tout le monde tu te lèves, mais tu te lèves pour avoir une activité physique pour laquelle tu dois être prêt quoi. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

En associant son activité au fait de « se lever comme tout le monde », Bertrand fait un parallèle avec un rituel du travail et, ce faisant, rappelle le « cadre du travail particulier » du hockeyeur et plus largement des sportifs de haut niveau, qui doivent être en capacité de mobiliser un corps performant. Par ailleurs, si les sorties en équipe semblent auparavant faire partie de ce « cadre », l'abandon progressif du « faire ensemble » a également été ressenti par Basile :

*J'étais un peu entre-deux... On va dire qu'au début de ma carrière je sortais beaucoup plus... mais parce qu'aussi il y avait moins de matchs, on jouait le mardi-samedi, alors que sur les dernières saisons t'as même plus la possibilité de sortir, tu joues mardi-vendredi-samedi, le seul jour de congé c'est le dimanche mais t'es mort alors tu te reposes... Mais j'ai toujours aimé sortir avec l'équipe, c'est vrai qu'au début c'était un peu plus décontracté... ça se faisait plus. C'est surtout l'augmentation des matchs et la diminution du temps libre quoi... Parce que moi j'ai toujours été un gars d'équipe, j'ai toujours aimé avoir une bonne ambiance dans l'équipe. C'est toujours sympa, tu gagnes un match, tu peux sortir avec l'équipe boire un verre... Ça fait plaisir et c'était un peu la mentalité du hockey hein... Quand j'ai commencé c'était ça, mais au fil de ma carrière ça s'est perdu un peu. (Basile – élites, sans occup., famille)*

Au final, les discours des joueurs issus de (B) illustrent les tensions relatives aux transformations de l'espace et des manières de produire de la performance. Au croisement de deux mondes, cette génération assiste dans le même temps à l'érosion progressive de l'éthos hédoniste et à l'émergence d'une forme d'ascétisme.

### **> Vers le respect forcé d'une bonne hygiène de vie**

L'évolution des modes d'organisation des clubs conjuguée à l'intensification de la compétition ont influencé les manières de s'engager et de faire carrière, notamment en réduisant l'autonomie des joueurs en dehors de leur activité. Le discours des joueurs issus de (C) contraste en effet avec celui de leurs prédécesseurs, en particulier au niveau des sorties, qui semblent quasiment proscrites ou nettement moins présentes :

*Franchement tout le long que j'ai joué en LNB, je faisais quand même attention, je profitais seulement au moment où je pouvais profiter... c'était ou tout ou rien. Et c'était souvent rien en fait ! (rires) Sur les sorties en général... tu peux beaucoup moins maintenant. Comme j'te disais, avant ils avaient 36 matchs tu pouvais assez facilement sortir... Mais maintenant avec 50 matchs c'est impossible... (Clément – précaire, partiel, seul)*

Parallèlement à la diminution de la fréquence des sorties, certains joueurs développent également un rapport au groupe plus distancié. Les mutations du marché et de la structure des clubs semblent également avoir modifié les formes de sociabilité entre les joueurs :

*Pendant mes années en Ligue Nationale, je ne sortais pas trop, je faisais pas la foire. Je sortais pas avec ceux de l'équipe, par exemple avec les vieux qui sortaient encore... Je restais tranquille à la maison, j'avais pas envie. (César – recalé, sans occup., couple)*

Le récit de César souligne des différences de comportement entre les générations de joueurs qui cohabitent au sein de l'équipe. Les joueurs issus de (C) se caractérisent par une forme d'individualisme plus marquée, notamment dans la vie en dehors du hockey. Ce rapport émergent à la carrière s'observe également dans la préparation physique additionnelle que les joueurs s'imposent durant leur « temps libre » :

*Au début quand j'étais avec la 1<sup>ère</sup>, quand ils m'intégraient gentiment, je jouais pas... Et ça me frustrait énormément, je me rappelle que quand je rentrais à la maison, je m'entraînais tout seul. Donc je rentrais après le match, si j'avais pas joué, je restais pas trop traîner dans le vestiaire, j'allais encore m'entraîner. Je travaillais encore plus fort à côté. Et même après c'est resté. (Célien – confirmé, études, couple)*

*Dans ces années-là j'étais à fond... Ouais y'avait que ça... dodo-hockey-entraînement-fitness-entraînement... rien d'autre. Quand j'étais pas sur la glace, j'allais m'entraîner seul à côté. Mon temps libre était dédié au hockey en fait... (Colin – précaire, sans occup., collocation)*

Le temps passé en dehors de la pratique n'est ainsi plus vraiment utilisé comme période de relâche en équipe, mais davantage pour s'entraîner individuellement ou pour récupérer. Plus généralement les joueurs issus de (C), à l'instar de Christophe, confient avoir rapidement respecté une bonne hygiène de vie, en faisant très explicitement le lien avec leurs obligations contractuelles :

*À 19 ans, dès que j'ai eu une vraie place de titulaire, là ça change complètement. Je faisais quand même attention à mon hygiène de vie. C'est évident que pendant ma carrière j'allais par exemple jamais sortir avant un match, t'as un contrat, tu peux pas te permettre de faire n'importe quoi. (Christophe)*

*Je fais quand même attention à ce que je mange... et ouais t'es quand même payé pour le faire... Mais je pense que de toute façon c'est... c'est comme je te disais, ça a tellement évolué que tu peux plus faire à l'époque comme certains...qui sortaient tous les soirs, tu tiens pas le rythme. Déjà on joue beaucoup plus de matchs, c'est devenu beaucoup plus physique plus intense. Ouais j'suis quand même assez fatigué et je trouve qu'avec l'âge, on devient de plus en plus fatigué avec le sport. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

Au-delà de la conscience accrue du rapport contractuel, Corentin rappelle premièrement ce que beaucoup de joueurs de sa génération ont mentionné : l'augmentation du nombre de matchs et de l'intensité de la compétition, qui entraînent un respect forcé d'une bonne hygiène de vie. Deuxièmement, que cette attention particulière passe par le respect d'un régime alimentaire adapté, qui se prolonge chez certains par la proscription de l'alcool :

*Bon moi j'ai jamais été le gars qui buvait beaucoup d'alcool et ça... disons qu'à partir de 22 ans j'ai tout mis de mon côté pour réussir... j'étais en shape, je mangeais hyper bien, je calculais les calories... (Charles – précaire, sans occup., couple)*

*J'ai toujours eu une bonne hygiène de vie, j'suis pas un gars qui boit de l'alcool, ça m'arrive très rarement, en tout cas pas pendant la saison. J'ai toujours eu une hygiène de vie stricte, pour l'alimentation aussi, presque trop strict... J'essaie d'être un peu plus cool avec moi-même maintenant... J'ai quand même fait pas mal d'erreurs dans ma carrière. En étant trop extrémiste justement. Dans la manière de m'entraîner aussi... (Colin – précaire, sans occup., collocation)*

Si Colin semble reconnaître que son mode d'engagement dans la pratique a parfois été trop exclusif et poussé à l'extrême, à l'inverse, le non respect d'un mode de vie adapté à la pratique peut entraîner des exclusions. Au-delà du discours simpliste décrivant que les joueurs issus de (C) arrivant à se maintenir ont tous une bonne hygiène de vie alors que les « recalés » n'en ont pas, le cas de Charly (cf. aussi p. 270) souligne néanmoins qu'à son époque, l'adoption d'un éthos hédoniste n'est plus en adéquation avec les nouvelles exigences du marché :

*Ben l'hygiène de vie... t'as 20 ans, pfff... Tu commences un peu à aller dans les boîtes, sorties, bières... À \*\*\* (LNB), c'était ce qu'on appelle la déconnade, où vraiment j'ai rien géré de A à Z, vraiment rien du tout. Avec le recul je me dis que c'est un petit peu con d'avoir fait ce que j'ai fait. D'ailleurs voilà... Pendant mon temps libre je dormais... J'étais complètement décalé ! Je m'étais créé un faux rythme où je dormais l'après-midi et je dormais plus la nuit. J'avais un décalage horaire ! J'étais sur Sydney moi ! (rires) (Charly – recalé, sans occup., maison)*

En définitive, de la même manière que le « temps libre » est dans les faits progressivement dédié à la pratique, les joueurs issus de (C) ne sont par essence pas plus éthiques sur leur hygiène de vie que les précédentes générations, mais ils sont contraints de l'être pour se maintenir en LN. Plus largement, l'hygiène de vie est un indicateur du rapport que les joueurs entretiennent avec leur pratique. Même si son respect ne s'inscrit pas toujours dans le « cadre du travail » et de ses exigences contractuelles, cette association semble plus marquée au fil des cohortes. L'hygiène de

vie est également un support de la construction d'une dimension de la *doxa*. Dans leur discours, les joueurs « élites » érigent cette dernière en condition de réussite et construisent leurs représentations des performances atteintes en lien avec ce mode de vie discipliné. Les autres profils ont un rapport plus fluctuant. Pour les joueurs issus de (A) et une partie des joueurs issus de (B), notamment ceux qui vivent « seul », ne pas chercher à préserver et améliorer son « outil de travail », mais plutôt à en jouir collectivement au risque de l'abîmer, renvoie au comportement légitime pour être accepté et agir comme un joueur de LN. Pour les joueurs issus de (C) – de même que pour ceux engagés dans des obligations estudiantines, conjugales ou familiales – la conversion à des dispositions ascétiques est plus individuelle. C'est progressivement par le respect d'un mode de vie adapté à la pratique, et à ses obligations contractuelles, que la légitimité s'acquiert et par là le maintien en LN. Le professionnalisme passe ainsi par une socialisation à la réduction de l'autonomie liée aux nouveaux modes d'organisation de l'activité.

Au fil des cohortes, les « joueurs » voient ainsi leur autonomie se restreindre en parallèle de l'activité et subissent de plus des conditions de pratique dégradées (cf. chapitre 4, p. 212-235). Cette situation est en partie causée par une adaptation relativement lente des règlements sur la santé des hockeyeurs aux nouvelles exigences de la pratique. Malgré cette plus grande précarité des conditions d'exercice du métier – reposant également sur l'accroissement de la concurrence et des inégalités (cf. chapitre 4, p. 180-184), une évolution des représentations allant dans le sens d'une perception plus marquée du hockey en « travail » s'observe néanmoins. Nous soutenons donc que ces conditions de pratique particulières – telles que la mise en jeu accrue de la santé, les effets des processus de rationalisation ou des licenciements abusifs –, qui rendent les conditions d'exercice de la pratique plus incertaines et s'écartent parfois même du cadre légal du travail, contribuent paradoxalement pour les joueurs à se penser davantage en « travailleurs ». L'accroissement de la flexibilité et de la disponibilité demandée aux hockeyeurs est associé à un attribut du « travail » et alimente la vision d'un « jeu » dont les règles sont devenues plus contraignantes. Autrement dit, plus les conditions se corsent plus elles renvoient au « travail ».

## II. Un travail particulier

L'analyse du « cadre de travail » des hockeyeurs a permis de rendre compte des effets des mutations du marché et des organisations sur les expériences des joueurs et, partant, sur la manière dont ils perçoivent le cadre contractuel légal et moral qui les unit avec leur employeur. Dans cette 2<sup>ème</sup> section, la focale d'observation se resserre autour du travail en lui-même et des discours qui le qualifient, en analysant comment ils se transforment au fil des générations sous l'influence de ces nouvelles injonctions.

Penser les relations entre « sport » et « travail » n'est pas un questionnement récent. Comme le soulignent D. Demazière, F. Ohl et O. Le Noé (2015), l'ouvrage de sociologie du sport de H. Risse (1991 [1921]) questionne déjà l'émergence des cultures de masse et ses effets sur la soumission des travailleurs ; une réflexion prolongée ensuite en Allemagne avec les travaux de B. Rigauer (1969) et G. Vinnai (1970) ou en France avec ceux de J.-M. Brohm (1976). En s'intéressant davantage à la question de la performance produite par les sportifs, les travaux de R. Linhart (1978) marquent cependant un renouveau dans la manière d'appréhender la question du « travail sportif », qui n'est plus uniquement perçu comme un vecteur idéologique capable de rendre dociles les travailleurs. Dans cette optique, « au même titre que pour le travail des ouvriers, le corps du sportif est son instrument de travail, son outil. Le sport devient ainsi un objet d'étude des mises en jeu de techniques du corps » (2015, p. 409).

Dans le même temps, on assiste également à une division historique du sport entre amateurs et professionnels – l'idéal de l'amateurisme étant pendant longtemps plus noble, au sens propre comme au figuré –, ainsi qu'une évolution au niveau de la reconnaissance du statut des athlètes. Même si l'on retrouve des sportifs professionnels à partir du XX<sup>ème</sup> siècle – notamment au sein des ligues fermées nord-américaines (baseball, basketball, hockey, football américain) mais aussi en Europe dans le cyclisme, le football, l'équitation ou encore l'escrime –, les « travailleurs sportifs » dans le giron du mouvement olympique demeurent jusqu'à la fin des années 1970 officiellement non rémunérés. Or, avec l'arrivée de J.A. Samaranch à la tête du CIO en 1980 – qui ouvre notamment les Jeux Olympiques aux sportifs professionnels –, ces derniers finissent par sortir progressivement de l'amateurisme. Une convergence d'éléments favorisant la représentation du sportif en travailleur émerge à partir du début des années 1980, période à laquelle les hockeyeurs de la première cohorte observée débutent leur carrière en LN.

Pourtant, si en Suisse le désintéressement est relégué d'un point de vue institutionnel, il semble toutefois perdurer dans la perception de l'engagement sportif, du moins pendant un moment (cf. p. 253-256). Malgré l'institutionnalisation progressive du salariat sportif et l'intérêt scientifique à penser le sportif en travailleur, les études semblent en effet suggérer que les principaux protagonistes éprouvent souvent des difficultés à considérer ce qu'ils font comme un « travail » (cf. introduction du chapitre, p. 243-246). Les activités sportives comme le hockey sur glace ont de surcroît la particularité, comme la plupart des sports collectifs, de s'articuler au sens propre autour de la notion de « jeu », moins présente dans certaines disciplines étudiées (athlétisme, cyclisme, équitation, gymnastique, natation) – on « joue » plus rarement de l'athlétisme ou du cyclisme – et ainsi de rendre la perception du « travail » encore moins immédiate.

Nous souhaitons interroger les effets du processus de professionnalisation du hockey sur ces représentations. À ce titre, nous postulons que les mutations des organisations orientées vers des modèles rationalisés de production de la performance favorisent chez les hockeyeurs la perception de cette occupation comme un « travail ». Il s'agit donc dans cette section de comprendre les logiques qui font obstacle ou au contraire tendent à faire émerger le « travail » comme catégorie de perception des hockeyeurs. Ce processus de qualification est de plus soumis à l'influence d'un auditoire composé de connaisseurs et de profanes. Autrement dit, les représentations évoluent également en se structurant autour d'un double appui à la fois interne

et externe : d'une part autour de la reconnaissance propre des joueurs de leur travail et, d'autre part, autour de la reconnaissance sociale de leur activité en travail, même si ces différentes formes de reconnaissance ne sont pas nécessairement recherchées par les hockeyeurs.

Après avoir présenté dans une première partie les propriétés sociales qui structurent les représentations du hockey, une deuxième partie rend compte des attributs associés par les hockeyeurs à la notion générique de « travail », une notion souvent définie en creux par rapport à la perception de leur activité sportive. Enfin, une troisième partie permet d'observer, à partir des caractéristiques associées au « travail », comment leur origine sociale, leur positionnement au sein et en dehors de l'espace sportif, mais aussi et surtout leur cohorte d'appartenance – et de là, leurs dispositions – les éloignent ou les rapprochent plus ou moins de cette définition générique. En d'autres termes, il s'agit de mieux comprendre les potentielles tensions existant autour de la perception du hockey – qui oscillent notamment entre une appréhension en termes de « jeu » ou de « travail » – et d'identifier l'effet des expériences différenciées au sein des organisations sur les représentations de l'activité.

## 1. Au jeu des représentations

Depuis le passage des sociétés dites traditionnelles à industrielles, qui marque notamment pour E. Durkheim l'extension de la division du travail (1991 [1893]) ou pour M. Weber celle de la rationalité capitaliste (2000 [1904-1905]), les notions de « jeu » et de « travail » ont généralement été associées à des représentations antagonistes. Si le « jeu » est présent dans toutes les civilisations et considéré par les anthropologues comme un « invariant humain » (Brown, 1991 ; Levi Strauss, 1955), « dans les sociétés antiques, l'opposition travail/jeu n'était pas aussi affirmée que dans les sociétés industrielles qui dès le XVIII<sup>e</sup> siècle valorisent le travail productif au détriment de toute activité jugée improductive » (Lacombe, 2006, p. 225). Dès lors, le temps du « jeu », futile, superflu et secondaire, s'oppose à celui du « travail », sérieux, nécessaire et primordial. Dans la théorie économique classique, le « travail » est alors décrit comme une « grandeur négative », une dépense énergétique servant d'échange à une consommation de loisir et de plaisir. Cette distinction est également exprimée par F. Nietzsche (1878) pour qui « le besoin nous contraint au travail dont le produit apaise le besoin (...) dans les pauses où les besoins sont apaisés et, pour ainsi dire, endormis, l'ennui vient nous surprendre. (...) Pour échapper à l'ennui, l'homme travaille au-delà de la mesure de ses autres besoins ou il invente le jeu, c'est-à-dire le travail qui ne doit apaiser aucun autre besoin que celui du travail en général ». Le « jeu » trouverait donc son essence en tant que dérivatif ou divertissement ; autrement dit, dans ce qui (s')éloigne du travail.

Les auteurs ayant travaillé spécifiquement sur la notion de « jeu », tel l'historien néerlandais J. Huizinga dans *Homo ludens* (1951 [1938]) ou le sociologue français R. Caillois dans *Les Jeux et les hommes* (1967 [1958]), s'accordent également pour définir ses contours aux frontières de l'activité laborieuse même si, parfois, selon R. Caillois, l'activité ludique peut être autant énergivore que le travail. Tous deux s'entendent sur certaines caractéristiques du « jeu » en le définissant notamment comme une action ou une activité à laquelle on s'adonne *librement*, qui est *limitée* dans l'espace et dans le temps, et *séparée* de la vie quotidienne et de sa nécessité matérielle. Les auteurs sont d'ailleurs critiques à l'égard du rapprochement de certaines de ses modalités de pratique avec des caractéristiques associées au « travail ». Pour J. Huizinga, le jeu doit relever de la « sur-vie », de ce qui excède la nécessité. Si pour l'auteur, l'*agôn* – c'est-à-dire ce qui a trait à la compétition et par extension au fait de se « mesurer » à autrui – est au centre de la notion de « jeu », la systématisation actuelle de la compétition aurait, pour certains auteurs, affaibli la dimension récréative des pratiques, notamment dans le domaine du sport professionnel, qui « en dépit de son importance aux yeux des participants et des spectateurs, demeure une fonction stérile, où le vieux facteur ludique s'est presque entièrement éteint » (1951, p. 316).



Selon J.-F. Morissette – auteur d’une thèse sur le « jeu » en sociologie – qui reprend la critique et le thème de la « mesure », « la compétition serait devenue trop sérieuse, voire *démesurément* sérieuse » (2010, p. 78). Le « jeu » y aurait perdu de sa substance et serait dégradé, voire corrompu par la volonté de dominer l’autre en se mesurant à lui. Supposé facteur de corruption suprême, l’introduction récente de l’argent dans la sphère sportive, notamment dans le milieu des sports collectifs dits « professionnels », viendrait ainsi remettre en cause ses fondements historiques (Loirand, 1998), qui reposent sur l’amateurisme et plus généralement le désintéressement. « Le sport, qui appartient à la sphère du temps libre et des loisirs, n’est censé produire rien d’autre que le propre plaisir de l’accomplissement des gestes réalisés dans les règles ou de la dépense physique qui l’accompagne » (Mignon, 2006, p. 143).

La figure du « joueur professionnel » réunit donc simultanément deux notions longtemps définies de manière antinomique dans la littérature, et plus largement dans le milieu du sport. Penser le joueur en « travailleur » ou le travailleur en « joueur » soulève ainsi un nœud problématique puisque l’individu ne pourrait en principe pas incarner les deux figures en même temps. Dans le milieu littéraire, B. Lahire (2006, p. 78-79) écrit d’ailleurs à propos de l’idéal-type du *joueur professionnel* qu’il ne participe pas véritablement au jeu mais joue pour vivre. En gagnant sa vie par le « jeu », l’activité cesserait donc de l’être. Les individus peuvent ainsi être tiraillés entre ces deux dimensions. Il s’agit d’analyser ces tensions à l’aune des transformations observées dans le sous-espace de la LN et dans la manière de prendre part à l’activité au fil des cohortes, mais également des dispositions et des configurations plus larges dans lesquelles les individus évoluent.

#### **> Le hockey : entre « jeu », « loisir » et « travail »**

Les données issues du questionnaire font émerger l’association largement dominante (94,5 %) du hockey à un « jeu » (tableau 5.1)<sup>152</sup>. Certains joueurs distinguent le « jeu » du « loisir », qui semble représenter un état intermédiaire entre « jeu » et « travail », même si le « loisir » se rapproche davantage du « jeu ». Les joueurs sont en revanche plus partagés (49,2 %) quant au fait de considérer le hockey comme un « travail ». Si aucun consensus ne semble ressortir sur la manière de définir l’activité, des tendances sont néanmoins observables.

L’association du hockey à un « jeu » reste stable et dépend très peu des propriétés sociales des individus, celle du hockey à un « travail » enregistre en revanche davantage de variations, notamment en fonction de la cohorte d’appartenance, de la situation financière des parents, du niveau de formation et du profil de carrière sportive ou occupationnelle. Ainsi, de manière significative, les individus considèrent davantage le hockey comme un « travail » : au fil des cohortes ; d’autant plus s’ils sont issus d’une famille à l’aise financièrement ; s’ils ont un niveau de formation peu élevé ; s’ils sont au bénéfice d’une carrière sportive durable et reconnue ; enfin, s’ils n’occupent pas d’activité en parallèle du hockey.

Si ces tendances se dégagent clairement, il ne faut toutefois pas interpréter aveuglément les résultats et passer sous silence – même s’il s’agit d’une minorité – que près d’un tiers des joueurs issus de (A) considèrent tout de même le hockey comme un « travail », à l’instar du tiers ayant déclaré provenir d’une famille ayant une situation financière difficile, étant « recalés » ou travaillant à temps « plein » ; ou même qu’un joueur « précaire » sur deux est dans ce cas. Il n’y a donc pas de normes concernant la perception du hockey en « travail » – ce n’est jamais uniquement un « travail » et d’autres connotations se greffent au sens donné à cette occupation – bien que les configurations et plus largement les contextes dans lesquels évoluent les individus semblent partiellement influencer les représentations.

---

<sup>152</sup> On relève au passage que la quasi intégralité des joueurs (99,4%, soit 503 joueurs sur 506) considère le hockey comme une « passion ».

On peut en outre relever que pour certaines catégories de joueurs, les différentes notions sont relativement exclusives : de manière générale, les joueurs issus de (A) peuvent plus difficilement considérer simultanément le hockey comme un « jeu » ou un « loisir » et un « travail », alors que cela semble poser moins de problème pour la plupart des joueurs issus de (C).

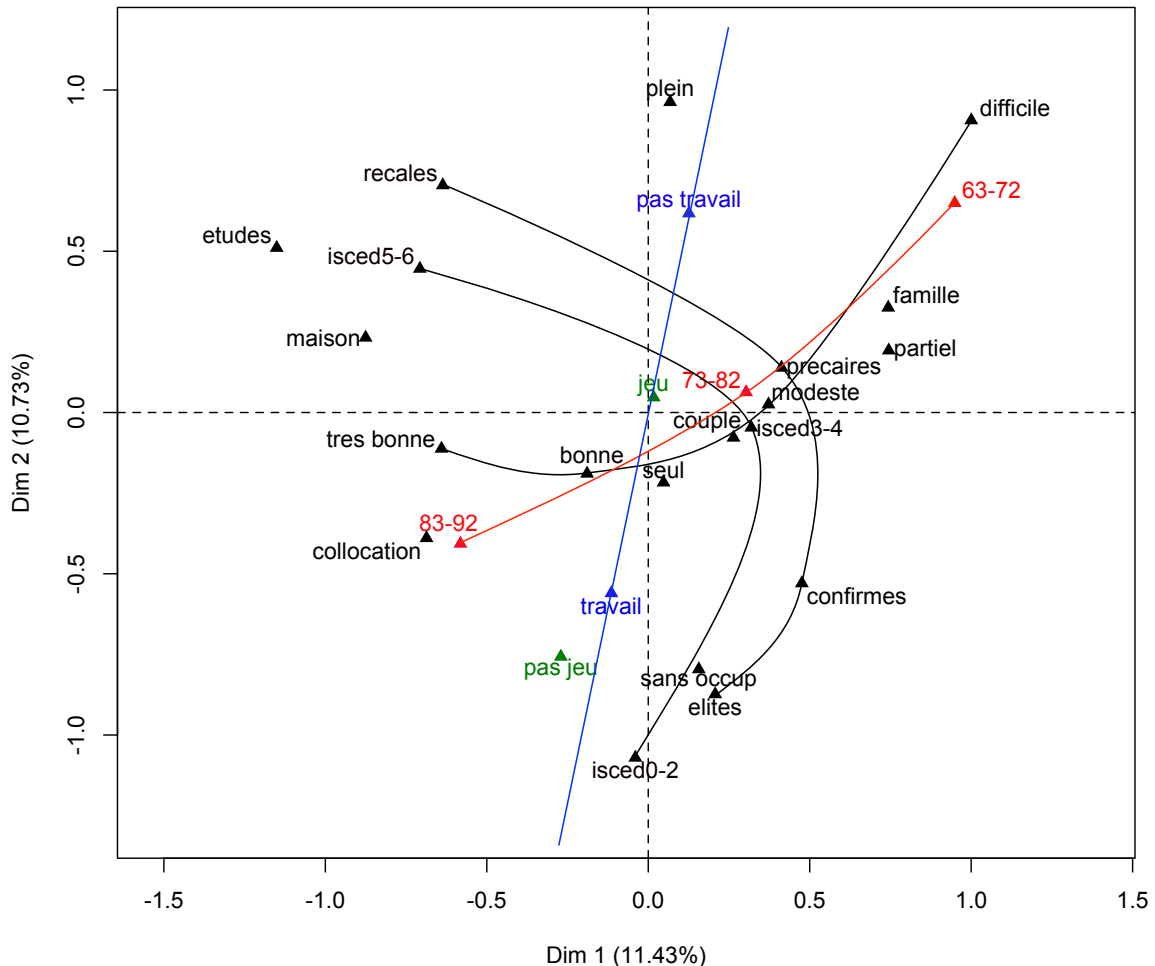
Hockey considéré comme un...						
	JEU		LOISIR		TRAVAIL	
<b>COHORTE</b>						
1963-72 (A)	99.1%	123	90.1%	112	31.5%	39
1973-82 (B)	94.9%	131	80.4%	111	52.1%	72
1983-92 (C)	91.9%	225	72.2%	177	60.3%	148
<b>FINANCES FAMILLE</b>						
Difficile	100.0%	34	84.5%	29	29.6%	10
Modeste	94.1%	142	81.2%	123	43.3%	65
Bonne	93.8%	231	76.6%	188	52.5%	129
Très bonne	91.0%	63	75.8%	52	59.4%	41
<b>LANGUE</b>						
Allemand	95.7%	268	81.2%	227	47.1%	132
Français	93.7%	171	78.5%	144	54.5%	100
Italien	90.9%	39	66.7%	29	57.1%	25
<b>FORMATION</b>						
isced0-2	95.3%	41	68.3%	29	65.1%	28
isced3-4	93.1%	281	79.9%	241	48.3%	146
isced5-6	95.6%	135	79.1%	112	42.5%	60
<b>CARRIERE SPORTIVE</b>						
Recalés	94.7%	180	89.8%	171	36.4%	69
Précaires	95.5%	98	80.9%	83	49.7%	51
Confirmés	94.8%	117	72.1%	89	57.4%	71
Elites	93.0%	86	67.9%	62	63.9%	59
<b>OCCUPATION</b>						
Plein	97.6%	88	75.3%	68	31.6%	28
Partiel	88.8%	84	76.1%	72	46.3%	44
Etudes	96.6%	88	81.2%	74	51.6%	47
Sans occup	93.8%	170	75.3%	136	63.5%	115
<b>COHABITATION</b>						
Couple	93.5%	120	81.5%	104	46.3%	59
Famille	95.9%	79	76.8%	63	48.6%	40
Seul	95.4%	91	74.4%	71	49.4%	47
Maison	91.7%	80	84.3%	73	49.4%	43
Collocation	95.0%	38	82.1%	33	47.5%	19
<b>TOTAL</b>	<b>94.5%</b>		<b>78.9%</b>		<b>49.2%</b>	

Tableau 5.1 : Représentations du hockey en fonction des propriétés sociales des joueurs

Afin d'apporter une approche complémentaire, une analyse des correspondances multiples (ACM) permet d'observer les dynamiques entre les différentes variables et d'en donner une représentation plus visuelle (graphique 5.1). Les propriétés des joueurs (cohorte ; origine sociale ; niveau de formation ; profil de carrière sportive, occupationnelle et cohabitationnelle) ont été utilisées pour construire les axes sur lesquels les représentations du hockey (« jeu » et « travail ») ont ensuite été projetées. Les ACM permettent ainsi de visualiser un espace social et les relations entre deux niveaux de réalité, autrement dit un espace qui est à la fois celui des individus et des variables.

Cette représentation permet de rendre compte de la centralité de la notion de « jeu », alors que l'association du hockey à un « travail » est davantage polarisée autour d'un axe (en bleu) qui semble également opposer les joueurs des différentes générations (en rouge), suggérant un effet du processus de professionnalisation sur le rapport à l'activité. Si une perception du « travail » plus prégnante chez les joueurs « élites » et « confirmés » ou chez ceux étant « sans occupation »

en parallèle pouvait être attendue, on peut faire l'hypothèse que, d'une part, les joueurs au bénéfice d'une formation peu élevée (isced 0-2, tout en bas) considèrent davantage le hockey comme un « travail » car ils ont moins d'opportunités et se sont moins investis dans un projet professionnel alternatif, et d'autre part, que les joueurs issus d'une famille ayant une situation financière difficile (tout en haut à droite) éprouvent des difficultés à l'associer à un « travail » au regard – ou pour ainsi dire par respect – de leurs origines (voir les cas d'Alain et d'Alphonse, p. 292).



**Graphique 5.1 : Représentation du hockey en fonction des propriétés sociales des joueurs**  
Analyse des correspondances multiples (ACM)

En définitive, ces résultats fournissent une première base de réflexion indiquant de potentielles relations ambivalentes entretenues par certains hockeyeurs avec leur activité sportive. Même s'ils rapportent une vision relativement manichéenne des représentations – les joueurs étant contraints de répondre s'ils considèrent, oui ou non, le hockey comme un « jeu », respectivement un « loisir » et un « travail » – certaines tendances sont significatives et invitent à prêter une attention particulière aux discours associés à ces représentations. Les points suivants reprennent ces notions en tentant d'interpréter, quand cela est possible, les résultats observés.

## 2. Ce que le travail signifie pour les hockeyeurs

Il semble vain de vouloir définir le « travail » par dénotation. Comme le confesse M. Lallement (2001), « l'exercice qui consiste à recenser dans le champ de la sociologie et des disciplines qui lui sont proches les différentes acceptions accordées à la notion de travail donne vite le tournis » (p. 34). Il est associé tantôt à un dispositif d'aliénation et d'exploitation, mais aussi de contrôle sur la nature chez K. Marx (1996 [1844]), à une profession de type vocationnelle représentée par le *Beruf* chez M. Weber (2000 [1904-1905]), à une activité pénible mais vitale pour *l'animal laborans* ou à une œuvre « créative » pour *l'homo faber* chez H. Arendt (1983 [1963]), à une fonction sociale, notamment de solidarité chez E. Durkheim (1991 [1893]) ou plus généralement de mise en relation des individus chez L. Boltanski et È. Chiapello (1999); la polysémie rattachée à la notion de « travail » finit pourtant par donner peu de sens aux analyses réalisées à partir d'une construction théorique épistémologique appliquée à une population, et invite plutôt à s'emparer de la question avec une approche inductive.

Appréhender les données statistiques présentées (cf. tableau 5.1, graphique 5.1, p. 284-285) suppose donc au préalable de saisir ce que les individus mettent comme significations derrière le travail, sous peine de composer avec une notion flottante et trop riche de sens.

En demandant de manière systématique aux hockeyeurs s'ils percevaient leur pratique sportive comme un « travail », leurs réponses font émerger en creux la définition de ce qu'ils considèrent être un « vrai » travail. Comme le suggèrent les statistiques produites à partir du questionnaire, cette définition semble cependant se confondre davantage au fil des cohortes avec celle attribuée au hockey sur glace, et il est donc plus rare – mais pas exclu – que les joueurs issus de (C) opposent les caractéristiques associées au hockey à celles du « travail ».

Les représentations du « travail » semblent en outre désigner globalement deux notions distinctes : le *statut*, c'est-à-dire la position, la fonction socialement reconnue, et *l'activité*, c'est-à-dire la tâche, le « travail en train de se faire ».

### 2.1 Le statut du travail

Le terme « travail » a parfois été mobilisé par les hockeyeurs pour désigner un *statut*, au sens d'une position sociale reconnue renvoyant au fait d'« avoir un travail ». Dans cette acception, le terme « travail » se confond dans leurs discours avec celui d'« emploi », de « métier » ou de « profession », qui sont évoqués sans réelle distinction.

Entendu comme une occupation socialement reconnue sur le plan professionnel, les hockeyeurs issus de (A) – et certains issus de (B) proches de (A) – éprouvent de la peine à associer le hockey à un « travail », notamment car la *doxa* en vigueur à leur époque semble influencer la façon de pouvoir qualifier leur pratique sportive :

*Non du tout... je dis « un métier », je dis « la profession qui veut ça », parce que maintenant c'est un métier hein ! Etre un joueur de hockey, c'est un métier. Mais à mon époque, personne ne considérait le hockey comme un travail. (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

*J'ai jamais pensé que c'était mon métier ou mon travail, j'ai eu un monstre plaisir à jouer. J'étais heureux de pouvoir gagner ma vie en partie grâce au hockey ça c'est clair, j'étais vraiment heureux de pouvoir faire ce sport et surtout de jouer, mais c'était pas... c'était pas vraiment reconnu tu vois. (Adrien – précaire, partiel, seul)*

*Non surtout pas un métier ou une profession, jamais ! C'était mon meilleur hobby, et en plus on me donnait de l'argent pour ça. Alors c'était parfait ! (rires) Je ne considérais pas le hockey comme un travail, d'ailleurs les autres non plus j'y pense... Personne ne disait que c'était son travail. (Alain – précaire, partiel, couple)*

Dans l'approche interactionniste, les « professions » se construisent en partie autour de discours sur lesquels repose l'appartenance professionnelle (Hughes, 1958 ; Becker, 1982). Au-delà d'une simple perception individuelle, la reconnaissance par les joueurs de leur statut de travailleur semble ainsi dépendre plus largement du contexte générationnel dans lequel ils évoluent ainsi que des normes et des discours qui s'y rattachent. Pour ces joueurs issus de (A), dont la pratique sportive est pourtant leur source principale voire unique de revenu, le hockey est plutôt élevé au rang de « hobby », et peut être comparé au *loisir sérieux* (Stebbins, 1997) pratiqué par des amateurs fortement engagés. Le contraste est d'ailleurs perceptible avec les joueurs issus de (C) qui associent plus facilement le hockey – toujours au sens fonctionnaliste – à un « poste de travail » non garanti que l'on peut perdre à tout moment, faisant ainsi référence à « une insécurité [ou] une précarité de l'emploi »

Si les perceptions se façonnent en lien avec l'évolution de la *doxa* du « milieu », ces représentations semblent également se façonner dans le regard d'« outsiders » – ce que semble déjà sous-entendre le discours d'Adrien (p. 287) – qui contribuent ou non à légitimer la pratique sportive en « travail ». On se retrouve ainsi face à un double processus, à la fois interne et externe au « milieu », qui module la perception du hockey au sein et en dehors de l'espace de la pratique :

*Maintenant ça évolue un peu, mais tu sais pendant longtemps les gens ne reconnaissaient pas le travail que c'est d'être sportif... Il y a encore des patrons qui doivent se dire : « Machin il a 35 ans et il a jamais bossé de sa vie, tu vois ? » Il va se dire : « Celui-là il va jamais tenir le coup parce qu'il s'est jamais levé le matin... » Il y en a qui voient les choses comme ça... Y'en a qui m'ont dit : « Ouais mais les sportifs, jamais travaillé, se lever à 10h le matin, faire la sieste l'après-midi, on va pas prendre un gaillard comme ça, il arrivera jamais à se lever à 6h du matin. Ça c'est des gens qui ne s'intéressent pas au sport et qui ont une mauvaise image du sport. Je dis pas qu'ils ont tout tort... mais ça peut être aussi négatif. Par expérience, le sport peut aussi être perçu négativement dans la société... ou disons ne pas être reconnu comme un travail. (Armand – précaire, partiel, couple)*

Malgré les évolutions mentionnées, les joueurs issus de (B) tiennent le même discours sur la faible reconnaissance sociale du hockey en termes de « travail » en Suisse, et plus largement des pratiques sportives :

*C'est un travail qui n'est pas assez reconnu en Suisse. Les gens ils te disent : « Tu fais du hockey ? Mais tu fais quoi sinon ? » Bon maintenant le hockey et le foot en Suisse... les mentalités évoluent un petit peu. Mais moi j'ai un copain qui fait du tennis, que je coache un peu, un jeune... S'il dit qu'il fait que du tennis les gens lui disent : « Mais t'es fou ou quoi ? » Bon t'as pas beaucoup de chances d'arriver non plus, mais... si tu le prends pas comme un travail et que t'es professionnel... t'as aucune chance d'y arriver. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*J'étais pas prêt et je m'étais fait incendier par le prof ! Mais incendier ! Il me regardait et il me disait : « Rappelez moi ? Vous faites quoi déjà ? Du hockey... ? » Avec beaucoup de mépris ! Comme si c'était pas une activité crédible tu sais... (Baptiste – précaire, études, maison)*

Le contexte local – voire national – participe ainsi à définir la perception de l'activité sportive et plus largement du travail. En Suisse, si le sportif professionnel jouit des mêmes droits qu'un travailleur « normal » (cf. p. 249-253), son statut de « travailleur » ne semble encore pas unanimement reconnu. Cette reconnaissance peut également varier en fonction des différentes régions :

*Pour moi la plus grosse différence qu'il y avait c'était pas le hockey, mais les gens autour du hockey. Le canton de \*\*\*, ils étaient pas vraiment intéressés au hockey, alors qu'au \*\*\*, tu vas voir n'importe qui, c'est ou ils supportent \*\*\* ou \*\*\*. Ils ont tous grandi avec le hockey. Il y a une place vraiment importante pour le hockey dans la région, alors qu'à \*\*\* un peu moins. Là les gens ils me demandaient : « C'est quoi ton travail ? » « Joueur de hockey... » « Ah c'est un travail ? Ah c'est un métier ??? » (rires) (Basile – élite, sans occup., famille)*

Le cas de Basile illustre les tensions entre les représentations endogènes et exogènes de l'activité de hockeyeur, mais également leur évolution au fil de la carrière :

*J'ai toujours considéré les 8-10 premières années que je jouais... pour moi quand on me demandait : « C'est quoi ton travail ou ton métier ? », moi je répondais : « Je travaille pas... moi j'ai un hobby c'est le hockey », je le faisais vraiment pour le plaisir et je me suis toujours considéré chanceux de pouvoir vivre de ma passion. Mais c'est vrai qu'à partir d'un moment, ben comme je t'ai dit, la notion de plaisir ça n'existe plus, tu sais quand t'es un sportif tu veux être performant et puis tu veux gagner à tout prix... Non maintenant avec le recul, je trouve quand même qu'être sportif c'est un gros travail hein. Et puis tu dois quand même avoir une hygiène de vie, des entraînements... c'est beaucoup de sacrifices que les gens ne se rendent pas toujours compte... de la fatigue physique, ce que c'est qu'un effort physique, d'être toujours à la limite, les blessures... Il faut reconnaître le hockey comme un travail. (Basile)*

Au final, ces différents témoignages rappellent que le processus de professionnalisation est également un processus de légitimation – au-delà de l'importance d'une légitimation politique et juridique (Dubar et Tripiet, 2005) – à la fois interne et externe à la « profession », notamment celle qui se lit dans le regard des autres. En fonction des contextes et des interactions – intégrant également le moment de l'entretien – les joueurs se gardent plus ou moins d'élever leur pratique sportive au rang de « travail », de « métier » ou de « profession ». L'entreprise de qualification du « travail », au sens d'un *statut* socialement reconnu, renvoie ainsi à un processus dynamique qui évolue en fonction des configurations. Ces réseaux d'interdépendances peuvent exercer une influence émanant directement du champ sportif – ou plus spécifiquement du sous-espace du hockey – mais également de manière plus diffuse sous la forme d'un « air du temps », où l'époque est plus ou moins sensible à la reconnaissance ou à la légitimation des activités sportives en activité professionnelle.

## 2.2 L'activité « travail »

Parallèlement à la référence au *statut*, le terme « travail » a principalement été associé par les hockeyeurs à une *activité*, au sens d'un accomplissement pratique. Les joueurs interrogés par entretien n'ont pas tous les mêmes critères pour qu'une *activité* puisse être considérée comme un « travail », même si au final les différentes caractéristiques évoquées semblent converger vers un portrait cohérent : une activité *contraignante* (par opposition à un choix volontaire), *sérieuse* (par opposition à la légèreté du « jeu » ?), *unique* (ne faire que ça), offrant des *perspectives d'avenir* et permettant de *subvenir à ses besoins*. Ces attributs sont plus ou moins associés au hockey en fonction des différentes propriétés sociales des individus.

### > **Le travail : une activité contraignante**

Pour les joueurs issus de (A), le hockey renvoie la plupart du temps à une passion, un engagement positif et volontaire donnant le sentiment de résulter d'un « choix » ; il se définit ainsi fréquemment en opposition au « travail », qui est quant à lui associé à une imposition et à une *contrainte* :

*Le hockey c'est une passion, ça doit rester un plaisir. Même maintenant je ne considère pas ça comme un travail. C'est un travail quand ça devient une contrainte et quand s'en est devenue une, j'ai arrêté et j'ai fait autre chose. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

*Le hockey c'était ma passion ça n'a jamais été une contrainte, peut-être ma dernière année... C'est pour ça aussi que j'ai arrêté, j'me suis toujours dit que lorsque c'est une contrainte ou un travail... Le jour où j'me lève et que j'ai pas envie, là je dirai « stop ». (Arthur – élite, sans occup., famille)*

Les discours sur la passion – souvent présentés par les organisations sportives comme une dimension intrinsèque de l'activité –, semblent plutôt s'inscrire dans une logique sociale ancrée dans un contexte de production encore « artisanal ». Cette conviction très forte de ce que doit – ou ne doit pas – incarner le hockey se traduit au-delà des mots puisque, selon leurs dires, ces derniers ont concrètement mis en application leur principe en mettant un terme à leur carrière en LN, lorsque cette dernière ne correspondait plus au sens initialement placé dans l'activité.

Ce discours semble toutefois renforcé par la possibilité d'avoir le choix et doit donc être davantage contextualisé. Les données statistiques (cf. tableau 5.1, p. 284) montrent que les joueurs ne détenant pas de diplôme post-obligatoire (iscéd 0-2) considèrent davantage le hockey comme un « travail » et probablement comme une « voie de salut » (Weber, 2000 [1904-1905]). À l'inverse, la détention d'un niveau de formation supérieur – (iscéd 3-4), et a fortiori (iscéd 5-6) – éloignerait le hockey du « travail ». L'idée défendue est celle d'une forme de « filiation » entre la formation entreprise et la destination « professionnelle », qui serait, elle, considérée comme le « travail » légitime, son aboutissement « institutionnellement reconnu ». Cette interprétation du phénomène prend en partie racine auprès des tenants de l'approche fonctionnaliste faisant du suivi d'une formation spécialisée l'une des caractéristiques nécessaires pour élever une activité au rang de « profession » (Carr-Saunders, 1928 ; Freidson, 1986). En optant pour des formations « générales » – ou jugées générales – en tous les cas plus adaptées ou compatibles avec leur engagement sportif – dont le sport-études est l'exemple ultime puisqu'il ne forme par définition à rien sinon à évoluer dans le domaine sportif – la correspondance entre formation et hockey est ainsi plus immédiate. À l'inverse, les formations « professionnellement orientées » – caractéristiques des joueurs issus de (A) (cf. chapitre 2, p. 112-113) –, conjuguées à des opportunités concrètes de s'engager dans un projet alternatif, rendent l'association du hockey à un « travail » moins évidente :

*J'ai jamais vraiment considéré le hockey comme un travail. Même que c'était en partie mon travail... J'ai toujours considéré ça avant tout comme un jeu, comme un plaisir et à quelque part un privilège. J'ai jamais vraiment senti d'obligation, de dire j'ai besoin de ça pour gagner ma vie. Si j'avais pas ça, j'aurais gagné ma vie autrement et ça n'aurait pas été un problème avec ma formation... il y avait du boulot dans ma branche... C'était plutôt une chance d'avoir vécu quelques années là-dedans, j'avais du plaisir à jouer, mais j'ai jamais vraiment considéré ça comme un travail. Mais maintenant ça a changé... (Armand – précaire, partiel, couple)*

*J'ai eu de la chance de vivre un moment d'une passion... Le hockey pour moi je vivais d'un hobby. J'me suis jamais impliqué comme si c'était un travail... que c'était Ma vie... ma vie professionnelle, que je devais vivre de ça... que ça allait être la base de toute ma vie ! Le hockey j'ai toujours adoré y jouer, mais ça s'arrêtait là, j'aurais eu d'autres moyens de me faire des ronds ! J'aurais trouvé du travail sans souci ! J'en ai toujours trouvé du reste... (Alban – confirmé, partiel, couple)*

Au-delà de l'opposition faite par les joueurs issus de (A) entre hockey et « travail », cette conception « contraignante » de l'activité laborieuse émerge plus largement dans le discours des joueurs issus des différentes cohortes, à la différence qu'elle n'est pas nécessairement mobilisée pour prendre position sur le statut attribué au hockey :

*En fait de toute façon je pense que travail égale contraintes. De mon point de vue, le travail c'est un simple échange de ma force de travail contre un salaire. C'est une contrainte, évidemment... (Baptiste – précaire, études, maison)*

*Ton boulot c'est une corvée quoi. Travailler ça veut dire que t'es un peu obligé, c'est pas un choix. Tu travailles parce que tu dois, pas parce que tu veux ou que t'as du plaisir à le faire. (César – recalé, sans occup., couple)*

La représentation du travail et son association à la notion de « contrainte » apparaît ainsi régulièrement dans les témoignages et semble d'ailleurs se façonner trivialement en rapport à une imposition d'un nombre d'heures de travail et d'horaires matinaux que le hockey, lui, n'impose pas :

*Il ne faut pas oublier qu'un gars qui joue en LNA, 300 jours par année, il a fini sa journée à midi et elle a pas commencé à 6h hein ! Elle a commencé à peu près à 9h... t'arrives à la patinoire à 9h30, tu vas à 10h45 sur la glace et à 12h15 c'est fini... 300 jours par année !  
(Alexandre – élite, sans occup., famille)*

L'activité sportive est ainsi souvent évaluée à l'aune d'un « boulot normal » pour lequel la plupart des travailleurs doivent « se lever le matin » :

*Non je ne considérais pas le hockey comme un travail, pas du tout. Tu vois au début je vivais chez ma sœur et elle se levait le matin pour aller travailler... donc à quelque part elle, elle travaillait...  
(André – confirmé, sans occup., seul)*

*J'étais conscient que j'avais de la chance de gagner de l'argent en faisant ça. C'est sûr que c'était un privilège. Quand je pensais aux autres qui se levaient tous les matins pour aller bosser toute la journée et moi j'allais juste jouer un moment... et je gagnais un peu d'argent avec ça, ben c'était incroyable !  
(Bastien – élite, sans occup., couple)*

*Inconsciemment dans un travail tu te dis que certains lendemains ou certains matchs où tu ramasses des sonnées, tu dis « Ah mais ça me fait chier d'aller... », mais au final ça passe vite quoi ! Tu te demandes pourquoi tu te lèves ? Et puis tu te dis que certains doivent se lever et aller bosser 8h par jour 5 jours par semaine. Donc moi depuis la première année c'était que le fun, c'était que par passion du jeu  
(Blaise – confirmé, partiel, couple)*

Au-delà de la mention récurrente de la notion de « jeu », ces résultats vont dans le sens des observations réalisées sur les apprentis footballeurs par J. Bertrand (2009) qui relève que l'expérience sportive est plutôt vécue comme le moyen d'échapper au « travail ordinaire ». Les caractéristiques de l'activité sportive sont ainsi définies en référence à une forme de travail stéréotypique constituée d'une imposition de contraintes et d'horaires longs, stricts et réguliers. Si l'activité est donc bel et bien associée progressivement à une forme de travail, sa définition ne se laisse guère enfermer dans des schèmes de représentations standard, mais trouve plutôt son essence dans le « registre de la réalisation passionnée ». En opposition, les contours de la représentation du travail sont ainsi associés spécifiquement à un décompte de sa durée :

*Le hockey c'était un divertissement, un jeu. Pour moi c'est plus d'aller timbrer... et retimbrer à la fin de la journée. Pour moi ça c'est un travail. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

En Suisse, même si des mutations sont en marche concernant le travail à distance ou à domicile ou sur les horaires à la confiance, où l'employé note lui-même ses heures de travail – c'est notamment le cas dans les administrations cantonales ou fédérales – la norme reste de « timbrer », c'est-à-dire de décompter ses heures de travail<sup>153</sup>. À l'exception encore de certaines personnes exerçant une fonction dirigeante élevée, la plupart des entreprises en Suisse sont contraintes par la loi sur le travail (LTr ; RS 822.11) d'enregistrer la durée de travail de ses employés, notamment et surtout pour des raisons sanitaires<sup>154</sup>. Il ne semble donc pas étonnant que les représentations liées au travail se fondent sur ce modèle, très largement répandu voire majoritaire.

Un joueur issu de (A) semble d'ailleurs interpellé en apprenant que certains joueurs actuels parlent du hockey en mobilisant cette terminologie traditionnellement associée au « travail » :

---

<sup>153</sup> Loi fédérale du 13 mars 1964 sur le travail dans l'industrie, l'artisanat et le commerce (LTr), s'applique, sous réserve des art. 2 à 4, à toutes les entreprises publiques et privées. La durée maximale de la semaine de travail est de 45 heures pour les travailleurs occupés dans les entreprises industrielles ainsi que pour le personnel de bureau, le personnel technique et les autres employés, y compris le personnel de vente des grandes entreprises de commerce de détail; 50 heures pour tous les autres travailleurs.

<sup>154</sup> La loi apparaît d'ailleurs sous le point « protection des travailleurs ».



*Il y a plusieurs joueurs actuels de LNA qui m'ont dit que dans certains clubs t'as l'impression que c'est vraiment un boulot, quand tu viens c'est tout juste pas si tu timbres à l'entrée du vestiaire, tu vas faire ton entraînement et tu te casses à la baraque ! L'un d'eux me disait : « J'ai pas de copains dans le vestiaire ! » C'est assez surprenant... Moi j'ai jamais connu ça à mon époque.  
(Alain – précaire, partiel, couple)*

Les joueurs associent donc le travail à des horaires et des contraintes, une représentation qui semble renforcée par une socialisation familiale vécue dans des milieux peu favorisés. Les données du questionnaire montrent en effet que plus les joueurs sont issus de famille ayant une situation financière modeste ou difficile, moins ils considèrent le hockey comme un « travail » (cf. tableau 5.1, p. 284). Ce phénomène s'observe en poursuivant sur le cas d'Alain :

*Mon père travaillait à l'usine. Il descendait tous les jours à pied au travail, ça lui prenait 1 heure pour descendre et un peu plus pour remonter le soir... C'était une autre époque, mais ça c'était du travail, tu vois ce que je veux dire... (Alain)*

Les joueurs se réclamant d'une origine modeste auraient ainsi plus de peine à considérer leur activité sportive comme un « travail » en comparaison de la situation professionnelle de leurs parents et des conditions d'exercice de leur activité, jugées plus contraignantes et davantage en correspondance avec la représentation idéal-typique du « travail ». Ce même processus de comparaison asymétrique se retrouve également dans le cas d'Alphonse, embarrassé par sa situation devenue (trop facilement) favorable :

*C'était un milieu difficile. Mes parents n'avaient pas de formation. Une fois j'arrive à la maison et ma mère est en pleurs... Il y avait plein de factures, du mazout, de l'électricité. Là c'est clair que je commençais à gagner un peu d'argent avec le hockey, mais c'était compliqué d'arriver et de lui dire : « Donne-moi ces factures ici... », parce que tu vois eux ils travaillaient dur, c'était des jobs assez contraignants quand même... et ils y arrivaient pas... (Alphonse – précaire, plein, couple)*

L'impression laissée est celle d'un argent « illégitime », car trop « facilement » gagné. La mobilité sociale engendrée par son engagement sportif ne peut ainsi pas être révélée totalement par le joueur, mais est partiellement dissimulée par une déférence intériorisée à l'égard de son milieu d'origine.

### **> Le travail : une activité sérieuse offrant des perspectives d'avenir**

Parallèlement à son caractère contraignant, le « travail » s'apparente également pour les hockeyeurs à une activité *sérieuse*, ce qui, pour les joueurs issus de (A), ne semble pas être une qualité associée à leur activité sportive :

*Au bout d'un moment il faut... les vacances ça va un moment ! (rires) Ça va un moment la belle vie... À un moment donné il faut aussi être sérieux et travailler un petit peu. Donc je travaillais à mi-temps, souvent le matin ou un peu l'après-midi. (Alban – confirmé, partiel, couple)*

*À partir d'un certain moment tu commences un peu à te poser des questions, j'ai commencé à me dire : « Putain faudra bien que je commence à travailler, à me trouver un boulot, un boulot un peu sérieux quoi ! » (Alain – précaire, partiel, couple)*

Au-delà de la cohorte d'appartenance, cette impression que la pratique n'est pas assez sérieuse pour être associée à un « travail » semble se retrouver, comme dans le cas d'Alain, plus largement chez les joueurs « précaires », dont les conditions de pratique ne permettent pas de garantir des *perspectives d'avenir* :

*Je n'ai jamais considéré le hockey comme un travail. Bon après c'est venu de facto quand j'ai commencé à gagner ma vie avec ça, mais j'ai jamais vu ça à long terme. Parce que quand c'est venu, après je voyais bien aussi que ce serait peut-être difficile d'aller plus haut et donc qu'il n'y aurait pas beaucoup de perspectives... (Alan – précaire, études, couple)*

*Ça m'a peut-être fait du bien de balayer cette LNB et justement de me consacrer au « vrai » travail professionnel et à des choses sérieuses, de me dire : « T'as 27-28 ans et t'as encore jamais bossé à 100%, t'as cotisé quasiment rien ». (Billy – précaire, partiel, famille)*

La précarité des conditions vécues par ces joueurs ne les conduit pas à associer le hockey à un « travail » et à une activité sérieuse, une impression confirmée par les données issues du questionnaire (cf. tableau 5.1, p. 284). L'hypothèse soutenant que les joueurs « précaires » devraient davantage considérer le hockey comme un « travail » – car leurs conditions de pratique plus « contraignantes » se rapprocheraient davantage des attributs associés au « travail » – doit donc être rejetée. En effet, les données suggèrent plutôt l'effet d'un processus de légitimation, qui donne davantage aux joueurs « confirmés » et a fortiori aux joueurs « élites » – c'est-à-dire aux joueurs établis et mieux stabilisés – le sentiment de « travailler » ou, par extension, d'occuper un emploi stable. Pour Alan, si cette perception paraît renforcée par une alternative plus pérenne avec son engagement dans une formation universitaire, la situation conjugale de Billy, qui vient d'avoir un enfant, conjuguée à ses maigres revenus tirés de son activité sportive ne permettent pas d'envisager le futur sereinement au travers du hockey. Le contraste est d'ailleurs palpable avec Arthur, que le statut reconnu et la stabilité qu'il lui procure semblent inciter à percevoir le hockey dans un rapport professionnel. Pour rappel, les données du questionnaire (cf. tableau 5.1, p. 284) montrent en effet qu'indépendamment de la cohorte, les joueurs « élites » associent davantage le hockey à un travail :

*De par mon statut j'avais la chance de pouvoir faire des contrats où je puisse vraiment évoluer et me sentir bien, me poser un petit peu et faire les choses sérieusement... avoir un bon travail, et ne pas ressentir le besoin de me dire : « Aie ouais, mais l'année prochaine merde... qu'est-ce que je vais faire ? » (Arthur – élite, sans occup., famille)*

La stabilité offerte par sa position au sein de la LN lui permet ainsi de considérer le hockey comme un « bon travail » et de pouvoir « faire les choses sérieusement ». Parallèlement à l'appartenance générationnelle, l'ancienneté et la durée des contrats paraissent ainsi peser sur les représentations. La suite de l'entretien semble introduire en apparence une dissonance, lorsqu'il est interrogé plus directement sur sa représentation du hockey et notamment sur son association à un travail :

*Si je considérais le hockey comme un travail ? Non jamais ! Du plaisir... Mais tout en étant professionnel ! (Arthur)*

Même s'il existe des variations en fonction des positions occupées au sein de la LN, chaque génération se caractérise par une manière propre de définir le professionnalisme. Il s'agit de ne pas considérer l'activité en dehors du plaisir éprouvé, au risque de ne pas correspondre à la *doxa* dominante de l'époque prônant plutôt un éthos hédoniste (cf. p. 265-266) ; Arthur exprime ainsi une incapacité, voire une culpabilité à associer « plaisir » et « travail ». Le fait d'être consciencieux dans son « travail », tout en ne le considérant pas comme tel, illustre les tensions qui entourent les représentations du « travail » pour les joueurs issus de (A) alors que ceux de (C) semblent plus « à l'aise » :

*Un travail ? Oui dans le sérieux que j'y mettais. Quand je te dis en partie un travail c'est dans un sens positif pour moi. C'est être pro, c'est le sérieux que tu mets dans la préparation pour ce que tu fais. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Ces exemples permettent au passage de relativiser la distinction faite par H. Arendt (1983 [1963]) entre l'*animal laborans*, associé à la bête de somme et absorbé dans sa tâche et l'*homo faber*, qui ne produit pas mais vit dans un monde supérieur en pensant et en débattant du travail matériel. Selon R. Sennett (2010) – ancien élève de H. Arendt – cette opposition est « fautive parce qu'elle méconnaît l'homme concret au travail » (p. 17). Pour l'auteur « faire, c'est penser » et les travailleurs sont ainsi réunis et considérés comme des artisans dans la mesure où ils tendent à « soigner leur travail » et à se « concentrer sur leur tâche » plutôt que sur eux-mêmes. « Le métier désigne un élément humain élémentaire et durable, le désir de bien faire son travail en soi. Il va

bien plus loin que le travail manuel qualifié » (p. 20). Ainsi, « l'expression « travail de qualité » renvoie à l'énergie obsessionnelle investie dans la fabrication d'un objet ou la formation d'une compétence » (p. 328), au travail « inlassable ». Cette position n'est d'ailleurs pas sans rappeler celle de M. Crawford (2010), qui dans son *Eloge du carburateur*, redonne ses lettres de noblesse au travail manuel, en (ré)conciliant notamment la double référence au travail (expressive et instrumentale).

**> Le travail : une activité unique permettant de subvenir à ses besoins**

Si « être pro » peut signifier que le joueur est consciencieux et s'applique à faire correctement son « travail », la mobilisation de l'expression se retrouve plus fréquemment dans le discours des hockeyeurs pour mentionner qu'ils ne « font que ça ». La plupart des joueurs n'ayant pas occupé une activité rémunératrice en parallèle de leur pratique confirment cette terminologie (voir aussi encadré 5.4) et par extension considèrent donc le « travail » comme une activité *unique*. Les données quantitatives (cf. tableau 5.1, p. 284) montrent d'ailleurs que les joueurs identifiés dans le profil occupationnel « sans occupation » – et dans une moindre mesure aux « études » – considèrent davantage le hockey comme un « travail » alors que les joueurs ayant travaillé à temps « plein » ou à temps « partiel » sont significativement moins nombreux à se penser en « travailleur ». Être « professionnel » supposerait ainsi de se consacrer à son activité de façon exclusive et favoriserait ainsi l'association du hockey à un « travail » :

*J'étais pro. Ouais je faisais que ça. Bon on avait quand même des bons contrats. Il y avait un suivi au niveau du salaire... il n'y avait pas besoin de travailler à côté. Donc au bout d'un moment ça devenait presque comme un travail. (André – confirmé, sans occup., seul)*

*J'ai pas demandé de boulot à côté, je gagnais 80'000, c'était bon... j'ai dit : « Maintenant j'suis pro ! » (rires) À partir de ce moment, mon travail ça devenait le hockey en quelque sorte. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Contrairement aux observations faites dans le milieu des « musicos » (Perrenoud, 2006), le terme « professionnel » – ou simplement « pro » – est ainsi souvent mobilisé par les hockeyeurs pour renseigner leur interlocuteur sur leur statut de joueur totalement engagé dans son activité.

**ENCADRÉ 5.4**

**Là il y a donc une transition...**

*C'est la première année... quand je suis en LNA où je démarre en fait cette carrière professionnelle en hockey...*

**Tu considérais le hockey comme un travail ?**

*Non je crois que j'ai toujours considéré le hockey comme un jeu (rires) ! Je ne sais pas ce que tu entends par considérer le hockey comme un travail...*

**Comme tu dis que tu démarres ta carrière professionnelle...**

*Alors effectivement je dis que je démarre ma carrière professionnelle parce que je ne fais rien d'autre à côté.*

**Donc « être pro » c'est ne faire que ça...**

*C'était dans ce sens-là. Après on peut ajouter qu'il faudrait pouvoir subvenir à ses propres besoins pour dire qu'elle est professionnelle... (Baptiste - précaire, études, maison)*

Comme le laisse entendre Baptiste, davantage que ne « faire que ça », c'est aussi avoir les ressources suffisantes pour *subvenir à ses besoins*. Or cette « subsistance » ne semble pas dans l'absolu être liée à un montant minimal perçu par le joueur :

*Considérer le hockey comme un travail n'est pas en rapport avec gagner un certain montant, comme dans tous les boulots t'as des mecs qui gagnent plus que d'autres... Après faut faire avec. (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

*Moi j'ai toujours dit ça, « être pro » c'est être d'accord que ce que tu gagnes te suffit. Parce que moi j'avais un copain, il gagnait 10'000 balles par saison et puis il était « pro ». Parce qu'il acceptait de dire qu'il vivait avec 10'000 francs. Bon je pense qu'il avait l'appartement, mais il était « pro ». Il a toujours été « pro », il n'a jamais rien fait d'autre. Mais il était « pro » ! Moi je dis « pro » ça veut rien dire du tout. Tu peux être « pro » avec 10'000 et tu peux être « pro » avec 1 million, c'est pas un chiffre « pro », c'est de dire voilà moi avec 40'000 je peux vivre, j'suis « pro ». C'est pas une question de salaire, c'est se dire : « Voilà moi je fais que ça » et puis il vit avec ce qu'on lui donne. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Certains joueurs étalonnent pourtant leur perception du travail – au-delà du fait d'être « professionnel » et de ne « faire que ça » – sur le salaire perçu, même si ce discours semble renvoyer avant tout à la dimension morale du travail :

*Aujourd'hui en LNB, celui qui considère ça comme son travail en gagnant 30 ou 40'000 francs de salaire par année... Je ne vois pas comment il peut considérer ça comme un travail. Aujourd'hui un jeune qui joue en LNB et qui espère aller en LNA je peux comprendre qu'il se serre la ceinture 2-3 ans. Mais un gars de 28-30 ans qui jouent en LNB pour 30'000, c'est... c'est de la prostitution. (Armand – précaire, partiel, couple)*

Pour ce joueur, un travail semble devoir, à défaut de garantir un salaire minimal, permettre une certaine « dignité » – sous-entendu ne pas imposer d'« offrir son corps » contre trop peu d'argent – pour être considéré comme tel. La référence à la « prostitution » – un travail à part entière, même s'il est discrédité (Trachman, 2011) –, semble signifier pour le joueur, au-delà de la notion générique de « travail » : un travail « décent ».

En définitive le travail serait donc pour les hockeyeurs une activité *contraignante, sérieuse, unique*, offrant des *perspectives d'avenir* et permettant de *subvenir à ses besoins*. Ces qualificatifs ont plus de chance d'être associés au hockey par les joueurs issus de (C), identifiés parmi les « élites » ou les « confirmés », et étant « sans occupation » ou aux « études », même si plus le niveau de formation augmente, plus il semble difficile d'associer le hockey à un « travail ». On peut en outre s'étonner que la référence à la pénibilité du travail n'ait pas vraiment émergé des discours. Cette absence pourrait être en lien avec notre « statut » d'enquêteur et avec l'imaginaire d'une valorisation partagée d'une forme de virilité qui serait en tension avec la reconnaissance de la pénibilité de l'activité sportive.

### 3. Ce que le hockey signifie pour les hockeyeurs

Dans la partie précédente, le hockey a servi d'étalon pour construire « en négatif » un portrait de la notion de travail. Cette forme d'opposition entre « hockey » et « travail » est par ailleurs surtout présente chez les joueurs issus de (A) et a tendance à se réduire au fil des cohortes. Mieux informés sur les qualités que prêtent les hockeyeurs au « travail » au sens large, nous interrogeons dans cette partie plus spécifiquement les représentations qu'ils associent cette fois à leur activité de hockeyeur. L'analyse appréhende les discours à l'aune de la *doxa* dominante aux époques concernées, car elle participe à redéfinir le professionnalisme.

### 3.1 Un jeu avant tout ?

Tous les hockeyeurs interrogés ou presque (94,5 %) considèrent le hockey comme un « jeu » (cf. tableau 5.1, graphique 5.1, p. 284-285). Cette représentation a tendance à légèrement décliner au fil des cohortes, en concernant la quasi totalité des joueurs issus de (A), contre « seulement » neuf joueurs sur dix issus de (C). Malgré ce résultat relativement univoque, la notion de « jeu » prédomine-t-elle pour autant en toutes circonstances et à toutes les époques ? Bien qu'on ne puisse une nouvelle fois pas occulter que la position occupée au moment de la récolte de données influe sur les réponses, l'analyse des récits suggère que les évolutions observées au sein des organisations, notamment dans la manière de produire de la performance, transforment les expériences du « travail » des joueurs et modifient leurs représentations. Ainsi, les discours renvoient au sentiment d'une « relégation du jeu » au fil des générations : on part de modèles organisationnels « artisanaux » laissant les individus « jouer pour jouer », en passant par ceux qui encouragent à « travailler pour jouer », pour arriver finalement à des modèles rationalisés qui imposent de « travailler pour... travailler ». Les représentations portant sur l'émergence du « travail » au détriment du « jeu » se construisent autour de plusieurs dimensions : une division des tâches ; l'apparition de nouveaux professionnels dans l'encadrement ; des changements dans la tactique de jeu, la préparation physique, la récupération ; mais également autour de discours issus de la *doxa* reposant plus largement sur un *illusio* et des valeurs qui se transforment.

#### > « Jouer pour jouer »

La notion de « jeu » est omniprésente dans le discours des joueurs issus de (A), mais aussi dans leur expérience du « travail ». À leur époque, la préparation physique estivale s'articule encore beaucoup autour de « jeux collectifs » (football, unihockey, basket) ou d'activités récréatives (vélo, roller). Pour cette génération, qu'ils soient identifiés comme joueur « élite », « confirmé » ou « précaire », la passion, la vocation ou l'amour du « jeu » sont tellement présents que la question du « travail » ne se pose pas réellement :

*Ecoute moi j'suis un joueur dans l'âme, j'te dis franchement... moi tu me lances un ballon, j'lui cours après... moi je suis très très jouasse quoi ! Mes contrats, je les ai signés, pris et mis dans le tiroir... fini quoi ! Je veux dire tout ça... moi j'étais investi par le jeu quoi... j'étais investi en mettant mes patins aux pieds et en allant sur la patinoire pour jouer quoi ! C'était beau de jouer ! Le reste n'avait pas vraiment importance. (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

*C'était pas une histoire de dire si c'est ton métier ou pas... c'était de jouer qui était important. Moi tu vois j'aimais surtout jouer... le beau jeu... parce que maintenant ils peuvent presque plus rien faire... À l'époque il fallait peut-être être un peu plus « fino », le patin et le physique étaient moins importants. (André – confirmé, sans occup., seul)*

*Pour moi le hockey c'était le jeu... Quand je me levais le matin et que je savais que j'avais un match, j'étais content toute la journée, parce que le soir je pouvais jouer... Pour moi c'était pas la compétition à tout prix, c'était la beauté du jeu. Et ça c'est mon premier entraîneur qui m'a transmis cet amour du jeu. Et puis c'est dur à dire, mais je trouve que ma génération, on avait plus l'envie de faire du beau jeu que maintenant... Bon maintenant ils peuvent peut-être plus... Maintenant c'est peut-être plus la performance physique, mais c'est le jeu en lui-même qui veut ça, parce que si t'es « que » technique, ben t'es mort ! (Alain – précaire, partiel, couple)*

Le « jeu » (et sa « beauté ») imprime fortement les récits et prime la notion de « travail » – au sens de la tâche à accomplir comme du statut – en trouvant son essence et sa finalité en lui-même. « Le jeu pour le jeu », à l'instar de « l'art pour l'art », doctrine développée par T. Gautier dans la préface de *Mademoiselle de Maupin* (1835), oppose le « beau » à l'« utile » : « Il n'y a de

vraiment beau que ce qui ne peut servir à rien ». Les joueurs issus de (A) construisent ainsi leur représentations du hockey autour de la « beauté du jeu » où le simple plaisir d'y prendre part – l'important est avant tout de participer – renvoie au « don de soi », à la « passion » et plus largement au discours sur la vocation.

André et Alain laissent par ailleurs entendre que la pression liée au rendement imposé actuellement par les nouvelles injonctions professionnelles a modifié la manière de prendre part au « jeu » en diminuant la part de créativité et de liberté des joueurs. Les pratiques sont plus rationalisées et formalisées et la production de la performance ne se fait plus de la même façon. L'origine de ce phénomène remonterait déjà à la période de formation, qui devient une étape du processus de rationalisation de la performance afin de réduire la marge d'erreur du système :

*Le hockey a bien changé... je veux dire avant les bons défenseurs, c'est quand même les défenseurs qui ont le petit plus... ils font pas juste leur boulot... ils amènent un plus dans le jeu. Et puis moi j'ai l'impression maintenant avec la manière qu'on a de les former, on les musèle tellement que ça ne va pas dans le bon sens, tous les défenseurs c'est des défenseurs. Ils font leur boulot, ils font leurs passes... t'en as pas un qui sort du lot, je te parle au niveau du jeu... Ils ont plus assez de liberté. Maintenant on ne t'apprend plus à créer on t'apprend à ne pas faire d'erreurs, ça change la donne... (Achille – élite, sans occup., couple)*

Chaque jeu s'organise autour de règles et de contraintes, mais quelle marge de manœuvre est laissée au joueur et où est la limite pour considérer que la partie vaut encore la peine d'être jouée pour elle-même ? Cette impression d'une standardisation des manières de jouer est confirmée par Bastien, lorsqu'il décrit ses interactions avec les « nouveaux entrants » à l'entraînement :

*Tu vois à \*\*\* (LNA), maintenant quand t'as entre 15 ans et 20 ans, les jeunes ils sont presque tous quasiment dans le même moule. Ils sont déjà un peu guidés, formés à jouer tel ou tel système, ils ont moins de « liberté », ils sont moins créatifs... Tu vois que quand ils viennent avec nous, quand tu leur demandes de faire des phases de jeu plus ouvertes, ils sont plus vite perdus quand ça sort du système... Ils créent plus, ils savent plus jouer en fait... ils appliquent le système. (Bastien – élite, sans occup., couple)*

Si la créativité dans le jeu est, du temps des premières générations observées, une qualité encore largement valorisée par les entraîneurs, ces derniers semblent par la suite davantage rechercher des joueurs capables d'appliquer les consignes et de se fondre dans un collectif de travail. Cette uniformisation des façons de jouer rend la gestion des ressources plus aisée et favorise surtout un contrôle plus marqué sur la performance.

### > « **Travailler pour jouer** »

Pour les joueurs issus de (B), le renouvellement progressif de l'espace de la LN contribue déjà à ce qu'ils requalifient le hockey sous une forme plus proche de la façon dont ils définissent les canons du « travail » (cf. p. 287-295). La suite du discours de Bastien exprime une autre facette de ce changement de paradigme où non seulement le glissement s'effectue vers un jeu davantage contraint par le système imposé, mais aussi vers une dépendance plus grande à l'égard d'une « préparation », laissant l'impression qu'il faut progressivement « travailler pour jouer » :

*C'est là que j'ai pris conscience : « Putain si je veux vraiment me maintenir à ce niveau il faut que je travaille ! » Tu sais ? Avant je travaillais, mais aux entraînements d'été et après sur la glace en voyant les autres joueurs, j'me suis dit : « Là ils poussent vraiment au niveau de la force il va falloir travailler, si je veux jouer au top, il faut que je fasse plus que ce que je faisais ». Avant je jouais plus sur mon talent on va dire, en faisant les entraînements qu'on devait faire, mais sans en faire plus non plus. Jusque là j'avais jamais eu trop de problèmes parce que je jouais bien, ça allait bien, et j'arrivais à jouer. Mais là t'arrives dans une meilleure équipe, les 4 lignes étaient top ! Pour être professionnel il faut travailler. Pour jouer dans les bonnes équipes et avoir du plaisir dans le jeu il faut travailler... (Bastien)*

*En fait j'ai beaucoup de mal avec la préparation physique, j'ai beaucoup de mal au sens où ça m'ennuie profondément, parce que là c'est pas du jeu. Enfin rarement (rires) ! Et puis en même temps, comme les autres sont toujours très forts physiquement, ben tu te dis que c'est un mal par lequel tu dois passer pour rivaliser, donc tu le fais. Pas avec un énorme plaisir. C'est un travail nécessaire... Je le fais pour m'en sortir dans le jeu, il faut que je le fasse, c'est plutôt ça. Pour avoir du plaisir dans le jeu c'est un mal nécessaire. Tout tourne autour du jeu en fait, c'est ça le moteur.*  
(Baptiste – précaire, études, couple)

Le « jeu » reste une valeur centrale (cf. graphique 5.1, p. 285), mais la perception du « travail » émerge parallèlement en lien avec une transformation du marché et de la concurrence. Bertrand est sur le même registre et confirme au passage le discours critique d'Achille (p. 297) sur la formation des joueurs au jeu « professionnalisé », c'est-à-dire celui admettant un taux d'erreurs minimum :

*Le plaisir de jouer au hockey il est évidemment toujours là, je joue d'ailleurs toujours maintenant... mais c'est différent, là le rapport change. Tu as le jeu, mais tu dois travailler pour jouer... Tu vois ce que je veux dire ? Et en plus quand tu es à ce niveau, tu peux pas jouer n'importe comment, t'as des contraintes dans le jeu, tu dois pas faire d'erreur... C'est pas que tu joues en étant relâché non plus.*  
(Bertrand – confirmé, partiel, famille)

Les joueurs issus de (B) semblent ainsi progressivement identifier des tâches ludiques rattachées au « jeu », et d'autres davantage associées à un « travail » ; des tâches valorisantes et du sale boulot (Hughes, 1962), comme dans la plupart des emplois :

*C'est une passion, parce que tu fais pas 13 ans comme pro si t'aimes pas ça... C'est quand même un travail assez dur quand même, enfin... il y a des moments où tu dois faire des tâches assez pénibles pour avoir ensuite du plaisir à jouer.* (Brice – élite, études, famille)

*Ça devient de plus en plus un travail. Si tu considères le hockey, respectivement le hockey professionnel... Le hockey que tu fais c'est pour ton plaisir, tu es avec tes copains, tu rigoles... mais dès le moment où tu décides... ou que tu as le sentiment que tu vas être capable d'arriver à être professionnel, ben c'est un rêve... et à un moment donné quand tu es dans le rêve et que tu te rends compte de ce que c'est la réalité... je dis pas que tu perds rapidement tes illusions, mais c'est clair que tu as des responsabilités, tu as un travail, tu as des entraînements, tu as des matchs, tu as une certaine pression, tu as les médias, tu as les fans... Celui qui te dit qu'il est professionnel, qu'il joue 60 matchs par année et qu'il joue que pour le plaisir... à mon avis c'est un peu un menteur...*  
(Bertrand – confirmé, partiel, famille)

L'adhésion développée par les hockeyeurs leur permet de se maintenir en LN, elle renvoie à certains moments, à une vision enchantée de la pratique et illustre le potentiel processus de conversion vécu par ces individus. En effet, compte tenu de l'investissement et des sacrifices demandés par ces activités, « il n'est pas possible de comprendre qu'un tel engagement puisse être réalisé sans une mobilisation positive des individus concernés » (Papin, 2008, p. 323). Les bons moments procurés par l'activité semblent ainsi alimenter l'adhésion des joueurs et les aider à endurer les moments plus difficiles :

*Bon moi j'ai toujours considéré ça comme un jeu et une passion. Mais au cours de la carrière y'a quand même... des entraînements d'été où tu te dis voilà, ouais ça te... c'est ton job quoi, tu t'entraînes 10 fois par semaine en été, c'est pas toujours la passion du jeu et du hockey. Tu travailles sur ton corps pour avoir un job. Y'a des moments où tu sais pas si tu vas descendre en LNB, tu sais pas ton futur, donc c'est un peu plus dur... peut-être que c'est là que tu dis : « Hey c'est un job, un job génial mais c'est beaucoup beaucoup de travail... » Dans les moins bons moments tu te dis que c'est un job et dans les meilleurs moments tu te dis que c'est un jeu et une passion.*  
(Benjamin – confirmé, études, famille)

Les joueurs éprouvent ainsi une autre expérience du hockey et de l'organisation de la production de la performance. Ils semblent progressivement conscients d'une forme de « division du travail » et identifient avec plus d'acuité les tâches moins valorisantes par lesquelles ils sont contraints de passer pour pouvoir se maintenir en LN, mais également avoir encore du plaisir dans le jeu.

> « **Travailler pour travailler** »

Au-delà de la perception de tâches moins reluisantes à accomplir, les discours des joueurs issus de (C) vont encore plus loin puisque ces derniers ont le sentiment d'apprendre la notion de « travail » par le hockey, ce qui peut être considéré comme un comble pour une activité dont le fondement repose initialement sur une dimension ludique :

*J'ai appris ce que ça voulait dire le mot travail en LN. Avant t'es plus là pour rigoler que pour travailler... Donc ouais là j'ai appris ce que c'était le mot travail quoi, c'était du sérieux.  
(Corentin – précaire, partiel, couple)*

*On apprend ce que c'est le travail. On sait qu'il y a rien qui vient par hasard, t'arrives nulle part... en fait au début tu peux le faire par talent, par hasard... mais pour ces dernières étapes, si tu bosses pas et si t'es pas... si t'as pas quelque chose un petit peu en toi qui te différencie des autres, une envie de travailler, t'y arrives pas... (Camille – élite, études, seul)*

Si la notion de « jeu » est encore présente aux côtés du « travail » dans les discours des joueurs issus de (B) – comme forme de récompense aux efforts fournis –, cette dernière est moins perceptible dans les récits des joueurs issus de (C), qui semblent de plus en plus encouragés à pratiquer un jeu « aseptisé », dénué de toutes fantaisies :

*Les passes dans le dos sans regarder ou les phases où t'essaies de jouer et t'amuser un peu tu peux oublier ! Parce que tu sais que si tu rates tu risques de plus jouer ! Donc tu te contentes de jouer simple et de faire ce qu'on te demande... (Clément – précaire, partiel, seul)*

Parallèlement à la réduction de l'autonomie en parallèle de leur pratique (cf. p. 269-270, p. 279-281), les contraintes se manifestent également dans l'exercice même de l'activité, dans le « jeu ». Selon Clément cette « atténuation » de la dimension ludique des tâches à accomplir s'observe également dans la phase de préparation physique et s'accompagne parallèlement d'une « densification du travail » :

*À \*\*\* (LNB) les saisons où j'étais là, la préparation physique c'était neuf entraînements par semaine... Et tu ne pouvais pas louper un seul entraînement ! Les séances étaient quand même assez dures tu vois... c'est pas dire qu'on jouait pour faire de la condition physique... C'était travail, travail et travail... (Clément)*

Ce constat fait écho à l'« apologie inconditionnelle du travail » décriée par R. Castel (2013), qui se résume pour les joueurs à « travailler pour travailler », sans recevoir en échange le droit de s'amuser ou la possibilité de s'exprimer dans le « jeu » :

*Les gens ne se rendent pas compte, mais en tout cas moi je trouve que c'est devenu presque « que » un travail. Des fois ce qui me manque le plus c'est la notion de plaisir, de jeu quoi. Parce que tu joues plus vraiment... et t'y es tous les jours... tous les jours, tous les jours... On se rend plus compte que c'est... qu'on fait ça par plaisir. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

La réduction de la dimension ludique de l'activité semble affecter profondément le rapport à la pratique des joueurs issus de (C). Par la suite Corentin nuance toutefois son propos en avouant retirer du plaisir de son activité, même si cette satisfaction ne semble pas liée à son accomplissement pratique, mais plutôt à l'environnement de travail et aux interactions développées avec les autres joueurs. Cette impression est également perceptible dans le discours de Camille :

*J'ai encore du plaisir à aller à l'entraînement, quand on joue... Mais c'est plus du plaisir maintenant de retrouver les copains, que vraiment le plaisir du hockey et de jouer. C'est vrai qu'il y en a tellement que c'est un peu une overdose. Je sais pas si je suis le premier à te dire ça, mais... (Corentin)*



*Le jeu c'est dur, l'entraînement c'est dur... C'est d'être avec les gars, d'être dans un environnement aussi plaisant tu vois... d'avoir un statut, d'avoir pas mal d'argent... Ça c'est la bonne partie... C'est pas tellement ce qui se passe sur la glace, parce que le jeu c'est quand même dur.  
(Camille – élite, études, seul)*

Le rapport de Corentin et de Camille à leur pratique rejoint dans une certaine mesure celui décrit par R. Zoll (1999) pour les jeunes allemands, qui ne recherchent plus le plaisir « dans le travail », mais « au travail ». En effet la double référence au travail – c'est-à-dire celle permettant l'expression de soi et celle permettant de remplir des fonctions instrumentales – présente par le passé, se retrouve plus rarement chez les jeunes aujourd'hui (Zoll, 2004). Ce phénomène pourrait également atteindre le hockey – et plus largement les sports collectifs professionnels –, dont les modèles d'organisation actuels rendent la perception du « travail » plus évidente. Si le « jeu » vaut toujours la peine d'être joué pour les joueurs issus de (C), leur adhésion repose sur une autre forme d'*illusio* véhiculant un rapport à l'activité moins enchanté. Cette situation trouve un écho avec la problématique du maintien en LN (cf. chapitre 4). L'hypothèse soutenue est que les joueurs doivent progressivement intégrer au fil des cohortes une nouvelle manière de pratiquer, dans laquelle la dimension « (ré)créative » du jeu est réduite au profit d'une dimension plus « rationalisée ». Cette évolution favoriserait un glissement vers une perception de son statut en tant que « travailleur » au détriment de celle de « joueur ». Le maintien en LN dépendrait donc également en partie de l'adhésion et de l'endossement *a minima* de ce nouveau rôle, voire, pour certains hockeyeurs davantage convertis, de nouvelles dispositions. Des décalages sont d'ailleurs observés entre les rôles et les dispositions, une situation génératrice de tensions. Cette plus ou moins grande proscription du « jeu » – au sens d'une activité pratiquée *librement* (Huizinga, 1951 [1938] ; Caillois, 1967 [1958]), – semble dépendre en partie de la position occupée par le joueur au sein de la LN, mais plus particulièrement au sein de son équipe (voir aussi encadré 5.5). Certaines situations peuvent renvoyer un sentiment d'inadaptation des dispositions et des ressources physiques aux nouvelles formes de « jeu » imposées. Ainsi, une position « précaire » au sein de l'équipe peut fortement réduire la marge de manœuvre du hockeyeur qui joue le maintien plutôt qu'avec le puck :

*L'entraîneur n'aimait pas mon style de jeu. Il pensait qu'il y avait que les étrangers qui pouvaient « jouer »... et les autres c'était que du jeu physique. Donc j'avais un rôle très défensif. C'est surtout dans cette période où j'ai eu une baisse de moral. Là c'était plus un travail qu'autre chose. Et l'entraîneur qui lui a succédé c'est pareil, il est assez militaire, si ça va pas c'est qu'il faut travailler plus. C'est pas de relâcher la pression en tout cas... (Corentin – précaire, partiel, couple)*

#### **ENCADRÉ 5.5**

##### **Quel était ton rapport au hockey à ce moment ?**

*Dès le début tu apprends ce job de joueur de 3-4ème ligne de LNA et il faut dire ce qu'il en est, c'est vraiment un job. C'est plus un jeu, parce que t'as pas de plaisir à aller juste foutre des checks à gauche à droite. C'est plus une question de jeu là, c'est un travail...*

##### **Sous-entendu si t'avais joué dans les 2 premiers blocs, ça aurait moins été un travail ?**

*J'aurais peut-être mis plus de temps... parce que rapidement tu te mets dans la tête que c'est ton travail, ça devient une routine, ça devient le travail que tu fais chaque semaine à l'entraînement, chaque match... au bout d'un moment tu te dis que c'est vraiment un travail. Peut-être que si j'avais joué plus technique dans des lignes plus hautes, ce serait venu plus tard. Et ça a aussi peut-être provoqué une certaine saturation un peu plus vite dans ma carrière, au niveau de l'envie que j'avais encore de jouer longtemps, enfin de jouer... En général, j'me rappelle m'être dit assez rapidement que je me voyais pas rester jusqu'à 40 ans...*

##### **Parce que tu...**

*Parce qu'en gros je faisais du travail ingrat... En avançant dans le temps ça devient un travail, ça devient une routine, tu répètes les mêmes gestes, c'est vraiment ça, il n'y pas vraiment de cassure, c'est plutôt progressif... même si ce rapport-là tu l'as quasiment depuis le début hein.*

*(Célien – confirmé, études, couple)*

Au-delà de son identification parmi les joueurs « confirmés », Célien a toutefois été contraint d'évoluer rapidement dans une ligne défensive et semble trouver moins de plaisir dans le « jeu » lui-même. Le constat est pourtant également valable pour Camille, identifié parmi les joueurs « élites », qui confirme la représentation d'un « travail » répétitif et routinier :

*J'essayais de jouer très très simple, je faisais des rimes, des chips... (sortir le puck de la zone de défense en le tirant fort dans l'arrondi, respectivement en le soulevant légèrement le plus souvent avec un rebond contre la bande), j'essayais de ne pas encaisser de goal, je me suis toujours dit : « Tant que t'encaisses pas de goal... prends pas de risque, essaie pas de jouer au plus malin... » Parce qu'en fait 90 % du hockey c'est du travail, après t'as 10% d'improvisation... Mais sinon c'est toujours les mêmes mouvements, c'est tac-tac, tu rimes, des doubles passes... Donc moi je dirais que c'est un travail oui, c'est pas un hobby. C'est pas un plaisir. Peut-être pour un attaquant c'est différent d'un défenseur, mais même pas sûr... Pour moi, un défenseur, 90 % du match c'est du travail. Tu dois être constant, tu dois bien défendre, en box play (en infériorité numérique) tu dois dégager ce puck... Et après t'as 10 % où ça va dépendre de ta créativité du jour. C'est un peu ça ma perception. (Camille – élite, études, seul)*

Cette vision tranche ainsi avec une vision sans cesse renouvelée de la confrontation sportive, de la « glorieuse incertitude du sport » (Yonnet, 1998), supposée être l'antithèse du travail routinier. Le caractère unique de chaque confrontation sportive, n'empêche pas qu'à l'intérieur des tâches répétitives puissent être exécutées et donnent l'impression aux joueurs de reproduire ce qu'ils ont appris et surtout ce que l'organisation attend d'eux.

En définitive, les transformations du sous-espace de la LN avec des organisations sportives qui évoluent vers des modèles de rationalisation de la performance, produisent des expériences et des représentations de l'activité différenciées. Les joueurs issus de (A) justifient encore leur adhésion par un discours sur la vocation et sur la passion du « jeu », qui demeure l'essence de la pratique et le moteur de leur engagement. Les récits des joueurs issus de (B) relatent quant à eux un rapport à l'activité déjà plus ambivalent. Si l'expérience du hockey se structure encore autour du « jeu », des efforts supplémentaires et un « travail » doivent être entrepris pour y prendre part. Enfin, les joueurs issus de (C) font part d'un « jeu » plus formalisé et progressivement vidé de sa substance ludique et émancipatrice, une situation contribuant à penser d'avantage l'activité en « travail ». Ainsi, si les conditions d'exercice de l'activité évoluent, c'est également les discours issus de la *doxa* dominante et les formes d'*illusio* qui se transforment. Au fil des cohortes, les joueurs continuent d'adhérer à la croyance que le jeu vaut la peine d'être joué, mais ils rationalisent davantage dans leurs discours leur adhésion. La tension entre leur adhésion à la passion et les conditions objectives de la pratique créent des conditions favorables à l'émergence d'une forme de réflexivité.

### 3.2 Un travail, après tout ?

Pour conclure cette section portant sur le *travail particulier* demandé par le hockey sur glace, nous souhaitons prendre un peu de recul par rapport à la problématique de la transformation de l'espace et de l'*illusio* associé. Si le processus de professionnalisation des organisations contribue à réduire la durée de l'enchantement (cf. chapitre 3, p. 157-169) et, de là, à faire émerger la représentation du hockey en travail, au-delà de cette temporalité différenciée de la perception du « travail », l'impression générale émergeant des discours reste pour la plupart des joueurs interrogés, celle d'un terme pas vraiment adapté au hockey. La notion de « travail » gêne, embarrasse. Le hockey sur glace serait considéré comme un travail, mais uniquement en dernier recours, « après tout », c'est-à-dire après toutes ses autres connotations, et ce pour diverses raisons.

Le fait d'être un « travailleur » est pourtant une notion relativement répandue dans le « milieu » et semble faire partie des discours issus de la *doxa* du hockey, indépendamment de la cohorte concernée. Certains joueurs peuvent d'ailleurs déclarer ne pas considérer le hockey comme un travail, mais mobiliser à de maintes reprises son champ lexical pour évoquer leur investissement dans le hockey et l'accomplissement pratique de l'activité :

*Il y avait une bonne ambiance, mais c'était dur, il fallait travailler. En fait c'est un sport d'équipe mais individuel. Parce que tu dois travailler plus que l'autre, parce que tu veux jouer, tu veux être en équipe nationale, tu veux avoir ta place sur le powerplay... Et voilà, t'as pas le choix, tu dois bosser. Par contre j'ai jamais considéré le hockey comme un travail... Non jamais... mais comme un plaisir. (Arthur – élite, sans occup., famille)*

*Non c'était pas un travail. Le hockey c'était le fun, c'était le jeu. Moi j'ai tout le temps joué par passion. Par contre niveau sportif, j'ai toujours livré la marchandise, en donnant le meilleur de moi-même, que t'y arrives ou pas, je travaillais fort. Et puis ben le public et les dirigeants ils respectaient ça, donc... Ouais de l'engagement et du travail. J'ai mouillé mon maillot si on veut bien... (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

Les hockeyeurs se retrouvent donc dans la situation de « travailleurs sans travail », puisque le fait de « travailler » ne semble pas renvoyer à la même signification que le fait d'« avoir un travail ». La distinction qui s'opère repose sur une des représentations attribuées au travail – celle du statut reconnu, de l'emploi (cf. p. 287-289) – et explique partiellement le sens de cette apparente contradiction.

L'investissement ou le travail fourni – au sens laborieux du terme – est une notion centrale de la *doxa* du hockey. Ainsi la valeur « travail » accapare les discours des joueurs, des entraîneurs qui martèlent ce principe à corps et à cris, du public aussi, encourageant les protagonistes à l'appliquer concrètement dans leur manière de s'engager ; la reconnaissance de l'engagement est d'ailleurs une des conditions de l'entrée des joueurs en LN (cf. chapitre 3) puis de leur maintien (cf. chapitre 4). Cette reconnaissance est également dépendante des configurations d'équipe dans lesquelles ils sont engagés et plus largement du type d'auditoire auquel ils sont confrontés :

*À \*\*\* (LNA), c'est la campagne... si tu travailles à fond, les gens ils t'acceptent. C'est un club de travailleurs. Et moi j'étais un travailleur. Toutes mes années de matu. J'ai dû travailler pour passer. Et après j'ai dû travailler pour y arriver. Tu vois, de jouer dans un grand club et de gagner le titre en 3<sup>ème</sup> ou 4<sup>ème</sup> ligne, pfff... Non moi j'étais en 1<sup>ère</sup> ligne à \*\*\* (LNA, un club moins prestigieux), en 2<sup>ème</sup> à \*\*\* (idem) et il faut lutter, il faut travailler... Mais en même temps là t'es fier de ton travail. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

La valeur du « travail » accompli semble ainsi s'évaluer dans sa finalité, notamment dans sa contribution collective et en rapport aux ambitions de l'équipe. Dans certaines configurations le travail peut ainsi être érigé en facteur de distinction car il permet d'accomplir des hauts faits, plutôt que de rester « dans l'ombre » d'une réussite collective. Si Benjamin porte un regard satisfait sur son « travail » en ayant le sentiment d'avoir apporté sa pierre à l'édifice, le récit d'Achille exprime la situation inverse :

*C'est clair, t'es content, t'as gagné un titre... mais ça n'a pas la même saveur que si t'as vraiment contribué... Tu vois je jouais pas les powerplay par exemple... C'est clair que j'ai fait mon boulot, mais j'ai pas amené ce que j'aurais pu amener dans le jeu, donc il te reste un goût amer... (Achille – élite, sans occup., couple)*

Au-delà du dépassement de soi, souvent associé à l'engagement sportif, l'idée relayée par le discours des hockeyeurs est celle de dépasser le « travail » imposé à tous les hockeyeurs, de « faire la différence », pour soi ou pour l'équipe :

*J'analysais tous les entraîneurs que j'avais eu jusqu'à maintenant et je pense que je me suis amélioré avec les années, en réfléchissant qu'est-ce que je peux faire de mieux, sans sortir du système, pour faire le petit truc en plus pour arriver à être moins dans la merde ou à apporter quelque chose de plus à l'équipe. Parce que tu peux faire ton sale boulot et tu t'arrêtes là ou tu peux aller plus loin. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

La rhétorique du travail – par exemple celle de « faire son boulot » – peut ainsi prendre des allures péjoratives puisqu'elle limite l'activité du joueur à de « simples tâches » que le hockeyeur lambda peut accomplir, sans rendre compte de travaux plus créatifs ou d'exception. Cette impression se dégage indépendamment de la cohorte d'appartenance :

*Cette saison c'était dur, je ne marquais pas. Je jouais hein, je travaillais fort, je faisais mon travail, mais je ne marquais pas... À un match où on était un peu limite, l'entraîneur rentre dans le vestiaire, il a commencé à m'engueuler : « André j'suis pas venu te chercher pour que tu travailles, j'suis venu te chercher pour que tu marques des goals ! » (André – confirmé, sans occup., seul)*

*On travaillait bien mais pour moi j'étais pas très heureux de jouer dans ce rôle là. Tu vois moi je voulais jouer un peu plus offensif, créer davantage de jeu et pas simplement faire ce job défensif... Ouais où t'as un peu l'impression que n'importe quel clampin il peut le faire... (rires)  
(Bastien – élite, sans occup., couple)*

*Encore une fois, j'aime bien me rappeler deux ou trois phrases que les entraîneurs m'ont dites : « T'es pas payé pour jouer, t'es payé pour gagner ». Parce que porter le maillot tout le monde peut le faire... Non pour moi c'est clairement un travail qui a des bons côtés... mais des mauvais côtés aussi, parce que c'est exigeant... tu peux presque pas te contenter de faire juste ton travail... tu vois ce que je veux dire... (Camille – élite, études, couple)*

Relégué aux tâches d'exécution, aux tâches besogneuses, qui n'ont rien de commun avec la noblesse du « buteur », du « créateur » ou du « gagnant », le joueur attribue une connotation négative au travail qui n'est ainsi pas nécessairement un gage de satisfaction. Le « travail » revêt dans ce cas une connotation négative et il n'est donc pas étonnant que les hockeyeurs puissent rechigner à l'associer à leur passion. Il faut ainsi avoir toutes les qualités du « travailleur idéal », qui fait preuve d'engagement et s'investit pour sa cause, mais qui paradoxalement ne doit pas être « seulement » un travailleur.

Si le hockey est, après tout, un « travail », c'est parce que son accomplissement pratique n'est pas à la portée de tout le monde. On n'a ainsi pas affaire à n'importe quel type de « travail », mais, sous-entendu, à une activité plus difficile que les autres :

*Je ne sais pas ta question dans quel sens le travail... Pour moi c'était un jeu toujours, le hockey, jamais un devoir, mais j'ai toujours aussi considéré ça comme un travail, après tout... Parce que finalement quand t'es pro et que tu vois la charge de travail des gens en général... ben voilà quoi... c'est plus facile d'être au bureau. Alors moi j'ai aucune peine à dire alors dans ce sens-là que c'est un job. C'est un job même plus dur que beaucoup d'autres jobs. Beaucoup plus dur. Tu joues parce que t'aimes jouer, autrement tu ferais un autre job. Mais t'es tellement privilégié d'être professionnel et de faire du hockey, que... c'est presque dégradant de dire que c'est un travail... tu comprends ? (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*Il y a un apprentissage à faire... Ah oui, c'est même beaucoup plus compliqué qu'un métier. Parce qu'un métier... 99% des métiers dès que t'as pigé ce qu'il faut faire, tu le fais. Et puis après de temps en temps t'as quelqu'un qui vient te dire si t'as bien fait ou pas. Alors que là c'est jours et nuits, on te critique, on est derrière toi, c'est jamais assez bien. Et c'est bien plus complexe ! C'est une activité quand même assez particulière ! Tu sais jamais ce qui va se passer, il faut pouvoir t'adapter.  
(Boris – confirmé, sans occup., seul)*

La particularité des activités sportives semble en effet résider – au-delà de la précarité des carrières – dans la fragilité de la performance produite. On n'est pas dans une configuration fermée où les variables (état de forme, contribution effective des acteurs, configurations formées) peuvent être connues à l'avance et planifiées, même dans des organisations qui tendent à rationaliser la performance. Le jeu place ainsi les joueurs dans des situations difficiles. Dans d'autres métiers on sait comment produire de bons services ou objets. Il y a une certaine autonomie pour le faire. Dans le cas du hockey, il y a une obligation de résultat pour le joueur alors que le résultat dépend aussi de ses coéquipiers et de ses adversaires. On peut bien travailler,

faire son job et se faire étriller par une équipe beaucoup plus en forme ou en raison d'équipiers défaillants. L'autonomie du joueur dans son travail est très limitée comparée, par exemple, à celle d'un artisan, et même paradoxalement par rapport à des personnes qui sont assignées à des tâches répétitives de production :

*Le hockey c'est une dépense physique, mais c'est... si tu es à l'usine et tu dois assembler des boulons, ben voilà... la tâche est simple et c'est toi qui... qui est « maître » du truc quoi... alors qu'avec le hockey c'est une tâche beaucoup plus complexe si on veut et c'est aussi... indépendamment de toi, il faut avoir les quatre qui jouent bien à côté de toi, il faut bien se sentir... C'est pour ça que c'est pas un simple travail. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

Pour les joueurs, le terme « travail » ne semble en définitive pas toujours approprié à leur activité, qu'ils évaluent à l'aune de ce qu'ils jugent être un « boulot normal » (cf. p. 287-295). Autrement dit, le terme n'est pas vraiment utilisé dans le « milieu », car il ne semble pas totalement rendre compte de leur activité. Si le caractère ludique du hockey peut ainsi l'éloigner de la représentation stéréotypique d'une activité laborieuse, plutôt « par le bas », dans le sens où l'activité sportive n'est pas assez sérieuse pour être considérée comme telle ; elle peut également s'en distancier « par le haut » en dépassant le « travail », par les tâches complexes ou d'exception qu'elle requiert – et ainsi contribuer à justifier les salaires importants perçus par l'« élite de l'élite ». Ce constat rappelle en effet que s'il y a beaucoup d'appelés, il y a peu d'élus. Les hockeyeurs de LN font partie d'une élite – et développent parallèlement un sentiment d'élection à cet égard (cf. chapitre 3) – et en ce sens pratiquent un « travail particulier ».

Une analyse en termes de champ ou de sous-espace spécifique permet au final de rendre compte des tensions entre les positions objectives des individus et leurs prises de position. Bien qu'ils soient objectivement et légalement considérés comme des travailleurs, les hockeyeurs peinent à considérer leur activité comme un travail, même si leurs représentations évoluent au fil des transformations des organisations qui alimentent le renouvellement de la *doxa* et de l'*illusio*.

D'une manière générale, le terme « travail » peine à rendre compte de l'expérience des joueurs. D'une part car il renvoie à un *statut*, dont le processus de légitimation concernant le hockey a seulement débuté en Suisse il y a une trentaine d'années, c'est-à-dire à l'échelle de nos cohortes. Autrement dit, « joueur de hockey » est une « profession » relativement récente, même si des évolutions rapides ont transformé les modèles organisationnels et les représentations. D'autre part car le sens originel du terme travail – qui découle étymologiquement du terme « tripalium » désignant un instrument de torture – semble fortement ancré chez les individus, qui lui associent la « contrainte », le « sérieux », et une certaine forme d'« utilitarisme » (cf. p. 289-295). Prenant part à leur activité sur le registre de la passion, et incités à tenir un discours sur la vocation et sur un engagement désintéressé, les hockeyeurs peinent ainsi à considérer cette « activité jouée » comme un « travail ». En effet, la notion de « jeu » est centrale dans la manière de définir le hockey, une dimension qui contribue à masquer les attributs du « travail ». Au fil des cohortes, le caractère ludique de l'activité apparaît toutefois moins prégnant dans les discours des joueurs qui déplorent la réduction de leur autonomie dans l'exercice de leur activité. Si les joueurs sont pourtant toujours incités à être créatifs, dans le même temps leur jeu est plus contraint et formalisé ; être professionnel revient ainsi à surmonter ces injonctions contradictoires. L'impression générale est que l'on passe d'un jeu libre pratiqué entre amis à une activité très réglementée pratiquée entre collègues. Il n'est donc pas étonnant qu'avec le temps, les joueurs associent davantage leur activité à un travail.

Au final, nos analyses permettent ainsi de décoder la passion – du « jeu » notamment, mais aussi des bonnes bouffes, des sorties, des copains – qui semble en apparence asociale et désintéressée, mais qui est au contraire inscrite dans une logique sociale et « orientée » permettant de différencier les périodes et les groupes sociaux engagés dans le hockey. Le processus d'engagement des individus sur le registre du don et de la passion – comme composante de la *doxa* – semble correspondre à une sélection sociale reposant sur un rapport à la

professionnalisation socialement clivé. En conséquence, les changements observés dans les modèles économiques des organisations ont des effets sur la définition de l'activité et sur les modalités d'engagement des joueurs. Les organisations évoquent la passion comme valeur immanente et inhérente à l'activité, comme si cette dernière était en apesanteur. Pourtant il y a une époque – notamment celle des joueurs issus de (A) – où une des normes du « milieu » est de valoriser la passion et où la *doxa* se valorise uniquement par cette passion. Au fil des cohortes, l'évolution de l'espace du hockey a pour corollaire une transformation de la mobilisation de la passion qui, d'engagement authentique, se transforme en outils marketing. D'autres valeurs s'imposent alors dans cet espace et les individus sont ensuite davantage sélectionnés par rapport à leur pouvoir de dénier la passion ou plutôt d'être en capacité de la décliner sous d'autres formes, conformément aux nouvelles exigences de la pratique.

## Conclusion

Au sens de la loi, les hockeyeurs de LN sont des travailleurs à part entière. Leur contrat de travail ressemble d'ailleurs à s'y méprendre à celui de métiers plus traditionnels : salarisation mensuelle, cotisations et droit aux assurances sociales, semaines de congé, nécessité d'avertir l'employeur en cas de maladie ; à l'exception de quelques dispositions spécifiques, la structure du contrat est relativement standard et ce, déjà pour les joueurs de la première cohorte observée. Si le manque de dispositions veillant à la préservation de la santé des travailleurs éloigne certes le hockey d'un « cadre de travail ordinaire », ce n'est au final pas tellement le cadre légal de l'activité qui semble faire obstacle à la perception de leur activité en travail, mais davantage le « travail particulier » et la nature de leur engagement.

La plupart des hockeyeurs mobilisent dans leur discours le registre de la passion et l'idéologie du don pour évoquer leur engagement, à tout le moins dans les premières étapes de leur carrière. Le processus de professionnalisation de la pratique a néanmoins entraîné des modifications dans la manière de prendre part à l'activité et une temporalité différenciée de la rationalisation de l'engagement. Les joueurs issus de (A) pratiquent leur activité conformément à un éthos hédoniste. Le temps en dehors de l'activité est associé à du « temps libre » et est même souvent utilisé pour pratiquer d'autres activités physiques. L'hygiène de vie est très relative et la culture dominante semble plutôt valoriser les sorties entre joueurs ou entre amis. Les joueurs ont encore une grande autonomie dans le « jeu », qui représente le moteur de leur engagement. Autrement dit, ils adhèrent à *l'illusio* que le jeu vaut la peine d'être joué pour lui-même. Les hockeyeurs de cette génération éprouvent des difficultés à considérer leur activité comme un travail, une perception qui se comprend à la fois dans leurs conditions objectives de travail et dans leur expérience relativement enchantée de l'activité. Les joueurs issus de (B) ont hérité de l'éthos hédoniste, qui semble encore perdurer durant une génération, même si les exigences croissantes de la pratique – notamment liées à la double augmentation du nombre de matchs (cf. p. 265-270) – vont progressivement transformer les rapports au temps et au corps des individus. Même s'ils disposent encore d'une certaine marge de manœuvre, les sorties sont, selon les propres termes des joueurs, davantage « placées » et répondent à la logique de l'intensification de la pratique. Les joueurs peinent encore à se penser en travailleur, au sens d'un statut socialement reconnu, mais ils identifient plus clairement des phases de travail nécessaires à la réalisation de leur passion. Les joueurs issus de (C) ont quant à eux un discours plus affirmé par rapport à la reconnaissance de leur activité en travail. En même temps, leur expérience du travail est fort différente. Les nouvelles métrologies mobilisées par les organisations imposent un mode de vie plus ascétique, le « temps libre » est devenu du « temps de travail » nécessaire à la récupération, si bien que l'activité a beaucoup plus d'emprise sur le quotidien. De surcroît, l'autonomie des individus dans le jeu se réduit drastiquement, une situation qui pousse les joueurs à redéfinir le professionnalisme et à adhérer à une autre forme d'*illusio*, où la croyance porte davantage sur

une dimension plus matérialiste et extrinsèque au « jeu ». Tous ces éléments permettent de comprendre les raisons qui poussent les hockeyeurs issus de (C) à davantage considérer le hockey comme un travail.

Ainsi les hockeyeurs des différentes générations n'ont pas vécu la même expérience du travail. Ce constat éclaire de manière nuancée la problématique des transitions réalisées en fin de carrière et souligne l'importance de la contextualisation. Comprendre dans quelles dispositions les joueurs abordent cette étape apparaît essentiel puisqu'il semble a priori différent de se défaire d'un « hobby » ou de quitter un « travail ».

## **PARTIE III**

### **L' « APRÈS-CARRIÈRE » DES HOCKEYEURS**





## Chapitre 6 : Sortir de la Ligue Nationale

---

À l'exception de quelques *success stories*, les arrêts de carrière sportive sont communément associés à une épreuve déstabilisante. Les médias contribuent à alimenter cette vision polarisée (Fleuriel, Schotté, 2011, p. 115) et entretiennent l'impression que quitter l'univers du hockey – qu'ils contribuent parallèlement à enchanter dans leurs récits – serait la plupart du temps problématique. Sans nier les difficultés rencontrées par les athlètes contraints tôt ou tard de délaisser ce qui fut ou est toujours leur passion, ce processus attendu de désaffiliation, de décrochage ou de désengagement – les trois termes sont fréquemment utilisés dans la littérature –, doit faire l'objet d'un examen approfondi afin de ne pas se contenter de la vision réductrice que pourrait donner la médiatisation de quelques cas. Au-delà des conditions de sortie, la pluralité des expériences observées au sein de la LN, notamment en fonction de la génération ou du profil concerné et, plus largement, de la diversité de ressources à disposition au moment de la sortie, renvoie à des individus inégalement disposés face à cette transition.

La littérature psychosociale a abondamment traité la question de l'arrêt de carrière sportive. L'article de synthèse de Y. Stephan, J. Bilard et G. Ninot (2005) donne de précieux repères pour l'appréhender. Les *modalités de retrait* d'une part, ainsi que le *degré d'anticipation* d'autre part, seraient deux facteurs importants modulant le rapport à la fin de carrière (Gordon, 1995 ; Taylor, Oglivie, 1994). Ces deux dimensions ne sont pas indépendantes dans la mesure où un motif d'arrêt peut renvoyer à une anticipation.

Les *modalités de retrait* ont été analysées en termes d'arrêt plus ou moins volontaire. L'article fréquemment cité de D. Alfermann et A. Gross (1997) au titre évocateur « *It all depends on freedom of choice* » a souligné l'influence déterminante du degré d'autonomie sur la décision de mettre un terme à la carrière. Un retrait involontaire causé par l'âge, par une non sélection ou par une blessure engendrerait en effet des répercussions psychologiques négatives (Cecic Erpic, Wylleman, Zupancic, 2004) ; plus largement, un arrêt non souhaité serait associé à un faible sentiment de contrôle (Werthner, Orlick, 1986 ; Svoboda, Danek, 1982). En identifiant six causes de retrait volontaire – l'engagement dans les études ou le travail, la perte de motivation, la politique sportive, la baisse de performance, les finances et l'ennui – D. Lavalée, J. Grove et S. Gordon (1997) ont de leur côté mis en évidence le lien entre une sortie choisie et une adaptation positive à l'« après-carrière ». Des débats émergent toutefois autour de cette notion de « retrait volontaire » puisque, selon G. Kerr et A. Dacyshyn (2000), certaines causes énoncées – notamment celle du déclin des performances ou des finances – seraient proches d'un arrêt involontaire, incitant Z. Huang (2002) à les ranger plutôt dans la catégorie d'un « retrait volontaire-forcé ». Le retrait « réellement » volontaire serait quant à lui plutôt associé à un sentiment d'accomplissement de la carrière sportive (Werthner, Orlick, 1986) faisant lui-même écho au sentiment de contrôle évoqué précédemment.

Parallèlement, les études interrogeant l'influence du *degré d'anticipation* indiquent que ceux ou celles qui ont préparé – ou qui se sont préparés – à leur retraite sportive (Lally, 2007 ; Lavalée, Robinson, 2007 ; Young, Pearce, Kane et Pain, 2006) ou ceux dont l'engagement dans le sport n'a pas été exclusif (Coakley, 2006) rencontreront, en général, moins de désagréments et plus de succès dans cette phase de transition. Les athlètes ayant anticipé l'« après-carrière », notamment en formulant de nouveaux objectifs professionnels, s'adapteraient plus rapidement à la vie post sportive (Lavalée et al., 1997) et éprouveraient moins de difficultés émotionnelles et sociales dans ce processus (Baillie, Danish, 1992 ; Coakley, 1983)<sup>155</sup>. Cette préparation permettrait ainsi

---

<sup>155</sup> J. Coakley (1983) considère du reste cet arrêt sous l'angle d'une « renaissance », alors que d'autres y voit plutôt une « crise » (Kerr, Dacyshyn, 2000) pouvant engendrer une période de « flottement identitaire » (Chamalidis, 1997).

d'atténuer une forte affirmation par le sport (Taylor, Oglivie, 1998) et d'anticiper le développement d'autres supports identitaires (Brewer, Van Raalte, Petitpas, 2000). La plupart des travaux font d'ailleurs le lien entre la force de l'identification au rôle d'athlète et le temps mis par le sportif pour s'en détacher (Grove, Lavalée, Gordon, 1997).

Au final, Y. Stephan, J. Bilard et G. Ninot (2005) laissent la question relativement ouverte en concluant que « l'arrêt de carrière sportive, plus qu'un évènement abrupt et inévitablement traumatique, induit une phase de transition et d'adaptation à un nouvel état » (p. 55).

Si l'approche psychosociale peut constituer un complément utile à l'analyse sociologique en permettant de mieux comprendre certains processus internes liés à cette phase de transition, elle demeure toutefois, en étant articulée autour de l'identité et d'un équilibre personnel à trouver, une appréhension très universelle du phénomène. Il s'agit ainsi d'inscrire cette étape dans sa dimension sociale et historique – avec notamment la constitution d'un champ et d'un sous-espace spécifiques qui se professionnalisent –, autrement dit, dans un niveau d'analyse qui prend en compte les singularités des carrières et de leurs contextes. « En effet, on entend souvent parler des difficultés psychologiques qu'a un champion pour s'adapter. Mais, après réflexion, la psychologie est une façon d'individualiser une difficulté et d'en faire une affaire strictement personnelle, quand en réalité les problématiques que rencontrent le sportif résultent d'une construction collective » (Fleuriel, Vincent, 2009, p. 186). En complément d'une nécessaire attention à porter aux dispositions et expériences passées des « sortants », nos observations suggèrent d'intégrer à l'analyse les effets des configurations locales et plus largement de l'évolution des dispositifs structurels et organisationnels du hockey en Suisse pour rendre compte plus finement de la complexité du phénomène. Le processus de sortie semble en effet se jouer au-delà d'une « simple » logique d'anticipation, qu'elle soit rationnelle ou non, par un individu apparaissant « en apesanteur sociale » et jouant simplement son identité dans un processus de quête d'équilibre. Il s'agit plutôt d'interroger les conditions sociales qui vont favoriser ou non un processus d'anticipation, provoquer des souffrances, des crises ou des accomplissements heureux, mais également engendrer la production de représentations et de discours sur les modalités de sortie de carrière.

Sortir de la LN est inéluctable pour le hockeyeur et donc dans une certaine mesure prévisible. Comme le rappellent P. Guiot et F. Ohl (2008), « contrairement à l'artiste qui est grand par ses œuvres et peut espérer en produire tout au long de sa vie (Heinich, 2004), le sportif est grand par des actes qu'il ne peut espérer produire très longtemps » (p. 386). Les processus de désaffiliation ont été étudiés dans la littérature sociologique à partir de plusieurs terrains de recherche. Dans un premier temps, des parallèles plus évidents peuvent être établis avec des activités « à durée limitée » nécessitant la mobilisation d'un corps « performant », tel le triathlon (Guiot, Ohl, 2008), mais également la gymnastique (Papin, 2007), la danse (Sorignet, 2004), le mannequinat (Mears, 2011) ou l'armée (Duchamp, 1990). Dans un second temps, bien qu'un retrait ne soit pas nécessairement imposé à ses membres, les processus de désengagement militant (Fillieule, 2005) ou de désaffiliation religieuse (Gachet, 2013 ; Dandelion, 2002) peuvent également alimenter la réflexion. S. A. Wright (1987) considère d'ailleurs que les processus observés dans le milieu ecclésiastique peuvent apporter un éclairage important sur toute forme de désengagement social (p. 6). L'intérêt d'un tel rapprochement réside surtout dans le questionnement de la dynamique vocationnelle ou « adhésive » associée à de telles pratiques. Les concepts de vocation, d'adhésion ou de conversion, mobilisés dans les chapitres précédents, prennent ainsi tout leur sens pour comprendre dans quelles dispositions le hockeyeur aborde ce décrochage. « Associer vocation et reconversion permet alors de réfléchir à l'exercice de la croyance tout au long d'une activité professionnelle et d'observer la façon dont elle est retravaillée, voire progressivement abandonnée, face à l'apparition de nouvelles contraintes » (Sorignet, 2004a, p. 112). Si la vocation, comme modalité d'engagement et d'adhésion à l'*illusio*, semble une condition d'entrée dans les pratiques artistiques et sportives, son maintien passe fréquemment par une rationalisation de l'engagement et une recomposition de la vocation (Laillier, 2011a). Au-delà des déterminismes

sociaux influençant les processus d'entrée et de sortie, l'adhésion à *l'illusio* du hockey semble les réunir, puisqu'elle est une condition d'entrée dans le champ sportif ou l'espace national du hockey et que son affaiblissement peut conduire le joueur à s'exclure de lui-même.

La sortie de la LN fait ainsi écho à son entrée et notamment aux processus de consécration et d'élection l'accompagnant. Si ce rite d'institution sportive (cf. chapitre 3) permet dans un premier temps à l'individu d'occuper un statut consacré et de répondre à l'injonction d'une « invention de soi » (Kaufmann, 2004a), ce support identitaire demeure fragile et provisoire. Davantage qu'un « nouvel état » – en référence aux conclusions de Stephan, Bilard et Ninot (2005) –, sortir de la LN équivaut donc également à abandonner une position valorisée afin d'endosser un nouveau rôle social, à passer d'un statut à un autre (Glaser, Strauss, 1971), ce qui entraîne parfois « un rétrécissement de sa surface sociale » (Guiot, Ohl, p. 387). Dans *Le sportif désenchanté*, M. Lévêque (2004) insiste sur les difficultés rencontrées par les sportifs en lien avec la perte de la position et du statut social de sportif de haut niveau.

Ce processus doit par ailleurs être appréhendé au travers des interactions. À l'instar des évangélistes observés par C. Gachet (2013) qui « quittent le milieu », « l'individu passerait du rôle de « membre » à celui de « désaffilié » à travers un processus de resocialisation dans un nouveau groupe de référence, en adoptant une nouvelle identité. Dans cette vision, il est ainsi possible de considérer la désaffiliation comme un jeu d'entrée et de sortie dans des groupes et des rôles sociaux, dans un mouvement perpétuel d'interactions entre les différents acteurs » (p. 70). L'importance des interactions dans la sortie du groupe et la création d'un nouveau rôle est également relevée par O. Fillieule (2005) déclarant que cette étape « est largement dépendante de la manière dont réagissent les autres » (p. 30). De plus, « le processus de désengagement a toutes les chances de changer de nature selon qui le provoque, le coût de la défection, la manière dont il se déroule et donc ce que deviennent ceux qui sortent » (ibid, p. 19). Ces interactions entre individus s'opèrent notamment au travers d'un processus de catégorisation (Strauss, 1992 ; Becker, 1985), qui contribue à renvoyer plus ou moins le « désaffilié » à son ancien statut et ainsi à (re-)définir son nouveau rôle. Les hockeyeurs observés passent ainsi du statut de « joueur de LN », avec les avantages matériels ou symboliques associés, à celui d'« ex-joueur ». Comme le rappelle B. Papin (2007), « en quittant le monde du sport de haut niveau, le champion perd alors une partie du capital de prestige ainsi acquis » (p. 268). Si le rite d'institution consacre le joueur lors de son entrée en LN en faisant de lui un « joueur à part », mais aussi dans certains cas un individu reconnu socialement au-delà des frontières propres du milieu, la sortie de la LN serait, elle, associée à un rite de « destitution », bien que des « traces » de l'ancien statut puissent toujours fortement perdurer. Cette « permanence » se retrouve dans l'ouvrage *Becoming an Ex* (1988), où H. R. Ebaugh analyse la « sortie de rôle » en interrogeant tour à tour d'anciens détenus, des divorcés, des ex-prostituées, des retraités, des alcooliques devenus sobres, des militants repentis, etc., dans le but de produire un « modèle universel » (p. 34) de désaffiliation décliné en quatre étapes : les premiers doutes, la recherche d'alternatives, le point tournant et la création d'une nouvelle identité – sous-entendu une identité d'« ex » qui préserve ainsi un lien relativement fort avec l'ancien statut.

Si cette montée en généralité autorise, au-delà de l'hétérogénéité des sujets observés, la construction d'un objet d'analyse et de clés de lecture transversales, elle permet également d'insister sur la dimension séquentielle. La plupart des travaux présentés ont d'ailleurs en commun de rendre compte de la dynamique processuelle à l'œuvre dans le phénomène de désaffiliation. En s'inspirant des travaux portant sur la conversion, notamment ceux de J. Lofland et R. Stark (1965) qui ont mis en exergue un « avant » et « après » conversion, des auteurs comme N. Skonovd (1983) ont élaboré un « modèle inversé » identifiant, à l'instar d'Ebaugh, des stades « génériques » du processus de désaffiliation. Il apparaît ainsi difficile de cerner précisément un événement ou une cause à l'origine du désengagement des individus (Wright, 1987, p. 25). Ce constat fait dire à B. Klandermans (2005) à propos des désengagements militants que « l'évènement lui-même ne joue là qu'un rôle de déclencheur. Il ne faut pas en surestimer l'impact. Après tout, la défection est avant tout le produit de l'insuffisance des gratifications et de

la perte d'intérêt pour la cause » (p. 95-96). Faire un lien avec l'évolution des modalités d'interaction au sein de l'organisation apparaît donc primordial dans l'analyse du processus de désengagement.

La prise en considération de l'évolution du contexte du hockey, notamment des transformations dans la manière de produire de la performance dans les organisations, est donc nécessaire. Les nouvelles métrologies observées (cf. chapitre 4), ou la réduction de la dimension ludique de l'activité (cf. chapitre 5), peuvent entraîner un affaiblissement ou une transformation de la croyance et de l'adhésion à *l'illusio* chez les joueurs ; autrement dit, un rapport plus réflexif et distancié à l'activité. Les travaux de H. R. Ebaugh (1977, 1988) portant sur les processus de sortie de couvent des nonnes illustrent également le lien entre ces désengagements et les changements instaurés dans l'organisation et l'autorité religieuse. L'auteur fait le constat d'une évolution vers une politique plus libérale et ouverte sur la société, influençant notamment le quotidien des nonnes dans les couvents. Cette « ouverture » à de nouvelles formes d'interactions a introduit parallèlement de nouvelles valeurs conduisant certains membres de la communauté à remettre en question le fondement de leur engagement et à quitter le couvent. La question du maintien de l'idéologie du groupe ou de la croyance que le jeu vaut toujours la peine d'être joué, malgré des conditions en constante évolution, est centrale pour assurer la « fidélité » des membres d'un groupe ou d'une organisation. Percevoir un décalage entre la *doxa* « initiale » et les nouveaux modes d'échange et de participation peut conduire à des désillusions et donner lieu à des désengagements (Wright 1987 ; Dandelion 2002).

Ce chapitre appréhende la sortie des joueurs de la LN en ne se limitant pas à une analyse « socialement hermétique » des effets de l'arrêt de la carrière sportive sur l'identité des individus, mais plutôt en inscrivant ces transitions dans leur contexte et leurs dimensions collective et interactionnelle. Une première section présente *le début de la fin* en rappelant et en précisant l'évolution des configurations organisationnelles (cf. chapitre 4, section II ; chapitre 5, sections I et II) en amont de la sortie. Cette démarche permet de rendre compte de manière nuancée de l'espace qui est désinvesti, ainsi que des contextes spécifiques dans lesquelles la sortie est plus ou moins pensée ou anticipée. La seconde section se centre sur le moment de la sortie et questionne *l'économie variable d'une sortie* « prévisible » en cernant les acteurs et les « événements » qui participent au retrait mais également la façon dont il est mis en récit. Ces décrochages seront nuancés en fonction du contexte observé au sein des différentes générations et des propriétés des individus, notamment celles en lien avec les profils de carrière sportive identifiés (cf. chapitre 4, p. 176-180). Une troisième et dernière section analyse *l'expérience sociale de la retraite sportive* en observant le moment qui suit la sortie et la manière dont il est vécu par les individus, notamment au regard de la redéfinition de leur rapport au hockey.

## I. Prologue : Le début de la fin

Dans le jargon théâtral, le prologue sert à situer les personnages et l'action de l'œuvre afin de rendre la pièce intelligible, autrement dit de la contextualiser.

Nos observations ont permis de cerner des expériences différenciées de la LN au fil des cohortes : les joueurs entrent en LN dans des conditions désormais plus standardisées et concurrentielles (chapitre 3), ils se maintiennent en étant confrontés à davantage de mobilité géographique, à un engagement plus exclusif et à une évaluation plus rationalisée de leurs performances (chapitre 4), ils considèrent enfin progressivement leur activité dans un rapport de travail (chapitre 5). Ce constat mène à la formulation d'une hypothèse relativement simple : au fil des générations, ayant construit et vécu leur carrière dans des configurations différentes, les joueurs sortent également différemment de la LN. Si ce postulat demeure en l'état très général et peu engagé c'est que les effets du processus de professionnalisation n'engendrent pas nécessairement une sortie de la LN plus « aisée » ou plus « difficile » pour les joueurs. La situation semble plus complexe – notamment en tenant compte parallèlement des différents profils observés – et requiert une analyse fine des différentes dimensions qui composent la sortie de la LN.

Les chapitres précédents ont déjà permis d'aborder les configurations locales et plus générales dans lesquelles sont enchâssés les joueurs des différents profils et cohortes. Cette section introductive rappelle certaines observations tout en amenant de nouveaux éléments d'analyse afin de saisir dans quelles dispositions les joueurs abordent et anticipent le moment effectif de la sortie. En effet le caractère dynamique et processuel des désaffiliations implique parfois « moins de trouver l'élément catalyseur que de comprendre comment fonctionne l'imbrication des différents facteurs » (Gachet, 2013, p. 107). Il est également important de saisir dans une certaine durée la dimension multifactorielle de tels désengagements (Filleule, 2005).

Dans un premier temps, il semble important de rappeler le rapport différencié entretenu avec le « milieu » par les joueurs des différents profils et cohortes afin de saisir ce que ces derniers laissent derrière eux lorsqu'ils quittent cet espace. Ce constat doit permettre, dans un second temps, de mieux comprendre quand et comment la sortie est pensée au fil des générations par les joueurs des différentes cohortes, mais aussi par leur auditoire, c'est-à-dire dans quelle mesure elle est ou devient progressivement une préoccupation pour l'entourage proche, et plus largement un objet de réflexion et un phénomène social.

### 1. De quoi sort-on ?

Comme le relève C. Gachet (2013) à propos des désengagements du monde ecclésiastique, il faut s'intéresser aux « divers aspects que les gens peuvent abandonner lorsqu'ils quittent un groupe » (p. 59). Il s'agit ainsi de mettre en perspective la sortie de la LN, au regard de ce que les joueurs des différentes générations et des différents profils laissent derrière eux. Si les chapitres précédents ont déjà permis d'évoquer certaines dimensions liées aux carrières au sein de la LN, il s'agit de compléter ces observations en se centrant sur les modalités d'engagement et d'intégration des joueurs dans les organisations. En tenant compte de l'évolution des formes de sociabilité développées, la réflexion permet d'apporter un éclairage plus nuancé sur le processus de désaffiliation.

Parallèlement au glissement vers un espace davantage associé à un « lieu de travail »<sup>156</sup> (chapitre 5), les données indiquent une double transformation du modèle organisationnel au fil des cohortes. D'une part, les organisations deviennent plus autonomes et socialement hermétiques, attirant et « captivant » ainsi davantage les individus en entraînant une monopolisation de l'espace et du temps, et éloignant d'autres formes de socialisation. D'autre

---

<sup>156</sup> Ce processus a été aussi observé dans le milieu du football en France où « la relation entre le club et le joueur passe progressivement d'un lien « familial » à un rapport « d'entreprise » (Faure et Saud, 1999).

part, les organisations sont moins ancrées socialement et rendent les individus plus anonymes, perdant ainsi progressivement de leur force de rétention « affective », bien que l'attractivité économique des carrières demeure. Autrement dit, chaque configuration générationnelle est intrinsèquement structurée par une tension propre. On passe ainsi d'une modalité d'engagement relativement « poreuse mais ancrée », où les joueurs peuvent faire varier les registres mais sont tout de même fortement attachés à l'espace local de la pratique, à une modalité d'engagement plus « cloisonnée mais détachée », où les joueurs ont un rapport plus exclusif à la pratique mais dans le même temps moins engagé, notamment en raison de leur plus grande mobilité géographique.

### > Vers la sortie d'un espace plus cloisonné

Nos observations montrent que les modalités d'engagement dans le hockey deviennent au fil des générations plus exclusives (cf. graphique 4.10, p. 190 ; graphique 4.14, p. 201). Les joueurs issus de (A) n'ont pas donné l'impression d'avoir dû nécessairement s'exclure d'une vie sociale extérieure à la pratique représentée par des fréquentations aux intérêts divergents, notamment en termes de loisirs, de sorties récréatives ou nocturnes (cf. p. 273-276). Ce constat est particulièrement marqué pour les joueurs de cette génération dont la stabilité du réseau extra sportif est un bon indicateur d'une modalité d'engagement sportif non exclusive :

*Les copains j'en ai toujours gardé en dehors du hockey, j'ai jamais dû couper les ponts avec qui que ce soit, même pendant la saison hein ! (Alain – précaire, partiel, couple)*

*Dans mon monde, y'avait des gens qui n'étaient pas du hockey. J'adorais le hockey, mais au bout d'un moment tu te casses avec un autre cercle d'amis. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

N'ayant pas dû nécessairement se priver de leurs réseaux ou de leurs sorties, les joueurs issus de (A) n'ont ainsi pas vraiment exprimé un « soulagement » ou le sentiment de retrouver une « vie normale » lorsqu'ils ont quitté la LN.

Au fil des générations, l'intensité et les exigences croissantes de la pratique semblent en revanche avoir favorisé une forme d'homosociabilité et d'isolement. Ce constat se retrouve chez les joueurs issus de (C) et les joueurs de (B) proches de (C) :

*Par rapport à la charge qu'il y a, t'es jamais libre. Pendant que les autres ils vont en ski le week end, ben toi t'as match. Tu sacrifies pas mal. C'est vrai que le hockey, quand les autres ils font la fête ben toi tu patines samedi matin, samedi après-midi, tu patines le dimanche, t'arrêtes pas quoi ! (Billy – précaire, partiel, couple)*

*Mes meilleurs copains ça reste mes copains de hockey. Mes meilleurs potes c'est des gars que j'ai fait toute ma carrière de juniors avec. Quand la saison commence, j'ai mes autres potes qui savent... j'ai plus une minute à moi ou pour eux. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

*Les années en Ligue Nationale, c'est drôle mais tu kiffes l'été... L'hiver tu rentres dans une espèce de bulle en fait... Tu peux pas aller voir tes amis quand t'en as envie du fait que t'as un match le lendemain. Tu vois plus que tes potes du hockey en fait. (Charly – recalé, sans occup., maison)*

Si Charly met en avant une temporalité différenciée entre la saison de hockey l'hiver et la préparation physique durant l'été, il apparaît toutefois qu'au cours de la période estivale la pratique entraîne également une forme de dépossession de l'espace et du temps :

*Même l'été tu pouvais pas louper un entraînement... Franchement t'as fait toute la saison... Je te donne un exemple, je voulais partir un week end avec mes copains pour mon anniversaire, ça me faisait louper un seul entraînement... Alors qu'on en avait dix par semaine ! Dix ! J'ai presque dû écrire une lettre au Comité pour qu'ils me laissent aller ! (Clément – précaire, partiel, seul)*

Cet impact sur les sociabilités en dehors de la pratique fait écho plus largement aux modalités d'engagement occupationnelle et cohabitationnelle des joueurs observées au fil des cohortes (cf. chapitre 4, p. 187-205), avec une tendance également à recentrer les activités et le mode de

vie autour de la pratique sportive. Les joueurs ayant éprouvé ces conditions de pratique développent en retour un rapport à la sortie de la LN différent, puisque cette dernière est davantage associée à un « retour à la vie normal » :

*Ce qui m'a conforté aussi d'arrêter la Ligue Nationale et d'aller en 1<sup>ère</sup> ligue, c'est que t'as quand même moins d'entraînements, l'hiver c'est plus que trois et l'été plus que deux. J'étais quand même content de baisser un peu le rythme..., tu peux recommencer quand même à avoir plus « une vie sociale ». (Billy – précaire, partiel, couple)*

*Moi j'aime bien le sport, donc d'arrêter ça m'a donné la possibilité de faire d'autres sports et ça me va bien comme ça. Et maintenant j'ai aussi tous les week ends où je peux faire la bombe avec les copains (rires) ! Avant t'oubliais ! (Christophe – précaire, études, couple)*

Sortir de la LN renvoie également pour les générations plus récentes à sortir d'un monde relativement retiré, en vase clos, au sens d'une « institution totale » (Goffman, 1979 [1961]). Cette configuration est moins présente auparavant pour les joueurs qui peuvent davantage aller et venir, interagir et partager des activités avec des « outsiders » sans risquer d'être exclus. Le processus de professionnalisation et de rationalisation de la performance observé au sein des organisations a ainsi réduit l'autonomie des joueurs et contribué à accroître le cloisonnement entre ses différents espaces de socialisation. Si l'arrêt en LN peut ainsi être davantage associé à une sortie d'un cadre contraignant, cette mise à l'écart ou cette forme d'engagement plus exclusif peut toutefois se révéler problématique dans la phase de retrait concernant les affirmations identitaires de l'individu. S'investir corps et âme dans le sport (Wacquant, 2000) peut avoir des conséquences au moment de l'arrêt puisque ceux dont l'engagement dans le sport n'a pas été exclusif rencontrent, en général, moins de désagréments et plus de succès dans leur phase de transition (Coakley, 2006).

### **> Vers la sortie d'un espace moins « attachant » et ancré localement**

Les joueurs ont par ailleurs connu davantage de mobilité au fil des générations, un phénomène qui semble également avoir une influence sur le processus de sortie. Pour rappel, les joueurs issus de (A) changent de club toutes les 3,4 saisons, quand ceux issus de (B) et (C) toutes les 2,6 saisons, respectivement 1,8 saison. Et cette statistique ne dit pas que les joueurs issus de (A) ont plutôt tendance à revenir dans un club qu'ils ont déjà connu après avoir fréquenté une autre organisation. Dans une économie de marché encore peu flexible accordant aux joueurs issus de (A) davantage de stabilité, une part importante d'entre eux tend ainsi à se rapprocher de la figure du « clubiste », c'est-à-dire d'un joueur qui effectue la majorité de sa carrière dans le même club :

*On va être honnête moi je suis clubiste (18 saisons de LNA, dont 16 dans le même club), comme beaucoup de joueurs de ma génération je pense. Je commence vite à \*\*\* (LNA), en 89 je suis déjà un défenseur important dans l'équipe. Après cette période, il y a des vieux qui étaient partis donc là tu laisses pas passer cette opportunité, c'est sûr tu restes... Je signalais que des contrats d'une année. Justement j'ai besoin de ces petits trucs... À la fin de la saison il y a pas mal d'offres qui t'arrivent... là t'hésites un petit peu, mais je suis très clubiste, il faut le dire, il faut être honnête, \*\*\* c'est mon club. Et en plus là le Comité annonce qu'il y a des monstres joueurs qui vont venir... et c'était \*\*\* et \*\*\*, donc tu re-signes une année. Et là on commence à jouer pour le titre, d'accord... Donc tu te retrouves directement en '97... Et puis ben t'es clubiste... Des offres j'en ai eu un peu partout, mais... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

Etre « clubiste » apparaît comme un élément naturalisé dans le discours d'Arnaud. Cette modalité d'engagement semble plutôt être une conséquence de ses choix – je reste au club donc je suis clubiste –, mais le joueur l'essentialise et en fait une propriété intrinsèque et explicative de son comportement – je suis clubiste donc je reste. Cette mise en récit particulière de sa carrière et de ses choix reflète pourtant une tendance observée plus largement à l'échelle de cette génération de joueurs qui semblent développer un attachement plus prononcé au club et en faire un élément constituant de la *doxa*. Jouer pour son club, c'est aussi défendre un attachement identitaire. En



mettant en avant la succession des configurations particulières de son équipe – départ de concurrents ou arrivée de bons joueurs – Arnaud justifie son refus de s’engager dans des offres « *qui étaient parfois plus intéressantes financièrement* », mais souligne surtout plus implicitement son amour du club et de sa région, qu’il ne quittera qu’une saison avant de revenir. Sa réaction est d’ailleurs très vive et émotionnelle, pour ainsi dire à la hauteur de son attachement pour le club, lorsque une restructuration – incarnée par l’arrivée d’un nouveau directeur technique – le poussera en fin de carrière à devoir quitter « son » club :

*J’ai pris un coup sur la gueule hein, mais vraiment hein ! Je l’ai vraiment haï le gaillard, maintenant un peu moins, mais j’ai pas beaucoup de respect pour lui. Pendant cinq ans je suis pas retourné voir un match d’ailleurs... (Arnaud)*

Pour une part importante des joueurs issus de (A), sortir de la LN équivaut également à quitter un ancrage local et émotionnel puissant, un lieu constituant un espace de sociabilité et d’affirmation identitaire faisant écho au sentiment d’appartenance observé chez certains groupes de supporters (Bromberger, 1995). Cet attachement pourrait en partie s’expliquer par une socialisation et une transmission d’une culture identitaire du club qui a pu s’établir plus durablement – les joueurs issus de (A) quittant moins, ou plus tardivement, leur club d’origine pendant leurs classes juniors (cf. chapitre 2, p. 104-105). Cette plus grande « sédentarité » autorise ainsi le développement de liens forts avec les acteurs internes et externes de l’organisation, inscrivant l’engagement sportif au-delà d’un simple rapport de travail :

*Nous on nous a transmis l’amour du jeu, mais l’amour du club aussi... Alors que maintenant je pense qu’il y en a plus beaucoup qui l’ont hein... mais aussi par la force des choses, t’as pas le choix, tu dois tout le temps t’exiler, c’est rare que tu restes longtemps dans un club.  
(Alain – précaire, partiel, couple)*

Le déroulement de la carrière sportive d’Alain rappelle celle d’Arnaud puisque sur les 12 saisons passées dans l’élite la seule effectuée en LNA demeure son unique « infidélité » à son club d’origine établi en LNB. Au sujet de cette « escapade », le joueur confie d’une part qu’il « *s’ennuy(ait) tellement de son coin* » et, d’autre part et non sans une certaine fierté, que la presse régionale titra à son retour : « *Le retour de l’enfant de \*\*\** », illustrant et confirmant le fort ancrage local du joueur. Cet attachement semble d’autant plus marqué que le joueur avait la possibilité de rester en LNA : « *J’avais même signé ! Mais j’avais tellement envie de revenir à \*\*\** ». Le sentiment de « filiation » exprimé par Alain se retrouve également dans le rapport qu’André entretient avec son « club de cœur » pour lequel il développe une « *émotion qu’(il) n’(a) pas ailleurs* » :

*Quand je suis revenu à \*\*\* (LNB) et que ça tournait bien, aux yeux des observateurs j’étais redevenu « l’enfant prodige du club », comme ils disaient quoi... J’étais apprécié, c’était spécial à \*\*\*. (André – confirmé, sans occup., seul)*

Malgré ses liens particuliers avec le club de ses débuts en LN, André s’exile et passe au total 6 saisons dans une autre organisation pour laquelle il développe à nouveau un attachement fort, puisqu’il finira par élire domicile dans la localité où est implantée l’organisation. Cet ancrage semble d’ailleurs davantage en lien avec son inscription plus large dans des réseaux sociaux et confirme la volonté d’intégration du joueur :

*À quelque part à \*\*\* c’est là qu’après j’ai rencontré mes amis, je veux dire... ma vie elle est là quoi. À \*\*\* c’était bien, mais ma vie c’était à \*\*\*. Comme on dit, il y en a beaucoup qui viennent ici, mais il y en a peu qui repartent. (André)*

Ce phénomène d’établissement durable dans de nouvelles régions se rencontre plus fréquemment avec les joueurs de cette génération et semble en partie lié aux modalités d’engagement des joueurs, plus sédentaires, qui permettent de tisser davantage de liens allant au-delà du cadre propre de la pratique :

*Je ne pensais pas faire carrière à \*\*\* (LNB, 11 saisons au club), mais j'ai passé vraiment des bons moments et des saisons merveilleuses. Ce qu'on a vécu avec le HC \*\*\*, aujourd'hui c'est plus possible de faire... Mis à part d'être hockeyeur, on a vraiment bien vécu à côté, on s'est bien amusés. On était vraiment une équipe de copains. À la base j viens de \*\*\*, mais je suis tombé amoureux de cette région. Je suis tombé à une bonne période parce que je suis rentré dans un vestiaire où il y avait pratiquement que des gens du coin dans le contingent, il y avait que 2-3 joueurs de l'extérieur. Et je me rappelle que c'était très rare qu'on finisse un match et qu'on aille boire un verre dans un resto, c'était plutôt dans un carnotzet avec les gens et les joueurs du cru. J'ai vraiment été super bien accueilli par les gens. Tout le monde me disait : « Tu verras c'est dur de s'adapter », moi j'ai pas eu de problèmes de ce côté-là, je dirais de suite. Et c'est clair qu'aujourd'hui je me sens \*\*\*. J'ai vécu plus de temps là maintenant, pour moi je suis \*\*\*, mes « vraies » origines voilà quoi... Je suis \*\*\* maintenant. (Adrien – précaire, partiel, seul)*

Semblant littéralement « renier » ses origines, le joueur développe un nouvel attachement identitaire avec la région, la ville et le club dans lequel il a évolué pendant plus d'une décennie. Cette future adoption semblait d'ailleurs déjà dans l'air dès son arrivée lorsque « le président est venu vers (lui) pour (lui) dire : « Tu sauras maintenant t'appartiens à \*\*\* ! ». Cet évènement rappelle la gestion « paternaliste » des clubs à cette époque en se caractérisant notamment par une « relation protectrice et dominatrice » (De Coster, 1998, p. 171) de présidents omnipotents et par « une action généralisée d'ancrage du personnel dans l'entreprise » (ibid, p. 172). Cette inscription dans la durée et dans un rapport plus affectif, où les membres se reconnaissent davantage dans l'organisation, vont cependant de pair avec une responsabilité accrue des joueurs, qui se soucient davantage du devenir du club :

*Il y a eu une saison où on est arrivé à un match de la relégation... Ça aurait été dramatique pour le club quoi, pour moi aussi hein ! Ah oui, pression énorme ! J'ai toujours pris beaucoup de responsabilités par rapport au club, t'as pas envie que ça se passe mal, t'es impliqué, c'est ton club... C'est pour ça que je m'en veux toujours quand on réussit pas, le premier coupable c'était moi. Je me battais tellement pour le club, moi je finissais mes matchs j'étais fracassé hein, par l'émotion, par l'envie de donner. (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

Certains joueurs, à l'instar d'Achille (encadré 6.1), sont d'ailleurs « soulagés » en fin de carrière d'entrer dans un autre mode d'engagement, celui de la mobilité et du mercenariat. Ayant passé la majorité de sa longue carrière au sein de son club d'origine – pour lequel il nourrit un attachement affectif prononcé –, les difficultés financières et sportives de ce dernier ont ainsi été vécues avec une charge émotionnelle relativement forte et ont rendu son expérience de la LN plus pesante. Parallèlement, cet ancrage s'exprime également en dehors du club, renvoyant ainsi à un effet pervers du capital d'autochtonie (Retière, 2003) ou à une forme d'embaras voire d'encombrement de la célébrité locale.

#### **ENCADRÉ 6.1**

##### **Tu étais un joueur plutôt impliqué...**

*La saison-là c'est clair qu'on avait aussi fait un geste par rapport au contrat... ça y'avait pas de souci... Mais tu vois ils avaient lancé cet appel au don à la population et après quand tu reçois des lettres d'un gamin de 7-8 ans... et qu'il te donne 3,65 francs... Tu vois il y a l'aspect sportif, ça tu peux encore gérer, mais le reste au bout d'un moment c'est lourd... Tu sais une saison difficile ça vaut trois saisons où y'a tout qui roule... c'est tellement pénible, surtout si tu te sens concerné, que c'est ton club.*

##### **Quel rapport t'avais avec le hockey après avoir quitté ton club ?**

*Alors là c'est clair, c'est ça qui était agréable aussi, c'est que j'ai vécu un autre aspect du travail... Parce que là c'est clair que quand tu joues à l'extérieur, c'est différent, parce que t'es déjà beaucoup moins impliqué au niveau du cœur par rapport à ton équipe, ça il faut être honnête. Mais c'est normal je veux dire... Donc là moi, vrai professionnel, c'est clair je m'entraînais vraiment, bon j'ai toujours eu ça... travailler au maximum, faire mon travail... Mais après tu rentres à la maison ou tu sors en ville, personne te connaît, alors que quand quand tu joues à \*\*\* (LNA) et que tu viens du coin, la pression*

*c'est autre chose... Et tu peux pas aller à quelque part avec ta copine sans que... Ah nom de Dieu franchement c'était... Quand j'ai joué ici, il y avait parfois des fêtes de rue, pour finir ça me faisait chier d'aller ! Parce que pour elle c'était aussi difficile, tu marches, tu fais 20 m... « Hey salut ! Et le hockey... bla bla bla... » Et toi t'es obligé de... Alors la première fois ça va... mais après t'as la copine à côté... au bout d'un moment tu peux plus... et puis tu peux pas être malhonnête avec les gens non plus.*

*Ouais t'étais un personnage public...*

*Ouais ça c'est évident, tu fais une fête, tu fais pas 20 m sans quelqu'un qui te connaît... Par contre à \*\*\* (LNB-LNA), ça c'était agréable... tu fais ton job, ça marche en plus... tu fais juste ton travail, ça c'était franchement... À quelque part des fois tu te dis... Tu vois j'ai quand même connu pas mal de saisons difficiles dans ma carrière à \*\*\* (LNA, son club d'origine), alors qu'après c'était un peu comme à la bourse, tu te dis : « Dès que ça va un peu moins bien à quelque part... fuuuit... tu pars ! » Tu vas ailleurs, tu fais ton job, tu trouves une équipe qui marche... et surtout que j'aurais eu vraiment des possibilités... et je pense que d'être resté ça m'a pas servi pour la suite non plus... Mais je regrette rien... Mais à quelque part tu te fais une carrière plus facile, où tu gagnes plus d'argent et où t'as beaucoup moins de pression. (Achille – élite, sans occup, couple)*

Bien qu'Achille exprime les difficultés supplémentaires associées au fait de jouer pour « son » club, son départ forcé a toutefois été vécu, comme pour Arnaud, comme une épreuve et une forme de trahison :

*C'est clair ça a été un sacré choc... En plus ma copine elle travaillait là, donc elle est pas venue avec moi après... À ce moment-là je crois que je voulais arrêter (il réfléchit). Ouais là ça été... c'est pour ça que j'ai longtemps pas reposé mes pieds à \*\*\* (LNA, son club d'origine), même que la direction avait changé hein... J'en ai quand même longtemps voulu... Parce que me faire ça... pour moi ça été un des moments les plus durs de ma carrière si tu veux, parce que moi j'ai joué beaucoup avec le cœur... Alors se faire foutre dehors de son propre club comme ça... ça été dur quoi ! Surtout que j'avais encore un contrat la saison d'après et ils m'ont cassé envers les autres clubs... Ouais ça été un moment difficile. Bon après j'ai quand même continué à jouer, mais c'était différent, c'était plus « pro », plus détaché si tu veux... (Achille)*

Ces formes d'engagement plus rationnelles et plus distancées se retrouvent plus fréquemment au fil des générations, même s'il n'est pas exclu de retrouver des joueurs issus des cohortes suivantes – des joueurs issus de (B) mais proches de (A) – qui s'engagent encore durablement et émotionnellement, parfois malgré eux. Ces cas semblent toutefois fortement dépendre des configurations locales – mais aussi d'équipe – particulières :

*Les joueurs des grands clubs, qui n'ont jamais joué les playouts, ils savent pas ce que c'est... dès qu'il y a les playouts tu les vois plus ! Et c'est tellement dur psychologiquement, c'est fatiguant, ça prend de l'énergie, parce que tu sais qu'il y a une région qui vit du hockey... Donc t'es plus impliqué, c'est normal... (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*J'ai connu plusieurs clubs (6 clubs de LN en tout), mais le dernier à \*\*\* (LNB), tu gagnais un match, il fallait gagner avec la manière, avec le score, avec un million de trucs. Si tu gagnais 10-1 ils disaient que c'est pas normal d'avoir pris un goal. Ils voient que le négatif, c'est vraiment difficile comme ville et comme public. Et le fait que le journaliste qu'il y avait là-haut à l'époque aimait bien foutre la merde dans les journaux. Il faisait toujours de la publicité négative sur le club. Il était tout content d'écrire que les leaders suisses ils avaient pas de couille. C'était vraiment difficile, les deux ans à \*\*\* (LNB) c'était l'enfer. J'avais le sentiment d'être un pestiféré dans cette ville. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Cette forte relation émotionnelle imposée parfois aux joueurs de l'extérieur par un auditoire exigeant, est modulée en fonction de leur statut et de la position du club. Elle se rencontre toutefois moins fréquemment au fil du temps et on observe dans les récits des relations plus distantes avec les organisations et leur « communauté » :

*Je ressentais pas vraiment de pression, parce qu'au fond dans tous les cas pour moi c'était jamais très grave si on gagnait ou on perdait, je veux dire pour le club... C'est juste que ça améliorerait mon quotidien si on gagnait... donc j'étais concerné, mais pour moi si tu veux ! Très honnêtement je m'en foutais pas des résultats de l'équipe, mais pour une raison assez simple (silence) c'est que quand on gagne, en règle générale, les rapports sont plus cordiaux, plus joyeux et donc je pense que c'est plus ça qui me donnait envie de gagner. (Baptiste – précaire, études, maison)*

Cette plus grande « neutralité » vis-à-vis du club et de son devenir se retrouve en effet plus régulièrement dans le discours des joueurs au fil des cohortes<sup>157</sup>. Ce détachement ne semble cependant pas influencer directement sur les performances des joueurs, qui apprennent à défendre les couleurs de leur nouvel « employeur » :

*Je ne me voyais pas du tout à \*\*\* (LNA), j'aimais pas ce club. Mais après voilà t'es professionnel, c'est ton job, tu t'adaptes... Tu fais avec parce que t'as pas le choix de toute façon ! Et au final tu vas pas moins bien jouer parce que c'est un club que tu aimais pas à la base... T'essaies d'aider l'équipe mais tu joues aussi de toute façon pour toi... Maintenant c'est comme ça, c'est un peu ce nouveau business qui veut ça... (Camille – élite, études, seul)*

Si les joueurs adhèrent toujours à la croyance que le jeu vaut la peine d'être joué, leur rapport à la pratique est plus rationalisé et constitue ainsi une nouvelle forme d'*illusio*. L'engagement reste fort mais il repose moins sur un attachement à l'organisation, au lieu, ou sur un sens du collectif. On assiste ainsi à un glissement vers des carrières moins ancrées et plus distanciées des clubs dans lesquels elles se réalisent. Les nouvelles formes de gestion des organisations (cf. chapitre 4, p. 212-216) conjuguées à un marché devenu plus flexible et concurrentiel créent un rapport plus « individualiste » à la carrière et tendent à réduire la loyauté des joueurs envers les organisations :

*C'est du business... Même si tu joues dans un sport d'équipe, ça reste ta carrière à toi... Par exemple quand je suis parti de \*\*\* (LNB) pour aller à \*\*\* (LNB), ça s'est fait au dernier moment, à l'arrache. Ils étaient sûrs de pouvoir compter sur moi. Ils m'auraient peut-être même désigné capitaine de l'équipe, ils comptaient sur moi sur le long terme et au dernier moment... j'ai fait un coup bas ! Ça m'a embêté, mais en même temps je me suis dit : « Merde ! C'est le business, c'est ma carrière à moi, c'est ma pomme et j'y vais quoi ! ». (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

Cette érosion de l'ancrage local et des liens forts développés semble d'ailleurs rendre le choix d'une destination ou d'une région pour s'établir après la sortie de la LN plus ouvert et incertain. Ce manque d'attache est relaté par Bastien et Basile mais plus largement par les joueurs « élites » qui ont quitté relativement tôt leur région d'origine et connu un « turnover » plus prononcé au sein des équipes :

*Quand j'arrêterai je sais pas encore tellement où on va se poser... Je sais pas si je reviendrais en \*\*\* (sa région d'origine), parce que tu vois j'suis quand même parti assez jeune, donc j'ai pas gardé beaucoup de contacts non plus... bon t'as les parents, la famille, mais tu vois ce que je veux dire... Et ailleurs j'sais pas non plus parce que durant la carrière, ben tu bouges quand même pas mal aussi... (Bastien – élite, sans occup., couple)*

*Maintenant ça fait quand même longtemps que j'suis parti... Mais en tant qu'adulte, tu sais comment c'est, les amis tu les vois plus, tu les entends plus... Des contacts j'ai pratiquement plus rien en \*\*\* (sa région d'origine), à part ma famille... c'est tout hein. En plus j'suis pas une personne qui garde le contact facilement et dans le hockey c'est comme ça... Chaque année il y en a 5-6 qui partent... et ça peut être ton meilleur ami dans le vestiaire, mais c'est pas pour autant que tu gardes le contact... (Basile – élite, sans occup., famille)*

Les sociabilités nouées avec les autres joueurs s'inscrivent ainsi davantage comme des relations de travail. Même si sur le moment les interactions peuvent s'apparenter à des liens forts, ces derniers ne résistent pas à l'éloignement.

---

<sup>157</sup> À titre indicatif, les joueurs issus de (A) ont en moyenne fait référence explicitement 36 fois à leur club d'origine au cours de l'entretien, alors que les joueurs de (B) et de (C), respectivement 24 et 15 fois.

En définitive, les joueurs sont plus mobiles au fil des cohortes, ils ont plus circulé et il y a moins d'ancrage local ; l'auditoire et la dramaturgie du travail sont donc différents. Les joueurs issus de (B) et surtout de (C) ont paradoxalement moins de compte à rendre dans leurs sociabilités, alors que pour les autres dimensions de leur « travail », leur autonomie est plutôt réduite. C'est donc une carrière plus individualisée, contrairement à un collectif local où tout le monde s'observe. L'identification est plus forte, comparée aux « mercenaires » du sport, pour qui l'identification existe mais est très temporaire. Changer de « travail » dans des organisations plus globalisées et bureaucratisées – dans lesquels les liens sociaux sont plus faibles – a donc moins d'effets et, de fait, la sortie peut paraître à cet égard moins compliquée. Ainsi pour les joueurs issus de (C), le hockey envahit tout, alors qu'auparavant l'engagement est plus large – les joueurs peuvent encore notamment faire la fête avec leurs copains, voire même avec les supporters ! Les joueurs sont soumis à une sollicitation plus rationnelle, organisée, avec des acteurs qui veillent davantage à les maintenir en forme. L'univers fonctionne sur d'autres normes, le temps et l'espace sont liés à la pratique, avec une régulation qui passe de plus en plus par le marché – même si le fonctionnement du marché repose également sur une dynamique sociale, illustrée par la relation et les échanges observés entre joueurs et entraîneurs (cf. chapitre 4, p. 212-216). Il faut être performant et il y a des indicateurs et toutes une métrologie qui mettent la pression sur les joueurs. Sans remettre en cause le rapport aux résultats et à la performance – qui existait déjà auparavant – les joueurs avaient autrefois plus d'autonomie, même s'ils évoluaient paradoxalement dans un univers plus local et contrôlé. En définitive tous ces éléments créent un rapport différencié à la pratique. Si les joueurs issus de (A) abandonnent une bande de copains et une organisation familière, les générations plus récentes quittent ensuite plutôt leurs collègues de travail et l'encadrement de l'équipe, même si des moments enchantés peuvent naturellement demeurer.

## 2. Penser la sortie ?

La sortie de la LN a ceci de particulier qu'elle est inéluctable. À la différence des désengagements religieux (Gachet, 2013) ou politique (Filleule, 2005) étudiés dans la littérature, les hockeyeurs savent dès le départ qu'ils devront tôt ou tard – et plutôt tôt que tard – quitter le « milieu », bien que des dénis puissent être observés. Cette configuration particulière permet ainsi d'interroger les individus de manière relativement directe et standardisée sur cette projection.

### > *Vers une conscience accrue de l'anticipation*

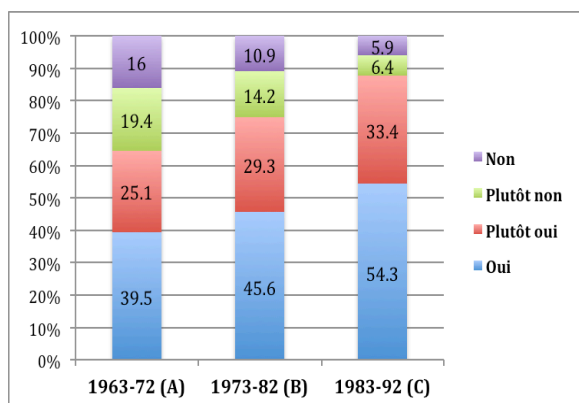
Les données récoltées suggèrent un rapport au temps différencié au fil des générations, notamment concernant le « moment » de la sortie. Si à l'époque de la cohorte (A), les joueurs développent une relation plus immédiate aux événements de leur carrière, une vision à plus long terme ainsi qu'une conscience plus accrue de ses effets différés semblent s'installer progressivement dans les discours. On peut postuler qu'une des conditions du sportif moderne est désormais d'être dans l'anticipation – et de produire ainsi une biographisation<sup>158</sup> conforme à cette injonction – dans le sens où il lui est moins permis d'être dans l'intemporel mais plutôt contraint à aller de l'avant, à être dans l'expectative. Pour reprendre une distinction faite par M. Weber (2000 [1904-1905]), on passerait d'une forme de « rationalité en valeur », caractérisée par une action détachée de ses conséquences futures à une « rationalité en finalité » dont l'action

---

<sup>158</sup> Comme le rappelle C. Delory-Monberger (2004), il faut entendre « par *biographie*, non le cours réel des existences dans leur déroulement factuel, mais l'ensemble des représentations selon lesquelles les individus se figurent leur vie et en construisent continûment la forme (les formes) et le sens (les sens), et par *biographisation* le processus incessant par lequel ils produisent pour eux-mêmes et pour les autres les manifestations mentales, mais aussi verbales, corporelles, comportementales de leur existence » (p.13).

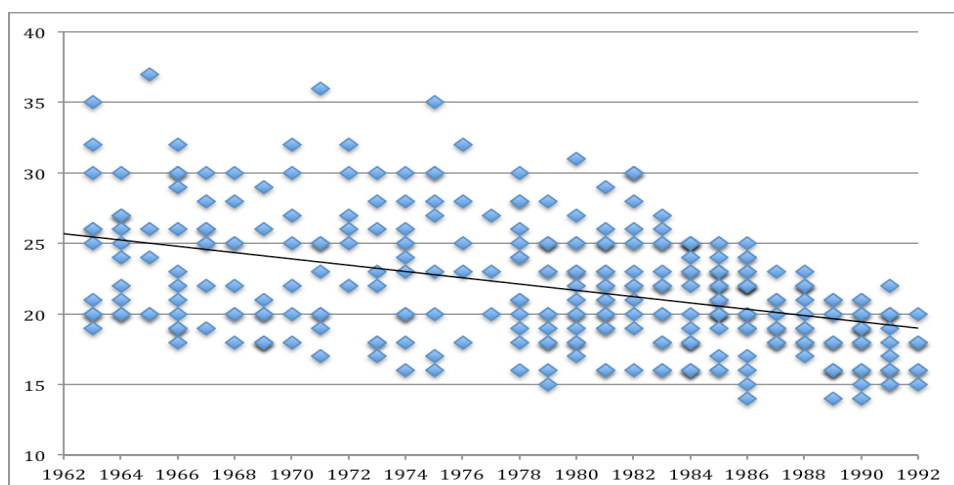
ordonne les moyens en fonction d'une fin déterminée. Cette mise en récit plus « consciente » de la sortie n'implique toutefois pas mécaniquement que les joueurs soient mieux préparés pour affronter cette étape.

Même si les tendances observées doivent être mises en relation avec les positions occupées au moment de la passation du questionnaire – notamment avec la situation professionnelle –, les joueurs des différentes cohortes n'ont en effet pas déclaré avoir pensé à leur « reconversion<sup>159</sup> » dans la même mesure (graphique 6.1) et pas aux mêmes âges (graphique 6.2). Une large majorité de hockeyeurs déclarent y penser, mais un intérêt plus marqué est observé pour cette question au fil des générations.



Graphique 6.1 : "Durant ta carrière, as-tu pensé à ta reconversion ?" (n=503)

Parallèlement, une tendance significative se dégage en faveur d'une attention portée à cette question de manière plus précoce au fil des cohortes. Les données montrent également une dispersion plus faible des réponses<sup>160</sup> (graphique 6.2), indiquant une certaine standardisation de la période à laquelle « la suite » est envisagée.



Graphique 6.2 : "Vers quel âge as-tu pensé à ta reconversion ?" (n=357)\*

\* Cette question était posée seulement si les joueurs avaient répondu « oui » ou « plutôt oui » à la question précédente

Remarque : Le coefficient de détermination  $R^2 = 0.19081$

<sup>159</sup> Nous avons délibérément choisi d'utiliser le terme « reconversion » dans le questionnaire. Les entretiens exploratoires ont en effet montré que le terme était mobilisé par la majorité des hockeyeurs interviewés pour désigner la période de l'« après-carrière » et pour signifier ce qu'ils projetaient d'entreprendre professionnellement après cette dernière, sans nécessairement faire référence au processus de conversion/reconversion.

<sup>160</sup> Ramenés au 3 cohortes, les écart-types passent de 5,76 pour (A) à 4,52 (B) et 3,91 (C).

Penser à sa « reconversion » ou à sa sortie ne signifie toutefois pas que les joueurs l'aient anticipé par des démarches concrètes. L'observation de ces tendances semble indiquer un renouvellement des discours au fil des générations avec une place plus prégnante de la question de la « reconversion » dans l'esprit des joueurs. Cet enracinement est d'autant plus fort que, d'une part, des dispositifs de gestion de cette « étape » ont progressivement vu le jour – allant de dispositifs préventifs avec l'émergence des structures sport-études à des agents de joueurs qui sensibilisent à la question, ou encore aux entreprises spécialisées proposant conseils et soutiens logistiques aux sportifs en phase de transition – ; d'autre part, cette thématique est plus largement relayée par les médias – dont le traitement du « pôle négatif » des fins de carrière plus récurrent au fil du temps rend sans doute indirectement service aux jeunes joueurs qui s'engagent – et un réseau social d'interdépendances (famille, amis, conjoint, joueurs) lui-même exposé à cette diffusion. Ainsi, si l'on peut admettre que se lancer dans une carrière sportive est un pari risqué – indépendamment de la cohorte concernée – les transformations des modes d'organisation et du marché du hockey semblent avoir non seulement modifié le rapport au travail des hockeyeurs (cf. chapitre 5) mais également avoir des effets sur leur rapport aux risques inhérents aux fin de carrière.

L'évolution de la représentation de la sortie pourrait en outre s'inscrire dans une tendance plus générale liée au « processus de risquification » analysé par U. Beck (2001), dans lequel la multiplication des dispositifs de gestion du risque et de son traitement social entraîne *in fine* une conscience accrue de ce dernier. Autrement dit, si le processus de professionnalisation du hockey peut conduire à une perception plus marquée des risques liés aux fins de carrière, parallèlement – à un niveau plus macrosociologique – les individus pourraient évoluer dans un environnement où la question du risque est probablement devenue plus importante et reprise dans les discours comme un « air du temps ». Cette culture du risque serait d'ailleurs « un aspect culturel fondamental de la modernité, par lequel la conscience des risques encourus devient un moyen de coloniser le futur » (Giddens, 1991, p. 244). Les « risques contemporains » sont multiples et se déclinent sous différentes formes : nucléaires, technologiques, sanitaires, routiers, mais aussi « incivilitaires » tels que le chômage, la précarité sociale et le déracinement (Bourdin, 2003), des risques – qu'ils soient réels ou imaginés – couramment associés aux fins de carrière sportive. Cette dimension n'est toutefois pas spécifique au milieu du hockey – ni à celui du sport –, elle peut accentuer le processus de perception des risques liés à la sortie sans pour autant en être le déterminant principal.

Cette plus faible « conscience sociale » de la sortie de carrière – et de ses risques associés – se retrouve dans les discours des joueurs issus de (A), qui renvoient l'image d'une configuration non « initiée », les acteurs n'ayant pas encore été véritablement confrontés à cette problématique :

*Avec ta question on voit très bien que tu raisonnes exactement comme il faut raisonner maintenant. Mais à l'époque on ne raisonnait pas du tout comme ça ! J'veux pas dire que la question de la reconversion n'existait pas, mais presque... C'est clair qu'on commençait à gagner notre vie et à pouvoir faire que ça, mais c'était un peu la découverte cette histoire... T'avais pas des joueurs devant qui avaient fait une carrière et qui après avaient dû faire autre chose, c'était différent tu vois... C'était un peu l'aventure quoi ! (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

Davantage évoquée dans le discours des générations suivantes qui font part de « mauvais exemples », d'« anciens joueurs aux boulots pas très valorisants » ou plus largement de « mecs qui ne vivent pas très bien l'après hockey », cette absence de « modèles » auxquels s'identifier renforce et légitime une attention portée sur le moment présent. Au-delà de l'utilisation du vocable « reconversion », il est aussi probable que la question ne se pose pas vraiment en ces termes, puisque la pratique n'est pour la plupart des joueurs issus de (A) pas associée à un « travail », mais plutôt à un « jeu » ou à un « loisir » (cf. chapitre 5, p. 284-285), voire à une parenthèse que l'on effectue en parallèle d'autres engagements.

Cette conscience plus soutenue de la problématique de l' « après-carrière » pourrait être effectivement associée au fait que les joueurs s'engageaient auparavant moins exclusivement dans la pratique – pour rappel, près de 50 % des joueurs « précaires » ou « confirmés » issus de (A) travaillent encore à temps partiel (cf. graphique 4.10, p. 190). Pour une part importante des joueurs de cette génération, la question de la « reconversion » pourrait ainsi se poser avec moins d'inquiétudes puisque leur engagement n'est pas encore total. Ces modalités d'engagements pluriels contribuent à inscrire leur sortie, professionnellement parlant, dans une trajectoire plus « linéaire » et caractérisée par moins de « ruptures » :

*À notre époque, c'était encore assez fréquent de faire quelque chose à côté tu vois... Donc moi tu me parles de reconversion, mais inconsciemment j'y ai toujours pensé à ma reconversion. La suite j'y ai pensé depuis le début, parce que j'ai fait que de travailler et de me former. J'ai fait de l'administratif, puis les langues, j'suis parti aux Etats-Unis apprendre l'anglais. Après j'ai fait analyste-programmeur, 4 ans d'études... si tu veux c'est une école de 2 ans... mais je m'étais arrangé. J'ai fait manager du sport après. Auparavant j'ai fait encore cafetier-restaurateur... J'ai 5 formations ou certificats. Donc j'y pensais toujours, mais plus dans l'optique de faire des choses que j'aime, d'avoir du plaisir... parce que t'avais du temps, ce n'était pas une histoire de parler de reconversion. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

À l'instar d'Arnaud, pour qui ses occupations parallèles n'apparaissent pas vraiment associées à « une histoire de reconversion » – ou alors seulement « inconsciemment » –, les joueurs de cette génération, malgré leur engagement dans des emplois à « temps partiel » ne semblent pas faire le lien entre ces occupations et une forme d'anticipation, mais déclarent plutôt vivre le moment présent :

*Ecoute moi j'ai assez vécu au jour le jour... à fond dans le truc quoi ! On était un peu dans un monde à part... Quand j'ai travaillé à côté c'était plus pour me changer les idées, pas tellement dans une optique de reconversion... (Alban – confirmé, partiel, couple)*

*J'me suis jamais vraiment fait trop de souci pour ça. On vivait un peu... pas sur une autre planète, mais un peu au jour le jour. À notre époque, je pense qu'il y avait jamais vraiment quelqu'un qui se posait la question de ce qui allait se passer après... On était peut-être un peu inconscients. Tu vis un peu dans ce monde-là, t'es un peu dans ta bulle. Tu vis pour ça tous les jours, il y a toujours eu une ambiance assez sympa, mais c'est vrai qu'à 25-26 ans, même 28 ans tu te dis pas : « À 35 ans qu'est-ce que j'vais faire après le hockey ? » C'est pas très juste hein ! (rire) Maintenant je ne sais comment ils vivent ça les autres aujourd'hui mais c'est vrai que t'es un peu sur une autre planète, sans être non plus... c'était pas de la LNA, c'était pas un niveau exceptionnel, même si on s'entraînait la même chose, la charge était la même... (Armand – précaire, partiel, couple)*

Que ce soit dans un « monde à part » ou sur une « autre planète », les joueurs issus de (A) – malgré leurs engagements parallèles – confient davantage évoluer dans un espace enchanté et « en apesanteur », alors que les cohortes suivantes semblent prises dans des configurations imposant davantage de « gravité » à leur situation :

*Pour moi c'était important de toujours bosser à côté... même que c'était pas toujours facile hein ! Mais c'était d'abord de garder les pieds sur terre et puis d'avoir un pied dans le métier aussi. Fallait un pied dans la branche, et dans un certain sens avoir un pied dans la vie réelle. C'était une assurance. Parce que si je me fais exploser un genou ou je me fais shooter n'importe quoi, j'me suis dit : « Je fais quoi avec le hockey ? » Il y a rien derrière... Alors j'ai gardé ça, de par l'éducation de mes parents surtout... C'est rentré là-dedans (il mime dans la tête) ! C'est pour ça que j'ai continué à travailler, j'aurais pu ne pas travailler... (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

*Mes parents me conseillaient quand même de faire quelque chose à côté... Mais même moi j'ai travaillé à 50 % parce que j'avais pas envie de faire que du hockey, c'est bien de se changer les idées et surtout de rester dans la vie active... Ça a toujours été un peu plus pour m'occuper la tête et pour rester connecté que pour joindre les deux bouts... Mais c'est dur de faire les deux maintenant hein... J'ai même fait un burnout, j'ai dû arrêter de travailler... (Corentin – précaire, partiel, couple)*



Au-delà des difficultés relatives à maintenir des engagements pluriels au fil des générations, les joueurs sont soutenus par des dispositifs de rappel à l'ordre social qui passent régulièrement par la famille, alors que le rappel à l'ordre est plus fréquemment d'ordre physique pour les anciennes générations. S'observant plus fréquemment pour les joueurs issus de (B) et (C), ces réseaux d'interdépendances exercent un contrôle et une forme de régulation sociale plus marqués. Les joueurs donnent même l'impression que ces rappels sont « superflus » et construisent un discours autour d'une conscience intériorisée des risques liés à une sortie de carrière, qu'elle soit volontaire ou subie :

*Socialement déjà tu as une pression quand même sur cette question... De tes parents, mais aussi de l'entourage de manière générale, qui te répètent assez régulièrement que ce serait bien que tu aies un papier, que tu penses à ton avenir... Même que j'avais pas de projet professionnel, c'est plus effectivement une sorte de sécurité quoi. Mais sport ou pas sport, parents ou pas parents, j'aurais pensé de la même manière... J'avais conscience de ça. (Baptiste – précaire, études, maison)*

*Mes parents voulaient que j'assure mes arrières, pour l'après-hockey... Mais tu sais même moi, ils avaient même pas besoin de me dire ça en fait... Franchement maintenant c'est difficile de pas y penser, t'entends ça tellement souvent. (Camille – élite, études, seul)*

Les données du questionnaire indiquent qu'environ deux tiers des joueurs (64,9 %) ont déclaré être plutôt quelqu'un qui « anticipe et planifie l'avenir », quand le tiers restant (35,1 %) confesse davantage « profiter du moment immédiat » (tableau 6.1). Si les résultats de cette auto-perception sont relativement stables en fonction des profils établis – hockey, occupation parallèle, cohabitation (qui ne sont donc pas représentés dans le tableau) –, ils varient en revanche significativement en fonction des cohortes, des origines sociales, ainsi que du niveau de formation. Comme le rappelle E. Durkheim (1968 [1912]) dans les *Formes élémentaires de la vie religieuse*, le temps n'est pas une donnée a priori, mais a une origine sociale. Cette construction sociale du temps dépend des expériences individuelles et collectives, ainsi que des événements sociaux (Elias, 1996). Dans cette perspective, l'augmentation du nombre de « planificateurs » au fil des générations semble aller généralement dans le sens d'un des postulats soutenus par U. Beck (2001) d'une tendance à une sensibilité au risque plus importante ou à une représentation d'une vie plus risquée, mais surtout indiquer plus spécifiquement un effet de la transformation des organisations sportives au sein de l'espace national du hockey. Dans une configuration semblant véhiculer une conscience accrue du risque, le plus grand taux de désengagements de la formation post obligatoire observé pour les joueurs issus de (C) interpelle (cf. tableau 2.7, p. 113). Il permet ainsi de mettre en perspective ces résultats mais surtout d'alimenter la thèse d'un accroissement de l'attraction du champ sportif au fil des générations et plus particulièrement de l'espace national du hockey.

	ANTICIPE		PROFITE		Total
<b>COHORTE</b>					
1963-72 (A)	53.5%	77	46.5%	67	144
1973-82 (B)	65.4%	102	34.6%	154	156
1983-92 (C)	74.7%	121	25.3%	41	162
<b>ORIGINE</b>					
Très bonne	76.1%	51	23.9%	16	67
Bonne	65.7%	153	34.3%	80	233
Modeste	60.9%	81	39.1%	51	133
Difficile	51.7%	15	48.3%	14	29
<b>FORMATION</b>					
iscd 5-6	78.7%	107	21.3%	29	136
iscd 3-4	61.2%	172	38.8%	109	281
iscd 0-2	46.7%	21	53.3%	24	45
<b>Total</b>	<b>64.9%</b>	<b>300</b>	<b>35.1%</b>	<b>162</b>	<b>462</b>

Tableau 6.1 : Auto-perception des joueurs sur leur rapport au temps (présent vs. projeté)

D'autre part, les observations semblent indiquer une corrélation entre le fait d'« anticiper » et le niveau de diplôme obtenu, lui-même corrélé avec les origines sociales. Comme le rappelle P. Bourdieu (1977a) « la visée de l'avenir dépend étroitement dans sa forme et sa modalité, des potentialités objectives qui sont définies pour chaque individu par son statut social et par ses conditions matérielles d'existence » (p. 60). L'auteur met effectivement en évidence un rapprochement entre des conditions de vie précaires et une vision à court terme de l'avenir, c'est-à-dire « pour ceux qui, comme on dit, n'ont pas d'avenir et qui ont en tout cas peu de choses à attendre de l'avenir » (Bourdieu, 1979a, p. 203) ; cette situation de subsistance créant une « temporalité de l'urgence » (Millet, Thin, 2005, p. 155). En s'appuyant sur ces approches théoriques, J. Masy (2013) formule l'hypothèse d'une temporalité familiale héritée pouvant plus ou moins faciliter l'élaboration et l'anticipation d'un projet professionnel chez les étudiants des classes préparatoires. Si l'auteur semble partiellement confirmer « l'existence de dispositions temporelles construites dans la famille », il conclut toutefois que si les élèves capables de se projeter « sont dans une perspective de conquête, ils sont limités à un syndrome contemporain : l'avenir ouvert » faisant écho aux perspectives développées par U. Beck (2001) et A. Giddens (1991).

Les tendances observées, notamment celles relatives aux origines sociales et au niveau de formation, ne doivent cependant pas occulter les contre-exemples qui contribuent à nuancer le modèle et parfois à l'alimenter. En effet, l'hypothèse qu'une meilleure « situation » autoriserait davantage à « profiter du moment présent » peut également être formulée. Cette plus grande « sécurité » liée aux origines sociales se retrouve effectivement dans le discours de certains joueurs issus d'un milieu aisé :

*Je me laisse un peu vivre, sans penser à la suite... mais bon j'ai aussi une situation... J'ai aussi mes parents qui me le permettent, il faut le dire parce que jusque-là, je pense que si j'avais pas eu la situation, avec mon père qui était derrière, notamment en étant directeur de banque ici et de me permettre certaines choses... ben voilà, je pense que ça aurait été de toute façon pas la même chose... (Alan – précaire, études, couple)*

*Ecoute j'ai de la chance d'avoir ma famille qui ont un hôtel à \*\*\*. Donc là tu travailles un petit peu pour toucher un peu au truc... moi je voulais voir qu'est-ce que j'avais envie de faire, de travailler là parce que c'était l'hôtel familial... je voulais voir si ça me plaisait... Donc dans un sens tu t'inquiètes moins de ta reconversion parce qu'il y a toujours ce plan de secours dans ta tête... Et puis j'étais pas non plus l'urgence non plus tu vois. (Arthur – élite, sans occup., famille)*

Ce relatif confort et cette sérénité face à l'avenir peuvent également découler du « statut » du joueur et des rémunérations associées – à l'instar d'Arthur qui cumule les deux formes de ressources. Ce discours confiant se retrouve effectivement chez les individus identifiés parmi les joueurs « élites » :

*J'y ai pensé très tardivement c'est vrai... J'avais de quoi quand même un peu voir venir tu vois... Tu vois j'ai jamais eu trop peur du futur (Achille – élite, sans occup., couple)*

*Ca m'est venu assez tard parce que c'est vrai que j'étais dans la force de l'âge... Par contre je me suis dit : « A 33 ans t'es encore transférable, mais à 35-36 plus... » Alors si tu veux j'ai anticipé plutôt par rapport à ma carrière... J'me suis dit : « Ok fais un pas en arrière... pour mieux rebondir... », c'était ça un peu l'idée... Et puis pour le reste, pour la reconversion, ben c'est vrai que j'étais pas non plus dans l'urgence pour trouver quelque chose... financièrement je veux dire... (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

Si la dimension économique n'apparaît pas au centre des réflexions pour les joueurs « élites », celle liée au type d'activité semble en revanche davantage les préoccuper, le principal souci étant surtout de trouver une occupation qui leur plaise :

*Ouais financièrement ça pressera pas... mais après ce sera plus pour la tête, t'es obligé de faire quelque chose. Moi ce qui me fait un petit peu plus peur, c'est qu'est-ce que j'veux faire ? Dans quel domaine ? C'est ça la vraie question. (Bastien – élite, sans occup., couple)*

Au final, sans exclure l'influence de la fluctuation des performances sportives du joueur ou de sa valeur sur le marché – autrement dit de son profil de carrière sportive –, la question de la sortie de la LN et son anticipation semblent également répondre à une logique sociale, puisqu'elle est appréhendée de manière différenciée en fonction des cohortes, mais aussi des origines sociales de l'individu.

### > **Désenchantement et anticipation**

En resserrant la focale d'observation sur la succession d'évènements de la carrière, une logique complémentaire, plus interactionniste, semble émerger et venir alimenter le modèle d'analyse. En juxtaposant les discours des différentes générations et profils, un rapprochement peut être établi entre le processus de désenchantement – marqué par une baisse de l'adhésion à l'*illusio* que le jeu vaut la peine d'être joué – intervenant tôt ou tard chez la plupart des joueurs interrogés, et la dynamique qui conduit le joueur à penser et/ou anticiper sa sortie.

La temporalité de ce processus de désenchantement n'est pas la même au fil des générations et ne touche pas les joueurs de la même façon (cf. chapitre 3, section II ; chapitre 4, section II ; chapitre 5, section II). Pour rappel, ce processus semble intervenir plus rapidement dans la carrière au fil des cohortes et ainsi influencer sur la projection des joueurs et leur représentation de l'« après-carrière ».

Les joueurs issus de (A) y pensent ainsi relativement tardivement, lors d'une baisse de régime, de motivation ou d'une situation devenue précaire. Cette remise en question s'observe régulièrement lors de leur dernière saison, lorsqu'ils sont « objectivement » en fin de parcours et mis devant le fait accompli :

*Moi à côté quand j'ai joué, c'est clair que quand t'es en plein là-dedans, tu penses pas à la suite, jamais... Juste à la fin ça commençait à me travailler... Ben quand ça commençait à se gâter en fait... Mais sinon je pensais pas trop à ça... Je veux dire pour moi ça a été simple : « Ok ça ne va plus, je fais autre chose ». (André – confirmé, sans occup., seul)*

*Je savais pas trop quoi faire. J'aurais eu la possibilité de rester encore une année, même que je jouais pas beaucoup. J'avais pas un gros contrat, mais je gagnais assez pour vivre. Mais là ça commençait un peu à me travailler... Je m'étais pas trop posé la question avant. Je m'étais dit : « Si je trouve un boulot que j'ai envie de faire, j'arrête, sinon je continue ». Et puis c'est venu un peu par hasard... (Armand – précaire, partiel, couple)*

Pour la plupart des joueurs issus de (B), le processus de désenchantement s'observe en revanche plutôt au cours de la carrière, une situation qui les incite manifestement à « anticiper » davantage leur sortie :

*Moi j'étais à 100 % dans le hockey. J'ai commencé à réfléchir quand j'étais à \*\*\* (LNB), là j'en ai eu un peu marre (il continuera encore 4 saisons). (...) L'équipe était sympa, mais alors j'ai détesté le club. C'est pour ça que j'ai voulu arrêter le hockey hein ! Moi je dis toujours : « Si tu veux arrêter le hockey, tu vas à \*\*\* ! » Tu fais une ou deux saisons à \*\*\* t'as plus envie de jouer au hockey ! Mais jusque-là non. Je me suis toujours dit que je pourrais faire du hockey jusqu'à 40 ans. Mais donc à partir de là j'ai commencé à penser à la suite. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

*Au début j'étais toujours super motivé, rien ne changeait, alors je ne pensais pas à l'après-hockey. Mais après quand pendant 5-6 mois tu vois que l'entraîneur il te donne plus confiance, que tu joues quasiment pas ou nettement moins qu'avant, tu te dis : « Putain je fais quoi ici ! », tu te dis : « Bon ben c'est peut-être le moment de penser à autre chose » et donc là à 26 ans j'ai commencé gentiment à envisager la suite, même que j'ai continué à jouer encore après.*

*(Billy – précaire, partiel, couple)*

Ce désenchantement allant de pair avec une anticipation plus précoce, cette situation permet aux joueurs jusqu'alors « sans occupation » en parallèle d'inclure dans leur réflexion et dans la négociation de leurs futurs contrats la question de l'« après » :

*Je me suis retrouvé dans la situation où j'ai été obligé de revoir mon salaire à la baisse (...) Donc ce que je demandais aux clubs, c'est un travail, sans travail je ne jouais pas au hockey.  
(Bernard – précaire, sans occup., seul)*

*Pour moi là ça devenait trop un business. Quand tu commences à réfléchir un peu, t'en as plein l'os comment c'est géré les choses... Comme t'es rien, comme tu peux être quelque chose. Et dans la manière de jouer, moi je voulais du plaisir, j'ai toujours marché à ça et puis le business j'ai jamais aimé. Donc j'arrivais à la trentaine et je me suis dit : « J'ai pas de boulot à côté, j'ai pas un rond de côté, j'ai rien... » Donc je regarde en LNB, mais je voulais un boulot... J'ai dit : « Moi avant de discuter le contrat maintenant, je veux un boulot, mais un bon boulot, un avec lequel j'ai un avenir ».   
(Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Les cas des joueurs « sans occupation » qui anticipent concrètement – c'est-à-dire qui commencent à travailler en parallèle avant leur sortie de LN – se rencontrent effectivement, tout profil de carrière sportive confondu, plus régulièrement au fil des cohortes en passant d'environ 25 % à 40 % entre (A) et (B).

Enfin, sans dire que la modalité d'engagement des joueurs issus de (C) est d'emblée désenchantée – elle s'exprime autrement : par un enchantement de position plutôt que de condition (cf. chapitre 3, p. 157-169) – ces derniers développent toutefois un rapport plus rationnel à la pratique et plus largement à leur parcours professionnel. Les joueurs semblent en conséquence initier plus rapidement une réflexion sur leur « reconversion » :

*Dès que je suis rentré en LN je voulais faire la matu, c'était en prévision d'un arrêt éventuel. J'étais dans cette optique d'avoir quelque chose de solide à côté... Même déjà avant quand j'ai recommencé les comm'... J'avais pas vraiment de projet, mais c'était toujours dans l'optique de la reconversion... mais sans savoir ce que je voulais faire. Mais ouais t'es obligé d'y penser, ça peut tellement s'arrêter vite. (Christophe – précaire, études, couple)*

*J'aurais pu partir à 16-17 ans... Mais je suis jamais parti parce que je voulais finir mon apprentissage. C'était vraiment important pour moi et pour mes parents aussi. Parce que je veux dire tu sais très bien qu'une carrière c'est court et qu'en plus c'est assez aléatoire...  
(Clément – précaire, partiel, seul)*

Cette crainte de l'arrêt précoce, cette conscience accrue de la précarité des carrières sportives et ainsi du risque encouru d'un engagement trop exclusif participent d'une forme de prise de distance avec l'*illusio*, un phénomène ou plutôt une forme d'*illusio* caractéristique de cette génération. En effet, ces représentations émergent dans un contexte de transformation des modes de production de la performance – avec des processus de rationalisation, de division du travail, de spécialisation des tâches, de substituabilité des personnes, etc. – qui affaiblissent la perception du hockey comme passion ou vocation. Si les individus adhèrent encore à la croyance que le jeu vaut la peine d'être joué, ils deviennent néanmoins plus réflexifs car la confiance et l'attachement aux organisations est plus faible. C'est donc aussi parce que les discours sur le don, le lien ou l'amour du maillot ont moins de sens, ou sont moins présents, que les représentations se transforment. Cette rationalité émerge ainsi du décalage entre des dispositions reposant initialement sur le registre de la vocation et des organisations qui fonctionnent désormais sur la logique du marché, la passion étant souvent un discours affiché alors que les pratiques sont très gestionnaires. Cette situation crée un désajustement – suivi d'une nécessité d'ajustement liée aux nouvelles exigences et formes de circulation – que les joueurs des générations précédentes n'expérimentaient pas et, de là, des conditions plus favorables à une plus grande réflexivité. Ainsi, il y a probablement deux types de réflexivité qui n'ont pas les mêmes origines : une première forme qui apparaît lorsque les dispositions ne sont plus en correspondance avec les structures, et une seconde forme qui émerge dans le processus d'ajustement qui lui succède. En outre, l'expression plus prononcée de cette conscience des conséquences néfastes et des effets immédiats ou différés ne s'accompagne paradoxalement pas toujours de démarches concrètes.

Cette situation semble en partie contrainte par les exigences croissantes des organisations, qui rendent les engagements parallèles plus difficiles (cf. chapitre 4, p. 187-193) :

*Moi je pense que continuer après sur l'uni, à part des... faut vraiment être hyper doué et intelligent pour y arriver. Je pense qu'avec le hockey c'est impossible, parce qu'on s'entraîne beaucoup, on s'entraîne énormément. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

*De continuer les études ça aurait été vraiment impossible, là il y aurait eu vraiment trop. Ces gens qui disent qu'ils font l'uni en même temps que la Ligue Nationale ben y'en a très peu et j'veux dire : « Chapeau ! », parce que maintenant c'est vraiment dur à concilier les deux. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Charles, qui déclarait pourtant « avoir beaucoup de facilité » et dont le parcours scolaire a été brillant, semble devoir renoncer au projet de mener parallèlement des études universitaires et une carrière sportive.

En définitive, la problématique de la sortie de la LN peut être appréhendée au travers de deux niveaux d'analyse : un niveau macrosociologique, qui renvoie à un processus général de « risquification » au fil des générations ; mais surtout, plus spécifiquement, un niveau plus proche du terrain observé, avec la prise en compte du processus de professionnalisation de la pratique qui favorise et alimente chez les joueurs cette conscience accrue des risques liés à un engagement dans une carrière sportive et plus largement des risques sociaux inhérents à la confrontation au marché du travail. Le fait de penser la sortie semble donc avoir émergé en parallèle du processus de professionnalisation et des premiers arrêts de carrière des joueurs issus de (A). Ces derniers ont ainsi fait office de modèles pour les générations suivantes, davantage sensibilisées à l'appréhension et aux risques liés à cette étape. Parallèlement à cet « effet de génération » sur la temporalité de l'anticipation, la condition sociale des joueurs, qu'elle soit héritée ou construite, modifie également leur perception de la sortie, en rendant l'accomplissement de leur transition professionnelle plus ou moins pressante. Ce modèle d'observation macrosociologique s'affine cependant en tenant compte plus finement de l'influence du processus de désenchantement – autrement dit d'une certaine distance prise avec *l'illusio* de la pratique – sur les modalités d'anticipation de l'« après-carrière » ; même si ce phénomène semble lui-même généré par la tendance des organisations à rationaliser la performance sportive (cf. chapitre 4, section II ; chapitre 5, section I et II). Cette première analyse invite à cerner davantage les différentes configurations dans lesquelles sont pris les joueurs afin de comprendre les représentations différenciées associées à la sortie, d'une part, et les démarches entreprises à son égard, d'autre part.

## II. L'économie variable d'une sortie « prévisible »

Tôt ou tard, les joueurs doivent mettre fin à leur carrière. La sortie de la LN est donc dans une certaine mesure attendue et « prévisible », même si son économie demeure relativement aléatoire ou spéculative. L'homogénéité relative des conditions d'entrée – environ au même âge et avec la même modalité d'accès vocationnelle – renvoie en effet à l'hétérogénéité des conditions de sortie puisque les joueurs quittent la LN à des âges, avec des « statuts » et pour des motifs différents, en étant de surcroît encore plus ou moins dans l'*illusio* que le jeu vaut encore la peine d'être joué. Abordée dans la section précédente, cette variabilité s'inscrit également dans un contexte historique, où les mutations des structures organisationnelles et des conditions de pratique influencent le processus de sortie.

Ainsi tout le monde ne se présente pas avec les mêmes dispositions et les mêmes « bagages » à la porte de sortie. L'expérience de la LN n'a pas été la même pour tous les joueurs, en fonction de la cohorte à laquelle ils appartiennent et de la position qu'ils ont occupée au sein de la « cour des grands ». Cette économie est d'autant plus variable qu'elle est menacée d'imprévisibilité par des « événements » qui peuvent entraîner abruptement la fin de carrière du joueur, en les touchant individuellement (blessure) ou collectivement (restructuration, faillite).

Tenter d'identifier les modalités de sortie des joueurs, c'est se heurter la plupart du temps à des limites méthodologiques. En dehors de quelques données objectivables – telles que l'âge et l'état statutaire au moment de la sortie dans les différents espaces de socialisation (hockey, occupation, cohabitation) ou certains « événements » traçables (blessures, faillite) qui auraient pu l'engendrer – l'accès au phénomène passe majoritairement par le récit des protagonistes. Notre travail porte ainsi sur les causes effectives provoquant la sortie mais également sur sa mise en récit en cherchant à rendre compte des conditions sociales qui sous-tendent la production de certains types de discours.

L'entrée en LN consacre les joueurs et développe chez eux un sentiment d'élection (chapitre 3). De manière différenciée en fonction des profils et des cohortes, l'enchantement et l'adhésion à l'*illusio* associés à cette étape sont ensuite mis à l'épreuve durant la carrière (chapitre 4). Les joueurs développent ainsi un rapport unique à la sortie de ce monde qui les a consacrés par un acte de magie sociale (Bourdieu, 1982a) et peuvent être tentés de la mettre en scène et de reconstruire ce moment pour lui donner du sens et une cohérence par rapport à leur parcours. Si l'ensemble des discours portant sur l'entrée en LN semble plus ou moins converger autour du registre de la vocation et de l'idéologie du don d'une part, et du rôle central de l'entraîneur d'autre part, les « histoires » décrivant les fins de carrière sont plus complexes et diversifiées et font notamment intervenir davantage d'acteurs. La comparaison des discours laisse cependant supposer une construction sociale des récits puisque des typologies émergent en fonction des propriétés des individus.

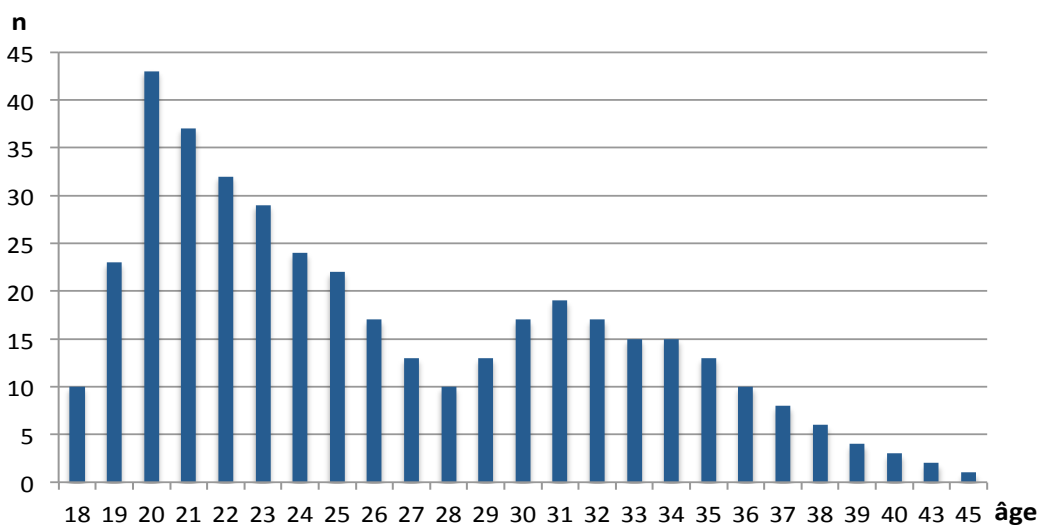
En croisant les données objectivables et les narrations des fins de carrière, l'analyse montre que sortir de la LN revêt des significations différentes en fonction du passé intériorisé des individus ainsi que de leurs conditions de sortie.

### 1. Objectiver les modalités de sortie

L'analyse propose ainsi dans un premier temps d'objectiver les conditions dans lesquelles les hockeyeurs quittent la LN. Si le prologue rappelle que l'expérience différenciée de la LN, en fonction des cohortes mais aussi des profils de carrière sportive, peut influencer la perception de la fin de carrière, nous souhaitons resserrer la focale d'observation sur le « moment de l'arrêt » en interrogeant les modalités de sortie des hockeyeurs. Autrement dit, en essayant de dresser un bilan des différentes caractéristiques objectivables liées à la situation des individus lorsqu'ils quittent l'espace national du hockey.

## 1.1 Âge de la retraite et incapacité physique

Après l'analyse de l'économie du droit d'entrée, c'est donc celle de sa sortie, plus variable, qui est observée. En effet, la standardisation des âges d'entrée en LN (environ 19 ans) renvoie à l'hétérogénéité des âges de sortie (graphique 6.3). Cette pluralité et cet apparent désordre semblent toutefois répondre à une logique du « pars ou reste », où les joueurs quittent la LN relativement tôt ou alors s'y installent plus durablement. Nos données suggèrent que cette configuration tend à s'accroître au fil des cohortes – et donc dans une certaine mesure à se standardiser –, avec des départs progressivement plus précoces et des sorties plus tardives, contribuant à creuser davantage le « fossé » observable sur le graphique entre 25 et 30 ans.



Graphique 6.3 : Age de sortie de la LN (n=403)

Ces données ne sont pas indépendantes du positionnement des joueurs sur le marché national du hockey suisse. Un rappel des âges d'entrée et de sortie en fonction des profils de carrière sportive (tableau 6.2) permet de mettre en tension la force d'attraction et de répulsion du marché ou plus largement de l'espace de la pratique.

	Recalés	Précaires	Confirmés	Elites
<b>Age d'entrée</b>	19.6 (+/- 2.0)	19.5 (+/- 1.3)	19.0 (+/- 1.7)	18.2 (+/- 1.3)
<b>Age de sortie</b>	21.9 (+/- 2.2)	27.1 (+/- 3.4)	32.4 (+/- 3.4)	36.1 (+/- 3.4)
<b>Nbre de saisons</b>	<b>2.3 (+/- 1.6)</b>	<b>7.6 (+/- 3.7)</b>	<b>13.4 (+/- 3.2)</b>	<b>17.9 (+/- 3.5)</b>

Tableau 6.2 : Âge moyen d'entrée et de sortie de la LN selon le profil de carrière sportive (entrée : n=508, sortie : n=403)

Remarque : Les chiffres entre parenthèses correspondent aux écarts-types

Aux deux extrêmes la très grande brièveté des carrières des « recalés », qui semblent rapidement « exclus » du marché, fait écho à la longévité de celles des « élites », qui apparaissent quant à eux mieux et plus longtemps « établis ». Ces fluctuations semblent liées aux conditions différenciées rencontrées par les joueurs issus des différents profils mais surtout questionnent le degré d'autonomie des joueurs. En effet, certains joueurs « recalés » ou « précaires » ont pu être exclus relativement précocement par le marché et sa concurrence, mais également avoir décidé de le quitter car les conditions n'étaient pas suffisamment bonnes.

Les joueurs peuvent toutefois être précipités de manière plus directe vers la sortie à cause d'un « incident » négatif. Les données issues du questionnaire rapportent en effet qu'en moyenne un joueur sur sept, soit 14,3 %, quittent la LN en raison d'une blessure (tableau 6.3). Ce taux n'a par ailleurs cessé d'augmenter au fil des générations en ne concernant qu'un joueur sur douze issu de (A), mais plus d'un joueur sur cinq issu de (C).

	Sortie sur blessure		Total	
	%	n	%	n
<b>1963-72 (A)</b>	8.4	10	100	109
<b>1973-82 (B)</b>	14.2	17	100	103
<b>1983-92 (C)</b>	20.5	24	100	93
<b>Total</b>	<b>14.3</b>	<b>51</b>	<b>100</b>	<b>356</b>

Tableau 6.3 : Taux de joueurs sortis de la LN sur blessure selon la cohorte

Si certains hockeyeurs doivent momentanément mettre leur carrière entre parenthèses en raison d'une blessure, d'autres y mettent un terme définitivement. Nos observations suggèrent que la blessure n'a pourtant pas souvent un caractère définitif en soi – au sens où elle n'est pas invalidante dans l'absolu ou à tout le moins durablement –, son appréhension et ses effets dépendant surtout de la situation du joueur : son âge, sa position au sein de la LN, et plus largement la nature de ses engagements parallèles au moment de l'interruption vont ainsi éclairer de manière différente l'« évènement ». En d'autres termes, une même blessure sera perçue différemment et aura des conséquences inégales sur l'issue de la carrière en fonction des contextes.

Les joueurs issus de (A) étant sortis de la LN à cause d'une blessure se rencontrent plus rarement (cf. tableau 6.3). Aucun des joueurs interrogés qualitativement n'a d'ailleurs été contraint de mettre un terme à sa carrière pour cette raison. Certains joueurs rencontrés issus de (B) et (C) se sont en revanche retrouvés dans ce cas de figure. Pour Bertrand et Clément, la blessure n'entraîne pas un arrêt irrémédiable, mais apparaît néanmoins comme l'évènement déclencheur de leur arrêt de carrière en LN :

*Y'a clairement deux blocs dans ma carrière, un où je monte et un autre où je descends. À un moment donné quand tu te pètes la jambe en deux et que tu es en rééducation pendant six mois... Le médecin te dit : « Je sais pas si vous pourrez rejouer au hockey... ». Donc au final t'es déjà content de pouvoir rejouer. J'ai eu une saison compliquée la saison d'après, j'ai fait une saison avec une plaque en métal dans la jambe, à la fin de la saison là j'ai de nouveau dû opérer pour enlever la plaque, donc c'est chaque fois tout la jambe qui est ouverte tout le long... Donc voilà c'est pas des conditions qui sont très favorables à une progression, alors qu'avant ça j'étais sur un trend assez positif. Après j'ai plus jamais été le même joueur... D'ailleurs après je contracte une autre blessure qui est liée certainement, d'après ce que les médecins disent, à l'autre blessure... où je commence à avoir de l'autre côté des problèmes récurrents au tendon rotulien... en cherchant à compenser certainement. Donc la dernière saison j'ai très peu joué vu que j'étais blessé la plupart du temps. Donc j'ai fait tous les traitements possibles et imaginables, même jusqu'à l'opération... et à la fin, après l'opération j'ai recommencé, ça n'allait toujours pas. Et donc à 27 ans j'ai pris la décision d'arrêter. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

*La saison avait très bien commencé, j'avais beaucoup de plaisir... Et là tu te dis : « Ouais pourquoi pas continuer encore un peu... » Tu vois il y avait comme une balance... Et après je me suis blessé... et je pense que c'est la pire blessure que j'ai eue. J'ai déchiré les adducteurs et le tendon. Ça a toujours pris plus de temps pour revenir... Ça devait prendre deux mois, pour finir c'était trois mois et j'avais toujours mal... Là j'ai encore mal par exemple... Et là certainement que la balance a penché dans l'autre sens... et j'ai finalement mis un terme à ma carrière à la fin de cette saison. (Clément – précaire, partiel, seul)*

Bertrand et Clément ont ainsi en commun d'avoir pris la décision d'arrêter, même si leur cas se rapproche d'un « retrait volontaire-forcé » (Huang, 2002). Au-delà de leur âge, de leur position ou



de l'étape de leur carrière, il apparaît également que leur adhésion à l'*illusio* était plutôt faible au moment de la sortie : Bertrand ayant joué une longue période avec des capacités réduites et ainsi vécu une forme de « déconversion » progressive ; Clément étant déjà sur le ballant avant sa blessure.

D'autres joueurs subissent en revanche davantage le poids des événements et n'ont aucune marge de manœuvre. Les atteintes corporelles peuvent ainsi être associées soit à des facteurs de type « pull », agissant indirectement, soit à des facteurs de type « push », pouvant contraindre à un désengagement direct (Bradley, Renzulli, 2011). Si elles n'ont conduit qu'indirectement Bertrand et Clément à arrêter – même si la contrainte demeure relativement forte –, Benjamin est quant à lui dans l'incapacité totale de rejouer (encadré 6.2). Le caractère soudain et définitif de l'« événement » ne lui a ainsi pas laissé l'opportunité de se préparer à sa fin de carrière. Ainsi, à la différence des deux cas précédents, son adhésion semble encore très vive et ne facilite pas la transition.

#### ENCADRÉ 6.2

**Tu as donc la commotion de trop... Le médecin te dit « stop » ou alors c'est toi qui...**

*Non ! T'essaies 1'000 fois de revenir (sourire) ! T'essaies 1'000 fois, tu recommences de zéro, tu reconstruis gentiment des petits entraînements et tout... et après quand tu pousses un peu ben ça va pas, alors tu recommences...*

**Mais c'est quoi ? C'est des maux de tête ?**

*Ouais ça part d'ici (arrière de la tête) et ça vient un masque ici (devant) et après ça te pourrit la vie parce t'es agressif avec ta famille, tes enfants... tu supportes pas le bruit, tu supportes pas le soleil, tu te réveilles au milieu de la nuit et tu pleures, tu regardes un film où y'a un tout petit peu d'émotion, tu pleures... c'était très très dur... et tu peux pas faire de sport, ce sport que t'as fait depuis l'âge de 4 ans... et même d'autres sports qui pourraient t'aider un peu à... lâcher tu vois.*

**Maintenant ça va comment au niveau de la santé ?**

*Maintenant ça va, mais j'ai encore des petits soucis des fois. Je fais attention quand je fais du sport.*

**Ah quand même... presque 10 ans après...**

*Ouais 7 ans. Donc ouais j'ai eu des problèmes impressionnants quoi. Après de moins en moins parce que tout ce qui m'embêtait je faisais pas. Je fais plus de sport. Dès qu'il y a une certaine intensité... Maintenant je fais gaffe encore, des fois j'ai des relents, des trucs que je sais : « Ah c'est ma commotion », mais dans la vie de tous les jours ça va...*

**T'en avais eu d'autres avant ?**

*Je pense que j'en ai eu tout plein... mais j'en ai eu deux grosses. La dernière j'l'ai vue à la TV. J'avais lu ça dans la presse mais j'avais pas vu les images... Je me dirige vers un gars et moi j'ai la tête tournée et il me met un coude comme ça (dans le côté du visage). Si j'avais pu voir venir, j'aurais pu me préparer, mais là j'ai rien vu. Et puis j'suis tombé. J'ai vu à la TV j'suis tombé par terre, je me suis relevé avec les jambes en coton... je tenais pas bien sur les jambes... Je suis sorti, j'ai fait 2-3 minutes sur le banc, j'ai repris un peu mes esprits... Et après j'ai joué encore 1 ou 2 shifts mais ça n'allait pas. Donc après j'ai suivi le protocole « return to play », mais plein de fois quoi ! J'ai fait tous les médecins, les machins... mais impossible de recommencer. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

Victime d'une lourde commotion cérébrale (cf. p. 225-226), le cas de Benjamin s'inscrit sur la longue liste des joueurs ayant été touchés par ce « fléau »<sup>161</sup>. Ces blessures apparaissent d'autant plus difficiles à endurer qu'elles ont des effets durables, notamment sur les engagements sportifs ultérieurs des individus, mais également sur leur quotidien. Si la vitesse et la puissance actuelles des joueurs sont souvent pointées du doigt pour expliquer les causes du phénomène, elles semblent occulter partiellement le débat autour des normes en vigueur au sein du « milieu ». En

<sup>161</sup> Terme emprunté aux articles parus sur la thématique dans les médias : « La commotion, ce fléau de la glace » (Journal 24 heures, 29.02.2012) ; « Hockey : la commotion cérébrale, ce fléau » (site RTS Sport, 18.02.2016)

effet, même si les « agresseurs » – et a fortiori les « récidivistes » – sont depuis plusieurs saisons plus sévèrement punis, le discours ambiant reste ancré autour d'une certaine fatalité. En associant ces « accidents » à des épiphénomènes faisant « partie du jeu », les différents acteurs de l'espace (joueurs, entraîneurs, arbitres, dirigeants) alimentent et contribuent au maintien de la *doxa* de la pratique qui repose sur des normes mettant en scène une certaine virilité et valorisant les joueurs qui endurent sans ne rien dire. Or, la quasi absence de remise en question de ces normes précarise de fait les hockeyeurs dans l'exercice de leur travail.

Au-delà du débat portant sur les conditions de travail et le cadre normatif régissant le travail des hockeyeurs, il est ainsi possible d'objectiver certaines conditions de sortie en identifiant un âge et un degré d'invalidité, même si les effets et les conséquences réelles des blessures restent la plupart du temps soumis à l'interprétation du joueur.

## 1.2 Ressources et contraintes à la sortie

Comme annoncé, les hockeyeurs ne se présentent pas avec les mêmes « bagages » à la porte de sortie ; le terme pouvant renvoyer, en fonction des contextes, à une ressource ou à un facteur limitant. Au-delà de leur carrière sportive, les hockeyeurs se distinguent par leurs engagements parallèles, que ce soit en termes de formations, d'expériences professionnelles, mais aussi au niveau de leur vie privée. L'analyse tente ainsi de dépasser la dimension « sportive » de l'arrêt de carrière en dressant un portrait plus complet des « sortants ».

### > Des sportifs plutôt « équipés » pour sortir

En premier lieu, il semble important de relever et de rappeler que la plupart des hockeyeurs sortent de la LN avec un diplôme en poche. Le niveau de formation a par ailleurs tendance à légèrement augmenter au fil des générations, malgré la croissance en parallèle des joueurs « sans formation » (tableau 6.4). Au regard des données englobant également les joueurs encore en activité (cf. tableau 2.7, p. 113), la proportion de joueurs n'ayant pas poursuivi une formation après leur scolarité obligatoire va semble-t-il plutôt rester stable pour les joueurs issus de (B) mais augmenter significativement pour ceux issus de (C)<sup>162</sup>.

	1963-72 (A)		1973-82 (B)		1983-92 (C)		Total	
	%	n	%	n	%	n	%	n
<b>Sans formation</b>	4.7	5	3.7	5	8.7	9	5.7	18
<b>Apprentissage (CFC)</b>	67.0	71	50.9	55	38.8	40	52.4	166
<b>Diplôme commerce</b>	5.7	6	11.1	12	14.6	15	10.4	33
<b>Maturité fédérale</b>	5.7	6	8.3	9	7.8	8	7.3	23
<b>Brevet fédéral</b>	4.7	5	7.4	8	7.8	8	6.6	21
<b>Etudes universitaires</b>	12.3	13	18.5	20	22.3	22	17.7	56
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>106</b>	<b>100</b>	<b>108</b>	<b>100</b>	<b>101</b>	<b>100</b>	<b>317</b>

Tableau 6.4 : Plus haute formation détenue à la sortie de la LN selon la cohorte

<sup>162</sup> On peut estimer que ce taux va connaître une augmentation d'environ 50 % lorsque tous les joueurs issus de (C) seront sortis de la LN. Ainsi, si les effectifs présentés des joueurs ayant mis fin à leur carrière « sans avoir de formation » sont certes réduits (tableau 6.4), ils s'inscrivent néanmoins dans une tendance générale permettant de valider cette interprétation. Le taux de diplômés universitaires devrait quant à lui également légèrement progresser.

D'autre part, plus on monte dans la hiérarchie de la LN moins le niveau de formation est élevé (tableau 6.5), avec notamment moins de joueurs sortant avec un diplôme universitaire et plus de joueurs « sans formation » chez les « élites ». Ces résultats traduisent en partie un effet des origines sociales, puisque les joueurs dont la carrière a été durable et reconnue déclarent appartenir à des familles d'origine plus modeste que les joueurs moins bien positionnés dans l'espace national du hockey.

	Recalés		Précaires		Confirmés		Elites		Total	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
<b>Sans formation</b>	5.0	6	1.3	1	5.6	4	13.3	6	5.4	17
<b>Apprentissage (CFC)</b>	46.7	56	51.3	39	57.5	42	62.2	28	52.7	165
<b>Diplôme commerce</b>	9.2	11	14.5	11	11.0	8	6.7	3	10.5	33
<b>Maturité fédérale</b>	7.5	9	5.3	4	9.6	7	6.7	3	7.3	23
<b>Brevet fédéral</b>	5.8	7	9.2	7	8.2	6	0.0	0	6.4	20
<b>Etudes universitaires</b>	25.2	30	18.4	14	8.2	6	11.1	5	17.6	55
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>119</b>	<b>100</b>	<b>76</b>	<b>100</b>	<b>73</b>	<b>100</b>	<b>45</b>	<b>100.0</b>	<b>313</b>

Tableau 6.5 : Plus haute formation détenue à la sortie de la LN selon le profil de carrière sportive

Parallèlement aux diplômes obtenus, les hockeyeurs semblent détenir en « quantité » non négligeable une autre forme de ressource utile sur le marché du travail : les langues. En Suisse, pays composé de différentes régions linguistiques, l'apprentissage des langues est relativement généralisé et développé au sein de la population. Le plurilinguisme est par ailleurs une compétence largement reconnue sur le marché du travail helvétique. Une enquête récente a montré que les Suisses – avec en moyenne deux langues parlées par habitant (le plus souvent le français et l'allemand) – sont après les Luxembourgeois (3 langues), et les Hollandais (2,2 langues), les plus polyglottes en Europe (Haas, 2010). En comparaison, avec en moyenne 2,9 langues parlées – respectivement 2,5 langues maîtrisées<sup>163</sup> (tableau 6.6) – les hockeyeurs semblent se démarquer sensiblement. Cet écart favorable ne paraît pas vraiment influencé par l'origine sociale, ni par le niveau de formation – sauf pour les détenteurs d'une formation de niveau tertiaire. Il est plutôt en lien avec la mobilité géographique inhérente à leur carrière sportive, qui semble soutenir le développement de cette forme spécifique de capital culturel. Cette hypothèse liée à la dimension itinérante du travailleur sportif semble se vérifier au travers de plusieurs indicateurs puisque la moyenne des langues parlées – comme la mobilité – augmente au fil des générations mais également avec la durée de la carrière<sup>164</sup>.

Parallèlement, si l'enquête dirigée par W. Haas sur les compétences linguistiques des Suisses révèle que les Romands ne parlent en moyenne que 1,7 langue comparés aux Alémaniques et Tessinois qui en parlent respectivement 2,2 chacun, chez les hockeyeurs le rapport est inversé entre les francophones et les germanophones. Cette tendance pourrait être en lien avec la sous-représentation des clubs francophones et italophones en LN (cf. chapitre 1, p. 62-63), ce qui contraint davantage les Romands et les Tessinois à évoluer dans un club alémanique, la situation inverse s'observant moins fréquemment.

<sup>163</sup> Les joueurs devaient préciser le degré de maîtrise de la langue mentionnée entre : « un peu », « bien » et « très bien ». Une langue est considérée maîtrisée si les joueurs ont répondu « très bien ».

<sup>164</sup> Un effet d'autant plus marqué que les joueurs « élites » ont un niveau de formation moins élevé (cf. tableau 6.5) et ont davantage déclaré être issu d'une origine modeste (cf. tableau 4.3, p. 185).

	Nb langues	Effectifs
<b>LANGUE MATERNELLE</b>		
Allemand	2.7 (2.2)	150
Français	2.9 (2.5)	129
Italien	3.9 (3.5)	34
<b>SITUATION ECO. PARENTS</b>		
Très bonne	2.9 (2.5)	42
Bonne	2.9 (2.4)	149
Modeste	3.0 (2.5)	96
Difficile	2.7 (2.2)	26
<b>FORMATION</b>		
isced 0-2	2.9 (2.3)	27
isced 3-4	2.8 (2.3)	179
isced 5-6	3.2 (2.7)	107
<b>COHORTE</b>		
1963-72 (A)	2.6 (2.3)	101
1973-82 (B)	2.9 (2.5)	109
1983-92 (C)	3.2 (2.7)	103
<b>CARRIERE SPORTIVE</b>		
Recalés	2.7 (2.2)	119
Précaires	2.9 (2.4)	76
Confirmés	3.0 (2.6)	73
Elites	3.3 (2.8)	45
	<b>2.9 (2.5)</b>	<b>313</b>

**Tableau 6.6 : Nombre moyen de langues parlées par les hockeyeurs sortis de la LN**

Remarque : Les valeurs entre parenthèses indiquent que les langues sont maîtrisées.

Au niveau des expériences professionnelles extra sportives, on relève qu'un peu plus de deux tiers des hockeyeurs (68,7 %) en a au moins connu une (tableau 6.7) et qu'une majorité (56,1 %) a entamé son processus de transition professionnelle<sup>165</sup> avant de quitter la LN (tableau 6.8). L'évolution cohortale semble toutefois indiquer que les joueurs ont de moins en moins tendance à occuper une activité parallèle avant d'arrêter, alors qu'ils semblent pourtant penser davantage à leur « reconversion » (graphique 6.1, p. 321) et plus tôt (graphique 6.2, p. 321).

	%	n	Total
Recalés	63.6	75	118
Précaires	77.1	59	76
Confirmés	81.0	60	73
Elites	44.2	19	43
<b>Total</b>	<b>68.7</b>	<b>213</b>	<b>310</b>

**Tableau 6.7 : Taux de joueurs ayant connu au moins une expérience professionnelle avant la sortie de la LN**

	%	n	Total
Recalés	66.1	78	118
Précaires	48.7	37	76
Confirmés	58.9	43	73
Elites	37.2	16	43
<b>Total</b>	<b>56.1</b>	<b>174</b>	<b>310</b>

**Tableau 6.8 : Taux de joueurs ayant entamé leur processus de transition professionnelle avant la sortie de la LN**

Si les joueurs « précaires » apparaissent moins en capacité d'anticiper leur sortie, on peut dans le même temps faire l'hypothèse que la transition professionnelle des joueurs « élites » est moins « pressante » – en tous les cas financièrement dans un premier temps – et qu'elle nécessite ainsi une anticipation et une préparation moins prononcées. D'autre part, cette catégorie de joueurs pourrait également développer une croyance plus forte dans la « conversion » de leur capital sportif en capital social. Cette question sera discutée notamment dans le prochain chapitre.

En observant plus précisément les modalités d'engagement lors de la dernière saison avant la sortie (tableau 6.9), les joueurs semblent effectivement « préparer » leur sortie puisque la plupart déclarent mener des carrières plurielles. Malgré une autonomie financière plus large, un tiers des joueurs « élites » exercent tout de même une activité professionnelle parallèle durant leur dernière année dans la « cour des grands ».

<sup>165</sup> Pour cet indicateur, on sous-entend que le joueur a connu une séquence d'occupation professionnelle extra sportive s'étalant sur plus d'une année durant le dernier tiers de sa carrière au sein de la LN.

	Recalés		Précaires		Confirmés		Elites		Total	
	%	n	%	n	%	n	%	n	%	n
<b>Sans occupation</b>	24.3	37	43.6	34	37.2	29	55.6	25	35.4	125
<b>En formation</b>	30.9	47	9.0	7	7.7	6	11.1	5	18.4	65
<b>En emploi</b>	44.7	68	47.4	37	55.1	43	33.3	15	46.2	163
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>152</b>	<b>100.0</b>	<b>78</b>	<b>100.0</b>	<b>78</b>	<b>100.0</b>	<b>45</b>	<b>100.0</b>	<b>353</b>

Tableau 6.9 : Occupation parallèle à la carrière sportive lors de la dernière saison avant la sortie

En définitive, les données semblent indiquer qu'une majorité des hockeyeurs ayant évolué en LN anticipent leur sortie en ayant soit réalisé au préalable une formation – ou en s'y engageant vers la fin de leur carrière – soit en commençant à travailler en parallèle de leur pratique sportive avant leur sortie. On peut également imaginer que certains anticipent leur transition en développant et en mobilisant leurs réseaux, bien que cette ressource soit plus difficilement objectivable.

### > Sortir à différents cycles de vie

Au-delà du curriculum vitae des joueurs à la sortie, mentionnant leurs diplômes, leurs compétences linguistiques ainsi que leurs expériences sportives et professionnelles, les individus qui quittent la LN sont également identifiables à l'aune de la situation vécue dans leur vie privée.

Les âges d'arrêt étant fortement variables en fonction du type de carrière sportive accompli (cf. tableau 6.2, p. 330), cette contingence peut renvoyer à différentes configurations de sortie qui dépendent notamment du cycle de vie (Nicole-Drancourt, 2007 ; Lénéel, 2003) dans lequel la sortie est effectuée. Ces cycles peuvent renvoyer à différentes étapes, comme le fait de devenir parent (Le Goff, Levy, 2011 ; Le Goff, Levy, Sapin, Camenisch, 2009) : plus de 90 % des joueurs « élites » sont mariés et pères de famille lorsqu'ils quittent la LN, quand à peine un tiers des joueurs « précaires » se retrouvent dans cette situation (tableau 6.10).

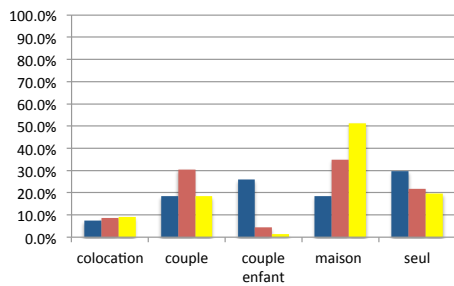
ENFANT	%	n	Total	MARIAGE	%	n	Total
Recalés	6.8	10	148	Recalés	6.8	10	148
Précaires	31.3	26	83	Précaires	33.7	28	83
Confirmés	62.2	51	82	Confirmés	74.4	61	82
Elites	90.2	37	41	Elites	92.7	38	41
<b>Total</b>	<b>35.0</b>	<b>124</b>	<b>354</b>	<b>Total</b>	<b>38.7</b>	<b>137</b>	<b>354</b>

Tableau 6.10 : Taux de joueurs étant père et/ou marié à la sortie de la LN selon le profil de carrière sportive

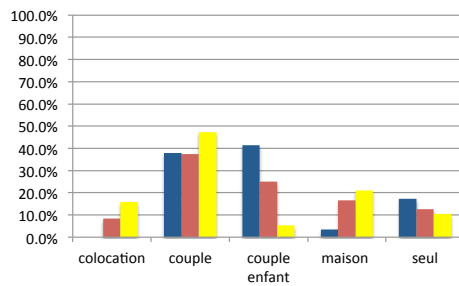
Cette variabilité des situations conjugales et familiales pourrait avoir une influence sur les processus de transition professionnelle, en particulier sur la mobilité de l'individu ou sur la nécessité plus ou moins forte d'accélérer son entrée sur le marché du travail et de percevoir un revenu. L'étude des parcours de vie « insiste à juste titre sur les configurations. Si l'unité d'observation est l'individu, cet individualisme méthodologique n'est en aucun cas substantiel » (Sapin, Spini, Widmer, 2007, p. 15). Il s'agit ainsi d'être attentif à cette dimension dans l'appréhension des discours, puisque « l'analyse des "vie liées" est essentielle à toute explication des trajectoires » (ibid, p. 15).

En élargissant la réflexion sur la situation « cohabitationnelle » à la sortie, et en ventilant les données en fonction des cohortes (graphique 6.4), on peut toutefois constater que le taux de joueurs étant père en sortant de la LN décline, et ce pour tous les profils de carrière sportive. Au fil des cohortes, si les joueurs « recalés » – et dans une certaine mesure les « précaires » – sont davantage « encore à la maison » lorsqu'ils quittent la LN, les joueurs « confirmés » et « élites » restent majoritairement en couple, qu'ils soient avec ou sans enfant.

### Recalés



### Précaires

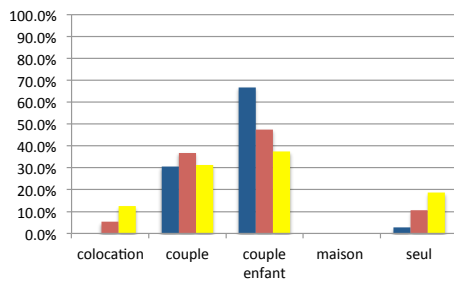


■ 1963-72 (A)

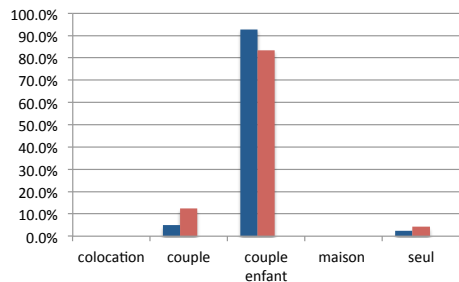
■ 1973-82 (B)

■ 1983-92 (C)

### Confirmés



### Elites



Graphique 6.4 : Situation cohabitationnelle à la sortie selon le profil de carrière sportive et la cohorte

Ces données permettent d’apporter quelques nuances aux résultats produits sur les « profils cohabitationnels » pendant la carrière sportive (cf. graphique 4.14, p. 201), même si globalement elles illustrent un prolongement des tendances précédemment observées.

## 2. La mise en scène discursive de la sortie

L’analyse des discours révèle que la sortie « illégitime » par excellence s’apparente à une reconnaissance par le joueur d’un déclin de ses performances, au fait de n’être plus sollicité sur le marché ou, en d’autres termes, que ses compétences ne soient plus suffisamment reconnues pour faire partie de la « cour des grands ». Alors que cette situation est probablement récurrente en fin de carrière, cette manière de présenter la sortie ne s’est pourtant pas rencontrée fréquemment dans les récits.

En dehors des quelques modalités de sortie objectivables, les conditions, les contextes ou les configurations qui amènent le joueur à quitter la LN ne sont accessibles qu’au travers des discours produits dans l’interaction, dans le moment de l’entretien ; c’est-à-dire dans « le lieu où s’instituent, sous l’effet des contraintes de la situation, les différentes “manières de dire” plus ou moins codifiées » (Charaudeau, 2001). Ces contraintes émergent et se façonnent autour de plusieurs dimensions.

Premièrement, autour de la volonté de rendre son histoire cohérente et si possible d’y contribuer activement, ce qui répond ainsi plus largement à l’injonction sociale qui somme les individus d’être « aux commandes » de leur trajectoire (Giddens, 1991 ; Beck, 2001 ; Kaufmann, 2001 ; De Singly, 2005, 2006).

Deuxièmement, autour de l' « abandon » d'un statut valorisé et consacré, celui de joueur de LN (cf. chapitre 3). En effet, les carrières des hockeyeurs de LN – et plus largement celles des sportifs de haut niveau – se façonnent au travers de dimensions symboliques. « Le sportif produit de la performance qui n'a de valeur que dans des systèmes de classements, des podiums, des médailles et des titres consacrés par les institutions sportives et par les médias. Courir ou nager vite n'a pas d'utilité en soi et ne produit rien. (...) Les logiques de l'honneur sont donc centrales dans le métier de sportif » (Brissonneau, Aubel, Ohl, 2008,) et ces dernières sont également en jeu lors de la sortie. Elles sont d'ailleurs relayées par les médias dans la manière de représenter les fins de carrière, où il faut savoir « partir avec les honneurs » (Ohl, 2000). Si l'entrée en LN consacre les joueurs, les sorties sont également consacrées – ou plutôt se doivent de l'être – et correspondent à cette logique de l'honneur. Le récit de ce *status passage* (Glaser, Strauss, 1971) semble en outre varier en fonction de la génération et du type de carrière sportive accompli.

Enfin, troisièmement, autour de notre statut d'enquêteur – un ancien hockeyeur engagé dans un cursus universitaire – qui semble également orienter et influencer les discours produits. Ce double statut pouvant de surcroît être perçu différemment en fonction des propriétés sociales des interviewés, certains nous associant plutôt à « un des leurs », quand d'autres nous perçoivent davantage comme un « chercheur », ou les deux à la fois, en alternance ou simultanément. Cette configuration, ce cadre d'interaction particulier – il l'aurait été également, mais d'une autre manière, si l'intervieweur était un *outsider* – doivent être pris en compte dans l'analyse des discours, puisque se joue dans l'entretien en face-à-face une part de l'estime de soi (Goffman, 1974), où il est important de « faire bonne figure » et de « garder la face ».

Ainsi, la plupart du temps ce sont les joueurs qui définissent leur arrêt de carrière et qui se retrouvent dans la narration de leur propre trajectoire. Ces récits semblent répondre à des logiques propres, de l'honneur, mais aussi reposer sur la *doxa* en vigueur selon la position des joueurs dans l'espace de la LN et la période à laquelle ils sont sortis. Il s'agit autrement dit de saisir la transformation des logiques de l'honneur en fonction du profil de carrière sportive et de la cohorte d'appartenance, et plus spécifiquement des contextes singuliers dans lesquels chaque sortie s'est effectuée.

Or, la logique de l'honneur semble aussi dépendre du degré d'adhésion à l'*illusio* des individus. L'analyse de la sortie est donc également un moyen d'appréhender la force de la croyance qui anime encore les « sortants ». L'importance attachée au récit d'une sortie honorable se mesure ainsi à l'aune de l'adhésion. Une sortie peut être en soi déshonorante mais ne pas vraiment affecter le joueur déjà détaché, l'honneur se jouant ailleurs, dans d'autres formes d'engagement et pouvant même résider dans le fait de tourner le dos au « milieu ». Au-delà des attributs des joueurs (profil, cohorte), il s'agit de saisir parallèlement quel auditoire est important pour chaque individu. L'estime de soi peut certes renvoyer à l'amour propre, mais elle se construit également dans un processus d'extériorisation et de confrontation au regard d'autrui.

Un premier niveau d'analyse distingue les joueurs ayant subi un « évènement » particulier, des autres individus apparaissant davantage contraints de « justifier » autrement leur fin de carrière et de livrer une mise en scène honorable de leur sortie – quelle que soit la logique de l'honneur spécifique en jeu. Après avoir discuté des discours articulés autour d'une « cause objectivable de retrait », un second niveau d'observation se concentre sur le cas des joueurs « confirmés » et « élites » qui, en raison de leur statut, apparaissent fortement tenus de « sortir par la grande porte » ou à tout le moins d'en faire le récit. Enfin, un troisième niveau rend compte des transformations des logiques de l'honneur au fil des cohortes. Si la question du corps apparaît centrale dans la plupart des récits portant sur les fins de carrière sportive, la place et les représentations discursives de ce dernier semblent évoluer avec les transformations des organisations et du marché du hockey.

## 2.1 Les « évènements » négatifs comme support narratif

Le processus qui conduit les joueurs à quitter la LN est généralement progressif et la résultante d'une succession d'étapes. Certains « évènements » peuvent toutefois être considérés comme des « turning point » (cf. chapitre 4, p. 235-241), au sens où ils infléchissent durablement et de manière conséquente les trajectoires. Ces « évènements » affranchissent souvent les individus d'une certaine mise en forme honorable de la sortie et constituent un support narratif autour duquel le récit de la sortie peut se structurer.

La faillite d'un club analysée précédemment (cf. *ibid.*, p. 235-241) a, en apparence, entraîné la sortie de plusieurs joueurs qui auraient, selon le discours des protagonistes, « *encore continué à jouer quelques saisons en LN* » sans son occurrence. Faisant de la faillite la cause principale, voire unique de leur sortie, peu de joueurs remettent alors en question leurs propres compétences ou leur capacité à maintenir leur engagement sportif. Au contraire, les récits de leur fin de carrière s'articulent largement autour de cet « évènement », qui passe pour un motif légitime de sortie parce que lié à une forme de malchance. Or, l'analyse de cette déroute financière et administrative a souligné qu'elle a inégalement influencé les trajectoires des individus, notamment en fonction de leur situation respective (âge, positionnement, vie privée, etc.) et relativise donc ses effets intrinsèques.

Dans un autre registre, la blessure est emblématique du « turning point » sportif conduisant à des fins de carrière abruptes. De nature impromptue, ces dernières sont toutefois relativement fréquentes (cf. chapitre 4, p. 225-235) et font donc partie intégrante du métier. Il semblerait ainsi plus correct d'affirmer que c'est le moment de leur survenue qui est imprévisible. A l'instar de la faillite, la blessure occupe et envahit le récit de la sortie, elle le structure en le dépossédant de causes alternatives, peut-être moins honorables. Si dans le cas de Benjamin (cf. encadré 6.2, p. 332), cet envahissement semble légitime dans la mesure où le traumatisme engendré provoque une incapacité totale de rejouer, pour d'autres (cf. les cas de Bertrand et Clément, p. 331), la blessure permet de justifier une baisse des performances physiques et dans le même temps de l'adhésion à l'*illusio*. Ce processus de justification pourrait ainsi renvoyer à une mise en scène d'une sortie conforme aux attentes de l'auditoire et des normes qui fondent l'*illusio* : la blessure représentant l'argument qui permet de ne pas trahir la croyance.

Les blessures peuvent parfois se cumuler avec d'autres effets. Certains joueurs subissent ainsi une double exclusion, d'abord par la blessure qui les éloigne du jeu, ensuite par le marché qui ne leur offre plus l'opportunité d'occuper à nouveau leur place. Ces situations rappellent au passage la « violence » des rapports de travail et la précarité du marché du hockey (cf. chapitre 4, p. 216-241). Identifiée dans la littérature (Alfermann, Gross, 1997), cette incapacité à décider du moment de sa sortie semble rendre la transition effectivement plus difficile à accepter, notamment car l'interruption peut, comme dans le cas de Benjamin (cf. encadré 6.2), survenir à un moment où la croyance que « le jeu vaut encore la peine d'être joué » peut encore être relativement forte. Comme annoncé, la sortie est donc également un moyen d'observer le degré d'adhésion des individus. Dans le cas de Blaise (encadré 6.3), l'« évènement » négatif semble l'autoriser à abandonner la mise en scène d'une sortie « digne » et réussie, tout en lui permettant d'exprimer son malaise.

### ENCADRÉ 6.3

Je ne savais pas que tu avais terminé sur blessure...

*Un match pour beurre en plus, juste avant les playoffs... Au milieu du 2<sup>ème</sup> tiers je me brique le genou. Accident banal, mais fini quoi !*

Je pensais que tu avais eu une certaine lassitude...



*Ah non non... pas du tout. Là je suis sur mon lit d'hôpital avec mon genou énorme, les ligaments croisés, c'est six mois. Là je suis out, j'ai plus de contrat. Et puis ben je fais le nécessaire pour revenir. Ce que je veux c'est rejouer, je veux rejouer ! Donc je refais le nécessaire, la physio, tatati tatata... et puis je téléphone au directeur technique de \*\*\* (LNB) et il me dit : « J'te connais, je sais ce que tu vaux mais on veut changer un peu de politique, on veut donner la chance aux jeunes... ». Ensuite j'essaie encore une option, la dernière option avec \*\*\* (LNB). Et le chef technique me dit la même chose. Donc voilà !*

*Donc tu tournes la page parce qu'ils veulent miser sur les jeunes et que tu as 32 ans...*

*On me dit que je suis trop vieux. Je me dis que c'est la vie quoi ! C'est dur, franchement c'est dur, c'est la période la plus dure... de te dire ben c'est fini ! Tout ce que t'as fait depuis que t'es gosse, ben c'est terminé... et ça c'était dur quand même. Les six mois qui suivent c'est le brouillard, t'es dans la vague, t'es dans le brouillard... (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

De manière moins institutionnelle que le marché du travail « standard », le marché du hockey fixe ainsi subjectivement un « âge de la retraite » et impose aux joueurs une violence symbolique de l'exclusion d'autant plus forte qu'elle est prévisible mais non anticipée. Tout se passe effectivement comme si les exclusions étaient liés à des événements peu prévisibles : une blessure, que l'on juge inattendue alors qu'il s'agit d'une situation récurrente, une politique de la relève qui semble instrumentalisée afin d'exclure les joueurs sur le déclin. Si Blaise confie ainsi avoir subi cette politique misant davantage sur la jeunesse que sur l'expérience, les options de ce dernier apparaissent surtout restreintes en raison de sa situation conjugale et familiale qu'il ne souhaite pas « soumettre à de trop grands chamboulements ».

Si le cas de Célien (encadré 6.4a) illustre également la violence de l'exclusion du marché, il se distingue sensiblement de celui de Blaise dans la mesure où sa sortie de la LN n'est pas initialement liée à une blessure. Sa retraite est pourtant associée à un « événement » particulier qu'il a d'ailleurs lui-même provoqué.

#### **ENCADRÉ 6.4a**

**Comment ça se passe à la fin de cette saison ?**

*J'en avais vraiment marre que mon travail ne soit pas reconnu, qu'on me fasse attendre jusqu'au dernier moment pour me faire signer un contrat d'un an seulement. Sans parler que l'entraîneur me tapait sur les nerfs avec son comportement sur-autoritaire. Donc à la fin de cette saison j'ai mis de la pression, j'ai fait un bluff alors que j'avais rien.*

**Et que s'est-il passé ?**

*Un bluff que j'avais arrangé avec mon agent. Sauf que lui doit soigner ses contacts avec tous les coachs en Suisse et notamment avec mon entraîneur, parce qu'il lui refille des joueurs, parce qu'ils sont amis-amis. Mon agent, je lui téléphone, je lui dis : « Ecoute je vais faire un bluff pour qu'ils accélèrent et qu'ils me signent », c'était la première fois de ma carrière que je me révoltais un peu comme ça. Je fais mon bluff... et là en fait mon agent, c'est le coup de couteau dans le dos, il est allé balancer à son copain, que j'avais rien quoi ! Et qu'il fallait qu'il nous aide, genre débile quoi ! D'une débilité... Donc là ça te montre tout ce que j't'ai dit avant, que j'aurais dû changer mon agent... En fait il s'est senti en danger au niveau de ses relations dans son boulot, il s'est pas posé une question et il m'a planté le couteau dans le dos, parce que je suis un des petits poissons dans son équipe de joueurs. Il m'a passé à l'oubliette ! Et puis c'est clair que là je l'ai engueulé ! Enfin c'était la catastrophe...*

**Donc l'entraîneur sait que t'as rien...**

*Donc il se sent à moitié entubé, donc c'est clair qu'après il m'a laissé encore plus poireauter.*

**Mais est-ce qu'il t'a proposé un contrat finalement ?**

*Il m'a fait croire... alors il s'est vengé. Il m'a fait croire qu'il allait me donner quelque chose, et puis finalement il m'a rien donné, malgré que j'ai fait les meilleurs playoffs de ma carrière. Alors tu vas me dire que j'ai payé le prix de mon bluff raté, oui... En même temps lui c'est pas très respectueux ce qu'il a fait... (Célien – confirmé, études, couple)*

Supportant de moins en moins la dureté des rapports de travail du « milieu », ainsi que la précarité de sa situation, Célien entreprend une stratégie qui va au final se retourner contre lui. Sensé améliorer sa situation, cet « évènement » marque ainsi la fin de carrière de Célien, même si pendant un certain temps le joueur conserve l'espoir de se faire enrôler dans une autre organisation de LNA (encadré 6.4b). Son adhésion toujours vive à *l'illusio* se retrouve néanmoins en tension avec ses exigences contractuelles.

#### **ENCADRÉ 6.4b**

**Le monde du hockey ne s'arrête pas de tourner pour autant... N'y avait-il pas une option pour que tu continues ailleurs ?**

*Alors quand \*\*\* (LNA) ne m'a rien donné, le jour où ça s'arrête, je suis sur le cul... Je suis dans le vague, pendant une année presque... parce que si tu veux l'espoir était toujours encore là de retrouver un club dans le coin. Il y avait \*\*\* en LNA, ou \*\*\* qui montait en LNA... mais eux ils ont rien voulu entendre. \*\*\* (LNA) m'a eu à l'essai deux semaines, mais ils ne voulaient pas investir assez. Le problème c'est que les gens voulaient m'avoir, mais... Y'a aussi \*\*\* (LNA) qui était plus ou moins intéressé, mais c'était quand même trop loin tu vois.*

**Et la LNB ?**

*La LNB au début c'était exclu. J'avais envie de finir ma carrière en LNA, c'est pour ça que j'ai exclu la LNB. Si je m'étais intéressé tout de suite à la LNB, j'aurais pu signer, c'est presque sûr. Sauf que non, j'avais pas envie.*

**Donc comment ça se passe cette période ?**

*Bon d'abord tout ce temps-là je m'entraîne physiquement à fond, tout seul, à faire des parcours vita (des sentiers balisés de course à pied), à me tuer tout seul dans la forêt... à faire des fitness trois fois par semaine et tout... pour si jamais une occasion se présente... pour être prêt. D'ailleurs quand je suis allé à \*\*\* (LNA) faire les deux semaines de test, j'étais prêt, ça s'est bien passé, mais ils n'ont pas voulu investir. Mais autour de ça, c'est l'instabilité émotionnelle au niveau de tout hein... enfin toute ma vie change tu vois. Et puis après, gentiment l'espoir a diminué diminué... Et ensuite il y a eu la proposition de \*\*\* (LNA), mais c'était trop loin et surtout ils voulaient pas me donner plus que juste la fin de saison. Ils m'auraient payé correctement pour la fin de saison, mais moi je voulais en finir avec cette période d'instabilité, donc je voulais recommencer à jouer au hockey seulement si... j'étais très difficile hein ! Mais j'estimais que je le valais ! Je voulais la LNA et un minimum de stabilité, c'est-à-dire que je voulais un contrat pour la saison suivante aussi. Et après vient le clou de la chose... Au milieu de la saison, \*\*\* et \*\*\* (l'entraîneur et le directeur général avec qui il a tenté son bluff) me recontactent, parce que moi je faisais des recherches pour le chômage... Ils me recontactent en me disant : « On est intéressés à te reprendre... » D'abord j'ai cru qu'ils se foutaient de ma gueule ! Je leur ai écrit : « Non mais vous vous foutez de ma gueule, vous me virez et maintenant vous me demandez de revenir ? » En fait ils étaient pas contents du jeune qu'ils sont allés chercher pour jouer à ma place... parce qu'ils peuvent seulement le payer 60'000 balles par année... Ils n'étaient pas contents de ce qu'il fournissait comme travail, pas assez régulier, pas assez appliqué. Donc ils étaient prêts à me re-signer en milieu de saison pour la fin de saison au même salaire que j'avais avant, sauf que là de nouveau j'ai dit : « Vous me foutez dehors, si vous venez me chercher... », j'ai pas demandé plus d'argent hein ! J'ai demandé le même contrat que j'avais avant pour la fin de saison, mais j'ai dit : « Vous me donnez une année de plus... », parce que moi je repartais pas dans une période d'instabilité, je commençais à faire mon deuil et à me stabiliser.*

**Et ils ont refusé...**

*Ils ont refusé. Et là moi j'ai pas de regrets parce que j'avais une ligne...*

**Tu fais le choix de la stabilité...**

*Ouais parce qu'encore une fois c'est hyper compliqué... Une fin de carrière, c'est le bordel. Même pour quelqu'un qui y est très préparé, parce que je suis encore convaincu que j'étais très préparé... mais je me suis ramassé ça en pleine gueule ! Et je plains mes potes, que j'adore... qui vont une fois le vivre et qui eux n'auront pas en plus une passion à côté à laquelle se rattacher. Je comprends qu'il y a des types qui deviennent alcooliques, qui tombent dans la dépression... Mais donc là à quelque part ça m'a fait du bien parce que ça m'a permis aussi de faire mon deuil parce que c'est moi qui ai pu décider d'arrêter le hockey. (Célien)*

L'issue de cet « évènement » semble engendrée par une configuration asymétrique des rapports de travail, avec d'un côté des joueurs qui sont nombreux et « de passage », de l'autre, des dirigeants et des entraîneurs, moins nombreux, dont les rapports de travail – même si le poste d'entraîneur demeure précaire (cf. chapitre 3, p. 138-143) – sont plus durables. Cette asymétrie n'étant favorable que pour les joueurs « élites » qui peuvent faire jouer la concurrence entre les clubs. Pour les autres, l'offre est très forte et la négociation est ainsi déséquilibrée, les clubs et les agents ayant accès à un vivier important de joueurs. Célien est ainsi pris dans une configuration qui réduit son autonomie. Si son adhésion l'empêche de tourner la page de sa carrière sportive, son espace des possibles est toutefois réduit à la fois par son ancrage géographique, mais également par ses attentes en termes de catégorie de jeu et de rémunération. Se disant « très préparé » à la sortie, son cas rappelle qu'un retrait involontaire semble une épreuve plus difficile à surmonter. Son apaisement par la suite semble d'ailleurs provenir de sa capacité à pouvoir décider de la fin de sa carrière, mais également de son engagement important dans un autre domaine – pour lequel il semble d'ailleurs conserver et reproduire la même modalité d'engagement observée pour le hockey – ce qui, comme il le suggère, le rend privilégié par rapport à ses coéquipiers.

En définitive, si les rapports de travail peuvent renvoyer à une certaine forme de violence durant l'exercice de leur métier (cf. chapitre 4, p. 216-241), les sorties de la LN ne font pas exception. Par ailleurs, lorsque ces dernières sont liées à un « évènement » particulier – une faillite, une blessure, voire un bluff qui a mal tourné – les joueurs disposent d'un « support narratif » sur lequel construire le récit de leur fin de carrière. À ce titre, les sorties imputables par les joueurs à des « évènements » objectivables semblent les libérer d'une certaine mise en forme discursive. Il paraît en effet plus aisé de justifier sa sortie à la suite d'une faillite ou d'avouer une baisse de régime débouchant sur un retrait lorsqu'on a subi un grave traumatisme, la blessure représentant une modalité de sortie perçue comme légitime parce qu'associée à un sentiment d'infortune. On se retrouve ainsi dans la perception positive d'un « évènement » objectivement négatif. Pour la majorité des fins des carrières, les éléments déclencheurs sont en revanche moins tangibles. Les joueurs n'ayant pas été confrontés à de tels « évènements » sont ainsi davantage en position d'interpréter librement leur sortie et de lui donner du sens, même si paradoxalement – ne disposant pas d'« excuses » à faire valoir – ils sont plus contraints par leur situation.

## 2.2 Contraints de « sortir par la grande porte » ?

Quand les conditions de sortie ne s'articulent pas autour d'un « évènement » associé par les joueurs à une « cause objectivable de retrait », la plupart des individus interrogés disposent d'une marge de manœuvre pour raconter leur fin de carrière et semblent chercher à construire un discours autour d'une sortie choisie et légitime.

Cette apparente « liberté » d'interprétation les expose pourtant davantage. En effet, ces derniers se retrouvent portés à nu et livrés à un processus de jugement, même si durant la « scène » de l'interaction le rôle de l'enquêteur consiste à le masquer. Dans un jeu régi par les logiques de la face, mais aussi une configuration où les relations d'interdépendance avec les auditoires du hockey – dont l'enquêteur fait partie – demeurent importantes, les joueurs « confirmés » et « élites » apparaissent davantage « contraints » de produire un discours s'articulant autour d'une sortie réussie. Les joueurs dont la carrière a été moins reconnue tendent également à mettre en scène leur sortie et l'« honneur des petits », mais sont tenus de l'exprimer de manière moins directe et ostentatoire. Aucun joueur identifié parmi les joueurs « recalés » ou « précaires » n'a d'ailleurs émis le souhait d'avoir une sortie réussie et remarquée, c'est-à-dire une « sortie par la grande porte ». Comme si leur carrière moins durable et moins reconnue leur imposait une certaine déférence à l'égard des « autres » joueurs et les empêchait ainsi d'aspirer à une telle

issue, à tout le moins de le formuler explicitement. Les joueurs « confirmés » et « élites » sont en revanche en position légitime de pouvoir y prétendre et sont pour ainsi dire – malgré les contraintes initiales liées à leur statut – libérés de cette mise en forme spécifique :

*Quand je suis allé terminer la saison à \*\*\* (LNB), là j'avais décidé que j'arrêtais. Je me suis dit : « J'espère qu'on ira loin comme ça j'arrête ma carrière sur un truc positif ». On peut peut-être aller en finale si ça joue bien, l'entraîneur était super motivé pour faire aller l'équipe loin... Parce que si j'étais resté à \*\*\* (LNB) ça se serait terminé un peu en queue de poisson cette histoire... Donc même que c'était compliqué d'aller là-bas, parce que je venais d'emménager dans ma maison, je commençais une formation, mais c'était génial de pouvoir finir comme ça ! C'était trois mois et je savais que j'arrêtais après. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

La dimension « volontaire » de l'arrêt – qui plus est pour les joueurs dont la carrière a été durable – apparaît essentielle dans le récit d'une sortie légitime. Les joueurs se plaisent d'ailleurs à souligner qu'il leur aurait été encore possible de poursuivre en LN :

*J'avais encore une offre pour jouer en LN, mais c'était compliqué avec le boulot, et donc j'ai préféré aller jouer en 1<sup>ère</sup> ligue. Mais j'ai hésité à y aller parce que j'avais tellement fini sur un beau souvenir, avec la promotion en LNA, que là de retourner en 1<sup>ère</sup> ligue... Mais j'ai dit : « Ok j'accepte le défi ! », parce qu'ils voulaient remonter en LNB. Alors je suis parti à \*\*\* et la première année on est remontés directement en LNB ! On était vraiment une bonne équipe, on est montés et comme ça j'ai fini sur une promotion, c'était chouette de finir comme ça. (Adam – confirmé, études, seul)*

*À ce moment-là j'ai quand même un sentiment d'accomplissement, parce que j'aurais pu continuer, mais j'me suis dit : « J'ai pas envie de finir sur une relégation, alors je finis comme ça ». Donc j'ai pris la décision d'arrêter sur une bonne saison. (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

« Sortir avec les honneurs » apparaît comme un élément important du récit des fins de carrière et renvoie à leur dimension ritualisée et sacralisée. Ce phénomène est d'autant plus marqué pour les joueurs « élites », dont la « grandeur » du temps sportif (Guiot, Ohl, 2008) fait écho à celle de leur sortie. Pour les joueurs identifiés dans ce profil, une sortie par la « petite » porte peut donc être vécue comme une étape dissonante par rapport à la « grandeur » de la carrière :

*Moi je suis vraiment content de la carrière que j'ai eue. J'ai eu la chance de jouer toutes ces années en LNA, j'ai même pu participer aux championnats du monde, pour moi c'est une belle carrière. Par contre la dernière saison, je ne savais pas si j'allais encore jouer ou si j'allais commencer ma formation. J'étais entre-deux, c'était une période assez difficile quand même. Et bon moi j'aurais quand même vraiment aimé jouer jusque... faire au moins la moitié de la saison, pour avoir une fin de carrière... Parce qu'en fait moi j'ai arrêté sans avoir une fin de carrière un peu. Parce que j'ai fini la saison d'avant. Je savais déjà que je m'étais lancé un peu dans les inscriptions pour les examens... J'avais déjà regardé, mais je savais pas encore si j'allais arrêter ou pas. Je savais que c'était une possibilité, mais sans savoir exactement. Donc je regrette un peu de ne pas avoir eu une fin de carrière et une sortie... pas digne, mais une belle sortie. Mais bon après j'ai assez vite passé à autre chose, parce que j'étais à fond dans ce nouveau défi, dans cette nouvelle vie qui commençait. (Basile – élite, sans occup., famille)*

Si Basile exprime une certaine amertume par rapport à sa sortie jugée décevante, elle n'est que passagère, son nouvel engagement professionnel lui permettant de prendre de la distance avec cette issue. La « contrainte » n'est donc pas mécanique, mais dépend des auditoires jugés importants. La possibilité de mobiliser d'autres registres favorise une certaine distance avec la croyance que l'avenir se joue essentiellement au sein du « milieu ». À l'instar de Basile, Arthur souligne le fait d'avoir volontairement mis un terme à sa carrière, mais exprime également ses regrets de ne pas avoir pu la terminer comme il l'aurait souhaité, c'est-à-dire en apothéose :

*Dans le vestiaire c'était plus pareil... Moi j'avais d'autres besoins aussi et à un moment donné je me suis dit : « Mais là j'ai plus envie j'crois... » Et tout d'un coup \*\*\* (LNB) ils étaient aussi indécis... Toi t'es quand même un peu plus vieux, t'es un peu cher... Parce que j'avais aussi d'autres offres... Mais j'ai dit : « Non stop là ». Moi je voulais finir sur un titre et une promotion. Une belle sortie d'un joueur c'est comme Sandro Bertaggia (21 saisons en LN et plus de 100 sélections nationales) qui a*

*fini sur un titre de champion suisse. Et je pense que moi c'était aussi mon but, c'était de sortir sur un titre et une promotion. Donc j'ai eu quand même si tu veux une tristesse de ne pas avoir pu finir de cette manière... (Arthur – élite, sans occup., famille)*

Pour Arthur, cette logique de l'honneur liée à sa sortie de la LN s'observe également avec l'arrêt de sa carrière internationale, qui peut, pour les joueurs identifiés dans ce profil<sup>166</sup>, être vue comme une première « retraite » sportive, une répétition générale avant la sortie définitive :

*Moi je voulais finir en beauté, voilà. J'étais assistant<sup>167</sup> aux JO et je me suis dit : « Voilà moi je veux finir comme ça ». J'ai envie de finir en beauté et pas de partir sur un « Arthur maintenant il est un peu vieux, on va pas le prendre... », ça ça m'aurait fait un petit peu mal, donc après les JO j'ai dit : « Ok... stop » (Arthur)*

De façon cohérente par rapport à son récit portant sur sa sortie de la LN, Arthur exprime également l'importance de soigner son retrait de l'équipe nationale. À ce titre, le discours d'Alexandre semble, en apparence, en léger décalage avec celui des joueurs « élites », en premier lieu dans son discours concernant l'arrêt de sa carrière internationale :

*Au bout d'un moment j'ai arrêté l'équipe nationale dans l'idée de... Je me suis dit : « Economise toi et comme ça tu pourras jouer quelques années de plus en LNA... » Sans penser du tout que j'allais en faire autant... Et là quand j'ai arrêté ma carrière internationale par contre j'ai pas voulu faire des communiqués de presse... J'ai dit à l'entraîneur : « Lâche moi un peu la grappe et on y va en douceur... » J'étais pas obligé de faire des trucs dans la presse pour dire que j'arrête ma carrière internationale... Je m'en foutais un peu quoi. (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

Ce détachement paraît pourtant mis en scène et cacher un besoin de reconnaissance néanmoins présent, une impression qui se retrouve notamment dans le récit de sa sortie de la LN (encadré 6.5). En effet, le joueur semble chercher à le dissimuler au travers d'un discours alambiqué autour de la « transition corporelle », en alternant abruptement avec des références explicites au besoin de laisser une trace pérenne et de conserver son statut.

#### **ENCADRÉ 6.5**

##### **La saison où t'arrêtes, c'est toi qui prends la décision de...**

*Ouais c'est moi qui arrête, après 25 ans... Ecoute moi j'avais une petite crainte, c'était... comment j'allais pouvoir... je veux pas dire pouvoir vivre sans le hockey... mais comment j'allais vivre sans le hockey, pas « pouvoir vivre », mais « vivre » sans le hockey. Est-ce que j'allais toujours pouvoir garder mes réflexes ? Est-ce que j'allais prendre du poids ? Je me suis posé mais 10'000 questions quoi... et puis tout d'un coup j'avais lu... je lis pas mal... et j'avais lu une chose qui m'a vachement réconforté, c'était que l'après-carrière une chose qu'on pouvait pas vous enlever, c'était justement la carrière. Et tout d'un coup je me suis dit : « Ah ! ça, ça va rester... », tu vois j'avais peur... pas dire de passer dans l'oubli, du tout... On m'a demandé pour mettre mon maillot dans le haut de la patinoire... je leur ai dit non... et ils l'ont quand même fait. J'étais pas obligé d'avoir mon maillot qui était pendu. Et maintenant avec un peu de recul, je me dis : « Ok, ben ça on va pas pouvoir me l'enlever... » voilà... c'était juste ça... Mais j'allais me dire : « Comment je vais être au volant en étant plus joueur de hockey... ? »*

##### **Mais alors davantage dans le corps...**

*Ouais ouais plus... exactement, ouais exactement. Je me suis posé plein de questions de ce côté-là, pas du tout côté intellect ou comme ça... pas du tout... au contraire ça m'a permis de...*

<sup>166</sup> Tous les joueurs identifiés parmi les joueurs « élites » ont en effet été sélectionnés au moins une fois avec l'équipe nationale.

<sup>167</sup> Toutes les équipes nomment un capitaine (qui porte la lettre « C » sur son maillot au niveau de la poitrine) et deux assistants (qui portent la lettre « A »). Le capitaine est le seul à pouvoir aller parler aux arbitres en cas de litige. Au cas où ce dernier se retrouve dans l'impossibilité de pouvoir le faire, l'un des deux assistants le remplace. Au-delà de cette fonction pratique, le fait d'être nommé « capitaine » ou « assistant » revêt également une dimension symbolique et honorifique.

Passer à autre chose ?

*Mais c'est comme mes stats de goals... j'ai 420 goals à peu près et 450 assists... et sur mes stats y'a rien qui joue...*

Y'a pas assez ? (rires)

*Ouais y'a pas assez !!! (rires) Chier y'a pas assez nom de bleu ! Ma première année elle est pas comptée, parce qu'il y avait pas encore les playoffs... (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

En évoquant la représentation finalement positive de son maillot suspendu, ou encore le rappel de ses statistiques – sorte de bilan chiffré et immuable de sa performance sportive –, Alexandre exprime sa peur d'être oublié et une volonté de réussir sa sortie. Le joueur semble cependant tenter de masquer cette dimension en faisant partiellement reposer ses inquiétudes sur la baisse de ses capacités physiques liées à l'arrêt de la compétition. Cette mise en scène du corps est plus largement caractéristique des joueurs issus de sa génération. Si Alexandre attache une importance au prolongement symbolique de sa carrière, Achille déclare quant à lui la prolonger physiquement. En descendant progressivement dans les catégories de jeu, ce dernier fait en effet partie des rares joueurs « élites » qui continuent à pratiquer après leur sortie de la LN (cf. tableau 6.11, p. 363). N'ayant pas l'impression d'être « sorti » ou d'avoir mis un terme à sa carrière, il semble toujours dans la croyance que le jeu vaut la peine d'être joué pour sa dimension ludique, mais également financière. Sa situation renvoie également à une certaine forme d'enfermement, dans la mesure où, étant sans formation, il manque d'alternatives professionnelles :

*Honnêtement je crois pas que ça m'a posé un problème de descendre en LNB... parce que quand tu aimes le sport... après finalement que tu sois en LNA ou en LNB, quand t'es dans une équipe, dans un bon groupe avec une bonne ambiance... Bon quand t'es plus jeune c'est différent parce que t'as des objectifs... d'essayer d'aller toujours plus loin, c'est clair... Mais moi là à un certain âge, ce qui importe c'est de gagner ta vie, ça c'est clair... et en ayant du plaisir. Du moment que tu gagnes ta vie et que t'as du plaisir... ce que disent ou pensent les autres tu t'en fous... T'as déjà quand même un bon bout de fait derrière toi à un haut niveau, c'est moins important... Et même après quand j'ai continué à jouer en 1<sup>ère</sup> ligue ou même plus bas, ça me permettait de mettre du beurre dans les épinars et de continuer à avoir du plaisir en jouant. Donc on parle de ma fin de carrière, mais j'ai pas vraiment le sentiment d'avoir arrêté tu vois ! (rires) (Achille – élite, sans occup., couple)*

Ainsi, sortir de manière honorable ne revêt pas la même signification pour l'ensemble des joueurs, à tout le moins au niveau des récits qu'ils en font. Les joueurs qui ont connu des carrières moins durables et reconnues ne s'arrogent pas le droit de l'exprimer explicitement, mais dans le même temps, se sentent potentiellement moins tenus de « sortir par la grande porte ». Davantage « contraints » par l'éclat de leur passé sportif, les joueurs « confirmés », et a fortiori les « élites », se doivent en revanche de faire un récit de leur sortie à la hauteur de la position qu'ils ont occupée au sein de l'espace de la LN. Cette logique de l'honneur est d'autant plus importante que certains sont encore dans la croyance que ce jeu a de la valeur. Il faut donc tenir compte de l'adhésion à la *doxa* et de l'attention portée aux jugements des membres de la collectivité. Le récit d'Arthur reflète bien cette croyance, mais celui d'Alexandre également, puisque son positionnement distancié à destination des auditoires du hockey semble mis en scène avec une certaine confusion et masquer difficilement sa satisfaction face à la reconnaissance du « milieu ». Basile semble en revanche plus détaché du « milieu ». S'il aurait certes souhaité avoir « une belle sortie », son engagement dans un nouveau défi professionnel semble l'aider à relativiser rapidement l'importance accordée à une sortie honorable. En outre, si Arthur, Alexandre et Basile désirent sortir « avec les honneurs », Achille souhaite plutôt ne pas sortir.



Au-delà de la préservation de cet « honneur des grands », une sortie réussie peut contribuer à entretenir et à prolonger symboliquement le capital sportif des joueurs dans l'optique de leur transition professionnelle au sein du « milieu », mais aussi en dehors (cf. chapitre 7). Parallèlement, la rhétorique d'une sortie réussie pourrait également constituer en-elle-même un capital, dans la mesure où elle donne à minima l'impression ou l'illusion que le joueur est « aux commandes » de sa trajectoire.

### 2.3 L'évolution générationnelle du récit de légitimation de la sortie

Au-delà de l'effet des profils de carrière sportive sur la narration des fins de carrière, les éléments constituant une sortie légitime semblent également évoluer au cours du temps et notamment s'articuler dans les récits autour de l'évolution du positionnement et de la transformation de la représentation du corps.

Au fil des générations, les récits de la sortie sont marqués par un processus de réappropriation du corps, au sens d'un soin et d'une attention accrues portés à ce dernier. Ce glissement est en lien avec le processus de professionnalisation – avec des modèles de production de la performance qui se rationalisent (cf. chapitre 4, p. 212-216), mais aussi la représentation de la pratique qui d'un « jeu » devient progressivement un « travail » (cf. chapitre 5, p. 283-286 et p. 295-305) – dans lequel le corps passe respectivement d'un moyen de jouissance et de valorisation, dont on peut parfois user et abuser, à un outil de travail, qu'il s'agit alors aussi de ménager (cf. chapitre 5, p. 225-235). La prise de distance avec la dimension enchantée de la pratique renvoie les individus à la finalité de la mobilisation et de l'engagement de leur corps.

Ainsi, si les joueurs issus de (A) mettent en scène une certaine « usure du corps » dans leur récit de la sortie, la référence à cette dernière ne constitue pas en soi un frein à la pratique mais plutôt un moyen de rappeler la norme en vigueur, celle d'une pratique virile imposant un dévouement « corps et âme » et parallèlement une certaine « mise en silence ». Le témoignage dans la presse d'un ex-joueur international ayant terminé sa carrière à la suite d'une commotion cérébrale est relativement univoque lorsqu'il fait référence à la manière dont ce traumatisme est perçu et pris en charge au cours du temps : « *Avant, on n'osait pas se plaindre, on serrait les dents et on continuait à jouer. Maintenant, on est plus attentif à cette blessure* »<sup>168</sup>. Au fil des cohortes, la question du corps occupe une place prépondérante dans les discours portant sur la sortie, jusqu'à constituer explicitement un motif de sortie légitime pour les joueurs issus de (C). Si les normes viriles valorisant le fait d'être « dur au mal » constituent encore aujourd'hui un élément central de la *doxa* du hockey, une certaine réflexivité à leur égard semble néanmoins émerger dans les discours des plus jeunes générations. La réalité plus marchande des organisations favorise probablement la réflexivité des joueurs issus de cette génération. Le corps est davantage pensé comme un « outil de travail » (cf. chapitre 5, p. 225-235) – par les joueurs comme par les clubs –, un capital important à préserver dans une démarche de rationalisation de la performance.

#### > **Un récit mettant en scène une usure du corps et un âge avancés**

Si le déclin de la reconnaissance des capacités sportives passe pour une sortie déshonorante, la référence à une certaine « usure du corps » par les joueurs issus de (A) ne semble pas perçue comme un élément associé à une sortie illégitime. Au contraire, elle participe à renforcer le sentiment d'une pratique virile qui laisse des traces dans la chair des « combattants ». Revenus du champ de bataille où ils se sont livrés corps et âme, leur organisme en porte les stigmates et permet ainsi de quitter le terrain avec les honneurs. La logique du don (cf. chapitre 5, p. 253-262)

---

<sup>168</sup> « *Hockey : la commotion cérébrale, ce fléau* » (site RTS Sport, 18.02.2016)

joue ici un rôle, dans la mesure où le sacrifice du corps autorise une sortie légitime. C'est en ce sens une sortie déférente à l'égard du « milieu » et de ce qu'il représente, puisque la croyance dans l'*illusio* que le jeu vaut la peine d'être joué, même au péril du corps, se retrouve renforcée par ce type de sortie. N'ayant pas souvent déclaré avoir quitté la LN en raison d'une blessure (cf. tableau 6.3, p. 331), l'expression de cette « usure du corps » est pourtant revenue fréquemment chez les joueurs issus de (A), qui insistent parallèlement sur le fait que cette dimension n'est toutefois pas responsable de leur sortie :

*C'est clair que des fois le lendemain t'as mal partout, le corps il ramasse pas mal quand même. C'est quand même dur hein ! Les gens ils croient qu'au goal c'est relax, mais non c'est pas tant relax que ça ! C'est quand même un sport assez rude qui te marque. Bon après c'est pas ça qui fait que t'arrêtes. (Armand – précaire, partiel, couple)*

Si le poste de gardien paraît éprouvant, les attaquants et les défenseurs ne sont également pas épargnés même si, comme Armand, ils soulignent le caractère « secondaire » des atteintes corporelles dans l'économie de la sortie. En outre, cette narration semble d'autant plus légitime que ces derniers savent que leur interlocuteur connaît également les « règles du jeu ». Ce type de discours se retrouve par ailleurs chez les joueurs issus de (A), indépendamment du type de carrière accompli ; autrement dit, autant chez les « précaires », les « confirmés » ou les « élites » :

*Physiquement c'est clair que c'est exigeant... (...) J'ai eu la chance de ne pas avoir eu de grosses blessures... Bon j'ai eu 2-3 commotions, j'ai eu les chevilles... Enfin tu sais ce qu'on peut avoir au hockey, sans avoir des gros trucs, tu sais ce que c'est... Mais après la fin elle est plus liée au fait qu'il y a d'autres choses qui se mettent en place... (Alan – précaire, études, couple)*

*C'est vrai que je commençais à en avoir marre d'avoir de la peine à me lever le matin, j'avais de gros problèmes avec les hanches, je devais faire deux à trois infiltrations par année, donc au bout d'un moment... Mais bon tu sais ce que c'est que d'être hockeyeur, tu serres les dents et tu continues... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

*Le hockey, même celui qui a été épargné par les blessures, c'est quand même usant, c'est un combat... Enfin tu sais ce que c'est... Les saisons elles sont quand même longues, même si c'est pas ça qui a fait pencher la balance pour moi... (Achille – élite, sans occup., couple)*

En nous incluant de manière récurrente dans leur discours, les joueurs nous associent à « un des leurs » et placent ainsi l'interaction dans un cadre reposant sur un partage collectif de la *doxa*. Cette association semble confirmer que les croyances sur la sortie légitime et les logiques de l'honneur sont partagées au sein du « milieu » par les joueurs de cette génération. En faisant partie de l'auditoire, la complicité mobilisée traduit ce partage de normes faisant implicitement de l'usure du corps un motif de sortie honorable, même si ce n'est pas explicitement avoué. Le fait qu'un hockeyeur interroge des hockeyeurs n'est donc par neutre. Cette affirmation est d'autant plus vraie que certains joueurs (encadré 6.6) ont découvert au cours de l'entretien notre engagement sportif et ont ainsi modifié la teneur de leur discours, notamment à propos de leurs représentations du hockey et de ses conséquences sur le corps.

#### **ENCADRÉ 6.6**

**Quel était ton rapport au hockey ?**

*Le hockey c'est clair que c'est une passion, c'est beaucoup de travail, mais c'est un job génial... Toi tu viens de quel sport ?*

**Du hockey aussi...**

*Ah t'as aussi fait du hockey ! Ah oui il me semble que je te remets maintenant... T'as joué jusqu'où ?*

**Jusqu'en LNB...**

*Ah d'accord... Ok ! Mais donc ouais le hockey d'un autre côté quand t'as des blessures c'est pas un métier facile non plus... enfin tu connais si t'as joué quoi. Les blessures c'est pas facile, c'est aussi un des aspects du métier... (Benjamin – confirmé, études, famille)*



La découverte de notre appartenance au « milieu » oriente ainsi l'interaction vers un « partage de cadre » (Goffman, 1991 [1974]). Le hockey passe ainsi d'un « *job génial* » à un « *métier pas facile* », le joueur apparaissant libéré de la mise en forme enchantée initialement délivrée. Ce changement drastique de discours souligne en outre l'apport du statut d'*insider*, qui permet d'accéder à un type de discours dépouillé d'artifices communicationnels.

Parallèlement, en lien avec l'évocation de la dimension corporelle, la plupart des joueurs issus de (A) mettent également en avant leur âge, jugé avancé pour un hockeyeur professionnel, afin de justifier leur sortie. En l'absence d'un cadre professionnel encore clairement défini, il y aurait donc chez cette génération une forme implicite ou officieuse d'institutionnalisation du cours de la vie sportive et de l'âge de la retraite – faisant écho aux travaux de M. Kohli (1985, 1989) –, qui semble faire partie de la *doxa* dominante de l'époque. En d'autres termes, les joueurs nés dans les années 1960 semblent s'imposer un « âge limite » – la barre symbolique des 30 ans semble fortement ancrée dans les esprits – ou plutôt une tranche d'âge au-delà de laquelle continuer à jouer s'inscrit en dehors de la norme et des codes en vigueur dans le « milieu ». Cette forme d'auto-restriction semble d'autant plus surprenante qu'elle n'est jamais associée à la dimension corporelle, qui apparaît encore fois uniquement en creux dans les discours :

*La saison où j'arrête j'aurais même pu continuer en LNA, mais j'avais plus envie. À un moment donné tu commences à faire un choix de vie, quand t'as passé 30 ans... J'avais déjà 32 par là autour... (Alban – confirmé, partiel, couple)*

*À passé 30 ans, moi je me basais un peu sur ce qu'avait fait les autres quoi, c'est-à-dire 32, 33, 34, voire 35 ans pour les vieux, ils arrêtaient de jouer quoi, tu te disais déjà : « Putain c'est déjà une belle carrière ! » (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

Ce motif de justification se retrouve également chez les hockeyeurs issus de (A) ayant subi la faillite de leur club (cf. les cas d'André et d'Alain, p. 240). Contrairement à une blessure handicapante, si une faillite n'induit pas nécessairement un arrêt de carrière, la mention de leur âge jugé avancé apparaît dans leur discours comme une raison légitime pour quitter la LN :

*J'ai encore continué à jouer. Mais la Ligue Nationale pour moi c'était fini, surtout à cet âge-là, à 30 ans. C'était fini. (André – confirmé, sans occup., seul)*

*Là ça a été le début vraiment des grandes questions. La LNB s'arrêtait, j'ai eu quelques discussions avec d'autres clubs, mais là j'avais 32 ans. Tu vois j'étais quand même à la fin, les clubs ils voulaient pas trop, ils payaient pas des masses. (Alain – précaire, partiel, couple)*

Pour les joueurs « précaires » issus de (A), la situation se rapproche ainsi de celle de certains danseurs observés par P.-E. Sorignet (2004a) où « les facteurs susceptibles d'entraîner la sortie du métier est la combinaison de la précarité matérielle et de l'usure physique (blessures) » (p. 114), à la différence que cette dernière, conformément aux logiques de l'honneur observées chez cette génération, n'est pas avouable directement. La référence à l'âge peut être également couplée avec celle du nouvel engagement professionnel, qui offre un espace de valorisation alternatif et libère, dans le cas d'Alan, la mise en forme concernant la baisse de ses performances sportives :

*Après mes études j'avais commencé une nouvelle formation à la banque. Je m'investissais de plus en plus dans le milieu bancaire et ça me plaisait tu vois. Et de l'autre côté je vois que j'arrive au bout de mes compétences et j'me dis : « Bon ben voilà à 28 ans... la passion s'éteint un peu quand même ». Mes performances elles étaient pas super non plus, en tout cas dans ces dernières saisons... et j'me dis : « Ouais... j'arrive au bout quoi et maintenant il faut que je passe à autre chose » J'ai quand même 28 ans... (Alan – précaire, études, couple)*

*Ils étaient encore en LNB, mais moi j'avais 34-35 ans. Et bon là j'avais le boulot pratiquement à 100%, j'avais augmenté mes heures, parce que chaque année quand t'enseignes, t'as les heures qui augmentent. J'avais également l'école professionnelle qui me donnait des heures, donc c'était pratiquement impossible pour moi d'aller jouer en LNB, à 35 ans en plus. (Adam – confirmé, études, seul)*

Possédant un motif valable pour mettre fin à sa carrière en LN, puisque son engagement professionnel nécessite désormais un investissement en temps conséquent, Adam mentionne tout de même par deux fois son âge pour justifier son arrêt. Au-delà de la représentation collectivement partagée d'une limite d'âge, ce dernier peut toutefois renvoyer l'individu à une réalité concrète, notamment au travers des interactions avec les autres joueurs :

*J'ai jamais vraiment ressenti de lassitude. C'était du plaisir. T'arrives dans le vestiaire, tu fais 2-3 blagues... Ouais c'est vraiment l'esprit d'équipe, si tu l'as pas tu te dis : « Wouah ! Lui il me fait chier... », mais moi j'ai jamais eu de problèmes avec mes coéquipiers, j'ai toujours eu une bonne relation... dans le vestiaire et hors vestiaire. Et là si tu veux la dernière année à \*\*\* (LNB), là je me suis dit : « Ah ça m'fait chier d'aller m'entraîner... », j'avais plus l'envie mais surtout parce qu'il y a des jeunes qui arrivent aussi et que tu peux presque être leur papa quoi ! Les conneries qu'ils font, toi tu les as faites des années avant ! Donc là tu te dis : « Ouais là je crois que c'est bon ! »  
(Arthur – élite, sans occup., famille)*

Ainsi, les compétences sportives sont peu souvent remises en question dans les récits de la sortie des joueurs issus de (A). La narration de cette étape repose d'une part davantage sur un rappel des effets de la pratique sur le corps – sans pour autant faire le lien explicitement avec leurs aptitudes sportives et leur capacité à poursuivre leur engagement au sein de la LN –, d'autre part sur une auto-perception collectivement partagée d'un « âge de la retraite » légitime. Ces représentations pourraient être en lien avec le sentiment d'avoir vécu une parenthèse enchantée plutôt qu'un engagement professionnel (cf. chapitre 5, p. 295-305) qu'il s'agit de ne pas prolonger indéfiniment. De manière plus concrète, les croyances développées sur un âge limite pourraient également se développer à partir d'un effet réel et ressenti sur les corps en lien avec l'hygiène de vie et la préparation physique moins poussée des joueurs de cette génération (cf. chapitre 5, p. 273-276). À l'instar des autres éléments soulevés, cet effet n'apparaît toutefois pas directement dans les discours, puisqu'il renvoie à une représentation non conforme de la *doxa* dominante en vigueur pour cette génération de joueurs.

### **> Le récit de la « vie de famille » comme cycle social légitime**

Les joueurs des générations suivantes ne font plus aucune référence à leur âge dans le récit de leur sortie de la LN. Les discours s'articulent plutôt autour de la volonté d'entrer dans un nouveau cycle de vie – s'investir davantage dans la vie conjugale, fonder une famille – ou à tout le moins autour du prétexte que cette nouvelle configuration remet en question leur engagement sportif. Les carrières sportives, qui deviennent au fil des générations plus exclusives – au niveau des engagements parallèles professionnels (cf. graphique 4.10, p. 190) mais aussi de la vie privée (cf. graphique 4.14, p. 201) – contraignent ainsi progressivement les individus à remettre à la période d'« après-carrière » certains engagements que les joueurs issus de (A) maintenaient ou entreprenaient encore en parallèle de leur carrière sportive. Les données sur la situation privée des joueurs au moment de la sortie en attestent (cf. graphique 6.4, p. 337).

Avoir des enfants – et accessoirement se marier – est ainsi présenté par les joueurs issus de (B) comme une cause légitime de sortie. Pour les rares joueurs qui continuent à évoquer leur âge, ce dernier semble renvoyer à une logique – plutôt révolue – de cycles de vie institués (Kohli, 1989), où chaque âge est associé à des étapes, notamment celle qui consiste à fonder une famille :

*Moi j'étais trop dans le hockey. Quand j'ai eu 30 ans, j'avais beau être en LNA tout ça, mais je me disais : « Pourquoi je fais du hockey ? Pourquoi j'ai pas bossé comme un gars normal qui a un salaire, qui est marié, qui a deux gamins et une villa... ». C'est la vie familiale que tu peux pas avoir à côté qui te manque à la fin, parce qu'avec le hockey tu bouges tout le temps c'est difficile.  
(Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Le cas de Bob renvoie typiquement à un affaiblissement de l'adhésion et à un questionnement de ses croyances. D'autres comme Billy se retrouvent dans des situations plus précaires – économiquement, mais aussi symboliquement car l'adhésion est encore vive – et avec un espace des possibles réduit, pourtant le discours de légitimation mettant en avant la vie de famille demeure. L'évocation de l'âge n'est également pas en lien avec une certaine forme de « vieillesse » ou d' « usure du corps » mais bien associée à nouveau cycle de vie :

*Ah si j'avais pu continuer, bien sûr ! J'avais l'appartement là, pas de raison de partir. Mais bon l'entraîneur ne m'aimait pas tellement. Et comme le président n'y connaissait rien... j'ai pas voulu me battre. Mais bon j'avais quand même encore l'espoir de retourner à \*\*\* (LNB) ou ailleurs. Continuer, j'aurais pu continuer je pense, mais après ma copine est tombée enceinte, j'avais 27-28 ans, donc je me suis dit que c'était une bonne raison de commencer à bosser. Donc c'est très bien qu'elle soit tombée enceinte à ce moment, ça a stoppé mes idées de vouloir continuer en LNB. Ça m'a ouvert les yeux... (Billy – précaire, partiel, couple)*

Billy semble effectivement avoir moins de marge de manœuvre que Bob, mais insiste tout de même sur le fait qu'il aurait pu continuer à évoluer en LNB. L'arrivée de son premier enfant sonne dans sa situation comme une forme de « délivrance » – d'un espace cloisonné impliquant renoncements et sacrifices (cf. p. 314 et 315) mais aussi d'une certaine précarité – et lui offre ainsi un prétexte légitime de sortie. Parallèlement au manque d'alternative, son engagement sportif semble partiellement reposer sur une logique du don avec ses systèmes d'obligation, où l'investissement « corps et âme » est un moyen de rendre à la pratique.

La même structure discursive – alliant une non remise en cause de leur capacité à continuer en LN et une nouvelle situation familiale – se retrouve également chez les joueurs « précaires » issus de (C) (encadrés 6.7 et 6.8).

#### **ENCADRÉ 6.7**

##### **Comment ça se passe quand tu arrêtes en LN ?**

*La saison où j'arrête, j'ai connu une de mes meilleures saisons... Ils voulaient me garder à partir de novembre, rapidement ils sont venus. Mais à ce moment-là, à cause de tout, les trajets, la fatigue, la vie de couple, mon gamin que je voyais quasiment plus, je partais le matin à l'entraînement il dormait, je lui faisais un bisou, je rentrais le soir, je papotais un petit moment... il allait se coucher... je profitais pas de mon fils. Donc là c'est pour mon fils que je me suis dit : « Ecoute moi j'attends, on attend février, on attend la fin de la saison pour voir ce que je fais ». À la fin de la saison ils revenaient à la charge, j'leur ai dis : « Ecoutez si je veux venir jouez chez vous, je dois déménager toute la famille, donc il faut aussi trouver du boulot pour ma copine ». Et là je me voyais pas déplacer toute la famille dans un canton suisse-allemand. Moi j'ai jamais eu de soucis de langue, mais voilà.*

##### **Est-ce qu'il y avait une option que t'aïlles en LNB ailleurs ?**

*J'ai pas cherché. J'aurais pu je pense, mais j'ai pas cherché. \*\*\* (1<sup>ère</sup> ligue) quand ils ont su que j'allais gentiment... ils m'ont contacté. Pour te dire, l'année passée il y a encore des clubs de LNB qui m'ont téléphoné pour savoir ce que je faisais. C'est vrai que dans toute cette période là, mon objectif premier c'était toujours le hockey et quand le fiston est arrivé, voilà, c'est là que j'ai commencé à penser différemment, reconversion, qu'est-ce que je fais ? Là d'avoir mis fin à la Ligue Nationale pour ma famille, j'ai aucun regret. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Carlos, qui semble objectivement avoir peu d'options pour maintenir son engagement en LN dans des conditions acceptables, met en avant ses obligations familiales comme motif légitime de sortie. Sa situation n'indique pas vraiment de diminution directe de son adhésion au hockey mais plutôt une tension entre ses différents statuts. La façon dont il perçoit son rôle de père devient incompatible avec son rôle de joueur investi, ce qui le conduit effectivement à mettre un terme à sa carrière en LN. Il se retrouve ainsi dans la situation de certains individus analysés par S. Denave

(2015) qui « changent de métier pour ne pas changer leurs manières d'être et de faire » (p. 192). L'auteure analyse les liens existants entre rupture professionnelle et biographique et relève que certaines transitions professionnelles se réalisent dans une forme de continuité et n'engendrent pas nécessairement de rupture dans le parcours de vie. Au contraire, elles permettent de maintenir certaines dispositions mises en péril par le précédent métier, notamment celles liées à la vie de famille. Il s'agit autrement dit de changer pour ne pas changer, même si au final pour Carlos, sa nouvelle occupation professionnelle conjugée à la prolongation de son engagement sportif au sein de la ligue amateur ne lui permettra pas de dégager davantage de temps pour sa famille (cf. suite p. 366). En continuant de jouer et d'accorder un temps conséquent au hockey, Carlos semble mettre en danger sa situation conjugale, qui ne résistera d'ailleurs pas à l'épreuve de cette nouvelle configuration. Un cas qui questionne le fait d'ériger la « famille » en motif légitime de sortie. Au final, son discours présente le passage d'un don de soi à un autre, mais sa position au sein de la LN lui offrait peu d'alternatives. Ses nouvelles modalités d'engagement demeurent en tension et sa narration est adaptée à la situation en permettant notamment de rétablir une certaine cohérence.

Si le cas de Christophe (encadré 6.8) s'apparente également à une « sortie de la précarité sportive pour la famille », sa décision s'articule cependant davantage avec une possibilité concrète d'insertion.

#### **ENCADRÉ 6.8**

**Tu termines sur un titre en LNB et l'année d'après tu vas en 2<sup>ème</sup> ligue et tu commences à travailler. T'as utilisé les réseaux du club pour trouver du boulot ?**

*Non c'est pas ce qui s'est passé. En fait... j'ai eu des changements dans la vie... On a eu un enfant et c'est ça qui a décidé. On s'est mariés et on a eu une fille. Donc c'est plus ça...*

**Donc ce n'est pas non plus une saturation au niveau du hockey...**

*Non c'est que j'ai surtout toujours eu derrière la tête une idée de reconversion. Parce que je me suis rendu compte à quel point c'était difficile de trouver un boulot. Là si j'ai commencé l'uni c'est aussi parce que j'ai jamais réussi à trouver un travail à 50 %. J'aurais probablement travaillé sinon...*

**Est-ce qu'il y'avait une option pour que tu continues en LNB ?**

*Alors cette année ça aurait été envisageable, parce qu'ils voulaient que je reste. Moi j'ai hésité longtemps et puis j'ai trouvé du travail chez \*\*\* (entreprise de transport logistique), quand même par une personne que je connaissais du hockey... Mais ça s'est passé vraiment... à un jour d'intervalle j'allais signer mon contrat à \*\*\* (LNB) pour l'année suivante et il m'a téléphone l'après-midi : « C'est bon on t'engage » et puis ben voilà... là j'ai décidé d'aller jouer en 2<sup>ème</sup> ligue.*

**Et ça se joue vraiment à un jour près ? Si tu n'avais pas décroché le job...**

*Je jouerais encore à \*\*\* (LNB) ouais. C'était pas tellement histoire de dire : « Je finis sur un titre... », c'est clair que c'est mieux comme ça, mais là c'est pour ma fille, c'est sûr et certain. C'est 100 % ma fille là. (Christophe – précaire, études, couple)*

Son discours rappelle la déférence liée à son statut de joueur « précaire », puisque ce dernier ne met pas en avant le fait d'être « sorti par la grande porte ». Au contraire, alors que le titre de champion obtenu aurait pu constituer un motif de sortie honorable et légitime, Christophe préfère souligner son engagement envers sa famille pour exprimer les raisons de sa retraite. On peut par ailleurs se demander en quoi, pour des joueurs de cette génération, le fait d'avoir un enfant rend socialement légitime de sortir du hockey. Si certains confient devoir sortir d'une certaine précarité, d'autres en revanche semblent plutôt souligner l'incompatibilité du rôle de père et de celui de hockeyeur.

### > Vers un discours hygiéniste et prophylactique

La place du corps n'est pas totalement absente des récits mettant en scène l'entrée dans un nouveau cycle de vie de familial. Au contraire, l'émergence et la mise en avant de cette « contrainte » familiale au sein du réseau d'interdépendances des joueurs – qu'elle soit réelle, imaginée ou souhaitée – est l'occasion pour eux de réactualiser leur disposition à se soumettre « par corps », tout en servant d'« événements » pour justifier une prise de distance avec la *doxa* en fin de carrière. Ce type de discours apparaît déjà chez certains joueurs issus de (B) mais surtout chez ceux issus de (C) :

*Au bout d'un moment tu... comment dire ... J'ai senti qu'il y avait des trucs plus importants. Quand j'ai eu mes enfants, tu te dis : « Est-ce que j'ai encore envie d'aller me coucher devant un shoot ou de me prendre une commotion ? » Enfin je connais peu de joueurs qui sont devenus meilleurs après avoir eu des enfants, tout sport confondu je pense. Psychologiquement... je pense que pour être vraiment bon, surtout dans un sport comme le hockey, faut être prêt à traverser un mur quoi ! Et quand t'as des enfants, tu te dis : « Mouais... j'ai plus envie de tout ça quoi ! ». Donc en voyant mes enfants, je me suis dit : « Ouais c'est bon quoi... ». (rires) (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

*Je me rends compte que voilà... et surtout que j'ai eu deux bonnes commotions... pas non plus énormes, mais... La première c'était en 2008 et la deuxième en 2011... Et après j'en ai eu encore une petite en 2013. Mais je me suis rendu compte que des fois je suis plus autant motivé qu'avant... La perspective d'avoir maintenant un enfant avec ma copine ça te fait prendre plus de recul, t'as moins envie de tout ça, donc là je vais certainement arrêter. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

La transition à la parentalité des joueurs semble ainsi toujours constituer un discours légitime de désengagement, mais en étant cette fois associée à une « reconfiguration » de leurs dispositions à « soumettre » leur corps à un traitement éprouvant et, de là, à être plutôt dans une optique de préservation. Ces récits pourraient toutefois renvoyer à une mise en scène discursive dans la mesure où des différences peuvent être relevées en les comparant à ceux d'Arthur (cf. p. 202) et Basile (cf. p. 203), devenus père au milieu de leur carrière et dont l'adhésion et le rapport au hockey ne semblent pas vraiment avoir été affectés par l'arrivée de leurs enfants. En revanche, ce procédé narratif semble renforcé chez Corentin – comme chez Billy, Carlos ou Christophe – par sa condition de joueur précaire qui ajoute un élément négatif au rapport coûts/bénéfices établi – bien qu'il ne faille pas oublier pour autant sa relation difficile avec son nouvel entraîneur (cf. p. 209) :

*En plus au bout d'un moment tu te demandes si tous ces sacrifices ça vaut la peine... Des sacrifices au niveau de ton corps et de ta santé hein, parce que j'en ai quand même fait un burnout aussi... Si t'es en LNA et que tu gagnes bien ok... mais je me suis aussi rendu compte que la LNB par rapport à la LNA, il y a beaucoup de sacrifices mais t'es pas très bien payé... Donc là je songe à arrêter parce que la santé t'en as qu'une... (Corentin)*

Ce discours préventif et sanitaire est davantage caractéristique des joueurs issus de (C) – voir également les doutes exprimés à ce sujet par Colin (cf. p. 232) – et ne se retrouve pas vraiment sous cette forme dans les récits des générations précédentes, notamment parce que le hockey est auparavant davantage vécu comme une parenthèse enchantée. Le mode d'adhésion a changé avec le processus de professionnalisation, le sacrifice de l'arrêt peut paraître moins important dans un espace où les liens sont davantage contractualisés et l'ancrage moins fort (cf. p. 315-320). Dans cette configuration, l'arrivée d'un enfant, avec la définition du rôle de père, conduit à une plus grande distance avec le rôle de hockeyeur. Les discours prophylactiques apparaissent ainsi en décalage avec le *doxa* de l'époque, qui s'articule plutôt autour d'un « corps jouissant », alors que le processus de rationalisation de la performance observé au fil des cohortes transforme les représentations du corps en l'associant davantage à un « outil de travail » qu'il s'agit de préserver (cf. p. 225-235). Si le discours de Camille (encadré 6.9), identifié parmi les joueurs « élites », semble renvoyer à davantage d'autonomie concernant le choix de sa sortie, il met surtout en avant ce souci de « préservation du corps ».

### ENCADRÉ 6.9

La plupart des joueurs avec qui je m'entretiens ont terminé leur carrière... Si t'essaies de te projeter, tu te vois jouer combien de temps...?

*Ben regarde, là j'ai 26 ans maintenant. J'ai l'impression que ça fait 200 ans que je suis dans cette ligue ! (rires) Non mais j'ai joué déjà quoi... 500 matchs en LN. C'est sûr que j'ai envie de finir cette formation qui dure encore trois ans...*

Parce que ça tu prends un peu plus de temps pour la faire ?

*Ouais... en fait c'est une formation sur quatre ans et demi si tu veux. Et puis après je dirais que... j'espère sincèrement que j'aurai la lucidité au moment où je verrai que je suis plus assez bon, au top physiquement, d'arrêter. Mais le problème c'est que t'as toujours... c'est que les contrats sont tellement importants que tu te dis : « Tiens je vais faire encore une année... », mais ce qui est faux, il faut pas faire l'année de trop parce que là tu vas te faire ramasser physiquement, c'est là que tu vas payer le prix, parce que t'arrives contre des jeunes... maintenant t'as l'impression que c'est tous des monstres ! (Camille – élite, études, seul)*

Ce discours portant sur cette conscience accrue des conséquences néfastes – immédiates ou différées – sur la santé fait écho à la temporalité différenciée de l'anticipation observée au fil des cohortes (cf. p. 320-328) et plus largement au processus de professionnalisation et de rationalisation de la performance.

Les changements dans les modèles d'organisation semblent ainsi influencer le rapport au métier et la sortie légitime au fil des générations<sup>169</sup> en modifiant notamment la place et la représentation du corps dans les récits. Pour les joueurs issus de (A), la référence au corps et à son usure permet de rappeler la dimension virile de la pratique mais s'efface lorsqu'il s'agit de lui attribuer une quelconque responsabilité dans le processus de sortie. Engagés dans des organisations où les modèles de production de la performance demeurent encore « artisanaux », les joueurs de cette génération bénéficient encore d'une certaine autonomie, notamment au niveau de leur engagement par corps. Les carrières sont encore marquées par une préparation physique, une hygiène de vie et une intensité compétitive relatives, si bien que le corps est plutôt perçu comme un « moyen de jouissance » (cf. p. 273-276). Quant à la mention récurrente de l'âge, elle semble davantage marquer une absence de repères normatifs professionnels et une forme de culpabilité à prolonger ce qui, à l'époque, était davantage considéré comme un « jeu », qu'une volonté d'association avec un déclin des performances sportives. Si la référence à l'âge permet auparavant de justifier la fermeture d'une parenthèse enchantée, son évocation devient dans le discours de légitimation des joueurs issus de (B), un rappel à l'ordre social cristallisé autour de la question des enfants et de la fondation d'une famille. Enfin, pour les plus jeunes générations observées, ce recours à l'« excuse familiale » s'articule dans le même temps avec une attention accrue portée au corps, dont l'anticipation et la prévention de son usure devient un motif légitime de retraite sportive. Il y aurait donc une forme de nouvel accord au sein du « milieu » – des joueurs mais aussi des organisations – autour de l'appréhension du corps en « outil de travail » (cf. p. 279-281). Dans ces modèles organisationnels, où le corps est la principale ressource de production de la performance et du capital sportif, la préservation de ce dernier devient un motif légitime de sortie. Certains travaux – portant sur le hockey (Robidoux, 2001), mais aussi le football (Rasera, 2012a ; Roderick, 2006 ; Roderick, Waddington, Parker, 2000), le football américain (Waddington, Roderick, 1996) ou le rugby (Fenton, Pitter, 2010 ; Howe, 2001) – montrent néanmoins que les organisations ont plutôt tendance à user les corps dans l'optique de produire de la performance et rendent ainsi compte de logiques de rationalisation partielle ou à court

<sup>169</sup> Voir également les effets sur la perception des dispositions et des compétences (cf. chapitre 7, section II, pt. 2.2, p. 456).

terme mais pas vraiment de préservation de leurs « corps de travail ». Ce constat renforce le fait qu'il s'agit avant tout de discours visant à légitimer la sortie, mais qui ne correspondent probablement pas totalement à la réalité imposée par les organisations.

Ainsi, sortir de la LN ne revêt pas les mêmes significations pour l'ensemble des joueurs interrogés, la diversité de la production narrative attestant de l'effet de déterminismes sociaux et structurels. Au-delà de ces variations, il demeure toutefois que la plupart tendent à produire un discours de légitimation de la sortie reposant sur une logique de l'honneur, quelle que soit la manière dont elle se manifeste.

Cette logique est influencée initialement par les modalités de sortie, en particulier si la fin de carrière est liée à un « évènement » ou à une « cause objectivable de retrait », qui libère les joueurs d'une certaine mise en scène, les autres étant en revanche davantage contraints de faire « bonne figure ». Ce maintien de la face varie cependant à plusieurs niveaux.

Premièrement, en fonction des types de carrière sportive : Les joueurs dont la carrière a été durable et reconnue semblent contraints de placer leur sortie à la hauteur de leur trajectoire sportive. En ne faisant référence qu'à de très rares reprises à une baisse des performances sportives – dont on peut raisonnablement penser qu'elle représente une cause relativement fréquente de sortie –, le récit des joueurs ayant eu une carrière moins valorisée n'apparaît toutefois pas dénué de toute mise en scène. Or cette mise en récit doit être adaptée par les individus à la position qu'ils occupent et à la *doxa* en vigueur au moment de leur sortie.

Deuxièmement, en fonction des époques : Les transformations des logiques de l'honneur au fil des générations se manifestent au travers de la représentation et de la place du corps dans les récits. Auparavant, l'usure du corps est valorisée tout en ne constituant pas un obstacle à la poursuite de la carrière ; un soin et une attention accrus à ce dernier vont cependant progressivement émerger avec le processus de professionnalisation et représenter un motif légitime de sortie. Ce phénomène traduit également un rapport au temps différencié – faisant écho aux différents degrés d'anticipation de la sortie en fonction des cohortes (cf. p. 320-326) – avec des joueurs autrefois pris par l'ethos de la passion et de la vocation qui conduit à valoriser l'instant présent, et d'autres qui projettent par la suite davantage les conséquences néfastes différées de l'engagement sportif sur le corps.

Troisièmement, en fonction du degré d'adhésion à l'*illusio* : En effet, si les modalités de sortie, les profils de carrière sportive et les cohortes structurent les logiques de l'honneur, la force de la croyance influence l'attention portée aux différents auditoires du hockey. L'économie symbolique ne s'arrête en effet pas nécessairement de « fonctionner » après la sortie de la LN. En tant qu'ancien membre, l'individu reste marqué d'une appartenance symbolique et peut conserver, temporairement ou durablement, une partie des avantages (ou des inconvénients) liés à son précédent statut ; l'adhésion plus ou moins forte à ce « jeu » dépendant en outre des différents registres que l'individu peut mobiliser.

### III. Epilogue : Devenir un « Ex »

Sortir de la LN c'est quitter un statut consacré, reconnu et valorisé, un espace pouvant constituer un support de représentation important, si ce n'est l'unique support. Sortir de la LN équivaut ainsi à devenir un « ex » – du latin : en s'éloignant de (lieu et temps) –, un « ex-joueur de LN ». Ce statut d'« ex » est particulier car il indique simultanément ce que l'individu n'est plus, mais également ce qu'il a été. Il réunit ainsi intrinsèquement une dialectique passé-présent qui alimente l'affirmation identitaire de l'individu. L'appréhension de ce nouveau rôle est à la fois interne et externe – renvoyant à l'identité pour soi et pour autrui (Dubar, 2000) –, et se façonne donc largement au travers des interactions. L'endossement de ce nouveau statut peut ainsi être vécu de manière différenciée par le sortant en fonction du type de carrière et de la période à laquelle elle a été accomplie, de la variété des registres qu'il peut mobiliser par la suite, et plus spécifiquement des configurations dans lesquelles il est enchâssé.

Analysé par S. Fleuriel et J. Vincent (2009), le cas de Marc Cécillon, ancien rugbyman professionnel français, est emblématique d'une adaptation difficile au nouveau statut d'« ex-champion ». Ancien capitaine de l'équipe nationale, le joueur sombre dans l'alcoolisme, la dépression et tue sa femme cinq ans après avoir mis fin à sa carrière sportive. Si les auteurs ne remettent pas en cause les difficultés psychologiques rencontrées par certains sportifs à la sortie de leur carrière, ils appréhendent plutôt cette problématique dans sa dimension sociale et collective. En intégrant notamment le processus de professionnalisation du rugby à l'analyse, ils y replacent la trajectoire du rugbyman, qui, socialisé sportivement dans un « amateurisme marron » a terminé sa carrière lors de l'émergence d'un « autre monde », celui du rugby « moderne » et professionnel. Se gardant de pointer du doigt la décadence des « temps modernes » et de sa « professionnalisation inhumaine » (p. 186), les auteurs argumentent plutôt que « Cécillon est une victime du passé ; il a souffert de toute la pression de la famille du rugby avec son fonctionnement discret et paternaliste qui l'a apparemment forcé à endosser le rôle non soutenable d'une sorte d'anti-héros, passionnément désintéressé et incapable du calcul vil et rationnel des mercenaires du monde de rugby qui a suivi. (...) Les mécanismes sociaux, qui avaient été si longtemps fortement acclamés, se sont écroulés dans le microcosme de rugby ; les règles ont changé et Marc Cécillon incarne la fin de tout cela » (traduit de l'anglais, p. 186). Au-delà du caractère dramatique de ce fait divers, S. Fleuriel et J. Vincent montent en généralité et soulignent l'importance du travail de contextualisation, qui passe certes par une prise en compte des configurations présentes dans lesquelles s'actualisent les comportements, mais également des dispositions et du passé intériorisé des individus.

Les hockeyeurs observés ont également évolué au sein d'un espace de pratique en mutation où les modalités d'engagement sont devenues plus exclusives mais dans le même temps plus distancées (cf. p. 313-320). Cette troisième section explore ainsi le rapport différencié au statut d'« ex-joueur de LN », en observant plus particulièrement ses modulations en fonction des profils de carrière sportive et des cohortes. Dans un premier temps, l'analyse appréhende les individus qui souhaitent ou ceux qui sont en mesure symboliquement ou physiquement de « jouer les prolongations », en rendant compte des configurations et des engagements qui contribuent plus ou moins au maintien et au rappel du statut d'« ex ». Dans un second temps, c'est le rapport et l'expérience de ce nouveau rôle d'« ex » qui sont observés au travers des discours portant sur les potentielles difficultés rencontrées après la sortie de la LN. Au-delà de l'identification concrète de moments de « flottement », c'est avant tout une nouvelle occasion d'observer la mise en scène discursive de cette période de retrait, et notamment d'analyser les logiques à l'origine de cette production narrative.



## 1. Jouer les prolongations ?

Les fins de carrière sportive sont encore souvent associées, dans les médias mais aussi dans la littérature psychosociale, à la fin d'un cycle, à un deuil (Chamalidis, 2000), voire à une « petite mort ». Les premiers travaux traitant de cette thématique mobilisaient d'ailleurs des approches issues de la gérontologie sociale (Atchley, 1981) ou de la thanatologie (Lerch, 1981 ; Rosenberg, 1981, 1982) ; évoquant ainsi un processus de « renaissance » (Coakley, 1983) pour qualifier la phase suivant l'arrêt de la carrière. Si l'effet potentiel de « rupture biographique » (Denave, 2015) lié à une sortie de carrière ou de « métier » n'est ici pas remis en cause, nous souhaitons d'une part plutôt insister sur les éléments qui demeurent et perdurent ; d'autre part, aller au-delà d'un modèle universaliste « déséquilibre-équilibre », c'est-à-dire tenir compte des contextes et des configurations spécifiques aux acteurs concernés.

Dans cette optique, « sortir de la LN » ne s'apparente pas totalement à un nouveau départ ou à une remise des compteurs à zéro faisant fi des expériences et des appartenances passées. Le passé est présent ; il se manifeste notamment dans une économie symbolique qui permet en quelque sorte aux « sortants » de « jouer les prolongations ». Le maintien ou l'usure de ce « marché de la reconnaissance » dépend en outre directement du type et de la période à laquelle la carrière sportive a été accomplie, et ultérieurement des espaces fréquentés, qui donnent lieu à des interactions renvoyant plus ou moins l'individu à son statut d'« ex ».

À ce titre, après avoir abordé l'« économie des rappels » – principalement structurée par l'effet des configurations générationnelles –, l'analyse se penche plus particulièrement sur les joueurs qui continuent ou non à jouer au hockey après être sortis de la LN, c'est-à-dire sur ceux qui, physiquement cette fois, « jouent les prolongations ».

### 1.1 L'économie des rappels

En endossant le statut d'« ex-joueurs de LN », les individus ne quittent que partiellement le « milieu ». S'ils délaissent physiquement l'espace de la LN, l'économie symbolique articulée autour du statut demeure, au moins temporairement. La durabilité de ce statut semble dépendre à la fois des propriétés des « ex » – notamment du degré de reconnaissance de leur carrière sportive mais surtout de la cohorte d'appartenance –, plus spécifiquement des configurations passées et présentes dans lesquelles ils ont vécu leur carrière, respectivement dans lesquelles ils vivent actuellement. À ce titre, l'économie symbolique liée à l'ancien statut a toutes les chances d'être durable si le joueur a eu une carrière reconnue – « confirmé » et « élite » –, plutôt sédentaire et donc, plus largement, s'il appartient aux joueurs issus de (A).

#### > Le temps des « rappels » populaires

Les joueurs issus de (A) ont été moins mobiles (cf. p. 315-318) et ont ainsi eu davantage le temps de construire des liens importants avec leur auditoire, composé des médias locaux et plus généralement des membres d'une « communauté » intéressée de près ou de loin au hockey sur glace. Ces carrières réalisées dans des configurations localement ancrées ont engendré indirectement un maintien et un entretien soutenus de l'ancien statut, même pour les individus identifiés parmi les joueurs « précaires » :

*Ah oui c'est clair qu'à \*\*\*, les gens m'associent encore au hockey, oui oui ça c'est évident, ça restera toujours je pense. Que ça soit dans le travail ou même dans la vie de tous les jours, je suis perçu comme un ancien joueur de \*\*\* (LNB). (Adrien – précaire, partiel, seul)*

Issus de la génération ayant évolué en LN dans les années 1990, les joueurs dont la carrière a été moins en vue rencontrent néanmoins une reconnaissance populaire ainsi que de fréquents rappels de leur passé sportif en raison notamment de leur fort ancrage local, pendant mais aussi après leur carrière. Les joueurs « précaires » se plaisent d'ailleurs à rappeler qu'à leur époque, la LNB attirait encore les foules (cf. graphique 4.5 p. 182), un engouement populaire participant à l'entretien durable – qu'Adrien juge même « éternel » – du rappel de leur statut de hockeyeur (voir aussi encadré 6.10) :

*À l'époque le hockey à \*\*\* c'était quand même un sport populaire, ça marchait bien, il y avait de l'engouement, plus que maintenant en tout cas. On était pas mal suivi par la presse aussi... C'était quand même l'époque où il y avait du monde à la patinoire. Du reste maintenant quand je rencontre des gens dans la région que je connais pas et quand je me présente c'est : « Ah ! T'es le gardien de hockey ! », 25 ans après... Peut-être pas tout le monde, mais les gens qui s'intéressent au sport oui. Je te dis encore régulièrement maintenant, j'me présente et les gens font directement l'association, je pense que ça reste... (Armand – précaire, partiel, couple)*

#### **ENCADRÉ 6.10**

##### **Mais sous-entendu que tu es encore perçu comme un hockeyeur ?**

*Ah oui oui ! Mais moi ça a même un impact fort quoi. Parce que moi encore aujourd'hui, les gens me disent : « Ah mais c'est toi le hockeyeur ! » Et je leur dis : « Ouais mais bon il y a 25 ans en arrière ! » (rires). Mais ça veut dire qu'à l'époque c'était fort quand même pour les gens... Je pense que ça marque plus qu'aujourd'hui je pense. Pourquoi ? j'en sais rien !*

##### **Mais en positif ?**

*Oui ça à l'air d'être le cas... Ouais bon c'est positif... c'est neutre on va dire. Ils se rappellent de ton nom parce que : « Ah c'est toi qui faisait du hockey ». Mais oui plutôt positif... en tout cas pas négatif on va dire. (Alan – précaire, études, couple)*

Si Armand et Alan insistent tous deux sur l'érosion actuelle de l'engouement populaire lié à leur club, le second confesse ne pas en connaître les causes. Armand avance quant à lui une forme d'explication incriminant le « peu de joueurs de la région auxquels les gens peuvent s'identifier ». La dimension évoquée semble probable dans la mesure où elle renvoie directement au processus de professionnalisation et à la mobilité accrue des joueurs au fil des générations (cf. p. 180). En outre, la dimension symbolique des échanges relatés est à comprendre dans l'économie de la célébrité locale. Or, l'auditoire se grandit aussi par la fierté de se sentir proche d'une personne dont le passé glorieux est reconnu localement. Ces modalités d'échange renvoient à des petits profits liés à la célébrité :

*Il me semble qu'à \*\*\* (sa ville d'origine) c'est marqué : « Alain c'est le hockey ! » Je vois avec mes anciens copains d'école, quand je les recroise, même si ça fait 15 ans que je les ai pas revus c'est : « Tu fais toujours du hockey ? », j'étais un peu la starlette à l'école. Des fois ils me disaient : « Ouais c'est super, je disais à des autres que je te connaissais ». Tu vois, ben ouais ça fait plaisir ! (rires) Et quand je suis avec des gens que je connais pas, mais qu'il y a des gens qui me connaissent à côté, c'est eux qui disent : « Ouais c'est un ex-hockeyeur » ou bien : « Lui, il a joué avec \*\*\* et \*\*\* (deux stars internationales) », ça c'est la phrase que j'entends trois milliards de fois. D'un côté j'suis monstre flatté ! Et d'un autre côté, moi j'dis toujours : « Ouais... "Ex", c'est y'a bien longtemps. » Mais moi je dis : « Le hockey c'est MA vie, c'est ma vie ! ». Et je regarde maintenant avec le regard des gens plus âgés qui suivaient à l'époque, moi je les croise ils ne me parlent que de hockey, ils me parlent de \*\*\* (LNB), il y en a qui croient que je joue encore ! Que demain je pourrais aller jouer en LNA ! C'est aussi le regard des gens autour qui entretient ça... (Alain – précaire, partiel, couple)*

Alain paraît plutôt « *flatté* » des allusions faites à l'endroit de son passé sportif – l'idée que les gens croient qu'il joue encore renvoie d'ailleurs au sentiment d'« éternité » évoqué précédemment par Adrien. Au jeu du cumul, pour un joueur issu de (A) au bénéfice d'une carrière reconnue, durable et ancrée localement, le rappel et la prolongation du statut sont pour ainsi dire à leur maximum (encadré 6.11).

#### ENCADRÉ 6.11

##### Comment penses-tu être perçu maintenant ?

*Maintenant je dois dire que... Depuis que j'ai une entreprise je réalise finalement que... je suis vraiment étonné de ce que j'ai laissé. Parce que pour moi c'est mes prédécesseurs les stars tu vois. Et puis t'arrives à des endroits et non finalement tu es aussi dans le cœur des gens...*

##### Dans les yeux des gens tu es encore le hockeyeur...

*Oui ! Tu vois j'ai été invité l'autre jour pour remercier des anciens joueurs, il y avait \*\*\*, \*\*\* (deux anciennes figures du club nées une décennie avant lui) et moi ! Et tu te dis... toi tu les vois comme... bon c'est des amis hein, j'ai joué avec, mais pour moi c'est eux qui sont montés en LNA. Alors non c'est vrai que dans le Panthéon du club... j'ai une place... Ouais vraiment et... je pensais pas l'avoir... Jamais ! Alors j'ai beaucoup de fierté je dois être honnête hein ! Mais j'pensais pas l'avoir... C'est vrai que j'ai beaucoup d'importance dans le monde du hockey et dans la région tu vois. Ça te permet de faire des choses... Donc ouais, t'as pas laissé les gens indifférents...*

##### Et tu m'disais même en Suisse romande...

*Ah ouais ouais, mais complètement. Alors je suis vraiment étonné, mais j'en suis très fier. Mais j'ai jamais pensé que... et fais quelque chose pour ça... Ben non ! C'est peut-être pour ça que... Peut-être ! Quand tu ne fais pas pour plaire... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

Dans une configuration régionalement ancrée, le capital symbolique détenu par Arnaud semble lui conférer un « pouvoir d'action » – s'étendant même au-delà de « sa » région – et contribuer à ce qu'il entretienne un rapport positif à son statut d'« ex ».

De par leurs modalités d'engagement caractérisées par un attachement plus marqué aux organisations et un ancrage local et émotionnel plus fort, la plupart des joueurs issus de (A) évoluent ainsi dans une économie symbolique durable qui les renvoie de manière fréquente à leur rôle de hockeyeur. Ces formes d'échanges et d'interactions avec les auditoires du hockey sont d'autant plus soutenues que la carrière a été durable, reconnue et régionalement ancrée.

#### > Vers des « rappels » plus éphémères, superficiels, voire non souhaités

Au fil des générations, les carrières deviennent plus itinérantes et moins ancrées (cf. p. 315-320). Ces mutations dans la manière de « faire carrière » au sein de la LN ont également des effets sur l'économie symbolique de l'« après-carrière ». Le récit des joueurs « précaires » issus de (B) contraste déjà avec celui de leurs prédécesseurs identifiés dans le même profil de carrière sportive, en relatant une usure relativement précoce des rappels :

*Non mais écoute ça passe très vite. Et c'est pas non plus que j'ai eu une « grande » carrière et que tout le monde te connaît tu vois. Alors les proches ben oui ils savent que t'as fait du hockey... Mais sinon pour les autres maintenant j'suis pas forcément perçu comme un ancien hockeyeur si tu veux. (Bernard – précaire, sans occup., seul)*

Les transformations des modalités d'engagement dans la carrière sportive modifient les rapports avec les différents auditoires du hockey engendrant des « rappels au statut » plus discrets et éphémères. Dans certaines configurations, cette forme d'« anonymat » semble d'ailleurs plutôt

appréciée par des individus ravis de pouvoir bénéficier d'une forme d' « autonomie de représentation » face à des auditoires plus distants et oublieux. Ce type de perception a notamment été observé chez les « ex-joueurs » fortement engagés dans un projet parallèle :

*Pendant la carrière c'était assez flagrant. Au hockey, j'étais l'étudiant ou l'universitaire, et à l'uni, j'étais le hockeyeur. Mais sinon après avoir arrêté je pense que ça s'estompe un peu. Ça reste peut-être un peu au début. Par exemple quand j'ai arrêté, les deux années qui ont suivi j'ai entendu assez régulièrement : « Mais comment on peut arrêter à 25-26 ans ? » De la part de gens tout a fait extérieurs d'ailleurs. Moins de mes proches, que des gens de l'extérieur... Du public en fait... enfin certaines personnes du public, ou d'autres joueurs aussi... qui auraient voulu jouer en LN : « T'es arrivé là et t'arrêtes... mais t'es fou !!! ». Ça je l'ai beaucoup entendu au début, donc ça maintient le lien si tu veux mais après ça s'estompe, cette identification au rôle de hockeyeur disparaît en fait... Maintenant j'ai endossé un nouveau rôle et en gros tout le monde s'en fout que j'ai fait du hockey avant, ce qui est plutôt agréable d'ailleurs. (Baptiste – précaire, études, maison)*

La situation vécue par Baptiste permet au passage de souligner la pertinence d'articuler les approches. En adoptant une approche attentive aux dispositions des individus, un certain transfert de la vocation est observé, au sens où il semble garder la même capacité à s'engager dans le milieu académique que celle qu'il avait développée à l'égard de sa pratique sportive ; mais, dans le même temps, il est confronté à un étiquetage, une labellisation qui l'assigne à son rôle de hockeyeur, renvoyant à une analyse reposant sur une perspective plus interactionniste.

Dans les premiers temps, la décision du joueur de quitter la LN provoque l'incompréhension de son entourage, visiblement troublé que l'on puisse abandonner si jeune un tel statut consacré. De son point de vue, Baptiste confesse en revanche sa satisfaction de n'être plus associé à son statut d' « ex-joueur », lui dont la double appartenance était durant sa carrière mise en relief de manière inversée lors de la fréquentation alternée des deux « milieux »<sup>170</sup>, ce va-et-vient débouchant sur une forme d' « habitus clivé » (Bennett, 2007) ou de « clivage du moi » (Lahire, 1998). Une prise de position renforcée par le fait que son statut de hockeyeur a parfois été négativement perçu dans le milieu académique (cf. chapitre 5, p. 288) le renvoyant à une dévalorisation de cette propriété. Cette volonté de n'être plus assigné à son rôle de hockeyeur semble également engendrée par sa sortie réalisée sur des logiques de l'honneur différentes de celles habituellement rencontrées chez les joueurs de son époque – liées soit à la prévention de l'usure du corps soit à la volonté d'entrer dans un nouveau cycle familial –, notamment car ce dernier est investi parallèlement dans une carrière académique qui lui permet de mobiliser une diversité de registres. Cet engagement alternatif entraîne chez Baptiste un affaiblissement de l'adhésion à l'*illusio* (cf. chapitre 4, p. 221) et contribue à lui faire prendre une certaine distance face aux jugements du « milieu » lors de sa sortie. Ce recul et la relative « indifférence » de son nouvel auditoire semblent ainsi lui accorder le droit à une « réinvention de soi ».

Ce discours mettant en scène une prise de distance avec le passé sportif, se retrouve chez les joueurs issus de (C), notamment chez Christophe (encadré 6.12), qui souhaite également ne pas être associé à son statut d'ancien hockeyeur. À l'instar de Baptiste, l'engagement préalable de Christophe dans un cursus universitaire pourrait également renforcer sa volonté d'être reconnu au-delà de ses propriétés sportives.

---

<sup>170</sup> Ces engagements pluriels ont été abordés dans la littérature au travers de différentes populations : le corps professoral analysé par L. Boltanski (1973) avec la multiplicité de ses positions institutionnelles ; le boursier analysé par R. Hoggart (1981 [1970]), « qui appartient à deux mondes qui n'ont presque rien en commun, celui de l'école et celui du foyer » (p. 352-353) ; ou plus largement les différents individus analysés par B. Lahire (1998), qui en raison du pluralisme des contextes sociaux ont « incorporé de multiples répertoires de schèmes d'action » (p. 47).

## ENCADRÉ 6.12

Est-ce que pour eux tu es perçu comme un hockeyeur ?

*Non je ne crois pas. Mais ça, ça m'dérange pas, au contraire, parce que je suis plus hockeyeur. Par exemple au boulot je suis un employé comme les autres.*

Tu n'as pas trop envie d'être reconnu comme ça... ou d'avoir des passe-droits...

*Disons que je les prendrais, mais j'ai pas envie dans la vie de tous les jours d'être le hockeyeur. J'suis pas hockeyeur, j'suis un employé et puis c'est tout. Parce que disons que c'est un peu réducteur sinon. (Christophe – précaire, études, couple)*

Les individus à mêmes de mobiliser et d'évoluer dans une diversité de registres aspirent ainsi à ne pas être réduits à leur ancien statut. Continuant de travailler au sein du « milieu », Charles produit pourtant le même discours, refusant une certaine assignation à son rôle d' « ex » :

*Moi vraiment j'ai pas envie qu'on me reconnaisse pour ce que j'ai été, pour mon passé de hockeyeur, mais plutôt pour qui je suis maintenant. Encore une fois je suis beaucoup plus la personne que je veux être maintenant qu'avant. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Dans son cas, cette volonté de transmettre une représentation de soi détachée de son ancien statut pourrait être justement renforcée par le fait de rester professionnellement dans le « milieu » qui incite le travailleur à produire un discours de distinction (cf. chapitre 7, p. 456-459).

En montant dans la « hiérarchie » de la LN, si une carrière durable et reconnue autorise en principe une prolongation plus aisée de l'économie symbolique liée au statut, ce processus ne va pas pour autant de soi. Une « belle » carrière ne produit pas mécaniquement des dispositifs de rappel efficaces, cette réactualisation du passé semble plutôt dépendre – à l'instar des observations réalisées pour les joueurs issus de (A) –, des configurations dans lesquelles la carrière a été menée et de celles en place après la sortie. La plupart du temps, une carrière durable et reconnue rime avec davantage de mobilité et donc moins d'ancrage :

*Non franchement il y en a beaucoup qui ne me connaissent pas dans la nouvelle génération, ou même qui ne savent pas que j'ai joué. C'est beaucoup des jeunes tu vois. (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

*Non comme je t'ai dit moi dans le village il y a plus grand monde qui me connaît pour ça, les copains de l'époque sont partis, dans la vie de tous les jours il n'y a personne qui me connaît pour ça. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Les ex-joueurs confient certes être reconnus dans différents endroits et ainsi être en capacité d'étendre le rayonnement de cette économie symbolique. Mais ces formes ordinaires de « reconnaissance » – au sens d'être « simplement » reconnu dans la rue – s'apparentent plutôt à des liens faibles et superficiels. Cette situation s'observe déjà avec les individus identifiés parmi les joueurs « confirmés » :

*Ouais quand je retourne à \*\*\*, il y en a certains qui te reconnaissent et qui te saluent, mais voilà ça s'arrête là, ça va jamais plus loin... (Benjamin – confirmé, études, seul)*

*L'avantage d'avoir fait du hockey c'est qu'il y a plein de gens que je croise n'importe où en Suisse, qui me disent « salut », alors que je sais pas qui c'est le type, mais que lui il sait qui je suis. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Cette économie relative de la « célébrité » peut certes faire office de rite de rappel ou de confirmation – le « salut » faisant écho à leur statut et marquant une déférence à son égard –, voire alimenter ponctuellement l'ego, mais son caractère « flottant » – au sens d'un faible ancrage – et sporadique ne semble pas vraiment constituer un support important à une « représentation de soi ».

La mobilité géographique accrue des joueurs rend ainsi la reconnaissance post-carrière plus confidentielle. Le même type de discours est identifié parmi les joueurs « élites », notamment chez Brice qui concède toutefois – presque de manière contrainte – que les gens l’associent à son statut d’ancien hockeyeur, mais tout en relativisant les effets liés à cette reconnaissance :

*Non bon c’est clair qu’ils savent qui je suis ou qui j’étais par rapport au hockey, mais les gens me connaissent ou plutôt me reconnaissent, mais c’est tout. Et même ce serait assez lourd si t’es tout le temps perçu comme ça en fait. (Brice – élite, études, famille)*

Brice minimise les effets de l’économie symbolique liée à son statut et cherche même à s’en distancier. Le récit de Basile (encadré 6.13) est sur un registre proche, au sens du recul pris avec cette économie, mais également d’une reconnaissance incontournable de son statut, renforcée en outre par la forte sédentarité de sa carrière, plutôt rare pour un joueur « élite ». À la différence de Brice, cette reconnaissance semble plutôt opérante, même si l’ex-joueur paraît chercher à ne pas en jouer.

#### **ENCADRÉ 6.13**

**Quand tu étais en formation à la fin de ta carrière, les autres savaient qui tu étais ?**

*Oui oui... Ben quand même...*

**Mais t’étais un peu la star du cours ?**

*Non non... pas du tout, mais après moi je pense que ça dépend un peu du caractère des personnes. Moi j’ai toujours été assez quand même à faire profil bas... J’ai jamais tellement aimé me mettre en avant...*

**Mais je dis sans que ça vienne de toi...**

*Après c’est clair que ça aide dans les rapports personnels, parce que les gens ils viennent plus facilement vers toi pour discuter, que si t’es une personne... (sourire) qu’est-ce qu’on peut dire... pas normale, mais...*

**Qui n’a pas eu cette carrière de hockeyeur...**

*Exactement ouais. Dans les rapports avec les autres, ça aide, indéniablement... C’est sûr parce que tu vois qu’ils ont quand même ce respect pour la carrière que j’ai eue avant... Enfin c’est comme ça que je le ressens quoi. Même si je fais rien pour et qu’à la limite pour moi c’est pas très important... c’est même parfois un peu gênant. (Basile – élite, sans occup., famille)*

Le statut largement reconnu de Basile prolonge symboliquement la reconnaissance des propriétés associées à son statut de hockeyeur. Si ce dernier semble en mesure d’en retirer certains profits, il confesse également être embarrassé par cette forme d’assignation. Cette prise de position renvoie à un moyen de revendiquer de la reconnaissance d’autres qualités que celles liées à son héritage sportif, une propriété qui n’est d’ailleurs probablement pas vraiment durable.

Ainsi, l’économie symbolique liée au passé sportif apparaît plutôt bien accueillie par les joueurs issus de (A). Les fréquents rappels au statut par l’auditoire pourraient ainsi favoriser, en apparence, une transition et une sortie plus douce de la LN pour cette génération. Or, l’hypothèse inverse peut également être formulée, dans la mesure où le rappel constant de l’ancien statut rendrait plus difficile une prise de distance avec le « milieu », en réduisant notamment la capacité des individus à mobiliser une diversité de registres. Le sentiment d’une perception extrêmement positive de leur statut de hockeyeur par la communauté peut conduire à penser que le hockey demeure le principal voire l’unique espace de valorisation et, de là, mener à une forme d’enfermement et d’assignation, indépendamment du profil de carrière concerné.

Au fil des générations, les mutations observées dans la manière de « faire carrière » ont des effets importants sur l'économie symbolique liée à l'« après-carrière ». Les modalités d'engagement dans la carrière sont devenues moins ancrées, moins affectives, moins enchantées, voire moins ludiques (cf. chapitre 3, p. 157-169 ; chapitre 4, p. 212-216 ; chapitre 5, p. 253-262 et p. 295-305 ; chapitre 6, p. 313-320), un rapport à la carrière et au métier contribuant à la reproduction d'une certaine distance au rôle de hockeyeur chez les « sortants ». Il semble effectivement se dégager au fil des cohortes un enthousiasme plus modéré à l'égard des rappels au statut d'« ex », qui peuvent même dans certaines configurations devenir encombrants, et faire écho avec trop d'insistance à une association que les individus cherchent plutôt à mettre en sourdine. Ce rapport plus distancié au statut d'« ex » pourrait favoriser le processus de sortie, pour autant que les individus soient en mesure d'investir d'autres espaces de valorisation.

En définitive, l'économie des rappels dépend certes du type de carrière accompli, mais avant tout des cohortes d'appartenance, qui renvoient plus spécifiquement à des configurations générationnelles marquées par des modalités d'engagement et un rapport au rôle de hockeyeur différents. Si les joueurs « précaires » semblent généralement confrontés à des rappels peu fréquents, la génération issue de (A) se démarque néanmoins par son ancrage local, qui alimente le maintien du statut d'« ex ».

Les joueurs « confirmés » et « élites » rencontrent quant à eux des rappels et une reconnaissance plus large de leur ancien statut mais qui, dans le même temps, restent, déjà à partir de la génération issue de (B), plus « impersonnels » et « en surface ». Parallèlement, la plupart des joueurs au bénéfice d'une carrière reconnue semblent rechercher une certaine indépendance par rapport au statut d'« ex » en produisant notamment un discours plus distancié et réflexif sur leur ancien engagement. Tout se passe ainsi comme si la reconnaissance avérée de la carrière « parle pour eux » et n'est pas « discutable ». Cette logique générale, voyant la revendication des liens les unissant avec le hockey inversement proportionnelle à la reconnaissance de la carrière – autrement dit, plus la carrière a été reconnue, moins la référence au statut d'« ex » est nécessaire et recherchée et inversement – semble d'ailleurs s'exprimer physiquement au travers de la volonté ou du besoin de « jouer les prolongations » au sein des ligues amateurs.

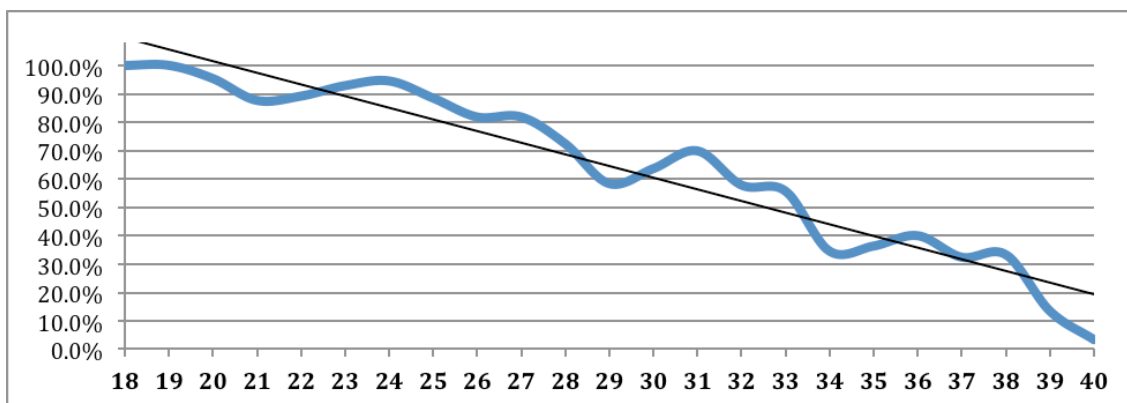
## 1.2 Sortir de la Ligue Nationale mais continuer à jouer

La durabilité et l'efficacité de l'économie symbolique liée aux fins de carrière semblent principalement influencées par un « effet de génération ». En continuant à pratiquer au sein des ligues amateurs, le prolongement « physique » de ces liens avec le hockey semble quant à lui dépendre en premier lieu du niveau de reconnaissance de la carrière, plus subjectivement, du sentiment d'accomplissement développé chez les « ex-joueurs de LN ». Continuer à jouer exprimerait ainsi un besoin de prolonger sa « carrière » et d'entretenir les valorisations associées, le maintien de cet engagement renvoyant concrètement à la croyance que le jeu vaut encore la peine d'être joué, au sens propre du terme. Une adhésion toujours marquée à l'*illusio* pourrait ainsi empêcher les individus de quitter honorablement le « milieu », alors que le sentiment de la carrière « accomplie » et de la possession d'un capital sportif « efficace » rendrait moins nécessaire de prouver et d'éprouver ses compétences auprès de l'auditoire.

Parallèlement, ce prolongement « physique » rend également la question du corps plus saillante. Continuer à jouer c'est aussi continuer à éprouver des sensations physiques, des émotions et un rapport très charnel à la pratique. La compréhension de ce maintien ou non de l'engagement sportif est donc également à comprendre au travers de la dimension corporelle.



Tous les joueurs ne continuent pas à jouer au sein des ligues amateurs après leur sortie de la LN. Cette décision de poursuivre ou non la pratique du hockey sur glace semble de prime abord fortement dépendante de l'âge de sortie (graphique 6.5). Ainsi, avec une certaine logique, plus on quitte tard la LN, moins on continue à jouer.



Graphique 6.5 : Taux de joueurs continuant à pratiquer dans les ligues amateurs en fonction de l'âge de sortie de la LN (n=361)

Si l'âge de sortie influence significativement la prolongation ou non de l'engagement sportif, cette variable ne suffit pas à expliquer ce choix, qui semble influencé de manière complémentaire par le profil de carrière sportive (tableau 6.11), d'ailleurs lui-même corrélé avec l'âge de sortie. En d'autres termes, plus la carrière a été durable, mais également reconnue, moins les joueurs continuent à jouer, ce qui indique un effet cumulatif de l'âge de sortie et du profil de carrière sportive<sup>171</sup>.

	Continuer à jouer		Total
<b>18-21</b>	89.2%	91	102
<b>22-26</b>	86.7%	104	120
<b>27-32</b>	61.8%	47	76
<b>33 et+</b>	31.7%	20	63
<b>Total</b>	<b>72.6%</b>	<b>262</b>	<b>361</b>

	Continuer à jouer		Total
<b>Recalés</b>	97.5%	158	162
<b>Précaires</b>	84.6%	66	78
<b>Confirmés</b>	40.8%	31	76
<b>Elites</b>	15.6%	7	45
<b>Total</b>	<b>72.6%</b>	<b>262</b>	<b>361</b>

Tableau 6.11 : Taux de joueurs continuant à pratiquer après la sortie de la LN selon la tranche d'âge de sortie et le profil de carrière sportive

Les individus qui continuent à jouer établissent toutefois une différence très nette entre la LN et les ligues amateurs. Cette représentation a « logiquement » été identifiée dans les discours des joueurs ayant eu une carrière durable et reconnue (voir aussi encadré 6.14), pour qui le contraste est probablement plus marqué :

*Oui mais quand j'te dis que j'arrête de jouer, j'veux dire que j'arrêtais pro en fait... Après la 1<sup>ère</sup> ligue pour moi c'était... c'était autre chose quoi. Ça n'avait plus rien à voir si tu veux.  
(Boris – confirmé, sans occup., seul)*

<sup>171</sup> Une analyse par régression – intégrant l'effet de l'âge et des profils – confirme que, toute chose égale par ailleurs, les profils de carrière sportive ont une influence significative sur le fait de continuer à jouer.



#### ENCADRÉ 6.14

Quand tu arrêtes en LN... C'était envisageable d'arrêter le hockey directement ?

Ouais ouais. Ben d'ailleurs j'ai arrêté... j'ai plus jamais rejoué depuis.

Bon tu fais quand même une saison en 1<sup>ère</sup> ligue...

C'était même pas une saison, j'étais arrivé fin octobre, et tu vois une saison de 1<sup>ère</sup> ligue c'était jusqu'en janvier je crois... (silence). Ouais bon dans ma tête j'avais déjà fini tu vois. Là c'était plus pour le plaisir... (Bruno – confirmé, partiel, seul)

De manière plus surprenante, ce type de discours se retrouve également parmi les joueurs au bénéfice d'une carrière moins reconnue. Le caractère généralisé de cette distinction alimente l'idée qu'au-delà de la position occupée, sortir de la LN équivaut à quitter un espace à part, renvoyant plus largement à sa dimension sacrée et au sentiment d'élection liés à son accession (cf. chapitre 3). Ainsi, les joueurs « précaires », indépendamment de la cohorte concernée, délimitent également une frontière claire entre la « cour des grands » et l'espace de compétition amateur :

*En allant en 1<sup>ère</sup> ligue, moi je pensais faire un monstre pas en arrière. C'était presque comme si j'allais... pfff ouais presque pour rire. Genre « ça va être facile, tu te royumes... », même si ça c'est pas tout le temps bien passé. (Alain – précaire, partiel, couple)*

*À l'époque aller en 1<sup>ère</sup> ligue c'était... c'était un peu un déclassement, même complet. Enfin surtout au niveau salarial quoi. Et au niveau du jeu... ouais à tous les niveaux quoi (rires) ! (Baptiste – précaire, études, maison)*

*Quand j'ai arrêté avec \*\*\* (LNB), là c'est le début de ma nouvelle carrière. Pour moi avoir joué une saison en 1<sup>ère</sup> ligue ça n'existe quasiment pas, ça fait pas partie de ma carrière. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Pour la plupart des joueurs interrogés, sortir de la LN équivaut ainsi à l'arrêt de la carrière. Dans la mesure où les joueurs perçoivent cette transition comme une forme de « déclassement », leur carrière se termine bien qu'ils continuent à jouer ou gagnent encore de l'argent<sup>172</sup>. Un fait symptomatique étaye également cette représentation : une centaine de joueurs ont cessé de répondre au questionnaire biographique à partir de l'année qui correspond à leur sortie de la LN. Chaque tableau était pourtant individualisé et allait jusqu'à leur âge actuel (cf. illustration 4.1, p. 174) ; de plus, bien que les questions s'articulaient majoritairement autour de leur carrière sportive, les indications insistaient sur le fait qu'elles interrogeaient plus largement leur parcours de vie. Pour ces joueurs, tout se passe ainsi comme si ce qui suivait avait finalement moins d'importance.

#### > Continuer à jouer : Le besoin d'éprouver des sensations et de la reconnaissance

Une très large majorité des joueurs « recalés » (97,5 %) et « précaires » (84,6 %) continue ainsi à jouer après la sortie de la LN. Si leur âge d'arrêt relativement précoce – respectivement 22 et 27 ans (cf. tableau 6.2, p. 330) – explique en partie la poursuite de leur engagement sportif, le besoin de continuer à jouer semble lié à celui d'éprouver encore de la reconnaissance au travers de leur statut d'« ex-joueur de LN ». Cet élément semble un déterminant du maintien de leur engagement et plus largement de leur adhésion à l'*illusio* que le jeu vaut encore la peine d'être joué.

<sup>172</sup> Les joueurs peuvent effectivement encore gagner de l'argent en 1<sup>ère</sup> ligue. Pour un joueur qui vient de LN, le défraiement annuel peut s'élever en moyenne à environ 15-20'000 CHF durant les premières saisons après la sortie.

Alain – 32 ans au moment de l'arrêt en LN ; 47 ans au moment de l'arrêt (définitif) en compétition, après 15 saisons supplémentaires –, s'étonne même qu'on lui pose la question d'un éventuel arrêt de la pratique après sa sortie de la LN :

*Ah mais même pas une seconde je me suis demandé si je continuais ou pas ! C'était clair que j'allais pas arrêter... Quand tu aimes jouer, quand tu aimes le jeu et les sensations que ça te procure. Moi j'pense que les premières années en 1<sup>ère</sup> ligue, j'avais encore l'aura de la LNB j'pense. Pour les gens, peut-être pour les coéquipiers aussi. (Alain – précaire, partiel, couple)*

L'expression de cet « amour du jeu » – caractéristique des joueurs issus de (A) (cf. chapitre 5, p. 296-297) – passe en premier lieu par les sens, par la dimension physique et corporelle de l'activité. De façon plus symbolique, ce goût prononcé pour le « jeu » est mêlé au sentiment de conserver son statut en étant associé à un « ex-joueur de LN ». Cette association semble plutôt importante pour le joueur qui confesse d'ailleurs avoir souffert d'« un manque de reconnaissance du milieu après (sa) carrière ».

Cette ferme conviction de continuer à pratiquer et ce besoin de reconnaissance se retrouvent également chez Billy – 28 ans au moment de l'arrêt en LN ; toujours en activité au sein des ligues amateurs au moment de la rédaction, après 10 saisons supplémentaires –, qui l'exprime au travers d'un besoin de prouver – ou de se prouver – qu'il est encore un joueur aux qualités particulières, implicitement un « ex-joueur de LN ». L'objectivation de sa légitimité passant majoritairement par le corps et sa capacité à imposer encore une forme de domination :

*Pour moi c'était clair que j'allais continuer. Mais même encore maintenant hein ! Comme je dis toujours, si j'arrive à être encore devant les jeunes, à montrer l'« exemple » et faire la différence, je ne vois pas pourquoi je devrais arrêter. Après si je vois que je peux plus en avant et que j'arrive plus rien à apporter, là ok... Mais envie de jouer j'aurai toujours envie. Le hockey ça fait 30 ans que j'en fais tu peux pas enlever ça du jour au lendemain... (Billy – précaire, partiel, couple)*

Billy, qui avoue une certaine dépendance à l'égard du hockey, semble également exprimer un besoin de reconnaissance à la fois interne (se prouver à lui-même) et externe (prouver aux autres), en étant d'une certaine manière « physiquement » à la hauteur de son statut d'« ex ».

À la suite d'une brève interruption, Baptiste – 26 ans au moment de l'arrêt en LN ; 34 ans à son arrêt au sein des ligues amateurs, après 7 saisons supplémentaires – exprime également ce sentiment de « manque » laissé par le hockey. Malgré un engagement académique parallèle, Baptiste exprime un besoin de reconnaissance reposant sur une logique du goût mais aussi sensorielle. Or, le statut de doctorant peut également renvoyer en interne à une certaine précarité et à un « début de carrière » où les valorisations sont peu fréquentes. Le maintien d'une forme de reconnaissance par le hockey n'apparaît ainsi pas incohérent, d'autant plus que l'économie symbolique liée à son statut d'« ex » ne génère aucun profit dans le milieu académique (cf. p. 358-359) :

*Je reprends parce que ça me manque. Ah ouaaais... Ça me manque parce qu'en fait entre-deux j'essaie de faire d'autres sports, je fais du sport de combat, pendant une année. J'fais plein d'sports, du badminton... enfin j'essaie plein de choses. J'adore ça hein, mais... j'suis pas à l'aise dedans... Déjà j'suis trop raide pour les sports de combat ! (rires) Et puis ça me manque quoi ! Un sport où t'es à l'aise où tu as une certaine expertise. Evidemment t'as plus de plaisir quand tu maîtrises un tout petit peu... ton art quoi ! (Baptiste – précaire, études, maison)*

Si le plaisir de la compétence retrouvée – à la fois symbolique et corporel – apparaît clairement dans son discours, ce dernier est relativement éphémère. En comparaison d'Alain et de Billy, Baptiste met un terme plus « rapidement » à sa pratique ayant de la peine à s'adapter à ce nouveau niveau de jeu, une configuration le renvoyant indirectement à son statut d'« ex-joueur de LN » :

*Je reprends mais c'est assez chaotique... à cause du niveau quoi ! Pfff... en fait je pète un plomb ! Et je me découvre comme jamais je n'ai été. À m'énerver sur la glace, parce que les pucks n'arrivent pas... Et donc c'est en dents de scie pour cette raison-là, principalement, pour le niveau de jeu... Et donc du coup j'arrête. (Baptiste)*

Ce sentiment de décalage est également exprimé par Charly – 22 ans au moment de l'arrêt en LN ; toujours en activité au sein des ligues amateurs au moment de la rédaction, après 7 saisons supplémentaires –, une posture lui permettant de rappeler son « statut » :

*J'ai énormément de peine à m'adapter. J'ai toujours ce rythme de LN, où tu joues plus vite, soit je suis trop en avance sur mes coéquipiers, soit je perds trop de temps parce que je les attends et j'me fais avoir... J'trouve pas mon rythme en fait. Donc c'est pas évident au début. (Charly – recalé, sans occup., maison)*

En amont Charly percevait ce « déclassement » comme une brève étape de son parcours, une « zone tampon » lui permettant « de (se) refaire une santé », de « cartonner et de retrouver un club de LNB droit derrière ». Il est vrai que l'expérience de la LN impose un style de jeu particulier qui passe par un processus d'incorporation dont le but est de « substituer au corps sauvage (...) un corps "habitué", c'est-à-dire temporellement structuré » (Bourdieu, 1972, p. 196) selon les exigences de la pratique. Afin de ne pas perdre la face et d'expliquer les difficultés rencontrées, son niveau de jeu n'est ainsi pas remis en question, le problème se situant plutôt au niveau de ses nouveaux coéquipiers, à côté desquels il ne « trouve pas son rythme ». En outre, à l'instar des autres joueurs ayant connu une carrière relativement peu durable et reconnue, Charly mobilise un discours explicite sur l'addiction comme métaphore du désengagement impossible :

*Tu sais c'est con à dire mais moi le hockey je le considère comme une drogue... et moi comme un putain de toxicomane... J'ai pas le hockey, j'suis pas bien. Je me fais chier, si j'ai pas un minimum de compèt' avec le hockey, je régresse... et j'aime pas régresser à ce niveau-là. Comme j'te dis, je suis un putain de toxicomane avec le hockey... tu peux pas... j'aurais toujours une canne et une paire de patins, je trouverais toujours le moyen d'aller taper dans un puck ! Même dans le désert je trouverai le moyen de trouver un bâton et un caillou pour taper dedans tu vois ! (rires) Tu sais juste pour... Ben voilà ça fait partie de ma vie depuis mes quatre ans, c'est indissociable, c'est comme ça (il mime « collé » avec ses mains), c'est comme ma famille... (Charly)*

Ainsi, les références des joueurs au « manque » ou à une « drogue » font directement écho à un sentiment de dépendance physique et corporelle. Plus symboliquement, l'expression des « liens forts » développés par Charly avec le « milieu » renvoie à son adhésion à l'*illusio* qui demeure très forte. Cette référence à la « famille » s'exprime, en apparence, de manière inversée chez Carlos – 27 ans au moment de l'arrêt en LN ; toujours en activité au sein des ligues amateurs au moment de la rédaction, après 5 saisons supplémentaires – puisqu'elle révèle une contradiction discursive qui en dit long sur son attachement à la pratique :

*Moi j'aurais pu arrêter complètement le hockey pour ma famille, mais je ne me voyais pas... je ne me voyais vraiment pas arrêter le hockey, je ne me voyais pas. Ça m'aurait fait un gros trou quoi. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Cette contradiction est d'autant plus forte que ses modalités d'engagements sportifs et professionnels à la sortie de la LN ne permettent pas de dégager davantage de temps pour sa famille, qui semble pourtant en pâtir. Le maintien de son engagement sportif, malgré d'apparentes difficultés, renseigne sur la permanence de son adhésion à la pratique :

*Avant d'arrêter en Ligue Nationale je me disais : « Là je passe des heures dans la voiture et si je joue en 1<sup>ère</sup> ligue, je verrai davantage mon fils... » Et au final non. Que tu joues en 1<sup>ère</sup> ligue en travaillant à 100 % ou en LNB en travaillant à 50 % c'est kif kif. Là tu bosses à 100 %, tu rentres le soir, tu dis « Bonsoir », tu manges un petit truc et tu pars à l'entraînement quoi. D'ailleurs c'est pour ça qu'on est de nouveau séparés (rires) ! Voilà ça a tenu trois ans, mais au final... Entre mes horaires un peu irréguliers et le hockey, la vie de couple s'en est ressentie. (Carlos)*

Ainsi, si les joueurs au bénéfice d'une carrière peu reconnue avouent, directement ou indirectement, nourrir encore un attachement affectif prononcé au hockey, certains peuvent en outre se retrouver dans un état de dépendance matérielle. César – 23 ans au moment de l'arrêt en LN ; toujours en activité au sein des ligues amateurs au moment de la rédaction, après 7 saisons supplémentaires – semble être dans cette situation :

*À ce moment-là la page de la Ligue Nationale était tournée. J'allais même arrêter de jouer, mais j'ai continué parce qu'ils me donnaient encore un peu d'argent, ça met un peu de beurre dans les épinards. Ça représentait quand même un revenu non négligeable pour moi, avec le petit en plus... (César – recalé, sans occup., couple)*

En définitive, à défaut de prolonger leur « carrière », les joueurs « précaires » ou « recalés » prolongent leur engagement sportif, souvent présenté comme un besoin irrépessible – fréquemment exprimé au travers d'une dimension physique et corporelle – qu'il s'agit d'assouvir. En continuant pour la plupart à jouer très longtemps après leur sortie de la LN, la durabilité de leur engagement rend l'effet de l'âge plus relatif tout en renforçant plutôt celui du type de carrière sportive accompli. On peut ainsi faire l'hypothèse que les joueurs au bénéfice d'une carrière moins durable et reconnue éprouvent davantage le besoin de prolonger leur statut d'« ex », comme si ces derniers n'en avaient encore pas terminé avec ce registre. Une logique différente, à tout le moins discursive, s'exprime pour les joueurs « confirmés » et « élites ».

#### **> Arrêter de jouer : Entre sentiment d'accomplissement et statut à préserver**

Une plus faible proportion de joueurs « confirmés » (40,8 %) et « élites » (15,6 %) continue à jouer après la sortie de la LN. La dimension corporelle est également présente dans cette prise de décision, mais elle s'exprime en creux dans la mesure où la poursuite de l'activité semble plutôt constituer une épreuve de déclassement en les renvoyant à une usure des compétences physiques et techniques. En effet, le décalage ressenti apparaît plus important pour les joueurs au bénéfice d'une carrière durable et reconnue, qui autrement dit « souffrent » davantage de la comparaison. En outre, si on ne peut exclure l'effet d'un âge moyen d'arrêt relativement tardif – respectivement 32 et 36 ans (cf. tableau 6.2, p. 330) –, il se pourrait que, d'une part, ces joueurs éprouvent un sentiment d'accomplissement plus élevé de leur carrière sportive, et, d'autre part, qu'ils cherchent à ne pas « déshonorer » leur statut d'« ex » en jouant au sein des catégories de jeu inférieures, mais dans lesquelles les attentes – en raison de leur statut – peuvent être néanmoins fortes.

Ces logiques complémentaires mettant en avant conjointement l'aboutissement de la carrière tout en cherchant à éviter un « déclassement », semblent s'exprimer déjà chez les joueurs « confirmés ». Notamment chez Bruno (encadré 6.15) – 34 ans au moment de l'arrêt en LN – qui déclare de façon péremptoire ne ressentir aucun manque. En outre, associé immédiatement par l'auditoire à son statut d'« ex-joueur de LN », ce dernier ne semble pas pouvoir se contenter de jouer uniquement « pour le plaisir ».

#### **ENCADRÉ 6.15**

**Donc tu continues quand même à jouer une saison...**

*Malgré tout c'est de la 1<sup>ère</sup> ligue et on me dit : « Ouais chez nous c'est pour le plaisir », mais finalement quand tu y es, tu vois les gens : « Ouais mais il vient de LNB... ». Donc ils ont quand même des attentes et moi j'avais pas envie de recommencer tous ces trucs tu vois...*

**Après cette unique saison en 1<sup>ère</sup> ligue, tu n'as plus jamais remis les patins ?**

*Non. Enfin pas pour jouer dans une équipe. J'ai fait un cours une fois d'entraîneur, mais beaucoup plus tard.*

Ça ne te manque pas ?

*Non pas du tout. Non (rires) !*

Mais quand tu jouais il y a quoi qui te plaisait dans le hockey ?

*C'était le jeu d'abord. C'était un jeu qui me procurait du plaisir quoi.*

Et maintenant tu penses qu'il ne te procurerait plus de plaisir ?

*Ecoute à la fin... j'avais tellement joué et j'avais envie de faire autre chose j'crois... J'ai fait une belle carrière, j'voulais pas la « gâcher » en continuant indéfiniment. (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

Si le « jeu » semblait en soi procurer des sensations positives, Bruno ne semble pas en mesure de continuer à les éprouver au sein d'une catégorie de jeu moins valorisante, mais surtout marquée par un auditoire exigeant à son égard et prêt à relever ses défaillances.

L'expression d'une absence de manque est caractéristique des joueurs au bénéfice d'une carrière durable et reconnue. Elle s'exprime également chez Arnaud (encadré 6.16) – 35 ans au moment de l'arrêt en LN – qui, pour pallier son engagement sportif, développe une croyance alternative à celle du hockey. Afin d'éviter un potentiel « déclassement », ce dernier semble effectivement mettre en scène le transfert de son besoin de compétition dans sa nouvelle activité professionnelle.

#### ENCADRÉ 6.16

Est-ce que quand tu arrêtes, le hockey te manque ?

*Non. J'vais te dire, quand j'ai arrêté j'ai été m'entraîner six fois avec \*\*\* (1<sup>ère</sup> ligue) au mois d'août, j'ai directement arrêté. Quand j'ai vu les talents qu'il y a en 1<sup>ère</sup> ligue et les « j'm'en foutistes » que c'est, c'est pas du tout conciliable avec moi. C'est aussi une des raisons pour laquelle j'suis pas allé jouer plus bas, ça m'est impossible. J'ai du plaisir à jouer avec des gens qui savent pas patiner, mais qui se donnent, davantage qu'avec des bons qui foutent rien ! Donc j'ai fait six entraînements et j'ai arrêté. Et puis moi j'ai besoin de la compétition...*

Mais alors justement pourquoi ne pas jouer en 1<sup>ère</sup> ligue ?

*Ben au début je me disais pourquoi pas... Mais moi la compétition dont j'ai besoin, c'est ce que j'ai depuis dix ans avec mon entreprise. Donc si j'avais pas ça, si j'étais fonctionnaire, c'est pas pour dénigrer hein, ou employé de bureau, oui peut-être que j'aurais besoin de jouer. Mais là j'ai bien assez à faire avec l'entreprise. Ah ouais ça c'est clair. Donc ma compétition je l'ai. Ça j'ai besoin. D'une façon ou d'une autre. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

Afin de justifier son « impossibilité » de continuer à jouer, Arnaud met ainsi en avant une dissonance entre sa perception de l'engagement sportif et l'« amateurisme » qu'il observe au sein de la 1<sup>ère</sup> ligue. Un discours qui renforce et alimente au passage son statut d'« ex-joueur de LN ». Le même procédé discursif est observé chez Boris (encadré 6.17) – 34 ans au moment de l'arrêt en LN – qui après avoir joué une saison en 1<sup>ère</sup> ligue dans une équipe visant la promotion se laisse tenter par une expérience d'entraîneur, malgré ses réticences. L'expérience tourne court, notamment en raison d'un engagement physique jugé insatisfaisant de la part des joueurs qu'il entraîne. La dimension corporelle est ici projetée sur autrui et renvoie Boris à ses propres dispositions incorporées.

## ENCADRÉ 6.17

L'année d'après tu fais entraîneur-joueur...

*Ouais parce qu'ils m'ont demandé. Moi je savais que c'était pas une bonne idée.*

Ça n'a jamais été dans tes plans de te dire « pourquoi pas entraîneur après » ?

*Mais parce que je me connais. Moi que ce soit en 2<sup>ème</sup> ligue ou en LNA, j'te demanderai toujours le 100 %, parce que j'ai toujours joué comme ça et que je peux pas comprendre pourquoi tu veux jouer à 20 %. Alors j'ai pété un câble après un mois.*

T'as tenu qu'un mois ?

*J'ai fait toute la saison, mais après un mois j'ai donné ma démission. On est 8 à l'entraînement, on est 22 au match. Au match tout le monde doit jouer 20 minutes par tiers, y'a personne qui est content. Le mec il fait 42 mauvaises passes, tu lui dis : « Hey faudrait peut-être te réveiller ?! » Il te dit : « Quoi y'a un problème ? ». Alors là j'ai dit : « Bon j'arrête... » Y'avait plein de jeunes, et j'me suis dit que c'était pas fait pour moi entraîneur, ils m'ont tellement saoulé que j'ai dit : « J'arrête le hockey ». Et j'ai commencé le curling.*

T'as commencé le curling ?

*Ouais j'ai fait une année et demi de curling. J'ai dit : « C'est toujours de la glace ». Je joue dans une équipe, c'était génial. Et on a fini 2<sup>ème</sup> de la saison. Bon je jouais premier, c'est celui qui lance la pierre. Mais ça c'était bien, c'était super.*

Après t'as plus rejoué au hockey ?

*Pendant deux ans, j'ai plus remis les patins.*

Ça te manquait pas du tout ?

*Non parce que j'allais encore voir les matchs...*

Donc pour toi c'était quand même important d'avoir un lien avec le hockey...

*Oui je regarde toujours les matchs à la TV, j'allais voir les matchs, j'adorais voir les matchs. C'est le comportement des gens qui m'avait énervé... Plus tu baisses le niveau, plus t'as des gens qui se croient forts, j'ai jamais compris. Tu vas en LNA, à part un ou deux, tout le monde doute un peu, tu vas en 2<sup>ème</sup> ligue il y a que des stars ! Tout le monde est incroyable, tout le monde est bon, tout le monde est meilleur que l'autre. Tout le monde aurait pu jouer en LNA, mais ils ont pas voulu. Je m'disais : « Mais nom de Dieu, je sais pas comment vous voyez les choses, mais... » Alors ça m'allait pas trop... Et l'année passée, j'ai recommencé à m'entraîner, mais que les entraînements. J'ai dit aux gars : « Non j'veux pas jouer avec vous, même si ça pourrait vous rendre service, ça m'intéresse pas, je fais que les entraînements ». Et ils peuvent faire ce qu'ils veulent à l'entraînement je m'en fous ! Moi je vais pour me faire du physique, pour patiner. C'est la première fois de ma vie que je rigole aux entraînements. Le mec il faisait une bêtise ça me faisait rire, c'était incroyablement bonnard. Ça m'importait plus. Alors qu'avant j'me disais : « Mais pourquoi ils veulent pas, pourquoi ils patinent pas... » (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Le décalage entre les normes de performance, liées à son passé sportif, qui supposent un engagement total sur la glace, et son expérience de la ligue amateur est ainsi trop important pour que Boris puisse s'y adapter. En conséquence, il s'oriente vers une discipline sportive alternative pour ne pas avoir à subir le poids d'un rappel non souhaité, un phénomène qui a d'ailleurs été mis en évidence dans la littérature. En effet, « les athlètes en transition changent de pratique afin d'éviter des comparaisons défavorables avec leurs compétences antérieures et basent leur investissement sur la notion de plaisir » (Stephan, Bilard, Ninot, 2005, p. 51).

Ayant connu une fin de carrière abrupte (cf. encadré 6.3, p. 339-340) accompagnée de lésions corporelles, Blaise – 31 ans au moment de l'arrêt en LN – ne développe pas ce sentiment d'accomplissement retrouvé chez la plupart des joueurs appartenant à son profil. Le fait de n'avoir pas pu décider de l'issue de sa carrière semble alimenter son envie de prolonger son engagement sportif. Comme pour Arnaud et Boris, le différentiel entre le hockey professionnel et amateur semble pour lui trop difficile à surmonter :

*J'arrive sur une autre planète, mais dans l'autre sens... Ah là j'ai pris une claque. Tu prends une claque parce que les types c'est 2 entraînements par semaine, c'est déjà pas beaucoup et c'est un match par semaine aussi, c'est pas beaucoup non plus. Et tout d'un coup en enchaînant les entraînements et les matchs, j'ai de nouveau cette mentalité de compétiteur qui... elle était pas partie. J'avais toujours envie de jouer comme un malade. Et tous les lundi soir, ils parlaient de ce qu'ils avaient fait le weekend, qui c'est qu'ils avaient soulevé et combien de litres ils avaient bu ! Et j'me suis dit : « Bon... ils en peuvent rien, mais moi c'est pas encore ça ». Et après les entraînements, on avait tellement de facilité avec notre équipe, que tu te prends 2-3 bières après chaque entraînement, t'arrives à la maison, ta femme te demande si ça s'est bien passé ? Tu lui dis non. Ça va une fois, deux fois, trois fois, cinq fois, quinze fois et tu fais la gueule au bout d'un moment. Alors ça n'a rien à voir avec les gens du club, les joueurs ou les dirigeants... J'ai été accueilli comme un pape. C'était cette mentalité, j'avais encore cet esprit de compétition. Là j'ai eu une sérieuse discussion avec ma femme, elle m'a dit : « Ecoute ça peut pas continuer comme ça, soit t'arrêtes de jouer et de faire la gueule ! Soit tu retournes au top ! » Et ça fallait pas me dire deux fois, ni une ni deux je recontacte mon agent : « Ecoute ça va pas... », « Je savais que tu allais me retéléphoner... je vais regarder ». Et ça s'est réglé en deux semaines. (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

Même si le joueur confesse ne pas avoir vécu sa carrière au travers d'une ascèse corporelle stricte, la confrontation avec l'hygiène de vie pratiquée au sein de cette nouvelle catégorie de jeu est trop brutale. Ayant été accueilli « *comme un pape* » – une déférence renvoyant à son statut d'« ex » – Blaise poursuivra toutefois sa saison en LNB, mais devra mettre un terme à sa carrière à la fin du championnat suite à une nouvelle blessure.

Si certains joueurs « confirmés » tentent tout de même l'expérience de la ligue amateur – même si cette dernière tourne court rapidement –, les joueurs « élites » sont en revanche, à l'instar de Brice – 32 ans au moment de l'arrêt en LN – davantage convaincus du caractère définitif de leur retraite :

*Ah non non, en aucune manière ! Non... si je joue avec les vétérans c'est pour l'amitié avec les autres... pour la bonne ambiance... mais ça me manque pas parce que sinon j'irais toutes les semaines, ou jouer en compétition... Là je joue 3-4 fois par année... et c'est vrai que j'ai du plaisir mais si j'y vais pas ça me manque pas... (Brice – élite, études, famille)*

Brice qui confie « *être fier de (sa) carrière* », n'éprouve pas le besoin de continuer à jouer. De la même manière, Basile (encadré 6.18) – 32 ans au moment de l'arrêt en LN – est également « *content et chanceux d'avoir eu une telle carrière* » et semble ainsi chercher à prendre de la distance avec le « milieu » et son statut d'« ex ». Comme pour la plupart des joueurs au bénéfice d'une carrière reconnue, le hockey ne semble pas vraiment constituer un manque. Au contraire, continuer à jouer semble le renvoyer de manière doublement négative à son ancien statut : d'une part à ses anciennes capacités physiques, qui ont aujourd'hui partiellement disparues, d'autre part à un auditoire en attente d'émerveillement, qui ne se rend pas compte de l'apparent décalage ressenti par l'« ex-joueur » international.

#### **ENCADRÉ 6.18**

**Est-ce que le hockey te manque maintenant ?**

*Pas du tout ! (rires). Non jamais quoi.*

**Tu as remis les patins ?**

*Ouais j'ai remis quelques fois, mais très rarement.*

**Mais à quelles occasions ?**

*Ouais une ou deux fois avec mes gamins, mais même pas souvent. Et puis sinon j'ai fait un ou deux tournois, avec le boulot on a une équipe! (rires). C'est les seules fois que j'ai remis l'équipement. Sinon j'ai fait un ou deux tournois amateurs, des connaissances qui m'ont demandé d'aller jouer, mais je suis jamais vraiment motivé d'aller.*



### Même pas le plaisir de manier le puck, d'être sur la glace...

*Non. Non parce qu'en deux ans que j'ai arrêté et que je m'entraîne plus... quand je vois tout ce que j'ai perdu physiquement, ça m'énerve. Et puis après je prends plus de plaisir parce que pour faire ce que je faisais avant en un claquement de doigt, là j'ai l'impression que je vais claquer ! Alors je viens fou, parce que je me dis : « C'est pas possible ! » Et après tu prends plus de plaisir parce que tu fais une accélération, tu vois que les jambes elles poussent plus, t'avances plus... t'as perdu la moitié de ta vitesse... Et puis après faut voir avec qui tu joues. Si c'est juste pour s'amuser... Mais le problème c'est que tous les gens, même s'ils sont en amateur, ils ont trop ce sens de compétition. Alors que moi j'ai eu que la compétition toute ma vie... et puis maintenant si je vais c'est pour m'amuser et c'est pas pour aller encore gagner ou... Il y en a même qui m'ont dit : « Ah tu peux aller faire des checks ! », Mais qu'est-ce tu veux que j'aie faire des checks à quelqu'un qui sait à peine patiner ?*

### Tu dis en tournoi avec le boulot par exemple ?

*Ouais ou amateur... « Tu veux que j'aie faire mal à quelqu'un qui sait à peine patiner ? » Ils se rendent pas compte... parce qu'eux ils sont à fond, ils veulent gagner quoi. Et puis je suis là... j'hésite presque à tirer pour pas marquer... C'est quoi le but que j'aie marquer à ce niveau ?  
(Basile – élite, sans occup., famille)*

Au final, il semble symboliquement plus évident pour les joueurs ayant eu une carrière durable et reconnue de raccrocher, que ce soit en raison d'un sentiment d'accomplissement plus prononcé ou par une volonté de ne pas subir un « déclassement ». Le phénomène relève peut-être également d'une stratégie visant à laisser une bonne image, pouvant servir de capital par la suite (cf. chapitre 7). Les joueurs « précaires » et « recalés » s'accrochent en revanche davantage à cet espace de valorisation. Pour l'ensemble des joueurs qui continuent à jouer, la sortie de la LN ne marque ainsi pas nécessairement la fin de l'adhésion à l'*illusio*, d'autant que la 1<sup>ère</sup> ligue est moins rémunératrice mais demande un investissement en temps tout de même relativement conséquent<sup>173</sup>.

En outre, si le rôle du corps est important dans le processus de conversion, il semble l'être également dans celui de « dé-conversion ». Les joueurs au bénéfice d'une carrière moins reconnue disent leur besoin de continuer à éprouver des sensations et des émotions, même au sein de catégories moins valorisantes, mais qui, au regard de leur positionnement antérieur, n'apparaissent encore pas trop éloignées. Pour les autres dont la carrière a été plus en vue, le décalage de compétences apparaît plus important. La dissonance est moins supportable et ils arrivent difficilement à s'adapter. Ils « déchantent » parce qu'ils ne savent plus comment se placer, comment jouer le « jeu » sans s'ennuyer, voire même sans blesser les autres joueurs. Cette situation contribue à expliquer l'étiollement de la croyance et l'expression récurrente d'une absence de manque.

## 2. Qui connaît (avoue) une période de flottement ?

Indépendamment des problématiques liées à leur réinsertion professionnelle, sur la totalité des hockeyeurs interrogés, peu ont confessé avoir rencontré des difficultés associées à leur sortie de la LN. Ce bilan général plutôt positif pourrait toutefois être influencé par des paramètres méthodologiques.

D'une part, par la composition même de notre échantillon, dont on ne peut écarter que les joueurs les plus mal lotis soient précisément ceux qui n'ont pas souhaité répondre au questionnaire et qui n'ont de ce fait pas été approchés ultérieurement pour un entretien. Les travaux portant sur l'« après-carrière » des sportifs soulignent d'ailleurs également les biais possibles, directement liés à la constitution de l'échantillon. Ainsi, eu égard aux limites

<sup>173</sup> On peut estimer la charge hebdomadaire à environ trois entraînements et deux matches.



méthodologiques, il s'agit d'appréhender avec prudence les bilans trop positifs, puisque « si parmi la totalité des ex-pros, certains devaient se retrouver en situation d'extrême difficulté, il est fort probable qu'ils aient pu faire partie de ceux que nous n'avons pas pu contacter. De même il faut souligner le fait que parmi ceux qui ont reçu le questionnaire, certains aient pu ne pas souhaiter participer à cette étude tant ils étaient eux-mêmes en difficulté sociale » (Eisenberg, 2007, p. 59). Parallèlement, la non représentativité de l'échantillon « pourrait résulter d'un refus de répondre au-dessus de la moyenne parmi les athlètes avec un niveau inférieur d'éducation » (Conzelmann, Nagel, 2003, p. 266, traduit de l'anglais).

D'autre part, par l'expression récurrente et continue d'une logique de l'honneur entourant le récit de la sortie – déjà évoquée précédemment (cf. p. 338) –, où le joueur se garderait ainsi d'évoquer les épreuves négatives traversées, ou du moins chercherait à en minimiser les effets. À l'instar des discours sur les « causes » de retrait, ceux portant sur la période qui suit la sortie semblent à leur tour influencés par les « modalités de sortie » ainsi que par le « profil » des ex-joueurs.

### > Des « évènements » qui libèrent la parole

L'hypothèse d'un récit contrôlé et policé semble d'autant plus plausible que les joueurs ayant subi une « cause objective de retrait » – c'est-à-dire un « évènement imprévisible » et dans une certaine mesure « extérieur » à leur volonté –, apparaissent libérés d'une mise en scène discursive. Comparés aux autres joueurs interrogés, ils ont davantage évoqué la période de flottement qu'ils avaient rencontrée à leur sortie de la LN. Si le partage de ce ressenti négatif peut être lié au caractère soudain de leur retraite, il pourrait également découler d'une modification du cadre de l'interaction, dont les contraintes imposant une présentation de soi conforme à une logique de l'honneur semblent atténuées par l'« évènement ».

On se souvient ainsi qu'après la non reconduction de leur contrat, précédée pour Blaise d'une grave blessure (p. 339-340), ou pour Célien d'un bluff raté (p. 340-342), ces derniers déclarent avoir été « dans le vague et dans le brouillard » ou connaître une « longue période d'instabilité ». Pour Blaise (encadré 6.19) comme pour Célien (encadré 6.20), les forces externes qui provoquent leur sortie semblent autoriser un relâchement de la « façade » (Goffman, 1973 [1959]), c'est-à-dire de l'« appareillage symbolique, utilisé habituellement par l'acteur, à dessein ou non, durant sa représentation » (p. 29).

#### ENCADRÉ 6.19

Un moment difficile donc...

Ah ouais clairement. Sur le moment j'arrive pas à m'en remettre hein. Et même pendant plusieurs mois hein !

Mais maintenant ca va ?

Ah ouais ouais j'm'en suis remis, t'inquiète pas ! Non j'm'en suis remis, mais en y repensant, ça a duré quand même assez longtemps. J'ai une cicatrice. Mais maintenant j'ai d'autres choses à faire, il y a d'autres choses qui se passent. Il y a pire dans la vie... Je suis même retourné voir des matchs.

Dans un article, t'avais justement déclaré que tu n'étais encore pas retourné voir de match, que c'était encore trop tôt...

J'y retourne maintenant, ouais ouais c'est bon. Mais j'y retourne pas parce que je veux retourner dans la patinoire, mais à cause du professionnel. C'est quand même la vitrine n°1 du canton, les gens aiment ce club. (Blaise – confirmé, partiel, couple)

Blaise semble ainsi avoir éprouvé une période de flottement relativement durable après sa sortie de la LN. L'expression de ce mal-être est rendue possible par sa modalité de sortie – liée initialement à une blessure et associée à une certaine infortune –, qui autorise un transfert de responsabilités sur l'« évènement ». Comme pour signifier sa reprise de contrôle, Blaise souligne symboliquement que son retour à la patinoire n'est pas dû à un besoin ou une envie, mais plutôt à une forme d'obligation professionnelle.

#### **ENCADRÉ 6.20**

*C'est donc une période compliquée...*

*Quand le club m'a rien donné, le jour où ça s'arrête, comme je t'ai dit je suis assis sur le cul. Ouais c'est dur... les temps d'après sont très durs à vivre...*

*Et ça dure longtemps ?*

*Alors après cet épisode, commence une période d'instabilité émotionnelle, de rythme de vie bouleversé, de tout. Pendant presque une année quand même. En résumé une période d'instabilité... euh absolument ultra difficile... (Célien – confirmé, études, couple)*

Bien que Célien déclare se sentir préparé à cette transition (cf. encadré 6.4b, p. 341), les effets négatifs liés à sa sortie de la LN semblent, comme pour Blaise, relativement durables et conséquents. Une fois encore, on ne peut pas écarter que les modalités de sortie particulières soient à l'origine des difficultés rencontrées ou à tout le moins aient rendu le désengagement plus ardu.

Dans des cas plus extrêmes comme celui de Benjamin – victime d'une commotion cérébrale l'empêchant définitivement de rejouer – l'expression des difficultés éprouvées après sa sortie ne semble pas non plus freinée par une quelconque barrière ou contrainte. L'ex-joueur évoque ainsi librement les « *problèmes impressionnants* » rencontrés, renforcés dans son cas par des atteintes corporelles persistantes qui lui ont « *pourri la vie* ». Fortement atteint dans son intégrité physique, il ressent d'ailleurs les conséquences encore sept ans après ce qu'il nomme « *l'accident* ».

Ainsi, sans connaître véritablement la « distribution » des conséquences liées à ces modalités de sortie particulières – entre d'une part un effet réel sur l'expérience sociale de la retraite ou d'autre part un simple « effet de cadrage » sur les discours des ex-joueurs –, il apparaît à tout le moins que certains ont éprouvé des difficultés lors de leur arrêt de carrière en LN. Pour les autres joueurs, la transition semble, en apparence, s'être effectuée dans de meilleures conditions.

#### **> Parler des « autres » pour éviter de parler de soi**

Si le cas évoqué en introduction du rugbyman Marc Cécillon est probablement extrême, la population des hockeyeurs ne paraît dans l'absolu pas totalement épargnée. Les joueurs interrogés connaissent en effet des « histoires tragiques » qu'ils ont souhaité partager au cours de l'entretien. De manière symbolique, les anecdotes évoquées semblent concerner des individus de moins en moins « proches » des joueurs au fil des générations – géographiquement mais aussi en termes de liens forts –, faisant écho à l'évolution des modes de sociabilité au sein des organisations :

*Psychologiquement je pense qu'il y en a qui ne supportent pas la chute, entre guillemets, d'être une starlette, à l'échelle que ça mérite hein, et puis tout d'un coup tu te retrouves sans boulot, sans argent, et sans aucune reconnaissance... L'exemple typique, j'aime pas en parler, mais c'est mon ami \*\*\* qui s'est pendu. C'était une star en Suisse, même que c'était en LNB... Super joueur, beau*

gosse, les gonzesses, tout ce que tu voulais. Tu retournes à \*\*\* (une ville au Canada), tu te retrouves à l'aéroport en train de pousser des caddies. En plus avec le virus du casino, il a perdu beaucoup d'argent, sa femme se barre... Il m'a appelé pour savoir si je pouvais lui prêter 3'000 francs. J'm'en rappelle très bien c'était lors de la saison 1998/99... Et en 2000 ben il a mis fin à ses jours... J'pense que psychologiquement c'était trop dur le décalage. Bon là c'était extrême. Moi à mon échelle c'était pas la même chose. (Armand – précaire, partiel, couple)

Je regarde les fins de carrière de certains joueurs... Un type comme \*\*\* il a fait pompier parce qu'il avait besoin d'être quelqu'un, d'avoir un uniforme, mais au fond de lui-même il est personne. T'en as d'autres qui se suicident, t'en as d'autres qui font une dépression, t'en as d'autres qui ont le divorce trois jours après qu'ils aient fini le hockey. Enfin t'as de tout quoi ! Moi j'ai pas à me plaindre. (Bob – confirmé, sans occup., seul)

Il faudrait que je t'envoie un reportage, peut-être que ça t'intéresserait... sur un gars de NHL qui vient de mourir... c'était un bagarreur qui carburait aux pilules et à l'alcool... Il est mort d'ailleurs de ça après, d'une overdose... Et tu vois sa descente aux enfers avant ça... Tu vois comme la vie elle est dure pour lui après la carrière. (Colin – précaire, sans occup., collocation)

Au-delà de l'éloignement progressif des cas rapportés au fil des cohortes, l'évocation de ces destins tragiques semble constituer un moyen pour le joueur de faire écho à sa propre position, qui, en comparaison, ne paraît au final pas si mauvaise. Comme le rappellent S. Fleuriel et M. Schotté (2011) en reprenant une analyse de P. Bourdieu (1993), « cette misère de position, relative au point de vue de celui qui l'éprouve en s'enfermant dans les limites du microcosme, est vouée à paraître "toute relative" comme on dit, c'est-à-dire tout à fait irréaliste, si, prenant le point de vue du macrocosme, on la compare à la grande misère de condition ; référence quotidiennement utilisée à des fins de condamnation ("tu n'as pas à te plaindre") ou de consolation ("il y a bien pire, tu sais") » (p. 11). Le procédé est ici inversé dans la mesure où ce sont les joueurs qui mobilisent la « grande misère de condition » afin de relativiser une probable « misère de position ». Ce processus d'évitement et de redéfinition de sa propre situation par analogie se répète d'ailleurs dans les discours en se déclinant sous deux formes distinctes : d'une part en prenant pour cible l'« élite » ; d'autre part, la « nouvelle génération ».

Premièrement, comme dans le témoignage d'Armand (ci-dessus), le procédé se reproduit – en particulier chez les joueurs « confirmés » situés juste en-dessous des « élites » – en portant sur les joueurs ayant connu une carrière très largement reconnue, voire même sur ceux qui pensent l'avoir eue (encadré 6.21).

#### ENCADRÉ 6.21

Avant l'entretien, tu me parlais de transitions un peu difficiles pour certains...

Euh.... Oui quand même...

Mais « difficiles »... Tu entends quoi par là ?

Ouais qui sont pas au top des tops quoi.

Mais t'en connais, tu as des exemples ?

Ouais j'en connais un ou deux quoi... Bon eux déjà à la base ils se prenaient pour des stars donc... c'est toujours ceux-là qui retombent de haut. Nous ça a été parce qu'on était des personnes « normales » on va dire. (Alban – confirmé, partiel, couple)

Les joueurs se positionnent ainsi par rapport à des cas « extrêmes », en dehors de la norme, qui donnent une coloration différente à leur propre histoire. Cette stratégie discursive permet ainsi de placer leur situation dans un cadre plus « rationnel » :

La sortie je l'ai toujours eue en tête, parce qu'à un moment donné je me suis aussi rendu compte que si j'avais le potentiel pour accomplir une carrière en LNA, j'allais peut-être pas être le gars qui allait être international et signer des immenses contrats. Alors quand tu as ce statut de joueur là, peut-être que tu t'inquiètes un peu plus... Alors que peut-être ceux qui devraient plus s'inquiéter,

*c'est justement ceux qui gagnent plus d'argent parce qu'à la fin c'est eux qui ont le plus de mal de gérer la rupture. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

Si cette logique de l'ampleur du déclassement peut se tenir, elle semble pourtant dans les faits ne pas s'appliquer de manière mécanique en touchant inégalement les joueurs « élites ». Ainsi, si Arthur confie avoir eu « *le petit coup de blues quand la saison a recommencé* », ou si l'arrêt a provoqué chez Alexandre « *une sensation de vide un peu bizarre* » ; la sortie semble en soi avoir plutôt laissé d'autres joueurs « élites » indifférents : Achille, pour qui « *c'est clair que si t'as vécu par rapport au standing que t'as pu avoir, après la chute elle est rude là... mais c'était pas du tout mon cas* » ; Basile, qui « *n'a pas du tout connu de flottement et qui était content de retrouver une vie normale* » ; ou encore Brice, qui « *était à fond dans le travail et qui n'a pas vraiment ressenti de manque* ». Il n'est toutefois pas exclu que ce profil de joueur cherche à produire un discours conforme à la logique de l'honneur évoquée précédemment (cf. p. 338).

Parallèlement aux discours portant sur les « élites », le procédé se reproduit de manière intergénérationnelle, dans un exercice rhétorique visant à blâmer les modalités d'engagement de la nouvelle génération. Devenu directeur général d'un club de LN, Bertrand est à son contact et produit – parallèlement à son discours sur les « élites » – un récit de mise en garde contre un engagement trop exclusif :

*La seule problématique aujourd'hui des joueurs et des sportifs professionnels, ça peut être un hockeyeur ou un autre sport, c'est qu'il y a des joueurs maintenant qui perdent un peu le fil de la réalité, peut-être par rapport à la vraie vie, davantage que par rapport au marché du travail, parce que le marché du travail de toute manière ils le connaissent pas, ils l'ont jamais vécu. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

En plus de s'être préparé à la sortie, étant resté dans le « milieu » et dans la même structure temporelle, Bertrand confie lui-même ne pas avoir ressenti de flottement. Ce type de discours critique à l'égard des comportements actuels des joueurs semble pourtant faire office de « dérivatif » chez certains. Comme pour se rassurer et conforter leur position, les joueurs, issus de (A) principalement, se lancent alors dans un plaidoyer à l'encontre de la nouvelle génération, en pointant notamment du doigt ses dérives et sa « décadence » :

*Maintenant quand je vois les jeunes... J'ai suivi un peu les finales de \*\*\* (LNB). Les jeunes maintenant qui jouent, j'me dis : « Les types maintenant ils sont mal habillés, ils paraissent sales », certains j'me dis : « Mais ils viennent d'où ? » Alors certains me disent : « Oui mais tu sais, ils vivent à l'hôtel, ils sont un peu livrés à eux-mêmes, ils ont pas d'argent ». J'me dis : « Ces jeunes-là, il faudrait qu'ils fassent attention quand même ! » Parce que finalement c'est comme si tu les lâches et : « Démerdez-vous ! » Mais à un moment donné, il faut aussi... Moi j'ai eu cette notion par rapport à mes parents, de dire : « Ecoute, c'est bien joli mais... ». Tu vois moi à côté quand j'ai joué, c'est clair que quand t'es en plein là-dedans, tu penses pas à ça, mais vers la fin, ça commençait à me travailler quand même : « Qu'est-ce que je vais faire après ? Qu'est-ce que je vais devenir ? » Pour certains ça risque d'être compliqué après le hockey. (André – confirmé, sans occup., seul)*

Dans son discours, André associe une « présentation de soi » jugée mauvaise chez les joueurs de la nouvelle génération, à un retour à la réalité difficile après leur sortie de la LN. Comme si la négligence observée « dans l'apparence » durant la carrière allait mécaniquement se répercuter sur la manière de gérer l'« après-carrière ». Ce discours semble d'autant plus surprenant qu'André confie dans le même temps ne pas avoir anticipé sa sortie avant la fin de sa carrière, à l'instar d'ailleurs de la plupart des joueurs de sa génération (cf. p. 320-326) :

*Si j'ai connu un moment de flottement ? Bon moi c'est vrai que j'avais pas trop anticipé la suite, mais j'ai jamais été... Je me suis jamais pris pour une star. Donc à mon échelle ouais ça va... un petit peu, gérable quoi. J pense qu'il y en d'autres qui n'arrivent pas à s'adapter. Il y a des gars que t'as peut-être plus connu toi, des plus jeunes, j'ai entendu parler que les gars ils avaient beaucoup de peine. Que les gars à part le hockey ils n'ont jamais pensé à rien. Ils jouent à la playstation toute la journée... (Armand – précaire, partiel, couple)*

Malgré le message qu'ils tentent de faire passer, les joueurs issus de (A) sont pourtant plus nombreux que ceux des autres générations à avoir exprimé une période de flottements ou de doutes, aussi légère et « gérable » soit-elle. C'est le cas d'Armand – même après avoir évoqué les potentielles difficultés rencontrées par la nouvelle génération –, mais aussi d'Arnaud, qui avouent tout de même des craintes qui vont au-delà de la dimension économique :

*La reconversion c'est un domaine qui est pas facile. Après ça dépend toujours... Si t'as joué en LNA pendant 15 ans et que t'as gagné 500'000 francs par année, la reconversion est plus facile... Mais quoique... Le problème c'est pas tant l'argent, c'est plutôt l'occupation, de trouver quelque chose que tu aimes... Et ça c'est pas toujours facile. (Armand)*

*Quand j'ai arrêté, la grosse question que j'avais... Je savais que j'avais plein d'études, je savais que j'étais pas con, tu vois il y a quand même beaucoup de choses que j'avais assez de certitudes, mais t'as la trouille. Vraiment t'as la trouille. Et la plus grosse trouille c'est pas de pas avoir un salaire... c'est de pas avoir de plaisir. Et j'te cache pas qu'au début c'était pas facile hein. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

L'expression des difficultés à la sortie exprimée par les joueurs issus de (A), pourrait être en lien avec les rappels de statut plus fréquents rencontrés par cette génération de joueurs (cf. p. 356-358), qui se retrouvent d'une certaine manière « piégés » dans leur statut d'« ex » et dans le souvenir d'un monde enchanté procurant plaisir et satisfaction. On ne peut également exclure que la distance temporelle les séparant de l'issue de leur carrière sportive rende plus aisée la confession de potentielles périodes de flottement.

Contrairement aux représentations des « anciens », la plupart des joueurs issus de (C) semblent pourtant quitter relativement aisément la LN, sans nécessairement connaître une période difficile. Le fait de continuer à jouer semble permettre cependant d'effectuer une transition plus en douceur :

*J'ai pas du tout eu de flottement ou quoi que ce soit. Pas du tout parce que... Disons que j'avais quand même réfléchi à la possibilité de trouver un emploi, j'avais vraiment réfléchi comme ça : « Si je trouvais un emploi j'arrête et je vais jouer à \*\*\* (2<sup>ème</sup> ligue) », parce que j'connais bien \*\*\* qui s'occupait de faire l'équipe, je savais que \*\*\* et \*\*\* (deux autres joueurs de LNB) ils venaient... Après ça dépendait de l'emploi. Maintenant c'est clair que le fait de continuer à jouer ça aide. J'ai toujours un monstre plaisir. C'est clair. On s'entraîne deux fois, plus une fois facultative. Moi je vais régulièrement aux trois. (Christophe – précaire, études, couple)*

*Moi j'aurais pensé que j'aurais eu un manque ou une période difficile... Surtout quand le championnat de LNB recommence... que je me serais dit : « Putain... ». Mais rien du tout ! Rien du tout (rires)... Franchement c'est fou, parce que j'pensais pas autant que ça, mais rien. J'étais tellement pris par le travail. Et aussi je joue encore... il faut aussi dire qu'avec l'engouement du hockey à \*\*\*, c'est juste de la folie... Les gens... même au travail ils viennent et ils me parlent du match dans deux semaines, alors que tu sais même pas qu'il y a un match dans. Donc ouais... peut-être que ça a aussi fait que j'y ai moins pensé... (Clément – précaire, partiel, seul)*

Caractéristique des joueurs « précaires » (cf. p. 364-367), la poursuite de l'engagement sportif semble permettre une meilleure adaptation en proposant une forme de palier intermédiaire ou de décompression.

Ainsi, si la plupart des joueurs interrogés semble ne pas avoir connu une période de flottement, ce constat apparaît partiel, dans la mesure où une part importante a rapidement éludé la question, notamment en se focalisant davantage sur des « cas particuliers », voire sur des « histoires tragiques ». Cette observation pourrait toutefois être liée à la logique de l'honneur et à celle de l'entretien en face-à-face, qui crée un cadre d'interaction symboliquement connoté par notre statut d'*insider*.

## Conclusion

L'entrée en LN se réalise aux alentours de 19 ans et sur le registre de la vocation. L'expérience de la LN marque ensuite inégalement les individus et renvoie à une pluralité de modalités et de conditions de sortie, mais aussi de discours sur cette dernière.

Au fil des cohortes, les carrières au sein de la LN imposent une modalité d'engagement spécifique à chaque époque, et s'inscrivent dans des configurations structurées par leurs propres tensions : Les premières générations de « professionnels » quittent un espace enchanté et non exclusif mais caractérisé par un fort ancrage local ; les générations plus récentes sortent quant à elles d'un espace plus cloisonné mais moins « attachant ». Ainsi, on peut postuler que si l'engagement plus exclusif au fil des générations peut engendrer des difficultés à mobiliser une diversité de registres à la sortie ; quitter cet espace peut dans le même temps devenir plus aisé car les attaches affectives sont plus rares. Difficile donc d'affirmer qu'il est plus aisé – ou plus compliqué – de quitter la LN à une époque plutôt qu'à une autre. Des contraintes sont présentes, mais elles se manifestent de différentes manières.

Le processus de sortie ne débute cependant pas uniquement lorsque le joueur cesse son activité au sein de la LN, il s'inscrit dans une logique d'anticipation, marquée par des temporalités différenciées selon les cohortes. Ces variations doivent à notre sens être appréhendées au travers de deux niveaux d'observation. Un premier niveau d'analyse plutôt macrosociologique, qui indique une tendance générale à la « risquification », c'est-à-dire à une conscience accrue des risques notamment ceux intrinsèquement liés au marché du travail et à ses exigences. Cette explication semble cependant très générale et le modèle s'affine avec une analyse plus proche du terrain d'observation en tenant compte de l'effet du processus de professionnalisation de la pratique. Le renouvellement du marché du hockey et sa mutation vers un modèle plus rationalisé rendent les risques plus prégnants. L'évolution des injonctions professionnelles peut générer des décalages entre les nouveaux modes d'organisation et les dispositions des joueurs. Dans un premier temps, cette confrontation peut faire émerger une certaine réflexivité chez les acteurs qui doivent, dans un second temps, adapter pour ne pas dire « rationaliser » leur engagement. Cette double transformation – au niveau macrosociologique, mais surtout au niveau des modèles d'organisation – influence la temporalité de l'anticipation, dans le sens d'une conscience plus précoce de la sortie au fil des générations.

Si cette sortie peut être anticipée et est donc d'une certaine manière prévisible, elle peut néanmoins se révéler abrupte et être menacée d'imprévisibilité. La sortie peut survenir à la fin de chaque saison, de chaque match, de chaque entraînement, renvoyant à la précarité des carrières dans le hockey (Robidoux, 2001). Ainsi, les âges de retraite, les sorties sur blessures – toujours plus importantes –, mais aussi les cycles de vie varient fortement, autant d'éléments qui rendent chaque sortie singulière. Les hockeyeurs suisses apparaissent plutôt « équipés » pour sortir, avec un faible taux de joueur sans formation, même s'il a tendance à augmenter au fil des cohortes. Les hockeyeurs disposent également de ressources linguistiques supérieures à la moyenne, qui peuvent être un atout supplémentaire sur le marché du travail.

Parallèlement à ces compétences et qualifications objectivables, la sortie renvoie également à une économie symbolique, où le capital détenu réside également dans la valeur que l'auditoire attribue au passé sportif des individus. Cette économie symbolique s'exprime tout d'abord dans le récit de la sortie, qui repose sur une mise en scène discursive correspondant à une logique de l'honneur. Ces logiques vont cependant prendre des formes différentes. Premièrement en fonction des modalités de sortie, un « événement » négatif libérant d'une certaine mise en forme honorable de la sortie. Deuxièmement, en fonction des profils de carrière sportive, les plus reconnus semblant contraints de « sortir par la grande porte ». Troisièmement, en fonction des mutations observées au niveau des organisations et leurs moyens de produire de la performance, qui vont également transformer les logiques de l'honneur notamment en conduisant les protagonistes à accorder une attention accrue au corps dans leur discours. Or, toutes ces variables structurantes dépendent au final du degré d'adhésion des joueurs à l'*illusio* au moment

de la sortie. Certains sont toujours pris dans le jeu, quand d'autres expérimentent une situation de décalage entre leurs dispositions et les modèles d'organisation. La sortie est donc également un moyen de mesurer l'intensité de la croyance. Un affaiblissement de cette dernière peut donner lieu à une certaine distance par rapport au récit d'une sortie légitime.

Cette économie symbolique autorise certains à « jouer les prolongations », même si cette dernière peut connaître une usure relativement rapide. La fréquence et l'intensité des rappels du statut d' « ex » dépendent certes du degré de reconnaissance de la carrière sportive, mais avant tout des différentes époques, en d'autres termes, des configurations dans lesquelles ils ont évolué durant leur carrière, mais aussi après leur sortie. À ce titre on passe ainsi de rappels populaires fréquents au travers d'une « économie de la célébrité » régionalement ancrée – même pour les joueurs au bénéfice d'une carrière peu reconnue –, à des rappels plus éphémères, voire non souhaités par des joueurs développant progressivement une certaine distance au rôle de hockeyeur, durant la période d'activité sportive, comme durant leur retraite.

Cette économie symbolique est parfois soutenue par la prolongation « physique » de la carrière. Cette extension s'observe principalement chez les joueurs « recalés » ou « précaires » sortis relativement tôt de la LN, qui ressentent un besoin de reconnaissance mais aussi celui d'éprouver des sensations et des émotions en continuant de jouer au hockey. L'importance de la dimension corporelle dans la perpétuation de cet engagement est ainsi marquée, même si le niveau de compétition diminue. Ce décalage de niveau et d'exigences est néanmoins plus difficile à accepter pour les joueurs « confirmés » et « élites » qui sont d'ailleurs moins nombreux à maintenir leur engagement sportif au sein des ligues amateurs. Cette renonciation semble également dépendre d'une logique de l'honneur et d'un sentiment d'accomplissement plus marqués pour ces profils.

Au final, si les fins de carrière sportive sont plutôt perçues comme étant problématiques, les hockeyeurs ayant évolué en Suisse en LN semblent relativement épargnés. À l'exception des joueurs sortis en raison d'un « évènement » négatif ou de certains joueurs issus de (A) semblent exprimer quelques difficultés à quitter un monde perçu comme enchanté, peu d'individus ont confié ou avoué avoir connu un moment de flottement. On ne peut toutefois écarter d'une part, que la logique de l'honneur à l'œuvre dans les récits de la sortie peut contribuer à donner une image excessivement positive de la situation, d'autre part que les joueurs s'étant retrouvés dans les situations les plus compliquées sont précisément ceux que nous n'avons pas pu rencontrer.

## Chapitre 7 : Se reconvertir ?

---

Changer d'activité professionnelle est, dans le sens commun, souvent associé à une « reconversion ». La notion n'est toutefois pas adaptée à toutes les situations dans la mesure où elle nécessite, objectivement, que le « travailleur » s'insère dans un nouveau secteur d'activité, ce qui n'est pas toujours le cas, et, de manière plus subjective, qu'il ait été au préalable « converti » à l'activité, puis « dé-converti » et enfin « reconverti » à la nouvelle activité, ce qui, pour chacune de ces trois étapes, ne va pas de soi. Ainsi, si l'enjeu de ce chapitre est d'analyser les transitions professionnelles des ex-hockeyeurs de LN, il s'agit également de rendre compte de leur éventuelle « reconversion », ou plus largement de leurs dispositions à l'égard de leur ancienne, respectivement de leur nouvelle activité professionnelle.

Les travaux sociologiques traitant de la transition professionnelle des sportifs de haut niveau – interrogeant parallèlement le processus de « reconversion » qui lui est potentiellement associé – ne sont pas nombreux, et le corpus de données produit peine à fournir des repères suffisamment diversifiés pour quantifier et construire une représentation fiable du phénomène. Quelques travaux apportent néanmoins des points d'ancrage qui peuvent être regroupés en trois axes : l'analyse de la mobilité « verticale » des athlètes après leur carrière, qui nécessite une accumulation du capital ; celle de leur mobilité « horizontale », qui suppose plutôt une (re)conversion de ce dernier (Bourdieu, 1979) ; et enfin celle des effets de l'évolution de la structure des marchés de l'emploi sur cette mobilité. Au sein de ces trois axes, certains travaux interrogent également la dimension subjective de ces transitions en rendant compte des représentations associées par les individus à leur nouvelle position ou activité.

Un premier axe concerne l'influence de l'engagement dans une carrière sportive de haut niveau sur la trajectoire sociale des individus, autrement dit sur leur mobilité sociale (verticale) post-carrière. L'étude de A. Conzelmann et S. Nagel (2003) portant sur les carrières professionnelles des anciens athlètes olympiques allemands montre que ces derniers disposent en moyenne d'un niveau de formation largement supérieur et occupent des positions plus élevées que la population allemande correspondante. Bien que les sportifs observés soient surqualifiés et « bien nés », les auteurs concluent néanmoins que l'engagement sportif infléchit positivement les trajectoires sociales pour une part importante d'athlètes, même s'ils n'observent pas d'effet significatif pour la moitié d'entre eux. Plus récemment, l'enquête de S. Fleuriel et M. Schotté (2011) a mis en évidence la mobilité sociale plutôt ascendante des sportifs de haut niveau français sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Munich (1972) et de Barcelone (1992), puisque ces derniers accèdent à des positions majoritairement situées dans le « haut » de l'espace social, même si celles-ci sont perçues comme un déclassement par rapport à la position sportive occupée antérieurement. Les auteurs soulignent ainsi la tension existant entre la position objectivement occupée et son appréciation subjective. Si les résultats de ces deux travaux fournissent une base de réflexion précieuse, ils doivent toutefois être nuancés en raison du nombre important de disciplines sportives prises en compte. Cette situation contribue à réduire la taille des échantillons par discipline et rend ainsi plus difficile l'identification des effets des marchés spécifiques ou de la configuration singulière de chaque pratique sportive. Le travail de B. Papin (2007) se focalise quant à lui sur les gymnastes français de haut niveau et indique que ces derniers ne connaissent pas de réelles difficultés d'insertion après leur carrière sportive. « Le capital de reconnaissance accumulé dans le champ sportif leur assure souvent une reconversion professionnelle d'un niveau équivalent ou supérieur à celui auquel ils pouvaient aspirer statistiquement au regard de leur origine sociale » (p. 248).

D'autres travaux permettent en revanche de présenter un bilan plus réservé sur l'influence favorable de l'engagement sportif. Même si 70 % des joueurs interrogés ont bien vécu leur sortie



(p. 39) et 85 % déclarent s'être reconverti « facilement » (p. 62), l'étude de F. Eisenberg (2007) sur les rugbymen français montre que « les anciens joueurs pros appartiennent dorénavant et globalement aux classes dites "moyennes" » (p. 61), sans nécessairement se distinguer de la population. En ne mettant cependant pas en relation les origines sociales des joueurs avec leur position actuelle, l'étude rend l'évaluation de leur mobilité sociale plus flottante. Dans un autre contexte, des travaux ont souligné, aux Etats-Unis, les effets positifs liés à la participation aux « high school athletics<sup>174</sup> » sur le statut professionnel et le revenu des individus (Otto, Alwin, 1977; Howell, Picou, 1982). Cependant, l'influence favorable de cet engagement sportif sur la trajectoire professionnelle a par la suite été partiellement remise en question par l'étude de F. Howell, A. Miracle et R. Rees (1984), qui nuance ces résultats en fonction de l'étape du cycle de vie dans laquelle ils ont été collectés. L'enquête met surtout en évidence que l'engagement sportif pourrait produire des effets positifs à plus long terme, notamment concernant les « compétences relationnelles qui doivent être développées avec l'ancienneté ou l'avancement afin d'avoir une valeur économique » (traduit de l'anglais, p. 22). Ainsi, l'âge d'observation et le délai entre la fin de la carrière et le moment d'observation semblent être des éléments à prendre en considération tout comme, plus largement, l'évolution de la trajectoire depuis la fin de carrière. « Ne pouvant réduire la description d'une trajectoire à la seule profession dernièrement occupée » (p. 122), M. Schotté et S. Fleuriel ont donc « cherché à différencier les parcours professionnels ne révélant aucun changement (stable), de ceux révélant une progression régulière dans la même profession (linéaire ascendante), ou encore de ceux marquant des ruptures nettes entre différents métiers dans une logique de progression (accidentée ascendante), et enfin de ceux dont la rupture révèle un déclassement professionnel (accidentée descendante) » (p. 122). La même démarche était également proposée dans l'étude d'A. Conzelmann et S. Nagel avec l'identification de « rising », « standard » et « problem career » (p. 271).

Un deuxième axe concerne les secteurs professionnels réinvestis par les sportifs après leur carrière, autrement dit leur mobilité professionnelle (horizontale). Certains travaux font le constat d'une forme d'enfermement dans le marché sportif (Schotté, Fleuriel, 2011 ; Papin, 2007) ou artistique (Sorignet, 2004a). Cette situation semble s'inscrire dans la logique de « marchés du travail fermés » décrite par C. Paradeise (1988), où la très forte spécialisation du travailleur sportif (ou artistique) empêche une mobilité professionnelle vers d'autres secteurs d'activités. L'étude de S. Fleuriel et M. Schotté (2011) révèle que si les positions occupées se situent dans le haut de l'espace social, elles restent relativement ancrées dans le marché sportif (environ 60 %), voire même en lien avec la même discipline (environ 40 %). Ces résultats semblent faire écho au constat effectué par B. Papin (2007), qui souligne la proportion importante (environ 80 %) de gymnastes français – hommes et femmes confondus – qui restent insérés professionnellement dans le milieu du sport après leur carrière sportive, amenant l'auteur à s'interroger sur un potentiel « prolongement de l'ingérence de l'institution sportive » (p. 248). De manière générale, si la possibilité pour une forte proportion de gymnastes de rester dans le « milieu » semble influencer favorablement le processus de transition et le rapport à la nouvelle activité, les représentations des athlètes insérés en dehors du secteur de la gymnastique ne sont quant à elles pas vraiment explorées. Dans le cas des danseurs contemporains analysés par P.-E. Sorignet (2004a), bien que « la diversité des ressources mobilisées répond en écho à la diversité des trajectoires de reconversions rencontrées » (p. 124), les secteurs réinvestis apparaissent majoritairement en lien avec leur passion initiale (chorégraphie, enseignement, emplois dans le secteur culturel) et semblent ainsi « atténue(r) les coûts symboliques et parfois matériels de la sortie du métier » (p. 114). Un transfert du capital accumulé au travers de l'expérience sportive ou artistique est ainsi évoqué en filigrane par les différents auteurs, mais il semble toutefois se réaliser majoritairement au sein de l'espace sportif (ou artistique) et plus particulièrement de

---

<sup>174</sup> Les « high school athletics » sont des établissements d'enseignement secondaire (lycée, gymnase) en Amérique du Nord, qui proposent aux étudiants un engagement sportif de haut niveau dans différentes disciplines (basketball, baseball, football, athlétisme, etc.) en parallèle de leur parcours de formation.

l'espace propre de leur pratique, à l'instar de la « conversion » du capital « physique », observée chez les entraîneurs féminins en Angleterre (West, Allin, 2000).

Ce constat d'enfermement doit semble-t-il être mis en perspective. Premièrement, le fait de rester dans le domaine sportif pourrait également relever d'une stratégie volontaire des individus – l'enfermement renvoyant implicitement à une forme de contrainte, à un phénomène subi – puisque c'est dans l'espace sportif que leurs propriétés seraient le plus à même d'être reconnues comme un capital, ou car cette « fidélité » incarnerait un moyen de prolonger leur « grandeur » (Guiot, Ohl, 2008, p. 395). Deuxièmement, les diplômes détenus par les athlètes observés, qui sont pour beaucoup en lien direct avec le domaine sportif – près de 70 % des athlètes olympiques questionnés par S. Fleuriet et M. Schotté et des gymnastes observés par B. Papin<sup>175</sup> –, n'incitent ainsi pas vraiment les individus à quitter l'espace sportif mais plutôt à s'y maintenir. Troisièmement, le degré d'hétéronomie relativement fort que ces disciplines entretiennent, dans le contexte sportif français, avec les fédérations et plus largement les marchés du travail correspondants. Comme le rappellent W. Gasparini et L. Pichot (2011), « le secteur sportif semble fonctionner comme un « marché » dans lequel circulent des formes spécifiques de capital. Et le taux de rendement des différentes espèces de capital possédées par un individu à la recherche d'un emploi varie selon les champs, leur logique interne et leur degré d'autonomie/hétéronomie » (p. 18). Dans le contexte suisse, « l'ingérence de l'institution sportive » semble relativement réduite, même au cours de la carrière des individus. Les liens entre les différents acteurs et marchés semblent de plus devoir être pensés aussi au travers d'une économie des singularités (Lefèvre, 2015), qui impose d'observer plus finement les réputations et les réseaux de relations qui influencent la reconnaissance des compétences sportives en capital. Enfin, si le constat d'enfermement du capital sportif ou artistique semble recevable pour les individus et les configurations observées, cette « économie » mérite toutefois d'être mise à l'épreuve de pratiques, de contextes socioéconomiques et de marchés du travail différents. Chez les rugbymen professionnels analysés par F. Eisenberg (2007), le fait d'avoir été sportif professionnel semble constituer pour plus des trois quarts d'entre eux un atout pour leur transition professionnelle, présentée sous la forme d'un « passeport » ou d'une « carte de visite » (p. 64). Cette affirmation que l'image ou les compétences sportives intériorisées ont joué un rôle dans le processus d'embauche est d'autant plus intéressante que cette transition professionnelle s'est effectuée pour la majorité d'entre eux en dehors du secteur sportif (p. 61) : rugby : 6,6 % ; milieu sportif : 15,5 % ; autres secteurs d'activité : 77,6 %, remettant partiellement en cause un phénomène généralisé d'enfermement. Selon l'auteur, la transition professionnelle des joueurs a été facilitée par leur réseau de connaissances, dont une partie non négligeable appartenait à la « famille rugby » (p. 65) et par leur niveau de formation relativement bon, qui leur a permis de « cumuler les capitaux » (p. 67). Également mise en évidence par P.-E. Sorignet (2004a), cette « combinaison des ressources » (p. 123) est une condition du succès des stratégies de reconversion des danseurs observés, s'exprimant par la capacité de l'individu à mobiliser un capital culturel élevé et un capital social accumulé, plus ou moins convertibles dans un projet professionnel, même si ce dernier reste fortement lié au milieu artistique. L'analyse permet d'appréhender les façons différenciées dont chacun mobilise des ressources acquises aussi bien antérieurement à l'entrée dans la danse (ressources scolaires, sociales, capital culturel et économique de la famille), que pendant l'expérience professionnelle (construire un réseau relationnel, source d'élaboration d'un projet professionnel alternatif).

---

<sup>175</sup> Si les gymnastes nés avant 1954 sont près de 80 % à avoir fait un apprentissage d'ouvrier ou d'employé, à partir des années 1975, la mise en place de structures spécifiques pour les sportifs de haut niveau modifie totalement le type de formation entreprise, avec notamment une explosion des formations supérieures en lien direct avec le sport : « 70 % des gymnastes masculins formant les équipes de France entre les Jeux Olympique de Montréal (1976) et de Los Angeles (1984) embrassent ces filières de formation » (Papin, 2008, p. 252). À partir des années 1990, le niveau des diplômes des gymnastes masculins est moins élevé mais toujours fortement en rapport avec le domaine sportif.

Un troisième et dernier axe concerne la prise en compte des évolutions de la structure des marchés de l'emploi et de ses effets sur les transitions professionnelles. B. Papin (2007) met en exergue le processus de « reconversion » différencié au fil des générations en lien avec les mutations du champ sportif, de l'espace gymnique et du marché du travail sportif. Au-delà des évolutions observées dans les types de formation suivie, si les athlètes nés dans les années 1950 semblent pouvoir bénéficier d'une trajectoire bien définie où « la fin de carrière de haut niveau se présente pour un grand nombre d'entre eux comme le passage du statut de gymnaste de haut niveau à celui de professionnel de l'encadrement de la gymnastique ou de l'éducation physique » (p. 251), ceux nés dans les années 1970 sont plutôt « confrontés à un marché de l'encadrement de la pratique saturé en postes à responsabilités ou à un marché de l'emploi sportif concurrentiel » (p. 257). L'auteur met également en exergue un rapport au travail différencié au fil des générations avec, à partir des années 1965, des reconversions au sein du « milieu » qui sont « perçues comme des promotions sociales, récompenses du travail sportif effectué pour devenir international » (p. 251) ; cette transition étant « d'autant plus vécue positivement qu'elle rend possible une trajectoire professionnelle inespérée (...) compte tenu de leur origine sociale » (p. 252). Alors qu'à partir des années 1980, ce rapport évolue puisque « si objectivement, les trajectoires professionnelles possibles vont dans le sens d'une ascension sociale (...) les conditions de reconversion ne sont pas toujours en adéquation avec les souhaits exprimés par les sportifs eux-mêmes » (p. 254). S. Fleuriet et M. Schotté (2011) soulignent également un « effet de génération » puisqu'une tendance à une forme d'enfermement plus marquée s'observe entre les deux cohortes. « Alors que près de la moitié des sélectionnés à Munich sortaient de l'espace sportif, ils sont, 20 ans plus tard, moins d'un tiers à le faire. Et la proportion de ceux qui réinvestissent, une fois leur carrière terminée, l'espace de leur sport d'origine atteint presque les 50 % pour ces derniers » (p. 124). Bien que la carrière sportive semble avoir un effet positif sur les trajectoires, l'étude révèle cependant que cette influence favorable est moins marquée au fil des cohortes et « tend à s'effriter entre la génération 1972 et celle de 1992 » (p. 121). Le même constat apparaît également dans l'étude d'A. Conzelmann et S. Nagel (2003). En rapportant les positions occupées sur une « échelle de prestige professionnelle », les données révèlent un écart significatif entre la population allemande et les athlètes qui ont un facteur de prestige considérablement plus haut. Toutefois « en comparant les groupes d'athlètes dans une perspective historique, on peut voir que le prestige professionnel a baissé » (traduit de l'anglais, p. 269), alors que dans le même temps celui de la population allemande a augmenté. « Ainsi, la différence dans le prestige entre des athlètes de haut niveau et la population allemande a diminué au fil du temps » (p. 269).

La revue de la littérature fait ainsi apparaître des éléments convergents mais aussi des divergences qu'il s'agit d'expliquer. Le marché semble parfois fermé quand il autorise plus de circulation dans d'autres contextes ; certains individus connaissent objectivement des trajectoires ascendantes tout en exprimant de la souffrance, quand d'autres semblent vivre positivement leur transition, malgré un apparent déclassement. En outre, si la logique du marché a été mise en avant par plusieurs auteurs pour expliquer un potentiel transfert des compétences sportives, c'est bien des modalités d'échange spécifiques et des conditions d'encastrement (Polanyi, 1968 ; Granovetter, 1985) de ce « marché » qu'il convient de rendre compte. À ce titre, nous postulons que la variété des transitions professionnelles observée s'explique au travers de contextes locaux et spécifiques, et plus largement de l'évolution des marchés de l'emploi et de leurs modes de recrutement, qui produisent une reconnaissance différenciée des ressources détenues par les sportifs. Ainsi, c'est la rencontre entre des profils particuliers de travailleurs sportifs et des employeurs enclins à prêter une valeur à certaines de leurs ressources qui créent le fonctionnement du marché. Une propriété n'ayant valeur de capital qu'à la condition d'être reconnue (Bourdieu, 1979), c'est également la réception différenciée des propriétés sportives, en fonction des différents profils de joueurs, périodes, marchés, organisations, qu'il convient d'expliquer.

En nous appuyant sur les différents travaux présentés, nous souhaitons prolonger la réflexion autour de la mobilité sociale et professionnelle des sportifs, ainsi que du rapport à leur nouveau positionnement, en nous intéressant au cas particulier des hockeyeurs de LN ayant évolué en Suisse dans un contexte de professionnalisation. Nous soutenons que les transitions professionnelles des hockeyeurs répondent à des processus sociaux qui doivent s'observer d'une part sur le temps long, en tenant compte du vécu et des expériences accumulées par les individus tout au long de leur parcours de vie, et d'autre part autant à une échelle macro- que microsociologique, en s'appréhendant au croisement des évolutions de la structure sociale et des configurations locales. Cette mobilisation de différentes échelles d'analyse permet de rendre compte plus finement du phénomène.

Notre contribution se distingue ainsi des travaux précédents en privilégiant une approche longitudinale pour appréhender quantitativement et qualitativement les transitions professionnelles des hockeyeurs. Notre observation focalisée sur une seule pratique, se démarque également par une analyse située des transitions de trois cohortes mais aussi de différents profils (chapitre 4) : Avoir été consacré « joueur de LN » (chapitre 3) procure-t-il aux individus les mêmes propriétés en matière de « transition professionnelle », ou ces dernières ne sont-elles reconnues comme un capital qu'à partir d'un certain positionnement dans cet espace ? De plus, ces propriétés sont-elles reconnues de la même manière au fil des générations ? Les observations réalisées dans les chapitres précédents offrent à ce titre un éclairage nuancé sur ces transitions professionnelles en permettant d'interroger les effets des transformations observées à l'échelle de l'espace national du hockey (chapitres 3, 4, 5) sur les transitions professionnelles des hockeyeurs de LN tout en considérant le poids des origines sociales (chapitre 1) et des formations effectuées (chapitre 2). Les joueurs n'agissent effectivement pas tous de la même façon au cours de leur carrière. Certains se forment et obtiennent des diplômes, quand d'autres se désengagent de la formation ; certains imaginent que le capital social – acquis au travers de leur expérience sportive ou hérité de leur situation familiale – sera leur principale voie de salut, quand d'autres déclarent vouloir se débrouiller seuls ; certains sont mobiles et prêts à tout pour le hockey, quand d'autres le sont moins et privilégient un ancrage local. Cette variété d'expériences doit être prise en compte dans l'analyse des transitions professionnelles. Parallèlement, en mettant en relation les expériences différenciées de la LN (chapitres 3, 4, 5), les représentations plurielles associées au hockey (chapitre 5), ainsi que les conditions dans lesquelles l'espace de la LN a été quitté (chapitre 6), il s'agit également d'observer comment cette transition est vécue et quels types de discours sont produits par les différents joueurs à son égard. L'analyse doit donc permettre d'interroger la potentielle « reconversion » des individus, davantage de l'« intérieur », en essayant au final de nuancer la notion et de la requalifier en fonction des situations observées.

Ce chapitre propose dans un premier temps d'appréhender les transitions professionnelles des hockeyeurs au filtre d'une sociologie de l'emploi. L'analyse se concentre ainsi davantage sur les secteurs d'insertion, les postes occupés, les salaires perçus et plus largement les modalités d'accès à l'emploi. Le but est d'interroger les conditions sociales et les configurations qui influencent la mobilité professionnelle et sociale des hockeyeurs. Dans un deuxième temps, les transitions professionnelles sont analysées dans la perspective d'une sociologie du travail en s'attardant davantage sur le degré d'actualisation des dispositions sportives dans la nouvelle activité de travail, et plus largement sur le rapport au travail des individus.

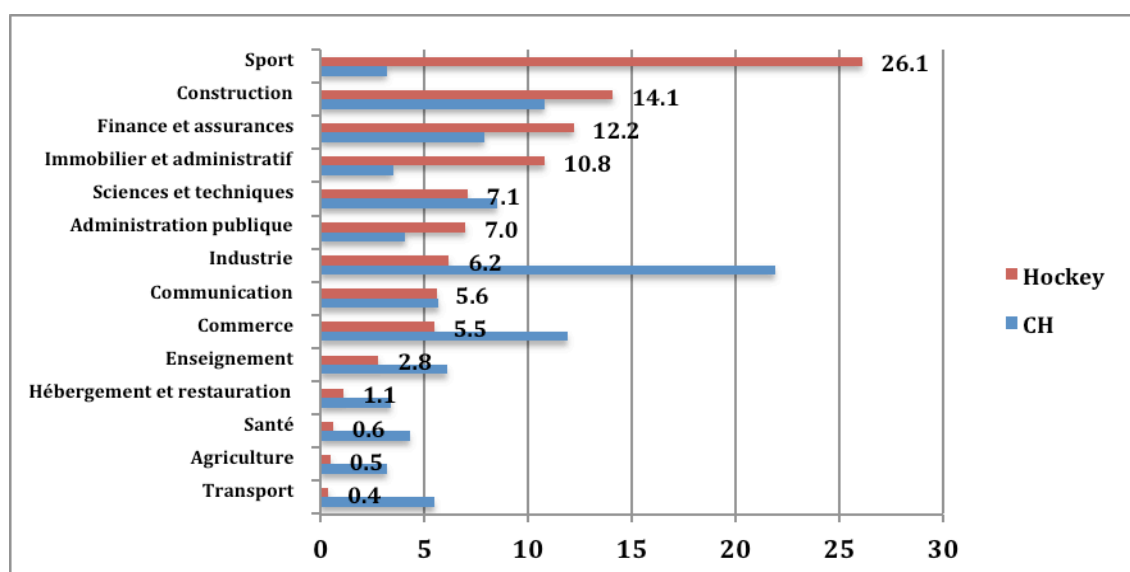
## I. De l'emploi des ex-hockeyeurs

Dans cette première section, les transitions professionnelles des hockeyeurs sont observées à l'aune d'une sociologie de l'emploi. Selon M. Maruani et E. Reynaud (1993), elle se distingue de la sociologie du travail en conduisant à centrer l'analyse plutôt sur la population active que sur les travailleurs, sur le marché du travail plutôt que sur l'entreprise, enfin sur les mouvements de l'emploi (modalités d'accès et de retrait, chômage) plutôt que sur les situations de travail. La sociologie de l'emploi traite ainsi des rapports sociaux à l'emploi et de « la traduction de l'activité laborieuse en termes de statuts sociaux » (Decouflé, Maruani, 1987). En ajoutant à l'analyse économique des marchés une dimension sociale, « elle analyse les mouvements de l'emploi et du chômage comme des *constructions sociales* et non comme des *mécanismes économiques* (...) réintroduisant ainsi l'emploi au cœur de ce qui construit la stratification sociale » (Maruani, Reynaud, 1993, p. 4).

À ce titre, notre analyse s'intéresse, d'une part, aux déterminants sociaux qui influencent l'accès à l'emploi des hockeyeurs après leur carrière, et plus particulièrement à des secteurs d'activité ou à des positions sociales, et d'autre part à la mobilisation des ressources dans des configurations singulières. Un accent particulier est mis sur la mobilisation différenciée du capital sportif en fonction des profils de carrière sportive et, de là, sur sa « conversion », son cumul, voire son usure.

### 1. Accès à l'emploi et mobilités

« Alors, que font-ils après ? », répondre à cette question fréquemment posée par les observateurs externes intéressés par notre population d'étude est somme toute assez simple et ne pose en théorie pas de grandes difficultés méthodologiques. Cela suppose en effet simplement d'enregistrer le secteur d'activité du « premier<sup>176</sup> » emploi occupé par les hockeyeurs à la sortie de la LN (graphique 7.1). On s'aperçoit que les hockeyeurs s'insèrent majoritairement dans le secteur « sportif », qui apparaît le plus à même de reconnaître leurs propriétés sportives comme un capital et permet donc, pour l'employeur comme pour l'employé, de réduire une part d'incertitude dans le processus d'embauche.



Graphique 7.1 : Secteurs d'insertion professionnelle à la sortie de la LN (n=391)

<sup>176</sup> Le terme « premier » emploi peut prêter à confusion. On entend ici une activité professionnelle différente de leur engagement sportif au sein de la LN et occupée dès l'arrêt de la carrière, même si elle l'était déjà quelques années auparavant.

Les hockeyeurs se retrouvent également dans le secteur de la « construction », de la « finance et assurances » et de l'« immobilier et administratif », trois secteurs qui, avec celui du « sport », regroupent près des deux tiers des secteurs d'insertion. En comparaison avec la population suisse, ces secteurs n'occupent en revanche qu'un quart des hommes actifs âgé de 25 à 39 ans. Sans que l'on puisse nécessairement trancher si ce décalage est produit par l'effet de l'origine sociale ou de la carrière sportive, les hockeyeurs suisses se distinguent à tout le moins de leurs congénères en étant surreprésentés dans certains secteurs (sport, immobilier) et sous représentés dans d'autres (industrie, commerce). On peut également mentionner que sur ces 391 individus, 55 ont connu une période de chômage avant de s'insérer dans leur « premier » emploi, soit un peu plus de 14 %. La probabilité de connaître une période de chômage augmente pour les joueurs qui ont un niveau de formation peu élevé et issus d'une origine modeste<sup>177</sup>.

### 1.1 L'économie générale du « premier » emploi

Répondre de façon si simpliste à la question posée par les observateurs externes n'est pas vraiment satisfaisant. D'une part, une photographie de ces données brutes n'apporte au final qu'une vision « biaisée » de la réalité dans la mesure où l'économie du « premier » emploi fluctue nettement en fonction des profils de carrière sportive – ce qui souligne au passage la pertinence de la prise en compte des étapes qui précèdent la phase de l'« après-carrière ». D'autre part, comprendre cette économie suppose de mettre en relation les secteurs d'activité investis avec les types de ressources que les joueurs peuvent mobiliser (capital économique, culturel, social, sportif) et les configurations sociales (locales et générationnelles) dans lesquelles elle est encadrée. Autrement dit, nous souhaitons saisir la mobilité professionnelle et sociale des hockeyeurs (ou son absence) au travers du processus d'accès à l'emploi en le situant dans son contexte.

#### > Une période de transition à durée variable

En premier lieu, les différents profils de carrière sportive ne sont pas égaux face au processus de transition professionnelle à la sortie de la LN, lorsque ce processus est mesuré à l'aune du taux de chômage rencontré ou du temps écoulé entre la sortie et l'accès à l'emploi (tableau 7.1). Le laps de temps nécessaire pour que les joueurs « précaires » accèdent à l'emploi est environ deux fois plus important que pour les « confirmés » et les « élites ».

Profil	Recalés	Précaires	Confirmés	Elites
Délai transitoire	15.1 mois (+/-2.7)	10.2 mois (+/- 2.4)	6.4 mois (+/- 2.1)	4.1 mois (+/-1.2)
Chômage/sortie	11.2%	25.7%	8.9%	5.1%

Age d'arrêt	18-21 ans	22-26 ans	27-32 ans	33 et +
Délai transitoire	18.3 mois (+/-2.4)	14.7 mois (+/-2.9)	5.1 mois (+/-1.9)	3.5 mois (+/-1.4)
Chômage/sortie	7.4%	22.5%	10.5%	6.2%

**Tableau 7.1 : Délai transitoire entre la sortie de la LN et l'entrée dans le premier emploi et taux de chômage à la sortie selon le profil de carrière sportive (n=388) et l'âge d'arrêt (n=391)**

*Les chiffres entre parenthèses correspondent aux écarts-types*

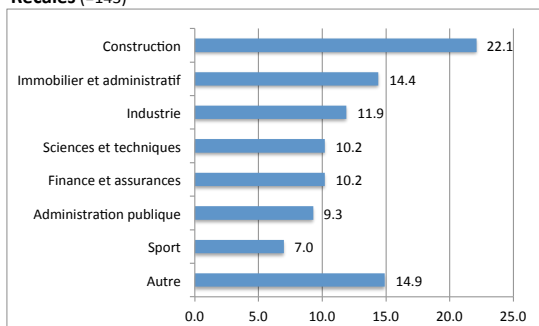
<sup>177</sup> Le taux de chômage à la sortie s'élève à 34,1 % pour les joueurs possédant un niveau de formation peu élevé (iscd 0-2), respectivement à 13,4 % (iscd 3-4) et 9,7 % (iscd 5-6). Ce taux varie également en fonction de l'origine sociale : 17,1 % (modeste) ; 11,9 % (bonne) ; 2,3 % (très bonne).

Les données semblent ainsi suggérer que les joueurs au bénéfice d'une carrière durable et reconnue reconvertissement bien leur capital sportif après l'avoir valorisé dans le hockey, alors que les joueurs « précaires » le sont finalement à la fois dans le sport et dans d'autres secteurs professionnels. Ce constat apparaît d'autant plus probant que les joueurs « confirmés » et « élites » sont en moyenne issus d'une origine plus modeste que les joueurs « précaires ». Le délai transitoire relativement long observé pour les joueurs sortis entre « 18-21 ans » et « 22-26 ans » est en partie influencé par des engagements dans des « études » qui contribuent à rallonger significativement le délai entre la sortie de la LN et l'entrée dans le premier emploi. Cet effet s'observe surtout pour les joueurs « recalés » qui sortent en moyenne vers 22 ans et dont plus de 35 % sont engagés dans des « études », mais dans une moindre mesure pour les joueurs « précaires » qui sortent en moyenne vers 27 ans et dont à peine plus de 10 % poursuivent des « études ».

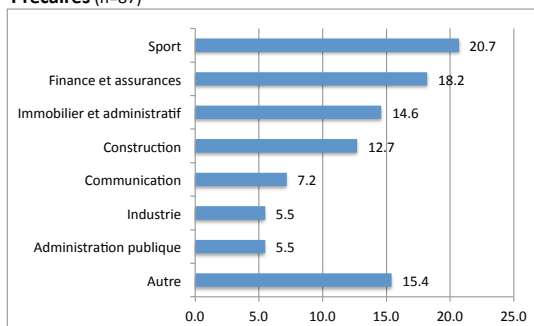
### > Une sur-représentation renforcée du secteur sportif

Les secteurs d'activité ont tendance eux aussi à fortement varier en fonction des profils de carrière sportive identifiés (graphique 7.2). Pour une meilleure lisibilité des résultats seuls les secteurs les plus fréquentés sont représentés (7 sur 14). Il faut en outre avoir à l'esprit que les âges d'insertion sont différents en fonction des profils observés. Ainsi, les « recalés » s'insèrent en moyenne vers 23,5 ans, les « précaires » vers 28 ans, les « confirmés » vers 33 ans et les « élites » vers 36,5 ans.

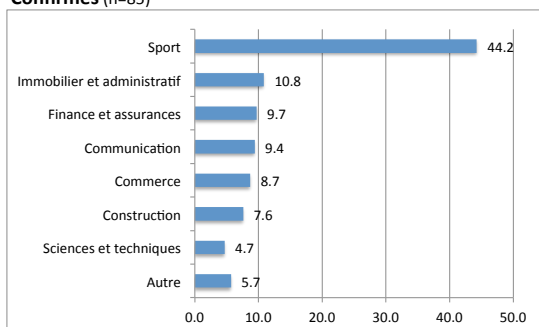
**Recalés (n=143)**



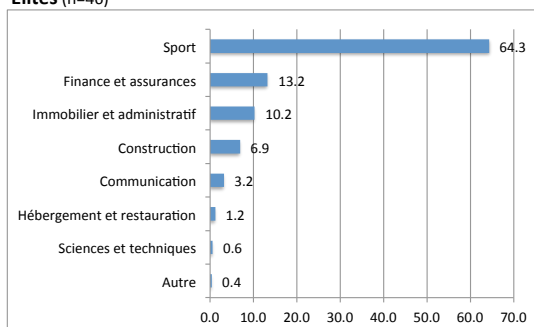
**Précaires (n=87)**



**Confirmés (n=85)**



**Elites (n=46)**



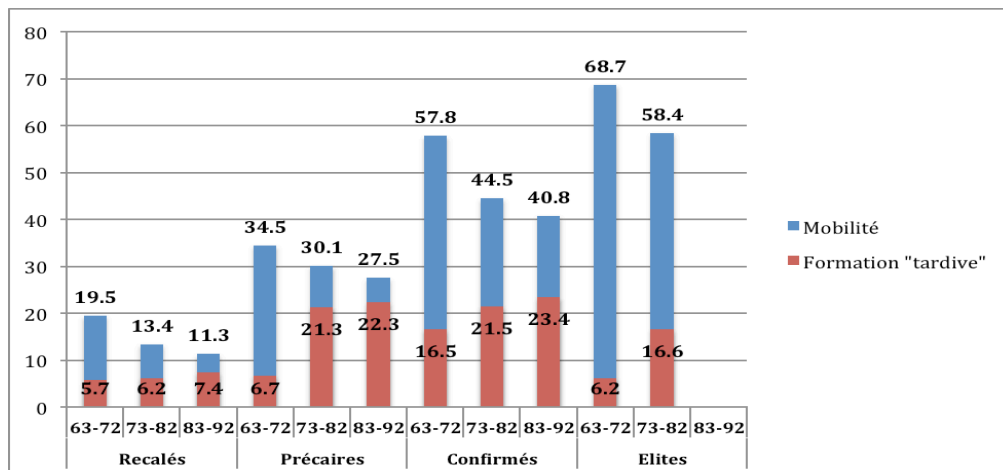
**Graphique 7.2 : Principaux secteurs d'insertion professionnelle selon le profil de carrière sportive**

Un premier constat émerge, celui de l'augmentation très significative de l'insertion dans le secteur sportif à mesure que l'on monte dans la « hiérarchie » de la LN (ce phénomène est discuté plus en détail sous le pt. 2.2, p. 412). Le secteur de la « construction », fortement présent chez les « recalés » diminue quant à lui progressivement, tout comme le secteur « industrie » totalement absent chez les autres profils, ainsi que les engagements dans l'« administration publique » qui

disparaissent chez les « confirmés » et les « élites ». Plus généralement, un rétrécissement drastique de la variété des secteurs d'insertion est observé proportionnellement à la durée et à la reconnaissance de la carrière, renvoyant à une forme d'uniformisation des secteurs d'insertion. Concernant les effets de cohorte, on relève une diminution généralisée dans le secteur de la « construction » et une hausse dans celui de l'« immobilier ». Symboliquement, moins de hockeyeurs construisent des logements, mais davantage s'occupent de les vendre ; une double tendance qui semble concrètement illustrer le processus d'élitisation observé au fil des générations (chapitre 1, p. 78-80). Le secteur de la « finance et assurances », semble quant à lui légèrement moins fréquenté par les « recalés » et les « précaires », mais davantage par les « confirmés » et les « élites » au fil du temps.

**> Une « mobilité de formation » qui augmente avec la durabilité et la reconnaissance des carrières**

Le taux de « mobilité de formation<sup>178</sup> » s'élève en moyenne à 40 % – 29 % des joueurs change de secteur par rapport à leur formation initiale et 11 % après une formation « tardive<sup>179</sup> ». Autrement dit, au total quatre joueurs sur dix exercent une activité pour laquelle ils n'ont pas été initialement formés. Ce taux fluctue cependant fortement en fonction des profils de carrière sportive<sup>180</sup> (graphique 7.3). La différence inter-profil observée pourrait être en lien avec l'âge d'arrêt de la carrière professionnelle, puisque la durée entre la fin de la formation et le « premier » emploi augmente à mesure que l'on monte dans la hiérarchie sportive – les carrières des joueurs « confirmés » et « élites » étant plus longues. Cette situation offre davantage de temps pour la maturation d'un autre projet professionnel ou pour une réorientation, bien que les taux de formation « tardive » ne soient pas nécessairement plus élevés chez les joueurs dont la carrière est plus durable.



**Graphique 7.3 : Taux de mobilité professionnelle par rapport à la formation apprise/ou après une seconde formation, selon la cohorte et le profil de carrière sportive (n= 372)**

*Note : La colonne bleue indique le taux de « mobilité de formation » absolue, c'est-à-dire une agrégation de la mobilité par rapport à la formation initiale et « tardive ».*

<sup>178</sup> C'est-à-dire le fait de travailler dans un secteur différent de celui de la formation apprise.

<sup>179</sup> On entend ici les joueurs qui se sont engagés dans une nouvelle formation – et potentiellement un nouveau domaine – peu avant la fin de leur carrière sportive.

<sup>180</sup> Les âges pas suffisamment avancés des joueurs issus de (C) empêchent de donner des résultats pour les joueurs « élites », qui sortent relativement tardivement (en moyenne vers 36 ans) de la LN.



L'évolution observée au niveau des cohortes permet en outre de postuler que l'économie globale de la carrière professionnelle (sportive et « extra sportive ») des hockeyeurs s'est progressivement ajustée, ou dit autrement qu'une intégration plus aboutie de la carrière sportive à la trajectoire professionnelle au fil des générations pourrait s'observer. Dans un contexte national marqué, lors des dernières décennies, par une augmentation du différentiel entre la formation apprise et l'activité professionnelle effectivement exercée (Flückiger, Falter, 2004), les résultats concernant la population des hockeyeurs expriment pourtant la tendance inverse, indépendamment du profil de carrière sportive observé (graphique 7.3). Cette baisse de la « mobilité de formation » semble alimentée par l'augmentation des formations générales au fil des générations, pouvant déjà traduire initialement une volonté des joueurs de mieux intégrer leur carrière sportive à leur parcours professionnel.

Si ces données ne remettent pas en question l'utilité du diplôme, elles posent néanmoins la question du type de formation accomplie. Au fil des cohortes, les joueurs peuvent davantage se projeter dans une carrière professionnelle au sein de la LN (cf. chapitre 2, p. 107-112) et ainsi mieux planifier et adapter leur formation. On se souvient toutefois que dans des configurations familiales laissant plutôt le soin à l'enfant de s'autodéterminer (cf. p. 100-101), cette évolution peut également conduire certains joueurs, notamment ceux issus de (C), à remettre en cause la pertinence d'avoir tout simplement une formation (cf. p. 115). Les fluctuations observées entre les profils et les cohortes (graphique 7.3) pourraient également être dépendantes des autres ressources auxquelles ont accès les individus, notamment celles en lien avec leur capital social.

### **> Capital social et accès à l'emploi**

Les données du questionnaire indiquent qu'environ deux tiers des joueurs ont mobilisé leur capital social<sup>181</sup> pour décrocher l'emploi qu'ils ont occupé à la sortie de la LN. Des différences significatives s'observent à nouveau entre les profils de carrière sportive (tableau 7.2), notamment au niveau d'un accroissement de la mobilisation des réseaux du hockey et plus largement d'intermédiaires à mesure que l'on monte dans la structure de l'espace national du hockey. La « conversion » du capital sportif en capital social semble ainsi plus efficiente pour les joueurs disposant d'une carrière plus durable et reconnue.

---

<sup>181</sup> Le « capital social » – dont la paternité reviendrait à J. Coleman (1988) – doit sa popularité actuelle à R. Putnam (2000), qui a étendu sa définition à plusieurs autres indicateurs. Il désigne concrètement l'ensemble des réseaux de relations que l'individu peut mobiliser, pour décrocher un emploi par exemple, mais pas uniquement. Pour décrire ces différents types de relations, nous pouvons nous appuyer sur la distinction faite initialement par M. Woolcock (1998) – reprise par la suite par R. Putnam (2000) – entre le capital social de type « bonding », « bridging » et « linking ». Le capital social de type « bonding » désigne des relations structurantes entretenues au sein de groupes unis par des liens forts (famille, communautés religieuses, mafias, hooligans, etc.), mais qui peuvent aussi se fonder sur des propriétés sociales relativement homogène (âge, classe sociale). La cohésion du groupe peut reposer sur le rejet de l'autre, c'est-à-dire être liée « au sentiment de différence attaché à ceux qui ne sont pas nous » (Hoggart, 1970, p. 117). Dans la mesure où il est dominant, ce lien peut avoir un effet sur l'économie (Putnam, 2000). À l'inverse, celui de type « bridging » désigne les relations entre des personnes issues de différents milieux, nécessitant une connaissance et une confiance dans l'« autre ». Certains auteurs (Granovetter, 1973 ; Woolcock, 1998 ; Field, 2003) voient la distinction entre ces deux premières formes en terme de liens forts, liés à la fréquence et à l'intensité des relations (bonding) et de liens faibles (bridging). Les liens faibles nous relient à des individus évoluant dans des sphères différentes, ils peuvent ainsi nous ouvrir un « espace des possibles » différents. C'est en ce sens qu'il faut comprendre l'expression de Granovetter (1973) : « La force des liens faibles ». Comme le relève Jacquemain (2005), « le « bonding » est utile pour s'en sortir (get by) et le « bridging » sert plutôt à progresser (get ahead) ». La troisième forme, le capital social de type « linking », désigne des relations d'« affiliation » et de confiance dans les institutions et les organisations. Elle désigne ainsi des liens entre des personnes de statuts différents et s'inscrit donc dans un « axe vertical » et consiste en relations du bas en haut de l'échelle sociale » (Field, 2003, p.66).

	Recalés		Précaires		Confirmés		Elites		Total	
<b>Avec intermédiaire</b>	57.2%	79	67.1%	51	75.7%	53	86.7%	39	67.5%	222
<b>Hockey</b>	29.7%	41	46.1%	35	57.1%	40	73.4%	33	45.3%	149
<b>Proches</b>	21.7%	30	14.5%	11	12.9%	9	11.1%	5	16.7%	55
<b>Connaissances</b>	5.8%	8	6.5%	5	5.7%	4	2.2%	1	5.5%	18
<b>Sans intermédiaire</b>	42.8%	59	32.9%	25	24.3%	17	13.3%	6	32.5%	107
<b>Total</b>	100.0%	138	100.0%	76	100.0%	70	100.0%	45	100.0%	329

Tableau 7.2 : Réseau mobilisé pour décrocher le 1er emploi après la sortie de la LN selon le profil de carrière sportive (n=338)

En outre, les réseaux mobilisés par les joueurs varient significativement au fil des générations (tableau 7.3). Si « la force des liens faibles » observée par M. Granovetter (1973) semble être attestée – correspondant à environ 50 % des réponses observées en additionnant les réseaux du « hockey »<sup>182</sup> et des « connaissances » –, on assiste toutefois à un retour des liens forts qui pourrait être également une conséquence du phénomène d'élitisation observé (chapitre 1, p. 78-80), puisque les joueurs se réclamant d'une origine aisée sont deux fois plus nombreux à mobiliser ce type de réseau<sup>183</sup>. La diminution de la mobilisation des réseaux du hockey<sup>184</sup> pourrait être en partie due à l'évolution de la configuration des organisations sportives, désormais davantage orientées vers la production rationalisée de la performance et au sein desquelles on peut observer un affaiblissement du lien social (cf. chapitre 6). Ce constat semble plus largement s'inscrire dans le processus d'« érosion des réseaux sous la pression économique » observée en Suisse à partir des années 1980 (Bühlmann, Beetschen, David, Ginalski, Mach, 2015).

	1963-72 (A)		1973-82 (B)		1983-92 (C)		Total	
<b>Avec intermédiaire</b>	71.8%	79	67.2%	80	65.2%	71	68.0%	230
<b>Hockey</b>	54.6%	60	42.8%	51	35.8%	39	44.4%	150
<b>Proches</b>	10.0%	11	18.5%	22	24.8%	27	17.7%	60
<b>Connaissances</b>	7.2%	8	5.9%	7	4.6%	5	5.9%	20
<b>Sans intermédiaire</b>	28.2%	31	32.8%	39	34.8%	38	32.0%	108
<b>Total</b>	100.0%	110	100.0%	119	100.0%	109	100.0%	338

Tableau 7.3 : Réseau mobilisé pour décrocher le premier emploi après la sortie de la LN selon la cohorte (n=338)

La plupart des réseaux mobilisés (69,6 %) donnent accès à des emplois en dehors du secteur sportif (tableau 7.4). Même si les réseaux du hockey sont les plus à même d'ouvrir l'accès aux marchés sportifs – et a fortiori à celui du hockey –, il est à souligner qu'ils permettent également et majoritairement de pénétrer d'autres secteurs d'activité.

	Sport (hockey)		Autres secteurs		Total	
<b>Avec intermédiaire</b>	30.4% (23.8%)	69 (54)	69.6%	158	100.0%	227
<b>Hockey</b>	41.1% (34.3%)	62 (52)	58.9%	89	100.0%	151
<b>Proches</b>	3.5% (3.5%)	2 (2)	96.5%	55	100.0%	57
<b>Connaissances</b>	26.3% (0.0%)	5 (0)	73.7%	14	100.0%	19
<b>Sans intermédiaire</b>	9.3% (2.8%)	10 (3)	90.7%	98	100.0%	108
<b>Total</b>	23.6%	79	76.4%	256	100.0%	335

Tableau 7.4 : Secteur pénétré selon le type de réseau mobilisé

<sup>182</sup> On peut se demander si les réseaux du hockey doivent nécessairement être associés à des liens faibles. On entend en effet souvent parler de la « grande famille du sport » et certains joueurs peuvent nouer des relations étroites avec les membres de l'organisation. Or nos observations suggèrent que ce sont souvent des personnes situées à la périphérie du club qui sont déterminantes pour faciliter les transitions sur le marché du travail. Parallèlement, on peut également relever qu'au fil des cohortes, les liens tissés entre les joueurs et les membres de l'organisation deviennent plus distants (cf. pt.1 : De quoi sort-on ?, chapitre 6).

<sup>183</sup> Sur les 60 joueurs mobilisant le réseau familial, 39 se réclament d'une origine aisée.

<sup>184</sup> Cette diminution doit sans doute être nuancée, car la cohorte (C) est surreprésentée en joueurs « recalés » et sous-représentée en joueurs « élites », ce qui contribue certainement à faire baisser la moyenne en lien avec la mobilisation des réseaux du hockey.

Enfin, les données indiquent une temporalité différenciée de la mobilisation des types de réseau. En effet, les réseaux du hockey semblent davantage dépendants de l'activité du joueur au sein de la LN, puisque ces intermédiaires sont majoritairement sollicités avant qu'il ne quitte cet espace (tableau 7.5). Cette logique s'observe d'autant plus lorsque les emplois se situent en dehors du marché du hockey (tableau 7.6).

	Avant la sortie		Total	
<b>Sans intermédiaire</b>	50.9%	53	100.0%	108
<b>Hockey</b>	58.3%	88	100.0%	151
<b>Proches</b>	52.6%	30	100.0%	57
<b>Connaissances</b>	31.6%	6	100.0%	19
<b>Total</b>	<b>53.4%</b>	<b>179</b>	<b>100.0%</b>	<b>335</b>

Tableau 7.5 : Réseau mobilisé pour s'insérer avant la sortie de la LN

(hors hockey)	Avant la sortie		Total	
<b>Sans intermédiaire</b>	51.0%	53	100.0%	104
<b>Hockey</b>	70.5%	74	100.0%	105
<b>Proches</b>	51.8%	29	100.0%	56
<b>Connaissances</b>	31.6%	6	100.0%	19
<b>Total</b>	<b>57.0%</b>	<b>162</b>	<b>100.0%</b>	<b>284</b>

Tableau 7.6 : Réseau mobilisé pour s'insérer en dehors du marché du hockey avant la sortie de la LN

On peut donc formuler l'hypothèse d'une forme d'usure relativement rapide du capital sportif – plus précisément de sa « conversion » en capital social –, lorsque ce dernier n'est pas mobilisé pendant que le joueur est encore en activité au sein de la LN. Cette perte de valeur doit cependant être nuancée par le fait que certains joueurs peuvent encore faire reconnaître leur capital sportif auprès des clubs de 1<sup>ère</sup> ligue – le premier niveau après la LN –, qui peuvent nourrir un intérêt certain à enrôler un ex-joueur de LN et user de leurs propres réseaux pour faciliter l'embauche du hockeyeur en parallèle de son activité sportive désormais restreinte.

### > Mobilité sociale et capital sportif

Evaluer la mobilité sociale des hockeyeurs suppose d'une part de mettre en relation la position sociale qu'ils occupent après leur sortie de la LN avec celle de leurs parents, d'autre part de reconnaître que la structure sociale peut être hiérarchisée. Ces deux conditions soulèvent toutefois des obstacles méthodologiques.

Comme le rappellent S. Fleuriet et M. Schotté (2011), il demeure une « incertitude quant à ce qui est réellement mesuré, soit un déplacement dans l'espace social, soit une transformation de la structure de ce même espace, soit plus probablement les deux. De fait, comparer la position d'un individu par rapport à celle de ses parents s'avère problématique dans la mesure où position d'origine et position d'arrivée ne se situent pas dans le même contexte social, et où le rendement des stratégies de reconversion est autant fonction de la structure et du volume du capital possédé par un sportif que de l'état de l'espace social (et plus spécifiquement des rapports entre l'espace sportif et l'espace social considéré dans son ensemble) au moment où les sportifs arrêtent leur carrière » (p. 119-120).

À ces deux obstacles s'ajoute le fait que les joueurs ne sortent pas au même âge de la LN. La comparaison des situations professionnelles occupées pose un nouveau problème, dans la mesure où le moment d'observation – qui détermine l'âge des individus et le nombre d'années d'expérience – influence fortement la nature des résultats. Comparer la situation des parents avec le « premier » emploi occupé donnerait ainsi une représentation biaisée de la réalité, ce poste étant occupé à des âges bien différents ; de même qu'une observation isochrone – par exemple à l'âge de 35 ans – ferait, elle, varier fortement les années d'expérience. La solution idéale serait ainsi de croiser simultanément les catégories socioprofessionnelles avec la cohorte, les âges de sortie ou les profils de carrière – puisqu'ils reflètent plus ou moins les âges de sortie – et cela à différents moments d'observation (à 30, 35 ou 40 ans<sup>185</sup>), or la taille de l'échantillon n'autorise pas l'appréhension d'une telle complexité.

<sup>185</sup> O. Galland et D. Rouault (1998) rappellent que « les enquêtes de mobilité sociale s'intéressent en général, aux adultes ayant dépassé la quarantaine, parce que les positions sociales deviennent alors définitives et se laissent mieux comparer à celles des parents » (p. 97)

Les données autorisent toutefois la formulation d'un constat intéressant en discriminant les résultats en fonction des profils de carrière sportive et de l'origine sociale (tableau 7.7).

	Recalés		Précaires		Confirmés		Elites	
	Aisée	Modeste	Aisée	Modeste	Aisée	Modeste	Aisée	Modeste
Dirigeants, cadres supérieurs	0.0	0.0	3.4	0.0	12.6	11.9	20.9	23.6
Professions intellectuelles et scientifiques	11.2	1.6	7.2	1.4	9.3	7.4	12.3	12.6
Professions intermédiaires	10.1	6.1	19.2	10.4	27.8	28.9	23.9	25.9
Employé de type administratif	46.5	30.8	48.4	32.5	27.1	29.3	28.6	29.2
Personnel des services et vente	5.1	10.3	5.2	9.6	11.3	12.4	12.1	7.8
Agriculteurs	0.4	2.3	0.6	2.8	0.0	0.0	0.0	0.0
Artisans et ouvriers	24.3	42.3	13.4	36.5	11.9	10.1	2.2	0.9
Conducteurs et assembleurs	0.0	2.1	0.0	1.4	0.0	0.0	0.0	0.0
Ouvriers et employés non qualifiés	2.4	4.5	2.6	5.4	0.0	0.0	0.0	0.0
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

**Tableau 7.7 : CSP occupée lors du premier emploi après la sortie de la LN selon le profil de carrière sportive et l'origine sociale (n= 388)**

Il s'agit ici de comparer la variation intra- et non pas inter-profil puisque les âges de retrait ne sont pas les mêmes et les situations donc pas comparables. Ainsi, une carrière reconnue et durable au sein de la LN – autrement dit les profils « confirmés » et « élites » – tendent à gommer l'influence de l'origine sociale sur la trajectoire professionnelle quand une carrière moins en vue semble produire moins d'effets et laisser libre court au processus de reproduction sociale.

À l'instar du constat effectué pour les parents (cf. tableau 1.3b, p. 51), si une correspondance très forte entre la catégorie socioprofessionnelle et l'origine sociale s'observe chez les joueurs « recalés » et « précaires » – notamment au niveau de la surreprésentation de la catégorie « artisans et ouvriers » ou de la sous-représentation des « professions intermédiaires » et des « professions intellectuelles et scientifiques » chez les individus d'origine modeste –, les joueurs « confirmés » et « élites » semblent effectivement moins « subir » l'effet de leur origine sociale, avec même davantage de « cadres supérieurs » chez les joueurs « élites » d'origine modeste.

La mobilité sociale des hockeyeurs après leur sortie peut enfin être exprimée d'un point de vue économique, et être appréciée à l'aune d'une comparaison entre le salaire sportif mensuel perçu avant la sortie de la LN et celui du « premier » emploi (tableau 7.8). Encore une fois, il s'agit de ne pas s'attarder sur la variation inter-profil – puisque les âges de sortie ne sont pas les mêmes –, mais bien de comparer les salaires moyens approximés avant et après la sortie.

	Salaire mensuel brut moyen	
	Dernier salaire avant la sortie	Premier salaire après la sortie
<b>Recalés</b>	1500.-/mois	4500.-/mois
<b>Précaires</b>	3500.-/mois	5000.-/mois
<b>Confirmés</b>	8000.-/mois	6500.-/mois
<b>Elites</b>	20'000.-/mois	7500.-/mois

**Tableau 7.8 : Comparaison entre le dernier salaire sportif et celui du « premier » emploi après la sortie (n= 364)**

On observe ainsi un écart salarial négatif chez les joueurs « confirmés » et surtout chez les « élites » qui, même s'ils perçoivent des salaires élevés pour un « premier » emploi, ne sont pas aussi bien rémunérés que pendant leur carrière sportive. La situation est en revanche inversée pour les joueurs « recalés » et « précaires », dont certains quittent une forme de « précarité » et de « survie » au sein de la LN. Ce constat étant effectivement dépendant des origines sociales des joueurs et des ressources qu'ils peuvent mobiliser ainsi que des engagements dans des activités professionnelles parallèles, qui peuvent modifier leur situation financière durant leur carrière sportive. Sous réserve de ces variations interindividuelles, on peut ainsi formuler l'hypothèse que la transition professionnelle peut être davantage vécue comme un « déclassement » par les

joueurs « confirmés » ou « élites » qui doivent faire face – en tous les cas dans un premier temps – à un réajustement vers le bas de leur train de vie, alors que les joueurs « recalés » et « précaires » expérimentent plutôt une amélioration de leur situation financière.

## 1.2 Des effets de l'engagement sportif à long terme?

La fenêtre d'observation a été étendue sur un temps plus long – c'est-à-dire au-delà du « premier » emploi – afin de déceler d'éventuelles variations au cours du temps. Au fil des parcours professionnels, si quelques évolutions peuvent être observées en termes de mobilité professionnelle<sup>186</sup>, elles restent relativement réduites durant le laps de temps observé. L'analyse de l'évolution diachronique de la mobilité sociale des joueurs permet en revanche de formuler l'hypothèse d'un effet durable du capital sportif, à l'instar de l'étude de F. Howell, A. Miracle et R. Rees (1984), montrant que l'engagement sportif produit des effets positifs à plus long terme. En observant la « progression » des positions occupées à mesure que l'âge biologique avance, nos données permettent toutefois de nuancer cette affirmation en fonction du type de carrière sportive accomplie.

La présentation des catégories socioprofessionnelles occupées à différents âges par les différents profils de carrière sportive (tableau 7.9) permet, toute chose égale par ailleurs, d'identifier certaines dynamiques en lien avec le volume de capital sportif détenu et confirme l'importance de prendre en compte le moment d'observation.

<b>25-30 ans (n=258)</b>	<b>Recalés</b>	<b>Précaires</b>	<b>Confirmés</b>	<b>Elites</b>
Dirigeants, cadres supérieurs	7.3	4.9	13.0	-
Professions intellectuelles et scientifiques	11.3	6.6	6.5	-
Professions intermédiaires	13.2	11.5	10.9	-
Employé de type administratif	34.4	37.7	39.1	-
Personnel des services et vente	3.3	6.6	6.5	-
Agriculteurs	0.7	0.0	0.0	-
Artisans et ouvriers	25.8	23.0	19.6	-
Conducteurs et assembleurs	0.7	1.6	0.0	-
Ouvriers et employés non qualifiés	3.3	8.1	4.4	-
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>-</b>

<b>30-35 ans (n=259)</b>	<b>Recalés</b>	<b>Précaires</b>	<b>Confirmés</b>	<b>Elites</b>
Dirigeants, cadres supérieurs	15.4	7.4	15.3	17.9
Professions intellectuelles et scientifiques	11.5	7.4	6.8	10.7
Professions intermédiaires	14.4	13.2	13.6	17.9
Employé de type administratif	25.0	35.2	35.5	35.7
Personnel des services et vente	4.8	11.8	8.5	14.2
Agriculteurs	1.0	0.0	0.0	0.0
Artisans et ouvriers	23.1	22.1	18.6	3.6
Conducteurs et assembleurs	1.0	0.0	0.0	0.0
Ouvriers et employés non qualifiés	3.8	2.9	1.7	0.0
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

<b>35-40 ans (n=193)</b>	<b>Recalés</b>	<b>Précaires</b>	<b>Confirmés</b>	<b>Elites</b>
Dirigeants, cadres supérieurs	22.6	11.6	23.9	28.6
Professions intellectuelles et scientifiques	12.9	9.3	10.9	14.3
Professions intermédiaires	14.5	16.3	26.1	26.2
Employé de type administratif	19.4	27.9	19.6	19.0
Personnel des services et vente	4.8	9.3	6.5	9.5
Agriculteurs	1.6	0.0	0.0	0.0
Artisans et ouvriers	19.4	20.9	13.0	2.4
Conducteurs et assembleurs	0.0	0.0	0.0	0.0
Ouvriers et employés non qualifiés	4.8	4.7	0.0	0.0
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>

Tableau 7.9 : CSP des hockeyeurs sortis de la LN selon la tranche d'âge et le profil de carrière sportive

<sup>186</sup> Certains joueurs « confirmés » ou « élites » finissent pas revenir dans le « milieu » après s'être inséré dans un autre secteur d'activité ou parfois effectuent le chemin inverse ; quelques joueurs « recalés » ou « précaires » changent également de secteur mais plutôt en dehors du « milieu », par exemple en passant du secteur « finance et assurances » à celui d'« immobilier et administratif ».

Les données permettent généralement de constater qu'une carrière longue et reconnue au sein de la LN semble infléchir favorablement et durablement la trajectoire professionnelle des individus. Ces résultats sont d'autant plus intéressants que les joueurs identifiés parmi les « confirmés » et les « élites » appartiennent à des familles dont les parents sont en moyenne moins bien positionnés dans la structure sociale. Si les joueurs « recalés » connaissent une progression linéaire et apparaissent peu impactés par leur court passage au sein de la LN, les joueurs « précaires » semblent quant à eux éprouver davantage de difficulté à atteindre des postes situés dans le haut de la structure sociale. Avec l'âge, un accès plus important aux professions dirigeantes s'observe effectivement – avec, compte tenu de leur arrivée tardive sur le marché, une progression plus importante pour les « confirmés » et surtout pour les « élites » – mais il demeure toutefois relativement restreint pour les « précaires ». Ces derniers semblent ainsi rester suffisamment dans le « milieu » pour s'exclure d'une trajectoire de progression « standard », tout en étant exclus des positions valorisées et valorisables par la suite. Au regard de la trajectoire des joueurs « recalés », cette situation pourrait souligner qu'un « entre deux » dans l'engagement sportif ne « paie » pas en termes de trajectoire professionnelle.

Au-delà d'un effet du profil de carrière sportive, une observation isochrone – à l'âge de 35 ans – permet de dresser un bilan contrasté de l'évolution de la mobilité sociale des joueurs au fil des générations (tableau 7.10).

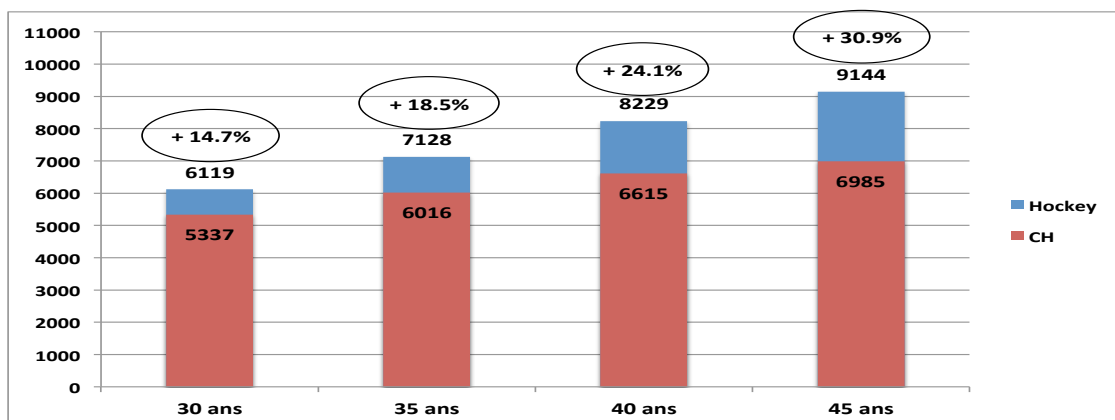
A 35 ans	1963-72 (A)				1973-82 (B)	
	CH	Hockey		CH	Hockey	
		%	n		%	n
Dirigeants, cadres supérieurs	8.6	16.1	19	8.9	13.8	17
Professions intellectuelles et scientifiques	24.7	8.1	10	28.1	10.4	13
Professions intermédiaires	16.6	13.1	16	17.8	18.1	22
Employé de type administratif	7.6	27.6	33	5.6	34.4	43
Personnel des services et vente	9.5	7.2	9	11.1	6.9	9
Agriculteurs	3.8	0.9	1	3.8	0	0
Artisans et ouvriers	20.7	20.4	24	18.1	15.5	19
Conducteurs et assembleurs	6.7	1.8	2	3.8	0	0
Ouvriers et employé non qualifiés	1.8	4.8	6	2.8	0.9	1
<b>Total</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>120</b>	<b>100.0</b>	<b>100.0</b>	<b>124</b>

Tableau 7.10 : CSP occupée à 35 ans par les hockeyeurs sortis de la LN selon la cohorte

Globalement, les joueurs se retrouvent plutôt bien positionnés par rapport à la population suisse au niveau des postes associés à des fonctions dirigeantes, mais fortement en retard au niveau des professions intellectuelles et scientifiques. On relève également une surreprésentation des « employés de type administratif » parmi la population des hockeyeurs, qui pourrait être due à la mobilisation des réseaux du hockey, souvent à même d'ouvrir l'accès à ce type de poste. L'augmentation au fil des cohortes – alors que la moyenne nationale est en baisse – semble due à l'effet cumulatif de l'augmentation des formations générales, notamment celle d'employé de commerce (cf. chapitre 2, p. 115). Les résultats indiquent par ailleurs une légère baisse – non significative au vu des effectifs – des postes de « cadres supérieurs » au fil des cohortes, alors que le contexte national reste plutôt stable et que le contexte familial indique plutôt une augmentation entre ces deux cohortes (cf. tableau 1.12, p. 79). Ce constat rappelle au passage celui effectué par S. Fleuriel et M. Schotté (2011) qui montrent également un « effritement » de l'influence favorable de la carrière entre les deux générations observées (p. 121), un constat qui doit néanmoins être nuancé par l'insertion plus marquée des joueurs issus de (B) dans des professions intermédiaires.

### > Le salaire comme indicateur d'une reconnaissance du capital sportif ?

Les hockeyeurs gagnent en moyenne davantage que la population suisse correspondante, l'écart ne faisant même qu'augmenter au fil des ans (graphique 7.4).



Graphique 7.4 : Comparaison du salaire mensuel brut moyen des hockeyeurs et de la population suisse à 30 (n=224), 35 (n=212), 40(n=149) et 45 ans (n=84)

Ces résultats interpellent dans la mesure où les origines sociales des joueurs ne semblent pas en mesure d'expliquer totalement ces différences importantes, d'autant qu'en fonction de la longévité des carrières, certains individus sont entrés relativement tardivement sur le marché du travail et doivent donc compter avec moins d'années d'ancienneté. Certaines compétences acquises durant les années passées en LN seraient-elles donc reconnues comme un capital ?

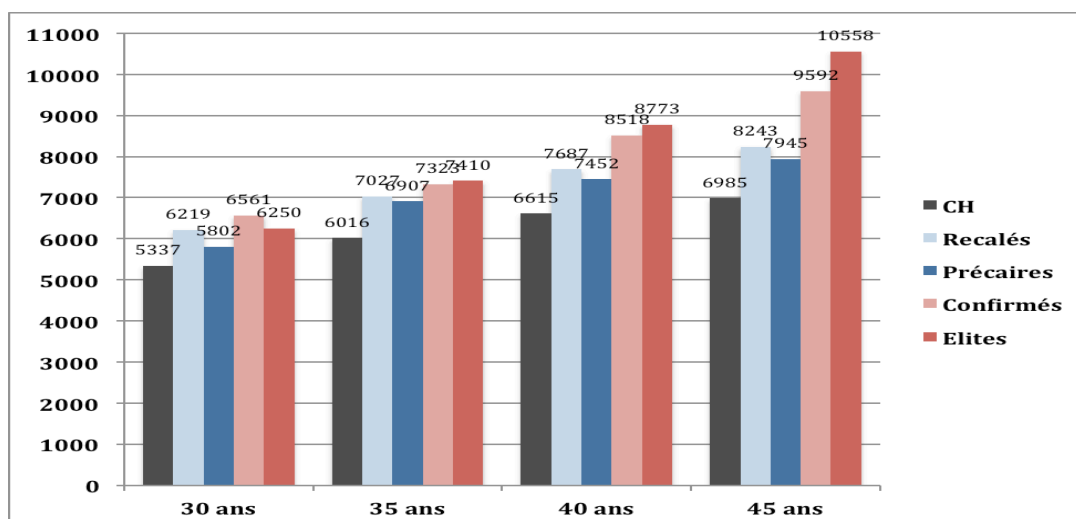
Si la comparaison fait également ressortir que l'écart salarial a tendance à se creuser avec le temps, il convient toutefois de nuancer ces résultats en les ventilant en fonction des secteurs d'activité<sup>187</sup>. On peut ainsi identifier que la majoration salariale est plus prononcée dans certains secteurs et quasi absente dans d'autres (tableau 7.11). Le secteur enregistrant le moins de variations est celui de la « fonction publique », où les hockeyeurs accusent même un retard jusqu'à 40 ans, les salaires dans ce secteur étant fortement lié aux années d'ancienneté (qui font donc défaut aux hockeyeurs). Les autres secteurs en relation avec le public (secteur tertiaire), comme celui du « commerce et de la restauration », mais surtout de « la banque, des assurances et de l'immobilier » montrent un écart significatif en faveur des hockeyeurs.

<sup>187</sup> Les secteurs d'activité n'étant pas suffisamment représentés pour tous les âges dans notre échantillon, nous avons choisi de sélectionner les plus représentés et d'en regrouper certains afin de rendre une comparaison possible. Par ailleurs comme « l'économie du sport n'est pas un secteur d'activité économique traditionnel (...) mais au contraire ce qu'il est convenu d'appeler une *branche transversale* » (Berwert, Rütter, 2014, p. 6), le secteur sportif n'est pas présenté dans le tableau car les chiffres disponibles sur la population suisse regroupent autant les personnes impliquées dans le secteur des installations sportives, des services sportifs, de l'enseignement, des pouvoirs publics, de la vente, du tourisme, des médias que ceux en lien avec les associations, les organisations ou les fédérations sportives. Les salaires entre ces différents sous-secteurs varient fortement et les hockeyeurs observés étant majoritairement insérés dans une organisation sportive, une comparaison n'est ainsi pas vraiment pertinente.

	SECONDAIRE		TERTIAIRE					
	Industrie, Construction		Commerce, Restauration		Fonction publique		Banque, Assur., Immob.	
	CH	Hockey	CH	Hockey	CH	Hockey	CH	Hockey
<b>30 ans</b>	5302	5515	5365	5590	5255	5135	5602	6726
<b>35 ans</b>	5977	6255	6048	5811	5923	5672	6514	7988
<b>40 ans</b>	6585	6750	6612	6088	6481	6345	7358	9634
<b>45 ans</b>	6937	7574	6987	7800	6874	6965	8145	10888

Tableau 7.11: Comparaison des salaires perçus par les hockeyeurs et par la population suisse correspondante selon l'âge et le secteur d'activité.

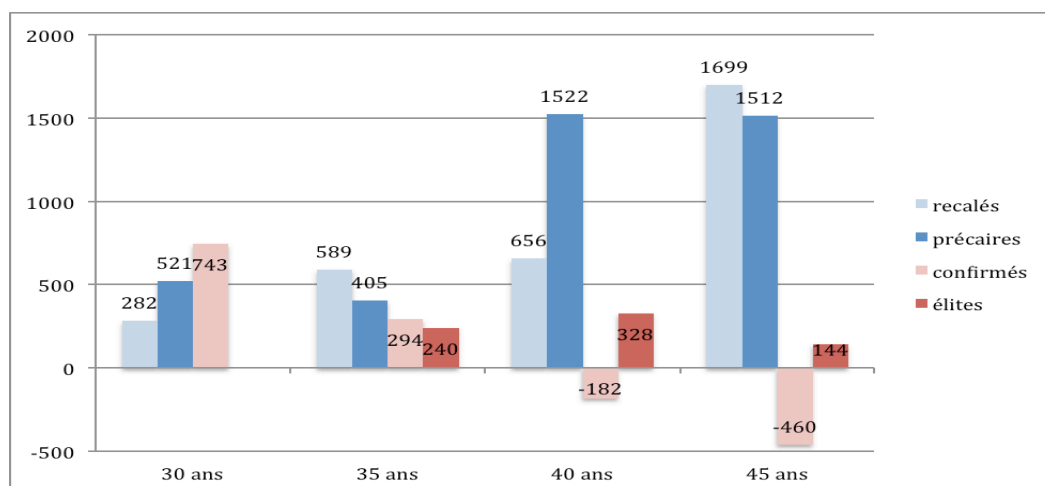
D'autre part, les données sur les salaires soutiennent les observations réalisées sur l'évolution avec l'âge de la distribution dans les différentes catégories socioprofessionnelles (cf. tableau 7.9, p. 392). Les salaires varient effectivement assez fortement en fonction des profils de carrière sportive (graphique 7.5) et semblent aller dans le même sens que les précédents commentaires en indiquant une influence favorable de la carrière sportive reconnue – pour les joueurs « confirmés » et surtout pour les « élites » – et un effet qui semble plus timoré pour les individus identifiés parmi les joueurs « précaires ». Ces derniers sont caractérisés par des conditions salariales moins bonnes que les autres profils, même si elles restent néanmoins plutôt favorables par rapport à la population suisse.



Graphique 7.5 : Salaire mensuel brut moyen selon le profil de carrière sportive à 30, 35, 40 et 45 ans

Parallèlement, le « gommage » de l'influence de l'origine sociale chez les joueurs au bénéfice d'une carrière reconnue s'exprime également au niveau des salaires (graphique 7.6). Les données du graphique, qui représentent les écarts salariaux en faveur ou en défaveur des joueurs ayant déclaré une origine aisée, semblent effectivement indiquer qu'une carrière sportive reconnue « euphémise » les effets des origines sociales. Pour les joueurs « recalés » et « précaires », l'effet de la carrière sportive est plus faible et un accroissement des différences salariales (surtout vers 40 et 45 ans) en faveur des joueurs issus de milieux aisés est observé. En revanche, concernant les joueurs « confirmés » et « élites », l'effet de la carrière tend à atténuer l'influence de l'origine sociale, avec même parfois un écart salarial négatif pour les joueurs « confirmés ». Ce phénomène ne semble en outre pas lié aux secteurs d'activité pénétrés – dont certains sont plus rémunérateurs que d'autres (cf. tableau 7.11) – puisque les origines sociales sont distribuées « normalement » en fonction des différents secteurs observés, mais plutôt à la reconnaissance différenciée des propriétés sportives des individus à l'intérieur de ces secteurs.





Graphique 7.6 : Ecart salarial en faveur/défaveur des joueurs issus de familles aisées selon les profils de carrière sportive à 30, 35, 40 et 45 ans

On peut ainsi penser que pour les joueurs dont la carrière a été moins reconnue, les autres ressources (diplômes, réseaux, soutien parental) jouent un rôle plus important, alors que le capital sportif des joueurs « confirmés » et « élites » – qui ont d’ailleurs un niveau de formation plus faible à la sortie que les autres profils (cf. tableau 6.5, p. 334) – suffit à assurer leur transition, d’autant qu’une majorité de joueurs « élites » (64,3 %) et une part importante des « confirmés » (44,2 %) restent dans le « milieu », rendant l’effet des autres ressources plus secondaire. À ce titre, on peut faire l’hypothèse que cette valorisation salariale en lien avec le volume de capital sportif détenu repose sur des affinités électives entre l’ex-joueur de LN et un employeur qui partage les mêmes valeurs. Ces processus s’apparentent à ceux décrits précédemment dans le contexte sportif entre le joueur et l’entraîneur (chapitres 3 et 4) et permettent de dépasser l’effet des déterminants sociaux. Ces processus de reconnaissance doivent faire l’objet d’une analyse plus approfondie en fonction des différents marchés et configurations locales.

En définitive, nous pouvons proposer un premier modèle explicatif des parcours des hockeyeurs inspiré des travaux de M. Jaoul-Grammare (2007, 2008) sur les inégalités de succès dans l’enseignement supérieur, tout en y apportant des nuances par rapport à notre population. Ses résultats montrent que plus un individu va loin dans l’enseignement supérieur, plus les facteurs sociaux ont une influence sur son parcours. Autrement dit, en début de parcours on serait davantage sur un modèle « Boudonien » (1973) – qui explique les inégalités scolaires par l’ensemble des actions antérieures et des arbitrages de l’individu, qui sont notamment fonction de l’origine sociale –, suivi d’un modèle « à la Bourdieu » (1988) – qui explique les inégalités par le rôle non neutre de l’école favorisant un système de « reproduction sociale ».

Bien que notre terrain d’étude ne soit pas comparable à l’institution scolaire et que l’analyse ne porte pas sur une unique institution, le modèle développé pour le parcours de certains hockeyeurs comporte des similitudes avec celui proposé par M. Jaoul-Grammare. En effet, si on observe effectivement un processus d’« élitisation » dans le recrutement social de la pratique du hockey en Suisse, ce phénomène est moins marqué pour les joueurs « confirmés » et « élites », qui sont significativement plus nombreux à déclarer provenir d’une origine modeste. L’institution sportive, en l’occurrence les clubs de LN, ne semble ainsi pas (encore) contribuer à reproduire des inégalités, puisque le recrutement est plus « ouvert » à mesure que l’on monte dans la « hiérarchie » des joueurs les mieux positionnés sur le marché du hockey. On serait donc davantage sur un modèle proche de celui développé par R. Boudon et du courant de « l’individualisme méthodologique » en début de parcours, c’est-à-dire où les performances sportives – même si ces dernières peuvent résulter d’une construction sociale – sont les principaux facteurs influençant les différences. En revanche, dans la phase de transition professionnelle, on retrouve une influence plus marquée des origines sociales, qui contribuent

notamment à expliquer les différences observées dans les postes occupés et certains écarts salariaux. Pour la suite du parcours professionnel, on serait ainsi sur un modèle plus déterministe proche de celui développé par P. Bourdieu. Le modèle doit toutefois être nuancé par l'influence du type de carrière sportive accompli. En effet, si les origines sociales ont une influence assez forte pour les joueurs « recalés » et « précaires », elles semblent progressivement s'effacer et même être contrebalancées chez les joueurs « confirmés » et « élites ». Autrement dit, il semblerait qu'en situation de « précarité » sportive – ou du moins de reconnaissance réduite – d'autres propriétés externes sont déterminantes, alors qu'en situation de réussite, le capital sportif apparaît comme une ressource suffisante pour permettre aux individus de progresser, même si la mobilisation et le cumul d'autres formes de capitaux n'apparaissent toutefois pas exclus. Ces résultats vont ainsi dans le sens d'une reconnaissance de certaines propriétés sportives, bien que cette dernière ne semble fonctionner qu'à partir d'un certain « niveau » atteint, c'est-à-dire d'un positionnement suffisamment reconnu sur le marché du hockey.

## 2. Au cœur des marchés

En s'appuyant sur les constats observés concernant la mobilité professionnelle et sociale des hockeyeurs ainsi que sur l'économie générale des ressources mobilisées, nous souhaitons poursuivre la réflexion en resserrant la focale d'observation sur les marchés dans lesquels prennent place ces accès à l'emploi, autrement dit autour des configurations locales qui influencent les processus de transition professionnelle<sup>188</sup>.

À l'instar du « hasard » – c'est-à-dire du fait d'« être là au bon endroit au bon moment » – évoqué par les joueurs pour leurs conditions d'entrée en LN (chapitre 3) ou du « talent » nécessaire pour s'y maintenir (chapitre 4) l'analyse sociologique ne peut se satisfaire de simples « opportunités » saisies sur le moment pour expliquer ce que sont devenus les hockeyeurs à l'issue de leur carrière sportive. De telles explications ne tiennent pas, car elles négligent les effets des conditions sociales, passées et présentes, sur les transitions professionnelles.

Déjà en partie mobilisée pour l'économie du droit d'entrée en LN (chapitre 3), nous pensons qu'une analyse en termes d'économie des singularités (Karpik, 2007) – ou plutôt qui est attentive à ces principes – revêt un intérêt particulier pour appréhender le processus d'insertion des hockeyeurs à la sortie de la LN. Au-delà de ses qualifications, la valeur de l'ex-hockeyeur est ainsi partiellement façonnée par des réputations associées à son passé sportif et à des dispositions particulières qui font son originalité sur le marché. Comme pour les biens singuliers analysés par L. Karpik, il n'y a pas vraiment « d'espaces homogènes » qui permettent d'évaluer leurs qualités puisque ces derniers s'insèrent dans différents secteurs d'activités, régis par des standards de qualité différents. L'échange ou le fait de recruter un ex-hockeyeur – si tant est que ce soit le « hockeyeur » qui soit recruté plutôt que le « diplômé » qu'il peut être également – est ainsi partiellement inscrit sous le régime de l'incertitude et tient de la promesse, puisque l'évaluation est différée. Il est vrai qu'un processus d'embauche est souvent un pari sur la manière dont le travailleur va se comporter, en cela, le recrutement d'un ex-hockeyeur n'a rien de particulier. Ce sont plutôt les représentations associées à ce type de carrière qu'il s'agit d'appréhender. Cette promesse est ainsi fondée sur la croyance partagée dans les qualités ou les compétences associées à leur passé sportif et sur la capacité des individus à les mobiliser dans de nouvelles tâches. On peut ainsi, toute proportion gardée, comparer le recrutement d'un ex-hockeyeur à d'autres économies spécifiques, où la valeur initiale du « produit » – ici le travailleur recruté – dépend pour partie d'« intermédiaires » et de « dispositifs de jugement » – qui peuvent dans le cas des joueurs s'appuyer sur leur palmarès ou reposer plus subjectivement sur des réseaux dans

---

<sup>188</sup> En tentant d'appréhender la mobilité professionnelle des coaches de football américain, A. Abbott (1983) critique les travaux prenant en compte uniquement les ressources acquises ou héritées, au détriment des effets structurants du marché du travail, notamment des effets de sectorisation (*segmentation*), avec des jobs de premier ordre et d'autres plus périphériques.

lesquels la réputation de l'individu circule –, la valeur effective ne se mesurant au final qu'en testant le « produit ». Si on peut raisonnablement penser que du côté du « produit » certaines promesses ne sont pas toujours tenues, le « consommateur » – ici l'employeur qui recrute – peut également ne pas apprécier ce type de « produit », respectivement être réceptif ou partager la croyance que les « qualités » associées à l'expérience sportive de haut niveau puissent avoir une valeur ou constituer un capital. L'incertitude ne se situe donc pas uniquement du côté de l'employeur, mais aussi de l'employé qui, parallèlement à ses ressources objectivables – diplômes et expériences professionnelles –, ne peut pas déceler à l'avance comment ses propriétés sportives vont être perçues et peser sur l'interaction.

L'analyse propose un découpage entre les insertions hors du « milieu » et celles réalisées en son sein. Pour chacune des deux parties, les résultats sont structurés en fonction de l'indicateur qui semble influencer et faire varier le plus fortement les processus d'embauche : la cohorte pour les insertions hors du « milieu » ; le profil de carrière sportive pour celles réalisées dans le « milieu ».

## 2.1 S'insérer hors du « milieu » : l'effet des configurations générationnelles

En influant sur le recrutement social (chapitre 1), les aspirations et les formations effectuées (chapitre 2) ou les modalités d'engagement dans la carrière des hockeyeurs (chapitres 3, 4, 5 et 6), les mutations structurelles et organisationnelles en lien avec la professionnalisation de la pratique ont modifié les ressources des hockeyeurs pour s'insérer après leur carrière. Nous postulons qu'au-delà des modifications observées sur le capital économique et culturel des joueurs, le développement de leur capital social – qui demeure une ressource privilégiée pour accéder à l'emploi indépendamment de la position occupée (Forsé, 1997) – a également subi les effets des nouveaux modes de recrutement et d'engagement dans les carrières. Les capitaux mobilisables par les individus sont ainsi façonnés et influencés par des réseaux d'interdépendance spécifiques qui produisent également une reconnaissance différenciée des ressources au fil des générations. Nous faisons donc également l'hypothèse que l'évolution des configurations générationnelles a aussi des effets sur la phase de transition professionnelle des joueurs.

L'analyse des modalités d'insertion hors du « milieu » – sous-entendu hors du noyau dur, c'est-à-dire des postes en lien direct avec le hockey – est structurée autour des effets de cohorte, même si à chaque période des éléments différents peuvent soutenir les transitions, notamment en fonction de l'origine sociale et des profils de carrière sportive.

### > *Une conversion du capital sportif en « capital local »*

Les carrières des joueurs issus de (A), plus sédentaires et ancrées géographiquement (cf. chapitre 6), autorisent la production de ressources reconnues comme un « capital local » ou ce que J.-N. Retière (2003) nomme un « capital d'autochtonie<sup>189</sup> ». Associer l'« autochtonie » à un capital renvoie aux concepts théoriques développés par P. Bourdieu, « mais s'en distingue pourtant en partie : en se référant au capital social ou au capital symbolique tout en lui donnant un sens beaucoup plus précis » (Renahy, 2010, p. 10). Reprise par N. Renahy, la notion se définit alors comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés. Il s'agit de nommer des ressources symboliques, symboliques en ce qu'elles ne tiennent ni d'un capital économique, ni d'un capital culturel, mais d'une notoriété acquise et entretenue

---

<sup>189</sup> Le concept de « capital d'autochtonie » a été utilisé pour la première fois par M. Bozon et J.-C. Chamboredon (1980) pour décrire la ressource symbolique mobilisée par les migrants des classes populaires qui quittent la campagne pour la ville, et dont le statut d'originaire du « pays » leur permet de devancer la concurrence pour l'accès à des territoires de chasse réservés.

sur un territoire singulier (...) Le fait d'appartenir à un groupe d'interconnaissance n'est pas une donnée neutre, mais est au contraire susceptible d'avoir un poids social permettant de se positionner avantageusement sur différents marchés (politique, du travail, matrimonial, associatif, etc.) » (p. 9). Pour les différents auteurs, cette ressource spécifique semble surtout mobilisée et salubre pour les classes populaires<sup>190</sup>, moins dotées en capital économique et culturel qui autorise un « affranchissement du local ». C'est en ce sens que « l'autochtonie devait être pensée comme un rapport social » (Retière, 2003, p. 126).

À l'instar de l'appel de N. Renahy à des « usages non populaires du capital d'autochtonie » (p. 26), nous souhaitons – sans éluder la réflexion sur le volume de ressources à disposition – interroger le poids de la reconnaissance symbolique du « capital sportif »<sup>191</sup> dans une économie locale pour des hockeyeurs qui ne sont pas nécessairement d'origine populaire. Ainsi, être reconnu par son capital sportif est une forme de « conversion » en capital symbolique, qui peut à son tour être converti en capital social par des formes de reconnaissance. Or cette « conversion » en capital social ne semble pas être à l'origine du profit, qui est plutôt acquis de manière directe par le soutien des gens proches du « milieu ». La reconnaissance de l'ancrage local des joueurs issus de (A) n'étant pas indépendante de leur engagement sportif – ce n'est pas seulement de « venir du coin », mais c'est d'avoir joué dans le coin qui fait leur ancrage –, ces derniers semblent donc en mesure de convertir leur capital sportif en « capital local » ou « capital d'autochtonie ». Sans prétendre que les diplômes n'ont pas d'effet pour les premières générations observées – ils en ont, malgré un rapport moins étroit entre domaine de formation et d'insertion (cf. graphique 7.3, p. 387) –, ils semblent néanmoins « secondaires » face à l'effet de la reconnaissance du capital sportif en « capital local » dans le processus de recrutement.

Il faut également souligner que cette forme spécifique de reconnaissance locale s'inscrit dans l'économie plus globale de la fin des années 1990, période caractérisée en Suisse par une croissance économique et par des modèles organisationnels qui semblent encore favoriser la reconnaissance du « capital local » :

*C'est aussi des années dorées où économiquement ça va bien, les entreprises vont bien... Tu vois par exemple à l'époque dans le monde bancaire... J'entends aujourd'hui tu parles plus de la même chose, c'est plus le même monde ! À l'époque t'avais tous les services sur place et le directeur de la banque il faisait un peu ce qu'il voulait. Maintenant ça n'a plus rien à voir, t'es dans des structures bien définies, tu peux plus engager qui tu veux... De dire : « Ah ouais lui il a fait du hockey dans le coin, ok je l'engage... » Maintenant c'est juste impossible, t'es beaucoup plus contrôlé. Donc à l'époque c'était possible, ça se faisait comme ça. Il y avait 2-3 joueurs qui travaillaient dans cette banque mais il y avait aussi d'autres entreprises qui engageaient les joueurs à l'époque...  
(Alan – précaire, études, couple)*

Devenu directeur de banque à son tour – avec un accès initial au secteur qui semble reposer partiellement sur son réseau familial, son père ayant été lui-même directeur – Alan peut ainsi mesurer l'évolution dans les modalités d'organisation et de recrutement de l'entreprise. Cette plus grande marge de manœuvre des employeurs s'exprime également au travers de l'expérience d'Alphonse, qui déclare même avoir été en mesure de faire bénéficier une tierce personne de la reconnaissance de son capital sportif à un niveau local:

---

<sup>190</sup> L'article de J.-N. Retière (2003) porte d'ailleurs un titre évocateur : *Réflexions sur la notion de capital social populaire*.

<sup>191</sup> Durant la phase de transition professionnelle, la reconnaissance du « capital sportif » est en principe toujours symbolique, à moins que ce ne soient les propriétés physiques et corporelles (force, endurance, apparence, etc.) qui sont reconnues et recherchées dans certains secteurs d'activité pour en tirer profit.

*Ah oui les réseaux du hockey ça marche c'est sûr ! Et pas seulement pour moi, mais aussi pour mon amie, pendant que je jouais mais aussi sur la fin... Par exemple quand je suis revenu à \*\*\* (sa région d'origine), le directeur de \*\*\* (une banque importante) qui avait aussi des liens avec le hockey a aussi trouvé une place pour mon amie. (Alphonse – précaire, plein, couple)*

Ainsi, pour les joueurs issus de (A), les réseaux en lien avec le hockey sont une ressource importante à l'insertion (cf. tableau 7.3, p. 389). Pour une part importante des individus interrogés, le fait d'être un ex-hockeyeur de LN constitue un atout dans le processus de recrutement, même si c'est avant tout au sein d'une configuration locale que cette propriété semble reconnue comme un capital. À ce titre, Adam rapporte avoir eu des soutiens indigènes, sensibles à son ancrage et son identification « sportivo-local » au sein de la communauté, afin de décrocher son poste d'enseignant d'éducation physique :

*J'ai d'abord fait des remplacements, donc le directeur a appris à me connaître. Et il m'avait déjà dit : « Vous êtes le profil que j'aimerais bien pour le futur ». Il y en avait d'autres sur les rangs, mais le fait d'avoir joué à \*\*\* (LNB), d'être là, d'être sur place, c'est clair que j'ai été soutenu par les personnes qui avaient du poids dans le recrutement. Le fait de jouer dans le club de la ville, ça m'a aidé. C'est une bonne image, c'est quand même dans le monde du sport, c'est une bonne image pour la ville. À l'époque le directeur était aussi président de la Commission scolaire et il m'a proposé... et en général c'est les directeurs qui choisissent quand même. Le fait que je sois du bon parti politique a sans doute également joué en ma faveur, surtout dans une ville comme \*\*\*.*  
(Adam – confirmé, études, seul)

Au-delà d'une appartenance partisane – qui renseigne au passage sur l'engagement dans la vie publique locale du joueur – ou des diplômes et de l'expérience professionnelle détenus – qui ont dans son cas tout de même permis un cumul des capitaux –, la reconnaissance symbolique localement ancrée de son statut de hockeyeur et plus largement de son « image » de sportif semble avoir joué un rôle prépondérant dans son recrutement. Or, comme le relève J.-N. Retière, ces « ressources n'ont de chances de devenir capital d'autochtonie conférant une puissance (d'accès à des positions, à des titres de reconnaissance, etc.) à son détenteur que pour autant que les autorités locales en reconnaissent ou se trouvent contraintes d'en reconnaître la valeur. Sans ce travail de reconnaissance, un attribut ou une qualité localement repérables peuvent demeurer à l'état de marqueur socio-local (un savoir-faire, une connaissance, une appartenance, l'estime, etc.) et ne pas se muer en ressource à haut rendement sur la scène locale » (2003, p. 139). C'est d'ailleurs ce que rapporte Alain – l'un des seuls individus interrogés issu de (A) dont l'ancrage local n'a pas été reconnu et constitué un capital – pour qui « le fait d'avoir fait une carrière dans la région n'a eu absolument aucun poids pour décrocher ce boulot à l'usine, parce que pour eux c'est pas tellement ça qui comptait... ». Nos observations permettent en effet de suggérer que la reconnaissance symbolique du passé sportif fonctionne comme un capital davantage dans les secteurs de services ou ceux qui sont en contact avec le public, c'est-à-dire avec des organisations qui peuvent tirer profit de telles propriétés.

Les configurations générationnelles proposées n'excluent pas nécessairement les joueurs des autres cohortes. Il est ainsi possible de rencontrer des joueurs issus des différentes générations qui s'inscrivent dans ce modèle articulé autour de la notion d'« autochtonie ». La mobilité accrue des joueurs rend cependant ce cas de figure moins fréquent au cours du temps. Le cas de Billy est particulier (encadré 7.1) dans la mesure où il réunit « mobilité » et « ancrage local » et s'apparente donc au modèle identifié pour les joueurs issus de (A). Si, à l'instar des joueurs de sa génération, il a connu plusieurs organisations – 4 changements de club en 11 saisons –, sa mobilité reste pourtant très restreinte et « régionalisée », le joueur n'ayant même pas été contraint de déménager durant la totalité de sa carrière. Cette situation lui permet ainsi de développer un attachement et des liens solides avec les « gens du coin ».

### ENCADRÉ 7.1

**Tu penses que le fait d'être hockeyeur ça peut aider ?**

*Ah oui, à fond ! Les sportifs généralement oui. Surtout en \*\*\* (sa région d'origine), ça marcherait peut-être moins dans une grande ville, mais ici oui.*

**Pour décrocher ton emploi tu penses que ça t'a aidé ?**

*Oui ! Parce que les gens me connaissaient déjà du coup. Mon entretien je l'ai eu avec \*\*\*, qui était issu du hockey et \*\*\*, qui était issu du foot, donc du sport. Ça peut aider de faire du hockey... ou du foot hein. D'une fois que t'as joué à un certain niveau, ils se disent ben ça c'est des mecs qui ont dû crocher un moment donné pour être là, et avec qui tu peux avoir confiance. Je pense que ça aide, effectivement. Et puis bon tu tisses quand même des liens, que ce soit au bistrot ou ailleurs dans les commerces de la ville et après tu les retrouves au job. Les gens voient qui tu es et après ça revient forcément aux oreilles des mecs qui t'engagent, ça c'est clair. Et ça marche à fond, y'a pas de miracle. Y'a plus de chance d'être pris si t'es connu, que si t'es un inconnu, ça c'est sûr. Parce que pour le job à la commune je crois qu'on était 80 ou 100 à se présenter. Et moi mon diplôme je l'ai eu à la raclette, on peut pas dire que j'étais une monstre bête ou que j'avais un bon dossier ! Mais effectivement je l'ai eu. Même si j'ai jamais su la raison hein !*

**Sur ton CV, tu as mentionné que t'avais été hockeyeur ?**

*Oui ! Dans les hobbies, j'ai pas mis professionnel ou quoi que ce soit. Expérience professionnelle j'ai mis stage à gauche à droite... Enfin j'avais quand même mis en avant le fait que j'avais joué en LN dans les clubs de la région, mais ils le savaient déjà. (Billy – précaire, partiel, couple)*

Malgré un « exil » forcé dans les autres clubs de la région, Billy garde un ancrage local fort, notamment dans le tissu social de sa localité, ce qui lui permet de conserver et d'alimenter son « capital local ». Son implantation locale semble indispensable puisqu'on sait que « les liens "forts" résistent mieux à l'éloignement que les liens "faibles" » (Grossetti, 2006. p. 84) et que « ce qui compte c'est le nombre d'années vécues dans la ville (ibid, p. 89). Cette ressource spécifique – qui s'exprime également sous la forme d'une reconnaissance et d'une sympathie à son égard – apparaît déterminante dans le processus d'embauche, dans la mesure où elle semble manifestement compenser des qualifications plutôt moyennes. Dans son cas – comme dans celui d'Adam précédemment – il semble donc y avoir, d'une part, une « conversion » de son capital sportif en capital social en lien avec les réseaux locaux, et, d'autre part, des représentations favorables associées aux sportifs, qui renvoient plutôt à une économie de la singularité (Karpik, 2007) basée sur la confiance que donne les supposées qualités sportives. Les récits des joueurs semblent ainsi indiquer qu'en embauchant un ex-hockeyeur, l'employeur fait un pari sur la « réputation » sportive et locale de l'individu. L'interrogation initiale de Billy sur la reproduction de ce modèle dans une « grande ville » se retrouve également chez Armand (encadré 7.2), qui associe également l'efficacité de ses ressources à la configuration particulière de sa région. En complément d'une reconnaissance symbolique (être connu localement), l'ancrage local lié à l'engagement sportif peut également favoriser l'accumulation d'un volume de capital social (connaître des gens localement) ayant une valeur pour l'employeur. En addition du rendement du capital sportif en capital social dans une économie locale ou dans une économie des singularités, il y a donc une troisième forme d'utilisation du capital social – au croisement des deux précédentes – avec la croyance de l'employeur dans la mise à profit de l'accumulation d'un volume de capital social. Autrement dit, le recrutement se réalise par son réseau, mais aussi pour son (présupposé) réseau.

## ENCADRÉ 7.2

T'avais une idée de ce que tu voulais faire après ?

*Pas trop. Je m'étais pas trop posé la question avant. Et puis c'est venu un peu par hasard, j'ai reçu une proposition de boulot d'une agence de travail temporaire qui allait ouvrir à \*\*\* (sa ville d'origine) et qui cherchait quelqu'un du coin, qui connaissait du monde et qui voulait faire ça.*

C'était quelqu'un que tu connaissais ?

*C'était un gars que je connaissais un peu, il faisait du foot. Il connaissait surtout des gars que je connaissais depuis un certain temps.*

Si tu avais dû chercher... tu te serais orienté vers quel domaine ?

*Franchement je sais pas trop. C'est venu comme ça.*

Dans le domaine de ta formation ?

*Ben là le job qu'on m'a proposé c'était dans mon domaine. C'était placer des gens dans la construction. Et je pensais même pas être pris... et tout d'un coup j'apprends que je suis pris, même qu'on était plusieurs à postuler. J'ai envoyé mon CV et j'ai été pris.*

T'avais mentionné que tu avais fait du hockey ?

*Ouais j'avais mis je pense. Ouais ouais j'avais mis. Mais le mec le savait déjà, puisqu'en quelques sortes il m'avait appelé pour ça...*

Avec le recul tu penses que c'est quoi qui a pesé dans la décision de t'engager ?

*Dans ce milieu-là, ils cherchent assez des gens du milieu sportif, il y avait pas mal de gars du foot par exemple. Après c'est pas d'être footballeur ou hockeyeur, c'est le fait d'être connu ou en tout cas de connaître du monde dans la région. Parce que c'est un domaine si tu connais personne, c'est dur. Si tu connais, ça t'ouvre des portes, tu connais des entreprises... Et dans les petites régions comme ici c'est vrai que ça aide beaucoup, surtout si en plus t'es resté quelques années au club... Ailleurs dans une grande ville ce serait peut-être différent.*

T'as connu du monde avec le hockey ou c'est plutôt qu'on te connaissait ?

*Les deux. Quand tu vas voir les gens, ils savent qui tu es. C'est pas gagné d'avance, mais... Dans ce domaine-là, par exemple je sais que la même boîte à \*\*\* (autre localité de la région), il y a pas mal de footeux, il y avait par exemple \*\*\* (ex-footballeur de LNA). Je pense que ça aide, en tout cas dans la région. Après je sais pas qui était en concurrence avec moi sur le poste, j'en sais rien. Mais vu que je connaissais du monde, que j'étais quand même connu et que... ouais j'avais quand même une formation dans la construction, je pense que ça a joué.*

Et comment ça s'est déroulé par la suite ?

*J'ai fait 7 ans chez eux, donc après c'est clair que si t'es pas rentable, même que t'as fait du hockey... Ça t'aide à rentrer, ça t'aide à démarrer, mais après tu dois faire tes preuves. Je pense que si t'es un type correct, ça t'aide à démarrer en tout cas. Après si t'as gagné la Coupe Suisse il y a 20 ans en arrière et que t'en piques pas une... En tout j'ai fait 11 ans ce boulot, j'ai eu pas mal de succès, j'avais envie de changer... Et qui m'a remplacé ? C'est \*\*\* (ex-gardien de l'équipe nationale de foot), il avait jamais travaillé là-dedans, mais je pense qu'il connaît beaucoup de monde, et lui c'était un autre niveau hein, il était gardien de l'équipe nationale, ça n'a rien à voir avec moi. Il m'a dit qu'il a pu ouvrir pas mal de portes. Bon lui il est super connu, c'est un autre niveau ! On ne peut pas comparer ! Mais étant donné qu'il a fait toute sa vie dans le foot, qu'il avait pas d'expérience professionnelle, ça l'a beaucoup aidé. Quand il s'est présenté... ben oui c'était l'ex-gardien de l'équipe nationale... Si tu t'appelles Flückiger et qu'il y a une personne qui sait qui tu es, même que t'es bon dans ce que tu fais, ben c'est plus dur. (Armand – précaire, partiel, couple)*

Cette double propriété (être connu et connaître par le biais du sport) fonctionne donc comme capital car elle est reconnue et peut ainsi constituer une qualité prisée sur le marché du travail local, de façon non calculée, par la confiance produite, en lien avec les représentations de la valeur du sport. Elle peut aussi l'être de façon plus rationnelle, dans certaines professions pour lesquelles la notoriété et le réseau peuvent être des avantages, à nouveau dans un secteur de services nécessitant des contacts sociaux. Même si le job proposé est en lien avec le domaine de formation d'Armand, c'est l'implantation dans les réseaux locaux qui paraît avant tout recherchée par le recruteur. Un ancrage local fort semble donc être un atout pour les joueurs qui ont effectué



des carrières dont l'écho reste relativement réduit à l'échelle nationale, mais qui sont au bénéfice d'une reconnaissance de proximité. Ces observations rejoignent ainsi dans une certaine mesure celles portant sur la mobilisation populaire du « capital d'autochtonie » (Bozon, Chamboredon, 1980 ; Retière, 2003 ; Renahy, 2010), dans le sens où le « local » compense un déficit de « capital ». Cette situation s'apparente à celle d'un producteur local ne possédant pas une grande renommée, mais remportant tout de même un franc succès dans sa région ou dans ce que P. Bourdieu (1982) désigne comme le « marché franc ». Autrement dit, au sein d'un « groupe à base locale » à l'intérieur duquel l'autochtonie a des chances de se constituer en capital, mais au-delà duquel elle a toutes les chances de se retourner en handicap (c'est le caractère réversible d'un tel capital) » (Renahy, 2010, p. 9). Si Armand possédait tout de même une expérience dans le domaine, son « remplaçant » – au bénéfice d'une carrière sportive plus en vue – a semble-t-il pu compenser un déficit d'expérience professionnelle et d'ancrage local par la reconnaissance symbolique d'un volume de capital sportif jugé plus important. Il y aurait donc un effet du volume de capital sportif reconnu sur la portée du « capital local », permettant une forme de « délocalisation » et d'extension de la ressource. Autrement dit, si un joueur « précaire » peut bénéficier d'une reconnaissance locale de son capital sportif, un joueur identifié parmi les joueurs « confirmés » ou « élites » semble davantage en mesure de faire reconnaître son capital sportif au-delà d'une localité ou d'une région relativement restreinte.

Cette forme de « délocalisation » se retrouve dans la transition professionnelle d'Arnaud (encadré 7.3). La carrière de ce dernier se caractérise par une forte sédentarité puisqu'il passe 17 saisons en LNA (sur 19) au sein de son club d'origine. Si son engagement de « clubiste » – c'est-à-dire le fait d'être fidèle à un club, le plus souvent à son club d'origine (cf. chapitre 6) – est mis à profit et semble-t-il très utile au sein de l'économie locale, sa carrière de joueur « confirmé » lui permet de « doper » le rayonnement de son ancrage et d'étendre la reconnaissance de son capital sportif à un territoire plus vaste.

### ENCADRÉ 7.3

*Pour mon entreprise, je tombe encore des nues ce que le hockey m'a aidé. Au niveau de l'économie locale, je fais un téléphone, même au début, j'arrive chez le directeur tout de suite, ça c'est clair. Ils m'ont tous donné un coup de main. À \*\*\* (LNA) il y avait le public qui m'aimait pas des fois, parce que je disais pas ce qu'ils voulaient entendre. Par contre les patrons d'entreprise aimaient ce que je disais. J'ai jamais fait exprès. Je préférais dire qu'on était nuls, je préférais dire que c'est pas normal ci et ça... des choses que les fans ne comprennent pas. Mais c'est vrai hein ! J'ai demandé 2-3 fois pourquoi les patrons étaient si enthousiastes... Et ils m'ont dit : « Mais ce que tu disais quand tu répondais à la radio, ça a du sens pour nous ! ».*

#### *Un franc-parler...*

*Voilà, le personnage il est là. Il est pas tourné, il y en a assez de ces serpents qui finalement répondent tout à l'envers parce qu'ils se mentent à eux-mêmes. Donc ça sur l'économie régionale ça m'a aidé. Bien entendu pour la première patinoire ça m'a aidé. Parce que pour vendre une patinoire, je savais même pas si ça allait marcher, il faut qu'on te fasse confiance. Et j'ai eu beaucoup de presse favorable également.*

#### *Donc une influence liée au fait d'être un ex-joueur du club de la région...*

*Dès la première année l'économie régionale a répondu présent, c'était super. Après la qualité de l'entreprise a pris le dessus. Maintenant j'ai les portes qui s'ouvrent parce que les communes se téléphonent entre elles... Mais j'ai toujours été surpris de ma « notoriété ». Alors tu te dis bon y'a peut-être encore la TV qui fait... Mais même dans les autres cantons romands... Une fois je demande à un gars : « Mais comment ça se fait qu'on me connaît ? » Et il me dit : « Mais les belles années-là, \*\*\* (LNA) c'était le seul club romand ». Donc que je sois à \*\*\* (autre canton) où on a mis une patinoire, que je sois à \*\*\* (autre canton), le nom est connu... Après les patinoires font que ça a augmenté. Je pense que mon nom est plus connu avec les patinoires maintenant, mais ils l'associent toujours au joueur. Mais là c'est parce que je me suis lancé dans mon truc de TV qui m'aide beaucoup, ça faut être honnête.*



Donc tu veux dire d'être consultant pour les matchs à la TV ?

Ouais, j'ai commencé il y a 5 ans.

Et ça t'a aidé à te développer ?

Ça fait que tu restes à l'affiche quoi. Quand tu vas pour vendre quelque chose, une patinoire... alors ils savent que t'es un ancien joueur, mais là t'es encore actif... c'est sûr que ça aide... si j'étais vendeur de roulettes non... mais là je suis dans mon monde. Mais j'étais quand même surpris qu'on me connaisse ailleurs qu'à \*\*\* (son club de LNA). J'ai beaucoup de chance. Quand je téléphone dans une autre ville, où on est en train de faire une patinoire... J'appelle et la première chose qu'ils me disent ça concerne le hockey ! Tu le tutoies et puis ça part ! Il y a un contact qui est d'emblée facilité...

(Arnaud – confirmé, partiel, couple)

À l'instar d'Armand (cf. encadré 7.2), les acteurs qui proposent ce projet à Arnaud semblaient intéressés par son « nom » et ses réseaux – accessoirement par ses ressources financières – et par la promesse que son statut fasse office d'accélérateur, surtout dans un secteur très proche du « milieu » et dans lequel son capital sportif a toutes les chances d'être convertible en capital social « interne ». A posteriori, si Arnaud se plaît à rappeler la valeur et l'utilité de ses formations dans l'exercice de son travail – ce qu'on ne peut remettre en doute – le développement initial de son entreprise semble reposer en bonne partie sur la reconnaissance symbolique de son capital sportif localement, voire régionalement ancré. Il est par ailleurs intéressant de constater qu'Arnaud semble reproduire ce processus d'embauche, où l'appartenance sportivo-local pèse sur les décisions, en ayant à son tour « engagé trois anciens joueurs du club ».

Etre joueur de hockey est une propriété qui semble ainsi fonctionner avec des réseaux de personnes prêtes à reconnaître cet engagement comme une qualité et qui ont le sentiment d'avoir des liens avec cette pratique et ce qu'elle représente. Etre joueur de hockey ne signifie rien en soi, la compréhension du phénomène réside dans la relation de l'organisation – ou de la personne – qui engage avec le contexte local, et des liens qu'elle développe avec le joueur. Ces liens ne sont pas nécessairement réels, mais plutôt projetés sur le hockey. Ils fonctionnent comme capital à partir du moment où pour l'organisation, le hockey représente un intérêt, une valeur positive ou dans certains cas, le territoire et la communauté. Il y a ainsi une forme de lien d'affiliation qui se rapproche plutôt du type « linking » décrit précédemment. Ce sont plutôt des liens faibles et externes – ce n'est pas la famille –, ce qui n'exclut pas que dans certains cas les recruteurs développent des liens forts avec le hockey. Ces derniers peuvent effectivement évoluer dans des formes d'entre-soi et leur appartenance ne pas renvoyer simplement à un discours sur la « grande famille du sport ».

#### **> Vers un effritement du « capital local » et un cumul d'autres ressources**

Ce modèle de transition professionnelle dynamisé par le « capital local » des individus semble pourtant perdre de son efficacité en raison d'une modification progressive de la structure du marché national du hockey, qui impose une concurrence et une circulation accrues. Au fil des cohortes, l'accroissement de la mobilité des joueurs participe à rendre leur ancrage plus superficiel et ainsi à diminuer le volume de leur « capital local », sans que ces derniers ne s'en rendent nécessairement compte. Le cas de Boris illustre l'affaiblissement de cette ressource sur laquelle il misait pourtant pour développer sa nouvelle activité (encadré 7.4).

#### ENCADRÉ 7.4

##### Comment en viens-tu à envisager cette option professionnelle ?

*Parce qu'une fois dans le vestiaire il y avait \*\*\* qui lisait un bouquin sur les panneaux. Et j'lui dis : « Mais tu fous quoi là ? Tu repasses ton permis ? T'es con ou quoi ! » Et il me dit : « Je suis à l'école de moniteurs d'auto-école pendant la saison... ». Je lui ai dit : « Mais t'es con, t'aurais dû me dire... », parce que l'année d'avant je m'étais dit que peut-être je voulais faire ça aussi...*

##### Mais alors comment t'est venue cette idée ?

*Parce que mon père connaissait un gars qui lui avait toujours dit : « Ton fils devrait faire ça après le hockey ! Il est son propre patron en 1 année, il connaît du monde dans la région, il aura beaucoup de clients... Et puis s'il est sérieux... mais comme il a fait du hockey il sera sûrement sérieux ».*

##### Ça représente quoi cette école en termes de temps...

*Alors c'est aussi pour ça que j'ai accéléré le truc... Moi je voulais la faire dans 2-3 ans. Mais là c'était la dernière session, la dernière fois où tu faisais ça sur une année. En une année t'avais ton diplôme. Après c'était sur 2 ans et demi. Alors moi qui n'aimais déjà pas l'école. Sur une année tu vas 3 jours par semaine à l'école, toute la journée de 8h à 17h.*

##### Donc t'as commencé durant ta dernière année de LNB...

*Ouais sur la fin de ma dernière saison... Je m'entraînais pas à midi, je faisais que les entraînements du soir ou si y'avait pas l'entraînement du soir, je m'entraînais avec les Juniors.*

##### Au niveau financier... ça coûte combien cette formation ?

*Ça vaut 50'000 balles, et à côté ben tu gagnes pas d'argent parce que tu travailles pas...*

##### Comment ça s'est passé alors financièrement ? T'avais mis des ronds de côté ?

*Oui oui moi j'suis super économe. Donc là j'ai pu payer ma formation. Et puis après le problème quand tu finis la formation, c'est que t'as pas de client au début. Pendant presque une année et demie je bossais pas. Et tu dois acheter la voiture. Alors au tout début j'avais ma vieille voiture, j'ai mis les pédales dessus, comme ça je payais que les pédales. L'investissement était pas énorme, c'était 3'000 balles. Et puis 1 année et demie après, j'ai acheté une voiture. (...)*

##### Comment ça s'est passé au début... Est-ce que le « hockey » t'a servi à démarrer ?

*Ben moi je pensais que ça allait m'aider, mais pas du tout en fait... ou très très peu.*

##### En termes de « on sait qui tu es... »

*Ouais mais c'est les parents qui savent ou les grands-parents. Et puis c'est un métier où ton copain il a fait là-bas, il a dit que c'était cool, alors que ton copain il a fait là-bas et puis il a dit que c'était un con, alors il va ailleurs... tu vois c'est que du bouche-à-oreille. Alors au début, t'as personne. Après un petit peu dans le village, parce qu'ils sont gentils dans le village...*

##### T'es quand même « connu » dans le village...

*Ouais un peu, mais tu vois j'suis parti à l'âge de 15 ans pour le hockey. Dans le village les copains de l'époque y'en a presque plus. Non c'était pas très... ça m'a pas trop aidé. Tu vois \*\*\* (son coéquipier qui lisait dans le vestiaire), il jouait en LNB dans sa ville, lui dès qu'il a commencé il a eu beaucoup de boulot ! Parce que c'était un des meilleurs joueurs de \*\*\* (LNB) et qu'il bossait dans sa ville, alors lui ça l'a aidé parce qu'il a joué toutes ses dernières saisons là en plus, mais moi j'ai beaucoup bougé, donc non ça m'a pas...*

##### Bon c'est difficile aussi de quantifier...

*Ouais mais je pense pas grand chose, parce que souvent quand je prends les gens, il y en a jamais qui savent que j'ai fait du hockey. Les petits jeunes des fois je leur dis : « Avant je faisais du hockey, j'avais la belle vie... » « Ah bon tu faisais du hockey ? ». Il y en a jamais un qui sait. Alors non c'est pas... Ouais les premières années c'était difficile quand même. (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

À l'instar des joueurs de sa génération qui, de manière générale, pensent à leur sortie pendant qu'ils sont encore en carrière (cf. p. 326-327), Boris anticipe sa sortie de la LN – même si cette anticipation est encouragée par un changement de règlement – et avait dans l'idée de cumuler cette formation à son « capital local ». En évoluant dans des équipes situées la plupart du temps loin de sa région d'origine – une configuration de plus en plus fréquente au fil des générations –, conjuguée dans son cas au fait d'être originaire d'un village et non d'une ville, réduisent la densité

et la mobilisation de son réseau social qui apparaissent essentielles pour ce type d'activité professionnelle.

Ayant également quitté sa région d'origine relativement tôt pour le hockey, Basile semble quant à lui davantage conscient que son « capital local » ne possède plus une grande valeur dans sa région d'origine :

*J'pensais pas retourner dans ma région d'origine, même après ma carrière hein... En même temps j'suis parti tellement tôt et depuis si longtemps que des contacts j'ai en pratiquement plus là-bas. À part ma famille.... sinon c'est tout hein. (Basile – élite, sans occup., famille)*

Son exil dans une autre région prend toutefois les contours d'une carrière sédentaire puisqu'il passe 12 saisons en LNA (sur 14) dans le même club. Basile avait d'ailleurs songé à mettre à profit son nouvel ancrage local – au sein de la même activité que Boris, dans ce qui semble ainsi relever d'un effet de mode ou d'une circulation d'information à l'intérieur de la communauté –, que son statut de joueur « élite » a sans doute contribué à faciliter :

*J'ai eu plus ou moins 2 idées... J'aurais bien aimé être moniteur d'auto-école, je m'étais vraiment informé et ça m'aurait plu de faire ça... Je pensais pouvoir faire la formation en même temps que je jouais au hockey et comme mon « nom » est un peu connu, ça aurait sûrement aidé un peu, surtout dans cette région. Le problème c'est qu'ils ont changé les modalités de formation à ce moment... Donc si je m'étais un peu bougé avant, peut-être que je serais tombé là-dedans. Et sinon j'avais toujours aussi dans la tête d'avoir mon propre business, ça aurait pu être un restaurant, un bar, un magasin... Je m'étais informé pour avoir le papier de restaurateur, une patente quoi, mais d'un autre côté tu sais que si tu es indépendant, c'est un risque aussi, quand tu as la famille... c'est jamais facile. (Basile)*

Basile ne s'oriente effectivement pas dans une activité indépendante. S'il invoque le risque lié à sa configuration familiale, le secteur finalement choisi (encadré 7.5) semble davantage correspondre à ses dispositions intériorisées « de faire partie d'une équipe », mais surtout reposer sur le cumul de son capital sportif et culturel – dans son cas par l'engagement dans une nouvelle formation. Un modèle qui semble progressivement pallier l'obsolescence (programmée) du « capital d'autochtonie » (Retière, 2003, p. 130) qui nécessite d'être entretenu par un ancrage local pour conserver sa valeur.

#### **ENCADRÉ 7.5**

##### **Comment t'est venue cette idée ?**

*On va dire que la police m'a toujours intéressé. J'avais plusieurs amis dedans et je me suis toujours dit que je me verrais bien là-dedans. Il y avait un peu de tout. Parce que moi j'ai toujours été un gars assez sérieux, assez à respecter ce qu'on me dit. Et puis ouais je sais pas, ça m'a toujours intéressé, mais j'avais toujours laissé de côté parce que je savais très bien qu'avec le hockey c'était impossible de faire l'école de police... et qu'il y avait une limite d'âge pour rentrer. Avant c'était maximum 30, mais ça a changé il y a 4 ans, et c'est passé à 34 ans.*

**Donc en fait à un moment donné t'avais laissé tomber parce que t'étais trop vieux...**

*Ouais et quand je me suis un peu renseigné et que j'ai vu que c'était 34 ans... et puis j'avais 32-33... alors je me suis dit : « Nom de bleu, pourquoi pas la faire maintenant ? »*

**Est-ce qu'il ne fallait pas avoir un CFC ou une formation pour entrer à l'école de police ?**

*Si si... pour l'examen fédéral, tu dois avoir un CFC ou un diplôme. Mais t'as aussi l'option d'avoir 14 ans de travail. Et ils ont considéré le hockey comme un travail justement.*

**Ah c'est intéressant...**

*C'est comme ça que j'ai pu rentrer. Parce que j'ai quand même toujours eu un peu ce truc : « Nom de bleu j'ai pas de diplôme... » et quand j'ai passé l'examen fédéral, il fallait mettre les diplômes que t'avais eus... ou les 14 années de travail que t'avais faites. Alors moi je me suis fait faire des certificats des 2 clubs où j'avais joué...*

Pour toi justement qui ne considérais pendant longtemps pas le hockey comme un travail... Finalement comment tu prends cette décision ? C'est normal de reconnaître cette expérience ou alors c'est un privilège accordé au sportif ?

*Ben un peu des deux quand même, parce que je suis conscient que mon nom ça a sûrement aidé. Parce qu'en étant ici la langue je me débrouille mais c'est pas que je parle parfaitement tu vois... Tu vois j'suis pas du coin, si c'était en français ce serait encore autre chose... Donc je suis convaincu que mon nom ça m'a quand même aidé.*

Mais celui qui t'engage il suivait le hockey ?

*Bon c'est pas une personne qui m'engage tu sais... Mais de toute façon le hockey il est vraiment présent dans cette région... Et puis c'est vrai que dans la police ils aiment bien avoir des sportifs, parce qu'ils savent que c'est des personnes qui sont habituées, entraînées, qui ont une hygiène de vie stricte, qu'ils ont des règles à respecter... Donc tout ça a joué en ma faveur.*

*(Basile – élite, sans occup., famille)*

La reconnaissance par l'institution policière de la dimension professionnelle de son engagement sportif renvoie à l'intérêt de l'organisation de recruter non pas une figure localement, voire régionalement reconnue, mais plutôt un individu « *reconnu pour son engagement et sa discipline* ». À l'instar d'une économie des singularités, la croyance partagée dans l'adéquation des valeurs associées à son ancien statut et celles de la nouvelle institution semble ainsi renforcer le fait de miser sur la formation d'un futur agent n'ayant pourtant pas le moindre diplôme à faire valoir.

L'expérience et les relations accumulées en lien avec le fait d'avoir été hockeyeur au sein de la LN apparaissent ainsi toujours importantes dans la phase de transition professionnelle pour la plupart des joueurs issus de (B). Mais la mobilité accrue des joueurs conduit à ce que ce soit davantage les compétences associées au fait d'avoir été hockeyeur qui peuvent être mises en avant, que le fait d'être reconnu localement. La reconnaissance des compétences sportives en capital apparaît ainsi moins associée et « soutenue » par un « capital local », mais davantage dépendant d'une valeur ajoutée en termes de compétences, mais surtout de qualifications.

Brice est le parfait exemple d'une stratégie de cumul des capitaux. En utilisant son statut reconnu de hockeyeur pour développer son capital social, ce dernier le conjugue à sa formation pour décrocher des postes durant et à la sortie de sa carrière en LN (encadré 7.6).

#### **ENCADRÉ 7.6**

C'est plus facile de trouver un job quand on est joueur de hockey ?

*C'est clair, et déjà pendant ma carrière... Ben t'as le gardien de \*\*\* (LNA) qui cherche un emploi dans la banque, donc ça se bouscule un peu... J'ai eu les trois grandes banques qui m'offraient des postes... donc avant même de finir l'uni je pouvais choisir où aller bosser.*

Et comment se passe ta transition en fin de carrière ?

*Le fait d'aller à \*\*\* (autre LNA), ça m'a ouvert pas mal de portes pour la suite. Parce que là je me suis rendu compte que j'avais une chance énorme de pouvoir jouer en LNA, tout en étant dans un des centres financiers importants en Suisse. Donc la chose la plus importante c'était le match bien évidemment, mais après le match moi j'allais tout de suite en VIP, et là il y avait tous les gars importants de la place financière... Et quand ils me demandaient un autographe, je leur disais tout le temps : « Ok je vous le signe, mais je veux votre carte de visite... » et puis les gars ils me disaient : « Ah mais bien sûr ! », les gars ils avaient jamais vu ça ! Et après moi je notais derrière la carte « Match contre X, telle date » et 2 semaines après je lui envoyais un mail : « Voilà mes coordonnées... bla bla bla... »*

Tu faisais du public relations...

*Ouais ! Je me suis dit : « Tu sais jamais... ». Parce que là il y avait des grands investisseurs, des gars des grandes banques, de l'horlogerie... Donc je me suis dit que ça pouvait être pas mal.*

Donc tu as utilisé le réseau que tu as tissé pour trouver une place quand tu arrêtes ?

*En fait dans une interview pour un journal le gars me dit : « Oui mais on sait que vous travailliez sur \*\*\* (ville), comment ça va se passer ? », et j'ai dit : « Je vais arrêter de travailler là, j'suis en train de chercher quelque chose à \*\*\* (ville) ». Et il l'avait noté donc tout le monde a pu le lire... et puis 3 jours après j'ai le téléphone qui a sonné : « Bonjour c'est \*\*\*, associé de la banque \*\*\*... Est-ce que vous aurez la gentillesse de me rappeler ? » Et moi bien entendu que j'avais aucune idée de qui c'était, donc j'le google... « Ah ! je vais peut-être le rappeler ! » (rires)*

Donc là tu es intéressant pour lui parce que tu es un joueur connu de LN... Mais concrètement dans ton travail tu connais du monde, les portes s'ouvrent plus facilement pour toi ?

*Non... pfff... il y a certains clients qui me connaissent, mais c'est pas parce que moi je suis là qu'ils viennent ouvrir un compte ici. Non c'est pas pour mon réseau... Non j'avais mon master en économie et quelques années d'expérience dans la banque... ça c'était quand même le plus important... Mais c'est clair qu'avec la carrière sportive tu développes des acquis... ou des « assets » en anglais... que les chefs des RH ils sont là : « Ah ouais c'est ce qu'on cherche ! ». Parce qu'une carrière normale : uni-recherche d'emploi, ils en voient 50... par contre une carrière comme ça où tu associes les deux pour eux ça leur parle... Mais il te faut la formation. (Brice – élite, études, famille)*

Le cumul des capitaux semble ainsi procurer à Brice un portefeuille de compétences variées lui permettant de se distinguer et de se rendre « unique » sur le marché. Ce processus de recrutement qui semble, aux dires du joueur, faire la part belle à la singularité, ne repose pourtant pas sur une évaluation objective de ses compétences, mais bien sur la croyance partagée dans le caractère transversal des qualités sportives intériorisées. Dans son cas, cette croyance semble, à l'instar d'une économie des singularités, reposer sur un réseau de relations où « les directeurs se parlent entre eux, même de différents secteurs, et ils ont déjà eu vent d'autres expériences positives avec des sportifs ». Bien que ce processus tend à réifier les compétences sportives, qui auraient des applications positives quels que soient les sportifs et quelque soit le secteur d'activité, la valeur de ce type particulier de travailleur est évaluée à l'aune de leur réputation. Si « le poids des apparences » (Amadiou, 2005) peut infléchir positivement les trajectoires professionnelles des individus, dans certaines configurations, cette économie de la confiance et des réputations peut cependant jouer en défaveur des individus :

*Il y a encore des patrons qui doivent se dire : « Machin il a 35 ans et il a jamais bossé de sa vie, tu vois ? » Il va se dire : « Celui-là il va jamais tenir le coup parce qu'il s'est jamais levé le matin... » Il y en a qui voient les choses comme ça... Y'en a qui m'ont dit : « Ouais mais les sportifs, jamais travaillé, se lever à 10h le matin, faire la sieste l'après-midi, on va pas prendre un gaillard comme ça, il arrivera jamais à se lever à 6h du matin. Ça c'est des gens qui ne s'intéressent pas au sport et qui ont une mauvaise image du sport. Je dis pas qu'ils ont tout tort... mais ça peut être aussi négatif. (Armand – précaire, partiel, couple)*

Cette représentation négative du sportif peut se construire à la suite d'une expérience antérieure s'étant soldée par un échec. Bob en a fait l'expérience au début de son engagement dans sa nouvelle activité :

*Dans cette entreprise ils n'avaient aucune confiance dans un joueur de hockey. Parce qu'ils avaient eu des mauvaises expériences... Ils voulaient plus prendre de joueurs. Par exemple avec \*\*\*, lui il travaillait en équipe et à 6 heures le matin il écrivait un message : « J'suis fatigué, je viens pas... ». Donc quand j'ai débarqué, ils ont commencé à me donner des machins de merdre à faire, tout en bas de l'échelle. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

À l'instar de Brice, Bob n'a pas vraiment bénéficié d'un « capital local », mais à plutôt associé son capital sportif au développement de son capital culturel, tout en veillant à être proactif pour s'offrir les meilleures opportunités à la sortie de sa carrière (encadré 7.7).

### ENCADRÉ 7.7

*Tu prends le directeur de \*\*\* (entreprise dans le secteur de l'énergie), il vit que par le hockey. Il a beau être directeur, mais c'est le plus grand fan de \*\*\* (LNB). Avec lui, si t'as un type qui veut commencer à travailler et qui est excellent au hockey et qui n'a aucun diplôme, aucun papier, ben il va lui donner une chance. Et s'il est bon sur la glace, il dira qu'il est incroyable au boulot, parce qu'il va même pas se rendre compte de comment il bosse.*

*Donc ça marche pour tous les joueurs, même s'ils viennent pas du coin...*

*Ouais, c'est pas tellement lié au fait de venir du coin, moi je venais pas de là tu vois... mais plutôt de jouer au \*\*\* (LNB). Le hockey ça peut te pistonner à pas mal d'endroits... Moi j'suis arrivé au bon moment, au bon endroit. Il fallait engager du personnel, mais après t'as les compétences c'est clair. Mais après ils peuvent très bien aussi te placer dans un boulot pas très gratifiant, mais que tu es capable de faire. Les réseaux du hockey, c'est fort comme truc. T'as plein d'avantages, à plein d'endroits c'est clair. T'as des endroits t'auras aucun avantage, mais t'as des endroits si t'as une personne qui aime le sport, qui aime le hockey, tu peux te faire... Et cette personne elle connaît plein de personnes, qui connaissent plein de personnes...*

*Mais quand t'as arrêté, le job était lié au hockey, donc tu risquais de le perdre...*

*Ouais c'était lié, mais quand j'ai arrêté, ils m'ont direct convoqué pour signer un nouveau contrat à 100 % pour que je bosse là. J'étais devenu un mec hyper important pour la boîte. Parce que les 2 ans que j'ai bossé là, ils voyaient que j'étais pas trop con. Ils m'ont donné plein de trucs. Et moi c'est tout ce que je voulais, je donne 2 ans à \*\*\* (LNB) pour le hockey, pour avoir un boulot.*

*Donc t'avais pas peur de perdre le boulot...*

*Non non parce que je voyais bien que j'étais un type hyper important pour la boîte. Que j'avais trop de connaissances, parce qu'on venait de lancer une nouvelle technologie. J'avais aucune idée, mais je me suis formé sur le tas tout seul. J'ai dû me débrouiller tout seul pour tout. Et après j'ai dû construire le réseau, j'ai dû construire un programme informatique, j'ai dû faire plein de trucs. Au niveau stratégique, ils ne pouvaient pas se passer de moi. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

En cumulant son capital sportif (pour entrer dans l'activité) à son capital culturel (pour y rester), Bob s'inscrit dans un modèle fréquemment observé pour les joueurs de sa génération. Son cas rappelle également que la mobilisation des réseaux du hockey est plus effective lorsqu'elle se réalise avant la sortie, quand le capital sportif constitue encore une bonne « monnaie d'échange » :

*Après, c'est fini. Des mecs qui arrivent à se reconvertir uniquement grâce à l'image qui reste y'en pas des masses. Il faut utiliser ces réseaux quand t'es encore dans le circuit... Je connais des mecs qui ont trop attendu et t'oublies après... (Bob)*

Les représentations de Bob semblent effectivement confirmées par les données du questionnaire, qui montrent que le capital sportif est majoritairement converti en capital social lorsque le joueur évolue encore en LN (cf. tableaux 7.5 et 7.6, p. 390). Cette situation est d'ailleurs expérimentée par Baptiste, qui ne représente plus vraiment un « produit » intéressant pour les organisations sportives une fois qu'il a quitté le « milieu » :

*En fait quand j'ai arrêté après j'avais plus aucun lien avec le hockey... Le réseautage ne se fait plus de la même manière. À la fin de mon master, j'avais plus les moyens de faire fonctionner ces réseaux... Et du côté de ma famille non plus d'ailleurs. Ils avaient pas vraiment de relations tu vois... (Baptiste – précaire, études, maison)*

Si les réseaux du hockey sont moins mobilisés au fil des cohortes (cf. tableau 7.3, p. 389), leur utilisation semble en premier lieu dépendante de l'anticipation des joueurs, elle-même souvent modulée par les origines sociales de ces derniers, origines qui engendrent une « urgence » plus ou moins prononcée à la sortie de la LN (cf. chapitre 6, p. 325).

Avec l'accroissement de la mobilité des joueurs, le capital « local » tend ainsi à s'amenuiser au fil des cohortes au profit d'un cumul du capital sportif avec d'autres ressources plus objectivables



qui apparaissent cette fois davantage déterminantes pour décrocher un emploi. Si la stratégie du cumul semble ensuite perdurer, elle paraît s'accompagner d'un recours plus marqué aux liens forts (ressources familiales), qui s'observe notamment chez les joueurs disposant d'un volume de capital sportif plus réduit.

### > **Maintien des liens faibles, retour des liens forts ?**

Si la « force des liens faibles » a été identifiée par M. Granovetter (1973) pour les cadres en recherche d'emploi dans la région de Boston, elle s'observe également pour les hockeyeurs qui cherchent à s'insérer après leur carrière sportive, puisque même si le fait d'y recourir a tendance à décliner, ce modèle reste majoritaire (cf. tableau 7.3, p. 389). Le recrutement social plus élitiste au fil des cohortes (cf. chapitre 1, p. 78-80) semble toutefois entraîner un recours aux « liens forts » plus marqué ou à ce que R. Putnam (2000) désigne comme le capital social de type « bonding ». Cet appui sur le « capital familial » est fréquent parmi les joueurs ne disposant ni d'une carrière reconnue – les « recalés » – ni d'un diplôme ayant une valeur sur le marché (voir aussi encadré 7.8) :

*Après ma blessure et après avoir essayé de revenir, je cherchais une place pour faire un apprentissage. Parce que mon CFC de hockeyeur ne me servait à rien... tu veux travailler où avec ça ??? Donc je cherchais une place, j'ai pas mal postulé, mais y'avait rien... et après, un copain à mon père m'a dit qu'il y avait un poste dans la boîte où je suis maintenant... Mon père avait travaillé dans cette entreprise aussi avant. Donc j'ai refait 3 ans d'apprentissage et l'A.I. (Assurance Invalidité) complétait mon salaire pendant la période de formation. Et après j'ai été engagé comme employé. (Claude – recalé, sans occup., maison)*

*J'ai pu décrocher ce job de concierge... En fait le chef de tous les concierges c'est un ami à mon père. Et il lui avait dit : « On cherche un concierge, tu connais quelqu'un ? » Et après il m'a demandé... c'est là où je travaille toujours. En fait c'est un fond de placement qui a plusieurs immeubles, ils ont un peu moins de 100 immeubles je pense. Et eux ils engagent des concierges, une dizaine de concierges et on s'occupe des bâtiments. Nettoyage, jardinage,... on fait pas tous les jours la même chose. (César – recalé, sans occup., couple)*

#### **ENCADRÉ 7.8**

##### **Comment tu arrives dans cette entreprise ?**

*Comme d'hab', comme un escroc, je connais du monde... : « Tu cherches du boulot ? », « Ouais je cherche un mec... », « OK j'prends... ».*

(Plus tard dans l'entretien on apprend que l'intermédiaire était plutôt sa mère)

##### **Ça ne te plaisait pas ?**

*J'avais envie d'évoluer tu vois... Et puis il y a un petit souci là où je bosse c'est que tout le monde me connaît... ma mère elle a bossé là...*

##### **Ah... et le fait que ta mère elle ait bossé là, ça a joué un rôle ou pas du tout ?**

*Non pas du tout. Parce qu'on est deux caractères complètement différents.*

##### **Non mais je dis plutôt pour te faire entrer...**

*Pour me faire rentrer ouais ça été comme ça en 2008, pour mes premiers boulots dans cette boîte. Et ouais elle connaissait du monde et elle m'a fait entrer. Et après c'est moi qui me suis fait gentiment tu vois. (Charly – recalé, sans occup., maison)*

La possibilité de recourir aux réseaux familiaux s'observe également pour les joueurs « précaires » disposant d'une formation, une catégorie de joueurs pour qui, à l'instar des « recalés », le phénomène d'élitisation est plus marqué :

*Depuis mes 18 ans, j'ai quitté mes parents, je me suis toujours dit : « Je dois me démerder seul, mais voilà... en cas de pépin j'aurais toujours eu mes parents derrière » Et là si je m'étais retrouvé dans la merde, à faire une année de chômage... ben mon père il m'aurait dit : « Ecoute je prends mon téléphone... » Parce qu'il a beaucoup de relations, il a été boursier communal, il connaît toutes les banques, tous les directeurs de banque. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Au-delà des réseaux familiaux, l'offre d'un emploi peut également se concrétiser directement au sein de l'entreprise familiale :

*Pour moi il y a toujours eu cette option de reprendre l'entreprise familiale, dans le terrassement, le transport et le déneigement en hiver. J'avais déjà un peu bossé l'été, mais ça fait longtemps que je suis plus retourné là-bas. Ce plan existe depuis un moment. Mes parents m'ont toujours dit : « Si tu le souhaites tu pourras reprendre ». C'est pas un plan de secours... mais je me dis que c'est une opportunité que peu de monde peut avoir... (Corentin – précaire, partiel, couple)*

*Je me fais pas trop de soucis pour la suite ou pour l'argent... Bon peut-être que je dis ça aussi parce qu'on a jamais eu de problème d'argent dans la famille. Des fois je vois des gars qui ont eu peut-être des parents avec pas beaucoup de moyens et puis je les vois qui sont plus proches de l'argent. Tu vois durant la période où j'étais blessé j'ai demandé à mon père si je pouvais venir bosser dans l'entreprise, donc je bossais tous les matins, je me levais à 5h tu vois... L'après midi fitness, physio et le matin j'allais bosser. J'ai fait ça pendant 3-4 mois... Donc c'est vrai que pour la suite il y aurait toujours cette option, même si j'aime pas dépendre des gens, même de ma famille hein... (Colin – précaire, sans occup. collocation)*

Les liens forts apparaissent ainsi déterminants lorsque le capital sportif et culturel à disposition des hockeyeurs pour trouver un emploi est faible. L'augmentation significative du nombre de cadres et de dirigeants parmi les parents au fil des cohortes donne lieu à de nouvelles possibilités d'insertion pour les hockeyeurs issus de (C). Les réseaux du hockey continuent toutefois à être mobilisés, même s'ils ne permettent pas toujours de trouver des emplois en adéquation avec les attentes des individus qui, au regard de leur origine sociale ou de leur niveau de formation atteint, peuvent vivre cette première expérience professionnelle en dehors du hockey comme un déclassement. Ils demeurent néanmoins encore une ressource précieuse pour entrer sur le marché du travail :

*Le réseau du hockey a quand même aidé pour décrocher ce poste, davantage que mon Bachelor je pense... Le hockey ça peut t'aider à trouver un job mais pas... Tu vois j'suis dans les bureaux, j'ai un poste d'employé de comm', j'suis dans la logistique, j'organise des trains et des camions. C'est qu'un passage... pour moi (sourire). J'espère ! (Christophe – précaire, études, couple)*

En définitive, une analogie semble possible entre les configurations observées pour le déroulement des carrières, et celles encadrant les transitions professionnelles. La thèse développée est que les configurations tendent à se « reproduire » de manière diachronique au sein d'une même génération, structurées par la nature du capital produit. Si les configurations rencontrées avant l'entrée (chapitre 2) et durant la carrière (chapitre 6) créent donc pour les joueurs issus de (A) un ancrage local plus développé, cette ressource a davantage de chance d'être reconnue comme un capital dans « une sociabilité de l'ancrage qui requiert nécessairement de l'ancienneté résidentielle et plus précisément ce que l'on appelle le capital d'autochtonie » (Retière, 2003, p. 131). Au fil des générations, si les réseaux du hockey restent importants, l'ancrage local l'est moins et semble être compensé par un cumul de ressources plus « institutionnalisées ». Les joueurs issus de (B) perdent ainsi progressivement ce « capital sportivo-local » mais anticipent davantage – formation en cours ou en fin de carrière –, faisant preuve d'une capacité d'adaptation qui fait écho à la configuration « bricolée » identifiée pour les débuts de carrière des joueurs de cette génération (cf. chapitre 2, p. 125-126). Les joueurs issus de (C) sont quant à eux confrontés à un affaiblissement du capital social produit par des



organisations plus rationalisées. L'augmentation de la mobilisation des réseaux familiaux ou de proches traduit un retour des liens forts, qui semble, lui, renvoyer au phénomène d'élitisation observé (p. 78-80).

## 2.2 Rester dans le « milieu » : quelle autonomie ?

Au-delà du débat sur le processus de conversion/reconversion, les joueurs qui restent professionnellement dans le « milieu » sportif après leur sortie de la LN, et a fortiori dans celui du hockey, n'effectuent pas vraiment une « reconversion » professionnelle, au sens où ils ne réinvestissent pas un nouvel espace de pratique ou secteur d'activité. Même si la nature des tâches à accomplir peut fortement varier – jouer dans une équipe est par exemple différent de l'entraîner, de la composer ou de dénicher les acteurs qui vont la financer – l'économie symbolique globale de l'espace semble autoriser une forme de « prolongation » de la carrière et potentiellement d'un fort degré d'adhésion. Au moment où l'on rédige ces lignes, le constat est d'ailleurs sans appel puisque la totalité des postes d'« entraîneur principal » et de « directeur sportif » – en charge de composer l'équipe – au sein des organisations de LNA (soit 24 postes<sup>192</sup>) sont occupés par des anciens joueurs, dont la plupart ont évolué en LN en Suisse, parfois dans un championnat national étranger. La situation est proche en LNB, puisque 17 de ces 20 postes sont également occupés par des anciens joueurs (10/10 au niveau des entraîneurs, 7/10 au niveau des directeurs sportifs). Les postes de « directeur général » – en charge de trouver les financements – sont en revanche moins occupés par des ex-joueurs de LN (4 sur 12 en LNA ; 3 sur 10 en LNB) bien qu'une évolution semble s'opérer progressivement.

Contrairement à l'idéologie dominante du mérite sportif, on a ainsi plutôt affaire à des « héritiers », à l'instar des olympiens qui correspondent à une élite internationale du sport. Une forme de violence symbolique semble remettre partiellement en question la reconnaissance des compétences – un bon joueur ne faisant pas nécessairement un bon entraîneur/directeur sportif –, au profit d'un système de défense de l'élite sportive. Entrer dans ces postes convoités semble ainsi souvent autant reposer sur le « CV sportif », que sur les compétences elles-mêmes. Cette situation est de plus renforcée par les particularités du règlement suisse des entraîneurs, qui permet en théorie à un individu d'entraîner en LNA ou en LNB sans l'« obligation » de posséder des diplômes, leur détention étant simplement « recommandée » (illustration 7.1). Un « outsider » ou un joueur ordinaire aura ainsi plus de mal à entrer dans ce cercle fermé alors que l'accès semble plus direct pour l'élite. Cette configuration qui tend à favoriser le maintien des élites et à la reproduction du système ne peut néanmoins se soustraire à la logique de l'offre et de la demande du marché. Il s'agit ainsi d'analyser ces transitions à l'aune de l'autonomie dont disposent les individus, qui est à la fois fonction de leur degré d'adhésion à l'*illusio*, des ressources à disposition – capital sportif, mais aussi culturel, économique ou social – mais également des contextes et de la situation du marché du hockey, qui ne se résument pas aux quelques postes évoqués.

En effet, les emplois occupés dans le « milieu » observés au travers des données récoltées sont multiples et se déclinent en des postes d'entraîneur-assistant ou de préparateur physique au sein d'un club de LN ou de ligue amateur, de leur mouvement junior, ou d'une équipe nationale junior ; de collaborateur, d'employé administratif, de responsable marketing au sein d'un club de LN ; d'employé, de cadre ou d'instructeur au sein de la Ligue Suisse de Hockey ; d'arbitre professionnel ; d'agent de joueurs ; de responsable de centre d'entraînement spécialisé ; de journaliste sportif spécialisé ; d'ingénieur en équipements de patinoire ; de vendeur en articles de hockey. À ces emplois s'ajoutent les « emplois sportifs » non directement en lien avec le hockey, tels les postes de gérant d'un club sportif ou d'un fitness, de vendeur en articles de sport ; et d'enseignant dans le domaine de l'éducation physique.

---

<sup>192</sup> On relève au passage que 3 individus occupent simultanément le poste d'« entraîneur principal » et de « directeur sportif ».

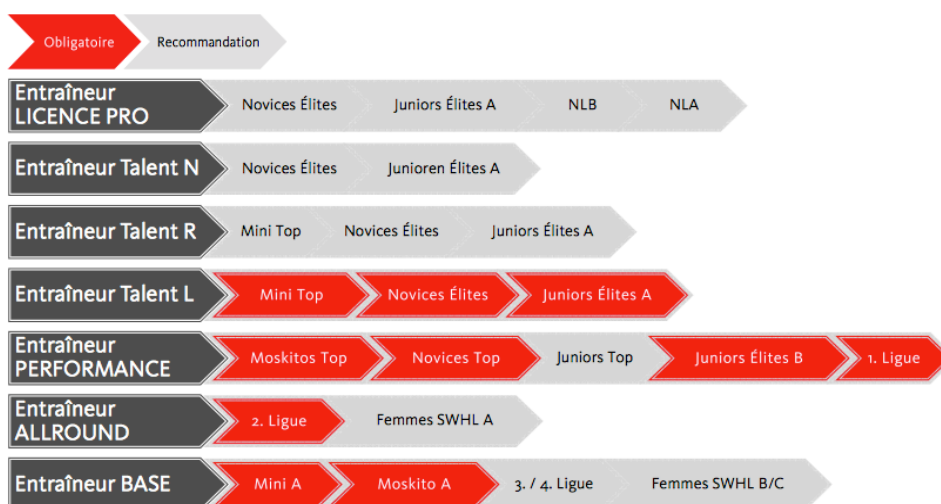
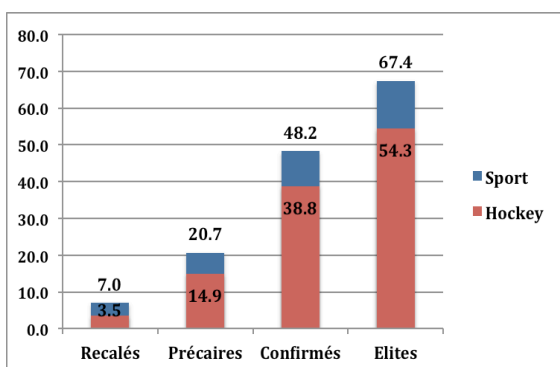


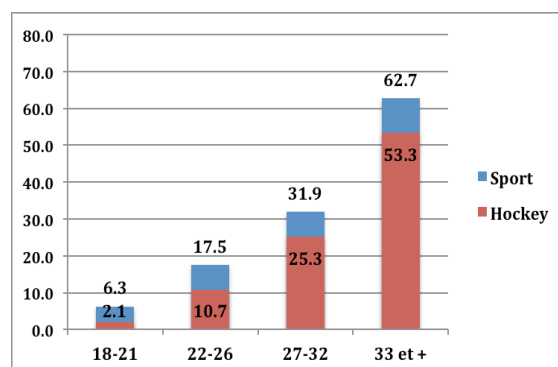
Illustration 7.1 : Type de diplômes "obligatoires" et "recommandés" pour entraîner selon les différentes catégories de jeu (source : Swiss Ice Hockey)

### > L'effet des profils de carrière sportive au fil des générations

Les données issues du questionnaire rapportent qu'en moyenne un peu plus d'un quart (26,1 %) des joueurs ayant évolué en LN restent insérés dans le marché du sport et environ un cinquième dans celui du hockey sur glace (20,9 %). Comme pour les secteurs d'insertion, ces moyennes brutes ne sont pas très indicatives dans la mesure où les taux varient très significativement en fonction des profils de carrière sportive (graphique 7.7) et de l'âge d'arrêt (graphique 7.8). Les tendances sont très claires, plus le joueur est au bénéfice d'une carrière reconnue et durable au sein de la LN, plus il reste dans le marché du sport/hockey, une situation qui pourrait renvoyer à une stratégie visant à rentabiliser le capital sportif accumulé.



Graphique 7.7 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey selon le profil de carrière sportive (n=388)



Graphique 7.8 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey selon l'âge d'arrêt (n=391)

Ces deux graphiques permettent plus ou moins de formuler les mêmes constats, les profils de carrière sportive étant dans une certaine mesure corrélés avec les âges de sortie. La seconde illustration montre toutefois qu'au-delà d'un effet évident du positionnement sportif sur le futur secteur d'insertion, l'âge de sortie apparaît comme un facteur encore plus déterminant (cf. la nette augmentation entre « 27-32 » et « 33 et plus »). Autrement dit, si le fait d'avoir occupé une position dans le haut de la hiérarchie sportive semble conduire les joueurs à rester dans le champ sportif et l'espace du hockey, la longévité de la carrière tend à renforcer davantage ce phénomène.

En ventilant ces données en fonction des cohortes (tableau 7.12), deux logiques distinctes apparaissent. Premièrement, les joueurs « recalés » et « précaires », respectivement les joueurs

sortis entre « 18-21 ans » et « 22-26 ans », ont de moins en moins tendance à rester dans le « milieu » pour la suite de leur parcours professionnel. Deuxièmement, les joueurs « confirmés » et « élites », respectivement les joueurs sortis entre « 27-32 ans » et à « 33 ans et plus » semblent au contraire davantage rester dans le secteur sportif et dans celui du hockey au fil des générations.

	Sport (Hockey)		Total		Sport (Hockey)		Total
	%	n			%	n	
<b>RECALES</b>				<b>18-21</b>			
1963-72 (A)	14.8 (7.4)	4 (2)	<b>27</b>	1963-72 (A)	11.8 (5.9)	2 (1)	<b>17</b>
1973-82 (B)	8.5 (4.3)	4 (2)	<b>47</b>	1973-82 (B)	7.4 (0.0)	2 (0)	<b>27</b>
1983-92 (C)	2.9 (1.4)	2 (1)	<b>69</b>	1983-92 (C)	3.8 (1.9)	2 (1)	<b>52</b>
<b>PRECAIRES</b>				<b>22-26</b>			
1963-72 (A)	28.1 (21.9)	8 (6)	<b>32</b>	1963-72 (A)	26.9 (15.4)	7 (4)	<b>26</b>
1973-82 (B)	21.4 (14.3)	6 (4)	<b>28</b>	1973-82 (B)	19.3 (12.9)	6 (4)	<b>31</b>
1983-92 (C)	14.8 (11.1)	4 (3)	<b>27</b>	1983-92 (C)	10.8 (6.5)	5 (3)	<b>46</b>
<b>CONFIRMES</b>				<b>27-32</b>			
1963-72 (A)	44.7 (34.2)	17 (13)	<b>38</b>	1963-72 (A)	25.6 (20.5)	10 (8)	<b>39</b>
1973-82 (B)	48.4 (41.9)	15 (13)	<b>31</b>	1973-82 (B)	32.6 (26.5)	11 (9)	<b>34</b>
1983-92 (C)	56.3 (43.8)	9 (7)	<b>16</b>	1983-92 (C)	44.4 (33.3)	8 (6)	<b>18</b>
<b>ELITES</b>				<b>33 et +</b>			
1963-72 (A)	64.0 (52.0)	16 (13)	<b>25</b>	1963-72 (A)	58.7 (50.0)	27 (23)	<b>46</b>
1973-82 (B)	71.4 (57.1)	15 (12)	<b>21</b>	1973-82 (B)	68.9 (58.6)	20 (17)	<b>29</b>
1983-92 (C)	-	-	-	1983-92 (C)	-	-	-
<b>Total</b>	<b>27.7 (21.1)</b>	<b>100 (76)</b>	<b>361</b>	<b>Total</b>	<b>27.4 (20.8)</b>	<b>100 (76)</b>	<b>365</b>

Tableau 7.12 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey par cohorte selon le profil de carrière sportive (n= 361) et l'âge d'arrêt (n=365)

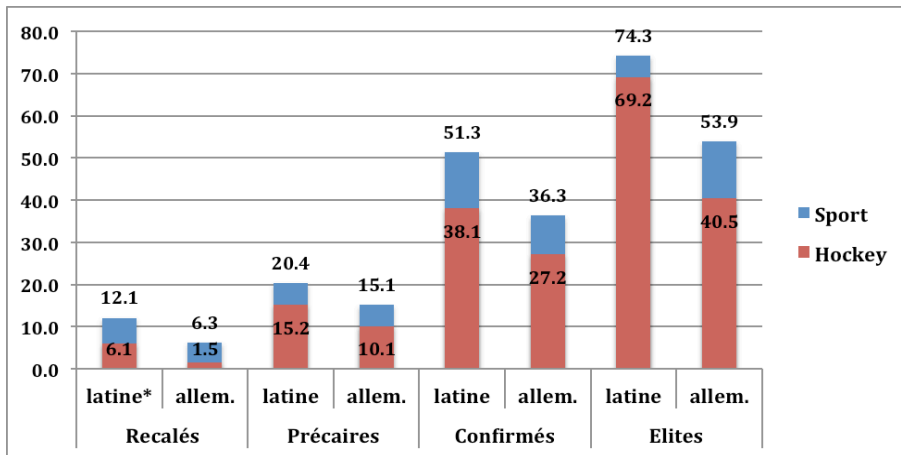
Dans la mesure où les joueurs « confirmés » et « élites » se rapprochent davantage des caractéristiques de la population des sportifs olympiques interrogés par S. Fleuriel et M. Schotté (2011), ces résultats semblent aller dans le sens de leurs observations indiquant un taux de mobilité en dehors de l'espace sportif plus faible au fil des cohortes. Toutefois, à l'instar des observations réalisées par B. Papin (2007), on peut à terme légitimement s'attendre à une « saturation du marché » que semblent d'ailleurs craindre certains joueurs issus de (C), pour qui « *des postes intéressants dans le hockey y'en a pas tant que ça... Même si le marché s'est développé au final le nombre d'équipes reste stable, donc tu peux faire tous les calculs que tu veux* » (Camille)

### > L'effet des propriétés sociales extra sportives

Au-delà d'un effet marqué du type de carrière sportive accompli – caractérisé par une plus ou moins grande reconnaissance salariale et/ou durabilité – et d'un « effet de génération » – associé à l'évolution de la structuration du marché sportif/hockey – le fait de rester ou non dans le milieu semble soumis également aux autres propriétés sociales de l'individu, à commencer par son appartenance culturelle<sup>193</sup>.

Il apparaît effectivement que les hockeyeurs latins restent davantage dans le milieu du sport/hockey que leurs homologues alémaniques (graphique 7.9). Si l'engagement dans le hockey représentait davantage pour les joueurs germanophones « le moyen de réussir » (cf. graphique 4.6, p. 185), la poursuite de cette réalisation de soi semble plutôt s'articuler autour d'autres secteurs d'activité.

<sup>193</sup> Cette dernière repose sur la particularité helvétique de posséder quatre langues nationales officielles (allemand, français, italien, romanche) et renvoie donc à une appartenance définie par la région linguistique. Cette influence culturelle s'observe par ailleurs fréquemment dans les votations fédérales.

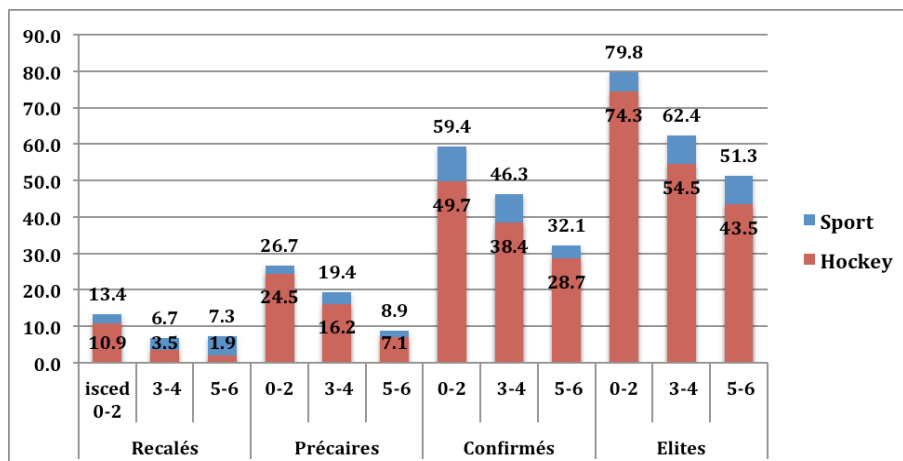


Graphique 7.9 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey selon la région d'origine et le profil de carrière sportive (n=388)

\* La Suisse latine regroupe les francophones et les italophones

À l'instar de ces représentations différenciées associées au hockey, cette situation pourrait être une nouvelle fois en partie expliquée par l'influence culturelle du modèle allemand décrit par J.-M. Faure et C. Suaud (1998), où « l'accès au haut niveau prend le sens d'un temps fort du développement de soi dont l'athlète ne peut capitaliser le profit symbolique qu'à la condition de sortir du monde sportif ». Ce qui s'apparente à une recherche plus forte d'autonomie renvoie également au plus faible pourcentage de joueurs germanophones (41,7 %) ayant déclaré compter sur leurs réseaux pour trouver du travail après leur carrière sportive, comparativement aux joueurs latins (62,5 %).

Rester dans le « milieu » n'est également pas indépendant d'autres propriétés sociales « extra sportives » de l'individu. De ses origines sociales d'abord, puisque les joueurs déclarant une origine sociale modeste sont deux fois plus nombreux à rester dans le milieu du hockey que ceux déclarant être issus d'une famille à l'aise financièrement. Les modalités d'engagement « parallèles » (cf. chapitre 4, p. 187-193) semblent également influencer la destination professionnelle. En dehors des joueurs « recalés » qui suivent une logique propre en travaillant rapidement à « temps plein », les hockeyeurs ayant été « sans occupation » en parallèle sont proportionnellement deux fois plus nombreux à rester dans le milieu du hockey que leurs homologues ayant travaillé à « temps partiel », respectivement quatre fois plus nombreux que les joueurs ayant été aux « études ». Les données du questionnaire indiquent également que moins le niveau de formation détenu par le joueur est élevé, plus il reste dans le marché sportif ou celui du hockey (graphique 7.10).



Graphique 7.10 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey selon le niveau de formation et le profil de carrière sportive (n=386)

Si

un niveau de formation élevé peut être synonyme d'une forme d'anticipation (cf. chapitre 6, section I) et d'aspiration professionnelle, ceux qui n'ont pas commencé à travailler avant la sortie de la LN sont quant à eux trois fois plus nombreux à rester dans le secteur sportif ou celui du hockey.

Parallèlement aux effets différenciés du type de carrière sportive accompli, l'ensemble des résultats concernant les propriétés sociales « extra sportives » des individus semblent ainsi indiquer qu'une origine sociale modeste, un faible niveau de formation et une transition professionnelle débutant après l'arrêt de carrière entraînent un « espace des possibles » plus réduit au moment de la sortie de la LN et, de là, une situation plaidant plutôt en faveur d'un processus de précarisation et d'enfermement dans le secteur sportif ou celui du hockey.

Les entretiens permettent de confirmer les données issues des questionnaires, mais surtout d'apporter des éléments de réponse plus nuancés. En effet, il s'agit de dépasser le débat « enfermement-stratégie » lié au fait de rester dans le « milieu » pour comprendre les liens entre l'attachement des individus à l'espace, leurs ressources et les différents contextes d'insertion. Ce sont ces relations d'interdépendance qui vont au final influencer leurs marges de manœuvre et leur capacité à développer des stratégies plus ou moins efficaces.

L'analyse s'articule autour des profils de carrière sportive, en s'intéressant d'abord aux « élites », c'est-à-dire à ceux qui restent le plus dans le « milieu », puis aux « confirmés » et enfin aux « précaires ». Très peu de joueurs « recalés » restent dans le « milieu » (cf. graphique 7.7, p. 413) et ceux que nous avons interrogés en sont tous sortis.

#### **> Du rendement des carrières sportives reconnues**

Les joueurs dont la carrière a été durable et reconnue au niveau national et international développent une conviction très forte que le marché du hockey demeure la meilleure option d'insertion, tant au niveau de leur adhésion inconditionnelle et émotionnelle au « milieu » que, plus rationnellement, de sa capacité à être un espace de valorisation en mesure d'exploiter leur « potentiel » :

*Quand j'ai arrêté je savais que je voulais rester dans le milieu du hockey le milieu que j'aimais... Avant j'ai bossé une année pour un projet, un projet sportif d'ailleurs, qui malheureusement n'a pas vu le jour, car on a perdu le bonhomme, le promoteur... Mais oui après je suis revenu dans le hockey, c'était quand même ce que je connaissais le mieux, j'ai fait que ça pendant plus de 20 ans, donc j'avais une expertise là-dedans si tu veux. (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

Doté d'un CFC dans un métier manuel auquel il ne fait plus du tout référence au cours de l'entretien, Alexandre semble stratégiquement s'orienter vers le secteur le plus à même de reconnaître sa longue expérience de la LN. Les formations professionnelles manuelles des joueurs issus de (A) (cf. chapitre 2) apparaissent souvent en décalage avec leurs aspirations et leur destination professionnelle à la sortie de la LN (cf. graphique 7.3, p. 387). Il semble par ailleurs que, dans la plupart des cas, ces types de formation soient plus difficilement cumulables avec le capital sportif détenu par les individus.

Au bénéfice d'une carrière largement reconnue, Alexandre semble toutefois illustrer que le processus d'embauche dans les postes convoités du « milieu » dépend certes des ressources à disposition – en particulier d'un volume de capital sportif élevé – mais aussi de la situation du marché :

*Durant mon année de réflexion, j'ai regardé beaucoup de matchs, j'ai pris pas mal de notes... Et au bout d'un moment j'me suis dit : « C'est le moment de recommencer... » et j'avais des offres pour aller... J'avais une offre intéressante, enfin intéressante... c'était entraîneur assistant avec \*\*\* (LNB). Et pour finir j'ai décliné, parce que je ne me voyais pas moi, avec mon caractère, travailler dans ce qu'on m'avait présenté... Et puis j'me suis dit : « Moi je suis quelqu'un, je compte beaucoup sur moi et très peu sur les autres... » Je me voyais plus entraîneur principal... et pas tellement dans ce qu'on*

*m'avait proposé, là j'aurais pas eu le mot à dire tu vois... Après réflexion, je me suis dit : « Commence peut-être plus bas, mais comme head coach (entraîneur principal) ». Et je vois que l'expérience en 1<sup>ère</sup> ligue m'apporte beaucoup... par contre c'est très très difficile de pouvoir aller plus haut quoi... C'est affolant quoi ! J'espère qu'un jour ça se présentera, peut-être d'abord en LNB et puis ensuite en LNA... Mais c'est dur parce qu'il y a du monde et y'a pas beaucoup de postes !*  
(Alexandre)

Après sa carrière, Alexandre aurait pu entrer directement en LN – certes comme « assistant » – renvoyant à une forme d'adoubement lié à la reconnaissance de son statut. Son cas se rapproche d'une économie des singularités où la seule confiance placée en lui et dans le joueur qu'il a été joue le rôle d'une prophétie auto-réalisatrice. Alexandre semble néanmoins reconnaître que ses compétences doivent être mises à profit « sur le terrain », comme entraîneur, là où « il est à l'aise », car « aller dans un club comme chef technique... t'es pas obligé d'avoir fait 25 ans de LNA pour le faire ». Ayant toutefois préféré disposer d'une autonomie plus large en faisant ses gammes comme entraîneur principal dans la première ligue amateur, ce choix semble néanmoins risqué dans la mesure où l'état actuel du marché l'empêche pour l'instant de remonter à l'échelon supérieur.

L'exemple d'Achille, qui dispose au même titre qu'Alexandre d'une carrière reconnue, renseigne quant à lui sur le fait que le capital sportif, même s'il est élevé au moment de la sortie, doit être entretenu et converti rapidement sous peine de perdre de sa valeur. Avec le temps, il y aurait ainsi une forme d'usure du capital sportif, qui n'est pas une propriété matérielle mais relationnelle. Ces données font écho à celles portant sur la temporalité différenciée du recours aux différents intermédiaires, où les réseaux du hockey semblent devoir être mobilisés avant la sortie de la LN pour produire leurs effets (cf. tableau 7.5, p. 390). Achille a plutôt cherché à rentabiliser son capital sportif en continuant à jouer dans les ligues amateurs afin d'en tirer quelques revenus – une situation relativement rare pour les individus identifiés parmi les joueurs « élites » (cf. tableau 6.11, p. 363). Cet engagement sportif lui ayant permis ponctuellement de décrocher des petits boulots dans le milieu du hockey (livreur de matériel de hockey, aiguiser de patins, puis surfaceur de glace). Achille regrette toutefois de ne pas avoir embrassé une carrière d'entraîneur qui semblait pourtant l'intéresser :

*Des fois j'ai un petit regret de ne pas m'être investi davantage... Quand on parle par rapport à la carrière que j'ai faite... J'ai quand même pas mal de connaissances du hockey, j'ai vécu beaucoup d'évolutions au travers de ma carrière, beaucoup d'entraîneurs, de manières de faire... Le hockey c'est quand même un truc que je sens, que je connais... Des fois j'aimerais mettre à profit tout ça, mais j'suis partagé... J'ai passé tellement d'années dans les patinoires à aller en avant en arrière à gauche à droite... C'est ce côté qui me freine... Mais de pouvoir redonner, j'ai ce regret de ne pas transmettre, mais c'est trop d'investissement... La seule chose qui pourrait me faire changer, c'est que tout d'un coup je me retrouve seul, là peut-être que j'y vais et je me refous dedans...*  
(Achille – élite, sans occup., couple)

Bien qu'il soit depuis quelques années consultant à la radio pour des matchs de hockey et qu'une partie de ses emplois soit toujours en lien avec la pratique, Achille exprime une forme d'« usure du milieu » parallèlement à l'usure du capital sportif. S'il met en avant sa situation conjugale pour justifier son manque d'investissement, il semble également omettre qu'un temps certain s'est écoulé depuis sa sortie de la LN alors qu'une carrière d'entraîneur se construit généralement dans la continuité de la carrière sportive.

Au-delà des joueurs « élites » qui s'orientent massivement et pour ainsi dire presque « mécaniquement » vers le secteur sportif/hockey (cf. graphique 7.7, p. 413), les expériences des joueurs « confirmés » donnent également le sentiment que rester dans le milieu du hockey relève plutôt d'une stratégie volontaire, ou du moins d'une démarche consciente des avantages liés à la reconnaissance de leurs compétences sportives. Que ce discours soit reconstruit ou élaboré pour donner une cohérence au parcours vécu, les expériences rapportées tendent à tout le moins à valoriser le fait de rester dans le « milieu ».

Détenteur de 5 formations, Arnaud possède plusieurs cordes à son arc en sortant de la LN et, selon ses dires, son « espace des possibles » aurait pu s'étendre au-delà du monde du hockey et plus largement du secteur sportif. Il s'oriente néanmoins vers un secteur en lien très étroit avec le monde du hockey, semble-t-il autant par stratégie que par « sécurité » :

*Lors de ma dernière saison je croise un chasseur de têtes et j'lui dis : « Tu m'connais un peu, regardes si tu trouves du boulot pour moi ». Un mois après il me proposait 3 jobs... Il y avait 2 places de commercial... et la 3ème il me dit qu'il y a un groupe qui veut fonder une entreprise qui construit des patinoires. J'ai dit : « Ah ben ça c'est une idée... », tu vois ça restait dans un monde familier, dans lequel je pouvais peut-être avoir de meilleures opportunités, un meilleur retour sur mes compétences si on veut bien... tout en utilisant mes formations... Et au final j'ai eu raison parce que mon « nom » a fonctionné... Donc j'suis parti tête baissée là-dedans. Ça me correspond un peu. Pourquoi ? Ben j'étais dans la glace, encore dans mon domaine. Ça m'a permis de sortir de mon monde... avec une courbe, pas à angle droit. Ça m'a plu, voilà... et ça te rassure aussi. Mais c'est un peu ma façon d'être hein, un peu risquée... comme sur la glace tu vois ! (rires) Ça fait partie du personnage, tu dois l'accepter. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

La croyance dans la « rentabilisation » de son capital sportif – et dans une certaine mesure celle en lien avec ses diplômes –, semble inciter Arnaud à s'orienter vers un espace qu'il imagine davantage à même de reconnaître son passé de hockeyeur. Dans son cas, il semble toutefois que ce n'est pas vraiment un cumul des capitaux qui procure le profit, mais plutôt une potentialisation du capital sportif par les diplômes (cf. encadré 7.3, p. 403-404). Afin de légitimer son engagement spontané dans ce projet professionnel lié au monde du hockey, sa décision est associée à son « personnage » de « joueur à risque », à qui il semble faire endosser en partie la responsabilité de ce choix. Cette forme d'auto-enfermement dans ce rôle nécessitant « un besoin constant de compétition et de challenges à relever, comme au hockey », donne ainsi une cohérence à son parcours et à la narration qui en est faite. Au-delà de cette mise en récit, et du fait de pouvoir décrocher « plus en douceur », rester dans le « milieu » semble revêtir une dimension stratégique, celle de profiter du capital symbolique lié à son passé sportif.

Les joueurs « confirmés », au bénéfice d'une carrière davantage reconnue et valorisée sur le marché sportif, sont conscients de la possibilité de pouvoir faire fructifier leur capital accumulé au cours leur expérience de la LN. Cette « conversion » n'est cependant ni mécanique ni immédiate et dépend des configurations spécifiques des marchés pénétrés. Dans des conditions différentes, le cas de Bruno rapporte également une volonté de s'orienter à terme vers le milieu du hockey, mais semble-t-il autant pour prolonger l'expérience d'un monde professionnel dans lequel il n'a pas vraiment l'impression de travailler, que dans une optique de « rentabilisation ». Passionné de journalisme, ce dernier peine cependant à décrocher un emploi dans un secteur où son passé sportif semble plutôt constituer un « capital culturel négatif » à l'entrée dans le métier :

*J'ai d'abord commencé chez \*\*\* (entreprise de télécommunication). J'ai bossé 4 ans chez eux. J'avais fait avant une école de relations publiques à Lausanne. Du coup j'avais trouvé un job dans la communication, c'était une bonne situation. Par contre je continuais à écrire à côté. Pendant ces 4 ans si tu veux mon but c'était toujours de faire du journalisme sportif. Alors j'ai beaucoup postulé, j'ai envoyé plein de dossiers à droite à gauche... mais il y avait jamais rien qui se présentait. Et finalement après 4 ans j'ai eu le poste à 100 % au journal \*\*\* pour couvrir le hockey et après ça a été très vite j'ai été engagé au \*\*\* (journal largement diffusé). Mais avant ça il y a plein de portes qui m'ont claqué au nez, où les gens me répondaient même pas quand je postulais. Déjà on part du principe qu'un sportif ne sait pas écrire, tout le monde te regarde un petit peu... souvent au début on me disait : « Mais c'est toi qui a écrit ? ». (rires) (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

Si pendant longtemps l'expérience sportive du haut niveau constituait un gage de compétences et était reconnue par les rédactions comme un capital – de nombreux anciens athlètes sont d'ailleurs devenus journalistes sportifs (Boyle, 2005 ; Dargelos, Marchetti, 2000 ; Rowe, 1999) –, cette situation s'est dégradée en Suisse depuis les années 2000 sous l'effet, d'une part, de la professionnalisation croissante de la profession – du journalisme sportif en particulier – et,

d'autre part, d'une autonomie plus réduite pour les rubriques sportives, notamment au niveau des recrutements (Schoch, 2011). Cette situation renvoie par ailleurs à la remarque énoncée précédemment à propos de l'influence des configurations générationnelles (cf. introduction du pt. 2.1, p. 398) sur les modalités d'insertion professionnelle. Si les évolutions observées au sein même de l'espace national du hockey ont des effets sur les transitions professionnelles, celles rencontrées dans les autres secteurs d'activité – le milieu bancaire précédemment (p. 400), le milieu journalistique dans cet exemple ; et cette hausse de l'hétéronomie et des « dispositifs de gestion » (Maugeri, 2006 ; Boussard, 2005) s'observe dans d'autres secteurs – influencent également le processus d'embauche des ex-hockeyeurs de LN. Il y a donc au final un double processus à prendre en compte, à la fois interne et externe au « milieu » pour saisir les configurations dans lesquelles se réalisent les transitions.

Occupant selon lui une « bonne situation », Bruno décide sciemment de revenir dans le « milieu » pour continuer à vivre de sa passion. Son cas est typique d'un changement d'emploi mais non d'une reconversion, dans la mesure où il continue d'adhérer fortement à l'espace et d'entretenir une croyance ferme dans les valeurs du hockey.

Cette mise en perspective de l'autonomie à l'aune d'une croyance et d'une adhésion, apparaît également chez Blaise qui, pourtant confortablement installé dans son occupation professionnelle – à l'image de Bruno –, choisit de se réorienter professionnellement vers le monde sportif et plus particulièrement celui du hockey sur glace :

*La LNA si je l'ai pas eu en tant que joueur... peut-être que je vais l'avoir en tant qu'arbitre. Parce que j'estime que je dois rendre la pareille à mon sport. Parce que c'est ma passion, c'est ma vie le hockey sur glace. Je dois rendre la pareille au hockey sur glace. Dans mon job je pourrais probablement faire une formation supplémentaire ou bien des diplômes à gauche à droite pour espérer devenir... avoir une position assez importante, mais l'avenir que le hockey sur glace m'offre est beaucoup plus intéressant que le job que je fais. C'est plus excitant. Et là j'ai des objectifs très élevés. Très très élevés. Et il y a aussi la perspective de faire une carrière... Les anciens joueurs de LN, on est recherchés, et si t'as fait quand même un peu ton nom dans cette ligue c'est encore mieux.... Parce qu'on a justement la culture du hockey dans les gènes, dans le sang et ils recherchent ça. D'ailleurs si t'arrives pas à faire ton doctorat, à la fin de l'année on recherche toujours des arbitres ! (rires) (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

En justifiant son engagement par l'entremise d'un contre-don – « rendre la pareille au hockey sur glace » – Blaise met en avant la dimension désintéressée d'un choix qui semble toutefois motivé par « une perspective de carrière » financièrement intéressante – dans un marché plutôt en demande –, puisqu'il ne se prive pas de mentionner que les « 6 arbitres professionnels en Suisse touchent entre 100 et 120'000 par année. » Blaise confie également que « l'idée d'aller siffler un match à la BernArena devant 17'000 spectateurs, c'est un autre rêve ». Son témoignage illustre toute l'ambiguïté entre une démarche stratégique et un attachement si fort à la pratique et à son milieu, qu'il finit par en être captif. Difficile en effet de se prononcer sur le caractère stratégique de sa réorientation. Il semble à tout le moins « croyant » et agir en conséquence. Son adhésion – qui passe aussi par l'expression d'une expérience émotionnelle et corporelle – ne l'empêche cependant pas de développer une forme d'autonomisation et des stratégies, même si ces dernières semblent reposer sur un horizon fixé par son adhésion à l'*illusio* du hockey.

### **> Un maintien dans le « milieu » dépendant aussi des conditions de sortie ?**

L'extrait précédent ne dit pas que Blaise a dû quitter la LN suite à la non reconduction de son contrat, en partie provoquée par une blessure conséquente (cf., p. 338-339). Le fait de rester dans le « milieu » semble également être influencé par la modalité de sortie de la LN (cf. chapitre 6). Au-delà de la volonté de convertir leur capital sportif, les joueurs « confirmés » sortis sur blessure – directement ou ayant à court terme provoqué la sortie – confient également avoir voulu poursuivre un engagement jugé inachevé. Cette dimension est exprimée plus explicitement avec les cas de Bertrand (encadré 7.9) et de Benjamin :



*Après la fin de mon master j'ai pas pensé à la suite. J'me suis surtout dit : « C'est là que je vais avoir le meilleur hockey de ma carrière », sous-entendu que les gars entre 28 et 33 ans c'est là qu'ils jouent le plus fort. Et je voulais atteindre les buts que j'avais pas encore atteints. Donc non j'avais pas trop prévu ce qui allait m'arriver, moi j'avais dans l'idée de jouer quelques saisons en LNA et après de retourner dans ma région et gentiment commencer un nouveau travail. Je voulais faire quelque chose en lien avec mon Master... Je voulais pas rester dans le hockey. Je voulais pas faire entraîneur. J'avais encore pas fait des grands plans, parce qu'après tout d'un coup c'était « Boom ! » C'était fini. Et en fait j'pense que c'est ça qui fait que je suis resté dans le hockey. J'ai pas pu finir comme je voulais... (Benjamin – confirmé, études, famille)*

#### **ENCADRÉ 7.9**

**Tu as commencé à travailler pendant ta carrière...**

*Quand je suis venu à \*\*\* (LNA), je voulais recommencer à faire quelque chose et mon idée principale n'était pas forcément de travailler pour le club... À ce moment-là, j'ai saisi cette opportunité parce qu'on me l'a offerte comme ça, mais mon premier choix ça aurait été d'aller travailler dans un autre domaine... Mais les événements et la réorganisation du club à cette époque-là ont fait qu'il y a cette place qui s'est libérée... C'est un peu par hasard... Si tu veux c'était pas sine qua non, mais quand même une condition quand j'ai signé mon contrat, c'est que le management d'ici à l'époque me trouve une possibilité dans une entreprise, de pouvoir exercer un travail administratif d'employé de commerce... à temps très partiel évidemment, toujours secondaire par rapport à la pratique du hockey. Et il s'est avéré qu'on m'a proposé d'intégrer le staff administratif du club. Mais c'était un peu par hasard.*

**Quand tu arrêtes de jouer en LN, c'était clair que tu allais continuer à travailler pour le club ? Comme ce n'était pas le secteur visé à la base...**

*Ouais il y a eu un timing entre une nouvelle restructuration et le fait qu'avec cette blessure ça devenait de plus en plus difficile de produire de bonnes performances... Ecoute au final il y avait quand même un goût d'inachevé quand tu dois arrêter à 27 ans. Après ben je me dis en regardant derrière que j'ai joué 10 ans en LNA, que j'ai été champion suisse. Il y a pas beaucoup de gens qui peuvent dire qu'ils ont fait ça...*

**Durant les années où on te donnait un peu plus de responsabilités, est-ce que tu te projetais déjà sur la suite à l'interne ?**

*J'arrive au moment de la restructuration et de l'assainissement du club. Avec des objectifs qui sont donnés dans un délai qui n'est pas toujours connu très précisément... et dès le début, l'idée des gens avec qui j'ai collaboré dans les conseils d'administration, c'était d'avoir un projet avec moi si on veut bien et d'essayer de m'amener à ce poste... (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

L'exemple de Bertrand illustre ainsi une forme de prolongement de la carrière au travers d'une activité en lien très étroit avec le « milieu », une stratégie orchestrée depuis plusieurs années, puisqu'il semblait au fait du « projet » mis en place pour l'emmener au sommet de la hiérarchie du club : « Je ne dis pas que j'aurais pas pris le job si on ne m'avait pas laissé miroiter ça, mais c'est sûr que j'aurais envisagé mon avenir différemment... » Détenteur d'un diplôme de commerce et d'un diplôme Swiss Olympic de management réalisé en cours de carrière, son accession à l'un des 12 postes (convoités) de directeur général, n'est pas indépendant de ses formations, ni de ses années d'investissement au sein du club.

Discours alibis pour justifier le fait de rester dans le « milieu » ou réelle volonté de poursuivre un engagement jugé inachevé, les individus contraints de quitter brutalement la LN semblent à tout le moins satisfaits de pouvoir continuer à évoluer dans le monde du hockey.

### > Des conditions sociales de l'autonomie

Les joueurs « précaires » apparaissent davantage soumis à un effet de cohorte. Les discours recueillis indiquent, toute chose égale par ailleurs, que les joueurs issus de (A) disposent d'un « espace des possibles » relativement réduit à leur sortie. Ils sont ainsi davantage contraints de saisir les opportunités disponibles – le taux de chômage et le délai transitoire plus élevés (cf. tableau 7.1, p. 385) semblent aller dans le sens de cette contrainte –, même si ces dernières ne correspondent pas à leurs attentes :

*J'étais au chômage et j'avais presque dans l'idée de refaire un apprentissage. Parce qu'ils combinent avec le chômage, tu peux faire une formation, ils te paient comme au chômage, enfin un salaire décent, mais tu peux faire une formation. Et j'avais regardé un peu dans ce qu'ils cherchaient et plus ou moins ce qui m'aurait plu. J'avais coché « laborant », j'avais même regardé « infirmier »... Et j'me suis dit : « Ben ouais, laborant... pff, pourquoi pas ? ». Ils ont envoyé une demande au chômage avec mon dossier... Ça été vite après, je me suis présenté le lundi suivant à l'usine, et le mardi j'commençais... depuis j'ai plus quitté ce poste. (Alain – précaire, partiel, couple)*

La discussion avec Alain se poursuit sur la satisfaction éprouvée par rapport à sa nouvelle activité professionnelle. Ce dernier confie qu'il aurait préféré travailler dans le milieu du hockey, notamment en faveur de la relève, des postes qui semblent toutefois à son époque et au regard des données à disposition plutôt confiés à des joueurs ayant été mieux positionnés au sein de la LN :

*Moi si j'ai assez d'argent, j'arrête demain de travailler à l'usine hein ! Je me plains pas, mais à choisir j'fais autre chose. Tu vois j'aurais bien aimé un poste comme \*\*\* (un autre joueur de sa génération, mais identifié parmi les « confirmés »), où il peut entraîner les juniors et rester dans le milieu... Mais on ne m'a jamais rien proposé... (Alain)*

Comme Alain, les joueurs « précaires » issus de (A) se caractérisent par une volonté plus affirmée que les générations suivantes de rester professionnellement dans le monde du hockey – même si dans les faits « seulement » un joueur sur cinq y travaille (cf. tableau 7.12, p. 414). Cette situation semble être en lien avec une expérience de La LN plus enchantée, davantage associée à un « jeu » qu'à un « travail » (cf. tableau 5.1, p. 285 et p. 295-297), qui incite les joueurs à prolonger leur carrière professionnelle au sein d'un univers avec lequel ils entretiennent toujours des rapports positifs et privilégiés au moment de leur sortie (chapitre 6).

Adrien a quant à lui toujours tenté de garder un pied dans le milieu du sport, voire même par la suite dans celui du hockey, sans parvenir toutefois à accéder aux postes les plus en vue et à s'y stabiliser. À l'instar de la représentation de l'« activité jouée » – celle de hockeyeur –, ces engagements professionnels en lien avec le marché du hockey sont associés à une activité récréative et pas suffisamment sérieuse, notamment ceux qui remettent en cause son équilibre conjugal :

*J'avais le magasin de sport, j'ai dû fermer en 2005 (7 ans après sa sortie de la LN). Après pendant 2-3 ans j'me suis occupé d'un sport-étude et j'étais aussi entraîneur à \*\*\* (1<sup>ère</sup> ligue) et responsable technique à \*\*\* (LNB), tout était lié. Et l'année d'après, j'ai coaché une demi saison en LNB, mais au final ils m'ont pas gardé... C'est là que je me suis lancé chez \*\*\* (une agence de surveillance), j'ai commencé en juin 2007 à bosser pratiquement à 100 %. Mais juste avant j'avais signé comme entraîneur des Juniors Elites à \*\*\* (LNA), j'avais signé pour 5 ans, j'aurais eu un pied-à-terre là-bas parce que ma femme ne voulait pas partir. Mais quand j'ai pu avoir cette opportunité en me créant une place de boulot chez \*\*\* (l'agence de surveillance), j'me suis dit : « Maintenant arrête de t'amuser, arrête tes conneries avec le hockey, pense à ta famille ! ». (Adrien – précaire, partiel, seul)*

Son cas illustre la tension entre sa volonté de garder un attachement avec le « milieu » et d'occuper une position lui procurant davantage de stabilité pour sa famille. Malgré le refus du poste d'entraîneur jugé trop contraignant en termes de déplacements, Adrien semble toutefois toujours nourrir un besoin important de conserver des liens avec le hockey :

*J'ai eu encore récemment quelques propositions dans le monde du hockey. Comme entraîneur-assistant ou alors dans la structure du club de \*\*\* (LNB) pour une chose ou l'autre, je dois prendre une décision... Mais ce qui est bien c'est qu'avec mon boulot actuel ça a un lien avec le hockey (il s'occupe notamment de la surveillance de la patinoire). J'en ai besoin... (Adrien)*

Son adhésion encore très forte à l'*illusio* le ramène constamment vers le « milieu » mais en le reléguant plutôt à sa périphérie – c'est-à-dire loin des enjeux nationaux et des postes stratégiques plutôt confiés aux individus identifiés parmi les joueurs « confirmés » et « élites » – une situation qui traduit une forme d'enfermement « par le bas ». En reprenant la métaphore du champ de force, B. Lahire rappelle l'importance de ne pas exclure les « oubliés » des enquêtes scientifiques : « Si les plus légitimes des agents du champ sont fortement attirés par ses enjeux centraux, telles des limailles de fer très proches d'un pôle magnétique, que peut-on dire des agents les moins légitimes, les plus dominés, les plus périphériques ou les plus marginaux » (2012, p. 149). Ces cas sont intéressants car ils permettent de souligner que le degré d'adhésion ou d'attachement (Hennion, 2004) à une pratique ne s'étalonne pas nécessairement et uniquement sur le prestige lié à la position anciennement occupée. La volonté de rester dans le « milieu » peut ainsi s'observer à tous les « étages » – et semble-t-il surtout chez les joueurs au bénéfice d'une carrière moins reconnue –, même si les chances d'accéder aux postes les plus en vue restent fonction des ressources à disposition, dont la reconnaissance du capital symbolique liée au type de carrière sportive accompli semble être relativement déterminante. Les données semblent ainsi indiquer une exclusion de certains joueurs qui, après avoir été précarisés dans le hockey, occupent des emplois qui ne correspondent pas à leurs aspirations. Il apparaît également que les origines sociales jouent un rôle dans ce processus et qu'elles entraînent un cumul de facteurs de vulnérabilité exprimant au final une certaine violence symbolique de l'exclusion. Effectivement pour cette génération, les joueurs « précaires » de milieu social plus élevé s'en sortent mieux, notamment grâce à leur ressources familiales – on pense notamment à Alan devenu directeur de banque (son père l'était également) ou à Armand exerçant un métier à responsabilités dans la construction (son père possédant une entreprise dans le secteur et un important réseau).

### **> Un effet de l'*illusio* variable selon les générations**

Au fil des cohortes, les joueurs « précaires » semblent davantage disposés à sortir du « milieu » après leur carrière (cf. tableau 7.12, p. 414). Les processus de rationalisation et de désenchantement plus précoce observés au fil des générations (chapitres 3 et 4) semblent redéfinir les aspirations professionnelles des joueurs en rendant notamment le marché du hockey moins désiré. Le « milieu » est ainsi quitté avec davantage de facilité (chapitre 6), en raison d'une « saturation », d'un « *ras-le-bol* » ou d'un « *besoin de changer d'air* ». Ce sentiment est davantage prégnant au fil du temps et s'exprime de manière marquée chez les joueurs « précaires » issus de (C) :

*À partir de là, vers 23 ans, pour moi le rêve de LNA il s'éloignait de plus en plus, alors je me disais : « Si je vais pas en LNA, si je reste en LNB, une reconversion c'est quand même important », pour pouvoir sortir du hockey justement... Parce qu'au bout d'un moment t'en a quand même marre de ce milieu, donc c'est clair que tu veux pas encore rester là-dedans... (Clément – précaire, partiel, seul)*

Son discours semble suggérer une conscience plus accrue qu'un niveau de reconnaissance trop faible de ses propriétés sportives n'autorise pas une « conversion » de ces dernières en capital. Au-delà de la capacité à faire reconnaître son bagage, il semble également manifester un désir de « sortie », à l'instar de Corentin, dont la configuration familiale semble renforcer le processus :

*Je ne me suis jamais dit que je voulais faire entraîneur ou rester dans le monde du hockey. Ça faisait pas tellement envie tu vois, même si je ne savais pas trop ce que je voulais faire après. Peut-être que c'est aussi lié au fait que j'avais l'opportunité de reprendre l'entreprise de mes parents, ça aurait peut-être été différent sinon. (Corentin – précaire, partiel, couple)*

Si la volonté de « sortir du milieu » de Carlos est comparable, la configuration particulière dans laquelle il est plongé au moment de quitter la LN – une précarité économique conjuguée à une charge familiale –, le contraint à y rester par défaut et parce que l’option « hockey » apparaît comme l’unique « voie de salut » qui s’offre à lui :

*Au début j’ai fait 6 mois de chômage... Je devais faire des recherches d’emploi et tout ça. J’mesuis inscrit comme hockeyeur donc c’était pas trop dur. Mais moi mon rêve ça aurait été de faire une reconversion. J’avais un CFC d’employé de commerce, j’ai travaillé un peu comme « homme à tout faire »... Mon ambition c’était de faire une reconversion. Le problème est que quand tu as une copine, un enfant et que tu veux refaire une formation, pour payer le loyer c’est pas évident... Donc finalement après comme il y a eu ce projet dans le hockey qui s’est monté, ben j’suis resté là-dedans, j’ai pas trop eu l’choix... (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Le « projet » en question – monter une structure d’entraînement spécialisée pour les hockeyeurs en l’articulant avec un fitness – apparaît à ses débuts relativement précaire puisqu’ « (ils) ne savai(ent) pas quand est-ce que ça allait débiter » et que « les locaux ont été trouvés à la dernière minute ». Au final le chômage a aidé à faire le pont pour démarrer : « Ils te paient pendant 6 mois, ils mettent le 40 % de ton salaire et ils le donnent à l’employeur ». Englué dans une configuration ne lui permettant pas de « refaire une formation » pour se réorienter professionnellement, Carlos semble subir également un processus d’« enfermement » dans un secteur d’activité qu’il souhaitait plutôt quitter. Au-delà d’une « lassitude du milieu » plus marquée, les joueurs « précaires » développent au fil des cohortes une croyance plus ferme qu’une « transition réussie » se réalise en dehors du « milieu ».

Parallèlement, cette volonté de sortie est renforcée par le volume de ressources « alternatives » dont dispose l’individu. Le marché du hockey semble effectivement moins prisé lorsque les joueurs sont détenteurs d’une formation de niveau tertiaire (cf. graphique 7.10, p. 415). Si Christophe, diplômé universitaire, exprime explicitement la volonté de quitter le « milieu », son cas rappelle que pour les joueurs « précaires » la transition professionnelle ne reste pas évidente (encadré 7.10).

#### **ENCADRÉ 7.10**

##### **Comment se passe la transition quand tu arrêtes en LN ?**

*J’ai toujours eu derrière la tête une idée de reconversion parce que je me suis rendu compte que c’était pas facile de trouver un boulot dans ce milieu. Si j’ai commencé l’uni c’est aussi parce que j’ai jamais réussi à trouver un travail à 50 % pendant ma carrière. J’aurais probablement commencé à travailler avant sinon...*

##### **Tu n’as jamais demandé aux clubs de te trouver un boulot ?**

*Bien sûr mais c’était pas... comment dire...*

##### **C’était pas le genre de job que tu recherchais...**

*Voilà exactement... Non je cherchais un emploi quand même... Je voulais pas aller vendre des cannes ou des équipements de hockey, on est d’accord... Ce qui m’aurait plu ça aurait été de travailler dans une banque. Mais clairement à partir du moment où j’avais fini cette formation moi je voulais pas n’importe quel boulot pour la suite... ça on est d’accord. Je cherchais donc pas du tout dans le milieu du hockey. (Christophe – précaire, études, couple)*

Si la possession d’un capital culturel élevé semble plutôt détourner les joueurs du marché sportif ou de celui du hockey, il peut sous certaines formes – notamment sous la forme de compétences linguistiques – être cumulé à l’expérience sportive et servir de tremplin pour décrocher des postes intéressants dans l’encadrement d’un club de l’élite. Capable de parler couramment 5 langues, Charles cumule son passé de sportif et un bagage peu commun, lui permettant de décrocher un poste qui semble convoité au sein d’une organisation de LNA :

*J'hésitais à continuer en Ligue Nationale et j'ai eu cette proposition pour jouer en 1<sup>ère</sup> ligue et faire entraîneur–assistant des Novices Elites, j'ai dû me décider assez rapidement car il y avait du monde intéressé... Ils me donnaient un salaire correct pour la combinaison des deux et ça me permettait de développer mon business de « personal trainer » à côté. Cette dernière année en 1<sup>ère</sup> ligue ça me permettait de décrocher un poste de travail, mais ça m'a aussi servi pour faire la transition. Et puis petit à petit j'suis passé du coaching à la préparation physique des Novices, des Juniors, puis de la 1<sup>ère</sup>, jusqu'à être responsable de la préparation du club (LNA). Ce qui m'a beaucoup aidé aussi c'est les langues... Aujourd'hui je me rends compte à quel point ça m'aide. Si je parlais pas italien ils m'auraient pas engagé tu vois... En plus j'ai aussi l'allemand, l'anglais, le finnois... et le français. Tu vois l'allemand pour toutes les rencontres avec la Ligue, si tu parles pas l'allemand, t'arrives pas à connaître les gens... (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Le fait d'avoir connu une carrière moins en vue au sein de la LN, ne semble pas vraiment affaiblir sa légitimité à préparer physiquement les joueurs. Etre un ex-joueur de LN suffit à le consacrer et le distinguer de la « masse ». Charles confesse néanmoins que « *s'(il) avai(t) réussi à faire une carrière en LNA, (il) ne serai(t) certainement pas à ce poste aujourd'hui, (il) serait plus riche et (il) se serai(t) probablement orienté vers un autre secteur* ».

À l'exception de Charles – capable de cumuler d'autres formes de ressources à son expérience sportive –, les joueurs « précaires » issus de (C) cherchent plutôt à quitter le « milieu ». S'ils y restent c'est avant tout par l'intermédiaire de postes « périphériques » et parce que les ressources à leur disposition réduisent leur autonomie. Limités dans leur implémentation de stratégies – ou contraints de développer des stratégies de « survie » – ils se retrouvent ainsi « piégés » dans le « milieu » ou dans des emplois qu'ils n'affectionnent guère.

En définitive, on observe donc d'une part des joueurs « précaires », disposant d'un capital sportif moins reconnu, moins rentable et plutôt en attente d'opportunités ; d'autre part, une « élite » sportive ou une sorte de « noblesse » qui, au moins dans un premier temps, bénéficie de son capital sportif, qui semble auto-suffisant. Les joueurs « précaires » qui restent dans le « milieu » apparaissent ainsi davantage contraints de cumuler d'autres formes de capitaux pour accroître leur autonomie et être en mesure de réfléchir aux stratégies possibles. Un joueur disposant d'un capital sportif réduit peu convertible symboliquement, dont la formation – s'il en possède une – a de plus perdu de la valeur avec le temps, se retrouve dans une situation de dépendance où son autonomie est faible. Avec un peu de chance, il peut s'appuyer sur le capital social du hockey, même si ce capital fonctionne mieux quand la personne est encore active et négocie sa fin de carrière, moins rémunératrice, contre un emploi. Ainsi plus le temps passe, moins les liens sont utiles et plus l'autonomie est réduite. Ces joueurs se retrouvent donc « piégés », ce qui ne veut pas dire qu'ils ne développent pas de stratégies, mais elles sont assurément plus difficiles à mettre en œuvre parce que les opportunités sont rares et qu'ils sont en concurrence avec les sportifs disposant d'un capital sportif plus élevé. Il y aurait donc plutôt des stratégies de survie dans le milieu et des stratégies, plus fluides et plus faciles de valorisation de son capital. Au-delà de la « conversion » du capital sportif, rester ou non dans le « milieu » semble donc également dépendre du volume des autres ressources à disposition (diplômes, réseaux) – surtout pour les joueurs disposant d'une carrière moins reconnue – ainsi que des modalités de sortie (cf. chapitre 6, p. 328-337). Enfin, on ne peut exclure une influence culturelle, que nous n'avons toutefois pas appréhendée de manière qualitative.

Les joueurs ayant réalisé une carrière en vue au sein de la LN apparaissent donc davantage en mesure et conscients de pouvoir faire reconnaître leurs propriétés sportives. La « conversion » de leur capital sportif semble en outre moins subir un effet de génération, même si cette transition facilitée en « interne » est toutefois dépendante de l'état des différents secteurs du marché à une période donnée : Si celui des arbitres professionnels semble en demande, celui des entraîneurs apparaît déjà plus concurrentiel et saturé.

Les joueurs au bénéfice d'un capital sportif plus réduit semblent en revanche davantage touchés par les effets conjugués de la précarisation de la LNB (chapitre 3) et du processus de rationalisation de la performance des organisations (chapitre 4). Les joueurs « précaires » ressentent ainsi de plus en plus l'envie de sortir du « milieu », un phénomène qui semble également en lien avec le rapport plus rapidement désenchanté qu'ils entretiennent avec la pratique au fil des cohortes (chapitres 3 et 4), mais aussi plus « professionnel » (chapitre 5).

## II. Du travail des ex-hockeyeurs

Du point de vue du « marché », il est donc possible d'identifier objectivement deux catégories d'individus : ceux qui restent et ceux qui sortent du « milieu » ; étant entendu que ceux qui restent n'effectuent pas vraiment une « reconversion » professionnelle. Cette dimension objectivée de la « reconversion », en termes d'espace, propose cependant une lecture un peu réductrice, puisque certains se retrouvent plutôt dans un « entre-deux ». Ils ont un travail mais restent bénévoles ou s'occupent d'une activité en lien avec le hockey, sans que cela suffise à vivre mais avec parfois l'espoir de se professionnaliser dans le « milieu ». Par ailleurs, il s'agit d'une vision simplificatrice qui néglige d'une part la prise en compte des effets de la « permanence » des dispositions – qui peut traduire une forme de prolongement de l'adhésion et s'exprimer dans différents contextes de travail – et d'autre part, le rapport des individus à leur activité professionnelle, qui peut être relativement complexe et dont la centralité dans l'existence n'est pas nécessairement acquise (Méda, 1995).

Dans cette section, l'analyse se focalise ainsi davantage sur les « travailleurs » et leurs activités (Bidet, 2004, 2006) et plus précisément sur les liens entre leur expérience du travail et leur carrière de hockeyeur. Nous souhaitons rendre compte des expériences de travail d'individus ayant quitté – parfois partiellement – une activité au statut ambigu, puisqu'elle suppose d'afficher une vocation (cf. chapitre 3) et que sa perception oscille selon les personnes interrogées entre un jeu, un loisir et/ou un travail (cf. chapitre 5, section II). Les expériences de travail vécues à la suite de la carrière sportive sont donc indissociablement liées aux engagements dans le hockey, mais aussi aux expériences différenciées de la LN. Le « métier » de hockeyeur ne peut effectivement pas être appréhendé de manière uniforme, car le spectre de conditions de travail est extrêmement large et varie de surcroît en fonction des générations (cf. chapitre 4, section II ; chapitre 5, section I). Les joueurs sont parfois très proches – ils évoluent ensemble, portent le même maillot, sont assis sur le même banc et plus largement partagent l'*illusio* du hockey –, mais les variations de leurs trajectoires se jouent à peu de choses. Les joueurs dont la carrière a été moins reconnue acceptent des conditions plus précaires parce que leur adhésion à l'*illusio* ne s'émousse pas, ce qui n'incite pas à la remise en question de leur engagement. Même si leur modalité d'adhésion reste sur le registre de la vocation, ceux dont la carrière a été plus en vue ne sont en revanche pas confrontés à la même situation. Confortablement rémunérés, en capacité d'accumuler un patrimoine leur assurant une transition professionnelle moins incertaine, leur expérience de la LN et leur rapport à la vocation diffèrent en se réalisant sur le mode de l'évidence où rien ne vient remettre en cause leurs projets professionnels vécus sur le registre de la passion.

Ces expériences différenciées de la LN influencent les transitions. Objectivement, certains vivent une valorisation économique quand d'autres subissent un déclassement – à l'instar de la totalité des joueurs « élites » et d'une majorité de joueurs « confirmés » (cf. tableau 7.8, p. 391) –, des situations certes attendues mais qui peuvent affecter les expériences professionnelles des individus ; les données sur la mobilité sociale et professionnelle permettent d'apprécier les trajectoires sociales individuelles et d'indiquer que les joueurs « précaires » semblent plus négativement influencés par leur engagement sportif et ce de manière durable (cf. tableau 7.1, p. 385 ; tableau 7.9, p. 392 ; graphique 7.5, p. 395). De manière plus subjective, on peut également interroger dans quelle mesure la vocation et les différents degrés d'adhésion jouent un rôle dans les discours et les perceptions de la nouvelle activité. Plus largement, il s'agit de comprendre comment s'opère effectivement la transition d'une activité de travail ressemblant à un loisir et la plupart du temps valorisante, à une activité professionnelle probablement plus classique, plus ordinaire, moins enchantée, autrement dit un métier qui est moins à vocation, avec ses contraintes et sa moindre valorisation. Ces transitions sont à comprendre au sein même des secteurs dans lesquels elles se réalisent : dans le « milieu », mais également en dehors, dans des contextes professionnels relativement variés.

Afin d'approfondir l'analyse de la « transition professionnelle » des ex-hockeyeurs, cette section poursuit la réflexion autour de la notion de « reconversion » en appréhendant les prises de position des individus en lien avec leur nouvelle activité professionnelle, ainsi que son importance par rapport aux autres engagements. Problématisée en termes de « conversion-déconversion-reconversion », c'est-à-dire articulée autour de la disposition à l'égard de la croyance, la notion renvoie ainsi à une signification différente de son sens ordinaire désignant simplement un changement de secteur activité. Etre inséré professionnellement en dehors du « milieu » n'équivaut pas nécessairement à une rupture de l'adhésion à l'*illusio* du hockey ; l'inverse n'allant pas non plus de soi. De plus, certains peuvent être en retrait mais continuer à adhérer à certains éléments de l'*illusio* et à différents degrés, ce qui rend difficile l'identification définitive d'individus « convertis » ou « reconvertis », la plupart des ex-hockeyeurs observés se retrouvant plutôt entre ces deux pôles<sup>194</sup>. La croyance dans l'*illusio* du hockey peut en effet reposer sur différentes dimensions, sur un ensemble de croyances partagées auxquelles les individus adhèrent plus ou moins, de manière durable ou temporaire : croire que les émotions vécues avec le hockey ne se retrouvent pas ailleurs et qu'il est le seul espace de valorisation ; croire que c'est une expérience fondamentale qui marquera toute l'existence – être comme on est grâce au hockey – alors que, même si le hockey marque les individus, il ne produit pas les mêmes effets sur chacun ; croire que l'expérience du hockey forge le caractère et qu'elle conduit à développer des compétences singulières ; croire que le hockey rend meilleur quelle que soit l'expérience vécue ; croire dans le modèle méritocratique du hockey et plus largement du sport ; croire qu'il n'est pas un travail mais un jeu ou une passion ; croire qu'il est difficile de quitter le « milieu » ou de prendre de la distance avec lui ; croire qu'il est uniquement possible de développer des sociabilités ou de se réaliser en son sein ; etc. Les croyances peuvent se manifester sous des formes multiples et renvoyer à différents degrés d'adhésion, leur cumul s'apparentant à une adhésion orthodoxe et, de là, au résultat d'une conversion.

Dans un premier temps, il s'agit de rendre compte du rapport que les hockeyeurs entretiennent avec leur nouvelle activité de travail ainsi que de la place que cette dernière occupe désormais dans leur vie. La prise en compte d'autres formes d'engagements à caractère non professionnel permet également de mettre en perspective et de monter en généralité sur leur rapport au travail. Dans un deuxième temps, l'enjeu est de saisir, au travers de leurs discours, les manières d'être, de faire et de penser, développées dans le cadre de leur nouvelle activité professionnelle – elles peuvent parfois renvoyer à des compétences – et qui les rattachent encore plus ou moins à leur expérience de la LN.

## 1. Du rapport à la nouvelle activité

Il s'agit de comprendre le rapport que les ex-hockeyeurs de LN entretiennent avec leur nouvelle activité professionnelle. Appréhender le rapport au travail est complexe. Ce dernier subit les effets de différentes influences liées au passé intériorisé des acteurs, aux contextes et aux situations dans lesquels l'expérience du travail se constitue et est vécue. Il se façonne ainsi, d'une part au travers des origines sociales et de l'appartenance générationnelle, des formations et des expériences professionnelles antérieures et, d'autre part, au travers des contextes professionnels actuels mais aussi des engagements parallèles, qu'ils soient familiaux, associatifs ou récréatifs.

---

<sup>194</sup> La conversion renvoie à un investissement total donnant la priorité, voire l'exclusivité, à l'engagement dans une activité très « dépossédante » d'un point de vue de l'espace et du temps. Etre converti représente ainsi une forme poussée d'adhésion, faisant écho à une croyance orthodoxe. Or, après la carrière, même s'il n'est pas exclu de trouver des personnes encore totalement dédiées au hockey, cela ne semble pas être le cas de la majorité. Il s'agit ainsi plutôt de prendre en compte les différents degrés ou intensités de l'adhésion, de distinguer les individus exclusifs de ceux mobilisant une diversité de registres.



Derrière ces « positionnements » dans la structure sociale, l'enjeu est d'identifier le « référentiel » des individus – qui se façonne également en lien avec leur degré d'adhésion à l'*illusio* – afin, notamment, de saisir dans quelle mesure un déclassement objectif peut être bien vécu alors que, dans une autre configuration, un individu ayant pourtant connu une trajectoire ascendante n'est pas satisfait de sa situation et ne développe pas un rapport positif avec sa nouvelle activité. Si le déclassement – ou le reclassement – peut être économique ou positionnel, il convient de faire une distinction avec sa perception interne et externe, en faisant notamment écho à la dimension symbolique du déclassement et plus largement au degré d'adhésion à l'*illusio* de l'individu.

Pour rendre compte de ces représentations nous nous appuyerons sur les éléments mis en évidence au cours des chapitres précédents. Les origines sociales et l'environnement familial (chapitre 1), les formations accomplies et les aspirations professionnelles (chapitre 2), le degré d'adhésion à la pratique (chapitres 3 et 4), les représentations du hockey (chapitre 5) et la manière dont les joueurs sont sortis de la LN (chapitre 6) sont autant d'indicateurs à prendre en compte pour éclairer le rapport à la nouvelle activité et comprendre dans quelles dispositions les joueurs abordent la suite de leur parcours professionnel.

Le rapport à l'activité « travail » peut en outre s'établir ou reposer sur des dimensions instrumentales, sociales ou symboliques (Nicole-Drancourt, Roulleau-Berger, 2001) ou plus largement sur des dimensions intrinsèques ou extrinsèques (Méda, Vendramin, 2010), c'est-à-dire où la réalisation de l'activité constitue une fin en soi ou alors représente un moyen d'atteindre une fin. Plusieurs caractéristiques de l'activité peuvent ainsi être concernées : diversité et intérêt pour les tâches, autonomie, sociabilités, rapport hiérarchique, espace de valorisation, représentation sociale, charge de travail, horaires, salaire, etc. Ces différentes dimensions peuvent être plus ou moins importantes pour les individus, qui peuvent décider de les mettre en avant ou non dans leur discours. Ainsi, une seule propriété de leur « travail » peut parfois l'emporter et suffire à déterminer la représentation qu'ils s'en font.

Afin d'observer l'effet structurant de l'espace professionnel sur le rapport au travail des individus ainsi que sur leur degré d'adhésion, l'analyse se structure premièrement autour des individus qui restent travailler dans l'espace du hockey, deuxièmement autour de ceux qui se sont insérés dans d'autres secteurs professionnels.

### 1.1 Prolonger sa carrière au sein du « milieu »

Puisque la compréhension du rapport à la nouvelle activité passe par son inscription dans le parcours de l'individu et par un travail de mise en perspective, commençons par prendre un peu de recul.

Interrogés de manière systématique sur la « période à laquelle ils ont préféré vivre<sup>195</sup> », plus des trois quarts des hockeyeurs – respectivement 26 individus sur les 33 ayant déjà quitté la LN –, ont mentionné le temps de la carrière sportive. Ce plébiscite en faveur de la période « hockey » fait écho à la vision enchantée et à la représentation extrêmement positive qu'ils conservent de leur expérience sportive. Les réponses se partagent entre d'une part la période qui suit l'entrée en LN, marquée par « *le passage au professionnalisme* », « *le moment où la carrière décolle* », renvoyant invariablement à « *une nouvelle vie qui commence* », mais surtout à une phase « *d'insouciance, de découverte et d'excitation* » ; et d'autre part, celle des « *meilleures saisons* », des « *belles années* », où le joueur est le plus productif et où tout lui réussit, sur la glace et en dehors, comme si la réussite sportive déteignait sur les autres dimensions de l'existence et donnait confiance aux individus pour « *rencontrer de nouveaux amis* », « *plaire aux femmes* » ou « *sortir tout en restant performant* ».

---

<sup>195</sup> Cette question a été posée en fin d'entretien à tous les joueurs étant déjà sortis de la LN, en précisant bien qu'elle porte sur la totalité de leur parcours et pas uniquement sur leur carrière sportive.

Se rendant compte a posteriori de la spontanéité avec laquelle ils ont fait référence au temps sportif, certains développent d'ailleurs une forme de culpabilité et ressentent le besoin, dans un deuxième, voire un troisième temps, de nuancer leur propos :

*Bon je veux pas dire qu'après quand j'ai eu des enfants c'était pas une bonne période aussi, mais c'est différent tu vois. (Alain – précaire, partiel, couple)*

*Bon j'te parle du hockey, mais après y'a aussi eu le moment où t'as tes enfants hein ! Mais c'est pas vraiment comparable. (André – confirmé, sans occup., seul)*

La carrière sportive constitue ainsi pour la majorité des individus interrogés le temps fort de leur parcours, un réservoir d'expériences valorisantes et enchantées auxquelles ils pensent directement lorsqu'il est question d'identifier la « période à laquelle ils ont préféré vivre ».

### > Un choix moins évident

Les 7 individus restants, soit ceux ayant éprouvé davantage de difficultés à répondre à cette interrogation, sont principalement ceux qui continuent à travailler au sein du « milieu ». Comme si le contraste entre « carrière » et « après-carrière » était de fait moins prononcé :

*Ecoute j'sais pas s'il y a un moment qui était mieux que d'autres... Parce que putain je peux pas me plaindre de la vie que j'ai jusqu'à aujourd'hui... Y'a eu pratiquement que des hauts et très peu de bas... que ce soit quand je jouais ou maintenant... Donc difficile de te répondre. (Alexandre – élite, sans occup. famille)*

Si Alexandre peine à faire un choix en raison d'un sentiment constant de satisfaction, ressentir des fluctuations ne permet pas davantage de mettre en avant une période particulière :

*(hésitation) Ecoute c'est difficile de faire un choix parce que tout est séquencé en différentes étapes. Et dans chaque étape tu as des hauts et des bas, on est d'accord... Maintenant te dire... (hésitation) Ecoute franchement j'peux pas t'en sortir une... Si on prend ces trois phases : formation, joueur, après-joueur... il y a toujours des hauts et des bas... après c'est clair que d'un point de vue familial, mon après-carrière avec mes enfants, c'est particulier à vivre... Mon boulot maintenant c'est top... Ecoute non j'ai pas de réponse. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

*Il y a beaucoup de choses tu vois... (hésitation) Point de vue hockey... Point de vue famille... Maintenant dans mon boulot, je vis des supers moments. Y'a les enfants, ça c'est quelque chose... L'uni c'est quand même une satisfaction, c'était une bonne période. C'est très difficile à répondre parce qu'à chaque moment du parcours, que ça soit avant ou après la carrière il y a des choses importantes. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

Les hésitations exprimées par les joueurs occupant un poste dans le secteur du hockey renseignent indirectement sur la valeur accordée à la nouvelle activité, puisque cette dernière réussit, dans une certaine mesure, à contrebalancer celle de la carrière sportive. Autrement dit, la prolongation de leur carrière au sein du « milieu » renvoie ainsi à un effet de continuum qui atténue le différentiel entre les activités.

Au bénéfice d'une carrière moins reconnue qu'Alexandre, Bertrand ou Benjamin, Charles (encadré 7.11) représente quant à lui le cas extrême parmi les joueurs insérés dans le « milieu » puisqu'il n'exprime non seulement aucune hésitation, mais est même catégorique lorsqu'il s'agit de trancher en faveur de l'« après-carrière ». Son cas illustre ainsi que continuer à travailler dans le secteur du hockey semble être une source importante de valorisation, pouvant même éclipser la période de la carrière sportive.

### ENCADRÉ 7.11

#### À quelle période de ta vie t'as le mieux aimé vivre ?

*Maintenant ! Aujourd'hui. Je ne reviendrais pas un jour en arrière. Parce que mon job me plaît... et parce que comme personne je me plais. Ça c'est la chose la plus importante. Je suis bien avec moi-même, je me sens beaucoup plus... Je suis beaucoup plus la personne que je veux être, j'ai beaucoup lu, de la philosophie, de la psychologie... J'ai compris ce qui m'intéresse et ça fait partie de cette partie du parcours (il montre plutôt la fin du parcours). Moi je suis au début d'un parcours, je suis encore pas du tout arrivé quelque part... même si au niveau professionnel c'est difficile pour moi de viser plus haut actuellement, mais je peux viser de faire mieux où je suis. Et je vois encore une marge énorme.*

#### Mais sous-entendu qu'avant, quand tu étais hockeyeur, t'étais pas celui que tu voulais être...

*Je pense qu'avec les années tu apprends. Je suis beaucoup plus humble maintenant qu'avant... Mais je suis plus sûr de moi-même aussi. Ça peut paraître paradoxal mais le fait d'avoir de l'expérience, ouais ça te fait grandir comme personne. Et la vision que j'ai des choses, elle est quand même différente maintenant par rapport à avant... En regardant par après... Ça me fait bizarre de regarder ça (le calendrier), d'avoir tout ça aussi schématisé devant les yeux... Tu sais moi ça (il montre la partie où il est en carrière), c'est vraiment petit, même que c'est des clubs et des endroits différents... J'ai l'impression que ces années-là (l'après-carrière) ont tellement plus de place. Si je devais schématiser au niveau de l'importance, il faudrait étirer cette partie (l'après-carrière) et resserrer tout le reste. C'est tellement intéressant le job que je fais maintenant.*

*(Charles – précaire, sans occup., couple)*

Le temps de la carrière sportive qui, en comparant systématiquement les discours, remporte largement les faveurs des ex-hockeyeurs, semble ainsi renvoyer à moins de nostalgie pour cette catégorie d'individus. Continuer à évoluer professionnellement dans le « milieu » permettrait ainsi de prolonger la carrière et d'atténuer les distinctions entre les phases de vie. De fait, l'activité professionnelle étant en résonance avec l'adhésion à *l'illusio* du hockey, ils ne sont pas, à l'instar d'autres joueurs, en situation de décalage entre leur adhésion, demeurée forte, et un travail qui, dans la plupart des cas, est éloigné du registre de leur vocation passée.

#### > De la continuité d'un mode de vie

Certains individus sont ainsi en mesure de prolonger leur expérience sportive – et dans une certaine mesure leur adhésion – au travers de leur nouvelle activité professionnelle. À l'instar de Charles (cf. encadré 7.11), si cette opportunité est parfois saisie par les joueurs « précaires » ayant su cumuler d'autres formes de ressources pour y accéder, elle est surtout offerte aux joueurs « élites » et « confirmés » (cf. p. 416-419). Ces nouvelles expériences professionnelles sont associées à l'expression d'un sentiment de continuité :

*C'est dans ce milieu que je suis bien et que je suis le plus à l'aise... C'est un peu logique donc de vouloir continuer à y évoluer en tant qu'entraîneur... mais pas comme manager, moi c'est sur le terrain que je veux être. (Alexandre – élite, sans occup. famille)*

*Avant j'avais vraiment une bonne place de travail. Mais là arbitre c'est la continuité... du rêve quoi. Même que c'est complètement différent d'un vestiaire de hockey. C'est bizarre, c'est différent. C'est comme la pub sur les chaînes françaises : « La même passion, mais pas le même maillot », c'est exactement ça. (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

Les discours renvoient ainsi à la permanence de l'adhésion, dans des activités qui autorisent une forme de prolongement de la vocation. Contraints, à l'instar de Blaise, de mettre un terme à leur carrière en raison d'une blessure (cf. p. 419-420), Benjamin et Bertrand expriment également la chance et la satisfaction qu'ils retirent de la possibilité de travailler encore dans le milieu du hockey :

*Finalement cette blessure c'est une chance aussi, c'est grâce à ça que j'suis resté dans le hockey et que je fais une activité qui me plaît. Sinon je serai parti ailleurs, j'aurais voulu faire quelque chose en lien avec mon master... qui m'aurait peut-être moins plu. En parallèle de mon job d'instructeur, j'ai aussi fait des petits mandats pour l'équipe nationale. J'ai reçu la médaille d'argent des championnats du monde de Stockholm à la maison... L'entraîneur il te valorise, j'ai l'impression d'avoir contribué. Comme les masseurs, comme tout le monde. Ça c'est des moments forts. Et je sais exactement ce qui s'est passé, j'ai participé au « team building », j'ai participé à la tactique des matchs... (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*À partir de 33 ans je suis directeur général d'un club professionnel de hockey, donc il y a onze personnes qui ont le même job que moi... Euh voilà j'veux dire, tu peux pas être plus royaliste que le roi. Mais c'est clair qu'il y a la rupture du moment que t'es plus joueur, mais après c'est aussi quand même une continuité puisque je reste dans le même domaine... Je pense que c'est la même discussion que tu pourrais avoir avec un gars qui a passé entraîneur, qui a peut-être commencé avec les jeunes et qui a gravi les échelons... et qui arrive un jour peut-être tout en haut. Donc oui ça fait partie... c'est pas une carrière, mais ça fait partie de ma vie d'hockeyeur d'être aujourd'hui directeur général d'un club de hockey. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

Le fait d'occuper des postes convoités, et en lien étroit avec la performance, permet aux individus de développer un rapport très positif à leur nouvelle activité. Ces formes de prolongement de la carrière donnent d'une part une cohérence au parcours par la consonance entre les activités quotidiennes et leur adhésion à l'*illusio* du hockey et, d'autre part, maintiennent le sentiment de faire partie d'une élite, sans imposer d'adaptation significative des croyances et des compétences. Le témoignage de Benjamin renvoie d'ailleurs à une superposition des registres ou à un retour au temps de sa carrière sportive, lorsqu'il évoque la réception de sa médaille, la valorisation par l'entraîneur ou sa propre influence sur l'équipe. Cette proximité avec le « milieu » permet également de conserver le même rythme et d'éviter une forme d'abandon de l'espace et du temps du hockey, que peuvent connaître les individus qui s'insèrent en dehors de ce secteur :

*Le hockey m'a un peu manqué, mais après j'allais tous les jours sur la glace... Donc c'est un peu différent, c'est pas comme les gars qui vont plus sur la glace du tout. J'étais très « hockey » dans ma croissance personnelle... Il y a une période où j'ai été ouvert à d'autres horizons... Oui je pourrais entraîner d'autres sportifs, mais ce qui me passionne c'est vraiment ce que je fais maintenant. Il y a pas un endroit en Europe où j'aimerais être plus qu'ici. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

*Le hockey a effectivement toujours structuré ma vie... et finalement le rythme et la structure sont restés les mêmes... Donc non, ça ne me manque pas, parce que je suis dans un environnement où le hockey, que tu sois sur la glace ou pas, tu baignes dedans... C'est clair que si t'as un bonhomme qui stoppe et qu'il va bosser dans les assurances ou je sais pas quoi... il aura peut-être lui un coup de blues, parce qu'il est habitué à un rythme... Donc non il n'y a pas eu de flottement parce que tu enchaînes, ton calendrier annuel est le même... Moi ça fait depuis 1995/96 que j'ai quasiment le même rythme. Parce que le rythme que tu as dans le management il est calqué sur la saison sportive... Donc tu as le même rythme, sauf que tu travailles beaucoup plus ! (rires)*  
*(Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

Pour la plupart des individus insérés au sein du « milieu », la perception du « travail » – au sens d'une activité sérieuse et contraignante (cf. chapitre 5, p. 289-293) – n'apparaît que rarement dans les discours. Chez Bertrand, cette perception du travail et celle d'une charge plus élevée repose en partie sur son rapport à son activité de hockeyeur, qu'il considérait déjà comme un « travail », puisque « tu dois travailler pour jouer » et qu'il identifie très clairement « des contraintes dans le jeu » (cf. chapitre 5, p. 298). Autrement dit, son rapport au hockey était déjà en partie désenchanté et marqué par une certaine distance avec l'*illusio*. Son arrêt de carrière, précoce pour un joueur identifié dans ce profil (cf. tableau 6.11, p. 363) mais volontaire, atteste d'ailleurs d'une certaine réflexivité à l'égard de sa situation. Malgré une charge plus importante ressentie et exprimée, il y a donc une forme de consonance dans la perception du « travail », entre son activité de hockeyeur et son poste de directeur général d'un club de hockey.

Bruno (encadré 7.12) exprime également une satisfaction liée à une sorte de condition de félicité en raison de son insertion dans le « milieu » tout en rappelant, comme d'autres, la chance de pouvoir continuer à y travailler. Il se distingue toutefois du discours de Bertrand dans son sentiment de travailler, son activité étant vécue, à l'instar de son engagement sportif, sur le registre de la passion. En effet, Bruno n'a pour sa part jamais considéré le hockey comme un « travail », sa perception est donc également consonante, même si elle exprime une représentation plus enchantée que celle de Bertrand.

#### **ENCADRÉ 7.12**

##### **Est-ce que ça te manquait de ne plus jouer ?**

*Le hockey ça ne me manquait pas non... peut-être parce que je suis toujours un peu dans le milieu à quelque part tu vois. Je pense que si j'étais employé de commerce toute la journée dans un bureau, peut-être que ça me manquerait plus tu vois, mais là... j'suis toujours dans le même monde en fait. J'ai un peu les mêmes horaires aussi. Pour moi c'est une chance ! C'est comme le hockey, ça n'a jamais été un boulot quoi !*

##### **Mais ce que tu fais maintenant c'est du travail ?**

*Mouuais... là c'est du travail oui... et encore c'est de nouveau une passion !*

##### **Mais alors qu'est-ce qui change ?**

*Non mais j'ai de la chance... J'ai toujours pu faire les trucs qui me passionnaient. C'est clair c'est mon boulot, mais je m'estime chanceux on va dire. (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

Le discours de Bruno illustre la permanence de son adhésion à l'*illusio* du hockey et rappelle la difficulté éprouvée par les individus à considérer leur activité comme un « travail » à partir du moment où elle procure du plaisir à celui qui l'exerce (cf. chapitre 5, p. 287-293). Après avoir travaillé quatre ans dans le secteur de la télécommunication (cf. p. 418), sa réorientation professionnelle est perçue comme une chance, dans la mesure où elle lui permet de prolonger ce sentiment développé au cours de sa carrière sportive.

#### **> Un rattachement marginal et moins valorisant**

Si les joueurs « élites » et « confirmés » mettent en avant la chance de pouvoir continuer à travailler dans le « milieu », les joueurs « précaires » en expriment plutôt le besoin. Leur rapport à leur nouvelle activité est donc plus nuancé et ambigu. Parallèlement à l'exercice de leur activité professionnelle, ils semblent chercher à conserver le plus de liens possibles avec le monde du hockey en multipliant les engagements, notamment en tant que joueurs<sup>196</sup> ou entraîneurs au sein des ligues amateurs.

Concernant leurs nouvelles activités professionnelles, elles se situent plutôt à la périphérie de l'espace (cf. p. 421-422), à sa marge, et le rapport à ces dernières semble ainsi se fonder davantage sur les liens entretenus avec l'espace – même s'il existe des nuances –, plutôt qu'avec l'activité de travail elle-même. Autrement dit, il y a une forme de prolongation de l'adhésion qui s'établit dans le fait d'être toujours en contact avec le « milieu », davantage que dans les tâches à accomplir ou dans le « travail en train de se faire » :

*Je dirais que j'ai encore besoin d'être dans une structure de hockey. Pas besoin d'aller tous les jours à la patinoire sur la glace, mais besoin de m'occuper de quelque chose en lien avec ce monde, c'est quelque chose d'important. Même si le job en soi c'est pas... ou qu'il n'a pas un lien direct avec le hockey. (Adrien – précaire, partiel, seul)*

<sup>196</sup> Environ 85 % des joueurs « précaires » continuent à pratiquer en compétition après leur sortie de la LN (cf. tableau 6.11, p. 363).

Ce n'est ainsi pas tant son travail qui le passionne que le fait d'être à la patinoire. On a donc l'impression que certains figent le temps de la carrière sportive comme période magique et enchantée et tentent ainsi de la prolonger indéfiniment, avec parfois l'incapacité de fonctionner selon un autre modèle :

*Tu m'as demandé à quelle période c'était le mieux... C'est clair que les années qu'on a vécues en LNB avec \*\*\* ça reste une période exceptionnelle. Donc à quelque part après c'est dur de ne pas pouvoir revivre ces émotions... Mais tu vois là je dirais que cette saison, la période des finales, j'ai eu un monstre plaisir d'avoir les matchs, moi je m'occupais de la sécurité, même à l'extérieur, mais c'est la première fois depuis longtemps que j'avais le cœur qui battait, c'était mon club quoi ! (Adrien)*

Cette absence de distance maintient Adrien dans une forme d'adhésion et le conduit même à enchanter un déclassement objectif et une relégation physique et symbolique à la périphérie du hockey professionnel. De fait, pour ces personnes l'adhésion semble fermer les horizons professionnels possibles et réduire les chances de trouver des éléments positifs et des valorisations sur d'autres registres. Ceux qui n'ont pas eu des carrières très reconnues ont des jobs moins valorisants qu'avant et le « milieu » demeure donc une valeur refuge. Le caractère ponctuel de la réminiscence de la magie du temps sportif semble toutefois entraîner la plupart du temps une forme de souffrance indiquant que l'enchantement du déclassement ne résiste pas complètement à l'épreuve du travail quotidien, plus éloigné de la performance sportive tant valorisée. À l'instar des athlètes observés par B. Papin (2007), « dès lors que la reconversion professionnelle n'amène pas le gymnaste à occuper une position dans l'espace proche du sport de haut niveau, il peut se sentir aussi dépossédé du capital de prestige que son statut antérieur lui accordait » (p. 273). Les choix apparaissent ainsi réalisés dans une autonomie réduite, se rapprochant d'un « choix du nécessaire »<sup>197</sup> (Bourdieu, 1979a) relativement ambivalent. L'enchantement demeure mais la situation objective est peu valorisante, et les alternatives à une reconversion plus affirmée restent rares :

*Le projet (un centre d'entraînement spécifique au hockey sur glace combiné avec un fitness), moi il m'a plu et donc let's go ! C'est génial. Il y a beaucoup, c'est très diversifié, je dois m'occuper de gérer... J'ai un boss au-dessus mais tant que ça roule il n'est pas tout le temps à regarder... Donc non c'est cool, mais c'est vrai que mon rêve ça aurait été de faire une reconversion. Je me voyais bien dans une activité comme paysagiste ou garde faune ou un métier en rapport avec la nature. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Carlos se plaît d'ailleurs à rappeler que ses choix ont été réalisés sous l'effet de sa volonté d'assumer ses impératifs familiaux (cf. encadré 6.7, p. 350). Comparé à d'autres activités professionnelles, le poste occupé est ainsi présenté comme une bonne option :

*Je l'ai toujours dit : « Si je dois payer mes factures et nourrir ma famille, même si je dois aller bosser au McDo j'irai ». J'suis un bosseur voilà... C'est comme au hockey, tu dois bosser pour y arriver. J'aime pas vivre sur le dos de la société. Donc de ce côté-là, je ne me fais pas de souci. Si je dois aller pousser des caddies... ça me plairait pas, ça c'est clair ! C'est clair que là ça me ferait beaucoup plus chier de me lever le matin, pour aller bosser au McDo ou pour aller pousser des caddies ou pour appuyer sur des boutons toute une journée à faire de l'étampage ou des pièces horlogères... mais j'le ferais ! Mais pas de bon cœur... Ici je me lève plus facilement, les conditions de travail sont idéales pour moi. Les bosseurs ils trouveront toujours du boulot. (Carlos)*

---

<sup>197</sup> Cette analyse réduisant le goût des classes populaires à la nécessité peut certes être remise en question pour ses tonalités « misérabilistes » (Grignon, Passeron, 1989). Il suffit d'observer les dépenses, les modes d'habillement par exemple, pour constater un souci de distinction et d'expression de codes s'éloignant de la nécessité. L'hypothèse inverse peut même être formulée avec les achats de biens distinctifs qui éloignent les milieux populaires du goût de la nécessité. Mais dans le cas de certains joueurs convertis, les contraintes apparaissent si fortes – créées en partie par la force de leur adhésion qui réduit l'« espace des possibles » – que le « choix du nécessaire » semble s'imposer.

Le rappel de la valeur « travail » fait écho à sa croyance dans l'*illusio* du hockey et plus largement dans la *doxa* du milieu sportif, qui met fréquemment en avant le modèle méritocratique. Ce discours, qui tend à nier l'effet de déterminismes sociaux, renvoie les exclus à une forme de violence symbolique, puisque ces derniers ne seraient, dans une certaine mesure, pas assez méritants. Les discours portant sur le présupposé « talent » nécessaire à la réussite d'une carrière sportive procèdent d'ailleurs de cette même logique réductrice (cf. chapitre 4). Ainsi, pour Carlos, la confiance dans sa capacité à se mettre au travail – qu'il semble donc tirer de son engagement sportif – permet ainsi de valoriser la transition effectuée, indépendamment du type d'emploi occupé.

Cette vision méritocratique – où l'individu n'a pas peur de travailler peu importe l'activité – semble partagée par Achille (encadré 7.13), qui déclare accepter un déclassement positionnel, mais qui, pour lui, apparaît également hautement symbolique. En effet, sa carrière sportive très largement reconnue en fait un cas particulier qui permet notamment d'évoquer l'effet de l'interaction – c'est-à-dire du moment de l'entretien – sur la mise en scène de son discours. Il se pourrait ainsi que l'individu s'attache à ne pas « perdre la face » (Goffman, 1973) devant un interlocuteur, l'enquêteur, identifié comme *insider*.

### ENCADRÉ 7.13

#### Tu envisageais comment la suite ?

*J'ai jamais eu peur du futur, de me dire : « Mais qu'est-ce qui va m'arriver ? », je savais et je sais que si tu veux... après il faut pas avoir... j'ai pas le terme... d'avoir peur de faire certaines choses, par rapport à ce que t'as été... tu vois ce que je veux dire ?*

#### De faire une activité qui ne corresponde pas à ton statut...

*Ouais voilà... Parce que tu as été professionnel, parce que tu as été quelqu'un... Par exemple ce que j'ai fait la saison passée, y'a beaucoup de joueurs qui le feraient pas... Parce qu'aller s'asseoir sur une surfaceuse pour faire la glace... « Moi j'ai été joueur, j'ai été machin... moi je peux pas aller maintenant faire la glace... » Tu vois l'image du gars qui a joué plus haut... Moi pas de souci avec ça ! Aucun souci, moi je m'en fous ! Donc si tu veux j'ai jamais eu cette crainte de me dire : « Ouuuh nom de Dieu maintenant je fais quoi... ? » Non moi je sais que j'ai pas peur de travailler... après bien sûr que si t'as un standing de vie... Ah voilà.... c'est clair que si t'as vécu par rapport au standing que t'as pu avoir, après c'est dur, la chute elle est rude là... Mais pour moi aucun souci de faire des livraisons ou d'aiguiser des patins... D'ailleurs je fais maintenant ça en partie, c'est pas un souci pour moi de faire n'importe quoi... Bon n'importe quoi... il y a des trucs que je ne ferai jamais...*

#### Quoi par exemple ?

*Par exemple là je croise des fois un gars... Le gars il est comme ça avec le bonnet et il a une pancarte... (rires) Homme-sandwich... avec des publicités... Ouais ça non... ! Ou aller derrière un camion poubelle... c'est pas le fait de ce que pensent les gens, mais ça je sais que je ferai pas... il y a d'autre chose... (Achille – élite, sans occup., couple)*

Au-delà de l'apparente distance affichée à l'égard de son déclassement, comment donc comprendre la trajectoire et les prises de position d'Achille – qui parle toujours en termes de « saison » pour faire référence à son activité professionnelle –, là où tous les individus identifiés parmi les joueurs « élites » décrochent des postes dans le haut de la structure sociale, majoritairement dans le marché du hockey (cf. graphique 7.7, p. 413, et p. 416-419). Pour expliquer la façon dont il se représente son travail, il faut tenir compte de la singularité de sa situation : d'une part, Achille fait partie des seulement 15 % de joueurs « élites » qui continuent à pratiquer après être sortis de la LN (cf. tableau 6.11, p. 363) et, d'autre part, des 10 % de joueurs « élites » à n'être pas mariés et n'avoir pas d'enfant à la sortie de la LN (tableau 6.10, p. 336). Le fait d'avoir continué à jouer si longtemps – de même que ses prises de position sur son rapport au travail, ne semble d'ailleurs pas indépendant de sa situation conjugale au moment de la sortie :

*Ce qui a aussi été un tournant dans ma façon de vouloir évoluer au niveau du hockey... et au niveau professionnel, ça été la rupture avec mon ex... Ah là nom de Dieu c'était dur... ça a été la cata quoi ! La dernière saison a été vraiment difficile. Et ça a conditionné ma façon de vivre. Parce qu'après si j'avais toujours été avec elle, peut-être que j'aurais eu un peu plus d'ambitions au niveau professionnel... Pour quand même avoir un salaire un peu plus... tu vois... Et là moi j'avais tiré un trait sur le fait d'avoir des gamins. C'est clair que si tu prends la décision de fonder une famille ça implique quand même que... tu dois bosser normal... j'aurais peut-être bossé à 50 %, mais vraiment fixe. Tu sais qu'il y a ça qui rentre par mois. Parce que pour arriver à vivre en ayant fait que du hockey... bon peut-être avec les salaires comme il y a maintenant, mais quoique... Donc ça a été un tournant dans ma vision de la vie, dans ce que je voulais vraiment... Et depuis ce moment-là j'ai eu uniquement besoin d'avoir du beurre dans les épinards, c'est tout. Et encore maintenant c'est comme ça que je vis... Je vis juste pour avoir ce qu'il me faut... Je suis devenu beaucoup plus égoïste, et moi ma « priorité » c'est d'aller sur le lac quoi. Ça c'est ma vie.  
(Achille – élite, sans occup., couple)*

Le rapport au travail d'Achille se comprend donc autant au travers de sa situation extra sportive – conjugale, mais aussi de sa passion pour la pêche – que dans son expérience enchantée de la LN et de son adhésion à l'*illusio*, qui semble toujours présente. Affublé d'un statut d'*insider*, nous sommes d'ailleurs pris à témoin pour confirmer sa prise de position :

*Suivant le travail que tu fais c'est aussi une équipe, mais y'a pas d'émotion. Dans un sport d'équipe, tu vis des émotions qui peuvent être incroyables, tu as des sentiments que tu peux retrouver que là... Ben toi tu sais ce que c'est, à n'importe quel niveau... tu sais ce que c'est de gagner... C'est fantastique d'avoir pu vivre autant d'émotions que ça... Quand tu vis une vie en dehors du sport, tu ne connais pas ça t'es d'accord ? (Achille)*

Certains joueurs tentent ainsi de prolonger à tout prix les liens qu'ils entretiennent avec le « milieu », même si cela les conduit à accepter un déclassement objectif lié à un emploi situé dans le bas de l'échelle sociale. Au-delà du cas particulier d'Achille, si une carrière reconnue donne en principe accès à des postes convoités et valorisés par le marché et permet ainsi de développer un rapport positif à sa nouvelle activité, les joueurs dont la carrière a été moins durable et moins en vue, expriment plus de réserve et ont davantage de peine à s'affirmer sur un autre registre. De manière générale, on constate toutefois que ceux qui restent dans le « milieu » n'ont quasiment pas fait référence aux « avantages » extrinsèques de leur activité. Comme si le fait de travailler en lien avec le secteur du hockey suffisait à entretenir un rapport positif avec leur activité et écrasait les autres dimensions. Pour les joueurs « confirmés » et « élites », le déclassement lié à une perte de revenu est compensé symboliquement par le fait de rester dans le « milieu » et d'occuper des postes valorisés en interne, en raison de l'adhésion à l'*illusio* du hockey qui entraîne un discours sur la vocation et la valorisation des émotions associées, et en externe, parce qu'il s'agit d'une activité visible, parfois médiatisée et valorisée localement, voire nationalement. En outre, le déclassement économique vécu n'est peut-être pas ressenti comme tel, car anticipé. Les joueurs ne sont pas ignorants et connaissent les règles du jeu, un déclassement économique se rapprochant de la trajectoire ordinaire. Le hockeyeur qui gagne des centaines de milliers de francs ne s'attend sans doute pas à être rémunéré de la sorte après sa carrière. Si la norme du milieu professionnel standard est d'avoir un accroissement salarial jusqu'à 50 ans, celle des carrières sportives dans le hockey se situe plutôt autour de 30 ans. Une baisse significative de revenus n'est donc pas inattendue et le déclassement semble se jouer davantage au niveau de l'espace réinvesti et de la position qu'on y occupe.



## 1.2 Etre inséré ou reconverti hors du « milieu »

Les discours des individus occupant une activité hors du « milieu » diffèrent dans la mesure où la dimension transitionnelle semble pour eux davantage marquée. On peut ainsi poser la question de l'effet de la sortie de l'espace du hockey sur le rapport au travail et sur le degré d'adhésion des individus. Le processus objectif de déclassement – identique à celui des joueurs insérés au sein du « milieu » – pourrait toutefois ne pas être vécu subjectivement de la même manière puisque l'espace réinvesti ne permet en principe pas de produire les mêmes modes de reconnaissance et de valorisation.

Au-delà de cette conscience accrue d'un changement de mode de vie, les rapports à la nouvelle activité ne semblent toutefois pas nécessairement exprimer une plus grande distance avec l'*illusio* mais varient en fonction de la cohorte d'appartenance et du type de carrière sportive accompli.

### > Commencer à travailler

Les joueurs qui n'ont pas considéré le hockey comme un « travail » (cf. chapitre 5) – principalement les joueurs issus de (A) et certains de (B) –, ont le sentiment de « commencer à travailler » après la sortie de la LN, pour autant que l'activité qu'ils exercent actuellement soit, elle, associée à un « travail ».

Certains joueurs donnent ainsi l'impression que le hockey ne constitue pas vraiment une étape de leur carrière professionnelle mais bien une parenthèse – parfois enchantée – qu'il s'agit de refermer :

*Après le hockey, ouais là je suis à fond dans le boulot, j'avais « fait une croix » sur le hockey, j'ai la prise de conscience professionnelle on va dire. Maintenant je commence à bosser, je tourne la page quoi. (...) Je prends ça comme un nouveau chapitre et... je suis comme un junior dans ce nouveau chapitre. C'est une nouvelle vie qui commence... Sans regret de celle d'avant et avec une autre vision, une autre maturité aussi, tu vas te marier, voilà tu mets en place ta vie, les bases...  
(Alan – précaire, études, couple)*

*Moi comme j't'ai dit si ça n'allait plus avec le hockey ben je faisais autre chose, je commençais à travailler. J pense que le hockey a été une étape de ma vie et cette étape elle est derrière, maintenant je travaille, je fais autre chose... Moi maintenant j'suis marié, j'ai deux enfants, ma vie elle est ailleurs. (André – confirmé, sans occup., seul)*

Au-delà de « commencer à travailler », les discours renvoient plus largement au fait qu'il s'agit de « commencer une nouvelle vie », sous-entendant notamment qu'être marié et avoir des enfants n'est pas compatible avec leur vie d'avant. « Travailler » renvoie ainsi pour eux à s'engager dans une activité « sérieuse », qui comporte parfois sa part de « pénibilité » ou de « contrainte ». Fait surprenant, les joueurs de cette génération ayant travaillé à « temps partiel » ont tout de même l'impression de « commencer à travailler », comme si leur engagement parallèle n'avait finalement pas vraiment compté :

*Là j'ai dû commencer à travailler, là ça devenait un boulot sérieux quoi ! Tu te lèves le matin et tu vas travailler, tu dois aller au travail... (Alain – précaire, partiel, couple)*

*Je me suis dit : « Bon là pendant une année je démarre dans le boulot, je vais m'y consacrer à 100 % ». Il a peut-être fallu la première année pour se mettre vraiment dans le bain. Vu que c'était un truc nouveau, il a fallu démarrer dans le travail. Au début tu démarres de zéro.  
(Armand – précaire, partiel, couple)*

*Ça m'a fait du bien de balayer cette LNB et de me consacrer au vrai travail professionnel, qui dure 30-40 ans, comparé aux 10-15 ans de hockey. (Billy – précaire, partiel, couple)*

Comme l'exprime Billy, « commencer à travailler » peut également renvoyer à une représentation positive dans la mesure où cet engagement permet de rentrer dans la « norme ». Pour rappel, les

représentations du « travail » semblent globalement renvoyer à deux notions distinctes pour les hockeyeurs (cf. chapitre 5, p. 287 et 289) : l'*activité*, c'est-à-dire la tâche, le « travail en train de se faire » ; et le *statut*, c'est-à-dire la fonction socialement reconnue, associée par les joueurs à l'« emploi », au « métier » ou à la « profession ». Si le sentiment de « commencer une nouvelle vie » reste prégnant, « commencer à travailler » permet aux joueurs de devenir « normaux » tout en leur rappelant ce qui les sépare des « autres » :

*C'est une nouvelle vie qui commence, vraiment... un nouveau défi, j'étais vraiment motivé, parce que ça m'a toujours quand même un peu manqué d'un côté, de pas avoir un... moi je me disais un vrai métier tu sais. Savoir qu'à 34-35 ans je devais tout recommencer une vie à zéro. Parce qu'au hockey en fait, t'arrives à 35 ans c'est la fin de ta carrière, mais t'as encore 30 ans à bosser, mais tu commences à zéro quoi. Et ça, ça m'a toujours un peu manqué en tant que joueur de hockey. Je voyais mes amis, tu fais une vie normale, ils gagnent moins d'argent que moi ça c'est sûr, mais chaque année ils ont leur poste qui augmente et puis moi ça va être le contraire, je vais arriver à la fin et puis je serai à zéro quoi. Ça c'est un truc qui m'a un peu dérangé. Au début c'était difficile de commencer à travailler, de s'y remettre, le soir j'avais la tête pleine hein ! Elle était prête à exploser quoi ! (Basile – élite, sans occup. famille)*

*J'arrivais à la trentaine et je me suis dit : « J'ai pas d'emploi, j'ai pas cotisé, j'ai rien ». Donc à partir de là j'ai commencé à travailler... à être un peu comme un type normal, qui bosse, qui est dans une boîte, qui a un métier normal. Après je pense que dans n'importe quel job que tu fais, du fait d'avoir déjà commencé tard le boulot, t'es plus motivé qu'une personne que ça fait déjà 15 ans qu'elle bosse. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Malgré ce discours sur le retour la normalité – parce qu'ils ne se considéraient pas comme des travailleurs à part entière, mais vivaient leur activité comme un jeu ou une passion –, les hockeyeurs issus des premières générations observées abordent ainsi leur nouvelle activité dans des dispositions particulières qui les distinguent du travailleur lambda. La prise en compte de ces dispositions apparaît essentielle pour rendre compte du rapport à la nouvelle activité. Cette situation, où le hockey est vécu comme une étape transitoire sans lien avec la professionnalisation, semble influencer la perception du déclassement. Autrement dit, la notion de déclassement semble euphémisée dans la mesure où l'expérience sportive ne constitue pas un référentiel pertinent permettant une comparaison avec la nouvelle activité. Il semble donc y avoir un effet de cohorte, les joueurs issus de (A) et certains de (B) paraissant moins sensibles à un potentiel déclassement que les plus jeunes générations observées.

### **> La non centralité du travail chez les « précaires »**

Cette impression de « commencer à travailler » influe donc sur le rapport au travail des individus, en renforçant le contraste entre les deux types d'activité et plus particulièrement en contribuant à souligner la dimension parfois moins enchantée et moins valorisante de la nouvelle activité.

Ce phénomène est particulièrement prégnant chez les joueurs « précaires » insérés hors du « milieu », qui établissent une distinction claire entre le hockey et leur travail actuel<sup>198</sup>. Parallèlement, cette catégorie d'individus conserve et entretient de nombreux liens avec le monde du hockey, même s'ils ne se situent plus sur un plan professionnel. Ainsi, s'ils se reconvertissent, sur le plan du secteur professionnel, ils restent pourtant convertis, en ce qui concerne leur adhésion. À défaut d'une affirmation par leur nouvelle activité, ces attachements semblent constituer un support identitaire important pour les individus. Le cas d'Armand (encadré 7.14a) est typique de cette réalisation en dehors du travail.

---

<sup>198</sup> On rappelle que si les joueurs des plus anciennes générations perçoivent moins le hockey comme un « travail », c'est également le cas pour les joueurs qui ont eu une carrière moins durable et reconnue (cf. tableau 5.1, p. 285).

#### ENCADRÉ 7.14a

Concrètement tu fais quoi maintenant dans ton travail ?

*Au début il faut démarcher les entreprises pour savoir où il y a des besoins et après, le job c'est de trouver les personnes qui correspondent à ce que les entreprises demandent. Si tu veux, tu es un intermédiaire entre les entreprises qui bossent dans la construction et les personnes qui cherchent du boulot. T'as tous les métiers, la maçonnerie, la menuiserie, la peinture, le carrelage,...*

Et ça te plaît ?

*Comment je trouve mon boulot ? Ouais c'est du boulot quoi... y'a pas grand chose à dire... C'est pas que c'est pénible mais c'est du boulot quoi. C'est clair que ça change d'avant avec le hockey... Je pense que dans le sport tu as des émotions que tu retrouves pas ailleurs... En tout cas pas dans le travail.*

Le hockey ça te manque ?

*Le hockey te manque un peu la première année. Mais après l'aventure de la « 2 » a commencé (il est devenu président d'un club de ligue amateur), donc c'est devenu plus le hockey-copains, le hockey-plaisir... Donc tu travailles la journée et le soir ou le week end tu as du plaisir avec les copains. (Armand – précaire, partiel, couple)*

Armand, qui a parallèlement continué à jouer durant 10 saisons dans les ligues amateurs (entre 32 et 42 ans) et qui est depuis 15 ans à la tête d'un petit club, a ainsi conservé des liens très étroits avec le monde du hockey sur glace, en plus d'assister encore régulièrement à des matchs de LN. Ces engagements « parallèles » semblent surtout constituer des vecteurs de réalisation et s'inscrire en opposition avec le temps du « travail », davantage associé à une contrainte.

Le fait d'évoluer professionnellement dans le domaine de la construction et d'être engagé dans la gestion d'un club de hockey fait en outre écho au parcours de son père, lui-même à la tête d'une entreprise dans le secteur de la construction ainsi que d'un club de hockey durant près de deux décennies. Si Armand reconnaît l'influence de son père sur son parcours (encadré 7.14b), il semble toutefois chercher à la minimiser.

#### ENCADRÉ 7.14b

Est-ce qu'il y a des personnes qui ont été influentes sur ton parcours ?

*(silence) Bon après je sais pas si c'est dans le bon ou le mauvais sens (rires), mais c'est clair que mon père a été une personne assez influente quand même, ça c'est clair.*

Le fait que tu sois à ton tour président d'un club de hockey... c'est lié tu penses ?

*Baah, non j'pense pas. C'est plus parce que j'aime ça et que j'aime bien tous les gars qui sont là.*

Bon tu pourrais faire du hockey et être avec eux, sans être président...

*Oui... Oui. Mais bon là c'est le fait que c'est sympa. Mais j'irais pas... Enfin il faut jamais dire jamais, mais j'me verrais pas être président de la 1<sup>ère</sup> équipe, non j'pense pas. Bon on sait jamais...*

Parce que c'est quand même tu temps investi... bénévolement...

*Oui oui... Mais là ça va j'ai l'habitude, je sais comment il faut faire depuis plusieurs années, ça me prend du temps mais ça va. Mais en retour j'ai du plaisir, des émotions, l'amitié avec les gars, le jour où il y a plus ça...*

Donc ton père quand même une certaine influence... parce que tu es aussi un peu dans le même secteur professionnel...

*Mouais bon... Oui il a été influent c'est clair. Mais bon le boulot voilà quoi... faut bien faire quelque chose. (Armand)*

Armand ne semble clairement pas adhérer à son travail, pour lequel il développe un rapport distancié et désabusé. Cette absence de motivation pour sa nouvelle activité contraste avec l'intensité de celle qu'il développe encore pour sa passion du hockey. D'autre part, ce processus de distanciation avec le parcours de son père se comprend dans la mesure où le rappel des similitudes peut donner le sentiment à l'individu qu'il n'est pas totalement aux commandes de sa

trajectoire. On ne peut toutefois exclure que la vision d'un père se réalisant également en dehors de son activité professionnelle ait eu des effets sur ses propres représentations et aspirations. Cette transmission ou cette forme de reproduction du modèle d'engagement paternel se retrouve également dans le parcours d'Alan (encadré 7.15), puisque comme son père il est à son tour directeur de banque et président d'un club de hockey.

#### ENCADRÉ 7.15

Quel regard tu portes sur la ressemblance avec le parcours de ton père qui a également été président d'un club de hockey et directeur de banque ?

*On rentre dans la psychanalyse là ! (rires) Euh ouais ouais... C'est clair qu'après j'ai fait un peu ce qu'il a fait. Pourquoi ? Pour prouver que je pouvais... pour prouver quelque chose à mon père ? Que je pouvais faire comme lui. Je sais pas. Comme lui ou autrement...*

De l'extérieur on a l'impression d'une reproduction à l'identique assez frappante... De ton point de vue tu as peut-être un autre sentiment...

*Ben j'ai fait autre chose, parce que j'ai forcément... comment dire ça... De facto je fais autre chose parce que le monde bancaire d'aujourd'hui il a plus rien à voir, mais ça je pouvais pas le savoir non plus, donc c'est pas moi qui ai choisi, donc tu vois c'est... (rires). Mais après est-ce que j'ai voulu ce parcours... ? Non, c'est vrai que c'est lui qui m'a mis sur cette voie, c'est clair. Après moi je l'ai prise un peu par défaut, pas vraiment par volonté. Par contre aujourd'hui, ben tu vois ça m'a donné l'opportunité de relever plein de défis, d'avoir beaucoup de plaisir, et surtout d'avoir toujours pu garder ce côté « bien vivre » en faisant du sport, en ayant beaucoup de relations sociales, sortir, tout ce que j'ai toujours aimé faire à côté. Après c'est clair que c'est pas... j'aime ce que je fais, mais en même temps c'est pas le boulot « passion » que peut-être j'aurais rêvé, mais en même temps j'ai pas rêvé d'un boulot « passion », donc... (Alan – précaire, études, couple)*

À l'instar d'Armand, Alan semble d'une part assumer le caractère reproductif de son parcours – tout en cherchant également à s'en distancier – et d'autre part développer un rapport au travail plutôt neutre, désenchanté et pragmatique. Alan semble surtout – comme la plupart des joueurs « précaires » – apprécier son travail pour ses dimensions extrinsèques. Si son travail l'autorise à « relever plein de défis », il lui permet surtout de « bien vivre » en parallèle. Cette vie en dehors du travail s'articule notamment autour du monde du hockey, puisqu'il joue encore 7 saisons au sein d'une équipe amateur (entre 33 et 40 ans), de laquelle il est le président pendant 5 ans. L'une des composantes positives de son travail repose ainsi paradoxalement sur ce que ce dernier lui permet de faire quand il n'y est pas, mais également sur l'image et la reconnaissance sociale associées à son poste :

*Après c'est vrai que c'est agréable de dire que t'es directeur de banque, « Ah c'est toi le directeur de banque », tu vois c'est quand même entre guillemets une réussite. Tu vois c'est pas le pire des scénarios, quand tu te dis que t'as fait le con toute ta jeunesse ! (rires) (Alan)*

Ce rapport aux dimensions extrinsèques du travail est caractéristique des joueurs « précaires » insérés hors du « milieu ». Le travail n'est pas apprécié en soi, pour les tâches à accomplir, mais plutôt pour son non empiètement sur la vie de l'individu, en permettant notamment de continuer à jouer au hockey et ainsi de prolonger une forme de reconnaissance :

*Moi si j'ai assez d'argent, j'arrête demain de travailler à l'usine. Je me plains pas, mais à choisir j'fais autre chose. Par contre ce qui est bonnard c'est que les horaires c'est tip top pour le sport... À 16 heures j'ai fini, pour la famille aussi. Donc d'un côté moi je fais mon truc et après je me casse et ma vie elle est ailleurs... Parce qu'encore maintenant, les matins où je me lève et que je sais qu'on a un match le soir, ben j'suis content hein ! Le boulot pfff... (Alain – précaire, partiel, couple)*

Alain a effectivement prolongé durablement sa carrière en jouant encore durant 15 saisons dans les ligues amateurs (de 32 à 48 ans). Toujours dans l'*illusio* que le jeu vaut la peine d'être joué (Bourdieu, 1988), il peine d'ailleurs à concevoir que d'autres joueurs ne soient plus sur ce registre :

*Moi je pense qu'il y en a beaucoup qui se mentent à eux-mêmes en se disant : « Mais qu'est-ce que tu veux que j'aille faire sur une patinoire ! De toute façon je suis dépassé, j'peux plus... », mais dans un coin de leur tête ils rêveraient d'y aller et d'ailleurs il y en a qui retournent. (Alain)*

Entretenir un rapport positif au travail en raison de la flexibilité de ses horaires se retrouve également chez les joueurs « précaires » des plus jeunes générations, une flexibilité qui permet notamment, comme dans le cas d'Alain, de continuer à pratiquer dans de bonnes conditions :

*Chez \*\*\* (entreprise de fourniture de meubles et décorations) je suis manutentionnaire à 60 %. Je reçois la marchandise et je remplis les rayons. Je m'occupe que tout soit en ordre. C'est pas du gros boulot, tu vois c'est... mais je le fais. J'arrive le matin, c'est écouteurs sur la tête, salut tout le monde ! J'suis pas très sociable, on va dire que je suis un peu dans mon monde... Et j'commence à me saouler de ce boulot, toujours la même chose. J'ai toujours été un petit peu un touche-à-tout, j'me fatigue vite du boulot que j'ai. Tu vois s'il y a rien qui m'intéresse, si y'a pas une petite évolution, si ça stagne, ben je pars, je passe à autre chose... Mais bon c'est cool parce que j'peux commencer tôt et comme ça après je suis tranquille, je peux m'entraîner et je peux faire mes saisons de hockey standard. (Charly – recalé, sans occup., maison)*

*Bon là maintenant dans ce job je travaille « tout seul » (il est concierge pour une grande entreprise), c'est moi qui me fixe mes horaires. Ça veut dire que comme là pour le hockey si je devais partir assez tôt, je commençais plus tôt le travail pour finir plus tôt, donc pour ça mon travail c'est bien. (César – recalé, sans occup., couple)*

Toujours actifs dans le hockey, Charly et César ont un rapport au travail qui se définit en grande partie en rapport avec leur engagement sportif toujours prégnant. Il semblerait effectivement que les jeunes générations « se distinguent des autres générations par l'intensité de leurs attentes et par une certaine distance par rapport à la centralité du travail » (Méda, Vendramin, 2010). Le cas de César est intéressant (suite à l'encadré 7.16), il permet d'observer que le rapport à la nouvelle activité se construit également au travers de ses expériences passées, celle de la LN mais aussi de son parcours de formation.

#### **ENCADRÉ 7.16**

##### **Là ça te plaît comme boulot ?**

*Ouais je l'aime bien... Enfin... c'est mieux que, mais c'est pas... Je me lève pas tous les matins en me disant : « C'est incroyable quoi ! ». Ça ne me dérange pas, j'aime bien mais c'est pas...*

*Tu m'avais dit lors du premier entretien : « C'est pas trop grave de pas avoir de formation, du boulot je vais en trouver, je sais pas quel type de boulot, mais du boulot sûr... »*

*Moi tant qu'ils veulent me garder là dans ce boulot, je vais rester parce que c'est vraiment... Je pense que c'est le boulot le mieux pour moi, en ayant pas de formation je pouvais pas espérer mieux je pense.*

**Tu te disais que sans formation ça allait peut-être...**

*Ouais... Ben depuis le début quand j'ai arrêté le CFC j'me suis dit : « C'est ou je réussi au hockey ou je vais faire de la merde ». Du coup maintenant compte tenu de ma situation y'a pire comme job...*

**Parce que là tu as un salaire correct où tu bosses ?**

*Ouais ouais. Ouais un peu plus que correct même... C'est aussi pour ça que le job il assez chouette...*

*Sur le moment j'étais content, parce que je me suis dit : « Ah enfin un vrai salaire qui va rentrer !... qui va rentrer sur 12 mois. » Je me voyais pas gagner 3'000 francs par mois toute ma vie quoi. Moi je voulais vivre un peu normalement quoi. Ouais parce qu'au final d'un côté ça te pèse. Tu sais quand tu gagnes pas beaucoup d'argent, t'es toujours en train de compter, de savoir si tu peux t'acheter ça, t'acheter ça... si tu peux aller faire les courses.*

**Tu as vécu ça longtemps ?**

*Ben en fait depuis que je suis parti de la maison. J'suis toujours en train de compter... j'étais en train de compter combien j'ai par semaine pour la nourriture, pour les activités... Et au bout d'un moment ça te saoule. (César – recalé, sans occup., couple)*

Le reclassement salarial favorable à la sortie de la LN contribue à rendre le rapport au travail de César relativement positif. Sortir de la LN équivaut dans son cas à sortir d'une certaine forme de précarité et le déclassement symbolique paraît ainsi compensé par une amélioration de sa condition économique. Le rapport à l'argent semble d'ailleurs compter dans la représentation de son activité et s'inscrit, de la même manière qu'avoir des horaires flexibles, dans les facteurs extrinsèques permettant d'apprécier plus ou moins son travail. Les travaux de D. Méda et de P. Vendramin (2010) soulignent à ce titre que si les jeunes cherchent à obtenir plus de libertés et d'opportunités de développement personnel, ils attendent également davantage de protection sociale et des salaires plus élevés. La question de la rémunération a d'ailleurs surtout émergé parmi les joueurs « précaires » issus de (C), plus attentifs et désireux de bien gagner leur vie. Un salaire jugé insuffisant peut ainsi entraîner une vision négative de l'emploi occupé :

*Tu vois j'suis dans les bureaux, j'ai un poste d'employé de commerce, j'suis dans la logistique, j'organise des trains et des camions en gros. C'est un passage pour moi (sourire). J'espère ! Disons que le travail en lui-même il me plaît, mais c'est la monnaie qui me plaît un peu moins !*  
(Christophe – précaire, études, couple)

Christophe, qui continue lui-aussi de jouer en compétition, confie d'ailleurs sa volonté de sortir de cette condition qu'il considère insatisfaisante. En dehors des cas d'Armand et d'Alan – ayant tous deux déclaré appartenir à une famille ayant une très bonne situation financière – on observe chez les joueurs « précaires » une forme de misère de position, en tous les cas au niveau professionnel, qu'ils cherchent à combler par d'autres centres d'intérêt, notamment dans des espaces comme le hockey où ils sont encore valorisés. Au-delà de leur reconversion professionnelle, on peut donc postuler que les individus restent d'une certaine manière convertis à la pratique. Ce postulat semble d'autant plus valable que les ligues amateurs requièrent tout de même un investissement en temps conséquent et que les contreparties financières sont, même si elles peuvent être intéressantes, moins élevées.

### **> La recherche d'une réalisation dans le travail chez les « confirmés » et « élites »**

Les « confirmés » et les « élites » ont exprimé un attachement plus prononcé aux dimensions intrinsèques de leur nouvelle activité. Le registre de la « passion » est d'ailleurs souvent mobilisé et fait écho au champ lexical que ces derniers développaient précédemment à l'endroit de leur pratique sportive. Des parallèles avec le hockey sont d'ailleurs explicitement évoqués :

*Ça fait 4 ans que je travaille dans l'hôtellerie et c'est passionnant. C'est vraiment un beau métier parce que je suis une personne qui n'aime pas avoir un métier où on se lève chaque matin, on reste derrière un bureau et on sait ce qu'on va faire... Le métier de l'hôtellerie c'est que tout d'un coup on est appelé pour une chose et on part dans une autre chose, parce que tout d'un coup y'a un problème... C'est cet aspect là qui me plaît quoi. C'est comme le hockey c'est toujours différent...*  
(Arthur – élite, sans occup., famille)

Cet intérêt marqué pour la diversité et la nouveauté, et plus largement pour le renouvellement des tâches à entreprendre, se retrouve également dans l'expérience de Bob, qui a une manière très personnelle de l'exprimer :

*J'ai accumulé 5-6 ans d'expérience de fibre optique, on a été les premiers en Europe à le faire. J'avais une immense expérience là-dedans, c'était vraiment passionnant. Et dans l'entreprise ils devaient développer leur secteur fibre optique parce que c'était un train de se crasher. Ils avaient engagé que des branleurs. Donc moi au boulot j'ai besoin de défis, faut que ça bouge... parce que quand un truc est acquis, pour moi c'est... Tu prends la plus belle fille du monde, tu la baises une fois, ben t'as pas besoin de la baiser une deuxième fois, parce que t'as déjà vu comment c'est et que t'as réussi à la baiser. Petite parenthèse ! (rires) Je marche à trouver des nouveaux défis, des nouvelles choses. Maintenant c'est génial, j'apprends plein de trucs, mais avant j'avançais plus. J'étais un des mieux payés, des meilleures places, des tout ce que tu veux, je gagnais presque 100'000 balles par année... Mais j'arrivais pas à me lever le matin parce que j'étais plus motivé, parce que pour moi c'était la routine. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

Pour Bob, la rémunération n'apparaît pas déterminante dans son rapport au travail et indique qu'il attache une importance relative aux dimensions extrinsèques associées à son activité professionnelle. À l'instar d'Arthur, une comparaison avec sa modalité d'adhésion au hockey est également énoncée par Bob et s'apparente à un discours sur les transferts de dispositions de son expérience sportive :

*C'est comme avec la LNA, j'ai joué 3 ans, j'ai vu ce que c'était, bof quoi... Je m'éclate pas. Je dis pas, quand tu marques un goal t'es content. Mais je suis arrivé à un certain niveau où je pouvais pas aller plus haut. C'est bon j'ai vu ce que c'était, faut passer à autre chose. (Bob)*

Parallèlement à leur investissement dans le travail, on constate – les deux phénomènes semblent d'une certaine manière liés – que les hockeyeurs « confirmés » et « élites » conservent également moins de liens avec le monde du hockey, comme si leur carrière davantage reconnue – ou accomplie ? – leur permettait de tourner plus aisément la page de leur expérience sportive<sup>199</sup>. On peut donc à l'inverse penser que rester en marge entretient la fascination – la frustration créant le besoin –, comme si une carrière inaboutie entretenait l'*illusio*, alors qu'avoir été davantage reconnu et avoir pu y demeurer plus durablement pourrait conduire à une usure plus grande de la passion en fin de carrière. Au-delà d'un sentiment d'aboutissement, les personnes au bénéfice d'une carrière durable et reconnue se sont aussi usées, ont souffert, ont été poussées et mises sous pression, ont vu les travers du haut niveau. Si les joueurs « précaires » mettaient en avant la compatibilité de leur nouvelle activité professionnelle avec leur engagement continu dans le hockey, les discours s'inversent et la pratique devient même une entrave potentielle à la nouvelle activité professionnelle :

*Je suis gérant et chef de district, j'suis responsable des magasins à \*\*\* et \*\*\* (des magasins de sport), j'ai une certaine stabilité, bref j'suis bien. Mais depuis là, c'est un truc incroyable, c'est que le hockey à quelque part est passé en deuxième position. Le plaisir est presque parti. Tu sais que j'avais plus envie. J'ai refait quelques entraînements, mais après avec le travail, je me disais : « Si je prends un coup, je peux pas aller travailler, si j'ai une balafre... »  
(André – confirmé, sans occup., seul)*

À l'image d'un *turning point* (Hughes, 1996 [1950]), André trouve une nouvelle adhésion au travers de conditions matérielles et dans la reconnaissance de son travail, mais s'en étonne. S'il pensait qu'il serait plus difficile de prendre de la distance avec le « milieu », sa situation nous renseigne sur d'autres qui sont encore dans l'*illusio* que le hockey ne peut pas devenir une activité secondaire. Ce sont aussi des formes génériques d'élection et de reconnaissance pour lesquelles les individus peuvent avoir des dispositions ; s'ils sont « élus » ailleurs cela peut également fonctionner et favoriser un désenchantement du « milieu ». Ce double phénomène, où l'investissement dans le travail répond au désinvestissement du monde du hockey, s'observe en effet de manière récurrente dans les transitions professionnelles des joueurs « confirmés » et « élites » :

*Le hockey j'ai toujours adoré y jouer, mais le hockey ne m'a jamais manqué. Mais bon, je bosse une chiée aussi... et j'aime ce que je fais (il a une fiduciaire et est indépendant), je bosse dans un rapport de confiance et j'ai une relation privilégiée avec chaque client. Ce que j'aime dans mon boulot c'est que je peux prendre mes décisions seul... L'année passée j'ai viré mon plus gros client parce qu'il me faisait chier ! Moi j'aime l'harmonie, c'est comme au hockey quand ça n'allait plus j'me barrais ! Mais le hockey j'aime bien encore hein... Je regarde des fois à la TV et de temps en temps j'avais au match. Mais c'est de loin pas une priorité... Par exemple l'autre soir je devais aller au match mais y'avait Federer-Wawrinka à la TV, j'ai préféré regardé ça, ma foi... (rires) ! En fait j'aime surtout le sport ! (Alban – confirmé, partiel, couple)*

---

<sup>199</sup> Un parallèle peut d'ailleurs être effectué avec les joueurs « confirmés » sortis sur blessures (cf. p. 419-420), qui expriment le besoin de poursuivre professionnellement dans le secteur du hockey en raison d'un sentiment d'inaccomplissement.

Alban semble adhérer à sa nouvelle activité tout en exprimant un regard distancié sur le milieu du hockey. Certains paraissent ainsi davantage en capacité de réussir leur désenchantement et leur prise de distance, non seulement du fait d'avoir une carrière accomplie mais également grâce à un capital qui donne accès à des emplois plus valorisants (cf. tableaux 7.7 et 7.9, p. 391-392) et mieux rémunérés (cf. graphique 7.5, p. 395). Les « précaires » ne sont donc pas dans les conditions de pouvoir réussir leur désenchantement, piégés par des conditions matérielles restrictives, mais également par leurs fortes croyances.

L'absence de manque du « milieu » se retrouve également dans l'expérience de Basile, qui a lui aussi profité de sa nouvelle activité pour prendre de la distance avec le milieu du hockey. Le parallèle qu'il fait entre son apprentissage du hockey et celui d'un nouveau monde renvoie à une forme d'enchantement qui laisse suggérer une « reconversion », au sens d'une nouvelle conversion à une pratique :

*Le hockey ça ne me manque pas du tout ! Jamais quoi ! D'ailleurs depuis que j'ai arrêté j'ai pratiquement plus remis les patins... On a une équipe avec la police (rires), mais j'suis jamais motivé à aller. Moi j'ai pas eu du tout de flottement, j'ai assez vite tourné la page, je me suis assez vite projeté dans mon nouveau job, c'était un nouveau défi, et en fait je voulais faire ça depuis assez longtemps, je me suis dit : « Mais j'me vois bien là-dedans, je suis fait pour ça, j'suis un gars sérieux... » Et t'as tellement de choses intéressantes à apprendre... T'as diverses branches où tu peux te perfectionner. Je suis encore comme à mes débuts dans le hockey, je vais jour après jour et c'est quand même un métier complexe, des fois on se rend pas compte mais il faut savoir beaucoup de choses. Je pense que j'en ai encore pour 2-3 ans avant de vraiment bien me débrouiller dans le métier. Mon premier objectif c'est d'arriver à être un bon gendarme, à arriver à bien faire mon travail. Mais c'est passionnant ! (Basile – élite, sans occup., famille)*

Le souci du « travail bien fait » (Sennett, 2010) renvoie à son implication et à son dévouement pour sa nouvelle activité, dans laquelle il semble s'être glissé de manière très naturelle, mais également à son adhésion à un nouvel *illusio*. La dimension vocationnelle apparaît d'ailleurs explicitement lorsque ce dernier évoque le sentiment d'être « fait pour ça », un discours se rapprochant plutôt de ceux observés à l'égard des engagements dans la carrière sportive. Au-delà de cette transition qui paraît couler de source, Basile relève toutefois que le déclassement salarial – objectivement important pour un joueur de sa catégorie (cf. tableau 7.8, p. 391) – a quand même représenté une source d'inquiétude. Ce décalage est d'autant plus prononcé que les revenus étaient dans son cas inexistantes au départ :

*Le seul « souci » c'était de passer d'un gros salaire à rien du tout, parce qu'au début t'es à l'école de police. Et que t'as des sorties par mois qui sont élevées parce que t'as un autre train de vie quand t'as un bon salaire hein... Les dépenses c'est autre chose ! Et ça, ça été quand même un souci pour s'adapter au début. (Basile)*

D'autres joueurs semblent avoir vécu ce qui s'apparente également à une forme de « reconversion », même si ce processus semble s'être initié déjà en parallèle de la carrière, voir même avant qu'elle ne débute. Engagé dans un double projet, Célien exprime tout le bien qu'il pense de son domaine d'étude :

*Mon master de minéralogie environnementale et volcanologie, avec du travail de terrain était génial, ça m'a vraiment passionné. Celui qui me supervise m'a tout de suite dit que si je voulais poursuivre avec une thèse, ce serait ok... Pour moi c'était absolument génial. En plus j'aime bien l'enseignement... Donc à la fin du master c'était clair que... vu que je voulais faire quelque chose en parallèle à la fin de mon travail de hockeyeur, le doctorat m'attirait à fond. Et surtout un doctorat en volcanologie absolument génial, avec du terrain... où t'as le côté physique du hockey où tu vas crapahuter sur des volcans, où t'as les poussées d'adrénaline... Donc l'idée c'était de me lancer dans la thèse et que quand je finirais ma thèse, ça coïnciderait plus ou moins avec la fin de ma carrière, à peu près à 30 ans. Enfin c'était l'espoir... (Célien – confirmé, études, couple)*



Ce plan de carrière a effectivement dû être abandonné en raison d'un évènement inattendu, un *turning point*, qui a décidé de l'issue de sa carrière sportive (cf. encadrés 6.4a et 6.4b p. 340-341). Cet évènement semble d'autre part avoir affecté durablement et négativement son rapport au monde du hockey glace :

*Je trouve que c'est un monde pourri. J'en ai bien profité, j'suis bien content. Il y avait des choses géniales mais c'était... c'est quand même un monde de requin, que avec du recul je trouve assez nul pour plein de choses. (Célien)*

Sa modalité de sortie semble l'avoir d'une certaine manière « aidé » à tirer un trait sur cette partie de sa vie, voire même à couper les ponts avec ce sport, puisque même s'il espère pendant un certains temps retrouver un contrat, il ne disputera au final plus aucun match de hockey et se tournera même vers une pratique sportive totalement différente. Cette rupture drastique avec le monde du hockey renvoyant à son investissement corps et âme dans sa thèse de doctorat. Son cas montre ainsi une distanciation très rapide, qui semble facilitée par la détention d'un capital culturel élevé et par l'accès à des opportunités. Placé dans une situation analogue, d'autres risqueraient au contraire de s'accrocher s'ils n'ont ni ressources, ni d'autres espaces de valorisation. D'un regard distancié, il paraît ainsi moins « méritant » que d'autres, qui peinent à décrocher, d'autant que sa modalité de sortie a très subitement désenchanté son rapport au « milieu ».

Pour Baptiste – l'exception qui confirme la règle puisqu'il est identifié parmi les joueurs « précaires » – sa « reconversion » a lieu également au cours de sa carrière sportive, lorsqu'il expérimente simultanément une phase de détachement et de distanciation avec le monde du hockey professionnel d'une part, et la découverte d'un nouveau monde d'autre part (cf. encadré 2, p. 10 et aussi p. 221). Provoqué par le sentiment de « *n'être plus à la hauteur* » de ses fréquentations extra sportives (cf. *ibid.*), un processus de « déconversion » du hockey s'opère alors progressivement et débouche sur la volonté de reprendre ses études. Son arrivée à l'université est marquée par un rite quasi initiatique, ses origines modestes ne lui ayant pas permis préalablement de fréquenter ou de se familiariser avec le monde académique :

*Je suis touché par un cours d'anthropologie en 1<sup>ère</sup> année et je me dis : « Whaaou ! ». Ça renverse complètement ce que je croyais, ça me perturbe quoi ! J'ai envie de faire que ça. La première année d'uni c'est d'abord une découverte, cette mise à plat... des préjugés, etc. Enfin vraiment, j'adore ça ! J'le raconte partout ! Je le raconte à la maison.... J'ai envie de transmettre et à la limite presque de manière extrême. Trop extrême. C'est-à-dire que ça devient presque une croyance. (Baptiste – précaire, études, maison)*

Il y a ainsi une forme de « reconversion » par rapport à une certaine objectivation du décalage entre la valorisation anticipée ou attendue et la réalité du hockey, faite de précarité et de possibles déclassements. Pour autant, les dispositions demeurent, notamment celle à s'engager relativement totalement dans une nouvelle activité. À l'instar de Célien, Baptiste est passionné par ses études et se voit proposer de poursuivre avec une thèse de doctorat. Flatté, l'étudiant accepte alors de « *se lancer dans cette nouvelle aventure* » (encadré 7.17).

### ENCADRÉ 7.17

#### Comment se passe la transition ?

*J'ai d'abord endossé le costume de l'étudiant, et ensuite j'en mets un nouveau. Je pense que la situation est un peu similaire à ma première année d'université, que je vis tout aussi mal, voire pire que l'entrée à l'université... parce qu'attention on est à un autre échelon, maintenant on côtoie la crème de la crème, avec les autres assistants, les profs... et comme je te disais, pendant mes études à l'université j'étais toujours très très intéressé et passionné, mais aussi assez discret, je rentrais rarement en contact avec les enseignants, j'intervenais assez peu... Maintenant je pense que je parais un peu plus à l'aise, mais intérieurement c'est toujours pareil. Je suis toujours anxieux et très peu à l'aise.*

#### Est-ce que tu as l'impression d'être à ta place ?

*Euh... Autant qu'ailleurs disons (silence). Tu te demandes si c'est ta place, en même temps je pense que je n'ai pas une place à quelque part... du coup je pense que c'est la meilleure des pires places ! Donc j'ai un rapport à mon travail particulier parce que je suis pas super à l'aise, mais en même temps je suis tellement passionné par ce que je fais ! (Baptiste)*

Si la passion développée pour sa carrière académique fait écho à celle de sa carrière sportive, ce transfert de dispositions à l'engagement laisse toutefois entrevoir certaines tensions liées à la légitimité d'occuper une place dans ce nouvel espace. Ses origines sociales, mais aussi son passé sportif, qu'il considère comme « *des années d'errements* », semblent provoquer chez Baptiste le sentiment d'un manque de légitimité malgré une vocation affirmée. Cette dissonance perçue atteste d'un processus de « reconversion » partielle.

En définitive, le rapport à la nouvelle activité se façonne au travers d'un processus complexe. Il dépend des attentes et des aspirations des individus forgées au travers des expériences passées, et s'actualise à chaque fois au sein du contexte professionnel fréquenté et des configurations qui le traversent. Différentes dimensions – extrinsèques et intrinsèques – peuvent en outre entrer dans les représentations des individus ; la place, l'importance et le rôle structurant du travail semblent fortement varier.

Plus concrètement, les données semblent indiquer que la prise en compte du type de carrière sportive accompli, mais aussi du secteur professionnel réinvesti, est centrale dans la compréhension de ce rapport. Les joueurs qui continuent de travailler au sein du « milieu » restent convertis en termes d'occupation mais également en termes de croyances, même si des nuances peuvent être observées entre les différents profils de carrière sportive. Les joueurs au bénéfice d'une carrière durable et reconnue prolongent leur adhésion au travers de leur activité professionnelle, mais apparaissent parallèlement en capacité de mobiliser une plus grande diversité de registres. Les joueurs « précaires » ont en revanche une implication plus exclusive dans ce « milieu » et tentent de multiplier les liens avec ce dernier. Occupant des emplois périphériques dans l'espace du hockey, ils sont également engagés en tant que joueurs, entraîneurs, bénévoles, afin d'exister au maximum dans leur (unique) espace de valorisation, dont ils dépendent fortement.

Le rapport au travail des joueurs insérés en dehors du « milieu » est soumis à une autre logique. Premièrement, si les joueurs issus des générations plus anciennes ont le sentiment de commencer à travailler, les plus jeunes joueurs vivent cette étape davantage comme une transition professionnelle et apparaissent ainsi davantage sensibles à la perception d'un potentiel déclassement ou reclassement. Deuxièmement, les joueurs au bénéfice d'une carrière moins reconnue semblent développer un rapport plus instrumental à leur nouvelle activité tout en cherchant activement à conserver des liens étroits avec le monde du hockey ; leur emploi est valorisé dans la mesure où il s'articule avec leur passion pour le hockey restée intacte. Reconvertis en termes d'occupation, ces derniers restent convertis, adhérant à l'*illusio* du hockey. Troisièmement, les joueurs « confirmés » et « élites » insérés hors du « milieu » prennent en

revanche plus de distance avec ce dernier après leur sortie de la LN et changent plus facilement de registre. Il semble également qu'ils recherchent davantage à se réaliser dans leur activité professionnelle, et certains cas s'apparentent à de véritables « reconversions ». Il apparaît ainsi au final que sur l'ensemble des personnes interrogées, peu de « reconversions » sont observées, au sens d'un processus englobant, à la fois processus de « déconversion » de la pratique sportive et de conversion à la nouvelle activité. Seuls les joueurs au bénéfice d'une carrière reconnue et insérés hors du « milieu » sont ainsi doublement « reconvertis », en termes d'occupation et de croyances, avec une certaine distance prise physiquement et moralement avec l'*illusio* du hockey.

## 2. Du sentiment de compétence

Se prononcer sur la nature des réels transferts de compétences acquises au travers de l'expérience du sport de haut niveau n'est pas le but de ce travail. Si l'analyse de la « conversion » du capital sportif mérite d'être davantage explorée et discutée, elle semble toutefois soulever des difficultés au niveau méthodologique. Comment effectivement pouvoir quantifier ou mesurer les réels transferts effectués ? Dans son ouvrage *Questions de sociologie* (1980a), P. Bourdieu s'est d'ailleurs déjà confronté à la question avec plus ou moins de satisfaction. Comment effectivement convertir un capital dans un autre ? « Quelles sont les lois selon lesquelles s'opère cette reconversion ? Comment se définit le taux de change selon lequel on échange une espèce de capital dans une autre ? » (p. 57). Comme annoncé, répondre à ces questions n'est pas l'objet principal de notre analyse. Pour ce faire, il faudrait en premier lieu interroger des employeurs et découvrir par exemple que l'« allure sportive » semble être reconnue comme un capital par les entreprises qui tirent profit de l'apparence physique de leurs employés (Hidri, 2008 ; Hidri, Bohuon, 2008). Même si l'analyse tente de fournir des éléments d'objectivation et de réflexion autour de tels transferts, elle se concentre plutôt sur les discours des joueurs et les croyances développées autour de ces transferts. Ces récits peuvent éclairer et alimenter la réflexion autour du processus de « reconversion ».

Il s'agit ainsi de questionner les liens existants entre l'ancienne et la nouvelle activité professionnelle au travers des discours des ex-hockeyeurs de LN portant sur leurs compétences, autrement dit sur les croyances développées à leur endroit. À ce titre nous sommes conscients que la mise en récit faite par les individus de leur transition professionnelle peut donner lieu à une réinterprétation biographique. En effet, la modalité de recueil des données par entretien n'est pas neutre – elle est notamment influencée par notre statut d'*insider*, mais aussi d'« universitaire » qui, dans certains entretiens, semble avoir pesé sur l'interaction – et il se pourrait que l'interviewé cherche à ne pas « perdre la face » ou à réaliser une « représentation d'équipe » valorisant l'engagement dans le hockey (Goffman, 1973, p. 742). Cette situation peut ainsi conduire à la production d'un discours tendant « à unifier le parcours, à lui donner une forme de trajectoire, à le rendre cohérent » (Bidart, 2006b, p. 3) et potentiellement à tomber dans « l'excès de sens et de cohérence » » (Passeron, 1989).

L'analyse interroge, d'abord de manière générale, les effets de l'imprégnation de la culture du hockey sur les discours des « travailleurs » à propos de la valorisation professionnelle de leurs compétences, avant de s'intéresser plus particulièrement aux différences observées entre les générations. Elle s'attache enfin à explorer divers secteurs professionnels – au sein et en dehors du « milieu » – afin d'appréhender plus finement les contextes à partir desquels ces discours se construisent et s'actualisent.

## 2.1 Des « travailleurs » socialisés dans la culture du hockey

Tous les hockeyeurs interrogés ont partagé le sentiment d'avoir « appris » au travers de leur expérience de la LN. Appris... mais appris quoi ? En premier lieu et de manière relativement spontanée, de nombreux joueurs ont associé leur cheminement au sein de cet espace à une « école de vie », en soulignant plus particulièrement la valeur éducative de leur pratique. Cette représentation de la pratique, qui fait non seulement écho, mais fait également partie de la croyance dans la valeur de l'engagement dans le hockey – c'est-à-dire de l'*illusio* que le jeu vaut la peine d'être joué pour ses valeurs propres mais aussi pour ses effets supposés, éducatifs en particulier – s'est rencontrée de manière récurrente chez les hockeyeurs, quels que soient leur cohorte d'appartenance et le profil de carrière sportive dans lequel ils ont été identifiés :

*Le hockey c'est une école de vie incroyable, t'apprends la vie avec le hockey... c'est comme une sorte d'éducation. (André – confirmé, sans occup., seul)*

*Quand t'es vingt dans une équipe, tu dois apprendre à vivre dans ce groupe, c'est très important... Après il y a des rôles différents. Si t'es dans les leaders, de prendre des responsabilités... C'est surtout une bonne école de la vie. (Basile – élite, sans occup., famille)*

*Le hockey est une bonne école de vie. Après il faut que les personnes qui donnent les instructions aient les bonnes valeurs... Mais ouais ça te fait grandir. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Tout se passe ainsi comme si le hockey, jeu très cadré, codifié et régulé, s'apparentait à la « vraie vie ». Cet engagement dans une pratique sportive de haut niveau semble néanmoins marquer les individus durablement et constituer un référentiel structurant et générateur de manières d'être, de faire, de penser :

*On apprend à vivre je pense. T'apprends à vivre. Le sport d'équipe que j'ai fait, que ce soit depuis les Juniors jusque y'a une année en arrière, c'est une école de vie, t'apprends à vivre. Tu l'as aussi connu, tu fais des connaissances... J'ai appris à vivre avec les autres, à communiquer... J'ai appris à vivre quoi ! Je me suis formé, la vie que j'ai actuellement c'est grâce au hockey que je l'ai. (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

Cette « école » n'est cependant pas accessible à tout le monde. C'est une école « privée », réservée à une « élite », aux *happy few* qui ont réussi à entrer dans la « cour des grands ». Cette (s)élection peut contribuer à produire un sentiment de « compétence » particulier chez les individus et ainsi renforcer la croyance de ce que « fait » le hockey. Cette impression de faire partie d'un petit nombre d'« élus » renforce le sentiment de compétence et peut même déboucher sur une prophétie auto-réalisatrice, qui convainc de l'importance du hockey. Cette conviction très forte se heurte cependant à l'épreuve de la réalité et de ses différentes modalités, et expose les individus de manière inégale à la remise en question de leurs compétences.

### > Une « élite » convaincue d'avoir des compétences « supérieures »

Il s'agit ainsi de poser la question des effets de la consécration objective du « milieu » sur la perception de la causalité de cette consécration. Au-delà du sentiment d'élection qu'a représenté le fait d'avoir accédé à la LN (cf. chapitre 3), l'expérience de la LN – le fait d'avoir pu y accéder, comme de s'y maintenir – a contribué à façonner une « élite » qui, à tout le moins, développe la croyance d'y appartenir :

*Je veux dire, t'arrives pas non plus là par hasard... n'est pas sportif qui veut. C'est quand même des sacrifices, des efforts, une ligne de conduite, un caractère... Et ça y'a pas tout le monde qui en est capable. (Basile – élite, sans occup., famille)*

*En général les joueurs de Ligue Nationale c'est quand même des gens qui ont une faculté supérieure à la moyenne je veux dire... tu ne deviens pas par hasard joueur professionnel, alors qu'il y a des milliers de personnes qui aimeraient le devenir. Donc si toi tu le deviens et les 999 autres ne le deviennent pas... même si t'étais peut-être moins intelligent ou que tu avais des moins bonnes notes en français et en math, t'as quand même une force de caractère qui en principe est supérieure. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

En mettant de côté les conditions sociales de la production de cette « élite », la consécration est traitée comme le résultat de qualités exceptionnelles – un sentiment d'élection qui se façonne d'ailleurs symboliquement pour Bertrand au-delà des compétences scolaires. Il y a là un processus de naturalisation orienté vers la production d'un discours de « psychologisation individuelle » articulé autour du « caractère » (Coakley, 2011). Ce discours est d'autant plus ancré dans l'esprit des joueurs qu'il est plus largement soutenu par les *sport evangelists* (Giulianotti, 2004) qui louent le « pouvoir du sport ». Avoir réussi à accéder à la LN, là où tant d'autres échouent, contribue à forger chez les individus un sentiment de compétence – voir dans certains cas de « supériorité » ou du moins de distinction –, conduisant à écarter le hasard du processus de sélection. On se souvient que certains joueurs mettaient en avant le « hasard » ou le fait « d'être là au bon moment » pour expliquer leur accession à la LN (cf. chapitre 3, p. 144-148), ce sont pourtant ces mêmes individus qui tiennent un discours radicalement différent au fil de l'entretien. Cette croyance d'être des individus « à part » est par la suite renforcée par l'expérience de la LN, qui façonne les corps et les esprits et participe à la production d'une « élite » ou d'un « homme augmenté » :

*Du point de vue moral et professionnellement, t'es dix fois plus solide que n'importe qui hein... Tu sais quand tu t'es fait insulter pratiquement tout ta vie (rires) ! Après quand il y a quelqu'un qui te dit que ça va pas... ça te touche même pas hein ! Moi je dis toujours qu'une carrière sportive c'est un renforcement humain. (Alban – confirmé, partiel, couple)*

*Au niveau de ma manière de travailler, dans n'importe quel job, du fait d'avoir commencé tard le boulot, t'es plus motivé qu'une personne qui bosse déjà depuis 15 ans. Et du fait d'avoir été joueur, tu dois arriver à tirer le maximum de tes coéquipiers de la ligne, même dans des conditions difficiles. Au boulot c'est la même chose, tu dois arriver à recréer ça et d'ailleurs moi il y a rien qui me fait peur au boulot. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

En ayant le sentiment d'incarner de surcroît une nouvelle « force vive », l'expérience de la LN participerait donc à rendre plus « fort » les individus socialisés dans ce cercle fermé, mais également les préparerait et les « armerait » pour la suite de leur parcours professionnel :

*Question mental, des fois maintenant quand je parle avec certains au boulot, je leur dis : « Oui mais nous... tu sais... ». (André – confirmé, sans occup., seul)*

Au-delà de ce sentiment d'appartenance – « nous », les sportifs de haut niveau – cette fabrique de « travailleurs différemment qualifiés » semble de surcroît fonctionner de manière générale à tous les « étages » de la production, puisque l'on retrouve ces discours indépendamment du profil de carrière sportive concerné :

*Je pense qu'avoir vécu cette carrière ça amène beaucoup d'éléments positifs dans le boulot, des choses peut-être que pas tout le monde peut apporter, ça c'est sûr... Peu importe le niveau auquel t'as joué, que ce soit en LNB ou LNA, les bases sont un peu les mêmes. Ça veut pas dire que tu seras plus performant au boulot si t'as joué en équipe suisse ou si t'as « seulement » joué en LNB. (Armand – précaire, partiel, couple)*

Interrogés sur leur nouvelle activité et sur leur façon de l'exercer, les ex-hockeyeurs de LN ont longuement et fréquemment évoqué les liens et les manières de se comporter, se rattachant encore à leur ancienne activité professionnelle. Certaines « compétences » sont apparues de manière récurrente dans les récits, comme celle de savoir « gérer la pression » (voir aussi encadré 7.18) :

*Avoir appris à gérer le stress c'est la chose qui me sert le plus dans mon métier... Moi dans toutes les situations stressantes que j'ai vécues, en tout cas jusqu'à maintenant hein, je les ai vraiment bien gérées... Quand tu es sur la glace tu dois gérer en une fraction de seconde un stress... alors là c'est pas une fraction de seconde, t'as quand même plus de temps, mais si tu veux je suis toujours extrêmement tranquille dans les situations stressantes... Et je pense que c'est vraiment lié à ma carrière sportive. (Arthur – élite, sans occup., famille)*

#### **ENCADRÉ 7.18**

*Dans le hockey t'as aussi des côtés négatifs hein, t'avais pas tellement le droit à l'erreur, tu te faisais aussi fracasser quand tu jouais mal. Ça faisait parti du jeu...*

*Dans la presse parfois ?*

*Ah oui bien sûr. C'est pas toujours facile après tu fais un peu le dos rond, mais au début... Je me souviens d'un match, je crois qu'on avait fait 7 à 7. Et je pense que j'avais pas dû être très brillant, j'avais reçu à la maison un carton avec une passoire dedans (rires) ! Ouais bon t'apprends aussi à gérer la pression et je pense que ça t'aide aussi dans le boulot. Si dans le boulot maintenant t'as de la pression tu relativises...*

*Tu penses que c'est une compétence que tu peux transférer ?*

*Après je ne sais pas comment tout le monde gère la pression... Je pense que si on te dit : « Maintenant tu dois faire 10'000 francs de chiffre d'affaires la semaine prochaine » ou bien de dire : « Dans la patinoire il y a 4000 personnes et si tu encaisses t'as perdu », je pense que c'est pas la même pression, elle est beaucoup plus grande au hockey. Donc t'apprends à la gérer.*

*(Armand – précaire, partiel, couple)*

Il ne s'agit pas de se prononcer sur l'objectivation d'une quelconque hiérarchie entre des enjeux économiques ou sportifs – qui peuvent d'ailleurs également sous-tendre des enjeux économiques – mais plutôt de saisir quelle importance subjective les joueurs accordent à ces injonctions :

*T'as certainement la capacité de supporter beaucoup plus de pression que la plupart des gens, puisqu'à un moment donné t'as été quand même confronté à ça... même si au final dans la vie du monde que X ou Y perdent un match, fondamentalement tout le monde s'en fout, mais sur place quand t'es concentré sur ton machin, c'est le truc le plus important qu'il y a quoi !*

*(Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

Etant pris dans le jeu, remporter des victoires et progresser au classement devient ainsi une préoccupation majeure du joueur investi. Intrinsèquement liée à l'injonction constamment renouvelée pour le travailleur sportif de « gagner », la capacité à « gérer la pression » a émergé dans les discours des différentes générations. Cette compétence semble toutefois, pour les premières générations observées, surtout se développer dans le « jeu » lui-même, au fil des cohortes elle s'apprend également et plus largement au contact du marché et des organisations :

*Ton expérience dans le hockey t'aide aussi à gérer la pression. Parce que t'en as quand même pas mal... La pression de l'entraîneur, des dirigeants... Mais tu as une pression que toi tu te mets aussi... parce que tu sais que l'année prochaine tu dois... enfin tu dois... t'as envie de trouver un contrat, un meilleur contrat. T'as envie que le club où t'es, parce que tu te sens bien là, t'as envie qu'il soit toujours intéressé à te garder donc... Une pression tu l'as d'un côté comme de l'autre. Et donc après dans le travail t'arrives quand même bien à la gérer... peut-être un peu mieux que les autres tu vois.*

*(Clément – précaire, partiel, seul)*

Comme dans les discours de Bertrand ou de Clément, l'expression de cette capacité à gérer le stress ou la pression est également l'occasion pour les individus de rappeler ce qui les distingue des « autres » travailleurs :

*Aujourd'hui je ne sens pas vraiment le stress tu vois, c'est quand même des trucs que t'apprends quoi. Maintenant dans mon métier, t'as la pression surtout quand tu bosses en tardif. T'as des délais, tu dois les respecter. Ce soir tu vas au match et tu dois faire un compte-rendu qui tient la*

*route en peu de temps... D'ailleurs il y a beaucoup de journalistes qui font des blocages par rapport à ça. Tu vois quand le match fini à 22h et à 22h45 tu dois rendre ton texte... et qu'il y a eu trois retournements de situation dans la dernière minute de jeu... Alors je dis pas que je stresse jamais hein... mais aussi par rapport à la critique quoi. Quand tu joues tu te fais quand même beaucoup critiquer, que ce soit par ton entraîneur ou les médias, t'apprends un peu à encaisser certaines critiques. Ce que je vis par exemple très bien maintenant dans mon métier.*

*(Bruno – confirmé, partiel, seul)*

*Les situations un peu tendues, en tant que sportif t'as l'habitude d'être mis sous pression. Et ça c'est clair que dans la police t'en rencontres souvent aussi et tu dois pouvoir les gérer. Garder ton calme et ton sang-froid... Et je pense que là-dedans je me débrouille pas mal. Et je peux même aider quelques collègues, parce qu'il y en a quand même pas mal qui s'emportent assez facilement.*

*(Basile – élite, sans occup., famille)*

Les activités présentées et associées à des secteurs soumis à une certaine pression – ici le milieu du journalisme ou celui de la police – permettent ainsi aux ex-hockeyeurs d'exprimer ce qui les démarque de leurs nouveaux « coéquipiers ». Cette pression semble toutefois se retrouver plus largement dans la plupart des secteurs d'activité – notamment avec la hausse des « dispositifs de gestion » (Maugeri, 2006 ; Boussard, 2005) – et se décliner sous différentes formes. Comme dans les discours de Bruno et de Basile, elle peut également s'appréhender lorsqu'elle est projetée sur les collègues de travail. Observer les effets de la pression sur les « autres » renvoie ainsi l'ex-hockeyeur à son propre comportement et le conforte dans sa capacité à endosser le rôle de « celui qui gère » :

*J'ai vu en travaillant que les gens ils ne se rendent pas compte la pression que c'est d'être sportif de haut niveau. J'ai plusieurs collègues quand ils ont déjà un dossier sur leur bureau, tu leur rajoutes un dossier, ils paniquent, ils sont sous stress... Alors que nous avec le hockey on a appris à gérer ça.*

*(Corentin – précaire, partiel, couple)*

Certains semblent d'ailleurs éprouver des difficultés à comprendre les individus qui ne « fonctionnent » pas comme un hockeyeur :

*Le gars qui te dit : « Je suis bloqué avec la pression... », ben faut pas faire du sport hein... parce que t'en as toujours ! La pression tu l'emploies... aussitôt que le mot pression ou stress tu le prononces... En fait le stress j'aime pas... parce qu'il est déjà négatif. Et les mecs ils ont déjà une excuse... J'aime pas les excuses avant d'avoir fait quelque chose. Donc la pression tu la prends, mais heureusement que tu l'as ! C'est de rentrer dans une patinoire comble... C'est plein ! C'est génial ! À l'Allmend tu joues devant 16'000 personnes, tu réussis quelque chose ils sont francs fous, t'es deux fois plus mot vé ! Tu dois le prendre pour toi, ça doit pas te bloquer, au boulot c'est la même chose... Je peux admettre que des gens soient bloqués avec la pression... ça existe, mais je comprends pas... je suis démuné par rapport à ça. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

Comme dans le discours d'Armand (cf. encadré 7.18, p. 449), la référence à la grandeur de l'auditoire sportif – où des milliers d'individus observent *in situ* la réalisation du travail – permet aux ex-joueurs de justifier leur aptitude à supporter davantage d'attentes. L'incompréhension d'Arnaud fait écho à la permanence de son adhésion à l'*illusio*, qui semble réduire sa tolérance envers les personnes subissant négativement les effets d'injonctions professionnelles.

Au-delà de cette capacité – réelle ou imaginée – à « gérer la pression », la représentation interne des compétences développées par les hockeyeurs est de plus alimentée et renforcée par une croyance externe, celle portant sur la reconnaissance par le marché et par les recruteurs des qualités associées aux sportifs :

*Le fait d'avoir pratiqué du hockey à haut niveau tu développes des qualités qui sont énormes dans le privé. Les banques ils recherchent des gars comme ça. Dans tous les jobs ils ont besoin de quelqu'un qui se bat... (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*C'est quand même un peu la mode des entreprises aussi, il y en a beaucoup qui s'intéressent aux sportifs, parce qu'elles savent que c'est des personnes sérieuses, qui s'investissent à fond. C'est clair que... ouais t'as quand même eu une vie un peu différente, bien structurée quoi. (Basile – élite, sans occup., famille)*

On assiste ainsi, au travers du discours des joueurs, à la rencontre entre deux types de représentations relativement stéréotypées : d'une part, une autoreprésentation positive de leurs propres compétences et, d'autre part, une représentation « correspondante » de l'opinion des recruteurs qui leur attribueraient également ces mêmes qualités, venant ainsi confirmer leur perception initiale. Les représentations du mérite dans le sport semblent expliquer cette correspondance :

*Tout ce que j'ai acquis en travaillant dur pendant ma carrière, je le retrouve maintenant... Et j'te dis, à chaque entretien RH, j'en ai fait 5-6, j'étais sûr d'être pris. Parce que les gars des RH veulent entendre que ça : Esprit d'équipe, gérer la pression, leadership, être prêt le jour J, discipline, le fait d'avoir mené deux carrières en parallèle... Donc franchement, à chaque entretien RH, j'étais 100 % confiant et j'étais sûr qu'ils allaient me donner le contrat pour signer. (Brice – élite, études, famille)*

*Dans certains métiers qui demandent de la rigueur, ou vraiment une conscience professionnelle, je pense que c'est assez prouvé... Les gens aiment bien les sportifs, parce qu'ils savent qu'ils ont des valeurs et une éthique de travail. Comme à l'époque de la « bonne armée suisse », si tu gradais à l'armée t'avais plus de chances de finir dans les grandes boîtes. S'ils devaient choisir entre un gars qui n'a pas fait l'armée et un gars qui est lieutenant, ils prenaient tout de suite le lieutenant, parce qu'il avait cette capacité de savoir obéir aux ordres, de savoir donner des ordres. Le sportif, je le compare assez à ça maintenant. On voit, la plupart ils ont pas forcément les papiers et les gens les engagent, ils font leur papier en même temps parce qu'ils savent que c'est des bons éléments... Je crois assez à ça. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Le travail de F. Bühlmann, M. Beetschen, T. David, S. Ginalski et A. Mach (2015) montre effectivement qu'une forte proportion des postes de l'« élite » politique, économique et administrative suisse était, dans les années 1980, occupée par des anciens officiers de l'armée – « l'état-major jou(ant) le rôle de cours de management » (De Weck, 1983, p. 14-15, cité dans l'article de Bühlmann et al.) – ce taux déclinant ensuite fortement<sup>200</sup>. L'armée de milice helvétique constituait ainsi « un lieu de rencontre institutionnalisé » permettant aux « élites » de se côtoyer, d'échanger et de participer « à l'établissement, à travers une formation commune dans l'armée, d'un style de pensée et de direction homogène parmi les élites » (ibid, 2015, p. 7). Cette conviction dans la valeur éducative de la formation militaire et dans sa capacité à être transférée dans le marché du travail repose ainsi sur une croyance partagée par l'ensemble des acteurs, recrutés comme recruteurs. De la même manière pour le milieu sportif, ce système de croyances semble avoir d'autant plus de chance de se concrétiser et de porter ses fruits dans le marché du travail s'il repose sur une forte auto-conviction des joueurs pouvant déboucher à terme sur une forme de prophétie auto-réalisatrice. Autrement dit, la conviction de posséder certaines qualités ou compétences entraînerait leur renforcement et leur développement, un phénomène lui-même alimenté si cette croyance est collectivement partagée par l'auditoire. Les hockeyeurs ont ainsi forgé des dispositions, des compétences peut-être, mais également des croyances dans le fait de les posséder. Cette « économie de la croyance » semble pourtant dépendante des modèles d'organisation sportive qui la produisent, or elles évoluent au fil des générations.

---

<sup>200</sup> La moyenne passe effectivement de 45,9 % en 1980, à 36,5 % en 2000, puis à 24,4 % en 2010.



### > Des effets de la professionnalisation et de la rationalisation du travail dans les organisations sportives

Contrairement au discours tendant à essentialiser les valeurs et les compétences sportives, la production des habitus de hockeyeur semble dépendre des formes d'organisation du travail. L'évolution des modalités de gestion des organisations sportives aurait ainsi entraîné la production de nouvelles dispositions ou compétences chez les hockeyeurs. Encore une fois, si leur production et leur reconnaissance ne peuvent pas réellement être mesurées et évaluées, nous pouvons néanmoins appréhender les discours produits par rapport à ces dernières.

La plupart des joueurs interrogés ont évoqué les transferts qu'ils pensent avoir effectué de leur activité sportive à leur nouvelle activité professionnelle. Les expériences différenciées de la LN au fil des générations – engendrées par des organisations orientées progressivement vers un modèle de gestion rationalisé (cf. chapitres 4, 5 et 6) – semblent avoir des effets sur les discours des joueurs, notamment ceux portant sur leurs rapports de travail et les compétences associées. Les joueurs issus de (A) mettent en avant leur autonomie et font plutôt référence à des compétences relationnelles horizontales, alors qu'au fil du temps elles se « verticalisent », la capacité à résister à l'organisation et à respecter de la hiérarchie étant davantage mis en avant. Les joueurs déclarent certes « apprendre la vie » au travers de leur expérience sportive, mais ils n'apprennent pourtant pas vraiment la même vie au fil des générations. Si, chez la plupart des joueurs, on retrouve une adhésion forte à la croyance dans la valeur éducative du hockey – qui se caractérise par l'adhésion à des discours très stéréotypés – ils semblent pourtant la reproduire de manière relativement différente ; un même type d'adhésion, mais des réactualisations influencées par la diversité des expériences vécues, en lien avec les changements qui caractérisent les organisations sportives et leur mode de production de la performance sportive.

Rappelons brièvement quelques éléments saillants de l'évolution des modèles de gestion des « travailleurs sportifs » sous contrat avec les clubs de hockey. Pour une comparaison homogène, les exemples mobilisés concernent les joueurs au bénéfice d'une carrière durable et reconnue. Les joueurs issus de (A) ont semblé jouir d'une plus grande autonomie au sein de l'espace (cf. chapitre 4, p. 212-225) ou en dehors (cf. chapitre 5, p. 263-270) échappant encore partiellement au processus de rationalisation de la performance, mais aussi de standardisation, qui s'installent progressivement au sein des organisations :

*Maintenant on les musèle ! On veut tous les mettre dans le même moule, dès qu'il y a une tête qui dépasse, on coupe ! À l'époque on avait plus de libertés et plus de pouvoir aussi !  
(Achille – élite, sans occup. couple)*

*Les joueurs ça devient des lavettes... Il y a plus de prise de possession de vestiaire, il y en a plus qui ose virer un entraîneur. Ils laissent faire en haut et après ils vont répondre des réponses de politicien : « non ça allait très bien... », ça me gêne ça... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

Au-delà de cette autonomie accrue, certains joueurs relatent qu'« à l'époque il y avait plus de personnalités dans le hockey », « des mecs sur lesquels t'entendais des histoires ou qui poussaient des coups de gueule » dans les médias (cf. encadré 7.3, p. 403-404) ou au sein du vestiaire :

*On était en train de se faire éliminer, alors j'ai tout fracassé dans le vestiaire. J'ai attendu que le dernier rentre... Et « wiah ! » je fracasse la porte ! J'prends ma canne et je fracasse tout ! Je passe tout le monde en revue en gueulant ! Les autres ont du se dire : « Putain machin il est barge ! » Je leur expliquais que moi j'étais venu là parce qu'on m'a dit qu'il y avait des gros joueurs qui avaient du caractère et qu'on allait faire des titres... alors que là on était juste une équipe de tarlouzes !  
(Alexandre – élite, sans occup., famille)*

En jouant sur la dimension fortement genrée de la pratique – pour rappel, neuf hockeyeurs sur dix (88 %) ont déclaré que le hockey était un sport d'homme (59,5 % : oui, 38,5 % : plutôt oui ; n=483) – le joueur tente lui-même de provoquer une réaction au sein du vestiaire. Ce genre de

récit, relativement fréquent chez les joueurs issus de (A) est toutefois plus rare au fil du temps, puisque ce sont les entraîneurs qui ont le contrôle et qui « sèment la terreur » dans le vestiaire (cf. chapitre 4, p. 217-225). La professionnalisation semble ainsi avoir entraîné une nouvelle division des tâches et une reconfiguration des rôles au sein des équipes. Comme évoqué précédemment, cette plus grande marge de manœuvre des joueurs s'exprimait également au travers des rapports qu'ils entretenaient avec les médias :

*Pour moi avec les médias c'était du théâtre... J'étais plus un clown qu'autre chose... et puis je le prenais vraiment avec légèreté, avec le sourire, plus comme un jeu où tu peux balancer des conneries... (Arthur – élite, sans occup., famille)*

Au fil des générations, cette réduction de l'autonomie se manifeste aussi dans cette sphère, les joueurs doivent apprendre progressivement à gérer cette dimension de leur activité, notamment par la tenue d'un discours et d'un comportement plus policés et contrôlés envers l'extérieur. Illustration concrète de ces changements, cette nouvelle injonction est d'ailleurs explicitée dans les contrats (cf. illustration 5.11, p. 262) où « l'employé doit s'engager à éviter tout ce qui est de nature à causer du tort à son image personnelle plus particulièrement en sa qualité de sportif (...) ou encore à l'image de son employeur et/ou de ses représentants ». De nouvelles consignes qui changent le travail des joueurs :

*Je sais que certains me trouvent un peu distant... Mais c'est pas mon envie, c'est juste que je vais pas arriver et étaler ma science dans les médias ou faire des commentaires déplacés... Si on me demande rien, je vais rien expliquer tu vois. T'as rien à y gagner à l'ouvrir de toute façon. (Camille – élite, études, seul)*

Cette attention accrue portée au comportement s'étend au-delà de la confrontation des joueurs avec les médias en s'exprimant également – déjà chez les joueurs issus de (B) – par le respect au quotidien d'une attitude conforme à leur statut :

*Au départ j'avais pas ma langue dans ma poche, j'étais un gars qui disait ce qui pensait, j'avais fait des déclarations dans les médias qui... Petit à petit tu apprends qu'il faut faire attention à ce que tu dis, attention à ce que tu fais, à ce que tu manges, où est-ce que tu vas, et puis t'apprends ça. On te l'apprend pas explicitement, t'as pas des cours, mais t'apprend sur le tas. Suite à cette expérience, et avec les autres déclarations que tu vois dans les journaux, tu apprends que tu peux être scié quoi. (Blaise – confirmé, partiel, couple)*

À l'exception d'une mobilité accrue au fil des générations – qui engendre un ancrage plus faible et ainsi plus d'autonomie pour les joueurs par rapport à un auditoire local – la marge de manœuvre concernant l'exercice de leur métier se réduit pour les joueurs issus de (B) et surtout pour ceux issus de (C).

Revenons maintenant au discours sur les compétences. Les joueurs issus de (A) ont mentionné fréquemment la dimension sociale liée à leur carrière sportive et le sentiment que cette dernière les a aidés à développer des compétences relationnelles :

*Dans une carrière ou dans un club, tu sais avant le hockey il y a le vestiaire... Il y a une vie sociale, et là t'apprends beaucoup à vivre, parce que tu grandis vite, tu apprends beaucoup avec le hockey, dans tes relations avec les autres. (Alexandre – élite, sans occup., famille)*

Ce récit qui vante avec récurrence les valeurs éducatives du hockey – d'une « école de vie » produisant de véritables compétences –, semble ainsi faire partie intégrante de l'*illusio*, en vigueur à un moment donné de l'histoire de la pratique. Cette vie sociale s'exprime ainsi au travers d'un esprit d'équipe qui repose sur le partage d'une expérience sportive certes de compétition, mais également émotionnelle, où les liens sociaux occupent une place prépondérante :

*Celui qui a rien appris, c'est qu'il est passé à côté. Déjà l'esprit d'équipe, parce que travailler en groupe ce n'est pas forcément quelque chose qu'on a naturellement... de savoir ce que c'est de partager. Et ça c'est quand même un vide parfois qu'il peut y avoir maintenant, tu vis quand même beaucoup d'émotions collectives... (Achille – élite, sans occup., couple)*

*Le hockey m'a quand même procuré énormément de plaisir, des émotions, des connaissances. J'ai pu me balader dans toute la Suisse, j'ai pu voir les plus belles patinoires, on a pu aller à l'étranger, j'ai connu des gens, des entraîneurs, comment dire c'est... De faire un sport d'équipe, que ce soit le foot, le hockey ou un autre, avoir cette camaraderie, d'avoir cet esprit d'équipe, c'est ça que tu apprends (André – confirmé, sans occup., seul)*

Ces expériences et ces apprentissages se retrouvant par la suite dans les nouvelles activités de travail :

*Tout ce que t'as vécu dans le hockey tu le remets dans le travail, tu vois tout l'aspect relationnel, le fait de devoir vivre ensemble, de communiquer, de savoir parler aux gens, tu le retrouves après dans ton entreprise. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

*Après tu le retrouves dans le travail. J'suis plutôt quelqu'un qui a des compétences sociales, tu vois communicatives, plutôt de communication, d'accueil, de mettre les gens à l'aise. (Alan – précaire, études, couple)*

Les compétences professionnelles mises en avant par les joueurs issus de (A) renvoient ainsi plus fréquemment à des rapports de travail « horizontaux », où les expériences vécues au sein d'un collectif semblent plutôt marquées par une dynamique de « cohésion » que de « concurrence ». Avec les joueurs issus de (B), le discours est d'ailleurs hybride, symbole d'une génération ayant vécu dans un « entre-deux » :

*T'apprends beaucoup de choses quoi. T'apprends à vivre en équipe, mais aussi à survivre dans une équipe et à t'y imposer. À t'imposer dans un vestiaire, là où il y a une grosse compétition. T'as les deux aspects en fait. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

Par la suite, les nouvelles conditions de travail et d'organisation de la production de la performance modifient les formes de socialisation. En conséquence, les discours s'infléchissent et passent de sociabilités horizontales ou de convivialités, à la capacité de gérer des rapports hiérarchiques et de rester engagé quelles que soient les décisions prises par le management, qu'elles paraissent fondées ou non. Pour les joueurs issus de (C) – et ceux de (B) proches de (C) –, cette relation à l'autre s'exprime ainsi de manière plus unilatérale et plutôt au travers de rapports hiérarchiques et d'un certain respect de l'autorité. Cette intériorisation d'une forme de subordination s'effectue parfois de manière assez directe et « brutale », marquant ainsi durablement les joueurs :

*Avec le hockey tu apprends à gagner et à perdre, mais tu apprends aussi à te faire engueuler, et surtout à te faire engueuler quand c'est pas de ta faute... Et ces situations tu t'en rappelles je peux te dire ! Tu apprends donc comment réagir ou plutôt ne pas réagir face à des injustices parfois. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

De manière implicite, Bertrand sous-entend que le joueur de hockey apprend concrètement à « fermer sa gueule » et à suivre les consignes qui lui sont imposées :

*Le sport d'élite t'amène des valeurs et des bases. Des choses de respect. Je pense qu'il y a pas mal à tirer. Même avec les entraîneurs où c'était dur j'ai appris. J'ai appris pendant plusieurs mois à ravalier ma fierté et à fermer ma gueule, à me dire c'est mon patron et je dois faire ça. Il y a toujours des passages où tu dois apprendre. Si t'apprends pas c'est que tu vas pas en avant. J'ai toujours appris des choses, surtout sur le comportement. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

*Quand t'arrives t'apprends à faire les pucks, les gourdes, les sacs,... T'apprends une certaine forme de discipline. Apprendre à écouter. Apprendre à travailler là où ils te demandent de travailler. C'est comme un code d'honneur en fait. T'as un code, tu dois le respecter. C'est ce qui fait qu'à ton tour tu es respecté des autres. C'est l'éducation en fait. Et ça me sert maintenant par rapport à... des fois*

*au hockey on te dit : « Fais-ça et ferme ta gueule ! », tu vas pas chercher le pourquoi du comment. Tu le fais et c'est comme ça. C'est comme une sortie de zone, on te demande de faire une sortie de zone, c'est comme ça... Tu vas pas chercher le pourquoi du comment... Il y a des moments où tu dois fermer ta gueule... Tu continues à avancer sans savoir ce qui vient, tu avances et tu verras bien... (Charly – recalé, sans occup., maison)*

Ce respect de l'autorité et de la hiérarchie se retrouve dans les discours avec plus d'insistance au fil des cohortes, et renvoie plus largement au sentiment que ces comportements seraient transposables (encadré 7.19) et reconnus positivement dans le marché du travail :

*Franchement tu peux discuter avec beaucoup de joueurs, mais je pense que le travail et la discipline, c'est des choses qu'on apprend le plus. Moi je vois au boulot maintenant, la discipline, le travail c'est quand même important. Je veux dire... t'arrives toujours à l'heure, tu dois faire des heures supplémentaires c'est pas un problème... Avoir un bon comportement et respecter tes supérieurs non plus... (Clément – précaire, partiel, seul)*

#### **ENCADRÉ 7.19**

##### **Selon toi on apprend des choses pendant une carrière de hockey ?**

*On apprend plein de choses. On apprend (silence)... Je pense premièrement qu'on apprend la discipline et le respect de l'autorité, même si on l'apprend ailleurs, mais en tout cas pas aussi fortement... ça apparaît encore davantage au hockey parce que c'est extrêmement hiérarchisé. On apprend... j'allais dire le goût mais c'est pas le mot... disons l'effort à fournir. La contrainte. Bon ça c'est des aspects pas très joyeux, mais...*

**Mais t'as vraiment l'impression d'avoir appris cela concrètement ? Parce que tu sais c'est souvent un discours que l'on entend : « On apprend la discipline, la rigueur, ... »**

*Mais c'est le cas. C'est le cas parce que par la force des choses tu intériorises cette discipline et cette hiérarchie à laquelle tu es confronté. Et ça je pense que tu la transposes ailleurs. D'ailleurs je pense que je l'ai transposé en arrivant à l'uni, où j'ai reproduit en fait la hiérarchie qui existait, mais sous une autre forme. Donc ça c'est une influence directe. Donc tu développes ces compétences, si on peut appeler ça compétences, en tout cas une capacité à... mais qui liée aussi à cette intériorisation de la hiérarchie et l'appartenance à un groupe, c'est de s'intégrer. Le côté relationnel, j pense que ça aide. Parce que tu es obligé d'accepter beaucoup de choses quand tu joues au hockey... ton statut, ta position, et c'est le cas aussi ici dans le travail. (Baptiste – précaire, études, maison)*

Cette configuration, où les joueurs ont moins d'autonomie et moins de marge d'expression dans le collectif de travail, semble donc avoir des conséquences durables sur les dispositions des individus issus des plus jeunes générations. Le « côté relationnel » exprimé par Baptiste est, contrairement au discours des joueurs issus de (A), évoqué dans un rapport de soumission à l'autorité et de dépossession de l'espace, du temps et de la décision. Cette confrontation à une hiérarchie très marquée peut toutefois également conduire les individus à la rejeter par la suite :

*Ce qui est difficile c'est que dans mon travail maintenant, il faut essayer de retranscrire ce respect. Moi j'suis un gars exigeant, mais cool, j'aime pas trop la hiérarchie. Mais voilà, quand je demande quelque chose, j'attends que ça soit fait. Et des fois je suis un peu trop coulant. Et on a eu un peu une remise en question avec mon patron, il m'a dit : « Il faut vraiment maintenant que tu montres que c'est toi le gérant. Tu dis quelque chose, y'a pas de discussion ». Et ça j'ai un peu de peine... Parce que voilà t'as envie de bien faire, t'as envie d'être cool et des fois il faut montrer qu'il y a des limites. Moi j'aime pas les rapports de force en fait... Tu vois avec le hockey c'était que ça, donc ouais là t'as pas trop envie de revivre ça... (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Carlos, qui a vécu dans le cadre du hockey des épreuves et des confrontations difficiles avec l'autorité de certains entraîneurs (cf. p. 213 ou p. 219 à 220) semble prendre une certaine distance avec ce modèle de gestion.

Si l'évolution des formes d'organisation du travail semble ainsi marquer les discours, leur reproduction dans le travail n'est toutefois pas mécanique, elle dépend des individus, de leur rapport à l'autorité, mais également des contextes professionnels occupés.

## 2.2 De l'influence des contextes professionnels

La plupart des individus interrogés ont évoqué les transferts qu'ils pensent avoir effectué de leur activité sportive à leur nouvelle activité professionnelle. Cette durabilité et transposabilité de dispositions – ou de compétences si ces dernières sont reconnues comme telles – semblent exprimer plus concrètement pour les ex-joueurs de LN la possibilité de donner du sens à leur parcours, de lui donner une cohérence. En mentionnant ce qu'ils gardent de leur expérience passée, mais aussi ce qu'ils réinjectent dans leur nouvelle activité, les individus expriment une forme de continuité.

L'expression de cette continuité semble toutefois régulée par le type de secteur réinvesti et par le rapport entretenu avec lui. En effet, ce n'est pas vraiment dans le secteur où on peut s'attendre au plus grand nombre de transferts – c'est-à-dire au sein du « milieu », là où la reconnaissance est la plus directe et « naturelle », mais aussi où elle semble le plus effective (Schotté, Fleuriel, 2011) – que les individus sont les plus prolixes à leur sujet. Il semble donc y avoir une nécessité à rationaliser le transfert quand le secteur d'activité est éloigné de celui du hockey. Au sein du « milieu », la dimension d'expression de l'adhésion a plutôt tendance à s'effacer – ce qui ne veut pas dire qu'elle est absente, mais elle est moins mise en scène – car les individus ont besoin de mobiliser d'autres dimensions pour se distinguer.

L'analyse explore en premier lieu les discours des individus qui continuent à travailler dans le « milieu », puis ceux qui effectuent leur transition professionnelle hors du « milieu ».

### > Une dénegation du rôle du capital sportif au sein du « milieu »

Ceux qui restent dans le milieu du hockey concèdent, dans un premier temps, que la reconnaissance de leur passé sportif est une des conditions leur ayant permis d'accéder à un tel poste tout en leur offrant au départ une certaine légitimité :

*Maintenant je suis instructeur, je suis responsable de la formation des entraîneurs... Donc d'avoir été joueur ça me légitime un petit peu... Dans mes cours quand je parle de trucs pointus... t'as des anecdotes, tu sais de quoi tu parles. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*Dans mon job de préparateur physique, avoir joué au hockey ça m'a donné beaucoup de crédibilité au début. J'comprends c'que ça veut dire jouer au hockey... pour les joueurs c'est important: « Ok, il sait ce que ça veut dire... ». (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Après avoir reconnu l'utilité initiale de leur capital sportif, les joueurs qui travaillent dans un secteur en lien avec le hockey insistent pourtant assez rapidement sur les plus-values nécessaires à l'exercice de leur activité :

*Avec le recul, tu vois mes formations... Tu vois électronicien, nous où on est vraiment forts pour les patinoires, c'est la gestion de l'énergie... et tout ça c'est de l'électronique. L'analyse et la programmation c'est tout moi qui mets en place ça. Je fais pas le code, mais je sais ce que je veux. Ces études sont là. Cafetier-restaurateur... j'ai géré 3 patinoires avec les restaurants. Et l'administration... heureusement que j'en fais... Et puis manager du sport, tu apprends le management avec une spécificité sportive, et puis finalement t'as aussi des cours qui sont sur les communes... Et ça tu remets tout dans l'entreprise. Il y a tout aujourd'hui qui me sert. Tout. Mon certificat de cafetier, j'le prête à la ville de \*\*\* pour la cantine. Tout est utile tu vois... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

Cette référence au « capital culturel ajouté » a été exprimée de manière récurrente par les joueurs continuant d'exercer une activité professionnelle dans le « milieu ». Par Benjamin, qui rappelle avoir passé « le brevet fédéral d'entraîneur Swiss Olympic » ou par Bertrand, « détenteur d'un diplôme de commerce et d'un diplôme Swiss Olympic de management » (cf. p. 420) ; par Charles, qui souligne le fait que sa maîtrise de plusieurs langues était l'une des conditions de son engagement (cf. p. 424) ; ou par Bruno, n'oubliant pas d'évoquer qu' « (il) écrivai(t) pas mal en parallèle du hockey et qu'(il) devai(t) bien faire un article par semaine avant de bosser pour différents magazines » spécialisés dans le hockey. Les compétences mobilisées sont ainsi plutôt associées à une valeur ajoutée – et moins à leur socialisation dans le monde du hockey – qui leur permet d'exister au-delà de la sphère sportive :

*Tu sais très bien que ton expérience, même ton nom de joueur, ce que t'as pu être... ça dure 6 mois, même que je travaille toujours dans le « milieu ». Il faut être honnête. Il ne faut pas croire qu'en Suisse tu peux travailler avec ça sur la longueur. J'ai même beaucoup de mépris pour le sportif qui pense qu'il est génial ou que quelque chose lui est dû. Il a déjà juste la chance d'avoir pu gagner sa vie avec son sport. La qualité du boulot qu'on fait ici c'est ça maintenant... C'est ça ma meilleure carte de visite... (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

*Maintenant c'est vraiment le travail que je fais comme préparateur physique qui fait ou non ma réputation ou mon travail. Donc les gars... je veux dire, t'as beau à avoir joué, s'ils sentent pas une confiance envers toi... Ce que j'ai construit après ma carrière, c'est ma seule carte de visite. Il faut être bon dans le boulot que tu fais. (Charles – précaire, sans occup., couple)*

Charles et Arnaud insistent beaucoup sur leur mérite actuel et sur le travail bien fait, constituant désormais leur « carte de visite ». Ils produisent un discours visant à légitimer leur activité, dont l'accomplissement ne repose pas seulement sur le fait d'avoir été hockeyeur. Les joueurs qui travaillent dans le « milieu » semblent ainsi prendre une certaine distance avec ce dernier. Tout se passe comme s'ils éprouaient moins le besoin de rappeler leur « filiation » – objectivement plus visible –, et même de s'en détacher. Parallèlement à la qualité du travail délivrée, les ex-joueurs font également référence à la quantité de travail à fournir pour être désormais légitimes à leur poste :

*D'avoir joué en LNA ça t'offre une légitimité c'est sûr... Après c'est aussi beaucoup de travail, tu dois apprendre de nouvelles compétences... Comme les 4 ans que j'ai faits dans le « coaching staff » de l'équipe nationale, 4 championnats du monde et puis Sotchi... tu développes d'autres compétences, c'est quand même un gros investissement. (Benjamin – confirmé, études, famille)*

*Ils savent qu'il y a du vécu, de l'expérience. Mais après ça suffit pas... Parce que transmettre, c'est pas donné à tout le monde, à tous les joueurs... Même ceux qui ont fait une grande carrière, c'est pas ça... Moi je vois au début j'ai dû faire un gros travail pour être un bon formateur (il propose un entraînement technique spécifique pour les hockeyeurs). J'ai dû pas mal retravailler, reprendre mes mouvements, me demander comment est-ce que j'ai appris ? J'ai du revenir en arrière, comment est-ce que je faisais ? Même que t'as joué, certains n'ont pas cette psychologie de formation... et ça j'ai dû le développer avec le temps. (Carlos – précaire, partiel, famille)*

Il y a là un effet d'une vision méritocratique et dans le même temps pour certains – notamment pour les joueurs « précaires » – une façon de se donner confiance et de faire face à la concurrence de nombreux autres individus dont le capital sportif est aussi reconnu, voire parfois davantage. Dans cette configuration, la rhétorique sur le capital sportif peut être en soi pensée comme un capital, au sens de la capacité à en parler et à être écouté. Il apparaît également qu'au fil des cohortes le capital sportif fonctionne moins par lui-même, que ce soit en lien avec une saturation du marché ou des changements dans la manière de fonctionner. L'exemple de Charles illustre par exemple que les préparateurs physiques ne correspondent plus aux anciens profils dépourvus de diplômes et de ressources culturelles. Autrement dit, même en interne, le capital sportif semble davantage en concurrence avec d'autres formes de ressources. Cette situation fait par ailleurs écho à celle des gymnastes observés par B. Papin (2007), qui sont depuis la fin des années 1990 en « concurrence avec les spécialistes des autres activités physiques. La concurrence

étant d'autant plus grande que le marché de l'encadrement sportif s'inscrit progressivement dans une législation de plus en plus précise quant aux conditions requises pour occuper des emplois de le domaine de l'encadrement » (p. 258). D'autre part, les allusions des joueurs à la « somme de travail » nécessaire à la bonne exécution de leur activité actuelle expriment ainsi le caractère non mécanique de leur transition professionnelle, même si cette dernière s'effectue dans le secteur du hockey. Devenu à son tour recruteur après avoir été recruté au sein du « milieu », Bertrand se plaît d'ailleurs à souligner que le capital sportif n'offre pas un accès direct et privilégié à l'emploi :

*Aujourd'hui on a plein de sportifs qui travaillent chez nous. Mais c'est plus une question d'opportunité et de timing d'un poste à repourvoir... Etre un ancien sportif ou pas, c'est de toute façon pas un critère déterminant. Après effectivement, à dossier, capacités, compétences égales... peut-être le fait d'avoir quelqu'un qui a été sportif peut être un avantage. Mais c'est pas un critère déterminant comme le fait d'être un homme ou une femme ne peut pas être un critère déterminant. (Bertrand – confirmé, partiel, famille)*

On observe ainsi une forme de relégation du capital sportif, qui peut être un atout, mais qui ne constitue pas un facteur de discrimination positive primant sur d'autres qualifications ou compétences. Cette dénégation du rôle du capital sportif – au passage, « dénier » pourrait également renvoyer au fait de cacher le fait qu'il fonctionne néanmoins et, de là, rappeler que l'analyse rend compte d'un discours sur les compétences – se manifeste également dans le discours de Bruno (encadré 7.20), qui l'exprime explicitement.

#### **ENCADRÉ 7.20**

**Ces apprentissages sont transférables selon toi ? Est-ce qu'ils te servent dans ton métier ?**

*Le hockey ça aide dans un sens parce qu'au début t'as un tout petit plus de crédibilité vu que t'as joué... Après je dis pas que je sais mieux que les autres, mais tu connais un petit peu le truc quand même. C'est surtout que j'ai vu l'envers du décor. Alors peut-être des fois j'ai un petit peu une autre vue ou une autre, comment dire... une autre analyse des choses parce que j'ai plus ou moins vécu ces situations-là. Mais sinon pfff...*

**Le fait d'avoir joué ça ne t'ouvre des portes pour aller interviewer des joueurs ?**

*Ben il y en a beaucoup qui ne me connaissent pas tu vois. Tu vois il y a beaucoup de jeunes. Alors peut-être vu que c'est quand même un petit monde, ils savent que j'ai vaguement joué il y a longtemps. Mais en principe ils ne me connaissent pas non...*

**Bon c'était il n'y a pas si longtemps quand même (sourire)...**

*Ouais mais tu vois des gars de 18 ans... Mais les gens vont pas me faire plus de confidences. Alors peut-être un premier contact plus facile, s'ils savent que j'ai joué. C'est souvent ce qu'on reprochait... enfin nous quand on jouait, souvent tu te faisais critiquer par quelqu'un qui a jamais joué, alors le réflexe c'est de dire : « Qu'est-ce qu'il me critique il a jamais joué ? » tu vois ? Donc là c'est un argument que les gens peuvent pas tellement avoir. Donc peut-être que ça passe un petit peu mieux. Mais j'ai pas plus de scoops parce que j'connais... C'est pas ça qui va me faire écrire des bons articles tu vois... (Bruno – confirmé, partiel, seul)*

Davantage qu'une dénégation, Bruno semble même exprimer un processus de dénigrement de son capital sportif. Cette entreprise de déclasser débute par une onomatopée dédaigneuse – « pfff... » – renseignant d'emblée sur la valeur attribuée à son bagage sportif. Elle se poursuit ensuite par une relativisation de sa carrière – avoir « vaguement joué il y a longtemps » –, alors que son parcours se compose de 15 saisons en LN et que « seulement » cinq années séparent sa sortie de la LN du moment de l'entretien. Son discours pourrait également renvoyer à une forme de déception par rapport aux attentes liées à ce que son capital sportif était supposé lui apporter.

En définitive, la même structure discursive se retrouve chez les individus insérés dans le « milieu » : celle de reconnaître d'abord la légitimité « naturelle » procurée par le capital sportif, avant d'exprimer rapidement une distance avec cette ressource, puis la volonté de tirer la

légitimité de facteurs externes. Dans un premier temps, un capital sportif élevé permet d'accéder plus facilement à des postes au sein du « milieu » (cf. graphique 7.2, p. 386) en donnant notamment accès à des réseaux (cf. tableau 7.2, p. 389). De surcroît, son volume revêt une importance pour décrocher des postes situés dans le haut de la structure sociale (cf. tableau 7.7, p. 391 ; tableau 7.9, p. 392 ; graphique 7.5, p. 395) au sein du « milieu », mais également en dehors. Toutefois, dans un deuxième temps, après avoir décroché l'emploi, le capital sportif ne semble pas constituer une propriété si rare au sein du « milieu » – ou dit autrement, être l'élément qui fait la différence – ouvrant ainsi davantage la voie à la valorisation d'autres ressources.

Cette modalité de discours semble en outre renvoyer plus largement à une recherche de légitimité personnelle ou individuelle, c'est-à-dire au fait d'exister en tant qu'individu, de se singulariser après avoir endossé une identité communautaire. Cette dynamique semble, avec une certaine logique, s'inverser avec les individus qui sortent du secteur du hockey.

### > **Une reproduction des modèles de gestion sportive hors du « milieu »**

Comme pour rappeler d'où ils viennent, et prolonger explicitement leur attachement à la pratique, les individus insérés hors du « milieu » ont quant à eux davantage insisté sur l'importance des compétences acquises durant leur expérience sportive. Si ces liens ont été déclinés dans plusieurs dimensions de leur activité, ils ont surtout émergé au travers des récits portant sur leurs nouveaux rapports de travail.

En tentant de reproduire les modèles de gestion auxquels ils ont été eux-mêmes confrontés durant leur carrière (cf. chapitre 4, p. 216-241), les individus insérés hors du « milieu » expriment en effet un lien plus direct avec le hockey. Afin d'observer plus finement les transferts évoqués, différents contextes professionnels sont explorés : trois secteurs techniques ou manuels (électricité/télécommunication, construction, manutention) et trois secteurs de service (auto-école, hôtellerie, banque) ; autrement dit, différents contextes d'actualisation des dispositions<sup>201</sup> acquises au sein de l'espace du hockey.

Interrogés sur leur quotidien au travail, les individus insérés dans des métiers techniques évacuent rapidement la spécificité et la complexité de leur activité afin de souligner plus largement les rapports de travail qu'ils entretiennent avec leurs collègues. Ces relations semblent structurées à partir d'un modèle d'interactions intériorisé durant leur expérience de la LN :

*Mon boulot c'est assez technique, le développement du réseau de la fibre optique, il y avait pas mal à apprendre au début... Mais c'est surtout au niveau de ma manière de travailler, du fait d'avoir été dans un groupe, tu dois tirer le maximum de tes coéquipiers de la ligne, tu dois y arriver. Au boulot c'est la même chose, tu dois arriver à créer cette atmosphère, cette ambiance et il y a rien qui te fait peur au boulot. Tu te sers de tes expériences au hockey. Et maintenant que je suis chef de l'unité, je dois aussi gérer des gars, et je les gère un peu à la manière du hockey. Et ils ont pas l'air d'être malheureux et ils bossent comme j'ai envie qu'ils bossent. (Bob – confirmé, sans occup., seul)*

En comparaison du discours tenu par les individus travaillant encore dans le « milieu », la structure discursive est ainsi renversée. Si le joueur insiste d'abord sur le caractère technique de son emploi – c'est-à-dire ce qui lui permet de se distinguer du « milieu » –, cette dimension est ensuite reléguée au profit des rapports de travail et des liens avec le hockey qui apparaissent plus importants. Occupant un poste à responsabilités – une situation fréquemment rencontrée parmi les joueurs « confirmés » et « élites » – Bob gère ses subordonnés « comme une équipe » et

---

<sup>201</sup> Dans ses *portraits sociologiques* (2002), B. Lahire rappelle que la disposition n'est pas une compétence, au sens d'une ressource, puisqu'à la différence d'une compétence, elle est « un penchant, une inclination, une propension » pouvant s'accompagner d'appétence ou de dégoût. Si les dispositions intériorisées peuvent constituer ou être reconnues dans certaines configurations comme une compétence, cela n'est donc pas obligatoire.



développe la conviction que ce modèle est efficient puisqu'il lui permet de surmonter les obstacles rencontrés. Ces références à l'« équipe » et à sa gestion se retrouvent également dans le discours d'Arnaud<sup>202</sup>, qui l'adosse qui plus est à la dimension agonistique structurant l'espace sportif :

*Ma compétition je l'ai avec mon entreprise. J'en ai besoin d'une façon ou d'une autre. D'avoir des défis, d'être offensif sur le marché... C'est la compèt... Alors ouais là on est bien, mais faut faire gaffe, parce que je gère l'entreprise comme je gérais un club. Mes employés comme j'aimerais être géré par un entraîneur. Celui qui ne veut pas me suivre il fait deux minutes et il est loin. Et ceux qui veulent... ben après il faut arriver à mettre les gens à la bonne place, où ils sont performants. Jouer avec les caractères des gens. Tu sais c'est passionnant. Et puis c'est vraiment une équipe. Alors j'ai pas envie de monter beaucoup plus grand. Parce qu'après je perds... j'aime gérer. C'est comme une équipe, vraiment. (Arnaud – confirmé, partiel, couple)*

Afin d'avoir du succès, le patron d'entreprise doit, à l'instar d'un entraîneur, savoir « mettre les gens à la bonne place », trouver le rôle de chacun (voir aussi encadré 7.21). Ces compétences prêtées à l'entraîneur de hockey ne semblent pourtant pas nécessairement propres à ce dernier. Il y a là une forme d'essentialisation des qualités associées aux façons de faire du « milieu », alors que ce modèle de gestion est plutôt répandu dans les théories managériales.

#### **ENCADRÉ 7.21**

##### **Est-ce qu'on apprend des choses dans une carrière de hockey ?**

*Ouais je pense que c'est la meilleure école de la vie. T'apprends que seul tu fais rien et puis quand on est 20 à faire la même chose, il y a les résultats. Là dans mon travail (moniteur d'auto-école) ça reste de la gestion de gens, comme dans le hockey. C'est toujours la même chose... Moi je gère des gens, je dois gérer les émotions parce que tout le monde est différent. Et le hockey c'est ça hein... t'as 20 gars différents et le meilleur entraîneur c'est celui qui arrive à gérer 20 mecs. Celui qui veut mettre 20 mecs dans le même moule... c'est souvent voué à l'échec... Je l'ai vu avec les entraîneurs... en bien et pas bien.*

##### **Donc tu as appris à t'adapter ?**

*Ben il y a que ça hein... Tu dois t'adapter à la personne et les fois où tu t'adaptes pas ben tu vas dans le mur. Dans le boulot je vois que quand je veux que le gars il fasse comme je veux, ben s'il est pas capable, il faut pas continuer à pousser.*

##### **Et ça c'est un transfert que tu peux faire de ta précédente carrière ?**

*Ah oui ! C'est se rendre compte que les meilleurs c'est ceux qui arrivent à comprendre qui sait quoi faire. Au hockey moi j'ai toujours vu ça. Celui qui sait utiliser les joueurs au bon endroit, c'est bien. Je crois que dans tous les métiers c'est la même chose hein. Si tu sais utiliser les gens au bon endroit, si tu les fais travailler de la bonne manière, les résultats sont bien. Mais si tu travailles tous la même chose... (Boris – confirmé, sans occup., seul)*

Si l'expérience de la LN est une nouvelle fois associée à une « école de vie », la naturalisation des compétences associées à l'entraîneur de hockey semble cette fois nuancée par Boris, qui sélectionne ce qu'il juge pertinent dans les comportements rencontrés. Il semble toutefois contredire ce qu'il met en avant quelques minutes plus tard dans l'entretien, lorsqu'il mentionne qu'« un hockeyeur il peut compter que sur lui à la base, et donc maintenant je compte que sur moi

---

<sup>202</sup> Le cas d'Arnaud est un peu ambigu, car il est actif dans la construction de patinoires. Nous avons choisi de l'évoquer dans les deux catégories (dans et hors « milieu ») car le type de construction le rapproche évidemment du monde du hockey, mais dans le même temps la dimension technique et spécifique de son activité l'en éloigne.

*pour vivre* ». Boris semble ainsi essentialiser les valeurs du hockey à sa guise, en faisant tour à tour l'apologie du travail en équipe ou de la carrière individuelle.

Cette ambivalence entre processus de naturalisation et travail de sélection se retrouve dans le témoignage d'Arthur qui – tout en rappelant que « *(son) diplôme de commerce ne (lui) sert à rien du tout dans (son) travail* » – essentialise dans un premier temps les valeurs du hockey alors que soigner les contacts entretenus avec le personnel ou le client est à la base de toute relation de service :

*Les relations avec tes coéquipiers c'est un petit peu la même chose qu'à l'hôtel... T'as des joueurs, t'as un capitaine... t'as un propriétaire et tu dois donner le meilleur. Tu dois faire tout pour que ton club gagne et c'est la même chose à l'hôtel, tu dois faire tout pour que la femme de chambre nettoie bien ta chambre, parce qu'autrement le client il vient pas. Parce qu'il va prendre une photo s'il y a un poil et la mettre sur internet... Il y a quand même une relation pour moi qui est assez importante et que le hockey t'a aidée à développer... (Arthur – élite, sans occup., famille)*

Selon P. Bourdieu, les dispositions acquises par socialisation perdurent dans le temps et traduisent un phénomène d'*hystérésis*. Autrement dit, l'individu qui se retrouve dans un nouvel espace social ou un espace en évolution – engendrant un changement de statut ou de position sociale –, tendrait à conserver, en partie ou pendant un certain temps, ses dispositions initiales, même s'il convient de prendre en compte les contextes d'action dans lesquels vont s'actualiser ou non ses dispositions (Lahire, 2002). Par ailleurs cette « permanence » des dispositions peut mener à des situations d'inadaptation temporaire ou durable aux nouvelles conditions de l'espace social investi. Pour illustrer cette situation, P. Bourdieu (1984) fait référence au personnage de Don Quichotte, un héros aux valeurs chevaleresques, qui évolue dans un monde où la chevalerie a pourtant cessé d'exister. Plus récemment, l'auteur mentionne dans *Le Bal des célibataires* (2002) les dispositions matrimoniales des paysans du Béarn, acquises dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle et devenues désuètes dans la seconde moitié du siècle. L'incapacité des paysans à s'adapter aux nouvelles conditions en vigueur serait un élément contribuant à expliquer le célibat des paysans. Adopter le bon comportement et les nouveaux codes du jeu s'apprend et le degré d'adaptation semble ainsi dépendre des modalités de socialisation mais également des contextes professionnels pénétrés. Arthur, qui occupe une position de gérant dans un hôtel – il a repris l'établissement de ses parents – semble devoir réprimer et ajuster certaines dispositions liées à son passé de hockeyeur :

*Je dois chapeauter une trentaine de personnes dans trois secteurs, au niveau réception, hébergement et cuisine. Et tu dois être là pour chaque problème. Et tu dois manager aussi... Ce qui est dur si tu veux c'est pas tout ce qui est aspect bureau, c'est tout ce qui est aspect relationnel avec les employés, parce que toutes ces années-là (il montre sa carrière sportive sur le calendrier) si tu veux moi j'ai été confronté à des entraîneurs qui te traitaient comme de la merde, comme rien du tout, et tout d'un coup, toi tu peux pas reproduire ça au niveau travail ! Tu vois tu peux pas dire à tes employés : « Tu te fous de moi ? T'es qu'une merde ! Tu travailles comme une merde ! » Là c'est vraiment le jour et la nuit et tu dois vraiment apprendre ça et c'est ce que je suis encore en train d'apprendre après 4 ans et franchement c'est pas toujours facile de s'adapter ! (Arthur)*

Au-delà des valeurs « éducatives » du hockey érigé en « école de vie », on a là plutôt affaire à une « école de l'humiliation ». Il y a donc un travail de sélection des aspects de la culture du hockey qui doit être réalisé afin d'adapter les pratiques qui sont transposables. La longue socialisation sportive d'Arthur (21 saisons au sein de la LN) – qui plus est relativement exclusive puisqu'il n'a pas été engagé parallèlement –, se ressent dans l'expression de sa difficulté à adapter son comportement à son nouveau rôle, même après plusieurs années d'expérience. Cette durabilité des dispositions acquises dans le milieu du hockey apparaît encombrante dans celui de l'hôtellerie où, selon l'ex-joueur « *on a affaire à des personnes avec qui il faut parfois expliquer les choses gentiment* », mais aussi à « *des personnes qui ont des tâches très différentes (...) ça n'a rien à voir avec le hockey où tu peux avoir le même discours pour tout le monde* ». Le secteur professionnel réinvesti, semble ainsi avoir une influence directe sur le degré d'ajustement à entreprendre.

Dans le contexte professionnel bancaire, l'expérience relayée par Alan (encadré 7.22) – qui occupe à l'instar d'Arthur une fonction dirigeante – illustre également un phénomène d'hystérésis, mais indique surtout que les dispositions « ont des propriétés ontologiques différentes de celles de leurs actualisations événementielles » (Kaufmann, 1999, p. 433). Autrement dit, les manières de faire, de dire, de penser importées du hockey n'auront pas le « même accueil » en fonction du contexte professionnel.

#### ENCADRÉ 7.22

Tu penses qu'il peut y avoir un transfert ?

*Oui ! Evidemment... Et même mot pour mot. Dans mon travail d'aujourd'hui, mon dernier input si tu veux, mon dernier coaching par rapport à mon équipe c'est tout simplement : « Si tu shoot pas, tu marques pas ! »*

Ah carrément ! Littéralement...

*Littéralement ouais ! Après j'ai traduit ça par « You shoot, you score ! » Parce qu'après on est dans une industrie de vente si tu veux, donc pour moi « You shoot, you score », ça veut dire qu'on doit être offensifs, c'est-à-dire que si tu ne contactes pas tes clients, si tu ne prends pas le téléphone, si t'attends juste là assis à ton bureau, tu vas pas te donner la chance de réaliser tes objectifs de vente. Tu ne vas pas te donner la chance de scorer, tu vois ? Donc moi j'utilise ça, mais tous les jours aujourd'hui... dans le coaching et le management... Comme si je l'avais intériorisé d'une certaine manière...*

Tu penses que t'as acquis cela pendant tes années de hockey ?

*Ah mais bien sûr ! Encore une fois littéralement j'leur dis, parce qu'ils savent que j'ai cette image de hockeyeur sportif, je leur dis : « À l'époque j'avais un entraîneur canadien qui disait toujours les « asti de oui mais... », ceux qui ont toujours des excuses tu sais... « T'as pas atteint tes objectifs », « Oui mais... ». J'leur dis : « C'est bon tes excuses j'les ai déjà entendues, moi j'te demande de faire ça, alors tu te donnes les moyens de faire ça ! ». Après les excuses voilà... Non pour moi aujourd'hui la meilleure école de management et de coaching, c'est le hockey, c'est clair. À la fin quand t'as fait du sport, quand t'as fait du hockey, t'as toujours aimé gagner alors pour moi gagner maintenant c'est faire du business. (Alan – précaire, études, couple)*

Les dispositions intériorisées d'Alan semblent constituer un atout pour diriger dans un milieu devenu, avec l'introduction des logiques marchandes, une activité de prestation de services exercée par des commerciaux (Brun-Hurtado, 2005), même si ces logiques semblent désormais également toucher le milieu hôtelier<sup>203</sup> (Monchatre, 2011). Si Alan s'appuie sur des dispositions intériorisées, ces dernières apparaissent de plus incorporées, et soutiennent l'actualisation de ses dispositions et sa manière de diriger :

*Moi ce qui me définit, quand je vois l'image qu'ont de moi les collègues, parce qu'ils savent que j'ai fait du hockey, mais aussi du ski freeride ou du kitesurf... J crois pas que... en tout cas par rapport aux collègues, j'ai pas l'image du directeur de banque guindé, même si je dois porter la cravate, tu vois le mec qui est dans son truc... Mais j'ai plutôt l'image de quelqu'un de... ouais qui est sportif, qui aime les sports un petit peu extrêmes. (Alan)*

Même si le parcours de Charly au sein de la LN est plus bref – il y reste seulement 2 saisons –, son passage semble toutefois, selon les dires du joueur, l'avoir « marqué au fer rouge » et constituer « encore une drogue ». Après avoir connu une période compliquée à la sortie de la LN, ce malaise prend fin lorsqu'il honore ses obligations militaires, qu'il avait préalablement repoussées :

<sup>203</sup> Notre intention n'est en effet pas de tenir des propos généralisant les secteurs d'activité et de soutenir que le milieu bancaire serait plus « accueillant » que celui de l'hôtellerie pour l'« habitus de hockeyeur ». Notre rôle est de rapporter les récits portant sur les expériences individuelles du travail.

*Après une année de flottement, c'est là que je m'engage à l'armée. C'est là où je maîtrise de nouveau mon sujet, où tout le monde est content de moi, où tout va bien. Et j'aime bien, ça me plaît, ça me rappelle un peu le hockey, cet esprit de groupe, surtout dans l'armée où je suis, s'il y en a un qui tombe, y'a tout le monde qui tombe, c'est pareil dans le hockey. Donc ça me remet dedans, ça me tire un peu vers le haut, j'suis content. (Charly – recalé, sans occup. maison)*

Avant de s'insérer dans une nouvelle activité professionnelle, il semble donc avoir pu prolonger l'actualisation de ses dispositions acquises durant son expérience sportive dans un contexte « proche » et valorisant. Par la suite, contrairement aux exemples d'Arthur et Alan, Charly occupe une position hiérarchique moins élevée dans la structure de l'organisation. Travaillant pour une grande entreprise d'ameublement dans le secteur de la manutention, ses dispositions ne semblent cette fois pas vraiment en adéquation avec sa position et le milieu professionnel fréquenté :

*Par contre dans mon job maintenant c'est pas du tout le même registre. Tu peux pas parler la même chose qu'au hockey quand tu demandes quelque chose à quelqu'un. Pareil tu peux pas leur parler comme tu parles à un mec de l'armée, genre « Tu fermes ta gueule et c'est comme ça » ou « Je te demande pas de réfléchir, fais-le... » D'ailleurs j'ai eu quelques soucis... Parce que je suis encore en mode hockey/armée... En fait moi je fais de la gestion et moi ce que je comprends pas... C'est ça qui me casse les couilles dans la vie civile... C'est que t'as toujours les « Fucking oui mais... », « Oui mais pourquoi ça ? Pourquoi lui ? » Et ça je supporte pas ! « Je te demande pas quelque chose de compliqué, je te demande pas de réfléchir ou de comprendre pourquoi, je te demande juste de faire ça... » Des fois je t'avouerais qu'heureusement que c'est pas à l'armée parce qu'il y en a qui auraient pris un gros coup de pied au cul ou un poing dans la gueule juste pour un putain de « Oui mais... » Donc des fois je suis énormément sur ma retenue parce que certains j'ai envie de les secouer ou de les dégager en leur disant : « T'as rien à foutre ici ! ». C'est con à dire, c'est méchant, mais ils servent à rien ! Mais ouais faut que je manage moins comme un hockeyeur ou un militaire et plus comme un civil... (Charly)*

L'exemple de Charly illustre l'hystérésis des dispositions et leurs réceptions différenciées en fonction des contextes. Si le milieu de l'armée semble mieux convenir à sa manière de fonctionner, il éprouve par la suite des difficultés à s'adapter à de nouvelles exigences professionnelles et rapports de travail. La permanence de l'« habitus de hockeyeur » et les dispositions qui l'accompagnent pourraient ainsi perdurer et être parfois en inadéquation selon l'espace professionnel fréquenté. Le même élément de langage qu'Alan – le « Oui mais... » annonçant la formulation d'une excuse justificatrice – est repris par Charly et semble ainsi faire partie d'un discours intériorisé repris de la *doxa*. Ce style particulier de gestion distillé par les entraîneurs de hockey influence les individus, qui semblent par la suite moins « disposés » à accepter des excuses ou la remise en question de consignes.

Au final, on relève donc une forme de paradoxe lié à l'influence des contextes professionnels pénétrés. Ceux qui sortent du « milieu » entretiennent le discours de la continuité et opèrent une sorte d'enchantement de trajectoires qui s'éloignent objectivement du hockey alors que ceux qui restent ont un discours de légitimation de leur position. Les exclus se légitiment par le hockey dans des secteurs professionnels très éloignés de ce sport. Ceux qui restent dans le « milieu » se légitiment en revanche à partir de compétences externes au hockey. Il y a donc au final une forme d'équilibre entre ceux dont le lien avec le hockey est plus visible, et ceux qui ressentent le besoin de l'exprimer.

## Conclusion

Les données montrent qu'une prise en compte différenciée des expériences des individus, tout comme des contextes professionnels occupés, est nécessaire à une compréhension fine des transitions professionnelles et des potentiels processus de « reconversion ». Cette démarche permet d'observer que la population des joueurs de LN est inégalement disposée pour appréhender cette transition, en fonction notamment du type de carrière accompli et de la période à laquelle elle s'est déroulée. Si un capital sportif élevé donne accès à des postes au sein du « milieu », et semble également plus largement reconnu sur le marché du travail extra sportif, les individus qui en possèdent moins connaissent plus de difficultés et sont davantage dépendants d'autres ressources pour réussir leur transition. Le capital sportif semble également avoir un rendement différent en fonction des cohortes, avec une érosion marquée de sa « conversion » en « capital social local » au fil des générations, au profit de son cumul avec d'autres ressources.

Parallèlement, une analyse davantage centrée sur l'activité de travail permet de rendre compte des croyances portant sur sa « conversion » en capital culturel, autrement dit sur le transfert d'un sentiment de compétences associé au passé sportif. Ces croyances se déclinent différemment selon le type de secteur professionnel réinvesti d'une part – avec une mention des transferts réalisés et des discours de légitimation par le hockey plus effacés pour les joueurs qui ont eu une carrière reconnue et/ou qui travaillent à proximité du « milieu » –, et selon les générations d'autre part, avec le sentiment de développer des compétences relationnelles plus « horizontales » pour les joueurs issus de (A), respectivement plus « verticales » – au sens d'une capacité à respecter les injonctions d'une hiérarchie – pour les joueurs issus de (C).

Par ailleurs, les travaux traitant de la « reconversion » portent sur plusieurs dimensions du phénomène qui ne sont pas toujours clairement identifiées. Se « reconvertir » équivaut pour certains à « changer d'emploi » dans un secteur différent, ce qui n'implique pas nécessairement un changement de rapport au travail. Dans l'exercice de la nouvelle activité, les individus peuvent toujours adhérer à un certain nombre de pratiques et de valeurs, notamment aux valeurs « éducatives » du hockey. D'un point de vue objectif, les joueurs qui travaillent en dehors du secteur du hockey effectuent ainsi une reconversion professionnelle. Nous pensons toutefois que ces manières durables de faire, d'être, de penser, associées à un habitus forgé au sein de l'espace précédemment occupé, traduisent une forme de maintien de l'identité professionnelle ou de l'adhésion à l'*illusio* du hockey, en tout cas dans un premier temps. Au regard des expériences des individus insérés hors du « milieu », on peut ainsi postuler que toutes les dimensions de l'adhésion ne sont pas nécessairement rattachées à un espace ou à une pratique – c'est-à-dire à un « support », au sens où les dispositions ne s'actualisent pas nécessairement au sein de l'espace du hockey ou dans l'exercice de la pratique – mais reposent sur des dispositions qui renvoient, dans d'autres contextes, au rapport et à l'expérience du « milieu ». Il y aurait donc une forme de prolongation de l'adhésion au travers de manières d'être, de faire, de penser, durables, indépendamment du secteur professionnel réinvesti. On peut, autrement dit, endosser le costume de directeur d'hôtel ou de banque, de moniteur d'auto-école, ou être actif dans la construction, la mise en place d'un réseau de communication ou en tant que manutentionnaire, et donner encore l'impression – ou avoir le sentiment – de se comporter, partiellement ou temporairement, comme un hockeyeur. Certains peuvent tout de même mobiliser une diversité de registres, mais d'autres sont plus exclusifs et pensent leur nouvel environnement professionnel comme une équipe, en l'érigeant en modèle de référence. S'ils se rendent parfois compte que ce modèle n'est pas ajusté, ils l'adaptent, mais ne modifient pas pour autant leurs croyances. Il y a des adaptations pragmatiques – en ne disant pas : « *t'es une merde* » – mais ces dernières ne changent rien aux représentations. L'ancrage de leurs perceptions est d'autant plus marqué qu'elles sont de surcroît adoptées par un certain nombre d'employeurs. Il y a une croyance

collectivement partagée que d'avoir été à haut niveau donne des compétences particulières. Cela peut fonctionner dans certains cas, mais c'est peut-être juste une illusion, car les autres travailleurs ne sont pas plus ignorants. Cette conviction repose sur une réinterprétation des préceptes ordinaires du monde du travail comme un effet du hockey, et certains regrettent même que les nouveaux espaces investis ne fonctionnent pas selon ses normes. Ces croyances vont avoir des effets, même si elles ne peuvent être qu'une confirmation de fausses représentations. En outre, il s'agit de ne pas tomber dans une surinterprétation en accordant trop d'importance au travail. La nouvelle activité occupée par les individus n'est pas toujours centrale dans l'existence et le prolongement de leur adhésion s'illustre également par ce rapport distancié au travail et parallèlement, par la conservation de liens associatifs, voire affectifs avec le « milieu ».

Au final, appréhender les transitions professionnelles des hockeyeurs par le prisme de l'« emploi » et du « travail » permet de discuter de manière plus complète de la « conversion » du capital sportif – ou plutôt des discours sur la « conversion » de ce dernier – en différentes formes de ressources. À moins que l'employeur puisse directement tirer profit des compétences physiques et techniques des ex-hockeyeurs – ce qui n'est pas exclu –, la « conversion » du capital sportif repose quasi exclusivement sur une économie symbolique.

Une analyse en termes de marché et d'accès à l'emploi permet notamment d'observer les croyances des individus concernant la « conversion » du capital sportif en capital social ; une analyse davantage centrée sur l'activité de travail permet quant à elle de rendre compte principalement des croyances portant sur sa « conversion » en capital culturel, autrement dit sur le transfert d'un sentiment de compétences associé au passé sportif. Si l'accent est mis à chaque fois sur un type de « conversion » et un type d'entrée (emploi ou travail), leur analyse n'est évidemment pas réservée à une approche particulière. La « conversion » du capital sportif en capital social peut par exemple également être mobilisée – et ainsi observée – dans l'exercice de l'activité de travail ; notamment chez un travailleur qui doit pouvoir mobiliser ses réseaux pour exercer son activité. Il en va de même pour la croyance de sa « conversion » en capital culturel qui peut être également observée à l'échelle du marché ; notamment quand, dans un processus d'embauche, l'employé et l'employeur partagent la conviction qu'avoir été hockeyeur donne des qualités particulières.



## CONCLUSION

---

La démarche initiale de ce travail reposait sur l'hypothèse que l'« après-carrière » des hockeyeurs ne pouvait se comprendre sans la prise en compte des étapes qui la précèdent ; à son issue, notre postulat de départ est confirmé, tant cette approche s'est révélée fructueuse pour rendre compte de la diversité et de la complexité des transitions observées.

Le déroulement de l'« après-carrière » et la manière dont elle est vécue renvoient à l'effet différencié de la cohorte d'appartenance et des ressources mobilisables (origine sociale, formation, expérience professionnelle, réseau, capital sportif), mais aussi des événements (blessure, faillite, échec et succès sportifs, naissance, mariage, décès, etc.) qui jalonnent les cheminements individuels.

Selon les individus et les contextes, ces éléments n'ont pas le même poids, n'interviennent pas au même moment de la carrière et se combinent différemment. Certaines récurrences sont néanmoins observables. Ainsi, l'origine sociale n'a par exemple pas le même effet selon les profils de carrière sportive ; la possibilité de convertir le capital sportif en capital social décline au fil des cohortes ou quand les joueurs ne sont plus en activité ; les joueurs qui terminent leur carrière sur blessure semblent incités à rester dans le « milieu » quel que soit leur profil. Afin de rendre compte de manière synthétique et intelligible des conclusions de notre travail, nous allons cette fois partir des positions occupées par les hockeyeurs après leur carrière en les éclairant avec les expériences et les événements de leur parcours.

### > *Un modèle d'analyse articulé autour de l'influence du capital sportif*

De manière objectivée, l'analyse des positions occupées à la sortie de la carrière permet de distinguer les individus qui continuent d'évoluer professionnellement dans le « milieu » de ceux qui le quittent, puis au sein de ces deux catégories, ceux qui occupent une position valorisée de ceux qui sont engagés dans une position plus périphérique ; de façon subjective, ceux qui conservent une forte adhésion ou croyance dans l'*illusio* et la *doxa* du hockey de ceux qui s'en distancient.

Si plusieurs facteurs contribuent à expliquer l'« après-carrière » des hockeyeurs, le profil de carrière sportive (cf. chapitre 4, p. 176-180) – qui renvoie plus largement à un volume de capital sportif, même si cette propriété ne fonctionne comme un capital qu'à condition d'être reconnue<sup>204</sup> – apparaît comme une variable très structurante des transitions professionnelles et du rapport à la croyance. Autrement dit, bien que les ressources sportives n'agissent jamais seules et jamais indépendamment d'un ensemble de conditions structurelles et conjoncturelles, le devenir des joueurs – globalement plutôt favorable – est largement fonction de la position atteinte au sein de la LN.

D'une part, un volume élevé de capital sportif encourage une prolongation de la carrière au sein du « milieu »<sup>205</sup> et donne accès à des postes valorisés dans la hiérarchie sportive, tout en permettant également d'atteindre des positions dans le haut de la structure sociale en dehors du « milieu » (cf. chapitre 7, p. 390-396). D'autre part, une carrière durable et reconnue semble

---

<sup>204</sup> « Le pouvoir symbolique comme pouvoir de constituer le donné par l'énonciation, de faire voir et de faire croire, de confirmer ou de transformer la vision du monde et, par là, l'action sur le monde, donc le monde, pouvoir quasi magique qui permet d'obtenir l'équivalent de ce qui est obtenu par la force (physique ou économique) grâce à l'effet spécifique de mobilisation, ne s'exerce que s'il est *reconnu*, c'est-à-dire méconnu comme arbitraire » (Bourdieu, 1977b, p. 410).

<sup>205</sup> Pour rappel, 3,5% des joueurs « recalés », 14,9% des « précaires », 38,8% des « confirmés » et 54,3% des « élites » s'insèrent dans le milieu du hockey après leur carrière sportive.



également nourrir chez les individus un sentiment d'accomplissement et favoriser une prise de distance avec la *doxa* et l'*illusio* du hockey ; les deux phénomènes se renforcent mutuellement puisque l'occupation d'un poste valorisé les rend probablement plus à même de transposer leur engagement dans leur nouveau secteur d'activité, et, de là, d'alimenter un processus de distanciation. Cela pourrait paraître paradoxal, mais c'est peut-être le luxe des nantis de pouvoir se distancier ou alors se distancient-ils pour éviter une désillusion ? Autrement dit, prendre de la distance reviendrait ainsi à ne pas entrer dans un processus pouvant « mettre cruellement en relief la désillusion pouvant s'emparer de ceux qui ont trop présumé de leur aptitude à se maintenir effectivement à la hauteur de leur idéal » (Durand, 2011, p. 6). Moins en mesure de maintenir l'*illusio*, c'est-à-dire de prolonger la situation où « les structures incorporées et les structures objectives sont en accord » (Bourdieu, 1994, p. 156), ces joueurs font preuve de réflexivité en anticipant subjectivement un déclassement objectif.

Pour appréhender de façon systématique les effets du capital sportif sur les carrières, nous avons observé la conformité et les décalages entre ses effets attendus et ses effets observés à deux niveaux (position occupée et rapport à la croyance). En tenant compte du secteur d'activité investi (dans ou hors du « milieu »), nous avons réparti les joueurs dans les catégories selon une modalité de distribution conforme à l'effet attendu du volume de capital sportif sur la position occupée (valorisée ou périphérique) et sur le rapport à la croyance (forte adhésion ou distance avec l'*illusio*) ; autrement dit, nous avons placé les joueurs « élites » et « confirmés » dans la catégorie des postes valorisés et parmi les individus plus distants de l'*illusio*, et les joueurs « précaires » et « recalés » dans celle des postes périphériques et parmi les individus conservant une plus forte adhésion (illustration c.1).

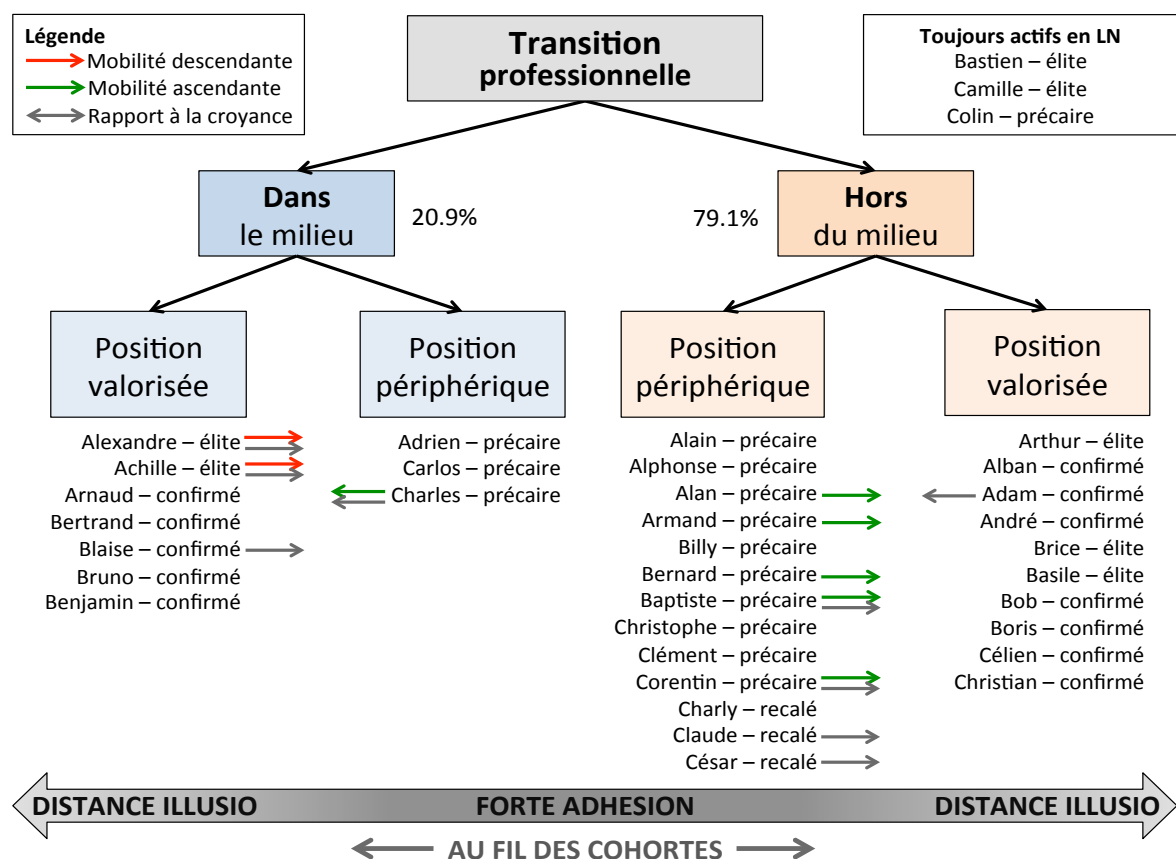


Illustration c.1: Modèle d'analyse des transitions généralisé autour de l'effet du capital sportif

Exemple de lecture : Alexandre connaît une mobilité descendante puisque malgré son statut de joueur « élite » il occupe une position périphérique, et dans le même temps conserve une forte adhésion à l'*illusio*.

La distribution proposée – selon l’hypothèse que le capital joue un rôle structurant – renvoie à une certaine « inertie » – et donc à une certaine force du modèle – dans la mesure où peu de joueurs ont une « trajectoire » (mobilité de position) ou une « carrière morale » (rapport à la croyance) divergentes par rapport à l’effet attendu de leur capital sportif. Les cas divergents par rapport à la « trajectoire » attendue (7 sur 33) sont indiqués par une flèche rouge (mobilité descendante) ou verte (mobilité ascendante); les cas divergents par rapport à la « carrière morale » attendue (9 sur 33) sont indiqués par une flèche grise (rapport à la croyance).

La distribution des joueurs interviewés ne doit pas faire oublier que le modèle proposé repose à l’origine sur des données quantitatives. Avec près d’un joueur interrogé par entretien sur trois (10 sur 33 joueurs étant sortis de la LN) travaillant dans le milieu du hockey (illustration c.1), la proportion d’individus qui « jouent les prolongations » est surreprésentée puisque le décompte total des joueurs interrogés par questionnaire indique qu’environ un joueur sur cinq (20,9%) reste dans le « milieu » après sa carrière sportive (cf. chapitre 7, p. 413). L’articulation des méthodes a ainsi permis de creuser qualitativement certains types de transition tout en étant en mesure de les situer dans le paysage de l’ « après-carrière » des hockeyeurs.

Les cas s’écartant de la distribution proposée, mais également la manière brute de présenter les résultats, invitent à enrichir et nuancer les hypothèses formulées en intégrant à l’analyse d’autres variables explicatives et plus largement les expériences des individus. Cet approfondissement permet notamment d’expliquer ce qui différencie les joueurs au bénéfice d’une carrière reconnue, qui restent dans le « milieu », de ceux qui le quittent, ou dans quelle mesure, à l’aune de la grille de lecture proposée, certains individus n’ont pas la trajectoire ou la carrière morale à laquelle on peut s’attendre.

Conjointement à la forte influence du profil de carrière sportive sur les trajectoires professionnelles, le déroulement des transitions et la manière dont elles sont vécues dépendent plus largement des configurations dans lesquelles les parcours se sont développés (illustration c.2).

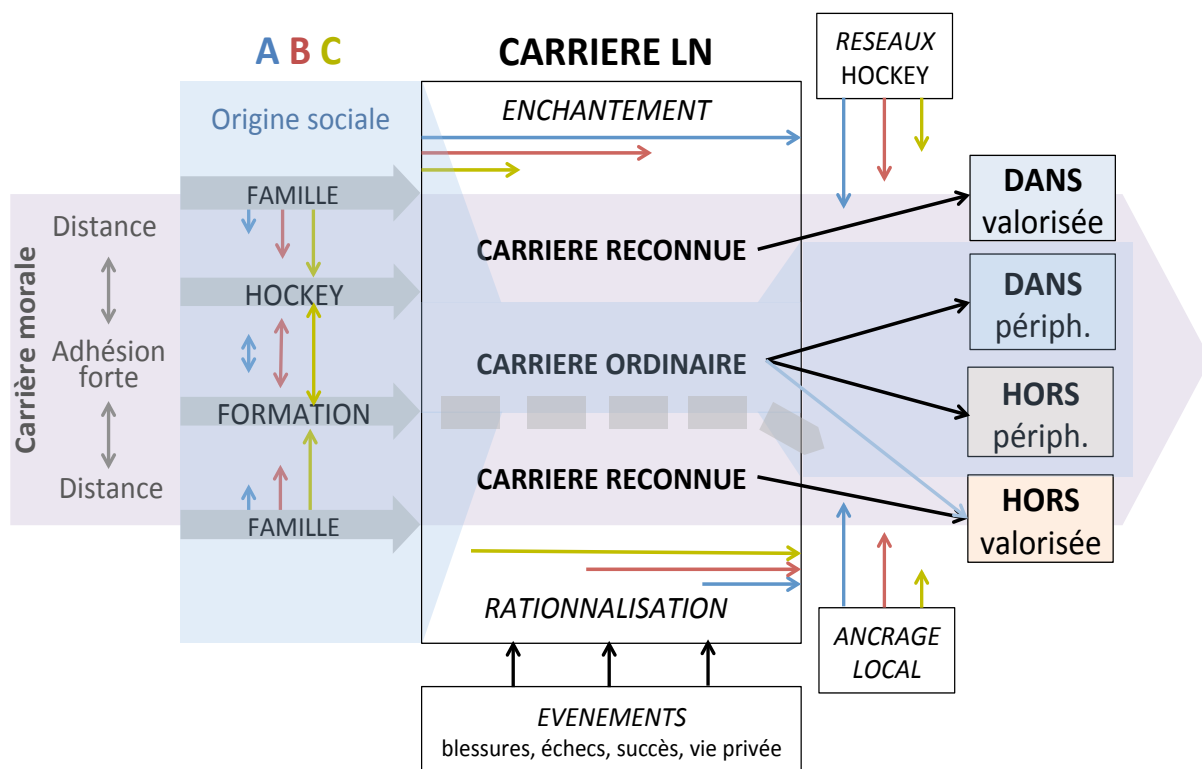


Illustration c.2 : Modèle d’analyse longitudinale et contextualisé des transitions

Il s'agit, autrement dit, d'intégrer au modèle d'analyse, en les contextualisant, les cheminements individuels menant aux différentes positions occupées après la carrière et aux différents degrés de croyance ou d'adhésion à l'*illusio* du hockey.

Le modèle d'analyse affiné souligne la force de l'institution sportive qui réduit l'influence de l'origine sociale pendant la carrière, alors que l'effet est plus marqué à la sortie, en particulier pour les joueurs qui ne sont pas au bénéfice d'une carrière durable et reconnue<sup>206</sup>. Une origine favorisée, tout comme un niveau de formation élevé, permettent en revanche à certains joueurs ayant connu une carrière ordinaire – c'est-à-dire les joueurs « précaires » ou « recalés » – d'accéder à des postes valorisés en dehors du milieu du hockey. Par ailleurs, bien qu'une représentation schématique renvoie à une simplification, les joueurs qui ont eu une carrière plus reconnue semblent davantage en mesure de prendre du recul avec l'*illusio* du hockey, en particulier en fin de carrière. Autrement dit, avoir été « dominant » donnerait une capacité de distanciation supérieure. Enfin, on peut également relever des effets de cohorte avec au fil des générations : premièrement, davantage d'interférences entre le hockey et le parcours de formation, et une implication plus marquée des parents ; deuxièmement, un affaiblissement de l'enchantement durant la carrière qui semble en correspondance avec un processus de rationalisation de l'engagement ; et troisièmement, une érosion de l'influence de l'ancrage local dans la phase de transition. Ayant souvent quitté tôt leur région d'origine, moins ancrés dans le tissu social et économique local, les joueurs ont davantage circulé et moins développé d'attaches avec la « famille hockey »<sup>207</sup>. Les réseaux du hockey fonctionnent toujours mais sont moins efficaces<sup>208</sup>. Contrairement à leurs aînés, les joueurs des générations les plus récentes ne peuvent pas autant s'appuyer sur leur ancrage local pour réaliser leur transition professionnelle.

---

<sup>206</sup> Pour les joueurs « confirmés » et « élites », la reconnaissance symbolique du « capital sportif » écrase l'influence de l'origine sociale (cf. tableau 7.7, p. 391) et même durablement (cf. tableau 7.9, p. 392 ; graphique 7.5 et 7.6, p. 395-396).

<sup>207</sup> Au fil des cohortes, les cheminements individuels sont marqués par une érosion de l'influence du « local » à différentes étapes de la carrière. Cette dernière est relayée par les logiques d'un marché plus globalisé (Whitson, Gruneau, 2006) mais également à certains moments par les ressources plus importantes des familles, en lien avec un recrutement social plus élitiste de la pratique (chapitre 1). D'emblée, les engagements dans le hockey dépendent moins de la proximité de l'offre sportive et d'un ancrage local (chapitre 1). L'attitude des familles permet de plus en plus de palier à certaines contingences de l'offre en accordant à leurs enfants la possibilité d'une mobilité géographique accrue. La professionnalisation, la légitimation et la visibilité croissante du hockey renforcent les aspirations et les distancient d'un ancrage local (chapitre 2). Les jeunes espèrent davantage atteindre un niveau de jeu élevé plutôt qu'une équipe en particulier. Auparavant, les joueurs qui n'accédaient pas à la LN via leur club d'origine étaient généralement enrôlés par un club proche géographiquement, alors que l'avènement des agents de joueurs a délocalisé les processus de recrutement et les jeunes n'hésitent plus à quitter précocement leur région d'origine pour rejoindre des structures de formation plus développées (chapitre 3). La mobilité accrue des joueurs durant leur carrière a pour corollaire une diminution du « travail » à temps partiel, et du modèle de vie en couple (chapitre 4). Les témoignages attestent de leur faible ancrage local, en comparaison de leurs aînés qui connaissent les supporters, sortent parfois avec eux (chapitre 5), se font arrêter dans la rue, développent des liens forts, des attaches émotionnelles et affectives avec les organisations et se sentent en conséquence davantage investis pour le club et son devenir au sein d'un collectif local où tout le monde s'observe (chapitre 6). L'ensemble de ces transformations liées à l'érosion de l'influence du « local » a des répercussions sur l'après-carrière et sur les processus de transition en entraînant une diminution de l'efficacité du capital d'autochtonie (chapitre 7).

<sup>208</sup> Pour rappel 54,6% des joueurs issus de (A) ont mobilisé les réseaux du hockey pour décrocher un emploi après leur carrière sportive, contre respectivement 42,8% (B) et 35,8% (C) (cf. tableau 7.3, p. 389).

**> L'effet différencié des origines sociales selon les profils de carrière sportive et le secteur d'insertion**

Les effets des origines sociales ont été identifiés concernant le type de carrière (Forté, Menesson, 2012 ; Lefèvre, 2007) mais pas en lien avec le secteur investi après la carrière sportive. Selon les profils de carrière sportive considérés, un effet différencié de l'origine sociale est observé pour les individus qui restent dans le « milieu » : les « confirmés » et encore plus significativement les « élites » sont d'origine populaire ; en revanche, la quasi totalité des « recalés » et des « précaires » appartiennent aux couches favorisées de la population.

Ces résultats peuvent être interprétés à l'aune des logiques qui sous-tendent la recherche d'une mobilité ascendante propres aux différents profils. D'une part, pour les joueurs « confirmés » et a fortiori pour les « élites », la possibilité de connaître une telle mobilité au sein du « milieu » est quasi nulle. A moins d'être en capacité de sortir du « milieu », pour eux qui ont été au sommet, l'horizon probable est le déclassement. Les joueurs de ce profil qui sortent du « milieu » sont, nonobstant leur origine favorisée, soit marqués très tôt par un double projet se structurant autour du hockey et des études<sup>209</sup> (Adam, Brice, Célien), soit par le sentiment d'une trajectoire ascendante en commençant à travailler (Alban, André, Basile, Bob, Boris) renvoyant à la représentation fortement ancrée chez ces joueurs que le hockey ne constitue pas une activité « sérieuse » (cf. chapitre 5, p. 292-293) et il faut donc en sortir pour espérer une carrière professionnelle valorisante. D'autre part, pour les joueurs « précaires » et « recalés », rester dans le « milieu » renvoie à une forme de valorisation et de reconnaissance, autrement dit à la perception d'une trajectoire ascendante. Cette interprétation étant renforcée par le fait que les « précaires » et « recalés » qui restent dans le « milieu » sont majoritairement issus d'un milieu favorisé et pourraient disposer de ressources pour s'insérer dans d'autres secteurs.

Les joueurs qui ont baigné dans l'univers du hockey croient fortement aux performances qui fonctionnent comme capital symbolique, avoir fait carrière en LN marque les individus et les rend sensibles à cette économie de la reconnaissance et de la valorisation par les positions occupées dans les équipes, les clubs et les fédérations. L'attitude de détachement observée chez les joueurs « confirmés » et « élites » est aussi liée à cette impossibilité de maintenir l'enchantement, les positions occupées comme le capital symbolique ne pouvant guère être plus élevées au sein du hockey. L'horizon attendu correspond à une trajectoire descendante ou en déclin. La probabilité qu'elle soit maintenue est faible et l'ascension est pour eux quasi impossible. En revanche, quand la carrière n'a pas été durable et reconnue, rester dans le milieu local du hockey permet de maintenir la reconnaissance par l'espoir de côtoyer le meilleur niveau bien que les postes occupés soient périphériques. Un joueur qui a occupé une position plus en vue n'a pas « besoin » de ça pour être valorisé. Pour les carrières ordinaires, le déclassement symbolique est plus rapide et plus fort s'ils ne restent pas dans le « milieu » alors que l'« élite de l'élite » n'est que menacée par le temps.

En résumé, les joueurs qui ont eu une carrière reconnue doivent sortir du milieu du hockey pour espérer connaître une mobilité ascendante – et ce sont plus souvent les joueurs d'origine aisée qui en ont les ressources (réseaux, diplômes) –, à l'inverse, pour les joueurs qui ont eu une carrière peu reconnue, ce sont les individus d'origine aisée qui restent dans le « milieu » parce que ces derniers entretiennent l'espoir d'une mobilité ascendante, ou à tout le moins perçu comme telle. Mais c'est aussi parce qu'ils disposent d'un capital sportif moins reconnu que des ressources externes sont nécessaires pour se maintenir dans le « milieu ».

---

<sup>209</sup> En complément de l'influence du « capital sportif », le volume de capital culturel – ici représenté par le niveau de formation – discrimine fortement les trajectoires. Seulement 7.1 % des individus ayant un niveau de formation tertiaire (iscd 5-6) restent dans le « milieu », contre respectivement 17,9 % (iscd 3-4) et 31,1% (iscd 0-2) (cf. graphique 7.10, p. 415).

### > Les effets de cohorte sur les parcours et les transitions

Le modèle d'analyse proposé (cf. illustration c.1) – articulé principalement autour de l'influence du capital sportif, puis nuancé avec celle de l'origine sociale et du niveau de formation –, peut encore être affiné en tenant compte des contextes qui encadrent les parcours et parfois des événements qui viennent les infléchir (cf. illustration c.2). A ce titre, il est utile de rappeler – sous forme d'idéaltype – les principaux éléments qui structurent les parcours des joueurs de chaque cohorte pour chaque type de transition (dans et hors du milieu). Jusqu'à l'entrée en LN, les cheminements des deux groupes sont relativement proches et donc décrits conjointement. Les notes de bas de page se réfèrent aux cas « divergents » par rapport au modèle initial (c1).

Le joueur issu de (A) provient de la classe moyenne inférieure<sup>210</sup>. Ses parents sont assez distants de son éducation (scolaire et sportive), ils offrent un soutien à l'engagement sportif mais n'encouragent pas une carrière dans le hockey. Son parcours scolaire a été peu perturbé par son engagement sportif qui débute relativement tardivement et pour lequel il nourrit des ambitions essentiellement sportives et locales. Le joueur n'a pas changé de club et ne s'est pas attaché précocement les services d'un agent. A la sortie de la scolarité obligatoire, il a appris un métier manuel à partir d'une formation de type CFC.

Le joueur de cette génération qui quitte professionnellement le « milieu » après sa carrière, a joué la plupart du temps pour son club d'origine ou a connu une faible mobilité. Son engagement, qui n'a pas entraîné son exclusion d'autres espaces de socialisation, est vécu sur le mode de la passion et d'un éthos hédoniste au sein d'organisations « paternalistes ». Il a fréquemment travaillé en parallèle du hockey, mais n'a pas vraiment anticipé sa sortie et connaît parfois une période de chômage ou d'inactivité. Il est ancré localement, implanté dans les réseaux locaux<sup>211</sup> et utilise le capital social du hockey pour favoriser sa transition professionnelle. Il s'oriente généralement vers un métier différent de celui qu'il a appris mais pour lequel son ancrage local est considéré comme un atout. Il continue à être durablement dans *l'illusio* après sa sortie, en entretenant un rapport plutôt distancié à son nouveau travail tout en conservant des liens et des engagements bénévoles forts avec le milieu local du hockey. Le contexte local dans lequel il évolue favorise le sentiment d'un « don de soi » et d'un lien indéfectible avec le hockey qui l'incite à rester engagé.

Le joueur issu de cette génération qui reste professionnellement dans le « milieu » a connu davantage de mobilité – dans une zone géographique de proximité –, mais s'est établi durablement dans les clubs qu'il a fréquentés. Son engagement est vécu sur le mode de la passion, mais des sacrifices ont été consentis à des moments clés. Il est ancré localement et reconnu très largement dans les réseaux locaux. Il n'a pas vraiment anticipé sa sortie et compte sur la reconnaissance symbolique de son « capital sportif » pour favoriser sa transition professionnelle au sein du « milieu » dans lequel ses compétences ne sont pas vraiment remises

---

<sup>210</sup> En décalage partiel avec le recrutement social de sa génération, les origines très favorisées d'Alan expliquent sa mobilité ascendante après sa carrière malgré son profil de joueur « précaire ». Après quelques échecs, son père le « reprend en main » et le place à des « endroits stratégiques » professionnellement au moment où, selon ses dires, il commençait à « faire des conneries ». Ce processus de reproduction sociale – il occupera le même poste de directeur de banque que son père – renvoie à la trajectoire stationnaire de ses contemporains identifiés parmi les joueurs « précaires » et d'origine modeste (Alain et Alphonse) qui n'arrivent quant à eux pas à s'extraire de leur condition.

<sup>211</sup> Ce contexte favorisant une forte reconnaissance du capital symbolique local lié au passé sportif explique – en plus d'être comme Alan issu d'une origine favorisée – la trajectoire ascendante d'Armand qui peut, grâce à son implantation locale, accéder à un poste de cadre orienté vers le contact avec les entreprises de la région.

en question<sup>212</sup>. En raison de son ancrage et de l'économie des rappels à son statut d'« ex », il continue à être partiellement dans l'*illusio* après sa sortie<sup>213</sup>.

Le joueur issu de (B) provient de la classe moyenne. Ses parents sont plutôt impliqués dans son parcours scolaire et sportif. Le hockey représente parfois un moyen de pression pour favoriser son implication dans son parcours de formation. La fin de sa scolarité obligatoire a été perturbée par son engagement sportif pour lequel il nourrit des ambitions sportives à l'échelle nationale. Il a généralement appris un métier par une formation de type CFC adaptée aux exigences du hockey et, en l'absence de structures sport-études, a dû rechercher des patrons ou des responsables conciliants.

Le joueur issu de cette génération qui quitte professionnellement le « milieu » a circulé au cours de sa carrière et vécu les tensions entre deux modèles d'organisation. Il se comporte toutefois en respectant plutôt le modèle « artisanal » et « hédoniste » qu'il a connu en début de carrière. Ces tensions ont néanmoins débouché sur une anticipation de la sortie en cours de carrière<sup>214</sup>. Il utilise et entretient le capital social du hockey pendant qu'il est encore en carrière<sup>215</sup> en le cumulant à d'autres ressources (diplômes et expériences professionnelles). Son ancrage local n'est pas vraiment reconnu comme un capital, mais ses qualités sportives sont souvent érigées en modèle et reconnues par les employeurs. Il continue à être dans l'*illusio* après sa sortie même si une prise de distance s'opère progressivement.

Le joueur issu de cette génération qui reste professionnellement dans le « milieu » a connu plusieurs clubs, mais y est resté pour d'assez longs mandats. Les tensions entre les deux modèles d'organisation l'ont le plus souvent conduit à rationaliser progressivement son engagement en fonction des nouvelles exigences de la pratique. Son activité sportive est considérée par intermittence comme un travail. Ces tensions ont débouché sur une anticipation de la sortie en cours de carrière qui se matérialise par une implication dans le secteur organisationnel du hockey. Il utilise le capital symbolique lié à sa carrière pendant qu'il est encore en activité<sup>216</sup>, en le

---

<sup>212</sup> Les cas d'Achille et Alexandre nuancent cet adoubement du « milieu » en montrant que l'accession à des postes valorisés au sein du « milieu » n'est pas mécanique pour les joueurs « élites ». En préférant continuer à jouer au sein des ligues amateurs – son divorce ne l'ayant de surcroît pas incité à « avoir un boulot plus stable » –, Achille n'a pas mobilisé son capital sportif suffisamment tôt pour en tirer profit – il aigüise des patins et s'occupe de passer la machine à glace –, renvoyant à l'usure relativement rapide du capital sportif (cf. chapitre 7, p. 390) ; Alexandre expérimente quant à lui l'instabilité des positions liées à la performance sportive, puisqu'après avoir entraîné plusieurs saisons au sein de la ligue amateur, son expérience en LN s'est soldée par un licenciement précoce.

<sup>213</sup> Cette configuration explique en partie les raisons pour lesquelles Adam conserve une adhésion relativement forte à l'*illusio* malgré sa position valorisée.

<sup>214</sup> Cette tension explique d'une part la distance prise par Baptiste avec l'*illusio* du hockey, et d'autre part, est en partie à l'origine de la reprise de ses études, en plus des interactions avec son meilleur ami également engagé dans des études (cf. encadré 2, p. 10). Son diplôme universitaire lui permettra d'accéder à un poste d'assistant/doctorant, et de là, de s'extraire de la condition à laquelle il était statistiquement destinée au regard de son origine sociale modeste ou de sa position de joueur « précaire ». Sa trajectoire ascendante repose néanmoins partiellement sur son engagement sportif, puisqu'il finance les cours de soutien pour réussir les examens d'entrée à l'université (passerelle) grâce aux économies réalisées à partir de ses rémunérations sportives.

<sup>215</sup> Cette démarche explique la mobilité ascendante de Bernard, qui, après avoir terminé son apprentissage tardivement dans l'entreprise de son ancien président de club, y occupe ensuite relativement rapidement un poste à responsabilité.

<sup>216</sup> Comme d'autres joueurs de notre échantillon, l'adhésion de Blaise repose sur son intériorisation d'« être fait pour ça » – qu'il associe à sa famille de hockeyeur – et sur le fait de n'avoir pas pu aller au bout de son engagement : viré de son club de cœur alors qu'il ne s'y attendait pas et écarté par une blessure alors qu'il s'était enrôlé dans un autre club. La perspective de faire une carrière d'arbitre en LN entretient son adhésion à l'*illusio* en inscrivant cet engagement, selon ses dires, « dans la continuité du rêve ». Ce

cumulant à des diplômes pour décrocher un poste au sein du « milieu ». Son ancrage local n'est pas vraiment utile à son employabilité, mais ses connaissances du « milieu » sont un atout. Il a un rapport plus distancié à l'*illusio* et valorise surtout ses compétences externes.

Le joueur issu de (C) provient de la classe moyenne supérieure<sup>217</sup>, ses parents sont impliqués dans son parcours de formation mais surtout en faveur de son engagement sportif, dont la valeur supplante parfois celle des diplômes. Son parcours scolaire a été infléchi par son engagement sportif, pour lequel il nourrit des ambitions professionnelles, à l'échelle nationale, voire internationale (NHL). Il a généralement effectué une formation générale réalisée dans une structure sport-études ou, dans des cas plus rares, s'est désengagé de sa formation.

Le joueur issu de cette génération qui quitte professionnellement le « milieu » a connu une forte mobilité et s'est en conséquence peu impliqué dans les clubs et les réseaux locaux. Son expérience est marquée par une tension forte entre sa croyance et les structures des organisations. Son engagement est souvent exclusif, rationalisé et vécu sur un mode de vie ascétique. Son adhésion à l'*illusio* diminue et l'institution sportive a moins d'emprise sur lui<sup>218</sup>. Cette prise de distance le conduit à penser précocement sa sortie, même si cette dernière n'est pas vraiment anticipée concrètement. Il développe une croyance dans la « conversion » de son « capital sportif » en capital social mais dans les faits cette ressource semble perdre de son rendement. L'érosion de l'efficacité du capital social local est compensée par les liens forts familiaux pour décrocher un emploi. A la sortie de la LN, il continue de pratiquer mais dans un rapport plutôt utilitaire. Le joueur est plus anonyme et l'économie des rappels est moins forte entraînant une prise de distance plus aisée avec le monde du hockey. Ayant fait carrière en circulant beaucoup et dans des organisations favorisant la rationalisation de la performance, ses attaches avec le « milieu » sont plus faibles.

Le joueur issu de cette génération qui reste professionnellement dans le « milieu » a connu une très forte mobilité géographique et un faible soutien des réseaux locaux. Il a le sentiment d'exercer un travail, son engagement est exclusif et rationalisé, dans le sens où il se distancie des organisations tout en continuant de pouvoir adhérer à l'*illusio* du hockey. Sa transition professionnelle au sein des organisations sportives dépendra – probablement davantage que la génération issue de (B)<sup>219</sup> –, de sa capacité à convertir son « capital sportif » en capital symbolique et à le cumuler à son capital culturel<sup>220</sup>, dans la mesure où les données suggèrent un enrayement du système de reproduction des élites sportives<sup>221</sup>.

---

phénomène d'interruption brutale de la carrière semble également expliquer pourquoi Benjamin – qui n'a « *pas pu finir comme (il) voulais(t)* » – reste dans le « milieu » malgré sa formation universitaire.

<sup>217</sup> Cette origine favorisée – il peut reprendre l'entreprise de ses parents – explique pourquoi Corentin a une trajectoire ascendante malgré son identification parmi les joueurs « précaires ».

<sup>218</sup> Cette configuration avec des organisations qui rationalisent la performance expliquent que les joueurs « précaires » issus de (C) (Corentin, Claude, César) se distancient plus facilement de l'*illusio* du hockey.

<sup>219</sup> En raison de la durabilité des carrières des profils qui accèdent en principe aux postes au sein du « milieu » (élites, confirmés) et de l'âge encore pas suffisamment des joueurs issus de (C) rencontrés, nous ne pouvons pas être affirmatifs, bien que les dynamiques observées nous permettent de formuler des hypothèses sur leur transition professionnelle.

<sup>220</sup> Le reclassement favorable de Charles – il est responsable de la condition physique d'un des clubs de LN les plus prestigieux en Suisse – s'explique par le cumul de son expérience sportive et de son capital culturel (il parle 6 langues, possède une maturité et plusieurs diplômes de préparateur physique). Sa prise de distance s'explique par la valorisation de ses compétences externes mais également par celle de son nouveau rôle qui consiste justement à rationaliser la performance et à mettre à distance la dimension enchantée de la pratique.

<sup>221</sup> Les joueurs issus de (A) au bénéfice d'une carrière durable et reconnue se sont vus généralement offerts la possibilité d'accéder à des postes valorisés au sein du « milieu ». Contrairement à l'idéologie dominante du mérite sportif, on a ainsi plutôt affaire à des « héritiers » au sein d'un système de défense de l'élite sportive. Pour les joueurs issus de (B) sortant avec le même capital sportif, ce système tourne encore à plein régime, même si l'on observe des nuances, avec désormais des joueurs aux qualifications plus importantes

Au final, on passe ainsi d'un modèle d'organisation artisanal qui a peu d'effets sur les autres sphères de socialisation, à un modèle plus marchand qui interfère davantage avec les carrières parallèles de l'individu. Les joueurs issus de (A) ont évolué dans un modèle paternaliste qui a l'avantage d'entretenir les liens durablement et de faciliter les transitions, mais l'inconvénient de maintenir les joueurs plus « captifs » ; à l'autre extrémité, les joueurs issus de (C) ont évolué dans un modèle plus rationalisé et globalisé, qui à l'inconvénient d'interférer davantage sur les parcours de formation, et sur les autres formes de socialisations, mais l'avantage de rendre la sortie de la LN plus aisée, les joueurs étant moins dans l'illusion de la vocation ou d'une occupation magique et enchantée. Leur plus grande circulation et leur plus faible ancrage engendrent également moins d'effets d'étiquetage a posteriori.

Plus largement, on peut constater que la marchandisation et la professionnalisation des organisations ont conduit à un accroissement des inégalités, avec d'une part une élite bien rémunérée, et d'autre part, des joueurs évoluant dans des conditions relativement précaires. Les gagnants de la libéralisation ont non seulement accru leurs revenus et leurs notoriété – plutôt globale –, mais ils connaissent de surcroît des transitions plus aisées, notamment grâce à la reconnaissance de leur « capital sportif » comme capital symbolique. Les joueurs au bénéfice d'une carrière moins durable et reconnue perdent quant à eux deux fois. Ils sont précaires durant leur carrière, et leur transition est rendue difficile par le moindre enracinement local dû à des marchés devenus plus globalisés. En ce sens, la marchandisation crée une sorte d'« égalisation de la réussite », puisque ceux qui s'engagent le plus accroissent leurs chances de succès, même s'ils sont plutôt issus de milieux populaires. Toutefois, si la reconnaissance symbolique du « capital sportif » de l'élite est utile, sa valeur s'émousse rapidement pour la plupart des joueurs et ce sont d'autres formes de capitaux (culturel, social, etc.) qui facilitent les transitions.

La transformation des organisations et leurs effets sur les expériences des individus invitent à ouvrir une discussion sur la façon d'analyser et de rendre compte des processus d'engagement et de désengagement des sportifs de haut niveau.

## Discussion et enseignements

### Apports et perspectives

Ce travail permet de renouveler les recherches consacrées aux carrières sportives à trois niveaux. Premièrement, beaucoup de travaux sont centrés sur la « production » ou la « fabrique » des sportifs de haut niveau et une attention portée à l'« après-carrière » est de nature à offrir de nouvelles perspectives aux analyses. Cette phase est appréhendée comme une composante d'une carrière plus globale, la carrière sportive en étant elle-même une composante. En conséquence, un enseignement plus général émerge de cette approche : si l'analyse des « après-carrières » sportives est soumise à l'injonction d'intégrer à la réflexion ce que l'« après » doit à l'« avant », il devient réciproquement difficile d'analyser les carrières sportives sans prendre en compte les « après-carrières ». Ces dernières sont déjà en jeu et en construction pendant la carrière sportive, avec des éléments d'anticipation qui se déclinent de manière diverse selon les individus et prennent des formes plus ou moins réflexives. Si l'objet de la thèse était d'apporter des éléments

---

constituant cette sorte de « noblesse sportive ». Concernant les joueurs issus de (C), les données semblent suggérer un essoufflement de ce système – probablement par un début de saturation du marché – et on peut faire l'hypothèse que ces transitions au sein du milieu, qui étaient jusqu'alors plutôt facilitées, soient à l'avenir soumises, dans un marché plus globalisé, à davantage de concurrence.



de réponse et de réflexion sur les « après-carrières » des hockeyeurs, il permet donc également d'éclairer les moments de la carrière sportive avec davantage de nuances.

Deuxièmement, l'accent est fréquemment mis sur les conditions de socialisation des élites sportives, mais peu sur l'économie symbolique qui caractérise la pratique. Par exemple, de nombreux travaux suggèrent que l'entrée et le maintien dans la pratique résulteraient d'un strict effet des socialisations, mais les diverses expériences des joueurs méritent d'être mieux prises en compte. Elles sont à situer par rapport aux formes de gratifications symboliques qui donnent sens et valeur à la pratique intensive du sport : comment être un bon joueur de hockey permet d'être reconnu par ses pairs à l'école, de séduire les filles ; comment le fait d'être un joueur de LN permet d'être dans une économie de la célébrité locale ; mais aussi comment durant l'« après-carrière » ce statut devient parfois une carte de visite, une ressource qui se monnaie sur le marché du travail. Ainsi, comprendre ces carrières et ces trajectoires ne peut se faire sans la prise en compte de l'économie symbolique dont le hockey est le siège.

Troisièmement, l'analyse sociologique des expériences de travail des joueurs permet de battre en brèche la centralité des dimensions biologiques de la production de performance par l'identification des multiples effets des formes d'engagement et d'interaction sur les carrières sportives. Il ne s'agit pas de nier que jouer au hockey et faire carrière dépendent en partie des qualités physiques des joueurs, toutefois la production, l'identification, la valorisation ou encore la préservation de ses qualités sont sous l'influence de processus sociaux qui se déploient avant et après l'entrée en LN. Ainsi le maintien et la durabilité de la carrière repose sur des processus sociaux largement dépendants des contextes, des individus et de la dimension symbolique des échanges.

### Retour sur le triptyque « vocation – conversion – reconversion »

L'analyse des carrières sportives en termes de *vocation* – associée à un processus de *conversion* – a montré sa fécondité et sa valeur heuristique dans de nombreux travaux (Faure, Suaud, 1999, Wacquant, 2000 ; Bertrand, 2008 ; Schotté, 2012) pour étudier les modalités d'engagement dans les pratiques sportives et notamment, en ce qui nous concerne, afin d'étudier le processus de *reconversion* lui succédant (Sorignet, 2004a ; Papin, 2007).

Nos données nous invitent cependant à discuter de la mobilisation parfois « écrasante » du concept de *vocation*, à plusieurs niveaux. Premièrement, en ce qu'elle est entendue comme une modalité d'adhésion intensive (corps et âme) à un espace entraînant une absence de remise en cause des fondements de l'engagement ; deuxièmement, en ce qu'elle est associée à processus de *conversion* à un mode de vie ascétique ; troisièmement, en ce qu'elle s'applique avec son pendant – la *reconversion* – de manière récurrente à l'analyse de l'« après-carrière » des sportifs. Nous souhaitons nuancer ce modèle d'analyse – on le rappelle, fécond – en le faisant dialoguer avec notre objet empirique, c'est-à-dire en le replaçant dans le contexte du hockey et plus particulièrement dans l'état de structuration de l'espace de la pratique et de la *doxa* dominante qui y est véhiculée à chaque époque.

#### > Contextualiser la réflexivité de l'acteur

L'observation croisée des changements structurels, des itinéraires, et de l'évolution des récits nous permet, au travers du cas du hockey, de discuter plus largement des conditions d'émergence d'une réflexivité de l'acteur – c'est-à-dire des moments où l'individu donne davantage de sens à ses actions –, mais également de son influence différenciée sur les carrières et les trajectoires.

Dépasser les débats qui essaient de trancher si l'acteur est réflexif – voire rationnel – ou non apparaît comme nécessaire. L'articulation des discours et des contextes – en particulier celui de la transformation des modes de production de la performance par les organisations sportives –

permet de rendre compte de manière diachronique (au fil de la carrière) et synchronique (au fil des générations) des conditions favorisant l'émergence d'une certaine réflexivité chez l'individu, que ce soit sur un temps relativement long ou lors de moments d'euphorie et de dysphorie dans les interactions (Goffman, 1993). Autrement dit, la contextualisation des observations permet de saisir des moments où les acteurs semblent prendre du recul alors qu'à d'autres instants ils sont plutôt pris dans le jeu et se laissent porter par les événements. Ces processus de rationalisation s'observent plus fréquemment lorsque la carrière a été durable et reconnue, à mesure que la carrière avance, et que les organisations transforment leur manière de produire de la performance au fil des générations.

Pour rappel, être au bénéfice d'une carrière durable et reconnue favorise plutôt – peut-être de manière contre-intuitive – une forme de rationalisation de la trajectoire, dans la mesure où d'une part, un sentiment d'accomplissement plus marqué facilite une forme de détachement et que le processus de maintien de la trajectoire nécessite un travail plus important d'ajustement ou d'anticipation.

Une fois le sentiment d'élection et l'enchantement liés à l'entrée en LN intériorisés, la carrière sportive est marquée par une série d'éléments qui viennent mettre à l'épreuve l'adhésion des acteurs : des injonctions au professionnalisme, une remise en cause permanente des compétences, un engagement intensif, une concurrence marquée, des déclassements sportifs, des rapports de travail violents, des atteintes corporelles, une appréhension craintive de l'« après » sont autant d'éléments pouvant susciter des crises de la vocation. Parallèlement aux valorisations, aux profits symboliques et économiques offerts en contrepartie des efforts fournis, les carrières des hockeyeurs sont jalonnées d'événements moins gratifiants qui viennent mettre à l'épreuve la force de leur croyance. Nos observations suggèrent que les acteurs rationalisent davantage leur engagement en fin de carrière, non pas parce qu'ils sont soudainement plus enclins à questionner les fondements de leur engagement, mais parce que le cumul des épreuves endurées favorise une forme de désengagement ou à tout le moins une prise de distance avec la *doxa* et l'*illusio* du hockey.

De la même manière, si les acteurs apparaissent davantage réflexifs au fil des cohortes, ils ne sont pourtant pas plus « intelligents » ou « portés à la réflexion » que ceux des générations précédentes. La prise de distance est à comprendre dans le contexte d'une transformation des modèles d'organisation du travail, qui crée un décalage entre les dispositions des acteurs et les structures. Ainsi, « on peut supposer que « se sentir déplacé » incline à l'objectivation et à la critique, sinon à la lucidité » (Mauger, 2002, p. 57). C'est la confrontation avec ces nouvelles injonctions professionnelles qui conduit à une plus grande distance au rôle et à davantage de réflexivité. Soit les individus restent en décalage et finissent par s'exclure de l'espace, soit ils s'ajustent aux exigences des organisations en rationalisant leur comportement mais aussi leurs croyances. En outre, pour les joueurs de la première génération observée, cette réflexivité est plus difficile à mettre en œuvre dans un environnement local où la densité des liens est très forte et auquel il est ainsi plus difficile d'échapper. Pour les générations plus récentes, le processus est pour ainsi dire « simplifié » parce qu'ils ont davantage circulé et que pour eux les dispositifs de liens locaux ont moins d'emprise. Les joueurs de ces générations sont davantage contraints de réfléchir à leur transition. La question de l'anticipation devient un élément de réflexivité imposé, même durant les premières étapes de la carrière.

Au regard de ces observations, opposer d'une part des individus investis sur le registre de la vocation, et d'autre part, des acteurs réflexifs ou rationnels n'a pas de sens. Certaines dimensions de la vocation peuvent également être rationalisées, comme chez les danseurs observés par J. Lailier (2011a) ou P.-E. Sorignet (2010), qui doivent réajuster leurs modalités d'engagement et le sens qu'ils donnent à leur activité. Observer une certaine forme de rationalité chez les acteurs ou identifier des discours réflexifs passe ainsi par un processus nécessaire de contextualisation, d'articulation des structures et des dispositions, sans quoi le modèle explicatif se limite à une dimension essentialiste et universelle faisant de l'individu un être en « apesanteur sociale ».

### > Une conversion à un mode de vie orienté vers la performance ?

De nombreux travaux ont montré qu'il semble exister des dispositions à se soumettre à un mode de vie orienté vers la performance – caractérisé le plus souvent par un mode de vie ascétique – dans le football par exemple (Faure, Suaud, 1999 ; Bertrand, 2008), dispositions qu'il s'agit de mettre en relation avec l'origine sociale des sujets observés. Ainsi le recrutement social plutôt populaire des cyclistes professionnels favorise la transmission d'un rapport instrumental au corps et la capacité à endurer la dureté physique imposée par la pratique (Lefèvre, 2007 ; Brissonneau, Aubel, Ohl, 2008). L'adoption de cette ascèse semble néanmoins nécessiter un minimum de structure et de stabilité familiale. Bien qu'issus d'une origine défavorisée, les boxeurs observés par L. Wacquant (2000) n'appartiennent pas à la couche la plus démunie, sous peine de n'être pas en mesure de supporter les injonctions liées à un entraînement intensif. L'importance de cette nuance est confirmée par M. Schotté (2012) dans son travail ethnographique sur les coureurs marocains, qui, s'ils ont objectivement peu de ressources, peuvent tout de même retirer du vécu familial des valeurs éducatives. Cette attention portée à la diversité des « héritages des pauvres » (Mauger, 1989, cité par Schotté) fait dire à l'auteur que « l'existence de dispositions à se soumettre à l'ascèse athlétique ne doit pas être référée à une simple appartenance de classe mais à une manière effective de l'occuper » (p. 115).

Concernant la population des hockeyeurs observées, effectivement, les joueurs « élites » – issus significativement d'un recrutement plus populaire que les autres profils (cf. chapitre 4) – s'astreignent à une hygiène de vie plus stricte, à tout le moins dans ce qu'ils en disent. Au-delà de l'effet de l'origine sociale sur l'adoption plus ou moins aisée de cet éthos ascétique, nos observations suggèrent de déplacer et de focaliser le regard sur les contextes dans lesquels ces dispositions s'actualisent ; autrement dit, d'adosser les comportements à une étape du processus de professionnalisation du hockey.

Si chez les apprentis footballeurs observés par J. Bertrand (2008), l'emprise de l'institution sportive « n'empêche pas totalement une participation occasionnelle à des activités en rupture avec l'ascétisme sportif » (p. 541), les témoignages recueillis chez les joueurs issus de (A) – à l'exception des joueurs « élites » – contrastent très largement avec ces « petits écarts ». A cette époque, l'adhésion semble se construire autour du partage d'un éthos hédoniste qui renforce le sentiment d'appartenance à un collectif et plus largement à la communauté des hockeyeurs. Cette norme dominante est à comprendre au sein du contexte et de la configuration de l'époque représentée par des organisations qui fonctionnent sur un mode de production artisanal de la performance. Ainsi, en dehors des « heures de travail sportif », les joueurs pratiquent d'autres activités physiques, sortent régulièrement le soir avec leurs cercles d'amis extra sportifs, mais aussi avec leurs coéquipiers, boivent, fument et ne font pas spécialement attention à ce qu'ils mangent. Ces comportements ne semblent pas pour autant remettre en cause leur adhésion à l'*illusio* du hockey, voire pour certains leur conversion à la pratique, puisqu'ils sont conformes aux usages du « milieu » à cette époque.

Au fil des cohortes, l'évolution progressive des organisations vers un processus de rationalisation de la performance impose aux joueurs, pratiquement, – c'est-à-dire par la pratique, et non légalement, car les contrats des joueurs issus de (A) interdisaient déjà de pratiquer d'autres activités physiques, de boire, de fumer ou plus largement de mener un mode de vie non conforme à celui d'un sportif de haut niveau (cf. chapitre 5) – une conversion à un mode de vie davantage guidé par l'emprise de la production de performance sur un large spectre de pratiques sociales. Les joueurs sont plus contrôlés dans leurs sorties, leurs performances, la réussite n'impose pas nécessairement une ascèse, mais de la régularité, de l'engagement, de la rationalisation. Ce n'est pas simplement un éthos ascétique, mais tout un environnement de contrôle des corps où l'emprise du travail de production de la performance empêche de se détourner du chemin vers l'excellence athlétique.

Concernant son application aux élites sportives, le modèle de conversion à un mode de vie ascétique ne semble ainsi valable qu'à la condition de l'inscrire dans un contexte de pratique et dans une époque.

### > *Des déconversions plutôt que des reconversions*

Dans le sens commun et son usage ordinaire, le terme « reconversion » est associé à un changement d'emploi ; dans les travaux scientifiques, il est plus souvent mobilisé pour caractériser la phase qui suit un processus de conversion préalable. Or, que ce soit dans sa connotation « ordinaire » ou « scientifique », le terme semble renvoyer à un mésusage, à tout le moins dans la plupart des cas que nous avons constatés empiriquement.

Très peu de joueurs observés se sont reconvertis, au sens où, à la suite de leur carrière sportive, ils ont été pris dans un nouveau processus de conversion. Sur les 36 joueurs observés – dont 33 sont sortis de la LN et 23 travaillent en dehors du « milieu » –, 5 semblent à nouveau pris par le jeu de leur nouvelle activité professionnelle, l'investissent intensivement et la décrivent en mobilisant le registre de la passion. Ce rapide constat renseigne parallèlement sur ce que fait l'expérience de LN aux individus, et sur les difficultés à adhérer à un nouvel *illusio* ou la même modalité d'engagement dans des activités qui en comparaison paraissent probablement plus ordinaires. L'expérience de LN marque durablement les individus et rend des processus de reconversion moins probables.

Pour les autres, on a plutôt affaire à des processus de « déconversion » plus ou moins aboutis et qui s'étalent dans le temps. Si des ruptures sont annoncées (Denave, 2015), dans les faits elles ne semblent pas si fréquentes pour la population observée. De surcroît, les processus de « déconversion » ne s'initialisent pas nécessairement à la sortie de la carrière, mais bien souvent en amont, en s'articulant autour d'un processus de rationalisation de l'engagement qui s'effectue toujours de plus en plus tôt au fil des cohortes (cf. chapitre 3 et 4).

Dans le sens commun, la sortie de la carrière est marquée par une transition professionnelle qui officialise la « reconversion » de l'individu. Or, comme évoqué précédemment, la place du travail n'est pas ou plus nécessairement centrale dans la vie de l'individu, et son adhésion peut se prolonger par des liens associatifs extra professionnels – en continuant de jouer, d'entraîner, de s'investir bénévolement, de consommer des spectacles sportifs, de fréquenter le milieu, et plus largement d'accorder un temps certain au hockey – qui entretiennent son identité d'« ex » (cf. chapitre 6).

Ainsi, même si la croyance diminue parfois réellement et que des désengagements peuvent être observables, les processus de « déconversion » sont souvent partiels, se réalisent sur plusieurs années et sont parfois freinés par des engagements non professionnels liés au « milieu ». Par exemple, beaucoup de joueurs – surtout les « recalés » et les « précaires » – pratiquent encore pendant une dizaine d'années après leur sortie de la LN et accordent ainsi plusieurs soirs dans la semaine au hockey et quasiment la moitié des weekend de l'année.

Enfin, une part non négligeable reste à notre sens plutôt convertie ; ou dit autrement, se situe à un stade peu avancé du processus de « déconversion ». En outre, les individus qui continuent d'évoluer professionnellement dans le « milieu », ne sont probablement pas ceux chez qui on retrouve le plus fort degré d'attachement au hockey. Avoir été reconnu modifie l'horizon des attentes et il semble, à l'exception de quelques postes – et encore –, difficile d'en espérer davantage.

En définitive, une analyse en termes de vocation interrogeant la dynamique processuelle « conversion-reconversion » est très fertile, mais les expériences observées pour les hockeyeurs se situent souvent quelque part entre ces deux pôles. De surcroît, tel que présenté, le processus

donne l'impression d'être unidirectionnel en allant nécessairement dans le sens d'une conversion puis d'une reconversion. Si l'on concède volontiers que pour observer une reconversion il faut une conversion préalable, nous souhaitons plutôt souligner, d'une part, que la conversion semble plutôt fluctuante et que l'adhésion n'est pas stable au fil de la carrière – on n'est pas « converti » ou « pas converti » une fois pour toute –, d'autre part, on peut observer que l'adhésion ou la conversion semblent parfois plus fortes après la sortie de la LN. Que dire en effet des investissements bénévoles ou des joueurs devenus « anonymes » et rémunérés comme des amateurs – ou plus du tout – qui continuent de parcourir la Suisse pour pratiquer leur passion ? Si la charge demandée est moins importante, l'adhésion ne doit-elle pas être plus forte quand les profits symboliques et économiques sont moins présents ?

### Retour sur l'articulation des échelles d'observation et d'analyse

Au cours de notre travail, nous avons tenté d'avoir un regard réflexif sur notre démarche et sur ses implications. Varier les échelles était premièrement pour nous un moyen d'explorer notre objet, conscient que cela pouvait également l'influencer. « Dès lors que le chercheur cherche à prendre en compte la variété d'échelles qui composent son objet, celles-ci deviennent également un point de vue qui influence la perception qu'il a de l'objet » (Paris, 2013, p. 4).

Comme les distingue M. Grossetti (2011, p. 4) les échelles *d'observation* sont des niveaux de collecte de données, les échelles *d'analyse* concernent le niveau de traitement de ces données et les échelles *d'action* définissent quant à elles la taille des entités agissantes (individus, familles, organisations, États, etc.). Ainsi pour une même échelle d'action (deux individus) des données collectées à un niveau microsociologique – par exemple sur la relation joueur-entraîneur – ont pu être appréhendées à un niveau d'analyse macrosociologique – en repérant dans ces interactions des régularités liées à l'effet de la structuration du marché du hockey – ; inversement, des données collectées à un niveau macrosociologique – par exemple l'enregistrement de l'origine sociale des hockeyeurs – ont pu être traitées avec une échelle d'analyse microsociologique – en observant l'effet des origines sociales des joueurs sur le rapport aux injonctions de l'entraîneur. A ce titre, notre travail s'est attaché à rendre compte de l'« après-carrière » des hockeyeurs en faisant varier les échelles d'observation : en articulant une récolte de donnée par questionnaire et par entretien ; et les échelles d'analyse : en articulant les couples « carrière/monde » et « trajectoire/champ » afin de rendre compte autant bien d'interactions ponctuelles entre les acteurs que du processus de globalisation du marché dans lequel ils s'inscrivent plus largement.

Les échelles d'observation et d'analyse influencent la perception de l'objet et la manière d'en rendre compte. « En fonction de la focale ou de l'échelle d'observation choisie, la réalité observée change, les points de repère se transforment, la question de la rationalité évolue » (Desjeux, 2004, p. 5). Prenons un exemple. Une première interprétation située à une échelle d'observation et d'analyse « micro » donnait le sentiment que les réseaux du hockey fonctionnaient plutôt bien dans les processus de transition professionnelle et semblaient principalement dépendre et reposer sur une croyance partagée entre l'employé et l'employeur s'articulant autour de la valeur et de la transférabilité des compétences sportives. Une seconde interprétation située à une échelle d'observation et d'analyse « macro » conduisait au constat que la « conversion » du « capital sportif » en capital social était influencée par différents facteurs : le profil de carrière sportive, la cohorte d'appartenance, mais aussi la temporalité de sa mobilisation (cf. chapitre 7). Cette deuxième interprétation invalidait-elle celle qui avait été émise au préalable ? Ce qui se passe dans l'interaction avait-il plus ou moins d'importance que l'influence du passé ou des structures ? Nous rejoignons sur ce point la position de B. Lahire (1996) lorsqu'il affirme qu'il « semble scientifiquement plus fécond de prendre acte de la variation des effets de connaissance

selon le contexte adopté» (p. 393) plutôt que de trancher en faveur de l'un ou de l'autre. Prenant acte des enseignements obtenus au niveau « macro » nous repassons ensuite à un maillage plus fin afin d'analyser, cette fois avec une attention focalisée sur cette dimension, l'actualisation de ces effets dans les interactions. Si ce va-et-vient entre les échelles a permis d'avoir une vision plus riche de l'« après-carrière » des hockeyeurs et d'interroger le « couplage flou » entre les structures et les interactions (Goffman 1988, p. 215), il souligne également la place centrale du chercheur, puisque les résultats qu'il produit sont orientés à partir d'échelles qu'il a lui-même choisies.

On comprend donc aisément que la question du choix des échelles d'observation et d'analyse – ou des contextes pertinents – n'est pas neutre et revêt une importance capitale pour la recherche. Dans son ouvrage *Jeux d'échelles*, J. Revel (1996) interroge les fondements qui président au choix des échelles : Reposte-t-il sur le point de vue du chercheur car cela lui permet d'aborder un aspect inexploré ou novateur de son objet, ou sur le fait que ce point de vue semble pertinent pour les acteurs observés ?

Nous nous situons quelque part entre ces deux postures. D'une part, comme nous l'avons annoncé dans notre démarche méthodologique, nous avons mené une enquête par questionnaire – et donc délibérément choisi une échelle d'observation – car les parcours des hockeyeurs en Suisse n'avaient encore pas été abordés à ce niveau. D'autre part, avec le recul, alors que notre problématique s'articulait autour de l'« après-carrière », le questionnaire interrogeait très largement les étapes qui précédaient la sortie de carrière, et très peu l'« après » car les enseignements tirés des entretiens exploratoires nous encourageaient plutôt à creuser cette étape de manière qualitative. Nos choix émanent donc à la fois de notre souhait de combler certaines lacunes et d'une démarche qui semblait faire sens pour les acteurs. La décision d'aborder l'« après » plutôt qualitativement a probablement eu pour conséquence d'accorder une attention et une large place à la mise en scène discursive des sorties de carrière.

### Une démarche fructueuse pour appréhender les « après-carrières » sportives

Au-delà des connaissances empiriques spécifiques apportées sur la population méconnue des hockeyeurs de LN en Suisse, sur leur carrière comme sur leur « après-carrière », nous pensons qu'elles permettent d'apporter des enseignements plus larges. Tout au long du travail, nous avons essayé de situer notre objet par rapport à d'autres terrains développant des problématiques proches, si bien que « sa limitation empirique ne doit pas être prise pour une limitation de sa portée, puisqu'il s'agit bien bel et bien de construire à travers lui une intelligibilité transposable à d'autres populations » (Schotté, 2012, p. 9). Cette intelligibilité se décline dans une démarche méthodologique et analytique pour appréhender les « après-carrières » sportives – voire les transitions professionnelles au sens large – afin d'affiner les discours parfois généraux portant sur des catégories trop hétérogènes comme celles des « sportifs de haut niveau », mais aussi des « footballeurs », des « hockeyeurs », etc. qui cachent une diversité de conditions, et qui doivent être impérativement situées dans une époque et un contexte, puis au sein de configurations et de marchés locaux ou plus globaux. A ce titre, le travail fournit à la fois un portrait global et synthétique des « après-carrières » des hockeyeurs et une analyse plus fine en fonction des contextes singuliers.

Une analyse longitudinale de l'« après-carrière » portant sur une seule pratique sportive, sur plusieurs générations et s'articulant autour d'une double enquête (quantitative et qualitative) est innovante dans la littérature en sociologie du sport. Les précédents travaux abordent parfois le phénomène de manière partielle et morcelée, en se focalisant sur une phase ou une étape du phénomène ; en mettant plutôt l'accent sur une approche quantitative ou qualitative, mais sans mettre en œuvre les deux simultanément ; en agrégeant des pratiques sportives différentes – on

retrouve également cette démarche dans la littérature en sociologie du travail, chez S. Denave (2015) par exemple, qui effectue une montée en généralité à partir de métiers et de logiques professionnelles relativement différentes. Un des avantages de l'agrégation de pratiques ou de secteurs d'emploi différents est de donner une vision globale des processus, mais au final elle rend plus difficile la saisie des logiques de carrière et de transition dans leur contexte, permettant rarement d'appréhender les effets des interactions entre les acteurs ou des événements comme des singularités, pas plus que les transformations structurelles de marchés du travail singuliers.

Les résultats de notre travail suggèrent que l'analyse de l'« après-carrière » des hockeyeurs – et cet enseignement semble valable quelle que soit la population de travailleurs étudiée, sportive ou non – ne peut approcher une certaine pertinence sans rendre compte des étapes qui la précèdent et sans inscrire les cheminements individuels dans leurs contextes et dans les configurations singulières dans lesquels ils sont enchâssés. A notre sens, à moins de disposer de moyens de recherche considérables, une analyse de l'« après-carrière » gagne à se réaliser autour d'une seule pratique sportive et dans un seul contexte – national à tout le moins – afin d'être en capacité d'articuler différents niveaux d'observation et d'analyse. A ce titre, notre recherche souligne l'intérêt d'une démarche méthodologique favorisant le recueil et la production d'une diversité de données empiriques focalisée sur une population circonscrite, bien qu'il ne soit pas exclu que cette dernière soit caractérisée par une certaine hétérogénéité. Se focaliser sur une seule pratique permet justement de saisir les effets de cette diversité – par exemple sur les questions liées à la mobilisation et à la reconnaissance symbolique du « capital sportif » dans la phase de transition professionnelle – et de tenir les différents niveaux d'analyse conduisant à l'identification de micro-variations que des enquêtes portant sur des populations trop distinctes ne peuvent espérer observer. De manière réciproque, la richesse des données produites permet de justifier le recours à différentes échelles et différents « schèmes d'explication » (Berthelot, 1990) – en ce qui nous concerne les concepts de « carrière/monde » ou de « champ/trajectoire » –, et de dépasser les clivages puisque comme M. Grossetti (2011), nous pensons qu'« une partie au moins des querelles entre les courants de la sociologie relève de différences dans les niveaux d'analyse considérés » (p. 4).

Etre issu du « milieu » et connaître ses logiques, ses normes, ses codes, ses rouages est probablement un atout pour l'appréhension du phénomène observé. Dans le cas contraire, nous pensons que des observations – pas nécessairement participantes – sont à conseiller pour prendre le pouls, de l'intérieur, du monde observé et de ses membres. Parallèlement, l'articulation de données quantitatives récoltées sous forme biographique et de données qualitatives récoltées sous forme de récits de vie s'est révélée très fructueuse afin de rendre compte des dimensions objectives et subjectives des carrières, des trajectoires, ou plus largement des cheminements individuels. De plus, ce dialogue des méthodes a également rendu possible l'appréhension des effets de la transformation de la pratique sur les parcours des individus, en permettant notamment de situer les discours par rapport à des étapes, des positionnements, mais aussi des époques. Le travail offre à ce titre un terrain d'analyse fertile pour appréhender l'influence des processus de rationalisation sur les travailleurs, ainsi que ses effets sur les transitions professionnelles.

Rappelons pour conclure, sous la forme d'un bilan nuancé – au sens où il est difficile de se prononcer s'il est plus aisé ou difficile d'effectuer cette transition à une époque qu'à une autre, cela dépendant de la dimension observée – les différentes manières d'appréhender l'« après-carrière » au fil des cohortes, en prenant comme référence la plus jeune génération de notre population :

- ils jouissent d'un accès favorisé au marché du travail après leur carrière sportive en raison de leur origine sociale favorisée,
- ils éprouvent plus de difficultés à mobiliser une diversité de registres car leur engagement a été plus exclusif,

- ils sont davantage « soulagés » de sortir car leur expérience de la LN a été moins enchantée, alors que les exigences de performance sont plus importantes,
- ils perçoivent plus fortement un déclassement car l'expérience sportive constitue un référentiel pertinent pour la comparer à leur nouvelle activité professionnelle,
- ils quittent plus facilement le « milieu » – au sens où ils prennent de la distance avec les organisations – parce qu'ils ont moins d'ancrage et d'attache,
- ils rencontrent plus de difficultés à trouver des postes au sein du « milieu » en raison d'une saturation du marché,
- ils peuvent moins bénéficier des réseaux du hockey et d'un ancrage local pour s'insérer,
- Ils croient être davantage en mesure de supporter des injonctions hiérarchiques et une certaine forme d'autorité comparés à leurs prédécesseurs qui ont eux plutôt le sentiment d'avoir développé des compétences relationnelles.

Ce bilan repose sur une analyse quantitative, qualitative et longitudinale de l' « après-carrière » des hockeyeurs suisses ayant évolué en LN dans un contexte de professionnalisation de la pratique.





## BIBLIOGRAPHIE

---

- ABBOTT, A. (2001). *Time Matters. On Theory and Method*, Chicago, The University of Chicago Press.
- ABBOTT, A. (1992). From Causes to Events, *Sociological Methods and Research*, 20, pp. 428–455.
- ABBOTT, A. (1988). Transcending General Linear Reality, *Sociological Theory*, 6, pp. 69–186.
- ABBOTT, A., HRYCAK, A. (1990). Measuring Resemblance in Sequence Data : An Optimal Matching Analysis of Musicians' Careers, *American Journal of Sociology*, 96(1), pp. 144–185.
- ABBOTT, A., SMITH, D.R. (1983). A Labor Market Perspective on the Mobility of College Football Coaches, *Social Forces*, 61, pp. 1147-1167.
- ALFERMANN, D., GROSS, A. (1997). *Coping with career termination : It all depends on freedom of choice*. In : LIDOR, R., BAR-ELI, M.(Eds.), *Proceedings of the IX World congress on Sport Psychology*, Netanya, Israel : International Society of Sport Psychology, pp. 65-67.
- AMADIEU, J.-F. (2005). *Le poids des apparences. Beauté, amour et gloire*. Paris, Odile Jacob, coll. Poches.
- ANDONOVA, Y., VACHER, B. (2009). Visibilité et reconnaissance de l'individu au travail, *Communication&Organisation*, n°36, pp. 136-147.
- ARENDT, H. (1983 [1963]). *Condition de l'homme moderne*, Paris, Calmann-Lévy.
- ATCHLEY, R.C. (1981). *The social force in later life*, Belmont, CA : Wadsworth.
- AUBEL, O. (2005). *L'escalade libre en France. Sociologie d'une prophétie sportive*, Paris : L'Harmattan.
- AUBEL, O., LEFÈVRE, B., OHL, F. (2015). Les équipes cyclistes « professionnelles » face aux nouvelles injonctions au professionnalisme, *Sociologie du Travail*, Volume 57, Issue 4, pp. 470-495.
- AUBEL, O., LEFÈVRE, B., TRIBOU, G. (2008), *Sports et sportifs en France. Points de repère issus de l'Observatoire du Sport FPS/IPSOS 2007*, FPS - Fédération Professionnelle des entreprises de Sport et des loisirs.
- AUBEL, O., OHL, F. (2004). The denegation of the economy. The Example of Climbing in France, *International Review for the Sociology of Sport*, 39/2, pp. 123–137.
- BAILLIE, P.H.F., DANISH, S.J. (1992). Understanding the career transition of athletes, *Sport Psychologist*, 6, pp. 77-98.
- BAIRNER, A. (2011). *Sport, Nationalism, and Globalization: European and North American Perspectives*, Suny Press ; excelsior editions, 227 p.
- BALTHASAR, A. et al. (2013). *Installations sportives en Suisse: statistiques 2012. Rapport de synthèse*. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.
- BATTAGLIOLA, F., BERTAUX-VIAME, I., IMBERT, F., FERRAND, M. (1993). A propos des biographies : regards croisés sur questionnaires et entretiens, *Population*, Vol. 48, n° 2, pp. 325-346.

- BAUDELLOT, C., GOLLAC, M. (1997). *Faut-il travailler pour être heureux ?*, Paris, INSEE Première, n° 560.
- BEAUD, S., WEBER, F. (1998). *Guide de l'enquête de terrain*. Paris : La Découverte & Syros.
- BECK, U. (2001). *La société du risque. Sur la voie d'une autre modernité*, trad. de l'allemand par BERNARDI, L., Paris, Aubier, 521 p.
- BECKER, H.S. (2002). *Les ficelles du métier. Comment conduire sa recherche en sciences sociales*, Paris, La Découverte.
- BECKER, H.S. (1988 [1982]). *Les mondes de l'art*. Paris, Flammarion (éd. orig. Art Worlds. Berkeley, The University of California Press).
- BECKER, H.S. (1982). *Les mondes de l'art*, Champs Arts, édition 2010
- BECKER, H.S. (1985). *Outsiders. Études de sociologie de la déviance*, Paris, Métailié.
- BECKER, H.S. (1976). Art Worlds and Social Types, *American Behavioral Scientist*, v.19 n°6, pp. 703-718.
- BECKER, H.S. (1974). Art As Collective Action, *American Sociological Review*, v.39 n°6, pp. 767-776.
- BENSA, A., FASSIN, E. (2002). Les sciences sociales face à l'événement, *Terrain*, n°38, pp. 5-20.
- BENNETT, T. (2007). Habitus clivé: aesthetics and politics in the work of Pierre Bourdieu, *New Literary History*, 38(1) pp. 201-228.
- BERGER, P., LUCKMANN, T. (2006). *La construction de la réalité sociale*, Paris, Armand Colin, 357 p.
- BERRY, M. (1983). *Une technologie invisible. L'impact des instruments de gestion sur l'évolution des systèmes humains*. CRG-1133. Cahier du laboratoire numéro 1983, classification JEL : L20.
- BERTAUX, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris : Nathan.
- BERTAUX, D. (1980). L'approche biographique : sa validité méthodologique, ses potentialités. *Cahiers internationaux de sociologie*, LXIX(2), pp. 198-225.
- BERTRAND, J. (2011). La vocation au croisement des espaces de socialisation. Étude sociologique de la formation des footballeurs professionnels. *Sociétés contemporaines*, 82(2), pp. 85-106.
- BERTRAND, J. (2009). Entre « passion » et incertitude : la socialisation au métier de footballeur professionnel, *Sociologie du travail*, 51 (3), pp. 361-378.
- BERTRAND, J. (2008). *La fabrique des footballeurs. Analyse de la construction de la vocation, des dispositions et des savoir-faire dans une formation au sport professionnel*, Thèse de doctorat en sociologie et anthropologie, Université de Lyon.
- BERTHELOT, J.-M. (1990). *L'intelligence du social*. Paris : PUF.
- BERWERT, A., RÜTTER, H. (2014). *De l'importance économique du sport en Suisse*, Recherche «Effcience et durabilité du système sportif suisse», Office fédéral du sport OFSPO.
- BIDART, C. (2006a). *Introduction : Les transitions vers l'âge adulte, différenciations sociales et culturelles. Devenir adulte aujourd'hui : perspectives internationales*, L'Harmattan-INJEP, pp.9-19, Débats-Jeunesse.

- BIDART, C. (2006b). Crises, décisions et temporalité : autour des bifurcations biographiques, *Cahiers internationaux de Sociologie*, n°120, pp. 29-57
- BIDET, A. (dir.) (2006). *Sociologie du travail et activité. Le travail en actes, nouveaux regards*, Octarès Editions, coll. « Le travail en débats », 254 p.
- BIDET, A. (2004). Retour sur la sociologie du travail : un impensé technique ?, *La Revue de l'IRE*, n° 44, 1, pp. 157-169.
- BLANC, X., FAURE J.-M., SUAUD, C. (1998). *Sociologie de l'élite sportive Suisse*, Discussion paper n°11, IDHEAP, Chavannes-près-Renens.
- BLANCHARD, P. (2010). *Analyse séquentielle et carrières militantes*, Rapport de recherche, déposé sur <http://hal.archives-ouvertes.fr>.
- BODIN, D., DEBARBIEUX, E. (2001). Le sport, l'exclusion, la violence, *Sport et Violences*, Paris : Chiron, pp. 13-31.
- BOLTANSKI, L. (1973). L'espace positionnel: Multiplicité des positions institutionnelles et habitus de classe. *Revue française de sociologie*, 14-1, pp. 3-26.
- BOLTANSKI, L., CHIAPELLO, E. (1999). *Le nouvel esprit du capitalisme*. Paris, Gallimard « nrf ».
- BONNET, E., COLLET, B., MAURINES, B. (2006). Carrière familiale et mobilité géographique professionnelle, *Cahiers du Genre*, 2, n°41, pp. 75-98
- BOUCHETAL PELLEGRINI, F., LESEUR, V., DEBOIS, N. (2006). *Carrière sportive. Projet de vie*, Collection entraînement, INSEP publication.
- BOUDON, R. (1973). *L'inégalité des chances*, Colin, Paris.
- BOURDIEU, P. (2011). Champ du pouvoir et division du travail de domination, Texte manuscrit inédit ayant servi de support de cours au Collège de France, 1985-1986, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 5, n° 190, pp. 126-139.
- BOURDIEU, P. (2002). *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, Paris, Le Seuil, 268 p.
- BOURDIEU, P. (1998). *La domination masculine*, Paris, Seuil, coll. Liber, 134 p.
- BOURDIEU, P. (1997). *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU, P. (1994). *Un acte désintéressé est-il possible ?*, Raisons pratiques, Paris, Seuil, p. 151
- BOURDIEU, P. (1993). *La Misère du monde*, Paris, Seuil.
- BOURDIEU, P. (1988). *Intérêt et désintéressement*, Cours du Collège de France à la faculté de sociologie et d'anthropologie de l'Université Lumière Lyon II, *Cahiers du GRS*, n° 7.
- BOURDIEU, P. (1987). *Choses dites*. Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P. (1986). L'illusion biographique, *Actes de la recherche en sciences sociales*, 62/63, pp. 69-72.

- BOURDIEU, P. (1984). *Comment peut-on être sportif ?* Dans : Bourdieu P. (eds), *Questions de sociologie*, Paris, Minuit, pp. 173-195.
- BOURDIEU, P. (1982a). Les rites comme actes d'institutions, *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.43, n°1, pp. 58-63.
- BOURDIEU, P. (1982b). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 244 p.
- BOURDIEU, P. (1980a). *Questions de sociologie*, Paris, Les éditions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1980b). *Le sens pratique*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P. (1979a). *La Distinction, Critique sociale du jugement*, Minuit, Paris.
- BOURDIEU, P. (1979b). Les trois états du capital culturel, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Volume 30 Numéro 1 pp. 3-6.
- BOURDIEU, P. (1977a). *Algérie 60 : structures économiques et structures temporelles*. Paris : Les Editions de Minuit.
- BOURDIEU, P. (1977b). Sur le pouvoir symbolique, *Annales ESC*, vol. XXXII, no 3 (mai-juin), pp. 405-411.
- BOURDIEU, P. (1972). *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Genève, Droz.
- BOURDIEU, P., WACQUANT, L., (1992). *Réponses : Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 267 p.
- BOURDIEU, P., PASSERON, J.-C. (1970). *La Reproduction. Éléments pour une théorie du système d'enseignement*, Paris, Minuit.
- BOURDIEU, P., PASSERON, J.-C. (1964). *Les Héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minuit.
- BOURDIN, A. (2003). La modernité du risque, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, volume CXIV, (« Faut-il une sociologie du risque ? », numéro coordonné par Alain Bourdin).
- BOURG, J.-F., GOUGUET, J.-J. (1998). *Analyse économique du sport*. Paris: Presses Universitaires de France.
- BOUSSARD, V. (dir.) (2005). *Au nom de la norme*, Paris, L'Harmattan.
- BOUSSARD, V., DEMAZIÈRE, D., MILBURN, P. (dir.) (2010), L'injonction au professionnalisme. Analyses d'une dynamique plurielle, Presses universitaires de Rennes, coll. « Des Sociétés », 178 p.
- BOYLE, R. (2005). *Sports Journalism : Context and Issues*. London : Sage.
- BOZON, M., CHAMBOREDON, J.-C. (1980). L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, vol. X, n°1, pp. 65-88
- BRADLEY C., RENZULLI L. (2011). The Complexity of Non-Completion: Being Pushed or Pulled to Drop Out of High School, *Social Forces*, pp. 1-24.
- BRANGER, K. (2013). *Vers l'égalité entre femmes et hommes. Situation et évolution*, Situation économique et sociale de la population, 20, OFS, Neuchâtel.

- BREWER, B.W., VAN RAALTE, J.L., & PETITPAS, A.J. (2000). *Self-identity issues in sport career transitions*. In : LAVALLEE, D., WYLLEMAN, P. (Eds.), *Career transitions in sport : International perspectives*, Morgantown, WV : Fitness Information Technology, pp. 29-43.
- BRISSONNEAU, C., AUBEL, O., OHL, F. (2008). *L'épreuve du dopage. Sociologie du cyclisme professionnel*, Paris, Presses Universitaires de France.
- BROHM, J.-M. (1976). *Sociologie politique du sport*, Delarge, Paris.
- BROMBERGER, C. (1995). *Le match de football. Ethnologie d'une passion partisane à Marseille, Naples et Turin*, Paris, Editions de la Maison des Sciences de l'Homme, 406p.
- BROQUA, C., FILLIEULE, O. (2001). *Trajectoires d'engagement. AIDES et Act Up*, Textuel, Paris, coll. portraits d'associations.
- BROWN, D.E. (1991). *Human Universals*. New York: McGraw-Hill (and Temple University Press).
- BRUN-HURTADO, E. (2005). *Tous commerciaux ? Les salariés de l'agence dans les transformations de la banque des années 1990-2000*, Thèse en Sociologie, Université de la Méditerranée - Aix-Marseille II.
- BUDIG, M.J. (2014). *The Fatherhood Bonus and the Motherhood Penalty. Parenthood and the Gender Gap in Pay*, Third Way Publication.
- BÜHLMANN, F., BEETSCHEN, M., DAVID, T., GINALSKI, S., MACH, A. (2015). *Transformation des élites en Suisse*, Social Change in Switzerland N° 1, Retrieved from <http://socialchangeswitzerland.ch>
- BULMER, M. (1982). *The Merits and Demerits of Covert Participant Observation*. In : M. BULMER (Ed.). *Social Research Ethics*, London : MacMillan. pp. 217-251.
- BURCHELL, B., LADIPO, D., WILKIINSON, F. (2001). *Job Insecurity and Work Intensification*, Londres, Routledge.
- BUSCATTO, M. (2004). De la vocation artistique au travail musical : tensions, compromis et ambivalences chez les musiciens de jazz, *Sociologie de l'art*, Opus 5, pp. 35-56.
- CAILLOIS, R. (1967 [1958]). *Les Jeux et les hommes. (Le Masque et le Vertige)*, Paris, Gallimard, 306 p.
- CARR-SAUNDERS, A.M. (1928). *Professions: their Organization and Place in Society*. Oxford: Clarendon Press.
- CASTEL, R. (2013). *Salariat ou revenu d'existence ?* Lecture critique d'André Gorz, La Vie des idées.
- CECIC ERPIC, S., WYLLEMAN, P., ZUPANCIC, M. (2004). The effect of athletic and non-athletic factors on the sports career termination process, *Psychology of Sport and Exercise*, 5, pp. 45-59.
- CHAMALIDIS, M. (2015). *Trouver plus d'équilibre dans les déséquilibres*. Dans : LANDA, S. (sous la dir.), *Sport, Education et Formation en Europe. Un double projet pour une double vie*, Think tank Sport et Citoyenneté, Angers.
- CHAMALIDIS, M. (2000). *Splendeurs et misères des champions*, Montréal, VLB Editeur.
- CHAMALIDIS, P. (1997). *Identity conflict during and after retirement from top-level sports*. In : LIDOR, R., BAR-ELI, M. (Eds.), *Proceedings of the 9th World Congress Of Sport Psychology*. Netanya : International Society of Sport Psychology, pp. 191-193.

- CHAMBOREDON J.-C. (1983). *Le temps de la biographie et les temps de l'histoire. Remarques sur la périodisation à propos de deux études de cas*. In : FRITSCH, P. *Le sens de l'ordinaire*, Paris, CNRS.
- CHAMBOREDON J.-C., MATHY J.-P., MÉJEAN A., WEBER F., (1985). L'appartenance territoriale comme principe de classement et d'identification, *Sociologie du Sud-Est*, n°41, pp. 61-88.
- CHANTELAT, P. (Dir.) (2001). *La professionnalisation des organisations sportives. Nouveaux enjeux, nouveaux débats*, Paris : L'Harmattan.
- CHARAUDEAU, P. (2001). *Visées discursives, genres situationnels et construction textuelle*. Dans : *Analyse des discours. Types et genres*, Éd. Universitaires du Sud, Toulouse.
- CHARMAZ, K., BRYANT, A. (2011). Grounded theory and credibility, *Qualitative research*, pp. 291-309.
- CHARTON, L., WANNER, P. (2001). La première mise en couple en Suisse : choix du type d'union et devenir de la cohabitation hors mariage, *Population*, 56e année, n°4, pp. 539-567.
- CHEVALIER, V. (1995). *Carrières et abandons dans les pratiques de l'équitation : analyse longitudinale de fichiers de licenciés*. Dans : *Sport, relations sociales et action collective*, Actes du colloque interdisciplinaire, Bordeaux, 14-15 octobre 1993.
- CHEVANDIER, C. (2009). Vocation professionnelle : un concept efficient pour le xxe siècle ?, *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Presses Universitaires de Rennes, 116-3, pp. 95-108.
- COAKLEY, J. (2011). Youth sports: What counts as "Positive Development?", *Journal of Sport and Social Issues*, 35 (3), pp. 306–324.
- COAKLEY, J. (2006). The Good Father : Parental Expectations and Youth Sports, *Leisure Studies*, Vol. 25, No. 2, pp. 153–163.
- COAKLEY, J. (1983). Leaving competitive sport: Retirement or rebirth ?, *Quest*, 35, pp. 1-11.
- COAKLEY J., PIKE, E. (2009). *Sports in Society: Issues and Controversies*, London: Open University Press/McGraw Hill.
- COLEMAN, J. (1988). Social Capital in the Creation of Human Capital, *American Journal of Sociology*, vol. 94, pp. 95-210
- CONZELMANN, A., NAGEL, S. (2003). Professional careers of the german olympic athletes, *International Review for the Sociology of Sport*, 38/3, pp. 259-280.
- CORBIN, J.M., STRAUSS, A. (1990). Grounded theory research : Procedures, canons, and evaluative criteria, *Qualitative Sociology*, 13(1), pp. 3–21.
- COQUET, R., OHL, F., ROUSSEL, P. (2014). Conversion to bodybuilding, *International Review for the Sociology of Sport*, [En ligne].
- COULON, A. (1987). *L'ethnométhodologie*, Paris: Presses universitaires de France.
- COURGEAU, D., LELIÈVRE, E. (1996). Changement de paradigme en démographie, *Population*, 51, pp 645-654.
- CRAWFORD, B.M. (2010). *Eloge du carburateur. Essai sur le sens et la valeur du travail*, La Découverte, 249 p.

- CURRY, T.J. (1991). Fraternal bonding in the locker room: A profeminist analysis of talk about competition and women. *Sociology of Sport Journal*, 8, pp. 119-135
- CURRY, T.J., STRAUSS, R.H. (1994). A Little Pain Never Hurt Anybody: A Photo-Essay on the Normalization of Sport Injuries, *Sociology of Sport Journal*, Vol. 11 Issue 2, pp. 195-208.
- DANDELION, P. (2002). Those Who Leave and Those Who Feel Left: The Complexity of Quaker Disaffiliation, *Journal of Contemporary Religion*, 17, pp. 213-28.
- DARGELOS, B., MARCHETTI, D. (2000). Les professionnels de l'information sportive, *Regards sociologiques*, 20, pp. 67-99.
- DARMON, M. (2008). La notion de carrière : un instrument interactionniste d'objectivation, *Politix*, n° 82, pp. 149- 167.
- DARMON, M. (2006). *La socialisation*, Paris, Armand Colin.
- DE BIE, P. (2010). Situation de la sociologie, *Sociologies* [En ligne], Découvertes / Redécouvertes.
- DE BRUYN, F. (2006). *Biographies et carrières plurielles : Analyses des interactions entre la carrière sportive des nageurs et les autres domaines de la vie sociale*, Thèse de doctorat, Université Paris X.
- DE COSTER, M. (1998). *Sociologie du travail et gestion des ressources humaines*, 3ème édition, Bruxelles, De Boeck Université, coll. « Management ».
- DE NORA, T. (1998 [1995]). *Beethoven et la construction du génie*. Paris, Fayard (éd. orig., Beethoven and the Construction of Genius. Musical Politics in Vienna, 1792-1803. Berkeley, University of California Press).
- DE NORA, T. (1992). Comment on Chambliss's "the Mundanity of Excellence", *Sociological Theory*, vol. 10, n° 1, pp. 99-102.
- DE SINGLY, F. (2006). *Les Adonaissants*, Paris, Armand Colin.
- DE SINGLY, F. (2005). *L'individualisme est un humanisme*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- DE SINGLY, F. (1987). *Fortune et infortune de la femme mariée*, Paris, Presses Universitaires de France, 229 p.
- DE SINGLY, F. (1982). Mariage, dot scolaire et position sociale, *Economie et statistique*, Volume 142, Numéro 1, pp. 7-20.
- DE WECK, P. (1983). *Un Banquier suisse parle. Entretiens avec François Gross*. Fribourg: Michel.
- DECI, E., RYAN, R. (Eds.) (2002). *Handbook of self-determination research*. Rochester, NY: University of Rochester Press.
- DECOUFLÉ, A.-C., MARUANI, M. (1987). Pour une sociologie de l'emploi, *Revue française des affaires sociales*, no 3, pp. 7-29.
- DEFRANCE, J. (1987). *L'excellence corporelle*, Paris, Presses universitaires de France (Puf).
- DELORY-MOMBERGER, C. (2004). Biographie, socialisation, formation. Comment les individus deviennent-ils des individus ? *L'Orientation scolaire et professionnelle*, 33 : *Travail biographique, construction de soi et formation* (coord. C. Delory-Momberger), pp. 551-570.



- DELCHER, A.L., KASIF, S., FLEISCHMANN, R.D., PETERSON, J., WHITE, O., SALZBERG, S.L. (1999). Aligment of whole genomes, *Nucleic Acid Research* 27(11), pp. 2369–2376.
- DELORME, N. (2011). *Stratégie fédérale et développement d'un sport spectacle : l'exemple du hockey sur glace en France : socio-histoire d'un échec ?*, Thèse de doctorat en Ingénierie de la cognition, de l'interaction, de l'apprentissage et de la création, Université de Grenoble.
- DEMAZIÈRE, D. (2011). L'entretien biographique et la saisie des interactions avec autrui, *Recherches qualitatives*, Vol. 30(1), pp. 61-83.
- DEMAZIÈRE, D. (2008). L'entretien biographique comme interaction négociations, contre-interprétations, ajustements de sens, *Langage et société*, 1, (n° 123), pp. 15-35.
- DEMAZIÈRE, D., OHL, F., LE NOÉ, O. (2015). La performance sportive comme travail, *Sociologie du travail*, 57, pp. 407–421.
- DEMAZIÈRE, D., JOUVENET, M. (2013). The Market of Work of Football Agents and the Manifold Valorizations of Professional Football Players, *Economy sociology\_The european electronic newletter*, Volume 15, Number 1, pp. 29-40-
- DEMAZIÈRE, D., DUBAR, C. (2004). *Analyser les entretiens biographiques. L'exemple des récits d'insertion*, Laval, Presses de l'Université Laval.
- DEMAZIÈRE, D., DUBAR, C. (1999). *L'entretien biographique comme outil de l'analyse sociologique*, Utinam, 1/2, p. 225-239.
- DENAVE, S. (2015). *Reconstruire sa vie professionnelle. Sociologie des bifurcations biographiques*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Le lien social », 305 p.
- DENZIN, N.K. (1978). *The research act : a theoretical introduction to sociological methods*, New York : McGraw-Hill.
- DENZIN, N.K., LINCOLN, Y.S. (Eds.) (1994). *Handbook of qualitative research*, Thousand Oaks, CA : Sage.
- DESJEUX, D. (2004). *Les Sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, « Que sais-je ? ».
- DONNELLY, P. (1996). The local and the global : Globalization in the sociology of sport, *Journal of Sport & Social Issues*, 23, pp. 239-257.
- DORRONSORO, G., GROJEAN, O., HERSANT, J. (2008). Surveiller, normaliser, réprimer, *European Journal of Turkish Studies*, 8.
- DUBAR, C. (2000). *La crise des identités*, Paris, puf, coll. « Le lien social ».
- DUBAR, C., TRIPIER, P. (2005). *Sociologie des professions*, Armand Colin, Paris.
- DUCHAMP, J.-L. (1990). L'abandon de l'uniforme, essai d'interprétation. Le retour a la vie civile des cadres militaires titulaires d'une pension de retraite, *Sociétés contemporaines*, Gestions du social, pp. 131-144.
- DUCRET, A.M.O. (2011). Le concept de "configuration" et ses implications empiriques : Elias avec et contre Weber, *SociologieS*, [En ligne].

- DUJARDIER, M.-A. (2010). L'automatisation du jugement sur le travail. Mesurer n'est pas évaluer, *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 128-129, pp. 135-159.
- DUNNING, E., MAGUIRE, J. (1995). Rôle des processus sociaux dans le sport, les relations, les relations entre les sexes et le contrôle de la violence, *Sociologie et sociétés*, vol.27, n°1, pp. 117-137.
- DURAND, P. (2011). Vers une *illusio* sans illusion ?, *CONTEXTES*, 9, [En ligne].
- DURET, P., TRABAL, P. (2001). *Le sport et ses affaires. Une sociologie de la justice de l'épreuve sportive*, Paris, Métailié, 261 p.
- DURKHEIM, E. (1991 [1893]). *De la division du travail social*, Paris, PUF.
- DURKHEIM, E. (1968 [1912]). *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, Paris, PUF.
- DURU-BELLAT, M., MINGAT, A. (1997). La constitution de classes de niveau dans les collèges; les effets pervers d'une pratique à visée égalisatrice, *Revue française de sociologie*, Vol. 38, No. 4, pp. 759-789.
- EBAUGH, H. R. (1988). *Becoming an ex : The Process of Role Exit*, University of Chicago Press.
- EBAUGH, H. R. (1977). *Out of the Cloister : A Study of Organizational Dilemmas*, Austin : University of Texas Press.
- EISENBERG, F. (2007). *Fin de Carrière et Reconversion des rugbymen Professionnels en France*, Etude sociologique commandée par PROVALE (Union des joueurs de Rugby Professionnels)- Centre d'accompagnement et de prévention pour les sportifs – C.H.U. de Bordeaux.
- ELIAS, N. (1996). *Du temps*, traduit de l'allemand par Michèle Hulin, Paris, Fayard, 226 p.
- ELIAS, N. (1987). *La société des individus*, Paris, Fayard
- ELIAS, N. (1985). *La Société de cour*, traduit de l'allemand par Pierre Kamnitzer et Jeanne Étoré, Paris, Éditions Flammarion.
- ELIAS, N., SCOTSON, J.L. (1997). *Logiques de l'exclusion. Enquête sociologique au coeur d'une communauté*, traduit de l'anglais par Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, Éditions Fayard.
- ELIAS, N., DUNNING, E. (1994). *Sport et civilisation. La Violence maîtrisée*, traduit de l'anglais par Josette Chicheportiche et Fabienne Duvigneau, Paris, Éditions Fayard.
- EHRENBERG, A. (1991). *Le Culte de la performance*, Paris, Calmann-Lévy.
- ERZBERGER, C. KELLE, U. (2003). *Making inferences in mixed methods : the rules of integration*. In : TASHAKKORI, A., TEDDIE, C. (Eds.), *Handbook of Mixed Methods in Social Behavioral Research*, Thousand Oaks, London, New Dehli : Sage Publications, pp. 457-488.
- FABRE, C., GATIGNON-TURNAU, A.-L., VENTOLINI, S. (2011). *La carrière des sportifs professionnels : Des stratégies de reconversion durables ?*, Université de Bordeaux 2, LACES.
- FAURE, J.-M., SUAUD, C. (2004). *Pour une sociologie du sport réflexive*. Dans : *Dispositions et pratiques sportives*, Paris, L'Harmattan, coll. Sports en Société, pp. 379-392.
- FAURE, J.-M., SUAUD, C. (2002). L'impensable autonomie du football, *Panoramiques*, 61, pp. 32-39.
- FAURE, J.-M., SUAUD, C. (1999). *Le football professionnel à la française*, Paris, PUF.

- FAURE, J.-M., SUAUD, C. (1998). Les sportifs de haut niveau dans l'espace européen. Rapport CNRS. Pour une sociologie des sports en Europe. Regards franco-allemands sur le sport. *Lendemains*, n°88, Berlin 1997, pp. 1-122. En collaboration avec G. Gebauer and S. Braun. Die soziale Umwelt von Spitzensportlern, Ed Verlag Karl Hofman, Berlin 1998, pp. 1-327.
- FAURE, J.-M., SUAUD, C. (1997). Pour une sociologie en Europe, *Lendemains*, n°88.
- FELOUZIS, G., CHARMILLOT, S., CHAUPRADE-FOUQUET, B. (2011). Les inégalités scolaires en Suisse et leurs déclinaisons cantonales : l'apport de l'enquête Pisa 2003, *Swiss Journal of Sociology*, 37 (1), pp. 33-55.
- FENTON, LT., PITTER, R. (2010). Keeping the body in play: pain, injury, and socialization in male rugby, *Res Q Exerc Sport*, 81 (2), pp. 212-223.
- FIELD, J. (2003). *Social Capital*, Routledge, London.
- FILLIEULE, O. (sous la direction de) (2005). *Le désengagement militant*, Paris : Belin.
- FILLIEULE, O. (2001). Propositions pour une analyse processuelle de l'engagement individuel, *Revue française de science politique*, 51(1), pp. 199-215.
- FILLIEULE, O., BROQUA, C. (2000). Les associations de lutte contre le sida. Approche des logiques de l'engagement à AIDES et à Act Up, MIRE - Fondation de France – Crédit Coopératif « Produire les solidarités », Paris.
- FLEURIEL, S. (2004). *Le sport de haut niveau en France*, Grenoble, PUG.
- FLEURIEL, S. (1997). *Sport de haut niveau ou sport d'élite ? La raison culturelle contre la raison économique : sociologie des stratégies de contrôle d'État de l'élite sportive*, Thèse de doctorat, Université de Nantes.
- FLEURIEL, S., SCHOTTÉ, M. (2015). Des sportifs sans qualité ? Genèse du modèle étatique de production de l'élite sportive française, *Sociologie du Travail*, 57 (4), pp. 422-445.
- FLEURIEL, S., SCHOTTÉ, M. (2011). La reconversion paradoxale des sportifs français : Premiers enseignements d'une enquête sur les sélectionnés aux jeux olympiques de 1972 et 1992, *Sciences sociales et sport*, 1, N° 4, pp. 115-140.
- FLEURIEL, S., SCHOTTÉ, M. (2008). *Sportif en danger. La condition des travailleurs sportifs*, Editions du Croquant, Bellecombe-en-Bauges.
- FLEURIEL, S., VINCENT, J. (2009). The quest for a successful career change among elite athletes in France: a case study of a French rugby player, *Leisure Studies*, 28: 2, pp. 173-188.
- FLÜCKIGER, Y. FALTER, J.-M. (2004). *Le marché suisse du travail et son évolution*, Neuchâtel, Office fédéral de la statistique (OFS), Observatoire universitaire de l'emploi, Université de Genève.
- FOL, S. (2010). Mobilité et ancrage dans les quartiers pauvres : les ressources de la proximité, *Regards Sociologiques*, n°40, pp. 27-43.
- FORSÉ, M. (1997). Capital social et emploi, *L'Année Sociologique*, Vol. 47 (1), pp. 143-181.
- FORTÉ, L. (2008). *Les carrières des athlètes de haut niveau. Approche sociologique de la fabrication et de l'expression de l'excellence sportive*, Thèse de Doctorat, Université Paul Sabatier, Toulouse III.

FORTÉ, L. (2006). Fondements sociaux de l'engagement sportif chez les jeunes athlètes de haut niveau, *Sciences et Motricité*, n° 59, p. 55-68.

FORTÉ, L., MENNESSON, C. (2012). Réussite athlétique et héritage sportif, *SociologieS* [En ligne], URL : <http://sociologies.revues.org/4082>

FRANK, R., COOK, P. (1995). *The Winner-take-all-society*, The Free Press.

FRENKIEL, S. (2014). *Une histoire des agents sportifs en France. Les imprésarios du football (1979-2014)*, Neuchâtel, Editions du CIES, 186 p.

FRAUENFELDER, A. (2009). Lutter contre le dopage. Significations sociologiques d'une panique morale exemplaire, *Carnet de bord*, n°16, pp. 29-44.

FREIDSON, E. (1986). *Professional Powers*. Chicago: University of Chicago Press,

GACHET, C. (2013). *Quitter le milieu. Une étude sociologique des processus de désaffiliation religieuse du milieu évangélique*, Thèse de doctorat, Université de Lausanne.

GALLAND, O., ROUAULT, D. (1998). Devenir cadre dès trente ans : une approche longitudinale de la mobilité sociale, *Economie et Statistique*, 316-317, 6/7, pp. 97-107.

GASPARINI, W., PICHOT, L. (dir.) (2011). *Compétences, activité de travail et emploi. Sport et corps dans les organisations contemporaines*, Paris, L'Harmattan.

GAUTIER, T. (1835). *Mademoiselle de Maupin. Double amour*, Paris, Eugène Renduel.

GAUTHIER, J.-A., GIANETTONI, L. (2013). Socialisation séquentielle et identité de genre liées à la transition de la formation professionnelle à l'emploi, *Swiss Journal of Sociology*, 39 (1), pp. 33-55.

GAUTHIER, J.-A., WIDMER, E., BUCHER, P., NOTREDAME, C. (2010). Multichannel sequence analysis applied to social science data, *Sociological methodology*, 40 (1), pp. 1-38.

GERRARD, B. (2007). A new approach to measuring player and team quality in professional team sports, *European Sport Management Quarterly*, 1(3), pp. 219-234.

GERRARD, B. (2010). Analysing Sporting Efficiency Using Standardised Win Cost: Evidence from the FA Premier League, 1995 – 2007, *International Journal of Sports Science & Coaching*, 5(1), pp. 13-36.

GHIGLIONE, R. (1986). *L'homme communiquant*, Paris, Armand Colin.

GIDDENS, A. (1991), *Modernity and Self-Identity*, Polity Press, Cambridge.

GIUDICI, F., GAUTHIER, J.-A. (2013). *Occupational trajectories after childbirth*. In : R. LEVY & WIDMER, E., Gendered life courses between standardization and individualization. A European approach applied to Switzerland, Wien: LIT Verlag, pp. 93-114.

GIUDICI, F., GAUTHIER, J.-A. (2009). Différenciation des trajectoires professionnelles liée à la transition à la parentalité en Suisse, *Swiss Journal of Sociology*, 35(2), pp. 55-70.

GIULIANOTTI, R. (2004). Human rights, globalization and sentiment education : The case of sport, *Sport in Society*, 7(3), pp. 355–369.

GLASER, B.G., STRAUSS, A.L. (1967). *The Discovery of Grounded Theory : Strategies for Qualitative Research*, Chicago : Aldine Publishing Company.

GLASER, B.G., STRAUSS A.L. (1971). *Status passage*, Routledge & Kegan Paul, 205 p.

GOFFMAN, E. (1993). La communication en défaut, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Vol. 100, pp. 66-72.

GOFFMAN, E. (1991 [1974]). *Les cadres de l'expérience*. Paris : Éditions de minuit, 573 p.

GOFFMAN, E. (1988 [1982]). L'ordre de l'interaction, *Les moments et leurs hommes*, textes recueillis et présentés par WINKIN, Y., Paris, Seuil / Minuit, pp. 186-230.

GOFFMAN, E. (1981). Program Committee Encourages Papers on Range of Methodologies, *American Sociological Association Footnotes*, vol. 9, n°6, August.

GOFFMAN, E. (1979 [1961]). *Asiles. Études sur la condition sociale des malades mentaux et autres reclus*, Paris, Les Éditions de Minuit (trad. Liliane et Claude Lainé).

GOFFMAN, E. (1975 [1963]). *Stigmate. Les usages sociaux des handicaps*, Le Sens commun, Paris, Éditions de Minuit, 175 p.

GOFFMAN, E. (1974). *Les rites d'interaction*, Paris, éd. de Minuit.

GOFFMAN, E. (1973 [1959]). *La Mise en scène de la vie quotidienne. 1. La Présentation de soi*, Minuit, Le Sens commun, Paris.

GOFFMAN, E. (1968). *Asiles*, Paris, Editions de Minuit.

GOLLAC, M., VOLKOFF, S. (2006). La santé au travail et ses masques, *Acte de la recherche en Sciences sociales*, n° 163, pp. 4-17.

GOOREN, H. (2007). Reassessing Conventional Approaches to Conversion: Toward a New Synthesis, *Journal for the Scientific Study of Religion*, 46(3), pp. 337–353.

GORDON, S. (1995). *Career transitions in competitive sport*. In : MORRIS, T., SUMMERS, J. (Eds.), *Sport psychology : theory, applications, and issues*, Brisbane, Australia: Jacaranda Wiley, pp. 474- 501.

GOURISSE, B. (2008). Pluralité des rapports aux normes professionnelles et politisation des pratiques dans la police turque des années 1970, *European Journal of Turkish Studies*, 8.

GRANOVETTER, M. (1973). The Strength of Weak Ties, *The American Journal of Sociology*, 78, pp. 1360-1380.

GRANOVETTER, M. (1985). Economic action and social structure: the problem of embeddedness. *The American Journal of Sociology*, 91 (3), pp. 481-510.

GRIGNON, C., PASSERON, J.-C. (1989). *Le savant et le populaire, misérabilisme et populisme en sociologie et en littérature*, Paris, Gallimard-Le Seuil, coll. Hautes Etudes.

GROJEAN, O, KAYA, S. (2012). Ce que font les combattants lorsqu'ils ne combattent pas. Regards croisés sur les guérilleros du PKK et les commandos de l'armée turque, *Pôle Sud*, 2, n°37.

GROSSETTI, M. (2011). L'espace à trois dimensions des phénomènes sociaux. Échelles d'action et d'analyse, *SociologieS*, La recherche en actes, Régimes d'explication en sociologie, [En ligne].

GROSSETTI, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux, *Les Cahiers internationaux de sociologie*, pp. 5-28.

GROVE, J.R., LAVALLEE, D., GORDON, S. (1997). Coping with retirement from sport : The influence of athletic identity, *Journal of Applied Sport Psychology*, 9, pp. 191-203.

GUIONNET, C., NEVEU, E. (2009). *Féminin/Masculin. Sociologie du genre*, Paris, Armand Colin (Collection U), 288 p.

GUIOT, P. (2011). *L'épreuve de la petitesse. Contribution à une étude sur les fins de carrière des triathlètes*, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg.

GUIOT, P., OHL, F. (2008). La reconversion des sportifs : Une épreuve de la petitesse ? Dans: Denis Auger et Chantal Royer (dir.), *Loisir et société*, vol. 30, no 2, Presses de l'Université du Québec.

HAMMER, T. (2007). Labour market integration of unemployed youth from a life course perspective: the case of Norway, *International Journal of Social Welfare*, no. 16 (3), pp. 249-257.

HAAS, W. (éd.) (2010). *Do you speak Swiss? Diversité des langues et compétences linguistiques en Suisse*, NZZ Libro, Zurich, 240 p.

HEINICH, N. (2011). La consommation de la célébrité, *L'Année sociologique*, 1, (Vol. 61), pp. 103-123.

HEINICH, N. (2010). Pour en finir avec l' « illusion biographique ». *L'Homme*, no 195- 196, pp. 421-430.

HEINICH, N. (2004). *Art et sport au regard d'une sociologie de la singularité*. Dans : BODIN, D., *Le sport en questions*, Paris : Chiron, pp. 125-133.

HEINICH, N. (2002). *La sociologie de Norbert Elias*, Paris, La Découverte, 128 p.

HEINICH, N. (1995). Façon d' « être » écrivain. L'identité professionnelle en régime de singularité, *Revue française de sociologie*, Volume 36, n°36-3, pp. 449-524.

HÉLARDOT, V. (2006). Parcours professionnels et histoires de santé : une analyse sous l'angle des bifurcations, *Cahiers internationaux de sociologie*, n° 120, pp. 59-83.

HENNION, A. (2005). *Pour une pragmatique du goût*, papier de recherche du CSI, n°001. Version originale française et développée du chapitre intitulé "Pragmatics of taste", In : JACOBS, M., HANRAHAN, N. (eds) (2004). *The Blackwell Companion to the Sociology of Culture*, Oxford UK/Malden MA, Blackwell, pp. 131-144.

HENNION, A. (2004). Une sociologie des attachements. D'une sociologie de la culture à une pragmatique de l'amateur, *Sociétés*, (no 85), pp. 9-24.

HENRI-PANABIÈRE, G. (2010). Élèves en difficultés de parents fortement diplômés. Une mise à l'épreuve empirique de la notion de transmission culturelle, *Sociologie*, Vol. 1, pp. 457-477.

HIDRI, O. (2008). Faut-il travailler son corps pour réussir un entretien d'embauche ? La place de l'apparence physique dans les manuels d'Aide à la Recherche d'Emploi, *Lien social et politiques*, n° 59, pp. 21-32.

HIDRI NEYS, O., BOHUON, A. (2011). Le capital sportif dans le recrutement des commerciaux. Comparaison entre le secteur de la grande distribution et le commerce d'articles de sport. Dans :

GASPARINI, W., PICHOT, L. (dir.), *Compétences, activité de travail et emploi. Sport et corps dans les organisations contemporaines*, Paris, L'Harmattan, pp. 211-234.

HIDRI, O., BOHUON, A. (2008). Faire du sport pour être embauché ? Logiques et pratiques de recrutement du personnel commercial à Décathlon, *STAPS*, n° 82, pp. 57-70.

HOGGART, R. (1981 [1970]). *La culture du pauvre. Étude sur le style de vie des classes populaires en Angleterre*, trad. fr. par F. et J.-C. Garcias, présentation et index de J.-C. Passeron, Paris, Minuit, 420 p. (1re éd. Londres, 1957).

HOUDART, S., THIERY, O. (dir.) (2011). *Humains, non humains. Comment repeupler les sciences sociales*, La Découverte, coll. « Sciences Humaines », 370 p.

HOWE, D. (2001). An ethnography of pain and injury in professional rugby union: The Case of Pontypridd RFC, *International Review for the Sociology of Sport*, 36, pp. 289-303.

HOWE, D. (1997). *Commercialising the Body, Professionalising the Game : The Developpement of Sport Medicine at Pontypridd Rugby Football Club*, Unpublished PhD thesis, University college, London.

HOWELL, F.M., PICOU, J.S. (1982). *Athletic and Income Achievements*, Paper presented at the annual meeting of the Southwestern Sociological Association, Houston (March)

HOWELL, F.M., MIRACLE, A.W., REES, R. (1984). Do high school athletics pay ? : the effect of varsity participation on socioeconomic attainment, *Sociology of Sport*, 1, pp. 15-25.

HUANG, Z. (2002). *The athletic career transition in former chinese elite athletes : An empirical investigation and cross cultural comparison with findings from Germany*, Unpublished thesis, University of Munich, Germany.

HUGHES, E.C. (1996 [1951]). Studying the nurse's work, *American Journal of Nursing*, 51, pp. 294-295. Reproduit dans Hugues E.C, *Le regard Sociologique. Essais Choisis*, Paris, Edition de l'EHESS.

HUGHES, E.C. (1996 [1950]). Carrières, cycles et tournants de l'existence. In : HUGHES E. C., *Le regard sociologique*, Textes rassemblés et présentés par Jean-Michel Chapoulie, Paris, Editions de l'EHESS, pp. 165-173, traduction de «Cycles, Turning Points, and Careers», communication présentée à la 8<sup>e</sup> conférence annuelle de Theology in Action, South Byfield, Massachussetts (et reprise dans l'ouvrage *Sociological Eye*, 1971, New Brunswick, Transaction Books)

HUGHES, E.C. (1962). Good People and Dirty Work, *Social Problems*, vol. X.

HUGHES, E. C. (1958). *Men at their Work*, Glencoe, The Free Press.

HUIZINGA, J. (1951 [1938]). *Homo ludens, essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Gallimard.

HUMBLOT, C. (1990). *L'environnement familial et institutionnel de la future élite tennistique*, Thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, Université Paris V, 408 p.

JANOSZ, M., LE BLANC, M., BOULERICE, B., TREMBLAY, R.E. (2000). Predicting different types of school dropout : A typological approach on two longitudinal samples. *Journal of Educational Psychology*. 92(1), pp. 171-190.

JACQUEMAIN, M. (2005). Le capital social : une introduction. Dans : HOUARD J., JACQUEMAIN, M., *Capital social et dynamique régionale*, De Boeck Université « Économie, Société, Région », pp. 5-40.

JAOUL-GRAMMARE, M. (2008). Inégalités sociales et parcours universitaire. Étude micro économétrique par la régression LOGIT. Dans : CART B., GIRET J.F., GRELET Y., WERQUIN P. (Ed) (2008), *Derrière les diplômés et les certifications, les parcours de formation et leurs effets sur les parcours d'emploi*, pp. 299-314, Actes des XVèmes Journées d'étude sur les données longitudinales dans l'analyse du marché du travail, Lille.

JAOUL-GRAMMARE, M. (2007). Social Attributes, Equity and Higher Educative Path, Micro Econometric Study of a Discrete Choice Model with Logistic Regression, *Applied Economics Letters*, vol. 14, 4-6, pp. 287-291.

JAVERLHIAC, S. (2013). *L'état et le Sport de Haut Niveau, Mesures, annonces politiques et réalisations*. Dans : TERRET, T. (Dir.) *Sport, genre et vulnérabilité au XXème siècle*, Rennes, PUR, pp. 697-710.

JAVERLHIAC, S., BODIN, D., HUET, A., ROBÈNE, L. (2011). Pouvoir et vouloir se former. Analyse d'une étape décisive dans le processus de reconversion des sportifs de haut niveau en France à travers l'étude comparée de l'escrime et du tennis de table, *L'Année sociologique*, Vol. 61, pp. 173-199.

JAVERLHIAC, S. (2010). *Pouvoir et vouloir se former : Les Sportifs de Haut Niveau face au processus de reconversion : entre stratégies individuelles et contraintes institutionnelles, personnelles et systémiques*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université Haute Bretagne Rennes 2.

JOHNSON, R.B., ONWUEGBUZIE, A.J., TURNER, L.A. (2007). Toward a definition of mixed methods research, *Journal of Mixed Methods Research*, 1, pp. 112–133.

JOWETT, S. (2005). Partners on the sport field: The coach–athlete relationship, *The Psychologist*, 18, pp. 412– 415.

JOYE, C., CARVALHO ARRUDA, C., GAUTHIER, J.-A., GIANETTONI, L., GROS, D., GUILLEY, E., MOUBARAK-NAHRA, E., MÜLLER, K. (2012). *Aspirations et orientations professionnelles des filles et garçons en fin de scolarité obligatoire: quels déterminants pour plus d'égalité?* Rapport intermédiaire au PNR 60 "Égalité entre hommes et femmes" du Fonds nationale suisse de la recherche scientifique, Lausanne, Unil.

KARPIK, L. (2007). *L'économie des singularités*, Gallimard, Paris, 373 p.

KAUFMANN, J.-C. (2004a). *L'invention de soi. Une théorie de l'identité*, Paris, Armand Colin/SEJER.

KAUFMANN, J.-C. (2004b). *L'entretien compréhensif*, Paris, Armand Colin.

KAUFMANN, J.-C. (2001). *Ego. Pour une sociologie de l'individu*, Paris, Nathan.

KAUFMANN, L. (1999). Savoir faire. Contribution à une théorie dispositionnelle de l'action (Emmanuel Bourdieu) [compte rendu], *Réseaux*, volume 17, n°92-93, pp. 433-439.

KELLERHALS, J., WIDMER, E. (2012). *Familles en Suisse. Nouveaux liens*, Lausanne, Savoir suisse, 144 p.

KEMPF, H., WEBER, A. C., RENAUD, A., STOPPER, M. (2013). *Der Leistungssport in der Schweiz*. Momentaufnahme SPLISS-CH 2011. Magglingen: Bundesamt für Sport BASPO.499.

KERR, G., DACYSHYN, A. (2000). The retirement experiences of female elite gymnasts, *Journal of Applied Sport Psychology*, 12, pp. 115-133.

KIMMEL, M. (2010). *Boys and School: A Background Paper on the "Boy Crisis"*. Stockholm, Swedish Government Official Reports.



- KLANDERMANS, B. (2005). *Une psychologie sociale de l'exit*, pp. 95-110. Dans : FILLIEULE O. (sous la direction de) *Le désengagement militant*. Paris : Belin.
- KOHLI, M. (1985). Die Institutionalisierung des Lebenslaufs, *Kölner Zeitschrift für Soziologie und Sozialpsychologie*, 37, pp. 1-29.
- KOHLI, M. (1989). Le cours de vie comme institution sociale, *Enquête*, 5 [En ligne].
- KUHN, T.S. (1983). *La structure des révolutions scientifiques*, éditions Champs Flammarion, 284 p.
- LACOMBE, J. (2006). *Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Approche théorique et activités corporelles*, Edition De Boeck, 248 p.
- LAFABRÈGUE, C. (2011). Les ressorts de la fidélité des pratiquants dans une fédération sportive, *Temporalités*.
- LAHIRE, B. (2012). *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Editions du Seuil.
- LAHIRE, B. (2006). *La Condition littéraire. La double vie des écrivains*, Paris, La Découverte.
- LAHIRE, B. (2002). *Portraits sociologiques*, Paris, Nathan.
- LAHIRE, B. (1999). *Champ, hors-champ, contre-champ*. Dans : LAHIRE, B. (dir.) *Le travail sociologique de Pierre Bourdieu*, Paris, La Découverte, pp. 23-57.
- LAHIRE, B. (1998). *L'homme pluriel. Les ressorts de l'action*, Paris, Nathan.
- LAHIRE, B. (1996). La variation des contextes en sciences sociales. Remarques épistémologiques, *Annales Histoire et Sciences Sociales*, n°2, pp. 381-407.
- LAHIRE, B. (1995). *Tableaux de famille*. Paris, Seuil.
- LAILLIER, J. (2012). *La vocation au travail. La "carrière" des danseurs de l'Opéra de Paris*, Thèse de doctorat en sociologie, Université Paris I.
- LAILLIER, J. (2011a). La dynamique de la vocation. Les évolutions de la rationalisation de l'engagement au travail des danseurs de ballet, *Sociologie du travail*, n° 53 (4) pp. 493-514.
- LAILLIER, J. (2011b). Des familles face à la vocation. Les ressorts de l'investissement des parents des petits rats de l'Opéra, *Sociétés contemporaines*, n° 82 (2) pp. 59-83.
- LALLEMENT, M. (2001). Daedalus laborans, *Revue du MAUSS*, 2, no 18, pp. 29-49.
- LALLY, P. (2007). Identity and athletic retirement: A prospective study, *Psychology of Sport and exercise*, 8, 85-99.
- LAMPRECHT, M., FISCHER, A., STAMM, H. (2015). *Sport Suisse 2014: Les sports en chiffres*. Macolin: Office fédéral du sport OFSPO.
- LAMPRECHT, M., FISCHER, A., STAMM, H. (2014). *Sport Suisse 2014: Activité et consommation sportives de la population suisse*, Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.
- LAMPRECHT, M., FISCHER, A., STAMM, H. (2012). *Die Schweizer Sportvereine. Strukturen, Leistungen, Herausforderungen*, Zurich : Seismo.

LAMPRECHT, M., FISCHER, A., STAMM, H. (2011). *Clubs sportifs en Suisse*, Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.

LAMPRECHT, M., FISCHER, A., STAMM, H. (2009). *Sport Suisse 2008: les disciplines sportives en chiffres*, Macolin : Office fédéral du sport OFSPO.

LAMPRECHT, M., STAMM, H. (2005). *Promotion de la relève en Suisse. Situation, problématique et attentes*, Zurich, Observatoire suisse pour le sport et le mouvement.

LAMPRECHT, M., STAMM, H. (1998). Travail rémunéré et volontariat dans le sport. Dans: JACCOUD C., TISSOT L., PEDRAZZINI Y. (sous la dir.) (2000), *Sports en Suisse*, Editions Antipodes, Existences et Société, Lausanne.

LAURENS, J.-P. (1992). *1 sur 500 : la réussite scolaire en milieu populaire*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail.

LAVALLEE, D., WYLLEMAN, P., SINCLAIR, D. (2000). Appendix A. Career transitions in sport : An annotated bibliography. In : LAVALLEE, D., WYLLEMAN, P. (Eds.), *Career transitions in sport : International perspectives* Morgantown, WV : Fitness Information Technology, pp. 207-261.

LAVALLEE, D., ROBINSON, H. K. (2007). In pursuit of an identity: a qualitative exploration of retirement from women's artistic gymnastics, *Psychology of Sport and Exercise*, 8(1), pp. 119-141.

LAVALLEE, D., GROVE, J. R., GORDON, S. (1997). The causes of career termination from sport and their relationship to postretirement adjustment among elite-amateur athletes in Australia, *Australian Psychologist*, 32, pp. 131-135.

LE BRETON, D. (2010). *Expériences de la douleur. Entre destruction et renaissance*, Paris, Métailié, coll. Traversées, 272 p.

LE BRETON, D. (2004). *La dramaturgie sociale de Erving Goffman*. Dans : L'interactionnisme symbolique, Paris : PUF, pp. 107-129.

LE GOFF, J.-M., LEVY, R. (2011). Enquête Devenir parent. Rapport technique, *Pavie Working Paper*, 11.2.

LE GOFF, J.-M., LEVY R., SAPIN, M., CAMENISCH, M. (2009). Devenir parent. Changer de vie. Dans : ORIS M. ET AL. (dir.) : *Transitions dans le parcours de vie et construction des inégalités*. Presse polytechniques et universitaires romandes, Lausanne, pp. 233-252.

LE GUERN, P. (2003). « Canal Plus » de légitimité ? Les processus médiatico-publicitaires de consécration culturelle à l'émission nulle part ailleurs, *Réseaux*, 1, n° 117, pp. 109-132.

LEFÈVRE, N. (2015). Le marché du travail cycliste comme économie des singularités, *Sociologie du Travail*, Volume 57, Issue 4, pp. 446-469.

LEFÈVRE, N. (2011). *Compétences professionnelles et économie des rapports sociaux sur le marché du travail cycliste*. Dans : GASPARINI, W. & PICHOT, L. (dir.), *Les Compétences au travail : sport et corps à l'épreuve des organisations*, Paris, Éditions L'Harmattan, pp. 155-178.

LEFÈVRE, N. (2010). Construction sociale du don et de la vocation de cycliste, *Sociétés Contemporaines*, n°80, pp.47-72.

LEFÈVRE, N. (2007). *Le cyclisme d'élite français : un modèle singulier de formation et d'emploi*, Thèse de doctorat de sociologie, Université de Nantes.

- LELIÈVRE, É., VIVIER, G. (2001). Évaluation d'une collecte à la croisée du quantitatif et du qualitatif, l'enquête Biographies et entourage, *Population*, vol. 56, n° 6, pp. 1043-1074.
- LÉNEL, P. (2003). *Parcours de vie. Constats et analyses sociologiques*, Document n° 1-1, Réunion du Conseil d'orientation des retraites, Paris, 20 p.
- LERCH, S.H. (1981). The adjustment to retirement of professional baseball players. In : GREENDORFER, S.L. & YIANNAKIS, A. (Eds.), *Sociology of Sport : Perspectives*. West Point, NY : Leisure Press, pp. 138-148.
- LÉVEQUE, M. (2004). Le sportif désenchanté. Dans : *Le crépuscule des dieux : des symptômes au diagnostic*, Pessac, éditions de la Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine, pp. 114-119.
- LEVI STRAUSS, C. (1955). *Tristes tropiques*, Paris, Plon.
- LEVY, R., KELLERHALS, J., WIDMER, E. (2002). Modern family or modernized family traditionalism? Master status and the gender order in Switzerland, *Electronic Journal of Sociology*, vol. 6, n°4.
- LEVY, R., GAUTHIER, J.-A., WIDMER, E., (2006). Entre contraintes institutionnelle et domestique: les parcours de vie masculins et féminins en Suisse, *The Canadian Journal of Sociology*, Volume 31, Number 4, Fall 2006 , pp. 461-489.
- LINHART, R. (1978). *L'établi*, Les Éditions de Minuit, Paris.
- LOFLAND, J., STARK, R. (1965). Becoming A World Saver : A Theory of Conversion to a Deviant Perspective, *American Sociological Review*, 30(06), pp. 461-469.
- LOIRAND, G. (2003). *Les paradoxes de la « professionnalisation » des associations sportives*. Dans : PROUTEAU L. (dir.), *Les associations entre bénévolat et logique d'entreprise*, Rennes, PUR, p. 25-48.
- LOIRAND, G. (1998). L'argent du foot, *Sociétés et représentations*, 7, pp. 341-351.
- MAGUIRE, J. (2005). *Power and Global Sport: Zones of Prestige, Emulation and Resistance*. Routledge: London.
- MARCHETTI, D. (2002). Les transformations de la production de l'information sportive : le cas du sport-spectacle. *Les Cahiers du Journalisme*, 11, pp. 66-81.
- MARCHETTI, D. (1998). Le football saisi par les médias. *Sociétés et représentations*, 7, pp. 309-331.
- MARCLAY, F., SAUGY, M. (2010). Determination of nicotine and nicotine metabolites in urine by hydrophilic interaction chromatography-tandem mass spectrometry : Potential use of smokeless tobacco products by ice hockey players, *Journal of Chromatography A*, Volume 1217, Issue 48, pp. 7528-7538.
- MARIN, C. (2008). *Violences de la maladie, violence de la vie*, Armand Colin, 196 p.
- MARQUET, M. (2011). *Trajectoires sociales ascendantes de deux jeunes issus de milieu populaire*, Paris, L'Harmattan.
- MARUANI, M., REYNAUD, E. (1993). *Sociologie de l'emploi*. Paris, La Découverte.
- MARX, K. (1996 [1844]). *Manuscrits de 1844*, Editions Garnier Flammarion, Paris, 162 p.

MASY, J. (2013). La temporalité, une disposition sociale et culturelle de construction de l'avenir, *SociologieS*, [En ligne], Premiers textes, mis en ligne le 20 février 2013.

MAUGER, G. (2002). Politique de l'engagement sociologique, *Mouvements*, 5, (no24), pp. 53-59.

MAUGER, G. (1989). Les héritages du pauvre, *les Annales de la recherche urbaine*, « Familles et patrimoines », n° 41, pp. 112-117.

MAUGERI, S. (2006). *Au nom du client. Dispositifs de gestion et management néo-libéral*, Paris, L'Harmattan.

MAUNY, C. (2009). Logiques de conversion identitaire dans l'exercice du métier. Incursion dans le monde du handball professionnel, *Recherches sociologiques et anthropologiques*, 40-1, pp. 113-130.

MAUSS, M. (1997 [1923]). Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques, *Sociologie et anthropologie*, Paris : PUF ; originellement paru dans : *Année Sociologique*, seconde série, 1923-1924.

MEARS, A. (2011). *Princing beauty. The Making of a Fashion Model*, University of California press, 328 p.

MÉDA, D. (1995). *Le travail: une valeur en voie de disparition*, Paris, éd. Aubier.

MÉDA, D., VENDRAMIN, P. (2010). Les générations entretiennent-elles un rapport différent au travail ?, *SociologieS* [En ligne], Théories et recherches.

MENGER, P.-M., (2009). *Le travail créateur. S'accomplir dans l'incertain*. Gallimard – Seuil, Paris.

MENGER, P.-M. (2002a). *Portrait de l'artiste en travailleur, Métamorphoses du capitalisme*. Paris, La République des Idées, Seuil, 95 p.

MENGER, P.-M. (2002b). Le génie et sa sociologie. Controverses interprétatives sur le cas Beethoven, *Annales HSS*, n° 4, pp. 967-999.

MENNESSON, C. (2007). *Modes de socialisation et processus d'identification sexuée des jeunes investis dans des pratiques physiques et sportives de l'autre sexe*. Dans : ECKERT H., S. FAURE (dir.), *Jeunes et Genre*, Paris, Éditions La Dispute, pp. 63-76.

MESSNER, M. (1990). When Bodies are Weapons: Masculinity and Violence in Sport. *International Review for the Sociology of Sport*, 25(3), pp. 203-220.

MESSNER, M. A., SABO, D. F. (1990). *Sport, men and the gender role: Critical feminist perspectives*. Champaign, IL: Human Kinetics.

MEYER, T. (2008). On ne prête qu'aux riches : L'inégalité des chances devant le système de formation en Suisse. Dans : SUTER, C., PERRENOUD, S., LEVY R., KUHN, U., JOYE D., GAZARETH P., *Rapport social 2008. La Suisse mesurée et comparée*. Seismo.

MIGNON, P. (2008). *Sociologie du sport professionnel*. Dans : *Le sport professionnel : état des lieux et perspectives*, N°42, Cahiers de l'INSEP.

MIGNON, P. (2006). *Le sportif d'élite, un travailleur exemplaire ?* Dans : (sous la dir.) NICOLLEAU, F., *Où va le sportif d'élite ? Les risques du star système*, Editions Dalloz.

MIGNON, P., TRUCHOT, P. (2002). *Les pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP.

- MILLET, M., THIN, D. (2005). *Ruptures scolaires : l'école à l'épreuve de la question sociale*, Paris : PUF, 318 p.
- MILLS, C.W. (1997 [1967]). *L'imagination sociologique*. (Appendice « Le métier d'intellectuel »). Paris : La Découverte.
- MOLES, J.-B., PRUNEAU, J., PIGEASSOU, C. (2001). L'implication des nouvelles technologies dans le "sport-télé" : l'apprentissage de l'éthique, l'opprobre pour l'injuste, *Loisir et Sociétés*, vol. 24, n° 1, pp. 223-244.
- MONA, D., BOUZIANE, H. (2008). Retour au sport après une commotion cérébrale, *Rev Med Suisse*, n° 166, pp. 1694-1701.
- MONCHATRE, S. (2011). Ce que l'évaluation fait au travail. Normalisation du client et mobilisation différentielle des collectifs dans les chaînes hôtelières, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°189, pp. 42-57.
- MONTGOMERY, D.L. (2006). Physiological profile of professional hockey players -- a longitudinal comparison, *Appl Physiol Nutr Metab.*, 3, pp. 181-5.
- MORISSETTE, J.-F. (2010). *Le jeu dans la sociologie : du phénomène au concept*, Thèse de Doctorat, Université de Montréal.
- NEGRONI, C. (2005). La reconversion professionnelle volontaire : une expérience de conversion de soi, *Carriérologie*, 10-2, pp. 331-348.
- NERVAL (de), G. (1999 [1853]). *Sylvie, Souvenirs du Valois*, Petits classiques Larousse.
- NICOLE-DRANCOURT, C. (2007). L'approche par les parcours et les cycles de vie : un rempart contre les discriminations ?, *Retraite et société*, 2, n° 51, pp. 175-205.
- NICOLE-DRANCOURT, C., ROULLEAU-BERGER, L. (2001). *Les jeunes et le travail en France depuis 1950*, Paris, puf, « Sociologies d'aujourd'hui ».
- NIETZSCHE, F. (1878). *Humain, trop humain*, I, § 611, Bouquins I, 680 p.
- NIXON, H.L. (1992). A Social Network Analysys of Influences On Athletes To Play With Pain and Injuries, *Journal of Sport & Social Issues*, 16, pp. 127-135.
- OHL, F. (2004). Goût et culture de masse : l'exemple du sport, *Sociologie et sociétés*, Volume 36, numéro 1, pp. 209-228.
- OHL, F. (2003). Les objets sportifs : comment des biens banalisés peuvent constituer des référents identitaires, *Anthropologie et Sociétés*, vol. 27, n° 2, pp. 167-184.
- OHL, F. (2000). Les commentaires journalistiques sur le sport ont-ils un sens ?, *Recherches en communication*, 14, pp. 185-214.
- OHL, F. (1996). *Le public des piscines de Strasbourg*, *Communauté urbaine de Strasbourg*, Lab. APS et Sciences Sociales - Université de Strasbourg II.
- OHL, F., TAKS, M. (2008). La consommation sportive, état des lieux, *Revue française du marketing*, n°219, 4/5, pp. 27-46.

- OSWALD, D. (2010). *Association, fondation et autres formes de personne morales au service du sport*, CIES, Savoirs sportifs, Droit, 2, Peter Lang : Bern.
- OTTO, L.B., ALWIN, D.F. (1977). Athletics, Aspirations, and Attainments, *Sociology of Education*, Vol. 50, No. 2, pp. 102-113.
- PAILLÉ, P., MUCCHIELLI, A. (2008). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*, Paris : Armand Colin.
- PAPPAS, N. T. (2004). Athlete Aggression on the Rink and off the Ice: Athlete Violence and Aggression in Hockey and Interpersonal Relationships, *Men and Masculinities*, 6(3), pp. 291–312.
- PAPIN, B. (2008). Capital corporel et accès à l'excellence en gymnastique artistique et sportive, *Journal des anthropologues*, 1, n° 112-113, pp. 323-343.
- PAPIN, B. (2007). *Conversion et reconversion des élites sportives : approche socio-historique de la gymnastique artistique et sportive*, Paris, L'Harmattan, 286 p.
- PAPIN, B. (2000). *Sociologie d'une vocation sportive. Conversion et reconversion des gymnastes de haut niveau*. Thèse pour le doctorat de l'université de Nantes.
- PARADEISE, C. (1988). Les professions comme marchés du travail fermés, *Sociologie et sociétés*, vol.20, n°2, pp. 9-21.
- PARADEISE, C. (1987). Des savoirs aux compétences : qualification et régulation des marchés du travail. *Sociologie du travail*, 29 (1), pp. 35-46.
- PARIS, M. (2013). Articuler différentes échelles dans les objets des sciences sociales : enjeux théoriques et méthodologiques, *Cahiers de l'Urmis*, 14, [En ligne].
- PARK, S., LAVALLEE, D., TOD, D. (2013). Athletes' career transition out of sport: A systematic review, *International Review of Sport and Exercise Psychology*, 6 (1), pp. 22-53.
- PASSERON, J.-C. (1989). Biographies, flux, itinéraires, trajectoires, *Revue française de sociologie*, 31/1, pp. 3-22.
- PERRENOUD, M. (2007). *Les musicos. Enquête sur les musiciens ordinaires*. Paris, La Découverte.
- PERRIER, P. (2004). Une crise des vocations ? Accès au métier et socialisation professionnelle des enseignants du secondaire, *Revue française de pédagogie*, Volume 147, Numéro 1, pp. 79-90.
- PLATT, J. (1981). On interviewing one's peers. *British Journal of Sociology*, 32-1, pp. 75-91.
- PLUYE, P. NADEAU, L., GAGNON, M.-P., GRAD, R., JOHNON-LAFLEUR, J., GRIFFITHS, F., (2009). *Les méthodes mixtes*. Dans : RIDDE, V., DAGENAI, C. (Ed.). *Approches et pratiques en évaluation de programme*, Montréal : Les Presses de l'Université de Montréal, pp. 123-141.
- POCCIELO, C. (1999). *Sports et sciences sociales. Histoire, Sociologie et perspectives*, Paris : Vigot, 223 p.
- POLANYI, K. (1968). *The Economy as Instituted Process*. In : LECLAIR, E., SCHNEIDER, H. (eds) *Economic Anthropology*, New York: Holt, Rinehart and Winston.
- POLI, R. (2010). *Le marché des footballeurs: réseaux et circuits dans l'économie globale*. Berne: Peter Lang.

- POLI, R. (2006). Africans' Status in the European Football Players' Labour Market, *Soccer & Society*, 7, issues 2-3, pp. 278-291.
- POULET, B. (2009). *La Fin des journaux et l'avenir de l'information*, Paris, Le Débat/Gallimard, 210 p.
- POUPART, J. (1999). Vouloir faire carrière dans le hockey professionnel : l'exemple des joueurs juniors québécois dans les années soixante-dix, *Sociologie et sociétés*, vol. 31, n° 1, pp. 163-179.
- PUDAL, B. (1994). Du biographique entre "science" et "fiction". Quelques remarques programmatiques, *Politix*, Volume 7, Numéro 27, pp. 5-24.
- PUTNAM R. (2000). *Bowling Alone. The Collapse and Revival of American Community*, New York, London, Toronto, Sydney, Singapore, Simon and Schuster.
- QUIVY, R., VAN CAMPENHOUDT, L. (2011). *Manuel de recherches en sciences sociales*, Dunod, 4<sup>ème</sup> édition, 272 p.
- RASERA, F. (2012a). Le corps en jeu : Les conditions sociales de l'arrêt de travail des footballeurs professionnels, *Sociologie du travail*, 54, pp. 338-355.
- RASERA, F. (2012b). *Une ethnographie du métier de footballeur*, Thèse de doctorat en Sociologie, Université de Lyon 2.
- RAVET, H. (2007). Devenir clarinettiste. Carrière féminines en milieu masculin, *Actes de la recherche en sciences Sociales*, n° 168, pp. 50-67.
- RENAHY, N. (2010). Classes populaires et capital d'autochtonie. Genèse et usages d'une notion, *Regards Sociologiques*, n°40, 2010, pp. 9-26.
- RETIÈRE, J.-N. (2003). Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire, *Politix*, Volume 16, Numéro 63, pp. 121-143.
- REVEL, J. (dir.) (1996). *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard - Le Seuil - EHESS.
- RICOEUR, P. (1985). *Temps et récit*, Paris, Le Seuil.
- RIGAUER, B. (1969). *Sport und Arbeit. Soziologische Zusammenhänge und Ideologische Implikationen*. Suhrkamp, Frankfurtam Main.
- RISSE, H. (1991 [1921]). *Sociologie du sport*. Presses universitaires de Rennes, Rennes [édition originale : *Soziologie des Sports*, Reher, Berlin].
- ROBIDOUX, M.A. (2001). *Men at Play: A Working Understanding of Professional Hockey*, Montréal, McGill-Queen's University Press.
- ROBIDOUX, M. A., TRUDEL, P. (2006). Hockey Canada and the bodychecking debate in minor hockey, *Artificial Ice : Hockey, Culture, and Commerce*, Peterborough, Garamond Imprint.
- RODERICK, M. (2006). *The Work of Professional Football. A Labour of Love?*, London/New York: Routledge.
- RODERICK, M., WADDINGTON, I., PARKER, G. (2000). Playing hurt: Managing injuries in English professional football. *International Review for the Sociology of Sport*, 35(2), pp. 165-180.

ROSENBERG, E. (1982). Athletic retirement as social death : Concepts and perspectives. In : THEBERGE, N. & DONNELLY, P. (Eds.), *Sport and the sociological imagination*, Fort Worth : Texas Christian University, pp. 245-258.

ROSENBERG, E. (1981). Gerontological theory and athletic retirement. In : GREENDORFER, S.L. & YIANNAKIS, A. (Eds.), *Sociology of sport : Diverse perspectives*, West Point, NY : Leisure Press, pp. 118-126.

ROWE, D. (2004). *Sport, Culture and the Media: The Unholy Trinity*, Buckingham, Open University Press, Second edition, 253 p.

ROWE, D. (1999). *Sport, culture and the media: the unruly trinity*. Philadelphia, PA : Open University Press.

RUMBERGER, R. W. (1995). Dropping out of middle school: Amultilevel analysis of students and schools. *American Educational Research Journal*, 32, pp. 583-625.

SAPIN, M., SPINI, D., WIDMER, E. (2007). *Les parcours de vie: de l'adolescence au grand âge*, Lausanne, Savoir suisse.

SAPIRO, G. (2007). "Je n'ai jamais appris à écrire". Les conditions de la formation de la vocation d'écrivain, *Actes de la recherche en sciences sociales*, n° 168, pp. 13-33.

SAUTER, A. (1995). La maman et la putain : les hommes, les femmes et le rugby, *Terrain*, n°25, pp. 13-24.

SCHOCH, L. (2013). Féminisation du journalisme sportif. Le cas de la presse quotidienne romande. *Les cahiers du journalisme* 25, pp. 100-117.

SCHOCH, L. (2011). *Journalisme sportif dans la presse quotidienne : différences et inégalités sexuées dans les carrières, pratiques et productions en Suisse romande*, Thèse de doctorat en sciences du sport, Université de Lausanne.

SCHOTTÉ, M. (2016). Les possibles corporels : support biologique, déterminations sociales, *Revue européenne des sciences sociales*, 54-1, pp. 201-220.

SCHOTTÉ, M. (2014a). Le don, le génie et le talent. Critique de l'approche de Pierre-Michel Menger, *Genèses*, n° 93, pp. 144-164.

SCHOTTÉ, M. (2014b). Les coûts de la vocation, *Genèses*, 4 (n° 97), pp. 149-154.

SCHOTTÉ, M. (2012). *La construction du « talent »*. *Sociologie de la domination des coureurs marocains*, Paris, Raisons d'agir.

SCHOTTÉ, M. (2005). *Destins singuliers. La domination des coureurs marocains dans l'athlétisme français*, Thèse de doctorat, Université de Paris X.

SCHUMACHER, R., SPOORENBERG, T. ET FORNEY, Y. (2006). Déstandardisation, différenciation régionale et changements générationnels. Départ du foyer parental et modes de vie en Suisse au XXe siècle, *Revue européenne de démographie*, 22, pp. 153-176.

SCHUTZ, A. (1974). *The Structures of the Life-World*, London, Heinemann.

SCHUTZ, A. (1970). *Reflections on the Problem of Relevance*, New Haven - London, Yale University Press.



- SCHWARTZ, O. (1993). L'empirisme irréductible. Postface à N. Anderson, *Le hobo. Sociologie du sans-abri*, Paris, Nathan, pp. 265-308.
- SCOTT, A. (2010). More professional?" ... The occupational practices of sports medicine clinicians working with British Olympic athletes, Thèse de Doctorat, Université of Loughborough.
- SEKULOVIC, A. (2013). *Profession: agent sportif. Contribution à une sociologie des modèles professionnels*. Thèse de Doctorat de Staps: Université de Paris-Ouest-Nanterre-La-Défense.
- SENNETT, R. (2010). *Ce que sait la main. La culture de l'artisanat*, Albin Michel.
- SILVERMAN, D. (2009). *Doing qualitative research* (3rd ed.), London ; Thousand Oaks ; New Dehli : Sage.
- SKONOVD, N. (1983). Leaving the cultic religious milieu. In: BROMLEY D.G., RICHARDSON, J.T. (eds.) *The Brainwashing /Deprogramming Controversy*, New-York: Edwin Mellen, pp. 91-105.
- SLIMANI, H. (2000). *La professionnalisation du football français : un modèle de dénégation*. Thèse de doctorat de sociologie non publiée, Université de Nantes, Nantes.
- SORIGNET, P.-E. (2010). *Danser. Enquête dans les coulisses d'une vocation*, Paris, La Découverte.
- SORIGNET, P.-E. (2004a). Sortir d'un métier de vocation. Le cas des danseurs contemporains. *Sociétés contemporaines*, 56, pp. 111-132.
- SORIGNET, P.-E. (2004b). Un processus de recrutement sur un marché du travail artistique, *Genèses*, n° 57, pp. 64-88.
- SORIGNET, P.-E. (2001). *Le Métier de danseur contemporain*, thèse de 3<sup>e</sup> cycle en sociologie, ehess.
- STEBBINS, R.A. (1997). Casual Leisure: A Conceptual Statement, *Leisure Studies*, 16 (1), pp. 17-25.
- STEPHAN, Y., BILARD, J., NINOT, G. (2005). L'arrêt de carrière sportive de haut niveau: un phénomène dynamique et multidimensionnel, *Sciences et Motricité*, n°54, pp. 35-62.
- STRAUSS, A. (1992). *Miroirs et masques : une introduction à l'interactionnisme*, Paris, Métailié.
- STUTZ, H. (2008). *Les familles en Suisse. Rapport statistique 2008*, Office fédéral de la statistique, Neuchâtel.
- SUAUD, C. (1978). *La Vocation. Conversion et Reconversion des prêtres ruraux*, Paris, Les Editions de Minuit.
- SVOBODA, B., VANEK, M. (1982). *Retirement from high level competition*. In : ORLICK, T., PARTINGTON, J. T., SALMELA, J. H. (Eds.), *Proceedings of the 5th World Congress of Sport Psychology*, Ottawa, Canada : Coaching Association of Canada, pp. 166-175.
- TAYLOR, J., OGILVIE, B.C. (1998). *Career transition among elite athletes : Is there life after sport ?* In : WILLIAMS, J.M. (Éd.), *Applied sport psychology : Personal growth to peak performance*, Mountain View, CA : Mayfield, 3rd ed., pp. 429-444.
- TAYLOR, J., OGILVIE, B.C. (1994). A conceptual model of adaptation to retirement among athletes, *Journal of Applied Sport Psychology*, 6, pp. 1-20.

- TESTART, A. (2001). Echange marchand, échange non marchand, *Revue française de sociologie*, Volume 42, Numéro 4, pp. 719-748.
- THEBERGE, N. (1995). Gender, Sport, and the Construction of Community, *Sociology of Sport Journal*, 12, pp. 389-402.
- TRACHMAN, M. (2011). Le métier de pornographe : rhétorique, contrôle et savoirs d'un groupe professionnel discrédité, *Sociologie du travail*, vol. 53, n° 4, pp. 444-459.
- UGHETTO, P. (2013), L'enjeu paradigmatique de la relation de service au sein de la sociologie du travail, *La Nouvelle Revue du Travail*, 2.
- VANDEN, Y., VAN MELE, V., WYLLEMAN, P., DURAND, M. (1994). La relation entraîneur – athlète, *Enfance*, Tome 47, n°2-3, pp. 187-202.
- VIAUD, B. (2009). Panser les deux mondes. Viaud, Médecines et sports, entre principes hippocratiques et performances. Thèse de Doctorat, Université de Nantes.
- VINNAI, G. (1970). *Fussballsport als Ideologie*. Europäische Verlagsanstalt, Frankfurt.
- VIOLETTE, M. (1991). *L'école... facile d'en sortir mais difficile d'y revenir: enquête auprès des décrocheurs et décrocheuses*. Québec: ministère de l'Éducation.
- WACQUANT, L. (2000). *Corps et âmes : carnets ethnographiques d'un apprenti boxeur*, Paris, Agone, 268 p.
- WACQUANT, L. (1995). Protection, discipline et honneur : une salle de boxe dans le ghetto américain, *Sociologie et Sociétés*, Vol. XXVII, n°1, pp. 75-90.
- WAHL, A., LANFRANCHI, P. (1995). *Les footballeurs professionnels des années 30 à nos jours*, Hachette, la vie quotidienne, 289 p.
- WADDINGTON, I., RODERICK, M. (1996). American exceptionalism: Soccer and American football. *The Sports Historian*, 16, pp. 28-49.
- WEBER, M. (2000 [1904-1905]). *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Flammarion, Paris.
- WEBER, M. (1996). *Sociologie des religions*, Paris, Gallimard.
- WEBER, M. (1985). *L'Éthique protestante et l'esprit du capitalisme*, Paris, Plon.
- WEBER, M. (1965 [1904-1917]). *Essais sur la théorie de la science*, Paris, Librairie Plon. Collection : Recherches en sciences humaines, no 19, 539 p.
- WEBER, M. (1922). *Economie et Société*, Paris, Plon.
- WEINSTEIN, M. D., SMITH, M. D., & WIESENTHAL, D. L. (1995). Masculinity and hockey violence. *Sex Roles*, 33(11-12), 831-847.
- WERTHNER, P., RLICK, T. (1986). Retirement experiences of successful Olympic athletes, *International Journal of Sport Psychology*, 17, pp. 337-363.
- WEST, A., ALLIN, L. (2000). Does play pay? The production and conversion of physical capital by sports coaches and outdoor leaders in the UK, *International Review of Women and Leadership*, 6 (2). ISSN 1323-1685

WHITSON, D., GRUNENAU, R. (2006). *Artificial ice: Hockey, culture, and Commerce* (Broadview Press). Peterborough.

WIDMER, E., GAUTHIER, J.-A. (2011). Le modèle développemental à la lumière des trajectoires familiales contemporaines: confirmation ou remise en question? Dans : JOYE, D., PIRINOLI, C., SPINI, D., WIDMER, E. (eds). *Parcours de vie et insertions sociales*. Seismo Verlag, Zürich, pp. 150-167.

WIDMER, E., RITSCHARD, G., MÜLLER, N., GABADINHO, A., GAUTHIER, J.-A., STUDER, M. (2009). Trajectoires professionnelles et familiales en Suisse: quelle pluralisation? In Michel Oris et al. (éd.). *Transitions dans le parcours de vie et construction des inégalités*. Lausanne: Presses polytechniques et universitaires romandes, pp. 253-272.

WIDMER, E., LEVY, R., GAUTHIER, J.-A. (2004). L'implication dans les champs domestique et professionnel selon les phases de la vie familiale. In: Zimmermann E & Tillmann E (eds.) *Vivre en Suisse 1999-2000. Une année dans la vie des ménages et familles suisses*. P. Lang, Berne, pp. 95-108.

WIDMER, E., KELLERHALS, J., LEVY, R. (2004). Quelle pluralisation des relations familiales ? Conflits, styles d'interactions conjugales et milieu social. *Revue française de Sociologie*, vol. 45, n°1, pp. 37-67.

WOOLCOCK, M. (1998). Social Capital and Economic Development : toward a theoretical synthesis and policy framework, *Theory and Society*, 27,2, pp. 151-208.

WRIGHT, S.A. (1987). *Leaving Cults: The Dynamics of Defection*. Monograph Series number 7. Washington: Society for the Scientific Study of Religion.

YONNET, P. (1998). *Systèmes des sports*, Gallimard, Bibliothèque des sciences humaines.

YOUNG, K. (2004). *Sporting bodies, damaged selves: Sociological studies of sports-related injury*. Amsterdam: Elsevier.

YOUNG, J. A., PEARCE, A. J., KANE, R., PAIN, M. (2006). Leaving the professional tennis circuit: exploratory study of experiences and reactions from elite female athletes. *British Journal of Sports Medicine*, 40, 5, pp. 477-483.

ZOLL, R. (2004). *Le rôle du travail dans la construction d'identité*. In : E. ISTACE et al., Sphères privée et professionnelle, De Boeck Supérieur, Économie, Société, Région, pp. 251-258.

ZOLL, R. (1999). Mutation des orientations des jeunes par rapport au travail. In : Travail-activité-emploi. Une comparaison France-Allemagne, Paris, *La Documentation française*, cahier « Travail et emploi », pp. 9-14.

# ANNEXES

---

## A1. Table des graphiques, tableaux, illustrations

Tableau 1 : Distribution en fonction de la cohorte et de la région linguistique, population totale (n=1'814) .....	27
Tableau 2 : Répartition des adresses mails et postales en fonction de la cohorte et de la région.....	29
Tableau 3 : Comparaison de la population totale et de la population atteignable .....	29
Tableau 4 : Comparaison de la population totale, de la population atteignable et de l'échantillon final.....	30
Tableau 5 : Taux de réponses par cohorte et par région .....	31
Tableau 6 : Taux de réponses (selon les envois par mails ou par adresses postales) par cohorte et par région .....	31
Tableau 7 : Listes des Indicateurs ayant émergé du processus de codage ouvert des entretiens .....	36
Graphique 1 : Nombre de joueurs par année de naissance (population totale, n=1'814) .....	24
Graphique 2 : Les carrières au croisement des temporalités biographiques (âge) et historiques (période) .....	27
Graphique 3 : Années de naissance des joueurs (échantillon final, n=605) .....	30
Illustration 1 : Extrait du tableau biographique à compléter par les joueurs .....	24
Illustration 2 : Evénements et évolutions concernant l'espace du hockey suisse .....	26
Illustration 3 : Aperçu de la phase d'envoi des questionnaires imprimés .....	30
Illustration 4 : Calendrier utilisé lors des entretiens (exemple fictif) .....	35
Illustration 5 : Aperçu du processus de codage axial « manuel » (avec 16 des 36 entretiens) .....	37
Tableau 1.1 : Niveau de formation des parents comparé à la population suisse correspondante .....	51
Tableau 1.2 : Catégorie socioprofessionnelle des parents comparée à la population suisse correspondante .....	51
Tableau 1.3a : Perception de la situation financière parentale et niveau de formation du père .....	51
Tableau 1.3b : Perception de la situation financière parentale et type de profession du père .....	51
Tableau 1.4a : Activité sportive des parents selon la modalité de pratique.....	55
Tableau 1.4b : Activité sportive des parents selon le type de pratique.....	55
Tableau 1.5a : Activité sportive des frères et sœurs selon la modalité de pratique .....	55
Tableau 1.5b : Activité sportive des frères et sœurs selon le type de pratique .....	56
Tableau 1.6 : Modalité de pratique sportive du père selon la situation financière perçue.....	58
Tableau 1.7 : Origine des joueurs selon le lieu d'habitation et la région linguistique .....	63
Tableau 1.8 : Evolution structurelle et démographique du hockey en Suisse .....	73
Tableau 1.9 : Type de club fréquenté lors de l'entrée dans la pratique .....	76
Tableau 1.10 : Provenance des joueurs selon le lieu d'habitation .....	76
Tableau 1.11 : Niveau de formation des parents selon la cohorte comparée à la population suisse .....	79
Tableau 1.12 : Catégorie socioprofessionnelle des parents selon la cohorte comparée à la population suisse .....	79
Tableau 1.13a : Activité sportive des parents (modalité) selon la cohorte .....	80
Tableau 1.13b : Activité sportive des parents (type) selon la cohorte.....	80
Graphique 1.1 : Perception de la situation financière parentale (n=504) .....	51
Graphique 1.2a : Communes suisses équipées d'une patinoire (couverte ou en plein air) .....	58
Graphique 1.2b : Communes suisses équipées d'un terrain de football aux normes (gazon naturel ou artificiel).....	58
Graphique 1.3 : Couverture en patinoires artificielles (couverte et plein air) au niveau cantonal .....	60
Graphique 1.4a : Distribution des clubs de LNA et LNB (saison 1980/81).....	61
Graphique 1.4b : Distribution des clubs de LNA et LNB (saison 1996/97).....	61
Graphique 1.4c : Distribution des clubs de LNA et LNB (saison 2012/13) .....	61
Graphique 1.5a : Evolution du nombre de clubs de LN selon la région linguistique .....	62
Graphique 1.5b : Evolution du nombre de joueurs ayant joué en LN selon la région linguistique d'origine .....	62
Graphique 1.6a : Moyenne du nombre de clubs de LN par canton entre 1972 et 2012 .....	63
Graphique 1.6b : Canton de provenance des joueurs de LN de notre échantillon (n=554) .....	63
Graphique 1.7 : Âge d'engagement dans le hockey selon la cohorte (n=146 (A), n=166 (B), n= 289 (C) : N=601).....	73
Graphique 1.8 : Perception de la situation financière parentale selon la cohorte (n=504) .....	77
Illustration 1.1 : La patinoire artificielle du « Dolder » à Zurich en 1930 .....	71
Tableau 2.1 : Moyenne générale au niveau primaire .....	92
Tableau 2.2a : Première formation après la scolarité obligatoire .....	93
Tableau 2.2b : Plus haute formation obtenue .....	93
Tableau 2.3 : « De manière générale, aimais-tu l'école ? » .....	96
Tableau 2.4a : Type de club fréquenté lors de l'entrée dans la pratique .....	104

Tableau 2.4b : Type de club fréquenté en junior après repositionnement.....	104
Tableau 2.5 : Niveau visé à l'âge Novice (15-16 ans).....	108
Tableau 2.6 : Aspiration professionnelle à la sortie de la scolarité obligatoire.....	109
Tableau 2.7 : Type de formation choisie à la fin de la scolarité obligatoire.....	113
Tableau 2.8 : Joueurs ayant fréquenté une structure « sport-études » ou ayant bénéficié d'arrangements.....	115
Graphique 2.1 : Arborescence du parcours de formation.....	94
Graphique 2.2 : Nombre de saisons passées dans la catégorie « Juniors Elites ».....	102
Graphique 2.3 : « À la sortie de la scolarité obligatoire, voulais-tu faire carrière dans le hockey ? » (n= 592).....	107
Graphique 2.4 : Perception de l'implication respective des parents dans la formation et le hockey (n=484).....	119
Tableau 3.1 : Premier club de Ligue Nationale.....	132
Tableau 3.2 : Joueurs ayant collaboré avec un agent au cours de leur carrière.....	135
Graphique 3.1 : Age lors du début de collaboration avec un agent rapporté à l'année de naissance du joueur.....	135
Illustration 3.1 : Porte d'entrée du vestiaire du HC Red Ice, pensionnaire de LNB établi à Martigny.....	152
Tableau 4.1 : Âge moyen d'entrée et de sortie de la LN selon le profil de carrière sportive (n=508).....	180
Tableau 4.2 : Distribution des joueurs selon le profil de carrière sportive et la cohorte.....	181
Tableau 4.3 : Distribution des joueurs selon le profil de carrière et la situation financière des parents.....	185
Tableau 4.4 : Distribution des joueurs selon le profil cohabitationnel et la cohorte.....	197
Tableau 4.5 : Taux de joueurs ayant été blessés au moins 3 mois avant 25 ans et durée moyenne du temps d'arrêt.....	226
Graphique 4.1 : Trajectoires salariales non classées de l'échantillon total (n=508).....	175
Graphique 4.2 : Indice de fiabilité et découpage du dendrogramme (n=508).....	177
Graphique 4.3a : Trajectoires salariales classées et regroupées en 4 clusters.....	177
Graphique 4.3c : Histogramme des trajectoires salariales.....	178
Graphique 4.3b : Temps moyen (en année) passé dans chaque classe salariale.....	178
Graphique 4.4 : Evolution des salaires en LNA et LNB selon l'âge et la cohorte.....	180
Graphique 4.5 : Evolution de la moyenne des spectateurs en LNA et LNB.....	182
Graphique 4.6 : « Considérais-tu le hockey comme le moyen de réussir ? » (n=486).....	185
Graphique 4.7 : Indice de fiabilité et découpage du dendrogramme (n=458).....	186
Graphique 4.8a : Trajectoires occupationnelles classées et regroupées en 4 clusters.....	187
Graphique 4.8b : Temps moyen (en année) passé dans chaque type d'occupation.....	188
Graphique 4.8c : Histogramme des trajectoires occupationnelles.....	188
Graphique 4.9 : Croisement des profils de carrière sportive et extra sportive.....	189
Graphique 4.10 : Distribution des profils de carrière sportive et occupationnelle en fonction de la cohorte.....	190
Graphique 4.11 : Indice de fiabilité et découpage du dendrogramme (n=432).....	193
Graphique 4.12a : Trajectoires cohabitationnelles classées et regroupées en 5 clusters.....	194
Graphique 4.12b : Temps moyen (en année) passé dans chaque type de cohabitation.....	195
Graphique 4.12c : Histogramme des trajectoires cohabitationnelles.....	195
Graphique 4.13 : Evolution de l'âge moyen des femmes à la naissance du premier enfant.....	197
Graphique 4.14 : Distribution des profils de carrière sportive et cohabitationnelle en fonction de la cohorte.....	201
Illustration 4.1 : Extrait du questionnaire biographique soumis à un joueur né en 1982.....	174
Tableau 5.1 : Représentations du hockey en fonction des propriétés sociales des joueurs.....	285
Graphique 5.1 : Représentation du hockey en fonction des propriétés sociales des joueurs (ACM).....	286
Illustration 5.1 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1995-96.....	249
Illustration 5.2 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 1990-91.....	250
Illustration 5.3 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 2013/14.....	250
Illustration 5.4 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 2013/14.....	250
Illustration 5.5 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 1990-91.....	251
Illustration 5.6 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 1990-91.....	251
Illustration 5.7 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1992-93.....	252
Illustration 5.8 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1988-89.....	252
Illustration 5.9 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1988-89.....	262
Illustration 5.10 : Extrait d'un contrat de LNB valable pour la saison 1995-96.....	262
Illustration 5.11 : Extrait d'un contrat d'un joueur de LNA valable pour la saison 2014-15.....	261
Illustration 5.12 : Extrait d'un planning hebdomadaire d'un club de LNA (saison 1995/96).....	265
Illustration 5.13 : Extrait du planning (janvier) d'une équipe de LNA lors de la saison 2010/11.....	266
Illustration 5.14 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 1990-91.....	271
Illustration 5.15 : Extrait d'un contrat de LNA valable pour la saison 2012/13.....	271

Tableau 6.1 : Auto-perception des joueurs sur leur rapport au temps (présent vs. projeté).....	324
Tableau 6.2 : Âge moyen d'entrée et de sortie de la LN selon le profil de carrière sportive.....	330
Tableau 6.3 : Taux de joueurs sortis de la LN sur blessure selon la cohorte .....	331
Tableau 6.4 : Plus haute formation détenue à la sortie de la LN selon la cohorte .....	333
Tableau 6.5 : Plus haute formation détenue à la sortie de la LN selon le profil de carrière sportive.....	334
Tableau 6.6 : Nombre moyen de langues parlées par les hockeyeurs sortis de la LN.....	335
Tableau 6.7 : Taux de joueurs ayant connu au moins une expérience professionnelle avant la sortie de la LN.....	335
Tableau 6.8 : Taux de joueurs ayant entamé leur processus de transition professionnelle avant la sortie de la LN .....	335
Tableau 6.9 : Occupation parallèle à la carrière sportive lors de la dernière saison avant la sortie .....	336
Tableau 6.10 : Taux de joueurs étant père et/ou marié à la sortie de la LN selon le profil de carrière sportive .....	336
Tableau 6.11 : Taux de joueurs continuant à pratiquer selon la tranche d'âge de sortie et le profil de carrière sportive.....	363
Graphique 6.1 : "Durant ta carrière, as-tu pensé à ta reconversion ?" (n=503).....	321
Graphique 6.2 : "Vers quel âge as-tu pensé à ta reconversion ?" (n=357)* .....	321
Graphique 6.3 : Age de sortie de la LN (entrée : n=508, sortie : n=403) .....	330
Graphique 6.4 : Situation cohabitationnelle à la sortie selon le profil de carrière sportive et la cohorte .....	337
Graphique 6.5 : Taux de joueurs continuant à pratiquer dans les ligues amateurs en fonction de l'âge de sortie de la LN (n=361) .....	363

---

Tableau 7.1 : Délai transitoire entre la sortie de la LN et l'entrée dans le premier emploi et taux de chômage à la sortie selon le profil de carrière sportive (n=388) et l'âge d'arrêt (n=391).....	385
Tableau 7.2 : Réseau mobilisé pour décrocher le 1er emploi après la sortie de la LN selon le profil de carrière sportive (n=338).....	389
Tableau 7.3 : Réseau mobilisé pour décrocher le premier emploi après la sortie de la LN selon la cohorte (n=338).....	389
Tableau 7.4 : Secteur pénétré selon le type de réseau mobilisé .....	389
Tableau 7.5 : Réseau mobilisé pour s'insérer avant la sortie de la LN.....	390
Tableau 7.6 : Réseau mobilisé pour s'insérer en dehors du marché du hockey avant la sortie de la LN .....	390
Tableau 7.7 : CSP occupée lors du 1er emploi après la sortie de la LN selon le profil de carrière sportive et l'origine sociale (n= 388) .	391
Tableau 7.8 : Comparaison entre le dernier salaire sportif et celui du « premier » emploi après la sortie (n= 364) .....	391
Tableau 7.9 : CSP des hockeyeurs sortis de la LN selon la tranche d'âge et le profil de carrière sportive .....	392
Tableau 7.10 : CSP occupée à 35 ans par les hockeyeurs sortis de la LN selon la cohorte.....	393
Tableau 7.11: Comparaison des salaires perçus par les hockeyeurs et par la population suisse selon l'âge et le secteur d'activité. ....	395
Tableau 7.12 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey par cohorte selon le profil de carrière sportive et l'âge d'arrêt .....	414

Graphique 7.1 : Secteurs d'insertion professionnelle à la sortie de la LN (n=391).....	384
Graphique 7.2 : Principaux secteurs d'insertion professionnelle selon le profil de carrière sportive .....	386
Graphique 7.3 : Taux de mobilité professionnelle par rapport à la formation apprise/ou après une seconde formation, selon la cohorte et le profil de carrière sportive (n= 372).....	387
Graphique 7.4 : Comparaison du salaire mensuel brut moyen des hockeyeurs et de la population suisse à 30, 35, 40 et 45 ans .....	394
Graphique 7.5 : Salaire mensuel brut moyen selon le profil de carrière sportive à 30, 35, 40 et 45 ans.....	395
Graphique 7.6 : Ecart salarial en faveur/défaveur des joueurs issus familles aisées selon le profil de carrière à 30, 35, 40 et 45 ans .....	396
Graphique 7.7 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey selon le profil de carrière sportive (n=388) .....	413
Graphique 7.8 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey selon l'âge d'arrêt (n=391).....	413
Graphique 7.9 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey selon la région d'origine et le profil de carrière sportive (n=388).....	415
Graphique 7.10 : Taux de joueurs restant dans le sport/hockey selon le niveau de formation et le profil de carrière sportive (n=386) 415	

Illustration 7.1 : Type de diplômes "obligatoires" et "recommandés" pour entraîner selon les différentes catégories de jeu.....	413
---	-----

---

Illustration c.1: Modèle d'analyse des transitions généralisé autour de l'effet du capital sportif .....	468
Illustration c.2 : Modèle d'analyse longitudinale et contextualisé des transitions .....	469



## A2. Questionnaire



En collaboration avec  
**SWISS ICE HOCKEY**

# PARCOURS DE VIE DES HOCHEYEURS SUISSES

Ce questionnaire porte sur les hockeys suisses ayant joué en LNA ou LNB. Son but est de mieux comprendre l'histoire et le parcours des joueurs, au niveau sportif et extra sportif.

Les données seront traitées anonymement et il sera impossible de reconnaître un joueur au travers des informations utilisées.

D'avance un grand merci pour ta précieuse collaboration.



# I. AVANT 16 ANS

Nous souhaitons obtenir quelques informations sur tes plus jeunes années.

## A) CARRIERE SPORTIVE

➤ A quel âge as-tu commencé le hockey ?

\_\_\_\_\_ ans

➤ Quand tu étais plus jeune, dans quelle(s) ligue(s) évoluait la 1ère équipe de ton club d'origine ?

Note: Coche 2 réponses au maximum.

- LNA
- LNB
- 1ère ligue
- Ligues inférieures

➤ As-tu changé de club pendant tes classes juniors ?

- Oui     Non

Si Oui → ➤ A quel âge ?

\_\_\_\_\_ ans

➤ Dans quelle ligue évoluait la 1ère équipe ?

- LNA
- LNB
- 1ère ligue
- Ligues inférieures

➤ Quand tu étais plus jeune, voulais-tu faire carrière dans le hockey ?

- Oui    Plutôt oui    Plutôt non    Non

Si Oui ou Plutôt oui → ➤ Vers quel âge y as-tu pensé ?  
(ou si tu y as pensé plus tard)

Note: Cela peut être bien avant ou bien après tes 16 ans.

\_\_\_\_\_ ans

➤ Quand tu avais l'âge Novice (15-16 ans), quel niveau visais-tu ?

- NHL
- LNA
- LNB
- 1ère ligue
- Autre: \_\_\_\_\_

## B) CARRIERE EXTRA SPORTIVE (SCOLARITE OBLIGATOIRE)

➤ As-tu effectué la majorité de ta scolarité obligatoire en Suisse ?

- Oui     Non

Si Oui → ➤ Dans quel canton ?

\_\_\_\_\_

Si Non → Saute les 6 prochaines questions  
(sans compter les questions encadrées)

### A L'ECOLE PRIMAIRE 5-6 ans à 11-12 ans

➤ Où te situais-tu globalement ?

Note: En Suisse, il y a 2 systèmes de notations: sur 6 ou sur 20. Réponds en fonction de ton système.

MOYENNE GÉNÉRALE    (16) 5 et plus    Vers 4,5 (14)    Vers 4 (12)    Vers 3,5 (10)    (8) 3 et moins  
               

➤ As-tu redoublé une ou plusieurs années à ce niveau ?

- Oui     Non

### AU NIVEAU SECONDAIRE 1 12-13 ans à 15-16 ans (= fin de la scolarité obligatoire)

➤ As-tu fréquenté une structure sport étude ?

- Oui     Non     Non, mais j'ai pu bénéficier d'aménagements

➤ Dans quel système scolaire étais-tu ?

Note: En Suisse, il existe beaucoup de systèmes scolaires différents. Choisis la description correspondant le mieux.

- Système avec filières (niveaux)
- Système où chaque branche principale à son niveau
- Système où tous les élèves sont dans la même classe

Si système avec filières →

➤ Dans quelle filière (niveau) étais-tu ?

Note: Dans certains cantons, le niveau « exigences moyennes » n'existe pas.

- (1) Exigences étendues (niveau le plus haut)
- (2) Exigences moyennes
- (3) Exigences élémentaires

➤ Où te situais-tu globalement ?

Note: Si chaque branche principale avait son niveau, écris à côté de la case le niveau dans lequel tu étais: 1(haut), 2 (moyen) ou 3 (bas).

	(16) 5 et plus	Vers 4,5 (14)	Vers 4 (12)	Vers 3,5 (10)	(8) 3 et moins
FRANCAIS	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
LANGUES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
MATH	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
SCIENCES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

➤ As-tu redoublé une ou plusieurs années à ce niveau ?

- Oui  Non

➤ As-tu terminé ta scolarité obligatoire ?

- Oui  Non

Si Oui ou Non →

➤ A quel âge as-tu terminé ou abandonné ?

\_\_\_\_\_ ans

➤ De manière générale, est-ce que tu aimais l'école ?

- Oui  Plutôt oui  Plutôt non  Non

➤ Etait-il important pour toi de poursuivre une formation après ta scolarité obligatoire ?

- Oui  Plutôt oui  Plutôt non  Non

➤ As-tu le sentiment d'avoir décidé ce que tu voulais faire après ta scolarité obligatoire ?

- Oui  Plutôt oui  Plutôt non  Non

➤ Avais-tu une idée de ce que tu voulais faire plus tard (un projet professionnel) ?

- Oui  Plutôt oui  Plutôt non  Non

Si Oui ou Plutôt oui →

➤ Que voulais-tu faire ?

\_\_\_\_\_

## C) VIE SOCIALE

➤ Jusqu'à tes 16 ans, où as-tu habité la majeure partie du temps ?

- Grande ville
- Ville
- Village

Note: Les grandes villes sont Zürich, Genève, Bâle, Berne, Lausanne, Lucerne, Saint-Gall, Lugano.

➤ Jusqu'à tes 16 ans, as-tu toujours vécu avec tes deux parents ?

- Oui  Non

Si Non →

➤ A quel(s) événement(s) cela est-il dû et quel âge avais-tu ?

AGE

- Départ précoce pour le hockey \_\_\_\_\_
- Séparation/Divorce des parents \_\_\_\_\_
- Décès d'un parent \_\_\_\_\_
- Autre: \_\_\_\_\_

## II. PARCOURS DE VIE

Nous allons essayer de retracer les grandes étapes de ton parcours.

En t'aidant des **exemples en rouge**, remplis les cases du tableau. Pour gagner du temps, si la réponse est la même que la case d'en dessus

Commence par remplir toute la section A)



AGE		SAISON		A) CARRIERE SPORTIVE		FORMATION (3)
		NIVEAU (1)	SALAIRE (2)	Etas-tu en formation ? (Si NON, laisse la case vide)		
		<b>A quel niveau as-tu joué ?</b> <b>Novices, Juniors (A/Top/Elites)</b> <b>LNA, LNB, 1L, 2L, etc.</b> <b>X = Arrêt de la compétition</b>  <i>Si tu as joué dans 2 niveaux, mentionne-le.</i>  <i>Si tu as été entraîneur, ajoute un code en plus du niveau:</i> <b>(E) = Entraîneur</b> <b>(EJ) = Entraîneur-Joueur</b>	<b>Combien as-tu touché ?</b> <i>(salaire annuel)</i> <b>5000, 20'000, 50'000,</b> <b>150'000, etc.</b>	<b>CFC menuisier</b> <b>Maturité professionnelle électricien</b> <b>Diplôme de culture générale</b> <b>Diplôme de commerce</b> <b>Maturité gymnasiale (collège)</b> <b>Licence universitaire Droit</b> <b>Bachelor HES Travail social</b> <b>Master EPFL Architecture</b>		
15/16 ans	1997/98					
16/17 ans	1998/99					
17/18 ans	1999/00					
18/19 ans	2000/01					
19/20 ans	2001/02					
20/21 ans	2002/03					
21/22 ans	2003/04					
22/23 ans	2004/05					
23/24 ans	2005/06					
24/25 ans	2006/07					
25/26 ans	2007/08					
26/27 ans	2008/09					
27/28 ans	2009/10					
28/29 ans	2010/11					
29/30 ans	2011/12					
30/31 ans	2012/13					

Date de naissance :  
(année) 1982



## II. PARCOURS DE VIE QUESTIONS COMPLEMENTAIRES

Pour cette section, réponds aux questions en fonction de la situation vécue durant ta carrière sportive.

### A) CARRIERE SPORTIVE

➤ A quel poste as-tu joué le plus souvent ?

Attaquant     Défenseur     Gardien

➤ Ton premier club en Ligue Nationale (A ou B) était...? *Note: Coche tout ce qui correspond.*

ton club d'origine     le club de tes dernières années juniors     le club le plus proche de ta région d'origine     autre

➤ As-tu été blessé durablement ? *Note : La blessure doit t'avoir écarté au moins 3 mois.*

Oui     Non

Si Oui →

➤ Combien de mois (1) et durant quelle saison (2) ?

	MOIS (1)	SAISON (2)		MOIS (1)	SAISON (2)
BLESSURE 1			BLESSURE 4		
BLESSURE 2			BLESSURE 5		
BLESSURE 3			BLESSURE 6		

*Note : Pour tous les tableaux, utilise uniquement les lignes dont tu as besoin.*

➤ As-tu été sélectionné en équipe nationale ?

Oui     Non

Si Oui →

➤ Avec quelle(s) équipe(s) ?

U14    U15    U16    U17    U18    U19    U20    U23    A  
                               

➤ As-tu eu un agent qui s'occupe de toi ?

Oui     Non

Si Oui →

➤ De quelle saison à quelle saison ?

---

➤ Ces personnes ont-elles eu une influence sur ta carrière sportive ? *Note : Si tu n'as pas d'agent ou de frères/soeurs, ne réponds pas à ces items.*

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non		Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Père	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dirigeants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Entraîneurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frères/Sœurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copine/Femme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coéquipiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

➤ Durant ta carrière, que représente ou représentait le hockey pour toi ?

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non		Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Une passion ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un sport d'hommes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un travail ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	De l'argent ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un jeu ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Des amis ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Un loisir ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le moyen de réussir ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

### B) CARRIERE EXTRA SPORTIVE

➤ As-tu abandonné une/des formation(s) que tu avais commencée(s) ? *Note: Assure-toi d'avoir mentionné cette/ces formation(s) abandonnée(s) dans le grand tableau.*

Oui     Non

Si Oui →

➤ Durant quelle(s) saison(s) ?

→ page précédente

---

➤ As-tu connu une période de chômage ?

Oui     Non

Si Oui →

➤ Pendant combien de mois (1) et durant quelle saison (2) ?

	MOIS (1)	SAISON (2)		MOIS (1)	SAISON (2)
PERIODE 1			PERIODE 4		
PERIODE 2			PERIODE 5		
PERIODE 3			PERIODE 6		

➤ As-tu été à l'A.I. (Assurance Invalidité) ?

Oui     Non

Si Oui →

➤ Pendant combien de mois (1) et durant quelle saison (2) ?

	MOIS (1)	SAISON (2)		MOIS (1)	SAISON (2)
PERIODE 1			PERIODE 4		
PERIODE 2			PERIODE 5		
PERIODE 3			PERIODE 6		

➤ **Es-tu indépendant financièrement ?**

Note : « Indépendant financièrement » signifie que tu n'habites plus chez tes parents et que tu paies la totalité de tes factures.

Oui  Non

Si Oui ➔ ➤ **Depuis quel âge ?**

\_\_\_\_\_ ans

➤ **Es-tu plutôt quelqu'un... ?**

qui profite du moment immédiat **OU**  qui anticipe et planifie l'avenir

➤ **Durant ta carrière, penses-tu ou as-tu pensé à ta reconversion ?**

Oui  Plutôt oui  Plutôt non  Non

Si Oui ou Plutôt oui ➔ ➤ **Vers quel âge ?**

\_\_\_\_\_ ans

➤ **Comptes-tu ou comptais-tu sur tes réseaux pour trouver du travail ?**

Oui  Plutôt oui  Plutôt non  Non

Si Oui ou Plutôt oui ➔ ➤ **Sur lequel en particulier ?**

Réseau familial  Réseau des connaissances  
 Réseau d'amis  Réseau du hockey

➤ **Selon toi, le réseau du hockey facilite-t-il l'accès au marché du travail ?**

Oui  Plutôt oui  Plutôt non  Non

➤ **Connais-tu quelqu'un (de ta famille / de tes amis / de tes connaissances / du réseau du hockey) qui pourrait te fournir l'un de ces services ? \***

Coche tout ce qui correspond.

	Famille	Amis	Connaiss.	Hockey <sup>°</sup>
Te recommander pour un emploi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te trouver un emploi temporaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te trouver un emploi fixe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T'embaucher temporairement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
T'embaucher en emploi fixe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Te prêter une somme d'argent (10'000.-)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

\* **Rappel: Réponds en fonction de la situation vécue durant ta carrière sportive.**

<sup>°</sup> Dirigeants de clubs, sponsors, personnes gravitant dans le milieu du hockey.

➤ **Ces personnes ont-elles eu une influence sur ta carrière extra sportive (formation, emploi) ?**

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non		Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Père	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Dirigeants	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Entraîneurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Frères/Sœurs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agents	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Copine/Femme	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Coéquipiers	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Amis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

## C) VIE SOCIALE

➤ **Choisis-tu ou as-tu choisi tes clubs pour ne pas trop t'éloigner de ta région d'origine ?**

Oui  Plutôt oui  Plutôt non  Non

➤ **D'où sont issues les personnes que tu fréquentes dans ton temps libre ?**

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non		Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Voisinage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Famille	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sport	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Travail	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Formation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					

➤ **Parles-tu une autre langue ?**

Oui  Non

Si Oui ➔ ➤ **Laquelle et à quel niveau ?**

Un peu  Bien  Très bien

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

➤ **T'es-tu marié ?**

Oui  Non

Si Oui ➔ ➤ **En quelle année t'es-tu marié ?**

\_\_\_\_\_

➤ **As-tu divorcé ?**

Oui  Non

Si Oui ➔ ➤ **En quelle année as-tu divorcé ?**

\_\_\_\_\_

➤ **As-tu des enfants ?**

Oui  Non

Si Oui ➔ ➤ **Donne l'année de naissance de chaque enfant:**

\_\_\_\_\_

### III. FAMILLE

Nous allons terminer avec quelques questions sur ta famille (parents, frères/sœurs).

➤ **Tes parents étaient-ils impliqués dans ton parcours extra sportif (formation, emploi) ?**

Note: Etaient-ils derrière toi pour les études ? Te poussaient-ils par exemple à te former ?

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Père	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

➤ **Tes parents étaient-ils impliqués dans ton parcours sportif ?**

Note: Etaient-ils derrière toi pour ta pratique ? Te poussaient-ils dans le hockey ?

	Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
Père	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Mère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

➤ **Quand tu vivais avec tes parents, comment était leur situation financière ?**

Très bonne    Bonne    Modeste    Difficile

➤ **Finançaient-ils volontiers les frais relatifs au hockey ?**

Oui	Plutôt oui	Plutôt non	Non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

➤ **Quelle est la formation (1) et la profession (2) de tes parents ?**

Note: Pour la formation, choisis le plus haut diplôme obtenu.

Père	Mère	(1)	Père	Mère	(2)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Scolarité obligatoire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Directeurs, cadres de direction, gérants
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apprentissage (CFC/AFP)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Prof. intellectuelles et scientifiques
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maturité professionnelle	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Professions intermédiaires
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Apprentissage (brevet/diplôme)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Employés de type administratif
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diplôme de culture générale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Services, commerçants, vendeurs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ecole ménagère	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Agriculteurs, sylviculteurs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Diplôme de commerce	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Métiers de l'industrie et de l'artisanat
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Ecole normale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Conducteurs et assembleurs
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Maturité gymnasiale (collège)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Professions élémentaires
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Etudes (Université, EPFL, HES)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sans emploi / Au foyer

➤ **Quelle était la pratique sportive (1) de tes parents et à quel niveau (2) ont-ils pratiqué ?**

Note: Pour le niveau, choisis le meilleur niveau atteint.

Père	Mère	(1)	Père	Mère	(2)
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune pratique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Aucune pratique
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hockey	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	International
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Autre sport collectif	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	National
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sport individuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Régional
			<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Loisirs

➤ **As-tu des frères et sœurs ?**

Oui    Non

Si Oui →

➤ **Donne les informations demandées pour chacun, en mettant les numéros correspondant dans le tableau.**

Note: Pour la formation, choisis le plus haut diplôme obtenu, même si sa formation est en cours.

	SEXE/POSITION (1)	FORMATION (2)	PRATIQUE SPORTIVE (3)	NIVEAU (3*)
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				

- |                 |                                     |                           |                     |
|-----------------|-------------------------------------|---------------------------|---------------------|
| <b>(1)</b>      | <b>(2)</b>                          | <b>(3)</b>                | <b>(3*)</b>         |
| Petit frère = 1 | Scolarité obligatoire = 1           | Aucune pratique = 1       | Aucune pratique = 1 |
| Grand frère = 2 | Apprentissage (CFC/AFP) = 2         | Hockey = 2                | International = 2   |
| Petite sœur = 3 | Maturité professionnelle = 3        | Autre sport collectif = 3 | National = 3        |
| Grande sœur = 4 | Apprentissage (brevet/diplôme) = 4  | Sport individuel = 4      | Régional = 4        |
| Jumeau = 5      | Diplôme de culture générale = 5     |                           | Loisirs = 5         |
| Jumelle = 6     | Ecole ménagère = 6                  |                           |                     |
|                 | Diplôme de commerce = 7             |                           |                     |
|                 | Ecole normale = 8                   |                           |                     |
|                 | Maturité gymnasiale (collège) = 9   |                           |                     |
|                 | Etudes (Université, EPFL, HES) = 10 |                           |                     |

**Voilà c'est terminé!**

Merci beaucoup d'avoir pris le temps de répondre à ce questionnaire.

Si tu désires recevoir les résultats de cette recherche, laisse ton adresse mail: \_\_\_\_\_

## A3. Guide d'entretien

### CARRIERE SPORTIVE

> Tu peux peut-être commencer par me raconter tes débuts dans le hockey ?

- **AGE - PREMIERS SOUVENIRS - ATTIRANCE POUR LE (CE) SPORT**
- **OFFRE SPORTIVE :**
  - HISTOIRE : ville/région de hockey - palmarès/légendes du club
  - STRUCTURES : type de club, encadrement - proximité grand club
- **INFLUENCES :** famille - pairs - acteur sportifs
- **RAPPORT A L'ACTIVITE**
- **MULTIPRATIQUE ?** Pourquoi le hockey finalement ?

> Comment se sont déroulées tes premières/dernières classes juniors ? (bis)

- **ENCADREMENT :** type de clubs/entraîneurs - transferts - COHABITATION
- **POSITIONNEMENT SPORTIF :** qualités techniques, physiques - talent sportif
- **VALORISATIONS :**
  - INSTITUTION : entraîneur, joueur - sauts catégories - sélections
  - PARS : copains - gente féminine
  - MEDIAS : presse locale - interviews
- **EVOLUTION RAPPORT A L'ACTIVITE :**
  - Ambitions sportives : niveau visé → Ambitions professionnelles : métier ?
  - Volonté de faire carrière : « *Quand est-ce que c'est devenu plus sérieux ?* »
  - Préparation physique - Entraînement glace - Match
  - Collaboration agent ?
- **ATTITUDE PARENTALE** face au projet sportif

> Comment s'est déroulée la phase d'accession à la Ligue Nationale ?

- **ENCADREMENT :** type de club, structure, niveaux (double) - COHABITATION
- **POSITIONNEMENT DANS L'EQUIPE :** statut, alignement, qualités reconnues
- **ADAPTATIONS - AJUSTEMENTS :**
  - Attitude, comportement - nouvelles injonctions, nouvelles compétences ?
  - Préparation physique - Entraînement glace - Match
  - Gestion de la concurrence
- **EVOLUTION RAPPORT A L'ACTIVITE :**
  - Rapport au « travail » fourni : Préparation - Entraînement - Match
  - Rapport au temps : travail vs libre
  - « *Dans quelle mesure ton engagement dans le hockey contribue à te définir ?* »
- **ROLE DE L'ENTRAINEUR - ROLE DE L'AGENT** (rapport à ces acteurs)

> Est-ce que tu peux me parler de ton expérience en Ligue Nationale ?

\*CALENDRIER\* découpage phases de carrière (ascendante, descendante, stationnaire)

- EVNMTS SPORTIFS : blessures, transferts, fin contrat, chgmt entraîneur, faillite
- EVNMTS : formation, travail, déménagement, naissance, mariage, rupture

#### POSITIONNEMENT

- Les statistiques (buts/assistes, +/-) - La réputation
- L'alignement - Les situations spéciales (powerplay boxplay)
- Rapport entre les performances individuelles et collectives

#### COMPETENCES DEVELOPPEES pour jouer, progresser, se maintenir en LN :

- Techniques, physiques, relationnelles, de coopération, de mise au travail
- **VARIATIONS** dans le temps - en fct des entraîneurs/coéquipiers/clubs
  - Evolution dans sa façon de jouer, de faire l'activité ? Etre professionnel ?
  - Evolution générale du jeu - injonctions au professionnalisme (pression résultats)
  - Projection : Stratégies développées - plan de carrière

#### HYGIENE DE VIE :

- Alimentation, heures de sommeil, récupération
- Préparation physique supplémentaire, discipline, rigueur, assiduité
- Sorties nocturnes, consommation alcool/tabac

#### EMPLOI DU TEMPS - CAHIER DES CHARGES :

- Semaine/journée type - Variation selon les clubs ?
- Temps de travail (charge entraînement) - Temps libre (autre activité possible ?)
- Diversité des tâches - tâches appréciées et moins appréciées (dirty work)

#### EVOLUTION DU RAPPORT A L'ACTIVITE :

- Rapport au hockey : passion, loisir, hobby, jeu, travail
- Rapport au corps : Outils de travail - Blessure : Appréhension, sentiment d'insécurité
- Rapport à l'argent : Salaires - Epargne - Poids dans les décisions (contrat)
- Les négociations de contrats - L'agent

#### APPARTENANCE - IDENTIFICATION AU METIER - NORMES COLLECTIVES :

- Connaissance du hockey, de la communauté - modèles - Amis dans le milieu
- Attitude, comportement, codes, allure, signe distinctif
- Au match, en déplacement, à l'entraînement, dans le vestiaire, en dehors

#### VALORISATIONS face à différents auditoires :

- Identité dans la communauté : entraîneurs, joueurs, dirigeants, journalistes
- Identité hors communauté : famille, amis, copains, copine, femme

> As-tu continué à jouer après l'arrêt en LN ?

- Quelles logiques : économiques, relationnelles, d'attachement, ...
- Influence des **proches**
- Rapport aux autres joueurs

### EN PARALLELE...

> Comment décrirais-tu ton environnement familial ?

- **LEUR ENGAGEMENT** dans le sport
- **SITUATION :** stabilité, divorce, famille recomposée
- **STATUT SOCIAL :** revenu, diplôme, profession, origine, conso culturelle
- **FRERES/SŒURS ?** Place dans la fratrie ? diplôme, profession, sport
- **MODELES EDUCATION :** implication, sévérité, tâches domestiques

> Comment s'est passée ta scolarité obligatoire ?

- **POSITIONNEMENT** (notes) : Dans les meilleurs/moyenne ? Redoublements ?
- **CAPACITES :** facilité, travailleur, ... - **COMPORTEMENT :** sage, turbulent, ...
- **RAPPORT A L'ECOLE :** Affinités - Utilités - Finalités
- **ASPIRATIONS PROFESSIONNELLES ?** Goûts pour un secteur, un métier
- **INFLUENCE PROJET SPORTIF → PARCOURS SOCIAIRE**
  - Structure sport étude ? Des aménagements ?

> Comment s'est passée la fin de ta scolarité obligatoire ? Quelles options ?

- **ATTITUDE PARENTALE** face au parcours scolaire
- **INFLUENCES :** frères/sœurs - pairs - acteurs sportifs
- **ORIENTATION CHOISIE :** quelle signification ?
  - Par goûts/aspirations pour un secteur, un métier
  - En fonction de la pratique sportive ? Assurer ses arrières ?
  - En fonction des réseaux du hockey ? (place apprentissage)

> Comment s'est passée la fin de ta scolarité obligatoire ? Quelles options ?

- **CONCILIATION** formation et sport
- **NORMES :**
  - INDIVIDUELLES : Importance de poursuivre une formation
  - COLLECTIVES : Connaissances choix/formation autres joueurs
- **PROJECTIONS :**
  - Comment voyais-tu la suite ? Des craintes ?
  - Trouver du travail - Croyances réseaux ? (exemples positifs hockey)
- **ATTITUDE PARENTALE** face à la formation
- **INFLUENCES :** frères/sœurs - pairs - acteurs sportifs (agent)

> As-tu occupé une activité en parallèle du hockey ? Emploi ou Formation

**Si NON →** Quelles logiques ?

- Situations - Opportunités - Normes collectives

**Si OUI → TYPE EMPLOI/POSTE - DUREE - % - SALAIRE**

- **INTERMEDIAIRE :** réseaux, diplôme, capital sportif
- **CONCILIATION** emploi et sport
- **RAPPORT A L'ACTIVITE :**
  - « *Nécessité ou envie de diversifier ses engagements ?* »
  - « *Aimais-tu ce que tu faisais ?* » (comparaison hockey)
  - Normes collectives (Joueurs) - entraîneur favorable ?
  - Liens avec tes aspirations professionnelles ?
- **INFLUENCE** autres acteurs : copine (femme) - agent
- **PROJECTIONS :** Comment voyais-tu la suite ? Aspirations professionnelles ?

> Avec qui as-tu vécu durant ta carrière ?

#### COHABITATION :

- Impact sur la carrière sportive (décisions, choix clubs)
- Mariage, enfants, enracinement (construction)

> Comment s'est passée la phase de transition professionnelle ?

#### ANTICIPATION :

- Stratégies mises en place ?
- Les autres joueurs : Sais-tu ce qu'ils sont devenus ? Quelles stratégies ?

#### INTERMEDIAIRE :

- Comment as-tu décroché ce poste ? (réseaux, diplôme)
- Influence capital sportif : allure - croyances partagées - discours sur le transfert

#### TYPE EMPLOI/POSTE - SECTEUR - % - SALAIRE :

- Continuité /Cohérence VS. Mobilité/ Changement
- Travail d'exécution, de service, avec + ou - de contact avec autrui
- Quel discours sur les transferts potentiels ?

#### RAPPORT A L'ACTIVITE :

- Satisfaction : « *Aimes-tu ce que tu fais ?* » (comparaison engagement hockey)
- Correspondance avec les aspirations professionnelles

#### ASPECTS IDENTITAIRES :

- Ajustements nécessaires ? Période de flottement ?
- *Quels sont maintenant les engagements/éléments qui contribuent à te définir ?*
- L'identité de hockeyeur laisse-t-elle des traces ? Quelle évolution ?



## A4. Index des joueurs interviewés

PRENOM	SITUATION FINANCIERE PARENTS	FORMATION	CARRIERE SPORTIVE	OCCUPATION PARALLELE	COHABITATION	NB SAISONS LN	AGE ARRÊT LN	SECTEUR TRANSITION PROFESSION.	INDEX
Alain	modeste	cfc	précaire	partiel	couple	12	32	pas sportif	53, 60, 66, 70, 75, 77, 81, 90, 91, 97, 108, 110, 120, 145, 150, 151, 158, 160, 164, 183, 190, 199, 203, 221, 231, 239, 240, 254, 256, 273, 287, 292, 296, 314, 316, 348, 357, 364, 365, 421, 429, 436, 439, 440, 472
Armand	très bonne	cfc	précaire	partiel	couple	8	30	pas sportif	54, 71, 74, 92, 102, 105, 120, 121, 133, 145, 146, 150, 159, 164, 166, 219, 254, 274, 275, 288, 290, 295, 323, 326, 347, 357, 374, 375, 376, 402, 408, 436, 438, 448, 449
Adrien	bonne	cfc	précaire	partiel	seul	11	32	hockey	9, 56, 89, 133, 210, 219, 274, 287, 317, 356, 421, 422, 432, 433
Alphonse	difficile	cfc	précaire	plein	couple	10	33	pas sportif	52, 75, 102, 120, 254, 292, 400
Alan	très bonne	tertiaire	précaire	études	couple	7	29	pas sportif	52, 56, 69, 71, 74, 92, 96, 99, 105, 110, 120, 141, 185, 203, 233, 274, 292, 325, 347, 348, 357, 399, 436, 439, 454, 462
Alban	modeste	commerce	confirmé	partiel	couple	14	34	pas sportif	54, 69, 70, 88, 110, 155, 164, 199, 240, 255, 256, 265, 266, 275, 290, 292, 323, 348, 374, 442, 448, 471
André	modeste	cfc	confirmé	sans occup	seul	10	30	sportif	53, 61, 75, 81, 91, 97, 100, 102, 106, 110, 120, 134, 152, 160, 183, 208, 215, 240, 291, 294, 296, 303, 316, 326, 348, 375, 429, 436, 442, 447, 448, 454
Arnaud	modeste	cfc	confirmé	partiel	couple	18	35	hockey	57, 71, 77, 97, 110, 113, 146, 150, 160, 164, 192, 199, 209, 233, 255, 266, 275, 276, 289, 314, 315, 316, 323, 347, 358, 368, 376, 403, 404, 418, 450, 452, 454, 456, 457, 460
Adam	bonne	tertiaire	confirmé	études	seul	13	34	sportif	56, 75, 97, 100, 108, 133, 140, 164, 254, 272, 343, 348, 400, 471
Alexandre	bonne	cfc	élite	sans occup	famille	26	43	hockey	57, 68, 74, 113, 120, 121, 134, 156, 164, 229, 252, 265, 287, 291, 296, 317, 322, 325, 344, 345, 348, 416, 417, 429, 430, 452, 453
Arthur	bonne	commerce	élite	sans occup	famille	23	40	pas sportif	57, 70, 113, 120, 134, 147, 153, 156, 160, 166, 167, 202, 209, 220, 226, 255, 272, 289, 293, 302, 325, 344, 349, 441, 449, 453, 461
Achille	modeste	x	élite	sans occup	couple	20	39	hockey	65, 67, 74, 81, 88, 98, 100, 110, 165, 204, 211, 218, 220, 229, 255, 297, 302, 317, 318, 325, 345, 347, 417, 434, 435, 452, 454

PRENOM	SITUATION FINANCIERE PARENTS	FORMATION	CARRIERE SPORTIVE	OCCUPATION PARALLELE	COHABITATION	NB SAISONS LN	AGE ARRÊT LN	SECTEUR TRANSITION PROFESSION.	INDEX
<b>Bernard</b>	bonne	cfc	précaire	sans occup	seul	4	26	pas sportif	56, 60, 89, 90, 99, 113, 139, 184, 227, 230, 268, 327, 358
<b>Billy</b>	bonne	commerce	précaire	partiel	couple	12	28	pas sportif	77, 88, 89, 92, 122, 139, 143, 155, 165, 166, 204, 237, 256, 267, 293, 314, 315, 326, 350, 365, 401, 436
<b>Baptiste</b>	modeste	tertiaire	précaire	études	maison	7	25	pas sportif	10, 52, 67, 82, 88, 91, 92, 95, 103, 114, 117, 122, 137, 140, 144, 146, 150, 151, 155, 165, 168, 192, 221, 239, 268, 288, 290, 294, 298, 319, 324, 359, 364, 365, 366, 409, 444, 445, 455
<b>Bob</b>	modeste	cfc	confirmé	sans occup	seul	12	32	pas sportif	82, 88, 97, 98, 100, 143, 144, 149, 155, 165, 192, 202, 210, 211, 214, 217, 233, 234, 238, 239, 251, 257, 258, 277, 294, 302, 318, 327, 349, 360, 374, 408, 409, 437, 441, 442, 448, 459
<b>Boris</b>	bonne	x	confirmé	sans occup	seul	15	34	pas sportif	57, 66, 82, 89, 98, 99, 100, 122, 136, 140, 147, 154, 166, 202, 213, 218, 219, 227, 257, 277, 295, 303, 326, 343, 360, 363, 369, 405, 460
<b>Bertrand</b>	modeste	commerce	confirmé	partiel	famille	11	28	hockey	45, 46, 47, 49, 57, 65, 82, 87, 88, 96, 103, 114, 129, 156, 160, 244, 253, 264, 278, 298, 331, 375, 420, 429, 431, 448, 449, 454, 458
<b>Blaise</b>	bonne	cfc	confirmé	partiel	couple	10	31	hockey	49, 88, 96, 103, 114, 121, 122, 147, 149, 151, 155, 156, 159, 161, 168, 202, 217, 256, 277, 291, 295, 302, 319, 323, 339, 340, 370, 372, 419, 430, 447, 453
<b>Bruno</b>	bonne	cfc	confirmé	partiel	seul	16	34	hockey	65, 70, 92, 96, 111, 115, 121, 149, 156, 166, 167, 210, 220, 278, 343, 352, 360, 364, 367, 368, 418, 432, 450, 458
<b>Benjamin</b>	très bonne	tertiaire	confirmé	études	famille	13	33	hockey	54, 65, 82, 96, 111, 115, 121, 122, 136, 139, 160, 167, 199, 215, 228, 230, 258, 272, 276, 288, 298, 302, 303, 318, 332, 347, 360, 420, 429, 431, 451, 454, 456, 457
<b>Basile</b>	bonne	x	élite	sans occup	famille	16	33	pas sportif	77, 96, 98, 99, 136, 142, 145, 147, 153, 156, 167, 203, 204, 211, 215, 227, 234, 257, 267, 279, 288, 289, 319, 343, 361, 370, 371, 406, 407, 437, 443, 447, 450, 451
<b>Bastien</b>	bonne	cfc	élite	sans occup	couple	20*	-	-	56, 69, 88, 89, 92, 97, 100, 102, 111, 113, 114, 136, 153, 156, 159, 166, 191, 192, 193, 210, 215, 236, 257, 272, 291, 297, 303, 319, 325
<b>Brice</b>	très bonne	tertiaire	élite	études	famille	11	32	pas sportif	57, 61, 114, 122, 146, 150, 199, 210, 224, 258, 268, 298, 361, 370, 407, 408, 451

PRENOM	SITUATION FINANCIERE PARENTS	FORMATION	CARRIERE SPORTIVE	OCCUPATION PARALLELE	COHABITATION	NB SAISONS LN	AGE ARRÊT LN	SECTEUR TRANSITION PROFESSION.	INDEX
Charly	bonne	x	recalé	sans occup	maison	2	21	pas sportif	69, 77, 83, 89, 90, 91, 96, 99, 101, 104, 105, 109, 123, 136, 150, 153, 167, 193, 270, 280, 314, 366, 410, 440, 455, 463
Claude	bonne	cfc	recalé	sans occup	maison	3	25	pas sportif	56, 77, 82, 103, 118, 124, 193, 269, 410
César	bonne	x	recalé	sans occup	couple	4	23	pas sportif	57, 75, 82, 88, 96, 98, 101, 103, 109, 111, 118, 137, 139, 141, 159, 165, 167, 184, 261, 269, 279, 290, 367, 410, 440
Colin	très bonne	x	précaire	sans occup	collocation	11*	-	-	52, 56, 61, 88, 92, 99, 101, 105, 109, 111, 116, 123, 137, 165, 168, 193, 200, 231, 232, 260, 270, 280, 374, 411
Charles	très bonne	maturité	précaire	sans occup	couple	5	26	hockey	60, 66, 70, 97, 98, 109, 111, 116, 137, 184, 214, 228, 229, 259, 269, 280, 293, 328, 360, 364, 424, 430, 431, 456, 457
Corentin	bonne	cfc	précaire	partiel	couple	9	28	pas sportif	52, 54, 57, 98, 105, 109, 115, 118, 124, 150, 159, 169, 184, 185, 209, 259, 264, 269, 273, 280, 299, 300, 304, 323, 328, 352, 411, 423, 450, 474
Christophe	très bonne	tertiaire	précaire	études	couple	12	29	pas sportif	97, 100, 105, 111, 117, 123, 138, 152, 259, 280, 315, 327, 351, 360, 376, 411, 423, 441
Clément	bonne	cfc	précaire	partiel	seul	11	28	pas sportif	11, 68, 70, 75, 83, 88, 91, 111, 117, 122, 137, 139, 143, 154, 161, 167, 168, 200, 258, 261, 279, 299, 314, 327, 331, 376, 422, 449, 455
Carlos	bonne	cfc	précaire	partiel	famille	8	27	hockey	75, 78, 109, 115, 136, 141, 148, 152, 154, 168, 192, 203, 204, 208, 213, 219, 220, 273, 291, 314, 350, 366, 411, 423, 433, 447, 451, 454, 455, 457
Célien	bonne	tertiaire	confirmé	études	couple	11	28	pas sportif	75, 83, 92, 100, 106, 117, 122, 123, 143, 153, 161, 162, 191, 211, 222, 258, 261, 273, 279, 300, 340, 341, 373, 443, 444
Christian	très bonne	x	confirmé	sans occup	seul	12	28	pas sportif	54, 57, 77, 89, 98, 99, 101, 111, 116, 124, 168, 200, 259, 260, 269
Camille	bonne	tertiaire	élite	études	seul	11*	-	-	57, 65, 70, 75, 82, 104, 106, 116, 117, 130, 140, 148, 161, 162, 163, 167, 169, 200, 201, 209, 213, 214, 223, 228, 234, 259, 272, 299, 300, 301, 303, 319, 324, 353, 414, 453